



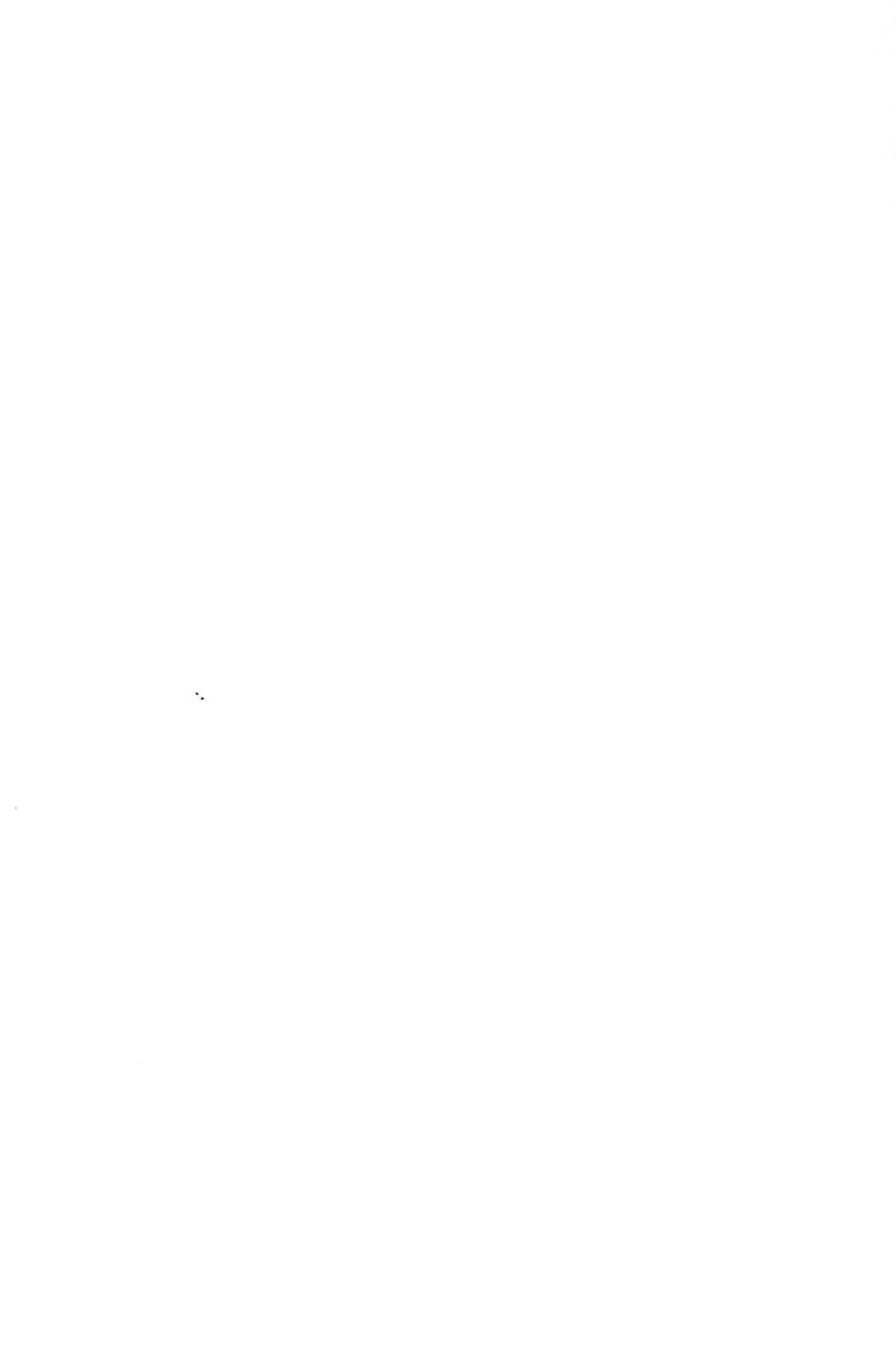


REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIII^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE



REVUE

DES

DEUX MONDES



LXVIII^e ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT CINQUANTIÈME

46018
199

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1898

0
-5
10
-15

SOTILEZA

DERNIÈRE PARTIE (1)

XXV. — CONSÉQUENCES

En si peu d'heures, combien avait changé d'aspect l'intérieur d'oncle Mechelin ! Quel triste spectacle il offrait tandis que don Pedro Colindres se dirigeait vers la maison !

Silda, défaillante, fatiguée de pleurer et déjà sans larmes dans ses yeux rougis, était assise sur un tabouret, le dos appuyé contre la commode, en face de l'alcôve, dont les rideaux étaient entièrement relevés. Elle ne donnait pas d'autre signe de vie que quelque soupir entrecoupé qu'elle tentait d'étouffer, sans y parvenir, au plus profond de sa poitrine, et les tristes regards que de temps en temps elle jetait vers le lit sur lequel gisait tout habillé le vieux marin. Tante Sidora, assise à mi-distance entre eux deux, souffrant de leurs peines autant que des siennes propres, ne cessait de consoler Sotileza que pour s'efforcer par ses paroles de relever le courage abattu de son mari. Et, en attendant, les larmes coulaient, d'abord goutte à goutte, puis ruisselaient sur son honnête visage.

Mechelin le devinait au tremblement de la voix de sa pauvre compagne, car la lumière de la chandelle ne suffisait pas à le lui faire voir ; et voulant la payer de ses efforts par quelque chose qui les lui épargnerait, il disait de son lit sur le rythme triste des agonisants :

(1) Voir la *Revue* des 1^{er} et 15 septembre, 1^{er} et 15 octobre.

— Ce n'est rien, femme, ce n'est rien!... Seulement une si pauvre carcasse, une coque si fendue qu'à toucher un banc de moules, elle se fait une avarie... Comprends bien l'affaire... On revenait de la mer avec un peu de rire dans l'âme, parce qu'il restait un peu de bon sang de la veille... et on pensait même qu'il en resterait de quoi aller cette semaine au moins. Plus tard, Dieu y pourvoirait... Et tout en ramant ainsi, on entend parler celui-ci et celui-là au bord de la rue; on s'informe et on en apprend beaucoup plus... on rentre à la maison l'eau à moitié de la cale, et on trouve ici les soupirs, là les larmes, et voilà qu'on achève de couler à pic sans pouvoir se retenir... parce qu'on n'est pas habitué à ces choses-là et qu'on n'est pas de roche vive!... Mais l'homme revient à flot, et même s'il a une côte cassée... ou la bouche très amère... ça se passe; le temps le guérit... d'une manière ou d'une autre... et il recommence à ramer, Sidora... Voilà le cas; je ne suis pas plus mal qu'hier, quoiqu'il te semble le contraire; je suis un peu déprimé, rapport à ce que vous savez; mon corps demandait ce brin de repos et j'ai voulu le lui donner. Il n'y a rien de plus.

— Et cela te paraît peu, Miguel, cela te paraît peu! lui répliquait sa femme.

— Peu de chose, Sidora, peu de chose, — se reprenait à dire le marin, — et cela me paraîtrait moins encore si ce petit ange de Dieu ne se faisait pas tant de peine et considérait qu'elle n'a pas de honte à avoir et qu'il n'y a pas pour elle ombre de faute dans ce qui s'est passé.

— C'est ce que je lui dis, Miguel, c'est ce que je lui dis, moi; et elle me répond : A quoi sert la vérité si personne ne la croit?

— Dieu qui l'a vue, fillette, Dieu qui l'a vue! s'écria alors Mechelin de son lit. Et, avec ce témoin en ta faveur, qu'importe le monde entier contre toi?

— Mais elle n'a pas même d'ennemi, Miguel; car elle a vu la rue entière entrer ici pour la consoler de son chagrin et en traiter les auteurs comme ils le méritent... Mais, par le très saint nom de Jésus!... de quels mille diables sont donc faites ces âmes de Satan?... Quel plaisir trouvent-elles à causer tant de peine à des créatures qui ne le méritent pas?

— Celles-là, celles-là!... s'écria alors Silda, se ranimant un instant sous l'aiguillon de ses poignantes rancunes. Celles-là, ce sont elles qui m'ont cloué un poignard ici, ici, au milieu du cœur!...

Et il n'y aura pas de justice pour les châtier sur terre avant que Dieu leur donne là-haut ce qu'elles méritent!...

A ce moment, oncle Mechelin lança une plainte d'angoisse et se retourna dans son lit.

— Veux-tu que je te change ton cataplasme, Miguel?... lui demanda tante Sidora en s'approchant en hâte de son chevet.

— Ne te fatigue pas à cela pour l'instant, répondit oncle Mechelin avec un profond soupir; et il ajouta tout bas, approchant le plus possible sa tête vers la tête de sa femme : Tâche d'alléger la peine de ce petit ange de Dieu, et ne t'occupe pas de moi, qui, avec ce repos pour médecine, me trouve tout bravement.

Mais Silda, tout en s'en montrant reconnaissante, était très mortifiée par ce genre de consolation. Elle en avait tant entendu depuis midi! Tante Sidora s'en aperçut; elle se tut et le silence régna de nouveau dans le logement.

Tel était le cadre, quand on entendit frapper à la porte. La femme du marin alla ouvrir, après s'être essuyé les yeux avec son tablier, et elle se trouva face à face avec don Pedro Colindres, dont l'attitude irritée effraya la pauvre femme. Craignant le pire, volontiers elle lui eût demandé un peu de charité pour la désolation et les douleurs de cette maison; mais elle ne s'y risqua point, et don Pedro, après quelques brèves et sèches paroles, entra dans la salle, suivi de tante Sidora. Sotileza, en le voyant, se leva précipitamment, sentant son sang se glacer dans ses veines, et oncle Mechelin, reconnaissant la voix du capitaine, s'arracha du lit et sauta à terre. Mais sa volonté le trahit, et il ne put que gagner la porte de l'alcôve, au cadre de laquelle il s'accrocha pour ne pas tomber.

— Qu'est-ce qu'il y a, Miguel?... lui demanda Colindres, surpris de l'apparition du pauvre marin, si pâle, défaillant et disloqué.

— Peu de chose, señor don Pedro, peu de chose, répondit-il avec angoisse, quoiqu'en essayant de sourire. Je voulais vous recevoir avec les honneurs qu'on vous doit ici, et mes apparaux ont cassé... Allons, je me suis trompé.

Et comme le pauvre homme défaillait plus encore à parler ainsi, le capitaine lui-même le reçut dans ses bras, et, aidé des deux femmes, le remit sur son lit.

— Me revoilà un homme, señor don Pedro, dit Mechelin un moment après s'être étendu sur son lit. Il est clair qu'en donnant

à mon corps cette médecine, il ne demande rien de plus... pour le moment.

Quand le capitaine se retourna vers les deux femmes qui étaient sorties de l'alcôve, il remarqua qu'elles pleuraient en silence. Le cœur du vieux marin, quoique entouré d'une rude écorce, était, on le sait, doux et compatissant. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que, le moment venu de déchaîner ces tempêtes qui lui battaient le cerveau au sortir de sa maison, il ne sût par où commencer ni comment s'y prendre pour expliquer la raison de sa présence au milieu de ce triste tableau.

Enfin, voulant se montrer plus ferme qu'il n'était, il dit aux femmes inquiètes :

— Que diable se passe-t-il donc ici?... Voyons... Miguel n'en est pas au point de déchaîner un tel déluge.

— Ah ! señor, répondit la pêcheuse avec des sanglots étouffés, cela, après l'autre chose !

— Et quelle autre chose, femme ?

— L'autre... mais je pensais que vous ne veniez que pour ça.

— Sûr ! dit l'oncle Miguel de son lit.

Le capitaine sentit lui remonter à la tête tous les souvenirs de sa récente entrevue avec André, et le mauvais sang que les imprudences de son fils lui avaient fait faire. Il se ressaisit soudain et dit avec beaucoup d'exaltation :

— C'est la vérité, Sidora, je ne suis venu que pour cela. Trouves-tu que ce soit un motif suffisant au voyage ?

— Ce serait trop de la moitié, señor, répondit la pauvre femme, épouvantée.

Silda, qui ne pouvait se tenir debout, retourna s'asseoir dans le même coin où nous l'avons vue précédemment.

Le capitaine, la regardant en face, lui dit avec une certaine sécheresse :

— Il est nécessaire que je sache de ta bouche même ce qui s'est passé ici ce matin. Auras-tu le courage de le rapporter, mais sans ôter rien à la vérité, et sans y ajouter rien qui la défigure ?

— Oui, señor, répondit-elle avec fermeté.

Alors elle commença à raconter l'événement avec les mêmes détails qu'André avait donnés à sa famille.

— Exactement, dit le capitaine, à peine Sotileza eut-elle fini son récit... Juste ce que je savais jusqu'au point où tu l'as laissé. Mais depuis, qu'est-il arrivé ?

— Señor... je ne le sais pas au juste, et je ne puis répondre davantage.

— A ce qu'il paraît, et d'après ce que racontent les voisins qui entrent ici, dit tante Sidora, le mauvais diable qui a fait en bas cette révolution s'est vu tout à l'heure traîné aux cheveux par les gens. Car avant que cette pauvre enfant sortit de sa prison, celles-ci avaient contreminé la rue entière avec leurs injures et leurs méchancetés... Elles ne se mêlent pas d'autre chose, señor! Ensuite celle d'en bas monta et s'enferma au logis avec l'autre, sans se risquer à ouvrir les portes de leur balcon, parce qu'elles avaient semé bien des offenses, et, si mauvaises qu'elles soient, l'ouvrage leur devait peser sur la conscience... tout au moins par crainte... Ensuite le père et le fils revinrent de la mer; autant dire que c'est la nuit et le jour. Aussi y eut-il alors, à ce qu'on raconte, une tempête à la maison, car, l'un faisant chorus en mauvaises intentions avec ces gueuses, tout cela lui semblait peu de chose; mais l'autre malheureux, son cœur se fendait et la mine lui en tombait de honte. Je crois qu'il maltraita sa sœur et peu s'en fallut que les coups n'atteignissent sa mère. Il est descendu ici... je ne sais combien de fois : il ne passe pas cette entrée; et là, il reste appuyé contre la muraille, les mains dans ses poches, l'œil irrité, la mèche tombante. Il ne dit ni *jus* ni *muste*, bien que nous l'encourageions pour qu'il voie bien qu'on ne le charge pas des péchés de sa clique... et il s'en va comme il est venu... Il y en a qui disent qu'on peut prouver, par des témoins, ce que ces démons de femmes ont dit et trafiqué pour la perte de cette maison; et qu'on ne doit pas laisser tant de malices sans châtement... Et c'est tout ce que nous pouvons vous dire, señor don Pedro, d'après ce qu'on nous a raconté de ce qui s'est passé pendant les heures que nous sommes restés rencognés dans cette solitude si triste... Quant au pauvre Miguel, vous pouvez vous en rendre compte : il est vieux, il est tout démoli; il a trouvé ça en rentrant... lui qui était parti gai comme un pinson!... et il est tombé écroulé, oui, écroulé, comme une vieille muraille... De sorte que personne ne peut s'étonner qu'à cette malheureuse et à moi la larme nous échappe de temps en temps. Les murs de cette maison en ont vu si peu, señor don Pedro!

Peu s'en fallait que le señor don Pedro ne contribuât par une de plus à celles qu'on y avait déjà versées quand la pauvre pé-

cheuse termina au milieu des sanglots le récit de ses tribulations, car, en vérité, André avait de qui tenir dans beaucoup de ses élans de cœur. Mais il renfonça son émotion, et résolu à exécuter son dessein de bien examiner ce terrain, puisqu'il y était et le pouvait, il continua ainsi ses investigations :

— Ce n'est pas précisément cela que je me proposais de vérifier, Sidora, quoique je sois heureux de le savoir.

— Dites, señor.

— Je voulais que vous me dissiez quelle impression vous a causée l'événement.

— Cela se voit bien, señor...

— Ce n'est pas cela non plus... je n'ai pas bien posé ma question. Quels projets faites-vous après ce qui est arrivé? Sur qui rejetez-vous la faute?...

— La faute?... Sur qui pouvons-nous la rejeter? Sur qui l'a commise : sur ces gueuses de là-haut... cette pauvre malheureuse l'a dit aussi bien clairement...

— Oui, oui, j'ai compris... Mais il arrive d'ordinaire, quand on examine en famille certaines questions comme celle dont il s'agit, que les uns disent que : « si telle chose n'avait pas eu lieu, telle autre ne se serait pas produite; » et que « si tu... » et que « si je... » et que « si celui de là-bas... » enfin tu me comprends. Puis vient, disons : le règlement de comptes, et ce que doit Jean, et ce que doit Pierrette... et ce qui devait arriver... et ce qui arriverait... et ce qu'on espère... et ce qu'on craint...

— Ce qu'on espère!... ce qu'on craint!... répétait la pauvre femme, regardant dans le blanc des yeux le capitaine.

— Dis-le-lui, Sidora, dis-le-lui, c'est l'occasion! cria de son lit Mechelin.

— Et qu'est-ce qu'elle a à me dire? demanda don Pedro Colindres, se retournant vers l'alcôve, les sourcils froncés.

— Ben, ce qu'elle sait, et c'est le cas, répondit le marin. Va, Sidora, puisque tu l'as sous la main! Du courage, femme! le monsieur est bon, de sa nature!

— Oui, mon fils, oui. Pourquoi ne pas le dire? répondit tante Sidora. Ce n'est pas un péché mortel.

Le capitaine était sur des charbons ardents, et Sotileza comme une statue de glace, dans le coin de la commode.

— Sachez donc, señor don Pedro, dit tante Sidora, que, en dehors des amertumes de l'événement pour ce qu'il est, rien ne

nous tourmente plus que de ne pas savoir ce qui nous attend relativement à don André.

— C'est à voir, c'est à voir, murmura le capitaine, s'accommodant mieux dans sa chaise pour redoubler d'attention. Si en ce moment il avait fixé ses regards sur le visage de Sotileza, quel sourire de glace il eût vu sur ses lèvres, quelle étincelle de colère dans ses yeux !

— Le señor don André, continua tante Sidora, entraît ici comme chez lui, car nous devons lui ouvrir notre maison toute grande. Il mériterait qu'on lui ouvrit de même jusqu'aux palais de la reine d'Espagne ; et comme il le mérite, il n'y avait ici que des cœurs qui se réjouissaient de le voir si familier et si gentil avec des personnes qui ne seraient pas même dignes d'essuyer les semelles de ses souliers... Mais il y a des âmes de Satan, señor, qui sont malades de la santé du voisin... et vous savez déjà ce qui est arrivé ce matin... Le coup allait contre l'honneur de cette malheureuse : mais il en est tombé la moitié sur don André, qui était alors chez nous comme il aurait pu y être n'importe quel autre jour. Par ce que nous souffrons, nous comprenons la douleur qu'il doit avoir, et la peine et les ennuis de toute sa famille... Mais, pour l'amour de Dieu, señor don Pedro, regardez les choses de bon cœur et délivrez-nous de la moitié du chagrin qui nous étouffe, en nous pardonnant celui que nous vous avons donné, sans y avoir plus de part que celle que le démon a prise pour nous.

— Sûr, señor don Pedro, sûr ! — ajouta Mechelin de là dedans. Voilà ce que nous demandons, voilà ce que nous voulons... et ce n'est pas trop en loi de justice et bonne volonté !

— Et c'est tout ce qui vous est venu à l'idée ? demanda le capitaine en respirant plus librement qu'auparavant. C'est là tout ce que vous désirez en ce qui me concerne... en ce qui peut me regarder de cet événement... pour la part qu'y a prise mon fils ?

— Cela vous semble peu de chose ! s'écrièrent presque en même temps tante Sidora et son mari.

Le capitaine poussa, par là, dans les profondeurs de sa large poitrine, une interjection des plus sourdes, à cause de certaines amertumes de conscience qu'il commençait à ressentir devant le candide désintéressement de cet honnête ménage ; et, pour mieux les dissimuler, il continua ainsi :

— C'est entendu, Sidora : il n'y a chez moi personne d'assez inconsidéré pour songer à vous rendre responsables de mal-

heurs que vous n'avez pas causés... Mais je m'étais figuré que vous pourriez désirer, et ce serait fort naturel, quelque chose de tout différent : quelque chose... comme, par exemple, le châtement de ces deux drôlesses par le moyen de la justice humaine, et que je vous aiderais à l'obtenir, ayant plus d'influence que vous.

— Sûr, sûr ! résonna la voix de Mechelin au fond de l'alcôve.

— Eh bien ! on fera le possible pour qu'elles aient cette fois leur dû, conclut le capitaine, à qui il venait à l'esprit que le châtement des femmes de Mocejon éclaircirait aussi la situation d'André devant l'opinion publique.

Peu de temps après, il se leva pour partir. Sotileza se leva aussi ; et triomphant par un visible effort de volonté des répugnances qu'elle ressentait, elle parla ainsi, sans s'écarter de la commode sur la tablette de laquelle elle s'appuyait d'une main :

— Señor don Pedro, ce n'est pour rien de ce qui s'est dit ici que vous êtes venu chez nous.

— Qu'est-ce que tu dis, gamine ? s'écria le capitaine en la regardant avec étonnement.

— La pure vérité, répondit Sotileza avec courage. Et comme c'est la vérité, je la dis sans intention d'offenser personne... et parce que je veux que vous partiez sûr d'emporter pour la paix ce que vous pensiez emporter pour la guerre.

— Fillette ! s'écria tante Sidora alarmée.

Mechelin se dressa sur son lit, et don Pedro Colindres ne dissimula pas davantage l'inquiétude où le mettaient ces affirmations catégoriques de Sotileza.

Celle-ci continua :

— Je veux que vous sachiez, pour l'avoir entendu de ma propre bouche, que jamais je ne me suis laissé tenter par l'ambition, ni tourmenter par la vanité d'être une dame ; que j'estime André pour ce qu'il vaut, mais non pour ce qu'il peut me valoir à moi ; et que si pour sauvegarder aujourd'hui ma réputation il n'y avait pas d'autre remède que celui qu'il m'offrirait d'être une dame à son côté, j'aurais mieux aimé qu'il me laissât avec mon honneur ébranlé que de me mettre sur les épaules une aussi lourde croix.

— Par la vie de tous les diables ! répondit le capitaine en regardant la vaillante fille d'un air moitié figue, moitié raisin, je ne sais où tu veux en venir par ce chemin.

— Je pensais qu'il suffirait de la moitié de ce que j'ai dit pour être bien comprise de vous, répliqua Sotileza.

— Eh bien ! figure-toi que je n'ai vu goutte à tes intentions, et que je veux que tu me les mettes dans le creux de la main.

Sotileza continua :

— Je connais bien André, puisque je le fréquente depuis bien des années ; pour cette raison, ainsi que pour quelque chose qu'il m'a dit ce matin en me voyant ici morte de honte, et pour l'air que vous aviez en entrant chez nous, je puis bien croire qu'il aura répété à son père ce que je n'ai point voulu laisser sans la réponse qui convenait.

Don Pedro Colindres, interprétant les dernières paroles de Silda d'une manière fort peu flatteuse pour André, fut légèrement piqué d'honneur et répondit durement :

— Eh bien ! s'il t'a dit ce que je suppose, que pouvais-tu désirer de plus ? Est-ce là que nous en sommes à présent, après tant de démonstrations d'humilité ?

Pour le coup, ce fut Sotileza qui se sentit blessée dans son amour-propre, et pour en finir immédiatement et comme elle le voulait avec cette discussion qui l'importunait, mais qu'elle devait soutenir, parce qu'il lui importait beaucoup, elle conclut ainsi :

— Je n'ai rien dit à présent qui démente ce que j'ai dit précédemment. Je pensais qu'il me suffirait de parler ainsi pour me faire entendre de vous seul ; mais, puisque j'avais mal fait mon compte, je m'exprimerai plus clairement. Je vis ici de charité, et avec ces quatre chiffons je vaux le peu que m'estiment les gens. Vêtue de soie et chargée de diamans, je serais une intruse et mes pieds glisseraient sur les parquets cirés. Grand malheur pour ceux qui auraient à me supporter, plus grand encore pour moi qui me verrais hors de mon élément ! Je suis faite à cette pauvreté, et je m'y trouve bien, sans désirer mieux. Il n'y a pas là de vertu, señor don Pedro ; je suis faite de ce bois-là. Voilà pourquoi j'ai dit à André ce qu'il sait bien ; et j'ai besoin que vous me connaissiez, parce que je ne veux être responsable que de mes fautes... et que je ne veux pas qu'on prenne les devans sur moi dans des cas comme celui-ci. Si humble qu'on soit, on ne laisse pas de souffrir des soufflets qu'on reçoit pour des prétentions qu'on n'a jamais eues. Vous avez maintenant plus que vous n'étiez venu chercher, et moi je reste avec un souci de moins... Et veuillez me pardonner d'avoir parlé de la sorte, mais la tranquillité de tous l'exigeait.

En vérité, Sotileza donnait à don Pedro Colindres beaucoup

plus qu'il n'était allé chercher à la maison de la rue Haute. Mais le capitaine ne devait pas l'avouer, parce qu'il comprenait que cet aveu ne rehausserait guère la qualité des pensées qui avaient provoqué sa démarche. Aussi dit-il à Sotileza, pour tout commentaire à ses déclarations :

— Bien que j'approuve à cette honnête modestie qui te va si bien, je veux que tu saches que, cette fois, tu as trop joué au plus fin avec moi... Et ne parlons plus de ce sujet, si vous le voulez bien. Oubliez tout cela ; comptez sur moi comme toujours, et même plus que jamais... et soigne-toi bien, Miguel. Adieu, Sidora, adieu, bonne fille.

Et don Pedro Colindres sortit, bien convaincu que si le scandale de la veille faisait naître chez lui quelque discussion nouvelle, ce ne serait point l'œuvre de la famille de Mechelin. Cela simplifiait beaucoup les choses, et, plein de cette idée, il revenait auprès de sa femme passablement plus tranquille qu'il ne l'était en la quittant.

XXVI. — NOUVELLES CONSÉQUENCES

André sortit de chez lui parce qu'il avait besoin de l'air de la rue pour ne pas étouffer dans l'étroitesse de son cabinet. En outre son père l'avait chassé et condamné à ne pas le revoir tant que germeraient dans sa tête les pensées qui avaient produit cette tempête au sein de la famille.

Il sortit donc de la maison pour demander au hasard des bruits, des foules et des mystères de la nuit un dictame, ou tout au moins une trêve que ne pouvaient lui donner ni la solitude de sa chambre, ni la tristesse de ces murs, tout brûlans pour lui de la colère paternelle.

Il allait donc ; il allait sans but ni direction ; et, pour comble de contrariété, la nuit, sur la fraîcheur de laquelle il comptait pour amortir le feu de ses pensées, était une nuit de brise du sud, noire et étouffante : l'air était tiède et pesant, et jusque dans la lueur des lanternes publiques, le jeune homme errant trouvait la torture de la chaleur qui dévorait le sang de ses veines. Et lui qui cherchait haletant les froids hyperboréens et le bruit d'une tempête ! Jusqu'aux élémens qui semblaient conjurés contre lui ! Il le croyait de bonne foi.

Il laissa les rues du centre qui l'asphyxiaient, et dirigea ses pas vers les faubourgs.

Quand il arriva aux gigantesques platanes de Becedo, fatigué, à la fin, d'aller et venir, il s'assit sur le banc le plus retiré et le plus sombre. Mais là vinrent l'assaillir avec une furie implacable les souvenirs de la rue Haute. Que s'était-il bien passé dans le pauvre logis depuis qu'il était descendu à la ville après le grand scandale? Quel effet avait-il produit sur les honnêtes vieux, à leur retour de leur travail? Que pensaient-ils de lui? Que leur avait dit Silda? Et les paroles de la jeune fille, en réponse à son offre chevaleresque, si dédaigneuses, si crues, quand tous deux se trouvaient au fort de l'aventure...

Et, enchaînant à ce souvenir celui de tout ce qui s'était passé jusque-là et la considération de ce qui se passait en ce moment, il sentit enfler de plus en plus la tempête sous son crâne; il pensa devenir fou sous l'assaut de cette lutte d'idées discordantes; il se leva nerveux et agité, et il recommença à se mouvoir d'un côté et de l'autre; et il alla, et il alla sans savoir où, jusqu'à ce qu'au bout d'une heure bien comptée, il s'aperçût qu'il se trouvait à l'autre extrémité de la ville, et à deux pas de la Zanguina. Autour d'elle grouillaient les pêcheurs d'En-Bas, et rien que pour ce motif, il tenta de s'en éloigner. Les visages connus l'effrayaient. Mais où aller? Il regarda sa montre et vit qu'elle marquait dix heures et demie. A dix heures, d'habitude, il rentrait chez lui. Sa mère devait être très inquiète et peut-être morte d'angoisse en se souvenant de quelle manière il était parti... Mais retourner à la maison dans l'état d'esprit où il se trouvait, et avoir à se présenter devant son père qui l'avait chassé avec défense expresse de l'approcher tant qu'il continuerait à penser comme il pensait!... Et, le jour suivant, ce serait la même chose; et en outre la chaîne du bureau où on devait savoir ce qui lui était arrivé!... Quelle infernale complication de contrariétés pour le fougueux et halluciné jeune homme!

Tandis que sa pensée voguait éperdue à travers les espaces, avec grande chance de se décider pour le parti le moins sage, il sentit un petit coup sur l'épaule et entendit une voix qui lui disait :

— Échoué sur un rocher, don André?

Il se retourna surpris, pensant que quelqu'un s'occupait de lire dans ses pensées, à moins qu'il n'eût pensé à haute voix, et il reconnut le brave Reñales, l'un des patrons de barque les plus sensés du Chapitre d'En-Bas.

— Pourquoi me dites-vous ça? — lui demanda André.

— Ne voyez-vous pas comme tous ces pauvres gens viennent par ici, comme troupeau à la vue du loup?

— Et pourquoi cela?

— Je pensais que vous le saviez, don André... A cause de la levée.

— On devait bien s'y attendre... Et comment est-elle?

— Ah! mon fils, un vrai coup de balai... Je ne m'en rappelle pas une plus grande... Tantôt elle nous a été notifiée par la capitainerie... Il ne reste pas un garçon dans les deux Chapitres... Au Chapitre d'En-Bas seulement, il y a quatre hommes du second ban qui s'en vont, faute d'un nombre suffisant d'hommes du premier... Figurez-vous ça!

— C'est fort triste, Reñales; mais ce sont les charges de la fonction.

— Elle est jolie, la fonction, don André!... Voilà deux jours que nous n'allons pas en mer.

— Et comment ça?

— Vous ne voyez donc pas quelle mine a le temps?

— Il est absolument au calme.

— Oui, mais un calme trompeur... Qui est-ce qui s'y fierait, don André?

— Voilà trois jours que ça dure et il n'en est rien résulté.

— Je le vois bien... Mais on sait ce que ça veut dire.

— Le vent du sud n'a rien d'inquiétant à cette époque : c'est le vent de la saison.

— D'accord; et un peu pour ça, beaucoup parce que la nécessité nous y force, nous comptons sortir demain. Ils en auront, du courage, ces pauvres gens, avec la galerne qui leur est venue de là-haut!...

André resta quelques instans pensif et demanda au patron :

— Vous dites que demain les barques prendront la mer?

— Si Dieu le permet et que le temps n'empire pas.

— A quelle pêche va la vôtre, oncle Reñales?

— A la merluche.

— Je m'en réjouis, car je veux y monter.

— Vous, don André?

— Oui, moi. Qu'est-ce qu'il y a d'étonnant?

— D'étonnant, pas grand'chose, vous êtes un habitué, la mer vous connaît.

— Eh bien, alors?...

— Je disais cela parce que vous pouviez attendre une meilleure occasion.

— Quelle meilleure occasion que celle-là?

— Il y en a de meilleures, don André, de meilleures : chaque fois que le vent est du nord-est.

— Eh bien ! moi, je le préfère du sud, quand c'est de saison comme aujourd'hui.

— C'est un goût comme un autre, don André, quoique vous ne trouviez pas un seul marin qui le partage. Je me permets, sauf votre respect, de vous donner mon avis.

— Et je vous remercie de la bonne intention... Ainsi, il n'y a plus rien à dire.

— Vous voulez peut-être qu'on aille vous prévenir chez vous?

— En aucune façon ; ce n'est pas la peine d'ameuter le quartier. Je serai ici ou sur la Rampa, à l'heure convenable ; si je n'y suis pas, partez sans m'attendre. Jusque-là, que cela reste entre nous deux, et pas un mot de mes projets... Je pourrais n'y pas aller, et ce n'est pas la peine qu'on attribue mon absence à ce qui n'est pas.

— Hé ! hé !... Allons, ça veut dire que vous n'êtes pas sûr qu'au dernier moment...

— Justement... Je pourrais ne pas être aussi décidé qu'à présent...

— Et vous craignez qu'on ne vous croie poltron.

— Voilà.

— Jamais qui vous connaît ne le croira, don André.

— Qui sait !... En tout cas, bouche close, c'est dit...

— Jamais la mienne n'a su parler pour trahir un secret.

— A demain, Reñales.

— S'il plaît à Dieu, don André.

Il ne s'était pas trompé de beaucoup en pensant que pour se voir libéré, de quelque manière, d'ennuis comme les siens, il n'y avait pas d'autre remède que de s'en remettre aux décrets de l'aveugle hasard. Celui qui le conduisit à la Zanguina et le rapprocha du prudent Reñales au moment critique de résoudre, par son propre conseil, l'unique conflit vraiment sérieux où il s'était vu cette nuit-là, en lui faisant venir aux lèvres la gourmandise d'un très vif et très ancien désir, fit cesser toutes ses hésitations et l'entraîna dans les péripéties d'une nouvelle extravagance.

Retourner à la maison après que son père l'en avait chassé sans motif ni raison? Non pas! Qu'il ait de la peine, qu'il ait un peu de peine pour sa dureté inopportune! cela lui apprendrait à n'être pas si injuste et si violent une autre fois. Quant à sa mère... Mais qu'avait-elle fait, elle, pour défendre son fils tourmenté? N'avait-elle pas apporté, elle aussi, son fagot au bûcher de la colère paternelle, en calomniant les généreuses intentions de l'innocente Silda? Eh bien! qu'elle ait aussi un peu de peine... il avait bien plus de peine, lui... Et puis, quand même pour épargner cette peine à ses parens il se déciderait à retourner ce soir au foyer qu'il avait quitté, à quoi servirait cette « abnégation » de sa part, si la discorde restait en pied et prenait le jour suivant une nouvelle recrudescence?... Non, non : il aurait des oreilles de pierre pour les voix de son cœur, qui lui donnaient des conseils tout différens... il irait jusqu'au bout de son projet. Cela devait tout résoudre à la fois. Une mauvaise nuit serait bientôt passée; et en échange, le jour suivant, ni visages intraitables, ni paroles sévères, ni regards ironiques; au lieu du fourmillement des rues, de l'exhalaison des foules, de la poussière et des boues, du tourment de la conversation, l'immensité de l'espace, la grandeur de la mer, l'air salin, le balancement des vagues, l'oubli de la terre infestée de la peste des hommes. En attendant, les heures courraient, les jugemens changeraient... et qui gagne un jour, gagne un siècle.

Ainsi s'affermissait dans la volonté d'André la résolution que lui avait inspirée sa rencontre fortuite avec Reñales. Et pour éviter autant que possible tout risque de la voir échouer, à peine eut-il pris congé du vieux pêcheur qu'il s'éloigna des environs immédiats de la Zanguina, afin de réfléchir à son aise sans exciter la curiosité de personne. Car il lui restait un autre point, fort intéressant, à élucider. Où et comment allait-il passer les heures qui le séparaient du lendemain matin? Il n'y avait point à penser aux hôtels et aux auberges, où le moindre risque pour lui était d'être très connu des hôteliers et aubergistes; pas davantage à la maison d'un ami... Passer tant d'heures à parcourir les rues, outre que c'était excessivement pénible, l'exposait à attirer l'attention plus qu'il ne fallait... Sans balancer, sans hésiter, il se décida pour la Zanguina. Il se posta donc à quelque distance de la taverne, attendant que partissent peu à peu jusqu'aux paroisiens les plus endurcis du fameux établissement, et quand il vit

qu'on allait fermer les portes. il s'approcha et exposa ses intentions au cabaretier. Celui-ci n'en fut nullement surpris, car il savait jusqu'où allait la passion du fils du capitaine Bitadura pour les habitudes des gens de mer.

— Mais ne me dites pas, don André, que vous allez passer ici la nuit sur un banc dur! — lui dit le cabaretier. — Je vous arrangerai quelque chose de plus moelleux avec un de mes matelas...

— Pas du tout, — répondit André. Si je me couche sur un lit moelleux, je ne m'éveillerai pas à l'heure qu'il faut. Place-moi sur la table de la dernière travée, là-bas, un morceau de fromage, un morceau de pain, un verre de vin et une chandelle, et ne t'occupe pas de moi sauf pour me réveiller demain matin à temps, si je ne suis pas déjà réveillé...

Le cabaretier se mit en devoir d'obéir : il alluma une chandelle de suif, et la porta à l'endroit indiqué par André. Celui-ci, marchant derrière la lumière, aperçut une masse dans l'obscurité du fond de l'une des premières travées. La masse ronflait que c'en était épouvantable.

— Qui dort là? demanda André?

— C'est Muergo, répondit l'homme à la chandelle. — Nous l'avons vu devenir fou de rage en apprenant qu'il était pris par la levée... il jurait et rejurait qu'il se jetterait à la mer avant de consentir à être emmené au service... Ensuite il prit un litre d'eau-de-vie; nous pensions qu'il allait démolir la moitié du Chapitre; à la fin le sommeil le terrassa. et il resta comme vous le voyez à présent... Sauf l'âme, don André, c'est une pure bête.

Et André enviait en ce moment jusqu'au sort de Muergo!

Quelques minutes après, l'imprudent jeune homme, dans le coin le plus obscur de la Zanguina, restaurait les forces de son corps fatigué avec les misérables provisions que le cabaretier avait posées sur la table crasseuse. tandis qu'il aspirait les vapeurs de cette atmosphère pestilentielle. et sentait dans les profondeurs de sa tête le tumulte de la bataille que s'y livraient ses idées toujours indomptées.

Un peu plus tard, fatigué de méditer et de craindre, il allongea les jambes sur le banc où il était assis; il appuya le dos contre la muraille, il croisa les bras sur sa poitrine, et voulut faciliter la venue du sommeil, dont il avait tant besoin, en éteignant la lumière, ennemie du repos; mais il renonça à son projet, parce

qu'il n'avait pas le courage de rester dans l'obscurité et seul avec ses pensées soulevées.

XXVII. — AUTRE CONSÉQUENCE QUI ÉTAIT À CRAINDRE

Par un hasard extraordinaire, don Venancio Liencres était chez lui quand la capitaine arriva devant sa porte, demandant à lui parler, et à lui seul. Il est vrai qu'il avait déjà son chapeau sur la tête et allait sortir. Mais enfin, il était chez lui et il reçut la mère d'André sans contrariété apparente et seul à seule, comme elle le désirait.

Alors, noyée de larmes, et sous le secret de la confession, Andréa raconta à don Venancio tout ce qui se passait avec son fils. Elle craignait que les réponses faites par lui à don Pedro n'enveloppassent un projet de mariage avec la drôlesse de la rue Haute. Et cela ne pouvait arriver, parce que ce serait sa perte à lui, la honte de toute sa famille et le scandale de la ville. Le capitaine était déjà occupé à faire les démarches nécessaires pour mieux s'informer de toute la grandeur du péril; mais cela ne suffisait pas: il était nécessaire que don Venancio lui-même, qui méritait à tant de titres le respect de l'éccervelé jeune homme, parlât à son cœur, l'admonestât, lui en imposât; au nom de Dieu, de tous les saints... Et des larmes, et des sanglots... Don Venancio ne sortait de son étonnement que pour songer à l'autorité de sa parole, puisque c'était à elle que la capitaine continuait à recourir dans les rencontres les plus graves de sa vie.

Inutile de dire qu'il la tranquillisa par ses raisonnemens, lui promettant que tout s'arrangerait le mieux possible.

Le soir, au dîner, sa femme ne put résister un moment de plus à la curiosité de savoir pourquoi la capitaine était venue à pareille heure et de telle façon, et lui-même ne put contenir son désir de lui tout raconter solennellement, dans la sainte intention de faire voir ce que deviendraient des jeunes gens aussi irréflechis qu'André, sans des hommes de cerveau mûr et de légitime autorité pour les ramener au chemin du devoir.

Et précisément le récit du plus grave épisode de l'aventure de la rue Haute arriva au moment où Louisa, laissant tomber sa fourchette de la hauteur de sa bouche, déclarait qu'elle ne voulait pas finir de dîner. L'histoire continua, avec commentaires du narrateur, gestes et monosyllabes de dégoût de sa femme,

stupeurs de Tolin... et Louisa, qui n'avait toujours pas d'appétit, et de qui le visage altéré révélait une violente agitation nerveuse, brisa deux assiettes d'un seul coup de poing. Ensuite elle se retira dans sa chambre, déclarant auparavant que si on ne racontait pas à table des histoires aussi inconvenantes, personne n'aurait de crise de nerfs et ne perdrait ainsi complètement l'envie de diner.

Son auguste mère convint que ce n'était point du meilleur ton de parler de « sujets aussi dégoûtans » devant des dames si distinguées, et donna l'ordre de préparer une tasse de sauge pour sa fille. Celle-ci, enfermée dans sa chambre, dit à sa mère, après avoir pris deux gorgées de la potion, que déjà elle se sentait mieux et n'avait besoin que du repos de son lit.

Don Venancio se réjouit fort de l'apprendre; et comme il y avait déjà un bon moment qu'il pérerait avec Tolin, il trouva qu'on avait assez discuté pour l'instant; et après les « bonne nuit » habituels, chacun s'enferma dans son étui.

Tolin était en train d'ôter sa veste d'appartement, quand il entendit un petit coup à la porte, et la voix très basse de sa sœur qui lui demandait par la fente : Peut-on ?

Tolin s'empressa d'ouvrir, et Louisa entra sur la pointe des pieds, son bougeoir éteint dans une main, le doigt de l'autre sur les lèvres. Elle s'avancait très pâle, les yeux battus, et toute tremblante des mains et de la voix. Elle ferma la porte intérieurement avec le plus grand soin et dit à son frère, qui la regardait avec étonnement, en lui montrant une chaise :

— Assieds-toi là.

— Mais qu'est-ce qui t'arrive, ma fille ? lui demanda Tolin, remettant sa veste, et les yeux inquiets.

— Tu vas le savoir, répondit-elle tout bas. Mais n'élève pas la voix et ne fais pas de bruit : il n'est pas nécessaire qu'on sache que je t'ai fait cette visite.

Tolin s'assit, et Louisa resta debout devant lui, sans vouloir profiter de la chaise que son frère avait placée à côté de lui et qu'il lui offrait avec insistance.

— Je ne veux pas m'asseoir, dit-elle. Je parle mieux ainsi... Hélas ! Dieu de mon âme !... Regarde, Tolin : si je ne me décide pas à me soulager un peu avec toi, je crois qu'il va m'arriver quelque chose cette nuit... que je vais mourir, allons, comme je te le dis... Tolin.

Tolin, chaque fois plus consumé par la curiosité de savoir ce

qui arrivait à sa sœur, insista de nouveau auprès d'elle pour qu'elle achevât de s'expliquer.

— J'y arrive, dit Louisa avec plus de désir que de courage de le faire. Tu as bien entendu l'histoire que papa a racontée à table ?

— Sûr, que je l'ai entendue.

— J'en suis fort aise, Tolin, j'en suis fort aise, que tu l'aies bien entendue. Et que t'en semble ?

— Allons, bon maintenant, qu'est-ce que tu nous chantes ? s'écria Tolin fort contrarié.

— Je veux savoir ce qu'il te semble de cette indécente histoire.

— Cela me paraît fort mal, Louisa, fort mal... aussi indécent qu'à toi-même... Que veux-tu de plus clair ?

— C'est là ce que je voulais savoir, Tolin, c'est cela même, précisément cela.

— Alors te voilà servie à souhait...

— Un homme qui s'habille en monsieur, qui est d'une bonne famille, qui nous tutoie, qui a une place au bureau de papa et manie ses fonds, qui dîne souvent à notre table !... Un homme comme ça, enfermé dans un taudis ignoble, avec une sardinière, une drôlesse, et tous deux en sortant couverts de honte, parmi les huées des mégères et des ivrognes de toute la rue ! Et qui plus est, qui plus est quand ils l'en blâment un peu, dire à son père et à sa mère qu'il est parfaitement capable de l'épouser !... As-tu jamais vu chose pareille, Tolin ? L'as-tu jamais lu dans aucun livre, si effronté, si sale qu'il fût ? Voyons, frère, dis-le franchement ?

— Non, Louisa, non, je n'ai rien vu de pareil. Et puis ?

— Cela ne peut se passer ainsi.

— Tu as bien entendu que papa compte prendre un rôle dans cette affaire.

— Il ne suffit pas que papa en prenne un : toi aussi, tu en as un à prendre.

— Moi ?

— Oui, toi, et dès demain, Tolin.

— Mais que diable ai-je à faire là dedans ?

— Ce que tu as à faire ? N'es-tu pas son ami... et son ami d'enfance, Tolin, c'est-à-dire l'ami le plus intime qu'il puisse y avoir ? N'es-tu pas avec lui au bureau ? N'êtes-vous pas appelés à devenir associés et chefs de la maison de papa le jour où l'on y pensera le moins ?

— Voilà au moins vingt fois que je t'entends dire la même chose pour des peccadilles d'André de fort médiocre importance.

— Mais, cette fois, ce sont des fautes énormes, mon garçon, énormes, et je te le répète parce qu'aujourd'hui c'est pour de vrai.

— Eh bien ! laisse aller : l'affaire est en bonnes mains.

— Je veux la mettre entre les tiennes.

— Et sais-tu si je saurais m'en tirer ?

— Ce qu'on ne sait pas, on l'apprend, quand le cas l'exige, et ici, il l'exige... absolument !

— Mais, gamine du diable !... sais-tu que quiconque t'entendrait et te verrait si exigeante et si nerveuse pour un sujet qui, après tout, ne t'importe pas plus qu'une guigne !... Es-tu chargée de veiller sur André, ou quoi ?

— Peu importe ce que je suis, Tolin ; mais je veux que cette... horreur ne se fasse pas ; et elle ne se fera pas, tu entends ?

— Et si elle se faisait, et puis après ?

— Vierge du Carmen !... Même pour plaisanter, ne le dis pas, Tolin !

Ses lèvres pâles tremblaient, et Tolin demeura à la regarder avec une expression très différente de celle qu'exprimait jusque-là son visage.

— Sais-tu, Louisa, dit-il sans cesser de la regarder ainsi, qu'avec ce que je viens d'entendre et en me rappelant ce que j'ai déjà entendu de semblable, j'en arrive à des suppositions...

— Suppositions de quoi, Tolin ? répondit Louisa, disposée à entendre non seulement tout ce que son frère voudrait lui dire sur la nature de ses suppositions, mais même à lui tirer les mots de la bouche pour qu'il parlât aussi tôt que possible. Allons, sois franc.

— Supposition, continua Tolin, que c'est quelque chose de plus que l'amitié qui t'excite à te tant intéresser à André.

— Tu as bien tardé à t'en rendre compte, innocent de Dieu ! s'écria Louisa, exhalant les paroles de sa poitrine avec une telle violence qu'elle semblait se soulager ainsi d'un poids insupportable.

— Et tu l'avoues avec cette aisance, Louisa ? dit l'autre en se signant.

— Et pourquoi ne dois-je pas l'avouer, Tolin ? Qui est-ce que j'offense par là ? André ne vaut-il pas bien ces mauvais momens que je passe pour lui ? N'est-ce pas un beau garçon ? une perle ?

N'est-il pas noble et bon comme le pain? fort et valeureux comme un Cid?... Et si cela est la vérité, pourquoi ne puis-je pas... l'aimer, oui, monsieur, l'aimer comme je l'aime depuis tant d'années?

— Est-il possible, Louisa, que toi, si froide avec tous ceux qui te fréquentent, si dure de cœur avec tous ceux qui te regardent, tu sois capable d'aimer quelqu'un avec ce feu!

— Sous la neige il y a des volcans, Tolin: je ne sais qui l'a dit pour quelqu'un comme moi; mais il a dit là une grande vérité, si j'en juge par ce qui se passe chez moi en ce moment.

— Eh bien! ma fille, pour une fois que tu t'es enflammée... il n'y a pas de doute que tu aies bien choisi ton temps!

— Pourquoi dis-tu cela, Tolin?

— Ça se voit bien, Louisa. Tu t'enflames pour quelqu'un qui ne s'en aperçoit même pas!

— Eh bien! il faut lui ouvrir les yeux.

— Tu serais capable d'essayer cela, Louisa... de perdre la tête à ce point?

— Je ne sais, Tolin, de quoi je serais capable dans le danger où je me vois... Mais, de toute façon, comme ce n'est pas à moi à faire cette démarche... mais à toi...

— Moi!... moi, aller offrir ma propre sœur!...

— Comment, offrir! Tu es stupide, mon cher! Avec cette manière d'appeler les choses, il n'y a plus de décence possible en rien. Mais si tu vas le trouver, et si, en lui parlant avec une confiance amicale, tu commences par critiquer ce qu'il a fait et ce qu'il pense faire... si tu lui parles de ce qu'il vaut... de la considération qu'il doit à sa famille et à ses amis... de l'avantage qu'il trouverait à avoir une fiancée de la classe élevée de la ville... et petit à petit, petit à petit, si tu t'en vas le menant, le menant au point... et sans dire ce que je pense, si tu lui fais comprendre que je pourrais bien arriver à le penser... et enfin tout ce qui te viendra à l'esprit...

— Louisa, Louissette de tous les diables! mais comment t'estimes-tu si peu, et pour qui me prends-tu?

— Ah! grand égoïste! c'est là que je t'attendais! Et pour qui me prenais-tu, moi, quand tu me cassais la tête pour que je chante ces mêmes litanies du fils de mon père à mon amie Angustias? Alors le rôle que tu me donnais était des plus honorables... Une sœur attentive au bien de son frère... ouf! c'était à vous fendre le

cœur... Ainsi, comme quelqu'un qui n'aurait pas l'air d'y toucher, tu lui parles de mon sérieux... de ma capacité au bureau... tu lui dis combien je suis tendre de cœur... que je languis pour certaine jeune fille... que je passe les nuits à soupirer...

— Louisa, *canario!* dit alors Tolin, se retournant sur son siège comme si on venait de lui planter une paire de banderilles.

Mais Louisa, sans faire aucun cas de son interruption, et se réjouissant, au contraire, du trouble de son frère, continuait à imiter ses paroles ;

— « ... Mais, comme il est fort timide, il mourra de mélancolie avant de dire à cette jeune fille, quand il est devant elle : « Vous êtes charmante. »

— Louisa !

— Et moi, grand ingrat, il est certain que j'ai fait tout de suite très habilement ta commission ; je t'ai bien aplani le chemin... Et à présent il se trouve que j'ai joué un rôle des plus vilains, hein!...

— Par le huit de trèfle, Louisa !... laisse-moi parler, ou je te jette dans le corridor et je crie pour qu'on nous entende !

— Il ne te manquait plus que cela, gros égoïste!... mauvais frère!... Et qu'est-ce que tu peux répondre à ce que je te dis ?

— Que, bien que tout cela soit la pure vérité...

— Cela et bien d'autres choses encore, que je n'ai pas voulu dire!...

— Que, bien que tout cela et tout ce que tu ne veux pas dire soit la pure vérité, ce sont deux cas bien différents.

— Différens ! En quoi ? Pourquoi ?

— Parce que tu es une demoiselle...

— C'est juste, et toi un cavalier... Et ce serait une honte qu'un cavalier comme toi, — puisque les femmes sont obligées, pour la bienséance, d'étouffer tout ce qu'elles sentent pour un homme et de ne pas le lui donner à entendre, fût-ce d'un malheureux regard, — aidât sa propre sœur à sortir de l'angoisse où elle se voit, en éveillant un peu, par quatre paroles bien choisies, l'attention d'un homme qui est en outre un ami tout à fait intime... Bah ! Mais un cavalier qui a l'obligation, en sa qualité d'homme, d'être vaillant et audacieux et d'arranger lui-même toutes ses affaires, que ce soit une demoiselle qui règle pour lui un compte de cette nature... cela n'a rien de particulier : c'est une chose toute naturelle... et même une œuvre de charité... *Ca-*

ramba! je ne sais ce que je te dirais en ce moment si je pouvais crier tout ce que j'ai à crier!

— Entendu. Je le prends comme crié, et laisse-moi en paix.

— C'est comme ça, mon fils, c'est comme ça... comme ça qu'on se tire de difficulté! Ayez des frères pour cela, et mettez-vous en quatre pour eux! et... Vierge des Douleurs!

Ici la sœur de Tolin fondit en larmes comme si l'âme lui sortait par la bouche. Tolin essaya de la consoler du mieux qu'il put; mais cette tentative exigeait des réflexions plus solides que les vagues insipidités qui venaient à l'esprit du fils de don Venancio Liencres. Soudain Louisa cessa de pleurer et dit résolument à son frère :

— Eh bien! sache que si tu ne fais pas ce dont je t'ai chargé, je le ferai, moi... moi-même! Et je serai capable de l'avouer même à sa mère et à son père... et au curé de la paroisse, si tu me pousses à bout...

Tolin était sur des charbons ardents; il voyait sa sœur très décidée à accomplir ce qu'elle lui promettait, et en même temps il s'effrayait de l'entreprise épineuse qu'elle lui imposait. Il n'avait pas mauvaise volonté, mais son irrésolution le retenait. Il parla de nouveau dans ce sens à Louisa, la suppliant de lui laisser chercher le moyen et l'occasion à loisir, car tout s'arrangerait avec le temps.

— Non, non, insistait l'autre. Il n'y a pas un instant à perdre. Dès demain tu vas faire les premières démarches...

— Mais écoute la raison...

— Écoute : dès son arrivée au bureau, tu le prends à part; et là, seuls tous deux, tu commences à lui parler, et après... *caramba!* si c'était moi, je lui aurais bientôt appris comment on doit dire ces choses-là.

— Et quand tout se passerait comme tu le désires, possédée du diable, sais-tu quel visage ferait maman?

— Ça, c'est mon affaire, Tolin! Et puis, est-ce qu'elle pourrait me blâmer! Un si beau parti pour moi! Ne t'inquiète pas de cela, et occupe-toi du reste.

— Enfin, dit le jeune homme fort ennuyé, peut-être afin de se voir délivré pour le moment d'un siège aussi tenace, je ferai tout mon possible pour te faire plaisir.

— Mais c'est qu'il faut, insista Louisa, sans céder un seul point, faire non seulement le possible, mais tout ce qui est nécessaire...

Et si tu l'as fait ou ne l'as pas fait, je le saurai demain soir quand André viendra ici... parce que tu t'arrangeras, discrètement, pour qu'il vienne ici sans faute... tu entends bien?... sans faute !

Il n'y avait, pour Tolin, nul moyen d'échapper : il savait bien qu'avec un caractère comme celui de sa sœur, un éclat était à craindre, si elle se l'était fourré dans la tête. Il comprit que, pour éviter un plus bruyant carillon, il était nécessaire de remplir avec fermeté l'épineuse commission, et il en prit l'engagement auprès de sa sœur.

Quand elle fut bien convaincue que la promesse de Tolin n'était pas un simple moyen de sortir de difficulté, ses injures se changèrent en roucoulemens ; elle alluma sa bougie, prit congé par un « adieu » chaleureux, ouvrit la porte avec mille précautions, et sur la pointe des pieds, effleurant le sol plus qu'elle ne le foulait, elle arriva en un instant à sa chambre et s'y enferma, sinon libre d'inquiétude, du moins l'âme plus tranquille depuis qu'elle avait exhalé son dépit.

En revanche, Tolin qui s'était levé de table l'esprit calme comme une mare d'huile, ne put attraper le sommeil que très tard, vers le matin. Au diable la petite bonne femme !

XXVIII. — LA PLUS GRAVE DE TOUTES LES CONSÉQUENCES

Très haut, très fort résonnaient vers la rue de la Mer les cris de *apuyaaa! apuyaaa!* par lesquels le délégué du Chapitre d'En-Bas éveillait les marins en parcourant les rues qu'ils habitaient. Les plus diligens d'entre eux n'étaient pas encore arrivés à la Zanguina pour prendre la goutte d'eau-de-vie ou la tasse de café, que déjà André, les membres tout endoloris et l'esprit assez découragé, sortait des arcades de Hacha, traversait le bout de rue voisin et atteignait le Môle.

Il était à peine cinq heures du matin ; il n'y avait pas d'autre lumière que la faible clarté qui précède l'aurore.

Pour les desseins d'André, cette matinée se présentait mieux que la soirée précédente. L'atmosphère était moins lourde, on aspirait un air presque frais, et si dans les nuages, sur la ligne de l'horizon, du côté où devait apparaître le soleil, on remarquait certaines nuances rouges, ce détail, en lui-même, n'avait qu'une très faible importance.

Ce fut aussi l'opinion de Reñales qu'André attendait déjà dans

sa barque, plein d'impatience; car dans chaque objet qu'il distinguait sur le Môle, il croyait voir un émissaire de chez lui courant à sa recherche.

Enfin, on entendit un bruit de voix rudes et de pas lourds; une troupe de pêcheurs arriva, chargés de leurs instrumens, leurs provisions, leurs vêtemens de mer, et beaucoup d'entre eux avec une bonne partie de l'appareil de la barque. André vit avec un vif plaisir combien celle de Reñales fut en peu d'instans parée et garnie de son équipage.

Les rames furent armées; le patron saisit la sienne et se tint à la poupe et debout pour gouverner; la barque détachée reçut le premier élan de ses quatorze rameurs; elle se mit en route vers le large, et sa quille effilée fendit la surface tranquille et brillante de la baie.

La lumière de l'aube commençait alors à dessiner les profils de tous les lieux qui auparavant n'offraient par la bande de tribord qu'une esquisse confuse, une masse noire et allongée depuis le cap Quintres jusqu'au mont de Cabarga; on distinguait le reflet de la côte de Saint-Martin dans le cristal des eaux, et dans les prés et les champs voisins renaissait le mouvement régulier de la vie champêtre, la plus soustraite aux batailles du monde.

Je ne sais si André, assis à la poupe auprès du patron, voyait, appréciait ainsi les détails du panorama qui se déroulait devant lui; mais il est hors de doute qu'il ne fixait pas les yeux sur un seul point du tableau sans sentir s'aviver les blessures de son cœur et grandir la bataille de ses pensées. Aussi aspirait-il à s'éloigner le plus vite possible de ces côtes si connues et de ces sites qui lui rappelaient tant d'heures de joie sans amertume dans l'esprit ni épines dans la conscience; il vit donc avec plaisir que, pour profiter du frais vent de terre qui commençait à se faire sentir, on hissait les voiles, ce qui imprimait à la barque une allure deux fois plus rapide.

La tête entre les mains, les yeux fermés, l'oreille attentive au sourd bruissement du sillage, il arriva jusqu'à la Pointe du port et atteignit, sans changer de posture, le chenal sombre que forme le rocher de Mouro et la côte en face. Mais quand le balancement et le tangage de la barque lui firent comprendre qu'elle était bien en dehors de la barre, alors seulement il redressa le corps, ouvrit les yeux et se risqua à regarder non pas vers la terre où restaient les racines de son chagrin, mais vers l'horizon sans

limites, vers l'immensité déserte, sur la surface agitée de laquelle étincelaient les premiers rayons du soleil, qui sortait des abîmes entouré d'une large auréole de flocons rouges. Par là, par là il s'en allait vers la solitude, vers le silence imposant des grandes merveilles de Dieu, vers l'oubli absolu des misérables querelles de la terre; là il eût voulu s'élancer d'un vol; et c'est pourquoi il lui semblait que la barque n'avancait pas, et il souhaitait que la brise qui enflait ses voiles se changeât subitement en ouragan déchaîné.

Mais la barque, dédaignant les impatiences du fougueux jeune homme, allait son chemin, honnêtement, filant assez pour arriver à temps au point vers lequel la dirigeait son patron. Celui-ci appela soudain l'attention d'André pour lui dire :

— Regardez, quel banc de sardines!

Et il lui désignait une large tache sombre au-dessus de laquelle voltigeaient une nuée de mouettes. C'est à ces signes que se reconnaissait le banc. Ensuite il ajouta :

— Bonne affaire pour les barques qui sont sorties pour ça. Moi, quand je vais aux sardines, les merluches me sautent à bord... coquin de sort!

A mesure que la svelte et fragile embarcation avançait en sa route, André chassait davantage les brumes de son imagination et devenait plus loquace. On aurait pu compter les paroles qu'il avait échangées avec le patron après le départ; mais, depuis qu'il se voyait si loin de la côte, il ne se taisait plus un moment. Il demandait non seulement tout ce qu'il désirait savoir, mais ce qu'il savait déjà très bien : sur les places, les appareils, les époques, les avantages et les risques.

Et tout en causant, en causant de tout, le patron ordonna d'amener les voiles, la barque étant arrivée au but de sa course.

Tandis qu'on carguait le gréement, qu'on disposait les appareils de pêche et qu'on attachait les coussinets aux bordages, André promena ses regards derrière lui.

Tout cet immense espace était saupoudré de petits points noirs qui apparaissaient et disparaissaient à chaque instant sur la crête ou dans les sillons des vagues. Les plus voisins de la côte étaient les barques, qui ne s'éloignaient jamais du port à plus de trois ou quatre milles.

Des bateaux pêchant la merluche, c'était encore celui de Renales qui, bien que très au large, était le moins éloigné de la côte. A peine si les yeux d'André la distinguaient; mais ceux du pa-

tron et de tous les hommes de l'équipage auraient vu voler une mouette au-dessus du Cabo Menor.

En voyant larguer les cordelettes sur les deux bords après qu'on eut bien garni d'appâts les hameçons solidement fixés à leur subtil fil de cuivre, André se pencha, accoudé sur le bastingage à tribord, les yeux fixés sur l'appareil le plus voisin que le pêcheur tenait à la main, s'appuyant sur la surface fine et arrondie du coussinet afin d'éviter que la corde ne se rompit en frottant sur le raboteux bordage, lorsqu'il la retirerait pour haler la merluche capturée. Un moment, un bon moment se passa sans que sur aucun appareil on sentit la moindre secousse. Soudain, de la proue. Cole cria :

— Dieu soit loué!

C'était le signal de la première morsure. Ensuite Cole, halant sur la corde et en relevant précipitamment des demi-brasses à la fois, mais non sans de vrais efforts de poignet, embarqua dans le bateau une merluche qu'André, qui n'en avait jamais vu pêcher, regarda comme un requin colossal. L'impressionnable garçon applaudit avec enthousiasme. Un moment après, il en vit embarquer une autre, et puis une autre, et ensuite deux autres : et ce spectacle l'enflammait à tel point qu'il sollicita la grâce qu'on lui cédât une corde pour tenter, lui aussi, la fortune. Et il vit son rêve accompli, puisqu'il n'attendit pas une demi-minute avant de sentir une merluche mordre à son hameçon. Mais quant à l'embarquer, autre affaire! Il aurait juré que du fond de la mer des cétaqués monstrueux tiraient sur la corde et voulaient l'engloutir, lui, la barque et tous ceux qu'elle contenait.

— Elle se sauve... elle nous entraîne!... criait-il affolé et tirant de toutes ses forces sur la corde.

Les gens se mirent à rire, à le voir en telle détresse : un matelot s'approcha et, plaçant l'appareil comme il fallait, il lui démontra pratiquement que, quand on sait haler, on embarque sans difficulté un baleineau, à plus forte raison une merluche de moyenne grosseur comme celle-là.

— Eh bien! maintenant nous verrons, dit André nerveux d'émotion, en larguant sa corde.

En ce moment il ne se rappelait pas la moindre des tristes aventures qui l'avaient poussé à cette expédition.

Indubitablement la nature l'avait doué d'aptitudes exceptionnelles pour ce travail et tout ce qui s'y rapportait. Dès la seconde

fois qu'il jeta sa corde dans les abîmes de la mer, pas un de ses camarades du bateau ne le surpassa en adresse à haler vite et bien une merluche.

Le malheur fut que tout à coup celles-ci s'avisèrent de ne pas recourir à la pâture qu'on leur offrait dans leurs tranquilles profondeurs, ou d'aller marauder en d'autres lieux plus à leur goût, et le reste de la matinée se perdit en tentatives et sondages infructueux.

Pendant la brise se calmait beaucoup; à l'horizon nord s'étendait un nuage luisant, couleur de plomb, partagé entre l'est et le sud par de grandes bandes irrégulières d'un bleu intense qui se détachaient sur un fond orangé extrêmement brillant; sur les Urrieles, ou pics d'Europe, s'amoncelaient d'énormes montagnes de nuées; et le soleil, au haut de sa carrière, quand ses rayons ne rencontraient point d'obstacles dans l'espace, chauffait plus qu'à l'ordinaire.

Reñales était attentif à ces nuages; mais ses compagnons, tout en ne les perdant pas de vue, eux non plus, ne paraissaient pas y attacher autant d'importance que lui.

André lui demanda ce qu'il pensait de tout cela.

— Que ça me plaît fort peu, quand je suis loin du port.

Tout à coup, montrant le cap Mayor, il dit en sautant sur ses pieds :

— Regardez, les enfants, ce que nous conte Falagan.

Alors André, regardant très fixement ce que lui indiquaient les pêcheurs les plus voisins de lui, vit trois filets de fumée qui montaient du cap. C'était le signal que le vent du sud fraîchissait beaucoup dans la baie. Deux fumées seulement auraient signifié que la mer brisait sur la côte.

Très mauvais déjà est le vent du sud déchainé quand les bateaux veulent rentrer à la voile; mais il est plus terrible encore en ce qu'il amène à l'improviste la galerne, c'est-à-dire qu'il tourne subitement au nord-ouest.

C'est ce risque-là que voulait éviter Reñales en mettant sans tarder le cap sur le port. En regardant de ce côté, il vit que les barques s'y engageaient déjà, et que les bateaux qui pêchaient le rousseau essayaient de faire de même. Sans perdre un instant, il fit hisser les voiles, et comme le vent était faible, on arma aussi les rames. Tous les bateaux au large suivirent son exemple.

Ainsi passa plus d'une heure, sans que sur le bateau on en-

tendit d'autres bruits que le craquement des étropes, la chute cadencée des rames dans l'eau et l'ardente respiration des hommes qui aidaient, de leur fatigue, les voiles à demi gonflées. Par momens l'air était un peu plus frais, et alors les rameurs se reposaient. Dans les nuages on ne notait aucune altération d'importance. Par la poupe et par la proue on voyait les bateaux qui suivaient la même route que celui de Reñales.

Tout allait donc du mieux possible, et cela continua ainsi durant une autre demi-heure; André parvint à reconnaître bien distinctement les Urros de Liencres, et plus loin les escarpemens de la Vierge de la Mer.

Soudain ses oreilles perçurent une terrible rumeur lointaine, comme si de gigantesques trains d'artillerie roulaient sur un sol voûté; il sentit sur son visage l'impression d'une rafale humide et froide, et remarqua que le soleil s'obscurcissait et que sur la mer avançaient, vers le nord-ouest, de grandes taches plissées, d'un vert presque noir. En même temps Reñales criait :

— Amène les grandes voiles!... Rien que le taillevent!

Et André, glacé d'effroi, vit ces hommes si courageux abandonner les rames et s'élançer, tout pâles et en grande hâte, pour exécuter les ordres du patron. Un seul instant de retard dans la manœuvre aurait occasionné le désastre redouté : car, à peine le taillevent restait-il seul hissé, qu'une rafale furieuse, chargée de pluie, se brisa sur la voile, et enveloppa le bateau dans de mugissans tourbillons. Une brume très dense couvrit les horizons, et la ligne de la côte se devinait, plus qu'elle ne se voyait, au fracas des lames qui la battaient et au bouillonnement de l'écume qui l'assaillait par toutes ses aspérités.

Tout ce que la vue pouvait maintenant embrasser alentour, ce n'était plus qu'un effrayant remous de vagues qui se poursuivaient dans une course folle et se fouettaient de leurs blanches crinières secouées par le vent. Courir devant cette furie déchaînée, sans se laisser assaillir par elle, était l'unique moyen, non pas même de se sauver, mais du moins de le tenter. Mais la tentative n'était pas facile, parce que la voile seule pouvait donner la poussée nécessaire; et le bateau ne pourrait pas garder sans naufrager même la voile étroite qu'il portait au centre.

André le savait bien; et à observer combien le mât craquait dans sa carlingue, et se pliait comme une baguette d'osier, combien la voile crépitait, combien le bateau piquait de la tête; puis

tombait sur le côté, combien la mer l'envahissait de toutes parts, il ne demanda même pas pourquoi le patron faisait amener le taillevent et armer « l'extrême-onction » sur le châtelet de proue. Il sentit son sang se glacer dans ses veines, moins encore par ce que signifiait cette manœuvre en ce moment d'angoisse, qu'en entendant le nom terrible de cette étroite toile déployée à mi-hauteur d'un mât très court. « L'extrême-onction ! » c'est-à-dire entre la vie et la mort.

Par bonheur, le bateau la supporta mieux que le taillevent, et avec son aide, il volait parmi le bouillonnement des vagues. Mais celles-ci grossissaient à mesure que l'ouragan les roulait, et le danger qu'elles déferlassent sur la faible embarcation croissait d'instant en instant.

Fuir, fuir en avant!... Cela seul, ou se résigner à périr.

Et le bateau continuait, montant sur les crêtes écumantes, tombant dans les abîmes, puis recommençant à s'élever plein d'ardeur pour tomber ensuite dans un autre creux plus profond, et gagnant sans cesse du terrain, et veillant, dans sa fuite, à ne pas présenter le flanc aux vagues.

De temps en temps les pêcheurs criaient avec ferveur :

— Vierge de la mer, en avant!... En avant, Vierge de la mer!

Elles semblaient à André des siècles, les minutes qu'il passait dans cette effrayante situation, si nouvelle pour lui; il commençait à être tout étourdi et désorienté au milieu de ce vacarme qui l'assourdissait : la blancheur et la mobilité des eaux, qui l'éblouissaient; la fureur du vent qui fouettait son visage de poignées de pluie épaisse; les sauts vertigineux du bateau, et la vision de son tombeau entre les plis de cet abîme sans limites. Ses vêtemens étaient imbibés de l'eau de pluie et de l'eau amère qui descendait sur lui après avoir été lancée dans l'espace, comme une épaisse fumée, par le choc des vagues; ses cheveux flottaient dans l'air tout dégouttans, et il commençait à trembler de froid. Il n'essayait même pas d'entr'ouvrir les lèvres pour une seule question. Pourquoi cette inutile tentative? Est-ce que tout n'était pas rempli, est-ce qu'il n'était pas répondu à tout ce que pourrait demander la misérable voix humaine, par les hurlemens de la galerne?

L'excès même de l'horreur, suspendant l'ardeur d'André, prédisposa sa réflexion à des idées régulières, suivies, coordonnées, et sur des sujets un peu étrangers aux conditions d'un esprit con-

stitué comme le sien. Par exemple, il ne raisonnait pas sur les probabilités qu'il avait de se sauver. Pour lui, c'était déjà chose indiscutable et résolue qu'il allait mourir là. Mais ce qui le préoccupa beaucoup, ce fut le genre de mort qui l'attendait, et il analysa le fatal événement moment par moment et détail par détail. Ensuite passèrent dans sa mémoire, en triste défilé, les martyrs qu'il se rappelait de la nombreuse légion de héros à laquelle appartenaient les malheureux qui l'entouraient, destinés peut-être à disparaître aussi, d'un moment à l'autre, dans cet horrible cimetière. Et il les vit, un à un, lutter quelques courts instans avec les forces du désespoir contre l'immense puissance des élémens déchaînés; s'enfoncer dans les abîmes; reparaitre avec l'épouvante dans les yeux et la mort dans le cœur, et être submergés de nouveau pour ne plus sortir que comme l'informe dépouille d'un grand désastre, flottant entre les plis des vagues et ballottés par le caprice de la tempête.

Et les voyant tous ainsi, il en vint à voir Mules; et voyant Mules, il se souvint de sa fille; et se souvenant de sa fille, par une logique association d'idées, il en vint à penser à tout ce qui lui était arrivé, à tout ce qui l'avait jeté dans le danger où il se voyait, et alors, à la lumière que perçoivent les yeux humains seulement au seuil de la mort, il estima ces événemens à leur véritable importance: il eut honte de ses légèretés, de son imprudence, de ses ingratitude, de sa dernière folie, cause peut-être du désespoir de ses parens; et sa nature mortelle se remit à réclamer ses droits; et il aima la vie, et il s'épouvanta de nouveau des périls qu'elle courait en cet instant; et il craignit que Dieu eût décidé de la lui arracher de cette manière en punition de sa faute.

Il tremblait d'horreur; et chaque craquement du funèbre gréement, chaque tremblement du bateau, chaque coup de mer qui l'atteignait, lui paraissait le signal du désastre suprême. Pour comble d'angoisses, il vit, soudain, de son côté, flotter une rame au milieu des flots d'écume soulevés, et ensuite deux autres. Les pêcheurs les virent aussi, pleins de tristesse. Ils virent plus encore quelques instans après: ils virent une masse noire culbutée entre les vagues. C'était un bateau perdu. De qui? Et ses hommes? Ces questions, André les lisait sur les visages livides de ses compagnons. Il remarqua que, à genoux, les yeux au ciel, ils faisaient vœu d'aller le jour suivant, nu-pieds, portant leurs rames et leurs

voiles, entendre une messe en l'honneur de la Vierge, si Dieu faisait le miracle de leur sauver la vie dans ce terrible danger. André éleva au ciel la même promesse du fond de son cœur chrétien.

Et la tempête continuait à se déchaîner, et le bateau à courir devant lui, fou et déjà à demi submergé.

Dans un de ses bonds désordonnés, son bordage se trouva à une demi-palme d'une masse qui se balançait entre deux eaux, laissant flotter au-dessus d'elles d'épaisses poignées d'une chevelure touffue.

— Muergo! cria Reñales, voulant en même temps saisir d'une main le cadavre.

André sentit que de nouveau le froid de la mort envahissait son cœur, que la vie allait lui manquer; et seul un événement comme celui qui survint au même instant put relever ses forces défaillantes.

Le mouvement de Reñales avait coïncidé avec une brusque secousse du bateau; il perdit l'équilibre et tomba sur le côté droit, se donnant un coup à la tête contre le bordage. Sans gouvernail, le bateau prêta le flanc aux vagues, le mât s'abattit brisé et le vent arracha la voile. André, alors, comprenant la gravité du nouveau péril :

— Aux rames! cria-t-il aux pêcheurs consternés, en se lançant au gouvernail, abandonné par Reñales dans sa chute, et il replaça le bateau dans la direction convenable avec une habileté et une agilité bienheureuses pour tous.

Ils passaient alors devant le Cabo Menor, sur les épaulements rocheux duquel les lames se précipitaient pour se ruer de l'autre côté en cascades mugissantes. De là, ou pour mieux dire, du Cabo Mayor à la bouche du port et en continuant par l'île de Mouro jusqu'au cap Quintres et au cap de Ajo, toute la côte n'était qu'une bordure d'écumes mugissantes qui bouillonnaient, grimpaient, s'accrochaient aux falaises et retombaient pour tenter un nouvel assaut sous l'inconcevable poussée de ces montagnes liquides qui allaient se briser furieuses, sans un instant de repos, contre ces barrières inébranlables.

— En avant, Vierge de la mer! répétaient les marins d'une voix ferme et qui scandait leurs mouvemens.

André, ayant empoigné sa rame, les pieds cloués plutôt que posés sur le plancher du bateau, luttant et voyant lutter ses cou-

rageux compagnons avec des efforts surhumains contre la mort qui les menaçait de toutes parts, commençait à sentir la grandeur sublime de tant d'horreurs réunies et louait Dieu devant cet épouvantable témoignage de sa puissance.

Cependant Reñales ne remuait pied ni main, et Cole qui épuisait l'eau sans trêve avec un autre compagnon, à un signe d'André qui veillait à tout, suspendit son important travail et vint relever le patron qui était resté étourdi du coup et saignait abondamment par la blessure qu'il s'était faite à la tête. Il le soigna le moins mal qu'il put dans une si malheureuse situation; aussi Reñales se ranima-t-il peu à peu, tant qu'il tenta de retourner à son poste comme le bateau, passant comme l'éclair devant le Sardinero, arrivait en face de la Caleta del Caballo. Mais en ces instans, outre du sang-froid et de l'intelligence, il fallait pour gouverner une force peu commune, et il manquait à Reñales cette dernière condition si importante, au lieu qu'André, au point de la côte devant lequel on se trouvait, les réunissait toutes au suprême degré.

— Eh bien, en avant! — lui dit le patron, s'accroupissant sur le plancher, parce que sa tête endolorie ne pouvait résister au cinglement de la tempête, — et que la volonté de Dieu s'accomplisse!

En avant! En avant, c'était aborder le port, c'est-à-dire jouer sa vie dans le dernier et le plus redoutable hasard; car le port était fermé par une série de murailles de lames énormes qui, arrivant à l'étroite ouverture et s'y sentant resserrées, en partie assaillaient et enveloppaient l'ilot aride de Mouro, en partie se lançaient dans l'obscur goulet, l'emplissaient, dressaient leurs dos énormes pour mieux retomber; et à leur passage tremblaient les hautes murailles de granit. Mais comment fuir le port? Où aller chercher un refuge? N'était-ce pas un miracle, chaque instant qui passait, sans que la barque s'engloutît dans l'horrible chemin qu'elle suivait?

Ce qu'il y avait encore de plus supportable dans cette situation, c'est qu'elle allait avoir très promptement une issue, et cette conviction se lisait bien clairement sur les visages des hommes de l'équipage, fixés sur celui d'André et immobiles, comme si tous eussent été soudain pétrifiés par une même pensée.

— Vous le savez, don André, lui dit Reñales, en enfilant par la proue la hauteur de Rubayo et le Codio de Solares, c'est juste le milieu du passage.

— Certainement, répondit André avec amertume, sans dé-

tourner les yeux de l'entrée du port, et sans détacher ses mains de la rame avec laquelle il gouvernait; — mais quand on ne voit ni le Codio de Solares, ni la hauteur de Rubayo comme à présent, que faut-il faire, Reñales?

— Se remettre entre les mains de Dieu et entrer par où l'on peut, répondit le patron après une courte pause, en dévorant des yeux l'horrible tourbillon qui n'était même plus à deux encablures du bateau.

Jusque-là, courir devant la tempête avait été se rapprocher du salut; mais maintenant il pouvait être aussi dangereux d'avancer vite que de s'arrêter involontairement, parce que le bateau se trouvait entre l'ouragan qui le poussait et le chenal que l'on devait n'attaquer qu'à un moment où les vagues ne s'y précipiteraient pas.

André, qui ne l'ignorait point, paraissait une statue de pierre avec des yeux de feu, les rameurs, des machines qui se mouvaient au commandement d'un de ses regards : Reñales n'osait respirer. Sur le mont de Hano, il y avait une foule de personnes qui contemplaient avec épouvante, et résistant mal à l'assaut furieux du vent d'aval, la terrible situation du bateau. André, par bonheur pour lui et pour ceux qui étaient avec lui, ne regarda pas alors là-haut. Toute son attention était absorbée à examiner l'effroyable champ où allait se livrer la bataille décisive.

Tout à coup il cria à ses rameurs :

— Nous y sommes!... ramez!... plus fort!...

Et les rameurs, tirant des forces miraculeuses de leurs longues fatigues, se dressèrent rigides en l'air, s'appuyant de leurs pieds sur les bancs, et suspendus par les mains à leurs rames.

Une vague colossale se lançait alors dans le goulet, gonflée, luisante, mugissante, et au plus haut de son dos le bateau chevau-chait à force de rames.

Le dos de la vague allait d'un côté à l'autre; mieux qu'un dos, c'était l'anneau d'un gigantesque reptile qui se déroulait de la tête à la queue. L'anneau continua à avancer à l'intérieur du goulet vers les Quebrantas, sur les sables desquelles il devait se briser en hurlant; il passa sous la quille du bateau, qui commença à glisser comme sur la nappe d'une cascade jusqu'au fond du creux qu'avait laissé derrière elle la vague fugitive. Là on courait le risque que le bateau « s'endormît; » mais André pensait à tout, et il demanda un autre effort héroïque à ses rameurs. Ils le firent,

et comme ils ramaient pour vaincre le reflux de la vague passée, une autre plus grande encore qui entraît, sans éclater, dans le goulet, souleva le bateau par la poupe, le porta sur sa crête et le poussa vers le port. La hauteur était effrayante, et André sentait le vertige des précipices; mais il ne tremblait pas et son corps ne perdait pas son équilibre dans cette position invraisemblable.

— Souquez!... souquez!... criait-il aux rameurs exténués, car le moment décisif était arrivé.

Et les rames craquaient, et les hommes haletaient, et le bateau continuait à s'élever, mais en gagnant du terrain. Quand la poupe touchait la cime de la montagne rugissante, et comme la faible embarcation allait recevoir d'elle la dernière impulsion favorable, André, donna un vigoureux coup de barre et, plein d'émotion, il cria, mettant dans ses paroles tout ce qui restait de flamme en son cœur :

— Jésus! et dedans!

Et la vague passa aussi, sans crever, vers les Quebrantas, et le bateau commença à glisser sur la pente d'un nouvel abîme. Mais cet abîme était le salut de tous, parce qu'ils avaient doublé la pointe de la Cerda et se trouvaient en port sûr.

Au même instant, comme André, ému et haletant, rejetait ses cheveux en arrière et essuyait l'eau qui coulait sur son visage, une voix, avec un accent qu'on ne peut rendre, lui cria de la Cerda :

— Mon fils!... mon fils!

André, tout tremblant, leva la tête, et, devant une multitude stupéfaite, il vit son père les bras ouverts, le chapeau à la main, sa blanche et épaisse chevelure flottant au vent de la tempête.

Cette émotion suprême acheva de briser les forces de son esprit; cruellement puni; le pauvre garçon se laissa tomber sur son banc et, cachant son visage entre ses mains tremblantes, il se mit à pleurer comme un enfant, tandis que le bateau se balançait sur les ampoules colossales du ressac, et que les rameurs épuisés donnaient le répit nécessaire à leurs poitrines haletantes.

.....

Laissons passer les heures depuis les heures infortunées que racontait le chapitre précédent; rouler des larmes de fiel, qui brû-

lent les joues des affligés, et d'autres larmes plus douces parmi les embrassemens joyeux et les cœurs qui battent sans torture. Que les vœux faits à Dieu, dans des momens de grande détresse, s'accomplissent, et que les fervens marins, André en tête, pieds nus, avec leurs vêtemens mouillés encore de l'eau de la tempête, leurs rames et leurs voiles sur l'épaule, aillent à l'église et en sortent au milieu du respect et aussi de la commisération des habitans de la ville ! Que les jours s'envolent et que le piquant d'événemens nouveaux tue dans la voracité publique l'amère saveur des accidens passés, si tristes et si retentissans qu'ils aient été ; que les leçons reçues profitent, aux uns pour pardonner, aux autres pour se corriger ; qu'André dirige sa vie vers les nouvelles voies où l'entraîne une subite et profonde aversion pour les légèretés et les distractions de jadis... et aussi certaine entrevue avec son ami Tolin, sollicitée par celui-ci et tenue dans l'endroit le plus secret et le plus retiré des bureaux de don Venancio Liencres ; que, pour preuve de la fermeté de ses intentions, il brûle ses vaisseaux, c'est à dire vende son *Zéphire* et ses instrumens de pêche, et fasse cadeau du produit au vieux Mechelin, par l'entremise du père Apollinaire, puisque, pour lui, il ne doit plus remettre les pieds dans la maison de la rue Haute ; que cette excellente famille se réjouisse en croyant que ses prières et un cierge allumé devant l'image de saint Pierre à la nouvelle qu'André était sur mer le jour de la galerie ont contribué puissamment à son salut. Enfin, que passent encore d'autres jours ; que Cleto revête l'uniforme des serviteurs des « vaisseaux du roi, » à la veille d'être appelé au Département ; et que la justice humaine enferme dans la prison publique les femmes du cinquième étage pour leur faire un procès en diffamation et scandale ; — et allons donner un dernier coup d'œil à la demeure de la rue Haute.

Le père Apollinaire est là ; et tandis que tante Sidora et Sotileza travaillent tristement et en silence, il se promène dans la salle en causant avec Mechelin, assis dans un fauteuil, tout couvert de vêtemens, décoloré et décharné. Il n'a plus envie de sa pipe, et ses yeux tristes regardent tout sans curiosité. Car il a été à deux doigts de la mort.

La matinée avait été une rude épreuve pour le pauvre vieux. Comme il ne pouvait sortir de sa maison, tous les marins qu'appelait la levée étaient venus prendre congé de lui : il ne manquait que Cleto. Cole était venu avec Pachuca. Elle pleurait, la pauvre,

et se désolait. Au rez-de-chaussée tous s'empressèrent à la consoler : mais plus on prodiguait les consolations, plus douloureux étaient ses gémissements. En même temps, la rue paraissait une mer de larmes.

Mais enfin tout cela était passé, et l'on parlait maintenant d'un autre sujet sur lequel le père Apollinaire disait, au moment de notre entrée :

— Cela ne doit pas t'étonner, Miguel. Après ce qui est arrivé dans cette maison, il n'y a pas d'autre conduite pour un honnête homme. Mets-toi à sa place, Miguel; mets-toi à sa place.

— Ne voyez-vous pas que je m'y mets, père Pollinaire? répondait le marin. Et c'est parce que je m'y mets que je ne m'étonne de rien. Mais une chose est de ne pas s'étonner, et une autre de regretter la personne. Il fait bien de ne pas revenir par ici, pour sa réputation et celle des autres... Mais on était si habitué à le voir, et on l'aimait tant!... Et dire que je n'ai pas pu l'embrasser, même une fois, après que Dieu l'a eu tiré vivant de ce désastre où tant de malheureux ont péri!... Certes, j'ai embrassé son père... je me suis enhardi jusque-là, allons!... Croyez-vous, père Pollinaire, que, tel qu'il est, le capitaine, un vrai chêne, il pleurerait comme un petit enfant? Le bon señor que c'est! Depuis que s'est passé ce qui s'est passé, il vient souvent ici... il me regarde... il regarde ces femmes... il a des consolations pour tous... il veut que rien ne me manque... pas même le morceau de poule pour le pot-au-feu! Peut-on demander chose pareille? Tout cela, en plus de cette somme que son fils m'a envoyée par votre main. Et moi qui vois ça, je n'arrive pas à comprendre pourquoi Dieu me donne cette vieillesse si gâtée. Qui suis-je, pour finir entouré de tant d'attentions?... Mais, pour revenir au sujet, j'avoue qu'il m'en coûte beaucoup de me faire à ne plus voir dans cette maison cet enfant plus précieux que tout l'or du Potose... C'est une affaire de sentiment, et on ne peut y remédier...

— Sans doute, Miguel, sans doute, répond le père Apollinaire, allant et venant devant l'expansif marin. Tout cela est la vérité pure, et avec tout cela, on ne viole en rien la loi de Dieu qui veut des cœurs reconnaissans et des langues sans venin. C'est chose réglée, point convenu. Mais il y en a une autre qui t'importe beaucoup à toi et à tous ceux de ta maison... et qui doit être réglée aujourd'hui, ... à l'instant même : car dans peu il sera déjà trop

tard... Écoute, Miguel : comptant là-dessus et ne me fiant guère à mes propres forces, j'ai parlé au señor don Pedro, et il m'a promis de venir faire un tour par ici pour m'aider dans mon entreprise... Le mal est qu'il tarde, et si l'autre s'en va avant!... Tu le sais bien, Miguel : jeune peut mourir, mais vieux ne peut vivre... Et si tu viens à manquer... et ensuite ta femme ! Hein ! que t'en semble ?

— Je m'en préoccupe, père Pollinaire, et vous savez bien quelle est la volonté de chacun ; mais nous ne connaissons pas la sienne aussi nettement qu'il conviendrait, et c'est là le malheur...

— Eh bien ! cette volonté doit se révéler en toute franchise, et sans tarder, Miguel, et dans le sens qui convient. Car ce garçon est bon comme le pain, et elle n'est pas faite pour être nonne!... *Cuerno!* elle ne peut passer par un autre chemin!... Silda ! Silda !... viens ici... et viens aussi, toi, Sidora !

Toutes deux accoururent, sans tarder, de la cuisine.

On remarquait en Sotileza la trace de ses souffrances passées : elle était plus pâle, avait les yeux battus, mais tout cela donnait encore plus d'intérêt à sa beauté naturelle.

Père Apollinaire la pressa fortement de résoudre à l'instant même le cas en question, et lui exposa les raisons qu'il y avait pour que la solution fût conforme aux désirs de ses affectueux protecteurs.

— As-tu, lui demanda le prêtre, quelque dessein en tête qui s'oppose à ce projet ?

— Non, señor, répondit Silda avec une grande sérénité.

— Trouves-tu en Cleto quelque chose qui te répugne, en dehors de toute sa fripouille de famille ?

— Non, señor ; Cleto, par lui-même, est tout ce que pourrait souhaiter une pauvre fille comme moi. C'est la vérité pure. Il est bon, il est honnête... et je pense même qu'il m'estime plus que je ne vaux...

— Eh bien alors ! *jinojo*, qu'est-ce que tu veux de plus ? Qu'est-ce que tu attends après ce qu'on t'a dit?... Il me semble parfois, *cuerno!* que tu t'obstines à faire croire que tu trouves plaisir à payer en chagrins toute la peine que ces pauvres vieux se donnent pour toi.

— Cela, nous ne le croirons jamais, fillette ! s'écrièrent-ils tous deux presque en même temps.

Le religieux ne fut pas démonté par cette exclamation, et il ajouta :

— Eh bien ! moi seul je le penserai... et tous ceux qui auront le sens commun !

Silda resta quelques instans silencieuse ; et, comme si l'observation du père Apollinaire lui avait fait de la peine, ou qu'elle se préparât à prendre une résolution héroïque :

— Croyez-vous, demanda-t-elle sans hauteur, mais avec une grande fermeté, que ce que vous désirez convienne à tous ?

Et tous répondirent unanimement que oui.

— Alors, soit, conclut Silda solennellement.

En cet instant don Pedro Colindres entra. Père Apollinaire lui raconta ce qui venait de se passer, et le capitaine dit :

— Je m'en réjouis de toute mon âme. Je venais précisément vous aider de mes conseils, sachant que le temps presse. A la bonne heure, jeune fille... Et maintenant que tu ne peux pas croire que je le fais pour peser sur tes résolutions, j'offre d'être témoin de la noce, et je veux qu'il soit entendu que, le lendemain du mariage, je me charge de faire Cleto patron de son propre bateau.

— Voilà des âmes, *cuerno!* Voilà du fin goudron ! *jinojo!* s'écria père Apollinaire. Tu vois, Silda?... Tu vois, Mechelin?... Tu vois, Sidora?... Tu vois qu'il y a un Dieu au ciel, et qui paye chacun selon ses mérites ?

Mais ni Silda, ni Mechelin, ni tante Sidora n'étaient en état de répondre : celle-là, parce qu'elle tomba dans une sorte de stupeur difficile à définir ; les deux autres, parce qu'ils se mirent à pleurnicher. Le capitaine ajouta :

— Tout cela ne vaut pas deux liards, père Apollinaire, mais quand même ça les vaudrait, ils ne le méritent que trop ici : et toi plus que personne, gamine, parce que... je me comprends. Ainsi, courage, tu es jeune et trois ans sont bientôt passés...

— Vierge de la mer ! donne-moi seulement de vivre assez pour le voir, s'écria oncle Mechelin en sanglotant, presque en même temps que sa femme disait :

— Béni soit le Seigneur qui met le remède si près de la blessure !

A ce moment, Cleto entra. Il portait une chemisette blanche avec un large col bleu jusqu'aux épaules : il couvrait la moitié de sa tête avec une casquette bleue à large ruban tombant par derrière, et portait sur le bras un paquet qui formait tout son bagage.

C'était vraiment un beau gaillard. Il entra d'un air résolu, et, se dirigeant droit vers la jeune fille sans jeter un regard sur les personnes présentes, il lui parla ainsi :

— Il ne me reste qu'un tout petit instant, Sotileza. J'en profite pour venir savoir si c'est oui ou non ; parce que, sans l'un ou l'autre, je ne quitterai point Santander, quand même on m'en arracherait... Et réfléchis bien avant de parler... Si c'est oui, il n'y aura pas de travaux qui me coûtent là-bas ; si c'est non, je m'en vais pour ne plus revenir... Aussi vrai que la lumière de Dieu nous éclaire !

Il y avait alors dans l'attitude de Cleto une certaine grandeur rude qui lui allait très bien. Sotileza lui répondit, enveloppant ses paroles qui sonnaient d'un beau regard de consolation :

— C'est le oui, que je veux te donner, car tu l'as bien mérité... Mieux que je ne mérite, moi, ta fidélité.

Ensuite, portant ses mains à son cou blanc et rond, par-dessous le fichu qui le couvrait, elle retira une chaînette à laquelle pendait une médaille d'argent avec l'image de la Vierge, et ajouta en la lui tendant :

— Prends, pour que le chemin du retour te soit plus facile. Et si parfois une mauvaise pensée t'enlève le sommeil, demande à Notre-Dame si je suis femme à ne pas tenir ce que je promets !

Cleto se jeta sur la médaille encore tiède, la couvrit de baisers, se signa avec, la baisa de nouveau, l'approcha de son cœur et enfin la suspendit à son cou ; et en même temps de grosses larmes jaillissaient de ses yeux, et il disait d'une voix rapide et convulsée :

— Bénie soit la bonté de Dieu qui a tant pitié de moi !... c'est plus que je ne voulais, bon sang !... Oncle Miguel... tante Sidora... señor don Pedro... père Pollinaire... je n'emporte plus qu'un seul chagrin... Cet homme, bon sang... dans quel état !... Je l'ai laissé étendu sur la paillasse... Je ne sais si c'est le chagrin... ou un coup de trop.., parce que voilà des jours qu'il n'a plus de goût à l'eau-de-vie. Que va-t-il advenir de lui dans cette solitude?... Je manquerai bien à la maison, maintenant plus que jamais. Mais la loi est la loi et n'a pas d'entrailles. Par charité, du moins... qu'il ne meure pas dans l'abandon !... Je sais bien que, dans cette maison, il n'a pas mérité tant de bonté : mais c'est mon père, il est vieux, il se voit seul... De temps à autre... bon

sang!... faites qu'il prenne quelque chose de chaud... Et puis, allons, oubliez les injures, pour l'amour de Dieu...

Tous tranquilisèrent Cleto, lui promettant de regarder son père avec beaucoup d'intérêt, et ensuite commencèrent les adieux. Quand ce fut le tour d'oncle Mechelin, il voulut embrasser Cleto, et le tenant dans ses bras, le vieux matelot infirme dit à l'oreille du jeune homme :

— Je ne te reverrai pas, Cleto : et c'est pourquoi je veux te dire aujourd'hui ce que je ne pourrai te dire plus tard. Tu auras une femme dont n'est digne aucun homme au monde. Si tu parviens à la rendre heureuse, les rois eux-mêmes dans leurs palais seront jaloux de toi, mais si tu la tues de chagrins, ne compte pas sur le pardon de Dieu.

Cleto, pour toute réponse, serra le vieillard entre ses bras ; et comme il ne se sentait pas assez calme pour faire beaucoup de cérémonies, il se dégagea d'oncle Mechelin et sortit précipitamment.

Père Apollinaire enfonça son chapeau et sortit en courant derrière lui :

— Attends, mon garçon ! lui cria-t-il, je vais aller vous dire adieu à la pointe du Môle. Il ne manquerait plus que ça, *cuerno* ! que vous vous embarquiez sans recevoir de cette main pécheresse la bénédiction divine !

Et tandis que don Pedro Colindres restait un moment au rez-de-chaussée, encourageant oncle Mechelin à fumer une pipe et traitant en passant la question de la solitude de Mocejon, père Pollinaire rejoignit Cleto qui marchait le dernier de tous les hommes du Chapitre compris dans la levée.

La curiosité publique transforme tout en spectacle. Aussi les balcons du dernier tiers du Môle étaient-ils pleins de spectateurs quand le père Apollinaire et Cleto passèrent par là, pour se rendre au Merlon.

Le quai et la rampe de l'Est regorgeaient de marins, de familles de marins des deux Chapitres, et d'une foule de curieux de toutes sortes.

Si le père Apollinaire avait été observateur et au courant des choses, peut-être aurait-il donné quelque importance malicieuse à l'intimité avec laquelle s'entretenaient Louisa et André sur l'un des balcons de la maison de don Venancio Liencres, sans faire aucun cas de ce qui se passait dans la rue, ni de la mine que

faisaient Tolin et sa mère, qui étaient derrière eux. Mais, n'étant pas observateur, le saint homme ne remarqua même pas la capitaine qui marchait sur le trottoir, imposante comme un bras de mer et regardant du coin de l'œil le premier étage, la face débordante de plaisir, peut-être à voir en si bonne compagnie ce diable de garçon.

De ce qui se passa à la pointe du Môle à l'occasion de l'embarquement des marins de la levée pour le service de la patrie, je ne ferai pas une longue description. Je dirai seulement que le tableau final de ce triste spectacle fut aussi imposant que simple : deux bateaux chargés d'hommes, à l'est du Martillo, voguant à force de rames vers Saint-Martin ; sur le Martillo, une foule découverte, le visage tourné vers les bateaux ; surpassant toutes les têtes, une autre tête, grise, à demi cachée par des épaules voûtées, et, joint à ces épaules, un bras noir qui traçait une croix dans l'espace.

Et comme je n'ai plus de renseignemens à donner sur les personnages de ce livre, je m'arrête, pieux et complaisant lecteur, mais non sans te déclarer qu'en donnant repos à ma main fatiguée, j'éprouve le chagrin que produit le regret trop fondé de n'avoir pas gardé pour moi l'extravagant dessein de chanter, parmi ces générations incrédules et incolores, les nobles vertus, la vie misérable, les grandes faiblesses, la foi incorruptible et les travaux épiques du courageux et pittoresque peuple des matelots de Santander.

JOSÉ MARIA DE PEREDA.

RICHELIEU ET MARIE DE MÉDICIS

A BLOIS

(*Mai-Juin 1617.*)

L'évêque de Luçon avait pour oncle un chevalier de Malte connu sous le nom de commandeur de la Porte. C'était un homme d'humeur bizarre, mais de grand sens et jugement. Il avait été chargé par sa sœur, Suzanne de la Porte, de diriger les premières études du futur cardinal et il le connaissait bien ; de bonne heure, il avait prédit son avenir. Cependant les grandeurs de sa famille ne l'éblouirent jamais et il garda toute sa vie, avec son neveu, des habitudes de sincérité et le langage d'une franchise parfois un peu rude.

Quand il avait appris à Malte, où il se trouvait en février 1617, la nouvelle de la nomination de l'évêque de Luçon à la secrétairerie d'État, il lui avait écrit une lettre de sa façon qui, en raison de la lenteur des communications, n'était parvenue à son adresse qu'au temps où, — la fortune ayant déjà tourné, — l'évêque était obligé de quitter le ministère et Paris précipitamment : « Je ne sais, disait l'oncle, si je dois me réjouir avec vous de la charge dont le Roi vous a honoré, vu le temps qui court. Je sais que Dieu vous a fait des grâces pour être capable des plus grandes choses. Mais ces temps turbulens et pleins d'infidélité, où la justice ne paraît que rarement, me les font juger indignes de vous. Car, adieu vos contentemens, adieu votre santé, adieu tout repos. Vous êtes embarqué dans cet océan de confusion, sans l'aiguille et sans biscuit, et, qui pis est, le ciel justement irrité contre nous. Quel courage, quelle force et quelle fortune il faut pour conduire son vaisseau et sa réputation parmi tant d'obstacles ! C'est le

voyage que vous faites, monsieur, et ce qui m'en fait redouter l'événement. »

L'événement s'était produit tel que l'avait prévu le bon oncle, et maintenant le neveu, confus et meurtri, roulait sur le chemin de Blois parmi l'exode qui emportait, avec la reine mère et sa cour, la fleur de ses espérances juvéniles.

Il semble bien que, dans les derniers temps de la vie du maréchal d'Ancre, il avait eu quelque pressentiment des événemens tragiques qui se préparaient. Faisant ses confidences au nonce Bentivoglio et, parlant de la faveur des Concini, il disait « qu'une pareille violence ne pouvait durer; » il eût même voulu se garer. Lui et Barbin auraient manifesté quelque envie de quitter la place. Mais, tout de même, emportés par l'ardeur de la lutte et par la confiance en soi qui n'abandonne guère l'homme public, ils étaient restés; ils avaient poursuivi ardemment, jusqu'à la dernière minute, le succès; et, au moment où ils croyaient le tenir, la bourrasque s'était abattue sur eux et les avait enveloppés, bousculés, roulés dans son tourbillon.

Maintenant Concini était mort. Sa femme était à la Bastille, Barbin au Fort-l'Évêque, la reine régente et sa cour en déroute sur le chemin de Blois, et l'évêque de Luçon réfléchissait, au cours du voyage qui, si lentement et par de si mauvais chemins, l'emmenait vers un exil dont il était bien difficile d'apercevoir la fin.

Oui, son oncle avait raison, les temps étaient mauvais pour les ambitieux pressés. Toute la jeune équipe qui s'était embarquée, confiante dans l'étoile du Concini, avait mal calculé. Cet Italien voulait savoir « jusqu'où la fortune pouvait mener un homme. » Il le savait maintenant. Et les autres aussi le savaient. L'horrible spectacle! Ce Paris pendant ces huit jours! Et ce silence terrible du Roi, cette dissimulation! Et cet abandon de tous; et la fureur du peuple! ces faces hideuses; ce corps déchiqueté! On ne pouvait y penser, et le carrosse qui emportait le paquet des femmes et des prêtres en était encore tout tremblant.

L'évêque, cependant, se perdait dans ses réflexions. Et nous savons bien à quoi il pensait, car il se confia depuis au papier. Il pensait au sort du maréchal d'Ancre; il cherchait, dans cet exemple terrible, des leçons, et de cet effet redoutable les causes. Cet homme n'était pas sans mérite. Il était brave, libéral, adroit aux exercices, beau joueur et beau diseur, plus intelligent même

que sa femme et que la plupart de ceux qui l'entouraient. Sa conduite et ses projets n'étaient pas sans grandeur : « Il avait, dit Richelieu lui-même, pour principal but d'élever sa fortune aux plus hautes dignités où puisse venir un gentilhomme ; pour second désir, la grandeur du Roy et de l'État ; et, en troisième lieu, l'abaissement des grands du royaume et surtout de la maison de Lorraine. » Il y avait du bon là dedans. Mais, par où donc avait-il manqué ?

Il était étranger, par conséquent haï. Avec cela dur, insultant, traitant de haut en bas les plus grands du royaume. Et puis, il avait sa femme, cette malheureuse Galigaï, qui, au début, avait tant aidé à sa fortune, mais qui, à la fin, lui avait tant nui : violente, acariâtre, opiniâtre, avare, devenue folle et hallucinée, ne parlant plus que de ses visions, de ses sorcelleries, ou bien de sa mort, de sa fuite en Italie qu'elle voulait immédiate, se rebellant contre une destinée qu'elle voyait fatale ; brutale à son mari, arrogante au Roi, traitant la reine de *balourde*, attirant ainsi, de toutes parts, un danger qu'elle sentait imminent et qu'elle ne savait comment conjurer.

Oui, ces pauvres fous s'étaient perdus par leur folie, par leur ambition, par leur fortune même. Mais il y avait une autre cause que l'évêque discernait bien maintenant et dont l'évidence l'accablait. Les Concini n'avaient en France qu'un seul appui, celui de la reine régente, la première femme du royaume sans doute, mais une femme, une étrangère, elle aussi : appui mobile, capricieux, peu sûr pour les autres et, de lui-même, précaire. Et ils avaient voulu jouer la partie contre le Roi !

C'était là qu'était la faute, la fatale et initiale erreur. La volonté du Roi ! Tout ce drame avait dépendu d'elle. Un simple caprice de cet enfant, une bouderie, devinée, saisie, et aussitôt traduite en acte par une cabale attentive, et tout s'était écroulé ; et c'en était fait de ces vies altières et de ces téméraires destinées !

Concini avait de bonne heure compris le danger de sa situation. Il avait cherché à se constituer par la faveur quelque chose de plus stable que la faveur : un domaine, une sorte de souveraineté indépendante. Il avait multiplié les « places de refuge » aux portes du royaume, en Picardie, en Normandie, dans ces pays frontières d'où l'on donne si facilement la main à l'étranger et à l'ennemi : il avait occupé Amiens, fortifié Quillebœuf. Il disait :

« mes places, mes troupes. » A quoi tout cela lui avait-il servi ? L'enfant taciturne n'avait eu qu'à laisser faire.

Il n'y avait décidément, dans le royaume, d'autre appui, d'autre abri et d'autre refuge que la volonté du Roi ; et l'évêque, enragé de son erreur, allait se répétant, dès lors, la phrase qu'on trouvera si souvent désormais sous sa plume ou dans sa bouche, « que c'est cracher contre le ciel que de prétendre s'opposer à ces volontés souveraines. »

Ce qui est vraiment remarquable, c'est que, du fond d'une telle chute, il ne désespéra pas, il ne s'abandonna pas un seul instant. Voilà bien l'ambitieux. Sur l'heure même, sur la minute du coup, déjà, il prend position pour l'avenir, il calcule ses chances de retour et, déjà aussi, il change ses batteries. De telles dispositions font, il faut le reconnaître, des vies extraordinairement intéressantes et occupées. Tout le monde, autour de lui, se désespère et pleure. Il calcule, combine et négocie.

Avant même de quitter Paris, sa direction nouvelle était prise. Il ne résisterait pas ; il ne s'entêterait pas. Le Roi l'emportait : Vive le Roi !

Mais comment dissiper les méfiances de cet enfant morose que de si dangereux rivaux entouraient ? C'était là précisément le nœud délicat, celui que, malgré toute son application, l'ambitieux, compromis dans un autre parti, ne parvenait pas à débrouiller. Se soumettre entièrement à la fortune des nouveaux venus, c'était difficile et de dignité douteuse. Mais par quelle autre voie parvenir auprès du Roi, puisque ces gens-là tenaient toutes les avenues ?

Même avant la catastrophe, l'évêque avait essayé d'un rapprochement. Ses relations avec Luynes étaient suspectes au maréchal d'Ancre. Son beau-frère Pontcourlay servait d'intermédiaire. Luynes avait bien compris qu'il y avait là quelqu'un à ménager. Mais Luynes ménageait tout le monde. Il avait payé la démarche d'un sourire et s'était passé de l'évêque pour l'exécution du dessein secret. Et quand celui-ci était accouru, au bruit de la mort du maréchal, il avait trouvé le roi sur le billard, entouré de ses gentilshommes, peu disposé à prêter l'oreille aux explications et aux complimens.

Au Conseil, pis encore. Il avait bien fallu se rendre à l'évidence : on ne voulait pas de lui ! Quelques démarches vaguement faites auprès du nonce, pour obtenir l'ambassade de Rome, n'avaient

pas été plus heureuses. Bentivoglio observait lui-même que le nouveau ministère réserverait sans doute cette place à quelqu'une de ses créatures.

Il ne restait donc que la reine mère. Celle-ci, abandonnée de tous, se jetait dans les bras du seul homme de tête qu'elle trouvât auprès d'elle. Et, en somme, toute déconfitée et bafouée qu'elle fût, elle restait la mère du Roi. Louis XIII, au fond, l'aimait toujours ou plutôt la craignait encore. N'y avait-il pas, au milieu de tout cela, et alors que la fortune du nouveau favori, si récente, se sentait encore fragile et inquiète, n'y avait-il pas un rôle à prendre, celui d'intermédiaire? Quelques services habilement rendus pouvaient, tout en réservant l'avenir, modifier les dispositions du Roi.

L'évêque de Luçon semble bien s'être arrêté à ce plan. Il convenait à son caractère public de conseiller et confident de la Reine, à la dignité de la robe ecclésiastique, à la tenue qui doit être d'un gentilhomme. Mais que de souplesse, d'adresse et de dextérité ne fallait-il pas pour tenir ce rôle jusqu'au bout! A Paris, on était tout au soupçon; à Blois, tout à la fureur. La reine Marie s'enfonçait de plus en plus dans ses obtuses et intraitables obstinations, interrompues seulement, de temps à autre, par quelque éclat furieux. Dans les deux cours, des intrigans, des envieux, des ennemis déclarés ou couverts, et, les pires de tous, des amis maladroits, ne travaillaient qu'à entraver ou à gâter les plus savantes combinaisons.

L'évêque sentait en lui-même tout ce qu'il fallait pour cette escrime des cours. Mais il avait affaire à d'habiles adversaires. Il avait pu mesurer leurs forces dans les entretiens où s'étaient débattus les intérêts de la reine mère, avant le départ pour Blois. C'était là aussi qu'il avait dévoilé, peut-être un peu vite, son désir de se rapprocher de la cour. Jusqu'où avaient été les engagements de part et d'autre? On ne saurait le préciser. Mais Luynes et Luçon s'entendirent ou du moins feignirent de s'entendre; ils se trompèrent l'un l'autre sans se tromper l'un sur l'autre. En un mot, il y eut entre l'évêque qui partait et le favori qui arrivait une jolie passe d'armes d'où ils sortirent bons amis et adversaires jusqu'à la mort.

Ce Luynes, poussé en une nuit, avait alors quarante ans. Il était donc sensiblement plus âgé que Richelieu. J'ai déjà dit sa grâce physique, ses manières douces et caressantes, le je ne sais quoi d'agréable et de grave qui avait captivé l'humeur morose du

jeune roi. Courtisan délié et attentif, rien ne lui échappait du travail de la cour. Par ses deux frères et par ses amis, il savait être toujours exactement renseigné. Et c'est une science qui n'est pas moins précieuse à la politique qu'à l'intrigue.

Il sortait de l'intrigue et il arrivait à la politique. La faveur lui avait donné le pouvoir : favori clairvoyant et résolu, il avait, dès l'abord, compris qu'il ne pouvait compter que sur lui-même et qu'il devait jouer en personne sa partie et celle du royaume, puisque, par la volonté du Roi, elles étaient liées désormais. Il avait pris résolument le jeu en main. Comment, maintenant, allait-il s'en tirer ?

Intelligent sans doute, et vif d'esprit ; du sang-froid, du coup d'œil, de l'entregent. En bon Méridional que rien n'étonne, apte à tout saisir d'un coup d'œil circulaire et froid ; discret, secret, diligent sinon appliqué, toujours debout, toujours en garde ; avec ce qu'il faut de vanité pour vouloir réussir et ce qu'il faut d'esprit de conduite pour ne pas dire comment ; mais au vrai — et, sur ce point, tous les contemporains sont d'accord — sans fond, sans âme et sans suite, léger, timide et craintif comme le lièvre dont le parcours faisait, jadis, tout le domaine paternel ; l'âme toujours en peine, sans plaisir et sans joie ; et, dans sa douceur sucrée, un levain tournant vite à l'aigreur et à la haine. Comme tous les grands favoris, d'une ambition inassouvissable, pris qu'ils sont de la soif du risque et du va-tout, perdant le pied au fur et à mesure qu'ils montent, et se hâtant, hors d'haleine, vers cette solitude des sommets où ce genre de parvenus dédaignent les secours et les avis parce qu'ils croient que leur capacité s'est élevée en même temps que leur fortune.

Un brillant historien contemporain, Victor Cousin, s'est efforcé de découvrir, dans le duc de Luynes, l'étoffe d'un grand homme d'État méconnu, et une sorte de précurseur de Richelieu. La thèse n'est qu'un très intéressant et très érudit paradoxe. On s'aperçoit aisément, par l'étude attentive des événemens qui ont signalé son administration, que la politique de Luynes a été toute personnelle, courte, versatile, inspirée par la circonstance présente et sans aucune vue sur l'avenir. En réfléchissant sur ce qui s'est passé durant les années 1620 et 1621, on est obligé de reconnaître que ç'a été réellement un malheur pour la France que ce personnage ait été aux affaires à un des momens critiques de l'histoire européenne.

Il faut que l'influence de l'homme sur la destinée soit bien forte, pour que la suite des événemens les plus considérables de l'histoire d'un grand peuple ait pu se trouver faussée du fait des ambitions d'un cadet de Provence, habile homme et bon oiselier. Il en fut ainsi cependant, et c'est pourquoi la responsabilité du choix des hommes pèse si lourdement sur la tête des chefs d'État et devient fatalement leur plus haut devoir. Mais je ne vois pas que Luynes se soit jamais fait ces réflexions, et son historien lui est encore resté fidèle sur ce point.

Au début, le nouveau maître de la France fut très entouré. Tout ce que les violences de Concini avaient éloigné était naturellement accouru autour de lui, aussitôt après l'assassinat. Il y avait une curée à se partager; tous les appétits avaient fait cortège à l'hallali, et on s'était distribué les charges, les gouvernemens, les places, l'argent et les meubles du maréchal d'Ancre. Les Grands révoltés avaient quitté leurs armées, sur un signe du Roi, pour reprendre leur place à la cour. Seul, le perspicace Bouillon s'était contenté d'envoyer saluer Louis XIII, disant que *la taverne était toujours la même, le bouchon seul étant changé*.

Le Conseil avait été reconstitué rapidement avec les anciens ministres, Sillery, Villeroy, Jeannin, du Vair : noms glorieux et têtes expérimentées. Mais ce personnel un peu défraîchi aurait-il l'autorité suffisante, soit auprès du pays, soit auprès du jeune et entreprenant favori? Dans sa coterie intime, il y avait, d'abord ses deux frères, Chaulnes et Chevreuse, qui ne furent jamais, pour lui, que des mannequins à manteaux de ducs et pairs. J'en trouve quelques autres qui paraissent gens d'esprit et de main : un Modène, ayant avec lui quelque cousinage, gentilhomme du Pape, personnage remuant et actif; un Déagent, qui eût pu tenir des emplois considérables; il avait du sérieux, du savoir-faire et de la décision; souvent mêlé aux grandes affaires, il paraît les avoir comprises. Pourtant il échoua. Il avait probablement dans l'esprit quelque maladresse qui venait de faute de cœur. Car, après s'être beaucoup remué, il finit par se faire mettre à la Bastille avec la réputation d'avoir trahi tous ceux qu'il avait servis.

On trouvait, en outre, à mi-chemin, entre Luynes et la reine Marie de Médicis, quelques-unes de ces réjouissantes figures d'Italiens qui traversent l'histoire de ce temps comme des personnages de la *Commedia dell'Arte*, et qui, héritiers déçus des grands

politiques du xvi^e siècle, partant de Machiavel, se dirigent vers Scapin : un certain abbé Ruccellaï, Florentin, d'abord clerc de la Chambre à Rome, puis, s'étant insinué dans la faveur du Pape Paul V assez avant pour donner de l'inquiétude au cardinal-neveu, expulsé de Rome et manquant ainsi sa carrière de *porporato*. Venu en France, il s'enrôle dans la bande des Concini, vit somptueusement à la cour, et conquiert le genre d'influence qu'assurent beaucoup d'adresse, d'aplomb et de dépenses. Il était sur le point de remplacer l'évêque de Luçon, quand eut lieu l'assassinat, destiné ainsi toute sa vie à manquer la fortune d'un quart d'heure. Spirituel, voluptueux, grand musicien, le premier homme, dit-on, qui ait eu des *vapeurs*, mais, quand il le fallait, vif, actif, remuant et résolu. Ennemi dangereux, crevant d'envie et de vengeance ; de ces gens redoutables qui sont esclaves de leur imagination plus encore que de leur passion. Avant tout, adversaire muet de Richelieu qu'il essaya toujours de supplanter près de la reine mère, et auquel il paraît avoir voué une de ces haines secrètes qui n'ont leur pleine satisfaction que dans les douceurs hypocrites des amitiés feintes, des effusions empoisonnées et des baisers de Judas.

Enfin, tout en bas de l'échelle, un autre, d'un comique achevé, un certain Tantucci, un vrai fantoche, traître constant et sincère, mangeant ostensiblement à tous les râteliers, curieux, bavard, épistolier, mentant avec surabondance, pleurnicheur, avec un certain manque de tact qui insistait vraiment trop sur les coups de pied reçus, mais commode parce qu'il savait tout, répétait tout, mentait toujours et était prêt à tout empocher.

C'est parmi ces témoins et ces comparses qu'allait se jouer la partie entre Luynes et Richelieu. Celui-ci avait quitté Paris, le 3 mai. Le voyage de Blois se fit péniblement. A Orléans, la cour fugitive fut reçue avec de grands honneurs, notamment par le clergé. A Blois, il n'en fut pas de même. Les bourgeois de la ville délibérèrent de l'accueil qu'on ferait à la protectrice du maréchal d'Ancre, et on ne fit, en somme, que juste ce qui était convenable.

La Reine occupa le château. Avant de partir de Paris, l'évêque de Luçon avait pris ses précautions pour qu'elle fût du moins maîtresse chez elle. Outre les conditions stipulées par un accord spécial entre l'évêque et le favori, un brevet du Roi, signé du 2 mai, avait confirmé la reine mère dans ses « pensions, appointemens, gouvernemens, domaines, bienfaits et droits. » Elle avait d'ailleurs besoin de ressources importantes ; ses charges étaient

lourdes. J'ai sous les yeux les registres de ses dépenses et sa correspondance d'affaires. Tout un conseil privé était employé à régler le détail considérable de cette administration. Ces registres nous tiennent également au courant de la vie intime et étroite de la petite cour, resserrée dans l'élégant et somptueux château que tant de scènes historiques antérieures préparaient à de nouveaux drames.

De beaucoup, le personnage le plus important est notre héros, l'évêque de Luçon. Il n'a pas seulement le rang et le pas, la qualité de chef du conseil de la Reine; il a la confiance, l'étroite intimité et, dans les chambres du haut, où personne ne pénètre, les longues conversations en tête à tête que personne n'entend. Que se disent-ils, la femme et le prêtre? Personne n'en sait rien; personne ne le saura jamais. Quand ils descendent le soir, à la table où l'on dine en commun, tout le monde les suit des yeux.

La compagne perpétuelle de la Reine, depuis que la Galigai n'est plus là, c'est sa dame d'honneur, une femme éminente, d'excellente noblesse, de beaucoup d'esprit et de grande sagesse, M^{me} de Guercheville, amie fidèle de Richelieu. Sa présence auprès de la Reine met, dans cette vie agitée de passions violentes, un calme, une douceur, une tranquillité rythmée, un peu courte, à la française. Tant que la reine l'aura près d'elle, elle sera gardée contre bien des folies. Le château abrite encore le principal écuyer, M. de Brescieux, ami intermittent de l'évêque de Luçon; le secrétaire des commandemens, M. de Villesavin, adversaire déclaré; un maître des requêtes, frère de Barbin; divers familiers, Mazoyer, Messi, un médecin, vieux et fidèle serviteur, Delorme, le chirurgien Ménard, le valet de chambre Roger. Puis les Italiens en nombre: Ruccellaï qui, de temps en temps, vient de Paris voir d'où le vent souffle; un camarade à lui, de haute situation et de quelque mérite, Bonzi, évêque de Béziers, qui, comme la plupart de ses compatriotes, ménage les deux camps et ne serait pas fâché d'éliminer l'autre évêque; puis les subalternes, le chapelain Polidoro Genomini et son neveu Francesco, candidat à la survivance, l'apothicaire Codoni, le tailleur Zocolli, et, brochant sur le tout, allant et venant de Paris à Blois et de Blois à Paris, l'éternel Tantucci.

Richelieu arrive à Blois, le 7 mai. Aussitôt une correspondance active s'établit entre lui et le favori, par l'intermédiaire de Déagent. Le 8, dès le lendemain, Richelieu écrit directement à

Luynes. Il lui rend compte du voyage et de l'arrivée de la reine mère. Il affirme que Luynes aura tout contentement d'elle, « que la mémoire des choses passées n'a déjà plus lieu en son esprit, » et il ajoute, avec une candeur un peu trop forte, « qu'il n'eût pas cru que si peu de temps l'eût guérie comme elle est. » Cet empressement à rendre des comptes n'est pas sans paraître suspect autour de Marie de Médicis. Car Richelieu, dans une lettre à Déagent qu'emporte le même courrier, dit « que quelques-uns ont fort travaillé contre lui; » mais « que la confiance de la Reine n'a fait que s'en accroître. »

Luynes et Déagent répondent diligemment. Le 10, Luynes écrit qu'il est très satisfait de voir que « les affaires réussissent selon le désir *des gens de bien!* » C'est la formule qu'emploient les deux compères. Déagent est plus prolix. Il envoie à l'évêque de Luçon « le chiffre que vous me commandâtes de faire à votre départ. » Il conseille à la Reine de parler ferme, en se servant toutefois d'un autre intermédiaire que lui-même. Puis il maintient l'évêque de Luçon dans une utile inquiétude : « Je ne vous tairai point, monsieur, qu'à toutes heures, on a les oreilles battues de ne se point assurer en la personne à laquelle vous savez que j'ai voué tout service (c'est Richelieu), et veut-on persuader qu'elle est du tout portée à caballer. J'essaye, autant qu'il m'est possible, à faire voir la vanité de ces beaux avis, en espérance d'en venir à bout, quels artifices que l'on apporte au contraire, pourvu que vos conseils soient suivis par delà (c'est-à-dire par la Reine). »

Le 10 encore, Richelieu reprend la plume, et puis le 12, et puis, de deux jours en deux jours, il écrit tantôt à Luynes, tantôt à Déagent, le plus souvent aux deux.

Et ce sont toujours les mêmes protestations, les mêmes engagements, les mêmes effusions : « A M. de Luynes, le 10 mai. Je vous rends mille grâces des bons offices que, de plus en plus, vous continuez journellement à me départir et particulièrement de la confiance qu'il a plu au Roi me témoigner par votre moyen en agréant l'honneur que la Reine Mère a voulu me faire, en m'établissant chef de son conseil et en me mettant ses affaires entre les mains. Je me promets faire connaître à tout le monde que je m'acquitterai de cette charge au contentement de Sa Majesté et de tous les gens de bien, en dépit de mes envieux qui ne sont pas en petit nombre... La Reine est fort satisfaite et contente, grâce à Dieu... » A Déagent, le même jour : « Nonobstant mes ennemis

et mes envieux, la confiance qu'on a désiré que je prisse auprès de la Reine est établie... Je m'oblige à CII (au Roi) sur ma tête d'empêcher toute caballe, menée et monopole; ou, si je ne le puis, non seulement m'oblige-je à lui en donner avis, mais le lui donner à temps pour porter remède. » Puis il donne des détails précis sur la conduite de la Reine : « Elle a voulu écrire à la maréchale d'Ancre; car j'ai su qu'un soir elle avait fait sortir une de ses femmes de chambre et avait demandé de l'encre et du papier... mais certainement elle ne lui a pas écrit. » A Luynes, encore le 12 : « Surtout ne vous étonnez pas de ce que vous orrez; car je veux mourir si le Roi, et vous en particulier, n'avez contentement de la Reine Mère et si vous n'avouez un jour que j'ai fait auprès d'elle ce que doit faire un homme de bien... »

Le 18 mai, à Déagent, en se servant du chiffre qu'il en avait reçu : « Je suis grandement et plus que je ne puis dire obligé à CII (au Roi) et à 158 (Luynes) de la confiance qu'ils ont en moi; s'ils y sont trompés, je supplie Dieu qu'il ne me pardonne jamais. L'esprit de CXIII (la Reine Mère) est et sera tel que vous sauriez désirer... CXIII (la Reine) a voulu faire tenir publiquement son conseil à 123 (Richelieu) comme chef d'icelui, ce qu'il n'a fait, attendant que CII (le Roi) l'ait agréé, quoiqu'il sache bien en général être envoyé ici par CII (le Roi) pour servir CXIII (la Reine Mère) ainsi qu'il lui plaira. » La Reine est toujours en soupçon; mais Richelieu l'endort, « vu la franchise avec laquelle je lui ai parlé. » Et de fait, depuis ce temps-là, « la bonne chère de Sa Majesté qui m'a toujours fort bien traité est fort augmentée... » « M. de Villesavin chemine bien, comme aussi M^{mo} de Guercheville. » Tout cela frise bien une sorte d'espionnage. Aussi Déagent ne se gêne pas pour écrire à l'évêque lui-même qu'on l'accusait ouvertement à Paris.

Malgré ces preuves et ces protestations incessantes de la part de l'évêque, du côté de la cour on reste froid. Plus il avance, plus on recule. On l'accuse toujours, il se défend sans cesse. Son langage est si chaud qu'on ne peut le croire sincère. D'ailleurs, ce qu'on craint, ce ne sont pas ses actes, mais lui-même. C'est encore un mot du nonce Bentivoglio : « Il est odieux parce qu'il a trop de mérite, *di troppo spirito*. » Tantôt, on se plaint qu'il fomente des troubles à l'intérieur, tantôt il cabale avec l'Espagne, tantôt il invite la Reine à recevoir de hauts personnages, des ambassadeurs; puis on l'implique au procès de la maréchale

d'Ancre, et on le fait trembler sous la menace des plus perfides et des plus dangereuses accusations.

Il tient tête au début. Il a réponse à tout : « Quant aux bruits qu'on fait courir des brouilleries et menées qui se traitent, je vous supplie de croire, quoi qu'on die, que jamais on n'aura but ni dessein que le contentement du Roi, et si la chose arrivoit autrement, vous savez bien ce que je vous ai mandé... » « Quant à celui qui parle par ouï-dire de 123 (Richelieu) quiconque qu'il soit, c'est un imposteur qu'il fera rougir, sans savoir de quoi il est question, quand on voudra... » « Quant aux intelligences d'Espagne, je n'ai rien à vous dire, sinon que je suis d'avis qu'on dit que 123 traite avec le Grand Turc parce qu'il a communiqué avec son Chaours qui est à Paris... La Reine a établi ledit 123 en sa maison aux charges qu'il a plu au Roi d'agréer; ce n'est pas comme vous pouvez croire, au contentement de tout le monde, particulièrement de 148 (Ruccellai), qui, ayant perdu tous ses artifices de deçà (à Blois) ne les épargnera pas de delà (à Paris)... Mais dormez en repos et sachez que ce que je vous mande est si vrai que rien ne le peut être davantage. Je vous prie de continuer les assurances de mon affection au service de CII (du Roi) et de 158 (de Luynes), à qui je me fie comme vous savez... » Il se fie, dit-il, mais on ne se fie pas à lui. Et les lettres de Déagent le lui font sentir d'abord, le lui déclarent bientôt.

Un mois ne s'est pas écoulé et il voit son double jeu percé. Sa situation est intenable. De partout, des nouvelles inquiétantes lui arrivent. On commence à le juger sévèrement. Bentivoglio, qui est *public* dans la circonstance, écrit le 23 mai : « Il se confirme que Luçon a reçu l'ordre de se retirer; il était déjà en dissentiment avec la Reine Mère, car il s'était chargé de l'épier et de rapporter toutes ses actions au Roi. Le pauvre homme a bien perdu de sa réputation et de son autorité dans tous ces événemens. » Le 6 juin, Richelieu reçoit de Luynes une lettre pleine de réticences où, parmi les formules de politesse excessives, il lit l'insolence d'une faveur qui se sent désormais assurée et le soupçon permanent d'une inquiétude que rien ne désarme.

Alors, il perd subitement courage et, cerné de toutes parts, trompé par tous, lui si fin et si fait pour tromper les autres, pris au piège de sa propre habileté, il trouve, dans une résolution soudaine, la ressource dernière qui va le tirer de cette impasse. Il écrit à Déagent : « Je suis le plus malheureux de tous les

hommes, sans l'avoir mérité ; si je n'eusse pensé être garanti de l'envie et de la rage par l'appui que vous savez, je ne me fusse pas embarqué au vaisseau où je suis... Sa Majesté jugera ce qu'elle doit faire. Monsieur de Luynes et vous lui conseillerez, et moi je ferai voir que je suis vrai et fidèle serviteur... Rien ne me changera *en quelque lieu que je sois* ; partout je servirai le Roi si ingénument et avec tant de passion que mes ennemis en recevront de la confusion... Je vois bien qu'il ne me reste que la parole à cet effet ; mais, en quelque façon que ce soit, je ferai mon possible... » On sent bien à cette lettre qu'il ne restera pas longtemps près de la reine mère. Le même jour, il écrit au Père Suffren, un bon jésuite, ami de la reine mère, de se préparer à venir rejoindre celle-ci à Blois.

Nous sommes le 40 juin. Que s'est-il passé à une date très voisine de là, probablement le lendemain, 41 juin ? Vers dix heures du soir, tout le monde était réuni au château de Blois dans la salle commune pour le souper, attendant la Reine et l'évêque de Luçon. On attendit longtemps. Enfin, sur les dix heures, la Reine fit dire qu'elle ne souperait pas. Un serviteur de Richelieu, Mulot, ajouta confidemment, à l'oreille de quelques-uns, que l'évêque avait décidé de partir le lendemain matin.

Les curiosités en éveil comptaient, du moins, le prendre au saut du lit et à l'heure du lait. Mais il fut diligent et, quand on se leva, il avait déguerpi. Par la soudaineté du départ, il avait échappé aux questions et aux protestations. Dans la journée, la reine mère se trouva souffrante. Elle fit venir ses médecins. Ils la trouvèrent congestionnée, angoissée et, c'est leur mot, dans une véritable « bourrasque d'âme. » Elle se livra à eux avec une docilité rare ; elle fut saignée et, toujours d'après les médecins, elle se trouva beaucoup mieux. On peut juger de l'émoi dans cette petite cour.

Voici ce qu'on apprit bientôt. La veille du départ de l'évêque, une lettre était arrivée de Paris, par laquelle le marquis de Richelieu, son frère, lui affirmait tenir de bonne source que le Roi était décidé à le renvoyer dans son évêché. Luçon, recevant cette nouvelle, avait perdu tout sang-froid, et, sans attendre un ordre formel, il avait cru plus habile ou plus convenable de devancer l'ordre qu'on lui annonçait et il était parti en droite ligne pour Richelieu. Or, l'avis n'était pas fondé, et l'on sut bientôt que l'évêque, trompé par son frère, s'était trompé lui-même en agis-

sant si hâtivement. Tel est le récit qu'on trouve dans les *Mémoires* de Richelieu et dans ceux de Déagent; il est confirmé par la correspondance manuscrite, et l'on trouve dans les papiers de Richelieu la lettre par laquelle le marquis s'excuse d'avoir induit son frère en erreur : « Je suis au désespoir de vous avoir donné l'avis de ce que je vous ai mandé, bien qu'il fût vrai et que je l'eusse appris de M. de Châteauneuf qui me dit qu'il avait été présent à la résolution qui en fut prise. Cela m'ayant été confirmé par une personne de plus grande qualité et par plusieurs autres encore, je vous le mandais aussitôt. Mais depuis, le changement des choses ayant fait changer celle-là qui était bien vraie, excusez mon affection et la passion que j'ai à votre service. » Tous ces faits concordent avec tant de précision qu'on ne peut les mettre en doute. Cependant il est assez curieux que la lettre même qui déterminait le départ de l'évêque ne se soit pas retrouvée jusqu'ici.

Quels furent les sentimens de la Reine en apprenant cette nouvelle et en assistant à ce brusque départ? Nous les connaissons par le récit de son premier médecin Delorme, et nous savons qu'elle fut malade de fureur. Nous avons aussi les lettres qu'elle écrivit au Roi et à Luynes. C'est le rugissement d'une lionne blessée : « Si la qualité de mère a du pouvoir à l'endroit d'un fils... je vous supplie de tout mon cœur de ne me dénier pas la continuation de la faveur que vous m'aviez faite de retenir l'évêque de Luçon près de moi. Ne me faites pas faire des affronts que j'aimerais mieux mourir que de les endurer... ce que je désire avec telle passion, qu'après le bien de votre service, je ne désire autre chose en ce monde. » A Luynes : « Après avoir mis le Roi au monde, l'avoir élevé, avoir travaillé sept ans à son établissement, je suis réduite à voir mes ennemis, même mes domestiques, me faire tous les jours des affronts... Je deviens la fable du peuple... Éloigner l'évêque de Luçon, c'est témoigner qu'on ne me traite plus en mère, mais en esclave... On veut donc me forcer à quitter le royaume. Puisque le Roi a confiance en vous, c'est à vous de lui remontrer qu'il ne doit pas craindre de déplaire à quelques particuliers pour donner contentement à sa mère. J'envoie l'évêque de Béziers vers le Roi. Il vous dira le reste. »

Pendant les quelques jours qui suivirent le départ de l'évêque de Luçon pour Richelieu, la petite cour de Blois « fut tellement enragée, — ce sont les expressions de notre ami Tantucci, — que

ce fut un véritable enfer. » Chacun donna libre cours à sa passion. On se détestait les uns et les autres, et on ne dissimula plus. L'horreur de cette situation apparut avec les conséquences qui en devaient résulter. L'évêque de Béziers, qui était envoyé à Paris pour plaider la cause de Richelieu, était loin d'être son ami. Il devait trouver, à Paris même, son compère, Tantucci qui, mis en goût par l'espérance d'obtenir de la cour une pension de 300 écus, nageait dans la trahison. A Blois, Richelieu absent était abandonné de tous. Même cette bonne M^{me} de Guercheville le blâmait. Ce fut bien pis quand on apprit qu'on avait été trompé, et qu'à Paris, il n'avait été nullement question, comme le marquis de Richelieu l'avait écrit, de donner à l'évêque l'ordre de se séparer de la Reine. Alors, pourquoi ce départ précipité? Pourquoi n'avoir pas attendu des nouvelles plus précises? Chacun commente, soupçonne et blâme.

La Reine écrit à Richelieu lettres sur lettres. Elle le rappelle; elle lui reproche d'être parti à l'improviste; de n'avoir pas dit la vérité, prétextant une absence de huit jours; elle envoie à Tours, au-devant de lui, le carrosse de M^{me} de Guercheville. L'évêque n'est pas loin. Il est à Richelieu. Qu'il le veuille et il sera de retour à Blois en quelques heures, avant même qu'à Paris on connaisse l'incident. Mais il ne bouge pas. Il écrit à la Reine une lettre alambiquée, où il prend, par avance, le ton de l'excuse. Les heures s'écoulent; les journées se passent. L'évêque ne bouge pas. Singulière attitude. Le 15 juin, Béziers, qui n'est pas encore parti, lui écrit, au nom de la Reine, cette lettre où les soupçons commencent à percer : « Vous verrez par les lettres que je vous envoie que la Reine a voulu ouvrir (ce sont évidemment des lettres de Paris), que l'avis de M. de Richelieu est réussi ce que je pensais et qu'il a pensé ruiner nos affaires lorsqu'ils étaient en très bon état. La Reine en est en une extrême colère contre lui et le sera de même contre vous, si vous ne partez immédiatement sa lettre vue. Je vous conseille en vrai ami et serviteur de venir incontinent. Vous n'avez pas sujet de craindre. Car la Reine a écrit à M. de Luyne d'une façon qu'il n'a garde de manquer d'empêcher tout ce qu'on pourrait profiter contre vous de votre absence. Monsieur votre frère a fait ce que tous vos ennemis conjurés n'ont pu effectuer et, pour vous dire franchement mon avis, votre hâte vous a pensé faire du mal. Mais la grande affection de la Reine a remédié à tout. Vous pouvez venir en toute assurance;

mais venez à l'imprévu pour voir la mine de nos gens... » Richelieu fait toujours la sourde oreille. Deux jours après, autre lettre, plus pressante encore, de la même source et de la même main. Même immobilité. Les soupçons planent sur lui et sur son frère. Ils se défendent à peine dans des lettres concertées où la concordance des termes exprimant des excuses également alambiquées cache à peine leur commun embarras.

Cependant à Paris, on a connu tout l'incident. Richelieu, d'ailleurs, avait pris les devans. Il avait écrit au Roi et à Luynes. La lettre au Roi indique le regret où se trouve l'évêque « de ne pouvoir se garantir des calomnies dont on le charge que par le silence, » et sollicite le Roi « de lui prescrire pour sa demeure tel autre lieu qu'il plaira à Sa Majesté, où je puisse vivre sans calomnie comme je suis de coulpe, l'assurant que, en quelque lieu que ce soit (et il avait ajouté en marge ces mots rayés prudemment « même la Bastille s'il le juge à propos »), je m'estimerai grandement heureux s'il me garantit de la perte de ses bonnes grâces. » La lettre à Luynes est pleine d'émotion ; mais le ton est déjà tout différent des lettres précédentes. Le résolution prise donne à l'homme quelque accent de fierté : « J'ai supplié la Reine de me permettre de me retirer, lui demandant congé pour quinze jours. Vous saurez comme le tout s'est passé, quelles sont mes intentions et mes desseins et je m'assure que toutes mes actions vous feront connaître que l'envie et la rage de tous ceux qui me traversent ne peuvent rien altérer en un homme de bien comme moi. On me veut, monsieur, faire perdre l'honneur. Je me suis mis en votre protection pour ne rien considérer que le service du Roi, de la Reine sa mère et le vôtre... Si on pense que Dieu m'ait donné quelque esprit qui n'est pas grand, il ne me doit pas être imputé à crime. Dieu voit tout... Je vous supplie d'aviser à ce que vous estimerez pour le mieux et contribuer à la conservation de l'honneur d'une personne à qui véritablement on ne le peut ôter. »

La cour saute sur l'occasion. Le 13 juin, Louis XIII écrit à Richelieu et le félicite, avec une ironie officielle, de la résolution qu'il a prise de se rendre dans son diocèse « pour y faire les devoirs de votre charge et pour exhorter vos diocésains à se conformer aux commandemens de Dieu et aux miens. » Il lui enjoint en outre de ne pas quitter désormais son évêché sans un ordre nouveau. L'évêque de Luçon reçoit cette lettre à Richelieu. Il répond le 18 juin : « Sire, n'ayant jamais eu ni ne pouvant avoir

autre intention que de servir Votre Majesté et obéir à ses commandemens, je n'ai rien à répondre à la lettre qu'il lui a plu me faire l'honneur de m'écrire, sinon que j'observerai si religieusement ce qui est de ses volontés que cette action comme toutes celles de ma vie feront avouer à tout le monde que je suis véritablement, Sire, de Votre Majesté, le fidèle et obéissant serviteur. »

De ce jour, l'incident est clos. La Reine continue à crier, la petite cour à s'agiter, les Bonzi et les Tantucci à trahir. Chanteloube et Ruccellaï accourent. Tous les ennemis de Richelieu, tous les violens reprennent le dessus. Mais lui, est hors d'affaire et sorti du guêpier. Maintenant, il respire. Blessure d'amour-propre n'est pas mortelle. Le revoilà lui-même, et après quelques jours de réflexion, il écrit au Roi et au duc de Luynes, et cette fois, c'est d'un tout autre ton encore. Ce sont des lettres d'homme libre et libéré, qui sait ce qu'il vaut et qui se redresse de toute sa taille : « Je proteste, Sire, devant Dieu, que je ne puis empêcher qu'on me calomnie, mais que j'empêcherai bien qu'on en ait sujet... Quand j'ai eu l'honneur d'être employé en vos affaires, j'ai fait, Sire, en conscience, ce que j'ai estimé devoir faire pour le bien de votre service. Depuis ce qui s'est passé (l'allusion à la mort du maréchal d'Ancre est directe), obéissant à vos commandemens, j'ai eu l'honneur de suivre la Reine votre mère ; je me suis comporté, en sa maison, en sorte que Votre Majesté en doit avoir contentement, toutes mes intentions n'ayant pour but que le service de Votre Majesté. Le bruit seul que je n'étais pas agréable à Votre Majesté, sans que j'en eusse aucune connaissance de ma part, me fit la supplier (la Reine) de me permettre faire un voyage chez moi pour quelques jours. Ici, je n'ai d'autre soin que de prier Dieu pour la prospérité de Vos Majestés et m'occuper, parmi mes livres, aux divertissemens et fonctions d'un homme de ma profession. »

Le voici donc, maintenant, dans des dispositions nouvelles et certes bien différentes de celles où l'avait laissé, dans les premiers temps qui avaient suivi la mort du maréchal d'Ancre, l'agitation encore vibrante du monde politique où il venait de passer ses dernières années. Tout d'abord, malgré la rudesse du coup, il n'avait pas saisi la portée de l'acte qui l'éloignait du pouvoir. Maintenant il ouvrait les yeux. Il comprenait, selon le mot d'un de ses historiens, que « pour les hommes d'État, il est des circonstances où il faut savoir se faire oublier. » Il avait donc pris son parti de

boire, selon le joli mot de Tantucci, ce « calice de dilation. » Il ne songeait plus, comme il le dit lui-même, qu'à vivre « en un petit ermitage parmi ses livres et les actions de sa charge. » Son parti était pris, et il devait s'y tenir avec la fermeté de caractère qui l'avait arraché à la situation dangereuse où une erreur de jugement l'avait d'abord placé.

Que l'on songe aux difficultés inextricables où il était engagé; que l'on considère l'extraordinaire opportunité de la lettre du marquis de Richelieu qui lui fournit une occasion si propice de se tirer d'affaire, qu'on tienne compte de l'obstination avec laquelle il se dérobe aux appels désespérés de la Reine, qu'on pèse le mécontentement de celle-ci, quand elle devrait plutôt plaindre ou consoler, et on sera amené à se demander si, en vérité, la lettre qui a provoqué si subitement le départ, — en admettant même qu'elle n'eût pas été dictée de loin au marquis, — était aussi formelle que Richelieu l'a prétendu. Tous les témoignages qui subsistent, concordent, il est vrai, pour faire croire à un coup du hasard. Mais ces divers récits sont tous empruntés aux allégations de l'évêque ou du marquis. Quant à la lettre de celui-ci qui aurait fait part des intentions du Roi, elle ne s'est pas retrouvée. La question reste donc ouverte et nous en sommes réduits aux conjectures. C'est, qu'en effet, dans les matières où la liberté humaine est en œuvre, la certitude non seulement sur les intentions, mais sur les actes, échappe bien souvent, surtout quand les personnes qui ont agi ont intérêt à faire disparaître les témoignages. Il y a, en histoire, nombre de problèmes qui ne seront jamais éclaircis, quelque ardeur ou quelque passion que l'on mette à vouloir tirer des dossiers ou des archives plus qu'ils ne peuvent contenir, ou plus qu'ils ne veulent donner.

Quant à la reine Marie de Médicis, la violence de son chagrin paraît s'être atténuée peu à peu. Au bout de quelque temps, elle apprend que la mission confiée si maladroitement à Béziers ne réussit pas. Elle en écrit à Richelieu sur un ton très affectueux, mais plus calme : « Monsieur de Luçon, vous avez su ce qui se passe en notre affaire. Il semble que le sieur de Luynes se veuille maintenant dédire de la promesse qu'il m'a faite. Je ne pense pas pourtant qu'il le puisse faire, s'il considère que ce n'est pas de la sorte qu'il faut traiter la mère de son roi... Si ceux qui vous travaillent étaient aussi affectionnés à servir le roi que je sais que vous êtes, ils vous traiteraient autrement qu'ils ne font. Il faut

avoir patience. Je la prends de ma part. Prenez-la aussi de votre côté, je vous en prie, et croyez que je ne vous oublierai jamais. Votre très bonne amie, Marie. »

Richelieu absent, ses adversaires « travaillent » aussi l'esprit de la Reine. Non sans succès. Les lettres de l'évêque de Béziers sont là pour nous apprendre que le soupçon est soigneusement entretenu dans son esprit. Tantucci écrit à Richelieu : « Villesavin est le mattre. » Il ajoute, d'ailleurs, poliment que la Reine « connaît le pèlerin. » L'évêque de Béziers écrit à son collègue de Luçon des lettres aigres-douces où le fiel perce. Les subalternes se plaignent de son absence et la lui reprochent. Un homme d'esprit peint avec détachement et philosophie les « météores de ce petit monde. »

La Reine elle-même change de ton dans ses lettres au Roi et à Luynes. Elle ne demande plus son conseiller et son ami avec la fureur des premières heures : « Monsieur de Luynes, écrit-elle, il faut que je vous confesse que j'ai été fort étonnée qu'on ne m'ait pas voulu donner du contentement sur le sujet de M. de Luçon. Car cela me fait croire qu'on ne se méfie pas de lui, mais de moi... C'est faire beaucoup de tort à mon intégrité de s'imaginer que je veuille me servir dudit évêque pour brouiller... Je désire me servir de lui pour mettre quelque bon ordre à mes affaires particulières. » Quel changement ! En vérité, la présence effective est nécessaire à cette femme de matière si lourde et d'esprit si court. Sinon, dans sa mémoire et dans sa passion même, les voiles s'épaississent vite. Elle écrit encore à Richelieu, en juillet, pour se plaindre de ne pas recevoir de lettres de lui. Elle ajoute que c'est chose « qu'il peut faire librement sans craindre que le Roi le trouve mauvais » et elle l'invite à « ne pas se montrer si paresseux à lui faire savoir de ses nouvelles. »

La lettre paraît froide. Mais combien plus froid le silence de l'évêque, de l'obligé, de l'ami ! Lui qui ne négligeait rien, il n'écrivait même plus à la Reine ! Le parti pris est évident. Son impitoyable coup d'œil avait jugé les incidens violens de ces courtes semaines et une autorité inébranlable sur soi-même avait dicté sa résolution.

Cette crise de mai-juin 1617, qui évolue entre la mort du maréchal d'Ancre et le départ de Blois, est capitale dans la vie du futur cardinal. Elle montre tout l'homme et dévoile son procédé à l'égard de la vie et, en plus, à l'égard de la femme. Inquiet, l'œil

ouvert sur l'avenir, souvent en avance sur le temps et sur les autres hommes, il suit avec une ardeur ambitieuse les conceptions qui se lèvent dans son esprit lumineux. Mais l'exécution le rend cauteleux, prudent, habile, trop habile, se fiant à la finesse et à la supériorité de son esprit que tout le monde connaît, mais qui met tout le monde en garde. Si la réalité lui oppose ses obstacles ordinaires, si l'échec ou le danger apparaissent, son imagination le trouble ; il tremble, il hésite. Puis, tout à coup, la clarté de son esprit l'illumine de nouveau, le décide et lui rend tout aisé. Alors, vif, net, vigoureux, brisant, au besoin, l'obstacle d'un coup d'épaulé, il se retrouve ferme, hardi, appuyé sur un caractère qui résiste comme un roc.

Ce dominateur n'est pas tendre, alors, pour ceux qui l'entourent et ce fascinateur use de sa puissance. Il ne s'agit plus de délicatesse, ni des petits moyens et des petits procédés où s'attarde la diplomatie féminine. Il devient brutal et d'une virilité dure où il y a peut-être plus encore de la chasteté du prêtre que de la froideur du politique et de l'autorité de l'homme d'État. Que sont, en somme, ces pauvres vies féminines comparées à l'œuvre qu'il se propose et dont sa vie supérieure est l'instrument nécessaire ? On dirait qu'alors il en veut aux femmes de ses procédés envers elles et de la captivité où elles auraient voulu et n'ont pas su le retenir. Il les traite rudement en fait, et ses paroles ne valent pas mieux. C'est en songeant à ces heures sans pitié qu'il écrira plus tard : « Il se trouve souvent, dans les intrigues des cabinets des rois, des écueils beaucoup plus dangereux que dans les affaires d'État les plus difficiles ; et, en effet, il y a plus de péril à se mêler de celles où les femmes ont part que des plus grands desseins que les princes puissent faire en quelque nature d'affaire. »

GABRIEL HANOTAUX.

JOURS HEUREUX

J'ai toujours aimé et j'aime encore les promenades solitaires. Aucune ville, presque, qui n'ait ses rues silencieuses et peu fréquentées. Je les préfère aux autres. L'herbe y croit entre les pavés et y verdoie au cailloutis des trottoirs que longent des façades discrètes ou que suivent des hauts murs de jardins. J'aime cette uniformité tranquille; sa monotonie rend les pensées plus diverses. Tous ces murs se ressemblent, murs du couvent, murs de l'évêché, mur de l'hôpital, mur du collège, mur du parc avec une petite porte fermée au bas de laquelle poussent des orties, mur du cimetière que dépassent les pointes inégales des cyprès.

Le cimetière de P... est situé non loin du faubourg, un peu à l'écart. On y monte par une route caillouteuse, et de là on domine le paysage de la ville et des campagnes. Elles sont agréablement vertes, herbeuses et cultivées. Champs et prairies y alternent. Un long canal les coupe; des peupliers bordent son eau lisse. Une rivière y sinue; des saules accompagnent son onde plus vive. Elle se sépare en deux bras qui se rejoignent après avoir, sur un double pont, traversé la petite cité tranquille. Quelques-unes de ses maisons sont assez anciennes pour dater de l'époque où fut construit le vaste bâtiment qui sert de collège et de presbytère et dont la façade montre ses hautes fenêtres à balcons de demeure jadis abbatiale et qui touche à l'église. Autour, la ville se groupe et se divise. On distingue le lacet des rues, l'étendue des places, l'enclos vert d'un couvent, et les quinconces d'un mail. Notre maison s'en trouvait proche. Elle était très vieille et assez délabrée, couverte en tuiles. L'acquéreur aura dû les remplacer, rafraîchir les peintures, refaire les plafonds, rajuster les carrelages

disjoints, mais j'en garde un souvenir exact et je la revois toujours telle qu'en ces mois de ma septième année où j'en habitai la provinciale désuétude.

Ce petit temps de ma vie est resté singulièrement présent à ma mémoire et je le ressens encore d'une façon toute particulière. Il est comme en suspens en moi-même; il y forme un tout indissoluble. Je le repense sans y rien changer et je me borne à m'y expliquer certaines choses ou certains faits dont je n'ai compris le sens qu'ensuite, mais dont j'ai conservé au fond de moi la sensation intime, vivante et définitive.

Notre maison avait deux issues. L'une sur la grande place, l'autre sur un mail qu'on appelait le Cours. Une sorte de portail de pierre encadrait une porte cochère où une autre plus petite s'ouvrait. C'est là que nous déposa l'omnibus. L'aurore était venue pendant que le train roulait à travers la campagne pâle, aux arrêts à de petites gares de brique où l'on entendait, à l'aube proche, chanter un coq matinal. Nous avions senti la fraîcheur humide sur nos faces poussiéreuses. Quoique de grand matin, on nous attendait. Ma grand'mère et mes tantes m'em brassèrent. Ma tante Marceline me prit par la main. Elle était jeune et me plut dès l'abord. Ma tante Julie me parut grande, grande...

Nous entrâmes dans une cour sablée. Quelques poules se levèrent qui se tenaient accouées; d'autres grattaient de l'ongle ou picoraient du bec. Il y en avait de tachetées de noir ou de blanc. Certaines luisaient lisses, certaines se boursouflaient, maigres sur leurs pattes écailleuses, obèses sur leurs jambes guêtrées de plumes. Un grand coq paradait au milieu d'elles de la gorge et de l'ergot, pompeux et botté. Sa crête rouge oscillait; il était peinturluré et populaire, comme figuré naïvement au fond de quelque assiette de faïence vernissée. Trois pigeons s'envolèrent.

A droite se voyait la bâtisse du poulailler avec ses grillages où remuaient doucement des duvets accrochés; des écuelles de terre gardaient de l'eau trouble. Le petit toit inclinait ses tuiles rougeâtres.

A gauche, un mur blanc. Des piliers de bois y soutenaient une sorte de galerie où montait une vigne qui s'enlaçait à la rampe de fer et formait berceau au-dessus. Cette galerie venait jusqu'à la maison, en balcon devant les fenêtres du premier

étage. Au rez-de-chaussée, la porte d'une remise et celle de la cuisine.

Une odeur matinale de pain frais et de café l'emplissait. Les grosses solives du plafond s'entre-croisaient. Les casseroles de cuivre luisaient au-dessus d'un buffet bas en bois ciré. Deux grandes bassinoires, l'une rouge et l'autre jaune, pendaient à la muraille. Dans la haute cheminée fumait à une crémaillère un chaudron de fonte. C'était sombre et saur. Une vieille femme assise plumait un poulet.

En passant par le vestibule, je me haussai pour accrocher mon chapeau à un des champignons de bois gris où pendaient des pèlerines, un châle de laine et d'autres nippes et, n'ayant pu y réussir, j'en coiffai une des boules de cuivre qui ornaient le bas de la rampe d'escalier. On se voyait dans sa rondeur polie avec une figure aplatie, déformée et comique. Tout de suite je m'intéressai vivement à cette découverte qui me promettait plus d'une joie.

Les enfans ont une singulière entente des lieux. Dans une maison, rien n'est à leur usage et à leur taille, aussi s'y composent-ils une demeure particulière et à leur choix, faite des objets, des endroits et des êtres qui leur conviennent. Ils s'approprient certains coins, adoptent tel meuble, préfèrent telle personne dont ils ont reconnu l'utilité et l'agrément. Choix mystérieux que dicte un sens secret et contre lequel lutte d'ordinaire la sagesse familiale. De là vient peut-être en partie aux enfans le désir d'être seuls hors de la contradiction que leur imposent les présences aînées.

Assis, les jambes pendantes, sur une des chaises de paille de la salle à manger, je regardais mes tantes me beurrer des tartines. Les bols fumaient doucement. Une petite mouche marchait sur le beurre, elle s'envola et je la suivis des yeux au plafond où elle se posa, aux murs qu'elle frôlait de ses ailes légères. Ils étaient peints de marbrures jaunes et vertes ; dans une niche, un poêle de faïence blanche dressait son tuyau surmonté d'un madrépore ; un baromètre doré pendait entre les deux fenêtres ; des demi-rideaux en mousseline voilaient les carreaux du bas ; au-dessus, à travers la transparence verdâtre des vitres, j'apercevais les maisons de la place, les toits, le ciel où des hirondelles se poursuivaient, et je me sentais une grande envie de dormir. J'entendais des pas dans le vestibule, lourds pas, déchaussés et mats. On montait nos malles. Ma tante Marceline roulait des boulettes de mie de pain sur la nappe et je distinguais entre ma grand'mère et ma mère les mots

de — crise inquiétante, — état grave, — le médecin dit : — Ah ! c'est bien triste ! — il dort encore ; — et il me semblait entrer dans quelque chose de mystérieux dont on ne parlait qu'à voix basse et qui nécessitait des précautions, du chuchotement, des pas discrets et des portes doucement fermées.

*
* * *

Ce fut les yeux encore gros du sommeil de la sieste que j'entrai au salon où se tenait mon grand-père. Il était assis dans un fauteuil d'acajou, garni d'un velours d'Utrecht jaune, en habit marron foncé à gros boutons de corne. Sa barbe grise couvrait ses joues osseuses, d'épais sourcils noirs surmontaient ses yeux. L'air dur et bon, il m'embrassa tendrement. On me plaça près de lui sur une petite chaise et je me mis à l'examiner avec curiosité. C'était donc pour venir voir ce vieux monsieur qu'on avait voyagé si longtemps et que j'avais quitté mes plus beaux jouets, mes soldats de plomb et mon bateau à voiles ! Qu'avait-il donc qui nécessitait de pareils sacrifices ? Il me semblait un vieux monsieur comme les autres, mais que je savais malade, et je comprenais vaguement qu'il devait à cette qualité son importance exceptionnelle. Mais en quoi consistait cette maladie ? Je le voyais assis dans un fauteuil, vêtu, peigné. Si je l'avais trouvé au lit avec quelque trace plus apparente de sa souffrance, je me serais expliqué plus facilement l'intérêt qu'il excitait ; mais cette situation de malade qui ne se marquait par rien d'extérieur ni de trop visible me déconcertait singulièrement, et je ressentais pour elle une sorte de respect anxieux et de curiosité attentive.

Je continuais à le considérer sans rien dire. Ses mains surtout me préoccupaient vivement. De grosses veines bleuâtres les gonflaient, des touffes de poils gris poussaient aux phalanges noueuses. L'infirmité qui ankylosait le corps entier les épargnait et je les suivais déployant le large mouchoir qu'elles cherchaient caché entre les coussins du fauteuil, ouvrant une tabatière, y puisant la prise ou, fréquemment, se croisant au sommet d'une canne. Cette canne me paraissait admirable. C'était un gros bâton sculpté, à sa poignée, d'un lézard. La bête semblait vivre ; sous la caresse des doigts elle paraissait animée, et je m'attendais à la voir s'échapper et courir en frétilant sur le parquet.

Je ne comprenais guère ce que cette grossière sculpture avait

de touchant en sa mélancolie entre les mains oisives du vieillard qui, amateur passionné de jardinage et de fruits, voulait, en son impotence, que la bête familière des vieux murs et des espaliers lui rappelât un peu ce que, de la nature, il avait le plus aimé, fût comme une allusion à un goût rustique, et fit de cette canne une sorte de sceptre de quelque humble royauté maraîchère...

La journée passait, chaude et lourde. On ouvrit la fenêtre et on écarta les persiennes. Je m'ennuyais. J'entendais dans la rue, sur la place, crier des gamins et parfois, au milieu d'un silence, grand-père frapper de l'ongle sur sa tabatière d'agate.

*
* * *

Le surlendemain était un dimanche. On finissait de m'habiller pour la messe que les cloches annonçaient et dont la sonnerie entrait par la fenêtre ouverte. Mes tantes se tenaient debout dans la chambre, déjà prêtes à partir, en robes claires, un gros livre à la main. En sortant, elles ouvrirent leurs ombrelles, l'une rose, l'autre verte. La double soie bombée craqua au soleil. On marchait doucement sur les pavés pointus de la rue. Il y avait au seuil des portes des petits garçons avec des cols blancs et des petites filles avec de minces nattes. Les mères achevaient d'enfiler des gants de filoselle ; puis, les portes se refermaient, et les groupes s'acheminaient vers l'église. Au portail stationnaient des paysans aux longues blouses bleues roides d'empois. Les chapeaux de feutre ombrageaient des joues rasées. Ils causaient bruyamment avant d'entrer à l'office. L'église déjà ronflait d'orgue et regorgeait de monde. Des gouttes d'eau bénite aspergeaient la dalle autour de la cuve du bénitier où des poissons sculptés en frise tournaient dans le granit bleuâtre. Un Christ de bois peint, à une croix taillée, mirait son torse sanguinolent et sa tête épineuse dans l'eau froide et claire. Le suisse, devant la grille du chœur, se tenait debout. Avec son chapeau emplumé, son baudrier rouge, ses mollets cambrés, il avait l'air goguenard et cérémonieux, moitié sacristain, moitié gendarme, et il me semblait que c'était sa hallebarde qui avait dû ensangler de sa plaie rosâtre le maigre Christ de la porte.

La hallebarde, de sa hampe, frappa le pavé, et l'assistance se leva dans un bruit de chaises remuées, de robes froissées, de toux, et une odeur d'humidité tiède, de sueur et d'encens. Nous ga-

gnâmes nos places. Elles se trouvaient dans une petite chapelle derrière le chœur. Entre les piliers blancs à chapiteaux de figures et de fruits, j'apercevais le prêtre et les servans, mais leurs genuflexions et leur va-et-vient m'intéressaient certes moins que les enfans de l'école rangés devant nous sur deux bancs de bois. Leurs têtes tondues, blondes ou brunes, se tournaient fréquemment. Parfois une main terreuse et recroquevillée grattait énergiquement la courte toison où le rond de pelade luisait nu dans la chevelure drue. Les jambes remuaient, dans une perpétuelle inquiétude. Les coudes se taquinaient. De l'un des bancs une face hilare me réjouit de la contorsion, par-dessus l'épaule, d'une affreuse grimace.

J'étais enchanté, et tout en faisant semblant de lire au gros livre que grand'mère m'avait mis entre les mains, je regardais en dessous si je ne reverrais pas la face bouffonne.

À l'Évangile, la voix du prêtre nasilla. De petites flammes dansaient au bout des cierges. L'officiant ôta sa chasuble. La blanche tunique de l'aube le faisait apparaître comme en chemise. Le suisse le précédait à travers la nef vers la chaire. Pour entendre le sermon, les assistans des chapelles s'approchaient à portée du prédicateur. Je suivis ma grand'mère et mes tantes, chacune portant sa chaise. La mienne était lourde, je m'y attelai et la traînai derrière moi sur les dalles où elle sursautait bruyamment.

Nous nous trouvions en pleine foule. Les coiffes tuyautées des paysannes se mêlaient aux chapeaux des dames. Ma mère et mes tantes se parlaient bas. Ma tante Marceline fit remarquer que la perruque de M. Gaspard lui couvrait presque une oreille. — Ah ! voilà M^{me} de Néronde et ses filles. Comme M. de Néronde a vieilli ! Voici les petits Vardoux. — Trois garçons dont l'aîné avait une longue figure jaune et les deux autres des faces rougeaudes. Leurs gros mollets nus s'écrasaient aux barreaux de leurs chaises. Ils portaient chaussettes rayées et cols marins. Les petites de Néronde souriaient. M. Gaspard somnolait. Une vieille paysanne, chapelet aux doigts, marmottait en regardant son panier caché sous sa jupe. La voix du prédicateur montait et descendait.

Brusquement, elle s'arrêta. Les chaises remuèrent de nouveau. Le prêtre en tunique blanche retraversa l'allée de la nef. Le suisse se replanta devant la grille. L'office reprit. Le Credo monta aux voûtes, soutenu par l'orgue. La Préface fut chantée. L'Élévation courba les têtes. Je revis sournoise et furtive la grimace du

gamin. Les sols tombèrent dans la bourse de quête et la cérémonie s'acheva.

On sortait. Une poussée engorgea la porte. Je me trouvais entre deux gaillards de la campagne. Leurs blouses empesées me frôlaient. Derrière nous l'orgue grondait encore.

Au dehors, c'était le grand soleil de midi, une chaleur forte sous un ciel clair. Des mendiants tendaient leurs chapeaux crasseux; l'un d'eux montrait un moignon rose, un aveugle menait en laisse un caniche boueux dont le poil pendillait comme des bouts de vieilles ficelles. Les gros souliers martelaient le pavé lumineux. Ma grand'mère s'arrêta pour parler à son fermier qui l'écoutait, court et trapu, tournant son feutre entre ses doigts, en sa blouse ballonnée. Au près de lui se tenait un petit garçon blond avec des yeux bleus. Des gens passaient en saluant ou s'approchaient pour demander des nouvelles de grand-père. Les deux plus jeunes Vardoux bousculèrent une vieille dame qui sortait au bras de M. Gaspard et que mes tantes abordèrent dans sa voiture où elle était montée péniblement. Grand'mère m'écarta du marchepied : les chevaux piaffèrent et partirent. La rue redevenait silencieuse. Le soleil chauffait le pavé; les maisons ne faisaient presque pas d'ombre sur le trottoir. C'était midi.

* * *

Les jours qui suivirent notre arrivée furent marqués d'une amélioration dans l'état de santé de grand-père. Les douleurs qui le tourmentaient se calmèrent; ses membres retrouvèrent quelque souplesse; l'appétit lui revint et il goûta avec plaisir les premiers fruits de son jardin, poires hâtives, raisins précoces. Certaines vieilles bouteilles de sa cave lui versèrent, de leurs panses pous-siéreuses, des vins d'anciennes vendanges. La tabatière répandit moins son tabac aux soubresauts des mains énervées. L'enflure des jambes diminuée lui permit même de se lever de son fauteuil.

Il s'appuyait longuement aux bras d'acajou et se mettait debout d'un lent effort pour faire quelques pas dans le salon. Sa main tremblait sur le lézard de la canne. Les coussins jaunes gardaient sa place marquée, comme dans l'attente narquoise d'un retour qui en effet ne tardait guère. On faisait silence autour de cette promenade hésitante. Les aiguilles à tricot de grand'mère s'ar-

rétaient, et tout le monde restait comme en suspens à regarder le vieillard, au bras d'une de ses filles, parcourir le salon. Il allait jusqu'à la fenêtre et retournait au fauteuil où il retombait lourdement; la canne glissait sur le parquet et je ne manquais pas de la ramasser, prompt à l'occasion de toucher ainsi un instant le lézard; et c'étaient, au malade, ces tendres complimens où l'on exagère d'une façon touchante ce qu'il vient d'accomplir comme pour y voir un signe de mieux ou en tirer un augure de guérison, complimens accueillis tantôt d'un sourire de fatigue, tantôt reçus avec un froncement de sourcil, et parfois rebutés d'un de ces mots secs que dicte l'ennui du mal, l'humeur de l'infirmité, la certitude de l'impotence. Cette sorte d'amertume acariâtre se montrait même dans le demi bien-être de cette semaine de répit. L'accalmie persistante avait pourtant permis de rouvrir la table de jeu.

Le tapis vert brilla de la nacre des jetons et de la bigarrure des cartes. Le goût de la partie y asseyait chaque jour vers quatre heures M. Gaspard de Berteuil, M. de Néronde et l'abbé de la Talais, whisteurs acharnés. M. de Berteuil était grand et mince: une épaisse perruque grisâtre couvrait sa tête ridée où s'allongeaient au menton une barbiche blanche. Il portait des guêtres grises et des escarpins qu'on entendait craquer au moindre mouvement de leur vernis miroitant. Leur bruit d'insecte se mêlait au tintement des jetons et au souffle des cartes. M. de Berteuil, coquet et sénile, tenait à son pied, se cambrait, marchait droit, portait haut; ses breloques lui battaient la cuisse. Mon grand-père l'aimait et le plaisantait, mais avec une pointe de respect, non pour sa belle maison et ses bonnes fermes et son cabriolet attelé d'un cheval pommelé, mais plutôt parce que, légitimiste intraitable, M. de Berteuil avait fait plusieurs fois le pèlerinage de Goritz et de Frohsdorf et qu'il avait parlé au « Roy. » Ce voyage avait été le désir continuel de mon grand-père; les circonstances de sa santé l'en privèrent, mais il gardait précieusement, rapportée de là-bas par son ami, encadrée au mur, près de son fauteuil, une feuille de papier blanc, ornée d'un cachet rouge et de la signature du Prince.

Je me souviens de l'abbé de la Talais comme d'un petit homme maigre, dont un long nez, marqué sur l'aile gauche d'un pois noir, était toute la figure. Son ventre rondelet bombait sous sa robe qui, raccourcie par devant, laissait voir des souliers à boucles

de cuivre. Il avait été grand vicaire quelque part, mais renonça à tout espoir d'épiscopat pour devenir et rester curé de P... où il était né, de bonne race et apparenté aux meilleures familles du pays, de sorte que plusieurs de ses ouailles, par ancienne camaraderie, continuaient à le tutoyer. Berteuil, entre autres, l'interpella d'un : — A toi, l'abbé ! — qui me surprenait. M. de Néronde, à la table de whist, représentait assez bien le « mort » par son silence, ses yeux caves, son visage osseux.

Ma grand'mère profitait d'ordinaire de la présence de ces messieurs pour s'esquiver furtivement. Elle aimait les messes, les saluts, les sermons, les visites aux couvens ou à des amies. Non seulement elle tenait fort à ses habitudes, mais elle désirait que ses filles accomplissent comme un devoir ce qui était pour elle un plaisir. Scrupuleuse en dévotion et ponctuelle en politesse, elle poussait ma mère à profiter du mieux survenu pour s'acquitter de son devoir mondain qu'elle souffrait de sentir différé. Ma mère commença la tournée d'usage où souvent elle m'emmenait.

Nous allions de rue en rue ; tantôt on sonnait à une porte, tantôt à une grille. Un chien aboyait. On entendait le pas d'une servante qui venait ouvrir en relevant d'une main le coin de son tablier, ou le tintement du chapelet de la tourière. Le parloir du couvent sentait la cire et l'encens. Les chaises de paille s'adossaient au mur nu. Un grand crucifix assistait à la causerie. De vieilles dames m'embrassèrent en des salons à meubles cannelés. Les têtnières de guipure blanche couvraient les dossiers des fauteuils, devant chacun desquels s'étalait un rond de sparterie. Parfois dans un coin pépiait une cage d'oiseaux avec un velouté bruit d'ailes et le craquement des graines becquetées. Des salles à manger sentant le pain et le linge s'ouvrirent pour moi et des confitures roses ou jaunes coulèrent sur des assiettes blanches. Des prunes s'éboulaient des jattes.

Une fois, nous sonnâmes à une porte grise. Au bout d'un long corridor, nous entrâmes dans un salon à boiseries. De hautes glaces en des cadres de rocaille montaient jusqu'au plafond. M^{lle} de Serlette y mirait une tournure carabosse et une extraordinaire laideur. Les yeux disparaissaient dans les rides de sa figure bouffie. Elle bredouillait ; un petit sac de soie noire pendait à son bras et des mitaines de fil lui couvraient les mains.

Chez M^{me} de Nery, on m'envoya promener au jardin. Il y avait un kiosque vitré plein de toiles d'araignées ; une grosse mouche

y bourdonnait dans l'odeur moisie. Plus loin je rencontrai une fontaine. Je pompai. L'eau vint druc, abondante, fraîche, cristalline, brisant son jet sur une pierre moussue creusée en rigole, et mouillant mes souliers dont elle criblait la poussière de petits points noirs et qu'elle finit par tremper tout entiers. Le vent murmurait dans les arbres avec un tremblement léger de feuilles. L'eau s'égouttait lentement ; une brouette grinçait au détour d'une allée.

Chez M^{me} de Néronde, on nous dit qu'elle n'y était pas et j'en eus quelque regret. La maison se trouvait tout au bout de la ville, au commencement d'une grande route bordée à cet endroit de magnifiques platanes et qu'un mur bas séparait du parc. On voyait par la grille une vaste pelouse autour de laquelle tournait une allée qui s'enfonçait sous des arbres. Les grands platanes arrondissaient leurs branches en voûte verte. L'ombre était tachetée de soleil ; les troncs squameux s'écaillaient.

Nous venions nous promener là presque chaque jour, ma mère, mes tantes et moi. Je les quittais pour courir en avant et je les rejoignais vite si quelque voiture approchait, si quelque chien me jappait aux jambes, et je marchais sagement auprès d'elles.

Après les platanes la route continuait, tournant le flanc d'un coteau de vignes et dominant la campagne. La rivière parcourait mollement les prés, se nouant de boucles lentes. Ça et là luisait une mare avec des saules : les peupliers du canal s'alignaient ; la fumée horizontale d'un train se déroulait ; des fermes à toits rouges flambaient dans la verdure des prés et le bistré des labours. Souvent l'horizon se bornait là ; mais parfois, à cause d'une certaine transparence de l'air, il s'agrandissait de pentes indécises au delà desquelles, certains jours, se dressaient, vaporeuses, bleuâtres, de longues collines harmonieuses.

La route continuait encore avec ses tas de pierres, ses arbres réguliers ; elle devenait toute droite et allait traverser le canal qu'elle passait sur un pont bombé. De là partait le chemin de Terroine.

C'est à Terroine que se trouvait le château habité par la marquise de Verdeilhan, la vieille dame qui, l'autre dimanche, montait en voiture au sortir de la messe. Depuis lors elle était venue voir mon grand-père, qui avait été des amis de son mari. Son entrée au salon, avec un bruit de soie froissée, retentit des jappemens de ses trois petits chiens bichons qui ne la quittaient pas, blottis dans ses jupes sous son fauteuil et qui, au départ, laissèrent sur le parquet trois minuscules flaques et une crotte crayeuse.

*
* *

Il faisait un temps tiède et doux et je jouais sans chapeau dans la cour. Mes poches bourrées de cailloux, un rond à la craie tracé sur la porte de la remise, je m'exerçais à cette cible avec le regret, au fond, de ne pouvoir employer mon adresse contre un but plus agréable : les poules qui picoraient autour de moi. Elles piétaient tranquillement. Une, parfois, qui s'était trop approchée, sursautait au bruit de ma pierre contre le vantail et s'enfuyait en gloussant. J'aurais aimé la poursuivre. J'avais un jour essayé d'en prendre une à la course, mais sans résultat, par l'apparition simultanée de ma mère et de la vieille Justine.

C'était elle qui soignait le poulailler. Elle restait assise au seuil de la cuisine à tricoter ou bien jetait du grain aux poules, redressant les écuelles renversées, cherchant les œufs quand la pondreuse avait chanté. Elle allait aussi au jardin ramasser de l'herbe pour les lapins. Au retour, elle la portait dans son tablier gonflé. Les herbes pressées en tombaient, formant une boule verte, déjà flétries comme d'avoir été touchées par de si vieilles mains. Longtemps elle triait le paquet, mettant à part les meilleures. Il y en avait de rêches, un peu piquantes, de molles avec de petites houppes jaunes, du pissenlit et du seneçon, que se partageaient les lapins aux longues oreilles et les lapines au ventre doux.

Certains jours elle entrait dans le poulailler. Je voyais sa coiffe blanche, ses besicles, et elle ressortait tenant deux poulets liés par les pattes qu'elle emportait dans une petite maisonnette située au fond de la cour. Puis on entendait des gloussements lamentables et elle reparaisait, avec à chaque main une des bêtes, du bec de qui coulait un filet de sang. Elle les jetait frémissantes sur le seuil de pierre de la cuisine, leur petit œil voilé d'une taie bleuâtre et, assise dans son fauteuil de paille, commençait à les plumer. Ses longs doigts fouillaient le poitrail ; le duvet arraché laissait apparaître le bréchet bleuâtre ; les cuisses se dénudaient ; la tête pendait au bout de son cou flexible. J'avais grand'peur de la vieille ménagère. Elle me représentait assez bien les sorcières des Contes de Perrault, et aujourd'hui, elle me surveillait du coin de l'œil, par-dessus ses lunettes, guettant mes cailloux.

Mes poches commençaient à se dégonfler, lorsque ma tante Julie entra dans la cour et me dit de mettre mon chapeau pour aller au

jardin. — Grand-père y va, ajouta-t-elle. Nous irons devant, pour lui ouvrir. — Je courus au vestibule décrocher mon chapeau de la boule de cuivre qu'il coiffait. Dans l'escalier je vis grand-père que deux hommes descendaient dans un fauteuil. Il voulait revoir ses légumes et ses espaliers.

Le jardin était séparé de la maison par le Cours où un quinconce de tilleuls ombrageait des bancs de pierre, et par le champ de foire où poussait une herbe râpée. Chaque dernier dimanche du mois s'y tenait l'assemblée des bestiaux. Les bœufs et les vaches dominaient de leurs cornes et de leurs croupes la colue des moutons. Les blouses et les paniers, les fichus et les fouets se mêlaient. Des boutiques installées sur le Cours débattaient leurs cotonnades et leurs coutelleries. Les paysannes piétinaient. Des enfans sifflaient en des musiques d'un sou. Puis, dans l'après-midi, la foule rustique se dissipait et, jusqu'au soir, sur les routes, s'éparpillait un passage de bestiaux et de carrioles, depuis l'éleveur qui mène son troupeau jusqu'au bouvier qui aiguillonne son attelage, la vieille femme qui conduit sa chèvre, le vieil homme qui, une branche boueuse à la main, pousse devant lui un goret gras.

J'avais vu une de ces foires, celle de la fin de juin. Le champ que nous traversâmes était encore couvert de bouses et de crottin. Notre jardin le bordait de son mur hérissé de tessons et que dépassaient quelques cimes d'arbres. C'était un vaste enclos rectangulaire. Des fruits de toutes sortes y mûrissaient en espaliers ou en plein vent. A un angle se dressait un petit pavillon rempli d'outils, de graines et d'herbes sèches. Non loin d'un banc vert qu'abritait un noisetier se trouvait le réservoir.

On y descendait par un escalier herbu dont la dernière marche ébréchée trempait dans l'eau. Les trois autres côtés élevaient à pic leur maçonnerie. Un tuyau montait le long d'une des parois. La pompe se déversait en haut dans une cuve de pierre, mais elle ne fonctionnait plus, et la cuve restait à demi pleine d'eau que le jardinier remontait du réservoir. J'aimais le regarder tout au fond, accroupi sous son chapeau de paille. Il ôtait ses sabots avant de descendre, et tandis qu'il les remettait, l'arrosoir s'égouttait sur le gravier. Je le suivais, épanouissant du crible de sa pomme son bouquet d'eau vermiculée.

Celle de la cuve était trouble; je m'y penchais pendant des heures entières à y barboter, manches retroussées; des têtards y

frétilaient en petites boules noires; j'épiais leurs agitations molles et vives.

Souvent ma mère et mes tantes, lasses de coudre sur le banc vert, à l'ombre du noisetier d'où j'entendais leurs voix, me laissaient à la garde du jardinier.

Elles parties, il se faisait un grand silence. Les mouches bourdonnaient; une fleur, surchargée d'un frelon, fléchissait doucement; les guêpes passaient dans l'air chaud avec un bruit tiède; des lézards couraient sur la pierre brûlante ou s'arrêtaient immobiles en leur fine attitude attentive, et j'entendais un bruit de sabots sur une bêche ou le grincement d'un sécateur.

Ce fut le jardinier, aidé du domestique de M. de Berteuil, qui porta grand-père au jardin. Je ne l'avais jamais vu en plein jour et je le trouvai extrêmement vieux quand il s'assit sur le banc. Nous l'entourions tous. Sa figure jaune souriait. Il était heureux de cette promenade. Tante Marceline lui offrit des œillets du parterre. Il faisait des raies sur le sable avec sa canne. Le lézard semblait remuer. Je cueillis une grappe de raisins verts.

L'année s'annonçait bien aux treilles chargées. Des poires dures et vertes soulevaient le feuillage métallique de l'espalier. Les pêches veloutées et rebondies se teignaient en nuances de pastel velu. On allait à pas lents. Grand-père donnait le bras au jardinier et s'y appuyait lourdement.

Parfois il s'arrêtait devant un fruit, et j'entendais sa respiration oppressée. Un vent léger irritait le plumage des asperges; un papillon jaune volait autour d'un chou et s'y posait, les ailes frémissantes. La bêche du jardinier se tenait plantée droite dans la terre fraîche. Je la revois encore, avec son manche poli par les paumes rugueuses, debout dans l'entaille où elle semblait marquer la place d'une fosse commencée, car, à mesure que l'on vit, les choses d'autrefois prennent un sens nouveau et leur signe secret nous apparaît plus tard, et ce n'est que maintenant que je comprends la mélancolie de cette promenade de jadis, à petits pas, au soleil couchant, dans ce vieux jardin tranquille.

Quand le jardinier et le domestique remportèrent grand-père dans son fauteuil, j'eus grand regret de les suivre. Je pensais aux têtards dans l'eau trouble, aux papillons jaunes, aux lézards dans les fentes des murs. Ma grand'mère et ma mère marchaient côte à côte. Tante Julie me tenait par une main et de l'autre j'effeuillais méchamment les œillets que tante Marceline, qui les avait cueillis,

laissait pendre entre ses doigts, à son côté, dans les plis de sa jupe de toile bise.

*
* *

Quelques jours après, à mon réveil, je trouvai la chambre vide. Le lit de ma mère dans l'alcôve laissait pendre ses draps défaits. J'eus l'impression de quelque chose d'insolite. Le soleil perceait par les persiennes mal jointes. Je restai assez longtemps immobile, indécis; à la fin je me levai en chemise, j'entr'ouvris la porte et je me mis à appeler, d'abord doucement, puis de plus en plus fort, jusqu'à ce que la bonne accourut en me faisant signe de me taire : — Madame va venir, elle est occupée. Elle m'a dit de vous habiller en attendant. — J'étais fort gâté et je commençai par pleurer. Mariette m'offrit d'aller chercher Claudie. C'était la cuisinière, que j'aimais beaucoup. Elle me donnait des rognures de pâtisserie, des pattes de canard qu'elle m'avait appris à faire s'écarter en éventail au moyen d'un nerf qu'on y tirait. Elle me prêtait aussi un vieux couteau à bout rond. Je me laissai pourtant habiller par Mariette. Elle était paysanne et fraîche. D'ordinaire elle cousait dans la lingerie d'où elle me renvoyait impitoyablement quand elle repassait, ce que je ne lui pardonnais guère, car cela m'amusait de la voir asperger de gouttes bleues le linge blanc et approcher de sa joue le fer chaud.

Je lavais mes mains dans la cuvette en faisant mousser le savon quand ma mère entra. Elle n'était pas peignée. On avait dû la réveiller au milieu de la nuit, car elle semblait fatiguée. Sa tristesse m'intimida. En m'embrassant, mon nœud de cravate refait, elle me dit que grand-père était plus malade, d'être sage, de ne pas faire de bruit, d'aller jouer au salon.

La table était au milieu, chargée de sacs à ouvrage, d'étuis à aiguilles, de ciseaux. Sur le parquet traînaient des bouts de fils et de chiffons. Les chaises restaient rapprochées telles qu'on s'en était levé hier soir. Je commençai par faire le tour de la pièce. Puis je m'assis et demeurai assez longtemps immobile. Tout à coup je me dressai. Sur une console dorée à pieds cannelés et que surmontait un marbre gris se trouvait un vase de vieille faïence. On me défendait d'y toucher. Je le pris avec terreur et délices; il était vide et poussiéreux à l'intérieur. Je le remis à sa place et je regagnai ma chaise. Si je jouais du piano on m'enten-

drait et je risquais de me pincer les doigts en refermant l'instrument, mieux valait ouvrir la boîte à jetons.

Elle en contenait de toutes les sortes en de petites corbeilles de paille bordées d'une chenille verte ou rouge; il y en avait de nacre et d'ivoire, des ronds et des carrés et quelques-uns plus longs, jaunes lisérés de blanc. Je les versai, les mélangeai, les brouillai, puis je laissai tout et je me mis à pleurer. Je revoyais le visage triste de ma mère et je ressentais tout à coup une grande peine que mon grand-père fût malade, car j'étais un bon petit garçon avec les sentimens vifs et courts de l'enfance; aussi mes larmes séchèrent-elles assez vite et il me semblait que grand-père prenait pour moi un peu de l'éloignement d'un vieux portrait, une apparence déjà de souvenir, et devant le vide du fauteuil d'Utrecht jaune où il s'asseyait d'habitude, j'éprouvais un double sentiment à la fois de regret et d'oubli.

* * *

Les enfans ont un singulier besoin de toucher, de fouiller, de soupeser, enfin de se rendre compte de l'exacte nature des objets. Il faut qu'ils en apprennent l'aspect, les nuances, l'usage car ils les retrouveront à chaque instant de leur vie et l'idée qu'ils en auront dépend de ces expériences enfantines qu'au lieu de faciliter on contrecarre d'ordinaire. Les surveillances, les précautions les écartent de cette intimité matérielle si nécessaire. J'en avais été comme les autres tenu à distance et je me trouvais, pour la première fois, libre à peu près d'agir à ma guise, d'aller et de venir. La vieille Justine, en plumant ses poulets, regardait, de temps en temps, mes jeux par-dessus ses besicles. Mariette aussi me surveillait parfois. Au jardin le vieux jardinier s'interrompait de bêcher pour crier : — Monsieur François, êtes-vous là? — Tante Julie ou tante Marceline venaient à l'heure du goûter me couper des tartines ou me donner des confitures. Ma mère descendait un instant, me recommandait d'être sage et remontait dans la chambre de grand-père.

Cette chambre était au premier étage. Je l'imaginai comme un lieu mystérieux, car je n'y pénétrais jamais. Parfois, en passant, je voyais Mariette en sortir, portant sur un plateau une tasse ou des fioles. Quelquefois, sur l'escalier, que je jouais à descendre ou à grimper une ou plusieurs marches à la fois, je rencontrais le

médecin, un gros homme à redingote noire et à cravate blanche. Un panama coiffait sa figure rouge qu'il épongeait en montant. L'abbé de la Talais venait souvent aussi; il me tapotait la joue au passage et, assis sur une marche, je regardais ses souliers à boucles soulever le bas de sa robe usée.

Quand je m'étais assez vu dans la boule en cuivre de la rampe, je rôdais à travers la maison. Au dehors, juillet luisait de ses gros soleils. A l'intérieur, il faisait frais. Dans le carrelage dérougi du vestibule un carreau remis à neuf brillait d'un rouge vif. Peu à peu, je connus les moindres détails de la vieille demeure; l'écaillage des murailles, tel gondolement de la toile d'un ancien portrait, les cassures de la console, telle feuille de parquet qui fléchissait sous le pied, d'imperceptibles riens que je n'ai jamais oubliés, tous les bruits de la vie et du silence auxquels j'étais attentif.

Mes tantes habitaient deux chambres au second. Celle de ma tante Marceline était tendue de cretonne claire à bouquets, avec des sièges capitonnés de même étoffe. La cretonne dégageait son odeur particulière mêlée à des restes de parfums dont les flacons s'alignaient sur la toilette. De l'eau savonneuse moussait encore dans la cuvette. Une jupe s'étalait sur un fauteuil. D'autres étaient accrochées dans un petit cabinet noir. En ouvrant la porte, le vent les faisait vaciller. Il y en avait de lourdes qui pendaient comme mortes, d'autres légères et qui semblaient vivantes. Au chevet du lit une montre d'or crépitait à un clou. J'approchais mon oreille pour l'écouter. L'armoire à glace au fond de la pièce reflétait la pente du tapis.

La chambre de tante Julie était plus vaste. Au mur, des dessins encadrés; je montais sur une chaise pour les mieux voir. La table portait des boîtes d'aquarelle, des fusains et des estompes; quelques fleurs modèles trempaient en des vases de faïence. Ces deux chambres me paraissaient des lieux singuliers. J'y passais des heures. J'ai connu là de grands plaisirs.

*
* *

Un dimanche, après vêpres, je jouais sur le Cours avec Mariette. Cet endroit que ses arbres alignés, ses bancs de pierre désignaient comme devant servir de promenade restait invariablement désert, excepté les jours de foire où les boutiques s'y

installaient. Autrement, presque personne n'y passait, sauf peut-être, vers midi, M. de Berteuil revenant de quelque visite matinale à ses fermes. Le dimanche même, les gens de la ville ne s'y montraient pas. On préférait les platanes. Les bonnes sœurs y promenaient leurs orphelines. Elles allaient deux par deux, en bonnets de lingerie, les mains croisées sous leurs camails gris à ganse noire. Les gros souliers piétinaient bruyamment. Les deux plus petites marchaient en avant et les couples se suivaient par rang de taille jusqu'aux aînées qui portaient le ruban bleu des enfans de Marie. Derrière, venaient les religieuses en cornettes et en guimpes blanches sur un corsage de bure. Le chapelet nouait les tailles épaisses et tintait aux plis des jupes. Les jeunes gens de la ville, le cigare aux dents, rencontraient là les filles endimanchées.

Sur le Cours, c'était la solitude et le silence. Les tilleuls embaumaient. Mariette se tenait sur un banc en face du portail de la maison. Parfois, par la porte entr'ouverte, une poule tendait sa tête anxieuse et s'aventurait de quelques pas au dehors. Mariette frappait des mains et la volaille rentrait précipitamment. La porte s'ouvrit tout à fait et ma mère avec l'abbé de la Talais parut sur le Cours. L'abbé vint s'asseoir sur le banc et me prit entre ses jambes. Je ne l'avais pas encore vu de si près. Son rabat était bordé de petites perles. Le pois noir de son nez luisait. — Tu viendras tous les matins à la cure prendre une leçon. Voyons qu'apprendrons-nous? le latin, l'histoire sainte, — disait l'abbé. — Il est bien gentil, répondait ma mère, mais il est bien seul. Nous ne pouvons guère nous occuper de lui. On ne peut quitter mon père. Ce sont des soins de toutes les minutes. Son état est si triste! — Allons, courage, ma fille, ce sont de grandes épreuves que Dieu vous envoie... mais envoyez-moi ce garçon, j'en prendrai soin. — Il chassa de son rabat quelques grains de tabac. Sa robe se tendit sur son ventre; les boucles des souliers luisirent. Il pirouetta sur ses talons. Le sable cria sous ses pas. Les tilleuls se balançaient; quelques graines tombèrent en papillonnant.

*
* *

Ces leçons, dont l'annonce me troubla fort, restent un de mes plus agréables souvenirs. J'y allais seul et, la ville traversée, j'arrivais à l'église. Elle était à peu près déserte. Les messes ma-

tinales une fois dites, aucun doigt ne troublait plus l'eau du bénitier. Les chaises bien rangées s'alignaient dans la nef. Les hauts piliers peints à la chaux soutenaient la voûte laiteuse ; toute cette blancheur s'irisait, çà et là, d'un feu de vitrail. Les grandes dalles sonores répercutaient mon pas aux échos divers des chapelles. C'était un lieu de lumière douce et de silence pacifique, d'architecture solide et élégante en sa vieillesse rafraîchie. La lampe du chœur se balançait imperceptiblement devant l'autel. Je passais vite et je poussais une porte rembourrée dont la molesquine usée laissait voir le crin qui la matelassait. Elle donnait sur un cloître qui servait de préau aux enfans du collège et de passage entre la cure et l'église. Ce cloître tout blanc, carrelé de rouge, enserrait de son quadruple promenoir un carré d'herbe. A l'un des angles, je sonnais au presbytère. L'abbé venait m'ouvrir lui-même. Il portait sur sa tonsure une petite calotte noire ; son menton rasé grattait son col sans rabat. Il me recevait dans une grande salle voûtée et claire où deux chaises de paille nous attablaient devant des paperasses. Le bon abbé se renversait sur le dossier, il aimait à se balancer, le nez en l'air, pendant que j'annonçais de vagues déclinaisons. Un écho bizarre bourdonnait, mêlant les voix, les confondant. La leçon durait d'autant moins que l'abbé, sauf au whist, avait peine à tenir en place. Il détestait le confessionnal. Tout en me reprenant, il allait et venait de son pas agile.

A travers la haute porte-fenêtre ouverte sur le jardin on voyait la verdure des arbres, le bleu du ciel. C'est dehors que s'achevait la leçon. La vieille bâtisse abbatiale abritait cet enclos qui était soleil et lumière. Les espaliers s'étiraient le long de la pierre recuite avec une paresse délicate. Tout poussait là hâtivement et abondamment. Les choux pommaient. J'y ai vu les plus beaux fruits, les plus belles fleurs et les plus riches papillons. Leurs diaprures colorées m'éblouissaient ; ils semblaient avoir passé à travers la transparence lumineuse des vitraux de l'église et avoir emprunté leurs couleurs aux verrières chatoyantes. Il y en avait de superbes au vol rapide et palpitant et de plus humbles que j'aimais aussi, aux ailes légères, qui montaient en zigzag le long du mur, faiblement, avec peine, et finissaient par disparaître.

En rentrant du jardin dans la salle voûtée on sentait une grande fraîcheur aux paupières. Quelquefois nous montions l'escalier sonore. La chambre de l'abbé se composait d'un lit et d'un prie-Dieu. Dans un coin reposait une sorte de longue tige d'acier

qu'une crosse adaptée transformait en fusil. L'abbé avait aimé la chasse et cette arme dissimulée lui semblait mieux en accord avec son habit. Jeune vicaire de campagne en tournée, au coin d'une haie, il avait maintes fois abattu un perdreau ou boulé un lièvre, et pour m'amuser il me faisait brûler des amorces qui remplissaient la chambre d'une petite odeur de poudre que le grand nez à pois noir, comme marqué d'un grain de plomb, reniflait avec un plaisir braconnier.

Certains jours nous allions visiter l'orgue. Le rêve de l'abbé avait été d'en construire un. Les matériaux en remplissaient un coin du vaste grenier qui, avec son toit élevé, ressemblait assez à une église rustique. Il revenait parfois travailler à l'instrument inachevé qu'il ne termina jamais. Le sacerdoce et la charité lui prenaient son temps. J'ai su de lui, ensuite, des traits admirables. Né avec quelque fortune, elle était allée à toutes mains, répandue, émietlée comme le pain même qu'elle devenait. Il vécut pauvre et dénué. Il avait pendant cinquante ans dit la messe, visité les pauvres, bêché son jardin, travaillé à son orgue. J'en ai vu les pièces poussiéreuses et je ne comprenais pas que ces bois épars pussent, un jour, chanter harmonieusement, pas plus que je ne devinais alors que ce bonhomme à long nez, avec sa soutane jaunie et son rabat de travers, était une sorte de héros secret, humble, touchant et vénérable.

*
* *

Sûrement que grand-père voulait faire son testament, car grand-mère me mena avec elle chez M. Vardoux, le notaire. Il habitait place du Marché. Son panonceau y faisait pendant à la savonnette du barbier. Il fallait que le cas pressât pour qu'une des rares sorties de la pauvre femme ne fût pas pour l'église. Elle n'allait guère plus que là, brusquant ses messes et écourtant ses sermons. Je ne la voyais plus, de la fenêtre, causant dans la rue avec de vieilles dames.

M. Vardoux la reçut dans son étude et chargea son clerc de me conduire près de ses fils. Ils étaient trois. L'aîné avec une grande tête jaune, intelligent, né physicien et chimiste. Tout enfant il se plut aux petites expériences, à ce qu'on appelle les jeux scientifiques; maintenant il montrait une véritable aptitude pour les sciences. Toutes ses journées de vacances, il les passait presque

dans une sorte de grenier laboratoire, plein de cornues, d'éprouvettes, de bocaux et de fioles. Il y jouait aussi de la flûte pendant des heures.

J'entendais cette flûte, elle se répandait par toute la maison. On distinguait les reprises; plusieurs fois elle recommençait la même mesure où l'air achoppait, puis, la difficulté surmontée, elle continuait douce et aiguë.

Les deux autres Vardoux entrèrent dans la pièce où je les attendais. C'étaient de gros garçons un peu plus âgés que moi. Ils me considérèrent avec curiosité, puis m'offrirent de venir voir leurs jouets. J'acceptai. Grand'mère, qui en avait fini avec le notaire, me laissa. Maître Vardoux me reconduirait plus tard en allant voir son client.

Ce fut une mauvaise journée.

Les jeunes Vardoux avaient hérité des jeux scientifiques de leur aîné. Ils possédaient une machine électrique, savaient charger une bouteille de Leyde, vous placer sur un tabouret à pieds de cristal et vous tirer des étincelles du nez et des cheveux. Je fus vite épouvanté de leur sournoiserie et ahuri de leur turbulence. Les deux gamins se pincèrent, puis se battirent, se collèrent et finirent par me mêler à leur bousculade.

Leur tapage fit intervenir M. Vardoux, et on descendit au jardin. Je montai sur l'escarpolette où les jeunes Vardoux me balancèrent bientôt à tour de bras et si rudement que, les mains meurtries de me retenir aux cordes, je me mis à pleurer. Les Vardoux, de crainte d'être punis, disparurent. L'escarpolette se ralentit peu à peu. J'étais seul et, les oreilles rouges, le nez gros, j'écoutais, en séchant mes larmes, à travers les persiennes vertes du laboratoire, doucement et aigrement, geindre et roucouler tour à tour les sons inégaux de la flûte. Je refusai désormais de retourner chez les Vardoux. J'aurais assez aimé à m'asseoir auprès de l'aîné entre les bocaux et les cornues, dans le laboratoire aux persiennes vertes et l'entendre jouer de sa flûte traversière en balançant sa grosse tête jaune aux joues gonflées, mais les bourrades de ses frères m'effarouchaient et je préférais rester seul dans ma rancune.

Si je détestais les deux polissons, j'aimais vraiment le petit Claude, le fils du fermier. Le vieux jardinier me conduisait souvent passer la journée à la ferme.

Pour y aller on prenait la route des platanes en passant de-

vant la grille et le mur bas de la maison des Néronde. On partait vers une heure. Les arbres immobiles mêlaient leurs feuillages. Jamais je ne longeais le beau jardin au perron fleuri sans un sentiment d'admiration et de regret. Une fois, j'avais vu un paon qui rouait; souvent j'apercevais les deux petites filles, nattes au dos, jouant aux grâces ou sautant à la corde. Je savais qu'elles s'appelaient Thérèse et Sophie. Cela me semblait un lieu inabordable et délicieux. Je passais et je le perdais de vue. Arrivé au pont du canal, on le traversait et on suivait la levée.

L'eau filait indéfiniment droite, entre les berges de gazon dont l'herbe se reflétait, brin par brin, avec les arbres en bordure. De gros chalands à proues goudronnées remplissaient presque le passage de leur forme corpulente. Des haleurs les tiraient par de longs câbles qu'un baudrier de cuir liait à leurs reins. Ils s'avançaient, penchés en avant. Le câble se tendait ou se détendait, égratignant l'eau plate. Derrière les barques une double ride semblait faucher les reflets.

J'aimais beaucoup suivre ce canal. A une écluse, on prenait un petit chemin entre deux haies et on arrivait à la ferme. Deux bâtisses, l'une d'habitation, l'autre de granges et d'écuries. Un grand fumier s'amoncelait entre elles. L'odeur du lieu était d'abord indéfinissable, mais peu à peu on en distinguait l'origine composite. La maison fournissait le parfum de lait aigre, de pommes de terre, de pain de seigle qui se mêlait à la senteur des écuries et du poulailler. L'étable fleurait tiède, la bergerie rance, la porcherie âcre. Tout cela mijotait au soleil de la vaste cour. Sur la terre piétinée des brins de paille luisaient. Un soc de charrue étincelait d'un éclair tranchant. Les oies, jars en tête, boitaient; leur bec jaune dardait un sifflement méchant.

On me servait, à goûter, du lait versé d'une cruche de grès à fleurs bleues dans un large bol blanc, sur une table de bois poli. Au-dessus de la cheminée se croisaient deux vieux fusils. Du plafond pendaient des vessies de pores gonflant leurs outres ballonnées et transparentes et d'une poutre, une sorte de lustre en papier découpé pour attirer les mouches. Elles se posaient sur les taches de lait. Le lit, sous des rideaux de cotonnade rouge, s'enflait de la molle bouffissure d'un édredon jaune.

La fermière montrait un visage terreux, l'air souffreteux et fourbe. Je courais les champs avec le petit Claude. Il n'avait plus son toquet à pompon des dimanches. Il portait un vieux chapeau

de paille, une culotte rapiécée, avec deux bretelles croisées dans le dos où bouffait sa chemise bise. Il avait ce même visage terreux, mais d'une argile plus fine, avec de ras cheveux blonds et des yeux clairs. Leste et agile, sa paire de sabots à la main, il courait sur la poussière, l'herbe ou les cailloux, de ses pieds nus, durcis et calleux. J'aimais beaucoup sa compagnie, il était doux, silencieux, adroit à une infinité de choses. Il trouvait dans les haies les plus touffues des trous invisibles pour s'y glisser; il connaissait les fossés où, dans la glaise, l'eau séjourne; il savait escalader les échaliers, ouvrir les barrières que ferment des verrous de bois et qui tournent sur des gonds d'osier tordu; il savait les coins de prairie où l'herbe est haute, les fourmilières et leurs monticules vivans, les nids de guêpes au creux des vieux saules, les mares à grenouilles, toutes vertes de conferves, où leur saut creuse des trous noirs qui se referment sur elles.

Nous allions à l'étang. Profond à ses bondes, il finissait en pointe basse par une sorte de marécage hérissé de joncs. Nous pataugions dans le sol spongieux. Les pas suintaient. Claude entrait dans l'eau et en ressortait les jambes vaseuses. Elles séchaient en écailles de boue. Sa petite main brune et vive capturait les grenouilles, comme au vol, en leur saut élastique, ou les tâtait dans la touffe d'herbe où elles se réfugiaient. Il y en avait de jaune clair, d'autres couleur de cuir mouillé, de verdâtres, de vertes; toutes dilataient un petit œil rond cerclé d'or, et il liait leurs pattes souples d'un jonc flexible.

Avec Claude je connus l'odeur des prés, la senteur de l'eau et de la vase, le parfum vigoureux des labours, les grands ciels de soleil, l'ombre des haies, les lumières horizontales des couchans. Parfois nous rencontrions le fermier menant son attelage de bœufs, assis sur le timon de la charrette, et piquant ses bêtes d'un aiguillon. Des plaques de mouches grouillaient sur leurs poils.

L'étable chaude alignait les croupes raboteuses des vaches. Les porcs se pressaient en grognant autour de l'auge. Les granges embaumaient d'une poussière parfumée. Nous glissions du haut des meules.

J'ai beaucoup aimé le petit Claude. Il était très bête et très doux, furtif et patient; mais, le soir, en rentrant de la ferme, sous les platanes, je regardais si les petites filles jouaient encore dans le jardin de leur belle maison d'où venait dans l'air pur l'odeur des roses du perron.

*
* *

Je revenais de chez l'abbé qui m'avait donné une fort bonne toupie. Nous l'avions fait ronfler sur les grandes dalles fraîches de la salle basse où ses arabesques imitaient les méandres de l'arrosage. La boule de buis gonflait ma poche d'où pendait un bout de ficelle. En entendant mon pas sur l'escalier, ma mère sortit de la chambre de grand-père : — Viens lui dire bonjour; il veut te voir.

Instinctivement je tirai de ma poche ma toupie que je posai avec mon livre sur la dernière marche de l'escalier. J'ôtai mon chapeau. Je me sentais fort troublé.

Dès l'entrée j'aperçus grand-père dans son lit. Des oreillers le soutenaient assis. Ses mains noueuses sur le drap blanc paraissaient presque noires. Un madras rouge et jaune roulé autour de sa tête lui faisait deux cornes sur le front. Il parlait avec peine. J'entendais sa poitrine se soulever irrégulièrement. Tante Julie me prit sur ses genoux. La chambre sentait la pharmacie. Mariette entra, portant le déjeuner de grand-père qui le repoussa et mangea un fruit. Je commençais à m'ennuyer. Je pensais aux escaliers du jardin, le long du mur où couraient les lézards; celui sculpté au pommeau de la canue, posée dans un coin de la chambre, semblait narquois et attentif.

Nous descendîmes déjeuner. Grand-père restait seul. On approcha à portée de sa main le cordon d'une sonnette.

Dans la salle à manger, nous nous assîmes. Grand-mère mangeait vite et remonta la première. Ma mère et mes tantes restaient à table. La nappe blanche était semée de miettes de pain. Les carafes fraîches suintaient à gouttes glacées. L'ombre prismatique du cristal arlequinait le linge. Le café noir séjournait dans les tasses; une petite écume rousse flottait à la surface en îlots minuscules, se désagrégeait. Tante Julie trempa un morceau de sucre et me le donna jaune et fondant. Marceline un autre. Il faisait chaud.

*
* *

J'étais couché à plat ventre sur les dalles tièdes de la galerie. Une chaleur orageuse et accablante pesait d'un ciel montueux de

gros nuages avec des intermittences de soleil et d'ombre. En bas, je voyais les poules aller et venir sur le sable chauffé, levant haut les pattes et marchant avec précautions. Au-dessus de moi la vigne arrondissait en berceau ses feuilles vertes et veinées, tordait ses vrilles, gonflait ses grappes alourdies. Quelques-unes, mal exposées, restaient encore dures avec leurs graines ratatinées, les autres mûrissaient, à certaines manquaient les raisins que j'y avais goûtés. Elles commençaient à attirer les guêpes qui seules troublaient ma quiétude et mon soin à compter, à recompter et à disposer en combinaisons symétriques des cailloux de silex que m'avait donnés le petit Claude. Ainsi allongé, je regardais le dalage et sa perspective et le mouvement des feuilles par leur ombre. Les guêpes bourdonnaient acharnées, bruyantes.

Peu à peu je distinguai un autre bourdonnement, celui-là lointain, à la fois imperceptible et formidable. Le ciel à travers les feuilles restait bleu, mais le soleil avait disparu ; je ne sais quoi de sombre et de grave se répandait sournoisement dans l'atmosphère, d'usité et de magnétique.

Une feuille frémit, puis une autre, puis toutes en une oscillation multipliée. Puis il se fit de nouveau un silence immobile, où une poule gloussa, et un grand tourbillon secoua la vigne avec violence. L'orage approchait.

Je passai la tête entre les barreaux. Le sable de la cour tournoyait ; des duvets épars voltigeaient ; le vent avait vidé la corbeille où la vieille Justine plumait ses volailles. Une porte fermée claqua et une large goutte d'eau tomba juste sur un de mes cailloux qu'elle brillanta en même temps qu'une autre m'étoilait la main.

Elles tombèrent d'abord presque une à une, lentes, soupesées, définitives. On aurait pu les compter. Une là, une autre, une autre encore ; puis elles se rapprochèrent. Je les entendais frémir sur les feuilles de la vigne qui tremblaient à leur poids ; je les écoutais plaquer sur la pierre. Elles augmentaient ; elles s'unirent, se soudèrent, se tissèrent et, le temps de fuir le long du balcon et de regagner la chambre par la porte-fenêtre, je me sentis les mains ruisselantes.

Un brusque éclair traversa le ciel et le lacéra ; d'autres lui succédèrent comme dardés vers un but invisible qu'ils manquaient et recommençaient à viser. Le tonnerre éclata. Il pleuvait éperdument. Les gouttières dégorgeaient. Je vis Claudie, un torchon

sur la tête, sa jupe retroussée, sortir dans la cour et placer sous le jet du toit des terrines vernies qui débordaient aussitôt. Les poules s'étaient rassemblées dans le poulailler; les canards barbotaient joyeusement sous l'averse.

Elle fouettait le sable, y creusait des rigoles, s'y épanchait en flaques ocellées, et, ravi, j'écoutais le bruit du tonnerre qui s'éloignait et, dans les intervalles, la grande rumeur mate de la pluie où se mêlaient les hoquets des gouttières, le clapotement des baquets; puis, l'orage fini, j'écoutai encore, longuement, minutieusement, l'égouttement des toitures, des arbres, des feuilles dans l'odeur fraîche de la terre humide et des verdure mouillées.

*
* *

Les jours qui suivirent cet après-midi d'orage, et qui furent tièdes et pluvieux, nuisirent à la santé de grand-père. Son mal empira; les inquiétudes revinrent. La chambre close en devint plus mystérieuse. On n'en sortait plus que par la porte juste assez entre-bâillée pour donner passage, comme si la vie y rôdait, toujours prête à s'en échapper avec son frisson d'ailes malades. Je restais seul presque tout le jour. Jamais je ne possédais la maison plus intimement que par ces journées de pluie. Personne ne s'occupait plus de moi. Il me semblait que tout me devint particulièrement familier. Le vide du vestibule, certains coins, tel tournant de l'escalier, prirent pour moi un aspect qu'ils gardèrent désormais.

Je montais aux chambres de mes tantes. Je voyais de là pleuvoir dans la cour, et pleuvoir de plus haut, d'une pluie qui me paraissait autre que celle d'en bas. La montre, à son clou, marquait une heure immobile. La fenêtre restant fermée, la senteur des parfums se concentrait. Une robe rose pendit trois jours à une patère des rideaux.

Sur la table à dessin de tante Julie, les mies de pain séché durcissaient et des vieux fauteuils du salon sortait parfois une mite dorée. Elle voletait de ses petites ailes poudreuses et son flocon poussiéreux errait à travers le silence dans une odeur indéfinissable de camphre et de lampe éteinte. Chaque pièce avait son odeur particulière.

Celle de la remise en bas me revient encore. Cette remise

donnait sur la cour par une grande porte disjointe, d'ordinaire entr'ouverte. Un demi-jour y éclairait des meubles hors d'usage, des armoires à grosse clé, des piles de bûches et, pendu à une poutre par une corde à poulie, une sorte de garde-manger en forme de cage métallique où l'on distinguait, à travers le treillis, la rougeur d'une viande ou la plume d'un gibier. Cela sentait la boucherie et le faisandage, le bois et le chiffon et, au milieu, une vieille calèche y mêlait son relent de cuir humide, de vernis et de drap poudreux.

Cette ancienne voiture ne servait plus depuis dix années, sinon à la mise bas des chattes. Des toiles d'araignées tremblaient aux vitres brisées des portières. A l'intérieur, des hirondelles nichaient et fientaient sur les coussins troués. Je m'y asseyais de longues heures ; au moindre mouvement l'antique guimbarde geignait sur ses ressorts. Elle me menait en pensée sur cette route de Terroine où nous n'allions pas, tandis que les perdreaux que M^{me} de Verdeilhan envoyait à grand-père, de ses réserves où ses gardes les abattaient, se balançaient doucement dans la cage métallique qui oscillait au moindre souffle.

On avait déjeuné tristement. Mariette revenait du télégraphe où ma mère l'avait envoyée porter deux dépêches. Grand-mère était remontée dans la chambre. Debout à la fenêtre, tante Marceline regardait la rue. Je vis qu'elle pleurait. La journée fut anxieuse, Mariette descendit plusieurs fois l'escalier. En rôdant, je la vis qui guettait dans le vestibule sur le seuil de la porte.

Dans la salle à manger, le repas n'avait pas encore été desservi. Je m'établis sur l'escalier. Mariette remonta précipitamment. L'abbé de la Talais entra. Il portait un surplis blanc ; un enfant de chœur le suivait. Je me levai, il passa auprès de moi et lui, si amical d'habitude, passa comme sans me voir, les mains jointes sur sa poitrine, les lèvres murmurantes.

Je me sauvai dans la cour ; il ne pleuvait plus. Vers le soir, ma mère parut au balcon et me fit signe de monter ; dans l'escalier déjà obscur, je croisai ma tante Marceline qui m'embrassa. Je me sentis mouillé de ses larmes. La porte de la chambre de grand-père était ouverte, il y avait de la lumière. Tante Julie allumait un cierge à une bougie posée sur la table. Grand-père était mort.

*
* *

Mon oncle Jules et mon père arrivèrent le lendemain. On n'avait pu les prévenir à temps. La maison semblait se réveiller d'un sommeil. Le vieux Gaspard de Berteuil vint. Il entra dans la chambre de son ami d'un pas craquant et en ressortit, le dos courbé, la perruque sur l'oreille. M^{me} de Néronde s'entretint longtemps avec ma mère. Je compris qu'elle parlait de moi. Je m'esquivai.

Mon père et mon oncle se promenaient au jardin. La vieille Justine m'y conduisit en allant chercher de l'herbe pour les lapins. Elle marchait plus cassée que de coutume, sa faucille de Parque à la main.

Il faisait une admirable fin de jour d'été. Les derniers lézards couraient encore sur les murs tièdes. L'ombre oblique des arbres traversait les allées. Mon père et mon oncle se promenaient vêtus de noir et coiffés de chapeaux de haute forme. L'abbé de la Talais sautillait entre eux. Au milieu du parterre, le grand prunier étalait ses feuilles luisantes. Au-dessous, le sol était jonché de prunes que l'orage avait fait choir.

Il y en avait d'encore vertes, de dures et comme agatisées, d'autres mûres et veinées en leur or mat. On les ramassait râpeuses d'un peu de terre sèche ; une goutte de gomme suintait de leur peau tendue. Parfois, par la fente de l'une d'elles s'échappait une guêpe occupée à la ronger, et c'étaient celles-là les plus juteuses, les meilleures, avec la mouche d'or qui s'envolait de leur blessure et de la succulence de leur chair entamée.

*
* *

Ce matin-là, on m'habilla tout de noir et j'allai jouer sur la galerie. Les gens commençaient à entrer dans la cour. Un groupe de vieilles femmes à coiffes blanches conversaient avec la plumeuse de volailles qui donnait la pâtée à ses poules enfermées. On arrivait de la campagne pour les obsèques et on eût dit presque un jour de marché. Quelques paysans se mêlaient déjà aux femmes. Je reconnus le fermier. Sa blouse bleue fermait au col par un chaînette. Il était coiffé d'un énorme chapeau haut à longs poils et tenait le petit Claude par la main. Je vis aussi

Pierre le jardinier en redingote et pantalon noirs. Il avait remplacé ses sabots de travail boueux et équarris par des sabots vernis et qui luisaient.

Ma mère m'appela et, en m'embrassant, son voile de crêpe me râpa le visage. Elle me dit qu'on allait me conduire déjeuner chez M^{me} de Néronde, avec Sophie et Thérèse, que Pierre allait me descendre par une échelle, d'être sage et qu'il ne fallait pas pleurer. Je n'en ressentais aucune envie, quoique la mort de grand-père m'eût beaucoup impressionné, car j'étais nerveux et sensible assez pour qu'on voulût m'éviter l'émotion de la cérémonie et surtout la vue du catafalque, dressé dans le vestibule parmi les cierges et les fleurs ; mais l'idée d'entrer dans la grande maison des platanes, de monter le perron fleuri, me transportait de joie.

Le vieux Pierre appliquait son échelle à la balustrade du balcon et ôtait ses sabots. Je le vis grimper les échelons, sa tête grise apparut. Il me prit dans ses bras et me descendit.

Il faisait bon sur le Cours. Nous traversâmes la ville. Il y avait du monde dans les rues, des dames en voiles noirs et des messieurs gantés. Je rencontrai M. Gaspard de Berteuil qui ne m'aperçut pas. Il caressait du bout de son gant la frisure de sa perruque de deuil, une perruque lustrée qui semblait peinte sur sa tête.

Nous approchions de la maison de M^{me} de Néronde. Elle semblait toute rose de soleil, au fond de son jardin en fleurs, parmi les beaux arbres.

Je voulus sonner moi-même à la grille. Un domestique vint. De la bavette blanche de son tablier sortaient des manches de lustrine. — C'est notre jeune monsieur, dit Pierre. — Je vais le conduire et prévenir ces demoiselles.

Les marches du perron étaient larges et basses. On m'introduisit au salon où l'on me laissa seul.

Des rideaux rouges tombaient le long des hautes fenêtres. Une rangée de grands fauteuils dorés s'adossaient au mur du fond. Dans un angle, une table ronde. Une massive pendule de marbre jaune reposait sur la cheminée dont le foyer était garni d'une mousse de laine piquée de roses artificielles. Tout le milieu du salon restait vide. Au centre, sur le parquet, une vaste étoile géométrique de bois noir dont les rayons irradiaient en s'amincissant. Juste au-dessus de l'étoile, un lustre de cristal étincelait à travers une gaze verdie qui l'enveloppait. C'était spacieux, désert et nu.

Je restais assis tout au bord d'un des larges fauteuils. J'attendis. Je me levai et je fis le tour de la pièce en ayant grand soin d'enjamber les rayons de l'étoile noire, puis, comme personne ne venait, j'y entrai résolument. Du milieu, je marchais jusqu'à la pointe de l'un des rayons et, à reculons, revenu au centre, je pivotaï pour repartir dans un autre sens.

La porte s'ouvrit, et Sophie et Thérèse entrèrent, suivies de leur gouvernante. Nous nous regardâmes un instant, indécis. Elles me considéraient avec l'attention due à l'importance d'un petit garçon qui vient de perdre son grand-père. Je m'avançai vers elles. Nous nous embrassâmes.

En sortant du salon, elles prirent leurs chapeaux accrochés dans le vestibule. Ils étaient de paille tressée et pareils. Toutes deux portaient les cheveux nattés, l'une châtaine, l'autre brune, Sophie neuf ans, Thérèse sept. Elles avaient le teint clair et les yeux rieurs. Toutes deux en tabliers blancs, l'une avec une tache d'encre, l'autre avec une tache de confitures. Sophie marchait à ma droite, Thérèse à ma gauche.

Nous fîmes d'abord le tour de la pelouse, puis nous prîmes une allée qui entraît sous les arbres. Il y faisait sombre et frais, un hamac y était tendu.

La gouvernante trottaït derrière nous, grasse et somnambulique. On rentra déjeuner.

J'étais placé entre les deux petites filles qui me souriaient. Le domestique servait. M. et M^{me} de Néronde assistaient aux obsèques de grand-père. La cérémonie s'annonçait, car par les fenêtres ouvertes on entendait sonner les cloches de l'église. Ce fut d'abord un glas espacé, puis le branle s'accrut. Sur la table, les cristaux sensibles frémirent et tintèrent. La gouvernante fit signe de fermer la croisée. Le bruit s'assourdit. « C'est pour grand-père qu'on sonne, » dis-je à Thérèse et à Sophie.

Elles buvaient en des gobelets d'argent; on m'avait donné un verre à pied. Quand on eut fini, elles plièrent leurs serviettes et les passèrent, roulées, en des cercles d'ivoire. J'aurais voulu faire comme elles, rester là, ne plus les quitter. Nous étions devenus amis, d'une de ces brusques amitiés d'enfant qui ont tout de l'amour, même l'oubli qui les suit.

Le jardin rayonnait au soleil de midi. Sur la pelouse, un jet d'arrosage tournait; un arc-en-ciel tremblait dans sa pluie étincellante qui retombait en pierreries fluides. Les paons dormaient au

soleil; l'un d'eux se leva, étira son col chatoyant et fit la roue. Je battis des mains et ils s'enfuirent tous.

Nous cherchâmes l'ombre des arbres. Des pins qui s'y trouvaient mêlés feutraient l'allée d'aiguilles lisses. Les troncs rougeâtres semblaient brûler sourdement. Des rayons glissaient à travers les branches. Les moucherons s'y doraient en passant. Il faisait là une torpeur exquise.

La gouvernante s'assit, tassée et somnolente. Nous rôdâmes d'abord çà et là. Thérèse ramassait des pommes de pin. La résine collait à son tablier. Mes doigts se poissèrent aux écailles. Sophie monta dans le hamac. Ses petits pieds effleuraient la terre. Je sautai auprès d'elle et Thérèse nous rejoignit. Une corde attachée aidait à se balancer. Je la tirai lentement. Le hamac oscilla; j'accélérai; un peu d'air nous toucha au visage, délicatement. Nous étions serrés les uns aux autres. Nous allâmes plus haut, puis je laissai ralentir. C'était comme une descente en quelque chose de tiède et de tendre. La natte ébouriffée de Sophie me caressait l'oreille. Je repris la corde et je la tirai de toutes mes forces. Le hamac geignait sur ses anneaux de fer et tressaillait de soubresauts. Thérèse cacha sa tête dans mon cou.

Subitement, une à une, les cloches se remirent à sonner. C'était l'heure où le cortège sortait de l'église. Cela nous arrivait lourd, comme tinté lourdement par un bronze chaud, avec des éclats subits, des assourdissemens longs. Un vent plus vif nous touchait au visage; parfois, nous atteignons la hauteur d'un rayon d'or oblique qui faisait blonds les cheveux châains de Sophie et mordait la brune chevelure de Thérèse, puis nous redescendions pour remonter encore, et instinctivement nous suivions l'élan aérien du rythme sonore et, dans une odeur de résine, de feuilles, de chanvre et de linge frais, parmi nos rires balancés que dominait parfois le rauque cri du paon invisible rouant au soleil, en une joyeuse ascension, au son des cloches lointaines, nous montions ainsi, mollement, indéfiniment, côte à côte, et joues contre joues.

ORANGE ET NÉERLANDE

A L'OCCASION DU COURONNEMENT
DE LA REINE WILHELMINE

Le 12 mai 1889, fêtant la quarantième année de son règne, le roi Guillaume III écrivait de son château du Loo où l'implacable mal le tenait en reclusion : « Il y a aujourd'hui quarante ans accomplis depuis le jour où j'ai solennellement assumé le gouvernement de la nation néerlandaise... La bénédiction de Dieu a confirmé l'antique alliance entre Orange et les Pays-Bas. Les souvenirs du passé me sont un gage pour l'avenir de ma maison et de mon peuple : Orange et la Néerlande, sous la bénédiction divine, unies, fortes et libres. » Le 6 septembre dernier, dans l'Église Neuve d'Amsterdam, la jeune reine Wilhelmine, inaugurant son règne, disait en termes à peu près pareils : « Je confirme aujourd'hui le lien étroit qui existe entre Moi et mon Peuple, et l'ancienne alliance entre la Néerlande et la maison d'Orange est de nouveau scellée. »

A ces paroles royales comment, de son côté, le peuple répond-il? « O Reine, notre Reine! s'écrie l'un des premiers journalistes de la Hollande, vous êtes l'histoire de notre pays rendue visible sous sa forme la plus gracieuse... Vous êtes la gloire de notre passé personnifiée dans une fille de roi, portant ce nom sacré pour un cœur hollandais de Guillaume d'Orange, le Père de la Patrie... Vous faites appel à nos sentimens les plus profonds par le seul fait de votre existence... »

C'est donc bien là le principe et la règle de la politique en Hollande : une idée domine tout, ou plutôt une foi, la foi orangiste, qui, dans les diverses confessions, malgré la vivacité des querelles religieuses, et dans les divers partis, malgré la passion des luttes parlementaires, ne rencontre pas d'infidèles, si ce n'est, — et très peu, — vers l'extrême limite du socialisme internationaliste; de sorte qu'on peut dire que quiconque, aux Pays-Bas, n'est pas orangiste, n'est pas non plus Hollandais. « Je ne sais ce que je suis le plus, Hollandais ou catholique, » déclare volontiers un des hommes qui sont l'orgueil de la Hollande, poète, orateur, historien, — et prêtre. Ce qui est sûr, c'est qu'en aucune des églises réformées, on ne trouverait un Hollandais plus orangiste que lui. Et il était touchant de le voir se parer, comme un enfant, de cocardes, d'insignes ou de médailles de circonstance, et de l'entendre vanter, tout attendri, le charme, la gaieté, la beauté de la blonde princesse par laquelle « Orange fleurira. »

I

A peine a-t-on mis le pied en Hollande que cette « antique alliance » entre Orange et les Pays-Bas éclate victorieusement à tous les yeux par tout ce qui peut en être un symbole. Dès la station frontière de Roosendaal, tout le royaume et l'on ose ajouter tout le peuple est pavoisé, aux doubles couleurs de la nation et de la maison royale. A droite et à gauche, des mâts se dressent, qui portent d'immenses drapeaux tricolores, — Néerlande, — cravatés de longues banderoles orange, — armes parlantes. A perte de vue, d'autres drapeaux, d'autres oriflammes pendent des fenêtres, formant au-dessus des rues une voûte éclatante, et le regard s'enfonce au loin dans une perspective orange et tricolore. Le train passe : villes et villages défilent, avec leurs maisons enguirlandées de feuillage, ornées de ballons orange et de lanternes rouges, blanches et bleues; avec leurs hauts clochers parés d'étoffes et comme vêtus de robes nationales et royales, qui mettent jusque dans le ciel un reflet tricolore et orange. La foule elle-même, qui emplit les places de mouvement et de joie, paraît orange et tricolore : jeunes femmes et jeunes hommes ont au chapeau des rubans orange, au corsage ou à la boutonnière des nœuds orange; les fillettes, en robe de mousseline, ont des cein-

tures orange, les garçons des écharpes, d'autres des casquettes, quelques-uns des culottes, quelques-uns enfin tout le costume orange.

Qui donc aimait tant les « symphonies » de couleurs ? Il se fût plu ici dans ces jours de fête : c'est une véritable symphonie en orange, à la gloire de la jeune reine et de sa maison. Et l'on sent là-dessous, au fond de l'âme populaire, quelque chose de si sincère, de si naïf et de si spontané, qu'on ne pense pas du tout à un travestissement. Ce qu'il pourrait y avoir, pour un ironiste de sang-froid, d'un peu ridicule dans certaines manifestations de loyalisme, s'efface et ne choque plus. Quand l'amour est bien fort, on lui passe l'expression outrée ou bizarre : or, tout ce peuple est fou d'amour, et c'est un phénomène unique et sans équivalent au monde.

Oui, le dernier de ces humbles qui vont devant eux, scandant d'un pas qu'on devine pourtant lassé le rythme solennel du *Wilhelmus van Nassouwe*, le plus pauvre entre ces pauvres, en tout respect et d'un total amour, paternellement, fraternellement et filialement, est amoureux de sa reine, amoureux de cette fille d'Orange et de Néerlande. Et il le crie, et il le chante à sa manière, comme il peut. Ainsi que les amoureux de tous les temps et de toutes les conditions, sur les murailles et sur l'écorce des arbres, il trace partout le chiffre de la bien-aimée. Ce chiffre, le W couronné, je l'ai vu, — et je n'en ai souri qu'un instant, — se détachant en pâtes d'Italie d'un écusson de raisins secs, à l'étagage d'un épicier ; et, chez le charcutier voisin, je l'ai retrouvé, — je n'en ai même plus souri, — ornant de la courbe élégante de ses deux branches un superbe jambon emmanché d'une collerette orange, avec cette inscription, en exergue, d'un saindoux neigeux : « Vive la reine Wilhelmine ! » et la date : « 31 août 1898. » Les marchands de tabac, luxe de la Hollande, affichent leur fidélité par des pyramides de boîtes décorées du portrait de la Reine, d'où sortent d'énormes cigares à son nom, et au sommet desquelles se dresse son buste en plâtre, la poitrine barrée d'un grand cordon orange. A Utrecht, ville à demi catholique ou du moins siège de l'archevêché catholique, un marchand de statues et d'ornemens d'église l'avait placé, ce buste, peint « en personne naturelle, » joues roses, yeux bleus, cheveux d'or clair sous l'or bruni du diadème, parmi les saintes et les saints, au centre du cercle bienheureux, et il semblait que ce fût lui qui leur fit les honneurs de ce paradis.

A ce point, l'amour devient de l'adoration, et la fidélité un culte. Dans la banlieue même d'Utrecht, à Driebergen, un charpentier ou un menuisier de village, ayant brossé de son mieux une toile qui représentait la Reine dans ses vêtemens d'apparat, la couronne en tête et le manteau de pourpre tombant des épaules à plis lourds, avait, pour l'exposer, couvert et clos sa cour, qui s'était ainsi transformée en une espèce de chapelle : rien n'y manquait, ni, le jour, les fleurs, ni, le soir, les lumières : dans la nuit, au bout de la grotte, éclairée ingénieusement à travers la transparence du tissu, toute blanche et toute rouge, virginale et royale, Wilhelmine resplendissait.

Nuntio vobis gaudium magnum : joie publique et joie privée, joie de la nation et de la famille, joie de la rue et de la maison ; toute démonstrative et extérieure qu'elle était, l'allégresse de tous gardait cependant pour chacun l'air ému d'un bonheur intime. Une longue quinzaine durant, d'une extrémité du royaume à l'autre, ce n'ont été que réjouissances, cortèges historiques, illuminations, réceptions et diners, — car on ne concevrait pas que la Hollande n'eût pas célébré même à table l'avènement de sa jeune Reine. — L'un de ces cortèges historiques, à Zeist, figurait une entrée dans une de leurs bonnes villes des grands Orange-Nassau. Les commissaires allaient devant en landau, recueillant les applaudissemens et saluant avec gravité ; puis venait une chevauchée d'habits noirs et de chapeaux hauts de forme : les gros fermiers de la région, montés sur leurs plus belles bêtes ; et derrière, précédant des chars allégoriques, les hauts seigneurs et les vaillans guerriers que furent le Taciturne, Maurice, et Frédéric-Henri. Ils avaient vraiment fière tournure ; de l'histoire vivante passait vraiment en eux ; et c'était cette histoire vivante qu'en eux contemplaient et admiraient de tout leur cœur des hommes comme le docteur Schaepman ou M. Fransen van de Putte, qui savaient pourtant, et n'oubliaient pas, que ce faux Maurice était le boulanger, et ce faux Guillaume le boucher du village.

Non loin de Zeist, à Doorn, autre programme : un déjeuner réunissait la commune entière, enfans et vieillards, riches et indigens, sur la pelouse du château, et les invités s'y rendaient processionnellement, tenant des rameaux ou des bannières, aux larges et mâles accens du *Wilhelmus*, dans le flamboiement d'un midi italien, — « le soleil d'Orange. » — De même qu'ailleurs,

en des temps déjà lointains, on plantait l'arbre de la liberté, eux, ils plantaient, avec des acclamations et des prières, l'arbre de la loyauté et de la royauté, l'arbre de Wilhelmine, le *Wilhelmina-boom*; et c'est de proche en proche, sur cette terre féconde, toute une forêt qui se lève. Mais, dès que l'ombre s'étendait, toutes les allées, toutes les pelouses de cette opulente contrée qui n'est qu'un vaste parc plein de vieux manoirs et de villas somptueuses, les chênes et les gazons s'allumaient, se piquaient, s'étoilaient d'une multitude de feux; et la Néerlande s'endormait en une douce clarté orange.

II

Amsterdam avait épuisé toutes les ressources de la magnificence, et dans la première ville en avait surgi une seconde, de soie, de velours et d'or. La Reine y devait arriver le lundi 5 septembre vers deux heures, et dès dix heures du matin, il n'y avait pas une tribune qui ne fût prise d'assaut. En bas, sur les trottoirs, le flot populaire coulait ininterrompu : tout un peuple bon enfant, sous l'œil de ces militaires bons enfans que sont les gardes civiques. De temps en temps, un cavalier faisait piaffer sa monture, une musique jouait, — le *Wilhelmus*, toujours; — une corporation de métier prenait position dans la haie. De temps en temps aussi, bourgeoisement, un garde civique levait sa gourde et buvait un petit coup; on en voyait qui tenaient deux fusils, à tour de rôle, pendant que le camarade était allé dire bonjour à un ami ou fumer une cigarette... Rien de roide, rien de rigoureux; c'était tout juste assez militaire et tout juste assez officiel : la foule faisait sa police elle-même, et, placide, heureuse d'être là, ne s'énervait point des longueurs de l'attente.

Soudain, le canon gronde; il vient de loin comme une rumeur qui ne se tait plus et qui, d'abord sourde, s'enfle et grandit; infanterie, cavalerie, des troupes passent, patriotiquement applaudies, — surtout l'armée des Indes, la réserve coloniale; — ensuite s'avance l'escadron blanc et bleu des gardes d'honneur, et ensuite, les officiers et dames du palais. Maintenant la rumeur est un tonnerre de voix et de battemens de mains. Des toits, des balcons, des fenêtres, des estrades, des vitrines de magasins, des réverbères, des mâts, des ponts, des canaux, c'est une envolée d'écharpes et de mouchoirs orange. La voici enfin, Elle, dans sa voiture à

huit chevaux, avec la reine mère à sa gauche; la reine mère en toilette mauve, Elle, toute blanche. Et Elle est presque debout, le corps projeté hors de la voiture, et Elle rit, et Elle agite sa dentelle vers les vitrines, les estrades, les balcons et les toits, saluant au-dessus et au-dessous d'Elle, belle et charmante à la fois de sa majesté et de sa jeunesse, à la fois de son rang et de son âge, reine-enfant...

Le lendemain, dans la *Nieuwe Kerk*, aux termes de la Constitution, il y a séance publique et plénière des États-Généraux. L'énorme vaisseau est bondé; une épingle qui tomberait n'y toucherait pas le sol. Pareil spectacle ne s'était vu depuis « l'inauguration » du roi Guillaume III, le 12 mai 1849; et dans cette ville, on peut presque dire dans ce royaume où tout le monde se connaît, tout le monde a voulu s'y montrer; la vanité s'en est mêlée, et l'envie, qui ne sont jamais absentes des actions humaines; plus il était difficile d'être admis à la cérémonie, et plus il était distingué de l'être, et plus on tenait à l'être; aussi offrait-on d'une carte médiocre un prix fantastique: mille florins, plus de deux mille francs; la légende veut même qu'il en ait été offert jusqu'à dix mille florins, vingt et un mille francs.

Devant la grande grille de cuivre ouvragé, chef-d'œuvre de patience et d'élégance, deux trônes, deux fauteuils étaient posés, l'un, à droite, un peu plus élevé que l'autre, tous deux surmontés d'une couronne, mais celui de droite, d'une couronne plus grosse que l'autre et soutenue par les lions néerlandais, avec le chiffre W et la couronne elle-même répétés sur l'étoffe. En face, les rangées de chaises où vont prendre place les représentans de la nation, — l'autre haute partie contractante, — « Nosseigneurs les États-Généraux de Hollande. » Dans l'intervalle, une table où l'on a apporté la couronne, le globe et un livre, — la Bible ou la Constitution. Une profusion de plantes et de banderoles; l'éventail des palmiers, se déployant autour de chaque pilier, et animant de leur chaude verdure le poli froid et gris de la pierre. Étincellement d'uniformes, de croix et de bijoux. Les quatre princes indiens, debout sur les marches, chargés de pierrieres, cuirassés de lamelles d'or, luisent comme des lingots ou des solitaires. Déjà la famille royale est arrivée: la princesse de Wied, les grands-ducs de Mecklembourg et de Saxe-Weimar-Eisenach, tous trois ensemble; puis, à part, la reine mère Emma, dont les yeux s'attachent aussitôt, avec une fixité anxieuse, à

la porte par où doit entrer la jeune reine, et par où, seule, elle peut passer, avec les membres des deux Chambres.

Elle entre tout à coup, dans un rayon de soleil, précédée du glaive et de l'étendard. Un jour plus intense, violet et rose, embrase la nef : par une délicate pensée, à la minute même où elle entrait, on vient d'écarter le voile dont était recouverte la grande verrière que le conseil de l'Église a voulu vouer au souvenir du couronnement. — Elle est entrée et elle parle ; elle dit :

Messieurs les membres des États-Généraux,

Encore jeune, Dieu m'a déjà appelée, par la mort de mon inoubliable père, au trône où je suis montée sous la régence si sage et si riche en bienfaits de ma mère profondément aimée.

Ayant accompli ma dix-huitième année, j'ai pris en main les rênes du gouvernement ; ma proclamation l'a appris à mon cher peuple.

A présent, le moment est venu où, au milieu de mes fidèles États-Généraux, et sous l'invocation du nom sacré de Dieu, je m'engagerai envers le peuple néerlandais à maintenir ses droits et ses libertés les plus chères.

Ainsi je confirme aujourd'hui le lien étroit qui existe entre moi et mon peuple, et l'ancienne alliance entre la Néerlande et la maison d'Orange est de nouveau scellée.

Haute est ma mission, belle la tâche que Dieu a mise sur mes épaules. Je suis heureuse et reconnaissante de pouvoir régner sur le peuple de Néerlande, un peuple petit par le nombre, mais grand par ses vertus, fort par sa nature et par son caractère.

J'estime que c'est un grand privilège pour moi d'avoir pour tâche de ma vie et pour devoir de consacrer toutes mes forces au bien-être et à la prospérité de ma chère patrie. Je rends miennes les paroles de mon père bien-aimé : « La maison d'Orange ne peut jamais, non jamais, faire assez pour la Néerlande. »

J'ai besoin de votre assistance et de votre concours pour l'accomplissement de ma tâche, Messieurs les représentans du peuple. Je suis convaincue que vous me l'accorderez largement.

Travaillons ensemble pour le bonheur et la prospérité du peuple néerlandais. Que tel soit le but commun de notre vie !

Que Dieu bénisse votre travail et le mien, et qu'il serve au salut de notre Patrie !

Alors, lentement, la Reine étend le bras et prononce, presque syllabe à syllabe, la formule constitutionnelle :

Je jure au Peuple néerlandais d'observer et de maintenir toujours la Loi fondamentale.

Je jure de défendre et de conserver de tout mon pouvoir l'indépendance et le territoire du royaume ; de protéger la liberté publique et indi-

viduelle et les droits de tous mes sujets; d'employer à la conservation et à l'accroissement de la prospérité générale et particulière tous les moyens que les lois mettent à ma disposition, comme doit le faire un bon roi.

Ainsi Dieu me soit en aide!

Après quoi, c'est au tour du peuple de prêter serment à la Reine. Il le fait par l'intermédiaire des États-Généraux. Quand la Reine a fini, le Président de la Première Chambre, M. van Naamen van Eemnes, un peu troublé et embarrassé pour ses trois révérences, répond :

Nous vous recevons et vous inaugurons comme Reine, au nom du Peuple néerlandais, et en vertu de la Loi fondamentale. Nous jurons que nous maintiendrons votre inviolabilité et les droits de votre couronne. Nous jurons de faire tout ce que de bons et fidèles États-Généraux sont tenus de faire.

Ainsi Dieu nous soit en aide!

Un huissier procède à l'appel nominal : et chacun des cinquante membres de la Première Chambre et des cent membres de la Seconde Chambre reprend et affirme : « Je le jure! Ainsi Dieu me soit en aide! » Les libres penseurs se contentent de dire, comme la Constitution l'autorise : « Je le promets! » Le 6 septembre, il ne manquait guère au rendez-vous que les trois socialistes de la Seconde Chambre, — dont M. Domela Nieuwenhuis n'est plus; — ils n'avaient voulu ni s'engager du bout des lèvres, ni se taire, ni mentir à leur conscience, ni faillir aux convenances : ils n'étaient pas venus.

Lorsque le dernier député eut juré, la Reine partit. « L'antique alliance était renouvelée entre Orange et la Néerlande. » Il n'y avait pas eu, à proprement parler, de couronnement : la couronne et le globe étaient restés sur la table, près du Livre : personne n'y avait touché. Sérieusement et sans pompe vaine, s'était accomplie une chose sérieuse, dans la simplicité de formes de laquelle on sentait de la durée et presque de l'éternité. Comme en un jour de mariage, les États-Généraux de Hollande et la princesse d'Orange n'avaient fait qu'échanger des sermens ou des promesses; et cela suffisait pour les lier, à tout jamais, indissolublement; et cela suffisait à faire de cette vie nationale séculaire et de cette vie royale en sa fleur une seule et même vie; et par elle, en Orange, la Néerlande était assurée de reflourir.

III

Mais, tandis que la Reine lisait son discours, nous étions quelques-uns qui essayions de surprendre sur ses traits les ressorts secrets de son caractère et le mystère toujours redoutable qu'enferme une âme, même d'enfant. Le haut du visage, avec le front étroit, l'arc bien dessiné des sourcils, la fine arête et la ligne correcte du nez, sous l'abondante chevelure qui bouffe, est pour ainsi dire léger et éminemment féminin; le bas est plus lourd, et en quelque sorte viril : mélange singulier de grâce et d'énergie. La voix, elle aussi, très fraîche et néanmoins très ferme, est en même temps féminine et virile. — *Vox Reginæ*, disaient le soir les journaux d'Amsterdam. — Cette voix de la Reine, ceux qui l'ont entendue dans l'Église Neuve, l'entendent encore. J'entends encore le ton de suprême autorité dont elle a posé son : « Messieurs les membres des États-Généraux, » appuyant fortement sur toutes les toniques, et détachant les mots, comme un orateur rompu au métier; la note grave, voilée et attristée qu'elle a trouvée pour dire : « Mon père inoubliable; » la note vibrante, sonore et pleine, pour dire : « La maison d'Orange ne peut jamais, *non jamais!* faire assez pour la Néerlande... » Un *Non jamais!* isolé de tout le reste, dont le retentissement allait se prolongeant, et qui n'en finissait plus, et qui, en effet, donnait l'impression de *jamais*.

Et puis, pour le serment, comme elle a dit : *Je jure!* On en était émerveillé : « Je ne croyais pas, m'a confié, à la sortie, un des anciens ministres de la Régence, que l'on pût mettre tant de choses dans : *Je jure.* » Et il ajoutait, avec cette liberté de langage qui, là-bas, n'exclut point le respect, et sans intention critique : « Son : Je jure! et son : Non jamais! une grande artiste ne les eût pas mieux dits. » — Une grande artiste ne les eût pas si bien dits : tout, ici, était d'une reine née reine; rien d'une reine de théâtre. Mais il est évident qu'il y a dans cette jeune fille plus qu'une jeune fille, que, dans cette reine, il y a *une personne*, et que, ne fût-elle pas née tout, elle se serait faite quelqu'un.

On a conté sur elle, sur ses caprices et ses colères d'enfant, beaucoup d'histoires, la plupart assez sottes : — Dieu préserve les rois des intempérances du reportage! — On les a contées, ces histoires, non pas pour lui être désagréable, mais, au contraire, pour prouver que ce n'est point une physionomie banale. Est-il donc

besoin de tant d'affaires; fallait-il provoquer tant de confidences de domestiques, tant de ces grosses indiscretions qui sont de petites trahisons; fallait-il tant épier par les serrures et tant écouter aux portes? Que la reine Wilhelmine soit autre chose qu'une effigie effacée et sans relief à mettre sur les monnaies et sur les timbres-poste, ne s'en aperçoit-on pas tout de suite? Et si, par impossible, on ne s'en était pas aperçu, le premier acte de son règne ne la révèle-t-il pas? Car son discours aux États-Généraux est son œuvre personnelle; il est tout entier d'elle, et d'elle seulement. Elle n'en a donné connaissance au Conseil qu'une heure avant de partir pour l'église, en avertissant ses ministres qu'il lui serait pénible qu'ils y voulussent changer quoi que ce fût : « C'est la première fois que je fais quelque chose comme reine, leur a-t-elle dit, et c'est aussi la dernière fois que, comme reine, je fais quelque chose *sans vous* : mais, devant parler aujourd'hui aux représentans de mon peuple, je désire leur parler moi-même; vous ne voudrez pas me causer un chagrin en m'en empêchant. » Tout cela gentiment, mais résolument. Et si résolument, qu'il est des « libéraux » qui en ont pu prendre ombrage, et que l'un d'eux ne craignait pas, deux ou trois jours après, de s'exprimer ainsi : « Elle ne tardera pas à apprendre qu'il n'y a pas de place, dans ce pays, pour le pouvoir personnel. »

Voilà une belle déclaration, mais un peu forcée; et où découvre-t-on là dedans une menace sérieuse de « pouvoir personnel? » Autant dénoncer la restauration de la monarchie absolue et le retour aux pratiques féodales, parce que, fatiguée, la jeune Reine a fait prier ses féaux sujets, en liesse pour son avènement, d'aller s'ébattre ailleurs que devant le Palais et de la laisser goûter quelque sommeil. Mais quoi? Quand elle serait Orange en ceci et en cela, Orange par le bas du visage comme par le haut, par la volonté comme par la bonté, son « père inoubliable », le roi Guillaume III, n'a-t-il pas été, pendant plus de quarante années, le modèle des rois constitutionnels; et pourtant, à la mort de Guillaume II, n'avait-on pas dû lui faire violence pour qu'il revînt de Londres, où il s'était réfugié en haine du régime constitutionnel? « Puisque mon père, répliquait-il à toute objurgation, a cru devoir accepter l'absurde constitution de 1848, gouverne qui voudra; quant à moi, je ne m'en mêle pas! » Il finit tout de même par s'en mêler, et, de mémoire de peuple, jamais roi n'observa plus scrupuleusement une constitution qu'il jugeait « absurde. »

Même en Hollande, il y a eu du chemin parcouru dans le dernier demi-siècle. La proclamation de Guillaume III était sèche et de mauvaise humeur, telle qu'on la pouvait attendre dans ses dispositions d'esprit : « Guillaume I^{er} a reçu le souverain pouvoir pour l'exercer d'après une constitution. Guillaume II, de concert avec la représentation nationale, a modifié la Constitution selon les exigences du moment. Ma tâche est de garantir à la Constitution son application intégrale. En m'acquittant de cette tâche, je compte sur le constant appui de tous les pouvoirs constitutionnels. » — La reine Wilhelmine n'écrit pas de ce style.

Mais, si rien ne justifie en l'espèce la proposition rapportée tout à l'heure, il demeure vrai, d'une vérité générale, « qu'il n'y a pas de place en Hollande pour le pouvoir personnel. » Et c'est pourquoi il est sans doute intéressant de déterminer avec quelque exactitude la nature de l'affection à nouveau renouée et les conditions de l'alliance à nouveau jurée entre les Pays-Bas et la maison d'Orange.

IV

Dans la série des princes de sa race, le cas de la jeune reine est particulier. D'abord, elle est la première fille d'Orange qui ait occupé le trône de Néerlande; et l'on ne saurait oublier non plus les circonstances où elle est née et où elle a grandi. A son endroit, l'affection nationale est un peu mouillée de larmes. Successivement, la Hollande avait vu disparaître les trois fils sortis du mariage de Guillaume III avec la reine Sophie : l'aîné, Maurice, en bas âge; le deuxième, Guillaume, en pleine maturité; le dernier, Alexandre, à trente-trois ans. Il ne restait plus à la couronne d'héritier direct; et, par surcroît, il n'était que trop permis de concevoir d'autres inquiétudes. La reine Sophie était morte, ayant appris en sa vie bien des choses et compris bien des hommes, mais sans avoir appris à comprendre son mari. Abandonné aux instincts de sa nature, aux forces déchainées qui le poussaient, vieux déjà et tout d'un mouvement, on pouvait craindre qu'il ne se compromît en des aventures où il ne s'engagerait pas seul. D'un commun accord entre les partis, on eut alors l'idée d'introduire dans l'adresse une phrase par laquelle les États-Généraux pressaient le Roi de se remarier et d'assurer la perpétuité de la dynastie. Le ministre Kappeyne se mit en quête d'une reine parmi ces prin-

cesses allemandes qui sont la réserve royale de l'Europe : il proposa et fit agréer à Guillaume III la princesse Emma de Waldeck et Pyrmont, lui donnant ainsi — *otium cum dignitate* — la paix relative et la dignité de sa fin, et la consolation de survivre en une fille, postérité de Booz et de Ruth, par qui miraculeusement revivaient ses trois fils perdus. L'enfant de sa vieillesse n'avait pas dix ans, quand vinrent pour le Roi les mois de l'interminable agonie, les longs mois du Loo, tout emplis de la mort, et tout glacés par elle, et tout enfiévrés de déraison...

Invinciblement, cette « séance publique et plénière des États-Généraux », dans la Nieuwe Kerk d'Amsterdam, évoquait, chez nous tous qui y avons assisté, le souvenir d'une autre séance, lugubre celle-là, tenue à La Haye, par un après-midi brumeux d'automne déjà avancé, la séance du 28 octobre 1890, où le baron Mackay, ministre des Colonies, faisant fonction de président du Conseil et M. de Savornin-Lohman, ministre de l'Intérieur, eurent le douloureux devoir d'annoncer aux Chambres que, d'après l'avis des médecins, la santé du roi Guillaume III était très profondément altérée et que, le Conseil d'État consulté, il y avait lieu de procéder conformément à l'article 38 de la Loi fondamentale et de donner un régent au royaume. Une première fois, il est vrai, Guillaume III était revenu des portes du tombeau ; il en était revenu plus jaloux que jamais de sa prérogative souveraine, fort excité et irrité contre ceux des siens qui, en lui tenant de plus près, du même coup touchaient de plus près à la couronne. Mais, à cette seconde attaque, le mal paraissait incurable ou fort long du moins à guérir. La régence provisoire du Conseil d'État n'y pouvait pourvoir ni parer. La reine Emma fut proclamée régente. Peu de mois après, le roi mourait. Du grand arbre d'Orange, il ne restait plus qu'un bourgeon. En cette détresse de la maison royale, la Hollande, compatissante et inquiète sur elle-même, adopta sa jeune reine. Et, de par cette adoption tacite, la fille des Nassau devint, sous la tutelle de sa mère et du peuple, la fille de la nation (1).

De là, ce qu'il y a de particulier, de plus chaud et de plus

(1) C'est ce que la Reine elle-même a tenu à constater dans sa proclamation « à Mon Peuple », du 31 août 1898, le jour même de sa majorité :

« En ce jour si important pour vous et pour moi, j'éprouve le besoin de vous adresser quelques paroles. D'abord un mot de chaleureuse gratitude. Dès ma plus tendre jeunesse, vous m'avez entourée de votre amour. De toutes les parties du royaume, de toutes les classes de la société, des vieux et des jeunes, j'ai reçu

familial, dans l'affection de la Hollande pour la reine Wilhelmine : elle l'aime, comme elle a aimé tous les Orange ; et elle l'aime, en outre, comme elle n'a jamais aimé aucun Orange ; elle l'aime comme une fille de Nassau, et elle l'aime comme une fille à elle ; mais le fond de cet amour, c'est toujours l'amour d'une maison en qui elle s'aime. Cette nouvelle alliance, on a raison de le répéter, c'est toujours l'antique alliance, celle qui fut contractée il y a plus de trois siècles, dès que le Taciturne et la Hollande se rencontrèrent. Dès qu'il l'eut vue, il ne parla plus d'elle que comme d'une fiancée que se disputaient les prétendants. Des six filles qu'il eut de Charlotte de Bourbon, sa troisième femme, il en appela une Catherine *Belgique*, une autre *Flandrine*, une autre Charlotte *Brabantique*. Les provinces, en revanche, ne l'appelèrent plus que leur père Guillaume, *Vader Willem*. De ce prince à cette nation, il se fonda une famille. Le Taciturne, et en lui tous ses descendans, tous ceux de son nom, tous les Orange, épousèrent la Néerlande.

Il serait excessif de prétendre qu'entre eux il n'y eut point, dans la suite des temps, la moindre querelle, que tous les Orange furent pour la Hollande des maris parfaits, et qu'elle n'eut, en nulle occasion, rien à leur pardonner. Elle le sait bien, certes, et elle l'a éprouvé souvent, que c'est une race au sang bouillant, qui, depuis Philippe, comte de Buren, le fils aîné du Taciturne, jusqu'au dernier des Nassau-Dietz, Guillaume III, a des emportemens terribles, mais avec de généreux retours ; race guerrière, cavalière et seigneuriale, en vérité, où des formes de la continence, tel et tel n'en voulurent connaître et n'en pratiquer que quelques-unes : grands chasseurs, grands écuyers, grands mangeurs, grands buveurs, point détachés des choses charnelles.

Elle sait cela, et elle sait aussi tous les élémens étrangers que tant d'unions, saxonnes, prussiennes et russes, ont mêlés à ce sang effervescent des Nassau. Mais elle sait par-dessus tout que, de la ligne othonique ou d'une autre ligne, issus, par les comtes de Dillenbourg, de Jean, frère du Taciturne, ou, par Frédéric-Henri et Maurice, du Taciturne lui-même, ce sont toujours des Orange-Nassau, et que jamais, dans les nécessités de l'histoire,

toujours les preuves les plus frappantes de votre attachement. Après la mort de mon père bien-aimé, vous reportez sur moi votre amour pour ma maison,

« Maintenant que je suis prête à commencer la belle et trop lourde tâche à laquelle je suis appelée, je me sens comme portée par votre fidélité... »

les Orange-Nassau ne lui ont manqué. Parfaits, ou plus près de l'être, si elle eût eu moins à leur pardonner, peut-être les eût-elle moins aimés.

Ils sont pour elle tout ensemble plus et moins que des rois. République, elle les eut d'abord pour stathouders, pour magistrats électifs; plus tard, de 1747 à 1793, pour princes héréditaires; depuis le 16 mars 1813, elle les a pour rois constitutionnels. La Hollande n'est donc pas *monarchiste*, elle est *dynastique*; la monarchie n'y a que des racines trop courtes, beaucoup plus courtes que la dynastie; et le titre ici importe peu, pourvu que ce soit à la personne d'un Orange qu'il soit attaché. La Hollande républicaine s'est facilement changée en monarchie sous un Orange: la Hollande monarchiste redeviendrait aisément république sous un Orange: l'étiquette à donner au gouvernement ferait à peine question; et, au surplus, il n'est guère de république aussi républicaine que cette monarchie. Tous les liens apparens ne sont que des fils, sauf celui-là; mais celui-là ne peut être rompu: et c'est celui qui unit les Pays-Bas à la maison d'Orange. D'autres noms ont occupé, d'autres familles ont traversé la vie de la nation néerlandaise: elle a eu pour grands pensionnaires des Oldenbarnevelt, des De Witt, des Heinsius, des Schimmelpenninck; mais ils n'ont fait que la traverser, dans les intervalles des Orange: les Orange seuls l'ont remplie. Aussi est-ce sans exagération que les cantates et les allégories faisaient saluer la jeune reine par toutes les gloires de la Hollande en tous les temps, et par toutes les grandeurs de tous les arts: que la poésie la saluait par Vondel, la peinture par Rembrandt, la musique par Sweelinck; et que, comme de toutes les époques, la nation, fidèle et reconnaissante, saluait de toutes les provinces, « des pays du Nord et du Sud, et de partout où est la patrie, » celle qui est désormais « la Dame de Néerlande, » la Princesse de Nassau, — *Oranje in ziel en zin*, — l'âme et le cœur des Orange.

V

Le nouveau règne s'ouvre sous d'heureux auspices. Dans un pays où les hommes de valeur abondent, la jeune reine est, en ce moment, entourée d'hommes d'une valeur exceptionnelle, parmi lesquels il faut au moins citer M. Pierson, ministre des Finances et ministre dirigeant, M. de Beaufort, ministre des Affaires étran-

gères, le ministre de la Justice, M. Cort van der Linden, et le ministre des Colonies, M. Cremer. Les partis n'ont pas désarmé ; leurs querelles, qui sommeillaient ces jours-ci, se réveilleront. Mais les questions irritantes sur lesquelles ils se livraient bataille au cours des dernières années, la question scolaire, la question militaire, la question électorale, sont réglées, arrangées, écartées ou différées. La jeune reine ne rencontrera pas en elles de difficultés immédiates, mais ce n'est point à dire qu'elle n'en rencontrera nulle part : le métier de roi, même pour les reines de dix-huit ans, est un dur métier, et plus dur qu'il ne le fut jamais, en ce siècle qui finit dans l'angoisse de vagues et obscurs commencemens.

Laissons de côté la première de ces questions, celle que tout le monde prévoit : Qui la Reine choisira-t-elle pour mari ? Sujet de curiosité, plutôt que de sérieuse préoccupation. — Que ce soit en effet, comme le bruit en court avec persistance, le prince Guillaume de Wied, fils de la princesse Marie, petit-fils du prince Frédéric, ou, comme plusieurs le préféreraient, l'un des fils du prince Albert de Prusse, petits-fils de la princesse Marianne, d'abord le mari de la Reine ne sera que prince-consort, et puis lui-même aura du sang des Nassau, et par lui, quel qu'il soit, c'est « Orange qui fleurira. » Là ne saurait donc être l'épreuve redoutable. Non ; cette épreuve dépassera peut-être de beaucoup par ses conséquences des combinaisons matrimoniales et même des combinaisons politiques : en Hollande comme ailleurs, elle sera probablement, non pas dynastique, non pas politique, mais sociale. A cet égard, l'abstention des trois députés socialistes à l'inauguration, le 6 septembre, est un symptôme et un avertissement. Là est le point noir, et de là se lèvera le gros nuage ; mais le ciel changeant de ce pays, de cette terre qui est presque la mer, en a vu passer bien d'autres. La Hollande n'abordera pas l'universel problème dans des conditions plus défavorables que le reste de l'Europe : au contraire, le sens droit et pratique, l'esprit moyen de conservation et de liberté, l'art de tenir le juste milieu entre l'extrême sagesse et l'extrême hardiesse, qui distinguent à un si haut point le peuple néerlandais, sont autant de gages qu'il en saura trouver, pour ce qui est de lui, une solution acceptable.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, et en se renfermant dans le présent, quand on mesure cette force faite de tant de fragilité, comment, du spectacle que nous a offert la Hollande au couronnement de la

reine Wilhelmine, ne pas tirer un enseignement que nous emporterons par delà la frontière? Ce que nous y aurons appris, ce n'est point, à coup sûr, la supériorité de telle ou telle forme de gouvernement sur telle ou telle autre : toutes les formes de gouvernement se valent, et les unes comme les autres valent exactement ce que valent les institutions et les hommes qui les font mouvoir, lesquels, à ne pas prendre les mots pour les choses, sont en réalité le gouvernement. Ce que nous aurons appris en Hollande, ce n'est donc pas la supériorité de la monarchie constitutionnelle sur la république représentative ; de l'une à l'autre, la Hollande irait sans secousse et sans regrets ; elle n'est ni monarchiste, ni républicaine, elle est à la fois une monarchie et une république. Mais quelle sécurité, quelle stabilité, quelle continuité tranquille ne donne pas à une nation l'attachement à une dynastie, lorsque cette dynastie est nationale comme la nation même, et que la nation se concentre et mûrit en elle, et qu'elle s'alimente et se revivifie dans la nation ! — Seulement, il faut que cette dynastie soit véritablement et pleinement nationale ; nationale d'une autre manière que par une communauté d'origine : qu'elle soit, pour ainsi dire, concitoyenne de la nation autrement que par l'état civil. Il faut qu'elle n'ait avec la nation qu'une seule vie faite d'une seule histoire ; que ni ses intérêts ni ses vues ne s'opposent au développement national ; qu'elle veuille servir uniquement et se montre capable de mener à bien la cause nationale ; que ses princes épousent et fécondent la nation comme les Orange la Néerlande ; et que par l'une, enfin, s'accomplissent les destinées de l'autre. — Voilà bien des vertus ou bien des qualités ; il n'est pas aisé de les réunir :

Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes.

Et, parce que ces vertus sont très rares, on ne saurait trop féliciter, et envier, la Néerlande d'avoir fait naître dans la maison d'Orange toute une lignée royale qui les réunissait.

CHARLES BENOIST.

UNE MAISON DE VERRE

De tous les arts, l'architecture est celui dont les évolutions s'accomplissent le plus lentement, et qui semble se prêter avec le moins de souplesse aux transformations qu'entraînent soit les changemens de climats et de mœurs, soit les découvertes de l'industrie.

Non seulement les formes consacrées par la tradition sont souvent conservées alors même qu'elles ne répondent plus aux usages, aux besoins, aux conditions d'existence de générations nouvelles; mais il arrive aussi qu'elles persistent parfois en dépit des lois absolues, acceptées par tous les architectes, en vertu desquelles les formes, les lignes, l'ossature d'une construction doivent dépendre de la nature des matériaux employés. C'est ainsi, par exemple, que les Grecs ont gardé, dans leurs entablemens denticulaires, l'apparence des solives de leurs primitives constructions de bois, et que le chapiteau corinthien n'est que la traduction en pierre des gracieuses frondaisons de l'arbre qui, au début, jouait le rôle de colonne. De nos jours, ne voyons-nous pas nombre d'architectes se servir du fer, — élément nouveau mis à leur disposition par l'industrie moderne. — sans songer un seul instant à approprier leur méthode constructive et leurs recherches ornementales aux qualités particulières du métal? Ils consentent à l'utiliser, mais à la condition de le dissimuler honteusement sous des enduits, comme s'ils rougissaient d'accepter sa collaboration, ou bien ils l'accompagnent d'un décor emprunté à l'architecture de pierre, insoucieux de commettre de cette façon un monstrueux contresens. Combien de fois, cependant, d'éminens esprits ne se sont-ils pas élevés contre les absurdités d'une pareille routine!

Viollet-le-Duc a écrit à ce sujet les pages les plus convaincantes : « Il est évident, a-t-il dit, que si on construit avec du fer, on ne peut obtenir les formes monumentales qu'accuse la pierre, ou que, si on tente de le faire, on procède à faux. La question est de savoir si le fer se prête à des formes monumentales quelconques dérivées de l'emploi judicieux de cette matière ; si l'architecture consiste seulement dans l'emploi de certains matériaux, à l'exclusion de certains autres ; et si, parce que ni les Grecs ni les Romains, ni les maîtres du moyen âge n'ont employé le fer dans leurs grandes constructions, il n'est possible de trouver la forme architectonique qui lui convient ? M'est avis que les Grecs et les Romains, s'ils eussent possédé nos usines, auraient, avec leur sens pratique, trouvé à donner aux constructions en fer les apparences déduites de l'emploi de ces matériaux (1). » Il y a plus de vingt ans que ces lignes ont été écrites, et il paraît que, malgré tout, le fer laisse encore nos architectes indécis et inquiets sur le rôle qui peut lui être attribué au point de vue de l'art dans la construction. Vainement Boileau, ce précurseur, l'auteur de la coupole de l'église Saint-Augustin, a soutenu en sa faveur, durant un quart de siècle, la lutte la plus opiniâtre ; vainement nous avons vu s'élever la galerie des machines et les autres palais de l'Exposition de 1889 qui ont laissé dans tous les yeux comme un mirage éphémère de grâce imposante ; vainement le fer est devenu l'auxiliaire précieux, indispensable, dont on use à tout propos à présent dans les vastes édifices aussi bien que dans les moindres maisons de rapport ! on s'obstine à lui refuser une véritable valeur esthétique ; on le confine dans les rôles d'utilité ; on l'exclut des grands emplois ; on lui dénie les propriétés décoratives et sentimentales qui prêtent à un monument les caractères de la beauté. En un mot, le fer reste un accessoire. Les architectes dédaignent de le mettre en valeur et n'osent pas l'affirmer avec franchise. Pour la prochaine Exposition universelle de 1900, on consent à l'employer dans les nombreux édifices destinés à disparaître ; mais pour les palais des Beaux-Arts, élevés aux Champs-Élysées, et qui doivent subsister, MM. Giraud, Deglane et Thomas ont estimé que la pierre seule, « la noble pierre, » était digne d'y contribuer.

Il n'est pas très difficile, en vérité, de comprendre les raisons

(1) Viollet-le-Duc, dans le journal *l'Art*, t. XIII, p. 238.

qui, à toutes les époques, ont animé les architectes d'une sorte de méfiance à l'égard des ressources nouvelles créées par la science, et qui les incitent à n'accepter qu'avec une excessive prudence les matériaux que l'industrie s'efforce de leur procurer. Il en existe deux principales. La première repose sur la vieille conception académique, encore si vivace, d'après laquelle le Beau serait une qualité indépendante des circonstances de la production et conforme à un idéal immuable. Nous n'avons pas à la discuter ici. Quant à la seconde, elle provient de la difficulté de trouver du premier coup les meilleures conditions d'emploi d'une substance nouvelle, ce qui explique les longs tâtonnemens par lesquels on passe avant d'en découvrir et d'en déterminer la véritable valeur décorative. En général, pendant cette période d'essais, on se sert de la nouvelle matière comme on eût fait de l'ancienne qu'elle remplace, c'est-à-dire sans tenir compte de la différence spécifique qui distingue l'une de l'autre, et par conséquent en commettant de grossières erreurs. D'autre part, on ne doit pas oublier que cette substance a des qualités expressives qui lui sont propres : c'est comme une langue inconnue dont il faut apprendre la signification, et à laquelle le public doit s'habituer pour en comprendre peu à peu le sens.

M. Sully Prudhomme a fait, à ce propos, une remarque très fine dans son beau volume sur *l'Expression dans les Beaux-Arts*. Il note ce fait que l'avènement du fer dans l'architecture moderne va fatalement bouleverser les vénérables règles esthétiques qui constituent les dogmes de la religion du Beau telle que l'ont établie les Académies. Son argument est péremptoire. En effet, après avoir constaté qu'en architecture les proportions ont une importance d'autant plus grande qu'elles sont déterminées par la résistance des matériaux, et que cette résistance est en rapport avec leur volume, l'éminent écrivain constate que l'œil humain est habitué depuis la plus haute antiquité au rapport qui existe entre le volume de la pierre ou du bois et leur résistance dans les constructions. Nous sentons proportion ou disproportion selon que la base d'un édifice est plus massive ou moins massive que les parties supérieures ou le sommet. Les bâtimens étant, en général, construits de matériaux homogènes de même résistance, en moellons ou en pierres de taille, du moins à l'extérieur, nous n'y voyons jamais sans inquiétude de grèles colonnes supporter des masses de grande étendue. Quand même nous savons que

dans un édifice les matériaux ne sont pas homogènes et que, par conséquent, certains d'entre eux, sous un petit volume, peuvent supporter les autres beaucoup plus volumineux, nous souffrons cependant de voir renversé l'ordre accoutumé de nos perceptions. Or avec le fer c'est ce qui arrive tous les jours. Grâce à lui, nous voyons de minces colonnes de métal remplacer les larges assises de pierre à la base des constructions, et ainsi les rapports séculaires entre le volume et la résistance se trouvent brusquement changés. Toutes les proportions habituelles que l'on considérerait comme des signes de beauté sont modifiées, et les lois esthétiques de l'architecture, fondées sur les anciennes données de la science, vont se transformer, parce qu'elles ne sont plus conformes à la science actuelle. M. Sully Prudhomme fait suivre son observation de cette judicieuse pensée : « Une longue éducation nouvelle du regard sera nécessaire pour que la jouissance perdue soit recouvrée (1). »

On en pourrait dire autant de presque tous les matériaux que l'industrie contemporaine met au service des architectes. Voilà pourquoi ces derniers apportent tant de lenteur à en tirer parti; voilà pourquoi ils opèrent entre les élémens constructifs une classification arbitraire et dont le temps se chargera certainement de faire justice, quand ils admettent les uns comme dignes de l'art et quand ils relèguent dédaigneusement les autres parmi les facteurs simplement utiles. Or n'est-il pas permis de prévoir que plus la science fera de progrès et moins les matériaux qu'elle créera paraîtront s'adapter aux formules des anciennes esthétiques?

Car c'est une loi facile à vérifier qu'au fur et à mesure que nous avançons dans l'ordre des connaissances mécaniques, chimiques et physiques, plus les objets façonnés pour les besoins de l'humanité perdent le sens expressif, symbolique et artistique, pour ainsi dire, qu'ils possédaient à l'origine. Par exemple, nos armes à feu, beaucoup plus efficaces que celles de nos ancêtres, n'ont pas un aspect plus terrible; elles ne sont pas aussi massives, et leur forme extérieure n'est pas conséquemment à un égal degré représentative de leur solidité et de leur puissance. Nos bateaux à vapeur, nos formidables cuirassés n'ont pas la grâce des anciens bateaux à voile, et c'est seulement par raisonnement que nous

(1) Sully Prudhomme, *l'Expression dans les Beaux-Arts*.

pouvons concevoir comment de telles masses peuvent se mouvoir sur l'eau. Nos horloges si compliquées indiquent moins clairement leur fonction que les antiques cadrans solaires. Il viendra un jour où nos machines à vapeur actuelles se réduiront à des formes de petites proportions qui ne correspondront plus à la puissance des moteurs.

L'action des forces de la nature, plus sagement transformée, perdra de plus en plus le caractère représentatif de cette action. Enfin, nos habitations iront toujours se modifiant pour répondre aux besoins des générations nouvelles, aux exigences du confort, aux nécessités d'une hygiène plus raffinée, et des matériaux inconnus encore, inventés pour ces besoins, s'ajouteront à ceux qui déjà troublent l'esthétique séculaire des architectes. Dira-t-on que tout cela prouve que le progrès industriel est l'ennemi de l'art et qu'il prend parmi nous, dans nos préoccupations, la place qu'avait jadis la Beauté? Laissons à d'autres ces idées décourageantes, les inutiles regrets et les amertumes surannées. Que les esthéticiens dissertent, si c'est leur plaisir, sur le plus ou moins de valeur décorative que peuvent avoir les matériaux de construction que nous tâchons de mettre à leur portée. Patience! Leur lanterne s'éclairera à la lumière de l'expérience. Nul doute qu'ils ne s'aperçoivent tôt ou tard que l'esthétique est comme ces phares à feux changeans qui font jaillir de la nuit des réalités fugitives. Ceci succédera à cela. C'est la loi inexorable. Examinons donc, sans pousser plus loin ce préambule, quels sont, parmi les élémens de construction les plus récemment mis en pratique, ceux qui semblent devoir le mieux contribuer à l'amélioration de nos habitations modernes au double point de vue du confort et de l'hygiène, de l'agréable et de l'utile.

Le plus important, celui qui va prendre un essor inattendu, c'est le verre.

II

Deux causes, à notre époque, contribuent à favoriser une évolution importante dans l'architecture : d'abord le morcellement des fortunes qui permet à un plus grand nombre de faire construire des habitations particulières, des villas ou de petits hôtels aménagés pour une même famille; ensuite l'agglomération dans les villes d'une population plus dense, qu'il faut loger avec un

souci de plus en plus vif de salubrité, voire d'élégance, et à laquelle sont nécessaires quantités d'édifices correspondant aux formes infinies de l'activité de la vie sociale dans nos colossales cités : églises, théâtres, salles de conférences, de concerts, d'expositions, de ventes, cereles, immenses magasins, maisons de banque, hôtels, etc. Comme le prix des terrains va toujours croissant, on doit savoir tirer parti des plus petits espaces. En outre les exigences des locataires, qui s'habituent vite aux douceurs du confortable, devenant chaque jour plus impérieuses, on pourvoit les maisons de rapport d'une multiplicité d'appareils qu'on ne soupçonnait pas il n'y a pas bien longtemps, même dans les plus opulentes demeures. Viollet-le-Duc remarquait, il y a vingt ans, qu'aujourd'hui les édifices aussi bien que les habitations privées doivent contenir quantité d'organes que nos aïeux ignoraient et dont ils ne sentaient pas l'utilité. « Le chauffage, disait-il, la ventilation, l'éclairage, le service des eaux, les transmissions électriques, constituent des parties importantes, essentielles de tout édifice public ou privé. Or il faut bien reconnaître que les procédés de construction adoptés jadis ne se prêtent que difficilement à la disposition convenable, facile, de tous ces organes (1). » On ne saurait nier les progrès accomplis par nos architectes en ces dernières années pour établir cette circulation d'eau chaude et froide, de vapeur, de gaz, d'air, d'électricité qui serpente maintenant du haut en bas des parois de nos maisons comme les artères sillonnent le corps humain, animant nos demeures d'une sorte de vie mystérieuse, les enveloppant d'un réseau de forces actives qui distribuent à volonté la chaleur, la lumière, le mouvement, suivant qu'on tourne un robinet ou qu'on presse un bouton moins gros qu'une noisette. Ces progrès, ils ont été rendus possibles grâce à la structure en fer qui a permis de faire passer dans les vides du métal, sans nuire à la solidité du bâtiment, la trame des canalisations par lesquelles se répand et se communique cette activité magique. On en verra sans doute prochainement bien d'autres ! De nouvelles substances sont venues, en effet, s'ajouter au fer pour prêter aux architectes le secours dont ils ont besoin dans l'obligation où ils se trouvent de satisfaire aux mœurs contemporaines et aux besoins modernes. N'a-t-on pas les ciments et les chaux qui fournissent de véritables pierres de taille artifi-

(1) Viollet-le-Duc, dans *l'Art*, t. XIII, p. 315.

cielles et qui peuvent se mouler? N'a-t-on pas la méthode du ciment armé, si fort en vogue en ce moment, qui consiste en un lit de béton coulé sur un bâti de bois reproduisant la forme de la partie à construire, et dans lequel on encastre une ossature de fer qui règle et consolide le tout? Elle contient en germe, à elle seule, toute une révolution dans l'art de construire! N'a-t-on pas, enfin, la céramique et surtout la verrerie, dont les progrès inouïs dans ces derniers temps permettent d'entrevoir à bref délai une transformation profonde, radicale, dans l'outillage de l'architecture?

Mais avant de parler du verre et des applications étonnantes autant que variées qu'on va pouvoir en faire, une remarque s'impose. Il est certain qu'à l'heure présente le mot *architecture* n'a plus et aura de moins en moins la signification précise et limitée qu'on lui donnait jadis. Chez les anciens, où l'existence était infiniment plus simple que chez nous, l'architecture se bornait à quelques types de constructions, pas davantage. Les Grecs avaient les temples, quelques palais, le théâtre, les bains, les maisons privées, et c'était tout. « Comptez, dit Taine (1), ce qui compose aujourd'hui un logis passable, grande bâtisse à deux ou trois étages, fenêtres vitrées, papiers, tentures, persiennes doubles et triples, rideaux, calorifères, cheminées, tapis, lits, sièges, meubles de toute espèce, innombrables brimborions et ustensiles de ménage et de luxe, et mettez en regard les frères murailles d'une maison de Pompéi, ses dix ou douze petits cabinets rangés autour d'une cour où bruit un filet d'eau, ses fines peintures, ses petits bronzes : c'est un abri léger pour dormir la nuit, faire la sieste le jour, goûter la fraîcheur en suivant des yeux des arabesques délicates et de belles harmonies de couleurs; le climat ne réclame rien de plus. Aux beaux siècles de la Grèce, le ménage est bien plus réduit encore. Des murs qu'un voleur peut percer, blanchis à la chaux, encore dépourvus de peintures au temps de Périclès : un lit avec quelques couvertures, un coffre, quelques beaux vases peints, des armes suspendues, une lampe de structure toute primitive, une toute petite maison qui n'a pas toujours de premier étage : cela suffit à un Athénien noble... Aujourd'hui un État comprend trente à quarante millions d'hommes répandus sur un territoire large et long de plusieurs centaines de lieues, c'est

(1) H. Taine, *Philosophie de l'Art*, t. II, p. 162.

pourquoi il est plus solide qu'une cité antique ; mais, en revanche, il est bien plus compliqué... » Cette complication de l'existence, cette tendance à tout spécialiser qui caractérise notre civilisation moderne ont donné naissance à une foule de constructions diverses dont on ne sentait pas le besoin autrefois, et qui doivent avoir des formes et des aspects différens pour répondre aux besoins variés qu'elles doivent satisfaire. Aux palais et châteaux de jadis, à nos églises, à nos hôtels de ville, à nos palais de justice sont venus s'ajouter quantité d'édifices qui peuvent se ranger en catégories multiples. Il y a ceux qui correspondent aux grands services de l'État : ministères, hôtels de préfecture, hôtels des postes, hôpitaux, écoles, etc. Il y a les théâtres, qui se multiplient tous les jours, les salles de ventes et d'expositions, les marchés, bourses, instituts, facultés, bibliothèques, musées, etc. Il y a les grands magasins qui prennent une place de plus en plus importante, les gares de chemins de fer, les hôtels et restaurants, dont le luxe, l'organisation, les aménagemens, calculés pour séduire la foule sans cesse croissante des voyageurs, sont assurément un des traits caractéristiques de nos mœurs modernes. Enfin il y a l'infinie variété de ce qu'on nomme les maisons de rapport, et surtout des habitations privées, lesquelles n'ont à aucune époque reflété à un degré égal le caprice individuel, la fantaisie particulière, et l'on pourrait presque dire l'anarchie du goût comme en notre temps.

On avouera que tant de bâtimens, si divers d'usage et de types, ont singulièrement élargi la signification du mot architecture, et que nous nous éloignons par la force des choses du sens que lui donnaient les anciens. En effet, pour chacune de ces constructions, il faut se servir de matériaux différens, car ceux qui conviennent à un marché ou à une gare de chemin de fer ne sauraient être les mêmes que pour une église ou une demeure princière. Ce sont les besoins, c'est la destination de l'édifice qui dictent le choix de la matière employée. Or comme tous les matériaux imposent des formes appropriées à leurs qualités et à leur nature, il en résulte forcément une diversité dans les conceptions architecturales. Il n'est pas téméraire de prévoir que nous aurons au xx^e siècle une série de styles qui correspondront à la pierre, à la brique, au métal et à ses divers emplois, au verre enfin, aux combinaisons de ces matériaux entre eux, et ce sera principalement par les motifs de leur décoration qu'ils porteront le cachet de leur époque.

Il y a au moins quatre ans que l'on a signalé aux architectes les services nouveaux que le verre est appelé à leur rendre. Il peut remplacer le bois, le fer, les matériaux de construction et de décoration; il peut servir à faire des conduites, des tuyaux, des cuves, des tuiles, des cheminées, et jusqu'à des maisons. Nous avons conçu, dès cette époque, le projet d'une maison de verre(1). Les murs, disions-nous, seront constitués par une carcasse en fer d'angle sur laquelle on disposera verticalement des dalles en verre, de manière à réaliser une double paroi dans l'intérieur de laquelle on fera circuler l'hiver de l'air chaud, l'été de l'air comprimé, lequel en se détendant refroidira les murs. Les toitures seront en verre grillagé; et, naturellement en verre aussi les murs d'intérieur, les escaliers, etc. Quant à la résistance de la construction, elle sera au moins comparable à celle des constructions actuelles les plus solides. Les établissemens Arbel, à Douai, vont posséder bientôt de colossales cheminées d'usine en verre. C'est plus léger et moins coûteux que la brique, parce que le verre employé est obtenu avec un produit industriel sans valeur. Ce produit est le laitier, résidu qui s'écoule des hauts fourneaux et dont l'aspect est celui de petits blocs de verre noir. Tous ces blocs sont reliés par un mortier de ciment de composition spéciale. On n'emploiera même pas pour consolider la construction, tant elle sera homogène, les chaînes et les cercles en fer comme avec les briques.

Ce projet d'une maison entièrement construite en verre aurait pu paraître chimérique il y a trois ou quatre ans. A l'heure qu'il est, le problème se présente avec des solutions faciles, tant ont été rapides les progrès de cette industrie qui chaque jour s'élargit et croît en importance. Les résultats obtenus depuis peu par l'invention du *céramo-cristal* ou *Pierre de verre* vont lui ouvrir encore de plus grands horizons. Cette nouvelle matière n'est autre que du verre dévitrifié, c'est-à-dire amené à un état moléculaire spécial, et dont l'aspect est le même que celui de la pierre de taille, du granit ou du marbre. Les usines de M. Garchey, installées dans diverses parties de la France, et d'autres verreries (2) qui exploitent le brevet de l'inventeur, fournissent déjà au monde entier des quantités de pierres de verre, coulées en blocs ou en plaques de plus ou moins grandes dimensions et qui sont utilisées dans la

(1) *Journal des Débats* du 16 avril 1894.

(2) J. Henrivaux, *le Verre et le Cristal* (1 vol. in-8°, nouvelle édit. 1897).

construction. Ces plaques peuvent recevoir les décorations les plus diverses : elles prennent à volonté les tons calmes de la pierre ou le somptueux éclat des marbres les plus riches. On les fabrique soit unies, soit ornées de dessins en creux ou en relief obtenus par une sorte d'emboutissage à l'aide de presses puissantes agissant sur la matière amenée au préalable par la chaleur à un état convenable de malléabilité. Ces plaques sont rendues rocailleuses sur une face de façon à faciliter leur adhérence sur le ciment. Quant au degré de résistance qu'offrent ces *pierres de verre*, voici comment il a été déterminé par les expériences officielles faites au laboratoire des Ponts et chaussées de Paris.

— *A l'écrasement*, la pierre de verre résiste à 2023 kilogrammes par centimètre carré, tandis que les matériaux les plus durs employés dans les constructions, tels que le granit, ne résistent qu'à 650 kilogrammes.

— *A la gelée*, la pierre de verre a subi à différentes reprises l'action des mélanges humides et réfrigérans de 20 degrés de froid sans altération, puisque, tout au contraire, elle a résisté, après ces expériences, à une pression de 2028 kilogrammes par centimètre carré.

— *A l'usure*, sa résistance s'est manifestée par le frottement d'une meule à grande vitesse, ce qui classe à ce point de vue la pierre de verre avant le porphyre de Saint-Raphaël, ou, pour prendre un point de comparaison parmi les pierres de taille, à un rang très supérieur à la pierre de Comblanchien.

— *Au choc*, déterminé par la chute, à la hauteur de 1 mètre, d'un poids de 4^{kg},200, il a fallu vingt-deux coups en moyenne pour obtenir la rupture, et trois coups en moyenne pour la première fissure.

— *A l'arrachement*, enfin, l'effort par centimètre carré d'adhérence a été, pour obtenir un décollement, de 15^{kg},3, de telle sorte que la plaque de verre la plus courante, c'est-à-dire mesurant 50 centimètres sur 33 centimètres, nécessiterait une force de 25 000 kilogrammes pour être arrachée.

Ces expériences suffisent à établir les qualités indubitables de la pierre de verre au point de vue constructif et décoratif.

L'emploi architectural du verre arrive à son heure comme une conséquence du rôle important qui a été donné au fer. Après bien des tâtonnemens, les idées se précisent, les objections tombent, les difficultés se trouvent écartées. Bien souvent une industrie

doit attendre, pour prendre son essor, qu'une autre ait également pris le sien. Si le métal a eu jusqu'à présent et depuis trente ans tant de détracteurs, c'est qu'indépendamment des défauts qu'on lui attribuait au point de vue esthétique, on n'entrevoit pas encore toutes les facilités qu'il offre sous le rapport de la décoration des édifices. La construction n'est pas tout pour l'architecte : celui-ci doit, en outre, faire une œuvre d'art et trouver, dans le mode d'emploi des matériaux dont il dispose, les élémens du Beau. « La *beauté* de l'édifice résulte de la parfaite harmonie entre les moyens employés et le but cherché, et de l'accord qui en résulte entre toutes ses parties. Elle existe même dans un bâtiment si l'on saisit du premier coup le pourquoi de chaque chose. La *décoration* est l'ensemble des motifs inutiles à l'existence de la construction et qui ne tendent qu'à charmer la vue. Elle pourrait disparaître sans entraver l'usage normal de l'édifice, car elle n'en est pas partie intégrante (1). » Comme complément de cette judicieuse distinction, on peut dire qu'il existe un lien étroit entre la forme, la matière, la destination et le système décoratif. C'est pourquoi le fer devait provoquer fatalement un retour à la polychromie. Les opinions émises par M. Sorel, à propos des recherches de M. de Baudot, dans un remarquable article de la *Revue scientifique* (2), confirment pour nous cette vérité : « Parmi les matériaux, dit cet écrivain, que l'industrie moderne produit d'une manière vraiment supérieure et originale, il faut mettre au premier rang les produits vitreux. On a déjà bien des fois essayé de les utiliser dans la construction en fer, mais ils se lient très mal avec les formes adoptées ; on n'en comprend plus la raison d'être. Il en est tout autrement quand on les applique sur le ciment frais ; l'adhésion est parfaite et l'harmonie ne laisse rien à désirer, puisque ces matières ont toujours été associées aux enduits, comme leur couverture naturelle et leur complément décoratif indispensable. » Depuis trois ou quatre ans, nous voyons le verre servir ainsi à la décoration extérieure ou intérieure comme panneaux de revêtement.

Un artiste de grand mérite, M. J. Galland, qui a décoré de cette manière la façade d'une maison de la rue de Babylone, à Paris, a exposé au Salon du Champ-de-Mars, cette année, une série de plaques en verre opalin où le charme des couleurs bigarrées s'as-

(1) Voir l'étude de M. A. Villenoisy : *l'Architecture en fer*, dans la *Revue des Arts décoratifs* (1897).

(2) 25 mai 1895.

sociait au caprice du dessin pour produire le meilleur effet. A cet égard, on peut être certain que nous allons assister d'ici peu à une véritable révolution. La *Pierre de verre* de M. Garehey est à peine née que se révèle pour elle un mode d'emploi aussi commode que peu coûteux, grâce à la méthode de l'inventeur du *métal déployé* , l'Américain Golding.

Qu'est-ce que le « métal déployé? » Quelque chose de très simple et de très ingénieux, comme on va voir. C'est une plaque de métal transformée, au moyen d'une machine spéciale qui opère comme un emporte-pièce, en un treillis où il n'y a ni soudures, ni rivures, ce qui lui assure une solidité très grande. La machine qui découpe ainsi ce métal, en mailles plus ou moins épaisses et plus ou moins espacées, l'étire en même temps. On obtient par ce procédé des treillis qui ressemblent aux treillages en fils de fer, mais qui sont rigides et, malgré leur légèreté, sont capables d'une résistance considérable. Supposez qu'on habille ces lattis d'une couche plus ou moins forte de ciment, vous obtenez à volonté des cloisons, des planchers, des murailles. Imaginez maintenant que par-dessus le ciment vous appliquiez des panneaux de revêtement — en *opaline* ou bien en pierre de verre, qui peuvent très facilement être assemblés et jointoyés sur le lacet de métal, et vous avez un décor aussi varié, aussi pratique qu'il est possible de le concevoir.

Par cet exemple, que nous fournit un des plus récents procédés de l'industrie actuelle, on se rend compte de la fertilité d'imagination de nos inventeurs dans l'ordre d'idées où nous nous plaçons. Encore une fois, l'avènement du verre comme élément architectural prend de jour en jour des proportions extraordinaires. A chaque instant une découverte nouvelle se produit pour en vulgariser l'emploi. Et pour ajouter à toutes les causes qui militent en sa faveur, les exigences de l'hygiène prophylactique, ou même de la simple propreté, qui deviennent si rigoureuses de nos jours, le recommandent encore, en dehors de ses avantages décoratifs. On conçoit, en effet, l'immense intérêt qu'il y aurait à substituer à nos tentures mobiles et à nos papiers peints des enduits durs, non poreux, et pouvant supporter aisément le lavage. Si, de plus, on pouvait réaliser effectivement cet idéal d'une construction monolithe, où les murs et le plancher feraient corps, un simple déménagement permettrait de laver les parois d'une chambre de malade sans craindre d'y laisser de l'humidité. Pour

la construction des murs, on peut employer le verre soit en masses compactes, soit en pièces soufflées et formées de façon à en permettre un assemblage facile dans une carcasse de fers d'angle réunis entre eux par des bandes de fers plats. Les briques ou dalles de verre sont posées verticalement, adossées et jointes à l'aide d'un mastic spécial. On constitue de cette façon une double paroi dans l'intérieur de laquelle on peut faire circuler l'hiver de l'air chaud et l'été de l'air comprimé, qui s'y détend et provoque le refroidissement. Dans ces parois sont logés les fils électriques et téléphoniques, les conduites d'eau, etc. On comprend, sans qu'il soit besoin d'insister, les avantages résultant d'un pareil système de construction. Partout l'air, la lumière, les lavages rendus faciles, les impuretés des parois rendues visibles : telles sont les conditions que l'emploi du verre permet de réaliser, et qui établissent nettement le rôle que peut et doit jouer cette merveilleuse matière dans notre monde moderne (1).

III

Pour offrir au public du monde entier, qu'attirera à Paris l'Exposition universelle de 1900, une démonstration convaincante des multiples avantages qu'offre le verre aux divers points de vue que nous venons d'énumérer, c'est-à-dire architectural, hygiénique et artistique, nous avons fait le rêve d'une maison entièrement construite et ornée avec cette matière. A défaut de la maison d'habitation telle que nous l'aurions désirée, avec tous les accessoires pratiques du confort actuel, et montrant à la fois le verre sous les infinis aspects qu'il peut avoir, c'est-à-dire soit dans les œuvres d'art comme celles qu'exécutent — ou dont ils facilitent l'exécution — les Émile Gallé, les Bettanié, les Ringel, soit dans des motifs de décoration fixes ou mobiles, la prochaine Exposition universelle montrera du moins une intéressante application monumentale du verre. Nous voulons parler du Palais Lumineux, conçu par M. J.-A. Ponsin, et que l'architecte M. Auguste Latapy va élever près de la tour Eiffel, sur un emplacement affecté par l'administration à cette curieuse tentative.

Construire un palais qui fût consacré à la gloire de l'éclairage électrique, telle a été la pensée initiale de M. J.-A. Ponsin, le

(1) *Le Verre et le Cristal*, 2^e édition, page 509.

verrier distingué. Que ce palais fût construit en verre pour mieux faire valoir les prestigieux effets de la lumière dont on voulait célébrer la puissance, l'idée s'explique d'elle-même. On se mit donc à l'œuvre. MM. Ponsin et Latapy combinèrent leurs efforts, et voici maintenant que le *Palais Lumineux* est en cours de construction. La donnée en est intéressante. Au centre d'un jardin dessiné par des pelouses vertes où courent des allées bordées de fleurs et favorisant des effets de perspective, le palais s'élèvera, dressant dans l'espace sa silhouette tourmentée, bizarrement découpée, comme un bijou décoré de pierreries phosphorescentes dans un écrin d'arbres sombres. La façade principale aura l'aspect d'un immense portique dont les toitures, surmontées de campaniles et d'une statue ailée personnifiant la lumière, seront soutenues par de hautes colonnades. Au rez-de-chaussée, où on accédera par une double rampe d'escaliers décorés de balustrades, sera une grande salle d'exposition. A gauche et à droite, deux grottes surplomberont d'immenses vasques de verre. A l'intérieur du hall seront disposées cinq larges baies par où les visiteurs pourront contempler les cinq parties du monde, panorama dû au talent de M. Castellani et dont M. Armand Silvestre a donné la description suivante : « Une quintuple vision polychrome attend le spectateur à qui apparaissent, dans des orientations différentes, l'*Europe*, que noient les feux rosés de l'aurore ; l'*Asie*, que brûle la poussière d'or des canicules ; l'*Afrique*, où le soleil meurt dans un flot rouge de sang ; l'*Amérique*, perdue dans la vapeur d'hyacinthes pâles et de violettes des crépuscules ; l'*Océanie*, enfin, que la lune plonge comme dans une poussière à la fois étincelante et sombre de lapis-lazuli. Ainsi le vieux monde et le nouveau font revivre, dans leur évocation plastique, ce que je pourrais appeler les cinq âges de la Lumière. » Nous renonçons à décrire en détail cette sorte de palais des *Mille et Une Nuits*, dont la conception première semble avoir jailli du cerveau d'un décorateur et d'un poète à qui les difficultés d'exécution ont paru bagatelles indignes d'arrêter un constructeur audacieux. Sa fantaisie s'est donné libre carrière et il n'a pas daigné prévoir d'obstacles que ses collaborateurs ne fussent capables de surmonter. *Tout en verre*, tel était son programme, et il est allé jusqu'au bout du problème, armé d'une belle confiance dans les solutions qui surgiraient au fur et à mesure des besoins. En verre les parois du palais supportées par une carcasse de fer ! En verre la coupole,

et les colonnes, et les escaliers, et les grottes où scintilleront les stalactites ! En verre même les statues qui orneront les différentes parties du monument, et si le Génie de la Lumière, qui surmontera la coupole, ne peut décidément être réalisé en cette matière, dont les ressources incalculables ont cependant un terme, eh bien, on saura encore le faire servir par l'éclat de l'émail, par un décor approprié, par des accessoires ingénieux, à l'apothéose du verre !

Il est difficile de préjuger l'accueil que feront au palais conçu par M. Ponsin les hommes compétens et le public intelligent. Sans doute, cet édifice prêterà à des critiques, et en dépit de toutes les combinaisons et de toute l'adresse de l'architecte M. Latapy, il est probable qu'on lui trouvera bien des défauts. Qui veut trop prouver, dit le proverbe, ne prouve rien. Il n'empêche que les auteurs du Palais Lumineux, en demandant à l'industrie du verre d'accomplir en cette occasion de véritables prodiges sans vouloir s'inquiéter s'il y avait possibilité de les réaliser, ont forcé celle-ci, pour ainsi dire, à fournir un maximum d'efforts, à sortir de ses habitudes routinières, à tenter des choses paraissant impossibles... et qui pourtant seront faites. Déjà la manufacture de Saint-Gobain va exécuter pour ce palais, des dalles de pavage, des dalles de parois, des rampes d'escalier en verre qui produiront, croyons-nous, un grand effet.

D'autres résultats intéressans seront atteints, et si parfois le but semble dépassé, s'il apparaît que l'on a demandé, en la circonstance, au verre, plus que le verre ne peut et ne doit logiquement donner, il sera juste de tenir compte de ceci, c'est que les Expositions universelles sont faites précisément pour des entreprises de ce genre, pour des tours de force en apparence inutiles, pour des démonstrations, en un mot, qui allant bien au delà de ce que l'industrie est accoutumée de produire, donnent à celle-ci conscience de sa valeur et des progrès qu'elle est capable d'accomplir au prix d'un surcroît d'effort.

A un autre point de vue, nous applaudissons encore à l'entreprise du Palais Lumineux. De même que la Galerie des Machines de MM. Dutert et Contamin, à l'Exposition universelle de 1889, a élargi le champ des combinaisons dans lesquelles le fer peut entrer, en montrant les puissantes dimensions que les fermes sont capables de recevoir, de même l'industrie du verre s'affirmera avec d'autant plus de succès qu'on en constatera les multiples ap-

plications réunies dans le monument dont nous parlons. La justification de ses infinies ressources apparaîtra avec évidence. Faut-il l'avouer? nous comptons sur cette expérience pour hâter l'accomplissement du projet de maison dont il a été question plus haut et pour lequel nous gardons une tendresse toute paternelle.

Lorsqu'on aura vu, dans le Palais Lumineux, sous combien de formes le verre peut être pratiquement employé dans la construction, lorsqu'on aura vérifié ses qualités décoratives après les hésitations, les incertitudes d'un premier essai, on cessera alors de considérer comme une brillante utopie la conception que nous avons formée, il y a plusieurs années. L'expérience acquise permettra de mettre au point ce qui pouvait, au premier abord, paraître aventureux; on réglera mieux l'usage des matériaux nouveaux que nous prétendons mettre en œuvre, et on reconnaîtra les avantages que l'on peut en tirer pour le confortable aménagement du *home*. Nous espérons bien alors que quelque Mécène avisé, ennemi de la routine et du banal, osera prendre l'initiative de se faire construire une habitation de verre qui pourra être appelée la maison à *température constante*, la maison hygiénique par excellence, et qui, par ses adaptations scientifiques, raisonnées, ingénieuses aux conditions de l'hygiène moderne, méritera entièrement le titre que nous voulions lui donner de « Maison de l'Avenir. »

IV

Tout ce que nous venons de dire sur les progrès de l'industrie verrière concerne surtout les applications pratiques qui sont l'objet principal des préoccupations de notre époque dominée par l'esprit utilitaire. Il ne faudrait pas en conclure que ces progrès ont été tels, au point de vue scientifique ou artistique, qu'ils laissent loin derrière eux les travaux exécutés dans le passé, et qu'ils marquent un nouveau point de départ, une sorte de transformation radicale pour la production de cette matière. Une pareille conclusion est loin de notre pensée. A aller au fond des choses, il est remarquable, au contraire, qu'en dépit des découvertes de savans illustres, d'ingénieurs et de mécaniciens distingués, la somme des résultats obtenus pour la manipulation et la coloration du verre n'est pas, tout compte fait, au désavantage de nos anciens, lesquels, avec de petits moyens, étaient arrivés à de

grands résultats dignes de nous étonner. Si nous avons apporté notre contingent de recherches en vue de tirer de cette matière des ressources inédites, nous devons confesser modestement que les leçons reçues de nos ancêtres nous en ont fourni les meilleurs élémens, et que ce que nous avons reçu d'eux l'emporte de beaucoup sur ce que nous y avons ajouté. Les propriétés physiques et chimiques du verre restent ce qu'elles ont été de tout temps, et les améliorations apportées dans la fabrication peuvent, au total, être vite résumées.

La fabrication du verre admet les six divisions suivantes :

- 1° Le verre coulé (glaces, dalles, panneaux, etc.);
- 2° Le verre moulé (pierre de verre du système Garchey, bacs, tuiles, dalles, statues);
- 3° Le verre soufflé (bouteilles, verres à vitres, vases, ustensiles divers compris sous la rubrique générale de gobeletterie);
- 4° Le verre soufflé et moulé (les bouteilles, objets de cristal, gobeletterie, etc.);
- 5° Le verre étiré, dont on fait des étoffes, des objets divers tels que plateaux, corbeilles, etc., en fils tissés, les tubes de niveau, etc.;
- 6° Les émaux coulés et plaqués ou sertis.

La science moderne de l'ingénieur a mis au service des producteurs de ces diverses formes du verre un outillage dont les perfectionnemens sont, en somme, importans principalement au point de vue de la production industrielle, et dont nous signalerons brièvement les principaux. Et d'abord, c'est la construction des fours qui a été radicalement transformée, il y a quarante ans environ, par l'invention de W. Siemens, lequel en créant des fours chauffés par le gaz à chaleur régénérée en a augmenté la dimension de façon à y introduire un plus grand nombre de creusets, et à obtenir une fabrication plus régulière, plus économique. Puis est venu le four à bassin, imaginé par F. Siemens, permettant de mettre dans des cuves gigantesques cent ou cent cinquante tonnes de verre en fusion, verre de qualité inférieure, il est vrai, à celui qui sort des creusets, mais dont le prix de revient est économique. Après la construction des fours, il faut mentionner quelques autres inventions qui ont notablement modifié les procédés anciens de fabrication. Pour le coulage, l'électricité a apporté un précieux concours. Pour le soufflage, le système Appert, qui a substitué l'air comprimé et insufflé mécaniquement au soufflage par l'homme, a permis d'obtenir des manchons ou des sphères de

verre d'une dimension qu'il était impossible auparavant de réaliser : découverte aussi utile à l'industrie qu'elle a été heureuse au point de vue humanitaire. Enfin la chimie est intervenue à son tour, et grâce à elle on a pu fabriquer, à des degrés de cuisson supérieurs, avec une température moins irrégulière, des matériaux plus résistans que jadis. Elle a permis, en outre, par un choix meilleur des matières premières, d'obtenir des verres de plus en plus incolores, ou bien encore elle a rendu possible l'emploi de certains corps tels que l'alumine, qui exercent des influences particulières.

Mais en dépit de ces découvertes ou de ces perfectionnemens, rien n'a été modifié d'essentiel dans la composition chimique du verre, et, sous ce rapport, les modernes n'ont guère innové, si l'on fait exception toutefois pour les verres d'optique, notamment ceux de M. Mantois.

Pour la science de l'optique, le verre est le plus précieux, le plus indispensable des collaborateurs. Que de progrès réalisés depuis le premier verre à lunette créé, dit-on, par Julien Salvino vers l'an 1300, et même depuis les études d'Euler sur l'achromatisme, ou de Fresnel qui inventa au début de ce siècle les verres lenticulaires servant à l'éclairage des phares! N'est-ce pas au verre que l'on doit les progrès de l'astronomie et n'est-ce pas lui qui a rendu possible l'analyse spectrale, source de tant de découvertes fécondes? n'est-ce pas grâce à lui que notre marine bénéficie de cette belle application des procédés du colonel Mangin pour les phares, les places fortes, les signaux nocturnes? Il y a quelques mois M. Jean Rey faisait à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale une intéressante conférence sur les *Progrès récents de l'éclairage des côtes et l'invention des feux-éclairs*, et il exposait les avantages de ce dernier système dû à M. l'inspecteur général Bourdelles, directeur du Service des phares, et qui exige l'emploi des miroirs Mangin, pour la fabrication desquels la glacerie de Saint-Gobain, ainsi que MM. Sautter et Harlé, ont une sorte de spécialité. Il n'y a pas lieu de développer ici le mécanisme des feux-éclairs qui consiste à produire des éclats aussi brefs que possible, ne dépassant guère un dixième de seconde, avec des éclipses n'allant pas au delà de cinq secondes; mais quand on parle des applications de la verrerie à l'optique, il convient de reconnaître la grande part qu'a prise la France dans les progrès réalisés pour l'astronomie et pour la marine.

Pour l'ensemble de la verrerie, nous restons, à très peu de chose près, au point où en étaient nos pères. Vainement, on dira que les silicates à bases multiples, dont les qualités de fusibilité sont extrêmes, marquent un progrès dans la fabrication par la facilité avec laquelle ils s'incorporent les émaux. Il convient, avant tout, de considérer le but à atteindre. Or quel est l'objet principal des préoccupations des verriers? C'est d'abord la teinte du verre. Les uns cherchent à produire un verre aussi incolore que possible, les autres à obtenir et à maintenir une teinte déterminée, comme les fabricans de bouteilles, par exemple; d'autres encore s'efforcent de réaliser des effets de couleurs variées ou bien d'obtenir une couleur neutre dans le cristal, et ils sont alors limités dans la proportion des élémens vitrifiables employés, ayant à craindre la formation de tel silicate de plomb perforant les creusets, colorant le produit à l'inverse des tons cherchés, ou de la neutralité désirée. Tous, en définitive, ont à envisager le prix de revient des matières employées, et par conséquent du produit obtenu.

Que l'on établisse sommairement le bilan de ce que savaient faire les verriers antiques, et qu'on l'oppose aux découvertes modernes : le résultat d'une telle comparaison est significatif. Bien que l'archéologie ait encore beaucoup de secrets à nous livrer au sujet des objets de verre trouvés dans les tombeaux et conservés aujourd'hui dans les musées, nous possédons assez d'éléments pour apprécier suffisamment le degré de science et d'habileté technique des verriers égyptiens, phéniciens, grecs et romains. Nous savons qu'ils connaissaient le verre soufflé, moulé et coulé. Nous sommes certains qu'ils le soufflaient au moyen de la canne, comme n'ont cessé de faire depuis les verriers thébains figurés en bas-reliefs sur les grottes de Beni-Hassan-el-Gadim. Enfin l'analyse chimique nous a démontré que les substances employées par eux étaient les mêmes que celles d'à présent, qu'ils coloraient les verres en bleu avec du cobalt, en vert et en bleu ou même en rouge avec des oxydes de cuivre, etc. Souvent ils mélangeaient les tons dans la fonte, et le verre alors prenait l'aspect d'une agate.

Parfois ils les disposaient avec symétrie et formaient dans la pâte transparente ou opaque des combinaisons de fils, de rubans de couleurs se déroulant en spirale, affectant une apparence de filigranes réguliers ou de vermiculés fantastiques. Il arrivait même que pour les œuvres de mérite exceptionnel, le verre était

coulé en couches de couleurs diverses de façon à obtenir ensuite par la gravure des effets de camées. C'est ainsi, notamment, qu'ont été exécutés le fameux vase de Portland, du British Museum, et le vase des vendanges du musée de Naples, œuvres admirables, dans lesquelles l'art des anciens apparaît dans toute sa perfection, et qui restent des exemples qu'on cherche à atteindre encore maintenant, mais qui ne seront sans doute pas surpassés. Au surplus, sans considérer les qualités d'art du verre ancien, sans nous arrêter au procédé si particulier avec lequel les décors en creux et en relief étaient obtenus par la gravure qui parvenait à donner l'illusion du camée le plus délicat, et pour nous en tenir spécialement au côté technique des choses, on peut dire que les colorations antiques furent à peu près aussi nombreuses que celles d'aujourd'hui. Les oxydes métalliques employés par les Égyptiens, les Grecs et les Romains, ou nos verriers du moyen âge, sont les suivans : oxydes de fer, oxydes de cuivre, peroxyde de manganèse, oxyde de cobalt. Depuis nous avons ajouté les oxydes de chrome (pour certains verts) et les sulfures de sodium (pour certains jaunes), à la suite des recherches de l'éminent chimiste J. Pelouze. On se sert également dans quelques cas des sels d'urane, puis des sels de nickel pour obtenir les verres fumés : là se bornent les progrès modernes. Les sels de fer continuent à donner les tons verts, on n'a pas cessé de demander aux sels de cuivre les verts, les bleus, les rouges, ou les verres veinés de rouge, de vert, de brun, etc., suivant leur degré d'oxydation, ou selon le mélange combiné de fer et de cuivre (1). Quant aux applications du verre, elles furent à coup sûr on ne peut plus diverses dès les temps les plus reculés. Les nombreux fragmens trouvés dans les tombeaux égyptiens de la quatrième dynastie témoignent de la variété des usages auxquels il servait. Non seulement on en faisait des objets de parure, des perles, des pendans d'oreille, des ornemens de corsage, imitant à s'y méprendre les pierres précieuses, les topazes, les rubis, etc., mais encore des vases funéraires, des récipients pour les vins, des coupes, des plaques moulées ou coulées, représentant en relief des symboles, des masques comiques ou tragiques, etc. Les femmes élégantes aimaient à jouer avec des boules de verre pour entretenir la fraîcheur de leurs mains, ou bien elles piquaient dans leur

(1) *Note sur les Verres des Vitraux anciens*, par L. Appert (Gauthier-Villars, 1896).

coiffure des oiseaux exécutés en cette fragile et brillante matière. Les falsificateurs qui imitaient avec du verre les pierres précieuses étaient si habiles que les plus exercés s'y trompaient, et que souvent des procès éclataient contre ces marchands peu scrupuleux vendant le faux pour le vrai. D'autre part l'antiquité paraît avoir utilisé les qualités optiques du verre ; et il semble bien qu'il ait existé des phares, tels que celui qu'Alexandre, dit-on, fit construire sur la digue d'Alexandrie. Peut-être en verre aussi était le miroir avec lequel Archimède brûla la flotte romaine. Une autre application du verre dont les anciens nous ont donné l'exemple est celle qui touche à la construction. A cet égard nous n'avons que des indications assez vagues, mais il est constant que le verre reçut, chez les Égyptiens comme chez les Romains, un emploi architectural. Les textes sont formels à cet égard. Beaucoup d'auteurs mentionnent des revêtemens en plaques de verre retenues contre les murs par une couche de bitume. Stace parle de plafonds en verre pour éclairer les appartemens, et Pline nomme *camera vitrea* les plafonds voûtés garnis de verre dont il signale nombre de types. En Égypte, les mosaïques en pâtes de verre divisées en petits carreaux ont certainement dû de bonne heure être appliquées aux fenêtres, et l'on est en droit de penser que l'invention des vitraux translucides n'a été qu'une conséquence de l'emploi fait en grande quantité des verres colorés nécessaires pour l'exécution de ces sortes de mosaïques. Si le vitrail, tel qu'il apparaît au moyen âge, n'est pas venu plus tôt, nul doute que cela ne tienne à la possibilité que l'on avait auparavant de clore les fenêtres par le moyen des mosaïques. D'ailleurs, depuis qu'on a vu en place à Pompéi des vitres en verre mesurant 35 centimètres sur 28, il est bien établi que les anciens connaissaient et pratiquaient quand ils le voulaient ce mode de clôture. La similitude que l'on constate entre les mosaïques primitives et les vitraux est frappante ; les premiers vitraux ne présentaient de différence avec les mosaïques de verre qu'en ceci, c'est que l'épaisseur des verres était moindre. Aux XI^e et XII^e siècles, les verres des vitraux avaient une épaisseur de 3 à 4 millimètres, ceux des mosaïques n'avaient pas plus de 7 millimètres. Tels sont, par exemple, les verres des mosaïques de Sainte-Sophie de Constantinople.

Cette question des vitraux, au point de vue de la technique du verre, est particulièrement intéressante à étudier. Nous sortirions de notre cadre en nous étendant sur ce sujet, et il nous suffira de

renvoyer aux ouvrages spéciaux publiés sur cette industrie dont le moine Théophile, dans la deuxième partie de son célèbre ouvrage *Diversarum artium Scedula*, a décrit, dès le XI^e siècle, avec tant de copieux détails, les procédés de fabrication, lesquels sont d'ailleurs encore, et pour la plupart, en vigueur de nos jours. Nous voulons seulement insister en quelques lignes sur la façon dont les corps colorans étaient incorporés dans les matières vitrifiables. Les mélanges étaient préparés suivant la nature des corps dont il était fait usage pour fournir la partie alcaline, on en opérerait le frittage, puis on y introduisait les oxydes colorans, et l'on procédait à la fusion.

Quand on voulait modifier la teinte, ou, suivant le terme admis, la *corriger*, on introduisait dans le verre fondu la quantité d'oxyde jugée nécessaire : on trouve la preuve que ce procédé était souvent pratiqué par les nombreux morceaux contenant des veines d'intensité variable, surtout dans les verres de teinte foncée, tels que les bleus, qui attestent que les mélanges et la dissolution ne s'en étaient faits que d'une façon incomplète. Ce dernier moyen, auquel on a renoncé aujourd'hui, permettait au verrier d'obtenir d'une façon presque certaine le ton dont il avait besoin. Ces veines, qui forment des dégradations de teintes quelquefois très accusées, ne nuisaient en rien au vitrail, elles produisaient au contraire un chatoiment favorable à l'effet général. Le plus souvent, la fabrication des verres était faite par les artistes eux-mêmes qui devaient les utiliser ; ils en suivaient les phases successives avec le plus grand soin. Ayant besoin de quantités relativement faibles de verre d'une même teinte, on en produisait peu à la fois ; aussi les creusets étaient-ils de faible capacité et ne contenaient guère, d'après les indications données par Théophile, plus de 60 à 70 kilogrammes de verre fondu. On comprend que, dans ces conditions, il était difficile d'obtenir des manchons ou plateaux de dimensions un peu importantes, et qu'ils devaient contenir de nombreux défauts, tels que bulles, stries, cordes, provenant de l'opération même du cueillage dans un vaisseau de capacité relativement faible ; ces creusets, faits en forme de cuvettes ouvertes, étaient introduits dans des fours de petites dimensions, chauffés au bois. Il existe encore en Normandie et en Bohême des verreries où la fusion du verre s'opère dans des conditions analogues, sauf que les dimensions des creusets et des fours sont plus grandes, excepté en Bohême. Ces fours

devaient pouvoir produire une température élevée, car les verres de ces époques, peu fusibles, sont néanmoins bien fondus et d'un affinage suffisant que la petite quantité de matière mise en œuvre dans chaque creuset, bien faite cependant pour en faciliter la fusion, ainsi que la durée prolongée de la fonte, n'aurait pas permis seule d'obtenir.

A l'époque actuelle, les améliorations apportées à la fabrication du verre, quelque grandes qu'elles aient été, n'ont que bien faiblement contribué au développement de la peinture sur verre ; elles ont été, au contraire, dans bien des cas, l'origine d'œuvres décoratives des plus médiocres. Pour obtenir des vitraux comparables à ceux des XII^e, XIII^e et XVI^e siècles, il faudra recourir aux mêmes moyens que ceux utilisés avant nous et adopter, pour la fabrication des verres en particulier, les mêmes procédés ou des procédés analogues à ceux employés à des époques déjà si éloignées de nous. C'est ce qui a été compris du reste, et depuis quelques années, une fabrication établie spécialement en vue de produire des verres de couleur pour vitraux d'église a donné les meilleurs résultats. En Angleterre d'abord, en France, en Belgique, en Allemagne, des artistes consciencieux et de grand mérite, s'inspirant des meilleurs modèles qui nous soient restés, ont pu, grâce à l'emploi de ces verres, produire des vitraux comparables aux vitraux anciens.

Après avoir rendu ainsi hommage à l'habileté des verriers de l'antiquité et du moyen âge, — sans parler des merveilles accomplies par les artistes de la Renaissance, par les ouvriers arabes et par ceux de Venise, dont les verreries émaillées semblent des ouvrages sortis de la main des fées, — il nous sera permis de reprendre, en terminant, la nomenclature des améliorations dont l'honneur revient à notre époque. Les glaces de grandes dimensions, les vitres parfaitement incolores ont été substituées aux anciennes cives, aux vitraux colorés d'autrefois, aux vitres verdâtres, souvent défectueuses, et nous ne nous en plaindrons pas. Si la chimie nous a rendu un mauvais service, quand il s'agit de vitraux colorés, en produisant des oxydes métalliques plus purs que par le passé, et en augmentant par cela même la *crudité*, l'intensité et la sécheresse des tons, — ce qui est un défaut au point de vue artistique, — du moins elle a montré en même temps le moyen d'éviter le mal auquel elle donnait naissance. C'est elle encore qui, empruntant l'aide de la mécanique, permet de mul-

tiplier les moyens de mouler le verre, comme on peut le faire notamment par le procédé du sculpteur Ringel, ou par les méthodes Boucher pour le soufflage-moulage des bouteilles pour ainsi dire automatique (1). Nous avons déjà fait allusion plus haut au système de M. Ringel d'Illzach, qui a exposé au dernier Salon quelques curieuses pièces de verre, médailles et médaillons, d'une exécution fort curieuse. En combinant son procédé avec d'autres moyens mécaniques, on arrivera très probablement au moulage des verres en creux, c'est-à-dire de la statuaire ronde-bosse, et on devine la révolution qui en résulterait pour l'industrie! Le verre devenant, pour ainsi parler, le collaborateur direct de nos artistes, et se substituant à l'occasion soit au bronze, soit au marbre ou à la terre cuite, pour traduire les œuvres des sculpteurs! Le verre prêtant à ceux-ci ses effets de transparence, de coloration chaude et vibrante, pour exprimer la vie et ajouter les élémens qui lui sont propres aux ressources plastiques jusqu'ici en usage! Le verre transformé en serviteur docile de l'art, pouvant être moulé comme un plâtre et se revêtir de toutes les nuances d'une palette somptueuse, sans que la délicatesse de l'œuvre et les finesses du modelé soient altérées à la cuisson, il y a là, en vérité, un horizon si éblouissant ouvert à l'imagination que les savans doivent se hâter de transformer ce rêve en réalité (2)!

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que depuis vingt ans, nous assistons au plus remarquable effort de la part des artistes — et surtout des artistes français, il n'est que juste de le dire — pour rehausser la fabrication du verre de tous les prestiges de l'imagination et du goût. Non seulement la recherche des formes pour des objets sans nombre, tels que vases, coupes, plats, etc., mais encore celle des colorations les plus rares, les plus précieuses, a fait éclore quantité d'œuvres charmantes, d'une originalité incontestable, et dont les mérites, au point de vue de l'exécution, ne le cèdent en rien aux chefs-d'œuvre les plus admirés du passé. Entre tous ces verriers, de talens divers, se distingue M. Émile Gallé, le maître de Nancy, véritable chef d'école, qui surtout depuis l'année 1884 n'a pas cessé de faire preuve d'une fertilité

(1) Ce mode de soufflage automatique va créer une situation nouvelle au point de vue de cette main-d'œuvre spéciale et difficile des verriers à bouteilles. Voir l'article : *Chez les verriers*, par M. Maurice Talmeyr, dans la *Revue* du 1^{er} février 1898.

(2) L'électricité, elle aussi, a développé les applications du verre. (Conférence faite par M. E. Sartiaux à la Société des Ingénieurs civils, en 1896.)

incroyable d'invention, se surpassant toujours lui-même par les tours de force du praticien qui égale en lui le poète. Quelque temps avant qu'il ne se fût révélé, les connaisseurs avaient pu remarquer les verreries de Brocard et de Rousseau. Le premier s'est adonné aux reproductions des verreries musulmanes. Il a retrouvé la lampe d'Aladin, les émaux durs auxquels ont excellé les Arabes, et il y a si bien réussi que plusieurs de ses lampes de mosquée, fabriquées vers 1880, figurent aujourd'hui dans certains musées, indiquées comme datant du XII^e siècle ! Ses buires, ses bols, ses bassins de verre autour desquels s'entrelacent capricieusement des cordons d'émail ont toutes les séductions de formes et de couleurs. Rousseau, lui, qui est mort voici quatre ou cinq ans, mais qui a laissé un digne successeur en M. Léveillé, a eu les qualités d'un rénovateur. Il possédait l'amour du verre pour la matière même et s'est appliqué à embellir celle-ci de toutes les richesses de nuances capables de la faire valoir. Il a eu, au degré suprême, le sens du précieux dans les vitrifications. Tout devenait gemme entre ses mains. Le verre s'empourprait d'un suc de rose au contact des sels d'or, s'éclaboussait d'un jet de sang là où l'oxyde de cuivre le venait marquer, empruntait au manganèse la transparence violette de l'améthyste ou bien laissait jouer le jaune d'étain, pareil à une huile dorée, dans ses craquelures lumineuses (1). Le plaisir des yeux par la splendeur du coloris, voilà ce que cherchait avant tout Rousseau. Cela n'a pas suffi à Émile Gallé, qui, lui, a voulu faire dire au verre ce que personne avant lui n'avait ambitionné de lui demander, des choses subtiles et tendres, compliquées et délicates. Par la grâce de son imagination inventive, tout devient sous ses doigts motif d'ornementation. Il prend ses sujets autour de lui et en lui-même. D'une coquille commune de Lorraine, il sait tirer une forme de vase, et aux flancs de ce cornet de verre d'une limpidité d'eau courante, il grave des enfans nus chevauchant des escargots aux cornes étirées. Tantôt il consacre une coupe aux fameuses grilles de Nancy, ou bien il célèbre à l'occasion d'un mariage, d'une naissance, d'un événement familial quelconque, ou de quelque incident historique, tel que le voyage de l'empereur et de l'impératrice de Russie en France, les sentimens qu'évoquent de pareilles commémorations. Avec une adresse prestigieuse il sait tirer des fleurs d'innom-

(1) L. de Fourcaud, *Revue des Arts décoratifs*, t. V, p. 260.

brables formes, et pour ses brillantes fantaisies il tire parti d'une façon merveilleuse des accidens du feu, ménageant, en véritable sorcier, les oxydations et les marbrures, gravant, par exemple, les figures du Sommeil, du Silence et de la Nuit sur une coupe que les oxydes ont, par hasard, veinée de traînées noires, ou bien incisant un combat de pieuvres sur un vase dont les tons verdâtres ont éveillé en lui l'illusion du fond de la mer.

Constamment en progrès, Émile Gallé a exposé encore au dernier Salon des verreries remarquables autant par la valeur de l'expression intellectuelle que par la nouveauté des pâtes cristallines qu'il a mises en œuvre. Ces pâtes « se montrent tantôt, suivant les expressions mêmes du verrier nancéen, *brochées* et pareilles à de légers tissus, tantôt *marquetées* à la manière de ses ébénisteries, cette fois par insertion à chaud des pièces de décor dans l'épaisseur du cristal en fusion (1). » Ainsi que le dit fort bien un juge éminemment compétent, M. Victor Champier, « c'est une ornementation puissante et délicate en même temps. Il y a là des innovations fécondes en surprises, telles que la *patine du verre*, floraison pour l'œil, caresse atténuée par le toucher; le *brochage*, qui voile de tulles et de gazes vaporeuses l'éclat dur des cristaux; les verres *mosaïqués*, *marquetés*, sous glaçure; l'*intorsia*, art tour à tour barbare ou léger comme le parenchyme d'un pétale de fleur. Des épanouissemens de décors montent des parois internes et du fond d'horizon pour fleurir à l'épiderme des vases, floraisons qui n'ont besoin d'aucune retouche, ou bien deviennent motifs à des finitions exquises... Cette nouvelle production française est due à des recherches de laboratoire menées par Gallé, depuis plusieurs années, avec tout le mystère possible (2). »

Parvenu à cette hauteur, l'art du verre ne semble pas pouvoir aller plus loin. Un artiste comme Émile Gallé fait songer à un abstracteur de quintessence qui essaierait de matérialiser l'impalpable et de vitrifier le rêve. Ce magicien du feu paraît donner un démenti à ce que nous disions tout à l'heure sur les progrès comparés de la verrerie dans l'antiquité et dans les temps modernes. Mais son exemple est précisément fait pour démontrer la souplesse, la puissance, la diversité et l'étendue des ressources d'une matière telle que le verre, puisque par l'étude chimique de ses modes d'expression, par l'ingéniosité des ornemens adaptés

(1) *Revue des Arts décoratifs*, t. XVIII, p. 148.

(2) Victor Champier, *ibid.*

aux conditions techniques qui limitent son effort, l'artiste s'en fait un véritable langage assez riche pour traduire les subtils caprices de son imagination, assez éloquent pour émouvoir et séduire. Traité avec une pareille virtuosité, le verre n'est plus simplement un moyen industriel, un agent utilitaire, un élément docile de progrès pour le confortable ou l'hygiène : il se hausse à un rôle supérieur et devient le serviteur de la Beauté, un évocateur de l'Idéal.

C'est à un point de vue plus modeste, plus terre à terre, ne l'oublions pas, que nous nous sommes placé pour examiner dans cette étude les ressources du verre. Nous nous sommes efforcé de prouver que l'industrie contemporaine est très loin encore d'avoir dit son dernier mot en ce qui concerne cette matière, et que, malgré les récents perfectionnemens dus à la science moderne, on n'a pas encore su tirer d'elle toutes les applications que ces perfectionnemens mêmes permettent d'entrevoir. Nous avons vu que les recherches des savans et des artistes se manifestent présentement en tous sens à cet égard. Nous avons noté les principaux résultats atteints, sans dissimuler que ces résultats nouveaux ne sont point faits pour nous enorgueillir quand on les compare à ce que fut l'industrie du verre chez les anciens. Mais, en même temps, nous avons affirmé notre conviction que voici précisément l'heure où les multiples tentatives qui ont pour objet les progrès de la verrerie vont enfin se coordonner, se préciser, et aboutir à des conséquences pratiques d'une inappréciable portée. Grâce à la pierre de verre inventée par M. Garchey, grâce aux panneaux en opaline de Saint-Gobain, tels que ceux que M. Jacques Galland exposait au dernier Salon, il est certain que l'architecture actuelle possède des élémens qui aideront promptement à sa transformation décorative et à son adaptation aux lois impérieuses de l'hygiène. Les verres pour vitraux sont maintenant d'une fabrication parfaite. Les Américains y ont ajouté les étrangetés d'une pâte dont les demi-transparences laiteuses ont souvent d'heureux emplois. Pour ce qui est de la gobeletterie, les procédés scientifiques se multiplient et offrent à l'ingéniosité des fabricans un vaste champ de combinaisons imprévues : restent à trouver les formes les plus élégantes et les plus rationnelles, les décors du goût le plus pur pour la meilleure utilisation des procédés de la galvanoplastie, de la gravure chimique et autres, dont on s'est rendu maître. Les succès de M. Émile Gallé

ont stimulé les ambitions. En Angleterre, c'est M. Webb, qui, après s'être voué aux imitations de la verrerie antique, et après s'être adonné à la copie du vase de Portland, a voulu aller plus loin et trouver de nouveaux effets de couleur. En Autriche, c'est M. Lobmeyr, qui s'est appliqué à rendre aux anciennes verreries de Bohême leur éclat d'autrefois par l'opulence de scintillans émaux. En Italie, ce sont les fabriques de Murano qui ont fait reflleurir la gloire des verreries vénitiennes de la Renaissance. En Allemagne, c'est M. Kœpping, qui réalise avec le verre des prodiges de vases dont la forme gracile est empruntée à des fleurs plus légères qu'un souffle. En Amérique, enfin, c'est M. Tiffany, qui, non content de fabriquer des vitraux qu'on dirait faits avec de l'agate en fusion, ou des verres à reflets métalliques qu'on croirait sortis de l'atelier d'un alchimiste, se met encore à façonner des ameublemens complets en verre, témoin cet autel extraordinaire qu'il envoya au mois de mai dernier à la Galerie des Machines. En un mot, partout la ruche des verriers est en travail, et c'est à qui nous ménagera quelque curieuse surprise. Dans ces conditions, il nous semble impossible que l'Exposition universelle de 1900 ne nous apporte point des démonstrations nouvelles dont profitera l'avenir. On peut beaucoup attendre d'une industrie qui, comme celle du verre, se prête si aisément à tant de manifestations et qui répond à des besoins si différens dans notre société moderne.

JULES HENRIVAUX.

LE

CATHOLICISME AUX ÉTATS-UNIS

Parmi les phénomènes caractéristiques de cette fin de siècle, je n'en connais guère de plus intéressant, de plus significatif à tous égards, ni, en vérité, de plus paradoxal que le développement du catholicisme aux États-Unis. Comment ceux qui n'étaient, il y a cent vingt-cinq ans, qu'un peu plus du centième de la population de l'Union, 30 ou 40 000 âmes sur 3 millions d'habitans, en sont-ils devenus le septième, 9 ou 10 millions sur un chiffre qui n'atteint pas encore tout à fait 65 millions? et comment, de toutes les confessions qui se partagent « l'un des peuples les plus religieux » du monde, la plus nombreuse, et bientôt la plus riche? Sur ce vaste territoire où l'on ne comptait en 1789 qu'un seul siège épiscopal, comment se fait-il qu'il y en ait aujourd'hui quatre-vingt-huit, 8 000 prêtres où l'on n'en comptait alors qu'une trentaine, 6 000 églises où je ne crois pas qu'il y en eût seulement dix? Et, pour tout résumer d'un seul trait, comment se fait-il enfin qu'une ville, jadis fondée par des marchands protestans, et devenue le juste orgueil de la puissance anglo-saxonne — c'est New-York que je veux dire (1), — soit actuellement, après Paris, et avec Vienne, la plus grande ville catholique du monde? La liberté, comme on le dit, a-t-elle toute seule accompli cet ouvrage? Mais la liberté, qui est la condition de tout, n'est l'ouvrière agissante ni la raison de rien; et il faut chercher plus profondément. S'il y a des causes particulières et locales, des causes vraiment « américaines » de ce

(1) En y comprenant Brooklyn et Jersey City.

prodigieux développement, il y en a d'autres, et de plus générales, et qui tiennent peut-être à l'essence même du catholicisme. « Les hommes de nos jours sont naturellement peu disposés à croire, — écrivait Tocqueville il y a soixante ans, — *mais dès qu'ils ont une religion, ils rencontrent aussitôt en eux-mêmes un instinct caché qui les pousse à leur insu vers le catholicisme.* » Il ajoutait prophétiquement : « Si le catholicisme parvenait enfin à se soustraire aux haines politiques qu'il a fait naître, *je ne doute presque point que ce même esprit du siècle, qui lui semble si contraire, ne lui devînt très favorable, et qu'il ne fît tout à coup de grandes conquêtes* (1). » C'est ce qui s'est vu en Amérique, aux États-Unis, dans le siècle où nous sommes, et c'est ce que je voudrais essayer de montrer.

J

Je ne rappellerais pas ici les tout premiers débuts, assez lointains déjà, du catholicisme aux États-Unis, — c'était vers 1634, — s'ils n'avaient en même temps été les débuts de la tolérance et de la liberté religieuse en Amérique. Les Américains le savent bien ; et leurs historiens ne parlent pas de sir George Calvert, premier lord Baltimore, et de ses deux fils, les fondateurs de la colonie du Maryland, avec moins de gratitude et de patriotique orgueil que des fondateurs eux-mêmes de la Nouvelle-Angleterre (Massachusetts, Rhode-Island, Vermont, New-Hampshire, Maine, Connecticut), les pèlerins du *Mayflower*. « On ne saurait contester à la colonie de lord Baltimore l'honneur d'avoir été la première société des temps modernes qui ait réalisé l'idée tout entière de la liberté religieuse (2). » Ainsi s'exprimait, dans son livre sur *la Religion aux États-Unis*, en 1844, le révérend Robert Baird ; et, n'oubliait-il pas un peu la France d'Henri IV ? Mais la vérité l'obligeait d'ajouter : « Chose d'autant plus admirable que c'était une époque où les puritains de la Nouvelle-Angleterre avaient grand-peine à se tolérer mutuellement, et à tolérer les papistes ; où les Virginiens, dans leur zèle aveugle, ressentaient une égale horreur pour les catholiques et pour les dissidens ; où enfin nul État protestant n'estimait devoir la tolérance aux sectateurs de

(1) Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, t. III, ch. vi.

(2) Robert Baird, *De la religion aux États-Unis d'Amérique*, traduit de l'anglais par L. Burnier ; Paris, 1844, Dela, 1, 127.

Rome et réciproquement! » La colonie de lord Baltimore ne tarda pas à en faire l'expérience; et vingt ans ne s'étaient pas écoulés qu'après avoir profité de la tolérance qui leur était offerte au Maryland pour y fonder de nombreuses églises, les protestans en abusaient, dès qu'ils se voyaient devenus le nombre et la force, pour rétablir l'intolérance sur les ruines de la liberté. « Ils réclamèrent la suprématie dans la province où ils jouissaient de l'égalité, dit l'historien G. Bancroft; les fausses allégations ne furent pas épargnées; on demanda la constitution d'une dotation, aux frais de la colonie tout entière, pour le clergé protestant; » et finalement, en 1681, le ministère anglais décidait que tous les emplois publics du Maryland ne pourraient être désormais confiés qu'à des protestans (1). Les catholiques du Maryland, pour recouvrer leurs droits, durent attendre la guerre d'indépendance, et qu'on eût voté le célèbre article de la Constitution de 1787, portant que le Congrès des États-Unis « ne pourrait rendre aucune loi pour établir une religion, ni pour en prohiber le libre exercice. » Deux ans plus tard, le 6 novembre 1789, à la suite de négociations engagées et poursuivies entre la Cour de Rome et le gouvernement de la nouvelle République, par l'intermédiaire de Franklin, Baltimore devenait le siège du premier évêché d'Amérique.

S'il est intéressant d'avoir vu les débuts du catholicisme en Amérique liés à ceux de la tolérance, il ne l'est pas moins pour nous d'en voir les premiers progrès liés à l'action de la France; — et aux conséquences de la Révolution. Compensation de la Providence ou ironie de l'histoire, c'est notre Constitution civile du clergé dont l'application devait être l'origine de la renaissance du catholicisme en Angleterre et de sa diffusion aux États-Unis. Les catholiques américains manquaient surtout de prêtres, et le peu qu'ils en avaient manquait de science. La France leur donna le premier de leurs grands séminaires, celui de Baltimore, fondé en 1791 par les Sulpiciens : un Français, M. Nagot, en fut le premier supérieur; c'est un Français, M. Magnien, qui le dirige actuellement; il ne s'est succédé entre eux, dans leurs délicates fonctions, que des Français; et ce n'en est pas moins du séminaire de Baltimore que sont sortis, sans parler d'une trentaine d'évêques, deux des prélats qui sont au premier

(1) G. Bancroft, *Histoire des États-Unis*, traduction I. Gatti de Gamond; Paris, 1861. Didot, t. I^{er}, ch. VII, et t. III, ch. XIV.

rang de ceux qu'on appelle ou qui s'appellent eux-mêmes les « Américanistes » : le premier recteur de l'Université catholique de Washington, Mgr Keane; et l'archevêque de Baltimore, primat d'Amérique, l'illustre cardinal Gibbons (1).

C'est vers la même époque, entre 1791 et 1800, que deux autres Français, eux aussi chassés de France par la Révolution, l'abbé Matignon, ancien professeur en Sorbonne, où il avait longtemps enseigné les Saintes Écritures, et l'abbé Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre de Cheverus, — le même qui fut plus tard archevêque de Bordeaux, pair de France et cardinal, — entreprenaient de « planter » le catholicisme à Boston, c'est-à-dire au centre même de la Nouvelle-Angleterre et du puritanisme. Et aussitôt, dans un diocèse qui ne compte pas aujourd'hui moins de 600 000 catholiques sur 1 800 000 âmes, ou environ, ils en réunissaient autour d'eux, pour commencer... une centaine (2)! Si la tâche fut pénible, le succès du moins les en récompensa, et assez rapidement, puisqu'en 1808, Boston était un des quatre nouveaux diocèses que le pape Pie VII instituait en Amérique. Les trois autres étaient ceux de New-York, de Bardstown en Kentucky (transféré depuis 1841 à Louisville), et de Philadelphie. Il y faut ajouter l'évêché de la Nouvelle-Orléans, devenu américain depuis l'annexion de la Louisiane en 1803. Celui-ci demeura sous l'administration de l'archevêque de Baltimore, de 1809 à 1815, c'est-à-dire jusqu'à la nomination de Mgr Dubourg, — un autre Français, qui devait mourir archevêque de Besançon; — et sur les quatre évêchés institués en 1808, il y en avait deux d'attribués à des Français, celui de Boston à Mgr de Cheverus et celui de Bardstown à Mgr Flaget.

Ces détails n'étaient pas inutiles à rappeler, quand ce ne serait que pour les opposer à l'assertion du publiciste anglais bien connu. M. J. Bryce, déclarant « que la France n'était pour rien dans la vie intellectuelle et morale de l'Amérique. » Il aurait changé de langage, comme l'a fait justement observer le vicomte de Meaux, dans son livre sur *le Catholicisme et la liberté aux États-Unis* (3),

(1) *Memorial volume of the Centenary of St Mary's Seminary of Saint Sulpice*, 1 vol. in-8°: Baltimore, 1891, John Murphy.

(2) Il ne sera peut-être pas indifférent de noter que, dans les sept évêchés de Boston, Burlington, Hartford, Manchester, Portland, Providence et Springfield, qui couvrent à peu près la surface de la Nouvelle-Angleterre, la proportion des catholiques aux protestans est de 1 525 000 à 4 700 000.

(3) Vicomte de Meaux, *l'Église catholique et la liberté aux États-Unis*, 2^e édi-

s'il avait daigné regarder la société catholique; et, ce qu'il ne trouvait pas ailleurs de « français, » — dans les institutions politiques, dans les mœurs ou dans les habitudes — il l'eût vu là. Ce sont des missionnaires français qui ont les premiers « christianisé » les régions des Grands Lacs et du Mississipi, les « nations » des Illinois, des Akensas, des Natchez; et Chateaubriand n'a point inventé le Père Souël. « Les colonies anglaises ne possédaient, a dit Mgr Ireland, qu'une petite portion du territoire de notre République. Tout le Far West, tout le Midi étaient français; » et les noms de Detroit, de Vincennes, de Duluth, de Saint-Paul, de Saint-Louis le rappellent. » Mais un René plus romanesque et plus tragique encore que celui de Chateaubriand, c'est l'abbé de la Clorivière, un autre Français, qui s'était appelé dans le monde J. P. Picot de Limoëlan, le compagnon de Georges Cadoudal, et, si nous en croyons l'histoire, — mais sa famille a toujours protesté, — l'un des auteurs du complot de la « Machine infernale. » Ce chouan repent et converti a été aux États-Unis l'organisateur des communautés de la Visitation, et on y en compte actuellement vingt-deux. D'autres ordres, également français d'origine, ne s'y sont pas moins répandus : les sœurs de Saint-Vincent de Paul, par exemple, ou les Petites Sœurs des Pauvres, ou les sœurs du Bon-Pasteur, qui demeurent toutes étroitement attachées aux maisons mères de France : Paris, Saint-Pern, Angers. Et pourquoi, — si ce n'est pas sans doute avec de « bonnes paroles » seulement que l'on bâtit des églises, que l'on entretient des missionnaires, que l'on ouvre des écoles, que l'on soulage des misères, — pourquoi n'ajouterions-nous pas ce détail, que, depuis 1822, époque de sa fondation ou de sa réorganisation, l'œuvre éminemment française de l'*Association pour la Propagation de la Foi*, n'a pas contribué pour moins de 25 millions de francs aux nécessités de l'Église d'Amérique?

L'histoire des progrès ultérieurs du catholicisme aux États-Unis est écrite, d'une part, dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, et, de l'autre, dans la collection des *Actes des Conciles d'Amérique* (1). C'est là qu'on peut voir, dans les lettres des évê-

tion; Paris, 1893, V. Lecoffre. Livre excellent, auquel je dois beaucoup, et qui m'aurait découragé d'écrire le présent article, si je ne m'étais placé à un point de vue très différent de celui de M. de Meaux.

(1) *Acta et decreta conciliorum recentiorum*, Fribourg-en-Brisgau, 1875, Herder, t. III; et *Acta Concilii Plenarii Baltimorensis Tertii*; Baltimore, 1884, Murphy.

ques, dans ces actes, et dans les documens qui les accompagnent, contre quelles difficultés les catholiques ont dû lutter, bien des années encore après que la Constitution leur avait cependant accordé le libre exercice de leur culte. Ces difficultés, ne les a-t-on pas peut-être un peu exagérées parfois, ou tournées au tragique? Les écrivains protestans le disent, et il semble bien qu'ils n'aient pas tort. Si les Pères du troisième concile provincial de Baltimore ont pu parler, — dans une lettre qu'ils écrivaient au pape Grégoire XVI, avant de se séparer, le 22 avril 1837, — « de couvens réduits en cendres, de sépultures violées, d'atroces calomnies dirigées contre les religieuses, contre le clergé, contre la population catholique tout entière, » il semble bien que leur discours ne s'appliquât en tout qu'à la destruction du couvent des Ursulines de Charleston, le 11 août 1834, par la populace de Boston. Mais c'est une question de savoir s'il se mêlait vraiment du « fanatisme » ou de la « passion religieuse » à cette explosion de fureur populaire. On accusait les religieuses d'avoir affolé l'une d'entre elles à force de mauvais traitemens (1). En tout cas la réprobation contre cet acte de violence fut universelle en Amérique, et les évêques eux-mêmes déclarent dans leur lettre, non seulement que ces excès « n'ont pas été approuvés de la majeure et de la plus saine partie de la population, *a majore sanioreque civium parte,* » mais qu'au contraire « l'estime et la vénération qu'on portait aux catholiques s'en serait plutôt augmentée : *nedum aliquid publicæ æstimationis amiserint... quam maximi fiunt et venerationi habentur.* » Ils ajoutent plus loin que le nombre des enfans confiés aux religieuses, ou aux institutions catholiques en général, par des parens même protestans, va croissant tous les jours. La multiplication des ordres religieux, — Jésuites, Dominicains, Prêtres des Missions, Rédemptoristes, Sulpiciens, — leur rappelle la parabole du grain de sénevé. Ils constatent que les conversions deviennent plus nombreuses. Et finalement, la plainte la plus vive qu'ils fassent n'est après tout qu'une manière de se féliciter de leurs progrès, puisqu'elle consiste à regretter que, dans cet accroissement de la population catholique, les prêtres fassent défaut au nombre des fidèles et ne puissent prendre

(1) Nous suivons ici, pour plus d'impartialité, la version du révérend Robert Baird, dans son livre sur *la Religion aux États-Unis*, II, 284, 285, mais elle n'est pas tout à fait conforme à celle que l'on trouvera dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, VIII, 182, 183.

de leur troupeau des soins assez efficaces : *Numerus operariorum... valde inferior est illo quo opus est, longe impar necessitatibus animarum nostræ curæ commissarum.* » On remarquera qu'à cette date de 1837, les catholiques d'Amérique ne sont pas en tout plus de 1 200 000.

Les vraies difficultés devaient venir d'ailleurs, et le plus redoutable obstacle que rencontrât le catholicisme était dans quelques-unes de ses propres doctrines; — ou plutôt dans la fausse idée que l'on persistait à s'en former. Nous n'aurons pas de peine à nous en rendre compte, si nous nous rappelons que « les premiers colons des États-Unis s'y étaient établis *en qualité de chrétiens...* et que les institutions qu'ils s'y donnèrent avaient été *marquées du sceau de la religion.* (1) » Les historiens distinguent des colonies de conquête et des colonies de peuplement : il y a eu aussi des colonies de religion; et les États-Unis ont commencé par en être une. Mais la religion de ces premiers colons était celle de Calvin. Et, en dépit de la tolérance et de la liberté politique, il était inévitable que l'esprit protestant, attaqué dans le domaine qu'il avait quelques raisons de considérer comme sien, puisque enfin il l'avait constitué, se réveillât, s'efforçât [de réagir, et réussit pour un temps, sinon à interrompre, du moins à ralentir le développement de l'esprit rival. Le moyen en était simple, et, remontant lui-même à son origine, le protestantisme n'avait qu'à faire valoir contre le « papisme » les argumens de l'âge héroïque de la Réformation. Les catholiques, on le pense bien, n'eurent garde de refuser le combat.

On trouvera dans la *Vie du cardinal de Cheverus*, par M. Hamon (2), de curieuses réponses du prélat à un protestant qui avait vivement attaqué, dans une *Revue* de Boston, les indulgences, le culte des reliques et l'« intolérance romaine. » De nos jours, le cardinal Gibbons, dans un petit livre d'une franchise, d'une simplicité, et d'une clarté admirables, *la Foi de nos Pères (the Faith of our Fathers)*, — qui ne s'est pas répandu à moins de 240 000 exemplaires en vingt ans, — a discuté une à une toutes ces délicates questions de controverse, depuis celle du purgatoire et de la prière pour les morts, jusqu'à celle de l'invocation des saints et du culte de la Vierge. Et à ce propos, si j'osais ici me servir d'une

(1) Baird, *la Religion*, etc., I, livre II, *passim*.

(2) Voyez la *Vie du cardinal de Cheverus*, par le curé de Saint-Sulpice [M. Hamon], septième édition; Paris, 1883, V. Lecoffre. P. 95 à 102.

expression un peu profane, il y a quelque chose de piquant à le voir justifier la piété catholique pour la Vierge par des vers... d'Edgar Poe, de Longfellow, et de Wordsworth (1). Mais, d'une manière générale, et avec un sens infiniment pratique des besoins d'une démocratie, la thèse que les catholiques américains ont reprise contre les protestans n'est autre que la thèse essentielle de Bossuet dans son *Histoire des Variations*; et leur principal effort a été d'établir, en matière de morale et de dogme, la nécessité d'une autorité qui décide.

C'est ce que l'on appelle la question de l'Église. Si nous ne sommes pas chrétiens, nous pouvons prendre là-dessus le parti que nous voudrons! Mais si nous sommes chrétiens, — et nous le sommes dès que nous sommes épiscopaux ou baptistes, méthodistes ou presbytériens, — nous avons besoin d'une règle qui nous guide; et comme cette règle n'en est une qu'à la condition d'exister en dehors de nous, de nous être extérieure, antérieure et supérieure; et comme l'expérience prouve qu'elle n'est pas toujours claire; et, tandis que nous vaquons à nos occupations, lesquelles sont de travailler de nos mains, de faire du commerce ou de la banque, de la médecine ou du droit, comme il nous faut des hommes dont l'occupation ne soit que d'étudier cette règle; et comme enfin cette étude peut les conduire eux-mêmes à des conclusions différentes, nous avons besoin d'une parole qui ramène à l'unité leurs divisions, leurs divergences, et leurs contradictions. Ainsi ont raisonné les catholiques américains, d'une manière qu'il nous est difficile, quant à nous, de ne pas trouver excellente; — et aussitôt, de ce raisonnement même, leurs adversaires ont tiré contre eux un nouveau moyen de polémique.

Il n'est que trop connu, et en vain l'a-t-on plus de cent fois réfuté, il est si commode qu'on y recourt toujours! Où est cette règle, leur a-t-on demandé: ne serait-ce pas à Rome? Mais un « bon citoyen » ne saurait mettre ainsi ses croyances à la discrétion d'une autorité étrangère, et réciproquement, quiconque les y met, n'est donc pas un « bon citoyen; » car comment servirait-on deux maîtres à la fois? Aux États-Unis, — et à une époque où l'on peut dire qu'il n'existait pas encore de nation américaine, mais une fédération d'États indépendans, dont la Constitution

(1) *The Faith of our fathers*, ch. xiv.

formait l'unique lien, — on affectait donc de craindre que, si « l'Église catholique venait jamais à dominer, ce fût le coup de mort de la Constitution des États-Unis. » Ainsi s'exprimait, en 1844, le révérend Robert Baird, et il ajoutait : « *On pense que les prêtres romains ne peuvent que haïr la démocratie*, et, d'un autre côté qu'il est impossible de balancer leur influence sur le peuple. Je ne sais jusqu'à quel point ces craintes sont fondées : toujours est-il que nous avons eu parmi les romanistes de chauds patriotes... Ce qui, dans tous les cas, est certain, c'est que la population protestante et les ministres en particulier surveillent tous les mouvemens du clergé romain, et *qu'ils ne paraissent nullement disposés à laisser passer inaperçu ce que leurs tendances pourraient avoir de menaçant* (1). »

Ce n'était pas précisément là ce qu'on peut appeler des dispositions bienveillantes ; et aussi, les Pères du cinquième concile provincial de Baltimore, vers le même temps, s'en plaignaient-ils avec quelque amertume. Ils se félicitaient toujours des progrès du catholicisme. « Dans les vastes régions qui nous sont confiées, quoique indignes, écrivaient-ils à Rome, la parole de Dieu se répand tous les jours davantage : *Verbum Dei currit et dilatatur* ; » et entre autres preuves ils en donnaient celle-ci, qu'en moins de trois ou quatre ans, dans un seul diocèse, on avait vu s'élever quarante-trois églises. « Mais, continuaient-ils, voici qu'on nous accuse, nous, dont les pères ont versé leur sang comme de l'eau pour revendiquer l'indépendance commune contre un oppresseur qui, certes, n'était pas catholique, d'abdiquer entre les mains d'un prince étranger, — c'est le Souverain Pontife, — nos libertés civiles et politiques, et en nous faisant ainsi ses serviteurs, d'être infidèles à notre République. » Ils protestaient ensuite éloquemment que « leurs mœurs et leur vie suffisaient toutes seules à prouver qu'il n'était pas de forme de gouvernement dont ne s'accommodât la religion catholique, dès que ce gouvernement n'avait que la paix et le progrès pour objet. » Et en terminant, ils se flattaient que leurs accusateurs se prendraient eux-mêmes au piège qu'ils leur avaient tendu ; ou plutôt, c'était fait, disaient-ils, et « ils sont tombés dans le puits qu'ils avaient creusé pour nous. »

Je ne sais, en s'exprimant de la sorte, s'ils n'anticipaient pas

(1) Robert Baird, *la Religion*, etc., II, 287, 288.

sur l'ordre des temps, et le fait est que l'accusation a été renouvelée depuis cinquante ans, et plus d'une fois ; mais à peine en trouvons-nous trace dans les actes du premier concile plénier de Baltimore, tenu du 10 au 20 mai 1852. On lit seulement, dans la Lettre Pastorale adressée par les évêques à leur clergé et à leur peuple, un passage où ils exhortent les fidèles à faire constamment œuvre de bons Américains, « non pas, disent-ils, qu'il y ait lieu de craindre à cet égard que vos sentimens puissent jamais différer de ce qu'ils ont toujours été, mais, et à l'exemple de saint Paul, *pour que vous trouviez dans votre religion même de plus profondes raisons encore de remplir vos devoirs de citoyens.* » Un décret du même concile vaut aussi la peine d'être rappelé. « La constitution et les lois de nos États, y est-il dit, ayant pourvu très sagement à ce qu'aucun pouvoir séculier n'entreprît de s'immiscer dans les choses de la religion, les évêques devront employer tout leur zèle, *avec prudence toutefois*, pour qu'en aucune rencontre les soldats ou marins catholiques ne soient obligés d'assister contre leur conscience aux cérémonies des cultes non catholiques. » Quand le pouvoir religieux, — avec la prudence qui est dans les habitudes de l'Église catholique, — peut négocier avec le pouvoir civil sur de semblables questions, c'est que bien des défiances sont tombées, et la liberté religieuse est tout près d'être entière. Quelques années plus tard les événemens de la guerre de Sécession achevaient d'emporter ce qui pouvait survivre encore des soupçons d'autrefois ; et j'ignore si, comme au temps du révérend Baird, « la population protestante et les ministres en particulier continuent de *surveiller tous les mouvemens du clergé romain* ; » mais je ne crois pas qu'aucun Américain se défie aujourd'hui du « civisme » ou même du « libéralisme » de ses concitoyens catholiques.

Il est enfin un dernier obstacle à la propagation du catholicisme aux États-Unis, que l'on m'a plusieurs fois signalé, mais dont je n'ose guère parler, comme n'étant pas de ceux dont on puisse aisément mesurer la force, ou seulement vérifier l'existence. Est-il donc vrai, serait-il donc possible que, dans cette grande démocratie, l'humble origine et la condition populaire du plus grand nombre des catholiques eussent jeté quelque défaveur sur les doctrines qu'ils professent ? Ainsi pensait-on chez nous, en France, dans les dernières années du xviii^e siècle ; nos philosophes croyaient se « décrasser » en se « déchristianisant ; » et ce qui dé-

plaisait ou ce qui répugnait du catholicisme à nos aristocrates, c'était qu'il fût la religion de tant de petites gens! « La plus vile canaille l'avait seule embrassé pendant plus de cent ans, » a dit Voltaire; et rien ne semblait plus odieux aux hommes de l'*Encyclopédie* que d'être obligés de penser « comme leur tailleur ou comme leur blanchisseuse. »

Nous ne croirons pas aisément que des Américains partagent cette manière de voir ou de sentir. Elle aurait quelque chose, non seulement de trop aristocratique, mais, à proprement parler, d'inhumain. Quelque inégalité qu'il y ait, — et qu'il doive y avoir, — parmi les hommes, étant tous égaux devant la douleur et devant la mort, nous devons donc l'être devant la religion. Mais s'il fallait pourtant qu'il y eût deux sortes de culte, — l'un pour les « petites gens, » et l'autre pour les « milliardaires, » — bien loin que cette distinction nuisit dans l'avenir aux progrès du catholicisme, tout au contraire elle en serait la promesse et la garantie. De certaines communions peuvent être des communions d'aristocrates : le catholicisme est aujourd'hui plus que jamais la communion des humbles. Aussi longtemps qu'il la demeurera, c'est à lui qu'ira l'âme des foules. Elles aimeront le contraste éclatant de ses pompes solennelles avec le caractère populaire de son enseignement. Et c'est pourquoi, si quelques sectes superbes n'ont pas de place dans leurs églises pour les pauvres et les déshérités de ce monde, plaise à Dieu qu'elles ne s'en cachent pas, mais plutôt qu'elles s'en vantent! Dans nos sociétés de plus en plus démocratiques, rien ne servira mieux la cause et les intérêts du catholicisme : *In hoc signo vincet*, il vaincra par ce signe ; et si ce progrès de la démocratie n'est nulle part plus rapide ni plus évident qu'en Amérique, c'est précisément pour cela que nulle part le catholicisme ne saurait concevoir de plus hautes espérances.

Cependant, au travers de toutes ces difficultés, et à mesure même qu'elle en triomphait, l'Église catholique des États-Unis s'organisait. Elle régularisait l'administration de son temporel. Elle assurait son recrutement. Elle fortifiait et elle consolidait sa discipline naguère encore un peu relâchée. Elle éliminait de ses institutions ce qui pouvait s'y être à l'origine glissé d'encore un peu protestant, par exemple le droit que de simples laïques s'attribuaient de « fonder » des églises, d'en choisir et d'en nommer eux-mêmes les pasteurs, indépendamment de l'é-

vêque, et au besoin contre son gré. Elle imposait à ses prêtres, conformément au concile de Trente, un costume qui permit de les reconnaître en toute occasion pour tels : *vestes quæ ipsum eam gerentem aliosque moneant cujus conditionis ille sit*. Elle les mettait dans la main de leurs évêques. Elle enlevait les causes ecclésiastiques à la juridiction des tribunaux civils. Elle déterminait, avec l'approbation et le concours de la cour de Rome, le mode de nomination des évêques d'Amérique : le saint-siège les choisit sur une liste de trois noms dressée d'un commun accord par les curés inamovibles, les « consultants (1), » les évêques et l'archevêque de la province ecclésiastique dont un diocèse est devenu vacant. Elle s'occupait encore des programmes des écoles, en attendant qu'un jour il lui fût donné de fonder l'Université de Washington. Elle exerçait une censure vigilante sur les livres de classes. Elle réglementait, à diverses reprises, la question des « mariages mixtes, » si difficile à traiter dans un pays aussi bigarré que les États-Unis d'Amérique. Elle mettait ses fidèles en garde contre la séduction des sociétés secrètes, si puissantes en pays protestant. C'est par millions que l'on compte aux États-Unis les adeptes de la franc-maçonnerie. Au contraire elle croyait devoir encourager les sociétés de tempérance, en raison des progrès scandaleux de l'alcoolisme en Amérique, et, par une juste tolérance, elle autorisait et elle encourageait les sociétés de secours mutuels.

Si j'ai cru devoir ici donner tous ces détails, ce n'est pas qu'ils puissent rien avoir de bien « inattendu » pour la plupart des lecteurs. Mais c'est qu'ils témoignent combien l'Église des États-Unis, depuis son origine, a toujours eu à cœur non seulement d'affermir, mais de resserrer son union avec Rome ; et surtout ils sont bons pour la défendre et la venger du singulier éloge qu'on s'imagine quelquefois en faire, et qui lui est plutôt une injure, quand on la loue de la nouveauté de ses doctrines ou de l'indépendance de ses allures : j'en connais qui diraient de la liberté de ses mœurs. On ne saurait se tromper davantage ; et qui voudra s'en convaincre n'aura qu'à feuilleter rapidement les *Actes* des trois conciles pléniers de Baltimore, 1852, 1866 et 1884. Ce ne sont pas seulement, cela va sans dire, les doctrines, la hiérarchie, la discipline qui sont les mêmes, ce sont encore les cérémonies du

(1) Les « consultants diocésains, » dans l'Église d'Amérique, remplissent à peu près les fonctions de nos chanoines.

culte, auxquelles on s'efforce de donner le même éclat que de tout temps en pays catholique.

Et, en effet, quoi qu'on en puisse dire, quel mal y a-t-il à épuiser pour célébrer Dieu tout ce que la nature et l'art peuvent offrir de ressources? Il me revient en mémoire un passage du *Journal* d'Élisabeth Seton, la fondatrice aux États-Unis de l'ordre des filles de la Charité. « *Florence, lundi 9 janvier 1804.* Je suis entrée dans l'église de San Lorenzo, et là, je me suis sentie vraiment ravie. » — Notez qu'à cette date elle était encore protestante. — « Comme je m'approchais du grand autel, formé de ce qui existe de plus précieux, pierres et marbres admirables, ces paroles : *Mon âme glorifie le Seigneur et mon esprit se réjouit en Dieu mon Sauveur*, s'emparèrent de ma pensée avec une vivacité, une ferveur telles que tout autre sentiment disparut. L'image s'éveilla en moi de ces offrandes que David et Salomon firent au Seigneur leur Dieu lorsque les plus riches produits de l'art et de la nature furent dédiés à son saint Temple et sanctifiés à son service (1). » Je le demande aux hommes de bonne foi, à quel titre, ou de quel droit proscriirions-nous ces sentimens? Pourquoi l'exaltation de l'imagination, si du moins nous savons la diriger vers son vrai but, n'aurait-elle pas sa part dans la formation du sentiment religieux? Ne sommes-nous que de purs esprits, ou que des « raisons » raisonnantes? Et s'il y a tout un sexe, — et aussi toute une race d'hommes, — à qui la poésie de la religion ne soit accessible que sous cette forme ou par cet intermédiaire des solennités du culte, pourquoi la leur disputerait-on?

Il en faut dire autant de certaines dévotions qu'on peut d'ailleurs aimer ou n'aimer pas, mais dont on aurait tort de croire que le caractère un peu populaire ait effrayé le « bon sens » des catholiques d'Amérique. Je ne suis point du tout choqué pour ma part de trouver à New-York une église consacrée sous le vocable de *Notre-Dame-de-Lorette*; et, à Chicago, s'il y en a deux de placées sous l'invocation de *Notre-Dame-de-Lourdes*, je ne sais pourquoi je regrette que l'une soit allemande et l'autre bohémienne, mais aucune française. Il y a encore une chapelle de *Notre-Dame-de-Lourdes* à Philadelphie; et certainement j'en trouverais d'autres si je relevais les noms des 9670 églises ou chapelles qui figurent dans l'*Hoffmann's Catholic Directory*: c'est l'annuaire officiel du catho-

(1) *Elizabeth Seton et les commencemens de l'Église catholique aux États-Unis*, par M^{me} de Barberey, 3^e édition: Paris, 1892, Poussielgue, t. 1^{er}, p. 197.

licisme américain (1). Plus nombreuses encore sont les églises placées sous l'invocation du *Sacré Cœur* ou de l'*Immaculée Conception*, ou plutôt, il n'y a guère de diocèse qui n'en compte plusieurs ; — et ceci m'amène à une observation de quelque importance. Les catholiques d'Amérique diffèrent tellement de l'idée que l'on s'en fait souvent, qu'au contraire ils sont parmi ceux qui ont le plus ardemment sollicité du Saint-Siège la définition des deux dogmes de l'« Immaculée Conception » et de l'« Infaillibilité pontificale. »

Assurément, s'il y a deux dogmes qui fassent une difficulté considérable entre protestans et catholiques, ce sont le dogme de l'« Infaillibilité pontificale, » et celui de « l'Immaculée Conception ! » Aux yeux des protestans, — sans que d'ailleurs on en puisse voir très clairement le motif — le dogme de l'« Immaculée Conception » résume l'idolâtrie romaine ; il en a marqué l'achèvement ou le comble. Mais, d'autre part, il est clair qu'un protestant qui souscrirait à l'« Infaillibilité pontificale, » cesserait, aurait cessé de l'être, serait déjà un catholique.

Cependant, entourée comme elle est de communions protestantes, l'Église catholique d'Amérique non seulement, en aucune occasion, n'a rien déguisé, rien dissimulé, rien adouci de ce que ces deux dogmes avaient d'inacceptable pour ceux qu'elle voulait convertir, mais encore, de l'un et de l'autre, aucune Église, plus constamment ou plus ardemment qu'elle, il faut le répéter, n'a sollicité la « définition » et la « proclamation. » Dès 1846, et avant l'avènement de Pie IX, trois ans avant l'encyclique *Ubi primum* ; — c'est celle où le nouveau Pape allait consulter les évêques de la catholicité sur « le désir et les vœux de leur peuple fidèle » à l'égard de l'Immaculée Conception ; — le sixième concile de Baltimore avait mis solennellement, par son premier décret, et à l'unanimité des vingt-trois évêques présents, l'Église catholique d'Amérique sous le patronage de la Vierge « conçue sans péché (2). » Et douze ans avant 1870, le neuvième concile, en 1858, dans la *Lettre d'envoi* qu'il adressait au souverain pontife, insistait uniquement sur ce point que, si nulle part et jamais on avait senti le besoin d'une autorité qui décidât, et d'une

(1) *Hoffmann's catholic directory*, for the year of our Lord 1897 ; H. Wiltzius, Milwaukee.

(2) Le collège catholique américain de Louvain s'appelle : *American college of the Immaculate Conception of the Blessed Virgin Mary*.

« chaire où la vérité fût éternellement à l'abri de la contagion de l'erreur, » c'était justement aux États-Unis. « Ceux qui sont nés et qui ont grandi dans le sein du catholicisme, disaient à ce propos les Pères du concile, ne se doutent pas de la gravité des maux que le Dieu de miséricorde voulut à tout jamais écarter de son Église en instituant la primauté de Pierre et de ses successeurs... Mais nous, en Amérique, ces maux et ces dangers, si menaçans et si douloureux, et sous lesquels sans ce secours le chrétien succomberait, nous ne les voyons pas seulement, mais nous pouvons vraiment dire que nous les touchons du doigt : *ipsis fere manibus contrectare licet.* » D'autres considérations suivaient, plus précises, non moins concluantes, et les évêques d'Amérique terminaient en se plaignant que, trop infidèles à ces sages principes, « beaucoup, *plurimi*, dont ils avaient cru pouvoir mieux attendre... ne vissent, *dans les nouveautés les plus extraordinaires*, qu'autant de symptômes et de gages assurés d'un progrès qui élèverait leur siècle au-dessus de tous ceux qui l'avaient précédé. » On ne pouvait être plus catholique; et, dans le sens abusif que l'on donne quelquefois à ce mot, on ne pouvait être moins « Américain. »

Est-ce donc à dire qu'il n'y ait rien de nouveau dans l'évolution du catholicisme aux États-Unis? Non, sans doute, mais il faut s'entendre. *Multæ sunt mansiones in domo Patris* : il y a plus de diversité qu'on ne croit dans l'ample sein du catholicisme, et, au centre même de l'unité, il y a place pour plus de liberté qu'on ne pense. La vérité catholique ne varie pas : « Elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, elle sera demain ce qu'elle est aujourd'hui. Mais ce sont nos rapports avec la vérité qui changent, et nous découvrirons demain ce qui nous était hier encore caché. » N'est-ce pas ainsi que notre connaissance des phénomènes de la nature dépend de leurs propriétés, mais ces propriétés existaient avant de nous être connues; et, d'autre part, ce sont toujours les mêmes propriétés, mais différens esprits en tirent de différentes conséquences? Essayons d'éclaircir ce que cette comparaison a d'obscur; et, par exemple, voyons comment une union plus étroite avec le Saint-Siège, bien loin de contraindre la liberté de l'Église d'Amérique, l'a au contraire accrue; comment, d'une soumission plus complète, l'indépendance de la personne est sortie plus entière; et comment enfin, d'une manière plus hardie d'en user avec la tradition, il est résulté un rajeunissement de la tradition même.

II

Observons avant tout que les mêmes mots ne veulent pas dire exactement les mêmes choses en Europe et en Amérique, en français et en anglais, n'expriment pas toujours les mêmes idées, n'ont pas surtout la même portée. « Archimède, a dit Plutarque, eut le cœur si haut et l'entendement si profond qu'il ne daigna jamais laisser par écrit aucune œuvre de la manière de dresser toutes ces machines de guerre, mais réputant toute cette science d'inventer et composer machines, comme aussi tout art qui apporte quelque utilité, vil, bas et mercenaire, il employa son esprit et son étude à écrire seulement choses dont la beauté et subtilité ne fut aucunement mêlée avec nécessité(1). » Je ne crois pas que cette manière de comprendre la *science*, qui n'est pas rare en Europe, soit très commune en Amérique. On veut là-bas que la science « paie ; » et c'est justement les applications qu'on en admire et qu'on en poursuit. Pareillement, le mot de *rationalisme* n'y signifie pas tant ce qui est « rationnel, » à l'allemande ou à la française, que ce qui est « raisonnable ; » ce qui est conforme aux principes de la raison pure que ce qui est analogue aux données du commun bon sens ; et ce qui est conséquent, logique, et cohérent que ce qui est d'usage ou, pour ainsi parler, de commerce habituel entre gens d'esprit sain, d'humeur agissante, et de bonne volonté. Pareillement encore, l'*individualisme* en Amérique, — et peut-être en Angleterre, — ne consiste pas du tout à se permettre, comme chez nous, tout ce qui n'est pas expressément défendu par la loi, et à s'arroger au besoin le droit de se mettre au-dessus d'elle, mais à ne vouloir être sujet que de la loi, et à ne la combattre ou à la réformer, s'il y a lieu, qu'en s'aidant d'elle. N'est-ce pas ce que voulait dire tout récemment encore, dans un remarquable article du *Catholic World*, Mgr Keane, l'ancien recteur de l'Université de Washington. « En Amérique, écrivait-il, tout naît et se développe spontanément, à mesure et sous l'impulsion des faits ; nos actions ne se dirigent point conformément à des lois scientifiques, elles ne s'inspirent que des leçons de l'expérience ; la liberté de nos choix ou de nos résolutions n'est gênée par la contrainte ni d'aucunes traditions ni d'aucuns préjugés ; et toutes les fois enfin que notre

(1) Plutarque, *Vie de Marcellus*.

bon sens n'est point troublé par les illusions de l'intérêt, nous ne faisons que ce que la circonstance et la nécessité nous semblent exiger. C'est ainsi qu'en nous trompant nous profitons de nos erreurs mêmes (1). » Tocqueville, dans sa *Démocratie en Amérique*, et Macaulay, si je ne me trompe, dans son célèbre *Essai sur Bacon*, avaient déjà dit quelque chose de cela.

On ne s'étonnera donc pas *a priori* que, de tous les catholiques, ceux qui se vantent, et avec raison, d'être gouvernés par les institutions les plus libres, soient pourtant ceux qui peut-être ont le plus favorablement accueilli la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale. On en a vu plus haut quelques-unes des raisons, et que le caractère en était essentiellement « pratique. » Dans un pays où, d'une seule secte, il s'en engendre tous les jours de nouvelles, ce qui peut bien être, si l'on le veut, une preuve de vitalité, mais ce qui est aussi une cause d'affaiblissement, les catholiques ont de tout temps senti ce que leur étroite union avec le Saint-Siège leur conférait de prestige, de force, et d'autorité. C'est pourquoi le Père Hecker disait au lendemain même du Concile du Vatican : « La définition du Concile complète et fixe à jamais l'autorité extérieure de l'Église contre les hérésies et les erreurs des trois derniers siècles... Elle ne laisse subsister aucun doute sur l'autorité du chef des Chrétiens. Les partisans de Döllinger ne voient pas que ce qu'ils prétendent désirer, le renouvellement de l'Église, ne peut s'accomplir que par le règne souverain du Saint-Esprit, lequel règne suppose une entière et filiale soumission à l'autorité divine extérieure (2). » C'est ce que montrait à son tour, quelques années plus tard, à sa manière, moins mystique ou plus concrète, moins ambitieuse aussi que celle du Père Hecker, le cardinal Gibbons. « Il n'y a point, disait-il, de gouvernement libre, — je crois pouvoir ainsi traduire le mot d'*Independent*, — sans un tribunal suprême chargé d'interpréter les lois et de trancher les controverses qui peuvent toujours s'élever : telle est à Washington, la Cour suprême des États-Unis. C'est ainsi que l'organisation de l'Église est désormais complète; et ne pouvant, comme catho-

1 L'article a paru au mois de mars de cette année, dans le *Catholic World*, et au mois de juillet, dans la *Rassegna Nazionale*, de Florence, sous le titre de *L'America come è veduta dall'estero*.

2 *Le Père Hecker, fondateur des Paulistes américains*, par le P. W. Elliott, de la même Compagnie, traduction française : Paris, V. Lecoffre, p. 397.

J'ai un peu adouci la manière dont le P. Hecker, avec une franchise tout américaine, s'explique sur « les... partisans de Döllinger. »

liques, avoir notre tribunal suprême ni dans le Concile, qui n'est qu'une juridiction extraordinaire, ni dans la réunion des évêques de la catholicité, qu'on ne saurait aisément consulter, nous l'avons dans le chef de la catholicité qui est le Pape (1). » Ce sont là de solides raisons, des raisons très pratiques, des raisons convaincantes. Et, assurément, quand il le faut, les catholiques d'Amérique en savent trouver d'autres. Ils savent, eux aussi, manier, rapprocher, enchaîner les textes; ils savent puiser au trésor commun de la tradition. Mais, s'ils préfèrent cependant ces moyens plus directs, j'oserais dire plus démocratiques, ils en ont leurs motifs, dont le principal est la facilité, qu'ils ont tout de suite aperçue, de pouvoir, sous la protection de l'infaillibilité, tourner leur attention et leur activité « vers d'autres objets et vers d'autres vertus. »

En effet, catholiques ou protestans, si les Américains ressemblent au portrait que nous en traçait tout à l'heure Mgr Keane, on croira sans peine qu'ils n'aiment guère à s'embarasser de métaphysique ou de théologie; et, à cet égard, il n'y a rien de plus sommaire que les Décrets du second concile plénier de Baltimore, celui de 1866, sur les hérésies que les Pères y ont condamnées, et qui sont l'*Indifférentisme*; l'*Unitarianisme* de Channing et de Parker; l'*Universalisme* et le *Transcendantalisme* des disciples d'Emerson. Je ne dis rien des condamnations qu'ils ont également portées contre « l'abus du *Magnétisme* » et contre le *Spiritisme*: elles relèveraient surtout de la physiologie. Ou plutôt, j'ai tort de dire qu'il n'y a rien de plus sommaire: les décrets du troisième concile plénier, celui de 1884, le sont encore davantage, et conséquens avec eux-mêmes, les soixante-seize évêques qui les ont votés se sont bornés, sur l'article de la foi: *De fide catholica*, à viser les décisions du concile du Vatican et les constitutions dogmatiques *Dei filius*, et *Pastor æternus*.

Mais s'ils répugnent à enfoncer dans de certaines questions, ou du moins à les traiter d'une autre manière que purement historique; s'ils les considèrent en quelque sorte comme closes; et s'ils ne conçoivent pas l'intérêt qu'il pourrait y avoir à les agiter de nouveau, qui ne voit les raisons qu'ils ont eues d'applaudir à la proclamation de l'infaillibilité pontificale, et le secours qu'ils en ont tiré? On a feint de ne pas les comprendre, et tout dernièrement,

(1) *The Faith of our fathers*. ch. xi, p. 158, 159.

— au fort des controverses excitées jusqu'en Europe par la publication de la *Vie du Père Hecker*, — on leur a demandé, avec une ironie mêlée d'indignation, ce que c'était que ces « autres objets, » et ces « vertus nouvelles » qu'ils proposaient au catholicisme. Est-ce que par hasard ils estimaient qu'un homme nouveau fût né sur le sol d'Amérique? ou s'ils croyaient peut-être que l'Église eût jusqu'à eux mal rempli sa tâche? Non! mais ils ont voulu dire que leur soumission au Saint-Siège étant absolue; que Rome étant toujours là pour les ramener dans la voie droite, s'ils s'en écartaient; qu'une seule parole du Souverain Pontife suffisant, en toute matière, à définir la vérité du dogme, ils pouvaient essayer d'approprier ou d'adapter le reste aux circonstances, aux hommes, et aux lieux. Les siècles précédens ont agi comme si la vérité catholique n'était pas encore « faite » ou du moins « achevée; » et, en un certain sens, elle ne l'était pas, puisqu'en cas de controverse, on disputait toujours de l'autorité à laquelle il appartenait d'en fixer la définition. Au fond de toutes les grandes querelles, théologiques ou métaphysiques, — et nos gallicans ou nos jansénistes, sans remonter jusqu'au moyen âge, en pourraient servir de preuve, — il y avait toujours, de l'opinion du Pape à la décision du « futur » concile, comme un appel respectueux et latent. On n'abdiquait jamais toute espérance de vaincre. Les questions étaient suspendues, ou interrompues pour un temps, elles n'étaient pas terminées... Mais précisément, c'est ce qu'il n'est plus aujourd'hui permis de dire, ni surtout de penser, quand on est catholique; et précisément aussi, c'est ce que les catholiques d'Amérique ont admirablement compris, qu'en les rendant eux-mêmes tout entiers à leur temps, et en les libérant, pour ainsi parler, de toutes les contraintes, hors une seule, la proclamation d'un seul dogme fermait une époque de l'histoire du catholicisme, — et en ouvrait une autre.

C'est à ce point de vue qu'il nous faut également nous placer si nous ne voulons pas nous méprendre sur leur *Individualisme*. Il n'y a guère aujourd'hui de mot, on le sait, sur le vrai sens duquel on ait plus de peine à s'entendre, même entre gens de bonne volonté, que ce mot d'*Individualisme*, si ce n'est celui de *Socialisme*, quoique d'ailleurs ils signifient le contraire l'un de l'autre, qu'on les ait inventés pour les opposer l'un à l'autre, et qu'on ne puisse éviter de choisir entre l'un et l'autre. Qu'y a-t-il cependant de dangereux dans l'individualisme? En principe, une

seule chose, qui est que chacun de nous ne cède à la tentation de s'ériger non seulement en juge actuel, mais en loi souveraine de ses propres actes ; et une autre chose en pratique, ou en fait, qui est la tentation de subordonner, ou d'asservir les autres aux exigences de notre développement personnel. Si donc on n'applique l'effort de son individualisme qu'à se rendre, comme les catholiques d'Amérique, plus digne d'une tâche dont l'objet n'est essentiellement que de soutenir les fidèles ou de propager la foi, d'une part ; et, d'autre part, si l'on consent que ce ne soit pas nous, mais une autorité extérieure qui nous juge, une autorité visible, et une autorité sans appel, je n'oserais dire que le danger ait entièrement disparu, mais à coup sûr il est singulièrement atténué. Car on concourt alors, tous ensemble, à une œuvre commune, et l'esprit de cette œuvre juge les actes de l'individu, quand encore il ne les dicte pas. Aussi le même homme a-t-il pu écrire : « L'action croissante du Saint-Esprit, jointe à une coopération plus active de la part de chaque fidèle, *élèvera la part de la personnalité humaine à une intensité de force et de grandeur qui marquera une ère nouvelle dans l'histoire de l'Église* ; » et, presque dans la même page : « En cas d'obscurité concernant l'origine divine de tel ou tel mouvement de l'âme, *on reconnaîtra le chrétien éclairé et sincère à la promptitude de son obéissance aux décisions de l'Église.* » Il n'y a pas de contradiction dans ces paroles du Père Hecker. Il n'y en a pas davantage entre ces paroles de Mgr Ireland : « Il y a eu des époques où l'Église, par une conséquence nécessaire du genre de guerre qu'elle subissait, *a dû comprimer fortement l'activité individuelle* ; » et celles-ci, qui sont également de lui : « Aujourd'hui plus n'est besoin de cette compression... et chaque soldat chrétien peut s'élaner à la bataille *suivant l'impulsion de l'Esprit de vérité et de piété qui souffle en lui* (1). » Mais par où se fait le dénouement, pour l'archevêque de Saint-Paul, comme pour le fondateur des Paulistes ? Ils nous le disent assez clairement ! Si l'on peut en sûreté de conscience user de cette méthode nouvelle, ou plutôt renouvelée des grands Saints et des fondateurs d'ordre, — car, un saint François d'Assise ou un saint Ignace de Loyola, qu'ont-ils fait autre chose que « s'élaner à la bataille suivant

(1) Je crois que j'ai oublié de dire que toutes les citations que je faisais des discours de Mgr Ireland, sauf une seule, dont j'indiquerai plus loin la source, étaient tirées de l'édition qu'en a donnée l'abbé Félix Klein : *L'Église et le Siècle*, 8^e édition ; Paris, 1894. V. Lecoffre.

l'impulsion de l'Esprit qui soufflait en eux? » — c'est que l'on sait, comme alors, mieux qu'alors peut-être, où est le guide, et le chef, et le maître; c'est que « l'autorité de l'Église et de son chef suprême ne court plus le moindre risque d'être méconnue ou obscurcie; » c'est que notre individualisme a enfin quelque part et son frein, et sa règle, et sa loi.

Au reste, et dans le temps que l'on disputait sur le mot, une occasion s'offrait de montrer quelle était la chose, et combien aisément cet individualisme, en Amérique, se renonce lui-même dès qu'on lui en présente un motif légitime. Les Américains sont-ils une *nation*? La question semble impertinente, mais on la trouve souvent posée dans les journaux d'Amérique, ou du moins il n'y a pas longtemps qu'on l'y trouvait encore. « La grande erreur de l'archevêque Ireland, disait-on couramment, ce sont ses idées sur l'Amérique, sur les Américains, sur l'Église américaine. L'Amérique n'est pas une nation, ni une race, ni un peuple, comme la France, l'Italie ou l'Allemagne. Le père de notre République a fait une fédération d'États qu'unit entre eux le lien d'une constitution et d'une autorité communes : il n'a point constitué de nation. Nous avons des concitoyens dans une République, mais nous n'avons point de nation (1). » Ce qui faisait la gravité de ces paroles, c'est qu'elles étaient d'un journal catholique, et allemand; et on sait quelle est la proportion de l'élément allemand parmi les catholiques d'Amérique. Le même journal, à quelque temps de là, parlant d'un discours du cardinal Gibbons à Milwaukee, s'exprimait encore plus crûment : « Tous ces grands hommes nous assomment, disait-il, *are dragooning us*, — je n'ai pas le texte allemand sous les yeux, — avec leur *Américanisme*. » Et un évêque, précisant mieux encore sa pensée, disait à son tour : « Nous ne voulons pas d'église américaine, mais une Église catholique, apostolique et romaine en Amérique. » L'origine du mouvement remontait à 1886, c'est-à-dire à l'époque où Mgr Ireland et Mgr Keane, arrivant à Rome pour y traiter de l'organisation de l'Université catholique de Washington, avaient été « très surpris, *very much surprised* » d'y rencontrer un « délégué des évêques et des catholiques allemands d'Amérique. » Il était chargé

(1) Sur cette question, dans laquelle je crains bien qu'il ne soit difficile à un étranger de ne pas laisser échapper plus d'une erreur, je ne crois pas commettre d'indiscrétion en disant que je m'autorise des conversations de Mgr Keane. J'emprunte les textes à un très intéressant opuscule du P. Georges Zurcher, *Foreign*

d'obtenir de la Propagande ce que Mgr Keane et Mgr Ireland ont appelé, d'un mot assez heureux, « l'établissement en Amérique d'une Allemagne à demeure. » Les Allemands d'Allemagne, toujours attentifs, et toujours, jusque par delà les mers, passionnément intéressés aux moindres progrès de leurs compatriotes, favorisèrent de leur mieux l'entreprise. Et trois ans plus tard, en 1890, un député allemand, M. Cahensly, président ou secrétaire général de l'*OEuvre de l'Archange saint Raphaël*, qui est une œuvre de protection des émigrans allemands, demandait au Pape « des évêques nationaux » pour chacune des nationalités qui composaient le corps du catholicisme américain : il parlait d'« évêques nationaux, » et non plus seulement d'évêques allemands, parce qu'avec le concours de son gouvernement, il s'était assuré celui de l'Autriche et de l'Italie. L'une des grandes raisons qu'il alléguait à l'appui de sa demande, et qu'il croyait propre, parmi beaucoup d'autres, à émouvoir la sollicitude et l'attention du Saint-Père était celle-ci, qu'avec une autre organisation de l'Église catholique aux États-Unis, — et il donnait des chiffres plus ou moins authentiques, — les fidèles, au lieu de 10 millions, auraient dû être 26 millions.

Si les catholiques d'Amérique *devraient* être 26 millions, je l'ignore. Mais, que ce morcellement de l'Église catholique d'Amérique en Églises nationales, — irlandaises, allemandes, anglaises, françaises, autrichiennes, italiennes, polonaises et grecques, — dût servir les intérêts généraux du catholicisme aux États-Unis, le Saint-Père ne l'a pas pensé, puisqu'il n'y a pas consenti. En tout cas, c'était le coup presque le plus sensible qu'on pût porter à l'Église d'Amérique, au lendemain même du jour où le troisième concile plénier de Baltimore semblait en avoir achevé de fixer l'organisation. On l'avait longtemps accusée, nous l'avons dit, de ne pas être elle-même « nationale ; » et, comme ayant son centre à Rome, de ne pouvoir même jamais le devenir. La pétition des catholiques allemands venait donner un nouveau poids à cette accusation. Au sein de la république américaine, et précisément en tant que catholiques, les Allemands prétendaient garder et perpétuer, comme en pays conquis, non pas seulement leurs habitudes ou leurs mœurs, mais leur langue et leur nationalité d'origine. On les voyait même combattre avec violence tout ce que tentaient les « Américanistes » en faveur de l'œuvre nationale, s'il en fut une en Amérique, de la multiplication des so-

ciétés de tempérance. D'autres questions encore, — qu'il serait long, et peut-être imprudent, de vouloir ici débrouiller, comme la question des écoles, — se mêlaient à celle de la *total abstinence*. Si l'on était assez profondément séparé des protestans sur d'autres points, il semblait que les Allemands prissent un maladroit plaisir à s'en distinguer jusque sur les points où rien n'était plus facile et même plus « chrétien » que de s'entendre avec eux. Car pourquoi des catholiques n'observeraient-ils pas le dimanche aussi scrupuleusement que les méthodistes ou les presbytériens? et quelle nécessité que des moines fabriquent des liqueurs ou vendent de la bière? Mais les Allemands s'obstinaient ou plutôt s'entêtaient dans leurs revendications. On les aidait d'Europe. On faisait entrevoir le temps « où les Allemands, les Italiens, les Slaves, — il y a dès à présent une importante colonie polonaise à Chicago. — formeraient des États distincts, soit en se séparant des Anglo-Américains, soit que ces derniers eussent eux-mêmes été absorbés par les nouvelles nationalités. » Et, à la vérité, ce n'était plus de Rome ici qu'il s'agissait! Mais il y a des confusions que l'on fait volontiers; et, tandis que les autres communions s'assimilaient ou s'« américanisaient, » il restait qu'une importante fraction du catholicisme repoussait au contraire cette « nationalisation. »

L'émotion des vrais Américains fut naturellement très vive, et leur réponse très nette aux prétentions des Allemands. « Loin de nous, — disaient Mgr Ireland et Mgr Keane, dans un pressant *Mémoire* qu'ils opposaient, dès 1886, à celui du « représentant des catholiques allemands, » — loin de nous la pensée d'exclure les Allemands de l'épiscopat américain, mais un caractère étranger dans l'Église, *a foreign character in Church*, sera toujours un danger pour la religion; et nous ne voulons pas plus en Amérique d'un nationalisme allemand que d'un nationalisme français ou irlandais. » Ils disaient encore : « Toutes les concessions qu'obtiendront les Allemands, nous les verrons réclamées à leur tour par les Français, les Bohémiens, les Polonais... » Et ils concluaient : « Il est facile de déchaîner une tempête prochaine contre l'Église catholique aux États-Unis; et même le moyen en est sûr! il n'y a qu'à nous donner pour cela *les apparences d'être le produit d'un nationalisme européen* : *to make her appear as the product of a European nationalism.* » On retrouve les mêmes idées et le même accent dans un discours prononcé à Paris, au mois de juin 1892,

par Mgr Ireland : « Si ce mémoire avait réussi, — c'est le *Mémoire Cahensly*, 1890, — le résultat eût été de rendre tout notre épiscopat suspect au gouvernement, qui l'eût regardé comme une légion d'étrangers campés sur le sol de la République. En Amérique, nous choisissons et nous voulons choisir nos évêques... n'importe la race, mais nous ne voulons pas que des étrangers nous les imposent. Nous reconnaissons l'autorité supérieure du chef suprême de l'Église, mais nous ne voulons pas que les étrangers s'imaginent que nous sommes encore un pays du Congo, qu'on peut se partager à volonté. » A quelque point de vue que l'on se place, l'archevêque de Saint-Paul avait évidemment raison. Le temps de « camper » en Amérique est passé. On y habite, on y a « pris racine. » L'Amérique est une nation ; elle est une patrie ; et l'Église catholique ne peut qu'y être « américaine » comme elle est française en France, allemande en Allemagne, espagnole en Espagne. Aussi, tout récemment, au lendemain de la victoire de Santiago, le même archevêque de Saint-Paul, parlant à son peuple dans sa cathédrale de Saint-Paul, pouvait-il s'écrier : « Nous avons le droit de contempler avec quelque joie l'avenir qui s'ouvre devant l'Amérique, car nous sommes ses fils, et des fils qui ne le cèdent à personne en fidélité pour l'Amérique. Dans la présente guerre, ni sur terre ni sur mer il ne s'est livré une bataille où nos soldats et nos marins catholiques n'aient exposé leur vie pour la défense de l'Amérique. Et, dans la plupart de nos États, les statistiques démontrent qu'à proportion de leur nombre, les catholiques ont fourni plus que leur contingent pour la défense de l'Amérique (1). » C'est qu'en effet ni la sincérité des convictions religieuses n'a jamais nui à l'ardeur du patriotisme, ni l'ardeur du patriotisme à la sincérité des convictions religieuses. Mais, si telle est la leçon de l'histoire, combien l'application n'en est-elle pas plus évidente qu'ailleurs là où, comme en Amérique, la force de l'Église est d'abord dans son groupement ? et voit-on ici comment la nécessité de ce groupement, les exigences de l'œuvre commune, et enfin le mélange même du sentiment religieux avec le sentiment patriotique, ont travaillé tous ensemble à tempérer ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans l'individualisme de quelques catholiques américains ? « La vie

(1) Ce très beau *Discours*, prononcé dans la cathédrale de Saint-Paul, a été traduit par M^{me} la comtesse Parravicino di Revel, dans la *Rassegna Nazionale*, du 1^{er} septembre 1898.

typique — disait le Père Hecker en son style qui n'a pas toujours toute la précision qu'on voudrait, — nous montre l'alliance possible entre l'individualité et la vie de communauté. »

Il ajoutait : « C'est l'idéal des États-Unis dans l'ordre politique : » et ce trait achève de caractériser « l'américanisme, » tel que le définissait l'année dernière, au Congrès catholique de Fribourg, Mgr O'Connell, l'ancien recteur du collège américain de Rome (1). A la vérité, je ne sais si les analogies sont aussi nombreuses entre le catholicisme et la Constitution des États-Unis, les rapports aussi saisissans, ou les affinités aussi « providentielles, » que le semblent croire quelques Américains. Il y aurait beaucoup à parler sur ce point ! Ce qu'il y a toutefois de certain, c'est que, dans un pays tel que l'Amérique, aussi neuf et aussi vaste, où la terre est à peine encore appropriée ; où, du mélange de tant de races et de conditions, le peuple américain commence à peine à se dégager ; et enfin, dans un pays dont les traditions historiques ne remontent guère au delà de cent cinquante ans, les élémens essentiels de l'idée de patrie ne pouvaient guère se grouper, se concrétiser en quelque sorte, et s'ordonner qu'autour de la Constitution. La Constitution des États-Unis, voilà non seulement le lien fédéral, mais ce que l'on pourrait appeler le lien mystique de la patrie américaine, et même en Amérique, je ne crois pas que personne l'ait vu plus nettement que l'Église catholique. « Les hommes, a-t-on dit, se sentent liés par quelque chose de fort, lorsqu'ils songent que la même terre qui les a portés et nourris étant vivans les recevra en son sein quand ils seront morts ; » et les Américains l'éprouveront un jour ! Mais, en attendant, ce que ce mystérieux amour de la terre natale est pour nous, le respect idéal de la loi l'est pour eux, et pour eux la Loi, — je copie les termes mêmes de la Déclaration d'Indépendance, — c'est l'expression des droits inaliénables que « l'homme a reçus de son Créateur. » Quelles raisons les catholiques d'Amérique auraient-ils de repousser cette formule ? Ils voient dans leur Constitution « l'affirmation solennelle de la dignité que le Créateur a conférée à sa créature ; » c'est à l'ombre de cette Constitution que leur Église a pu si promptement grandir ; c'est en se montrant eux-mêmes les plus scrupuleux observateurs de

(1) Voyez la brochure intitulée : *Une idée nouvelle dans la vie du P. Hecker*, présentée par M^r D. J. O'Connell au Congrès catholique international de Fribourg, 1897.

cette Constitution qu'ils ont triomphé des préjugés de leurs compatriotes. Comment n'attendraient-ils pas de cette politique autant de fruits dans l'avenir qu'ils en ont déjà recueillis dans le passé ! et qu'y a-t-il là qui ressemble à ce « libéralisme, » dont le premier article était précisément l'entière séparation du domaine de l'homme et de celui de Dieu ?

Et ils n'avaient pas non plus de raisons de repousser ce qu'il peut y avoir de « démocratique » dans la Constitution ou dans les mœurs de leur pays, si, de tous les titres que son histoire lui a mérités, l'Église, comme l'a dit le cardinal Gibbons, n'en a pas de plus glorieux que celui d'*amie du peuple*. On n'a pas oublié la généreuse intervention du cardinal Gibbons dans l'affaire des *Chevaliers du travail*, et comment, — soutenu dans cette intervention par « soixante-dix » évêques d'Amérique sur « soixante-seize » qu'il y en avait alors, — il a réussi à écarter d'une association d'ouvriers l'excommunication dont elle était menacée. Ici encore son langage était ensemble d'un catholique et d'un Américain : d'un Américain, quand il disait, que « les grandes questions de l'avenir ne seraient plus des questions de guerre, de commerce ou de finances, mais des questions sociales, concernant l'amélioration du sort des grandes multitudes populaires, et, en particulier des classes ouvrières ; » et son langage était d'un catholique, lorsqu'il ajoutait, « qu'il était d'une importance capitale pour l'Église de se ranger constamment et avec fermeté du côté de l'humanité et de la justice à l'égard des masses qui composent la famille humaine. »

Sera-t-il inopportun de rappeler que, dans le même temps, et à l'occasion des mêmes *Chevaliers du travail*, un autre prince de l'Église et un autre Anglo-Saxon, le cardinal Manning, s'exprimait dans les mêmes termes : « Le Saint-Siège doit désormais correspondre avec le peuple, écrivait-il, ou au moins avec des évêques en rapports constans, directs et personnels avec le peuple... A aucune époque, l'Épiscopat n'a été aussi affranchi du pouvoir civil, aussi solidaire du Saint-Siège et aussi uni qu'à présent. *Reconnaître ce fait évident et s'en servir, c'est une force.* » On ne saurait assurément mieux dire. Pour être « démocratique » et « populaire » l'Église catholique n'a qu'à se souvenir de ses origines ; que pendant plus de cent ans, — oui, Voltaire a eu raison de le dire, et nous, il ne faut pas nous lasser de le redire — ses catacombes n'ont été fréquentées que « par la plus vile canaille, » des esclaves,

des petites gens, de ceux à qui l'on est souvent si dur dans les sociétés anglo-saxonnes; elle n'a qu'à se souvenir de ses saints, reines et rois, princes et princesses, mais peuple aussi, saints de la boutique et saints du comptoir, saints de l'atelier, saints du travail; — et précisément, en Amérique, c'est ce qu'elle n'a jamais oublié (1).

Nous ajouterons qu'aucune autre Église n'a mieux su où s'arrêtait son rôle. Car, les revendications des *Chevaliers du travail* étaient-elles toutes justifiées? Le cardinal Gibbons et les évêques d'Amérique ne s'en sont pas portés garans à Rome et dans l'univers catholique; et ce n'est pas même ainsi qu'ils ont posé la question. Ils ont seulement constaté « qu'on ne pouvait nier que, pour atteindre un but quelconque, l'association des multitudes intéressées soit le moyen le plus efficace, et un moyen tout à fait naturel et juste. » Avec leur sens pratique et leur connaissance en quelque sorte personnelle des questions ouvrières, — celui qui fut le Père Hecker avait commencé par être ouvrier boulanger, — ils ont fait observer qu'une association comme celle des *Chevaliers du travail*, n'étant qu'une « forme transitoire de l'organisation ouvrière », il n'y avait pas urgence à la frapper d'une condamnation qui semblerait atteindre le principe de cette organisation même. Et le grand argument enfin que faisait valoir le cardinal Gibbons était celui-ci que « le peuple américain regardant avec une entière confiance le progrès de la lutte sociale, » la prudence et la dignité même de l'Église exigeaient « qu'on n'offrit pas à l'Amérique une protection ecclésiastique qu'elle ne demandait pas et dont elle ne croyait pas avoir besoin (2). » Ces derniers mots définissent admirablement l'attitude que l'Église d'Amérique entend garder. Libre de tout autre lien que celui de ses croyances, elle laisse à ses membres toute la liberté que permettent ses croyances, et, dans quelque question que ce soit, on ne la voit intervenir qu'au nom de ses croyances, pour en assurer le respect et en sauvegarder l'intégrité. En d'autres termes, un peu familiers, mais d'autant plus expressifs, elle ne se mêle, comme Église, que de ce qui la regarde, et supposé qu'elle se trompe sur ce qui la regarde, elle s'en remet de le décider à la sagesse du chef

(1) Voyez à ce sujet, dans *la Vie du Père Hecker*, page xxxii de la *Préface*, un curieux fragment de sermon sur *saint Joseph*, considéré comme patron de ceux qui travaillent de leurs mains.

(2) Le Mémoire du cardinal Gibbons a été publié dans *l'Association catholique* des 15 mai et 15 juin 1887.

des fidèles. C'est ainsi que sa tendance au socialisme a trouvé dans sa foi les limites que déjà son individualisme y avait rencontrées ; et de même que, de son individualisme, il ne lui était demeuré qu'un peu plus d'indépendance, d'activité, de hardiesse, pareillement, de son socialisme, il ne lui est resté que d'être une Église vraiment populaire. Lui est-il défendu de se croire quelquefois, à ce double titre, l'initiatrice d'une époque nouvelle ?

Elle le croit, en effet ; et, de plus d'un côté, avec des intentions différentes, où parfois se mêle quelque aigreur, c'est bien un peu ce qu'on lui reproche, de vouloir aller trop vite, et sinon d'être trop « moderne », mais enfin de vouloir prématurément ériger des pratiques locales et particulières en maximes de l'Église universelle. « Nous autres, Américains, — écrivait récemment Mgr Keane, — nous croyons dans la simplicité de notre cœur que nous ne saurions trop étroitement sympathiser avec les idées du siècle où la Providence nous a fait naître... Mais les Européens, eux, partent de ce principe que les idées du siècle sont essentiellement voltairiennes, impies, anti-chrétiennes. Et nous avons beau dire qu'en Amérique il n'en est rien ; que les idées anti-chrétiennes, impies, voltairiennes n'entrent pour rien dans la composition de l'esprit américain ; que nous sommes aussi éloignés de toute propagande anti-chrétienne que des horreurs de la Révolution française, il n'importe ! et pour toute réponse nous n'obtenons qu'un sourire d'incrédulité. » Cela ne viendrait-il pas, Monseigneur, de ce qu'en Europe, les idées modernes ne sont pas encore tout à fait purgées du vice qu'elles tiennent, les unes de leur origine, et les autres de la nature des applications qu'on en a faites ? Il n'y a rien de plus facile à un Américain que d'oublier ou d'ignorer comment Voltaire a entendu « la liberté, » par exemple, et Robespierre « la fraternité ; » mais nous, en Europe, nous ne le pouvons pas ! Les Américains sont les fils de leur temps : beaucoup d'entre nous, en Europe, et non des moindres, ni des pires, n'en sont que les victimes. Nous ne pouvons pas anéantir ce qui a été, ni libérer entièrement le présent de l'hypothèque du passé. Et si de certaines questions, qui sont chez nous alourdies, embarrassées, obscurcies d'histoire se posent en Amérique à « l'état de neuf, » pour ainsi parler, nous en félicitons de grand cœur l'Amérique, — en l'enviant un peu, — mais nous ne pouvons, nous, pour les mieux résoudre, commencer par les mutiler en les détachant de leurs antécédens ; et nous le pourrions que personne sans doute,

pas même l'Église, n'y gagnerait rien. C'est ce qu'il était indispensable de dire avant d'en venir aux leçons que nous pouvons tirer, qu'il faut que nous tirions du prodigieux développement du catholicisme aux États-Unis. Par cela seul qu'elle est dégagée de toute contrainte, l'Église catholique aux États-Unis est encore, est toujours une Église de « missionnaires. » « En avant, telle est sa devise ! a écrit le cardinal Gibbons, *her motto is onward* (1). » Non moins attentive qu'en Europe à garder et à cultiver ce qu'elle possède, elle veut encore en Amérique étendre ses frontières et acquérir de nouveaux domaines. S'il n'y a pas d'ambition plus généreuse et plus noble, on a vu qu'il n'y en avait pas, depuis cent ans, de mieux récompensée. On n'y saurait trop applaudir, ni trop l'encourager ! Mais si les moyens qui se sont trouvés bons en Amérique le sont ailleurs, ou s'ils le seront toujours et partout, c'est une autre question, très différente, et il y faut regarder de plus près.

III

Que penserons-nous donc, par exemple, de la participation de l'Église catholique des États-Unis, en 1893, au Congrès des religions de Chicago ? Depuis son intervention dans l'affaire des Chevaliers du travail, aucun des actes qu'elle ait accomplis en commun ou en corps, n'a eu plus de retentissement en Europe ; et n'y a d'ailleurs été plus diversement, ni plus faussement interprété. Car, avons-nous pu vraiment croire que, de la confrontation de toutes les religions ensemble, y compris le catholicisme, les évêques d'Amérique se fussent proposé d'extraire, par des procédés analogues à ceux d'Ernest Renan, ce que l'on pourrait appeler la religion *minimum* ? Nous aurions dû réfléchir en tout cas qu'il n'était pas besoin pour cela d'être catholique, ni même chrétien, mais seulement philosophe, et philosophe à la manière de Jules Simon ou de Victor Cousin ! Les évêques d'Amérique ne se sont pas proposé davantage de chercher entre le catholicisme et le protestantisme « un terrain de conciliation : » premièrement, parce qu'ils considèrent, — je cite ici les propres paroles de Mgr Ireland, — que, « comme système religieux, le protestantisme est dans un état de dissolution irrémédiable, dénué de toute va-

(1) Voyez *l'Ambassadeur du Christ*, traduction française de l'abbé André ; Paris, 1897, Lethielleux, ch. xxvii.

leur comme puissance doctrinale ou morale; » et en second lieu parce qu'ils savent bien que ce « terrain » n'existe pas. Ce qui était vrai du temps de Bossuet, qu'entre le catholicisme et le protestantisme, il n'y a qu'une question, est encore plus vrai de nos jours : c'est la question de l'Église, et elle ne comporte que deux solutions, la négative ou l'affirmative. L'intention des évêques d'Amérique n'a pas été non plus de soumettre ou d'exposer leur Église aux jugemens contradictoires des autres « religions, » et bien moins encore, comme s'ils n'eussent cru posséder qu'une vérité imparfaite ou parcellaire, d'en demander le complément aux représentans des vieux cultes asiatiques, le bouddhisme ou le parsisme. Ce sont là romans ou songeries de mystagogues ! Mais, catholiques ou protestans, juifs ou musulmans, bouddhistes ou parsis, philosophes, libres penseurs, puisque nous vivons de la même vie civile; puisque nous échangeons tous les jours des propos de morale ou de philanthropie; puisque tous ensemble, utilement et toléramment, nous pouvons travailler, et nous travaillons en effet, à des œuvres communes, de charité, de bienfaisance, d'humanité, c'est pour témoigner de leur bonne volonté que les évêques d'Amérique ont pris leur part d'un Congrès, où à vrai dire, et en dépit de son nom, ce n'était pas du tout des religions qui se rencontraient, ni surtout qui s'affrontaient, mais des hommes religieux qui s'assemblaient pour « causer » de morale et de philosophie religieuse.

Le cardinal Gibbons l'a dit expressément dans sa réponse aux adresses de bienvenue des organisateurs du Congrès, M. C. Booney et le pasteur Barrows : « Mesdames et Messieurs, — c'était le début de son discours, — votre honorable Président vient de vous dire que si je n'avais consulté que le soin de ma santé, je devrais être ce matin dans mon lit; mais puisqu'on avait annoncé que je répondrais aux adresses de bienvenue, je n'ai pas voulu faire défaut de ma personne au rendez-vous, ni laisser échapper l'occasion de vous montrer tout l'intérêt que je prends à votre grande entreprise.

« Je manquerais à mon devoir de ministre de l'Église catholique si je ne vous disais avant tout combien mon désir serait vif de présenter les titres — *claims* — de l'Église catholique au respect, et, si c'était possible, à l'acceptation de tout ce qu'il y a parmi vous d'auditeurs de bonne volonté. Mais je me contenterai de les proposer au tribunal de votre conscience et de votre raison. Je sais que je possède en ma foi un trésor au prix duquel tous les

trésors de la terre n'ont rien que de méprisable, *are but dross*, et bien loin de vouloir le garder pour moi seul, je ne demanderais qu'à le partager avec d'autres, et d'autant qu'en les enrichissant je ne m'appauvrirais pas. Mais si nous ne pouvons nous accorder sur les matières de foi, ainsi que vient de le dire l'archevêque de Chicago, je rends grâces à Dieu qu'il y ait du moins un terrain sur lequel nous pouvons tous nous rencontrer ou nous entendre : c'est celui de la charité, de l'humanité et de la bienfaisance. *It is the platform of charity, of humanity and of benevolence* (1). » Il était difficile, on le voit, d'écarter plus habilement, d'un *Congrès des religions*, toute idée de controverse et même toute question proprement religieuse.

Les évêques d'Amérique ont-ils eu d'autres raisons encore de prendre part au Congrès des religions? Savaient-ils, peut-être, quand ils ont accepté l'invitation des organisateurs du Congrès, que le Sultan, comme chef de l'islamisme; que M. Pobedonostseff, le procureur général du Saint-Synode, au nom de l'Église orthodoxe; que l'archevêque de Cantorbéry, au nom de l'Église anglicane; qu'une des Églises presbytériennes elle-même de Chicago, la propre Église du pasteur Barrows, que le synode général des Églises presbytériennes d'Amérique, y avaient répondu par une fin de non-recevoir (2)? et ont-ils cédé à la tentation de se montrer plus libéraux que ceux qui les accusent volontiers d'« intolérance » et de « fanatisme? » Ou bien encore, ont-ils voulu donner une preuve de l'intérêt que l'Église catholique des États-Unis, comme telle, prenait à l'œuvre américaine et « nationale » de l'Exposition de Chicago? Mais ils obéissaient plutôt au sentiment qu'un autre Anglo-Saxon, celui qui fut le cardinal Newman, — dans un sermon intitulé *Prospects of the Catholic Missioner*, — a si bien exprimé : « Si nous ne réussissons pas auprès des hommes instruits, nous réussirons auprès des ignorans; si nous ne parvenons pas à convaincre les hommes sérieux et respectables, nous convaincront les hommes insoucians et légers; si nous ne convertissons pas ceux qui se trouvent près de l'Église, nous convertirons ceux qui en sont éloignés (3). » Et, sur la foi de ces paroles ardentes, s'ils ont cru que leur seule présence dissiperait plus d'un

(1) *The Parliament of Religions and religious Congresses at the World's Columbian Exposition*; Chicago et New-York, 1894. Tennyson Neely, p. 45, 46.

(2) Voyez le *Congrès des Religions à Chicago en 1893*, par G. Bonet-Maury; Paris, 1893, Hachette,

(3) Newman, *Discourses addressed to Mixed Congregations*, traduits en français

préjugé; qu'il était bon de montrer au peuple américain que le catholicisme ne consistait pas uniquement dans sa théologie, ou dans son mysticisme, ou dans ses pratiques de piété; qu'il n'était pas incapable enfin des obligations de la vie commune, peut-être n'y ont-ils pas complètement échoué. Tourmentés, eux aussi, comme tant d'âmes généreuses, par le rêve de la « réunion, » et voyant dans le Congrès des religions un moyen d'en hâter ou d'en préparer la réalisation, ils l'ont saisi. Et il semble bien que, dans cet éparpillement de sectes qui fait la grande faiblesse du protestantisme, — et dont le protestantisme lui-même tantôt se lamente et tantôt se moque, — ils ne se soient pas trompés en essayant de manifester aux yeux du monde américain la forte et harmonieuse unité de l'Église catholique.

Que si cependant, même en Amérique, le moyen a paru dangereux, et, si l'on a pu, d'une manière générale, faire un grief aux organisateurs du Congrès d'avoir « mis sous le boisseau la lumière de l'Évangile, » on n'en renouvellera sans doute pas l'expérience. Il y a des choses qui ne se font pas deux fois et dont la signification même s'userait à se répéter. A plus forte raison, si jamais un nouveau Congrès des religions se rassemble, ne sera-ce pas en Europe, ou du moins l'Église catholique n'y participera-t-elle pas. Ni en Italie, ni en Allemagne, ni en France les conditions locales du catholicisme ne sont ce qu'elles sont en Amérique, aux États-Unis, ou, pour mieux dire peut-être, ce qu'elles y étaient il y a six ans seulement. Les Américains eux-mêmes le reconnaissent franchement. En France, notamment, un Congrès des religions serait le triomphe du Voltairianisme, je veux dire que le fait seul d'y participer serait pour toute Église l'abandon de son dogme et la reconnaissance du principe de la « morale indépendante. » Elle laisserait à la porte, en entrant, tout ce qui fait d'elle une Église! Et c'est pourquoi nous regrettons que, de toutes les manifestations de l'américanisme, il n'y en ait aucune qui ait plus frappé les esprits en Europe que la participation des catholiques des États-Unis au Congrès de Chicago. Ce sont d'autres exemples que nous avons à recevoir de l'Amérique, d'autres leçons, moins particulières, d'un bien autre intérêt, et, si je ne me trompe, d'une bien autre portée.

« Jusqu'ici, disait naguère Mgr Ireland, lorsque je venais en

Europe, je m'entendais qualifier d'évêque tant soit peu dangereux, parce que j'étais un évêque démocrate, un évêque républicain ; on me prenait presque pour un hérétique. On me disait peut-être : Ces idées vont bien là-bas, parce que les Américains ne sont pas encore bien civilisés. Cette fois-ci, en arrivant à Rome, j'entends dire du sommet du Vatican : « De toutes les formes de gouvernement que l'Église a reconnues et dont elle a fait l'essai, elle ne saurait dire jusqu'ici celle dont elle a reçu le plus de mal ou le plus de bien. Maintenant elle fera l'essai sérieux de la forme républicaine. » Et moi, comme Américain, je lui dis : « Vous réussirez. » Ces paroles, assurément, ne sauraient étonner aucun catholique et elles sont conformes à l'enseignement constant de l'Église. Dieu ne fait point acception de personnes, et il prend en sa protection tous les gouvernements légitimes « en quelque forme qu'ils soient établis. » C'est ce que le Pape Léon XIII, avec autant de clarté que de force, a pris soin de rappeler en plusieurs occasions mémorables. Le catholicisme, en soi, n'a rien d'incompatible même avec la démocratie : *Patet ex Apostolicæ Sedis actis catholicam Ecclesiam nihil in sua constitutione et doctrinis habere quod ab aliqua abhorreat reipublicæ forma* (1). Mais, en France même, on ne peut pas dire que l'expérience en eût été faite ; on n'avait pas vu dans l'histoire de grande république ni surtout de grande démocratie catholique ; aucun évêque n'avait mis ni pu mettre dans son langage à ce sujet ce que l'archevêque de Saint-Paul a mis dans le sien d'accent personnel, et c'est le point sur lequel il convient d'insister.

Ni le catholicisme n'a rien à craindre de la liberté, ni la liberté du catholicisme, voilà ce que l'expérience américaine a prouvé. Sous le régime de la liberté, en pays protestant, sur le sol où le puritanisme semblait avoir établi son empire, dans les États déserts du Wyoming et de l'Idaho, comme dans les États populeux de New-York et du Massachusetts, dans les campagnes comme dans les villes, si d'autres confessions ont fait autant de progrès que le catholicisme, aucune n'en a fait davantage. Les catholiques, ne sont qu'une trentaine de mille dans l'Orégon : c'est que la population n'y dépasse guère 300 000 âmes ; mais le Massachusetts compte environ 2 500 000 habitans, et les catholiques, au nombre de 800 000, en forment donc le tiers. Ils n'ont point demandé de

(1) *Lettre à l'évêque de Saint-Flour*, du 28 novembre 1890. Voyez aussi l'Encyclique *Libertas*, du 20 juin 1888.

privilèges; on ne les a point aidés ni soutenus. Ils n'ont eu à faire aucune concession; et, sous des cieux nouveaux, s'ils ont senti surgir et s'agiter en eux des énergies nouvelles, ils ne les ont exercées aux dépens ni de la rigueur du dogme, ni de la sévérité de la discipline, ni du respect de la hiérarchie. Il ne s'est pas non plus élevé de conflits ni de difficultés graves entre eux et le pouvoir civil. Ils ont trouvé dans la loi politique tout ce qu'il leur fallait de liberté pour élever leurs églises, instituer leurs « congrégations, » pratiquer leur culte et propager leur foi. L'État de son côté n'a pas eu à se plaindre, ou plutôt, il n'a pas eu seulement à se soucier d'eux comme catholiques. On n'a point d'ailleurs prouvé qu'ils fussent de moins bons citoyens que les méthodistes ou les presbytériens. Dans leurs écoles et dans leurs séminaires, leurs conciles ont tenu la main à ce qu'on enseignât l'amour de la patrie : *studiose quoque tradenda erit historia tum sacra tum profana, et præsertim historia patria, quo fiat ut in alumnorum animis Patriæ amor bono civi conveniens foveatur* (1). Et on ne veut point ici faire de comparaisons, parce qu'on n'en a point les élémens, mais il ne semble pas qu'aucune autre forme du christianisme se soit finalement mieux accommodée de ce qu'il y a de plus populaire dans la démocratie des États-Unis.

Ajoutez que l'expérience a été complète. Ce que l'on a pu reprocher quelquefois au catholicisme en Europe, d'avoir inféodé sa fortune à de certains partis politiques, ou de s'être constitué lui-même en « parti, » c'est ce que l'on n'a pas pu lui reprocher en Amérique. On n'a pas pu lui reprocher qu'il voulût restaurer un régime tombé ou un état de choses aboli. On n'a pas pu prétendre qu'il n'usât du nom de la liberté que comme d'un prétexte, ni le faire croire même à ses adversaires. C'est de son fond qu'il s'est développé. S'il s'est montré « libéral » dans son développement et « démocratique, » il a fallu convenir que ce n'était point occasionnellement, mais sans doute parce qu'il y avait dans son principe même des affinités électives pour l'« état populaire. » « Nous aimons à penser, à tort ou à raison, disait encore Mgr Ireland, que nous sommes aujourd'hui dans le monde les apôtres de la démocratie, et nous ne nous refusons pas à l'honneur de croire que notre ardeur nouvelle rayonne au delà de l'Atlantique, et

(1) *Concilii plenarii tertii, etc.*, p. 77. *De puerorum seminariis.*

« passe quelquefois jusqu'à la vieille Europe. » Il parlait là comme Américain, mais il parlait aussi comme catholique lorsqu'il ajoutait : « Un ministre protestant disait que dans ces dernières années, si le nombre des catholiques n'avait pas augmenté d'une manière surprenante, leur influence politique et sociale se développait d'une manière remarquable. »

Et, loyale et complète, l'expérience, enfin, a été décisive. Car les circonstances ont plutôt été défavorables, et, sans reparler des défiances que le catholicisme a longtemps excitées, même aux États-Unis, je ne sais à ce propos si l'on n'a pas quelque peu exagéré ce qu'il devrait d'accroissement à la seule et brutale accession du nombre. Par exemple, il y a plus de sept millions d'hommes de couleur aux États-Unis, nègres, mulâtres ou quarterons; et de ce nombre il n'y en a pas 250 000 qui soient catholiques. En revanche, il y en a plus de 1 200 000 sur 4 millions de baptistes, et au moins autant de méthodistes, sur un peu plus de 5 millions; et le méthodisme avec le baptisme sont, après le catholicisme, les deux confessions les plus nombreuses des États-Unis (1). Je constate encore que si, de 1881 à 1890, il s'est établi aux États-Unis 655 000 immigrants d'Irlande, il s'y est fixé d'autre part 650 000 Anglais et 150 000 Écossais, lesquels sans doute ont amené peu de recrues au catholicisme. Dans la période précédente, de 1871 à 1880, les chiffres avaient été de 440 000 Anglais et 89 000 Écossais, contre 445 000 Irlandais. D'un autre côté, s'il faut compter, de 1871 à 1890, 820 000 immigrants Canadiens et 490 000 Français ou Italiens, — Français, 120 000; Italiens, 370 000, — je trouve, pour le même laps de temps, 787 000 immigrants Suédois ou Norvégiens, et 120 000 Danois, soit ensemble à peu près 900 000. Cela fait, au total, en vingt ans, 2 410 000 immigrants d'origine catholique et 2 235 000 d'origine protestante. On eût cru la différence infiniment plus considérable. Et il est vrai qu'il y a les Allemands qui, en y comprenant les Autrichiens, n'ont pas afflué, depuis vingt ans, en Amérique, au nombre de moins de 2 500 000, sur lesquels on peut évaluer qu'il y en a bien un tiers de catholiques, ou un peu davantage. Il est vrai que, dans les périodes précédentes, de 1840 à 1870, l'immigration catholique a de beaucoup surpassé l'immigration protestante. De 1841, par exemple, à 1850, le total de l'immigration irlandaise a été de 780 000; il a été de

(1) Les presbytériens ne sont pas plus de 1 500 000.

914 000 de 1851 à 1860. Et il est vrai qu'enfin il est difficile de manier les chiffres, tant il y a de façons, et si ingénieuses, de les assembler ! Mais pourtant, de ceux que nous venons de citer on ne peut s'empêcher de conclure que les conversions doivent avoir aussi leur rôle dans le développement du catholicisme aux États-Unis. En 1837, les Pères du concile de Baltimore parlaient déjà des nombreuses conversions des protestans au catholicisme. Le cardinal Gibbons les évalue à 7 ou 800 dans le seul diocèse de Baltimore, qui n'est pas un des plus nombreux, — les catholiques n'y sont pas plus de 250 000 ; — et pour l'Union tout entière à une trentaine de mille par an (1).

Qui dira les mystères de l'âme ? comment on se détache d'une croyance, ou comment on y vient d'une autre ? et nous-mêmes, le savons-nous toujours ? « La doctrine de Rome touchant le *purgatoire* est une chose vaine, » dit un article de l'Église anglicane ; et des Anglicans se sont convertis au catholicisme pour n'avoir pas pu continuer d'appartenir à une Église « qui n'admet point les prières pour les trépassés (2). » En Amérique même, celui-ci, cet Orestes Brownson, que les évêques d'Amérique appellent leur « grand publiciste catholique et américain, » a demandé au catholicisme la réponse que ni le kantisme, ni l'hégélianisme, ni le transcendentalisme n'avaient pu donner à ses angoisses métaphysiques ; et celui-là, le Père Hecker, y a cherché la satisfaction que le protestantisme orthodoxe ne donnait pas à ses « aspirations sociales (3). » On en a fait l'apôtre de l'individualisme, et il n'est devenu catholique que pour avoir vu dans le catholicisme ce que l'on a depuis lors appelé le « christianisme social ! » Un autre encore disait récemment : « Je commencerai par cette déclaration surprenante que « je suis devenu chrétien parce que j'étais darwiniste » ou mieux : « C'est une conclusion darwiniste qui m'a fait accepter la vérité du christianisme (4). » En réalité, sachons-le bien, toute conversion est affaire individuelle ; et nous n'avons rien qui nous soit plus personnel à chacun que nos motifs de croire, ni qui échappe plus complètement, sinon peut-être à toute analyse, du moins à toute généralisation. Que si cepen-

(1) *L'Ambassadeur du Christ*, traduction française de l'abbé André, p. 456.

(2) *Comment j'entrai au bercail* [*How I came home*], par lady Herbert of Lea, traduction française de L. de Beauriez ; Paris, 1898, Perrin, p. 59, 60.

(3) Voyez *la Vie du P. Hecker*, traduction française, p. 30.

(4) Johannes Jorgensen, *le Néant et la Vie*, traduction de M. P. d'Armailhaeq ; Paris, 1898, Perrin.

dant, et sans vouloir violer ce qu'il y a de plus intime dans les profondeurs de l'âme, nous cherchons par lesquels de ses caractères le catholicisme a le plus sensiblement agi sur les non-catholiques des États-Unis, il semble qu'on en puisse indiquer jusqu'à trois.

Il y a d'abord ce que le cardinal Gibbons appelle quelque part « la force d'attraction de l'Église romaine; » et de cette force d'attraction, je pense que la raison en est, s'il m'est permis d'user ici de ces images physiques, dans la masse, dans la cohésion et dans la densité de la doctrine. En 1893, il y avait aux États-Unis 143 sectes ou « dénominations » différentes (1), dont la statistique en comptait sept comme catholiques, ce qui d'ailleurs est peu conforme à la vérité, si les vieux-catholiques, de l'école de Döllinger, sont en dehors du catholicisme romain, et aussi les Russes ou les Grecs orthodoxes. Les Grecs « uniates » seuls appartiennent au corps de l'Église catholique, avec lequel ils ne font qu'un, non pas deux, et la comparaison doit donc ainsi s'établir de 141 autres sectes, ou dénominations, à la seule Église romaine. 5 millions de méthodistes ne forment pas moins de dix-sept dénominations différentes, et 1 300 000 « luthériens » se divisent en dix-huit autres. Dans cet éparpillement de sectes, l'unité seule de l'Église catholique suffit déjà pour imposer. Sa continuité dans l'histoire, l'uniformité de son enseignement, la solidarité de tous ses membres entre eux, l'organisation de sa hiérarchie sont autant de signes de force; et les Américains aiment les manifestations de la force. Ce sont autant de promesses de développement, ou de succès; et les Américains aiment le succès. Il y faut ajouter l'éclat des cérémonies catholiques; et les Américains aiment le faste. En 1884 et en 1889, les habitans de Baltimore n'ont pas été du tout insensibles au déploiement des pompes catholiques dans les rues de leur grande ville, et les années écoulées ne leur en ont pas fait oublier l'émouvant spectacle : *impressive and memorable sight* (2). C'est qu'aussi bien, ces cérémonies elles-mêmes, et cette hiérarchie, et cette solidarité, tout cela qu'on est parfois tenté de croire extérieur, manifeste au contraire le trait essentiel du catholicisme. Qui donc a dit que « l'essence de la religion réformée était d'être une protestation contre l'organisation du chris-

1. J'emprunte ces indications au remarquable rapport du Rév. H. K. Carroll, *Government census of Churches, in the Parliament of Religions*, p. 690.

2. D. C. Gilman, *Baltimore*, dans le *Saint-Nicolas* d'août 1893.

tianisme en société? » Ne serait-ce pas le Père Hecker, à moins que ce ne soit le Père Elliott, son biographe? Mais, au contraire, le catholicisme est précisément « l'organisation du christianisme en société, » et les hommes aiment à sentir, ils aiment à penser, mais ils aiment bien plus à *croire* en société. Nos croyances ne vivent, pour ainsi dire, que d'être partagées.

Voici encore un moyen d'action dont dispose le catholicisme. La facilité du divorce est, dit-on, l'une des plaies de la société américaine, et dans l'un de ses livres : *Our christian heritage*, le cardinal Gibbons y dénonce un des pires dangers qui menacent la civilisation de son pays. « La facilité avec laquelle on divorce en Amérique, écrivait-il en 1889, est à peine moins déplorable que l'existence du mormonisme, et en un certain sens elle est plus dangereuse, comme ayant pour elle la sanction de la loi civile (1). » Il donnait des chiffres; il montrait qu'en vingt ans, de 1867 à 1886, le chiffre des divorces avait été de 328 716, dont 122 121 pour les dix premières années, et 206 595 pour les dix dernières, ce qui équivalait à une augmentation de 69 p. 100, tandis que la population ne s'accroissait que de 30. « Les autorités civiles, dit encore le même cardinal Gibbons, dans son livre intitulé *l'Ambassadeur du Christ*, et trop souvent les sociétés chrétiennes étrangères à l'Église catholique, ont abandonné l'un après l'autre les avant-postes qui protégeaient l'institution du mariage, si bien que maintenant l'essence même de ce sacrement divin est attaquée, ébranlée et menacée de ruine. L'union des époux n'est plus pour une multitude de personnes qu'un contrat qu'on brise à volonté. » Mais, ajoutait-il, « le catholicisme seul a été de tout temps le ferme et incorruptible défenseur du mariage chrétien; » et il recommandait instamment à son clergé de ne pas laisser passer une occasion d'insister sur ce point d'histoire, de morale, et de dogme. Il ne paraissait pas douter que, si l'on réussissait à faire entendre aux femmes combien il importe à leur dignité, à leur sécurité, à la possibilité même de leur développement moral, que le mariage soit indissoluble, on ne les ramenât en nombre au catholicisme. Et il ne me l'a pas dit, je ne le lui ai pas demandé, mais j'ai cru l'entendre, et, l'espoir qu'il exprimait dans son livre, j'ai cru comprendre qu'il l'avait vu déjà commencer à se réaliser.

(1) *Our Christian heritage*, by James cardinal Gibbons; Baltimore, 1889, Murphy, ch. xxxv et dernier : *Des dangers qui menacent notre civilisation américaine.*

Joignons enfin le caractère d'une apologétique dont il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer la nouveauté, si déjà l'auteur du *Génie du Christianisme* la résumait d'un mot tout entière, quand il disait que « les mystères du christianisme contiennent les secrets de notre nature, » et si l'on montrerait aisément qu'elle fait le fond des *Sermons* de Bossuet et des *Pensées* de Pascal, mais enfin dont on peut dire, dont il est vrai de dire que les catholiques d'Amérique ont tiré merveilleusement parti. On la retrouvera dans les écrits du cardinal Gibbons, comme aussi dans presque tous les discours de Mgr Ireland, et encore dans deux beaux sermons de Mgr Keane, prononcés au Congrès de Chicago, l'un sur *l'Idée de l'Incarnation dans l'histoire, et en Jésus-Christ*, et l'autre sur *la Religion dernière : the Ultimate Religion*. Mais l'expression la plus complète en est peut-être celle que le Père Hecker a donnée dans une lettre au cardinal Barnabo : « Traitant chaque point de notre doctrine, y dit-il, je considérais tout d'abord à quel besoin de notre nature chaque dogme se rapportait et s'adressait spécialement. Ce besoin une fois découvert, je l'expliquais jusqu'à ce que mes auditeurs fussent pleinement convaincus de son importance. Puis la question se présentait : « Quelle est la religion « qui reconnaît cet élément ou ce besoin de notre nature, et qui peut « satisfaire ses légitimes exigences ? Est-ce le protestantisme ? » Les données du protestantisme se trouvaient hostiles ou incomplètes. La religion catholique, alors interrogée, se trouva reconnaître ce besoin, et ses réponses, appuyées sur l'autorité des Saintes Écritures, furent trouvées adéquates et satisfaisantes (1). » Encore une fois, il n'y a rien là de nouveau, et Pascal voulait dire quelque chose de plus, mais il voulait dire aussi cela quand il nous montrait « l'homme plus inconcevable sans le mystère du péché originel, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. » L'originalité de l'apologétique américaine n'en est pas moins d'avoir comme qui dirait retrouvé l'argument et de s'en être habilement servi, non seulement pour ébranler la dogmatique protestante, mais encore pour établir l'accord de la vérité catholique avec les exigences et les besoins eux-mêmes du siècle. Elle y a réussi. Et d'ailleurs, il est possible, il paraît même certain qu'elle a un peu exalté les vertus naturelles de l'homme en général, et de l'Américain en particulier. Les raisons intrinsèques, ou plutôt subjectives, de

(1) *La Vie du Père Hecker*, traduction française, Préface, p. xiii.

croire aux vérités de la révélation divine ne sauraient assurément suffire à fonder la certitude objective de la révélation. A vouloir « naturaliser le surnaturel » on risquerait de le faire évanouir. On peut bien « naturaliser » le surnaturel général, on ne « naturalisera » jamais le surnaturel particulier; et toute la question du surnaturel est la question du surnaturel particulier. Mais ce n'est pas aujourd'hui le temps d'insister, et il est certain qu'en recourant à ce moyen de promouvoir le catholicisme à l'avant-garde, pour ainsi parler, du mouvement de la pensée contemporaine, en Amérique et dans le monde, les catholiques d'Amérique ne se sont pas trompés.

C'est précisément là ce qu'il y a d'instructif dans leur exemple, et de bien plus instructif encore pour l'homme d'État, pour le philosophe et pour l'historien, que pour le catholique. Car le catholique peut être heureux de ce progrès du catholicisme aux États-Unis; il en peut être fier; il n'en est pas autrement étonné: aucun progrès de sa religion ne saurait passer l'ambition de ses espérances. Mais pour les autres, pour tous les autres, pour les indifférens, pour les libres penseurs, qu'une doctrine tant attaquée naguère, par des moyens qu'on eût crus si puissans, de tant de côtés, et à la fois; par des ennemis qui tous, ou presque tous, avaient autant d'intérêt qu'ils mettaient d'acharnement à la dénaturer et à l'anéantir; pour tant de raisons, que la raison même semblait autoriser, et non seulement la raison, mais la grande idole de notre temps, — c'est la science; — qu'une telle doctrine, bien loin de succomber, n'ait peut-être jamais exercé de pouvoir plus considérable, ni réalisé de progrès plus rapides, que dans le siècle de la critique, et dans le pays où la liberté ressemble quelquefois à l'abdication de tout ce que nous appelons en Europe le droit de l'État, voilà qui est extraordinaire! Que cette doctrine, chassée du pays qui s'était pendant des siècles appelé « très-chrétien, » — c'est le nôtre, — et persécutée par des moyens aussi violens et non moins criminels que ceux qui avaient procuré la révocation de l'Édit de Nantes, ait trouvé, dans la faiblesse même où l'on se flattait de l'avoir réduite, le principe ou plutôt le renouvellement de sa force, et qu'en plein pays protestant, en Amérique et en Angleterre, où ils n'étaient qu'à peine quelques milliers, quelques centaines, ses fidèles se comptent aujourd'hui par millions; voilà qui est « providentiel! » Et qu'enfin cette doctrine, qu'on accusait volontiers de contraindre la liberté de l'es-

prit, comme si la liberté de l'esprit ne consistait que dans le caprice de son dérèglement, n'ait eu besoin, pour répondre victorieusement à cette accusation, que de la liberté même dont ses tuteurs, — ce sont les « princes des hommes » et les « pasteurs des peuples, » — moins hardis qu'elle, l'avaient longtemps privée, voilà qui est presque miraculeux ! En tout cas, et si détachés que nous puissions être d'elle, hommes d'État qui ne songeons qu'à élargir nos « sphères d'influence ; » historiens qui nous vantons de n'être que les témoins impartiaux et désintéressés des faits ; philosophes qui devons savoir qu'il n'y a pas d'effet sans cause, et qu'il ne peut y avoir plus dans l'effet que dans la cause, il nous faut convenir aujourd'hui que, dans cette doctrine, il y avait donc des vertus que nous ne soupçonnions pas. Ses pires ennemis n'ont attaqué en elle qu'un vain fantôme, œuvre lui-même de leur imagination ou de leur fanatisme. Ils n'ont pas su où était le principe de sa force. Ils se sont trompés s'ils ont cru que leur esprit, ou leur éloquence, ou leur exégèse, ou leur science triompherait de ce que l'apôtre appelait son infirmité : *Quum infirmior tunc potens sum* ; — et l'Église catholique d'Amérique n'eût-elle donné que cette leçon au monde, c'en est assez pour l'illustrer à jamais.

Oserai-je dire en terminant qu'après l'Amérique, si quelqu'un a le droit de s'en féliciter, c'est sans doute la France. Lamennais avait dit, le Lamennais d'avant le schisme : « On doit peu s'étonner du progrès du libéralisme, c'est la marche naturelle des choses, et, dans les desseins de la Providence, la préparation au salut. La religion, emprisonnée dans le vieil édifice apostolique... ne reprendra son ascendant qu'en recouvrant sa liberté, et c'est là le service que ses ennemis, instrumens aveugles d'une puissance qu'ils méconnaissent, ont reçu d'en haut l'ordre de lui rendre. Tout se prépare pour une grande époque de restauration sociale, mais qui devra, comme il arrive toujours, être achetée par beaucoup de travaux, de souffrances et de sacrifices. Pour nous, qui ne serons plus là quand elle s'accomplira, saluons de loin cette espérance, comme les prophètes celle du Messie, et supplions Dieu de répandre parmi les fidèles, et le clergé surtout, les lumières qu'exige sa position présente (1). » Quelques années plus tard,

(1) Lettre à l'abbé de Hercé, 16 juillet 1830, citée par M. A. Roussel dans son

Chateaubriand écrivait à son tour : « Loin d'être à son terme, la religion du Libérateur entre à peine dans sa période politique : *Liberté, Égalité, Fraternité*. L'Évangile, sentence d'acquiescement, n'a pas encore été lu à tous... Le christianisme, stable dans ses dogmes, est mobile dans ses lumières : sa transformation enveloppe la transformation universelle. Quand il aura atteint son plus haut point, les ténèbres achèveront de s'éclaircir ; la liberté crucifiée sur le Calvaire avec le Messie, en descendra avec lui ; elle remettra aux nations le testament écrit en leur faveur et jusqu'ici entravé dans ses clauses (1). » Ces hautes paroles sont-elles plus françaises ou plus américaines ? Nous pouvons dire du moins, nous, Français, que, si nous doutions de l'écho qu'elles ont eu par delà les mers, elles et d'autres semblables, nous n'aurions qu'à nous rappeler celles d'un Américain : « L'avenir catholique de la France, — disait Mgr Ireland, et il n'y a guère plus de cinq ou six ans, — est du plus vif intérêt pour l'Église catholique entière. Sachez-le bien, au fond de l'Amérique, nous vous regardons, nous catholiques, pour tirer de vous des leçons, des inspirations, et les non-catholiques pour voir ce qui vous manque, et pour blâmer l'Église catholique des fautes qui se commettent en France. Et si la France faiblit dans sa mission, l'Église catholique souffre, et on nous dit à nous : « Eh ! quoi, vous voulez que l'Amérique soit catholique. Et qu'est-ce qu'on fait dans ce pays de la France, la fille aînée de l'Église ? » Je ne saurais mieux terminer cette rapide esquisse du développement du catholicisme aux États-Unis, qu'en recommandant à l'attention de tous ceux qui se soucient un peu des destinées de notre pays, ces paroles du plus « Américain, » du plus républicain, et du plus démocrate des évêques de la catholicité.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

livre sur *Lamennais* : Rennes. 1892, Caillière. Cf. une belle lettre à M. de Senfft, datée du 18 avril 1831.

(1) *Mémoires d'Outre-tombe*. Conclusion.

L'OCCUPATION ÉGYPTIENNE

DU HAUT NIL

- I. S. Baker, *Ismailia*; Londres, 1874, 2 vol. — II. Emin Pascha, *Eine Sammlung von Reisebriefen und Berichten aus den ehemals ägyptischen Äquatorialprovinzen*; Herausgegeben von Dr. Georg Schweinfurth und Dr. Friedrich Ratzel; Leipzig, 1888. — III. Rev. C. T. Wilson and R. W. Felkin, *Uganda and the Egyptian Sudan*; Londres, 1882, 2 vol. — IV. W. Junker, *Reisen in Africa*; Vienne, 1889-90, 3 vol. — V. Major Gaetano Casati, *Zehn Jahren in Äquatoria*; Bamberg, 1891, 2 vol. — VI. Slatin Pascha, *Feuer und Schwert im Sudan*; Leipzig, 1896. — VII. Birbeck Hill, *Colonel Gordon in Central Africa*; Londres, 1879. — VIII. R. Buchta, *Der Sudan unter ägyptischer Herrschaft*; Leipzig, 1888. — IX. L. Hevesi, *Wilhelm Junker. Lebensbild eines Afrikaforschers*; Berlin, 1896. — X. G. Schweitzer, *Emin Pascha. Eine Darstellung seines Lebens und Wirkens mit Benutzung seiner Tagebücher, Briefe und wissenschaftlichen Aufzeichnungen*; Berlin, 1898. — XI. *Documents recueillis au Caire*.

Pendant cinquante ans environ, la domination égyptienne dans le Soudan oriental ne varia pas notablement d'étendue. Elle conserva les limites atteintes après les campagnes heureuses de 1820-22, qui soumirent à la volonté de Mehemet-Ali, le Dongola et le Berber, le Sennar et le Kordofan.

Mais en 1869, le khédivé Ismaïl-Pacha résolut d'accroître ses possessions dans l'Afrique équatoriale.

Il donna l'ordre de fonder des postes militaires dans la région traversée par le Nil Blanc, par les rivières qui, en s'unissant, forment le Bahr-el-Ghasal, et par le haut cours de l'Ouellé. Cette occupation du Haut Nil ne dura qu'une quinzaine d'années. En 1884, en effet, les Mahdistes conquirent plusieurs des postes égyptiens, et ceux qui leur avaient échappé furent en 1885 l'objet d'une renonciation de la part du gouvernement khédivial.

Il y a bien des façons d'occuper un pays, depuis celle des navi-

gateurs portugais ou espagnols des xv^e et xvi^e siècles qui descendaient sur un rivage inconnu, y plantaient une colonne aux armes de leur roi, l'en déclaraient maître, puis se rembarquaient, et celle qui a réussi à faire, d'une Algérie ou d'une Australie, comme une prolongation de la métropole. Dans quelles limites l'Égypte a-t-elle occupé le Haut-Nil? Comment a-t-elle compris son rôle de puissance colonisatrice? En quoi les habitans ont-ils eu lieu de se féliciter de sa présence? voilà, nous semble-t-il, ce qu'on a jusqu'à présent trop négligé de rechercher.

I. — LE HAUT NIL DE 1839 A 1869

La découverte du Haut Nil Blanc date d'une soixantaine d'années. Après la fondation de Khartoum par les Égyptiens en 1822, plusieurs explorateurs, parmi lesquels le Français Linant de Bellefonds, remontèrent le fleuve. Mais aucun d'eux ne dépassa le 10° de lat. Nord. Sur les contrées situées plus au sud, où « se cachait, disait-on, la tête du Nil », on en était donc encore resté aux notions que les Arabes du moyen âge avaient empruntées à Ptolémée, les géographes modernes à ceux-ci, et que J.-B. Bourguignon d'Anville avait, au milieu du xviii^e siècle, très exactement résumées dans un mémoire justement réputé (1).

Or, en 1839, Mehemet-Ali, soit par caprice, soit dans une vue intéressée, résolut de faire explorer les régions inconnues, au sud du Soudan égyptien, et n'ordonna rien de moins que « de découvrir les sources du Nil Blanc. » Trois expéditions partirent successivement de Khartoum en 1839, 1840 et 1841. Elles n'atteignirent pas les sources du Nil, mais ayant remonté le fleuve jusque dans les parages du 5° de latitude Nord, elles rapportèrent des connaissances géographiques entièrement nouvelles sur la région qu'elles avaient traversée. Que le Nil Blanc est navigable depuis Khartoum jusqu'au 5°, c'est-à-dire sur une longueur de douze cents kilomètres; que de novembre jusqu'en avril les vents soufflent du nord; qu'au sud du 9° vivent de nombreux troupeaux d'éléphants, et que le pays est en conséquence riche en ivoire; qu'il est habité par des populations douces et accueillantes, voilà ce qu'en 1839 on ignorait, mais ce qu'en 1842, on sut d'autant

(1) Dissertation sur les sources du Nil pour prouver qu'on ne les a pas encore découvertes. *Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXVI.

plus sûrement que la troisième expédition avait confirmé les rapports de la seconde, comme celle-ci ceux de la première.

La diffusion de ces notions provoqua un certain mouvement commercial. De simples particuliers, les uns Européens, les autres Arabes équipèrent à leurs frais des bateaux et partirent de Khartoum pour aller chercher sur les rivages du Haut Nil ces dents d'éléphant qu'on y disait être si abondantes. Les indigènes leur vendaient de l'ivoire, pour des verroteries et de menus objets sans valeur. Peu à peu, ils s'aventurèrent à droite et à gauche du Nil Blanc, dans des contrées restées inconnues aux explorateurs de 1839-42, et entrèrent aussi dans le Bahr-el-Ghasal. Ils y fondèrent bientôt des établissements à demeure, des *zéribas*, postes fortifiés, entourés d'une épaisse haie vive, où leurs commis résidaient en permanence.

Malheureusement, au commerce licite de l'ivoire, vint bientôt s'ajouter l'abominable trafic de la traite des esclaves. Dans tout le Soudan égyptien, on s'y livrait sans contrainte ni mystère. Chaque année, les soldats de l'armée régulière, encadrés par leurs officiers, quittaient leurs garnisons de Khartoum, de Sennar ou d'El Obeid, pour aller enlever des nègres dans les montagnes du Fazoql et du Nouba. Les découvertes de 1839-42 avaient agrandi le domaine de la chasse à l'homme. Vers 1860, les négocians européens se retirèrent, et dorénavant on vit plus nombreux chaque année sur les marchés de Khartoum, de Berber et du Caire ces Dinkas, ces Chillouks, ces Berris, enlevés sur les bords du Nil par ces pirates qu'on nommait des Dongolais.

Pendant bien des années, on n'en saurait donc douter, le gouvernement égyptien fit peu de cas des régions du Haut Nil. Quelle absence d'esprit de suite dans sa politique ! Il arme à ses frais des expéditions qui sont assez heureuses pour découvrir des pays féconds en ressources et d'accès facile. La prise de possession semblait la conséquence logique de l'exploration. Le gouvernement se désintéresse, au contraire, des contrées qu'il a, pour leur plus grand malheur, du reste, tirées de l'obscurité qui les couvrait.

A Khartoum, le commerce du Haut Nil nourrit quantité de gens. Les gouverneurs généraux du Soudan voient, de la terrasse de leur résidence, les dahabiés appareiller chaque année en octobre pour le sud, et revenir en mars. Cependant ils ne tentent même pas de mettre le holà aux actes de brigandage qui se commettent dans ces régions où règne seul le droit de la force.

II. — LES MISSIONS DE SAMUEL BAKER ET DE GORDON, 1869-76

En 1869, le khédive Ismaïl-Pacha décida enfin l'annexion des contrées du Haut Nil au Soudan égyptien. La ferme volonté d'anéantir la traite des esclaves fut le mobile apparent de sa résolution. Eut-elle pour mobiles réels l'espoir d'ajouter des ressources nouvelles à celles que la terre féconde d'Égypte livrait sans répit à ce prodigue et sans cependant le satisfaire, ou bien le désir de continuer l'œuvre de Mehemet-Ali son aïeul, qu'il se piquait d'imiter? Nous l'ignorons.

Il confia à un voyageur, — nous nous garderons de dire à un explorateur, — qui revenait de l'Afrique équatoriale, Samuel Baker, le soin de mener à bien cette entreprise et lui en fournit très libéralement les moyens. La mission de Baker dura jusqu'en mai 1873, les résultats en furent misérables et hors de proportion avec les dépenses. Baker éleva trois postes égyptiens dans la région du Haut Nil, l'un à Gondokoro, l'autre à Fovera sur le Nil Somerset, qui porte dans le lac Albert les eaux du Victoria, le troisième entre les deux premiers, à Fatiko. Là se borna son œuvre de quatre années. Il essaya d'établir des postes dans l'Ounyoro, mais dut se retirer devant l'énergique résistance de Kabrega, chef du pays.

Baker ne réussit pas davantage à anéantir la traite des esclaves, objet principal de sa mission. En revenant de Gondokoro à Khartoum, il rencontra sur le Nil trois barques chargées d'esclaves qu'on allait vendre dans le Sennar ou au Kordofan : preuve lamentable, mais irréfutable de son insuccès. Baker ne s'était pas représenté les difficultés de son entreprise. Quand il arriva sur le Haut Nil, la traite des esclaves y était organisée depuis dix ou quinze ans. Elle avait déjà ses habitudes et même ses traditions. Les marchands d'esclaves, qui disposaient d'une véritable armée, avaient enveloppé le pays d'un réseau de postes. Quantité de gens au Soudan et en Égypte vivaient de ce commerce immoral, et beaucoup de fonctionnaires en profitaient. Les officiers de Baker eux-mêmes pactisaient avec l'ennemi. Par intérêt, ils souhaitaient donc tous l'échec de Baker, mais en outre, musulmans, partant convaincus de l'infériorité du nègre païen et de la légitimité de l'esclavage, ils ne comprenaient pas pourquoi ce chrétien s'efforçait de rompre avec une coutume sur laquelle repose toute

l'organisation sociale. La tâche excédait donc les forces de Baker.

Une année entière se passa, pendant laquelle les pays nouvellement annexés restèrent sans direction. Enfin, en 1874, Gordon fut nommé « gouverneur général des provinces égyptiennes de l'Équateur. » Au service de l'œuvre dont il prenait charge, il mit ce haut sentiment du devoir qui domina sa vie, et cette activité qui étonnait tant ses subordonnés, que l'un d'eux me le définit un jour sous cette forme pittoresque : « Gordon ? un homme qui n'aimait pas à s'asseoir. »

Pendant trois années, de 1874 à 1876, il eut le courage de demeurer sur le Haut Nil, presque seul, la mort ou la maladie l'ayant privé de la plupart de ses lieutenans.

De ses diverses entreprises, Gordon en mena deux à bonne fin. La première fut d'augmenter beaucoup le nombre des postes égyptiens. Il en créa deux sur le Sobat, l'un fut établi dans un lieu particulièrement bien situé, au confluent de la rivière et du Nil Blanc ; l'autre — auquel par un singulier contresens, des voyageurs Européens ont donné le nom de *Nasser*, sans se douter que ce terme désigne simplement la fonction de chef de poste — était placé en amont sur la rivière, à peu près à l'endroit où M. de Bonchamps, venant d'Abyssinie, s'est arrêté en 1897. Plusieurs postes jalonnèrent le cours même du Nil : Gaba-Chambé, Bor, Redjaf, Laboré, Doufilé. Deux autres furent fondés, l'un à l'ouest du fleuve, dans le Makraka, l'autre à l'est, dans le Latouka. Enfin, Lado devint le centre principal de la province, à la place de Gondokoro, lieu fiévreux et malsain qu'on abandonna.

Gordon réussit encore à lancer deux petits vapeurs, le *Khédive* et le *Nyanza*, sur la partie du Nil navigable en amont de Doufilé. Après les avoir préalablement démontés, il les transporta avec une peine extrême et non sans perdre beaucoup d'hommes, au delà des rapides qui s'échelonnent sur 150 kilomètres de Doufilé à Kiri.

Il eut moins de succès en Ouganda. Trois ans de suite il envoya des missions, que commandèrent Chaillé Long en 1874, E. Linant de Bellefonds en 1875, Emin en 1876. Ils publièrent tous trois en leur temps des récits de leurs voyages, mais, comme toute allusion politique en a été soigneusement écartée, on est réduit à des conjectures sur l'objet que se proposait Gordon. On ne sait donc pas s'il espérait enlever le commerce aux Arabes de Zanzibar et le détourner vers le Nil, ou bien s'il préparait de

longue main un protectorat égyptien sur l'Ouganda, précurseur d'une annexion. Il n'obtint aucun résultat appréciable et, après qu'en 1877 Emin fut retourné une seconde fois dans l'Ouganda, l'Égypte renonça à toute velléité d'expansion dans cette contrée.

Mais, lancer des bateaux sur le Nil ou envoyer des missions constituait pour Gordon une partie secondaire de sa tâche. Son devoir, le motif de son séjour dans ces contrées perdues, c'était l'anéantissement de la traite des esclaves.

Sa passion pour la justice comme sa haine de toute vilenie trouvaient également leur compte dans cette œuvre. Son horreur des esclavagistes l'entraînait parfois, lui ce gentleman correct, à des actes surprenans. Il alla un jour, rapporte M. Boulger dans sa *Life of Gordon*, jusqu'à cravacher l'un d'eux en plein visage et on m'a raconté au Caire qu'un autre de ces misérables ayant été introduit dans la hutte pendant le repas, Gordon hors de lui, se mit, dans l'excès de son indignation, à le larder de coups de fourchette.

Fermer aux marchands d'esclaves toute issue vers le nord, les épier, les prendre sur le fait, avoir la satisfaction de rendre la liberté à leurs victimes, voilà l'œuvre à laquelle Gordon se dévoua de 1874 à 1876. Sa préoccupation dominante se manifeste à chaque page de sa correspondance. Il ne répartit pas ses postes au hasard sur le pays, mais les plaça en certains points stratégiques pour entraver de son mieux les opérations des marchands d'esclaves. Or, à quoi aboutit tout cet effort? Assurément la traite ne s'exerça plus ouvertement comme jadis, mais les esclavagistes ne renoncèrent pas à leur commerce lucratif. Ils corrompaient les fonctionnaires égyptiens, ils se frayaient de nouvelles voies. La route de Dem Ziber à Chakka dans le Darfour fut de plus en plus fréquentée. Junker voyageant sur le Nil Blanc en 1876, rapporte que la veille du jour où il était arrivé au poste du Sobat, un navire chargé d'esclaves avait descendu le fleuve.

Gordon parvint donc momentanément à un résultat relatif, il ne réussit cependant pas à anéantir la traite des esclaves.

III. — LA PROVINCE ÉQUATORIALE SOUS LE GOUVERNEMENT D'EMIN, 1878-1884

Dégoûté et découragé, Gordon quitta le Haut Nil à la fin de 1876. Revenu en Angleterre, il finit par céder aux instances réi-

térées du khédive, et accepta le poste de gouverneur général du Soudan égyptien. Dès son arrivée à Khartoum, il eut donc à nommer son successeur dans la province équatoriale, qui en dépendait. Il fut d'abord malheureux dans ses choix, et, en moins de dix-huit mois, quatre personnes se remplacèrent successivement à Lado : deux officiers de l'armée américaine, Prout et Mason d'abord, puis deux Arabes : Koukouk Aga et Ibrahim Fauzi. Enfin Gordon appela au gouvernement de la province équatoriale un homme qui, par ses aventures, par l'originalité même de sa personnalité, par ses travaux scientifiques, attira l'attention du monde civilisé sur cette partie de l'Afrique, à laquelle jusqu'alors quelques géographes seuls s'étaient intéressés : nous avons nommé Emin (1). Il était depuis deux ans sur le Haut Nil, où il exerçait à Lado les fonctions de médecin et de chef du magasin. Il avait aussi rempli plusieurs missions, dans l'Ouganda et dans l'Ounyoru. L'explorateur russe Junker, l'homme, sans doute, qui a le mieux connu Emin, et qui l'a aussi beaucoup aimé, sans laisser cependant son affection nuire à sa clairvoyance, lui reproche son manque de discernement dans le choix des hommes, Il s'entourait maladroitement, prêtait l'oreille à des insinuations calomnieuses, accordait sa confiance à des coquins et, pour leur complaire, sacrifiait des serviteurs éprouvés. Junker l'accuse encore d'un goût excessif pour les détails oiseux. Emin transportait dans l'administration ses habitudes de naturaliste méticuleux. Il attachait une importance extrême à la stricte observation de toutes les règles administratives. « C'était, disait Junker, un homme de divan. »

On doit ajouter que le géographe et le naturaliste nuisirent quelque peu au gouverneur. Certes ce n'est pas nous qui nous plaindrons du dédoublement étrange de cette existence, et nous nous félicitons bien au contraire que le docteur Édouard Schnitzer ait continué à observer et à écrire pendant qu'Emin bey administrait. Nous savons trop ce que la littérature géographique

(1) Emin, de son vrai nom Édouard Schnitzer, naquit en 1840 à Neisse en Silésie. Il était d'origine israélite, mais sa mère, devenue veuve, ayant épousé en secondes noces un protestant, se convertit et fit baptiser son fils. Éd. Schnitzer suivit les cours des Universités de Breslau, de Berlin et de Königsberg. Docteur en médecine en 1863, il partit pour la Turquie l'année suivante. Il revint en Allemagne en 1875, y séjourna seulement quelques mois et arriva au Caire le 23 octobre. Il ne quitta plus désormais le sol de l'Afrique et fut assassiné non loin de la rive droite du Congo, le 23 octobre 1892.

perdrait, si on en retranchait soit les *Reisen im Osten des Bahr el Djebel*, soit *Ueber Handel und Verkehr bei den Waganda und Wanyoro*, soit enfin tant de mémoires qui restent notre meilleure source d'information sur toute une partie de l'Afrique équatoriale. Les conservateurs du British Museum, ceux des musées d'histoire naturelle de Vienne et de Hambourg, dont Emin a enrichi les collections de tant de précieux spécimens, partagent certainement cette opinion. Son goût de la recherche eut cependant des inconvéniens. La science le séparait de ses soldats, surtout de ses officiers, qui s'étonnaient des besognes étranges auxquelles s'appliquait le gouverneur, et le sentaient très loin d'eux. Elle contribua partiellement à créer l'esprit d'indiscipline qui se développa parmi ses troupes à partir de 1884. Elle le consolait trop facilement de ses déboires. Il y a deux attitudes devant les tristesses de la vie : la résignation ou bien la résistance, qui triomphe du malheur ; Emin se résignait toujours. Contre les déceptions que lui infligeaient les hommes, il cherchait un asile dans le temple de la méditation scientifique. Il prenait vite son parti de l'ineptie ou de l'improbité d'un fonctionnaire en mesurant un crâne ou en disséquant un oiseau.

Néanmoins, il possédait assez de connaissances et de qualités pour remplir sa charge aussi bien et même mieux que tout autre gouverneur de province égyptienne. Il parlait couramment l'arabe, le lisait, l'écrivait même. A Khartoum, quelques hauts personnages s'exprimant volontiers en turc, Emin, qui ne s'embarrassait pas pour si peu, leur donnait la réplique dans la même langue. Les fonctionnaires du Soudan égyptien professaient pour la plupart la religion musulmane ; sans être de fait mahométan, lui aussi se donnait pour tel, se conformait aux rites prescrits, affectait de feuilleter souvent le Koran, était enfin muni de connaissances religieuses assez fortes pour tenir tête à tout indiscret qui se serait avisé de suspecter son orthodoxie. Il n'y avait pas jusqu'à ce pseudonyme d'Emin sous lequel le docteur Schnitzer se dissimulait, qui ne donnât le change sur sa véritable identité.

D'un Oriental, Emin possédait plus que les apparences. Son arrivée au Soudan avait été précédée d'un séjour de onze ans en Turquie. Longtemps secrétaire et confident d'un pacha investi de hautes fonctions, il avait eu le temps de faire son éducation, d'apprendre les coutumes de l'Orient, de savoir surtout la

manière lente et tortueuse dont les affaires publiques s'y traitent. Il avait encore en partage un don qui se manifesta dès ses premiers voyages en Ouganda et en Ounyoru, la faculté de réussir auprès des nègres. Tandis qu'autour de lui on considérait les indigènes comme des êtres inférieurs, ou même comme un simple bétail de valeur élevée, derrière le nègre Emin vit l'homme. Il l'étudia et sut le plier à ses vœux.

Emin, enfin, aimait l'Afrique. En quelque lieu qu'ils résident, le propre des agens coloniaux est de rêver sans cesse de départ. Ils comptent et recomptent combien de jours les séparent encore du jour béni où ils s'embarqueront pour l'Europe. Emin, point. C'était un des étonnemens de Junker qu'à Lado, dans leurs longs tête-à-tête, il ne parlât jamais, même par allusion, de sa famille ou de son pays natal. Il semblait mort à tout ce qui n'était pas le coin de terre africaine où le hasard de sa vie aventureuse l'avait amené. Là, il s'était uni à une Abyssine qui lui avait donné deux enfans, et il paraissait décidé à y finir sa vie. Pendant sa complète séparation d'avec le monde civilisé, de 1884 à 1888, il répétait sans cesse dans ses lettres qu'il voulait rester sur le Haut Nil pourvu seulement qu'on le ravitaillât. Certes, Stanley lui faisait bien peur, mais malgré l'étrange fascination que cet homme exerçait sur lui, il aurait trouvé dans son amour pour son pays le courage de le braver en face, si l'indiscipline de ses soldats ne l'avait contraint de se retirer. Emin a ressuscité le type aujourd'hui disparu de l'Anglo-Indien, de l'agent de l'ancienne Compagnie des Indes, qui arrivait jeune en Asie, y vivait à l'orientale avec son harem indigène, s'attachait au pays et y mourait sans souvent avoir revu l'Angleterre.

Aussi rêve-t-il pour sa province des destinées brillantes. Mille beaux projets s'entre-croisent dans son esprit. Il projette d'y acclimater animaux domestiques et plantes utiles. De petites cultures de riz et de cannes à sucre, nouvellement introduites, le préoccupent fort. Il tourne les yeux vers les personnages de marque qui s'intéressent à l'Afrique. Il veut s'adresser tantôt à Léopold II roi des Belges, non encore souverain de l'État indépendant du Congo, mais déjà protecteur de l'Association internationale africaine, tantôt au cardinal Lavigerie, archevêque de Carthage.

En attendant la réalisation de ces desseins, Emin paye de sa personne. Aux postes déjà fondés par Baker et Gordon, il en

ajoute d'autres, à l'est du Nil dans le Latouka, dans le Lango, dans l'Oumiro, à l'ouest, dans le Makraka, au Mombouttou, dans le Rohl, et ce fut alors, vers 1881, que la province équatoriale atteignit ses limites extrêmes.

De 1878 à 1884, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'apparition des Mahdistes lui imposa des devoirs nouveaux, il parcourt sans cesse sa province. A trois reprises, en décembre 1879, en octobre et novembre 1880, de mars à mai 1881, il visite les pays situés à l'est du Nil. En novembre et décembre 1879, il se rend par terre à Doufilé, puis remonte le Nil et pénètre dans le lac Albert. Il est au Makraka en août 1880, et à Bor en janvier 1881. Du 15 septembre au 19 décembre 1881, il séjourne dans le Rohl, et dans le Mombouttou de mai à juillet 1883. Il plaisantait lui-même son goût pour les déplacements et se nommait en riant *der ewige Wanderer* « le voyageur perpétuel ». Si le plaisir de voir des pays inexplorés et surtout l'espoir de tuer un oiseau d'espèce inconnue, pour l'étudier, le décrire soigneusement, puis « le naturaliser, » le sollicitaient de quitter Lado, le souci de sa charge l'y poussait également. Arrivé dans un poste, il passait les soldats en revue, examinait les magasins, les livres de comptabilité et se faisait rendre de tout un compte exact.

Si donc il y eut une époque où la province équatoriale dut prospérer, ce fut sous le gouvernement d'Emin.

Or, l'occupation égyptienne consista dans l'exploitation du pays par quelques milliers d'étrangers. Khartoum, Berber, Dongola, avaient rejeté leur « écume » sur le Haut Nil. Parmi ces Dongolais (c'était leur dénomination collective), les uns, simples particuliers, capturaient depuis vingt ans des esclaves et les convoyaient dans le Nord. Lors d'une enquête ouverte par Emin, quelques-uns se donnèrent pour de petits marchands : *djellabs*. Il fut impossible à la plupart de déclarer une profession avouable. D'autres, d'un passé tout aussi douteux, étaient entrés au service du gouvernement égyptien. Entre tous, d'ailleurs, il y avait ce point commun qu'ayant trouvé dans le pays du Haut Nil une existence plus large qu'à Dongola ou à Berber, ils s'y étaient établis à demeure, s'y étaient « nichés, » comme disait Emin et vivaient aux dépens de l'indigène.

Cette exploitation ne s'exerça pas partout dans la même mesure. Relativement modérée à l'est du Nil, où les Dongolais n'émigrèrent jamais en grand nombre, elle fut odieuse dans le

Makraka ou dans le Rohl. Les Dongolais dérobaient tout aux habitans : grains, bétail, femmes, enfans. « On vit commodément : les nègres récoltent [du grain en quantité et quand on n'a plus de viande, on déclare les Agahr ou les Atot en rébellion, une razzia est organisée et on enlève les bœufs. On fait un beau rapport au gouvernement (il y en a de curieux dans leur genre) et le tour est joué. »

Quand Emin visita le district de Rohl en 1881, il trouva dans les postes des milliers d'esclaves. « On a volé ici dans des proportions énormes, écrivait-il, et depuis si longtemps qu'il faut seulement s'étonner qu'il reste quelque chose. S'il y a encore des nègres, ce n'est certainement pas à la protection du gouvernement qu'on le doit. »

Emin essaya de remédier à une situation aussi déplorable. Il libérait des esclaves, il expulsait les Dongolais sans métier avouable, mais ces tentatives de réforme n'excitaient que l'indifférence ou l'hostilité. Beaucoup de postes avaient pour chefs des Dongolais, anciens esclavagistes, qui se refusaient à sévir contre leurs camarades de la veille. Parmi les Égyptiens, fonctionnaires civils et officiers étaient en général le rebut de l'administration et de l'armée. Plusieurs avaient commis des fautes dans le service. D'Égypte, on était envoyé dans la province équatoriale par mesure disciplinaire. Ils ne s'intéressaient pas à cette terre d'exil. Tous opposaient à Emin une résistance passive. « On dit : oui, à tout, mais on ne bouge pas de l'angareb. »

Emin n'était pas mieux soutenu par ceux-là mêmes dont il voulait améliorer le sort : les indigènes. Jamais, par exemple, il ne réussit à obtenir d'eux qu'ils livrassent régulièrement chaque mois un certain nombre de têtes de bœufs. Comme il ne pouvait cependant pas priver ses soldats de viande, il fut obligé d'autoriser les razzias de bétail. Il défendit qu'on les exécutât sans sa permission. Mais on ne tenait pas compte de ses ordres et il se commettait fatalement des actes de violence dans cette levée de l'impôt à main armée. Il ne s'est rencontré ni un Dinka, ni un Bari pour nous faire connaître son sentiment sur l'occupation de son pays par les Égyptiens. Elle ne coïncida cependant certainement pas avec une ère particulière de bonheur. Entre l'époque présente et celle où l'arbitraire des Dongolais sévissait sans retenue, il n'y eut d'autre changement que la présence d'un homme de bonne volonté de plus dans la province.

Cependant, malgré les lourdes charges qui pesaient sur les populations, la province équatoriale ne fut pas pour l'Égypte une source de revenus. L'expédition de Baker avait coûté très cher. Nous ignorons le montant des sommes dépensées par Gordon, mais, comme il était accompagné d'un nombreux état-major européen et d'un corps de troupes assez important, les frais en furent vraisemblablement assez élevés. Sous Emin, la province équatoriale figurait au budget général du Soudan pour une somme de 1 100 000 francs environ.

Aux dépenses opposons les recettes. Jusqu'en 1874, elles furent nulles. A cette époque, Gordon monopolisa au profit du gouvernement le commerce de l'ivoire. Mais diverses circonstances nuisirent à la régularité des envois. De 1878 à 1880, des barrages d'herbes fermèrent la voie du Nil, et supprimèrent tout rapport entre Lado et Khartoum. Le soulèvement mahdiste fit perdre au trésor khédivial la belle récolte de 1883 et celle des années suivantes. Bref, l'ivoire de la province équatoriale arriva à Khartoum de 1874 à 1878 et en 1881-82. Or, divers renseignements nous permettent d'évaluer à 5 ou 600 000 francs la valeur de chacun de ces envois annuels.

Donc, le budget de la province équatoriale se solda toujours par un déficit qui variait seulement avec l'abondance ou la pénurie des arrivages d'ivoire.

Cette précieuse denrée constitua la seule source de revenus. On ne prit en Égypte aucune mesure pour tirer parti des autres richesses que le sol pouvait renfermer. Les deux petits vapeurs lancés par Gordon sur le Nil, à Lado une locomobile, quelques brouettes en fer, et voilà tout l'outillage. Ni routes, ni ponts. Pour aller d'un lieu à un autre on suivait les sentiers sinueux des nègres et on traversait les rivières à gué ou à la nage, au risque de se noyer ou d'être happé par un caïman. Quand Emin voit, passerelle primitive, quelques troncs d'arbres jetés d'une rive à l'autre par les indigènes, il note avec soin ce fait insolite. La région du Haut Nil paraissait ne pas dépendre du Soudan égyptien. Ses relations avec Khartoum étaient rares. Tandis que, régulièrement, Lado aurait dû être ravitaillée quatre fois par an, neuf bateaux seulement y arrivèrent de 1878 à 1884. Le Soudan fut pourvu d'un réseau télégraphique qui unissait Souakim, sur la mer Rouge, à Foga, dans le Darfour. Seule la province équatoriale fut privée de ce précieux moyen de communication. Emin

attendait cinq ou six mois la réponse à une question qui aurait dû être décidée sans délai. En Égypte, les personnages en place ne s'intéressaient pas au Haut Nil. Mehemet-Ali visita le Soudan en 1838, et Saïd-Pacha en 1857, mais jamais Ismaïl-Pacha ou Tewfik ne daignèrent venir à Lado. Emin protestait contre cette indifférence. « Nous faisons pourtant toujours partie du monde civilisé, » disait-il. Il finissait par se décourager. « Pauvres provinces équatoriales ! s'écriait-il, ne fera-t-on donc jamais rien pour elles ? »

IV. — L'OCCUPATION ÉGYPTIENNE DU BAHR-EL-GHASAL

La conquête égyptienne ne se borna pas aux pays situés dans le voisinage immédiat du Nil Blanc, elle s'étendit, ou plutôt tenta de s'étendre beaucoup plus à l'ouest, dans les contrées traversées au nord par les affluents les plus occidentaux du Bahr-el-Ghasal, Tondj, Soueh, Waou, au sud par le Mbomou, le Mbili, et leurs affluents. Il y eut donc deux provinces égyptiennes : l'Équatoria et le Bahr-el-Ghasal (1).

Au Caire, dans une maison retirée, un vieillard, dont on ne prononce pas le nom sans une nuance de mystère, Ziber-Pacha, continue à vivre. Le premier il a déchiré le voile épais qui couvrait les régions du Bahr-el-Ghasal. Originaire d'Halfaya sur le Nil, issu de la noble tribu des Djaalin, il était, il y a quarante ans, employé d'un marchand d'esclaves de Khartoum. Tout en cherchant fortune, il arriva au Bahr-el-Ghasal, il se rendit indépendant et commença à trafiquer pour son propre compte. Énergique, intelligent, habile, au demeurant dénué de tout scrupule, il devint rapidement le maître tout-puissant d'une immense région. Au milieu, il édifia une place forte, à laquelle il donna son nom : Dem Ziber. Il possédait plus de trente zéribas, d'où ses lieutenants dirigeaient des razzias vers les pays du sud et de l'ouest. Chaque année il envoyait aux marchés du Soudan et d'Égypte, sous l'œil bienveillant des fonctionnaires, ivoire, plumes d'autruches et esclaves. Jaloux et inquiet de cette puissance qui grandissait aux confins du Soudan, le gouvernement égyptien chercha à la briser. Mais, la force ne lui ayant pas réussi,

(1) La limite entre ces deux provinces ne fut jamais nettement fixée. Emin demanda, à plusieurs reprises, au gouverneur général du Soudan de vouloir bien la déterminer. Mais on n'acquiesça jamais à son désir.

il joua d'habileté et, pour conquérir Ziber, le nomma gouverneur du Bahr-el-Ghasal. C'est de cette façon un peu humble que l'Égypte s'établit dans la contrée.

Néanmoins, quelques années après ces événemens, Ziber fut évincé du Bahr-el-Ghasal par un subterfuge. En 1875, ayant conquis le Darfour pour le compte de l'Égypte, et ayant reçu en récompense le titre de pacha, il entreprit de faire un voyage au Caire pour présenter ses hommages au khédivé. En eut-il spontanément l'idée ? ou bien lui fut-elle habilement suggérée ? ce point reste douteux. Arrivé en Égypte, il fut reçu magnifiquement, on s'empessa autour de lui, on le loua sans réserve de ses exploits, puis quand, rassasié d'honneurs, il voulut regagner ses savanes et ses forêts du Bahr-el-Ghasal, il s'aperçut qu'il était prisonnier. Longtemps, mais en vain, il espéra reconquérir sa liberté perdue, et depuis vingt-cinq ans, il promène du Caire à Hérouan son regret, son ennui, sa rancune.

Lors de son départ, Ziber avait confié son fils Soliman, à peine sorti de l'adolescence, à ses lieutenans, compagnons de sa fortune. En apprenant que Ziber est captif, Soliman et ses conseillers se préparent à se soulever contre le khédivé. Mais ils délibéraient encore à Dara sur le plan de campagne, que déjà, par un beau coup d'audace, Gordon apparaissait au milieu d'eux. Son arrivée soudaine jette le trouble parmi les partisans de Soliman, les timorés se rallient à lui, les résolus perdent courage, et Soliman confondu se laisse nommer bey et gouverneur du Bahr-el-Ghasal.

La paix ne dura guère. Pendant sa campagne au Darfour, Ziber avait choisi pour le suppléer dans le gouvernement du Bahr-el-Ghasal un Dongolais nommé Idris Woled Dabter. Celui-ci se vit de fort mauvais œil supplanté par le fils de son ancien patron, dont il pensait recueillir la succession. A la jalousie personnelle qu'il nourrissait contre Soliman se joignait la haine séculaire qui divise au Soudan Dongolais et Djaalin.

Idris se rend à Khartoum, y répand le bruit que Soliman ne s'est soumis qu'en apparence et va se révolter au premier jour. Il intrigue si habilement, avec l'aide des Dongolais, ses compatriotes, qu'il réussit à supplanter Soliman dans le gouvernement du Bahr-el-Ghasal. Mais celui-ci, dont aucun indice ne permettait de suspecter les intentions, se révolte en apprenant qu'il est destitué.

Alors Gordon, qui en toute cette affaire semble avoir agi fort légèrement, déclare Soliman rebelle et envoie dans le Bahr-el-Ghasal son ancien lieutenant dans la province équatoriale, Romolo Gessi, qui attaque Soliman, le bat, s'empare de sa citadelle Dem Ziber, le pourchasse et le réduit à merci. Soliman consent à se rendre, moyennant la garantie de la vie sauve pour lui et ses compagnons. Mais, tant qu'il respire, la haine des Dongolais reste inassouvie; exploitant habilement des apparences trompeuses, ils persuadent à Gessi que Soliman a disposé une embuscade. Ce dernier, indigné d'être injustement accusé de trahison, se défend avec emportement. La discussion s'échauffe, tant qu'enfin, perdant tout sang-froid, Gessi sort de la hutte en ordonnant aux Dongolais de passer par les armes Soliman et ses compagnons. Avant même qu'il ait eu le temps de se reprendre, l'ordre était exécuté (15 juillet 1879).

Gessi gouverna pendant quinze mois le Bahr-el-Ghasal et partit pour l'Égypte à la fin de l'année 1880. Pendant son voyage de retour il fut victime d'une aventure tragique : une banquise d'herbes flottantes immobilisa son bateau pendant plusieurs semaines au confluent du Bahr-el-Ghasal et du Nil Blanc. Quand, grâce à des secours venus de Khartoum, Gessi eut réussi à se dégager, il était exténué de misère et de fatigue : il vint mourir à l'hôpital français de Suez. Le gouvernement de la province resta vacant une année entière jusqu'au moment où un Anglais, Lupton Bey, naguère le second d'Emin à Lado, en prit possession.

Ce bref récit de l'histoire du Bahr-el-Ghasal suffit à prouver combien l'occupation égyptienne y fut superficielle. Le gouvernement ne connut jamais les limites de sa domination, ni à l'ouest, ni au sud. On peut approximativement tracer les frontières de la province équatoriale, mais non celles du Bahr-el-Ghasal. Tant que Ziber, et même Soliman gouvernèrent le pays, l'autorité du khédivé d'Égypte y fut toute nominale. C'était à Ziber, qui les avait soumis, ou à son fils, que les nègres obéissaient et payaient des impôts, mais point du tout au *moudir* égyptien.

Gessi inaugura un système tout nouveau de gouvernement. Il essaya de se passer du concours des Dongolais et d'avoir des rapports directs avec les chefs nègres. L'application de cette politique dura trop peu de temps pour qu'on ait pu apprécier ses résultats.

On connaît mal les événemens du Bahr-el-Ghasal pendant l'administration de Lupton. Lui-même n'a laissé d'autre document qu'un récit purement pittoresque d'une exploration sur le Chinko, affluent du Mbomou. Mais certaines allusions d'Emin représentent sa position comme précaire : « Le pauvre diable, disait-il, est tombé au milieu d'une bande qui ne sent pas bon. » « Il ne règne que de nom, et le véritable maître du pays est ce coquin de Ssatti Effendi... Je voudrais bien savoir combien de temps le gouvernement de Khartoum tolérera de pareils désordres. »

Gessi s'était en vain efforcé d'expulser les Dongolais du pays. Cinq à six mille d'entre eux y étaient restés et exerçaient bien plus réellement la domination que le gouverneur égyptien.

V. — LE HAUT NIL PENDANT LE SOULÈVEMENT MAHDISTE. — L'ISOLEMENT D'EMIN, 1884-89

Le soulèvement mahdiste prouva la fragilité de la domination égyptienne au Bahr-el-Ghasal. Les Dongolais pactisèrent avec le Mahdi, leur compatriote et coreligionnaire, dès ses premiers succès. Lupton sentait la trahison régner autour de lui, et dans ses lettres à Emin décrivait les dangers de sa position. Son inquiétude n'était que trop justifiée. L'apparition d'un certain Keremallah, nommé par le Mahdi « Émir du Bahr-el-Ghasal, » provoqua une débandade générale. Le chef des troupes nègres, des *basingers*, de la province, propre frère de Keremallah, se joignit immédiatement à lui; le lieutenant-gouverneur, la plupart des fonctionnaires passèrent à l'ennemi. Lupton avait écrit à Emin, le 12 avril 1884 : « L'armée du Mahdi campe à six heures de Dem Ziber; je combattrai jusqu'au dernier moment; si je tombe, embrassez les miens. » Il n'eut pas même l'amère satisfaction de défendre sa liberté les armes à la main. Seul, sans officiers, sans soldats, il ne lui restait plus qu'à se rendre (avril 1884). Il fut emmené prisonnier à Omdourman, où, après avoir mené une existence misérable, il périt du typhus, le 8 mai 1888. Au Bahr-el-Ghasal, le régime égyptien n'a donc pas été renversé par les mahdistes : il s'est effondré.

Après cette victoire aisée, Keremallah entra dans la province équatoriale et somma le gouverneur de se rendre à son tour. Emin reçut simultanément la nouvelle de la capitulation de Lupton et

la mise en demeure de Keremallah (27 mai 1884). Il avait déjà appris les défaites répétées des troupes égyptiennes, et l'anéantissement de l'armée d'Hicks-Pacha au Kordofan. Il savait ses magasins vides, sa poudrière pauvre en munitions. S'exagérant la puissance du Mahdi, et ayant d'ailleurs perdu tout sang-froid, il décida qu'il n'y avait qu'à se soumettre. Cependant, après quelques jours de réflexion, il se ravisa et envoya au camp mahdiste des parlementaires, qui se transformèrent immédiatement en transfuges. Keremallah exigeait une reddition sans conditions et commença la conquête méthodique de la province. Il investit d'abord le petit poste d'Amadi et le prit, en mars 1885, difficilement d'ailleurs et après un siège de plusieurs mois.

Mais alors, par un revirement subit, au lieu de continuer régulièrement la campagne, il partit pour Khartoum. Fut-il rappelé par le Mahdi ? Fut-il effrayé d'une défaite que ses troupes subirent en rase campagne à Rimo ? On ne sait. Mais cette retraite inattendue sauva la province équatoriale.

Si, en effet, elle échappa à la domination mahdiste, alors que tout le Soudan égyptien se laissait subjugué, c'est parce que l'ennemi l'attaqua mollement d'abord, puis se retira. Les écrivains allemands se trompent donc en faisant gloire à Emin d'avoir sauvé son indépendance.

On ne commettrait pas une moindre erreur en attribuant cette situation exceptionnelle à l'efficacité des secours envoyés d'Égypte. A l'époque même où Keremallah se dirigeait vers Khartoum, le gouvernement égyptien prenait la résolution de se désintéresser désormais entièrement du Haut Nil. Le 27 mai 1885, Nubar-Pacha, président du Conseil des ministres, écrivait en ces termes à Emin :

Caire, 13 Chaban 1303 (27 mai 1885).

A Emin-Pacha, commandant de Gondokoro (1).

Le soulèvement du Soudan oblige le gouvernement de Sa Hautesse à abandonner ces régions. En conséquence, nous ne pouvons vous envoyer aucun secours. D'autre part, nous ignorons dans quelle position vous vous trouvez, vous et vos hommes. Nous n'avons donc aucune ligne de conduite à vous indiquer. Si nous vous demandions de nous informer de votre situation pour vous envoyer des ordres en conséquence, trop de temps serait perdu, et cette perte de temps pourrait aggraver votre situation. Cette

(1) Cette lettre a été publiée en allemand par M. Georg Schweitzer, *Emin Pascha*, etc., p. 315.

lettre, qui vous parviendra par l'intermédiaire de sir John Kirk, consul général de Sa Majesté britannique à Zanzibar, *via* Zanzibar, a pour objet de vous laisser une complète liberté d'action : si vous estimez plus sûr pour vous et vos hommes de vous retirer et de revenir en Égypte, sir John Kirk et le sultan de Zanzibar écriront aux chefs des différentes tribus qui sont sur la route et seront attentifs à vous faciliter la retraite.

Vous êtes autorisé à vous procurer de l'argent en faisant des traites sur sir John Kirk. Je vous répète que vous avez carte blanche pour vous en tirer de votre mieux, vous et vos hommes. La seule voie que vous puissiez prendre si vous êtes résolu à quitter Gondokoro est celle qui aboutit à Zanzibar. Dès que vous aurez pris une décision, communiquez-la-moi.

Le Président du conseil,

NUBAR-PACHA.

Ainsi abandonné, Emin vécut tant bien que mal jusqu'au 10 août 1889, jour de son départ. Il évacua la plupart des postes situés à l'ouest et à l'est du Nil, pour concentrer ses forces le long du fleuve. Pour se préserver d'une attaque éventuelle des mahdistes, il se transporta lui-même à Ouadelaï, à 250 kilomètres au sud de Lado. Il tira parti de son mieux des ressources de la contrée. Cependant, on était retombé à Ouadelaï dans une sorte de demi-barbarie. « Nous ne connaissons plus que par le souvenir les besoins d'une vie civilisée, » écrit Emin. Plus de bougie, plus de savon, plus de sucre, plus de café. Les servantes négresses avaient repris leurs anciennes habitudes. Les derniers lambeaux de cotonnades dont on les avait déceimment vêtues s'étaient détachés d'elles, et chaque matin elles allaient cueillir des feuilles d'arbre pour s'en couvrir. Emin souffrait de la disette de livres plus que de toute autre privation. « Les jours traînent bien lourdement, malgré le travail incessant par lequel je tâche de m'étourdir ; qu'est-ce que je donnerais aujourd'hui pour un livre scientifique ou même pour quelque mauvais roman ? » Il enviait les missionnaires de l'Ouganda qui recevaient régulièrement leurs courriers, et fit des efforts répétés pour organiser un système de communications entre Zanzibar et Ouadelaï.

D'Égypte, aucune nouvelle, aucun secours. On ne saurait compter pour tel sa participation financière à l'expédition dirigée par Stanley dont le but réel était, personne ne le conteste plus, même en Angleterre, non de ravitailler les garnisons soudanaises, mais d'en débarrasser le pays, d'enlever Emin, et de laisser le champ libre à d'autres ambitions.

En s'abstenant de donner une marque sincère d'intérêt à ses

fonctionnaires et à ses soldats, abandonnés à 3 000 kilomètres du Caire, le gouvernement khédivial a prouvé que depuis le 27 mai 1885 il se considérait comme affranchi de tout devoir à l'égard des pays jadis égyptiens du Haut Nil.

Les connaissances géographiques ont bénéficié de la tentative d'expansion coloniale des Égyptiens dans l'Afrique équatoriale. Grâce à la sécurité que les Européens savaient trouver dans le pays, plusieurs importans voyages y ont été accomplis. Felkin et Wilson l'ont, en 1879, traversé de l'Ounyorô au Darfour. Casati a parcouru en tous sens le Makraka et le Momboutou, et si, par suite de la perte totale de ses notes, ses efforts n'ont pas obtenu une juste récompense, on ne saurait équitablement les oublier. Junker, enfin, mérite pour son exploration de l'Ouellé et ses admirables descriptions l'éternelle reconnaissance des géographes.

Les notions nouvelles rapportées par ces voyageurs, jointes à celles que l'on doit à Emin, constitueront le résultat, indirect sans doute, le plus clair cependant, de l'occupation égyptienne.

Elle n'a en effet été ni avantageuse pour l'Égypte, ni profitable aux indigènes. La valeur des quelques milliers de kilogrammes d'ivoire arrivés de Lado ou de Dem Ziber à Khartoum n'a certainement pas compensé les frais énormes de l'expédition de Baker, et les subventions annuelles reçues par les gouverneurs des deux provinces. Cette occupation a été un luxe pour l'Égypte. Cependant, sous son couvert et sans qu'elle en ait bénéficié, les populations ont été impitoyablement exploitées. Elle ne les a protégées ni dans leur liberté, ni dans la possession de leurs biens. Elle n'a même pas eu la gloire, en les convertissant au mahométisme, de les élever à un degré plus haut de civilisation. Il y avait de nombreux faquirs dans les postes, et même, au Bahr-el-Ghasal, un iman officiellement rémunéré : à eux tous ils n'ont pas fait cinquante prosélytes nègres.

Toute trace matérielle de l'occupation égyptienne a disparu. Ouadelaï, résidence d'Emin, Mechra, port du Bahr-el-Ghasal, ne sont plus que des souvenirs. L'Égypte n'a pas laissé d'empreinte plus profonde sur les choses que sur les hommes.

HENRI DEHÉRAIN.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

PHYSIOLOGIE DE L'ALIMENTATION

A. Chauveau, *Recherches d'énergétique biologique*. Académie des sciences, 1856-1886-1891 à 1898. — F. Laulanié, *Energétique musculaire*, 1898. — I. Munk et C. A. Ewald, *Traité de Diététique*; Berlin, Bruxelles, Paris, 1897. — J. P. Morat et M. Doyon, *Traité de Physiologie*; Paris, Masson, 1899. — A. Dastre, cours de Sorbonne, 1889-1896. — Ch. Richet et L. Lapicque, *Dictionnaire de Physiologie*, 1895. — Lambling, *Encyclopédie chimique*, t. IX, 1897.

Qu'est-ce qu'un aliment ? et en quoi consiste l'alimentation ? C'est une question à laquelle personne ne sera embarrassé de répondre, — à la condition de n'être ni physiologiste, ni médecin, ni zootechnicien. Un Français qui sait sa langue dira, comme le Dictionnaire, que le nom d'aliment s'applique à toutes « les matières, quelle qu'en soit la nature, qui servent habituellement ou peuvent servir à la nutrition. » La chose est facile à entendre : c'est tout ce dont l'honnête homme se nourrit. Si vous lui demandez davantage, il vous adressera à son cuisinier.

Ce serait une solution. Mais il y en a bien d'autres. Le problème de l'alimentation offre mille aspects. Il est culinaire, sans doute, et gastronomique ; mais il est aussi économique et social, agricole, fiscal, hygiénique, médical, et même moral. Et d'abord et avant tout il est physiologique. C'est à ce point de vue qu'il sera envisagé ici : en lui-même et pour lui-même, et dans ses seuls rapports avec les phénomènes de la vie.

Il s'agit de connaître la composition générale des aliments, de distinguer les substances qui méritent ce nom d'avec celles qui l'usurpent, d'en comprendre le rôle ; d'en suivre les transforma-

tions; de fixer la *ration d'entretien* chez le sujet au repos et la *ration d'activité* chez celui qui travaille; de déterminer les effets de l'inanition, de l'alimentation insuffisante, de l'alimentation surabondante, en un mot, de dévoiler les réactions les plus intimes et les plus délicates par lesquelles l'organisme s'entretient et se répare, et, pour répéter l'expression d'un célèbre physiologiste, de pénétrer jusque dans « la cuisine des phénomènes vitaux. » Ce n'est ni Apicius, ni Brillat-Savarin, ni Berchoux, ni les moralistes ou les économistes qui peuvent nous y servir de guides. Il faut nous adresser aux savans qui, à l'exemple de Lavoisier, Berzelius, Regnault, Liebig, ont appliqué à l'étude des êtres vivans les ressources de la science générale et fondé ainsi la chimie biologique.

Cette branche de la physiologie a pris un développement considérable dans la seconde moitié de ce siècle; elle a maintenant ses méthodes, sa technique, ses chaires dans les Universités, ses laboratoires et ses recueils. Elle s'est particulièrement appliquée à l'étude des « échanges matériels » ou *métabolisme* des êtres vivans; et pour cela, elle a fait deux choses. Elle a d'abord déterminé la composition des matériaux constitutifs de l'organisme; puis, analysant qualitativement et quantitativement tout ce qui y pénètre dans un temps donné, c'est-à-dire tous les *ingesta* alimentaires ou respiratoires, et tout ce qui en sort, c'est-à-dire toutes les excréments, tous les *egesta*, elle a pu établir les *bilans nutritifs* qui correspondent aux diverses conditions de la vie, soit naturelles, soit artificiellement créées. On a pu dire ainsi quels étaient les régimes alimentaires qui se soldaient en bénéfique et quels autres en déficit, et quels enfin amenaient l'équilibre.

Nous ne nous proposons pas de rendre un compte détaillé de ce mouvement scientifique. C'est le rôle des ouvrages spéciaux. Nous voulons seulement indiquer ici les résultats les plus généraux de ces laborieuses recherches, c'est-à-dire les lois et les doctrines où elles aboutissent, les théories qu'elles ont suscitées. C'est par là seulement qu'elles se rattachent à la science générale et qu'elles peuvent intéresser le lecteur. Les faits de détail ne manquent jamais d'historiens; il est d'ailleurs plus profitable de montrer le mouvement des idées. Les théories de l'alimentation mettent aux prises des conceptions très différentes du fonctionnement vital. Il y a là une mêlée assez confuse d'opinions qu'il n'est pas sans intérêt d'essayer d'éclaircir.

I

Cl. Bernard disait ici même, à propos de la vie, qu'il était impossible d'en donner une définition scientifique et qu'au surplus dans les sciences de la nature il ne pouvait pas y avoir de *définition*. Et cela est vrai, par conséquent, non seulement de la vie, mais de la nutrition et en particulier des alimens. Tous les physiologistes et les médecins qui ont essayé de définir l'aliment, y ont échoué. La plupart des définitions vulgaires ou savantes, font intervenir la condition, pour la substance, d'être introduite dans l'appareil digestif. C'est exclure, du coup, parmi les êtres qui s'alimentent, les végétaux et tous les animaux privés de tube intestinal; et d'autre part, c'est retrancher du nombre des alimens toutes les substances qui entrent par une autre voie que l'estomac et qui, comme l'oxygène par exemple, participent cependant, au plus haut degré, à l'entretien de la vie.

Le trait distinctif de l'aliment, c'est l'utilité dont, convenablement employé, il peut être à l'être vivant. Substance nécessaire à l'entretien des phénomènes de l'organisme sain et à la réparation des pertes qu'il fait constamment, dit Cl. Bernard; — substance qui apporte un élément nécessaire à la constitution de l'organisme, ou qui diminue sa désintégration (aliment d'épargne), suivant le physiologiste allemand Voit; — substance qui contribue à assurer le bon fonctionnement de l'un quelconque des organes d'un être vivant, suivant la définition infiniment trop étendue de M. Duclaux; — toutes ces manières de caractériser l'aliment en donnent une idée incomplète.

L'introduction de la notion d'énergie en physiologie a mieux fait comprendre la vraie nature de l'aliment. Il faut, en effet, recourir à la conception énergétique pour se rendre compte de tout ce que l'organisme exige de l'aliment. Il ne lui demande pas seulement de la *matière*, mais aussi et surtout de l'*énergie*. Les naturalistes s'attachaient jusqu'ici exclusivement à la nécessité d'un apport de matière, c'est-à-dire qu'ils n'envisageaient qu'un côté du problème. Le corps vivant présente en chacun de ses points une série ininterrompue d'écroulemens et de réédifications, dont les matériaux sont puisés au dehors par l'alimentation et y sont rejetés par l'excrétion. Cuvier appelait *tourbillon vital* cet exode incessant de la matière ambiante à travers le monde vital; il en

faisait avec raison la caractéristique de la nutrition et le trait distinctif de la vie.

Cette notion du *circulus de matière* a été complétée de notre temps par celle du *circulus d'énergie*. Tous les phénomènes de l'univers, et par suite ceux de la vie, sont conçus comme des mutations énergétiques. On les envisage dans leur enchaînement, au lieu de les considérer isolément, à la façon ancienne; chacun a un antécédent et un conséquent, auxquels il est lié en grandeur par une loi d'équivalence que la physique contemporaine a fait connaître; et ainsi, l'on peut concevoir leur succession comme la circulation d'une sorte d'agent indestructible qui change seulement d'apparence ou de déguisement en passant de l'un à l'autre, mais qui se conserve en grandeur; c'est l'*énergie*.

Le résultat le plus général des études de chimie physiologique a été de nous apprendre (1) que l'antécédent du phénomène vital est toujours un phénomène chimique. Les énergies vitales tirent leur origine de l'énergie chimique potentielle accumulée dans les principes immédiats constitutifs de l'organisme. De même, le phénomène conséquent du phénomène vital est, en général, un phénomène calorifique : l'énergie vitale aboutit à l'énergie thermique. Ces trois affirmations — relatives à la nature, à l'origine et au terme des phénomènes vitaux — constituent les trois principes fondamentaux, les trois lois de l'énergétique biologique.

La place de l'énergie vitale dans le cycle de l'énergie universelle est, de ce chef, parfaitement déterminée. Elle se classe entre l'énergie chimique qui en est la forme génératrice, et l'énergie calorifique qui en est la forme de disparition, de déchet, la « forme dégradée, » selon l'expression des physiciens. De là une conséquence qui va trouver son application immédiate dans la théorie de l'aliment. C'est à savoir, que la chaleur est, dans l'ordre dynamique, un *excretum* de la vie animale rejeté par l'être vivant, comme dans l'ordre substantiel, l'urée, l'acide carbonique et l'eau sont des matériaux usés et encore rejetés par lui. Il ne faut donc point parler de transformation dans l'organisme animal de la chaleur en énergie vitale, comme tant d'auteurs le répètent chaque jour; ni même, comme le faisait autrefois Béclard, de sa transformation en mouvement musculaire; ou comme d'autres

(1) Voir la *Théorie de l'énergie et le monde vivant* dans la *Revue* du 1^{er} mai 1898.

l'ont soutenu, en électricité animale. C'est là une erreur de doctrine en même temps que de fait. Elle provient d'une fausse interprétation du principe de l'équivalence mécanique de la chaleur et d'une méconnaissance du principe de Carnot. L'énergie thermique ne remonte pas le cours du flux énergétique dans l'organisme animal. La chaleur ne s'y transforme en rien ; elle se dissipe simplement.

Est-ce à dire qu'elle soit inutile à la vie ? Bien loin de là, elle lui est nécessaire. Mais son utilité a un caractère particulier qu'il ne faut ni méconnaître, ni exagérer ; ce n'est pas de se transformer en réactions chimiques ou vitales, mais simplement de leur créer une condition favorable.

D'après le premier principe de l'énergétique, il faudrait, pour que le fait vital dérivât du fait thermique, que la chaleur pût elle-même se transformer préalablement en énergie chimique, puisque celle-ci est nécessairement la forme antécédente et génératrice de l'énergie vitale. Or, cette transformation régressive est impossible, selon la doctrine régnante en physique générale. Le rôle de la chaleur dans l'acte de la combinaison chimique est d'amorcer la réaction, de mettre, en changeant leur état ou en modifiant leur température, les corps réagissants dans la condition où ils doivent être pour que les forces chimiques puissent s'exercer. Et, par exemple, dans la combinaison de l'hydrogène et de l'oxygène par inflammation du mélange détonant, la chaleur ne fait qu'amorcer le phénomène, parce que les deux gaz, indifférens à la température ordinaire, ont besoin d'être portés à 400 degrés pour que l'affinité chimique puisse entrer en jeu. Il en est ainsi pour les réactions qui s'accomplissent dans l'organisme. Elles ont un optimum de température ; c'est le rôle de la chaleur animale de le leur fournir.

Il résulte de ces explications que la chaleur intervient dans la vie animale à deux titres : d'abord et surtout comme *excretum* ou aboutissant du phénomène vital, du *travail physiologique* — et d'autre part comme *condition* ou *amorce* des réactions chimiques de l'organisme — Elle ne se dissipe donc pas en pure perte. Ces idées que nous-mêmes avons déduites, il y a quelques années, de quelques expériences sur le rôle alimentaire de l'alcool, nous ne savions pas alors qu'elles avaient été déjà exprimées par l'un des maîtres de la physiologie contemporaine, par M. A. Chauveau, et qu'elles se rattachaient, dans son esprit, à tout un en-

semble de conceptions et de travaux d'un haut intérêt, au développement desquels nous avons assisté depuis lors.

II

Dire que l'aliment est un apport d'énergie en même temps qu'un apport de matière, c'est en définitive exprimer en deux mots la conception fondamentale de la biologie, en vertu de laquelle la vie ne met en œuvre aucun substratum ou aucun dynamisme qui lui soit propre. L'être vivant nous apparaît, d'après cela, comme le siège d'une incessante circulation de matière et d'énergie qui part du monde extérieur pour y revenir. Cette matière et cette énergie, c'est précisément tout l'aliment. Tous ses caractères, l'appréciation de son rôle, de son évolution, toutes les règles de l'alimentation découlent comme de simples conséquences de ce principe, interprété à la lumière de l'énergétique.

Et d'abord demandons-nous quelles formes d'énergie apporte l'aliment? Il est aisé de voir qu'il en apporte deux : il est essentiellement une source d'énergie chimique; il est secondairement et accessoirement une source de chaleur. L'énergie chimique est la seule, d'après la seconde des lois de l'énergétique, qui soit apte à se transformer en énergie vitale. Cela est vrai tout au moins pour les animaux; car chez les plantes il en est autrement : le cycle vital n'y a ni le même point de départ, ni le même terme; la circulation d'énergie ne s'y fait pas de la même manière.

D'autre part. — et c'est la troisième loi qui l'enseigne — l'énergie mise en jeu dans les phénomènes vitaux est libérée enfin et restituée au monde physique sous forme de chaleur. Nous venons de dire que ce dégagement de calorique est employé à élever la température interne de l'être vivant : c'est la chaleur animale.

Telles sont les deux espèces d'énergie qu'apporte l'aliment.

Si l'on veut ne rien omettre, il faut ajouter que ce ne sont pas les seules, mais seulement les principales et de beaucoup les plus importantes. Il n'est pas absolument vrai que la chaleur soit l'unique aboutissant du cycle vital. Il n'en est ainsi que chez le sujet au repos, qui se contenterait de vivre paresseusement sans exécuter de travail mécanique extérieur, sans soulever aucun outil ou aucun fardeau, fût-ce celui de son corps. Le travail mécanique est, en effet, une seconde terminaison possible du

circulus d'énergie; mais celle-là déjà n'a plus rien de nécessaire, de fatal, puisque le mouvement et l'usage de la force sont subordonnés à la volonté capricieuse de l'animal. D'autres fois, encore, c'est un phénomène électrique qui termine le cycle vital, et c'est en effet ainsi que les choses se passent dans le fonctionnement des nerfs et des muscles chez tous les animaux et dans le fonctionnement de l'organe électrique chez les poissons, tels que la raie et la torpille. Enfin, le terme peut être un phénomène lumineux; et c'est ce qui arrive chez les animaux phosphorescens.

Il est inutile d'énerver les principes, en énumérant ainsi toutes les restrictions qu'ils comportent. On sait assez qu'il n'y a pas de principes absolus dans la nature. Disons donc que l'énergie qui anime temporairement l'être vivant lui est fournie par le monde extérieur sous la forme exclusive d'énergie chimique potentielle; mais que, si elle n'a qu'une porte d'entrée, elle a deux portes de sortie: elle fait retour au monde extérieur sous la forme principale d'énergie calorifique, et sous la forme accessoire d'énergie mécanique.

Il est clair, d'après cela, que si le flux énergétique qui circule à travers l'animal en sort, indivis, à l'état de chaleur, la mesure de cette chaleur devient la mesure même de l'énergie vitale, dont l'origine première remonte à l'aliment. Si le flux se partage en deux courans, mécanique et thermique, il faut les mesurer l'un et l'autre et additionner leurs valeurs. Dans le cas où l'animal ne produit pas de travail mécanique et où tout finit en chaleur, il suffit de capter ce flux énergétique, à la sortie, au moyen d'un calorimètre pour avoir une évaluation en grandeur et en nombre de l'énergie en mouvement dans l'être vivant. Les physiologistes disposent, à cet effet, d'une instrumentation variée. Lavoisier et Laplace se servaient du calorimètre de glace, c'est-à-dire d'un bloc de glace dans lequel ils enfermaient un animal de petite taille, un cobaye; et ils appréciaient sa production calorifique par la quantité de glace qu'il avait fait fondre. Dans une de leurs expériences, par exemple, ils trouvèrent que le cochon d'Inde avait fait fondre 341 grammes de glace dans l'espace de dix heures, et dégagé, en conséquence, 27 calories.

On a imaginé, depuis, des instrumens plus parfaits. M. d'Arsonval a employé un calorimètre à air qui n'est autre chose qu'un thermomètre différentiel très ingénieusement agencé et rendu enregistreur. MM. Rosenthal, Richet, Hirn et Kaufmann, Lefèvre,

ont plus ou moins simplifié ou compliqué ces calorimètres à air. D'autres, à l'exemple de Dulong et de Despretz, ont fait usage des calorimètres à eau et à mercure, — ou comme Liebermeister, Winternitz et Lefèvre ont eu recours à la méthode des bains. Il y a là un mouvement de recherches très étendu qui a conduit à des résultats fort intéressans.

On peut encore arriver au résultat d'une autre manière. Au lieu de surprendre le courant d'énergie à la sortie et sous la forme de chaleur on peut essayer de le capter à l'entrée sous forme d'énergie chimique potentielle. L'évaluation peut précisément être faite avec la même unité de mesure que la précédente, c'est-à-dire en calories. C'est grâce aux conquêtes de la thermochimie et aux principes posés dès 1864 par M. Berthelot que cette féconde manière d'aborder le dynamisme nutritif a été rendue possible. Les physiologistes, à l'aide de ces méthodes, ont établi les *bilans d'énergie* pour les êtres vivans placés dans des conditions diverses, comme auparavant ils faisaient des *bilans de matière*. Et si l'on demande à quoi ont abouti tant de recherches, nous répondrons que, tout en ayant fait connaître un nombre infini de faits particuliers dont nous ne pouvons parler ici, elles ont précisément servi à édifier la doctrine générale de l'énergétique biologique, cette conception féconde qui nous permet, dans cet exposé, de déduire, comme conséquence de trois lois infiniment simples, l'explication des phénomènes les plus intimes et les plus controversés de la nutrition.

Les exemples abondent de la fécondité de ces idées et de leur puissance intuitive. Prenons, pour nous borner à un seul point, la longue erreur des physiologistes qui croyaient, avec Béclard, à la transformation, dans l'organisme, de la chaleur en travail mécanique. Avec le secours de la doctrine, cette erreur n'est plus possible. Elle nous montre le courant d'énergie se divisant au sortir de l'être vivant en deux branches divergentes, l'une thermique et l'autre mécanique, étrangères l'une à l'autre, quoique issues toutes deux du même tronc commun, et n'ayant entre elles d'autre rapport que celui-ci, à savoir que leurs débits additionnés représentent le total de l'énergie en mouvement.

Recouvrons maintenant ces notions si simples des mots plus ou moins barbares en usage dans la physiologie. Nous allons immédiatement nous convaincre que, selon le mot de Buffon, « le langage de la science est plus difficile à connaître que la science

elle-même. » L'énergie chimique que l'unité de poids de l'aliment est susceptible de déposer dans l'organisme et que l'on évalue d'après les principes de la thermo-chimie et au moyen des tables numériques de M. Berthelot, de Rubner et de Stohmann constitue le potentiel alimentaire, la *valeur énergétique* de cette substance, son *pouvoir dynamogène*. Elle s'exprime en unités de chaleur, en calories, que la substance est susceptible d'abandonner à l'organisme. Le même nombre exprime donc encore le *pouvoir thermogène*, virtuel ou théorique de la substance alimentaire. Cette énergie étant destinée à se transformer en *énergies vitales* (*travail physiologique* de Chauveau, *énergie physiologique*), la *valeur dynamogène* et *thermogène* de l'aliment est en même temps sa *valeur biogénétique*. Deux poids d'alimens différens pour lesquels ces valeurs numériques sont les mêmes seront dits des poids *isodynamogènes*, *isobiogénétiques*, *isoénergétiques*; ils s'équivaldront au point de vue de leur valeur alimentaire. Et enfin, si, comme c'est le cas habituel, le cycle de l'énergie s'achève en production de chaleur, l'aliment qui a été utilisé à cet effet a une *valeur thermogène* réelle identique à sa valeur thermogène théorique, — on pourra la déterminer, expérimentalement, par la calorimétrie directe.

III

L'aliment est une source d'énergie calorifique pour l'organisme parce qu'il s'y décompose. La chimie physiologique nous apprend que, quelle que soit la manière dont se fait sa dislocation, elle aboutit toujours au même corps et libère toujours la même quantité de chaleur. Mais, si le point de départ et le point d'arrivée sont les mêmes, il est possible que la route parcourue ne soit pas constamment identique. Par exemple, 1 gramme de graisse fournira toujours la même quantité de chaleur, 9,4 calories, et sortira toujours à l'état final d'acide carbonique et d'eau. Mais de la graisse au mélange gaz carbonique et eau, il y a bien des intermédiaires différens. On conçoit, en un mot, des cycles d'évolutions alimentaires variés.

Au point de vue de la chaleur produite il vient d'être dit que ces cycles s'équivalent. Mais s'équivalent-ils au point de vue vital?

Imaginons l'alternative la plus ordinaire. L'aliment passe de l'état naturel à l'état final après s'être incorporé aux élémens des tis-

sus et avoir participé aux opérations vitales : le potentiel alimentaire ne s'évanouit en énergie calorifique qu'après avoir traversé une certaine phase intermédiaire d'énergie vitale. C'est là le cas normal, le *type régulier de l'évolution alimentaire*. On peut dire, dans ce cas, que l'aliment a rempli tout son office ; il a servi au fonctionnement vital avant de produire de la chaleur ; il a été *bio-thermogène*.

Et maintenant, concevons le *type irrégulier ou aberrant* le plus simple. L'aliment passe de l'état initial à l'état final sans s'incorporer aux cellules vivantes de l'organisme, sans prendre part au fonctionnement vital ; il reste confiné dans le sang et les liquides circulans ; il y subit pourtant, en fin de compte, la même désintégration moléculaire que tout à l'heure et libère la même quantité de chaleur. Son énergie chimique se mue d'emblée en énergie thermique. L'aliment est un *thermogène pur*. Il n'a rempli qu'une partie de son office ; il a été d'une moindre utilité vitale.

Ce cas se présente-t-il dans la réalité ? Un même aliment peut-il être, suivant le cas, un *bio-thermogène* ou un *thermogène pur* ? Quelques physiologistes, parmi lesquels Fick, de Wurzburg, ont prétendu qu'il en était réellement ainsi pour la plupart des alimens azotés, hydrocarbonés et gras ; tous seraient capables d'évoluer suivant les deux types. Au contraire, Zuntz et von Mering ont absolument contesté l'existence du type aberrant ou thermogène pur : aucune substance ne se décomposerait directement dans les liquides organiques en dehors de l'intervention fonctionnelle des élémens histologiques. D'autres auteurs, enfin, enseignent qu'il y a un petit nombre de substances alimentaires qui subissent ainsi la combustion directe, et, parmi elles, l'alcool.

La *Théorie de la consommation de luxe*, de J. Liebig, et la *Théorie de l'albumine circulante*, de Voit, affirment que les alimens protéiques subissent en partie la combustion directe dans les vaisseaux sanguins. Il s'est élevé, à ce propos un débat célèbre qui divise encore les physiologistes. Si l'on dégage l'objet essentiel de la discussion de tous les voiles qui l'enveloppent, on s'assure qu'il s'agit, au fond, de décider si un aliment suit toujours la même évolution, quelles que soient les circonstances, et en particulier quand il est introduit en grand excès. Liebig pensait que la partie surabondante, échappant au processus ordinaire, était détruite par une combustion directe. Il affirmait, par exemple, que les substances azotées en excès, au lieu de parcourir

leur cycle habituel d'opérations vitales, étaient directement brûlées dans le sang. Nous exprimerions aujourd'hui la même idée, en disant qu'elles subissent alors une évolution accélérée, et que leur énergie, franchissant l'étape intermédiaire, passe d'un saut de la forme chimique à la forme thermique. La doctrine de Liebig, réduite à cette idée fondamentale, méritait de survivre. Des erreurs accessoires entraînèrent sa ruine.

Quelques années plus tard, le célèbre chimiste et physiologiste de Munich, C. Voit, la releva, sous une forme plus outrée. Pour lui, c'était la presque totalité de l'aliment albuminoïde qui se brûlait directement dans le sang. Il interprétait certaines expériences sur l'utilisation des alimens azotés en imaginant que ces substances, introduites dans le sang à la suite de la digestion, se divisaient en deux parts : l'une très minime qui s'incorporait aux élémens vivans, et passait à l'état « d'albumine organisée ; » l'autre mélangée au sang et à la lymphe, et soumise à la combustion directe, constituait l'*albumine circulante*. Dans cette doctrine, les tissus sont à peu près stables, les liquides organiques seuls sont sujets au métabolisme nutritif. L'évolution accélérée que la doctrine énergétique considère comme un cas exceptionnel était donc la règle pour C. Voit. Pflüger et l'école de Bonn ont fait justice de cette exagération abusive.

Le fait, dès longtemps constaté, que la consommation d'oxygène augmente notablement (d'un cinquième de sa valeur environ) après le repas, est favorable à la supposition que quelques-unes des substances alibiles absorbées et passées dans le sang y sont oxydées et détruites sur place. A la vérité, quelques expériences directes de Zuntz et von Mering sont contraires à cette vue, ces auteurs ayant injecté des substances oxydables dans les vaisseaux sans parvenir à en déterminer l'oxydation immédiate. Mais, on peut opposer à ces tentatives infructueuses d'autres essais plus heureux.

Si l'évolution accélérée des alimens reste encore incertaine pour les alimens ordinaires, il semble qu'elle ne fasse plus de doute en ce qui concerne la catégorie spéciale des *purs thermogènes*, tels que l'alcool et les acides des fruits. Lorsque l'alcool est ingéré à doses modérées, un dixième environ de la quantité absorbée se fixe sur les élémens vivans ; le reste est de « l'alcool circulant » qui s'oxyde directement dans le sang. La lymphe, sans intervenir dans les opérations vitales, autrement que par

la chaleur qu'ils produisent. Au regard de la Théorie énergétique, ce ne sont pas des alimens véritables puisque leur énergie potentielle ne se transforme en aucune espèce d'énergie vitale, mais passe, d'un trait, à la forme calorifique. Au contraire, d'autres physiologistes regardent l'alcool comme étant réellement un aliment. C'est que, pour eux, est réputé aliment tout ce qui, dans l'organisme, se transforme en produisant de la chaleur et ils apprécient la valeur alibile d'une substance par le nombre de calories qu'elle peut céder à l'organisme. A ce titre l'alcool serait un aliment supérieur aux hydrates de carbone et aux substances azotées. Une quantité déterminée d'alcool, le gramme par exemple, vaut autant au point de vue thermique que 1^{er},66 de sucre, que 1^{er},44 d'albumine et que 0^{er},73 de graisse. Ces quantités seraient *isodynames*.

C'est là une conclusion évidemment outrée. L'expérience l'a condamnée. Les recherches de C. von Noorden et de ses élèves, Stammreich et Miura, ont précisément établi d'une manière directe que l'alcool ne peut pas être substitué dans une ration d'entretien à une quantité exactement isodynamique d'hydrates de carbone. Si l'on opère cette substitution, la ration naguère capable de maintenir l'organisme en équilibre, devient insuffisante; l'être vivant perd de son poids: les matériaux azotés qui entrent dans sa constitution se disloquent et l'animal décline.

Dans ce qui précède, nous nous sommes bornés à envisager un seul caractère de l'aliment, le plus essentiel à la vérité, le caractère énergétique. Il faut qu'il fournisse de l'énergie à l'organisme et pour cela qu'il s'y décompose, s'y disloque et en sorte simplifié. C'est ainsi par exemple que les graisses, qui sont des édifices moléculaires compliqués au point de vue chimique, s'échappent à l'état d'acide carbonique et d'eau. Il en est de même pour les hydrates de carbone, matières amylacées et sucrées. C'est parce que ces composés descendent à un moindre degré de complication durant leur exode à travers l'organisme, qu'ils abandonnent, par cette sorte de chute, l'énergie chimique qu'ils recélaient à l'état potentiel. La thermochimie permet de tirer de la comparaison de l'état initial avec l'état final, la valeur de l'énergie cédée à l'être vivant; cette valeur énergétique, dynamogène ou thermogène, donne ainsi une mesure de la capacité alimentaire de la substance. Un gramme de graisse, par exemple, laisse à l'organisme une quantité d'énergie équivalente à 9,4 calories; la

valeur thermogène ou calorifique des hydrates de carbone est moitié moindre; elle est de 4,2 calories; la valeur thermogène des albuminoïdes est de 4,8. Les choses étant ainsi, on comprend pourquoi l'animal se nourrit d'alimens qui sont des produits très élevés dans l'échelle de la complication chimique.

IV

En dehors de la théorie énergétique que nous avons exposée plus haut, il existe une autre manière de concevoir le rôle de l'aliment. Elle consiste à le considérer comme une source de chaleur. Nous savons qu'un aliment est une source d'énergie calorifique pour l'organisme. Inversement toute substance qui, introduite dans l'économie, s'y disloquera avec dégagement de chaleur sera-t-elle un aliment? C'est une question très controversée, en ce moment même. La plupart des physiologistes admettent qu'il en est ainsi. La notion d'aliment se confond pour eux avec le fait d'une production de chaleur; est réputé tel tout ingestat qui dégage de la chaleur dans l'intérieur du corps.

Le plus impérieux besoin de l'être vivant est d'être alimenté en chaleur. L'animal à sang chaud possède une température constante et la fixité même de cette température interne est chez lui une condition nécessaire à l'exercice et à la conservation de la vie. D'autre part, dans le milieu ambiant, plus froid que l'organisme, la chaleur animale se dissipe sans cesse. Il faut donc un apport continu d'énergie calorifique pour maintenir cette fixité indispensable. La nécessité de l'alimentation se confond, d'après cela, avec la nécessité d'un apport de chaleur pour couvrir le déficit dû au refroidissement inévitable de l'organisme. C'est la grandeur des pertes qui détermine et règle le besoin d'alimens et qui fixe la valeur totale de la ration d'entretien.

Telle est la théorie qui s'oppose à la théorie énergétique et lui dispute la faveur des physiologistes. Elle a des adeptes très convaincus en MM. von Noorden, Rubner, Ch. Richet et Lapique. Pour eux la thermogénèse domine absolument le jeu des échanges nutritifs; et ce sont les besoins de la calorification qui règlent la demande totale de calories que chaque organisme exige de sa ration. Ce n'est point parce qu'il produit trop de chaleur que l'organisme en disperse par sa périphérie, c'est plutôt parce qu'il en disperse fatalement qu'il s'adapte à en produire.

Cette conception du rôle de l'alimentation repose sur deux argumens. Le premier est fourni par les expériences récentes de Rubner. Elles consistent à laisser vivre pendant une période assez longue (de deux à douze jours) un chien dans un calorimètre, à mesurer la quantité de chaleur produite dans ce laps de temps et à la comparer à la chaleur apportée par les alimens. L'accord est remarquable, en toutes circonstances. Mais serait-il possible que l'accord n'existât point? puisqu'il y a un mécanisme régulateur bien connu, qui, précisément, proportionne sans cesse les pertes et les gains de chaleur à la nécessité de maintenir la fixité de la température interne.

Le second argument est tiré de ce que l'on a appelé *la loi des Surfaces* bien mise en lumière par Ch. Richet. En comparant les rations d'entretien pour des sujets de poids très différens, placés dans des conditions très diverses, on constate que le régime introduit toujours la même quantité de calories pour la même étendue de peau, c'est-à-dire (de surface), de refroidissement. C'est là un fait intéressant mais qui n'a point de force démonstrative.

Tout au contraire il y a des objections graves. La valeur calorique des principes nutritifs ne représente qu'un aspect de leur rôle physiologique. A la vérité, les animaux et l'homme sont capables de tirer le même profit et les mêmes effets de rations dans lesquelles l'un des alimens est remplacé par une proportion des deux autres *isodynames*, c'est-à-dire développant la même quantité de chaleur. Mais cette substitution a des limites très proches. — L'isodynamie, c'est-à-dire la faculté pour les alimens de se suppléer au prorata de leur valeurs calorifiques, est bornée de tous côtés par des exceptions. Et d'abord il y a une petite quantité d'alimens azotés qu'aucun autre principe nutritif ne peut suppléer; en outre, au delà de ce minimum, quand cette suppléance a lieu elle n'est point parfaite; exacte entre les albuminoïdes et les hydrates de carbone vis-à-vis des graisses, elle ne l'est plus entre les deux derniers vis-à-vis des matières azotées. Si le pouvoir calorifique des alimens était la seule chose qu'il y eût à considérer en eux, la suppléance isodynamie ne ferait pas défaut dans toute une catégorie de principes tels que l'alcool, la glycérine et les acides gras. Enfin, si le pouvoir calorifique d'un aliment est la seule mesure de son utilité physiologique, on est fondé à se demander pourquoi l'on ne pourrait pas remplacer une dose d'aliment par une dose de chaleur. Le chauffage par le dehors devrait

tenir lieu du chauffage alimentaire par le dedans. On pourrait concevoir l'ambition de substituer aux rations de sucre et de graisse une quantité isodynamique de charbon de calorifère et de nourrir un homme en chauffant convenablement l'appartement qu'il habite.

V

Dans la réalité, l'aliment a un autre office à remplir que de chauffer le corps ou même de lui fournir de l'énergie. Il ne faut pas oublier que l'organisme exige un apport de matière, en même temps qu'un apport d'énergie. Il a besoin de recevoir une quantité convenable de certains principes déterminés, organiques et minéraux. Ces principes sont évidemment destinés à remplacer les substances emportées dans le circulus de matière, et à reconstituer le matériel organique. On peut donner à ces matériaux le nom d'aliments *histogénétiques* (réparateurs des tissus) ou d'aliments *plastiques*.

C'est sous ce point de vue que les anciens envisageaient le rôle de l'alimentation. Hippocrate, Aristote et Galien croyaient à l'existence d'une substance nutritive unique existant dans tous les corps infiniment divers et différens que l'homme et les animaux utilisent pour leur nourriture. Il faut arriver à Lavoisier pour voir naître l'idée d'un rôle dynamogène ou calorifique des aliments; enfin la vue d'ensemble de ces deux espèces d'attributs et de leur distinction nette est due à J. Liebig qui les désigna sous les noms d'aliments *plastiques* et d'aliments *dynamogènes*. Il pensait d'ailleurs qu'une même substance pouvait cumuler les deux attributs; et tel était, à ses yeux, le cas pour les aliments albuminoïdes, à la fois *plastiques* et *dynamogènes*.

Magendie, le premier, en 1836, avait introduit, dans l'interminable liste des aliments, cette première coupe simple en *substances protéiques*, encore appelées albuminoïdes, azotées, quaternaires, — et *substances ternaires*. Les matières protéiques sont capables de suffire à l'entretien de la vie. De là l'importance prépondérante qu'il dut attribuer à cet ordre d'aliments. Ces résultats ont été vérifiés depuis. Pflüger (de Bonn) en a donné, il y a peu d'années, une démonstration très convaincante. Il a nourri, fait travailler et finalement engraisser un chien en ne lui donnant pas autre chose que de la viande rigoureusement débarrassée de toute autre matière. La même expérience a montré que l'organisme

peut fabriquer des graisses et des hydrates de carbone aux dépens de l'aliment azoté, et transformer l'une dans l'autre chacune de ces substances. En résumé, il n'y a pas de graisse nécessaire, il n'y a point d'hydrate de carbone nécessaire; l'albuminoïde seul est indispensable. Théoriquement l'animal et l'homme pourraient entretenir leur vie par l'usage exclusif de l'aliment protéique; mais pratiquement cela n'est point possible pour l'homme à cause de l'énorme quantité de viande (3 kilos par jour) dont il devrait faire usage.

L'alimentation usuelle comprend un mélange des trois ordres de substances, — et dans ce mélange l'albumine apporte l'élément plastique matériellement nécessaire à la réparation de l'organisme. Les deux autres variétés apportent l'énergie. Dans ces régimes mixtes, il faut que la quantité d'albumine ne descende jamais au-dessous d'un certain minimum. Les efforts des physiologistes, en ces dernières années, ont tendu à fixer avec précision cette *ration minima* d'albuminoïdes ou, comme l'on dit par abréviation, d'*albumine* au-dessous de laquelle l'organisme dépérirait. Voit avait, pour l'homme, indiqué le chiffre de 118 grammes de viande: il est certainement trop élevé, on a pu descendre à 100, à 90 et même à 70. Mais, d'autre part, la ration d'albumine la plus avantageuse a besoin d'être notablement au-dessus de la quantité strictement suffisante.

Il resterait à signaler plusieurs autres recherches récentes. Les plus importantes de beaucoup sont celles que M. Chauveau a publiées sur les transformations réciproques des principes immédiats dans l'organisme suivant les conditions de son fonctionnement et les circonstances de son activité. Nous trouverons une occasion naturelle d'en parler avec le développement qu'elles méritent en nous occupant de la Physiologie de la contraction musculaire et du mouvement, c'est-à-dire de l'Énergétique musculaire.

A. DASTRE.

UN ANGLAIS QUI AIMAIT LA FRANCE

Henry Reeve, dont M. Laughton vient d'écrire la biographie et de publier la correspondance, fut un homme heureux, et il faut lui rendre le témoignage que sa sagesse aida beaucoup à son bonheur (1). Fils d'un médecin de Norwich, il ne s'est jamais plaint que son père ne lui eût laissé qu'une modeste fortune; il avait le goût du travail, il travailla, et il est mort en 1895, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, sans avoir éprouvé dans sa longue existence aucun mécompte, aucune déception, parce qu'il ne demandait à la vie que ce qu'elle pouvait lui donner. Il fut ce qu'il voulait être, et il ne souhaita jamais d'être autre chose; il fit ce qu'il voulait faire, et il le fit bien. « Vous devez avoir une vaste et magnifique terre, disait Candide au bon Turc qu'il rencontra sous un berceau d'orangers. — Je n'ai que vingt arpens, » répondit le Turc. Henry Reeve cultiva si bien ses vingt arpens que son jardin rapporta beaucoup, et qu'il se mêla quelque gloire au profit qu'il en retirait.

Les fonctions publiques qu'il exerça n'étaient pas de celles qui mettent un homme en vue : la Reine le nomma en 1853 *registrar* du Conseil privé, auquel il avait été attaché en 1837 comme clerc des appels. Durant quinze ans, il fut un des principaux rédacteurs du *Times*, où il écrivit près de 2 500 articles, qui équivalaient, disait-il lui-même, à quinze volumes in-8° de cinq cents pages chacun, et lui avaient rapporté, ajoutait-il, plus de 13 000 livres sterling.

En 1856, il devint directeur de la *Revue d'Édimbourg*, et, peu après, le conseiller littéraire d'une grande maison de librairie. Il s'acquitta à son honneur de tous les métiers dont il tâta. Ce *registrar* faisait si bonne figure dans le Conseil privé qu'en 1871, il fit parler de lui à la

(1) *Memoirs of the Life and Correspondence of Henry Reeve*, by John Knox Laughton, 2 vol. in-8°; Londres, 1898, Longmans, Green et C^{ie}.

Chambre des lords : le marquis de Salisbury prétendit qu'un honorable gentleman, M. Reeve, pour lequel il professait le plus grand respect, était de fait et contrairement aux us et coutumes la cheville ouvrière du Conseil, que c'était lui qui choisissait les juges appelés à prononcer sur tel cas particulier. Les articles qu'il publiait dans le *Times* étaient fort remarquables, et les ministres comptaient avec sa plume. Enfin, dirigée par lui, la *Revue d'Édimbourg* grandit en autorité et en crédit. « La carrière de M. Henry Reeve, a dit un des rédacteurs de cette Revue, est une preuve frappante qu'en Angleterre l'influence ne se mesure pas toujours à la notoriété. Son nom n'était guère connu du grand public ; beaucoup de gens savaient qu'il avait traduit Tocqueville, édité les *Mémoires de Gréville*, publié un livre sur la France monarchique et républicaine, et qu'il occupait depuis longtemps l'emploi respectable, mais peu marquant, de greffier du Conseil privé. Les initiés seuls savaient qu'il était une force vivante, une puissance littéraire, que peu de ses contemporains avaient tenu une si grande place dans quelques-uns des cercles les plus *selects* de la société anglaise, et que pendant bien des années il avait exercé une influence politique, qui est rarement le partage d'un Anglais qu'on n'a jamais vu siéger ni dans un Parlement ni dans un Cabinet. »

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette affaire, c'est qu'à l'âge des ambitions folles et des espérances démesurées, il n'avait jamais rêvé de devenir ni député ni ministre. Son lot lui suffisait, il n'aspirait point aux grandeurs, il n'enviait pas les parvenus ; il était né content. Il écrivait à sa mère, en 1841, qu'un jour, à Toulouse, ayant entrepris de grimper au sommet d'un clocher, il avait acquis, chemin faisant, la certitude qu'arrivé au terme de sa pénible ascension, il n'apercevrait que quelques rues en lacet, des toits, et au loin un vague horizon : « J'ai abandonné la partie et mes compagnons, je suis allé les attendre assis dans l'herbe du cimetière. Telle est ma conception présente de la vie. La vue que j'ai d'où je suis n'est pas si différente de celle que commande la flèche d'une cathédrale, que cela puisse égarer mon jugement et m'exciter à des efforts téméraires. » Il avait raison : s'il était né content, il était né curieux, et, sans risquer de se casser le cou, restant à mi-hauteur, il a vu dans le cours de sa longue vie autant de choses, autant d'hommes qu'on en peut voir du haut d'un belvédère, et il les a vus de plus près.

Un jeune écrivain qui, le cœur palpitant d'émotion, se présentait pour la première fois chez le directeur de la *Revue d'Édimbourg* pour lui offrir un manuscrit, se trouvait en présence d'un homme de haute

stature, gros, épais, corpulent, à la large face, qu'on eût été moins surpris, nous dit son biographe, de rencontrer au milieu d'un champ de navets que dans les bureaux d'une Revue ou du Conseil privé. Il avait, dans l'exercice de ses fonctions, les allures d'un dictateur et quelquefois un peu d'emphase, plus souvent le ton brusque, tranchant, ou cette politesse recherchée qui tient les gens à distance.

Il rendait des arrêts secs et décisifs : « Mon avis est qu'il n'y a rien à faire de cela... Avant d'écrire un article ou un livre, il serait bon de savoir l'anglais et l'orthographe... On ne m'apporte que des balivernes, de pures fadaïses ! Quelle perte de temps et de peine !... Le travail en question pourrait être excellent s'il n'était pas extrêmement mauvais. » Le jeune auteur, dont il avait refusé la copie, se retirait le cœur gros et se consolait de son déboire en déclarant à qui voulait l'entendre que M. Henry Reeve était un affreux despote, plus propre à planter des choux qu'à juger des choses littéraires. Il n'avait pas remarqué que ce despote avait une voix douce et musicale ; il était à mille lieues de deviner que ce gros homme tranchant était un gentleman accompli, raffiné, qui avait beaucoup d'agrément, beaucoup de liant, qui possédait plus que personne, quand il le voulait bien, l'art de plaire et, dans le sens le plus irréprochable du mot, le don de l'insinuation.

Dès sa première jeunesse, il aima passionnément le monde, et, dès ses débuts, il s'y sentit à l'aise. Il n'était pas de la race des adolescents timides qui ont besoin qu'on les encourage. Lorsque Chateaubriand se rendit de Rennes à Paris, seul dans une chaise de poste avec M^{me} Rose, marchande de modes leste et désinvolte, ce tête-à-tête l'épouvanta : « Moi, qui de ma vie n'avais regardé une femme sans rougir, comment descendre de la hauteur de mes songes à cette effrayante vérité ? » Il se collait dans l'angle de la voiture de peur de toucher la robe de M^{me} Rose ; lui parlait-elle, il balbutiait : elle regardait avec ébahissement « ce nigaud dont elle regrettait de s'être emberloquée. » Tel homme de génie a commencé par être un nigaud ; Reeve, qui ne se piquait pas d'avoir du génie, eût découvert sur-le-champ ce qu'il fallait dire à M^{me} Rose pour se gagner ses bonnes grâces, et il aurait pris un plaisir extrême à lui faire narrer sa vie et ses secrets. Il ne préféra jamais le silence des bois aux caquetages des salons, il ne fut jamais un de ces sauvages qu'il faut apprivoiser. M. de Bismarck a raconté un jour que les meilleures heures de sa jeunesse furent celles qu'il passa assis sous un vieux poirier, sa pipe à la bouche, relisant un livre qui lui plaisait ou laissant vaguer ses pensées. Sans doute le monde lui apparaissait comme un écheveau difficile à débrouiller, et il croyait

découvrir en lui-même un mystère qui l'inquiétait. Reeve eut bientôt fait de deviner le mot de son énigme ; il ne se chercha pas longtemps ; à vrai dire, il n'avait eu que la peine de naître pour se trouver.

Quoiqu'il eût beaucoup lu, c'est surtout par les conversations qu'il s'instruisait. La première fois qu'il fut présenté à Victor Hugo, il constata avec chagrin que ce grand poète était un médiocre causeur. C'est un reproche qu'on ne fit jamais à Henry Reeve ; mais il n'a pas écrit les *Orientales*, ni raconté les tristesses d'Olympio. Il savait causer, il savait écouter, et ce qui est encore plus rare, il s'intéressait vivement aux affaires des autres, et c'est la chose du monde dont les autres nous savent le plus de gré. Aussi était-il partout le bienvenu ; on ne se contentait pas de l'accueillir, on le recherchait, on lui faisait fête.

L'hiver qu'il passa en Paris en 1836 lui laissa un ineffaçable souvenir ; il avait alors vingt-trois ans : « M^{me} de Circourt, écrivait-il peu d'années avant sa mort, avait en ce temps un salon *capital*, où je liai connaissance avec la duchesse de Rauzan, la duchesse de Mailly, la marquise de la Grange, la marquise de Bellisen. J'étais intime avec le ministre de Bavière ; je vis chez lui le docteur Koreff et un grand nombre de diplomates. Hiller avait une bonne maison pour la musique : j'y entendis Nourrit, Ernst et Chopin. J'étais en relations avec Henri Lehmann et d'autres artistes. Les Czartoryski étaient installés à l'hôtel Lambert. Tocqueville, Gustave de Beaumont, Lucas étaient à Paris. Faucher m'introduisit chez M. Thiers. Je me liai avec Dufaure, Marmier, M^{me} d'Agoult, dont la maison était charmante, M^{me} Marliani, etc. Mon hiver fut très brillant. » Quatre ans auparavant, lorsqu'il en avait dix-neuf, quoique, pour employer son mot, il ne fût pas encore lancé, il avait pénétré dans l'intimité de d'Eichthal, de Victor Cousin, de Lermier, de Ballanche, et il allait voir danser la Taglioni en compagnie de Mendelssohn, qui définissait la danse : la musique du corps. Il s'en souvenait dans sa vieillesse ; il avait la mémoire tenace et presque infailible, il n'oubliait et n'inventait rien.

Si désireux qu'il fût de leur plaire, ce n'était pas la société des femmes qui l'attirait le plus. Il les jugeait avec quelque sévérité, il leur demandait les vertus qu'elles se soucient le moins d'avoir, l'esprit de conséquence, des opinions arrêtées, la fixité dans les goûts et les dégoûts. Il se détacha d'une jeune fille qu'il commençait à aimer en remarquant qu'elle manquait d'exactitude, de ponctualité dans les petites choses de la vie. La vérité est que, peu romanesque de son naturel, il avait trop de curiosités à satisfaire pour avoir le temps d'être sérieusement amoureux. Les attentions d'une jolie femme le tou-

chaient beaucoup moins que les complaisances d'un homme célèbre, qui consentait à l'initier à ses grandes et petites affaires. C'était, de toutes les conquêtes, de toutes les bonnes fortunes qui pouvaient lui échoir, celle dont il était le plus friand, et d'année en année s'allongeait la liste de ses illustres amis. La plupart lui avaient accordé leur confiance du premier coup ; il les avait rencontrés dans un raout, dans un bal, dans un dîner de cérémonie, les avait séduits par les agrémens de son esprit naturel et facile ; on éprouvait le besoin de se revoir, de s'écrire et il pouvait dire : En voilà pour la vie.

Ce bourgeois de Norwich, que ni l'éclat de sa naissance ni sa fortune ne signalaient à l'attention publique, était fier de ses succès mondains, et il s'en étonnait. Il lui semblait étrange qu'à vingt ans, il fût intimement lié avec des ambassadeurs, des hommes d'État, des poètes, des peintres, des musiciens d'une renommée européenne ; qu'à vingt-six ans, il entretint des relations de société avec tous les membres du cabinet anglais, à deux exceptions près. Il connaissait tout le monde en Angleterre et, durant ses fréquens séjours en France, il voyait toutes les portes s'ouvrir devant lui. Il écrivait de Paris, en 1840 : « J'ai dîné hier avec Zamoyski, en compagnie d'Urquhart, ce folâtre derviche politique, qui, je suis fâché de le dire, a infecté de ses erreurs de meilleures têtes que la sienne ; j'écoutai ses fatidiques harangues, qui m'amuserent. Dans la soirée, je me rendis à Auteuil, où Thiers me reçut avec un grand empressement et causa longuement avec moi. Je rencontrai chez lui Cousin, Mignet, Léon de Malleville ; j'y dînerai aujourd'hui. Cousin me dit : « Mon cher Henry, vivez, vivez un peu avec Thiers et moi. » Dans le fait, on peut dire que le cabinet français me donne la table et le couvert. » Parmi tous les rôles qu'on peut jouer dans la grande comédie humaine, ses préférences étaient pour celui de confident : il possédait toutes les qualités de l'emploi. Le marquis de Lansdowne et lord Clarendon lui expliquaient les dessous de leur politique ; jusqu'à la fin, il sera en correspondance réglée avec M. Guizot et avec Tocqueville, qui lui ouvriront leur cœur, et en 1883, le Comte de Paris lui révélera ses espérances et ses projets, dans des lettres qui ne sont pas parmi les moins intéressantes qu'ait publiées M. Laughton.

Il joignait à des principes dont il ne démordait pas, et qui étaient pour lui des dogmes, une souplesse d'esprit et de caractère qui lui permettait de comprendre facilement les choses du dehors et de les juger sans parti pris. Il eut toujours le pied léger, la passion des voyages, mais il n'était pas de ces Anglais qui portent partout l'Angleterre avec

eux. Il ne se plaignait point que l'espèce humaine fût riche en variétés ; il pensait que chacune a ses avantages particuliers, son office propre, une mission à remplir et sa place au soleil. Les lois, les coutumes, les mœurs étrangères l'intéressaient et ne l'étonnaient pas longtemps.

Il avait à peine connu son père, mort avant l'âge : il était resté sous la garde de sa mère, qui aimait elle-même à courir le monde et lui fit respirer de bonne heure l'air du continent. Il n'avait guère que sept ans quand elle l'emmena à Paris, et de Paris en Suisse. J'ai dit combien sa mémoire était tenace et précise. Il se souvenait dans ses vieux jours d'être descendu au grand hôtel de Charlemagne, place Royale, au Marais, et d'avoir vu de chez M^{me} de Pontigny, dont l'appartement était au-dessus du passage voûté qui conduisait dans la place, défiler la procession de la Fête-Dieu, où figuraient les trois Duchesses d'Angoulême, de Berry et d'Orléans, habillées l'une de rouge, la seconde de blanc, la troisième de bleu. Il avait vu aussi Louis XVIII passer une revue au Carrousel, du haut d'un balcon, et son habit de velours noir, son grand cordon bleu du Saint-Esprit, lui étaient restés dans les yeux. Le Jardin des Plantes le ravit, et il n'oublia jamais certains tableaux qu'il avait admirés au Louvre.

Il partit pour la Suisse dans une berline attelée de trois chevaux, et il ne lui échappa point que leur cocher, bonapartiste enrage, avait su gagner le cœur de sa mère. Il ressentit quelque émotion en contemplant du haut du Jura l'azur du lac Léman : il en fit le tour, visita Coppet, où, à son vif chagrin, on ne rencontrait plus M^{me} de Stael. Pendant que sa mère allait à Chamonix, demeuré seul à Genève, cet enfant precoce et prédestiné dina pour la première fois en ville : mais je ne pense pas que, ce jour-là, aucun grand homme lui ait fait des confidences. En regagnant l'Angleterre, il s'arrêta de nouveau à Paris : on le mena aux Français, il vit Talma et M^{me} Duchesnois dans *Marie Stuart*. Il parlait déjà couramment notre langue, et, rentré à Norwich, il lui arriva souvent de reciter des tirades de Ducis, au grand divertissement de sa famille.

Douze ans plus tard, sa mère décida qu'il irait terminer ses études à Genève. « La Société genevoise, dit-il, était alors très brillante, » et comme on la remarqua, elle semblait dater du xviii^e siècle, elle en conservait les traditions. — Il connut Sismondi, le voyageur Simond, Bonstetten, Dumont, de Candolle, Rossi, Auguste de la Rive, et leurs entretiens lui paraissaient plus instructifs et plus attrayans que les mathématiques, qu'il avait en horreur. Il fraya aussi avec des réfugiés, avec nombre de Polonais, Krasinski, Adam Mickiewicz, Auguste

et Ladislas Zamoyski. Il convient lui-même que, lorsqu'il revint en Angleterre, il s'y sentit quelque temps comme dépaycé. Il la quitta de nouveau pour voyager en Italie, après quoi il passa plusieurs mois à Munich, où il suivit les cours de Schelling, à qui il rendait de fréquentes visites et, quoiqu'il fit peu de cas de la métaphysique, quoiqu'il la traitât de science abstraite et qu'il estimât que la vraie philosophie consiste à se connaître soi-même et à tâcher de connaître les autres, il était heureux et fier de causer familièrement avec un grand penseur qui l'avait pris en goût.

Il commençait cependant à avoir le mal du pays; il tardait au ciel de revoir son écurie. Il fut charmé de rencontrer à Munich un de ses compatriotes, M. Handley, dont il s'éprit à première vue : « Vous pouvez imaginer, écrivait-il à sa mère, le plaisir avec lequel je découvris dans ce ciel vaste et solitaire une étoile errante, détachée comme moi de la constellation à laquelle elle appartient. M. Handley représente à mes yeux cette Angleterre que je dois apprendre à connaître si je dois apprendre à vivre. Et il citait ce mot de Bonstetten : J'ai vu les amitiés les plus intimes naître presque instantanément; c'est que le cœur a son tact pour les sentimens profonds comme le génie a le sien pour les conceptions profondes. » Peu s'en fallait qu'il ne tint M. Handley pour un homme de génie, tant il lui savait gré d'être un Anglais. Il trouvait en tout pays des choses et des gens à son goût, mais personne ne ressemblait moins que lui à un déraciné.

C'est le témoignage que lui rendit en 1898 le Duc d'Annamale, en prononçant son éloge funèbre devant l'Assemblée des sciences morales, qui huit ans auparavant avait choisi Reeve pour un de ses associés-étrangers. « La figure d'Henry Reeve, disait-il, était essentiellement originale, et il devait son originalité non seulement à la nature de son esprit, mais à l'éducation qu'il avait reçue... Son long séjour à l'étranger lui avait laissé des traces profondes. Il en avait rapporté une sorte de cosmopolitisme éclairé, tempéré, entretenu par ses nombreuses relations. Je ne veux pas dire qu'il ne fût pas Anglais avant tout. Passionnément patriote, et ce n'est pas moi qui lui en ferais un reproche, il épousait les passions, les colères de son pays, mais sans rudesse, sans hauteur, sans haine ou mépris des autres peuples; sans préjugés contre aucune nation étrangère.

De toutes les nations étrangères, celle qu'il aimait le mieux était sûrement la France. Non seulement il n'avait pas de préventions contre nous, il était plus sensible à nos qualités qu'à nos défauts. Il avait eu quelque peine à comprendre et à goûter les Allemands; il avait

écrit dans un moment d'humeur « qu'ils étaient le peuple le moins intéressant du monde, que l'Allemagne est un pays où l'on trouve rarement ces vertus d'usage courant qui mettent de l'huile dans les rouages de la vie. » Nous lui avons plu dès le premier jour. Il disait que le duc de Cleveland, qu'il avait rencontré chez la duchesse de Mailly, était à sa connaissance le seul Anglais qui fût tout à fait chez lui dans la meilleure société française. Il aurait pu en dire autant de lui-même. Son biographe en convient, son commerce précoce avec la société parisienne avait décidé en quelque mesure de son tour d'esprit : certaines impressions de jeunesse sont si vives qu'on en porte à jamais la marque.

Il ne se passait guère d'année qu'il ne fit un séjour à Paris, il éprouvait le besoin de converser avec des Français et d'exprimer ses idées en français ; nous étions nécessaires à son bonheur. « Certes, disait encore le Duc d'Aumale, il n'aurait jamais épousé la cause de la France engagée contre l'Angleterre ; mais, quand il voyait l'Angleterre et la France d'accord, sa joie était vive, et, lors de nos malheurs, sans prendre parti dans la querelle, il n'a jamais caché la sympathie que lui inspirait la France vaincue. » La meilleure preuve qu'on en puisse donner est le billet qu'il reçut au lendemain de l'occupation de Versailles par les Allemands :

Cher Monsieur, jamais je n'aurais cru que je vivrais assez pour voir un pareil jour. Vous devinez tout ce que mon cœur éprouve. Vous êtes du bien petit nombre de ceux avec qui il m'est possible de causer en ce moment, et vous me ferez du bien si vous venez déjeuner ici dimanche prochain, à midi et demi. Mille amitiés. H. d'Orléans.

Dans l'habitude de la vie, la France et l'Angleterre n'ont aucune raison de se vouloir du mal, et elles se décident facilement à se vouloir du bien : en fin de compte, malgré la prodigieuse différence des tempéramens, ce sont les deux nations de l'Europe qui ont le plus d'idées communes. Nous avons pour les Anglais une grande considération ; nous admirons la solidité de leur gouvernement, l'énergie de leur caractère ; il nous en coûte peu de reconnaître qu'ils ont fait de grandes choses, et nous sommes sujets à de violens accès d'anglomanie. De leur côté, les Anglais qui raisonnent estiment que la France est nécessaire à l'équilibre de l'Europe, que l'entente cordiale des deux pays offre de sérieux avantages à l'un comme à l'autre, que c'est une société d'assurance mutuelle et le moyen le plus efficace de sauvegarder la paix du monde.

Mais l'affection que nous portent les Anglais est un sentiment d'une nature particulière, sur lequel nous ne pouvons faire aucun fond. Ils

sont très ombrageux, très défiants et très exigeans; pour qu'ils consentent à nous aimer ou à nous supporter, il faut que nous soyons infiniment modestes dans nos prétentions, que nous n'ayons aucune idée de nous agrandir, que nous renoncions à rien entreprendre, car ils n'autorisent, ils n'approuvent, ils ne considèrent comme justes et légitimes que leurs propres entreprises. Leur droit est sacré, le nôtre est toujours contestable; tout ce qui leur est permis nous est sévèrement interdit. Caressons-nous quelque dessein qui nous promet profit et gloire, nous ne sommes plus que des trouble-fête qu'il faut tenir en respect; surgit-il entre eux et nous quelque conflit d'opinions ou d'intérêts, nous sommes des fous qu'il faut mettre à la raison. Ils revendiquent toutes les libertés, ils nous imposent tous les devoirs: c'est la méthode britannique. La veille, ils étaient courtois, presque gracieux, et tout à coup ils dénoncent notre perversité à l'univers; ils énumèrent nos crimes, récapitulent tous nos vieux péchés: aux menaces se mêlent les injures; on déverse sur nous un flot de bile noire, et il n'en est pas de plus noire ni de plus amère que celle d'un Anglais qui a essuyé quelque contrariété. En vain un petit nombre de sages, qui conservent dans les tempêtes la sérénité de leur jugement, cherchent-ils à s'interposer, à expliquer notre conduite, à plaider les circonstances atténuantes, ils ne sont point écoutés. Plions-nous les épaules, rentrons-nous dans notre coquille, la tempête se calme comme par enchantement; on daignera nous déclarer qu'on nous fait grâce, qu'après tout nous avons du bon, qu'on sera charmé de s'entendre avec nous, pourvu que nous nous engagions, la main sur l'Évangile, à ne jamais rien demander, à ne jamais rien désirer. « Fais-toi petit, » disait Confucius; mais il se le disait à lui-même; les Anglais le disent aux autres. Nous ne leur plaisons qu'à la condition d'être divisés et faibles: si nous devenions tout à fait infirmes, ils seraient aux petits soins, ils seraient délicieux.

Un jour du mois de février 1856, Reeve ayant rencontré au Green-Park sir Henry Bulwer, ils devisèrent sur l'alliance anglo-française, laquelle, selon Bulwer, n'était pour nous qu'un marchepied dont nous nous flattions de nous servir pour monter plus haut. — « Les Français, quand ils contractent une alliance avec nous, répliqua Reeve, sont à notre égard dans la situation d'un homme qui a épousé sous le régime dotal une femme très riche; on a pris tant de précautions qu'il ne peut disposer d'un penny de la dot. » Il trouvait cet arrangement fort naturel et très convenable. Il faisait des vœux pour notre félicité; mais il entendait que la France se contentât d'un bonheur tout négatif, qu'il

nous souhaitait complet, les puissances célestes ayant décrété que le bonheur positif, qui consiste à prendre et à posséder ce qu'on désire, serait à jamais le partage exclusif de l'Angleterre. Si c'est ainsi que nous étions aimés de l'Anglais qui nous aimait le plus, jugez des sentimens que nous inspirons aux Anglais qui nous aiment peu.

Durant toute sa vie ce gallophile convaincu ne laissa pas de ressentir un vif mécontentement en apprenant qu'une fois, par hasard, il nous était arrivé de prendre quelque chose. L'annexion de la Savoie le désola, il fit ce qu'il put pour l'empêcher; il pensait, comme lord Clarendon, que cet événement déplorable préparait un remaniement général de la carte. Il considéra comme un malheur public notre installation en Tunisie; mais il admettait sans peine que l'Égypte devint une province anglaise; il n'y trouvait rien à redire. Dans l'affaire du Siam, il nous soupçonna de nourrir de méchans desseins. Un mois avant sa mort, il reçut pour la *Revue d'Edimbourg* un article du capitaine Oliver sur notre expédition à Madagascar. Le capitaine tenait pour certain qu'après de dures épreuves, au prix de grands efforts et de grandes souffrances, nous aurions le dernier mot. Reeve n'envoya l'article à l'imprimerie qu'en se promettant d'en modifier les conclusions, qui le chagrinaient. Il écrivait à l'auteur le 12 septembre 1895 : « J'ai expédié à Spottiswoode vos épreuves corrigées, en y glissant quelques légères *suggestions* de mon cru. » Il était trop modeste; ce qu'il entendait par « de légères suggestions, » c'étaient des paragraphes entiers, écrits de sa main, et qu'il avait substitués à ceux qui lui déplaisaient. « La situation des Français est des plus critiques, ajoutait ce directeur autoritaire. A moins qu'ils ne remportent quelque succès signalé dans les deux semaines qui viennent, il y aura un désastre et un terrible branle-bas. Je vois par la carte que, le 5 de ce mois, ils étaient encore à Andriba, c'est-à-dire aux trois cinquièmes de la distance qui les sépare d'Antananarivo. Il leur a fallu cinq mois pour y arriver, et à mesure qu'ils avancent, la difficulté de vivre, de s'approvisionner et de recevoir des secours s'accroît et s'accroîtra sans cesse. A mon avis, les Hovas ont parfaitement raison de ne pas traiter avant que les pluies leur viennent en aide. J'espère qu'ils tiendront bon, mais qu'ils éviteront de se battre. »

On peut être certain que, s'il avait vécu trois ans de plus, il aurait pris fort à cœur l'affaire de Fachoda et voulu mal de mort au commandant Marchand; mais cet homme de bonne compagnie n'eût pas mêlé les insultes aux raisonnemens et aux épigrammes, et certains articles qu'on a pu lire dans tel journal anglais lui auraient inspiré un sincère dégoût. Il aimait qu'on fût assez fier pour se respecter toujours

et il goûtait peu l'insolence brutale. Il est si facile d'être insolent ! C'est un art qui demande peu d'étude, qu'on possède de naissance et où les plus sots excellent, une musique qu'ils chantent d'inspiration, à livre ouvert.

Disons tout : la France que Reeve aimait n'était pas la France d'aujourd'hui, mais celle qui avait adopté les institutions anglaises et que gouvernait un roi pacifique, trop désireux d'être en de bons termes avec nos voisins d'outre-Manche pour ne pas leur faire de grands sacrifices. Reeve posait en principe que la France ne pouvait vivre sous un meilleur régime, et la politique de M. Guizot lui semblait si raisonnable qu'il ne se fâcha qu'à moitié des mariages espagnols. La révolution de 1848 le consterna. Malgré la guerre de Crimée, il ne se réconcilia jamais avec l'empereur Napoléon III, et il le traita si durement pendant son règne et après sa déchéance, qu'en 1871, la reine de Hollande lui adressait à ce sujet une lettre de reproches : « Permettez-moi de regretter que vous soyez si sévère pour l'Empire qui n'est plus. Je demeure convaincue que la postérité sera plus clémentine dans ses jugemens. Le prisonnier de Wilhelmshöhe appartient au passé ; à ceux qui l'ont connu et aimé incombe la tâche de demander justice pour lui. »

Mais, s'il détestait le césarisme, il abhorrait plus encore les républiques démocratiques. C'était, selon lui, « le plus vicieux de tous les systèmes de gouvernement. » — « C'est un régime, ajoutait-il, qui exclut de la vie politique tous les hommes d'honneur et de mérite, et réserve toutes les places aux aventuriers et aux idiots. Le mal deviendra de jour en jour plus intolérable, et il y aura une nouvelle révolution, qui commencera par des violences et en fin de compte sera réprimée par la force. C'est une mélancolique prévision, mais c'est celle de tous les Français dont le jugement a quelque poids. » Depuis longtemps déjà, il voyait notre avenir sous les plus sombres couleurs. « Je vous accorderais, lui écrivait, en 1872, lord Westbury, que la France est dans un état désespéré si on pouvait la considérer comme soumise aux règles ordinaires ; mais elle est et elle a toujours été un pays si étrange, si plein d'anomalies, que la morale commune, fondée sur l'histoire, lui est absolument inapplicable. » Peut-être lord Westbury avait-il raison de penser que nous sommes des malades qui guérissent quelquefois en dépit des règles ; il est des temps troublés où nous avons besoin de le croire.

Il n'est pas de bonheur parfait. Reeve avait réussi à se persuader que l'Angleterre n'aurait jamais rien à démêler avec la démocratie ; il découvrit dans les dernières années de sa vie que c'est une puissance

avec laquelle les rois et les reines doivent compter. Les radicaux, les iconoclastes qui aspiraient à supprimer l'Église établie et la Chambre des lords, les tacticiens qui faisaient des alliances avec les Irlandais, les démagogues qui promettaient à tout Anglais « trois acres et une vache, » lui causaient des transports d'indignation. Ce n'était pas là son seul chagrin : il avait de fréquens et violens accès de goutte, et il se reprochait peut-être d'avoir trop souvent diné en ville. Et puis il voyait disparaître l'un après l'autre les Anglais et les Français qu'il avait le plus aimés. Il se consolait en se souvenant. En 1879, il écrivait à son vieil ami Dempster : « Le grand plaisir d'avancer en âge est de regarder derrière soi. On aperçoit dans le lointain des groupes composés uniquement de gens qui plaisent. Les yeux de la jeunesse qui regardent toujours en avant ne voient rien d'aussi charmant ni d'aussi réel. Je rêve que je suis assis avec vous sur un talus que fleurit la bruyère, dans les *Highlands*, vers le 15 août, et que nous parlons de ces choses. Il y a dans notre carnier une douzaine de couples de *grouses*. Ne me faites pas souvenir que nous sommes en février, que je suis à Londres, que le vent souffle du Nord-Est. » L'année suivante, il était à Paris, et il fit une lecture à l'Institut. Il revit M^{me} Mohl, qui lui parut « vieille comme les montagnes ; » elle avait au moins « mille ans. » Il revit aussi dans les galeries du Louvre quelques-uns des tableaux qu'il admirait le plus, et il se dit qu'il est doux pour un vieillard de contempler dans leur immuable beauté des toiles qui ont le don d'éternelle jeunesse. Ce fut à Chantilly qu'il célébra le 80^e anniversaire de sa naissance.

Il travailla jusqu'à son dernier jour. Il s'était démis de ses fonctions dans le Conseil privé, et depuis longtemps il n'écrivait plus dans le *Times* ; mais il s'occupait activement de la *Revue d'Édimbourg*. Je l'ai dit, quatre ou cinq semaines avant sa mort, il corrigeait les épreuves du capitaine Oliver, lequel sut mauvais gré à cet ami de la France d'avoir abusé de son omnipotence de directeur en lui faisant prédire un désastre de nos armes, quand il croyait à leur victoire ; mais en même temps il constata avec admiration que cet octogénaire miné par la maladie, et dont on prévoyait la fin prochaine, avait encore toute sa tête, toute sa volonté.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

29 octobre.

Les Chambres se sont réunies le mardi 25 octobre, à deux heures de l'après-midi : à sept heures, le ministère Brisson avait vécu. La rapidité de sa chute a déjoué tous les calculs. Malgré les fautes qu'il avait multipliées au cours de sa brève carrière, et qu'il avait accumulées dans ces derniers temps, on ne s'attendait généralement pas à une solution aussi rapide, et peu de personnes la désiraient. On aurait préféré avoir quelques jours pour procéder à l'inventaire de la succession avant de l'ouvrir : sentiment assez naturel, surtout avec une Chambre que personne ne connaît et qui peut-être ne se connaît pas elle-même. Il n'y a rien de plus artificiel que le classement des partis au sortir des élections, et les circonstances actuelles sont plutôt de nature à y ajouter de la confusion qu'à y mettre de l'ordre. Mais une autre préoccupation, sur laquelle nous aurons à revenir dans un moment, rendait plus inopportune encore une solution prématurée et improvisée. On sait qu'une très grave controverse est pendante entre le gouvernement anglais et le nôtre. Un vieux proverbe dit que ce n'est pas au milieu du gué qu'il faut changer de chevaux. Les groupes, dans leurs réunions avant l'ouverture de la session, avaient paru tenir un certain compte de ces circonstances. Il y avait, chez les plus raisonnables d'entre eux, une tendance marquée à prendre attitude pour un avenir prochain, mais à ne pas précipiter les solutions. Le malheur est qu'on avait affaire à un attelage si mal assorti que la main la plus ferme et la plus adroite aurait à peine suffi à en modérer les mouvements. Où était cette main ? On ne l'a même pas cherchée : tout le monde savait parfaitement qu'elle n'existait pas.

Le ministère aurait pourtant pu se sauver. S'il n'y avait nulle part de la bonne volonté pour lui, il n'y en avait d'irréductiblement mauvaise que dans des groupes excentriques, qui, même unis à la droite, ne formaient pas la majorité. Mais le ministère n'a rien fait pour gouverner au milieu de la tempête, et dès les premières atteintes de l'orage il s'est trouvé désemparé. Un passé très court au point de vue de la

durée, mais très lourd au point de vue des responsabilités, pesait déjà sur sa tête. Il avait créé autour de lui une atmosphère de mécontentement où il ne pouvait plus respirer. Nous ne perdrons pas de temps à le plaindre : c'est nous, c'est le pays que nous plaignons de la situation dans laquelle il nous laisse, et dont il nous reste à sortir. Voilà le second essai que nous faisons d'un gouvernement purement radical : il y a de quoi nous guérir de la tentation d'en faire un troisième. M. Bourgeois avait duré six mois, M. Brisson en a duré quatre : les temps sont légèrement inégaux, les résultats sont les mêmes.

Bien entendu, l'affaire Dreyfus a influé sur la situation et en a déterminé le brusque dénouement. De cette affaire elle-même, nous ne dirons rien aujourd'hui. La réserve qui s'impose à tout le monde s'impose particulièrement à ceux qui ont cru inévitable la revision d'un procès trop fameux, quelque regrettable qu'elle puisse être à beaucoup d'égards. La juridiction compétente a été régulièrement saisie, et peut-être même est-elle sur le point de prononcer son arrêt : dès lors, nous n'avons qu'à nous taire et à attendre. Il ne s'agit pour le moment que du ministère qui vient de tomber. Nous ne lui reprochons à coup sûr pas ce qu'il a fait pour ramener le jour dans cette ténébreuse affaire ; après l'incident Henry, il ne pouvait pas procéder différemment ; mais, si nous l'avons approuvé alors, il nous a été impossible de ne pas faire dès le lendemain les plus expresses réserves sur les ténèbres nouvelles dont il enveloppait toute sa conduite. Au milieu de l'intensité et de la nervosité de l'attention publique, il a eu l'air de jouer une pantomime sans paroles à laquelle, avec beaucoup d'autres, nous avouons n'avoir rien compris. Les actes les plus contradictoires, et pourquoi ne pas dire les plus incohérens, se sont succédé. L'opinion était engagée un jour dans une voie et le lendemain dans une autre. Les bruits les plus déconcertans couraient, sans être démentis, sur les sentimens personnels de tels ou tels ministres, qu'on voyait d'ailleurs faire tout juste l'opposé de ce qu'on devait naturellement attendre d'eux. L'absence des Chambres, en ajournant les responsabilités, permettait au gouvernement de réfléchir sur lui-même et sur son œuvre, de rectifier ce que celle-ci pouvait avoir d'incorrect ou d'aventureux, d'adopter une attitude définitive, avouable et défendable : il n'a pas profité de ces longues semaines de répit que la fortune semblait lui attribuer. Ici encore, c'est sa faiblesse qu'il faut accuser. Il n'a jamais très bien su ce qu'il voulait. Il y avait en lui, s'il est permis de parler ainsi, des membres actifs et des membres passifs. Les premiers, chargés de prendre des résolutions, étaient le plus souvent en désaccord les uns

avec les autres. Les seconds n'avaient d'autre idée que de se tenir à l'écart et le plus loin possible de leurs collègues, de manière à pouvoir les désavouer ou se séparer d'eux après les événemens. Quand on avait besoin de leur concours, ils étaient absens et il fallait leur télégraphier à travers toute la province, quelquefois même en dehors des frontières. Les télégrammes parvenaient difficilement à les « toucher, » suivant l'expression consacrée. Tel est le spectacle que le gouvernement a donné pendant les vacances. Parfois un ministre, ou deux, donnaient leur démission, et un autre ministre, ou deux, exprimaient le désir de donner la leur, sans aller toutefois jusqu'au bout. Rien de plus déconcertant, ni de plus démoralisant pour l'esprit public, auquel le principal devoir du gouvernement est de donner une direction. Comment l'aurait-il fait, puisqu'il n'en avait pas ? Les girouettes conserveraient du moins sur lui la supériorité de ne tourner qu'avec le vent, tandis qu'il tournait de lui-même et sur lui-même, en vertu d'un mécanisme intérieur dont la perspicacité la plus aiguisée reste impuissante à déterminer la loi.

Cet état de fluctuation intérieure a probablement agi sur M. le ministre de la Guerre, et l'a conduit à donner sa démission dans les circonstances qu'on connaît. Il est impossible d'approuver la conduite de M. le général Chanoine, ou même de l'excuser ; mais il reste à l'expliquer, si ce n'est pas trop ambitieux dans l'extrême confusion où nous sommes. Sans doute il a eu tort de remettre sa démission à la Chambre des députés, qui n'était pas apte à la recevoir, et il a méconnu en agissant ainsi quelque chose de plus sacré encore qu'un usage. Au moment même où l'incident s'est produit, et au milieu du désarroi qu'il a fait naître, M. Brisson a déclaré qu'il en était le premier surpris. M. le général Chanoine n'avait pas prévenu ses collègues de son intention ; il avait pris part à toutes les délibérations du Conseil ; il s'y était associé. Dès lors, avait-il le droit de décliner tout d'un coup une responsabilité qu'il avait acceptée jusque-là ? Non, certes. Il y a, en politique, des points qui restent tellement clairs, même au milieu des obscurités ambiantes, qu'il n'est pas permis d'y fermer les yeux. M. le général Zurlinden était venu, il avait vu le dossier, et il était parti. Nous n'avons rien à reprendre à cette conduite. Mais M. le général Chanoine est venu, il a vu le dossier, il l'a communiqué au ministère public, et il est resté. Tout le monde a pu, et même dû croire qu'il était d'accord avec M. Brisson. Peut-être l'aurait-il été jusqu'au bout si M. Brisson avait été vraiment d'accord avec tous ses autres collègues, et si lui, général Chanoine, pour son apprentissage politique, ne s'était

pas trouvé dans un ministère où régnait la plus parfaite anarchie. Un tel spectacle, surtout lorsqu'on le voit du côté des coulisses, est bien fait pour mettre le trouble dans l'âme d'un soldat. Quoi qu'il en soit, M. le général Chanoine a donné sa démission en affirmant qu'il croyait fermement à la culpabilité de Dreyfus. C'est le cinquième ministre de la Guerre qui fait cette déclaration, et le fait a certainement son importance. Seulement, si M. le général Chanoine a cru donner plus de poids à sa conviction personnelle par la manière dont il l'a exprimée, il s'est trompé.

Un grand désordre a suivi cet incident. La séance a été suspendue. Les ministres se sont enfermés pour délibérer. Les conversations ont rempli les couloirs. On a cherché à se mettre d'accord sur quelque chose, et on a cru d'abord y avoir réussi; mais on n'a pas tardé à reconnaître qu'on s'était trompé. C'est qu'en vérité, le quelque chose sur quoi on s'était mis d'accord ne signifiait rien du tout. Les groupes républicains de la Chambre, jugeant le ministère compromis, ont voulu le sauver, ceux-ci parce qu'ils tenaient à lui, ceux-là parce qu'ils ne se sentaient pas en état de lui succéder, et quelques-uns sans doute parce qu'ils estimaient que, quelque désirable que fût sa chute, il était peu opportun de la réaliser au moment le plus aigu de nos négociations avec l'Angleterre et à la veille de l'arrêt de la Cour de cassation. Nous sommes très loin de désapprouver ces derniers; mais pourquoi se sont-ils tus? On aurait compris deux ordres du jour, aussi dignes l'un que l'autre de rallier la majorité: l'un aurait fait allusion à la situation extérieure, l'autre aurait invoqué le principe de la séparation des pouvoirs. Au lieu de cela, qu'ont fait les groupes républicains? Ils ont déposé un papier affirmant la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire. M. Brisson les y avait conviés, et cette indication leur a suffi. Ils se sont empressés d'apporter à M. Brisson l'ordre du jour désiré. Avons-nous besoin de dire qu'il a été voté? Il l'a même été par tout le monde, précisément à cause de son insignifiance. Nous nous rappelons le temps où, lorsque le ministère et la majorité, après s'être quelque peu disputés, cherchaient un terrain de rapprochement, ils s'entendaient sur un ordre du jour qui maintenait les lois scolaire et militaire. Elles ont bien été votées ainsi une vingtaine de fois. Cela ne servait à rien, mais faisait plaisir à la gauche et ennuyait la droite. L'autre jour, on n'a même pas réussi à ennuyer la droite: elle est toute prête à reconnaître la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire. Mais en quoi cette affirmation était-elle nécessaire ou même utile? En quoi surtout était-elle opportune? On ne fera croire

à personne que les conditions bizarres où la démission du ministre de la Guerre a été donnée portaient atteinte à la suprématie du pouvoir civil : il semble plutôt que le général Chanoine ait reconnu cette suprématie à sa manière, c'est-à-dire avec quelque excès, en remettant sa démission à la Chambre, qu'il a très incorrectement qualifiée de souveraine. La situation est trop grave pour qu'on ne la regarde pas en face; le mal est trop dangereux pour qu'on le traite seulement par des dérivatifs. Il y a quelques jours, on a parlé dans certains journaux d'un prétendu complot militaire, dont il a bien fallu reconnaître le lendemain la parfaite inanité; et d'autres journaux ont accusé l'entourage de M. le président du Conseil d'avoir fait circuler ce bruit destiné à produire quelque sensation. Nous n'avons rien cru de ce qu'on disait, ni de la nouvelle elle-même, ni de son origine; mais il semble que la Chambre des députés ait été plus crédule. Elle a eu tort. On risque de susciter un danger à force de le dénoncer. Ce serait une très fâcheuse habitude, dans une affaire comme celle qui se déroule devant nous et qui, malheureusement, n'est pas close, que d'affirmer à tout propos et hors de propos, comme si elle était sérieusement menacée, la suprématie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire. Cette proposition est trop banale pour n'être pas accueillie par la majorité, ou même par l'unanimité de la Chambre, mais elle appelle aussitôt une adjonction qui ressemble à un correctif.

Oui, l'armée doit obéir au pouvoir civil: mais, de son côté, le pouvoir civil doit protéger l'armée et la défendre contre toutes les attaques. A-t-il rempli ce devoir? La question se posait si naturellement après le premier vote qu'il a bien fallu y répondre, et la réponse ne pouvait être que négative. Depuis le jour où la procédure de revision a été ouverte, les attaques contre l'armée et les injures contre quelques-uns des chefs ont redoublé d'énergie. Que leur a-t-on opposé? Une circulaire ministérielle, et une circulaire qui n'a pas été appliquée.

Il faut dire un mot de ce document qui a pris une place considérable dans le débat. C'est au moment même où l'affaire Dreyfus était déférée à la Cour de cassation, et où M. le général Chanoine entrait au ministère de la Guerre, que M. Sarrien a adressé aux procureurs généraux une circulaire qu'on avait crue importante. M. le garde des Sceaux demandait à ces magistrats de lui signaler toutes les attaques, injures, offenses qui seraient dirigées contre l'armée ou contre ses chefs. L'opinion avait été à peu près unanime à l'approuver, mais, depuis, aucune poursuite sérieuse n'a eu lieu, et ce n'est pourtant pas l'occasion qui en a manqué. Des explications étaient nécessaires;

M. Sarrien les a fournies ; elles ont été pitoyables. Le ministre de la Justice, pour se disculper lui-même, a accusé l'insuffisance de la loi sur la presse et la mauvaise volonté du ministre de la Guerre qui venait de donner sa démission.

Si la loi est insuffisante, il fallait s'en apercevoir et le dire à temps, annoncer qu'on en demanderait la réforme, et déposer effectivement un projet dès l'ouverture de la session. Si M. le général Chanoine a fait réellement obstacle à l'application de la loi telle qu'elle existe, il fallait se séparer de M. le général Chanoine et en dire le motif. Le pays tout entier aurait été avec le gouvernement, s'il avait eu cette franchise et ce courage. Mais il s'est bien gardé d'agir ainsi. Fidèle à sa politique d'obscurité et de silence, il n'a rien fait, il n'a rien dit. Il a laissé, sur ce point comme sur tant d'autres, les esprits s'exalter de plus en plus, et peut-être s'égarer ; mais alors de quoi se plaint-il ? En dehors du devoir général qu'il a d'éclairer l'opinion, il avait ici un devoir particulier encore plus étroit, après avoir fait publiquement une promesse qu'il ne pouvait pas tenir. M. Sarrien a essayé d'expliquer qu'il n'avait pas pu le faire, parce que la loi ne permettait au ministère public de poursuivre que sur la demande du ministre de la Guerre s'il s'agissait de l'armée, ou des officiers injuriés ou calomniés s'il s'agissait des personnes : or, a-t-il dit, malgré une correspondance pressante qu'il a échangée avec son collègue de la Guerre, celui-ci s'est constamment refusé à prendre les initiatives qui lui appartenaient. Il faut le croire, puisque M. Sarrien l'a dit ; mais alors, nous en revenons à ce que nous avons dit nous-mêmes : — Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas proposé une modification de la loi ? Pourquoi n'a-t-il pas cherché un autre ministre ? — Le premier point était facile ; le second, avouons-le, l'était moins. On comprend que M. Brisson, après avoir fait l'essai de trois ministres de la Guerre, ait été un peu découragé, et qu'il ait eu un médiocre espoir de trouver mieux. Mais il est des circonstances où il n'est pas permis de s'arrêter aux considérations secondaires : il faut, avant tout, être énergique et clair. Un peu de prévoyance, aussi, est indispensable. Si sa circulaire était condamnée d'avance à rester lettre morte, M. Sarrien aurait dû le prévoir et ne pas l'écrire, puisqu'en l'écrivant, il donnait une espérance destinée à ne pas se réaliser. Si sa circulaire pouvait, au contraire, être appliquée, il fallait en prendre les moyens, et cela à tout prix. Pour n'avoir rempli ni l'une ni l'autre de ces obligations, le gouvernement a paru manquer de cette absolue sincérité que la Chambre était en droit d'exiger de lui, et c'est pour cela qu'il est tombé.

M. Georges Berger a voulu très délibérément le renverser : il n'y a pas réussi, mais il a ouvert la voie à M. de Mahy. Les intentions de M. de Mahy n'étaient pas aussi meurtrières, mais le gouvernement, par sa maladresse, les a rendues telles, et c'est sur l'ordre du jour du député de la Réunion qu'il est venu s'enfermer.

M. Georges Berger exprimait un blâme contre le cabinet, parce qu'il n'avait pas défendu l'armée et ses chefs. La question était bien posée, trop bien peut-être : aussi quelques timides ont-ils hésité, et un moment le cabinet a pu se croire sauvé. Mais M. de Mahy a demandé pour l'avenir ce qui n'avait pas été fait dans le passé ; il a exprimé un désir, une espérance, et cela sous une forme si bénigne et si naturelle qu'on ne s'explique pas l'opposition de M. le président du Conseil. Il n'avait qu'à dire oui, et le ministère restait debout ; il a préféré dire non, et le ministère s'est effondré. *Quos vult perdere... !* Nous ne comprenons pas encore aujourd'hui pourquoi M. Brisson s'est opposé au vote de l'ordre du jour de Mahy. A quoi s'engageait-il en l'acceptant ? Sans doute à déposer un projet modifiant la loi sur la presse, et c'est devant cette obligation qu'il a reculé. La loi sur la presse est-elle donc à ce point sacrée, non seulement dans ses principes généraux, mais dans toutes ses parties ? Quoi ! le ministère qui avait compris la nécessité de protéger l'armée, et qui avait promis d'y pourvoir par la circulaire de M. Sarrien, venait ensuite confesser que l'imperfection de la loi ne lui en avait pas donné les moyens, et il se refusait à corriger la loi ! En vérité, l'attitude de M. Brisson est sans excuses. Bien qu'il eût mérité de tomber dix fois au cours des vacances, il dépendait encore de lui, au dernier moment, d'échapper à son sort. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Ne l'a-t-il pas voulu ? Se sentait-il las et fatigué ? Aspirait-il au repos ? Mais alors, pourquoi s'être prêté à la dernière tentative de sauvetage faite par M. Berteaux, un imprudent ami ? A peine l'ordre du jour de M. de Mahy était-il voté, que M. Berteaux a proposé à la Chambre d'y ajouter qu'elle avait confiance dans le gouvernement pour l'appliquer. L'expression de cette confiance aurait dépassé la mesure ordinaire. M. Brisson venait de repousser la proposition de Mahy, et M. Berteaux se disait sûr qu'il l'appliquerait ! La Chambre ne s'est pas prêtée à cette comédie. Quelques minutes plus tard, M. Brisson et ses collègues remettaient leurs démissions entre les mains de M. le président de la République.

Nous ne savons pas si, suivant un mot historique, c'est bien coupé ; mais certainement il faut recoudre, et le plus vite possible, car la situation générale se prête mal à un long interrègne gouvernemental.

Quelque médiocre qu'ait été le ministère radical, peut-être est-il tombé quelques jours trop tôt. La Chambre actuelle est toute neuve ; elle est mal connue ; elle s'ignore elle-même ; les indications qu'elle a données jusqu'ici permettent difficilement à M. le Président de la République de distinguer sa véritable majorité. Un point seulement est hors de doute, à savoir que cette majorité n'appartient pas aux radicaux. Il est malheureusement possible qu'elle n'appartienne pas davantage à un autre parti, et alors la situation apparaîtra plus grave encore qu'elle ne s'est révélée jusqu'ici. Mais c'est une expérience à tenter. Celle d'un ministère radical a été faite, et il faut espérer qu'elle sera jugée suffisante. Nous avons dit quelle part de fantaisie il y avait eue dans cet essai de radicalisme que rien n'avait indiqué, ni recommandé comme opportun. M. Brisson avait été battu trois fois à la présidence de la Chambre avant d'être appelé à la présidence du Conseil. Pourquoi y a-t-il été appelé ? C'est un mystère que nous ne nous chargeons pas d'éclaircir. Cependant la Chambre s'est inclinée devant le fait accompli. Elle était à la veille des vacances, et pressée de se disperser. Elle a très largement accordé à M. Brisson cette majorité banale qu'elle marche rarement à un ministère qui débute, et quelques personnes se sont complaisamment fait illusion sur la longévité de celui-ci. La vérité est qu'il ne pouvait subsister qu'avec l'appoint et l'appui des nationalistes, groupe nouveau qui a pour principaux représentans MM. Déroulède, Drumont, Millevoye, et qui se tenait pour le moment satisfait par la présence de M. Cavaignac au ministère de la Guerre. Il était sûr, dès lors, que l'affaire Dreyfus ne serait pas rouverte. On sait ce qui s'est passé, et nous n'y reviendrons pas. Les nationalistes sont devenus les pires ennemis de M. Brisson. Affranchi de cette tutelle incommode, le ministère pouvait, malgré les légitimes préventions des modérés, grouper au moins pendant quelque temps autour de lui toutes les fractions du Centre : n'avait-il pas annoncé qu'il était venu pour opérer la réconciliation du parti républicain ? En réalité, il l'a plus profondément divisé que jamais. Dès lors, sa chute pouvait être ajournée, mais non plus conjurée, et il s'est conduit de manière qu'elle ne fût même pas ajournée. La seule leçon à tirer de cette expérience, — puisqu'elle a eu lieu, encore faut-il qu'elle serve à quelque chose, — est qu'un gouvernement purement radical est impossible. Un autre, qui succéderait à celui-ci, vivrait moins encore, le premier n'ayant vécu quatre mois que grâce aux vacances. Or, nous aurions grand besoin en ce moment d'un ministère qui présentât au moins quelques chances de durée : quant à la certitude, ce serait trop exiger.

Nous nous sommes tournés du côté de l'Angleterre pour savoir quelles conclusions on y tirait de la crise qui a éclaté au Palais-Bourbon. Les journaux anglais, le *Times* en tête, ont affecté de dire qu'on s'était mépris à Londres sur l'état moral de la France, et qu'évidemment elle n'attachait pas à la question de Fachoda toute l'importance qu'on aurait pu imaginer. L'affaire Dreyfus, seule, la passionnait et l'absorbait. C'est là ce qu'on appelle un argument de polémique : à ce titre il est peut-être ingénieux, mais ceux mêmes qui l'emploient ne le prennent pas au sérieux. Nous avons le tort de ne pas toujours choisir le meilleur moment pour renverser nos ministères; mais ce manque d'à-propos, que nous n'hésitons pas à reconnaître, a une cause qui n'est ni l'inattention, ni surtout l'indifférence. C'est que nous avons pris l'habitude de croire que notre politique extérieure est indépendante de notre politique intérieure. Si nous nous disputons beaucoup entre nous, nous sommes d'accord aussitôt que nous regardons de l'autre côté des frontières. La valeur personnelle du ministre qui siège au quai d'Orsay apporte, à coup sûr, un coefficient utile à la politique qu'il applique; mais son prédécesseur appliquait et son successeur appliquera la même. Nous n'avons qu'une politique étrangère. Cela est vrai d'une manière générale, et l'est encore plus dans les circonstances actuelles. Cette unanimité de l'opinion, qu'il est si difficile et si rare de voir chez nous, s'est formée sans le moindre effort et sans la moindre divergence appréciable autour de la politique de M. Delcassé : elle a été tout de suite la politique nationale. Il est très probable, quel que soit le ministère de demain, que M. Delcassé en fera partie, et qu'il sera appelé à y continuer l'œuvre qu'il a commencée. A son défaut, un autre ministre des Affaires étrangères n'aurait pas une autre attitude que la sienne et ne tiendrait pas un autre langage. Et c'est parce que tout le monde, en France, avait cette confiance qu'on ne s'y est peut-être pas suffisamment demandé quel contre-coup sur nos affaires internationales pouvait avoir la crise qui vient de se produire. Rien ne sera changé; mais il y aura eu un ralentissement inévitable dans l'échange de vues entre Londres et Paris, et cela est très regrettable.

Lord Salisbury a publié deux Livres Bleus sur l'affaire de Fachoda, et M. Delcassé un Livre Jaune. On peut relever des nuances entre les documens anglais et les documens français; toutefois le fond en est le même, et ils aboutissent au même résultat. La comparaison à établir entre les uns et les autres est instructive : elle montre jusqu'à quel point la même conversation peut être reproduite différemment par deux hommes d'une égale compétence et d'une égale bonne foi, sans

que les détails en soient d'ailleurs altérés. Tout consiste dans le ton à prêter aux choses, dans les couleurs dont on les revêt, dans l'importance ou seulement dans l'étendue plus ou moins considérable qu'on donne de préférence à tel développement ou à tel autre. L'art des diplomates s'applique à ces exercices dont le but est d'atteindre une précision de plus en plus grande, et nous ne nous chargeons pas de dire quel est celui qui y a le mieux réussi, de lord Salisbury ou de M. le baron de Courcel. Quant à M. Delcassé, ses conversations avec sir Edmund Monson sont rapportées presque dans les mêmes termes par l'un et par l'autre interlocuteur, et c'est un hommage que nous rendons à la correction de l'ambassadeur britannique à Paris et à la fidélité de ses dépêches. Les choses étant ainsi, il nous semble impossible qu'on ne finisse pas par s'entendre. Nous avons déjà exposé, sur cette malheureuse affaire de Fachoda, la thèse française et la thèse anglaise : à quoi bon y insister ? Ces répétitions n'auraient aucune utilité. Les deux thèses sont très différentes l'une de l'autre ; elles sont même opposées. Nous maintenons le droit que nous avons eu d'aller à Fachoda, et le gouvernement de la Reine persiste à considérer ce point du Nil comme appartenant à l'Égypte, et par conséquent à l'Angleterre. Quelquefois il aime mieux dire que Fachoda, conquis par le Mahdi, lui a légitimement appartenu, mais cela ne modifie pas la conclusion, à savoir qu'il appartient aujourd'hui à l'Angleterre, puisqu'elle a battu le Mahdi, et lui a repris sa conquête. Lord Salisbury a inventé la pittoresque expression de « droits dormans », qui auraient persisté sans que personne s'en doutât à travers toutes les révolutions soudanaises et qui, comme dans notre conte de fées, auraient été réveillés par l'intervention d'un Prince Charmant, nommé le général Kitchener. S'ils ont dormi quinze ans au lieu de cent, la différence importe peu, et lord Salisbury paraît croire qu'ils auraient pu le faire beaucoup plus longtemps sans rien perdre de leur jeunesse : on ne vieillit pas en dormant. Chose singulière, et qui serait, celle-là encore, très difficile à expliquer, si nous n'étions évidemment pas dans le domaine du merveilleux : ces droits ont cessé de dormir pour le Mahdi qui a légitimement pu y substituer les siens, mais non pas pour la France à laquelle on conteste la même faculté. Comment discuter avec un interlocuteur qui change de thèse aussi souvent que lord Salisbury ? Il est bien clair que toute cette argumentation n'a d'autre valeur pratique que celle qu'on veut, ou qu'on peut lui donner. Nous laisserons volontiers le gouvernement anglais dans son opinion, et pourquoi ne nous laisserait-il pas dans la nôtre, si nous arrivions à nous mettre d'ac-

cord en fait? Nous n'avons jamais exprimé l'intention de rester à Fachoda, où les Anglais ont de très grands intérêts et où nous en avons de très modestes : toute la question est de savoir dans quelles conditions nous en sortirions, et il nous semble dès lors qu'une entente n'est pas impossible. Elle aurait même été facile, si l'opinion chez nos voisins avait toujours gardé le même sang-froid que chez nous : malheureusement, il n'en a rien été. La dernière conversation entre lord Salisbury et M. de Courcel, — nous parlons de celle qui est relatée dans les documens diplomatiques, car celles qui ont pu suivre sont encore secrètes, — semble avoir eu une importance plus grande que les précédentes, et qui peut devenir décisive. M. de Courcel dit que lord Salisbury l'a pressé de faire des propositions, si ses instructions l'y autorisaient, tandis que lord Salisbury dit que M. de Courcel a fait des propositions spontanément. Qu'importent ces distinctions? Les propositions ont été faites et elles n'ont pas été déclinées. Lord Salisbury les a écoutées, au contraire, avec une grande attention et a promis d'en délibérer avec ses collègues dans un prochain Conseil des ministres. Ou les apparences sont trompeuses, ou cela ressemble à un commencement de négociation. Mais les choses s'arrêtent là, et notre crise ministérielle retardera fatalement de quelques jours une solution qui serait pourtant si urgente.

Il ne faut pas se faire d'illusion : l'avenir reste très précaire. L'opinion anglaise ne désarme pas, et le gouvernement ne se sent pas la force de la conduire. Il vit tout entier dans le présent et ne paraît pas se rendre compte des responsabilités du lendemain. En attendant les événemens, que nous aurons tout fait pour conjurer, détournons les yeux des tristesses présentes et peut-être futures, pour les reporter sur ce qui est de nature à nous reconforter.

Le dernier Livre Bleu a publié des documens qui font le plus grand honneur au commandant Marchand. Dans une situation dont les Anglais exagèrent peut-être les difficultés, mais qui est certainement difficile et pénible, notre compatriote a montré une présence d'esprit et une fermeté de caractère admirables. Sa correspondance et sa conversation avec le général Kitchener sont relatées dans des termes où nous ne voudrions pas changer un mot. Le commandant Marchand n'a pas hésité, au nom de la civilisation, à féliciter le sirdar de sa victoire d'Omdurman, et il a parlé modestement de ses propres travaux : le seul mérite qu'il s'est attribué est d'avoir fidèlement rempli les instructions qu'il avait reçues. On lui avait dit d'aller à Fachoda, il y était allé. Arrivé là, il a eu à repousser une attaque des Mahdistes, et

il y a réussi. Le général Kitchener lui a notifié que le gouvernement anglais considérait Fachoda comme son bien, et il a proposé de lui en faciliter l'évacuation par le Nil : le commandant Marchand s'est contenté de répondre qu'il occuperait son poste jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouvelles instructions de son gouvernement. Le sirdar lui a fait alors remarquer que ses forces étaient trop faibles pour résister aux revendications de l'Égypte, c'est-à-dire de l'armée anglo-égyptienne : le commandant Marchand en est convenu, mais il a ajouté qu'il était soldat, et que, si on en venait là, ses compagnons et lui mourraient autour du drapeau. Un soldat ne transige pas avec le devoir qui lui a été imposé, de même qu'un ministre des Affaires étrangères ne transige pas avec l'honneur du pays qui lui a été confié. Tout le reste, au contraire, est matière à transactions. Le général Kitchener et le commandant Marchand se sont séparés amicalement. Le second est resté à Fachoda, le premier est parti pour le Caire, et quelques jours après, pour Marseille. Il a fait route avec le capitaine Baratier, qui portait à Paris le rapport du commandant Marchand. A Marseille, à l'embarcadère du chemin de fer, le capitaine Baratier a été entouré par les membres de la Société de géographie, qui l'ont quitté un moment pour aller, toujours au nom de la science et de la civilisation, féliciter le général Kitchener de sa belle campagne sur le Nil. Le sirdar s'est exprimé dans les termes les plus sympathiques pour le commandant, et n'a pas caché l'estime qu'il éprouvait pour lui. C'est ainsi qu'il convient de se conduire entre représentans de deux grandes nations, placées à la tête de la civilisation occidentale. Les soldats donnent l'exemple aux diplomates : cet exemple sera-t-il suivi ? Il est douloureux de penser que la question reste en suspens. La France aura fait tout ce qui dépendait d'elle, non seulement pour dissiper le malentendu qui s'est produit, mais pour en effacer toutes les traces. Mais une seule bonne volonté n'y suffit pas.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA TERRE QUI MEURT

PREMIÈRE PARTIE

I. — LA FROMENTIÈRE

— Vas-tu te taire, Bas-Rouge ! tu reconnais donc pas les gens d'ici ?

Le chien, un bâtard de vingt races mêlées, au poil gris floconneux qui s'achevait en mèches fauves sur le devant des pattes, cessa aussitôt d'aboyer à la barrière, suivit en trottant la bordure d'herbe qui cernait le champ, et, satisfait du devoir accompli, s'assit à l'extrémité de la rangée de choux qu'effeuillait le métayer. Par le même chemin, un homme s'approchait, la tête au vent, guêtré, vêtu de vieux velours à côtes de teinte foncée. Il avait l'allure égale et directe des marcheurs de profession. Ses traits tirés et pâles dans le collier de barbe noire, ses yeux qui faisaient par habitude le tour des haies et ne se posaient guère, disaient la fatigue, la défiance, l'autorité contestée d'un délégué du maître. C'était le garde régisseur du marquis de la Fromentière. Il s'arrêta derrière Bas-Rouge, dont les paupières eurent un clignement furtif, dont l'oreille ne remua même pas.

— Eh ! bonjour, Lumineau !

— Bonjour !

— J'ai à vous parler. M. le marquis a écrit.

Sans doute il espérait que le métayer viendrait à lui. Il n'en fut rien. Le paysan maraîchin, ployé en deux, tenant une brassée de feuilles vertes, considérait de côté le garde immobile à trente pas de là, dans l'herbe de la cheintre. Que lui voulait-on ? Sur ses joues pleines un sourire s'ébaucha. Ses yeux clairs, dans l'enfon-

cement de l'orbite, s'allongèrent. Pour affirmer son indépendance, il se remit à travailler un moment, sans répondre. Il se sentait sur le sol qu'il considérait comme son bien, que sa race cultivait en vertu d'un contrat indéfiniment renouvelé. Autour de lui, ses choux formaient un carré immense, houles pesantes et superbes, dont la couleur était faite de tous les verts, de tous les bleus, de tous les violets ensemble et des reflets que multipliait le soleil déclinant. Bien qu'il fût de très haute taille, le métayer plongeait comme un navire, jusqu'à mi-corps, dans cette mer compacte et vivante. On ne voyait au-dessus que sa veste courte et son chapeau de feutre rond, posé en arrière, d'où pendaient deux rubans de velours, à la mode du pays. Et quand il eut marqué, par un temps de silence et de labeur, la supériorité d'un chef de ferme sur un employé à gages, il se redressa, et dit :

— Vous pouvez causer : n'y a ici que mon chien et moi.

L'homme répondit avec humeur :

— M. le marquis n'est pas content que vous n'avez pas payé à la Saint-Jean. Ça fait bientôt trois mois de retard !

— Il sait pourtant que j'ai perdu deux bœufs cette année; que le froment ne vaut sou, et qu'il faut bien qu'on vive, moi, mes fils et les créatures ?

Par « les créatures », il désignait, comme font souvent les Maraichins, ses deux filles, Éléonore et Marie-Rose.

— Ta, ta, ta, reprit le garde; ce n'est pas des explications que vous demande M. le marquis, mon bonhomme, c'est de l'argent.

Le métayer leva les épaules :

— Il n'en demanderait pas s'il était là, dans sa Fromentière. Je lui ferais entendre raison. Lui et moi, nous étions amis, je peux dire, et son père avec le mien. Je lui montrerais le changement qui s'est produit chez moi, depuis les temps. Il comprendrait. Mais voilà : on n'a plus affaire qu'à des gens qui ne sont pas les maîtres. On ne le voit plus, lui, et d'aucuns disent qu'on ne le reverra jamais. Le dommage est grand pour nous.

— Possible, fit l'autre, mais je n'ai pas à discuter les ordres. Quand payerez-vous ?

— C'est vite demandé : quand payerez-vous ? mais trouver l'argent, c'est autre chose.

— Alors, je répondrai non ?

— Vous répondrez oui, puisqu'il le faut. Je payerai à la Saint-Michel, qui n'est pas loin.

Le métayer allait se baisser pour reprendre son travail, quand le garde ajouta :

— Vous ferez bien aussi, Lumineau, de surveiller votre valet. J'ai relevé l'autre jour, dans la pièce de la Cailleterie, des collets qui ne pouvaient être que de lui.

— Est-ce qu'il avait écrit son nom dessus ?

— Non, mais il est connu pour le plus enragé chasseur du pays. Gare à vous ! M. le marquis m'a écrit que toute la maison partirait, si je vous reprenais, les uns ou les autres, à braconner.

Le paysan laissa tomber sa brassée de choux, et, tendant les deux poings :

— menteur, il n'a pas pu dire ça ! Je le connais mieux que vous, et il me connaît. Et ce n'est pas à des gars de votre espèce qu'il donnerait des commissions pareilles ! M. le marquis me renverrait de chez lui, moi, son vieux Lumineau ! Allons donc !

— Parfaitement, il l'a écrit.

— menteur ! répéta le paysan.

— Que voulez-vous, on verra bien, dit le régisseur en se détournant pour continuer son chemin. Vous êtes averti. Ce Jean Nesmy vous jouera un vilain tour. Sans compter qu'il courtise un peu trop votre fille, lui, un failli gars du Bocage. On en cause, vous savez !

Rouge, la poitrine tendue en avant, enfonçant d'un coup de poing son chapeau sur sa tête, le métayer fit trois pas, comme pour courir sus à l'homme qui l'insultait. Mais déjà celui-ci, appuyé sur son bâton d'épine, avait repris sa marche, et son profil ennuyé s'éloignait le long de la haie. Il avait une certaine crainte de ce grand vieux dont la force était encore redoutable ; il avait surtout le sentiment de l'insuccès de ses menaces, le souvenir d'avoir été désavoué, plusieurs fois déjà, par le marquis de la Fromentière, le maître commun, dont il ne s'expliquait pas l'indulgence envers la famille des Lumineau.

Le paysan s'arrêta donc, et suivit du regard la silhouette diminuante du garde. Il le vit passer l'échalier, du côté opposé à la barrière, sauter dans le chemin et disparaître à gauche de la ferme, dans les sentes vertes qui menaient au château.

Quand il l'eut perdu de vue :

— Non, reprit-il tout haut, non, le marquis n'a pas dit ça ! nous chasser !

En ce moment, il oubliait les mauvais propos que l'homme

avait tenu contre Marie-Rose, la fille cadette, pour ne songer qu'à cette menace de renvoi, qui le troublait tout entier. Lentement, il promena autour de lui ses yeux devenus plus rudes que de coutume, comme pour prendre à témoin les choses familières que le garde avait menti. Puis il se baissa pour travailler.

Le soleil était déjà très penché. Il allait atteindre la ligne d'ormeaux qui bordait le champ vers l'Ouest, tiges émondées, courbées par le vent de mer, terminées par une touffe de feuilles en couronne, qui les faisait ressembler à de grandes reines-marguerites. On était au commencement de septembre, à cette heure du soir où des bouffées de chaleur traversent le frais nocturne qui descend. Le métayer travaillait vite et sans arrêt, comme un homme jeune. Il étendait la main, et les feuilles, avec un bruit de verre brisé, cassaient au ras des troncs de choux, et s'amoncelaient sous la voûte obscure qui couvrait les sillons. Il était plongé dans cette ombre, d'où montait l'haleine moite de la terre, perdu au milieu de ces larges palmes veloutées, toutes molles de chaleur, que soutenaient des nervures striées de pourpre. En vérité, il faisait partie de cette végétation, et il eût fallu chercher, pour discerner le dos de sa veste, dans le moutonnement vert et bleu de son champ. Il disparaissait presque. Cependant, si près qu'il fût du sol par son corps tout ployé, il avait une âme agissante et songeuse, et, en travaillant, il continuait de raisonner sur les choses de la vie. L'irritation qu'il avait ressentie des menaces du garde s'atténuait. Il n'avait qu'à se souvenir, pour ne rien craindre du marquis de la Fromentière. N'étaient-ils pas tous deux de noblesse, et ne le savaient-ils pas l'un et l'autre? Car le métayer descendait d'un Lumineau de la grande guerre. Et, bien qu'il ne parlât jamais de ces aventures anciennes, à cause des temps qui avaient changé, ni les nobles ni les paysans n'ignoraient que l'aïeul, un géant surnommé Brin-d'Amour, avait conduit jadis dans sa yole, à travers les marais de Vendée, les généraux de l'insurrection, et fait des coups d'éclat, et reçu un sabre d'honneur, qu'à présent la rouille rongait, derrière une armoire de la ferme. Sa famille était une des plus profondément enracinées dans le pays. Il cousinait avec trente fermes, répandues dans le territoire qui s'étend de Saint-Gilles à l'île de Bouin et qui forme le Marais. Ni lui, ni personne n'aurait pu dire à quelle époque ses pères avaient commencé à cultiver les champs de la Fromentière. On était là sur parole, depuis des siècles, marquis d'un côté, Lumineau

de l'autre, liés par l'habitude, comprenant la campagne et l'aimant de la même façon, buvant ensemble le vin du terroir quand on se rencontrait, n'ayant, ni les uns ni les autres, la pensée qu'on pût quitter les deux maisons voisines, le château et la ferme, qui portaient le même nom. Et certes, l'étonnement avait été grand, lorsque le dernier marquis, monsieur Henri, un homme de quarante ans, plus chasseur, plus buveur, plus rustre qu'aucun de ses ancêtres, avait dit à Toussaint Lumineau, voilà huit ans, un matin de Noël qu'il tombait du grésil : « Mon Toussaint, je m'en vas habiter Paris, ma femme ne peut pas s'habituer ici. C'est trop triste pour elle, et trop froid. Mais ne te mets en peine ; sois tranquille : je reviendrai. » Il n'était plus revenu qu'à de rares occasions, pour une journée ou deux. Mais il n'avait pas oublié le passé, n'est-ce pas ? Il était demeuré le maître bourru et serviable qu'on avait connu, et le garde mentait, en parlant de renvoi.

Non ! plus Toussaint Lumineau réfléchissait, moins il croyait qu'un maître si riche, si volontiers prodigue, si bon homme au fond, eût pu écrire des mots pareils. Seulement, il faudrait payer. Eh bien ! on payerait. Le métayer n'avait pas deux cents francs d'argent comptant dans le coffre de noyer, près de son lit ; mais les enfans étaient riches de plus de deux mille francs chacun, qu'ils avaient hérités de leur mère, la Luminette, morte voilà trois ans. Il demanderait donc à François, le fils cadet, de lui prêter ce qu'il fallait pour le maître. François n'était point un enfant sans cœur, assurément, et il ne laisserait pas le père dans l'embarras. Une fois de plus, l'incertitude du lendemain s'évanouirait, et les récoltes viendraient, une belle année, qui rétabliraient la joie dans le cœur de tous.

Las de demeurer courbé, le métayer se redressa, passa sur son visage en sueur le bord de sa manche de laine, puis regarda le toit de sa Fromentière, avec l'attention de ceux qui ont tout leur amour devant eux. Pour s'essuyer le front, il avait ôté son chapeau. Dans le rayon oblique qui déjà ne touchait plus les herbes ni les choux, dans la lumière affaiblie et apaisée comme une vieille heureuse, il levait son visage ferme de lignes et solidement taillé. Son teint n'était point terreux comme celui des paysans parcimonieux de certaines provinces, mais éclatant et nourri. Les joues pleines que bordait une étroite ligne de favoris, le nez droit et large du bas, la mâchoire carrée, tout le masque enfin, et aussi les yeux gris clair, les yeux vifs qui n'hésitaient jamais à regarder

en face, disaient la santé, la force, et l'habitude du commandement, tandis que les lèvres tombantes, longues, fines malgré le hâle, laissaient deviner la parole facile et l'humeur un peu haute d'un homme du Marais, qui n'estime guère tout ce qui n'est point de chez lui. Les cheveux tout blancs, incultes, légers, formaient bourrelet, et luisaient au-dessus de l'oreille.

Ainsi découvert et immobile dans le jour finissant, il avait grand air, le métayer de la Fromentière, et l'on comprenait le surnom, la « seigneurie » comme ils disent, dont on usait pour lui. On l'appelait Lumineau l'Évêque, pour le distinguer des autres du même nom : Lumineau le Pauvre, Lumineau Barbe-Fine, Lumineau Tournevire.

Il considérait de loin sa Fromentière. Entre les troncs des ormes, à plusieurs centaines de mètres au sud, le rose lavé et pâle des tuiles s'encadrait en émaux irréguliers. Le vent apportait le mugissement du bétail qui rentrait, l'odeur des étables, celle de la camomille et des fenouils qui foisonnaient dans l'aire. Toute l'image de sa ferme se levait pour moins que cela dans l'âme du métayer. En voyant la lueur dernière de son toit dans le couchant du jour, il nomma les deux fils et les deux filles qu'abritait la maison, Mathurin, François, Éléonore, Marie-Rose, lourde charge, épreuve et douceur mêlées de sa vie : l'aîné, son superbe aîné, atteint par le malheur, infirme, condamné à n'être que le témoin douloureux du travail des autres; Éléonore, qui remplaçait la mère morte; François, nature molle, en qui n'apparaissait qu'incertain et incomplet le futur maître de la ferme; Rousille, la plus jeune, la petite de vingt ans... Est-ce que le garde avait encore fait une menterie en parlant des assiduités du valet? C'était probable. Comment un valet, le fils d'une pauvre veuve du Bocage, de la terre lourde de là-bas, aurait-il osé courtiser la fille d'un métayer maraîchin? De l'amitié, il pouvait en avoir, et du respect pour cette jolie fille dont on remarquait le visage rose, oui, lorsqu'elle revenait, le dimanche, de la messe de Sallertaine; mais autre chose?... Enfin, on veillerait... Toussaint Lumineau ne pensa qu'un instant à cette mauvaise parole que l'homme avait dite, et, tout de suite après, il songea, avec une douceur et un apaisement de cœur, à l'unique absent, au fils qui par la naissance précédait Rousille, André, le chasseur d'Afrique, qui avait suivi comme ordonnance, en Algérie, son colonel, un frère du marquis de la Fromentière. Ce dernier fils, avant un mois il rentrerait, libéré du

service. On le verrait, le beau Maraîchin blond, aux longues jambes, portrait du père rajeuni, tout noble, tout vibrant d'amour pour le pays de Sallertaine et pour la métairie. Et les inquiétudes s'oublieraient et se fondraient dans le bonheur de retrouver celui qui faisait se détourner les dames de Challans. quand il passait, et dire : « C'est le beau gars dernier des Lumineau ! »

Le métayer demeurait ainsi, bien souvent, après le travail fini, en contemplation devant sa métairie. Cette fois, il resta debout plus longtemps que de coutume, au milieu des houles fuyantes des feuilles, devenues ternes, grisâtres, pareilles dans l'ombre à des guérets nouveaux. Les arbres eux-mêmes n'étaient plus que des fumées vagues autour des champs. Le grand carré de ciel, extrêmement pur, qui s'ouvrait au-dessus, tout plein de rayons brisés, ne laissait tomber sur les choses qu'un peu de poussière de jour, qui les montrait encore, mais ne les éclairait plus. Lumineau mit ses deux mains en porte-voix devant sa bouche, et, tourné vers la Fromentière, héla :

— Ohé ! Rousille ?

Le premier qui répondit à l'appel fut le chien, Bas-Rouge, accouru comme une trombe de l'extrémité de la pièce. Puis une voix nette, jeune, s'éleva au loin et traversa l'espace :

— Père, on y va !

Aussitôt, le paysan se courba, saisit une corde dont il entoura et serra un monceau de feuilles cueillies, et, chargeant le fardeau d'un coup d'épaule, chancelant sous la pesée de l'énorme botte qui dépassait de toutes parts son échine, ses bras relevés, sa tête enfoncée dans la moisson molle, il suivit le sillon, tourna, et descendit par la piste qu'avaient tracée dans l'herbe les pieds des gens et des bêtes. Au moment où il arrivait au coin du champ, devant une brèche de la haie, une forme svelte de toute jeune fille se dressa dans le clair de la trouée. Rousille passa, d'un mouvement souple, par-dessus l'échalier, et, quand elle eut passé, ses jupes retombèrent, courtes, sur ses jambes, laissant voir ses bas noirs et ses sabots à bout relevé.

— Bonsoir, père ! dit-elle.

Il ne put s'empêcher de songer aux mauvais propos qu'avait tenus le garde, et ne répondit pas.

Marie-Rose, les deux poings sur ses hanches, remuant sa petite tête comme si elle pensait des choses graves, le regarda s'éloigner. Puis elle entra dans les sillons, ramassa le reste des

feuilles laissées à terre, les noua avec la corde qu'elle avait apportée, et, comme avait fait le père, souleva la masse verte. Elle s'en alla, courbée, rapide pourtant, le long de la cheintre.

Pénétrer dans le champ, rassembler et lier les feuilles, cela lui avait bien demandé dix minutes. Le père devait être rentré. Elle approchait de l'échalier, quand, tout à coup, du haut du talus dont elle suivait le pied, un sifflement sortit, comme celui d'un vanneau. Elle n'eut pas peur. Un homme sautait dans le champ, par-dessus les ronces. Rousille, devant elle, dans la voyette, jeta sa charge. Il ne s'avança pas plus loin, et ils se mirent à parler par phrases brèves.

— Oh ! Rousille ! comme vous en portez lourd !

— Je suis forte, allez ! Avez-vous vu le père ?

— Non, j'arrive. Est-ce qu'il a parlé contre moi ?

— Il n'a rien dit. Mais il m'a regardée d'une manière !... Croyez-moi, Jean, il se méfie. Vous ne devriez pas passer cette nuit dehors, car il n'aime guère la braconne, et il vous grondera.

— Qu'est-ce que ça peut lui faire, que je chasse la nuit, si je travaille le matin d'aussi bonne heure que les autres ? Est-ce que je rechigne à la besogne ? Rousille, ceux de la Seulière et aussi le meunier de Moque-Souris m'ont dit que les vanneaux commençaient à passer dans le Marais. J'en tuerai à la lune, qui sera claire cette nuit. Et vous en aurez demain matin.

— Jean, fit-elle, vous ne devriez pas... je vous assure.

L'homme portait un fusil en bandoulière. Par-dessus sa veste brune, il avait une blouse très courte, qui descendait à peine à la ceinture. Il était jeune, petit, de la même taille à peu près que Rousille, très nerveux, très noir, avec des traits réguliers, pâles, que coupait une moustache à peine relevée aux coins de la bouche. La couleur seule de son teint indiquait qu'il n'était pas né dans le Marais, où la brume amollit et rosit la peau, mais en pays de terre dure, dans la misère des closieries ignorées. On pouvait deviner, cependant, à son visage osseux et ramassé, à la ligne droite des sourcils, à la mobilité ardente des yeux, un fond d'énergie indomptable, une ténacité qu'aucune contradiction n'entamait. Pas un instant, les craintes de Marie-Rose ne le troublèrent. Un peu pour l'amour d'elle, beaucoup pour l'attrait de la chasse et de la maraude nocturne qui domine tant d'âmes primitives comme la sienne, il avait résolu d'aller chasser cette nuit dans le Marais. Et rien ne l'eût fait céder, pas même l'idée de

déplaire à Rousille. Celle-ci avait l'air d'une enfant. Avec sa taille plate, sa fraîcheur de Maraîchine, l'ovale plein de ses joues, la courbe pure du front, que resserraient un peu sur les tempes deux bandeaux bien lissés, ses lèvres droites, dont on ne savait si elles se redresseraient pour rire ou s'abaisseraient pour pleurer, elle ressemblait à ces vierges grandissantes qui marchent dans les processions, portant une banderole. Seuls les yeux étaient d'une femme, ses yeux couleur de châtaigne mûre, de la même nuance que les cheveux, et où vivait, où luisait une tendresse toute jeune, mais sérieuse déjà, et digne, et comme sûre de durer. Sans le savoir, elle avait été aimée longtemps par ce valet de son père. Depuis un an, elle s'était secrètement engagée envers lui. Sous la coiffe de mousseline à fleurs, en forme de pyramide, qui est celle de Sallertaine, quand elle sortait de la messe, le dimanche, bien des fils de métayers, éleveurs de chevaux et de bœufs, la regardaient pour qu'elle les regardât. Elle ne faisait point attention à eux, s'étant promise à Jean Nesmy, un taciturne, un étranger, un pauvre, qui n'avait de place, d'autorité ou d'amitié que dans le cœur de cette petite. Déjà elle lui obéissait. A la maison, ils ne se disaient rien. Dehors, quand ils pouvaient se joindre, ils se parlaient, toujours en hâte, à cause de la surveillance des frères, et de Mathurin surtout, l'infirmes, terriblement rôdeur et jaloux. Cette fois encore, il ne fallait pas qu'on les surprît. Jean Nesmy, sans s'arrêter aux inquiétudes de Marie-Rose, demanda donc rapidement :

— Avez-vous tout apporté ?

Elle céda, sans insister davantage.

— Oui, dit-elle.

Et, fouillant dans la poche de sa robe, elle tira une bouteille de vin et une tranche de gros pain. Puis elle tendit les deux objets, avec un sourire dont tout son visage, dans la nuit grise, fut éclairé.

— Voilà, mon Jean ! fit-elle. J'ai eu du mal : Lionore est toujours à me guetter, et Mathurin me suit partout.

Sa voix chantait, comme si elle eût dit : « Je t'aime. » Elle ajouta :

— Quand reviendrez-vous ?

— Au petit jour, par le verger clos.

En parlant, le jeune gars avait soulevé sa blouse, et ouvert une musette de toile rattachée au régiment et pendue à son cou.

Il y plaça le vin et le pain. Occupé de ce détail, l'esprit concentré sur la chose du moment, il ne vit pas Rousille qui écoutait, penchée, une rumeur venue de la ferme. Quand il eut boutonné les deux boutons de la musette, la jeune fille écoutait encore.

— Que vais-je répondre, dit-elle gravement, si le père demande après vous, tout à l'heure ? Le voilà qui pousse la porte de la grange.

Jean Nesmy toucha de la main son feutre sans galon et plus large que ceux du Marais ; il eut un petit rire qui découvrit ses dents, blanches comme de la miche fraîche, et dit :

— Bonsoir, Rousille ! Vous direz au père que je passe la nuit dehors, pour rapporter des vanneaux à ma bonne amie !

Il se détourna, d'un geste prompt, gravit le talus, sauta dans le champ voisin, et, une seconde seulement, le canon de son fusil trembla en s'éloignant parmi les branches.

Rousille demeura devant la brèche de la haie. Elle avait son âme qui courait par ce chemin et qui ne revenait pas. Puis, pour la seconde fois, une rumeur passa dans l'ombre, des cris de volaille effarouchée, des battemens d'ailes, un bruit de fer grinçant. C'était le signe qu'Éléonore, comme chaque soir avant le souper, verrouillait la porte de l'appentis où couchaient les poules. Marie-Rose serait en retard. Vite, elle reprit sa charge de feuilles, franchit l'échalier, et força le pas vers la Fromentière.

Elle eut bientôt fait d'arriver à la route herbeuse et inégale qui venait, en tournant, des profondeurs du pays haut, et qui aboutissait, un peu plus bas, à la lisière du Marais. Elle la traversa, poussa le portillon d'une grande barrière, suivit un mur à demi croulant et vêtu de feuillages, et, par un portique dont l'arche ruinée, béante sur le ciel, trouait solennellement la vieille enceinte, entra dans une cour tout enveloppée de bâtimens. La grange où s'entassait le fourrage vert était à gauche, près de l'étable. La jeune fille y jeta la provision de choux qu'elle apportait, et, secouant sa robe mouillée, s'approcha de la maison longue, basse, couverte en tuiles, qui barrait le fond. Devant la dernière porte à droite, dont les fentes et le trou de la serrure brillaient, elle s'arrêta un peu. Une crainte, qu'elle éprouvait souvent, l'avait saisie. On entendait, de l'intérieur, un bruit de cuillers heurtant les assiettes, des voix d'hommes, un pas traînant sur le carreau. Le plus doucement qu'elle put, elle ouvrit, et se glissa dans la salle.

La famille était là réunie. Quand la jeune fille entra, tous les regards se tournèrent vers elle, mais aucune parole ne lui fut dite. Elle s'avança le long du mur, se sentant isolée, tâchant de retenir le claquement de ses sabots, pour qu'on l'observât moins longtemps, et elle se pencha au-dessus du feu, les mains tendues à la flamme, comme si elle avait froid. Sa sœur Éléonore, une fille haute sur jambes, au profit chevalin, aux yeux bleus sans vie dans un visage épais, se recula devant elle, soit pour lui faire place, soit pour marquer la contrariété d'humeur qui existait entre elle et Rousille, et continua de manger un morceau de pain et quelques bribes de viande, où elle mordait debout, sans s'asseoir, selon l'usage des femmes de Vendée, dans les vieilles familles. L'auvent, noir de suie, les couvrait ensemble. Elles se tenaient aux deux côtés du foyer. Entre elles s'échappaient les éclairs de la flambée, qui illuminaient, pour une seconde, les habitans et les meubles de cette vaste salle, bâtie pour des bourgeois campagnards, au temps où le bois abondait, et au-dessus de laquelle s'étendaient, rigides comme au premier jour, brunies par la fumée, la poussière et les mouches, une infinité de poutrelles liées à la poutre maîtresse. Ils faisaient luire les colonnes lisses de deux lits à baldaquins, rangés près de la muraille, en face de la cheminée, les coffres de noyer servant de marchepied par lesquels on accédait à ces lits démesurément élevés, deux armoires, quelques photographies et un chapelet groupés au chevet du premier des lits, autour d'un crucifix de cuivre. Les trois hommes devant la table, au milieu de la pièce, étaient assis sur le même banc, par ordre de dignité, le père d'abord, le plus loin de l'entrée, puis Mathurin, puis François. Une lampe à pétrole, du plus petit modèle, éclairait leurs fronts penchés, la soupière, un plat de lard froid et un autre de pommes crues. Ils ne mangeaient pas à même la soupière, comme beaucoup de paysans, mais chacun avait une assiette, un couvert de métal blanc, un couteau à manche noir, un couteau qui n'était pas de poche, luxe introduit par François, au retour du régiment, et d'où le vieux métayer avait conclu que le monde changeait bien, au dehors.

Toussaint Lumineau avait l'air soucieux, et il se taisait. Son vieux visage, mâle et tranquille, contrastait étrangement avec la figure difforme de l'ainé, Mathurin. Autrefois, ils s'étaient ressemblé. Mais, depuis le malheur dont on ne parlait jamais et qui hantait toutes les mémoires à la Fromentière, le fils n'était plus

que la caricature, la copie monstrueuse et souffrante du père. La tête, volumineuse, coiffée de cheveux roux, rentrait dans les épaules, elles-mêmes relevées et épaissies. La largeur du buste, la longueur des bras et des mains dénonçaient une taille colossale, mais quand ce géant se dressait, entre ses béquilles, on voyait un torse tout tassé, tout contourné et deux jambes qui pendaient au-dessous, tordues et molles. Ce corps de lutteur se terminait par deux fuseaux atrophiés, capables au plus de le soutenir quelques secondes, et d'où la vie, peu à peu, sans répit, se retirait. Il avait à peine dépassé la trentaine, et déjà sa barbe, qu'il avait plantée jusqu'aux pommettes, grisonnait par endroits. Au milieu de cette broussaille étalée, qui rejoignait les cheveux et lui donnait un air de fauve, au-dessus des pommettes qu'un sang boueux marbrait, on découvrait deux yeux d'un bleu noir, petits, tristes, où éclatait, par moment, tout à coup, la violence exaspérée de ce condamné à mort, qui comptait chaque progrès du supplice. Une moitié de lui-même assistait, avec une colère d'impuissance, à la lente agonie de l'autre. Des rides sillonnaient le front et coupaient l'intervalle entre les sourcils. « Pauvre grand Lumineau, le plus beau fils de chez nous, ce qu'il est devenu ! » disait la mère, autrefois.

Elle avait raison de le plaindre. Six ans plus tôt, il était rentré du régiment, superbe comme il était parti. Trois ans de caserne avaient glissé, presque sans les entamer, sur sa nature toute paysanne et sauvage, sur ses rêves de labour et de moisson, sur les habitudes de croyant qu'il tenait de sa race. Le mépris inné de la ville avait tout défendu à la fois. On avait dit en le revoyant : « L'aîné des Lumineau ne ressemble pas aux autres gars, il n'a pas changé. » Or, un soir qu'il avait conduit un chargement de blé, chez le minotier de Challans, il revenait dans sa charrette vide. Près de lui, assise sur une pile de sacs, il écoutait rire une fille de Sallertaine, Félicité Gauvrit, de la Seulière, dont il voulait faire sa femme. Les chemins commençaient à s'emplier d'ombre. Les ornières se confondaient avec les touffes d'herbes. Lui cependant, tout occupé de sa bonne amie, sachant que le cheval connaissait la route, il ne tenait pas les guides, qui tombèrent et traînèrent sur le sol. Et voici qu'au moment où ils descendaient un raidillon, près de la Fromentière, le cheval, fouetté par une branche, prit le galop. La voiture, jetée d'un côté à l'autre, menaçait de verser, les roues s'enlevaient sur les ta-

lus, la fille voulait sauter. « N'aie pas peur, Félicité, laisse-moi faire ! » cria le gars. Et il se mit debout, et il s'élança en avant, pour saisir le cheval au mors et l'arrêter. Mais l'obscurité, un cahot, le malheur enfin, le trompèrent : il glissa le long du harnais. Deux cris partirent ensemble, de dessus la charrette et de dessous. La roue lui avait passé sur les jambes. Quand Félicité Gauvrit put courir à lui, elle le vit qui essayait de se relever et qui ne pouvait pas. Huit mois durant, Mathurin Lumineau hurla de douleur. Puis la plainte s'éteignit ; la souffrance devint lente : mais la mort s'était mise dans ses pieds, puis dans ses genoux, et elle ne le quittait pas... A présent, il tire la moitié de son corps derrière lui ; il rampe sur ses genoux et sur ses poignets devenus énormes. Il peut encore conduire une yole à la perche, sur les canaux du Marais, mais la marche l'épuise vite. Dans un chariot de bois, comme en ont les enfans des fermes pour jouer, son père ou son frère l'emmène aux champs éloignés où la charrue les précède. Et il assiste, inutile, au travail pour lequel il était né, qu'il aime encore, désespérément. « Pauvre grand Lumineau, le plus beau fils de chez nous ! » Toute gaité a disparu. L'âme s'est transformée comme le corps. Elle s'est fermée. Il est dur, il est soupçonneux, il est méchant. Ses frères et ses sœurs cachent leurs moindres démarches à cet homme pour qui le bonheur des autres est un défi à son mal ; ils redoutent son habileté à découvrir les projets d'amour, sa perfidie qui cherche à les rompre. Celui qui ne sera pas aimé ne veut pas qu'on aime. Il ne veut pas surtout qu'un autre prenne la place qui lui revenait de droit en sa qualité d'ainé, celle de futur maître, de successeur du père dans le commandement de la métairie. Pour cette raison, il jalouse François, et plus encore André, le beau chasseur d'Afrique, le préféré du père ; il jalouse même le valet qui pourrait devenir dangereux, s'il épousait Rousille. Mathurin Lumineau dit quelquefois : « Si je guérissais ! Il me semble que je suis mieux ! » D'autres fois, une sorte de rage s'empare de lui ; pendant des jours il reste muet, retiré dans les coins de la maison ou dans les étables, puis les larmes viennent et fondent sa colère. En de tels momens, un seul homme peut l'approcher : le père. Une seule chose attendrit l'infirmes : voir les champs de chez lui, les labours de ses bœufs, les semailles d'où naîtront les avoines et les blés, les horizons où il a connu la vie pleine. Depuis six ans que celle-ci l'a quitté, il n'a pas reparu dans le bourg de Sal-

lertaine, même pour ses Pâques, qu'il ne fait plus. Jamais il n'a retrouvé sur sa route Félicité Gauvrit, de la Seulière. Seulement, il demande quelquefois à Éléonore : « Entends-tu raconter qu'elle se marie ? Est-elle belle toujours, comme au temps où j'avais ses amitiés ? »

Lorsque Marie-Rose entra dans la salle de la Fromentière, ce fut lui seul qu'elle regarda, à la dérobée, et il lui parut qu'il avait son mauvais rire, et qu'il avait vu ou deviné la sortie du valet.

Près de Mathurin était assis François, bien différent de l'aîné, homme de taille moyenne, gras, rose et réjoui. Celui-là, Roussille ne le craignait point. Il s'occupait de son plaisir plus que de tout le reste. Travailleur médiocre, dépensier, coureur de foires et de marchés, il était facile à vivre, car il avait besoin des autres. Physiquement et moralement, il ressemblait à Éléonore, de deux ans plus âgée que lui, ayant comme elle la figure large, des yeux bleus peu vivans, et une apathie de nature qui leur valait à tous deux les semonces fréquentes du père. Mais, tandis que la fille, protégée par le milieu, par l'influence de la mère à présent disparue, paysanne obscure et sainte, comme il en existe tant encore dans ces campagnes profondes, demeurait honnête, lui, la caserne l'avait perdu. Il avait subi la discipline militaire, mais sans en comprendre la nécessité, sans en retirer le profit qu'elle peut donner. On l'avait commandé, on l'avait puni, et fait allier, et fait revenir pendant trois années, mais jamais il ne s'était senti aimé, soutenu dans les quelques bonnes intentions timides qu'il avait apportées de chez lui, traité en homme qui a une âme, et que grandit son sacrifice humble. En revanche, tout le mal de la caserne avait eu prise sur lui : les exemples de la chambrée, les conversations, le perpétuel souci d'échapper à la règle, les préjugés, les corruptions multiples de tous ces hommes arrachés au foyer, dépaysés, nouveaux à la tentation des villes, et dont la jeunesse en crise ne trouvait pas un guide. Il n'était ni meilleur ni pire que la moyenne de ceux qui rentrent dans les campagnes. Il avait rapporté à la Fromentière un souvenir de mauvais lieux qui le suivait partout, une défiance contre toute autorité, le dégoût du travail dur, indéfini, inégalement productif des champs, qu'il comparait avec de vagues emplois civils, dont on avait vanté devant lui les loisirs et la sécurité. Qu'il était loin, le jeune Maraichin sauvage, au regard insouciant, l'inséparable compagnon d'André, et son modèle en ce temps-là, son protecteur,

qui s'en allait par les levées des canaux, fendant l'air avec une baguette de tamarin, pour voir si les vaches n'avaient pas franchi la clôture du pré, ou pour chercher les canes égarées dans les fossés! L'homme n'avait repris que malgré lui et faute de mieux le soin des bêtes et le manche de la charrue. La proximité de Challans, de ses cabarets et de ses auberges peu sévères le tentait. Les camarades le relançaient, et il se laissait entraîner, toujours faible et passif. Le mardi surtout, qui est jour de marché, le père ne voyait que trop souvent ce fils de vingt-sept ans quitter la métairie, sous des prétextes variés, à l'heure brune, pour ne rentrer que tard dans la nuit, abruti, insensible aux reproches. Il en ressentait une peine qui ne le quittait point. A cause de François, la Fromentière n'était plus le lieu sacré que tous aimaient, défendaient, d'où personne ne songeait à s'éloigner. Dans cette salle où la famille était en ce moment rassemblée, que de mères, que d'enfants, que d'aïeux unis ou résignés avaient vécu! Dans ces hauts lits qui garnissaient les murs, quelles lignées innombrables avaient été conçues, nourries, s'étaient couchées enfin, tranquilles, pour la dernière fois! On avait souffert là, et pleuré, mais on n'avait point été ingrat. Toute une forêt aurait été remise sur pied, si le bois brûlé dans cette cheminée, par des gens du même nom, avait pu reprendre racine. Qu'en serait-il désormais des descendants? Le vieux avait remarqué justement, depuis des mois déjà, que François et Éléonore complotaient quelque chose. Ils recevaient des lettres, l'un ou l'autre, dont ils ne disaient rien; ils se parlaient aux coins des champs; quelquefois la fille écrivait, le dimanche, sur du papier sans fleur, comme on fait quand on n'écrit point à des amis. Et l'idée lui était venue que ces deux enfans, las d'être gouvernés et grondés, bien doucement pourtant, cherchaient une métairie où ils seraient leurs maîtres, dans quelque paroisse voisine. Il n'osait pas approfondir cette pensée-là. Il la repoussait comme un soupçon injuste. Mais elle traversait son esprit, car il n'avait pas de plus grand souci que l'avenir de la Fromentière, et François, c'était l'héritier, maintenant, depuis le malheur de l'aîné. Quand le travail était à peu près bon, le père songeait avec joie : « Voilà mon gars qui s'y remet, tout de même! »

En vérité, des quatre enfans qui se trouvaient groupés dans la salle de la grande ferme, en cette soirée de septembre, une seule personnifiait, intacts, tous les caractères et toutes les énergies de la race : c'était la petite Rousille, qui mordait un grignon

de pain donné par Éléonore. Une seule physionomie exprimait l'ardeur de vivre, la santé pleine du corps et de l'âme, la vaillance qui n'a pas lutté encore et qui attend son heure : c'était celle de la jeune fille à qui personne encore n'avait parlé, et qui restait toute droite dans la haute cheminée.

— Voilà la soupe finie, dit le métayer. Allons, Mathurin, pique une tranche de lard avec moi !

— Non, c'est toujours la même chose, chez nous.

— Eh ! tant mieux, répondit le père, c'est bon, le lard ; moi je l'aime !

Mais l'infirmes, repoussant le plat et haussant les épaules, murmura :

— L'autre viande est trop chère, à présent, pas vrai ?

Toussaint Lumineau fronça le sourcil, au rappel de l'ancienne prospérité de la Fromentière, mais il dit sans se fâcher :

— En effet, mon pauvre Mathurin, l'année est dure et la dépense est grosse.

Puis, voulant changer de sujet :

— Est-ce que le valet n'est pas rentré ?

Trois voix, l'une après l'autre, répondirent :

— Je ne l'ai pas vu ! Ni moi ! Ni moi !

Après un silence, pendant lequel tous les yeux se levèrent du côté de la cheminée :

— Il faut demander cela à Rousille, dit Éléonore. Elle doit avoir des nouvelles.

La petite, à demi tournée vers la table, le reflet du feu dessinant sa silhouette, répondit :

— Sans doute, j'en ai. Je l'ai rencontré au tournant de la viette de chez nous : il va chasser.

— Encore ! fit le métayer. Il faudra pourtant que ça finisse ! Le garde de M. le marquis, ce soir, comme je serrais mes choux, m'a fait reproche de son braconnage.

— Est-ce qu'il n'est pas libre d'aller aux vanneaux ? demanda Rousille. Tout le monde y va !

Éléonore et François poussèrent un grognement de mépris, pour marquer leur hostilité contre le Boquin, l'étranger, l'ami de Rousille. Le père, rassuré par la pensée que le garde n'irait assurément pas troubler la chasse de Jean Nesmy dans le Marais, terre neutre où chacun pille, comme il lui plaît, les bandes d'oiseaux de passage, se pencha de nouveau au-dessus de l'assiette. François

commençait à s'assoupir, et ne mangeait plus. L'infirmes buvait lentement, les yeux vagues devant lui, songeant peut-être à la chasse qu'il avait aimée, lui aussi. Il y eut un moment de paix apparente. Le vent, par les fentes de la porte, entraît avec un sifflement doux, vent d'été, égal comme une marée. Les deux filles s'étaient assises au coin de la cheminée, pour achever de souper avec une pomme, qu'elles pelaient attentivement.

Mais l'esprit du métayer avait été mis en marche par la conversation avec le garde et par le mot qu'avait dit tout à l'heure Mathurin : « C'est trop cher à présent. » L'ancien revoyait les années disparues, dont ses quatre enfans rassemblés là, témoins inégaux, n'avaient connu qu'une partie plus ou moins grande, suivant l'âge. Tantôt il considérait Mathurin, et tantôt François, comme s'il eût fait appel à leur mémoire de petits toucheurs de bœufs et pêcheurs d'anguilles. Il finit par dire, quand il eut l'âme trop pleine pour ne point parler :

— La campagne d'ici a tout de même bien changé, depuis les temps de M. le marquis. Te souviens-tu de lui, Mathurin ?

— Oui, répondit la voix épaisse de l'infirmes, je me souviens : un gros qui avait tout son sang dans la tête, et qui criait, en entrant chez nous : « Bonsoir les gars ! Le papa a-t-il encore une vieille bouteille de muscadet dans le cellier ? Va la quérir, toi Mathurin, ou toi François ? »

— Il était tout justement comme tu dis, reprit le bonhomme avec un sourire attendri. Il buvait bien. On ne pouvait pas trouver des nobles moins fiers que les nôtres. Ils racontaient des histoires qui faisaient rire. Et puis riches, mes enfans ! Ça ne les gênait pas d'attendre leurs rentes, quand la récolte avait été mauvaise. Même, ils m'ont prêté, plus d'une fois, pour acheter des bœufs ou de la semence. C'étaient des gens vifs, par exemple ! mais avec qui on s'entendait ; tandis que leurs hommes d'affaires...

Il fit un geste violent de la main, comme s'il jetait quelqu'un à terre.

— Oui, dit l'aîné, du triste monde.

— Et M^{lle} Ambroisine ? Elle venait jouer avec toi, Éléonore, et surtout avec Rousille, car elle était, pour l'âge, entre Éléonore et Rousille. M'est avis qu'elle doit avoir vingt-cinq ans aujourd'hui... Avait-elle bon air, mon Dieu, avec ses dentelles, ses cheveux tournés comme ceux d'un saint d'église, son salut qu'elle faisait en riant, à tout le monde, quand elle passait dans Saller-

taine ! Quel malheur qu'ils aient quitté le pays ! Il y en a qui ne les regrettent pas : mais, moi, je ne suis pas de ceux-là.

L'infirmes secoua sa crinière fauve, et dit, de sa voix qui s'enflait à la moindre contradiction :

— Est-ce qu'ils pouvaient faire autrement ? Ils sont ruinés.

— Oh ! ruinés ! Il faudrait voir.

— Vous n'avez qu'à voir le château, fermé depuis huit ans comme une prison, qu'à écouter ce qu'on raconte. Tous leurs biens sont engagés. Le notaire ne se gêne pas de le dire. Et vous verrez que la Fromentière sera vendue, et nous avec !

— Non, Mathurin, je ne verrai pas ça. Dieu merci : je serai mort avant. Et puis, nos nobles ne sont pas comme nous, mon garçon : ils ont toujours des héritages qui leur arrivent, quand ils ont un peu mangé leur fond. Moi, j'ai meilleure espérance que toi. J'ai dans l'idée qu'un jour M. Henri rentrera dans son château, et qu'il viendra là où tu es, avec sa main tendue : « Bonjour, père Lumineau ! », et aussi M^{lle} Ambroisine, qui sera si contente d'embrasser mes filles sur les deux joues, à la maraichine : « Bonjour, Éléonore ! Bonjour, Marie-Rose ! » Ça sera peut-être plus tôt que tu ne penses ?

Les yeux levés, fixant la plaque de la cheminée, l'ancien avait l'air d'apercevoir la fille de ses maîtres entre Éléonore et Rousille. Quelque chose de l'émotion qu'il eût éprouvée, un commencement de larme mouillait ses paupières.

Mais Mathurin frappa la table de son poing, et, tournant vers le père son visage de fauve hargneux :

— Vous croyez donc qu'ils pensent à nous ? Ah ! bien non ! S'ils y pensent, c'est à la Saint-Jean ! Je parie que le garde, tantôt, vous a redemandé de payer ? Le gueux n'a que ce mot-là à la bouche.

Toussaint Lumineau se recula, sur le banc, réfléchit, et dit à voix basse :

— C'est vrai. Seulement, on ne sait pas si les maîtres lui avaient commandé de parler comme il a fait, Mathurin ! Il en invente souvent, des paroles !

— Bon ! bon ! et qu'avez-vous répondu ?

— Que je payerais à la Saint-Michel.

— Avec quoi ?

Depuis un moment, les deux filles s'étaient retirées dans la décharge, à gauche de la grande salle, et on entendait, venant de

là, un bruit de vaisselle qu'on lavait et d'eau remuée. Les hommes restaient ainsi, chaque soir, entre eux, et c'était l'heure où ils traitaient les affaires d'intérêt. Le métayer avait déjà emprunté, l'année précédente, au fils aîné, la plus grosse part de l'argent qui revenait à celui-ci, dans l'héritage de la mère. Il ne pouvait donc espérer que l'assistance du cadet, mais il en doutait si peu, qu'il répondit, à demi-voix pour n'être pas entendu des femmes :

— J'ai pensé que François nous aiderait.

Le cadet, que la discussion avait tiré de sa somnolence, répondit vivement :

— Ah! mais non! n'y comptez pas! Ça ne se peut...

Il n'osait contredire en face, et, comme un écolier, fixait le sol, entre ses jambes.

Cependant le père ne se fâcha pas. Il dit doucement :

— Je t'aurais remboursé, François, comme je rembourserai ton frère. Les années ne se ressemblent pas. La chance nous reviendra.

Et il attendait, regardant la chevelure épaisse et frisée de son fils et ce cou de jeune taureau qui dépassait à peine la table. Mais l'autre devait avoir une résolution bien arrêtée, bien réfléchie, car la voix, assourdie par les vêtements où elle se perdait, reprit :

— Père, je ne peux pas, ni Éléonore non plus. Notre argent est à nous, n'est-ce pas, et chacun est libre de s'en servir comme il veut? Le nôtre est placé à cette heure. Qu'est-ce que ça nous fait, que le marquis attende un an, puisque vous dites qu'il est si riche?

— Ce que ça nous fait, François?

Alors seulement la parole du père s'anima, et devint autoritaire. Il ne s'emportait pas. Il se sentait plutôt blessé, comme s'il ne reconnaissait point son sang, comme s'il constatait subitement, sans le comprendre, le grand changement qui s'était fait d'une génération à l'autre, et il dit :

— Tu ne parles pas selon mon goût, François Lumineau. Moi, je tiens à payer ce que je dois. Je n'ai jamais reçu d'eux aucune injure. Moi, et aussi ta mère, et aussi Mathurin, qui les a mieux connus que toi, nous leur avons toujours porté respect, tu entends? Ils peuvent dépenser leur bien, ça ne nous regarde pas... Ne pas payer? Mais, sais-tu bien qu'ils pourraient nous renvoyer de la Fromentière?

— Bah! fit le cadet, être ici ou ailleurs?... Pour ce que ça nous rapporte, de cultiver la terre!

Lâchement, sans voir la pâleur de l'ancien, atteint dans l'intime de son cœur, il reniait la Fromentière. On n'entendait plus, dans la pièce voisine, le bruit de la vaisselle. Les filles écoutaient. Le vieux métayer ne répondit rien. Mais il se leva; il se redressa de toute sa taille, passa devant son fils inquiet qui le surveillait du coin de l'œil, et ouvrit bruyamment la porte qui donnait sur la cour. Un souffle, l'haleine des feuilles, la senteur des campagnes vertes roula dans la salle toute pleine d'une odeur de mangeaille et de sueur. François se hâta de déguerpir, longea la muraille, entra dans la décharge où il échangea quelques mots avec Éléonore, et, par la chambre des filles, qui faisait suite, s'évada dans la nuit.

Chaque soir, le métayer sortait sur le pas de la porte, et respirait, avant de se coucher, l'air de chez lui. Il s'avança jusqu'au milieu de la cour, et regarda le ciel, selon sa coutume, pour juger du temps du lendemain. Quelques nuages glissaient vers l'occident, arrière-garde d'une nappe plus étendue, qui s'enfonçait audessous de l'horizon. Ils formaient des îles transparentes, que séparaient des abîmes d'un bleu profond et plein d'étoiles. Le vent les poussait, d'un même mouvement, vers les côtes prochaines. Avec la lenteur d'un vaisseau chargé, il emportait vers la mer vivante le baiser de la vie terrestre, le parfum et le tressaillement des végétations, les graines envolées, les germes mêlés de poussière, qui tombaient, çà et là, en pluie mystérieuse, le cri d'innombrables bêtes, qui n'ont guère d'autre témoin que lui et qui chantent dans les forêts de l'herbe. Un contentement passait, une marée tranquille et féconde, qui allait rejoindre l'autre, et courir sur elle, et répandre jusque dans les solitudes du large l'odeur des moissons de France. Et le métayer, en buvant l'air où flottait l'âme de sa Vendée, sentit frémir en lui-même l'amour qui n'avait point faibli, qu'il n'aurait pas su exprimer, dont il était cependant pénétré jusqu'à la moelle de ses os. « Qu'ont-ils donc, ces jeunes gars, pensa-t-il, qu'on les dirait indifférens à leur métairie? J'ai été jeune, moi aussi, et il aurait fallu me donner bien cher pour me faire quitter la Fromentière. Peut-être ils s'ennuient; la maison n'est pas toujours en paix, comme au temps de ma défunte. Je ne sais pas les mettre d'accord, comme elle savait le faire. » Et il songea, quelques secondes, à la mère Lumineau, femme économe, hautaine avec les étrangers et tendre pour les siens, qui réussissait, sans tapage, avec des mots qu'elle trouvait toujours, à changer

le cœur des fils, et à modérer la rivalité des sœurs. Autour de lui les étables, les granges, la grosse meule de foin qui était devant, luisaient sous la lune.

Un coup de feu retentit dans le Marais, très loin, car le bruit arriva à la Fromentière plus faible que celui d'une amorce. Toussaint Lumineau l'entendit, et, brusquement, sa pensée se reporta vers l'homme qui chassait là-bas. En même temps, derrière lui, une voix s'éleva dans la cour :

— Voilà un vanneau de tué pour la Rousille!

— Tais-toi, Mathurin! dit le père qui, sans se détourner, avait reconnu l'infirmes. Ne fais pas contre elle des contes qui me déplaisent, tu le sais bien. J'ai assez de peine, ce soir, mon ami, j'en ai assez, rapport à François.

Les béquilles, heurtant les cailloux de la cour, se rapprochèrent, et le métayer, à la hauteur de l'épaule, sentit le frôlement des cheveux de l'infirmes qui se redressait le long de lui, et qui levait la tête.

— Je ne dis que la vérité, père, reprit à voix basse l'ainé, et ce ne sont pas des contes. Ça me fait tourner le sang, de voir ce Boquin, qui courtise ma sœur pour avoir une part de notre bien, pour être le maître chez nous, lui qui n'a rien chez lui! Il n'est que temps de le mettre à la raison.

— Est-ce que tu crois vraiment, répondit le père en se penchant un peu, qu'une fille comme Rousille écouterait mon valet? Est-ce qu'elle a de l'amitié pour lui, Mathurin?

Toussaint Lumineau avait la faiblesse d'ajouter foi trop facilement aux jugemens et aux dénonciations de son fils aîné. Même à présent que l'espérance de l'avoir pour successeur était finie, malgré tant de preuves acquises déjà de la violence et de la méchanceté malade de l'infirmes, l'influence de celui-ci était demeurée grande sur l'esprit du père. Le métayer entendit monter ces mots comme un souffle :

— Père, ils s'aiment tous deux!

L'horreur de ce bonheur des autres avait soudainement déformé les traits de Mathurin. Toussaint Lumineau regarda la face levée vers lui et si blanche sous la lune. Il fut frappé de l'expression de souffrance qui contractait les traits du malade.

— Si vous les guettiez comme moi, continuait le fils, vous verriez qu'ils ne se parlent jamais à la maison, mais que dehors, ils s'en vont toujours par le même chemin. Moi, je les ai surpris

bien des fois riant et causant, comme des galans à qui les parens ont dit oui. Vous ne le connaissez pas, ce Jean Nesmy. Il a de l'audace. Il vous fait croire qu'il aime la chasse, et je ne dis pas non. Mais l'aimer comme lui, je n'en ai pas vu d'autre. Est-ce pour son plaisir seulement qu'il va jusqu'au bout du Marais tuer un couple de vanneaux; qu'il attrape la fièvre à piquer des anguilles avec la fouine; qu'il passe des nuits entières dehors après avoir travaillé le jour? Non, c'est pour Rousille, pour Rousille, pour Rousille!

La voix s'enflait, et pouvait être entendue de la maison.

— Je veillerai, mon garçon, dit le père. Ne te mets pas en peine.

— Ah! si j'étais que vous, j'irais demain au petit jour sur le chemin du Marais, et si je les prenais ensemble...

— Assez! interrompit le métayer. Tu ne te fais pas de bien à tant parler, Mathurin. Voilà Lionore qui te cherche.

La fille aînée s'avavançait, en effet, derrière eux. Comme d'habitude, elle venait pour aider Mathurin, qui remontait difficilement les marches du seuil, et pour délayer les chaussures qu'il avait du mal à quitter. Dès qu'elle lui eut touché le bras, il la suivit. Le bruit de béquilles et de pas mêlés s'éloigna. Le père demeura seul.

— Allons, songea-t-il tout haut, si tout cela est vrai, je ne permettrai pas qu'on en rie longtemps dans le Marais!

Il aspira un grand coup d'air, comme s'il buvait une lampée de vin clair, puis, voulant s'assurer que Rousille n'était pas sortie, il rentra dans la maison par la porte du milieu, qui était celle de la chambre des filles. A l'intérieur, l'obscurité était grande. A peine un reflet de lune sur les cinq armoires en bois ciré qui ornaient l'appartement toujours propre et bien en ordre d'Éléonore et de Rousille. Le métayer, à tâtons, fit le tour de la grosse armoire de noyer qui avait été la dot de sa mère; il traversa la pièce; il allait entrer dans la décharge qui communiquait avec la salle où il couchait avec Mathurin, lorsque, derrière lui, à l'angle d'un lit, une ombre se leva :

— Père?

Il s'arrêta.

— C'est toi, Rousille? Tu te couches?

— Non, je vous ai attendu. Je voulais vous dire quelque chose...

Ils étaient séparés par toute la longueur de la chambre. Ils ne se voyaient pas.

— Puisque François ne peut pas vous donner son argent, j'ai pensé que je vous donnerais le mien.

Le métayer répondit durement :

— Tu n'as donc pas peur que je ne te le rende pas ?

La voix jeune, comme découragée par l'accueil et arrêtée dans l'élan, reprit en balbutiant :

— J'irai demain le chercher... Il est chez le neveu de la Michelonne... j'irai, pour sûr, et après-demain vous l'aurez.

Si une larme coula, le père n'en sut rien. Il rentra chez lui.

Quand Éléonore, quelques instans après, pénétra dans la chambre aux cinq armoires, portant une chandelle allumée qu'elle posa sur un coffre, Marie-Rose n'était plus à l'angle du lit. Elle se tenait debout devant la fenêtre ouverte qui donnait sur la cour. De là, comme le sol était relevé à l'endroit où se dressait la ferme, on apercevait, par-dessus le mur de clôture et aussi dans l'encadrement du portail, la terre en pente, et l'herbe du marais qui commençait presque tout de suite.

Souvent les deux sœurs se déshabillaient, l'une près de l'autre, sans se parler. Rousille regardait devant elle. Son œil habitué distinguait les choses, en cette clarté de lune, presque aussi bien qu'à la lumière du jour. C'était d'abord, au delà du mur, un bouquet d'ormeaux, sous lequel on remisait des charrettes et des herses, puis un bout de jachère, et l'étendue plate, l'immense relai de la mer, que traversait, presque toutes les nuits, tantôt léger et tantôt fort, le roulement de l'océan, comme d'un chariot lointain qui ne s'arrête jamais. La grande plaine herbeuse paraissait bleue. Çà et là, un fossé luisait. De petits points lumineux, des rayons partis d'une fenêtre éclairée, perçaient le voile de vapeurs étendu sur les prés. Et, sans se tromper, Rousille nommait en son cœur chacune des métairies, en voyant les feux qui les signalaient, pareils à des feux de bord accrochés aux mâts des navires à l'ancre : la Pinçonnière, la Parée du Mont, toutes proches, puis les Levrelles, puis, si éloignées que leurs lumières ne brillaient que par intervalles, comme les plus petites étoiles, la Terre-Aymont, la Seulière, Malabrit et le moulin de Moque-Souris. A un groupement d'étincelles, vers la droite, elle reconnaissait le bourg de Sallertaine, planté en plein Marais sur sa motte invisible. Par là, quelque part, Jean Nesmy veillait, dans les roseaux, pour l'amour de Rousille.

Elle pensa longtemps à lui. Elle crut le voir, loin, très loin, dans le rêve des brumes, et ses lèvres se pressèrent et se détendirent silencieusement dans un baiser.

Puis il y eut un bruit d'ailes tout à coup, au-dessus des tuiles de la Fromentière.

— Ferme donc, Rousille ! dit Éléonore en se réveillant. Ferme ! la nuit remue, et il fait froid.

Il faisait doux. Les nuages avaient disparu. La lumière de Moque-Souris était éteinte. Les feux des maisons de Sallertaine avaient diminué de nombre, comme les grains d'une grappe de raisin picorée.

— A demain, mon Jean, dans le verger clos ! murmura Rousille.

Et lente, recueillie, le cœur gonflé de jeunesse, la petite, dans la lueur que jetait le drap de son lit, dégrafa sa robe de travail qui tomba sur ses pieds.

II. — LE VERGER CLOS

La nuit, toute belle, commença de mourir avant quatre heures, et dans les profondeurs l'éclat des étoiles diminua. Un coq chanta. C'était le même chaque jour, un coq jaune d'or, botté, l'œil en feu sous la crête tombante. Marie-Rose l'avait élevé. Elle l'entendit, et pensa « merci, mon petit ! » Puis elle s'habilla, en prenant soin de ne pas éveiller Éléonore qui dormait encore lourdement.

Elle fut prête en bien peu de temps, traversa la cour, et tourna à gauche, au delà du mur ruiné, par un chemin qui dépendait de la métairie, tout vert au début, plein de branches retombantes, et par où l'on pouvait gagner le Marais. A une centaine de mètres de la Fromentière, toute cette végétation s'arrêtait brusquement, et un mur bas, rongé de mousse et de lichen, enveloppait un verger d'un arpent. Rousille entra, par une barrière à claire-voie, juste au milieu de l'enceinte. L'étrange endroit, que ce verger clos ! Les pommiers et les poiriers à cidre dont le terrain était planté n'avaient jamais pu dépasser, à cause du vent, l'arête des pierres. Leurs troncs s'étaient épaissis et bossués ; leurs branches, toutes couchées et chassées vers l'est, effeuillées en dessus, se rejoignaient comme autant d'ombrelles tendues, et, du dehors, quand on passait, on n'apercevait qu'un

dos moutonneux de ramilles sèches. Mais quand on descendait, par le sentier du milieu, on se trouvait sous une voûte de quatre pieds de haut, à l'abri des regards, et de la pluie, et du chaud, et des tempêtes de mer qui soufflent du Marais. Idée de marin, jardin comme on en voit dans les îles. Rousille enfant s'y était amusée. Grande, elle y revenait pour attendre son promis.

Elle entra donc, se courba, et, sous les arbres, se fit un chemin jusqu'à la muraille de l'ouest. Là, elle n'eut qu'à s'asseoir sur la croupe torte d'un pommier, et, toute cachée entre deux cimes, invisible comme une perdrix dans un champ de blé, elle interrogea la plaine immense par où Jean Nesmy devait venir.

A cette heure matinale, le Marais était couvert de brumes qui ne se levaient point encore, mais se désagrégaient et se mouvaient sous la poussée de la brise. Le recueillement était complet, l'air léger, sensible et comme nerveux. Il apportait le moindre bruit sans le diminuer. Un chien qui aboyait vers Sallertaine avait l'air d'aboyer là, tout près. Elle voyait les grands carrés de prés comme des fourrures grises, liées et cousues, qui diminuaient de taille, en s'éloignant. Par endroits, des canaux, se coupant à angle droit, donnaient une impression de miroir terni. Des fumées se tordaient lentement au-dessus. Puis, vaguement, dans le brouillard, surgissaient des silhouettes un peu plus sombres, comme les oasis d'un désert, et c'étaient les fermes maraîchines bâties sur d'infimes exhaussemens du sol, avec leurs étables, leurs meules de paille et de foin, et le groupe de quelques peupliers qui leur donnent un peu d'ombre. Bientôt le voile qui s'agitait se brisa; des rayons de lumière touchèrent l'herbe et voyagèrent çà et là; des lames d'eau étincelèrent comme des vitres au couchant. Sur bien des lieues de long, depuis la baie de Bourgneuf jusqu'à Saint-Gilles, le Marais de Vendée s'éveillait. Rousille en sentit une joie. Elle aimait la terre dont elle était l'enfant, terre fidèle, terre brave, terre d'amour tour à tour mouillée et brûlée, où l'on dormait le dernier sommeil, dans le vent chanteur, à l'abri de la croix. Rien ne lui plaisait autant que cet horizon où les moindres routes lui étaient familières, depuis la virette qui longeait le premier pré de la Fromentière, tout à côté, jusqu'aux sentiers établis sur le renflement des talus, et qu'on suit avec une perche à la main, avec la *ningle* au bout évasé, pour sauter les fossés.

— Quatre heures, dit-elle, et il n'arrive pas! Que va dire le père?

Elle s'inquiétait déjà, et soudain, tandis qu'elle fixait au loin le clocher pointu de Sallertaine, une voix la salua :

— Rousille !

Sur le chemin qui montait vers elle, debout dans la lumière jeune, ayant tout le Marais derrière lui, Jean Nesmy regardait Rousille.

— Je ne vous ai pas vu venir ! dit-elle.

Il se mit à rire, d'un air d'orgueil, et leva, au-dessus de sa tête, un paquet de plumes, quatre vanneaux et une sarcelle qu'il avait pendus par le cou à une ficelle. En un instant, il eut laissé contre le mur du verger clos, à l'intérieur, le fusil qu'il portait et le gibier, et il se glissa près de Rousille, par le chemin qu'elle avait tracé.

— Rousille, dit-il en se redressant sous la voûte des pommiers, et en prenant la main de la jeune fille, j'ai eu de la chance ! Quatre vanneaux, et des jolis ! J'ai dormi deux heures dans la grange du métayer de la Pinçonnière, et il a fallu qu'il me tirât du foin, tant j'étais lourd de sommeil, ce matin. Sans lui, j'étais en retard. Et vous ?

— Moi, répondit Marie-Rose, tandis qu'il s'asseyait en face d'elle, moi j'ai peur. Le père m'a parlé rude, hier soir... Il avait causé, dans la cour, avec Mathurin... Ils doivent savoir...

— Et après ? Ce que je fais n'est point pour les offenser. Je veux vous mériter par mon travail ; vous demander à votre père, et puis vous emmener chez moi.

Elle le regarda, contente, malgré ses craintes, de la décision qu'elle lisait dans la physionomie de ce jeune gars. Et sans répondre directement, réservant sa pensée qui disait oui, elle demanda :

— Comment c'est-il, chez vous ?

— Chez moi, dit Jean Nesmy, dont les pupilles se rapprochèrent, et, par-dessus la tête de Marie-Rose, fixèrent une image aussitôt évoquée, chez moi il y a ma mère, qui est vieille, et c'est pauvre. Le lieu s'appelle le Château, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, en la paroisse des Châtelliers. Et pourtant ce n'est pas un château, Rousille, mais deux chambres, où ont logé six petits Nesmy, en plus de moi qui suis l'ainé. Voire que j'ai dû, à ce que la famille est nombreuse, de n'aller qu'un an au régiment, comme vous savez.

— Oui, dit-elle en riant, je me souviens, l'année a été plus longue que les autres.

— Moi, je suis l'aîné. Deux filles viennent après moi. Elles commencent à grandir. Elles ne sont pas habillées tout à fait comme vous, par exemple...

Une idée le prit, et, de la main, à petite distance et sans toucher Rousille, il dessinait sur les épaules et sur la taille de la jeune fille la place du châle, celle des rubans de velours cernant la poitrine.

— Là, tout autour, du velours à deux rangs. Les riches même en ont trois. Vous seriez mignonne, Rousille, à la mode des Châtelliers, et de la Flocellière, car c'est la même chose, et les villages ne sont pas loin.

Elle riait, comme caressée par cette main qui ne l'effleurait pas, et elle suivait le geste, les paupières demi-closes.

— Vous pensez bien, continua-t-il, qu'elles ne sont comme cela que le dimanche ! On n'aurait pas de pain tous les jours, à la maison, si je n'envoyais pas mon avoir, que votre père me donne. J'ai aussi deux frères hors d'école, qui gardent les vaches et font même un peu de travail d'homme. Le métayer qui les a loués leur laisse à chacun, pour gages, un sillon de pommes de terre. Ça aide bien !

— Je le crois ! fit Rousille d'un air entendu.

— Mais surtout, reprit le garçon, l'air de chez nous, c'est une bénédiction. Il pleut souvent, même il pleut sans jamais manquer quand le vent souffle de Saint-Michel, qui est un endroit à une lieue de chez nous. Puis, tout de suite après, un grand soleil. Et comme il y a beaucoup d'arbres, et de mousse, et de fougères, il en vient un goût de respirer, un plaisir qu'on n'a pas ici. Car la terre ne ressemble pas à celle du Marais. Elle est toute en collines, ici et là, des grandes, des petites, on n'en sort pas. Du haut, on voit le pays comme un paradis. Ah ! Rousille, si vous connaissiez seulement le Bocage, et la lande de Nouzillac, vous ne voudriez plus vous en aller !

— Et on laboure comme ici ?

— A peu près, mais plus profond. Il faut des bœufs vaillans, six, huit quelquefois.

— Mon père en met autant à la charrue, quand il lui plaît.

— Oui, pour l'honneur, Rousille, parce que votre père est riche. Mais là-bas, croyez-m'en, c'est plus dur à remuer et aussi plus grenant.

Elle hésita un peu, cessa de sourire, et demanda :

— Est-ce que les femmes travaillent aux champs?

— Oh! que non! répondit vivement le gars. On les respecte et on les choie comme on peut faire dans vos Marais. Même ma mère, qui s'en va un peu à la glane, au temps du blé et des châtaignes, pour râper ce qui reste, on ne la voit point dans les champs, comme les hommes. Non, bien sûr, nos femmes sont moins dehors qu'à filer chez elles!

Rappelé aux dures conditions de sa vie de journalier, l'homme devint tout sérieux, et ajouta lentement :

— Je ne manquerai jamais de travail, soyez tranquille. On me connaît, à plus de deux lieues autour des Châtelliers. pour un gars qui n'a pas peur de la besogne. Nous aurons notre maison à nous, et je serai comme mon père et comme ma mère, qui ne se sont jamais plaints de rien, Rousille, pourvu que j'aie vos amitiés.

Il achevait à peine cette phrase d'humble amour, quand une voix appela, dans le chemin :

— Rousille?

— Nous sommes vendus, dit-elle toute pâle : c'est le père!

Tous deux demeurèrent immobiles, le cœur battant d'émotion, ne pensant plus qu'à cette voix qui allait s'élever de nouveau.

Et, en effet, plus près, le métayer appela encore :

— Rousille?

Elle ne résista pas. Prompte, elle fit signe à Jean Nesmy de rester sous le couvert des arbres. Puis, pliée en deux, elle se faufila, jusqu'à la petite allée qui coupait le verger. Là elle se redressa, et elle aperçut le père, droit devant elle, au milieu du chemin de la ferme. Il la considéra un moment, toute blanche, haletante, décoiffée par les branches, et demanda :

— Que faisais-tu là?

Elle ne voulait pas mentir, elle se sentit perdue. Dans son trouble, instinctivement, elle tourna la tête, comme pour invoquer la protection de celui qui était caché là-bas, et derrière son épaule, debout, tout proche, elle l'aperçut qui l'avait suivie, et qui venait au danger. Il avait un air de défi, et il cambrait sa taille, et il passa devant Rousille.

Alors, elle osa de nouveau regarder son père. Celui-ci ne s'occupait déjà plus d'elle. Il n'avait pas la figure de colère qu'elle s'était préparée à affronter, mais un air grave et triste, et il fixait Jean Nesmy, qui s'avançait dans l'herbe, et qui s'arrêta à trois pas de lui, en avant de la claire-voie.

— Te voilà, mon valet ? dit-il.

Jean Nesmy répondit :

— Oui, me voilà.

— Tu étais donc avec Rousille ?

— Où est le mal ? demanda le gars.

Sa voix tremblait un peu, non de peur, mais d'un bouillonnement de jeunesse qu'il ne pouvait dompter. Celle du métayer n'était pas irritée. Toussaint Lumineau penchait la tête sur sa poitrine, comme un vieux maître dont on a méprisé la bonté, et qui a de la peine, Il soupira, et dit :

— Viens-t'en tout de suite avec moi.

Pas un mot à Marie-Rose, pas un coup d'œil. L'affaire se réglerait d'abord entre hommes. La fille ne comptait pas, en ce moment.

Déjà le métayer avait rebroussé chemin, et, à lentes enjambées, regagnait la Fromentière. Jean Nesmy le suivait à quelques pas, son fusil sur le dos, balançant au bout de son bras les vanneaux et la sarcelle qu'il avait ramassés près du mur. Loin derrière eux, Rousille marchait le long de la haie, tout angoissée, et tantôt elle regardait Jean Nesmy et tantôt le maître qui allait décider entre eux.

Quand les deux hommes pénétrèrent dans la cour, elle n'osa s'avancer plus loin, elle s'appuya contre le pilier du portique en ruine, à demi cachée, la tête posée sur un coude, pour observer ce qui se passerait. Le père et le valet traversèrent l'espace libre, se dirigeant vers la chambre de Jean Nesmy, qui se trouvait à gauche, au bout des étables. On n'entendait aucun autre bruit que celui des sabots heurtant les cailloux du sol. Cependant Rousille avait aperçu l'infirmes, accroupi au premier soleil, près du mur de l'étable. Il hochait la tête d'un air de contentement. Ses yeux mauvais ne quittaient pas l'étranger dénoncé par lui, l'heureux d'hier devenu l'accusé. Non loin, François, monté sur une échelle, tirait du foin d'une meule dont la tranche ressemblait à un pan de muraille. Sournoisement, par-dessous le bord de son chapeau penché, il regardait aussi. Mais sur son visage lymphatique, aucune méchante pensée, non, rien qu'un peu de curiosité qui allongeait en museau ses lèvres et ses fortes moustaches jaunes. Il travaillait tout doucement, afin de pouvoir rester là plus longtemps, et voir la fin de l'aventure.

Toussaint Lumineau et le valet furent bientôt dans le réduit

encombré de barriques vides, de paniers, de pelles et de pioches, qui avait servi de chambre, depuis longtemps, aux domestiques de la Fromentière. Le maître s'assit sur le coin du lit, tout au fond. Son expression n'avait pas changé. C'était la même physiologie, paternelle et digne, où se mêlaient le regret de se séparer d'un bon serviteur, et l'énergique résolution de ne point souffrir une atteinte à son autorité, une injure à son rang. Il s'accouda sur une vieille futaille, encore marquée de coulures de suif, et où le soir Jean Nesmy posait sa chandelle. Sa tête se releva, lentement, dans le jour qui venait par la porte ouverte, et il parla enfin au jeune homme qui avait quitté son chapeau, et demeurait debout dans le milieu de la petite pièce.

— Je t'avais gagé pour quarante pistoles, dit-il. Tu as reçu ton dû à la Saint-Jean. Combien reste-t-il à te payer aujourd'hui?

Le gars s'absorba, comptant et recomptant avec ses doigts sur la toile de sa blouse. Les veines de son front se tendaient sous l'effort de l'esprit. Il avait le regard fixé sur le sol, et aucune autre idée ne traversait l'opération compliquée de ce rural calculant le prix de son travail.

Pendant ce temps, le métayer se remémorait l'histoire brève de ce Boquin, venu par hasard dans le Marais, pour y chercher de la cendre de bouse, dont les Vendéens se servent comme d'engrais, embauché au passage, et rapidement accoutumé en ce pays nouveau; les trois années que l'étranger avait vécues sous le toit de la Fromentière, un an avant le service militaire et deux ans depuis, années de rude et vaillant labeur, d'honnête conduite, sans un reproche grave, de résignation étonnante, malgré l'hostilité des fils, qui avait commencé dès le premier jour et n'avait jamais désarmé.

— Ça doit faire quatre-vingt-quinze francs, dit Jean Nesmy.

— C'est aussi mon compte, dit le métayer. Tiens, voilà l'argent. Regarde s'il n'y manque rien.

De la poche de sa veste, où, d'avance, il avait mis la somme qu'il devait, Toussaint Lumineau tira une pile de pièces d'argent, qu'il jeta sur le fond de la barrique.

— Prends, mon gars!

L'autre, sans y toucher, se recula.

— Vous ne voulez plus de moi à la Fromentière?

— Non, mon gars, tu vas partir.

La voix s'attendrit, et continua :

— Je ne te renvoie pas parce que tu es fainéant. Et même, quoique ça m'ait causé de l'ennui, je ne t'en veux pas d'aimer trop la chasse. Tu m'as bien servi. Seulement, ma fille est à moi, Jean Nesmy, et je ne t'ai pas accordé avec Rousille.

— Si c'est son goût, et si c'est le mien, maître Lumineau ?

— Tu n'es pas de chez nous, mon pauvre gars. Qu'un Boquin se marie avec une fille comme Rousille, ça ne se peut, tu le sais. Tu aurais mieux fait d'y penser avant.

Jean Nesmy, pour la première fois, ferma à demi les yeux, et il devint plus pâle, et ses lèvres s'abaissèrent aux coins comme s'il allait pleurer.

Il reprit, d'une voix toute basse :

— J'attendrais tant qu'il vous plairait pour l'avoir. Elle est jeune et moi aussi. Dites seulement le temps, et je dirai oui.

Mais le métayer répondit :

— Non, ça ne se peut. Il faut t'en aller.

Le valet tressaillait de tout le corps. Il hésita un moment, les sourcils froncés, le regard attaché à terre. Puis il se décida à ne pas dire sa pensée : « Je n'y renonce pas. Je reviendrai. Je l'aurai. » Comme ceux de sa race taciturne, il renferma son secret, et, ramassant l'argent, il le compta, en laissant tomber les pièces, une à une, dans sa poche. Puis, sans ajouter un mot, comme si le métayer n'eût plus existé pour lui, il se mit à rassembler les quelques vêtements et le peu de linge qui étaient à lui. Tout pouvait tenir dans sa blouse bleue qu'il noua par les manches au canon de son fusil, moins une paire de bottes qu'il pendit avec une ficelle. Quand il eut fini, levant son chapeau, il prit la porte.

Dehors, il faisait grand soleil. Jean Nesmy marchait lentement. La volonté hardie qui était en ce frêle garçon lui tenait la tête haute, et il regardait du côté de la maison, cherchant Rousille aux fenêtres. Il ne la vit point. Alors, au milieu de ce grand carré vide, lui le valet, lui le chassé, lui qui n'avait plus qu'un instant à demeurer à la Fromentière, il appela :

— Rousille !

Une coiffe aiguë dépassa l'angle du portail. Marie-Rose s'échappa de son abri. Elle s'élança, la figure toute baignée de larmes. Mais presque aussitôt elle s'arrêta, intimidée par la vue de son père qui venait d'apparaître sur le seuil de la chambre, saisie de peur parce qu'un cri s'élevait du même côté de la cour,

à cinquante pas de là, et faisait se détourner Jean Nesmy :
— Dannion !

Une apparition monstrueuse sortait de l'étable. L'infirme, tête nue, les yeux hagards, agité d'une colère impuissante, accourait. Les bras raidis sur ses béquilles, son torse énorme secoué par les cahots et par ses grognemens de bête furieuse, la bouche ouverte, il répétait le vieux cri de haine contre l'étranger, l'injure que les enfans du Marais jettent au damné du Bocage.

— Dannion ! Dannion Sarraillon ! Sauve-toi !

Lancé avec une vitesse qui disait la violence de la passion et la force de l'homme, il s'approchait. Toute la haine qu'il avait au cœur, toute la jalousie qui le torturait et toute la souffrance de l'effort rendaient effrayante cette face convulsée, projetée en avant par secousses. Et l'être puissant qu'aurait pu être cet estropié se reconstituait dans l'imagination, et donnait le frisson.

Quand elle le vit tout près du valet, Rousille eut peur pour celui qu'elle aimait. Elle courut à Jean Nesmy, elle lui mit les deux mains sur le bras, et elle l'entraîna en arrière, du côté du chemin. Et Jean Nesmy, à cause d'elle, se mit à reculer, lentement, tandis que l'infirme, devenu plus furieux, l'insultait et criait :

— Laisse ma sœur, Dannion !

La voix du métayer s'éleva, au fond de la cour :

— Arrête ici, Mathurin, et toi, Nesmy, laisse ma fille !

Il s'avancait, en parlant, mais sans hâte, comme un homme qui ne veut pas compromettre sa dignité. L'infirme s'arrêta, écarta ses béquilles et s'affaissa, épuisé, sur les cailloux. Mais Jean Nesmy continua de reculer. Il avait mis sa main dans celle de Rousille. Ils furent bientôt entre les piliers du portail, où s'encadrait la clarté du matin. Au delà commençait le chemin. Le valet se pencha vers Rousille, et la baisa sur la joue.

— Adieu, ma Rousille ! dit-il.

Elle s'enfuit à travers la cour, les mains sur les tempes, pleurant sans se retourner. Et lui, l'ayant vue disparaître au coin de la maison, du côté de l'aire, cria :

— Mathurin Lumineau, je reviendrai !

— Essaye ! répondit l'infirme.

Le valet de la Fromentière commençait à monter le chemin qui passait devant la métairie. Il allait péniblement, comme brisé de fatigue, tout brun dans son vêtement d'affût. Au bout de son fusil il n'avait qu'une veste, une blouse, trois chemises, deux ap-

peaux de buis pour les cailles, qui s'entre-choquaient comme des noix, choses légères, qu'il sentait pesantes. L'effroi de son retour subit à l'état de journalier quêteur de pain l'avait saisi pendant qu'il nouait ses hardes. Il pensait déjà à l'accueil de la mère qui allait le voir entrer, toute transie. A chaque pas il s'arrachait aussi à quelque chose qu'il aimait, parce qu'il avait vécu trois ans dans cette Fromentière. L'âme était lourde de souvenirs, et il allait lentement, ne regardant rien, et voyant tout. Les arbres qu'il frôlait, il les avait émondés de sa serpe ou battus de son fouet; les terres, il les avait labourées et moissonnées; les jachères, il savait en quoi elles seraient ensemencées demain.

Lorsqu'il fut en arrière de la ferme, sur le renflement de la route où étaient jadis quatre moulins qui ne sont plus que deux, il osa se retourner pour souffrir un peu plus. Il considéra la plaine du Marais, inondée de lumière, où les roseaux séchés par l'automne mettaient un cercle d'or autour des prés; quelques métairies reconnaissables à leur panache de peupliers, îles habitées de ce désert, où il laissait des amis et de bonnes heures dont on se souvient dans la peine; il parcourut du regard les maisons pressées de Sallertaine, et l'église qui les domine, paroisse des dimanches finis, puis il arrêta son âme sur la Fromentière, comme plane un oiseau, les ailes grandes. De la hauteur où il était, il apercevait les moindres détails de la métairie. Une à une il compta les fenêtres; il compta les portes, et les virettes, et les trains autour des champs, où le soir, depuis deux ans surtout, il ne manquait guère de chanter en ramenant ses bœufs. Quand il revit le verger clos, tout au loin, large comme une cosse de pois, il se détourna vite. Et son pied heurta, sur la route, une bête toisonnée, qui s'était couchée là, silencieusement.

— C'est toi, Bas-Rouge? dit le valet. Mon pauvre chien, tu ne peux pas me suivre où je vais.

En marchant, il passait la main sur le front du chien, entre les deux oreilles, à l'endroit que Rousille aimait à caresser. Après vingt pas, il dit encore :

— Faut t'en aller, Bas-Rouge : je ne suis plus d'avec vous !

Bas-Rouge fit encore une petite trotte auprès du valet. Mais, quand il arriva à la dernière haie de la Fromentière, il s'arrêta, en effet, et revint seul.

III. — CHEZ LES MICHELONNE

— Rousille, dit le père, un peu avant midi, quand elle rentra pour aider sa sœur à préparer le dîner, tu ne mangeras pas avec nous, ni aujourd'hui, ni les jours qui suivront : les filles d'honneur comme Éléonore auraient honte, et nous aussi, de manger à côté d'une créature qui donne ses amitiés à un failli Boquin. En voilà un promis pour toi ! Un gars du loin, qui n'aurait pas même une armoire pour se mettre en ménage ! Bon pour les servantes de chez eux ! Mais ils ne valent pas cher à l'aune du Marais, tous ces dannions ! Je suis guéri d'en prendre à mon service... On en aurait fait des chansons sur mon compte... Et à présent, tiens-toi sage, Rousille, et ôte-toi de devant moi !

Il parlait ainsi, plus durement qu'il ne pensait, parce que Mathurin l'avait entretenu longtemps, après le départ du valet, et lui avait communiqué quelque chose de son ressentiment.

Marie-Rose ne répondit pas, même par une larme, et se retira dans sa chambre. Non, elle ne songeait pas à dîner, avec eux ou sans eux. Mais elle se mit à s'habiller, comme elle faisait le dimanche, prenant tour à tour, dans l'armoire, sa robe noire relevée d'un grand pli, qui laissait voir ses jambes ; sa coiffe la plus fine, pyramide brodée que tenait ferme un transparent de papier blanc posé sur les cheveux ; ses bas fleuris de points en relief ; ses sabots à nez retroussé, qui avaient l'air d'une proue de bateau. Autour du cou, sur la nuque que le corsage échancré du Marais laisse à découvert, elle jeta un mouchoir de soie bleue, large d'un doigt. Et, ayant lissé ses bandeaux bruns avec un peu d'eau, ayant essuyé ses yeux qui étaient rouges, elle descendit dans la cour, et tourna vers Sallertaine.

Pour la première fois de sa vie, elle avait l'impression d'être seule au monde. Mathurin ne l'aimait pas. François ne l'aurait pas comprise. André lui-même, le soldat d'Afrique qui allait revenir, et qui se montrait doux avec elle, la considérait comme une petite et ne lui parlait qu'en plaisantant. Elle était femme cependant, et grande, puisqu'elle souffrait. Et il fallait quelqu'un à qui confier sa peine. Jusque-là, si on la rudoyait, si on la méprisait, elle n'avait pas besoin de le dire, et il lui suffisait, pour l'oublier, de penser à Jean Nesmy. A présent que sa peine était faite, justement, du départ de celui qu'elle aimait, son âme demandait

de l'aide, son âme cherchait où se poser. Dans sa détresse, elle avait songé aux Michelonne.

Rousille passait près du verger clos; Rousille longeait la bordure du Marais d'où l'on voit Sallertaine sur sa motte. Non, elle n'avait d'espoir qu'en ces pauvres Michelonne, de regret que de ne pas être encore dans leur petite maison du bourg. Leur bienveillance coutumière lui semblait en ce moment une chose d'un prix infini, qu'elle n'avait pas assez estimée. La seule pensée de leurs visages ronds, flétris et sourians, lui était comme un but. Il lui semblait que pour avoir simplement vu les Michelonne, et même si elle n'osait rien leur dire, elle serait consolée un peu, parce qu'elles n'étaient pas des cœurs fermés, les vieilles filles, ni des personnes qui jasant sur les yeux rouges des jeunesses.

Comment les aborderait-elle? Oh! c'était bien facile! Elle avait promis de retirer son argent, et de le prêter, pour payer la ferme. Elle leur dirait: « Je viens pour l'argent, dont le père a besoin. » Et après, si elles devinaient la moindre chose, elle dirait tout, tout ce qui l'accablait, la peine qu'elle ne pouvait plus porter seule.

Il était près d'une heure. L'air chaud, mêlé de brume, tremblait sur les prés. Rousille allait vite. Voici le grand canal, uni comme un miroir; voici le pont jeté sur l'étier, et la route qui tourne et, aux deux bords, les maisons du bourg, toutes blanchies à la chaux, avec leurs vergers en arrière, penchés vers le Marais. Rousille hâte encore le pas. Elle a peur d'être appelée et obligée de s'arrêter, car les Lumineau connaissent tout le monde dans le pays. Mais les bonnes gens font mérienne, ou bien ils saluent de loin, sans sortir de l'ombre: — « Bonjour, petite! Eh! comme tu vas! — Je suis pressée: il y a des jours comme ça! — Faut croire! » disent-ils. Et elle passe. Elle arrive sur la place longue, qui va se rétrécissant jusqu'à l'église. Maintenant elle ne regarde plus que la chétive habitation posée à l'endroit le plus étroit, là-bas, en face de la porte latérale par où, le dimanche, entrent les fidèles. C'est tout petit: une fenêtre sur la place, une autre sur une ruelle descendante, un perron d'angle de trois marches. C'est très ancien, bâti sous la volée des cloches, sous l'ombre du clocher, le plus près possible de Dieu. Les Michelonne ont toujours demeuré là. Rousille les devine derrière les murs. Un demi-sourire, une lueur d'espoir traverse ses yeux tristes. Elle gravit les trois marches, et s'arrête pour reprendre haleine.

Quand Rousille appuya le doigt sur le poucier de fer fendillé, la porte s'ouvrit avec un bruit de sonnette si menu, si bien assourdi, qu'il fallait des oreilles de chatte pour l'entendre.

Mais c'étaient de vraies chattes, toujours aux aguets, les deux Michelonne, les faiseuses de capes de Sallertaine. Elles n'eurent pas plutôt pressenti une visite, à l'ombre qui se projetait par la porte vitrée, qu'elles écartèrent d'un même mouvement leurs chaises toutes voisines, et tournèrent la tête, laissant leurs mains chargées d'étoffe noire retomber sur leurs genoux. Elles se ressemblaient beaucoup, les deux sœurs. Elles avaient les mêmes rides en arc, profondes dans la chair rose, autour de la bouche édentée, autour du nez qui était rond, autour des yeux qui luisaient d'une lumière bleue, enfantine, comme d'un rire perpétuel. C'était, chez elles, le reflet de soixante ans de travail, d'amitié paisible et de bonne conscience. Et il s'y mêlait un peu de malice sans méchanceté, quelque chose comme de la flamme de jeunesse, économisée au cours de la vie et survivant dans un visage de vieilles. La misère ne leur avait pas manqué, mais elles l'avaient toujours portée à deux. Depuis leur enfance elles travaillaient là, dans le rayon de la même fenêtre, l'une touchant l'autre, et le jour s'avivait et décroissait sur leurs aiguilles en marche. Pour fabriquer une cape, pour tailler le drap et pour le coudre, il n'y avait point à Sallertaine, ni au Perrier, ni à Saint-Gervais, d'ouvrières plus adroites et plus entendues. On les aimait. Dès que la douceur de l'air permettait d'ouvrir la fenêtre et de risquer sur l'appui un pot de géranium lierre, il n'était guère de passant qui ne dit, en dévalant par la ruelle, pêcheur, chasseur, bourrinier, éleveur de chevaux : « Bonsoir et bon espoir, les Michelonne ! » Elles répondaient honnêtement, d'un ton flûté, sans qu'on pût reconnaître la voix de l'aînée d'avec celle de la cadette. On les invitait aux veillées d'automne, parce qu'elles savaient encore des chansons, quand la jeunesse était à bout de mémoire. Le curé disait d'elles : « La fleur de mes paroissiennes ! C'est dommage qu'elles n'aient point de graine ! »

Lorsque Marie-Rose entra, elles ne se levèrent pas, mais elles dirent ensemble, Adélaïde près de la fenêtre et Véronique un peu plus loin :

— C'est toi, petite Lumineau ! Bonjour, ma belle !

— Assieds-toi, dit Adélaïde, car tu as l'air tout essoufflée.

— Tu n'es pas malade, au moins ? dit Véronique. Tes yeux sont grands comme ceux de la fièvre ?

— Merci, mes tantes, répondit Marie-Rose, — elle les appelait « mes tantes » à cause d'une parenté extrêmement difficile à établir, mais surtout à cause de leur bonté ; — j'ai marché vite, et c'est vrai que je suis lasse. Je viens pour l'argent.

Les deux sœurs échangèrent un regard de côté, riant déjà à la pensée des noces prochaines, et l'ainée, Adélaïde, passant son aiguille sur ses lèvres, comme pour les dérider, demanda :

— Tu te maries donc ?

— Oh ! que non ! répondit Marie-Rose. Je me marierai comme vous, mes tantes, avec mon banc d'église et mon chapelet. C'est pour le père, qui n'a pas de quoi payer le fermage. On est en retard.

Et comme, en parlant, elle ne regardait pas les yeux de ses vieilles amies, mais bien le sombre de la chambre, quelque part vers les lits qui se suivaient le long du mur, les Michelonne hochèrent la tête, pour se communiquer leur impression, qu'il y avait quelque chose de nouveau tout de même dans la vie de Rousille. Mais les Michelonne étaient plus polies encore que curieuses. Elles réservèrent leur pensée pour les longues heures de causerie à deux, et Adélaïde, rejetant la cape à demi ouverte, joignant ses mains noueuses et blanches comme des osselets, penchant sa taille toute plate, reprit gaiement :

— Vois-tu, ma belle, tu arrives bien ! Je t'ai pris à bail ton argent pour obliger mon neveu, qui a des jumens dans le Marais, comme tu sais, et des jolies. Il est malin pour plusieurs, ce grand Francis. N'a-t-il pas vendu hier, justement, pour un si gros prix qu'il ne veut pas le dire, sa pouliche gris pommelée, qui courait dans ses prés comme un vanneau fou, et que tous les marchands et tous les dannions chérissaient de l'œil, quand ils passaient sur les prés ! Pour rendre un bon morceau de la somme, il ne sera guère gêné, tu comprends. Combien veux-tu ?

— Cent vingt pistoles.

— Tu les auras. C'est-il pressé ?

— Oui, tante Adélaïde. Je les ai promises pour demain.

— Alors, Véronique, ma fille, si tu allais chez le neveu ? La cape attendra bien une heure.

La cadette se leva aussitôt, et elle était si petite debout, qu'elle ne dépassait pas la tête de Marie-Rose assise. Prestement, elle se-

coua son tablier noir, sur lequel des bouts de fil s'étaient collés, embrassa la nièce sur les deux joues :

— Adieu, Rousille ! Demain tu n'auras qu'à revenir ici, ton argent y sera avec nous.

Dans la paix du bourg assoupi, on entendait descendre, le long de la ruelle, le pas glissant de Véronique.

Celle-ci n'avait pas plutôt disparu, qu'Adélaïde se rapprocha de Marie-Rose, et, pointant sur elle ses yeux toujours indulgens et clairs, mais dont les paupières, en ce moment, battaient d'inquiétude :

— Petite, dit-elle vivement, tu as du chagrin ? Tu as pleuré ? Tiens ! tu pleures encore !

La main ridée saisit la main rose de l'enfant.

— Qu'as-tu, ma Rousille ? Dis-moi comme à ta mère : j'ai de son cœur pour toi.

Marie-Rose retenait ses larmes. Elle ne voulait pas pleurer, puisqu'elle pouvait parler. Frissonnante au contact de la main qui touchait la sienne, les yeux brillans, ferme de visage, comme si elle s'adressait à tous les ennemis devant lesquels elle s'était tue :

— Ils ont renvoyé Jean Nesmy ! dit-elle en se levant.

— Lui, ma chère ? un si bon travailleur ! Comment ont-ils fait cela ?

— Parce que je l'aime, tante Michelonne. Ils l'ont chassé ce matin. Et ils croient que tout sera fini entre nous parce que je ne le verrai plus. Ah ! mais non ! Ils ne connaissent donc pas les filles d'ici ?

— Bien dit, Maraîchine ! fit la Michelonne.

— Je leur donnerai mon argent, oui, je veux bien. Mais mon amitié, où je l'ai mise, je la laisserai. Elle est jurée comme mon baptême. Je n'ai pas peur de la misère ; je n'ai pas peur qu'il m'oublie. Le jour où il reviendra, car il a promis de revenir, j'irai au-devant de lui. Personne ne m'en empêchera. Quand il y aurait le Marais à traverser en yole, et de la neige, et de la glace, et tout es les filles du bourg pour rire de moi, et mon père et mes frères pour me le défendre, j'irai !

Debout, irritée, elle jetait son amour et sa rancune aux murs de cette chambre déshabituée d'entendre des paroles à voix haute. Elle parlait pour elle-même, pour elle seule, parce qu'elle souffrait. Elle regardait devant elle, vaguement, sans s'occuper de la Michelonne. Celle-ci, pourtant, s'était levée. Elle écoutait, tout

son corps agité et soulevé, si bien prise aux paroles de Rousille, si bien emportée au dehors de son cercle restreint de pensées, que toute la paix avait disparu de son visage, et qu'une femme se retrouvait sous la vieille fille opprimée par la vie, une femme qui se souvenait et qui rajeunissait pour souffrir avec l'autre.

— Tu as raison, petite; je t'approuve; aime-le bien!

Rousille, à ce mot, baissa les yeux vers la Michelonne, et elle eut la révélation d'un être qu'elle ne connaissait pas. Le regard avait une flamme; les pauvres bras, perclus de rhumatismes, se tendaient vers Rousille et tremblaient d'émotion.

— Oui, aime-le bien! Ton bonheur est avec lui. Laisse faire le temps, mais ne cède pas, ma Rousille, parce que j'en connais d'autres qui ont refusé de se marier, dans leur jeunesse, pour plaire à leur père, et qui ont eu tant de peine, par la suite, à tuer leur cœur! Ne vis pas seule, car c'est pire que la mort. Ton Nesmy, je le connais. Ton Nesmy et toi, vous êtes de vrais terriens, comme la campagne n'en a plus guère. Et si la vieille tante Adélaïde peut te servir, te défendre, te donner ce qu'elle a pour t'établir, viens me trouver, ma fille, viens!

Elle tenait maintenant Rousille embrassée, courbée sur son corsage noir. Et Rousille se laissait aller aux larmes, sur l'épaule de la Michelonne, à présent qu'elle avait tout dit.

La chambre fut un moment silencieuse comme le village tout entier, sous la lourde chaleur. Puis la Michelonne se dégagait doucement de l'étreinte de l'enfant, et s'approcha de la fenêtre, mais sans qu'on pût la voir du dehors. Un coin du Marais s'encadrerait vers l'ouest, entre deux toits voisins, un triangle dont les bords fuyaient à l'infini dans l'herbe rousse.

— N'est-ce pas, demanda-t-elle à voix basse, c'est Mathurin qui t'a dénoncée?

— Oui, tout le jour il m'espionnait.

— Il est jaloux, vois-tu! Il t'en veut.

— De quoi, le malheureux!

— D'être jeune, ma pauvre; il est jaloux de tous ceux qui pourraient prendre la place qui lui revenait, de François, d'André, de toi. Il est comme un damné, quand il entend dire qu'un autre conduira la ferme du père. Veux-tu que je te dise tout?

Sa main frêle se leva, et montra les lointains de Marais où des peupliers, aussi menus que des brins d'avoine, rayaient par place le ciel.

— Eh bien ! il pense encore à celle de la Seulière !

— Pauvre frère, dit Rousille en remuant la tête, s'il y pense encore, elle se moque bien de lui !

— Innocente ! reprit la vieille tout à fait bas. Je sais ce que je sais. Défie-toi de Mathurin, parce qu'il a trop bu d'amour pour oublier. Défie-toi de Félicité Gauvrit, parce qu'elle enrage d'être métoyère, et que les épouseurs ne viennent plus.

Rousille allait répondre. La Michelonne lui fit signe de se taire. Elle entendait un pas dans la ruelle. Vite, elle essuya ses yeux, elle se rassit, elle ramassa l'ouvrage, comme une petite fille surprise en faute par sa mère. Des sabots claquèrent au pied du mur, dépassèrent le perron d'angle, tournèrent vers le bas de la place.

Ce n'était pas Véronique.

Marie-Rose s'était reculée. Elle considérait son unique amie, vieille, usée, craintive, mais dont le cœur était encore jeune. Et elle ne songea plus à ce qu'elle voulait répondre. Et elle dit simplement :

— Adieu, tante Michelonne. Si j'ai besoin d'aide, je sais où aller.

— Adieu, petite ! Défie-toi de Mathurin ! Défie-toi de celle de là-bas !

Elles ne se parlèrent plus que par leurs yeux qui ne se quittaient pas. Rousille se retirait à reculons. Bientôt la porte s'ouvrit ; le loquet retomba : il ne resta plus dans la chambre qu'une vieille pliée bien bas, qui s'efforçait de coudre dans le drap noir, et qui ne voyait plus son aiguille.

RENÉ BAZIN.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

FRAGMENS ET SOUVENIRS

DU COMTE DE MONTALIVET

M. le comte de Montalivet n'a pas laissé de *Mémoires*, si l'on entend par ce mot une suite de récits embrassant toute une vie. A ceux qui, charmés par la vivacité de sa conversation, le pressaient de fixer ses souvenirs, il avait coutume de répondre, en se montrant sévère envers lui-même, qu'il avait pu, sous le coup d'émotions très vives, défendre avec succès la mémoire du roi ou l'honneur des principes qu'il avait servis, mais qu'il ne fallait pas confondre la verve avec les qualités qui font l'écrivain. Telle était malheureusement sur ce point sa conviction qu'il n'a consenti à écrire que fort tard et fort peu.

C'est son extrême affection pour ses petits-enfans qui seule est parvenue à triompher de sa répugnance. Il a écrit quelques fragmens, chapitres dispersés d'un livre qu'il aurait dû achever. Sa longue expérience leur destinait cette leçon d'histoire. Il croyait que la jeunesse aurait après lui de grandes crises à traverser. Témoin du passé, il voulait épargner à ses enfans les fautes et surtout les déceptions dont sa vieillesse portait le poids. La valeur de son témoignage résulte de l'ensemble de sa carrière.

Né sous le Consulat, ayant reçu tout enfant sous l'Empire les impressions de la vie et ressenti pendant la Restauration toutes les ardeurs de la jeunesse, M. de Montalivet a attaché son nom à l'effort le plus noble que, dans l'ordre politique, la raison humaine ait tenté d'accomplir en ce siècle : la fondation et le développement d'un régime de liberté où la monarchie serait solidement établie, la loi entourée du respect de tous et l'ordre maintenu sans mesures d'exception. Franchement attaché au gouvernement constitutionnel, il a travaillé dans la

première partie de sa vie à le conquérir; il a consacré la seconde à le servir; après la chute, il s'est honoré en le défendant contre les calomnies. Le cœur déchiré, au début et au terme de sa carrière, par le spectacle trois fois renouvelé de l'invasion étrangère, protestant contre toutes les formes du despotisme, toujours fidèle aux principes qui font la grandeur d'une nation, M. de Montalivet a été libéral au pouvoir et conservateur dans l'opposition. Ni comme politique, ni comme patriote, il ne s'est laissé abattre par la mauvaise fortune, Parmi les vicissitudes d'une existence traversée par les révolutions, aux heures où l'amertume des défaites sert d'excuse aux colères, il a eu ce mérite rare de demeurer, avec une âme passionnée, invariablement modéré.

La période active de sa vie n'a duré que vingt ans : elle s'est ouverte sous la Restauration à la Chambre des pairs, où il apportait le reflet des ardeurs qui animaient la jeunesse; elle s'est poursuivie dans les cinq cabinets dont il a fait partie de 1830 à 1839; elle s'est continuée au Luxembourg et dans l'administration de la Liste civile jusqu'en 1848. A partir de cette date, il n'a plus été qu'un spectateur et un témoin. Pendant trente ans, il est demeuré à l'écart, ne voulant pas, après 1852, servir l'Empire et, après 1870, retenu par sa santé loin de l'arène électorale. Il pensait beaucoup et, dans ses longues heures de souffrance, son esprit s'était élevé à un haut degré de philosophie. Ses convictions libérales provenaient d'un amour profond des hommes. Il n'avait pas cette naïveté de nier leurs défauts, mais il soutenait que tous avaient des qualités, que l'art de gouverner était de les chercher, de savoir les découvrir et de leur faire appel. Il avait horreur du pessimisme.

Ce n'était pas le vieillard aigri, se tournant sans cesse vers le passé. Sa parole avait conservé toute sa grâce, ses souvenirs toute leur précision, ses jugemens toute leur portée. Il avait vu des temps si divers, avait si bien compris leur caractère, que sa mémoire reflétait l'histoire de notre siècle. Son cœur avait battu pour toutes les grandes causes qui avaient animé la France. Il avait applaudi à nos dernières victoires de l'Empire, il avait porté le deuil de Waterloo, il avait vu dans la Charte l'union de nos jeunes libertés avec les vieilles traditions monarchiques. Le jour où l'ancien régime avait brisé cette alliance, il avait consacré ses efforts à sauver la liberté en faisant sortir des ruines une monarchie nouvelle et à la fonder. Pendant dix-huit ans, il s'était voué à cette grande œuvre, y apportant, avec tous les hommes de sa génération, ce que la passion de réussir peut inspirer de volonté à de puissantes intelligences. Il suffit de quelques mois d'aveuglement, de quelques heures de désarroi (dont on va lire le récit) pour anéantir cette noble tentative, comme si l'histoire avait voulu montrer la fragilité des trônes en face de la démocratie.

Fidèle au culte des souvenirs, il consacra le reste de sa vie à les défendre. Il avait la passion de son pays et de la liberté. Il gardait ses convictions, luttait pour elles, aurait été, si Dieu lui avait laissé la santé, un soldat d'avant-garde. Il se résignait à lutter la plume à la main, se dressant à propos pour rappeler, en d'éloquents protestations, ce qu'avait fait le gouvernement dont il défendait la gloire comme l'honneur de sa vie.

L'unité de ses convictions avait été absolue. Le régime représentatif, les libertés publiques garanties, le citoyen ayant conscience de ses droits et les exerçant, la justice respectée, les souvenirs de l'ancien régime effacés, le drapeau tricolore figurant à l'intérieur l'emblème de l'union des classes et à l'extérieur le signe de l'indépendance nationale, voilà ce qu'il avait toujours voulu. Il avait souhaité que ces conditions de la vie d'un grand peuple fussent placées sous l'égide d'une monarchie traditionnelle. Trompé dans ses souhaits par le coup d'État de 1830, frappé dans ses plus chères affections par la catastrophe de 1848, ayant suivi en observateur attentif la troisième tentative monarchique pendant les dix-huit années de l'Empire, il sentit que sa confiance en un chef d'État héréditaire était ébranlée par tant d'expériences si douloureusement avortées.

Quand retrouverait-on une société politique ayant plus de traditions et plus de fidélité que celle de la Restauration ? une phalange d'hommes politiques disposant de plus d'autorité, de plus d'éloquence, de plus de savoir que sous le gouvernement de Juillet ? Quand verrait-on une famille royale plus digne de respect, des fils plus vaillans se groupant autour d'un roi plus intelligent de son temps que Louis-Philippe ? Et pour ceux qui croyaient plus que lui à la vertu des plébiscites, quand réunirait-on plus de millions de suffrages que le chef du second Empire, trois mois avant l'écroulement ? Ce que n'avaient pu faire ni la tradition, ni l'intelligence, ni le nombre, M. de Montalivet n'était pas d'avis de le tenter de nouveau. Il le disait avec gravité, non pas avec l'élan joyeux des enthousiasmes, mais comme on prononce un jugement sévère dicté par la raison, par l'évidence d'une vérité qui s'impose. Ceux qui l'écoutaient comprenaient combien il souffrait de prononcer cette sentence ; mais il ne se plaignait jamais de ce qu'il tenait pour inévitable. Comme tous les hommes d'action, il n'aimait pas regarder en arrière ; ses regards étaient sans cesse dirigés en avant. On a dit avec profondeur : Gouverner, c'est prévoir. La grande force de son esprit, sa qualité maîtresse avait été la prévision.

Il voyait juste, voyait d'avance et savait se décider. Lorsque, au milieu du ministère Laffite, il distinguait et appelait de ses efforts le cabinet Casimir Perier, lorsque dès 1845 il prévoyait les périls, lorsqu'en 1847 il les signalait aux plus aveugles, quand, sous l'Empire, il prédisait à ses enfans l'invasion, qu'il leur annonçait la forme répu-

blicaine comme le résultat nécessaire du suffrage universel, il montrait cette perspicacité qui est le don incomparable du politique.

Il ne se bornait pas à penser et à parler tout bas. La Providence lui avait donné autant de caractère que de jugement. Chaque fois qu'il était fortement saisi par des réflexions, il les traduisait en actes, en sachant s'engager; il avait le goût et le courage des responsabilités. Il l'a montré le jour où il prenait sur lui la translation des ministres, concevant avec force le plan qu'il exécutait lui-même; il l'a montré en pleine insurrection de juin 1832 quand, ainsi que l'a dit un témoin, il était le seul ministre qui n'eût pas perdu la tête; il l'a prouvé une dernière fois lorsque, dans la déroute du 24 février, il escortait, à la tête de son escadron, la famille royale, la dérochant à l'émeute.

Ce sont là en quelque sorte les actions d'éclat de la bravoure militaire; mais que dire du courage civil, des actes accomplis en secret, au cours de ce « ministère d'intimité » que lui avait donné la confiance du roi? c'est la partie cachée de la vie de M. de Montalivet qui fait autant d'honneur au roi qu'à lui-même.

Ministre ou intendant général, il vit le roi presque chaque jour pendant dix-huit années de travail en commun et jamais il ne lui cacha la vérité pour lui plaire. Loin de là, il s'appliqua à la lui faire connaître: il estimait que son rôle avait des charges, sa fidélité des devoirs. Dès le premier jour, il sentit ce que devait être son indépendance et pas un jour il ne s'en départit. Il avait une admiration profonde pour le caractère du roi, pour son intelligence supérieure, pour ses vues élevées, sa sagesse politique; il n'a jamais craint de l'avertir, de le contredire, de braver son mécontentement pour l'éclairer. Dans l'administration de la liste civile, dans l'affaire des apanages des princes et des dots des princesses, lors des incroyables aveuglements de la fin du règne, M. de Montalivet n'a pensé qu'à servir les vrais intérêts et non les préférences du roi; il n'a jamais pensé à plaire.

Dans cette vie si diverse par les événements, si semblable à elle-même par les convictions, se rencontrent avec une rare évidence les traits principaux de l'« honnête homme, » comme l'entendaient nos pères, jeté au milieu des agitations de notre siècle. Cette figure doit offrir à notre génération très ignorante des temps qui l'ont précédée et trop disposée à tenir en mépris la politique, l'image de caractères qu'elle ne connaît pas; elle verra dans ces *Souvenirs* les élans d'une jeunesse qui fermente, les loyaux efforts de l'âge mûr pour la fondation d'un régime de pleine lumière, la dignité dans la retraite sous un gouvernement contraire aux principes fidèlement défendus, le sacrifice des préférences dans l'intérêt du plus pur patriotisme.

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848 (1)

Le 23 février, Paris s'était réveillé ému, inquiet et agité. De très bonne heure des groupes nombreux stationnaient dans les quartiers les plus peuplés. On avait, il est vrai, annoncé et répété déjà dans les journaux qu'un arrangement était intervenu entre le gouvernement et les organisateurs du banquet de la réforme, pour lui ôter tout caractère qui fût de nature à troubler la place publique. Le fait était vrai, et l'on a pu lire dans les journaux du temps l'étrange traité négocié et conclu, entre des commissaires de la majorité ministérielle et des délégués du banquet annoncé par le parti réformiste. D'une part, le gouvernement consentait à la démonstration et à sa mise en œuvre jusqu'à un moment donné et prévu à l'avance, tandis que les organisateurs du banquet consentaient, de leur côté, à des sommations légales suivies d'une dispersion en bon ordre préalablement convenue. Une portion même du parti républicain représentée par le journal *la Réforme* avait, tout en refusant sa ratification à ce traité, promis de le subir. Le nombre de ces indépendans était, d'ailleurs, très restreint, et ne semblait pas diminuer sérieusement les chances de bon ordre que la convention faite avait eu pour objet de garantir. Mais il y avait dans toutes les classes de la société une semence d'agitation, que pouvaient faire lever trop facilement des passions ardentes et audacieuses, contre lesquelles les petits arrangements d'une vaine politique tracée et circonscrite à l'avance devaient être impuissans. Dans les sphères dynastiques elles-mêmes, on trouvait le règne de Louis-Philippe d'autant plus long qu'on le représentait comme mettant l'avenir en péril par une obstination qui se refusait à toute réforme. On arrivait ainsi à envisager, avec une sorte d'indifférence des complications politiques dans lesquelles les chefs de l'opposition parlementaire, et des membres mêmes de la famille royale, apercevaient peut-être vaguement l'abdication possible du vieux roi, sans que l'idée d'une révolution et de la chute de la dynastie approchât un instant de leur esprit.

Dans les classes instruites, dans la bourgeoisie, un vœu énergique et raisonné pour une réforme électorale qui ouvrit plus

(1) Ce chapitre est extrait des *Fragments et souvenirs du comte de Montalivet*, précédés d'une introduction et d'une notice historique par M. Georges Picot, qui paraîtront prochainement chez l'éditeur Calmann Lévy.

largement la porte à l'instruction acquise et au travail heureux, venait se joindre à cet amour du changement et du nouveau qui a toujours joué un si grand rôle dans notre histoire. Le gouvernement ainsi attaqué était, d'ailleurs, pour un trop grand nombre d'esprits prévenus, un gouvernement de paix à tout prix et d'exploitation de la fortune publique. Il serait difficile de donner une idée de l'ignorance crédule et presque unanime qui accueillait de telles accusations, auxquelles le fatal dédain de M. Guizot pour l'opinion laissait un si libre cours, et qui avaient pu emprunter à quelques fautes un prétexte plausible. Enfin ces calomnies, fruits d'un aveuglement presque général et d'exagérations calculées, trouvaient un encouragement tout naturel dans des souffrances populaires nées d'une mauvaise récolte et de la cherté du pain.

On sait quelles étaient mes inquiétudes personnelles, comment je les avais exposées plus d'une fois au roi, quel compte je croyais qu'il aurait dû en tenir, et on comprend encore mieux comment, le 23 février, ces inquiétudes étaient devenues plus vives que jamais, et dans quel sentiment je me réveillai avec tout Paris pour voir se dérouler les premières scènes du drame.

Ma matinée fut consacrée à entendre les rapports de mon major et de ses trois adjudans, en même temps que les informations que plusieurs officiers de ma légion (qui embrassait tout Paris dans la formation de ses escadrons) m'apportaient des divers quartiers. Il n'en était pas qui ne vissent confirmer de sombres pronostics. Aussi, je ne me rendis pas aux Tuileries, où je n'avais rien à dire ou à apprendre de nouveau sur les illusions du roi, sur son immuable volonté. Convaincu que les difficultés de la journée devaient surtout avoir la place publique pour théâtre, je revêtis mon costume de colonel de la garde nationale à cheval, et me rendis auprès du commandant supérieur, le général Jacqueminot, qui se trouvait alors doublement agité par une fièvre tenace et par les communications qu'il recevait à chaque instant. J'y rencontrai les autres chefs de légion venant réclamer des instructions, et y apportant successivement les mêmes impressions que moi.

J'avais souvent entendu dire que Jacqueminot était un des plus brillans colonels d'avant-garde que l'armée impériale eût comptés dans ses rangs, mais qu'il était loin d'être un général d'armée. Je n'en eus que trop la confirmation dans cette funeste journée où il s'agissait bien moins de prendre part à une action

que de la diriger. Je fus, d'ailleurs, frappé d'un fait matériel, étrange et évidente démonstration du trouble qui s'était emparé, non d'un brave cœur qui n'avait jamais connu la peur, mais d'un esprit impuissant à combiner ou à vouloir. En arrivant à l'état-major, j'avais trouvé le général seul et je lui avais exprimé vivement la nécessité absolue de prendre sur l'heure des mesures concertées entre la garde nationale et l'armée. Rien de précis, rien d'ordonné dans les réponses. Pendant qu'il me parlait, mes regards furent attirés par un mouvement saccadé de sa poitrine soulevant la grand'croix de la Légion d'honneur qui la décorait. Jamais je n'avais vu une agitation intérieure et morale se dévoiler ainsi au dehors par des mouvemens indépendans de la volonté. Je me hâte d'ajouter que le général Jacqueminot était encore fort malade le 23 février, et que dès lors il faut mettre sur le compte de la maladie une partie du trouble profond qui s'était emparé de son esprit. Quoi qu'il en soit, je fus dès ce moment douloureusement frappé de l'insuffisance du commandement dans lequel l'ardeur de la plus héroïque bravoure ne pouvait suppléer au calme supérieur du courage civil. Au reste, cet état des choses devait apparaître avec tant de clarté à tous ceux qui entouraient comme moi le général, qu'une décision royale vint bientôt donner une direction supérieure à celle qui⁴ faisait si malheureusement défaut : vers deux heures de l'après-midi, le duc de Nemours, chargé par le roi de cette direction, vint s'installer au Louvre, à l'état-major de la garde nationale.

Un grave événement avait, d'ailleurs, précédé l'envoi du prince ; j'en reçus par lui la première nouvelle. — Ayant appris l'arrivée du prince à l'état-major, où je me tenais dans une salle séparée au milieu des colonels, mes collègues, je m'empressai de me rendre auprès du duc de Nemours. Du plus loin qu'il me vit :

— Eh bien, mon cher comte, vous devez être content ! M. Guizot n'est plus ministre.

— Bien loin de là, monseigneur, vous méconnaissez ma pensée ; je m'en afflige profondément : c'est trop tard ou trop tôt. On ne change pas un général au beau milieu d'une bataille.

C'était bien là toute ma pensée, et certes les événemens ont prouvé qu'elle était trop juste. J'ignorais à ce moment, comment s'était tout à coup brisé le lien qui semblait si indissolublement unir le roi et M. Guizot.

Depuis quelques jours, la reine Marie-Amélie, sous l'influence

des lettres que lui adressaient d'Algérie le prince de Joinville et le duc d'Aumale, des impressions rapportées de Vincennes par le duc de Montpensier (1), avertie peut-être par les échos de l'opinion publique qui arrivaient de temps en temps jusqu'à elle en passant par le pavillon Marsan, s'était beaucoup émue de la situation des choses, et commençait à croire que le roi se trompait en pensant qu'il pouvait conserver plus longtemps M. Guizot comme premier ministre. J'en avais recueilli tout récemment, moi-même, le témoignage le plus certain de sa propre bouche. Huit ou dix jours avant la date fatale, la reine m'ayant fait appeler, me donna audience dans son petit salon retiré où je n'avais jamais encore été reçu par elle : elle me fit part de ses appréhensions personnelles, de l'inquiétude que lui inspiraient, pour le roi, les progrès d'une désaffection que tous attribuaient à l'influence de M. Guizot; elle termina en invoquant mon dévouement pour que je fisse auprès du roi un nouvel et suprême effort après tous ceux dont elle avait déjà connaissance. « Ne savez-vous pas, hélas! madame, lui répondis-je, que je n'ai rien négligé, et que je touche même au moment où le roi, qui me l'a laissé déjà entendre, se croira obligé de se séparer de moi au lieu de renoncer à la fatale coopération de ministres qu'il croit indispensables? Cependant, soyez-en sûre, j'y reviendrai, non seulement pour obéir à Votre Majesté, mais pour satisfaire en même temps un dévouement digne de vous comprendre et fier de votre confiance. Il m'est toutefois impossible, madame, de ne pas vous faire remarquer que vous seule pouvez aujourd'hui, après tant d'efforts inutiles, avoir une influence décisive sur le grand parti que le roi doit prendre dans son intérêt et dans celui de ses enfans. Permettez-moi donc de reporter respectueusement vers vous, sous la forme d'une prière, la mission que vous voulez bien me donner, que j'accepte, mais dont je connais d'avance l'insuccès. »

Malheureusement la reine attendit, ou ne fut pas tout d'abord écoutée; ce qu'il y a de certain, c'est que le fait décisif de son intervention n'eut lieu que le 23 février dans la matinée, avant l'heure habituelle où M. Guizot se rendait dans le cabinet du roi, c'est-à-dire vers midi. Personne n'assista à ce qui se passa alors entre le roi et la reine; personne ne peut dire par quels

1 Le duc de Montpensier tenait alors garnison à Vincennes, comme officier d'artillerie.

argumens elle finit par pénétrer dans l'esprit de son royal époux, et par lui inspirer, sinon une résolution arrêtée et définitive, du moins des doutes assez profonds pour ébranler sa conviction. En effet, quand le roi vit arriver M. Guizot, il ne put lui cacher l'état de son esprit et l'émotion, l'anxiété que lui avaient inspirés les paroles de la reine. Dès les premiers mots sur les instances de la reine et les doutes qu'elles avaient excitées chez le roi, M. Guizot s'empessa de déclarer qu'une situation toute nouvelle en résultait, qu'il ne pouvait l'accepter, que, dès lors, il regardait sa tâche comme finie et son ministère comme n'existant plus. En vain le roi s'efforça d'adoucir les termes de sa première communication, de faire revenir M. Guizot sur la résolution en apparence soudaine et si imprévue qu'elle lui avait inspirée. Le roi n'avait plus devant lui le ministre tenace et altier qui ne devait jamais l'abandonner et ne plier sous le vent d'aucun orage, tant qu'il conserverait une majorité dans la Chambre. Aussi, moitié blessure, moitié calcul, M. Guizot n'hésita pas à résister aux instances du roi, qui le pria en grâce d'oublier ce qui venait de se passer, ou d'attendre du moins qu'une entente commune du premier ministre avec le roi et la majorité toujours subsistante dans les Chambres dissipât les difficultés de quelques jours dues à l'agitation de l'opinion publique. M. Guizot n'y consentit pas, et, arrivé bientôt après au Palais-Bourbon, il fit connaître sa résolution et la retraite du cabinet qu'il présidait. Il n'y avait donc plus de gouvernement et, dès ce moment, jusqu'à ce que le ministère fut remplacé, on pouvait dire que l'anarchie n'avait qu'un pas à faire pour pénétrer jusqu'au cœur des pouvoirs publics.

La grave nouvelle que je venais d'apprendre si subitement eut pour effet immédiat de donner plus d'audace aux agitateurs, qui, au nom de la réforme, poussaient la majorité inconsciente de la population et de la garde nationale à l'attaque du gouvernement lui-même, c'est-à-dire à une révolution. Le même résultat en sens inverse se produisait parmi les principaux dépositaires de l'autorité, parmi les généraux et jusqu'au sein de l'armée. En effet, aucune instruction ne partait du centre pour aller donner la vie et l'unité à la hiérarchie gouvernementale. Aucun ordre d'ensemble, aucune instruction générale ne venait relier entre eux les divers corps de troupes chargés de maintenir l'ordre sur les points les plus menacés, c'est-à-dire aux portes Saint-Denis et

Saint-Martin, sur la place de la Bastille et à l'Hôtel de Ville. On comprend avec quelle émotion, je dirai presque avec quel désespoir, j'assistais à un tel spectacle dont les funestes conséquences étaient signalées par l'envoi de divers officiers d'ordonnance qui apportaient les plaintes des généraux jusqu'à l'état-major et jusqu'au prince qui en avait pris le commandement. Était-ce, chez le duc de Nemours, l'effet d'un caractère, plein de courage sans doute, mais absolument passif, et dépourvu par nature de toute espèce d'initiative? Était-ce l'effet du trouble occasionné par la vue soudaine d'un abîme qu'il n'apercevait pas encore quelques heures auparavant? ou bien le poids trop lourd d'une responsabilité à laquelle rien ne l'avait préparé? Je ne sais; mais, en fait, aucun commandement n'existait qui rayonnât au dehors, et qui s'imposât par une volonté ferme et résolue à des volontés partout trop incertaines.

C'est au prince lui-même que j'allai porter mes doléances sur la nécessité de répondre par quelque démarche significative aux inquiétudes des trois généraux détachés à la porte Saint-Denis, à la Bastille et à l'Hôtel de Ville, qui envoyaient officiers sur officiers pour savoir ce qui se passait en dehors de leurs grand'gardes et à l'état-major.

Le prince accueillit bien mes observations, et comprit la nécessité de l'envoi d'un officier supérieur accompagné d'un nombreux détachement de cavalerie avec la mission de rallier successivement les trois corps, et d'annoncer aux généraux la présence du duc de Nemours à l'état-major, de leur apporter avec les graves nouvelles des événemens politiques de la matinée des paroles d'encouragement et d'appui. Cet officier serait de plus chargé d'examiner sur place les exigences de la situation et d'y pourvoir.

« C'est une bonne idée, me dit le prince, pourquoi ne l'exécuteriez-vous pas vous-même? Vous avez au Louvre une partie de votre légion; détachez-en un escadron, faites-le appuyer par un escadron de la ligne, et remplissez vous-même cette mission. » Je partis bientôt, à la tête des deux escadrons; afin de mieux me rendre compte de l'état de Paris, je pris, pour gagner la porte Saint-Denis, la route la plus longue, la moins sûre sans doute, mais la plus propre à me faire connaître exactement la situation. A mesure que je me rapprochais des boulevards par les voies ordinairement les plus fréquentées, telles que les rues du Mail, de Strasbourg et du Caire, la foule devenait de plus en plus compacte,

et c'est à peine si je pus me frayer un chemin de la rue Poissonnière à la porte Saint-Denis. Chose remarquable, je n'entendis proférer aucun cri sur ces différens points; aucun coup de fusil ne partit des rues latérales, qu'on disait cependant occupées déjà par un certain nombre d'hommes armés et menaçans. Quant à la foule elle-même, on ne pouvait dire qu'on y rencontrât des démonstrations véritablement hostiles! mais on y trouvait partout la trace d'une attente anxieuse; c'était non pas encore un mouvement, c'était un ébranlement populaire. Arrivé à la porte Saint-Denis, je rencontrai le premier des généraux que j'avais mission de rallier : c'était le général de Garraube, membre de la Chambre des députés, et tant soit peu général de salon, si bien que les soldats lui avaient donné le surnom de « général de la garde-robe ».

C'est ainsi que, pour désigner ses généraux, le soldat français adopte presque toujours quelque formule qui reflète d'un mot le degré de l'autorité qu'il leur reconnaît, et de la confiance qu'il leur accorde : en donnant au duc d'Isly le nom de « père Bugeaud, » le soldat le proclamait le digne chef incontesté de la famille militaire. Ici, la signification du mot était triste; car on y lisait clairement le défaut d'autorité du général sur ses soldats. Je dois dire que j'arrivai moi-même sur le terrain avec la préoccupation de ce sentiment; ce que je constatai ne fut pas de nature à le modifier. En effet, le général de Garraube n'avait pas eu la pensée et surtout peut-être l'énergie de faire tenir à distance cette foule dont la physionomie, sans être entièrement changée, était plus menaçante cependant que celle que je venais de traverser. Les deux régimens et les deux escadrons qu'il commandait étaient littéralement enserrés, de telle sorte qu'en fait tout mouvement de la troupe, s'il était devenu nécessaire, se serait trouvé paralysé. Je lui fis comprendre l'impossibilité de maintenir une telle situation et la nécessité d'éloigner suffisamment ces masses dont la proximité immédiate pouvait devenir tout d'un coup si dangereuse. Je l'engageai pour cela à profiter de l'arrivée de mes deux escadrons, et du commencement de refoulement qu'ils avaient opéré sur leur passage. Nous adressâmes, d'ailleurs, l'un et l'autre, pendant cette opération, quelques paroles d'ordre à la foule, paroles qui furent écoutées, et je ne me retirai qu'après m'être assuré que la place resterait libre.

De la porte Saint-Denis à la place de la Bastille, peu de remarques nouvelles à faire sur l'attitude des masses qui encom-

braient les boulevards, si ce n'est un certain nombre de visages plus sombres ou plus animés à mesure que nous approchions de la Bastille. Nous y trouvâmes l'état-major du général Prévost, qui y commandait, tout à fait libre de ses mouvemens par le soin qu'il avait pris de fermer la place à l'entrée de toutes les rues. C'est là toutefois que j'entendis retentir les premiers coups de fusil qui donnaient une redoutable signification au silence des boulevards, présage d'un orage populaire. Déjà j'eus le triste spectacle de quelques soldats blessés qui venaient recevoir les premiers soins au pied de la colonne de Juillet. Je n'en continuai pas moins ma route, après avoir mis le général Prévost au courant de ce qui se passait. Je pris tout naturellement la voie des quais, pour me rendre au troisième terme de ma course, à la place de l'Hôtel-de-Ville. Cette voie était large et libre, et les quelques révolutionnaires d'avant-garde qui faisaient déjà le coup de fusil n'étaient pas sortis des rues étroites du faubourg Saint-Antoine. Ma petite colonne ne courut donc aucun danger sérieux. Je trouvai à l'Hôtel de Ville les généraux Julien et Talandier, dont les troupes occupaient la place tout entière et le quai jusqu'au Pont-Neuf, sans avoir autour d'eux une foule à beaucoup près aussi nombreuse qu'à la porte Saint-Denis et à la Bastille. Cette foule, d'ailleurs, n'était pas encore agressive; les deux généraux étaient préoccupés surtout de la fatigue inutile qu'on infligeait à leurs régimens; d'après eux, on pouvait en laisser reposer une grande partie, à moins de mieux employer leur bonne volonté, qui ne laissait rien à désirer. Je promis de faire connaître leur juste observation à l'état-major général, et je leur laissai l'espérance, — qui fut vaine, hélas! — d'en voir tenir immédiatement compte.

Je m'empressai d'aller faire mon rapport au duc de Nemours; j'insistai sur le vœu des généraux pour que des instructions de l'état-major vinssent donner un emploi d'ensemble et plus efficace aux forces dont ils disposaient; puis, quittant le prince, j'allai rejoindre ma légion massée, comme je l'ai déjà dit, dans un manège à ciel ouvert situé tout près de l'entrée du Louvre. J'en parle ici parce que mon retour auprès des escadrons de cette légion, — la plus sage de Paris, sans aucun doute, — peut donner une juste idée du désordre qui avait pénétré dans les meilleurs esprits.

A mon entrée dans le manège, je fus accueilli par une foule de voix criant : « A bas Guizot ! Vive notre colonel ! » Ces cris ne

firent que réveiller en moi les sentimens de discipline et d'autorité qu'ils blessaient si ouvertement. Aussi : « Silence dans les rangs ! m'écriai-je d'une voix forte. Vous connaissez mes opinions politiques, mais ce n'est pas le moment de les exprimer ; bien plus, cette expression est condamnable. Pas un mot, messieurs, contre M. Guizot. Il n'y a qu'un cri possible en ce moment : celui de Vive le roi ! » Le silence se rétablit. Je fis, du moins, l'épreuve qu'un peu d'énergie — s'ils s'en trouvait ailleurs — pouvait encore avoir son efficacité pour le maintien de l'ordre.

Le jour était tombé, et je rentrai place Vendôme avec de noirs pressentimens qu'aucune nouvelle mesure de l'état-major n'était venue dissiper. Je croyais y trouver un message du roi. Aucune crise ministérielle, en effet, n'avait eu lieu jusque-là — pas une seule — sans que le roi me mandât auprès de lui, non pour me demander un concours que, la plupart du temps, je n'étais pas en mesure de lui donner, mais parce qu'il était bien aise d'avoir à ses côtés, dans ces circonstances pénibles ou délicates, la consolation d'un dévouement et d'une sincérité à toute épreuve. Il n'en était rien : pour la première fois, je le répète, depuis seize ans, le roi s'abstint de m'appeler. Il ne doutait pas de mon dévouement, mais ma sincérité le gênait, comme il me l'avait montré, en me disant quelques semaines auparavant : « Mais vraiment, mon cher Montalivet, vous me contrariez toujours. » Je me résignai donc à rester en famille chez moi, au milieu de quelques amis qui comprenaient, enfin, les appréhensions qu'ils avaient jugées si exagérées quelques jours auparavant.

Triste d'une abstention du roi où je trouvais la preuve des préventions qu'on avait réussi à lui inspirer contre moi, je ne me serais pas rendu aux Tuileries par respect pour le souverain autant que par dignité personnelle, sans le drame fatal qui éclata soudain sur le boulevard des Capucines, et qui fut si terriblement exploité par la démagogie pour soulever les passions populaires et les pousser à toutes les extrémités. Tout à coup, à trois cents mètres de l'hôtel de l'Intendance générale, située place Vendôme, éclata la fusillade qui devint comme le signal de la révolution du lendemain. On croit généralement qu'un coup de pistolet étant parti des rangs de la foule et ayant atteint un soldat, la troupe cédant à un mouvement inconsidéré peut-être, mais bien naturel, répondit à cette provocation par une décharge qui fit nombre de victimes. Ce bruit sinistre fut bientôt suivi d'une scène

d'intérieur qui m'en fit comprendre la funeste portée. Quelques députés et quelques amis qui étaient auprès de moi se disposaient à sortir pour aller aux informations, lorsqu'un assez grand bruit se fit entendre dans la cour et apporta jusqu'à nous un mélange confus de voix retentissantes et agitées : c'était un groupe assez nombreux de personnes se rattachant à divers degrés au service du roi et de la liste civile, qui avait pénétré chez moi en demandant à me voir. Je les fis aussitôt monter, et là j'appris la scène fatale qui venait de se passer. Mais ce qui me frappa le plus, ce furent les violentes imprécations contre la troupe qui se mêlaient aux récits incohérens de ces spectateurs du fait, qui avaient vu tomber autour d'eux un certain nombre des victimes de la fusillade. « On assassine le peuple, disaient-ils. Il faut que le peuple se défende, si le gouvernement ne le protège énergiquement. » — Je m'efforçai de calmer ces passions des meilleurs, qui ne me donnaient qu'une trop juste idée de celles qui allaient éclater sur tant de points à la fois et y être exploitées au lieu d'être apaisées et contenues. — « Je me rends aux Tuileries, » leur dis-je. — C'était le meilleur mot que je pusse prononcer pour tenir compte de tant d'irritation. Ce mot répondait, d'ailleurs, avant tout à ma propre disposition d'esprit. Je fus saisi, en effet, par la pensée du danger que la scène sanglante du ministère des Affaires étrangères venait ajouter à l'anarchie gouvernementale que j'avais si tristement constatée pendant la journée. Je n'hésitai donc pas à aller porter au roi, de ma propre initiative, les informations et les conseils qu'il ne me demandait pas.

Je trouvai le roi seul dans le salon de la reine au moment où il allait descendre dans son cabinet. Il me parut d'une tranquillité qui m'effraya, malgré l'avis qu'il avait déjà reçu de l'affreux événement du boulevard. Aussi, l'abordai-je vivement, en lui disant, avec cette liberté de langage qu'il me permettait :

« Que faites-vous, Sire ? Ignorez-vous la situation de Paris, les conséquences de la funeste collision dont vous avez déjà dû recevoir la nouvelle ? N'avez-vous donc pas un ministère pour prendre immédiatement les mesures et conjurer un si grand péril ?

— Vous-même, ne savez-vous pas que j'ai chargé Molé de faire un ministère, et qu'il s'en occupe actuellement ? Je croyais que sa première visite avait été pour vous.

— Ne revenons pas, hélas ! Sire, sur ce sujet dans lequel j'ai été trop méconnu et trop peu cru par vous : il s'agit bien de mi-

nistère pour moi ! Le temps presse ; si vous n'avez pas déjà des nouvelles de Molé, il faut en avoir le plus tôt possible.

— Mais il ne faut rien exagérer ; il faut voir les choses avec calme. Quoi qu'il en soit, l'avis est bon et je ne veux pas le négliger. Allez donc chez Molé ; faites-lui part de vos appréhensions, de ce que vous savez et des nécessités de la situation telle que vous la voyez. »

Sans perdre un instant, je m'acheminai vers l'hôtel Molé, dont j'étais séparé par une grande partie de la longue rue du Faubourg-Saint-Honoré. Sur tout le parcours, je trouvai les rues solitaires : aucun bruit rapproché ni lointain ; à peine quelques passans ; de temps en temps des patrouilles. Il était évident que tout le Paris agitable et révolutionnaire était ailleurs, et qu'il était en train de choisir les champs de bataille des quartiers populeux que je connaissais trop bien par ma propre expérience.

Cette ville endormie entre deux journées d'émeute ne faisait qu'ajouter à la solennité douloureuse de mes pensées et au besoin que je ressentais de tout tenter pour placer un gouvernement responsable et fort en face des scènes que je prévoyais pour le lendemain. C'est dans cet état d'esprit que j'arrivai à l'hôtel de M. Molé. Le premier ministre en expectative était absent. Je demandai sa fille, la marquise de la Ferté, qui m'apprit qu'il était en courses pour demander à M. de Rémusat d'accepter le portefeuille de l'intérieur et réclamer l'appui de M. Thiers. — « Mais, me dit-elle, plusieurs des collègues qu'il pense à s'adjoindre ont été prévenus par lettres et sont déjà réunis chez lui : MM. Passy, Dufaure et Billault sont en ce moment dans le salon. » Je me rendis sur-le-champ auprès d'eux en leur exprimant les vives instances que je venais de faire auprès du roi et que j'apportais ensuite à M. Molé pour ne pas tarder un instant à former un cabinet dont chaque heure faisait mieux sentir l'indispensable nécessité.

« Je suis sûr, leur dis-je, que vous partagez mon sentiment à cet égard, et que vous n'épargnez rien pour que M. Molé arrive auprès du roi avec un ministère tout fait. J'ajoute que ce n'est pas à demain qu'il faut attendre : il faut parler d'heures, de minutes, et non pas de jours. J'ose donc compter sur vous pour décider le comte Molé à une action prompte et résolue. — Vous avez raison, me dit M. Passy, nous parlerons à M. Molé comme vous l'auriez fait vous-même, car nous sommes frappés autant que vous de la gravité

des circonstances ; mais en même temps il faut que le roi sache notre opinion : nous nous croyons, M. Dufaure et moi, absolument insuffisans pour les circonstances telles qu'elles nous apparaissent. Nous sommes tout à fait dépassés ; nous vous prions de dire au roi quelle est notre situation, et que, dans l'opinion de M. Dufaure comme dans la mienne, il s'agit pour demain, non d'une émeute, mais d'une révolution. » M. Dufaure ne fit qu'ajouter un mot significatif pour adhérer à la déclaration dont M. Passy me chargeait pour le roi ; et comme je me tournais vers M. Billault : — « Pour moi, monsieur, me dit-il, je ne vois pas les choses autant en noir. Je ne me crois pas dépassé, et je vous prie de dire au roi que je suis tout prêt à aider M. le comte Molé dans son œuvre. » — Je n'ai pas besoin de dire qu'avec l'idée fixe qui s'était emparée de moi, je ne m'attardai pas dans des explications plus complètes : je n'attendis pas le retour de M. Molé, convaincu qu'il trouverait en rentrant chez lui, dans les paroles qui lui seraient redites, la démonstration la plus évidente de la nécessité de prendre immédiatement un parti.

A mon retour aux Tuileries, je trouvai le roi dans son cabinet avec MM. Guizot et Duchâtel, ses deux ministres démissionnaires du matin, mais qui avaient la charge d'aider encore le roi pour l'expédition des affaires jusqu'à leur remplacement officiel par de nouveaux ministres. Je rendis compte au roi, en leur présence, de ma visite rue du Faubourg-Saint-Honoré ; de l'empressement de M. Billault à devenir ministre, mais en même temps de l'état d'esprit des députés influens de l'opposition sur lesquels M. Molé avait cru pouvoir compter. Je transmis fidèlement au roi les termes mêmes dans lesquels MM. Passy et Dufaure signalaient la gravité si menaçante de la situation, et je n'hésitai pas à m'associer tout haut à leurs sinistres prévisions. Je le dis avec douleur, le roi et surtout les deux ministres taxaient d'exagération ces prévisions d'une impitoyable réalité. La lumière ne devait se faire pour eux qu'à la lueur même de l'incendie qui allait tout dévorer et anéantir quelques heures plus tard. Le ministre de l'intérieur que j'avais en ce moment en face de moi était bien celui qui, trois jours auparavant, quittait avec tant de peine sa partie de whist pour écouter avec indifférence et distraction les prédictions si graves et les avis que lui apportait M. de Rambuteau au nom de M. Séguier, de M. Salis et même d'Arago. Le président du conseil devant qui je parlais était bien celui qui, le même soir, après

les instances du préfet de la Seine, lui disait en regardant la pendule : « Il se fait tard, mon cher préfet, il faut que j'aie prendre du repos, et me mettre en bon état pour traiter demain avec l'Europe des questions bien autrement sérieuses que les billevesées des Parisiens. » Devant l'aveuglement de Guizot et de Duchâtel, je n'insistai qu'avec plus de force sur les motifs de la conviction profonde avec laquelle je m'adressais au roi.

« M. Molé, lui dis-je, perd un temps précieux en visites parlementaires qui ne peuvent aboutir qu'à des négociations, à des conférences et enfin à des atermoiemens qui excluent toute prompte solution. De plus, à son retour chez lui, M. Molé doit s'y heurter à de nouveaux obstacles en y constatant le refus des deux hommes politiques les plus importans du ministère qu'il s'efforçait de former. Croyez-moi, Sire, tout vous autorise à aller de l'avant en tenant compte de la marche compliquée que M. Molé s'est tracée, des refus que je vous apporte de MM. Dufaure et Passy, et enfin du caractère même de l'ancien président du conseil, que vous connaissez si bien. Souffrez que je vous supplie de mettre de nouveau en demeure M. Molé, en donnant à un de vos aides de camp mission de lui dire que, dans le cas où il n'aurait rien terminé, les nouvelles venues de toutes parts faisaient au roi une obligation de renoncer à la combinaison la plus désirée par lui, pour en chercher une autre plus prompte et plus facile. Pour vous dire toute la pensée que mon dévouement vous doit, j'ajoute que s'il est indispensable de vous assurer sans retard de la formation d'un ministère parlementaire propre à inspirer confiance à la garde nationale et à la population de Paris, il est une condition de salut plus urgente encore à réaliser, — celle d'avoir une épée, une forte épée toute prête pour demain. Je suis donc profondément convaincu que la première chose à faire serait de s'assurer du concours du maréchal Bugeaud, ministre de la guerre, s'il est possible, et, dans tous les cas, commandant général de l'armée et de la garde nationale.

— Comment, mon cher comte, me dit Duchâtel, vous oubliez donc que le général Jacqueminot est commandant général des gardes nationales? » Jacqueminot était le beau-père de Duchâtel, et, franchement, je n'avais songé ni au général, que j'avais vu dans la matinée, ni au gendre à côté de qui je me trouvais.

Aussi, dans ma préoccupation des intérêts supérieurs qui me faisaient peut-être trop oublier la forme et les précautions ora-

toires, je maintins mon dire en mettant un peu trop vivement de côté les titres, les fonctions et la personnalité du commandant actuel de la garde nationale. J'ajoute, tristement, qu'un moment après Duchâtel avait disparu, emportant avec lui la plume qui aurait pu signer la nomination que je croyais impérieusement imposée par la gravité de la situation. Je poursuivis donc sans lui la conférence avec le roi et M. Guizot. L'un et l'autre ne faisaient aucune objection au nom du maréchal. Mais si leur hésitation ne se manifestait plus sur ce nom, elle prit une nouvelle forme sur la question de savoir s'il fallait l'investir cette nuit même du commandement général, ou s'il fallait, pour sa nomination, attendre la formation du nouveau ministère qu'elle aurait accompagnée ou suivie. Dans le premier cas — qui était mon avis, — M. Guizot devait se rendre aussitôt à l'état-major de la garde nationale pour prévenir le général Jacqueminot — atteint, je l'ai dit, d'une fièvre qui ne lui laissait aucun repos — de la nécessité de remettre le commandement au maréchal : et, de là, M. Guizot devait aller au ministère de l'intérieur, pour réclamer la signature de Duchâtel.

J'insistai sur la nécessité de brusquer ainsi l'événement afin de ne pas perdre un seul des instans que je soutenais être si précieux, et d'enchaîner par là la volonté de Thiers que je supposais chargé de la mission de présider le nouveau cabinet. Il fallait, en effet, agir énergiquement sur cette volonté, s'en emparer d'avance, pour ainsi dire, car le maréchal Bugeaud était devenu impopulaire malgré sa grande réputation comme homme de guerre ; la gauche et le parti ultra-libéral qui l'applaudissaient en Algérie le redoutaient en France comme homme politique. Il était évident que si l'initiative était laissée aux futurs ministres, cette nomination éprouverait de graves difficultés tandis qu'il serait difficile au nouveau ministère de faire rentrer dans le fourreau l'épée du maréchal Bugeaud qu'on en aurait fait sortir au nom de l'ordre menacé. Le péril qui devenait de plus en plus évident aux yeux des moins clairvoyans aurait facilité au Cabinet nouveau le maintien d'un choix qui pouvait être plus ou moins critiqué dans la garde nationale, mais qui doublait la force de l'armée, cette force la plus sûre et la plus solide de toutes. « D'ailleurs, ajoutai-je, comment Thiers, dans cette situation, repousserait-il le chef d'armée qu'il avait à toute époque proclamé comme le premier de tous, qu'il avait si puissamment aidé dans

sa courageuse campagne contre les émeutes de 1834, et dont il avait recherché et obtenu le concours en 1836, lorsqu'il s'efforça d'engager peu à peu le roi dans une intervention en Espagne? » Le général Bugeaud, on se le rappelle, devait diriger cette intervention au moyen de la légion étrangère, dont il aurait fait une armée par des accroissemens successifs. De tels services peuvent paraître un instant oubliés ; mais quand il faut les désavouer en répudiant un choix déjà public, on recule devant une telle extrémité. Je ne pus faire partager ma conviction au roi et à M. Guizot, qui s'arrêtèrent au procédé plus régulier d'une nomination faite sous la responsabilité du cabinet nouveau (1).

A ce moment, le roi reçut une lettre de M. Molé qui lui annonçait l'impossibilité où il se trouvait de continuer avec succès la mission dont il avait été chargé et dont il comprenait toute l'urgence. Il n'y avait donc plus à hésiter, et un nom seul se présentait pour la présidence du futur conseil : celui de M. Thiers. Mais là encore, à mon grand désespoir, de nouvelles délibérations surgirent entre le roi, M. Guizot et moi, au sujet des conditions que la couronne pouvait faire ou subir, dans la combinaison de gauche à laquelle on se résignait.

Pour moi, qui ne croyais pas qu'avec la marche rapide des événemens, le roi eût toute sa liberté, je n'hésitai pas à conseiller l'appel immédiat de M. Thiers et une démonstration apparente de grande confiance envers lui. Je ne discutais pas les motifs de cette confiance et la mesure dans laquelle elle pouvait exister, mais, dans mon opinion profonde, la situation était telle que la résignation à laquelle j'osais convier le roi n'était autre chose qu'une mesure de salut public. M. Guizot, se plaçant à un tout autre point de vue, n'admettait pas que M. Thiers fût accepté sans conditions, ou, du moins, qu'on acceptât toutes les siennes. Il en est une surtout qu'il excluait avec la plus grande énergie. Il consentait même à tout accorder, excepté la dissolution de la Chambre. Le roi écoutait comme un juge la discussion animée qui s'établissait alors entre M. Guizot et moi, et qui se termina des deux parts par quelques mots que je n'oublierai jamais, tout en craignant — tant ils sont étranges — que, dans le trouble où nous étions, une parole ait été mal entendue par moi. Je vois au moins bien clairement la scène :

(1) D'après les Mémoires de M. Guizot et d'autres documens, le roi et M. Guizot auraient changé d'avis, fait rappeler M. Duchâtel et le général Trézel, et obtenu leur contre-seing pour la nomination du maréchal Bugeaud.

le roi était assis au grand bureau qu'il occupait habituellement une fois la nuit tombée. M. Guizot était assis sur la table située dans l'embrasure de la fenêtre donnant sur le jardin des Tuileries, et où le roi travaillait pendant le jour. J'étais debout près du roi. Comme j'insistais une dernière fois sur la nécessité d'accorder à M. Thiers, même la dissolution, que, de toute évidence, il demanderait immédiatement au roi, puisqu'il tombait sous le sens qu'il ne pourrait gouverner avec une majorité qui avait été fidèle, trop fidèle peut-être, ajoutai-je, au dernier ministère : « Eh! monsieur, répondit M. Guizot d'un ton plein d'impatience et de hauteur, — que deviendra la majorité?... » Mais j'ai cru, je crois encore entendre ces mots, non pas *la* majorité, mais *ma* majorité. M. Guizot les a-t-il prononcés ? je n'ose l'affirmer, et j'opte pour le mot le plus modeste et le moins compromettant pour la mémoire de M. Guizot. C'en était trop, d'ailleurs, et c'est avec non moins de vivacité et de hauteur, que je m'écriai : « Eh! monsieur, que deviendra la royauté?... Que deviendra la dynastie ? »

A ce moment, le roi nous interrompit; peut-être n'avait-il pas prononcé de jugement au dedans de lui-même; mais, dans tous les cas, il inclina comme toujours du côté de M. Guizot que je laissai bientôt seul avec lui. Ma sortie fut naturellement amenée par une mission que le roi voulut me donner et à laquelle il me fut impossible de consentir.

« Vous avez raison, me dit-il, il faut prendre un parti. Allez chercher M. Thiers, et amenez-le-moi le plus tôt possible.

— Ah! Sire, lui dis-je, vous m'épargnez cette tristesse: je ne peux aller chercher M. Thiers; j'ai pu me résigner à le conseiller au roi, mais j'entends ne me faire aucun mérite auprès de M. Thiers de ce conseil. Permettez-moi donc d'aller porter de votre part l'ordre à un de vos aides de camp d'aller avertir M. Thiers que le roi l'attend aux Tuileries et qu'il l'invite à s'y rendre sans aucun retard.

— C'est bien, faites comme vous le voudrez. »

Et je sortis pour me rendre dans le salon des aides de camp d'où, après avoir fait donner l'ordre royal, je me rendis dans la pièce qui précédait le cabinet du roi. J'y retrouvai le duc de Montpensier, qui m'avait donné la main quand je l'avais traversé, et m'avait demandé de revenir auprès de lui. C'est là que je me promis d'attendre M. Thiers, à qui je voulais adresser quelques

mots en passant. Je ne l'avais pas revu depuis le jour où, plus d'une année auparavant, il était venu me proposer de me réconcilier avec Duvergier de Hauranne, à propos de la petite guerre que nous nous faisons alors, dans le département du Cher, au sujet de la nomination d'un président de tribunal; Thiers voulait renouer, par cette réconciliation, l'alliance qui nous avait autrefois réunis, dans l'intérêt de la politique libérale pour laquelle il savait que je faisais les mêmes vœux que lui. Je n'avais pu accepter ces ouvertures, mais nous n'étions nullement en mauvais termes; nous avions l'un pour l'autre des ménagemens que des amitiés communes ne nous permettaient pas d'ignorer. Aussi, je savais d'avance que je pouvais lui dire toute ma pensée, et qu'il l'accueillerait.

En attendant l'arrivée de M. Thiers, j'eus tout le loisir de causer avec le duc de Montpensier, prince intelligent et aimable, mais n'ayant que l'expérience de ses vingt-trois ans; c'était de tous les fils du roi celui qui lui ressemblait le plus au moral comme au physique; à ce titre, il avait été le préféré de Madame Adélaïde, dont il fallait regretter plus que jamais les conseils au milieu des circonstances où manquait à Louis-Philippelameilleure compagne politique de sa vie entière. Je fus tristement impressionné de l'espèce de tranquillité avec laquelle le prince jugeait la situation, les mouvemens de l'opinion publique et les dangers du lendemain. On trouvait chez lui, comme on l'aurait trouvé chez ses deux frères alors en Algérie, une grande joie de l'éloignement de M. Guizot, mais en même temps fort peu de préoccupation pour le sort constitutionnel qu'allait faire au roi l'acceptation forcée de la présidence de M. Thiers. Je ne puis d'ailleurs m'empêcher de le dire, pour rendre hommage à toute la vérité: il y avait chez les princes, moins le duc de Nemours, il y avait chez la duchesse d'Orléans, une sorte d'allégement à la pensée que la royauté serait moins engagée dans la pratique de la politique quotidienne, politique dont la famille royale presque entière était fatiguée, en le disant et l'écrivant, d'ailleurs beaucoup trop. Il n'est certes pas un seul de ses membres qui fût entré à cet égard dans des intrigues coupables; mais plusieurs ne réagissaient pas assez contre des vœux téméraires qui étaient trop souvent proférés autour d'eux, vœux qui allaient jusqu'à l'abdication du roi et qui contribuaient, bien à l'encontre de la pensée de leurs auteurs, à ébranler sur son trône, non pas

seulement le vieux roi, mais dans sa personne la dynastie tout entière. Aussi, j'étais à peine compris du duc de Montpensier quand je lui exposais la profondeur de mes inquiétudes pour le lendemain; je ne pressentais certes pas la proclamation de la république; l'idée même ne m'en vint pas un seul instant à l'esprit dans mon entretien avec le prince; mais je croyais aux plus graves désordres et, dans ce qui se passait au moment même où nous parlions, dans les efforts faits pour égarer la population de Paris et provoquer l'abandon du gouvernement par la garde nationale, je voyais un signal avant-coureur de tentatives coupables et de guerre civile. Dans cette disposition d'esprit, je ne craignis pas d'exprimer au prince ma surprise de ne pas le voir retourner à Vincennes, où il pouvait si utilement servir la cause de la royauté, et donner une force de plus au gouvernement dans une place si facile à préserver des attaques et qui avait eu jadis l'honneur de défendre la patrie contre l'étranger et l'ordre intérieur contre les démagogues. « C'est trop de prévisions sinistres, me dit le prince; Duchamp est là qui suffirait à tout, et, Dieu merci, nous ne sommes pas encore obligés de nous enfermer dans Vincennes pour nous défendre. » Triste discours qui ne pouvait ni modifier en rien mes prévisions trop justifiées, ni me rassurer par le nom du général dans lequel il plaçait une si grande confiance, général non moins brave que Jacqueminot, mais qui n'avait pas plus que lui le calme et le sang-froid, seules garanties du succès dans le commandement!

A ce moment, Thiers arriva; j'allai vivement au-devant de lui :

« Le roi vous a fait appeler, mon cher Thiers, avec la pensée d'accepter, en définitive, toutes les conditions que vous jugerez indispensable de lui faire. Une seule prière, en passant, de votre ancien collègue qui vous demande de ménager le roi, au nom des sentimens qui vous sont communs sur tant de points.

— Je ferai pour le mieux, autant que me le permettra mon devoir, » me répondit Thiers avec un accent bref et agité.

J'attendis, non sans anxiété, l'issue de la conférence du roi et de M. Thiers; elle dura une demi-heure environ, après laquelle j'abordai de nouveau mon ancien président du conseil de 1836 :

« Eh bien ! me dit-il, je ne suis pas absolument d'accord avec le roi sur tous les points; mais cela viendra, et, en attendant, j'ai accepté.

— J'en suis heureux, lui dis-je en lui prenant les deux mains, car le péril est grand, et je suis sûr d'avance que le « ministre de l'intérieur de 1834 » se rappellera avant tout la courageuse énergie qui lui a fait tant d'honneur lorsqu'il a réprimé de cruelles émeutes bien moins redoutables cependant que celles dont nous sommes menacés pour demain. »

La réponse contenait l'expression des meilleures intentions. Je ne fus pas, toutefois, assez frappé de ce que cette expression pouvait avoir de vague, et le besoin de croire chez le nouveau dépositaire de l'autorité publique aux fermes sentimens qui m'animaient moi-même me porta à me faire illusion sur la réponse que j'avais reçue. Je sortis donc des Tuileries beaucoup plus tranquille, et rentrai chez moi en annonçant à ma femme que le roi allait avoir enfin un ministère, et Paris un gouvernement. Je le croyais du moins au moment où, après tant d'efforts, j'allai prendre quelques heures de repos.

Le 24 au matin, la vue de l'agitation que je pouvais constater de mes propres yeux sur la place Vendôme me prouva que la nuit avait été trop bien employée par les auteurs de désordres et les chefs du mouvement populaire dont la funeste collision du boulevard des Capucines avait été le signal. Quelques compagnies de la garde nationale y étaient en formation, les gardes s'étaient réunis en divers groupes où les orateurs ne manquaient pas. Le spectacle que j'avais sous les yeux était bien tristement instructif pour moi : c'était dans les rangs mêmes de la garde nationale que je pouvais saisir la trace des passions que je redoutais. Je me hâtai d'aller rejoindre deux escadrons de ma légion rassemblés, l'un dans la cour et l'autre dans le jardin des Tuileries. J'étais convaincu de la probabilité d'un conflit; ma place n'était donc pas en ce moment auprès du roi, — qui ne m'avait pas fait, d'ailleurs, appeler le matin plus que la veille; — elle était dans les rangs de cette garde nationale qu'on s'efforçait d'égarer. J'étais bien sûr qu'on ne parviendrait pas à entamer la légion que je commandais. Aussi m'employai-je à communiquer avec tous les officiers des autres légions dont un grand nombre s'était déjà réuni, avec ou sans leurs compagnies, dans la cour du palais et sur la place du Louvre. C'est au milieu d'eux bien plus qu'aux Tuileries que je pouvais avoir quelque action utile sur les événemens. Le danger m'apparaissait de plus en plus grave, à mesure que j'apprenais ce qui s'était passé depuis la visite de M. Thiers, et le dé-

faut de résolution et d'énergie qui ne laissait nulle part à l'autorité publique son unité et sa force. Je ne parle pas du roi : il était hors de sa voie et semblait condamné par là à la plus complète inaction, attendant, comme dans un jour calme et avec une illusion qui résistait à toute lumière, la formation du ministère qu'il avait confiée, quelques heures auparavant, à M. Thiers.

Cependant, le péril croissait à chaque instant, et déjà différents postes de la ligne étaient menacés; celui du Château-d'Eau en particulier, sur la place du Palais-Royal, était attaqué par des émeutiers dirigeant sur lui du coin des rues et de plusieurs fenêtres une fusillade meurtrière, et par d'abominables incendiaires qui, après avoir accumulé des matières inflammables, avaient entouré de flammes la petite troupe héroïquement fidèle à ses devoirs. Le croirait-on? aucune force ne reçut l'ordre de lui porter secours. Seuls, le maréchal Gérard et Lamoricière, croyant — comme tant d'autres l'ont cru ce jour-là — que leur popularité suffirait à faire tomber les armes des mains des factieux, tentèrent un effort honorable pour sauver les assiégés, mais bientôt ils furent repoussés, et les malheureux soldats demeurèrent abandonnés à leur sort.

On comprend quel désordre de telles nouvelles jetaient dans les esprits, combien elles augmentaient l'audace des révolutionnaires qui criaient encore : « Vive la réforme! » non pour l'obtenir, mais pour la dépasser en allant jusqu'à une révolution nouvelle. Il y eut, en ces terribles heures, une chose remarquable : nulle part, autour des Tuileries et dans les rangs où j'entendais des cris si nombreux de « Vive la réforme! » je ne distinguai un seul cri de « Vive la république! » Ainsi la bourgeoisie et la majorité de la garde nationale de Paris se trouvaient conduites par une pente fatale vers les extrémités qu'elles devaient si amèrement déplorer dès le lendemain. Pendant ce temps, l'anarchie entre les chefs donnait de l'audace aux plus mauvais, paralysait les braves citoyens, encore nombreux, disposés à rétablir l'ordre par la force, et immobilisait l'armée elle-même toute prête à l'action.

Au milieu de ces scènes, on racontait, dans les groupes de la cour des Tuileries, ce qui s'était passé chez M. Thiers après son retour place Saint-Georges. Il y retrouva la plupart de ses amis réunis en permanence, et, parmi eux, le groupe tout formé qui devait lui fournir ses collègues, dont les principaux étaient :

Odilon Barrot, Rémusat, Duvergier de Hauranne, Léon de Malleville, etc. Leur avis unanime fut que M. Thiers devait accepter et faire accepter la liste qu'on pouvait regarder comme toute dressée. La première mesure politique devait être la dissolution de la Chambre des députés; la proclamation d'une réforme était la première des lois à soumettre à la future assemblée. Le maréchal Bugeaud ne pouvait être accepté pour le commandement supérieur actuel de l'armée et de la garde nationale de Paris. Chez M. Thiers, l'opinion était d'ailleurs unanime que la nomination du nouveau ministère et l'annonce du triomphe de la réforme suffiraient à calmer les désordres publics et à faire tomber les armes des mains des plus exaltés. A ce moment de la matinée, cette opinion n'était contredite ni par Marrast du *National*, ni par Garnier-Pagès et ses amis.

L'étrange aberration du palais des Tuileries, qui voilait à tous les yeux les ruines du lendemain, se manifestait donc en même temps à l'hôtel de la place Saint-Georges. Des deux côtés, on ne voyait qu'une évolution constitutionnelle et dynastique, là où il devait suffire d'un petit nombre de chefs républicains audacieux, que l'aveuglement général laissa passer, pour en faire la plus profonde des révolutions.

Le mot des nouveaux ministres qui se rendaient aux Tuileries avec M. Thiers, de huit à neuf heures du matin, était celui-ci : « Nous n'entrerons pas au pouvoir les pieds dans le sang. » J'ai entendu ces paroles, signal de l'abandon de la défense et de l'impuissance de ceux-là mêmes qui les prononçaient, sans se douter qu'ils sonnaient le glas funèbre de la royauté de Juillet et de la monarchie constitutionnelle !

C'était surtout le mot d'ordre de M. de Rémusat et d'Odilon Barrot, accepté par M. Thiers. M. Thiers arriva bientôt au palais, accompagné par Duvergier de Hauranne. J'y entrai en même temps qu'eux, et pendant que Thiers était chez le roi pour lui présenter la liste presque entière de ses collègues, j'abordai pour la première fois depuis nombre d'années M. Duvergier de Hauranne, dont j'étais séparé moins par une lutte d'influence dans le département du Cher, que par son hostilité amère et insensée contre la personne du roi. Je pus tristement constater, dans le peu de mots que nous échangeâmes, avec quelle absence de volonté ferme et de résolution le nouveau ministère allait affronter une des situations les plus difficiles et les plus compromises qu'il

m'eût été donné de voir jusque-là. Comme je l'interrogeais sur les vues de ses amis et sur les dispositions des quartiers qu'il venait de traverser : — « Qui sait, me répondit Duvergier, ce qui peut arriver? » — Je ne trouvais donc de ce côté ni la vigueur, ni l'esprit de décision que j'invoquais à grands cris pour le salut du gouvernement. Il semblait que le pouvoir se fit de tous côtés, par sa faiblesse, le complice des passions de ses adversaires les plus violens et les plus décidés à se porter à toutes les extrémités. J'appris à ce moment, par M. Thiers, qui sortait du cabinet du roi pour aller s'occuper, me dit-il, des mesures à prendre, que le roi allait monter à cheval pour passer en revue les bataillons de la garde nationale qui étaient massés dans la cour du palais des Tuileries et sur la place du Louvre.

Le roi avait maintenant un ministère composé des membres les plus populaires de la gauche, notoirement dévoués au parti de la réforme : leurs noms, portés par des émissaires auprès des groupes, dans les légions et sur les quelques barricades qui s'élevaient, étaient déjà connus sur tous les points importans de Paris. Cette revue, dans la pensée de M. Thiers, comme dans celle du roi, devait raffermir les esprits, et contribuer puissamment à leur pacification.

La reine était la plus énergique conseillère de cette démarche qui avait, sans doute, ses dangers, mais de laquelle seule on pouvait espérer quelque efficacité. La reine me fit avertir du projet du roi, et je montai à cheval pour me mettre à ses côtés avec deux de ses officiers de service. Douloureuse promenade, qui devait faire tomber les dernières obscurités voilant encore la vue de l'abîme vers lequel la France était entraînée! Sur beaucoup de points, dans les rangs de la garde nationale, un silence morne qui signifiait indifférence et abandon. Sur les autres points, des cris de « Vive le roi », en petit nombre, et de nombreux cris furieux de « Vive la réforme! » — Je les remarquai surtout dans les rangs de la 10^e légion, celle qui comprenait les représentans des familles légitimistes les plus notables du faubourg Saint-Germain. J'y interpellai même plusieurs des gardes nationaux que je reconnus dont l'attitude et les paroles violentes étaient celles de véritables insurgés : « Vive la réforme! » criaient-ils avec colère. — En vain jetai-je d'une voix éclatante à ces groupes exaltés les noms des nouveaux ministres, garantie de cette réforme qu'on acclamait. Qu'importaient les noms, qu'importait la réforme elle-même à

ceux qui, au fond, repoussaient ces noms et ne voyaient qu'une révolution et une revanche derrière le mot de réforme ! — A son retour au palais, le roi était arrivé au dernier degré du découragement, trop bien préparé déjà par les faits et les désillusions qui s'étaient si cruellement accumulés sur ses pas depuis vingt-quatre heures à peine. Il y trouva les rapports les plus inquiétans sur l'état des choses et des esprits dans Paris. Pour moi, à peine descendu de cheval, j'interrogeai les officiers d'ordonnance et les gardes nationaux qui, par ordre ou spontanément, étaient venus apporter des rapports aux Tuileries. Toutes les informations ne firent qu'accroître l'anxiété profonde de ma pensée qui voyait se dresser et grandir à chaque instant devant elle le spectre sanglant d'une révolution. En effet, quel menaçant et douloureux tableau !

Au Palais-Royal, les défenseurs du Château-d'Eau avaient résisté jusqu'au dernier et n'avaient pas été secourus, quoique les coups de feu fussent entendus des postes mêmes des Tuileries et du Louvre. La troupe frémissait, les chefs sans ordre n'osaient prendre sur eux aucune responsabilité. Sur la place de la Concorde, les troupes avaient barré les abords de la place. Le duc de Nemours se tenait, avec son état-major, à l'entrée de la rue Royale, attendant sans doute des ordres et n'en donnant aucun. A l'état-major de la garde nationale, on peut dire que Jacqueminot n'existait plus. Le général Tiburce Sébastiani, gouverneur de la division de Paris, ne restait pas en place, comme le prince, mais chevauchait de tous les côtés, allant d'une brigade à une autre, substituant une agitation purement physique au calme qui aurait pu lui suggérer quelque résolution, quelque manœuvre efficace. En face du duc de Nemours, au pied du grand escalier de la Chambre des députés, se trouvait le général Bedeau, qui laissait se former non loin de lui le noyau des gardes nationaux en uniforme bientôt assez nombreux pour envahir la Chambre et en chasser les députés. Dans les Champs-Élysées, des bandes d'émeutiers préparaient l'attaque de deux postes de gardes municipaux, situés l'un près de l'avenue Gabriel, et l'autre non loin du Cours-la-Reine, à moins de deux cents mètres de la troupe. Armés de fusils et de torches, ils allaient en faire le siège en règle, en y portant la mort avant d'y porter l'incendie ; et — fait qui ne saurait se comprendre — la troupe, si rapprochée, ne reçut aucun ordre pour aller dégager de braves militaires résolus à faire jusqu'au bout leur devoir.

L'Hôtel de Ville et surtout la Préfecture de police étaient entourés des tirailleurs de l'émeute que se préparaient à appuyer des bandes assez nombreuses.

Les troupes disséminées sur quelques points dans les autres quartiers avaient reçu l'ordre de venir rejoindre le gros de l'armée autour des Tuileries. Plusieurs détachemens avaient ainsi parcouru le boulevard au milieu d'une foule qui ne les attaquait pas, mais dont les menaçantes adjurations, en faveur de la paix et au nom des victimes de la veille, obtenaient d'eux trop facilement de mettre la crosse sur les épaules, de telle sorte que ces nouvelles recrues apportaient à leurs camarades non une force, mais une faiblesse de plus. Les émissaires du ministère nouveau envoyés pour répandre de toutes parts la nouvelle de la retraite définitive de M. Guizot et de l'avènement d'un ministère libéral dévoué à la réforme, avaient pu constater sur tous les points que, devant ces noms, il n'y avait ni démolition des barricades, ni dispersion de la foule.

Malgré la convocation pressante de l'état-major, les gardes nationaux arrivaient dans chaque quartier sur le lieu de leur rassemblement, en petit nombre, et profondément divisés. Une grande partie de la population les entourait en les suppliant de ne pas abandonner leur quartier et leurs propres familles au hasard des dangers qui pouvaient les menacer à chaque instant. La plupart écoutaient ces prières et opposaient une résistance passive à la voix de leurs chefs les mieux disposés, de sorte que, sur beaucoup de points, la formation des légions restait partielle et incomplète. Par suite, un petit nombre seulement de bataillons s'étaient rendus sur la place du Carrousel, où la revue passée par le roi n'avait que trop prouvé qu'ils ne constituaient, ni par le nombre, ni surtout par la cohésion, une force capable de faire reculer la révolution qui s'avancait. J'en recueillis une fois de plus le déplorable témoignage, au pied même du perron du palais qui donnait accès aux appartemens particuliers du roi et de la reine, que les gardes nationaux stationnés dans la cour des Tuileries pouvaient avoir plus spécialement à défendre d'un moment à l'autre.

Je m'étais, en effet, rendu au milieu de ces gardes nationaux, à quelques pas des portes mêmes du palais : ils avaient presque tous quitté leurs rangs et formaient des groupes nombreux parmi lesquels figuraient plusieurs officiers en uniforme de ma légion. Je

trouvai, hélas! parmi eux les sentimens qui animaient la grande majorité des gardes nationaux à pied. Ceux-là aussi préparaient la révolution sans comprendre qu'ils s'en faisaient eux-mêmes les complices. Je ne leur épargnai pas les reproches, à eux pas plus qu'à tous ceux qui m'entouraient. Mais que pouvait mon impuissante voix? — *Vox clamantis in deserto!* — Partout mon chaleureux appel à la résistance armée et à l'épée du maréchal Bugeaud rencontrait des adversaires. Ce nom, — chose déplorable! — souleva les plus violentes protestations et le parti pris d'aveuglement était tellement général que l'un des plus animés contre le commandement nécessaire que j'invoquais était le lieutenant-colonel même de ma légion, un des plus riches industriels de France, un homme excellent, qui, en politique, devait être un des soutiens les plus ardens de l'Empire à venir : M. Dollfus.

Je me débattais en vain pour tâcher de lutter contre cet affolement, lorsque la voix du général Dumas, aide de camp du roi, vint interrompre mes inutiles efforts. — « La reine vous demande à l'instant, me dit-il, dans le cabinet du roi. » — Là m'attendait une scène qui demeurera un des souvenirs les plus cruels de ma vie : le roi était assis à sa place ordinaire de travail, une plume à la main, et commençant à écrire sur un papier que le duc de Montpensier, penché sur lui, montrait du doigt. A sa gauche se trouvait la reine avec un fier et douloureux visage, et quand j'entrai, elle leva les bras au ciel comme me disant : Il est trop tard! — Quel profond et ineffaçable souvenir pour moi! La reine m'avait envoyé chercher, parce qu'elle me savait plus dévoué à l'honneur du roi qu'à sa vie même, et elle croyait que je pourrais arrêter dans ses mains la plume avec laquelle on lui faisait signer son abdication. A côté de la reine se trouvait la duchesse d'Orléans, émue, anxieuse, agitée. Derrière les deux princesses, le maréchal Soult et le maréchal Sébastiani, silencieux et immobiles. A droite et en face de la table du roi, des généraux, des officiers du roi, des députés, quelques personnages entrés d'eux-mêmes et sans que personne leur barrât le passage : M. Émile de Girardin suppliant le roi de signer son abdication comme le seul moyen d'apaiser la tempête; M. Crémieux se joignant à lui, en parlant de cet acte comme devant assurer la couronne au comte de Paris; d'autres voix plus obscures s'unissant à celles-là. Quatre protestations seulement s'élevèrent contre ce qu'elles appelaient une faiblesse plus fatale à la royauté qu'au roi lui-même : celles de la

reine, du général de Neuilly, de M. Piscatory et la mienne. — Cependant, tandis que le roi commençait à écrire, sous l'impulsion du duc de Montpensier qui le pressait, quelques voix se firent entendre demandant une abdication en faveur de la régence de la duchesse d'Orléans à l'exclusion de celle des princes ses fils. Alors, le pauvre roi, se retrouvant tout à coup lui-même, avec une résolution et un accent vraiment admirables au milieu de tant de faiblesses : « Je ne signerai jamais cela, s'écria-t-il. Plutôt mourir. C'est contraire à la loi ! » Et il signa son abdication, en rappelant la loi du 30 août 1842 (1).

A ce moment, la reine se pencha vers la duchesse d'Orléans, et lui dit quelques mots devant lesquels la princesse se courba avec des larmes dans les yeux. On pouvait y lire comme une protestation contre des paroles sévères qui semblaient lui avoir été adressées par la reine. — On a raconté à ce sujet que la reine, après l'abdication signée, se tournant vers la duchesse d'Orléans, lui aurait dit avec amertume : « Vous devez être contente, Hélène. » — C'est contre ces mots qu'aurait protesté la princesse dans sa suppliante attitude. Pendant cette scène si cruellement agitée et si solennelle à la fois de l'abdication, dans laquelle le roi, fort peu préoccupé de sa personne, ne voyait qu'un sacrifice destiné à sauver la France et la couronne de ses enfans, un fait abominable vint mettre tout à coup dans le plus grave danger sa sûreté et sa vie elle-même : au moment où le roi Louis-Philippe avait pris la résolution définitive d'abdiquer en faveur de son petit-fils, l'ordre avait été donné aux écuries de la rue de Chartres de faire avancer deux voitures destinées à conduire à Saint-Cloud la famille royale, tandis que la duchesse d'Orléans et ses enfans devaient se rendre à la Chambre des députés, afin d'y recueillir, au nom du comte de Paris, la succession royale laissée vacante par l'abdication de son aïeul.

La voiture du roi, attelée de quatre chevaux et précédée d'un jeune piqueur, venait de déboucher de la rue de Chartres sur la place du Louvre pour se diriger vers les arcades du pavillon de Flore, lorsqu'une bande d'émeutiers — ou plutôt d'assassins —

(1) Article 2 de la loi sur la régence du 30 août 1842 : « Lorsque le roi est mineur, le prince le plus proche du trône, dans l'ordre de succession établi par la Déclaration et la charte de 1830, âgé de vingt et un ans accomplis, est investi de la régence pour toute la durée de la minorité. » — La loi attribuait donc la régence au duc de Nemours, pendant qu'en vertu de l'article 6, la garde et la tutelle du roi mineur devaient appartenir à M^{me} la duchesse d'Orléans.

apostés au coin de la rue de Chartres, tira presque à bout portant sur le piqueur et sur l'attelage. Le malheureux jeune homme fut tué raide, et deux chevaux furent abattus. — La retraite du roi, telle qu'elle avait été projetée, était devenue impossible. Heureusement, des officiers témoins de cet affreux guet-apens eurent aussitôt la pensée de faire venir, en toute hâte, une des voitures de service sur la place de la Concorde, qui, comme je l'ai dit tout à l'heure, était maintenue entièrement libre par un cordon de troupes. — On comprend l'effroi dont cette nouvelle pénétra tous les assistans dans le cabinet où le roi, entouré encore de sa famille et de quelques amis, attendait l'arrivée de sa voiture pour quitter les Tuileries; tout à coup retentirent des coups de fusil se rapprochant de plus en plus du palais. Ce fut, hélas ! un vrai sauve-qui-peut : chacun, toutefois, s'oubliait soi-même pour sauver le roi ; les appels se croisaient : Il n'y a pas, s'écriait-on, un moment à perdre, et alors tout fut oublié : les portefeuilles particuliers du roi qui, avec ses papiers les plus précieux, contenaient une somme de 6 000 francs environ, la seule somme qu'il eût aux Tuileries à sa disposition, semblèrent un poids trop lourd pour le serviteur qui les portait, et furent jetés derrière une armoire. Je n'ai pas besoin de dire que la reine, qui avait sans doute aussi quelque argent chez elle, ne songea même pas à l'aller chercher : elle ne pensait qu'au roi. La petite colonne, composée seulement de la famille royale, de M^{me} de Dolomieu, dame d'honneur de la reine, de M. Piscatory, qui allait se rendre à la Chambre des députés, du général de Neuilly qui portait sur son bras le petit prince de Wurtemberg, du général Dumas, aide de camp du roi, d'un ou deux officiers de la maison, dont je ne me rappelle pas le nom et de quelque serviteurs fidèles, prit le plus court pour se rendre place de la Concorde, où on avait annoncé l'arrivée des deux voitures. Elle déboucha sur le grand vestibule, au-dessous de la salle des Maréchaux, en passant par un corridor obscur, éclairé par une lampe ; puis, descendant le grand escalier, qui séparait alors ce vestibule du jardin, s'engagea dans la grande allée de la grille du Pont-Tournant.

Décidé à accompagner le roi et à défendre au besoin sa précieuse vie, je précédai le groupe royal aussi rapidement que me le permettait ma santé fort éprouvée en ce moment, et je m'empressai de rallier l'escadron de ma légion que j'avais établi dans le jardin. Mon cheval étant resté dans l'écurie du poste formé

pour la garde du roi, je démontai un de mes gardes. Je pris la tête de ce douloureux cortège, avec la moitié d'un escadron, dont l'autre moitié forma l'arrière-garde sous les ordres de M. Savalette, ami de M. Thiers, partisan des idées de la gauche et de la réforme, mais dont la loyauté parfaite et la vigueur m'étaient connues.

Les deux voitures de service attendaient le roi non loin de l'obélisque; en avant se trouvait massé un escadron de la ligne dont les généraux Regnault Saint-Jean-d'Angély et Prévost avaient pris le commandement. Quittant alors la tête de l'escorte, je m'étais placé entre la voiture destinée au roi et un groupe qui avait pénétré sur la place de la Concorde. Ce groupe, peu nombreux, était composé de quelques députés se rendant à la Chambre et de plusieurs ouvriers en costume de travail. Pendant que le roi montait rapidement en voiture avec sa famille, et que les personnes de sa suite s'entassaient devant, derrière, et dans la seconde voiture, je ne perdais pas de vue les ouvriers qui faisaient partie du groupe, et je ne parlerais pas de cette prudence, rendue si naturelle par les circonstances, si je n'avais été frappé des paroles que prononça en me regardant l'un de ces ouvriers, dont la figure n'avait rien d'hostile. « Mais pourquoi s'en va-t-il ? nous ne voulons pas lui faire de mal. » — Je le dis dans la profondeur de ma conviction : c'était là le mot de l'immense majorité des habitans de Paris, de ces aveugles qui ne voulaient pas faire de mal au roi, mais qui en faisaient un irréparable à la France et à eux-mêmes en se mettant à la suite des trois ou quatre mille hommes armés qui ont suffi à transformer un vœu de réforme en une révolution insensée dont les conséquences devaient peser si cruellement sur l'avenir de la patrie.

Peu de minutes s'étaient passées lorsque le convoi se mit en marche à la plus grande allure des chevaux. Je me plaçai à la portière du roi. Cette retraite avait été si rapide que les émeutiers qui venaient de porter la mort et l'incendie dans les deux postes de la garde municipale dont j'ai déjà parlé n'eurent pas le temps d'arriver jusqu'au Cours-la-Reine pendant que les voitures défilaient sur le quai; j'eus alors de fort près le spectacle de ces forcenés se précipitant — en vain, Dieu merci — pour assaillir l'escorte du roi; de là même, ce fait particulier qu'aucun coup de fusil ne put être tiré par ces hommes au milieu de leur course furieuse. La Providence épargna ainsi un danger de plus aux pré-

cieuses vies confiées au courage d'un petit nombre de braves gens.

Aucun incident digne d'être noté ne se produisit pendant le trajet de Paris à Saint-Cloud. A peine sortis de Paris, nous plongeons dans le vrai sentiment de la France, qui était loin d'être enthousiaste de son gouvernement, mais qui souhaitait ardemment qu'il ne fût pas renversé. Nulle part un mauvais cri, nulle part une agitation populaire. A Saint-Cloud, où les premières nouvelles de Paris avaient éveillé l'attention des autorités, nous trouvâmes un bataillon de gardes nationales qui reçut très bien le roi. La famille royale se rendit immédiatement dans ses appartemens, pendant qu'une partie des personnes qui l'avaient accompagnée l'attendaient avec moi dans le salon de famille. La panique était arrivée à son comble dans les esprits, et je me rappelle cette exclamation affolée d'une des personnes présentes, qui, sans se rendre compte de l'impossibilité matérielle du fait, s'écria en s'adressant à moi : « Ils arrivent, je vous assure qu'ils arrivent. » Pendant ce temps, on avait fait approcher d'une des portes du palais donnant sur le parc un omnibus, et bientôt le roi rentra dans le salon, prêt à partir. Il avait trouvé des vêtemens contre lesquels il avait échangé son uniforme. Le due de Montpensier avait imité cet exemple, et portait un paletot et une casquette prêtés par je ne sais qui. Ils n'adressèrent la parole à personne; ils pliaient tristement, avec le costume d'une abdication plus complète encore que celle des Tuileries, sous le poids du coup qui les avait frappés. Je les suivis jusqu'à la voiture, l'âme bouleversée, le visage inondé de larmes, un affreux mélange de désespoir et de honte dans le cœur.

C^{te} DE MONTALIVET.

LE PROBLÈME CHINOIS

I

PÉKIN — LA CLASSE DES LETTRÉS

I

Brusquement posée voilà quatre ans par l'effondrement de la Chine devant la puissance militaire du Japon, la question d'Extrême-Orient a aussitôt attiré l'attention de toute l'Europe. Reléguée un instant au second plan par les massacres d'Arménie et la guerre gréco-turque, elle a reparu au premier à la fin de 1897, et s'est révélée cette fois comme le plus important et l'un des plus difficiles problèmes que le monde ait à résoudre. Rien ne saurait aujourd'hui la rejeter dans l'ombre et tels événemens qui semblent un instant en détourner les regards se chargent bientôt de les y ramener d'eux-mêmes : de toutes les conséquences probables de la lutte inégale qui a eu lieu entre l'Espagne et les États-Unis, la plus grave peut-être, celle qui préoccupe le plus l'opinion et les hommes d'État de tous les pays, c'est l'établissement des Américains, non pas aux Antilles, mais aux Philippines, parce qu'un nouveau concurrent, jusqu'à présent éloigné et distrait en apparence, viendra s'installer ainsi aux portes de la Chine et s'ajouter à ceux qui en guettent déjà les dépouilles. L'universelle préoccupation du problème chinois fait sentir son influence jusque sur les solutions données à des questions européennes ou méditerranéennes. Si l'Angleterre attache un si grand prix à l'occupation de l'Égypte, ce n'est pas tant pour la réelle richesse du pays que pour sa situation géographique, qui en fait la clef de la route la plus courte des Indes et de l'Extrême-Orient. Si

la froideur de la Russie a empêché toute intervention de l'Europe en faveur des Arméniens et paralysé les efforts des philhellènes, si le tsar voit d'un mauvais œil tout ce qui pourrait modifier la situation du Levant et se refuse à laisser soustraire aucune province chrétienne au joug du *Sultan rouge*, c'est qu'il ne veut pas qu'une commotion sur les bords du Bosphore l'entraîne dans des aventures à l'ouest de l'Asie et le distraie des vastes desseins où il s'absorbe à l'autre extrémité du continent.

L'homme malade de Pékin est bien autrement riche que celui de Constantinople : quatre fois plus étendu, douze ou quinze fois plus peuplé que l'Empire ottoman, l'Empire chinois contient une moindre proportion de déserts ; ses ressources sont bien plus grandes et plus variées ; ses habitans bien plus industrieux, plus pacifiques et, semble-t-il, plus faciles à gouverner. Voilà pourquoi, en cette fin du XIX^e siècle, où la richesse d'un territoire compte plus que les souvenirs qui s'y attachent, où l'on se préoccupe plus de débouchés à ouvrir, de terres à mettre en valeur ou de mines à exploiter que de reliques à préserver ou de peuples à affranchir les nations de l'Europe ont abandonné le chevet du Grand Turc pour s'occuper de capter l'héritage, plus lucratif, du Fils du Ciel. Le malade des bords du Bosphore peut avoir des crises furieuses, on s'efforce de ne pas les voir ; on salue même avec joie un regain de force, s'il s'en manifeste ; on ne cherche plus qu'à le galvaniser, qu'à le faire durer. Si le soin de préserver la paix de l'Europe n'est pas étranger à cette conduite, le désir de ne pas être dérangées dans l'œuvre qu'elles poursuivent en Chine a bien aussi sa part dans l'attitude non seulement de la Russie, mais de plus d'une autre puissance en face de l'Orient méditerranéen.

C'est qu'on se promet dans l'Empire du Milieu un butin aussi précieux que facile à récolter. La Chine, à ce point de vue, vaut bien mieux que l'Afrique, dont l'Europe a si avidement opéré le partage. Moins étendue que le continent noir, elle est beaucoup plus peuplée, son climat est moins meurtrier, son accès plus facile, ses fleuves plus aisément navigables, son sol plus fertile. Le travail bien dirigé de ses habitans, ouvriers laborieux, patients et habiles, permettra d'en exploiter les ressources bien plus aisément et plus rapidement que ne pourront être mises en valeur celles du continent noir, avec ses populations barbares, grossières et indolentes. Ces ressources elles-mêmes sont immenses, et beau-

coup dorment encore. Les paysans chinois sont parmi les premiers agriculteurs du monde : ils tirent parti du sol de leurs plaines avec une perfection qui permet aux populations rurales d'atteindre un degré de densité inconnu en Occident ; telles provinces chinoises du littoral ou de la vallée du Yang-tsé-Kiang, le Chantoung, le Houpé, le Kiangsou, et d'autres encore sont aussi peuplées que la Belgique, et cependant, malgré quelques grandes mais rares agglomérations urbaines, ces régions, comme tout l'ensemble de la Chine, sont presque exclusivement agricoles, et, de même que dans tout l'Extrême-Orient, où le riz est la culture dominante, les montagnes sont à peu près inhabitées. Si le sol est admirablement exploité, le sous-sol, en revanche, est absolument négligé : on n'extrait qu'une quantité insignifiante de houille des immenses formations carbonifères qui couvrent plus de 100 000 kilomètres carrés, aux abords du fleuve Jaune, dans les plaines du Honan et sous les terrasses du Chansi ; avec le bassin du Chantoung, très important aussi, qui se trouve plus à l'ouest, ce sont là les couches les plus accessibles de combustible minéral, reconnues par le célèbre voyageur Richthofen. Celles de la Chine centrale paraissent toutefois plus étendues encore : le bassin du Setchouen, où se trouve aussi du pétrole, couvrirait une surface égale à la moitié de la France, et celui du Hounan serait aussi très considérable. Les mines métalliques abondent également : celles du Yunnan, riche surtout en gisemens de cuivre, ont été une des causes qui nous ont attirés au Tonkin ; les métaux précieux eux-mêmes semblent exister en maints endroits. Il est certain que, malgré l'ancienneté de leur civilisation, les Chinois ont à peine effleuré ces richesses qui se cachaient sous terre ; ils sont demeurés inférieurs à ce point de vue aux peuples de l'antiquité classique : toute cette moisson reste à récolter pour les Européens.

On peut juger du développement dont la Chine est susceptible, de l'accroissement que peuvent prendre ses échanges avec le reste du monde, de l'impulsion que donnerait à l'activité universelle l'ouverture de cet immense pays, par l'exemple de deux autres contrées asiatiques, placées dans des conditions assez analogues : l'Inde britannique, qui, avec toutes ses dépendances, est d'un sixième plus vaste que la Chine propre (1), mais contient

1) On sait que l'Empire chinois comprend la Chine proprement dite, ou les « Dix-huit Provinces, » qui a une surface de 3 millions et demi de kilomètres carrés,

au plus les trois quarts du nombre de ses habitans, dont les populations sont bien plus molles et le sous-sol, sinon le sol, bien moins riche, fait un commerce extérieur double de celui du Céleste Empire. Le Japon, neuf fois moins étendu et moins peuplé que la Chine, transformé par un gouvernement éclairé et l'introduction des méthodes européennes, a vu le chiffre de ses échanges s'élever en trente ans de 130 à 950 millions de francs, plus des deux tiers de celui de son énorme et stationnaire voisine. Beaucoup plus que les préjugés du peuple chinois, c'est la résistance à tout progrès, et l'imbécillité du gouvernement le plus corrompu et le plus orgueilleux qui soit, qui empêchent le pays de se développer. Aussi longtemps qu'on a pu se faire illusion — sinon sur la bonne volonté de ce gouvernement, du moins sur sa puissance, — on n'a pas tenté de lui arracher de force ce qu'on ne pouvait en obtenir de bon gré; on s'est résigné à laisser dormir les immenses ressources de l'intérieur, pour se contenter de l'ouverture de quelques ports au commerce étranger. Mais, en 1894, les brillantes victoires du Japon révélèrent au monde stupéfait la faiblesse du colosse, la corruption qui le ronge, son incapacité à se régénérer de lui-même; et c'est ce qui fait de cette guerre d'Extrême-Orient un événement capital de l'histoire. Dès lors, l'attitude des nations étrangères a changé : elles exigent aujourd'hui bien plus qu'elles ne demandaient autrefois. Elles prétendent obliger le Fils du Ciel à mettre en valeur les richesses de son empire, ou à les laisser le faire à sa place; si elles ne se partagent pas son territoire, elles prennent hypothèque sur les diverses provinces; elles s'y font accorder des concessions de mines, de chemins de fer, de toute sorte d'entreprises. Aux yeux des puissances, la Chine n'est plus une force à ménager, une alliée éventuelle même, mais une proie, ou un pays qu'on espère réduire à une sorte de vasselage.

Inaugurée en 1895, dès le lendemain de la guerre, par la Russie, qui était la seule nation européenne à soupçonner la faiblesse de la Chine et se préparait déjà par la construction du Transsibérien à y jouer un rôle particulièrement actif, la nouvelle politique de l'Europe à l'égard du Céleste Empire s'est accentuée

et 380 millions d'habitans environ, et diverses dépendances plus vastes, mais infiniment moins peuplées : la Mandchourie, patrie de la dynastie actuelle (7 à 8 millions d'habitans sur 900 000 kilomètres carrés); la Mongolie (2 millions d'habitans seulement sur 3 200 000 kilomètres carrés); le Thibet (6 millions d'âmes sur 4 600 000 kilomètres carrés); le Turkestan oriental et la Dzoungarie (1 200 000 âmes sur 1 500 000 kilomètres carrés).

l'hiver dernier. L'Allemagne, la France, l'Angleterre se sont fait « céder à bail » des points d'appui maritimes, et reconnaître des « sphères d'intérêts. » La Russie est revenue au jeu et le Japon s'en est aussi mêlé. L'auteur de cette étude se trouvait en Extrême-Orient où il est resté du mois de septembre 1897 au mois d'avril dernier, pendant que se déroulaient tous ces événements. Il a pu s'entretenir avec des hommes qui y ont été intimement mêlés, et fréquenter ceux qui connaissent le mieux la Chine aux points de vue les plus divers et y séjournent depuis le plus longtemps : missionnaires, négocians, personnages officiels ; il a pu compléter ainsi ses propres observations et s'est efforcé de se rendre compte des termes dans lesquels se pose la difficile question d'Extrême-Orient. Il s'écoulera sans doute assez longtemps avant qu'elle ne soit réglée.

On aurait certes surpris les hommes du début de ce siècle en leur disant qu'il finirait avant que le Turc fût chassé d'Europe, et cependant les destinées de l'Orient méditerranéen sont bien loin encore d'être fixées. Les problèmes que soulève l'avenir du Céleste Empire ne sont ni moins graves ni moins compliqués : infiniment moins hétérogène que la Turquie, la Chine n'en a pas moins à craindre comme elle des troubles intérieurs ; elle est gouvernée par une dynastie étrangère et rongée de sociétés secrètes ; le gouvernement central est faible et les diverses parties de cet immense ensemble paraissent avoir bien peu de cohésion. D'autre part, les rivalités des puissances européennes, auxquelles il faut joindre les États-Unis et le Japon, ne sont pas moins vives à l'est qu'à l'ouest de l'Asie. Le seul résultat qui soit à peu près définitivement obtenu, grâce aux événements des cinq dernières années, la fin de l'isolement de la Chine, qui avait toujours vécu absolument à l'écart de l'Europe, la mise en contact, pour la première fois depuis les origines de l'histoire, de cette énorme agglomération d'hommes avec une civilisation qui s'était développée sans aucun lien avec la leur depuis six mille ans, soulève un redoutable inconnu. Si le manque de vertus militaires chez les Chinois et l'insuffisance du nombre chez les Japonais, rendent peu redoutable le péril jaune au point de vue guerrier, beaucoup de gens et parmi eux les représentans les plus hardis de la civilisation occidentale, les Américains, les Australiens, s'en préoccupent au point de vue économique.

Dislocation du Céleste Empire à la suite de troubles intérieurs

ou partage de la Chine entre les diverses puissances, à la suite d'une entente ou d'une guerre qui ne manquerait pas de devenir universelle, ou encore rénovation du plus vieil État du monde par l'adoption des idées et des méthodes de l'Occident, lutte économique entre la race blanche et la race jaune, il serait présomptueux et vain de vouloir prophétiser dès aujourd'hui tous les développemens qu'est susceptible de prendre la question d'Extrême-Orient. Mais on peut tenter, au moment où elle se pose pour la première fois d'une manière pressante, d'en déterminer les multiples élémens, d'étudier la position relative à l'heure actuelle et les perspectives prochaines de l'action des divers facteurs. C'est ce qu'on essaiera de faire ici en commençant par le patient, autour duquel se pressent tant de médecins et d'héritiers, par la Chine elle-même.

II

La première vue de la Chine n'est guère attrayante, lorsque, venant de la Sibérie orientale, on y arrive par le golfe du Petchili après une longue navigation autour de la presqu'île Coréenne. Après le beau port naturel de Vladivostok, après cette merveilleuse rade de Nagasaki, tout enfouie dans la verdure, où les gracieux pins du Japon, qui couvrent les îles rocheuses, s'inclinent sur l'eau profonde et bleue, où les grands bâtimens de guerre et de commerce sont ancrés tout près des rives, au milieu d'un va-et-vient de jonques aux voiles blanches, c'est une impression de tristesse, presque un serrement de cœur qu'on éprouve en jetant l'ancre à plusieurs milles de l'embouchure du Peï-ho, pour attendre, au milieu d'une mer toute jaunie de la boue que charrie le fleuve, le moment où la marée permettra de franchir la barre. Presque tous les ports du Céleste Empire sont ainsi faits; on ne peut y pénétrer que pendant quelques heures au voisinage de la pleine mer : même l'entrée de l'immense fleuve Bleu est encombrée de hauts-fonds; son rival, le fleuve Jaune, se divise dans son cours inférieur en une telle multitude de chenaux, divaguant parmi les terres marécageuses, que toute liaison y est rompue entre la navigation fluviale et la navigation maritime. Avec ses estuaires envasés, les tempêtes qui assaillent ses côtes, les brumes qui les cachent souvent, les glaces qui viennent fermer l'hiver ce

golfe du Petchili, chemin de la capitale, situé pourtant plus près de l'équateur que la baie de Naples ou l'embouchure du Tage, la Chine semble vraiment repousser l'étranger.

Du mouillage, en dehors de la barre, c'est à peine si l'on aperçoit la côte, tant elle est basse. Lorsque enfin on peut entrer, on distingue des forts de boue, des maisons de boue dans les villages, d'innombrables tas de boue, marquant les tombes des cimetières : c'est Takou; un peu plus haut, à Tangkou, le Peïho cesse d'être navigable aux bâtimens de quelque importance. Au débarqué, une surprise vous attend : le chemin de fer. Commencé par Li-Hung-Chang, pour permettre l'exportation du charbon de ses mines de Kaïping, à quelques lieues au nord-est, il a été prolongé de divers côtés, et depuis l'été de 1897, il conduit à Pékin par Tien-tsin. Une heure et demie après avoir quitté Tangkou, je descendais dans cette dernière ville, au milieu d'une nuée de coolies qui s'élancent à l'assaut de mes bagages. La traversée du Peïho faite en sampang, pour ne pas s'entasser sur un bac encombré qui ne porterait pas moitié autant d'Européens qu'il contient de Célestes serrés les uns contre les autres et immobiles dans les positions en apparence les plus incommodes, ensuite une course rapide en *djinriksha*, au trot d'un Chinois, à travers la *Rue de France*, puis la *Victoria Road*, et me voici à l'*Astor house*, un hôtel à l'Américaine, tenu par un Allemand; en face, un jardin, où un drapeau blanc taché d'un cercle rouge, emblème du soleil levant, surmonte le consulat du Japon. Je suis ainsi initié dès la première heure au cosmopolitisme d'une concession étrangère en Extrême-Orient.

Tien-tsin est le plus grand port ouvert de la Chine du Nord, et, dans l'ensemble du Céleste Empire, il vient au troisième rang pour l'activité de son commerce extérieur. C'est aussi une immense ville chinoise de près d'un million d'habitans. Mais sa concession européenne ne vaut pas celle de Shanghai; comme cité indigène, elle n'est aussi que d'un intérêt médiocre et le cède de beaucoup à Pékin, à Canton et à bien d'autres villes. C'était là que commençait le long et désagréable voyage qu'il fallait faire autrefois pour atteindre la capitale : on y arrivait soit par terre en deux journées de cheval, soit par le Peïho. Tantôt à la voile et tantôt à la rame, tantôt halées à bras d'hommes, les jonques remontaient tant bien que mal, et plutôt mal que bien, le cours sinueux du fleuve, le plus souvent en deux ou trois jours, quelque-

fois en quatre ou cinq, lorsque le vent soufflait du nord et que les échouages étaient trop nombreux. Aujourd'hui, l'*express* quotidien, marchant à raison de 32 kilomètres à l'heure, franchit en trois heures cinquante-trois minutes les 127 kilomètres de chemin de fer qui séparent Tien-tsin de la station de Pékin.

Le pays parcouru est à peu près entièrement plat; ce n'est que peu avant d'arriver qu'on commence à apercevoir vers le nord-est une ligne bleue d'assez hautes collines. En ce mois de septembre, au moment où la saison des pluies finit pour faire place à la sécheresse qui va durer jusqu'à la fin de l'hiver, tout est inondé aux environs de Tien-tsin : le cimetière lui-même, autour duquel tourne la ligne, est en partie couvert d'eau : on voit flotter un cercueil, un autre s'est échoué sur le talus de la voie. Ces tombes paraissent bien peu soignées pour des hommes si respectueux des morts. L'inondation s'étend d'abord presque à perte de vue, puis le sol commence à se montrer. Si on s'attendait à voir incultes ces terrains d'où les eaux se sont à peine retirées, c'est qu'on ne connaît pas encore l'infatigable labeur de l'agriculteur chinois, le soin diligent qu'il apporte à sa tâche. Tout ce qui émerge est déjà ensemencé, les labours s'avancent jusqu'au bord même de l'eau et, à quelques pas de la limite de l'inondation, commence déjà le tapis vert des moissons futures, qui ont vite levé dans le limon humide et gras, sous le chaud soleil de septembre. Les villages, toujours en boue, entourés d'arbres, se multiplient, et l'on se trouve bientôt dans un pays admirablement cultivé, où pas un pouce de terrain n'est perdu, où les champs de blé et de sorgho alternent avec les cultures maraîchères et les vergers.

La station provisoire de Pékin, en planches et tôle galvanisée, s'élève au milieu de ce paysage champêtre; c'est à peine si l'on aperçoit entre des arbres un pan des hautes murailles de la ville, que la végétation et un léger mouvement de terrain cachent à peu près entièrement. Rien ne prévient le voyageur qu'il se trouve presque aux portes de la capitale du plus vicil empire du monde.

Pour franchir les 1 500 mètres qui séparent la gare de l'entrée de Pékin, il faut remplacer le plus perfectionné par l'un des plus barbares des moyens de transport que l'homme ait à sa disposition. Les Célestes n'ont pas voulu qu'on pût se dispenser, pour pénétrer dans leur sacro-sainte capitale, d'avoir recours à un instrument

de locomotion national; c'est pourquoi l'on passe du wagon de chemin de fer à la charrette chinoise. A côté de ce véhicule, le *tarantass* sibérien paraît la plus douce des voitures. Deux grandes roues aux jantes énormes, recouvertes de fer et garnies d'un triple cercle de clous, supportent cet informe appareil qu'abrite une bâche bleue et que traînent deux mules, attelées en flèche. Tandis que le charretier s'assied en avant de la partie couverte par la bâche, l'infortuné voyageur se glisse au-dessous; point de place pour s'étendre; il faut rester assis, les jambes allongées. Aussitôt en marche, on se trouve projeté en tous sens contre l'armature en bois de la voiture; tantôt une roue passe sur une pierre, tantôt elle retombe dans une ornière, et s'engage jusqu'au moyeu dans le sol défoncé; l'infâme véhicule prend les inclinaisons les plus invraisemblables, à la grande angoisse de ceux qui s'y trouvent et qui contemplent avec horreur la boue profonde où ils se croient certains d'être précipités, soit que la charrette verse, soit qu'elle se trouve brisée par quelque cahot plus rude que les autres; mais la solidité, qui en est la seule qualité, est à toute épreuve: une vingtaine de minutes après avoir quitté la gare, on est devant une haute muraille crénelée, précédée d'un fossé boueux, aux trois quarts comblé, qu'on suit pendant quelques instans. On tourne enfin sur un pont, au bout duquel une porte donne accès dans une demi-lune tout entourée de murs; une seconde porte permet au voyageur de franchir l'enceinte proprement dite et d'entrer dans Pékin, où il aura encore à faire route pendant près d'une heure avant d'arriver, brisé, rompu, à l'hôtel que tient un Français dans la rue des Légations.

Bien qu'elle ne soit pas une des plus anciennes villes du Céleste Empire, Pékin n'en est pas moins un symbole, sur une échelle réduite, et comme un résumé de la Chine tout entière, de l'ancienneté de sa civilisation, de son immobilité prolongée, de sa décadence actuelle. Elle appartient à un type tout autre que celui des villes de l'Europe, aussi bien que de l'Orient musulman. C'est l'idée de Ninive ou de Babylone qu'évoque le spectacle de ces immenses murailles entourant la ville, de ces enceintes successives qui la divisent en quatre parties distinctes. D'abord la ville violette ou réservée, longue de près d'une lieue du sud au nord, sur une largeur trois ou quatre fois moindre; elle contient les palais, entourés de jardins, où vivent l'empereur et l'impératrice douairière, au milieu d'une foule de parasites, dont le

nombre, mal connu, s'élève au moins à six ou huit mille, gardes, fonctionnaires variés, et tout le personnel du harem impérial, concubines de divers rangs et eunuques; les seuls Européens qui y pénétrèrent sont les membres du corps diplomatique, auxquels l'empereur donne audience au jour de l'an et, depuis fort peu de temps, lors de leur arrivée et de leur départ. Autour de la ville violette, s'étend la ville impériale aux murs peints en rose, entourée elle-même par la ville tartare, qui forme un rectangle de 6700 mètres sur 5000 exactement orienté suivant les quatre points cardinaux. Ses gigantesques murailles ont quinze mètres de haut et autant de largeur au sommet; leurs faces extérieures sont deux forts murs de briques grises, portées par des soubassements de pierre; l'intérieur est rempli de terre battue; le sommet, recouvert de dalles, forme un chemin bordé de hauts parapets crénelés en pierre. Des bastions font saillie vers l'extérieur; les grands pavillons de briques percés de meurtrières et recouverts de poteries multicolores, sculptées et vernissées, qui couronnent les quatre angles et les portes, et s'élèvent à 99 pieds au-dessus du sol, hauteur maxima qu'on puisse atteindre sans gêner le vol des bons esprits, rendent plus imposant encore ce magnifique rempart qui, au nord, à l'est et à l'ouest, surgit brusquement au milieu de la campagne, car Pékin n'a pas de faubourgs. L'aspect n'en est pas moins impressionnant lorsqu'on se trouve dans les demi-lunes, vastes cependant, qui précèdent les portes, mais qui ont l'apparence de puits, entre les hautes murailles crénelées, surmontées de chaque côté par les massifs pavillons de briques.

Au sud de la ville tartare, des murailles moitié moins hautes entourent le rectangle allongé de la ville chinoise, qui est la partie la plus commerçante de Pékin. La grande rue qui, se dirigeant du nord au sud, la divise en deux parties égales, est, surtout aux abords de la porte Tsieng-Men, par où l'on passe dans la ville tartare, la plus animée de toutes les artères de la ville. Sur la chaussée centrale, pavée de dalles superbes, mais aujourd'hui disjointes, bonnes seulement à produire d'effroyables cahots, recouvertes d'un pied de boue en été et d'une poussière infecte en hiver, circulent pêle-mêle les charrettes chinoises, les chaises à porteurs, dont la couleur varie suivant la dignité de ceux qui s'y trouvent, les chaises à mules, les cavaliers montés sur les poneys mandchous, petits, mais râblés, les infatigables bourricots, le meilleur des moyens de loco-

motion pour qui n'a pas à se soucier du décorum, les énormes brouettes à roue centrale, les coolies pliant sous le poids des paniers bien remplis qu'ils portent aux deux bouts d'une longue perche passée sur l'épaule. Tout cela se bouscule bruyamment, au milieu des cris rauques des porteurs et des conducteurs, dont les animaux n'obéissent qu'à la voix; de temps à autre, une longue file de gigantesques chameaux à deux bosses, conduite par un gamin mongol, les naseaux de l'un attachés par une corde à la queue du précédent, vient mettre le comble à la confusion. Cette circulation, si intense et si variée, doit se contenter d'un espace rétréci au milieu de la rue, dont la largeur très grande se trouve fort diminuée par des paillottes, sortes de baraques du Jour de l'an en permanence, qui servent d'abri à des revendeurs, à des restaurateurs, à de petits marchands de tout genre. Ces mauvaises paillottes, qui tournent le dos au milieu de la rue, cachent l'alignement ininterrompu des boutiques dont on n'aperçoit de la chaussée que les hautes enseignes verticales, se prolongeant en une forêt de poteaux jusqu'aux abords de la porte Tsieng-Men, à laquelle on accède par le Pont des Mendians, aux balustrades toujours encombrées d'une foule de pauvres hères qui demandent l'aumône en étalant les plus repoussantes infirmités et la plus sordide misère.

Dans les bas côtés étroits, que bordent d'une part les paillottes et de l'autre les grandes boutiques, qu'encombrent encore les barbiers et coiffeurs en plein vent, les diseurs de bonne aventure, se presse la foule des piétons : hommes à longue tresse en robe ou en blouse bleu clair, Chinoises aux cheveux ramenés en arrière en queue de pie, que l'on voit marcher péniblement sur les pointes de leurs pieds mutilés, en étendant de temps à autre les bras pour ne pas perdre l'équilibre; femmes tartares dont la coiffure élargie sur les côtés est rehaussée, comme chez les Chinoises, d'une grosse fleur, mais dont le visage est recouvert d'une épaisse couche de fard blanc et rose, dont les extrémités n'ont subi aucune mutilation, et qui marchent avec plus d'assurance malgré les hautes et étroites semelles qui portent leurs chaussures par le milieu seulement; enfans à la tête rasée par places, avec des touffes de cheveux qu'on a laissés grandir çà et là, selon la fantaisie des parens et comme des massifs d'un minuscule jardin à la française; parmi eux, beaucoup de gamins courant tout nus, semblables à de petits bronzes avec la chaude coloration d'un brun doré de leur

peau. Pour éviter d'être trop bousculé, il faut parfois se réfugier dans les boutiques, ouvertes sur la rue de toute leur largeur, et au fond desquelles les marchands fument paisiblement leur longue pipe derrière le comptoir et causent avec les cliens en leur montrant les marchandises. Ces magasins, où tout est rangé avec un soin minutieux, et dont le séjour est presque toujours agrémenté par un bocal à poissons rouges ou une cage pleine d'oiseaux, ont un air calme, ordonné, propre même, qui contraste avec le bruyant tohu-bohu, avec l'effroyable saleté de la rue. C'est cette saleté qui est le caractère commun de toutes les grandes artères de Pékin, qui ressemblent à celle-ci, avec moins d'activité et de luxe dans les magasins qui les bordent. Dès qu'il a plu, c'est-à-dire pendant tout l'été, une boue de deux pieds de profondeur ; lorsqu'il fait sec, une poussière épaisse et putride, soulevée souvent en tourbillons par un violent vent du nord. Les côtés, toujours plus bas que le centre, sont en grande partie occupés par des mares à l'eau verdâtre et croupissante où pourrissent, en exhalant une odeur infecte, des détritux variés, des cadavres d'animaux, tous les déchets des maisons voisines. On a presque peine à s'expliquer que la population de Pékin n'ait pas été depuis longtemps anéantie par les épidémies qui devraient se propager avec une rapidité terrible au sein de cette affreuse malpropreté.

Lorsqu'on quitte les peu nombreuses grandes voies, on tombe ou dans des espaces vides qui ne sont pas rares à Pékin et qu'occupent souvent de vraies montagnes d'immondices, ou dans le dédale des petites rues, qui sont de deux sortes. Les unes, voisines surtout de la grande artère commerciale, sont, comme elle, exclusivement bordées de magasins ; à peine assez larges pour livrer passage à une seule charrette, une foule épaisse les encombre aussi. Les autres sont les rues où donnent les habitations ; elles sont tristes, généralement silencieuses ; des deux côtés, une suite de murs gris percés, à de longs intervalles, d'une petite porte ; celle-ci est-elle ouverte, on n'aperçoit de la rue qu'une minuscule avant-courette de quelques mètres carrés et, en face de soi, un mur ; une ouverture latérale permet seule de pénétrer dans la cour proprement dite, qui est invisible du dehors. C'est sur les cours que donnent les portes et les fenêtres des maisons basses à simple rez-de-chaussée, au toit à double pente, recouvert de tuiles grises, souvent orné aux angles de quelque animal de pierre, mais nulle-

ment relevé sur les bords, comme le sont les toits des temples et des grands édifices. Point de mouvement dans la rue : des enfans devant les portes, des chiens errans, parfois un coolie ou un vendeur ambulans, leurs deux paniers suspendus à l'habituelle perche de bambou passée sur l'épaule, rarement une charrette ou un âne de bât. On serait tenté de se croire dans un immense village.

La scène change entièrement quand on regarde Pékin du haut des murailles qui en forment de beaucoup la plus agréable promenade et au sommet desquelles ne montent ni la poussière, ni la boue, ni les odeurs de la ville. On ne voit plus alors que des arbres : chaque habitation en a un dans sa cour, qui en forme l'ornement avec quelques pots à fleurs, mais qu'on aperçoit à peine de la rue étroite, parce qu'il y a trop peu de recul. Des murs, au contraire, ce sont les petites maisons qui disparaissent et Pékin apparaît alors comme un immense parc au milieu duquel font saillie les toits jaunes du palais impérial, une butte boisée, dite la Montagne de Charbon, surmontée d'une pagode, vers l'extrémité nord de la ville, et de rares grands édifices. Ceux-ci sont peu nombreux dans l'enceinte même de Pékin et les étrangers ne peuvent pénétrer dans presque aucun. Il y a vingt-cinq ou trente ans, on les admettait dans l'enceinte d'un assez grand nombre de temples : le Temple du Ciel aujourd'hui en reconstruction et où l'empereur lui-même va sacrifier chaque année au solstice d'hiver, ceux du Soleil, de la Lune, de l'Agriculture ; il était même possible d'arriver à voir certaines parties des jardins du palais. C'était l'effet de la crainte salutaire inspirée aux Célestes par l'entrée de l'armée anglo-française à Pékin en 1860. A mesure qu'on s'est éloigné de cet événement, la leçon a été peu à peu oubliée avec la facilité qu'ont les Chinois pour ne pas se souvenir de ce qui a blessé leur orgueil ; il semble qu'aujourd'hui le peuple ajoute foi à la fable officielle inventée pour « sauver la face, » et d'après laquelle l'empereur Hien-Feng, fuyant en réalité devant les troupes alliées, se serait simplement rendu à son parc de Djohol en Mongolie, pour une partie de chasse ; l'insolence habituelle avait complètement reparu, lorsque le bruit des victoires remportées par les Japonais et la crainte de voir l'armée du Mikado entrer dans la capitale sont venus de nouveau améliorer la position des étrangers.

Lorsque je me trouvais à Pékin, il y a un an, il était rare que

des Européens fussent insultés dans la rue, tandis qu'ils l'étaient fréquemment avant la guerre et que je l'ai été moi-même, comme beaucoup d'autres, à Canton. Mais l'entrée de presque tous les édifices est restée interdite. Le seul temple aisément accessible est celui de Confucius, une grande salle banale au toit élevé supporté par des piliers de bois peints en rouge. On visite également les lieux d'examen des lettrés, plusieurs milliers de minuscules cellules alignées sur plusieurs rangées parallèles où les infortunés candidats à la licence et au doctorat sont enfermés durant plusieurs jours de suite pour faire leurs compositions. Lorsqu'on a été en outre à l'ancien observatoire, où se trouvent deux séries d'instrumens, les uns datant de la domination mongole au xiii^e siècle, enfouis dans la végétation au fond d'une cour, les autres du xvii^e, fabriqués sous la direction du jésuite Verbiest, astronome de l'empereur de Chine, au sommet des murailles, on a fini la visite des monumens de Pékin.

Aussi bien les promenades dans les rues, le long du pied des énormes murailles ou sur leur sommet, sont-elles autrement intéressantes et instructives qu'une visite de temple ou de palais. On y est frappé à chaque instant de ce qui fait la force de la race chinoise et la faiblesse de l'État chinois, du contraste de l'activité incessante, méthodique, persévérante des particuliers et de l'incurie officielle. On se convainc, par tout ce qu'on voit, que les Européens trouvent aujourd'hui la Chine dans une décadence comparable à celle de l'Empire romain au moment de l'invasion des Barbares. Cette ville de Pékin, qui a dû être autrefois une magnifique capitale, n'est évidemment plus que l'ombre d'elle-même : Le nombre de ses habitans, 700 000 à 800 000 au plus aujourd'hui, diminue et quantité de maisons sont en ruines ; telles grandes voies, jadis superbement pavées, sont défoncées par suite d'un manque d'entretien séculaire ; des égouts autrefois couverts coulent maintenant en plein jour et, à demi comblés par des dépôts qu'on n'enlève jamais, souvent complètement obstrués, se répandent en mares infectes ; des pans entiers des murailles, qu'on ne prend pas soin de réparer, s'écroulent quelquefois. On les relève alors, mais, comme la plus grande partie des fonds consacrés à ce travail reste aux mains grasses des fonctionnaires et des entrepreneurs, il n'est jamais bien fait ; on n'aurait garde, du reste, de reconstruire solidement, car on s'enlèverait ainsi, avec la chance d'un nouvel effondrement, une source de bénéfices futurs. En

revanche, lorsque l'empereur sort par exception de son palais pour se rendre à quelque résidence d'été ou aller sacrifier à un temple, on fait la toilette de la partie de la ville qu'il doit parcourir, de façon à lui donner l'illusion que sa capitale est bien tenue. Dans les rues où passera le cortège on comble sommairement les fondrières, on jette du sable sur le sol, on fait disparaître tout ce qui choquerait l'œil du Fils du Ciel, comme ces misérables paillettes qui encombrent et rétrécissent la grande artère de la ville chinoise; on peint en blanc l'intérieur des demi-lunes du rempart, mais seulement jusqu'à la hauteur où l'empereur, de sa chaise à porteurs, peut atteindre du regard. Aucun souci, dans tout cela, d'une amélioration réelle ou durable; sauver la face, voilà ce qu'on veut et rien autre chose.

III

Une course dans les environs de Pékin, à la Grande Muraille et à quelques-uns des temples bâtis sur les collines à l'ouest de la ville, confirme les impressions recueillies dans la capitale. Cette excursion se fait aujourd'hui en quatre ou cinq jours, avec un confortable relatif et sans aucun danger. Un boy, c'est-à-dire un domestique servant à la fois de guide, d'interprète, de valet de chambre et de cuisinier, souvent fort expert dans l'art de Vatel, un âne et son ânier, une charrette attelée de deux mules et son charretier, tel est l'équipage que comporte cette course que l'on accomplit ainsi assez agréablement, en alternant la marche à pied et le transport à dos d'âne. Le personnel peut sembler nombreux, mais nul autre que son ânier ne saurait faire avancer un âne chinois, et nul autre que leur charretier des mules chinoises; quant au boy, c'est l'homme indispensable, entre les mains duquel il faut s'en remettre absolument et auquel on confie le soin de régler, avec un lourd sac de sapèques et des billets de valeur minime émis par des banques locales, tous les frais de l'excursion, notes d'auberge aussi bien que pourboires aux serviteurs et aux gardiens ou aux bonzes des temples. Il va de soi qu'il fait un peu danser l'anse du panier, qu'il sait se réserver son petit bénéfice, son *squeeze*, comme on dit en *pidjin english*, dans ce jargon qui n'a guère d'anglais que le nom et qui est la langue franque des ports chinois. Mais un Européen se déplaçant en Extrême-Orient

a toujours un nombreux personnel : cela ajoute à son prestige, puis chaque homme a sa fonction spéciale et ne voudrait se charger d'aucune besogne de surcroît. Quant au *squeeze*, c'est un usage universellement admis, presque avoué ; il est aussi nécessaire d'en passer par là que par le pourboire ou le « sou du franc » chez nous en mainte circonstance ; puis il y a encore économie à le faire plutôt que d'essayer de traiter directement.

En sortant de Pékin par le nord, on traverse l'espace sablonneux et stérile sur lequel s'étendait au xiii^e siècle une partie de la ville qui s'est depuis déplacée vers le sud, puis de grosses bourgades suburbaines, qui sont surtout des agglomérations de marchands, et l'on se trouve ensuite dans la plaine admirablement cultivée qui s'étend au nord de Pékin jusqu'au pied des collines. Elle est plus dénudée qu'au sud et l'on ne voit d'arbres qu'auprès des villages, tous entourés d'une verte ceinture de saules et disséminés en grand nombre au milieu des champs, à deux ou trois kilomètres à peine de distance les uns des autres. Dans cette région, le sol et le climat sont trop secs pour le riz ; aussi y cultive-t-on le blé d'hiver que je voyais semer et parfois déjà sortir de terre au mois d'octobre et qui ne gèle pas dans la terre très sèche, malgré des froids de 20 degrés et le peu d'épaisseur de la neige ; récolté dès le milieu de mai, du sorgho, du millet ou du sarrasin lui succède, et c'est le millet qui forme ici le fond de la nourriture des hommes. On a toujours le spectacle du travail actif des paysans, labourant avec d'assez fortes charrues, plus sérieuses que celles des moujiks sibériens et qu'ils attellent de deux mulets ou de deux chevaux, quelquefois de trois petits ânes. Dans les villages on voit battre le grain ou lier les grandes tiges du sorgho qui doivent servir à faire des nattes ou des cloisons ; les femmes aident à ces derniers travaux qui ont lieu près des habitations, mais ne s'en éloignent pas pour aller aux champs. Les chemins sont en général mauvais ; ils ne l'ont pas été toujours ; des ponts sont superbes encore, mais les dalles de la chaussée qu'ils portent sont entièrement disjointes, d'autres rivières doivent se passer à gué près des ruines d'un pont. Tout indique qu'on suit le tracé d'une très grande voie d'autrefois. Il est vrai que cette voie mène aux tombeaux des Ming ; cela explique à la fois le luxe qui a présidé à sa construction lorsque cette dynastie régnait et l'abandon où elle se trouve depuis que les Mandchous ont détrôné les Ming en 1644.

Peu de sites font une impression plus grandiose que la vallée en hémicycle autour de laquelle s'élèvent, sur les dernières pentes des collines, les monumens funéraires de treize empereurs de la dynastie des Ming. Chacune de ces tombes est une réunion de plusieurs édifices entourés de beaux arbres verts, qui contrastent avec la dénudation habituelle des montagnes chinoises. La large voie qui y mène, dallée, mais disparaissant presque aujourd'hui, pénètre par un superbe arc de triomphe dans la vallée silencieuse et qui paraît déserte, quoique cultivée, car c'est à peine si l'on aperçoit les petits villages, tapis au pied des hauteurs. Après avoir passé sous d'autres portes élégantes que soutiennent des colonnes munies d'ailes, on arrive à une gigantesque allée de colosses monolithes représentant des figures d'animaux alternativement assis et couchés, puis des hommes, législateurs et guerriers. Des chemins rayonnent ensuite vers chacun des tombeaux, dont j'ai visité l'un, celui du premier empereur Ming qui ait régné à Pékin.

Après avoir pénétré dans une haute enceinte par un porche à trois portes mal entretenu, et traversé des cours plantées d'arbres verts, on arrive à la grande salle. Devant toute la façade courent plusieurs rangs de marches de marbre aux rampes finement sculptées. La salle elle-même n'a pas moins de soixante mètres de long sur vingt-cinq de large et une douzaine de hauteur. Elle est presque entièrement vide et l'on n'y voit d'abord que les quarante gigantesques colonnes de bois, formées d'un seul tronc d'arbre, et que deux hommes ne peuvent embrasser, qui supportent le toit; ces colonnes passent pour être venues des confins de l'Indo-Chine; au milieu d'elles se dissimule un petit autel, où tombent en miettes des vases remplis de poussière et sans intérêt artistique, tandis qu'un peu en arrière, dans une sorte de tabernacle, se trouve simplement la tablette de l'empereur défunt portant son nom gravé en trois caractères chinois. Son corps git plus loin, au fond d'une galerie qui pénètre d'un mille dans l'intérieur de la colline, mais qui est murée à peu de distance de l'entrée, où l'on arrive après avoir traversé encore deux cours séparées par un portique. De la large tour qui s'élève au-dessus de cette entrée et sur les murs de laquelle d'innombrables visiteurs chinois et quelques Européens ont gravé leurs noms à la pointe de leurs couteaux, la vue embrasse l'hémicycle des montagnes et toutes ces tombes que leur simplicité voulue et la rareté

des ornemens ne rendent que plus grandioses, mais dont la construction a dû coûter un travail qui ne peut se comparer qu'aux travaux faits par les anciens Égyptiens pour les tombes de leurs Pharaons.

La Grande Muraille de Chine est, elle aussi, une œuvre colossale. On prend pour s'y rendre la grande route de Mongolie qui la traverse à la porte de Pa-ta-ling, à l'extrémité de la passe de Nankou. Importante voie commerciale, par où passent depuis bien des siècles les longues caravanes de chameaux qui servent au trafic de la Mongolie et de la Sibérie avec la Chine, cette route était autrefois très large et pavée, dit-on, de gros blocs de granit. On n'en aperçoit plus guère de traces, ni dans la traversée de la petite ville de Nankou où l'on s'en est peut-être servi pour la construction des maisons, ni dans la passe de montagnes où l'on grimpe ensuite péniblement et où tout a dû s'ébouler dans le torrent. Nankou est une ville murée comme la plupart de celles des environs de Pékin, comme la curieuse bourgade de Tchou-Young-Kwan qu'on traverse un peu après et sur l'une des portes de laquelle se trouve une inscription en six langues dont une n'a pu encore être déchiffrée. De toutes parts, sur les montagnes, des tours et de pittoresques fortifications en ruines témoignent que la peur des Mongols et des Tartares hantait depuis longtemps les Chinois. C'est contre eux qu'a été construite la Grande Muraille, qui se compose de deux parties, la muraille extérieure et la muraille intérieure : la première s'étend sur près de 2 500 kilomètres de Chan-hai-Kwan, sur le golfe du Petchili, jusque dans la province du Kansou, sur le haut fleuve Jaune; sa construction remonte à deux cents ans avant notre ère; il va sans dire qu'elle a été souvent remaniée et réparée. En pierres de taille près de la mer, elle est en briques sur la plus grande partie de son parcours et a une épaisseur de 5 à 6 mètres sur une hauteur qui n'est guère supérieure; à l'extrémité ouest, ce n'est plus qu'une levée de terre.

La muraille intérieure, qui date du vi^e siècle de notre ère, mais a été presque entièrement reconstruite par les Ming au xvi^e, a 800 kilomètres de développement; c'est elle que l'on voit à Pa-ta-ling, coupant le col où passe la route et s'éloignant à droite et à gauche pour suivre en zigzag la crête des montagnes. Elle est construite d'une manière analogue aux murailles de Pékin: un soubassement en pierre; deux paremens

crénelés en briques recouvrant de la terre battue; le sommet, dallé, forme un chemin de 3^m50 de largeur environ; la hauteur varie, suivant les irrégularités du terrain, de 4 à 6 mètres; des tours carrées deux fois plus élevées, munies aussi de créneaux ainsi que d'embrasures, se dressent fréquemment, tous les cent mètres, m'a-t-il paru. Beaucoup moins imposante que l'enceinte de Pékin, il ne semble pas que la Grande Muraille mérite les railleries dont elle a été l'objet. Contre des assaillans ne disposant pas d'artillerie, contre des cavaliers comme les Mongols et les Tartares, c'était une défense des plus sérieuses et, s'ils l'ont franchie quelquefois, elle a plus souvent encore arrêté leurs invasions. Bien que ne servant plus depuis l'établissement de la dynastie actuelle, qui est elle-même tartare, elle est restée, grâce au soin avec lequel elle avait été entretenue jusqu'à son avènement, un des monumens les mieux conservés de la Chine.

Il n'en est pas de même de la plupart des temples qui parsèment les collines, au milieu de beaux bosquets d'arbres verts tranchant sur le ton gris des hauteurs dénudées et incultes, comme le sont en Chine tous les endroits accidentés : agglomérés dans les plaines et s'y serrant à un degré inconnu en Europe, les hommes d'Extrême-Orient laissent les régions montagneuses entièrement désertes. On est bien reçu dans ces temples des environs de Pékin, dont quelques-uns servent de résidence d'été à des diplomates européens, fatigués d'être enfermés dans la ville, dont les miasmes pénètrent dans la saison chaude jusqu'aux légations, en dépit des parcs qui les entourent. Certains ne comprennent que des édifices de bois, les logemens pour les bonzes, entourant les cours où se trouvent les sanctuaires aussi bien que ces sanctuaires eux-mêmes. Cet emploi du bois, si général en Extrême-Orient, n'exclut ni le luxe ni l'art : les temples japonais de Nikko et bien d'autres, merveilles de richesse et de beauté, sont entièrement en bois; mais de pareils édifices, s'ils ne sont soigneusement entretenus, se délabrent très vite et c'est à ce délabrement qu'on assiste ici. Toute l'accumulation de Bouddhas dorés, souvent de grandeur naturelle, qu'on vous présente toujours au nombre de plusieurs dizaines, voire de plusieurs centaines, en vous faisant remarquer soigneusement qu'il ne s'en trouve pas deux exactement pareils, ces autres Bouddhas géans, accroupis ou couchés, ces monstres trois fois plus grands que nature, peints de couleurs vives, au rictus horrible et aux gestes féroces, qui gardent l'entrée des temples, cet entasse-

ment d'idoles provoque le plus souvent chez moi du dégoût plutôt qu'une impression religieuse. Ce bouddhisme dégénéré est bien différent de celui qui s'est conservé pur à Ceylan et dans certaines sectes japonaises. On ne retrouve de traces du caractère original de cette religion ou du moins de la contrée où elle a pris naissance que dans la ravissante pagode en pierre de Pi-Youen-Sse, et de style purement hindou, où d'exquis bas-reliefs retracent la vie de Çakyamouni et de ses saints, ou dans les sculptures, plus belles encore peut-être, du temple de la Tour jaune.

Le Palais d'été, qui n'était d'ailleurs pas un vrai monument chinois, mais avait été bâti sous la direction des jésuites du XVIII^e siècle dans le genre de Versailles, n'a pas été reconstruit depuis sa destruction par les alliés en 1860, et l'accès de ses ruines demeure interdit; mais on aperçoit, non loin de là, la résidence estivale de l'impératrice douairière au milieu de superbes jardins. La route qui mène là est fort bien tenue; du reste, comme l'impératrice allait précisément se rendre dans un temple des environs lorsque je passai par là, on réparait tous les chemins du voisinage; des centaines de coolies travaillaient; des mandarins de rang secondaire ou inférieur à bouton blanc ou à bouton d'or couraient à cheval donner des ordres et surveiller; les ornières profondes disparaissaient sous le sable fin; tout cela ne devait durer qu'un jour, mais pendant ce jour les chemins les plus détestables allaient avoir l'apparence de routes en parfait état.

On n'hésite pas en Chine à gaspiller ainsi de l'argent pour des futilités. Afin de détourner une rivière qui aurait gêné l'établissement de jardins, d'un palais impérial, on n'a pas hésité à ruiner des milliers de paysans en inondant leurs champs; afin de pouvoir célébrer dignement le soixantième anniversaire de l'impératrice douairière, on y a affecté, peu d'années avant la guerre avec le Japon, les fonds destinés à la réorganisation de l'armée du Petchili. Tout ce qui ne sert pas à la cour, aux vanités officielles, est négligé. Par tout l'empire les voyageurs constatent ce que j'ai vu aux environs de Pékin, ce que j'ai retrouvé ensuite près de Canton ou de Shanghai: les routes n'existent plus, les ponts tombent en ruines. Le canal impérial, cette œuvre gigantesque des générations passées, qui s'étendait de Hangtchéou à Tien-tsin, sur plus de 1500 kilomètres, reliant le fleuve Bleu, le fleuve Jaune et le Peïho, la capitale aux provinces du centre d'où venaient ses approvisionnements, le canal impérial est entièrement comblé en

certain points par l'accumulation des vases et des sables; en d'autres, il n'a plus que quelques pouces d'eau et ne peut servir qu'à un trafic local. La Chine actuelle n'est plus que l'ombre de ce qu'elle a été. Sauver la face, jeter de la poudre aux yeux, voilà tout ce qu'est capable de faire son administration décrépite et pourrie. Cette déchéance date de loin et la catastrophe qui a jeté un pays de 400 millions d'hommes aux pieds d'une nation dix fois moins nombreuse n'est que le dernier trait d'une longue décadence.

IV

Comment ce peuple qui fut grand, qu'on peut comparer en Extrême-Orient à ce que furent les Romains dans les pays méditerranéens, est-il tombé au point où nous le voyons? Le fléau de la Chine aujourd'hui et depuis longtemps, ce qui paralyse tout effort, ce qui arrête tout progrès, c'est le mandarinat; et malheureusement ce fléau est son orgueil. C'est par l'État, routinier, incapable, corrompu, que périt cette nation. Sans doute on a dit que les peuples n'ont jamais que le gouvernement qu'ils méritent; sans doute l'organisation de l'administration chinoise est le produit des conditions géographiques et des circonstances historiques dans lesquelles s'est trouvée la Chine, comme du caractère même du peuple chinois. Mais ce sont les traits les plus fâcheux de ce caractère qui se retrouvent, accentués, chez le corps de lettrés qui gouverne l'empire, alors que les qualités sérieuses d'activité et d'énergie semblent avoir disparu.

Les Européens ne sont pas encore à même de se rendre un compte bien exact de la manière dont est organisé le gouvernement chinois, théoriquement fondé sur les mêmes principes que le gouvernement de la famille. Mais ce que nous savons d'une façon certaine, c'est qu'il est entièrement entre les mains de la classe dite des « lettrés » ou des « mandarins » dans laquelle sont recrutés tous ses fonctionnaires. C'est de l'esprit de cette classe qu'il importe de se rendre compte, si l'on veut connaître les tendances qui dirigent le gouvernement de l'Empire du Milieu et savoir ce qu'on en peut attendre. La classe des lettrés n'est pas héréditaire : elle se recrute de la manière la plus démocratique du monde, par des examens auxquels tous ont accès. Ces examens

comportent trois degrés à la suite de chacun desquels on confère successivement aux candidats heureux des grades désignés couramment par les Européens, par analogie avec nos grades universitaires, sous les noms de bachelier, licencié, docteur. Pour le grade de bachelier, les concours ont lieu dans chaque district (il y a une soixantaine de districts par province); pour celui de licencié, dans les dix-huit capitales provinciales; pour celui de docteur, à Pékin seulement. On jugera du prestige qu'exerce sur la population le titre de lettré si je mentionne qu'au moment où je me trouvais à Shanghai, à la fin de 1897, 14 000 candidats concouraient à Nankin pour les examens de la licence, où 150 seulement devaient être reçus. C'est un insigne honneur pour une famille que de compter un lettré parmi ses membres, et toute une province est en fête quand un de ses enfans est reçu premier aux examens triennaux du doctorat à Pékin; lorsqu'un lauréat retourne dans sa ville natale, il est accueilli en grande pompe comme un triomphateur. Il est vrai que sa tâche a été rude et le simple acte de prendre part au concours exige une endurance physique extraordinaire : les candidats passent trois jours, sans sortir un seul instant, dans des loges de quatre pieds sur quatre où il leur est impossible même de se coucher, en tête à tête avec leur pinceau, leur papier et leur bâton d'encre de Chine. Il n'est pas étonnant qu'à chaque examen on soit obligé de relever plusieurs morts.

Ces concours se passent-ils régulièrement? Il semble, au dire des gens les mieux informés, que la faveur n'y soit pas entièrement étrangère, mais qu'elle n'y joue pas cependant un rôle tout à fait prépondérant. Les fils ou les très proches parens des très hauts fonctionnaires sont à peu près certains d'être reçus; ce ne sont jamais, toutefois, que quelques unités et, dans l'ensemble, le classement serait fait d'après le mérite. Mais c'est après l'examen que les difficultés commencent pour les gens pauvres et sans appui. Si nul ne peut en effet occuper une place à moins d'avoir passé ses examens, il ne s'ensuit pas que tout candidat heureux en obtienne une nécessairement, et certains ont pu l'attendre toute leur vie. Malgré cela, les hommes qui paraissent vraiment habiles ou remarquables arrivent en général à se caser et voici comment : la plupart des places s'achètent plus ou moins; voit-on un sujet capable de bien faire son chemin, il se forme un syndicat, une société en commandite, qui lui avance les fonds né-

cessaires pour mettre le pied à l'étrier, qui l'aide dans ses démarches et se fait largement rémunérer ensuite en percevant une part dans les bénéfices des charges occupées par son protégé ou plutôt son associé. L'idée d'exploiter ainsi une fonction publique comme une affaire est vraiment ingénieuse et, paraît-il, souvent fort profitable; mais on juge des exactions qui en résultent et qui se répercutent et se multiplient du haut en bas de l'échelle des fonctionnaires. Je ne citerai ici qu'un chiffre qui m'a été affirmé par plusieurs personnes à même d'être bien renseignées : le poste de taotai (gouverneur) de Shanghai, auquel est affecté un traitement de 6000 taëls (le taël vaut actuellement 3 fr. 75) par an et auquel on est nommé pour une durée de trois ans, s'est acheté dans ces derniers temps de 200 000 à 250 000 taëls.

Ce qui est pire que l'achat des fonctions publiques ou le rôle de la faveur dans les examens, ce sont les matières mêmes sur lesquelles portent ces examens. On ne s'y occupe que de littérature et de scolastique, de l'étude des classiques chinois. Les œuvres de Confucius forment la base des connaissances exigées, celles de ses disciples, de Mencius et d'autres philosophes vieux de 2000 ans, et toute la masse des anciennes annales viennent s'y ajouter. Ce sont des centaines de volumes que les candidats doivent savoir à peu près par cœur, car la mémoire est la seule chose que l'on cherche à exercer. A certaines questions il faut répondre uniquement par des citations textuelles; lors même que cela n'est pas obligatoire, il convient d'émailler sa composition d'un grand nombre de ces citations. Quant au beau style, il consiste surtout à choisir, de temps à autre, parmi les 60 000 caractères qui composent l'écriture chinoise (1) et représentent chacun un mot, des signes presque inconnus qui ne se trouvent que dans quelque recoin caché d'un vieil ouvrage au lieu d'employer leurs synonymes usuels. Aussi tout l'effort de l'instruction préparatoire consiste à faire apprendre aux malheureux candidats le plus grand nombre possible de caractères, en même temps que le plus grand nombre possible de citations de classiques. Aucun Chinois, croyons-nous, ne connaît tous les caractères de sa langue, mais aussi, d'autre part, aucun ne les ignore tous: c'est une des curiosités de ce pays que chacun y sait plus ou moins lire et écrire, mais personne complètement. Les plus pauvres diables connaissent quelques di-

(1) On sait que l'écriture chinoise se compose de signes idéographiques dérivés originellement de dessins représentatifs des objets.

zaines de caractères, les plus usuels, ceux qui se rapportent à leur métier. Avec 6 000 ou 8 000, on est déjà un homme instruit, et de fait, il est bien peu d'idées qu'on ne puisse exprimer avec 6 000 ou 8 000 mots. Nombre de hauts lettrés toutefois arrivent à 20 000 ; mais en quel singulier état doit être l'intelligence d'un homme qui a passé toute sa jeunesse à apprendre, par une sorte de gavage mécanique, des milliers de signes qui ne se distinguent que par de minuscules détails de traits et à s'inculquer l'énorme fatras des classiques et des annales !

On a voulu dernièrement modifier un peu les examens et faire des concessions au moins apparentes à ce qu'on appelle officiellement la « nouvelle culture de l'Occident. » Aux questions habituelles de critique des classiques, d'interprétation de maximes de Confucius, d'identification de noms géographiques actuels avec des noms anciens, on joignait au dernier concours pour la licence de Nankin (qui était le premier de ce genre depuis la guerre sino-japonaise) quelques questions d'astronomie : « Quel est le diamètre apparent du soleil, quel serait celui de la terre vue du soleil ou d'une autre planète ? » Mais voici ce qui venait ensuite, et qui peint bien l'état d'âme des examinateurs et fournit un type des questions habituellement posées : « Pourquoi le caractère d'écriture qui représente la lune est-il fermé par le bas tandis que celui qui représente le soleil est ouvert ? » Il fallait évidemment donner quelque réponse mystique, extraite des enseignemens classiques. « Chassez le naturel, il revient au galop. »

De même, dans une capitale de province, voisine de Shanghai, les fonctionnaires préposés à l'instruction publique ont fait des efforts pour encourager l'étude des mathématiques. On a institué un concours comportant des prix et fait appel à tous ceux qui voulaient y prendre part. Beaucoup de jeunes gens élevés dans les écoles des missions ont composé et ont donné des solutions originales très convenables ; d'autres, qui connaissaient mieux les Quatre Livres et les Cinq Classiques que la géométrie de l'Occident, ont découvert que les problèmes avaient été cherchés dans un vieil ouvrage datant de plusieurs siècles : ils ont copié mot à mot la solution fantaisiste qui y était donnée et ont obtenu tous les prix. L'année suivante, un professeur à l'un des collèges des missions étrangères demanda qu'un Européen compétent fût admis dans la commission chargée de préparer les problèmes et de juger les compositions ; on répondit qu'il n'y avait pas lieu, que

tout était déjà prêt; on laissa du reste circuler les questions d'avance sans se préoccuper aucunement d'assurer la loyauté des épreuves.

Je citerai encore, comme dernier exemple de tentative d'introduction des sciences occidentales dans les concours, les questions relatives à ces sciences posées dans le Tchekiang, il y a un an, aux examens du baccalauréat : « 1° Comment sont fabriquées les chandelles étrangères et quelle supériorité possèdent-elles sur les chandelles chinoises? — 2° Nommer les principaux ports où touchent les bateaux à vapeur entre le Japon et la Méditerranée. — 3° Parmi les nouvelles sciences et les méthodes étrangères qu'il est question d'introduire en Chine, quelles sont celles auxquelles il convient d'attacher le plus d'importance? — 4° Faire un essai sur le droit international. »

Ces quelques innovations maladroites ne changent pas le fond de scolastique et de rhétorique des examens chinois. Les thèmes habituels des compositions restent les mêmes; en voici deux cités par M. Henry Norman (1) : « Confucius a dit : « De quelle majestueuse manière Choun et You n'ont-ils pas régné sur l'Empire, comme si cet Empire n'était rien pour eux! » — Confucius a dit : « En vérité Yao était un grand souverain! Combien il était majestueux! Le ciel seul est grand et seul Yao était digne de lui! Combien haute était sa vertu! Le peuple ne pouvait trouver de nom pour la qualifier! » Voilà ce qu'il fallait développer à grand renfort de fleurs de rhétorique. C'est sur l'étude de livres vieux de vingt siècles, encombrés de paraboles et de maximes quintessenciées, sur lesquels des commentateurs devenus eux-mêmes des classiques discutent à perte de vue; c'est sur la connaissance d'annales enjolivées, remplies de légendes bizarres que l'on prend au pied de la lettre, que sont choisis les membres de la classe qui gouverne la Chine. Le résultat de cette méthode, c'est qu'on voyait encore en 1897, deux ans après cette guerre avec le Japon qui a mis le Céleste Empire à deux doigts de sa perte, un censeur, c'est-à-dire un des plus hauts fonctionnaires de l'empire, protester dans un rapport à l'empereur contre les concessions regrettables faites aux inventions des barbares occidentaux au risque de troubler le repos des morts. Plutôt que de construire des chemins de fer, concluait-il sérieusement, ne vaudrait-il pas

(1) *Politics and Peoples of the Far East*; Londres, Fisher Unwin, 1895.

mieux promettre une récompense à celui qui retrouverait le secret des chars volans traînés par des phénix qui existaient autrefois? Un membre du Tsong-li-Yamen s'élevait peu de temps auparavant contre les travaux de terrassement de ces mêmes chemins de fer et contre les clous enfoncés dans les traverses qui risquaient de blesser les dragons sacrés habitant le sous-sol et protecteurs des villes de l'empire. Toutes les superstitions de la géomancie du *fengshui* relatives à la circulation dans l'air de bons et de mauvais esprits, aux prescriptions qui en résultent pour la hauteur des monumens, la disposition des ouvertures, exercent le plus grand empire parmi les gens les plus haut placés.

Le recrutement démocratique du mandarinat le rend plus nuisible encore qu'il ne serait s'il constituait une aristocratie héréditaire et fermée. Tel qu'il est en effet, personne n'a d'intérêt à le détruire, les gens les plus intelligens s'efforcent au contraire d'y entrer; la préparation aux examens écrème la population, attire à elle tous les esprits les mieux doués, qu'elle abrutit du reste irrémédiablement; la carrière littéraire jouit d'un prestige énorme et le plus pauvre homme peut espérer que son fils y entrera. Elle n'excite donc nullement les haines que font naître les privilèges d'une caste et aucun mouvement n'a de chance de se produire contre elle. Mais le point où en est arrivé le Céleste Empire sous la direction exclusive de cette classe est la condamnation du système des examens appliqué au gouvernement: maints États occidentaux qui tendent à s'enchinoiser sous ce rapport ont un grand profit à tirer de cette leçon. Le développement exclusif de la mémoire, l'obstination dans les vieilles méthodes, le misonéisme, le triomphe des médiocres sur les esprits originaux, la gérontocratie, la routine poussée au dernier degré, voilà les effets infaillibles de la méthode du concours à outrance.

Qu'en Chine ces effets aient été plus accentués qu'ailleurs, on ne le nie pas et cela tient à diverses circonstances historiques et ethniques. Arrivés bien avant notre ère à un haut degré de civilisation, les Chinois, plus nombreux et plus intelligens que leurs voisins, eurent vite fait, aussitôt qu'ils se furent réunis en un État compact, de soumettre l'Indo-Chine et la Corée; le Japon était isolé dans ses îles; ils n'eurent plus alors de voisins, séparés qu'ils étaient de l'Inde par de colossales barrières montagneuses et de l'Occident par d'immenses déserts. Dès lors ils n'eurent plus qu'à se laisser vivre, et, remplis d'admiration pour les travaux de leurs

ancêtres qui leur avaient assuré cette parfaite tranquillité, qui leur avaient soumis tous les peuples d'alentour, ils s'accoutumèrent à les regarder comme des hommes supérieurs, des types de perfection. Plus avancés qu'aucun peuple sujet ou tributaire, n'ayant point à subir l'aiguillon de la concurrence, ils se complurent dans l'admiration d'eux-mêmes ou plutôt de ceux qui avaient fait leur pays, crurent qu'aucun progrès n'était plus possible ni désirable, et restèrent immobiles. L'isolement, le manque d'émulation dans lequel a vécu la Chine est assurément ce qui a le plus contribué à la figer, et il faut remarquer que le monde antique commençait à se trouver, pour les mêmes raisons, dans un état analogue au moment de l'invasion des Barbares, et que, en dehors de la révolution morale effectuée par le christianisme, qui ne put produire ses pleins effets que par le renversement de l'Empire, aucun progrès ne s'y faisait plus. L'admiration stérile du passé forme déjà le fond de la doctrine de Confucius. A regarder ainsi en arrière, à ne jamais rien changer aux usages des ancêtres, les raisons d'être de bien des choses devaient finir par disparaître, surtout chez un peuple naturellement porté aux questions positives et pratiques plutôt qu'aux idées générales et élevées, et tout le monde s'accorde à reconnaître que le peuple chinois est ainsi fait. Religion et morale, tout se réduisit bientôt en rites et en formes, vaines et creuses enveloppes, cachant le vide, dont est faite toute la civilisation chinoise, et c'est ainsi qu'on arriva à cette conclusion qu'il faut avant tout sauver la face et que cela suffit à tout.

L'isolement de la Chine, sa facile supériorité sur ses voisins terrestres, a produit encore une autre conséquence grave : l'anéantissement de l'esprit militaire qui a entraîné la disparition des idées de devoir et de sacrifice. Les mandarins militaires sont infiniment méprisés par leurs collègues civils ; les épreuves par lesquelles on les choisit consistent surtout en exercices de force physique : soulever des poids et tirer de l'arc. « On ne prend pas de bon fer pour faire des clous, ni un brave homme pour faire un soldat, » dit un proverbe chinois. Aussi les armées chinoises ne sont-elles que des ramassis de malandrins, à la fois pillards et lâches, quoique son peu de souci de la vie comme son endurance physique concoure à faire du Chinois une excellente matière première militaire. Le Céleste Empire est aussi incapable aujourd'hui de se défendre contre la civilisation occidentale qu'il est incapable de se l'assimiler.

Des lettrés, qui gouvernent, il n'y a rien à espérer. Ils ne veulent rien apprendre, ni rien oublier. Leurs préjugés ne les empêcheraient-ils pas d'adhérer à un grand mouvement de réformes, que leur intérêt s'y opposerait. Dans l'état amorphe où se trouve aujourd'hui la Chine, avec la difficulté de communications entre la capitale et les provinces, les mandarins font ce qu'ils veulent. La *Gazette de Pékin*, c'est-à-dire le journal officiel, ne racontait-il pas dernièrement en termes pompeux la suppression d'une révolte, faisant le compte des frais et annonçant les récompenses proposées à l'approbation impériale — qui fut donnée — alors que jamais insurrection n'avait eu lieu dans l'endroit désigné! On n'avait vu dans la région que trois soldats à la poursuite d'un voleur recherché par la justice! De pareilles aubaines ne se représenteraient plus dans un État régulièrement organisé et l'on comprend que la classe à qui elles profitent ne désire aucun changement. « Ceux qui désespèrent le plus de la Chine sont ceux qui la connaissent le mieux, » me disait un missionnaire; et c'est ce que j'ai toujours observé en causant avec les Européens vivant en Extrême-Orient. Il ne peut être question de réformes venues de l'intérieur, de si haut qu'en parte l'initiative, — on vient d'en avoir une preuve éclatante dans la révolution de palais du mois de septembre 1898. La pression extérieure pourra-t-elle en amener sans faire crouler tout l'édifice du Céleste Empire, et dans quelles conditions? Telle est la question qui se pose.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

A L'ABBAYE DE SOLESMES

Dans une lettre de Louis Veillot à un peintre de ses amis, j'avais trouvé cette page : « Quand tu auras quinze jours à dépenser, viens dans cette tranquille et renaissante abbaye de Solesmes. Elle renaît, non à l'âge où elle est morte, mais juste à l'âge de la belle et fervente jeunesse. Quinze jours ici te vaudront quinze mois d'études; tu verras des têtes de moines, tu sauras ce que c'est qu'une physionomie de saint dans l'ordinaire de la vie. La grave douceur de la méditation demeure sur ces visages, comme l'odeur de l'encens reste dans l'église après que les encensoirs sont éteints.

« Tu seras reçu chrétiennement, c'est tout dire. On te donnera une des chambres qui regardent sur la campagne et sur la rivière; d'un côté, tu entendras chanter les oiseaux, de l'autre, les moines. Tu jouiras de la beauté des offices... C'est l'office divin d'avant le progrès. Le très révérend père abbé ne permet pas que rien ose altérer la saveur de la divine liturgie...

« Viens, n'apporte que l'ordinaire bagage... Mais si par hasard tu voulais des livres, il y en a; et si, sans te donner la peine d'ouvrir ces livres, tu veux cependant savoir ce qu'ils disent, on te le dira... La science ici est douce et généreuse; le savant ne garde pas sa trouvaille pour garnir un rapport à l'Académie. Comme c'est à Dieu qu'il a demandé la science, il sait qu'il ne l'a reçue que pour la donner; il la donne. Oh! que ces hommes savent, et savent humblement, et enseignent cordialement (1)! »

Bon pour un peintre, le conseil de Veillot m'a paru meilleur

(1) Louis Veillot, *Çà et là*.

pour un musicien. Je l'ai suivi. J'ai été à Solesmes, et j'y ai trouvé plus qu'on ne m'avait promis. Ce qui m'y attendait et ce que j'en rapporte, c'est la révélation du plain-chant ou du chant grégorien, autrement dit d'une forme d'art, d'une catégorie de l'idéal, et d'un mode ou d'un monde de beauté. Monde ancien, le plus ancien même qui se soit conservé, car de la musique antique nous n'avons guère retrouvé jusqu'ici que la doctrine et non les œuvres. Nouveau monde aussi, car on ne le connaissait plus depuis des siècles, et aujourd'hui encore on ne le connaît presque partout que défiguré et travesti. Qui n'a jamais entendu le plain-chant que dans les églises de nos villages, de nos grandes villes même, ne l'a jamais entendu. La restauration intégrale de ce monde sonore est depuis cinquante ans l'une des tâches et l'une des gloires de l'ordre bénédictin. Ce que Dom Guéranger fit pour les textes, les Dom Pothier, les Dom Mocquereau l'ont fait et continuent de le faire pour les chants. Avec quelle intelligence et quel savoir ! Avec quel respect et quel amour ! Ils relèvent ce qui était abattu ; ils retranchent ce qu'on avait ajouté ; ce qu'on avait faussé, ils le rectifient ; ils rétablissent partout l'esprit et la lettre de la loi. Et ces infailibles interprètes sont des interprètes deux fois. En même temps qu'une méthode de paléographie, ils ont fondé un admirable style de chant. Ces grands érudits sont de grands artistes ; non contents de restituer les mélodies grégoriennes, ils les exécutent. Ainsi, paroles et musique, ils ont reconstitué toute la liturgie. « Les sources, toujours les sources, » écrivait jadis un des maîtres de la connaissance du passé (1). A Solesmes, dans un admirable jardin, sous les tilleuls et parmi les roses, une de ces sources a reparu.

On a contesté qu'elle fût parfaitement pure. Des Belges, des Allemands résistent encore au courant parti de Solesmes. Il serait aisé d'énumérer les points d'histoire ou de méthode qui restent débattus entre un Gevaert ou un Haberl et les grands exégètes bénédictins. En de tels débats, où je n'aurai pas la témérité d'intervenir, je tiendrais volontiers et d'instinct pour les moines. Leurs chants, que je viens d'entendre, me sont garans de leur doctrine. Incapable de prouver qu'ils ont la science, j'affirme du moins qu'ils sont en possession de la beauté.

(1) Léon Gautier, *Quelques mots sur l'étude de la paléographie*. 2^e édition ; Paris, Palmé, 1859. (Cité en tête de la *Paléographie musicale* des Bénédictins de Solesmes ; Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890.)

Cette beauté quinze fois séculaire, et que je croyais morte, elle m'est apparue vivante. Cet art grégorien, si sobre, si faible en apparence, et qui n'est qu'une ligne de sons, je l'ai vu mêlé à l'acte le plus grave comme aux pratiques journalières de la vie monastique. Et cette vie tout entière, en ce qu'elle a de plus sublime ou de plus simple, — je dirais de plus ordinaire, si rien était ordinaire ici, — le plain-chant seul est capable et digne de l'accompagner et de la représenter à la fois, d'en être le témoin et l'interprète, le signe sensible et comme l'âme sonore. S'il est vrai, suivant une parole ancienne, que le but et la nature même ou l'essence de l'art est une convenance (1), il n'y a pas d'art qui l'emporte sur le plain-chant tel qu'il est compris et pratiqué à Solesmes. Une pensée unique et supérieure est exprimée là dans la forme la mieux appropriée et la plus adéquate à cette pensée même. Ce n'est pas tout : au-dessus de cette convenance première, d'autres, qui sont plus hautes et plus larges, ne tardent point à se découvrir. On s'aperçoit bientôt que cet art est plus que tout autre imprégné, saturé de vérité, qu'il est totalement étranger au mensonge, ou seulement à la fiction et aux apparences vaines. Enfin, — et pour s'en convaincre il suffit de quelques jours vécus parmi ces hommes, — il est impossible de rêver pour un art qui n'est que piété, sainteté, des interprètes plus proches et plus dignes de lui ; pour un plus pur idéal, de plus purs serviteurs. A propos du plain-chant la question de l'art et de la morale ne peut même pas se poser. Ainsi nous voyons se fermer le cercle harmonieux des convenances suprêmes. Ainsi, par une rencontre peut-être unique, le vrai, le beau et le bien se rejoignent ici, et leur trinité sublime, absente de tant de chefs-d'œuvre, je parle même des plus grands, apparaît réalisée et vivante dans la chapelle où prient en chantant d'humbles moines à genoux.

I

C'est le 24 juin : le jour de la Saint-Jean-Baptiste, de la Saint-Jean d'été. De bon matin nous sortons de Saint-Pierre, le couvent des moines, pour nous rendre à Sainte-Cécile, l'abbaye des religieuses, dont la flèche brille au-dessus des taillis. La route n'est pas longue : une rampe douce, entre deux murs de lierre,

(1) *Caput artis decere.*

nous conduit à la chapelle. Deux novices doivent y faire profession ce matin. Elle n'est pas grande, la chapelle des Bénédictines, mais elle est très claire, toute blanche, plus élégante et plus féminine, avec ses nervures gothiques, que la nef de Saint-Pierre, aux lourds piliers romans. L'assistance est peu nombreuse ; au premier rang, sur un carreau de soie cramoisie, une jeune femme est agenouillée et prie : c'est une princesse de sang royal et sa mère est religieuse ici.

La chapelle a pris son aspect et sa parure de fête. Sur l'autel, du côté de l'épître, on a disposé pour chaque professe le manteau de chœur, le voile, l'anneau et la couronne. Une console porte l'écritoire, la plume, et la cédule où sera signé le contrat des noces divines. Sur tout cela, suivant les prescriptions du rituel, on a répandu des fleurs. Bientôt le Révérend Père Abbé fait son entrée. Vêtu de la cape romaine, dont on soutient la traîne derrière lui, il l'échange, après de courtes oraisons, pour les ornemens épiscopaux : la chape et la mitre d'or. Puis, au son des cloches, précédé par le porte-croix et les porte-cierges, suivi de ses acolytes, il sort de la chapelle et s'avance jusqu'à la porte de la clôture. Il y frappe ; elle s'ouvre à deux battans et montre, dans la pleine lumière du cloître apparu soudain, la foule immobile et muette des religieuses sombres. A leur tête se tient l'Abbesse ; elle a la croix sur la poitrine et dans la main la crosse. Sans un geste, sans un mot, elle confie les deux jeunes filles à ceux qui tout à l'heure les lui rendront à jamais consacrées. Au milieu de la procession reformée, à travers la cour pleine de fleurs et d'oiseaux, sous un velum tendu contre l'ardeur du soleil, elles s'avancent l'une et l'autre, chacune entre deux marraines qui ne les quitteront pas jusqu'à la fin de la cérémonie, comme pour mettre autour d'elles, parmi ces hommes austères qui vont recevoir leurs vœux, un reste de douceur féminine et de maternelle protection.

La messe commence et se poursuit comme à l'ordinaire jusqu'au chant du *Graduel*. Alors la voix du diacre invite les vierges à préparer leurs lampes et à sortir au-devant de l'époux. Elle annonce le drame qui va, non pas se jouer, mais réellement s'accomplir ; drame très simple, très poignant, où ne se trouvent en présence, comme dans la tragédie antique, qu'un petit nombre de personnages. Entre le célébrant et les jeunes filles s'établit un dialogue par antiennes et répons, modulé

d'abord avec une infinie douceur : « Venez ! » chante la voix robuste, et les deux faibles voix, un peu tremblantes de résonner seules dans le silence, répondent : « Nous voici. » — « Venez ! » répète le prêtre. — « Nous voici, reprennent les vierges, nous voici de tout notre cœur. » — « Venez, mes filles, écoutez-moi ; je vous enseignerai la crainte du Seigneur. » — « Nous voici de tout notre cœur. Seigneur, nous te craignons et nous cherchons à voir ta face. Seigneur, que nous ne soyons pas confondues, mais qu'il nous soit fait selon ta mansuétude et selon l'abondance de tes miséricordes. » Chaque fois l'appel est plus attirant ; chaque fois aussi la réponse plus docile et comme plus charmée ; chaque fois enfin la cantilène se développe davantage et trace dans l'air une plus élégante arabesque, un cercle plus vaste et plus harmonieux.

En quelques paroles très simples, très brèves, les vœux sont prononcés et reçus. En paroles seulement, car ici, comme pendant la messe, il semble que la musique soit bannie de l'instant et de l'acte même du sacrifice, pour laisser au verbe seul toute la grandeur et toute l'efficacité. Les deux jeunes filles ont signé la charte qui les lie. Elles l'ont tenue contre leur poitrine et présentée aux regards de tous. Les bras et les yeux élevés, elles s'écrient trois fois, avec une intonation toujours plus forte, toujours plus haute : « Recevez-moi, Seigneur, selon votre parole, afin que je vive et que mon attente ne soit pas confondue. » La musique a soudain changé de caractère et d'accent. Incertaine tout à l'heure, errante et souvent suspendue, elle se fixe à présent dans une formule de psalmodie très ferme et très arrêtée. Elle conclut toniquement ; elle est le signe, non plus d'une aspiration et d'une approche, mais d'une arrivée et d'un accomplissement. Alors le chœur intervient pour la première fois. Invisibles derrière la grille, les moniales répondent à leurs nouvelles sœurs ; les profondeurs vides, que le regard oblique entrevoit à peine, s'emplissent d'un murmure harmonieux. Est-il rien de plus saisissant ? Le prêtre s'est assis, entouré de ses assistans à genoux. A ses pieds, la face contre terre, les deux jeunes filles sont étendues sans mouvement. Sur le tapis de fête on voit seulement la tache noire de leur robe et la tache blanche de leur voile. Tout se tait, hormis les voix cachées qui ne cessent de faire tomber et comme pleuvoir à travers les barreaux la fraîche rosée des litanies. « Priez pour nous ! Exaucez-nous ! Délivrez-nous ! » Sup-

pliques, adjurations à la miséricorde et à la puissance divines contre tous les périls, fût-ce les plus effroyables, contre tous les malheurs, contre tous les péchés, le courant puissant et doux de la prière passe et repasse sans cesse au-dessus des deux humbles corps gisans et qui semblent inanimés.

Ils se raniment enfin et se relèvent. Les derniers rites s'accomplissent. Les religieuses reçoivent tour à tour des mains du célébrant le manteau, le voile, l'anneau et la couronne. En quel drame lyrique, fût-ce une *Alceste*, une *Iphigénie*, une voix sacerdotale laissa-t-elle tomber sur le front incliné d'une femme d'aussi magnifiques paroles ! Quel récitatif, et de quel grand prêtre, égala jamais en grandeur, en beauté, en hardiesse même la « Préface » de la profession bénédictine ! « Seigneur saint, Père tout-puisant, Dieu éternel, hôte bienveillant des corps purs, ami des âmes sans tache, jetez un regard sur vos servantes. Comment leur esprit, enveloppé de chair mortelle, triompherait-il de la loi de la nature, de la liberté licencieuse, de la force de l'habitude et des aiguillons de la jeunesse, si vous, Seigneur, dans votre clémence, vous n'allumiez en elles l'amour de la virginité, si vous n'alimentiez cette passion dans leur cœur, si vous ne leur dispensiez votre force !... La bienheureuse virginité a reconnu son auteur et, se faisant l'émule de l'intégrité des anges, elle s'est vouée à la couche de celui-là seul qui veut être l'époux de la virginité éternelle, comme il en a été le fils. » — Viennent ensuite des rapprochemens ou des antithèses, des chocs ou parfois des rimes d'idées et de mots dans la manière des Pères ou de Bossuet. « Mettez en elles, Seigneur, par le don de votre esprit, la modestie prudente, la bonté sage, la douceur grave, la liberté chaste. Que leur amour soit brûlant et qu'elles n'aiment rien que vous. Qu'elles vivent louablement et qu'elles ne souhaitent pas la louange. Que dans la sainteté de leurs corps et la pureté de leurs âmes elles vous glorifient. Que par amour elles vous craignent et qu'elles vous servent par amour. Soyez leur honneur, leur joie et leur volonté. Soyez-leur dans le chagrin la consolation, dans l'incertitude le conseil, dans l'injustice la défense, dans l'épreuve la patience, dans la pauvreté l'abondance, dans le jeûne la nourriture, et dans la maladie la guérison. » Longtemps, longtemps ainsi la prose éloquente se déroule, et, pour la soutenir et la contenir à fois, pour en embrasser les périodes les plus amples comme pour en resserrer encore les plus concises antithèses, que faut-il ?

Quelques notes de plain-chant, rien de plus que cette formule mélodique, ondoyante et souple de la Préface, pour laquelle on rapporte que Mozart eût donné tous ses chefs-d'œuvre, tant il l'admirait.

Dans le drame sacré d'une profession, la poésie se renouvelle sans cesse. Parfois c'est un souffle d'Orient qui passe. « Venez, ma bien-aimée, que je vous place sur mon trône, car le roi a désiré votre beauté. » Mais l'épousée vêtue de noir alors répond : « Je suis la servante du Christ et sous une livrée servile il convient que je paraisse. » Ailleurs elle s'émerveille : « Me voilà donc unie à celui que servent les anges, à celui dont le soleil et la lune admirent la beauté. » Ailleurs enfin elle s'enorgueillit et s'exalte : avec un cri, avec un geste de triomphe, elle élève aux yeux de tous sa main droite où brille l'anneau. Ainsi l'action de grâces prend toutes les formes, tantôt la plus poétique, la plus pittoresque même : « J'ai reçu de sa bouche le lait avec le miel, et son sang a fait l'ornement de mes joues ; » tantôt la plus rigoureuse et pour ainsi dire la plus abstraite : « Ce que j'ai désiré, je le vois ; ce que j'ai espéré, je le tiens. »

Maintenant le mystique hymen s'est consommé par la communion ; la messe est finie. Pour la seconde fois, la procession se dirige vers la porte du cloître, qui se rouvre. Entourée de ses moniales, toujours immobile et muette, l'Abbesse reparait. C'est encore un beau moment. Tout se tait, on n'entend que le bruissement du feuillage et le vol sifflant des hirondelles. La voix de l'Abbé s'élève et cette voix parlée, après tant de voix qui tout à l'heure chantaient, prend dans le plein air du matin je ne sais quelle froideur saisissante : « Voici, dit l'Abbé, voici, Madame, les épouses du Seigneur. Il les avait appelées dans sa bonté infinie et elles ont répondu à son appel. Elles reviennent couronnées de fleurs, ayant au doigt l'anneau de l'éternelle alliance. C'est donc au nom du Seigneur qu'elles se présentent à vous, qui êtes leur sœur et leur mère. Recevez-les, Madame, dans la maison de votre commun époux. Sous votre garde maternelle, les roses et les lis de leur couronne conserveront toujours leur fraîcheur et leur parfum, et lorsque viendra le jour des noces de l'Agneau, elles iront joyeuses, au-devant de lui, portant leur lampe allumée. Telle est, Madame, notre chère espérance. Telle est aussi la vôtre. Que la paix du Seigneur demeure avec vous. » Toujours silencieuse, l'Abbesse s'incline, les portes se referment ; le cloître ne rendra plus jamais sa douce proie.

Cela, c'est le drame initial et unique, c'est la naissance à la vie bénédictine. Mais, pour les moniales comme pour les moines, toute cette vie s'écoule en chantant, et si l'office exceptionnel de la profession est plus pathétique, celui de la messe ou des vêpres quotidiennes n'est pas moins beau. Chaque jour et plusieurs fois par jour, à Solesmes, on découvre ainsi quel admirable, quel inépuisable trésor de poésie et de musique est la liturgie de l'Église.

Le soir même de la cérémonie, j'étais retourné dans la chapelle des femmes. Elle était presque déserte. Bientôt les religieuses se mirent à chanter. Elles chantèrent, avec une exquise douceur, d'abord les psaumes du jour, puis cet hymne délicieux pour la fête de Saint-Jean-Baptiste, où l'on dit que le moine d'Arezzo choisit, il y a quelque huit cents ans, les noms des notes de la gamme :

*Ut queant laxis Resonare fibris
Mira gestorum Famuli tuorum,
Solve polluti Labii reatum.
Sancte Joannes!*

Une heure après, j'écoutais les mêmes chants dans la chapelle des moines. Les mêmes, et pourtant combien autres! Les textes, les mélodies et le style; la justesse, la flexibilité, l'accord des voix, tout était pareil. Mais parce que les voix, féminines tout à l'heure, étaient viriles maintenant, tout avait changé. Je me souviens que, dans un des psaumes, il était question de vengeance, de colère et de grincement de dents. « *Peccator videbit, et irascetur : dentibus suis fremet et tabescet.* » Sur ces mots prononcés de même, à l'italienne, l'accent des moines se faisait rude et s'irritait; mais celui des moniales, jusque dans le reproche et la menace, gardait une tendresse, une pitié virginale. Qu'elles furent belles, ces doubles vêpres, où j'entendis chanter et prier l'une après l'autre les deux âmes de l'humanité!

Veillot a raison, rien n'est comparable aux offices de Solesmes : à cette grand'messe, — oui, véritablement grande, — « sans tapage de chaises, sans piétinement de curieux, sans froufrou de robes élégantes, sans bruit du dehors. Ici point de suisse, pas même de hallebarde; aucune figure d'employé. La loueuse de chaises est inconnue; le donneur d'eau bénite, inconnu; la belle voix du chantre expressif, inconnue. » La messe parfois n'avait d'autres témoins que ces fameux groupes de pierre, les « Saints

de Solesmes, » qui décorent les deux côtés du transept : l'un représente l'ensevelissement du Christ ; l'autre, le plus beau, celui de la Vierge. Et les moines, qui ne chantaient que Dieu, ne chantaient que pour Dieu. Aussi comme ils chantaient ! Tantôt assis dans leurs stalles et tous ensemble ; tantôt quelques-uns d'entre eux se détachant et formant un cercle devant l'autel. C'est la *schola*, le groupe des musiciens et des voix choisies. L'un d'eux conduit le chœur avec des gestes bas, marqués à peine. Ils commencent, et tout de suite on se sent en présence de quelque chose de parfaitement beau, de parfaitement pur. On ne voit, on n'entend rien que de juste et de net. Le chant est tantôt clair comme le jour qui tombe des vitraux blancs, tantôt sombre comme le noir que font les grands manteaux sur le pavé de marbre. *Alleluia!* Une longue phrase modulée, vocalisée lentement, s'enroule autour de la dernière syllabe du mot joyeux et doux. « Le juste fleurira comme le palmier ; il se multipliera comme le cèdre du Liban. » Les vocalises redoublent et la tige sonore elle aussi multiplie ses rameaux et fleurit. Je me souviens encore d'un *Kyrie*, d'un *Sanctus*, non pas fleuris ceux-là, mais robustes, bien que toujours élégans. Et surtout je n'oublierai pas l'émotion que me causa la simple procession des moines avant la messe. Pourquoi ? Était-ce un de ces jours, — il en est de tels pour chacun de nous, — qui nous trouvent plus tristes et plus las, plus fidèles à nos douleurs, hélas ! et moins forts contre elles ! Un de ces jours qui se lèvent sur toute notre misère et dont le soleil ne luit que pour attirer à nos yeux plus de larmes ! Sans doute c'est par un de ces matins que les moines passèrent à côté de moi. Deux à deux, en chantant, ils traversèrent l'église, ils franchirent le seuil. Dans les profondeurs du cloître, j'entendis leurs voix s'affaiblir, puis se perdre. Ce fut un instant de détresse affreuse et de complet abandon. Par bonheur les voix revinrent bientôt, et revinrent inaltérées. Alors j'éprouvai pour moi-même et réellement ce que j'avais cru parfois ressentir avec certains héros imaginaires et pour eux : avec Robert sur le seuil de la cathédrale de Palerme, avec Faust surpris par les cantiques et les cloches de Pâques. J'écoutais comme eux ; comme eux je buvais avec avidité chacune de ces notes pures et fraîches, et pour la première fois, je comprenais pleinement ce que saint Augustin, dans une page célèbre, a rapporté des chants sacrés, de leur douceur et de ses larmes : *Currebant lacrymæ et bene mihi erat cum eis.*

II

L'art grégorien, nous l'avons dit, n'a qu'un objet. Cet objet, qu'il importe de définir avant d'y rapporter cet art, c'est la prière, la prière à l'église, la prière en commun et publique. Ce sont nos relations avec Dieu, nos relations à tous, et dans la maison de Dieu, soumises par conséquent à certains rites, environnées de certaines cérémonies. Voilà tout l'objet de l'art grégorien, le domaine où il convient à la fois de l'affermir et de l'enfermer. On ne saurait assez le répéter : le plain-chant est la musique religieuse par excellence ; il n'est pas toute la musique religieuse. En dehors de lui, des chefs-d'œuvre sont nés ; d'autres se produiront encore. Chefs-d'œuvre sacrés et parfois même chefs-d'œuvre pieux, mais dont la place n'est pas à l'église. C'est à l'église au contraire qu'est la place du chant grégorien, et seul peut-être il y est tout à fait à sa place.

Le chant grégorien est la meilleure forme musicale de la prière, comme la liturgie, rétablie par Dom Guéranger, en est la forme verbale par excellence. Il était naturel, nécessaire même, que la restauration des mélodies suivit celle des textes. Elle l'a suivie en effet. « Assez longtemps, écrivait Dom Guéranger, on a cherché l'esprit de prière et la prière elle-même dans des méthodes, dans des livres, qui renferment, il est vrai, des pensées louables, pieuses même, mais des pensées humaines. Cette nourriture est vide, car elle n'initie pas à la prière de l'Église ; elle isole au lieu d'unir. Tels sont tant de recueils de formules et de considérations publiés sous divers titres depuis deux siècles et dans lesquels on s'est proposé d'édifier les fidèles et de leur suggérer certaines affections plus ou moins banales et toujours puisées dans l'ordre d'idées ou de sentimens le plus familier à l'auteur du livre (1). » On pourrait étendre cette critique aux œuvres de la musique extra-liturgique. Les plus admirables ne sont jamais que des interprétations particulières ou subjectives ; elles varient suivant le génie des maîtres, que ceux-ci d'ailleurs s'appellent Palestrina, Haendel ou Bach, Mozart ou Beethoven, Rossini, Berlioz ou Verdi. Il est possible, et nous l'avons essayé naguère (2), de suivre dans l'histoire de la musique l'évolution de

(1) Préface de l'*Année liturgique*, par Dom Guéranger.

(2) Voir notre volume : *Psychologie musicale (la Religion dans la musique)*.

la pensée religieuse. Les mélodies et les accords ne sont pas des interprètes moins fidèles que les formes, les couleurs et les mots. Serviteurs dociles d'un idéal changeant, ils ont su traduire tour à tour la foi contemplative et mystique ou la simple et robuste croyance, et tantôt la conception dramatique, théâtrale même, de notre destinée, tantôt la vision joyeuse et rayonnante, à la Rubens, des plus sanglans mystères. Enfin, dans la musique aussi, le « goût du divin » a quelquefois remplacé l'amour de Dieu, et s'il est un sentiment dont témoignent aujourd'hui certaines œuvres d'un maître moderne et charmant, c'est bien cette nuance d'esprit ou de sensibilité que M. Jules Lemaître a un jour définie la piété sans la foi.

Mais il y a dans la foi quelque chose qui ne passe ni ne change jamais, quelque chose d'universel et de fixé. Ce fond immuable de la croyance est également celui de la liturgie ; il en constitue la matière et le texte même et, pour être liturgique à son tour, l'art est tenu de s'y adapter et de s'y soumettre. La musique est d'autant plus obligée à cette soumission, qu'elle touche en quelque sorte de plus près que les autres arts à la vérité religieuse et qu'elle y peut être plus profondément ou conforme ou contraire. La peinture, la sculpture ne représentent de Dieu que l'apparence sensible, l'humanité et la mortalité que pour nous et comme nous il a prise. Mais la musique se lie, — avec quelle étroitesse ! — au verbe même, au verbe qui était dès le commencement, qui était en Dieu, qui était Dieu. La musique, à l'église, n'accompagne et ne traduit pas seulement la prière, c'est-à-dire ce que nous disons à Dieu, mais ce que Dieu même nous a dit et continue de nous dire ; d'où la nécessité d'une appropriation plus stricte et plus sévère. Un tableau de Paul Véronèse, une statue de Bernin sera moins déplacée dans une église, qu'une mélodie d'opéra, fût-ce une pièce instrumentale, comme l'ouverture d'*Obéron*, que j'entendis un jour exécuter par une fanfare dans la basilique du Sacré-Cœur. Le peintre des Noces de Cana, le sculpteur de sainte Thérèse ont pu méconnaître, altérer le sens du sujet et l'expression du modèle ; modèle et sujet demeurent pourtant reconnaissables. Mais qu'y a-t-il de commun entre l'ardente musique de Weber et les offices de l'église ? L'architecture elle-même, plus symbolique et plus idéale que la peinture et la statuaire, est pourtant moins que la musique la servante de la liturgie. Elle a le droit de construire la maison de Dieu suivant des

types divers. La messe peut se dire partout, fût-ce dans une humble grange, mais nulle part elle ne se dit qu'en des paroles invariables et consacrées. Et si la forme de l'édifice importe moins que celle des mélodies, c'est que l'architecture ne fait pas corps avec les paroles mêmes, c'est que, sans leur être étrangère, elle leur est du moins extérieure. La mélodie au contraire est en elles ; elle les anime, elle les inspire, elle en est l'émanation, l'efflorescence et le rayonnement.

L'art grégorien n'est que chant. Tel est son premier caractère et la raison première aussi de sa vocation sacrée. Il semble bien que le chant de la voix humaine constitue la musique la plus affranchie qui soit de la fiction et de l'artifice ; la musique où le moins de matière se mêle à la parole, pour l'appesantir, la contraindre ou l'altérer. Aussi bien la nature des choses et des lieux même s'accorde avec la conception exclusivement vocale de la musique religieuse. Il se trouve que pas un instrument, pas même un orchestre n'est à sa place et ne semble à son aise dans une église. Un violon seul y grince misérablement ; cinquante violons s'y entendent à peine. Une fanfare militaire n'y produit qu'un horrible tapage. Ainsi l'acoustique des nefs est fatale à toute symphonie : elle rend imperceptible la sonorité des instrumens à cordes, et celle des instrumens de bois ou de métal odieuse.

En principe, et selon la rigueur de la théorie ou de l'idéal grégorien, le plain-chant devrait se passer de tout accompagnement. En fait, même à Solesmes, l'orgue l'accompagne toujours. Une des plus récentes publications bénédictines consiste dans un *Livre d'orgue* qui renferme, harmonisés et accompagnés, les chants ordinaires de la messe et des vêpres. La préface de ce livre en est tout simplement le désaveu formel. Elle débute ainsi :

« Le plain-chant doit-il être accompagné ?

« Non. Tel est l'avis de tous ceux qui se sont sérieusement occupés de cette question. Tel est aussi le nôtre.

« Dans l'espèce, en effet, l'accompagnement est un anachronisme, un hors-d'œuvre et un danger.

« Un anachronisme, car la cantilène liturgique a été composée en dehors de toute conception polyphonique ; un hors-d'œuvre, car la mélodie se suffit à elle seule par sa perfection même ; un danger, car la polyphonie ayant ruiné le plain-chant une première

fois, elle pourrait bien, si l'on n'y prenait garde, le ruiner une seconde.

« Alors, pourquoi ce travail ? Disons-le sans détour : c'est à regret que nous l'avons entrepris, et nous le publions seulement pour donner satisfaction à tous ceux qui nous le demandent depuis plusieurs années.

« A les en croire, outre qu'il est nécessaire de venir au secours des voix inexpérimentées de nos chantres, il est encore opportun de condescendre à cette déviation regrettable du goût général qui a créé chez les fidèles le besoin tout moderne d'entendre un accompagnement polyphone (1). »

Les Bénédictins ont donc cédé à des exigences qu'ils déplorant et condescendu à des faiblesses qu'ils ne partagent pas, car leurs voix à eux ne sont pas « inexpérimentées ; » elles n'ont besoin ni de secours ni de soutien. Le matin de la procession, nous en eûmes la preuve. L'orgue accompagnait la marche et le chant. Il se tut quand les voix cessèrent de se faire entendre ; quand elles se rapprochèrent, il reprit : les voix n'avaient pas bronché. Certes, pour de moins fermes chanteurs, l'accompagnement peut être une aide ; pour le chant lui-même c'est un dommage. La polyphonie altère la parfaite unité, la simplicité absolue de cette mélodie, et le caractère, qu'elle possède au plus haut degré, d'un élément premier, irréductible. Il semble aussi que les accords durcissent, en les précisant trop, les modalités grégoriennes. Ils nous imposent des harmonies différentes parfois de celles que nous nous plairions à rêver, et certaines cadences, certaines modulations y perdent quelque chose de leur charme un peu vague et de leur flottante douceur. Mais si, partout ailleurs qu'à Solesmes, l'accompagnement du plain-chant est une faute nécessaire, à Solesmes c'est presque une heureuse faute. Les auteurs du *Livre d'orgue* nous disent encore en leur préface : « Pour mieux respecter le caractère et la souplesse de la mélodie, nous nous sommes efforcés de lui donner un fond harmonique calme et sobre, qui lui permette de se développer librement. Nous avons considéré cette mélodie comme un contrepoint fleuri dont il fallait trouver les voix secondaires, en suivant d'aussi près que possible les exemples et les préceptes des anciens contrapuntistes.

(1) *Livre d'orgue. Chants ordinaires de la messe et des vêpres. transposés et harmonisés* par les Bénédictins de Solesmes ; imprimerie Saint-Pierre, Solesmes ; Paris, Retaux.

Cependant, quand nous n'avons pas su voir comment la solution régulière pouvait concorder avec le rythme mélodique, alors, et pour ce cas seulement, nous nous sommes affranchis de la rigueur de leurs règles. » Des juges compétens ont approuvé cette doctrine (1). La pratique achèverait de les séduire s'ils entendaient le plain-chant à Solesmes. Il est certain que c'est un accompagnement singulier et difficile que celui « dont la suppression serait la première condition de progrès (2). » Mais là-bas, comme l'accompagnement accompagne ! Sous les cantilènes déjà si douces, quelle douceur encore il répand ! Jamais il ne s'oppose ou ne se distingue. Comme une eau tranquille et pure, il porte la mélodie sans secousse et la reflète sans trouble ; ou plutôt il ne forme avec elle qu'un seul et même courant : elle en est la surface légère, il en est le dessous profond.

A Sainte-Cécile, pendant l'office de la profession, l'orgue ne se contenta pas d'accompagner. Sous des mains expertes, qu'on sentait féminines, qu'on devinait blanches comme les touches d'ivoire, il fit entendre, en guise de préludes et d'intermèdes, quelques fragmens de Bach et de Mendelssohn. Et je trouvai d'abord importunes, presque impertinentes, ces mélodies moins austères. Mais bientôt j'excusai leur présence et même je crus comprendre leur langage. Je ne livrerai point vos secrets, je ne lèverai pas le bord de votre voile et je tairai votre nom, virtuose invisible et sainte, aux doigts harmonieux. Mais je sais qu'elle était de votre sang, l'enfant qui venait vous rejoindre par ce clair matin d'été. Et ce sang, on me l'a dit aussi, est celui d'une famille de musiciens. Alors, j'imagine, vous avez joué pour elle, peut-être quelques-uns des vieux airs qu'elle aimait. Vous les avez offerts et donnés avec elle à Celui à qui elle se donnait elle-même. Et pour la jeune fille, ce fut l'adieu suprême et le dernier écho du monde qu'elle quittait ; non pas certes du monde profane, mais d'un monde supérieur, infiniment noble, infiniment pur, moins sublime pourtant que le monde où elle allait entrer pour toujours.

Mendelssohn et Bach finirent par se taire. Le plain-chant reprit, et il triompha. Elles furent de nouveau les bienvenues, les voix humaines, les voix vivantes, qui chantaient, mais qui par-

(1) Voir les notes bibliographiques dans la *Tribune de Saint-Gervais* de juin 1898.

(2) R. P. Lhoumeau.

laient aussi. La parole est la maîtresse et la reine de l'art grégorien. Exclusivement vocale, cette musique est aussi la musique verbale par excellence. Sans la parole, elle n'a pas de raison d'être, elle n'est pas. La phrase mélodique ne fait que suivre et pour ainsi dire épouser la phrase littéraire. Non seulement il n'y a pas de musique plus respectueuse que celle-ci de l'accent, sur lequel elle est fondée tout entière; mais il n'y en a pas de plus souple, de plus sensible à la valeur et à la dignité respective des mots. Par une exacte distribution de la lumière et de l'ombre, elle arrive à modeler véritablement le discours. Tantôt elle appuie, sans jamais rien écraser; tantôt, sans rien étouffer, elle enveloppe; tantôt elle glisse et, comme en se jouant, elle passe. Tandis que notre polyphonie moderne demande à l'harmonie, aux timbres, la vérité et la variété de l'expression, la mélodie grégorienne l'obtient de la parole seule. On ne dirait pas que les mots ont été « mis en musique, » mais que la musique est sortie, a jailli des mots eux-mêmes où elle était contenue et comme en puissance.

Il n'est pas jusqu'à la prononciation qui n'ajoute à la mélodie grégorienne plus de grâce ou plus de force, et toujours plus de beauté. Introduite ou rétablie par Dom Guéranger dans l'office bénédictin, la prononciation italienne est conforme à l'histoire, à la liturgie et à l'esthétique. A l'histoire d'abord. On ne saurait contester que les Italiens soient, par héritage, en possession de la prononciation latine. En français même, celle-ci a survécu dans l'orthographe de certains mots : *loup*, *ours*, *bourse*, dérivés de *lupus*, *ursus*, *pursa*. De plus, le « chuintement » italien (*patchem*, *tchæli*, pour *pacem*, *cœli*) se rencontre constamment dans les vieux manuscrits français du x^e au xv^e siècle, et les mêmes textes, en guise de J. ne contiennent jamais que l'I. Quant à la liturgie, la prononciation italienne en complète l'unité littéraire et littérale par l'unité sonore; elle achève ainsi le grand dessein de Dom Guéranger : la parfaite unanimité dans la prière. Enfin cette manière de prononcer n'est pas seulement la plus exacte et la plus religieuse; elle est aussi la plus esthétique, et cette question de tradition et de logique est aussi une question de beauté. On l'a très bien dit : « Si on lit Arioste ou Dante à la française, c'est-à-dire sans accentuation, en prononçant l'*u* italien comme notre *u*, le *c* comme notre *c*, et de même pour les autres lettres, le charme de leurs vers disparaît entièrement; on peut les comprendre, mais

non les sentir (1). » Appréciable déjà dans la récitation, cette différence l'est bien davantage dans le chant. On en trouverait la preuve rien que dans les mots du psaume cité plus haut : *Et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet*. Il suffit de les dire et surtout de les chanter des deux manières pour décider aussitôt entre les deux prononciations et les deux effets, entre la sécheresse, la platitude et la maigreur d'une part, et, de l'autre, l'élégance, la richesse et la plénitude.

Ainsi, parce qu'il est vocal avant tout, le plain-chant convient à l'église; parce qu'il est surtout verbal, il convient aux paroles sacrées.

Mais voici d'autres convenances encore entre l'art grégorien et son objet. Le plain-chant n'est pas seulement vocal : il est homophone; ne se servant que des voix, il ne fait d'elles qu'une voix. La polyphonie vocale, toute pure et spirituelle qu'elle soit aussi, accorde pourtant un peu plus que la monodie, à la forme et, si l'on peut dire, au métier. L'harmonie et le contrepoint comportent un certain travail, un certain appareil, très idéal encore, mais dont l'art grégorien est exempt. Le chant homophone, c'est le minimum de musique possible; au delà, ou plutôt en deçà, il n'y a plus que la parole nue. Essentiellement religieux, le plain-chant l'est en quelque sorte deux fois : autant qu'un lien entre Dieu et les hommes, il est le lien des hommes entre eux. Naguère nous avons cherché, — trop loin peut-être, — dans les formes successives et diverses de la musique, l'idéal de la société parfaite (2). Ne serait-il pas ici, dans cette forme à la fois la plus éloignée de nous parce qu'elle est la plus ancienne, et la plus proche parce qu'elle est la plus simple : l'unisson? Pour le croire, et surtout pour le sentir, il faut nous oublier, nous renoncer nous-mêmes, tels que nous ont faits des siècles d'harmonie, des siècles même de mélodie, mais d'une mélodie toute différente de la mélodie grégorienne. Voici que se pose encore une fois la grave, l'éternelle question de la mélodie et de l'harmonie. Elle se réduit ou plutôt elle s'élève jusqu'à la question plus générale de l'individu et du nombre, à laquelle c'est le fait, et je dirai l'honneur

(1) M. Burnouf (*Revue des Deux Mondes* de 1890), cité par M. l'abbé Chaminade, (*Tribune de Saint-Gervais* de décembre 1897), dans une étude où nous avons largement puisé.

(2) Voyez, dans notre volume d'*Études musicales : la Musique au point de vue sociologique*.

de la musique, d'être, plus que les autres arts, directement intéressée. Au point de vue social ou sociologique, la question de l'harmonie et de la mélodie est complexe; elle offre des aspects changeans, sinon contradictoires. Il est très vrai que la mélodie, certaine mélodie, peut être le signe et le type d'un art individuel et égoïste. Elle fut telle à l'époque de sa naissance, ou de sa renaissance en Italie, pendant les années qui virent la réaction de la mélodie retrouvée contre la polyphonie palestrinienne. Sous la forme du récitatif d'abord, puis de l'air (*aria*), la mélodie devint, pour un siècle et demi au moins, le centre et le sommet d'un art aristocratique et fermé. Rapportant tout à elle, elle usurpa tous les droits, absorba toutes les forces et toutes les ressources. Elle fut orgueilleuse et jalouse; de sa beauté supérieure, elle fit une beauté solitaire. Son essence était une, elle ne voulut pas que son pouvoir fût partagé. Sa tyrannie fut douce, dispensatrice de joie et de volupté; ce fut une tyrannie pourtant, et une corruption. La mélodie régna seule; le nombre ne fut plus rien dans la musique, et pour le nombre également, la musique ne fut plus rien.

Isolée et comme abstraite ainsi, la mélodie eut tort: elle fut insuffisante et trop étroitement sociale. A la longue, il fallut que la musique s'élargît et que le génie de l'Allemagne y fit rentrer l'idéal plus étendu, plus fraternel, que la Renaissance italienne en avait banni. Telle fut en effet la mission des grands Allemands: souvent celle d'un Sébastien Bach, celle d'un Beethoven toujours; et l'image d'une société parfaite, infailliblement gouvernée, harmonieusement soumise, c'est peut-être la symphonie de Beethoven qui l'a réalisée le mieux.

Il y a là, pour la musique polyphone, des titres, consacrés par l'histoire, à la supériorité sociologique. L'esthétique elle-même tend à les confirmer. Il semble bien d'abord que le nombre soit l'interprète naturel du nombre, que la foule appelle la foule, et que la pluralité des parties puisse seule exprimer la pluralité des âmes. Parmi les chefs-d'œuvre, si vous cherchez non pas ceux que nous comprenons tous, mais ceux où nous sommes tous compris, lesquels nommerez-vous les premiers? Un double chœur de Bach, un finale de Beethoven; peut-être même, à côté de ces polyphonies colossales, un humble répons de Palestrina. Pour le chanter, il suffit de quatre voix, mais qui sont toutes les voix humaines. Voilà, n'est-ce pas, les œuvres qui n'oublient personne, et d'où pas un d'entre nous n'est exclu; voilà la musique unanime,

universelle, représentative et, pour ainsi dire, capable de toute l'humanité.

Songez pourtant à la monodie grégorienne. Vous en apercevrez bientôt le principe collectif et le caractère fraternel. La mélodie est peut-être plus capable encore que la polyphonie d'exprimer l'unité et de la créer. Il y faut sans doute certaines conditions, dont la première est le nombre des voix. En réalité c'est le *solo*, plus que la mélodie, qui est égoïste, et, dans un chœur à l'unisson, la pluralité des chanteurs rachète l'individualité du chant. L'unisson nombreux, et par conséquent le plainchant, voilà peut-être la musique sociologique par excellence. En écoutant les religieuses ou les moines de Solesmes, je pensais que leur admirable chœur est l'idéal du chant grégorien, mais qu'il n'en est aussi que l'esquisse. Cet art n'est pas seulement fait pour l'élite; il a besoin de la foule comme la foule a besoin de lui. Tel *Kyrie*, tel *Sanctus*, admirable à Solesmes, serait sublime sous les voûtes de Paris ou de Chartres, entonné par des milliers de voix. Symphonie de pierre, a-t-on dit souvent d'une cathédrale. Oui, car elle est issue tout entière d'une forme primitive, à laquelle se rapportent et se soumettent des formes dérivées et multiples. Et sans doute une cathédrale est aussi le chef-d'œuvre d'un art profondément sociologique. Pourtant, qu'on associe à sa polyphonie muette une musique homophone, que le *Stabat* ou le *Parce Domine* s'élève et remplisse les nefs, alors on pourra décider si l'unanimité parfaite est mieux exprimée par le concert des lignes ou par l'identité des sons.

Image d'un chœur universel, le chœur choisi des moines ou des moniales m'en parut la plus merveilleuse image. Je n'aurais pas cru possible à tant de voix de n'être qu'une voix. Jamais une d'elles ne devançait les autres; jamais après les autres nulle non plus ne s'attardait. Unique ainsi dans la durée, c'est par la qualité surtout que cette voix était unique. Composée de tous les timbres, aucun timbre particulier ne s'y reconnaissait plus. Féminines ou viriles, de quelles voix, me disais-je, n'est pas faite cette voix! Les unes furent impérieuses et souveraines; d'autres, plus humbles, ont supplié. Il en est qui ont crié des commandemens de guerre; il y en a qui murmurèrent des paroles d'amour. Parmi ces voix de femmes, quelques-unes ont bercé des sommeils d'enfant. Joyeuses et libres, toutes ont jeté jadis aux échos de la plaine, de la montagne ou de l'océan, leurs chansons de prin-

temps, de jeunesse, peut-être de folie. Et maintenant, volontairement captives, les voilà confondues dans un seul cantique sacré. Elles ont tout apporté, tout exhalé, tout sacrifié ici : leurs caresses et leurs soupirs, les éclats de leur joie ou de leur colère, les menaces dont elles furent vibrantes et les sanglots dont elles furent brisées. Parfois dans leur parfait ensemble, comme dans le son d'une cloche, fût-ce la plus pure, on croit saisir des harmoniques mystérieuses : une inflexion particulière, une intonation personnelle, que sais-je ! un accent plus doux ou plus fort, un soufite plus profond ou plus léger. Mais on ne le croit pas longtemps. Bientôt tout retombe, s'efface et se noie dans l'unique et totale cantilène. Elle ressemble à la mer, mais à la mer parfaitement unie et plane, dont on ne peut distinguer les flots.

C'est un grand exemple social que la symphonie, effort commun vers un seul but et sous une seule loi. Si le musicien est un maître, cet effort ne sera pas trompé. On en prévoit le terme ; mais d'abord il en faut suivre le progrès, parfois même subir les arrêts ou les reculs. Parmi tant de forces ou de volontés unies et diverses, il en est qui défontent, d'autres qui s'égarant ou même se révoltent. Des contradictions se produisent ; des plaintes aussi, des dissonances et des déchiremens. Tout cela est pathétique, tout cela est beau, parce que tout cela sera résolu, rétabli et rassemblé. Fermement proposée d'abord, puis contrariée en vain, obstinément voulue et poursuivie jusqu'au bout, l'unité finira par être atteinte et réalisée ; elle formera le gain et la conquête suprême de la symphonie triomphante.

Cette unité, la monodie grégorienne n'a pas à la conquérir. Elle la possède éternellement, sans trouble, sans menace et sans combat. Il n'y a pas ici plusieurs voix qui finiront par s'unir ; il n'y a jamais eu, jamais il n'y a et il n'y aura qu'une seule voix. Pas d'effort, pas de tendance, pas de devenir ; mais l'être, l'être toujours total et toujours un. Et l'unité du chant grégorien ne représente pas seulement l'unité des hommes entre eux, mais celle de l'homme en lui-même, son unité spirituelle et intérieure. Loin de diviser l'âme, cet art la rassemble toute. Il la fait concorder et concourir en toutes ses parties et de toutes ses forces. Il est ainsi l'expression moins de ce que nous sommes que de ce que nous étions avant la faute et de ce que nous redeviendrons après la miséricorde. Il répare notre condition primitive et prépare notre condition future. « Qu'ils soient un comme mon Père et

moi nous sommes un. » Les voix de l'unisson grégorien, fussent-elles cinq cents, ou cinq mille, sont unes de cette manière. Nombreuses, et, s'il était possible, innombrables, elles seraient encore consubstantielles. Et que l'unité qu'elles signifient, qu'elles établissent parmi nous et en nous, soit analogue à l'unité divine, cela constitue entre l'objet de la musique grégorienne, qui est divin, et cette musique elle-même, une convenance nouvelle et sacrée.

L'antiquité de l'art grégorien en accroît aussi le caractère religieux. Plus que tout autre chant, le plain-chant est contemporain de ce qu'il chante; ce mode d'expression a paru en même temps que l'ordre des idées et des sentimens qu'il exprime, et c'est encore une raison pour qu'il les exprime avec fidélité. La question des origines du plain-chant est résolue au fond; quelques détails seuls demeurent discutés. « C'est au courant gréco-latin, nous dit le savant directeur de la *Paléographie musicale*, que l'Église emprunta les élémens premiers de sa mélodie. Le genre diatonique lui convenait à cause de sa noblesse et de sa fermeté; elle se l'appropriâ, laissant de côté les genres chromatique et enharmonique dont la mollesse répugnait à la pureté du culte divin. Il est probable aussi qu'elle adapta ses cantilènes aux modes et aux gammes des Hellènes. Dans quelle mesure? Il est impossible de le dire. S'empara-t-elle des *airs* mêmes païens (des *nomes*), pour les baptiser et les mettre dans les bouches chrétiennes? On l'a affirmé récemment sans en donner l'ombre d'une preuve; cette affirmation est en contradiction manifeste avec tout ce que nous connaissons des Pères et des Conciles et avec l'esprit de l'Église. Jusqu'à plus ample informé, je considère les airs de nos antiennes comme de véritables créations de l'Église (1). »

Ainsi constitué, le plain-chant, nous l'avons dit précédemment, est la plus vieille musique dont les œuvres en grand nombre soient parvenues jusqu'à nous. Témoin vingt fois centenaire du christianisme primitif, certains siècles ont pu le récuser ou le corrompre; le nôtre, près de finir, semble prêter l'oreille à son témoignage sérieux et doux. L'idéal religieux tend à remonter le cours des âges. Hier, nous avons cru le trouver à Saint-Gervais, dans cette polyphonie palestrinienne dont un jeune maître de chapelle, qu'on ne saurait assez remercier, nous a rendu l'intelligence et

(1) *L'Art grégorien, son but, ses procédés, ses caractères*, conférence faite à l'Institut catholique de Paris, en 1897, par le R. P. Dom Mocquereau.

le sentiment (1). Les moines de Solesmes nous conduiront plus loin, plus haut encore, jusqu'à la source. Elle jaillit au pied même de la Croix. Une telle antiquité s'impose comme une des forces, un des prestiges de l'art grégorien. C'est beaucoup, pour qui célèbre les choses éternelles, de les célébrer sur le mode le plus ancien, le plus proche du temps où ces choses furent révélées. En écoutant les vêpres des moniales, je songeais que les premiers fidèles, dans les catacombes, avaient sans doute psalmodié ainsi. Sous le maître-autel, je voyais sainte Cécile, couchée dans l'attitude exquise de son jeune martyr, et la vierge mélodieuse semblait dormir au murmure fidèle des mélodies qu'elle avait elle-même chantées.

La voix des moines me parut l'écho de plus rudes voix. C'est peut-être un de leurs chants qui, sur le seuil de la basilique lombarde, arrêta devant saint Ambroise irrité Théodose encore sanglant. Plus tard, les cathédrales du moyen âge retentirent de tels cantiques; quand les peuples priaient encore, c'est ainsi qu'ils priaient. « Au milieu de la vie nous sommes dans la mort. Où chercherons-nous du secours, si ce n'est en toi, Seigneur, que nos péchés ont irrité justement! O Dieu! O saint! Saint et fort! Saint et miséricordieux Sauveur, ne nous livre pas à la mort amère. » Encore plus que les paroles il faudrait pouvoir citer la musique, cette plainte rude, rauque et par momens terrible. Ce répons du *Media Vita* était célèbre au moyen âge. On le croyait doué de vertus extraordinaires. On l'entonnait aux jours de péril et d'angoisse, pour écarter la mort, quelquefois même, paraît-il, pour l'appeler sur une tête maudite. Imprécation ou supplication, c'est un chant tragique et sublime. « *Sancte Deus!... Sancte fortis!... Sancte misericors!* » Sur chaque *Sancte!* les voix se laissent tomber lourdement, puis remontent, comme si toute l'humanité chargeait cette note unique de tout le poids de son épouvante et de sa misère, pour la relever aussitôt de toute la force de sa foi et de son espérance.

Contemporain du christianisme, il est possible aussi que le plain-chant en soit un peu le compatriote. Quelque chose de l'Orient a peut-être passé dans les mélodies gréco-latines. La provenance ou du moins l'influence hébraïque n'est pas invraisemblable ici.

(1) M. Charles Bordes, maître de chapelle de Saint-Gervais, fondateur et directeur de la *Schola cantorum*.

Les chants ecclésiastiques et les chants orientaux se ressemblent souvent par l'intonation ou la cadence, par la fantaisie et le caprice des mélismes ou des vocalises, surtout par ces modes qui nous paraissent étranges et qui règlent également la psalmodie d'un moine et la cantilène que l'Arabe soupire sur sa flûte de roseau. La terre où la vérité parut, où naquit la foi, est aussi la terre où flotte un rêve éternel, et dans la musique de la foi quelque chose a pu rester du rêve. Cela donne à tel répons ou à telle antienne une grâce, une langueur étrange, exotique même. « *Hiems transiit, turtur canit, vineæ florentes redolent.* » Quand le Cantique des Cantiques murmurait doucement dans la blanche chapelle des moniales, ce n'était pas seulement la poésie, mais la musique aussi, qui chantait comme la tourterelle, embaumait comme la vigne en fleurs.

Aucun charme ne manque à ces chants, pas même celui du mystère. Il n'en est pas un dont on connaisse l'auteur. Ils sont anonymes, et par conséquent ils sont humbles. Une vertu s'ajoute à leur beauté, l'accroît encore et la dégage. Plus de biographie possible ; nous ne savons plus rien du moment, du milieu, ni de la race. Sans qu'un nom glorieux la recommande, ou qu'un nom obscur la desserve, l'œuvre est seule à parler, à rendre témoignage ; rien ne permet qu'on la rapproche de l'artiste, soit pour les rattacher, soit pour les opposer l'un à l'autre. Tout ce qu'elle eut d'un homme a péri ; elle ne survit plus que par ce qui lui vint de Dieu.

Dieu, qui lui donna d'être humble, lui donna aussi d'être populaire, de ressembler à cette foule pour laquelle et peut-être par laquelle elle fut créée. Entre les chants de l'Église et les chansons du peuple au moyen âge, les échanges durent être nombreux. Des traces en subsistent encore. Un docteur en ces matières a signalé de remarquables analogies. L'*Ave maris stella* ressemble à la vieille complainte : *Quand Jean Renaud de guerre revint*. La psalmodie de l'*In exitu Israel de Aegypto* n'est pas très différente d'une chanson nuptiale du Berry :

Mon père est en chagrin,
Ma mère a grande peine ;
Moi, je suis une fille de trop grand merci
Pour ouvrir ma porte à cette heure-ci (1).

(1) Voir une conférence de M. Julien Tiersot, publiée dans la *Tribune de Saint-Gervais* de mai 1898.

Il ne faut pas s'étonner, encore moins s'indigner de pareilles rencontres. Elles n'ont rien qui déshonore les mélodies sacrées. Qu'importe à celles-ci qui les chanta le premier ! Sans doute ce fut le prêtre à l'autel ; mais, fût-ce le laboureur dans le sillon, le Dieu des pauvres n'eût pas repoussé de pauvres chansons. Quand il appelle à lui des vierges qu'il aime, quand il leur dit : *Venez !* son appel peut bien ressembler à celui d'un berger, puisqu'elles sont ses ouailles et qu'il est le Bon Pasteur.

Je me souviens qu'un soir, en ma logette de Solesmes, j'eus besoin d'un serviteur. Je le demandai. Il s'agissait d'un détail de ménage : une lampe électrique à régler. Ce fut un moine qui vint. Très simplement, souriant et sans mot dire, il s'acquitta de ce très simple office. Le lendemain matin, je le revis à la chapelle ; debout auprès du célébrant, il approchait de l'autel ses mains hier humblement laborieuses, aujourd'hui presque sacerdotales. Alors je crus comprendre la double signification des mélodies grégoriennes, et je ne vis plus qu'un accord symbolique dans l'apparent contraste de leurs diverses destinées. Parce qu'ils accompagnent, parce qu'ils allègent les travaux les plus modestes, — je dirais les plus misérables si le travail était jamais misérable, — ces chants ne deviennent pas indignes des offices les plus augustes, les plus sacrés. Également familiers et sublimes, ils peuvent être tantôt à la peine et tantôt à l'honneur. Il est naturel et, comme dit la Préface, « il est équitable et salutaire » qu'il en soit ainsi. Il convient que l'art chrétien par excellence, l'art qu'on peut le mieux appeler divin, ne soit pas celui des savans et des habiles, mais des ignorans, des petits et des pauvres, de tous ceux auxquels le royaume de Dieu a été promis.

Plus on étudie le chant grégorien, plus on voit s'accroître le nombre de ses beautés, de ses vertus et de ses bienfaits. Fidèlement docile à l'idée ou à l'idéal religieux, il n'y est pas docile servilement. Cet art obéissant n'est pas un art esclave. Libre de toute harmonie, il est libre aussi dans son rythme et libre enfin dans sa mélodie.

La veille de la cérémonie de profession, je lisais d'avance, avec un des religieux, le texte et la musique de l'office. Arrivés à l'un des passages les plus pathétiques, comme je demandais quel en était le mouvement, le Père me répondit : « Celui que voudra la jeune fille ; nous la suivrons. » Cette liberté d'allure peut se résumer en deux mots : le chant grégorien est soumis au

rythme; il ne l'est pas à la mesure, j'entends à la mesure isochrone de la musique moderne. Rythme souple, aisé, modéré, qui va, qui marche toujours sans traîner jamais ni jamais courir. « Toutes les combinaisons lui sont bonnes, pourvu qu'elles soient proportionnées et harmonieuses. Et cette proportion, dit très bien Dom Pothier, repose sur le rapport que les parties qui composent le chant ou le discours ont soit entre elles, soit avec le tout (1). » C'est à ce point de vue du rythme, que certains auteurs ont pu le mieux établir une distinction générale entre la musique grégorienne, « naturelle et libre », et l'autre musique, celle qu'ils ont appelée avec raison la musique mesurée, mais qu'avec trop de rigueur ils ont traitée aussi de musique artificielle.

Naturel et libre, tel est bien le rythme du chant grégorien. Les notes ici ne possèdent pas une valeur fixe et mesurable; elles ne déterminent pas avec une rigueur mathématique la durée du son. La phrase mélodique ne se divise, ne s'équilibre et ne s'organise pas d'après une mesure inflexible, mais suivant l'organisme et les divisions du texte littéraire. Les pauses mêmes jouissent d'une indépendance pareille à celle des notes, et le silence, dans l'art grégorien, n'est pas moins libre que le son. Rien ici ne sent la tyrannie, la contrainte, ou seulement la gêne; tout respire au contraire la facilité, la souplesse, on dirait presque le loisir. Tant de liberté pourtant ne dégénère jamais en licence. Le rythme n'est pas absent; il subsiste, il est sensible, mais il échappe à la convention et se rapproche, autant qu'il est possible, de la nature.

On l'a justement remarqué : « Il y a deux espèces de rythme : le rythme naturel, fondé sur les lois de la nature, et le rythme artificiel, basé sur les lois conventionnelles de la mesure... » De ces lois, « les unes sont le résultat d'un calcul mathématique, d'une combinaison artificielle due au génie de l'homme obéissant d'ailleurs aux principes d'ordre et d'harmonie que le Créateur a mis dans l'univers; les autres, au contraire, dépendent de la force productrice de la nature, qui crée elle-même ses propres formes et ne les emprisonne dans aucun moule, afin qu'elles conservent leur valeur; elles échappent à toute limite conventionnelle, à tout calcul humain... Que nous entendions débiter un discours ou déclamer une pièce de vers, nous éprouverons également cette impression agréable qui naît d'un rythme régulier, et cependant

(1) Dom Mocquereau, Conférence faite à l'Institut catholique.

les lois du discours libre diffèrent essentiellement de celles du discours asservi à des règles. Là, ce sont les lois de la récitation naturelle ; ici, celles d'une mesure sévère produisant des longues et des brèves, des pieds et des vers ; là ce sont les lois du rythme naturel, innées, pour ainsi dire, à la langue ; ici ce sont des lois de convention, imposées au langage (1). »

On ne saurait mieux dire, et cette comparaison, par hasard, est raison. Il y a justement entre la musique grégorienne et l'autre, la même différence rythmique qu'entre la prose et la poésie. Le rythme du chant grégorien ne ressemble à rien tant qu'à celui d'un beau style oratoire, périodique et nombreux. Et s'il est certain que ce rythme lui-même a ses lois, il n'est pas moins évident qu'elles sont moins étroites, moins conventionnelles que les autres, et que, pour leur obéir, la musique a moins à sacrifier de son naturel et de sa liberté.

Pas plus que le rythme, la mélodie grégorienne n'est esclave. Syllabique parfois, d'autres fois elle est ornée et fleurie. Sur une syllabe accentuée ou finale il arrive qu'elle brode des vocalises véritables. Mais ces vocalises demeurent toujours expressives parce que toujours elles sont lentes. Chacune des notes qui les composent, demeurant distincte, garde sa valeur et sa beauté propre. Il n'y a pas là de « traits », de « roulades » insipides, mais encore, toujours des mélodies, et tandis que la vocalise profane est trop souvent l'exercice matériel d'une inutile virtuosité, le « mélisme » grégorien peut envelopper de ses plis gracieux un sentiment sincère ou une pensée profonde.

C'est alors que la musique pure, celle qui ne parle pas mais qui chante, prend de passagères et délicieuses revanches. On peut même se demander si la musique, si la mélodie n'est pas née autrefois de ces échappées ou de ces fantaisies furtives. Sans doute on commença par ne connaître et ne pratiquer que la récitation, la psalmodie *recto tono*, c'est-à-dire sur une seule note. A celle-ci peu à peu d'autres notes s'ajoutèrent, soit pour annoncer le verset, — et ce fut l'intonation, — soit pour le terminer, — et ce fut la cadence. En ces deux épisodes, exorde et conclusion, la mélodie put se donner carrière. Dans le premier, la voix n'abordait pas encore le texte : dans le dernier, elle l'avait énoncé tout entier ; dans l'un et dans l'autre elle était quitte envers lui,

(1) *Le Plain-chant et la Liturgie*, par un Bénédictin d'Allemagne. Traduction de l'abbé Wolter ; Paris, Gaume éditeur, 1867.

elle avait le droit de chanter pour elle-même et de prendre plaisir à s'entendre chanter.

Ce droit à la musique pure, la mélodie grégorienne ne craint pas toujours de l'étendre jusqu'au centre et comme au cœur même du texte. Elle ne prend avec les mots que les libertés nécessaires, mais enfin elle les prend. Belle souvent de déclamation et d'accent, elle sait n'être belle aussi que de sa propre beauté. Les maîtres anonymes du plain-chant, « ces prétendus ignorans, ces barbares, ont su, il y a quinze ou seize siècles, résoudre un problème qui agite encore le monde musical moderne : le problème de l'alliance de la musique et des paroles. Dans leurs compositions ils savaient mener de front le respect du texte et celui de la mélodie ; ils savaient combiner ces deux élémens avec un art et une science admirables, qui devraient servir de modèles à nos compositeurs...

« Nulle cantilène, plus que la romaine, ne traite les paroles avec égard et déférence. Très souvent elle conforme ses mouvemens à ceux du texte, elle modèle sur lui son rythme et ses intonations, et se maintient dans la forme matérielle des mots, dans l'étendue des phrases et des périodes. Lorsqu'elle s'en affranchit, elle semble presque toujours ne le faire qu'à regret ; elle use alors de ménagemens délicats, d'ingénieuses transactions, d'adroites complaisances, pour conserver à son compagnon quelque chose de son influence. Si décidément elle se sent trop à l'étroit dans les limites du texte, pour rendre avec l'expression convenable et à sa manière le sentiment des paroles et les orner de ses mélismes, alors elle n'hésite plus à faire valoir tous ses droits ; cependant, même dans ses exigences les plus rigoureuses, elle prend encore mille précautions afin de conserver la liaison des syllabes et de maintenir ainsi l'unité des mots, dont elle distend doucement les élémens, sans jamais les séparer ni les briser (1). »

Ainsi trois états ou trois conditions de l'art grégorien sont possibles : tantôt le texte l'emporte ; tantôt c'est la mélodie ; tantôt entre les deux forces une transaction intervient. Quel tempérament peut être plus juste, et quel régime plus harmonieux ? Ni la parole ni la musique n'est esclave, encore moins victime ; tous les droits sont garantis, conciliés, et jusque dans la discipline de l'art qu'elle peut le mieux appeler le sien, l'Église, tant de fois

(1) *Paléographie musicale* des Bénédictins de Solesmes, t. III, *passim* ; Solesmes, imprimerie Saint-Pierre.

accusée de jalousie et de despotisme, apparaît comme la protectrice et la patronne de la véritable liberté.

Considérons enfin le caractère moral et, comme disaient les Grecs, l'*éthos* le plus intime du chant grégorien. Nous reconnaitrons qu'il se compose, en proportions d'ailleurs inégales, de force et de douceur. Le plain-chant tire d'abord sa force de l'unisson, des voix indéfiniment nombreuses, qui le redoublent, le centuplent, le multiplient indéfiniment. Sa force lui vient encore de sa simplicité. Rien ne l'altère et rien ne le divise. Rien non plus ne l'embarrasse ou seulement ne l'enveloppe. Toute l'énergie, toute la vertu de la musique se ramasse et se concentre dans la mélodie seule, sans que jamais rien d'elle se perde dans les accessoires ou les dehors, sans qu'une atmosphère environnante, créée par l'harmonie ou l'orchestre, voile jamais ses arêtes toujours vives et son relief toujours pur. Il n'est pas jusqu'aux modes particuliers du plain-chant qui n'en accroissent la vigueur. Exclusivement diatonique, il ignore le chromatisme, dont le propre est d'énerver et de dissoudre. Ce n'est pas sans raison que la note « sensible » s'appelle de ce nom, et le chant grégorien, qui l'évite, échappe du même coup, sinon à la sensibilité, du moins à la sensiblerie. Il est certain que cette note est par excellence la note qui atténue et qui attendrit, celle qui peut être faible, presque lâche. *Dies iræ, dies illa*. Restituez ici la sensible altérée ; réduisez d'un demi-ton, faites chromatique l'intervalle diatonique, et vous comprendrez par un seul exemple tout ce que les modes grégoriens épargnent au plain-chant de mollesse, tout ce qu'ils lui communiquent de santé robuste et de mâle beauté.

Mais ce chant est encore plus doux qu'il n'est fort. Les anciens auteurs en rendent unanimement témoignage. *Suave sonantis Ecclesiæ*, dit saint Augustin. « Que l'harmonie des chants, écrit saint Léon, se fasse entendre dans toute sa suavité. » Saint Isidore de Séville veut que la voix des chantres « n'ait rien d'âpre, ni de rauque, mais qu'elle soit sonore, suave, liquide, et, par le timbre autant que par la mélodie, appropriée à la sainteté de la religion. » L'historien de saint Grégoire, Jean Diacre, rapporte que « les Germains et les Gaulois furent plusieurs fois dans le cas d'apprendre et de rapprendre cette douce mélodie grégorienne qui les avait enchantés ; mais ils ne purent jamais la conserver dans toute sa pureté, soit à cause de la légèreté de leur esprit qui les porte à y mêler leurs chants grossiers, soit par une

suite naturelle de leur barbarie primitive. En effet ces hommes d'en deçà des Alpes ne peuvent assouplir à la douceur de la mélodie les sons formidables qu'ils tirent de leur poitrine comme les éclats du tonnerre; car tandis que leur dur gosier s'efforce de produire une douce cantilène par des inflexions et des répercussions redoublées, il imite plutôt le bruit sourd et criard des charriots qui rouleraient sur des marches de pierre, et il exaspère ainsi les oreilles des auditeurs au lieu de les frapper agréablement. »

Que de chantres, voire même de prêtres, sont demeurés des Gaulois ou des Germains du temps de Jean Diacre! Si le plainchant trouve encore tant de résistance, la faute en est pour beaucoup aux interprètes qui le calomnient : aux « chantres hurlans » dont parlait déjà Boileau; aux officians eux-mêmes, qui ne savent qu'annonner ou rugir, qui vocifèrent à moins qu'ils ne marmotent, et dont la psalmodie informe et vraiment barbare ressemble en effet tantôt au fracas du tonnerre, tantôt au « bruit des chars pesans qui reviennent le soir. »

Avant d'avoir écouté le plainchant à Solesmes, je ne croyais pas à sa douceur. J'y crois maintenant peut-être encore plus qu'à sa puissance. J'ai entendu, j'allais dire j'ai vu s'élever lentement et comme fleurir sous un ciel calme les plus ravissantes cantilènes. Un jour. — c'était à l'heure lumineuse et chaude de midi, — pour moi seul, dans la chapelle vide, un admirable chœur de moines chanta : « *Rosa vernans...* Rose printanière de charité, lys virginal, ô Marie! » Fortes et cependant suaves, les voix s'épanchaient largement, comme de beaux violoncelles tendres. La mélodie nouait et dénouait ses guirlandes sonores. Elle ne montait jamais trop haut; jamais elle ne descendait trop bas. Elle ne se hâtait point; elle ne s'attardait pas non plus, et surtout elle cheminait par notes à peu près égales, d'où lui venait peut-être sa plus exquise douceur.

Il existe à cet égard entre la musique grégorienne et l'autre une différence considérable. « Dans l'art moderne, le *temps premier*, c'est-à-dire celui qui, une fois adopté dans un morceau, devient la forme de tous les autres, est *divisible* à l'excès... Prenez une mesure à deux temps : deux noires la composent; la noire, qui est le temps premier, peut se diviser en croches, celles-ci en doubles croches, en triples, en quadruples croches, et ainsi de suite jusqu'à l'émiettement. On comprend ce que cette faculté

peut donner de mobile et d'instable à la musique moderne.

« Au contraire, le temps premier de la cantilène grégorienne est *indivisible*. Il correspond à la syllabe ordinaire d'un temps, et *il n'est pas plus divisible que cette syllabe*, en sorte que si, traduisant en notation moderne une pièce liturgique, vous prenez la noire comme note ordinaire et temps premier, jamais vous n'aurez le droit de la dédoubler en croches.

« Mais il ne faut pas inférer de là que toutes les notes sont égales. En effet, si le temps premier ne peut se diviser, il peut se doubler, se tripler. De même que dans une broderie sur canevas, une même couleur de laine ou de soie peut s'étendre sur plusieurs points, ainsi sur le canevas des temps premiers une même note peut embrasser deux, trois et quatre points pour former les dessins mélodiques les plus agréables.

« Cette différence foncière entre les deux arts n'a pas été suffisamment remarquée; elle exerce cependant une influence considérable sur l'allure générale de la phrase et sur son expression esthétique. *C'est à l'indivisibilité des temps premiers que la cantilène romaine doit en grande partie son calme, sa douceur et sa suavité* (1). »

Retenons ces derniers traits et cette convenance suprême entre l'art grégorien et son objet. Impersonnel, austère, cet art n'est jamais indifférent ni dur. Surhumain peut-être, jamais inhumain, il n'est ni sans entrailles ni sans cœur. A ceux qui se consacrent à lui chaque jour, il donne plus que le pain quotidien, plus que le nécessaire : il leur accorde même les délices. Autant que de leur croyance, il est l'expression et l'aliment de leur amour. Quand la jeune moniale chante « Celui qu'elle a vu, qu'elle a aimé, en qui elle a cru, qu'elle a chéri; *quem vidi, quem amavi, in quem credidi, quem dilexi*, » son chant n'est monotone que pour qui ne sait pas l'entendre. Écoutez-le bien : avec un discernement subtil, cette musique fait à chaque mot, à chaque mouvement sa part, et ce n'est pas sur les paroles de la foi, mais sur celles de la dilection et de la tendresse, qu'elle s'attarde et se complaît davantage. Pour un chant de menace et d'épouvante, vous en trouverez dix dans la liturgie, qui ne sont que douceur et qu'amour. Les plus graves, les plus forts n'ont jamais rien qui trouble ni qui blesse. Loin d'agiter l'âme, ou de la diviser, l'art

(1) D. Mocquereau (conférence citée).

grégorien la pacifie et la compose; il s'insinue, il se coule en elle plutôt que de la saisir et de l'aceabler. Religieux, chrétien par tant de caractères, par tant de beautés que nous avons déjà cru reconnaître en lui, voici peut-être le signe suprême, saint entre tous et qui ne trompe pas, de sa vocation ou de son essence divine : l'art grégorien nous donne la paix; il conserve et renouvelle en nous le don le plus précieux que nous ait laissé le Seigneur.

III

Et cette paix n'est pas celle que le monde donne. Elle résulte d'un accord entre le beau, le vrai et le bien, que le monde ne connaît pas. A Solesmes, la beauté baigne en quelque sorte et plonge de toutes parts dans la vérité. La nature d'abord y environne un art surnaturel; elle le soutient et le fortifie. Je dirai plus : elle lui ressemble; elle est force et douceur, comme lui.

Si vous allez à Solesmes, tâchez d'y arriver par un beau soir d'été. Sans attendre la station de Sablé, quittez le chemin de fer un peu plus bas, à Juigné. De là remontez lentement, en suivant le coteau, la Sarthe aux eaux traînantes et comme pensive. Bientôt vous serez en face de l'abbaye; elle vous apparaîtra sur l'autre bord, forte de toute sa masse, et debout de toute sa hauteur. Je ne saurais définir le style de cette architecture : cela rappelle à la fois le mont Saint-Michel, le couvent d'Assise et le palais des papes d'Avignon. Au-dessus de la rivière, trop étroite pour la refléter tout entière, l'abbaye élève à pic, dans le roc même et sur le roc, des contreforts gigantesques, des murs de cent vingt pieds, taillés en bosse dans un granit bleuâtre, des donjons coiffés d'ardoises, toute la silhouette énorme, presque barbare, d'une forteresse sacrée et d'un burg religieux. Les hautes parois sont percées d'ouvertures irrégulières, inégales : baies, fenêtres, lucarnes, tantôt simples et tantôt géminées. L'architecte du couvent, qui n'est autre qu'un des Pères, a raison d'appeler son œuvre du chant grégorien pétrifié. Les pierres ici, pas plus que les notes, ne connaissent la mesure et n'y obéissent. Un principe moins rigoureux les régit : le rythme, le rythme seul, plus large et plus caché, leur commande, les organise et les coordonne, crée entre elles des rapports et des correspondances, et rend le colossal édifice sinon symétrique, au moins harmonieux.

Le soleil qui descend le grandit encore. L'heure est char-

mante. Il ne fait pas de vent, on n'entend aucun bruit. C'est jeudi, jour de promenade pour les Pères. Ils vont rentrer. Quelques-uns nous attendent au bord de la rivière. Nous prenons le bac avec eux, nous passons avec les noirs passagers l'eau dont le pâle azur s'obscurcit de leurs ombres. Puis nous gravissons la rampe opposée, et par une porte de derrière nous pénétrons dans l'enceinte de l'abbaye. On y retrouve d'abord la même impression de puissance et de masse, d'assises éternelles sur des fondations inébranlables. L'abbaye renaît, comme le disait Veillot, mais telle qu'elle ne fut jamais aux jours lointains de sa naissance. La cour intérieure est un chantier, en attendant de devenir un cloître. Les blocs géans, les colonnes encore brutes gisent pêle-mêle sur le sol; plus de cent ouvriers sont au travail et le travail n'est pas près de finir. Au dedans, l'aspect reste celui d'un château fort autant que d'un monastère. Tantôt ce sont des salles immenses : un réfectoire comme pour des héros d'Homère ou des chevaliers du moyen âge; tantôt de mystérieuses retraites : des cellules, des escaliers tournans, des paliers inégaux, des plans ou des perspectives qui se croisent et semblent se contrarier; dans l'épaisseur des murailles s'ouvrent des abris pour l'étude ou pour la prière, qui ressemblent à des postes pour le combat.

Mais cet appareil féodal se déploie au milieu du plus riant paysage. Jusqu'à l'achèvement des travaux, les Pères continuent d'habiter une demeure d'apparence moins seigneuriale, mais d'un caractère encore noble et sérieux. C'est un vaste pavillon du siècle dernier. Du perron qui le précède on n'aperçoit plus rien de sévère ni de rude. Dans le ciel et sur la terre, sur les prairies, les bois et les eaux, une douceur charmante, « la douceur angevine » est répandue. Sur la colline aplanie en terrasse, un parterre à la française allonge ses pelouses rectangulaires, légèrement creusées au dedans, et qui forment comme quatre grands bassins de gazon, que les plus admirables fleurs, des œillets et surtout des roses, entourent d'un rebord éclatant.

Si loin que la vue s'étende, aucune clôture ne l'arrête. Le parc semble ne pas finir; il se perd insensiblement dans les champs d'avoine et de coquelicots, dans les taillis que dominent de sveltes peupliers, dans les landes tachées de sable jaune, dans les lointains bleuâtres où le château de Sablé dresse, comme sur un socle de velours, sa façade presque royale. L'équilibre de ce paysage en fait la suprême beauté. La plénitude et le vide,

l'ombre et la lumière s'y répondent. A gauche, ce sont les dépendances actuelles de l'abbaye : la bibliothèque, le réfectoire, d'où s'échappe dans le silence des repas la voix monotone du lecteur ; c'est une allée de vieux tilleuls, impénétrable au soleil. Ça et là, d'humbles logettes de moines, quelques-unes en forme de petites chapelles, paraissent entre les massifs ; une statue de la Vierge est debout à même la terre, parmi les giroflées et les liserons. A droite, au contraire, c'est la campagne ouverte et le grand ciel clair, c'est le vallon, c'est la rivière qu'on voit venir de loin, franchir l'arche d'un haut viaduc et descendre lentement vers la colossale abbaye, comme pour frôler de sa douceur qui s'écoule cette force qui demeure.

A Bayreuth autrefois, j'ai senti les harmonies de la nature et de l'art. A Solesmes, elles sont encore plus profondes et plus pures. A Bayreuth, trop d'humanité se mêle au divin, trop de charlatanisme et de superstition à la piété. La foule encombre le paysage et le gâte. Elle en profane le silence, elle en viole le mystère. De ridicules équipages gravissent la colline, le soir ; le restaurant est voisin du temple et l'odeur de la cuisine est parfois plus forte que le parfum des bois. Et puis le temple même n'est qu'un théâtre ; théâtre modèle, théâtre sacré, *Bühnenweihfestspielhaus*, mais, de si beaux noms qu'on le nomme, un théâtre enfin, c'est-à-dire un asile de rêves, de sublimes ou délicieux mensonges, de mensonges pourtant ou de fictions vaines. Solesmes est le royaume ou le sanctuaire de la vérité. Là, rien n'est mensonger ou fictif, ni dans la nature ni dans l'art. Montaigne a dit des monastères : « Ceux mêmes qui y entrent avec mépris sentent quelque frisson dans le cœur et quelque horreur qui les met en défiance de leur opinion. » Que sera-ce donc, si vous y entrez avec respect et avec amour ! On exige de plus en plus dans le drame lyrique la vérité et la vie. Est-il rien de plus vivant, de plus vrai, qu'une profession religieuse ? Si j'en avais douté, je n'aurais eu qu'à regarder à côté de moi : le père d'une des jeunes professes était à genoux, et les pleurs qui tombaient de ses yeux rendaient assez témoignage. Alors, des tableaux de théâtre : couvens d'opéra-comique ou cloîtres d'opéra, me revinrent à la mémoire, et j'en sentis la misère et la fausseté. Dans cette chapelle, au contraire, quel réalisme, ou plutôt quelle réalité ! Je songeais que ces deux vierges consacrées ne quitteraient plus leur voile, et que le rideau qui tout à l'heure allait s'abaisser sur elles, ne se relèverait pas.

Je pensais, les voyant gisantes et muettes, que des cantatrices aussi, au moment le plus pathétique, s'agenouillent, se prosternent et se taisent. Mais, si « vraie » que puisse être la « situation, » quelle que soit alors l'émotion, le génie même d'une artiste, de moins graves pensées doivent emplir son silence; ce n'est pas aux planches du théâtre, c'est aux dalles de l'autel qu'il faut appliquer l'oreille pour entendre l'éternelle vérité. Quand les jeunes filles se relevèrent, elles étaient pâles, peut-être de l'avoir entendue. Et nous-même, jusqu'à la fin de la cérémonie, nous ne cessâmes de l'entendre. Paroles, mélodies, ce n'était pas là de vains sons qui s'évanouissent dans l'air aussitôt qu'ils sont nés, emportant dans leur fuite notre jouissance passagère. Non, plus profonde était leur vertu, et leur effet plus durable. L'art ne nous apparaissait plus comme un jeu supérieur, mais comme l'éclat et le rayonnement de la vérité même; il n'était pas expression, mais acte, et le sentiment de sa beauté s'effaçait devant celui de son pouvoir.

Partout ici le vrai et le beau sont confondus. Non seulement rien n'est faux, mais rien n'est figuré. Sur quelle scène ou dans quel orchestre, chez quels virtuoses, chez quels artistes même trouverez-vous une telle sincérité? Ces religieux ne représentent pas, ils sont. Ils n'empruntent, ils ne simulent, ils n'affectent rien. Leur art ne se distingue pas de leur pensée; il est leur pensée elle-même et tout entière; il est le fond de leur âme et la substance de leur être; il ne fait qu'un avec la vérité à laquelle ils croient de toute leur croyance et qu'ils aiment de tout leur amour. Et cette vérité nous apparaît infiniment supérieure à toutes les vérités, fût-ce les plus hautes, à celles dont les plus purs chefs-d'œuvre peuvent être les témoignages, dont les plus grands artistes savent se faire les interprètes. Taine a donné quelque part comme la mesure, une des mesures au moins de l'idéal esthétique, le degré d'importance du caractère. On ne contestera pas que le caractère soit ici d'une importance capitale. Ici la vérité de drame ou d'opéra, la vérité de nos joies et de nos douleurs, de nos amours et de nos haines, de toutes nos passions humaines, éphémères, changeantes, retombe au rang des vérités secondaires et relatives; elle recule et s'efface devant la vérité primordiale, nécessaire, absolue et divine, celle qui ne varie ni ne passe, qui ne dépend de rien, mais d'où tout dépend et où tout se rapporte.

Inséparable du vrai, le beau, tel qu'il se révèle à Solesmes, n'est pas lié moins étroitement au bien. Que des artistes soient des saints, cela ne se rencontre guère que chez les religieux. Par respect pour l'humilité des Bénédictins, nous ne voulons parler que de la sainteté de leur art. Celle-ci du moins s'impose et force la louange. Songez que cet art n'a qu'un seul objet : la prière, c'est-à-dire les rapports de l'âme avec Dieu. Et ces rapports ne sont que de soumission et d'amour. L'art grégorien non seulement ne va jamais contre Dieu, mais jamais il ne lui est étranger ; jamais il ne se sépare ni se passe de lui. Toute passion humaine, fût-ce la plus légitime, la plus sacrée, en est absente. Il ne se partage pas entre le Créateur et la créature ; il ne sert pas deux maîtres ; rien de mauvais ni d'impur ne le trouble ni ne le corrompt.

Il faut sortir de soi-même, il faut s'élever au-dessus de la vie ordinaire et de l'idéal accoutumé, si haut qu'il puisse être, pour comprendre et goûter cet idéal et cette vie. Il faut, ne fût-ce que pour un jour, se faire une âme pieuse, et rien que pieuse ; il faut arriver à sentir pleinement et à tenir pour sienne une phrase telle que celle-ci, écrite par Dom Guéranger en tête de l'*Année liturgique* : « La prière est pour l'homme le premier des biens. » Alors seulement, mais sûrement alors, le chant grégorien vous apparaîtra, dans l'ordre de la beauté, comme l'équivalent sans pareil de ce « premier des biens. » Alors vous ne trouverez pas, dans la musique entière, une fugue, une sonate, un quatuor, une symphonie, un opéra ; alors, parmi les chefs-d'œuvre les plus admirables, vous n'en trouverez pas un à placer au-dessus de ces humbles cantilènes. On rapporte que Beethoven disait : « Je suis plus près de Dieu que les autres hommes. » A de certaines heures, quelques moines, chantant une simple mélodie grégorienne, m'ont paru plus près de Dieu que Beethoven lui-même. J'ai senti que leur art est tout entier divin, que, venu de Dieu seul, c'est à Dieu seul qu'il retourne, que pour objet et pour auteur il n'a que Dieu. Il ne se complaît pas en soi-même et ne s'y rapporte pas. Il ne s'égare jamais parce que jamais il ne s'éloigne. Il a pour devise le mot de Kundry, l'héroïne du drame mystique et monastique de Wagner : « *Dienen*, servir. » Il ne sert que le vrai et le bien. « La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. » La doctrine de l'art pour l'art n'a que trop méconnu, dans le domaine de l'esthétique, cette hiérarchie nécessaire. A

Solesmes, tout la rétablit et la consacre ; tout rappelle que le fond prime la forme, et la pensée l'expression ou le signe ; qu'en dehors, surtout à l'encontre du vrai et du bien, il ne saurait exister de beauté parfaite, et que si l'art est admirable lorsqu'il s'impose, il peut être plus sublime encore quand il s'efface.

J'ai quitté l'abbaye. Sur le chemin qui m'en éloigne, je me retourne pour tâcher de la voir encore. Elle a presque entièrement disparu. Je n'aperçois plus qu'au-dessus des arbres sa fière enceinte inachevée. Qu'elle s'achève donc, et qu'elle soit une citadelle. Qu'entre ses hautes murailles, elle garde un idéal intangible, immuable, et comme un canon de beauté. Qu'elle soit un asile aussi. Qu'aux jours d'inquiétude et de doute esthétique ou moral, on puisse venir se rassurer et se reprendre ici. Qu'au bord de cette rivière, parmi ces roses et sous ces arbres, on trouve toujours quelque chose de fixe, d'immortel, et des chants, comme des paroles, qui ne passeront pas. L'illustre auteur des *Moines d'Occident*, racontant la vie de saint Grégoire, a rapporté cette légende. Une nuit que le pontife rêvait, « il eut une vision, où l'Église lui apparut sous la forme d'une muse magnifiquement parée qui écrivait ses chants, et qui en même temps rassemblait tous ses enfans sous les plis de son manteau. Or, sur ce manteau était écrit tout l'art musical avec toutes les formes des tons, des notes et des neumes, des mètres et des symphonies diverses. » A Solesmes on croit rêver le rêve de saint Grégoire ; on s'y repose à l'ombre et sous les plis du manteau mélodieux et sacré.

CAMILLE BELLAIGUE.

L'OR DU KLONDYKE

Michel Chevalier se plaisait à montrer que les mines d'or et d'argent sont pour nous un moindre trésor que les mines de charbon. Même à ne considérer que la valeur intrinsèque des produits, c'est une incontestable vérité, car il sort annuellement du sol des continents pour cinq milliards de houille, ou peu s'en faut, et les métaux précieux ne vont point à moitié de ce chiffre. Mais la convoitise humaine ne s'attarde pas à de tels calculs. Poursuivant la richesse sous toutes ses formes, les hommes la voient surtout dans cet or qui lui sert à la fois de mesure et de véhicule; et partout où sa présence est signalée, on accourt, on se précipite. D'autant que la capture en semble d'abord facile. Au pied des monts où l'or se cache dans la pierre, la roche pulvérisée par l'action séculaire des eaux se trouve répandue à l'état de sables ou de boues, et le premier venu, avec une écuelle et de l'eau, peut isoler les menues paillettes qu'elles recèlent. Qui sait même s'il ne mettra pas tôt ou tard la main sur quelqu'un de ces nids de pépites qui sont les gros lots de ces loteries-là! De pareilles aubaines sont rares; mais l'espoir n'en est interdit à personne; et de là, dans toutes les régions aurifères ou réputées telles des pays neufs, ces essaims de « prospecteurs » en quête d'un filon vierge; de là surtout, lorsque leur persévérance a été couronnée de succès, ces légions et parfois ces armées de chasseurs d'or qui, de tous les horizons, viennent s'abattre avidement sur le même coin de terre.

Notre siècle a vu de mémorables exemples de ces curées, dont le début a toujours quelque chose de passionné et de brutal, mais où l'ordre ne tarde pas à naître du désordre même et auxquelles la civilisation a dû, en somme, quelques-unes de ses plus fécondes victoires. Il y a juste cinquante ans, c'était la Cali-

formie qu'assiégeaient les aventuriers des deux hémisphères ; on vit là des misères sans nom, mais elles ont peu duré : les mines californiennes ont donné sept milliards d'or, et San Francisco est devenu l'un des principaux centres agricoles, industriels et maritimes de l'Amérique. Trois ans plus tard, c'était l'Australie qui entrait en scène à son tour, et rien n'a tant contribué que les dix milliards d'or déjà extraits de son sein à faire de ce qui n'était qu'un désert sans fin une puissante et prospère agglomération. Il y a dix ans, ce n'était plus l'Occident ni l'Orient qui criait εὐρηξα, c'était l'Afrique australe ; et il a suffi de quelques années pour livrer aux efforts combinés de l'industrie, du capital et de la science tous les secrets de ce lointain Transvaal auquel les Boërs n'étaient allés demander que de tranquilles pâturages.

La récolte annuelle de l'or dans le monde entier dépassant maintenant 1300 millions de francs, la République Sud-Africaine y contribue pour plus d'un cinquième et les États-Unis aussi ; l'Australie, orientale et occidentale, ne fait guère moins ; et c'est du nord que viennent ensuite les plus forts contingens. Saupoudrée d'or depuis l'Oural jusqu'à la mer du Japon et jusqu'à la mer d'Okhotsk, la Sibérie en enverrait déjà pour 200 ou 250 millions à la Monnaie de Saint-Pétersbourg, si la rigueur du climat n'y limitait chaque année l'exploitation des mines à quelques mois ; et, malgré cela, elle donnera peut-être ces 200 ou 250 millions quand le chemin de fer transsibérien permettra d'y conduire avec moins de peine et moins de frais qu'aujourd'hui les ouvriers, les vivres, les machines.

Enfin, voici que, plus près du pôle encore, au nord-ouest de l'Amérique du Nord, dans une contrée qui naguère ne figurait qu'en blanc au haut des cartes du nouveau monde, de prodigieuses trouvailles, dont l'émotion publique et la spéculation ont encore su exagérer la portée, sont venues rallumer cette fièvre de l'or dont toutes les parties du globe auront tour à tour connu les effets. Là aussi, sous un ciel d'une singulière inclémence, le désert s'est, pour ainsi dire, peuplé d'un jour à l'autre et une âpre lutte, une lutte acharnée s'est engagée, brusquement, entre l'homme et la nature. L'éloignement du champ de bataille ne permet pas jusqu'ici de bien préciser les résultats obtenus. Mais il y a grand intérêt à suivre, fût-ce de loin, les péripéties de cette nouvelle poussée de *l'auri sacra fames*. D'ailleurs, n'avons-nous pas le devoir d'éclairer de notre mieux ceux qui, de ce côté de l'Atlantique,

songeraient à partir, eux aussi, pour la conquête de la toison d'or et de les mettre à même de ne se décider qu'en connaissance de cause? Voilà pourquoi il n'a pas paru superflu de reprendre, à un an de distance, l'étude qui, l'automne dernier, avait été commencée ici même avec tant d'autorité (1). Les pages qui vont suivre seront encore loin d'avoir épuisé le sujet.

I

La révélation des richesses cachées dans le vaste bassin du Yukon est chose toute récente. En 1858, c'étaient seulement les biefs supérieurs de la rivière Fraser, dans la Colombie britannique, que les chercheurs d'or se disputaient, et l'on sait à quels mécomptes aboutirent, de ce côté, les illusions de la première heure (2). Longeant toujours les Montagnes Rocheuses, les prospecteurs avaient rencontré successivement, sans s'en contenter, les gisemens des monts Caribou, ceux de l'Omineca, ceux des monts Cassiar; et leur avant-garde, de plus en plus réduite, se trouvait ainsi entraînée vers les sources du fleuve géant dont un lit majestueux et mille affluens font comme le roi de l'immense presqu'île par où l'Amérique septentrionale semble vouloir aller toucher l'Asie. Ces hardis pionniers avaient laissé derrière eux tant de montagnes, tant de lacs, tant de rivières qu'on devait les croire perdus sans retour, lorsqu'un nouveau coup de théâtre vint appeler subitement l'attention publique vers les lointaines solitudes où ils s'étaient enfoncés.

Qu'était-il arrivé? Le 15 juillet 1897, un bateau à vapeur, l'*Excelsior*, débarquait à San-Francisco une bande de mineurs qui, dans des sacs, des bas, des bouteilles, des couvertures, portaient plus de mille kilogrammes de belle poudre d'or. Le surlendemain, 17 juillet, un autre steamer, le *Portland*, débarquait à Seattle une seconde escouade avec un chargement plus important encore. Tous venaient des mêmes parages et ils racontaient avec moins d'émoi les souffrances qu'ils avaient éprouvées que le triomphe inespéré par lequel, en juillet et août 1896, ils s'en étaient trouvés si largement dédommés. C'était près d'un gave ignoré, le Thron-

(1) Voir, dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1897, les *Mines d'or de l'Alaska et la Colombie britannique*, par M. G. de Varigny.

(2) La Colombie britannique n'en a pas moins produit, depuis 1858, pour 300 millions d'or et l'industrie minière est loin d'y avoir dit son dernier mot.

Dak (rivière poissonneuse) ou Klondyke, et autour des petits torrens qui s'y jettent que les héros du jour, Georges Cormack, le vieux Casey, Clarence Berry, Louis Rhodes, le Canadien Joseph Leduc, avaient enfin vu leur rêve prendre corps.

Des rendemens extraordinaires avaient été constatés, l'écuelle de minerai livrant ici 50 francs d'or, plus loin 100 et même davantage. On avait sous les pieds, à n'en pas douter, des dizaines, des centaines de millions; pour les faire sortir de terre, les bras seuls manquaient et l'on pouvait croire qu'ils ne manqueraient pas longtemps, car déjà des districts voisins les camarades commençaient à affluer pour avoir leur part d'un si magnifique butin. Le lotissement des ruisseaux aurifères s'organisait, sous la direction d'un fonctionnaire éminent, le commissaire Ogilvie; les sondages se multipliaient et chaque jour éclataient de nouveaux cris de victoire. On en retrouve l'écho dans les noms donnés à quelques-uns de ces petits Pactoles: c'est la Bonanza et l'Eldorado, c'est l'Eurèka, c'est le Nugget (la pépite), c'est le Gold Bottom (le fond d'or), c'est le Coarse Gold (l'or brut) et le Pure Gold (l'or pur), c'est l'All Gold (tout or) et le Too Much Gold (trop d'or)! Il se glisse partout des cadets de Gascogne, même parmi les Yankees de l'Alaska, et l'on a bien ri, là-bas où l'on ne rit guère, de ce Too Much Gold, dont le parrain se plaignait sérieusement d'être obligé de salir son or pour le pouvoir ensuite laver comme les autres. Mais, en dehors de toute hyperbole, le petit réseau du Klondyke s'annonçait dès le principe comme l'un des plus abondans dépôts d'or que la nature ait mis à la disposition des hommes.

Dans la vallée de la Bonanza et dans le vallon de l'Eldorado, qui s'y rattache, le sous-sol est vraiment imprégné d'or. C'est là qu'avaient eu lieu, en 1896, les coups de filet les plus retentissans. La Bonanza mesure 41 milles de longueur (66 kilomètres): partant de la découverte initiale (Discovery), on a découpé en amont 100 lots de 500 pieds chacun (152 mètres) et 123 en aval. Les ruisseaux voisins ont été morcelés de la même façon et chacun des concessionnaires s'est mis à l'œuvre avec ardeur. La prise de possession est trop récente, l'exploitation trop divisée, la teneur du minerai trop inégale pour que l'on puisse avec quelque certitude chiffrer les productions actuelles et diagnostiquer les productions futures. En tout cas, la progression est rapide: peut-être 10 millions de francs en 1896, de 20 à 25 probablement

en 1897, et pas loin de 50 en 1898. N'a-t-on pas vu, le 29 août dernier, le *Koanoake* arriver de Dawson City à Seattle, *via* Saint Michaëls, avec vingt bons millions d'or? Et ce n'étaient que les prémices d'une récolte, à laquelle auront coopéré, cette fois, plus de 15 000 moissonneurs.

Dès 1897, la grande nouvelle avait mis en ébullition bien des têtes. Une foule de gens, mineurs de profession ou mineurs improvisés, bouclaient leurs malles à la hâte et partaient, sans bien savoir où il fallait aller. Cette deuxième Californie, cette Californie boréale qui les fascinait, dépendait-elle, politiquement, du Dominion canadien ou des États-Unis? Ils songeaient à peine à s'en informer : et les autorités elles-mêmes auraient pu être assez embarrassées pour les édifier sur ce point.

Maintenant encore, quoique les indécisions de la première heure aient cessé, ceux qui parlent des *gold fields* du nord-ouest ne leur donnent pas tous le même nom. Aux États-Unis, on dit « l'Alaska » ; les Canadiens disent « le Klondyke » ; et c'est, de part et d'autre, une façon de revendiquer, au moins en paroles, ce qu'on s'envie réciproquement. Chacun voudrait tout avoir. Le hasard, cependant, ne paraît pas s'être montré trop partial. Rien assurément ne ressemble moins à une frontière naturelle que cette ligne droite, longue de mille kilomètres et plus, qui, en 1825, fut lancée sur le papier de la pointe du mont Saint-Élie vers le pôle nord pour séparer ce que nos diplomates appelleraient deux sphères d'influence et qui fut maintenue telle quelle en 1867, lorsque l'empereur de Russie, peu soucieux de conserver au delà des mers une seconde Sibérie, céda ses droits aux États-Unis moyennant une indemnité de 36 millions de francs. Ce fragment de méridien, que 141 degrés séparent de celui de Greenwich, coupait forcément d'une manière très arbitraire les glaciers et les plateaux, les forêts et les prairies, les vallées et les cours d'eau. Il coupait aussi, sans le savoir, les couches aurifères dont nul alors ne soupçonnait l'existence ; son tracé tout géométrique en faisait deux parts dont chacune, à un moment donné, s'est prise à jalouser l'autre. La balance penche actuellement du côté du Canada, le Klondyke restant tout entier à l'est de la *boundary line* ; mais il ne s'ensuit pas que le lot échu à l'Alaska doive être considéré comme médiocre, et la preuve en va être immédiatement donnée.

C'est en 1886 que, pour la première fois, une quantité appréciable de poudre d'or fut tirée, par d'autres mains que celles des

indigènes, du sol de l'ancienne Amérique russe. Cet or venait des torrens qui alimentent le Forty Mile Creek, pittoresque rivière ainsi qualifiée parce qu'elle va se jeter dans le Yukon à 40 milles (65 kilomètres) au-dessous du vieux Fort Reliance, pris jadis comme centre ou comme base d'une tentative d'exploration méthodique. A 70 milles plus bas, le Yukon reçoit le Seventy Mile Creek qui, en 1887, fut aussi exploré avec profit. Dès l'été de 1888, quelques laveurs de sables s'étaient postés près de sa source et parvenaient à y faire chacun pour 50 dollars d'or par jour. En 1897, il y avait encore là, au moment des chaleurs, une quinzaine d'hommes qui, bientôt chassés par la faim et le froid, n'en rapportaient par moins de leur courte campagne une valeur de 200 000 francs. Dans le même rayon, l'American Creek a des cliens dont les affaires marchent bien. Plus loin, le long du Minook Creek, qui tombe des monts Tanana vers le 150^e degré de longitude, les concessions commencent à se vendre cher. Et, à l'autre bout de la même chaîne, s'étale encore tout un important massif aurifère, celui du Birch Creek, desservi par le petit port fluvial de Circle City où flotte, au-dessus d'une façade composée de douze troncs d'arbres, le drapeau étoilé de l'Union. Dans ce massif, les cinq dernières années ont vu naître une trentaine d'entreprises que la concurrence du Klondyke n'empêche pas de prospérer : Pitka's Bar, Preacher Creek, Crooked Creek, Mastodon... Ce dernier ravin, à lui seul, fournit au moins la moitié du produit total et paraît assuré d'un brillant avenir : l'année dernière, on y a recueilli, en trois mois, pour plus d'un million d'or, bien que sur 59 concessions il n'y en eût encore que 18 mises en valeur. La poudre provenant de ces localités est plus pure qu'ailleurs ; l'once anglaise de 31 grammes y vaut 100 francs (1) et les pépites sont nombreuses.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire, dans le Far-West alaskien, la vallée du Koyukuk, la presqu'île de Kénia et les bords mêmes du détroit de Behring où l'or n'est pas encore recherché bien activement. Mais il s'est créé des exploitations très sérieuses dans cette longue suite de côtes et d'îles qui, sur le Pacifique, à l'est du mont Saint-Élie, prolonge l'Alaska jusqu'au 130^e degré de longitude, la Colombie britannique ne conservant ainsi qu'un assez étroit contact avec l'océan, entre le

(1) La valeur assignée par notre régime monétaire à l'or pur, à l'or fin, est de 3 444 francs par kilogramme, ce qui fait ressortir l'once anglaise (31^{gr},1) à 107 francs.

passage de Dixon et Vancouver. Les villes de Sitka, de Dyea, de Juneau sont bien des villes américaines, et les hauteurs qui les protègent contre les souffles du nord abondent en minerais divers. A Silver Bow Basin, à Silver Queen, l'argent avait précédé l'or. Ailleurs l'or se montre associé au plomb (à Shuck Bay), au cuivre (à Red Wing) ou au zinc (à Bald Eagle).

Le port de Juneau, où la maison la plus ancienne date de 1881 et qui avait commencé par s'appeler Harrisbourg, puis Rockwell, n'a dû sa création qu'aux veines d'or trouvées dans les alluvions et dans les quartz du littoral. Sa population permanente dépasse 4 000 âmes et elle s'accroît, en été, de tous les touristes qu'attirent les beautés d'une nature grandiose, en hiver de tous les mineurs auxquels le froid ferme la montagne. En 1897, la côte et l'archipel ont déjà donné pour près de 10 millions d'or, et, comme le fait remarquer la Chambre de commerce de Juneau, les recherches n'ayant encore porté que sur un petit nombre de points, ces rivages accidentés sont probablement loin d'avoir donné toute la mesure de leurs ressources, minérales et autres.

II

Après ce bref inventaire des réalités et des espérances que laisse à l'Alaska le caprice de ses frontières conventionnelles, repassons sur la terre canadienne, dans ce qu'on appelle le Territoire Nord-Ouest, et allons jeter un coup d'œil, nous aussi, sur cette jeune ville de Dawson qui a vu, depuis peu, passer dans ses rues tant de figures étrangères et tant de figures étranges. Étant donné la croissante notoriété qu'elle a acquise, on a grand-peine à se persuader que, il y a deux ans, elle n'existait même pas à l'état d'embryon.

Eh! que fût-on venu faire là? Le pays est beau, tout en relief et généralement boisé; mais le cercle polaire n'est pas loin et c'est tout dire. Non que la météorologie de ces régions arctiques soit aussi uniformément haïssable que le supposent les habitans des zones tempérées. En été, il fait chaud, les jours n'en finissent pas et la persistance de l'action solaire se traduit, pour la végétation, par une surexcitation presque tropicale. La terre alors se couvre de fleurs : églantines, anémones, campanules, pavots, gueules-de-loup, crocus et mille autres. Les oiseaux pullulent et chantent; malheureusement les insectes pullulent aussi, surtout

les taons et les moustiques, ces féroces moustiques, plus gros que les nôtres, qu'on appelle des maringuins. Leurs persécutions sont telles qu'on aime mieux travailler à minuit, le ciel restant clair, qu'à midi. Après l'automne, tout change : l'obscurité alors est constante ; le soleil, en décembre, ne fait qu'apparaître et disparaître. La neige tombe à gros flocons et couvre tout d'un lourd manteau blanc. Un mètre de neige, c'est un minimum : souvent il y en a le double et quelquefois le triple. Après quelques dernières fluctuations de température, le froid se met à sévir avec une terrible intensité : 40 degrés au-dessous de zéro, c'est effrayant, et, presque tous les ans, ce niveau est dépassé. Dans de telles conditions la vie humaine devient vraiment un douloureux problème.

Dawson City n'en existe pas moins et se développe de jour en jour. Elle a eu pour fondateur et elle a en grande partie pour maître ce Joseph Ledue, que nous citons tout à l'heure et dont le patois local a fait Joseph Ladue, nom désormais célèbre. Ledue ou Ladue était un simple faiseur d'affaires, petit commissionnaire et petit industriel, qui allait promenant de place en place son comptoir et sa scierie. Les planches dont les arbres de la rive, sapins, épinettes, peupliers, lui procuraient la matière première servaient à fabriquer pour les mineurs des cabanes, des bateaux, des outils... De Sixty Mile il avait, en septembre 1896, descendu le Yukon jusqu'à l'embouchure du Klondyke. Il arrivait au bon moment. Les allans et venans commençaient à être nombreux. Au 1^{er} janvier 1897, Ladue n'avait encore mis à leur disposition que trois ou quatre baraquemens. Avec le printemps arriva un flot d'immigrans et, fin mai, dix nouvelles façades de bois brut s'alignaient sur la berge, de simples tentes abritant le surplus d'une population de six cents âmes. Déjà les débits de boissons s'ouvraient ; les maisons de jeu aussi. Le jeu est l'éternelle tentation, l'écueil éternel des mineurs. On en voyait accourir, tout crottés, qui, pour « visiter la ville, » avaient sur eux 15 ou 20 000 francs de poudre d'or : la visite finie, il ne leur restait rien.

Le 2 juin 1897, Dawson, pour la première fois, entendit le sifflet d'un bateau à vapeur. La *Bella* amenait de Fort Yukon et de Circle City 450 tonnes de fret et 225 passagers. La Compagnie commerciale de l'Alaska, propriétaire du bateau, prit à Ladue, séance tenante, son petit casernement, y ouvrit boutique, fit le jour même 30 000 francs d'affaires et annonça aussitôt qu'elle allait bâtir : elle s'est construit, en effet, quatre magasins de bois

de 50 à 100 pieds de long, une remise en fer, et deux casemates affectées au logement de son personnel : coût, 1 300 000 francs. La société rivale, *the North American Transportation and Trading Company*, s'est offert une installation presque aussi monumentale. Quand le bâtiment va, dit-on, tout va. Le bâtiment ne languit pas à Dawson. Les scieries mécaniques y grincent nuit et jour et les murs de bois s'élèvent de toutes parts. Dès 1897, l'heureux J. Ladue n'avait ni assez de bois, ni assez de terrain pour satisfaire une clientèle qui devenait de plus en plus nombreuse et de plus en plus impatiente. La ville sera vite à l'étroit. La montagne serrant de près la rivière et le fleuve, les alluvions qu'ils ont étalées sur leurs bords ne dépassent guère, comme étendue superficielle, trois ou quatre cents hectares. Mauvais sol, périodiquement submergé et toujours marécageux. On s'en dispute cependant les morceaux. Les plus recherchés sont ceux qui longent le quai : le prix de 60 000 francs a été demandé et obtenu pour une seule parcelle. On se met aussi à construire au-dessus du Klondyke : la rive y est plus sèche et l'air y serait sain, n'étaient les Indiens qui ont longtemps campé là et qui, en matière d'hygiène, professent les plus déplorables principes.

Ce serait flatter Dawson City que de comparer ses habitations aux chalets alpestres. La maison-type, indéfiniment reproduite, coûte 5 000 francs, un peu plus ou un peu moins. Elle mesure 16 pieds sur 14, et n'exige, comme élémens essentiels, que 30 ou 40 troncs d'arbres. Ces troncs, à peine égalisés, sont posés les uns sur les autres, avec de la mousse comme remplissage ; une fenêtre unique est ménagée du côté du midi. Plancher en bois, s'il y a un plancher, et toit de bois, dépassant les murs. Moyennant un bon poêle, on assure qu'on n'est pas trop mal dans ces huttes, et tel nabab de fraîche date, sous les lambris dorés de son hôtel de San Francisco, garde assez bon souvenir de son domicile antérieur. Le plus bel établissement de Dawson est l'Opera House Saloon, où l'on boit nuit et jour et où l'on danse, au piano, de six heures du soir à cinq heures du matin. Les danseuses qui font partie du mobilier de la salle de bal gagnent jusqu'à 100 dollars par semaine, leurs appointemens réguliers s'augmentant d'une commission de 25 pour 100 sur les consommations prises par leurs cavaliers. On ne se fatigue pas pour rien au Klondyke, et tel qui ne se sent aucun goût pour piocher la terre a pu se dire que, même sans changer de métier, il y ferait de bonnes affaires.

Aux dernières nouvelles, les garçons de café recevaient 50 dollars par semaine, pourboires non compris; les bons cuisiniers 10 dollars par jour : nourris et logés avec cela. Aux croupiers des tables de jeu, la journée de douze heures était payée 15 ou 20 dollars. Les coiffeurs demandaient un demi-dollar pour une barbe, un dollar pour une coupe de cheveux. Les bains (25 ou 30 litres d'eau tiède) coûtaient 1 dollar et demi; mais on en prenait peu. Aucun des cinq ou six médecins du lieu ne se dérangeait à moins d'une once d'or (88 francs); pour aller voir un malade dans les mines, la rétribution exigée variait de 500 à 2 500 francs, selon la distance.

Tout se règle en or brut, en poudre d'or, sur le pied de 17 dollars par once. Chacun porte, sous ses fourrures, son sac à poudre en peau de daim et sa petite balance de poche. Dans les boutiques, l'acheteur verse doucement la précieuse cendre brune dans une soucoupe, jusqu'à ce qu'on lui dise : « C'est assez; » et, s'il a trop versé, on lui rend l'excédent. Mais les trébucheurs de profession sont la dextérité même. Dans les tripots, un caissier qui se respecte doit, paraît-il, tirer de sa balance un bénéfice supplémentaire d'au moins 20 pour 100. Et ceux qui font les frais de ces exactions ne protestent guère : l'or, dans le pays de l'or, coule facilement de toutes les mains. On sait qu'il y en a tant là-haut, dans la montagne!

III

Qu'il y ait au Klondyke énormément d'or, c'est ce qu'on ne saurait nier désormais; ni que de cet or, accumulé par les mineurs, d'autres professionnels allant se mettre à leur service puissent tirer de copieuses rémunérations, comme font les docteurs à 17 dollars la visite ou les valseuses à 10 francs l'heure. Grande serait toutefois l'erreur de ceux qui, en Amérique et surtout en Europe, s'imagineraient qu'il suffit de partir les mains vides pour revenir bientôt de là-bas les mains pleines. La réussite est loin d'être assurée, même à qui ne manque ni de savoir-faire, ni de prudence, ni de courage. Nous nous étions tout à l'heure transportés, comme d'un coup de baguette, au pied de la montagne enchantée et nous évoquions sans effort les millions enfouis dans ses profondeurs. Mais rien que pour pouvoir toucher le seuil de cette soi-disant terre promise, que de conditions à remplir et que d'obstacles à

vaincre! Que d'épreuves à supporter ensuite et que de mauvaises chances à courir! C'est le revers de la médaille, et nous nous garderons d'imiter les prospectus d'outre-mer qui se font une loi de n'en rien laisser voir.

Rappelons d'abord que, pour aller sans folie chercher fortune au Yukon, il faut déjà ne pas être trop dénué. On peut estimer à une demi-douzaine de milliers de francs le capital indispensable à l'artisan français qui voudrait tenter l'entreprise : 400 francs pour passer du Havre à New-York ; 500 francs pour passer de New-York au Pacifique ; près de 2 000 francs pour acheter et emballer sûrement tous les vêtements, tous les approvisionnements, tous les outils dont l'expérience démontre la nécessité et dont les règlements locaux veulent qu'on justifie ; 200 francs pour passer de Vancouver à Skagway ou à Dyea ; encore 1 500 francs au moins, même en se mettant à plusieurs, pour se transporter, corps et biens, jusqu'au cœur de la région minière. Ces dernières prévisions sont même susceptibles d'une sensible plus-value quand le voyageur, ne parlant pas l'anglais, se trouve de ce chef plus facile à exploiter. Enfin il y a le chapitre des accidens, qui reste rarement page blanche.

Cette tonne ou cette demi-tonne de bagage par tête, qui est tout à la fois, pour l'émigrant, un viatique obligatoire et un obsédant *impedimentum*, étonnerait les faucheurs belges et les terrassiers piémontais à qui un mouchoir de couleur suffit pour serrer ce qu'ils emportent de chez eux quand ils viennent travailler chez nous. Mais aussi quelle différence de ciel et de vie ! Les commerçans de San Francisco se sont réunis pour organiser, à titre de leçon de choses, une exposition complète de tout l'attirail, de tout l'*outfit* — c'est le mot consacré — dont il faut se munir quand on part pour le nord. En vérité, ce n'est pas peu de chose.

Dans le rayon du vêtement dominant, comme de juste, la laine et la fourrure : flanelles, tricots, ceintures, gros gilets, couvertures de toutes sortes ; peaux d'ours ou de lynx, peaux de daims doublées de peaux d'agneaux ; peaux de phoques ou de marsouins. Avec cela des moustiquaires, comme à Nice, et des complets de toile huilée, comme à Terre-Neuve ; des gants, des chaussettes, des chaussons, des brodequins gommés, des souliers de gros cuir et des bottes de caoutchouc s'emboîtant les unes dans les autres ; des cache-nez, des passe-montagnes, des pelisses emprisonnant le corps des pieds à la tête ; des sacs fourrés où, pour dormir,

il faut s'enfermer tout entier, comme une lettre mise sous enveloppe. Peau rouge ou peau blanche, l'aspect des hommes sous les frimas polaires est à peu près celui des ours et l'on s'y est parfois trompé : ours mal léchés, pour la plupart, que ces Indiens ou ces Yankees qui ne répondent même pas et volontiers se fâcheraient quand l'étranger qu'ils croisent en plein désert se permet de leur souhaiter le bonjour.

Les provisions de bouche elles-mêmes doivent être habillées d'une manière très particulière pour ne pas s'avarier avant l'heure. Songez qu'il en faut prendre pour toute une année. Dans des sacoches imperméables et dans des boîtes de métal se juxtaposent savamment le biscuit de mer, la farine, la levure, le lard, le bœuf conservé, les légumes et les fruits séchés (pommes de terre, haricots, oignons, pommes, pêches, pruneaux sans noyaux, groseilles...), le riz, le sucre cristallisé, le sel, le beurre salé, les fromages, les pâtes, le chocolat, le café, le thé, le lait condensé, etc. Qu'on y joigne une boîte de chandelles, quelques barres de savon, du tabac si l'on fume; et voilà un second assortiment plus lourd encore que le premier.

Passons au rayon des articles et ustensiles divers. L'énumération de tout ce qu'il y faut acheter ne laisse pas que d'être suggestive : une tente de grosse toile, un traîneau, une boussole, un poêle démontable et son tuyau; toute une batterie de cuisine, des boîtes d'allumettes en fer-blanc, des couteaux de types variés; un revolver et un fusil avec force cartouches; une moufle avec son câble, une courroie à paqueter et deux ou trois cents pieds de corde de manille; des engins de pêche; un ciseau de calfat et de l'étope, une petite bouée de sauvetage; des raquettes pour marcher sur la neige, comme les trappeurs; des paires de lunettes à verres de couleur, de l'insecticide; une hache, une hachette, des scies, des lanières, des ciseaux en acier, des marteaux et vingt livres de clous, un pic de prospecteur, un bon pic de mineur et une forte pelle, des coins d'acier, de longs ciseaux de mine; un mortier et un pilon, une écuelle à laver le minerai, une loupe, quelques kilogrammes de mercure; une balance à or, et que sais-je? Tout cela représente une grosse dépense et un énorme poids.

N'oublions pas non plus la pharmacie : pilules et tablettes, emplâtres et linimens, élixirs et purgatifs, éther, iode, borax, laudanum, perchlorure de fer, sirop de chaux, acide citrique, arnica, glycérine, sparadrap, charpie, coton hydro-

phile, pansemens et bandages, petite trousse de chirurgien... Sommes-nous au bout? Certes ce n'est pas encore tout ce qu'il serait bon d'emporter, mais c'est déjà beaucoup; et, voilà que, par comparaison, on ne va plus oser rire de l'arsenal hétéroclite dont s'encombrait l'héroïque Tartarin quand il quittait sa bonne ville de Tarascon pour aller chasser le lion chez « les Teurs » ou le chamois sur la Jungfrau!

IV

Lorsque l'émigrant a son matériel au complet et qu'il l'a bien mis en ordre, il convient qu'il opte, sans retard, entre les différentes voies qui peuvent le conduire à destination; or, aucune des combinaisons qui vont solliciter son choix ne lui promet le moindre agrément.

Six itinéraires, sinon plus, aboutissent à Dawson; mais il en est dans le nombre dont il serait permis de faire ici abstraction parce qu'ils ne sont pas à l'usage du vulgaire.

Peut-être verra-t-on, dans un certain nombre d'années, des trains exclusivement canadiens courir, sans quitter la terre canadienne, des bords du Saint-Laurent aux rives du Yukon. Une ligne de chemin de fer, greffée à Calgary sur le grand *Canadian Pacific Railway*, a déjà sa gare terminus dans la province d'Alberta. Mais on est là à 2 000 kilomètres du but; et, provisoirement, le voyageur descendu de wagon à Edmonton n'a pour s'orienter ou plutôt pour s'occidentaliser vers le Klondyke que les cours d'eau. Il tâchera de gagner, soit, par l'Athabasca, le Mackensie et le Porcupine, au delà du cercle arctique; soit la rivière Pelly par la rivière Peace. Rien de tout cela n'est impraticable; mais à quiconque n'a point beaucoup de loisir et beaucoup d'argent, de telles pérégrinations doivent être actuellement déconseillées. Et les moyens de transport perfectionnés, dans cette direction, risquent de se faire attendre plus que de raison; car, outre les difficultés matérielles — et elles sont grandes — on sait à Londres et à Ottawa qu'en accordant au Canada français cette légitime satisfaction, on irriterait les ports de l'ouest qui ne veulent pas laisser détourner le courant qui les enrichit. L'accord n'a même pu se faire entre les deux Chambres du Dominion sur le projet transactionnel du cabinet Laurier, qui assurait à MM. Mackensie et Mann, avec d'importans privilèges, la conces-

sion d'un railway reliant au lac Teslin la rivière Stickine, dont Wrangel commande l'entrée. La vapeur aidant, cette route serait avantageuse; mais dans l'état actuel des choses, elle reste à bon droit délaissée.

Une solution qui semblerait séduisante consiste à se faire conduire par mer jusqu'à l'embouchure du Yukon et à en remonter ensuite le cours, indéfiniment. D'assez bons steamers vont de San Francisco, de Seattle ou de Vancouver à Saint-Michaëls, dans le détroit de Behring; puis on transfère les passagers dans des bateaux à roues, de faible tirant, que les bas-fonds du delta et du fleuve laissent généralement passer. Mais ce n'est pas encore un procédé qui puisse être recommandé à tout le monde. Le détour est énorme (de Seattle à Saint-Michaëls, 4500 kilomètres, et 2650 de Saint-Michaëls à Dawson) et le trajet, qui dure près d'un mois, coûte cher : 1500 francs en première classe, 1250 francs en seconde, avec 150 livres de bagages seulement; et 50 francs de plus par 100 livres d'excédent. Comme, d'autre part, le Yukon dégèle tard et regèle tôt, ce vaste périple tente surtout les curieux dont le désir est seulement d'aller passer dans le Klondyke quelques jours ou quelques semaines.

Ce que font jusqu'ici les vrais chercheurs d'or, à peu d'exceptions près, c'est de se laisser porter par les paquebots du Pacifique au fond du Lynn Canal, dans cette partie du littoral alaskien dont les fiords font face aux grandes îles Baranof, Chichagof, Admiralty, et, une fois mis à terre, de se lancer vers le nord, à la grâce de Dieu. Le programme de l'expédition comporte, après trois ou quatre jours de mer, l'ascension des escarpemens qui bordent la côte; puis sur l'eau ou sur la glace, une longue descente, 900 kilomètres environ, par toute une série de lacs et de rivières, jusqu'au Lewis et au Yukon.

Sur la carte, on a vite pointé ces étapes successives; mais comment deviner de loin tous les pièges, toutes les tribulations, tous les périls échelonnés le long de cette voie douloureuse? On s'en fait au moins une idée en feuilletant le remarquable rapport rédigé pour le département du Travail, à Washington, par son délégué M. Samuel Dunham (1) ou en lisant les merveilleuses lettres adressées au *Temps* par son correspondant M. Amès Sémiré (2).

(1) *Bulletin of the Department of Labor*, n° de mai 1898.

(2) *Temps* des 3, 5, 11, 19, 24, 29 et 31 mars 1898; 12, 13, 19 avril; 23 juin, 22 juillet, 28 août, 9, 22 et 24 septembre, 5 et 12 octobre.

Encore sont-ce là des privilégiés, presque des puissances : un fonctionnaire, un journaliste ! Les épreuves auxquelles de si influents personnages ont pu se trouver en butte doivent être peu de chose à côté de celles qui sont réservées à l'humble exilé dont le nom n'est connu de personne et qui, aux heures critiques, n'est même pas en mesure de tirer de son portefeuille cette lettre de recommandation suprême qui s'appelle un chèque ou un billet de banque.

Eh bien ! malgré la mission officielle dont il était investi, M. Dunham a mis un mois juste (du 23 août au 23 septembre 1897) pour passer de Dyea à Dawson ; et le sentiment de sa dignité ne l'empêche pas d'enregistrer au jour le jour, d'un trait sobre mais incisif, les mésaventures qui l'attendaient en chemin. M. Sémiré, lui, parti de Dyea le 20 mars dernier, n'a pu accoster Dawson que le 20 mai ; et, pendant ces deux mois, sa plume a toujours su trouver de l'encre, même quand il gelait à pierre fendre, pour nous dire, pour nous peindre, en même temps que les réelles splendeurs de la nature septentrionale et les scènes originales nées d'un milieu social si différent du nôtre, les innombrables misères dont il était ou la victime ou le témoin.

Quelles sont donc ces misères ?

C'est d'abord, sur les *cargo-boats* d'occasion qu'attire au nord du Pacifique un fret incessamment renouvelé, l'entassement illimité des hommes, des choses et des bêtes : les hommes qui boivent et qui se battent, les chiens qui hurlent, les bœufs qui mugissent, les rennes qui meurent et l'odeur infecte qui, dans cette confuse ménagerie, devance même les ravages du mal de mer.

Puis, une fois tout cela jeté pêle-mêle dans la boue d'un port improvisé, c'est la douane, la douane américaine, *United States Customs*, précédant la douane canadienne. La douane américaine taxe sévèrement tout ce qui vient du Canada et la douane canadienne taxe sévèrement tout ce qui vient des États-Unis, de sorte que chacun de ceux qui ont à passer sous leurs fourches caudines paye plutôt deux fois qu'une. Et que de formalités, grand Dieu ! Pour ces tristes besaciers qui vont bientôt lui échapper, puisque les deux frontières parallèles courent à quelques lieues l'une de l'autre, la douane américaine a des tracasseries qui doublent l'amertume de ses fiscalités. Il faut que, moyennant finance, un courtier se porte fort que le Canadien qui arrive de Vancouver ne va pas mettre en vente, sur-le-champ, le contenu de ses ballots. Il faut « qu'un citoyen assermenté à cet effet » l'accompagne, le

suive, le surveille ; et ainsi de suite. Ces ruineuses exigences mettent la mort dans l'âme de ceux dont elles retardent le départ et qui n'y comprennent rien, même lorsqu'ils savent l'anglais, à plus forte raison quand ils ne l'entendent pas.

C'est ensuite la maudite chaîne à pic qui forme rempart tout le long de la côte et devant laquelle plus d'un pauvre diable, ayant fait pour y arriver mille lieues sur terre et sur mer, a fini par reculer. On y trouve pourtant deux cols voisins, la Chilkoot Pass, derrière Dyea, et la White Pass, derrière Skagway, dont l'altitude n'est respectivement que de 1200 et 800 mètres. En Suisse, avec un bon funiculaire, les Anglais escaladeraient cela sans s'en apercevoir, le *Times* à la main. Mais l'Alaska n'en est pas encore à l'ère des chemins de fer aériens, et le fameux ballon captif qui devait en tenir lieu est resté à l'état de projet. On ne peut tenter qu'à pied la passe de Chilkoot, dont les abords sont excessivement raides, l'inclinaison allant jusqu'à 55 degrés. L'autre col, les bêtes de somme y circulent tant bien que mal, lorsque le temps est beau ; mais il y a péri l'automne dernier 4000 quadrupèdes, avec ou sans leurs conducteurs, et d'innombrables charognes restent là gisantes, empestant l'air dès qu'il ne gèle plus. Toutes ces gorges sont pleines de mauvais pas, et le brouillard, le vent, la pluie, la boue, le sable, la pierre, le givre, la glace, la neige, l'avalanche à certains momens, font que le danger y revêt tour à tour les formes les plus diverses. Ici, on pénètre jusqu'aux genoux dans ces mousses épaisses qui sont comme la fourrure favorite des terres boréales ; là, mille racines entre-croisées obligent à une gymnastique d'acrobate. Encore si l'on n'avait qu'à se hisser soi-même jusqu'au sommet ; mais il y a le bagage, le terrible bagage ! Pour qu'il soit pris par les muletiers ou par les portefaix, il faut se saigner à blanc : six sous, huit sous, dix sous, douze sous par livre, rien que pour la montée ; quarante et cinquante sous pour aller de la mer au lac Lindemann. Et, même alors, que d'ennuis et de tourmens ! Demandez à M. Dunham les tours que lui ont joués ses quatre porteurs indiens, Slim Jim, Right Eye, Chilkat Jack et Sleepy Tom. Demandez à M. Sémiré les malédictions que lui ont valu, dans les défilés de la White Pass, le traîneau attelé qui portait son bateau démontable et qui empêchait la file des piétons d'avancer.

La circulation est devenue d'autant plus active sur ces affreux sentiers qu'aucun voyageur, surtout s'il opère lui-même, ne sau-

rait avoir la prétention de faire passer tout son chargement d'un seul coup. Il faut le fractionner et recommencer chaque lieue dix fois, aller et retour, ce qui décuple et la fatigue et les risques; car, à ce compte, on a toujours loin de soi la majeure partie de son bien; et ces dépôts en plein air que personne ne garde, — ces « caches, » comme on les nomme, — ne sont pas toujours respectés, bien que l'intérêt commun leur fasse d'ordinaire une sécurité relative.

Après les cols, les lacs : le lac Lindemann et le lac Bennett d'abord. C'est une douce commutation de peine que de se sentir assis dans un bon *ferry-boat*, avec tous ses paquets autour de soi, et de pouvoir, si l'on a froid, se réchauffer avec du whisky (à 40 francs la bouteille). Mais on ne va pas loin de la sorte. Les lacs communiquent les uns avec les autres par des cours d'eau, presque toujours rapides, souvent torrentueux : « chemins qui marchent, » comme disait Pascal, mais qui marchent trop vite en été et que l'hiver immobilise. Cette seconde partie du voyage — de beaucoup la plus longue — n'est guère faisable qu'au moyen d'embarcations, construites sur place, ou de traîneaux tirés par des chiens. On peut alors se contenter de recommencer deux ou trois fois chaque étape. Mais la dépense est grande. Les scieries mécaniques du lac Bennett vendent leurs planches vingt-cinq sous le pied courant, et pour les bateaux tout faits, c'est par milliers de francs que l'on compte, bien que la construction en soit très sommaire. Quant aux chiens de trait, dogues esquimaux et autres, la demande surpassant de beaucoup l'offre, on les surfait ridiculement : 500 francs, 1 000 francs la bête. Or, cinq suffisent à peine pour un chargement sérieux; et ce ne sont pas des attelages d'un maniement commode. Sur la neige, il faut qu'un homme leur fraye la voie, la dessine pour ainsi dire avec ses semelles en raquettes; qu'un autre fouette sans pitié le chien qui s'arrête ou qui tombe. Notez, en outre, que le traîneau qui glisse sur une glace inégale peut tout à coup s'enfoncer et se noyer, comme le bateau qui flotte aujourd'hui en pleine eau peut demain trouver la rivière prise. Aussi faut-il en revenir, par momens, au portage à dos, avec le même jeu de navette que précédemment. Puis, par tous les temps, quand vient le soir, on est forcé de gagner la rive et de s'y installer pour la nuit. Les feux s'allument dans l'ombre, un à un; et l'on s'étonne de les voir si nombreux. Oh! le rude voyage! Heureux ceux qui n'auront mis pour faire ces deux cents

lieues qu'un mois comme M. Dunham, ou deux mois comme M. Sémiré. L'un et l'autre nous disent que la plupart des pauvres pèlerins qui s'étaient mis en route en même temps qu'eux ont été vite distancés. Ceux qui ont fini par les rejoindre s'étaient fait bien longtemps attendre et plus d'un, hélas ! n'a jamais reparu.

V

Quelles que soient les épines du chemin, on prétend que 25 000 aspirans millionnaires ont déjà réussi à venir planter leurs tentes près du Yukon ; et comme les supputations les plus libérales ne permettent encore d'attribuer aux placers du Klondyke qu'une productivité d'une cinquantaine de millions, la quote-part de chacun, si le trésor commun se distribuait également entre tous, ne dépasserait pas 2 000 francs. Ce simple rapprochement de chiffres est éloquent : il tend à prouver qu'il y a déjà trop de monde là-bas et qu'il vaudrait mieux rappeler la moitié de ceux qui sont partis que de provoquer de nouveaux départs. Ont seuls chance de devenir très riches les propriétaires des terrains où l'or foisonne réellement, et tous ces terrains ont été promptement accaparés par les ouvriers de la première heure. Les droits du premier occupant sont nettement définis par les ordonnances rendues applicables aux North West Territories (1). Si vous avez dix-huit ans accomplis et si vous êtes porteur du permis individuel que délivrent certains bureaux de douane, vous pouvez vous faire attribuer, sur n'importe quel *creek*, la concession exclusive d'un lot aurifère, un seul, mesurant dans le sens du courant 500 pieds anglais (152 mètres) et s'étendant en largeur jusqu'à la base des deux versans. La longueur du *claim* est portée à 750 pieds (229 mètres), au lieu de 500, au profit de la personne qui a découvert elle-même une mine nouvelle. En dehors des cours d'eau, les parts se réduisent à des carrés de 100 pieds de côté. Aux angles de chaque lot sont placés quatre pieux de quatre pieds de haut et de quatre pouces d'épaisseur : l'un de ces poteaux réglementaires (*legal posts*) doit porter, lisiblement écrits, le nom du titulaire et la date de l'immatriculation. Tels sont les avantages offerts aux particuliers ; mais l'État ne s'est pas oublié, loin de là.

(1) Règlement du 9 novembre 1889, modifié par celui du 21 mai 1897 ; le texte vise spécialement « l'exploitation minière des placers riverains du Yukon et de ses affluens dans les territoires du nord-ouest. »

Ce permis, ce certificat spécial qui crée le *free miner* et qui l'autorise à tuer le gibier, à pêcher le poisson, à couper le bois, à chercher l'or, on le paye 40 dollars par an. L'enregistrement de la concession coûte 45 dollars et la même perception se renouvelle les années suivantes avec une taxe additionnelle de 100 dollars; total 145. D'autre part, les lots sont réunis par séries de dix et la Couronne se réserve d'avance tous les groupes impairs, sauf au ministre de l'Intérieur à en disposer, s'il y a lieu, par voie d'enchères ou autrement. Puis, sur tout l'or réalisé, le fisc maintenant prélève un droit régalien de 10 pour 100, vraie dime en nature. Que si un claim arrive à produire plus de 500 dollars par semaine, l'excédent paye 20 pour 100, au lieu de 10. Tout retard ou toute fraude, dans l'acquiescement des droits, entraîne l'expropriation pure et simple. Enfin, si exorbitante que la chose paraisse, il suffit que sur un lot concédé le travail se soit interrompu, en été, pendant trois jours, soixante-douze heures, pour qu'il puisse y avoir déchéance, à moins de force majeure ou d'autorisation préalable du commissaire de l'or. En revanche, moyennant un simple timbre de 2 dollars, tout ou partie du lot peut être vendu, donné, hypothéqué par l'ayant droit, et rien ne s'oppose à ce qu'un acquéreur à titre onéreux, une compagnie, par exemple, réunisse, s'il lui plaît, dix, vingt, trente parts (1). Il est clair qu'un tel régime ne promet rien de bon aux tard venus, à moins que ce ne soient de gros capitalistes; et encore!

Que vont devenir dès lors les imprudens qui, sur la foi de réclames mensongères, partaient il y a quelques mois de Liverpool ou du Havre? Trouver un placer inédit, leur inexpérience ne leur en laisse guère la possibilité; acheter un claim ayant fait ses preuves, leurs moyens ne le leur permettent pas; à peine arrivés au terme d'une laborieuse odyssée, leurs espérances vont, une à une, se changer en déceptions, et, s'ils ne saisissent pas la première occasion qui se présentera de se faire embaucher pour gagner leur pain quotidien, ils risqueront de se trouver bientôt réduits au plus cruel embarras.

Il y a un an, les chefs de services de Dawson City, c'est-à-dire M. l'inspecteur de la police à cheval, M. le receveur des douanes et M. le commissaire de l'or, seuls mandataires du gouvernement canadien, purent se demander s'ils n'allaient pas voir mourir de

(1) En novembre 1897, au lieu dit Discovery, sur la Bonanza, les trois claims nos 27, 28 et 29 ont été achetés simultanément moyennant 1 700 000 francs.

faim et de froid, littéralement, des centaines, des milliers d'individus qui étaient venus s'échouer autour d'eux et ne savaient que devenir. Ce n'était pas des vrais mineurs qu'on s'inquiétait : à force d'avoir mangé de la vache enragée, comme on dit, ils y ont l'estomac fait. Mais dans cette foule grelottante figuraient des enfans, des femmes, des malades, des incapables ; il s'y mêlait aussi de fort vilaines gens, des repris de justice, des filles publiques, des souteneurs... Les abris manquaient pour tant de monde, et les vivres aussi, le ravitaillement ayant été contrarié tout l'été par une baisse anormale des eaux. A la fin de septembre, quand se montrèrent les premiers glaçons, le péril devint si manifeste qu'il fallut crier *sauve-qui-peut*. Mais comment fuir et où aller ? Ceux qui partirent, au nombre de sept ou huit cents, n'étaient pas ceux dont on aurait eu le plus d'intérêt à se débarrasser. Quelques-uns avaient frété des barques et firent naufrage. D'autres voulurent retourner à la mer par les lacs et furent décimés. Deux petits vapeurs, le *Weare* et la *Bella*, étaient heureusement venus mouiller devant la ville, l'un le 28 septembre et l'autre le 30. Le *Weare* repartit pour Circle City le 29, avec 150 passagers ; la *Bella*, le 1^{er} octobre, en emmena 120, embarqués gratuitement. Mais l'état du fleuve rendait déjà toute navigation très dangereuse. M. Dunham, qui était sur la *Bella*, a retracé avec sa précision ordinaire les péripéties de ces dix jours de lutte contre les élémens, et rien n'est plus poignant que son récit.

Malgré tous ces départs, Dawson se croyait voué à la famine. L'agitation persistait. Les prix montaient, montaient toujours : 20 francs un maigre repas au restaurant ; 25 francs un litre d'huile à brûler ; 300 francs une boîte de chandelles ; 2500 francs une caisse de champagne. Un attelage de cinq chiens se vendit 9000 francs. Les vigoureux marcheurs disposés à retourner à pied à Dyea n'y pouvaient faire voiturer leur bagage, par traîneau, à moins de 1 000 dollars. La spéculation aidant, et la mauvaise foi, et la peur, la situation, à certains momens, parut presque désespérée. Paris, le grand Paris, assiégé par 500 000 Allemands en 1871, n'a peut-être pas connu de plus noires détresses que Dawson City, la petite ville de l'or, assiégée par l'hiver il y a juste un an.

Cette crise meurtrière que l'administration locale n'avait pu prévenir, le génie de la charité, lui, l'avait pressentie. Et, comme par miracle, un beau jour, Dawson avait vu arriver deux petites

religieuses qui en précédaient d'autres, deux petites sœurs de la Miséricorde, Canadiennes de Québec, Françaises par conséquent. Au milieu de ces grossiers quêteurs d'or dont les yeux semblent toujours fouiller la terre, elles arrivaient, elles, regardant le ciel ; elles apportaient aux malheureux le secours, non de leur bourse qui était vide, mais de leur pieux dévouement, de leur saint amour de Dieu et des hommes. L'émotion fut grande et, parmi les témoins de cette touchante apparition, plus d'un fléchit le genou dans la neige sans que nul songeât à s'en scandaliser.

VI

Si incomplète et si précaire que soit la vie à Dawson, l'existence du mineur dans l'exercice de ses fonctions est encore plus ingrate et non moins aléatoire. Rien que le trajet de la ville aux mines, en été, est presque un tour de force. La sente qui y mène a de tels raidillons qu'on risque à chaque instant de se rompre le cou ; et puis il faut lutter contre la mousse où l'on s'enfonce, contre les racines où les pieds se nouent, contre les moustiques qui font rage. « C'est bien pire, nous dit-on, qu'à la Chilkoot Pass ! » Veut-on essayer de faire la course à cheval, on le peut à la rigueur ; seulement la location du cheval coûte 300 francs par jour. A dos d'homme ou de chien, le transport des paquets, pour une distance de 25 kilomètres, revenait à 4 francs le kilogramme en 1897 et n'a diminué que d'un franc cette année. Cela fait 3000 ou 4000 francs la tonne. Sur rails, une tonne de marchandise ferait, à ce prix, deux fois le tour du monde. Il est vrai qu'en hiver, le tarif se réduit à 1 franc le kilo, parce que, les torrens étant congelés, on en remonte le cours avec des traîneaux ; mais c'est encore excessif.

Les mineurs du Klondyke se trouvent donc plus séparés du monde civilisé que les riverains mêmes du Yukon. Deux talus embroussaillés, deux falaises parfois, sont leur horizon. Quelques planches, amenées à grands frais de la scierie voisine, leur font une sorte de guérite, éclairée à défaut de vitres par des rangées de bouteilles vides ; et c'est là qu'après avoir mangé des conserves et bu de l'eau ou de l'alcool, ils se couchent tout habillés dans des sacs pleins de vermine. Faire de l'or, tout est sacrifié à cette idée fixe ; et c'est une fatigante besogne, en somme, que de faire de l'or, même quand on dispose d'un minerai « qui paye, »

comme disent les Anglo-Saxons. Entraîné de cascade en cascade, le gravier aurifère s'est accumulé de préférence dans les tournans ou près des embouchures; mais, pour s'en emparer, il faut toujours creuser plus ou moins, creuser sous la brousse, creuser sous la mousse, creuser dans la tourbe et dans le sable, jusqu'à ce que l'on soit arrêté par le roc, qui apparaît tantôt à 10 pieds de profondeur, tantôt à 20, tantôt à 30. Ce vaste banc de schiste micacé, dont on ignore l'épaisseur, est loin de former un bloc uni. On dirait que de formidables coups de marteau en ont écrasé la surface, réduite en galets plats qu'accompagne un sable noir et dense. C'est dans cette couche transitoire, comprenant la partie inférieure du gravier et la partie supérieure du schiste, que le métal est le plus abondant. Sur l'Eldorado Creek, dans un claim souvent cité, on faisait, à seize pieds du sol, de 2 fr. 50 à 10 francs par écuelle; à vingt pieds, de 10 à 40 francs; à trente pieds, 50 francs, 100 francs et jusqu'à 200!

La première corvée qui s'impose est donc le forage, au pic, d'un sol à ce point durci que la poudre et la dynamite ne l'entameraient pas. Même en juillet, quand le thermomètre marque à l'ombre 100 degrés Fahrenheit, soit 38 degrés centigrades au dessus de zéro, l'ardeur des rayons solaires est impuissante à dégeler la terre, si on ne l'a pas préalablement dépouillée du matelas végétal qui la recouvre. Dans le principe, les fouilles ne commençaient qu'avec l'été; à présent, les chantiers bien menés chôment d'autant moins en hiver que les puits n'ont plus alors à redouter l'invasion des eaux. Chaque soir, s'il le peut, à partir de décembre, le mineur va allumer au fond de son trou un feu de bois et, le lendemain matin, il y redescend pour gratter ce que le feu de la nuit a rendu attaquable. Une fois parvenu au rocher, il continue horizontalement, et toujours avec le secours du feu, l'enlèvement graduel du minerai. Le puits s'élargit ainsi, à sa base, jusqu'à mesurer trente pieds de diamètre. Quand le lit aurifère est de faible épaisseur, il faut se mettre à genoux pour piocher ou même se tenir couché dans la cendre; mais, tant que les grands froids persistent, aucun éboulement n'est à craindre, car la masse du sol reste pétrifiée. Les puits doivent se faire deux par deux, avec communication souterraine, pour qu'il y ait tirage et ventilation. On peut, pendant l'hiver, pratiquer des excavations au cœur même des rivières, alors intégralement solidifiées, et en scruter ainsi le fond.

Les matières aurifères obtenues chaque jour sont amenées à la surface, au moyen de treuils, et mises en réserves pour être lavées pendant la belle saison. Le procédé de l'écuelle ou du *pan*, comme mode de lavage, semble bien primitif ; mais tant que dure la période des tâtonnements et des essais, il faut s'en contenter. Deux coups de pelle remplissent le pan et un bon travailleur lave près de cent pans par jour, soit dix pieds cubes (le quart d'un mètre cube environ). Avec le *rocker* le traitement s'accélère : c'est un grand sas, un grand tamis carré, que porte une sorte de berceau oscillant : le gravier reste suspendu, le liquide fuit et les paillettes d'or tombent sur une table où elles se fixent. Le *sluice* constitue un progrès moins relatif : on nomme ainsi une longue gouttière de bois, à section quadrangulaire, où viennent couler en pente douce les eaux mères ; l'or, à raison de sa densité, va au fond et se trouve retenu par les rainures dont le canal est tapissé. On donne au sluice comme au rocker son maximum d'efficacité par l'emploi du mercure, pour lequel l'or a une affinité toute spéciale et dont il se sépare sans peine après l'amalgamation.

Quelle que soit la méthode adoptée, les journées sont fructueuses pour qui a vraiment mis la main sur une bonne veine et l'or pulvérulent s'amasse dans les cachettes qui servent de coffres-forts. N'y entrât-il par jour que pour 200 francs de poudre, ce serait de quoi faire ouvrir de bien grands yeux à ceux de nos ouvriers qui gagnent 20 francs par semaine ; mais la réalité n'est pas tout à fait conforme aux apparences. Cette poignée d'or qui, séchant au soleil, semble représenter le gain de quelques heures de travail seulement, a aussi à rémunérer, en fait, les labeurs d'un long et terrible hiver. Puis, outre les frais considérables du voyage et de l'équipement, le matériel mis en œuvre, si rudimentaire qu'il soit, implique une grosse mise de fonds, étant donné la cherté des bois ouvrés et des transports. Le combustible, lui, semblait s'offrir à discrétion ; mais il s'en consomme tant que certaines pentes, le long de l'Eldorado et de la Bonanza, sont déjà aux trois quarts déboisées ; et comme les moindres arbres, dans les forêts arctiques, ont mis, paraît-il, plusieurs siècles à pousser, il n'y a pas à compter sur la reconstitution prochaine de ces futaies qui s'en vont en fumée. Quand on sera obligé de faire venir le bois de loin, même le bois de chauffage, ce sera une complication de plus.

Et la main-d'œuvre? Un homme seul, au Klondyke, ne peut que butiner, et lorsqu'on s'associe à deux, à trois, à quatre, le gain se divise comme la peine. Quant aux bras mercenaires, ils se louent si cher! Le salaire courant était récemment de 15 dollars par jour, près de 80 francs; ou, plus exactement, de 1 dollar et demi par heure. Cet été (juin 1898), l'arrivée de nouveaux contingens a permis aux employeurs de réduire le prix de l'heure à 1 dollar. C'est encore bien onéreux pour celui qui paye et c'est à peine suffisant pour celui qui est payé, étant donné que le nombre des jours de travail atteint rarement 150 et que la journée de dix heures est plutôt l'exception que la règle. Un revenu de 6 000 francs, là-bas, ne permet pas de grandes économies, si sevré qu'on y soit de toute jouissance: il serait, à coup sûr, insuffisant pour faire vivre sur place une famille, femme et enfans.

Ce qu'il y a de grave surtout, pour tous les prisonniers de la mine, c'est que l'altération de leur santé précède presque toujours l'accomplissement de leurs ambitions. Le ciel boréal, avec ses contrastes, soumet la machine humaine à de telles secousses qu'elle n'y résiste pas longtemps. A ne jamais se laver, à ne jamais se déshabiller, on ne se fortifie pas. On a beau s'affubler de lainages et de peaux, de caoutchouc et de fourrure; on a beau, pour piétiner dans la neige fondante ou dans l'eau glacée, superposer trois paires de bas et deux paires de bottes; on a beau se cacher les mains et se couvrir la figure; on a beau se protéger les yeux et s'enfoncer au besoin de l'ouate dans les narines: des froids de 40 et 50 degrés ne s'affrontent pas impunément, et il vient un jour où les plus résistans demandent grâce, aveuglés par l'ophtalmie, rongés par le scorbut, endoloris par les rhumatismes, anémiés par la malaria. Les méningites et les congestions pulmonaires sont fréquentes. Les cas de congélation totale ou partielle sont presque quotidiens. Souvent une blessure qui ailleurs ne serait rien s'envenime faute de soins et devient mortelle. On a vu qu'à Dawson même l'insalubrité est extrême: un témoin oculaire, à la date du 6 juillet 1898, s'y disait entouré de 15 000 fiévreux (1). Et voilà l'Eden rêvé! Voilà la terre promise! Les cime-

1) « Quinze mille fiévreux, et le nombre augmente tous les jours: quatre mille chiens qui hurlent vingt heures sur vingt-quatre; des scieries qui grincent sans relâche; et sur cette cacophonie, un soleil qui se lève à 1 h. 30 du matin et se couche à 10 h. 30 du soir: voilà la Dawson City de juillet 1898. De Paris elle a pris la nocturne agitation, comme de Chicago la croissance spontanée et la fébrile activité. Cosmopolite autant que Rome, elle compte déjà, toutes proportions gardées, plus

tières s'y peuplent vite ; et, de si fraîche date que soit cette agglomération humaine, elle se composera bientôt, elle aussi, de plus de morts que de vivans.

VII

Laissons le temps faire son œuvre. C'est le grand régulateur : il saura mettre toutes choses au point. Ces grands pays blancs du nord-ouest, qui n'avaient pas d'histoire et qui n'en étaient pas plus heureux pour cela, vont avoir désormais un rôle à jouer dans l'évolution sociale. Ils ne connaissent autrefois, comme hôtes, que quelques tribus d'Indiens dégénérés, quelques explorateurs, quelques pêcheurs, quelques chasseurs en quête de fourrures. Il leur a suffi pour se faire prendre d'assaut de laisser voir qu'il y avait de l'or sous leur neige et qu'on pouvait, d'un coup de dé, y devenir millionnaire. Ils sont bien une douzaine qui ont eu cette chance : pauvres millionnaires, d'ailleurs, perclus de douleurs pour la plupart et dont les moroses confidences attestent une fois encore que, même subitement acquise, l'opulence ne fait pas le bonheur. Les demi-succès sont naturellement plus nombreux : quelques centaines de citoyens des États-Unis, quelques douzaines de Canadiens, plusieurs Anglais, plusieurs Suédois ou Norvégiens, plusieurs Russes, plusieurs Français, surtout des Savoisiens, sont en voie de réaliser là-bas, et moins lentement qu'ailleurs, de ces petites fortunes bourgeoises que le train naturel des affaires ne refuse guère, dans leurs patries respectives, à un travailleur avisé, actif et économe. Quant aux insuccès, ils ne se comptent plus et n'ont que trop souvent abouti à un dénouement tragique. La proportion en grandira encore avec les progrès d'une immigration qui depuis deux ans dépasse toute mesure.

A ces contagieux entraînemens nous ne pouvons malheureusement opposer que d'assez vaines remontrances, et les pouvoirs publics sont eux-mêmes à peu près désarmés (1) ; mais les leçons de l'expérience finiront par s'imposer et, comme dans un aimant, ce pôle qui attire deviendra, à un moment donné, le pôle qui repousse.

de chiens que Constantinople, et les dieux ont permis qu'elle fût hier prise d'assaut par un détachement de ces derviches hurlleurs de Londres qui s'appellent l'Armée du salut... » A. Sémiré, lettre du 6 juillet 1898.

(1) Voir pourtant l'excellente circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets, en date du 5 mai 1898.

Pour ceux, d'ailleurs, que retiendra ou qu'appellera encore au Yukon une vraie vocation, les conditions de la vie finiront par se modifier. Le climat polaire ne s'adoucirait point ; mais les communications deviendront moins pénibles et cela seul sera un inappréciable bienfait. Lorsqu'on pourra effectuer sûrement, en quelques jours et pour quelques centaines de francs, le voyage qui fait aujourd'hui perdre tant de temps, dépenser tant d'argent, courir tant de dangers ; lorsqu'il y aura quelques chemins de fer dans les plaines, quelques bateaux à vapeur sur les lacs, quelques routes dans les montagnes et partout des fils télégraphiques, la libre circulation des hommes et des choses rendra à la loi de l'offre et de la demande toute l'élasticité voulue (1). Le service des approvisionnements s'organisera et les prix se modéreront. Par cela même les salariés, tout en se montrant moins exigeants, se trouveront plus satisfaits. L'outillage aussi se perfectionnera et les procédés mécaniques se développeront au grand profit de l'industrie minière. Peut-être aura-t-on vidé alors les filons exceptionnels des Eldorado et des Bonanza ; mais il s'en sera révélé d'autres. Déjà l'Indian River et la Stewart River s'annoncent comme devant rivaliser, jusqu'à un certain point, avec leur voisin le Klondyke. Et que de solitudes inexplorées n'ont pas encore dit leur secret !

Aussi bien, tout abaissement des prix de revient équivaut pour l'exploitant à une augmentation de la richesse des minerais, et tels sables à faible teneur d'or, qui actuellement ne feraient pas leurs frais, paraîtront bons à traiter lorsque la main-d'œuvre sera devenue moins onéreuse, les modes d'extraction moins imparfaits. Et après les sables, ce seront les quartz eux-mêmes qu'on attaquera, malgré leur dureté, s'il vient un temps où les circonstances permettent de doter l'Alaska, comme la Californie et le Transvaal, de véritables usines métallurgiques. Enfin, il y a lieu d'admettre que l'or ne restera point, avec les peaux de bêtes, l'unique production de la grande presque île septentrionale. Il est incontestable que la variété de ses aspects et de ses ressources en ferait, à toute autre latitude, une terre privilégiée. L'un

(1) L'acclimatation et la multiplication du renne serait déjà chose très avantageuse, à cause de l'extrême sobriété de cet animal. Les premières tentatives n'ont pas été heureuses ; mais c'est un exemple encourageant que celui de la Sibérie où, non seulement le renne, mais aussi le chameau deviennent aujourd'hui, pour l'industrie minière, d'utiles collaborateurs.

des hommes qui la connaissent le mieux, le capitaine Healey, parle de son sous-sol comme d'un vrai musée minéralogique et y dénonce d'incomparables réserves de cuivre, de plomb, de zinc, d'antimoine, d'asbeste, de charbon, etc. Même au règne végétal on pourra faire payer tribut. Les petits fruits abondent : groseille, cassis, framboise, genièvre, etc. La pomme de terre réussit quand la semence a été suffisamment protégée contre la gelée. Avec des précautions analogues on obtient des choux, des choux-fleurs, des salades. Les racines alimentaires prospèrent d'un bout à l'autre du Yukon. Dans les parties plates du bassin, des millions d'acres sont à l'état de prairies naturelles et l'on y retrouve, entre autres graminées, une herbe bleue du Kentucky dont le bétail est très friand. Si les animaux pouvaient être efficacement protégés contre les sévices de l'hiver, ces pâturages auraient de quoi nourrir tous les troupeaux qui y seraient amenés. Voilà, dira-t-on peut-être, d'assez hypothétiques promesses. Soit; mais, même en soupçonnant quelque optimisme dans les témoignages sur lesquels elles s'appuient, on ne saurait leur refuser toute créance. Le Yukon n'est déjà plus pour l'homme une quantité négligeable et tout autorise à penser que, peu à peu, nos descendants verront s'ajouter, là-haut, comme un petit étage de plus au glorieux édifice des civilisations interocéaniques.

Et au point de vue de l'or, que sera l'avenir? Le chiffre des résultats annuels, dans cette partie du globe, passera-t-il de 50 millions de francs à 100 ou à 150? Nous tenons à nous interdire toute prédiction téméraire; mais, en tout cas, il existe là dès à présent une source de production nouvelle, source abondante, source durable; et, par une coïncidence caractéristique, elle commence à couler au moment où, dans le reste du monde, l'or tend déjà à se vulgariser. Qu'on ne voie point ici une allusion aux assertions de ces mystérieux docteurs qui, chimistes ou alchimistes, se flattent de puiser l'or dans l'eau de la mer aussi aisément que le sel ou de commuer l'argent en or par de simples manipulations de laboratoire. L'or qu'ils exhibent est bien de l'or; mais comme ils ne veulent opérer qu'à huis clos, le moment ne paraît pas venu de prendre au sérieux ces arcanes. Ce qui est sérieux et certain, c'est que partout, en Amérique, en Afrique, en Asie, en Australie, la croûte terrestre livre de plus en plus d'or à ceux qui la tourmentent pour en avoir. La statistique enseigne que la production totale du métal jaune correspondait par

an à 20 ou 30 millions de notre monnaie au *xvi*^e siècle, à 30 ou 40 millions au *xvii*^e siècle. Au siècle dernier, elle approchait de 100 millions. Elle est redescendue à 60, à 50, à 40 millions pendant les premières luttes de l'Espagne avec ses possessions d'outremer (1810-1825). Mais, avec l'or californien d'un côté, avec l'or australien de l'autre, le demi-milliard est tout de suite atteint, dépassé; et, pendant un quart de siècle, de 1850 à 1875, la valeur obtenue oscille entre 700 et 600 millions de francs. Après quoi, elle décline momentanément. En 1883, elle n'était plus évaluée qu'à 494 millions, et déjà des voix inquiètes, rééditant à leur façon le mot de M. Thiers, nous invitaient à saluer, ne devant plus le revoir, ce demi-milliard qui s'en allait. De graves professeurs de géologie, de doctes professeurs d'économie politique commençaient à annoncer, en justifiant cette prophétie par de spécieuses considérations, l'épuisement prochain des mines d'or. C'était fatal, à les entendre, et peut-être imminent. Des variations innombrables ont été brodées sur ce thème. On s'évertuait à tout expliquer par « la disette de l'or, » engendrant comme conséquence forcée « la plus-value de l'or. » De là venait, il n'en fallait pas douter, la baisse générale des prix de gros en Amérique, en Europe, partout où l'insuffisance du métal jaune s'aggravait de la disgrâce du métal blanc, réduit, pour cause de dépréciation, au rang de monnaie d'appoint.

La théorie quantitative, comme on l'appelle, s'est encore fait applaudir plus d'une fois dans ces dernières années, grâce à de sympathiques éloquences. Mais il est temps de reconnaître qu'elle pêche par la base, puisque l'industrie de l'or, au moment même où il était universellement question de sa décadence, se préparait à prendre, dans toutes les directions, un essor sans précédent. Grâce aux 300 millions tirés, dès 1897, des conglomérats du Transvaal, grâce aux 50 millions qui sont en train de descendre des hauteurs du Yukon, grâce à la multiplication des gisemens exploités et au perfectionnement des méthodes extractives, le rendement total, en quinze années, a progressé de plus de 150 pour 100 : un demi-milliard en 1883; 1 300 millions au moins en 1898! Et le métal blanc, de son côté, est loin de se décourager, malgré la défaveur dont il est devenu l'objet. En quinze ans aussi, le poids de l'argent annuellement mis au jour a augmenté de 150 pour 100 : 2 millions de kilogrammes, à peine, en 1877; 5 millions de kilogrammes depuis 1893. Le monnayage même de l'argent continue

à se développer comme le monnayage de l'or (1). Et, devant ce stock toujours grandissant de lingots et de numéraire, il faut vraiment admirer la constance des subtils dialecticiens qui cherchent encore dans une soi-disant disette monétaire la clef de tous les grands problèmes économiques et sociaux de notre fin de siècle.

Il ne faudrait pourtant pas prendre le contre-pied de ce système et dénoncer, comme nous préparant d'autres calamités, la surabondance de l'or. La circulation générale des peuples est loin d'avoir atteint, en ce qui concerne ce métal envié, le point de saturation au delà duquel commencerait pour lui une crise analogue à celle de l'argent. L'Europe et l'Amérique en sont encore à s'emprunter tour à tour, pour leurs règlements de comptes, une partie des milliards emmagasinés dans les caves de leurs banques, et il est plus d'un État, des deux côtés de l'Atlantique, où les paiemens se font avec du papier, faute de mieux. Tout cet or, monnayé ou non, que les nations se disputent, ne représente pas, en somme, une bien grosse masse, malgré les amples renforts de ces dernières années. En réunissant tout ce que les mines ont pu sécréter d'or, dans tous les continens, à toutes les époques de l'histoire, jusqu'à l'heure où nous sommes, on n'arriverait à former qu'un cube de dix mètres de côté. Dix mètres, quinze pas, qu'est-ce que cela? Il existe dans Paris cinquante salons où tout cet or tiendrait sans peine. Et le contraste est saisissant, n'est-ce pas, entre l'invraisemblable exigüité de ce bloc de métal dont on aurait si vite fait le tour, et l'incalculable influence que chacun de ses fragmens a exercée sur les destinées d'un siècle ou d'une race! Nulle part, quand on y songe, la disproportion n'apparaît plus flagrante entre la cause et l'effet. Aussi, la génération qui va suivre la nôtre pourrait-elle encore voir passer du simple au double la productivité des pays aurifères, sans que la prospérité générale des sociétés ait à en souffrir. L'heure n'est pas près de sonner où, comme le jeune prospecteur du Too Much Gold Creek, le monde arrivera à s'écrier : « Trop d'or ! trop d'or ! »

A. DE FOVILLE.

(1) Voir les Rapports annuels du directeur de l'Administration des Monnaies au ministre des Finances, années 1896, 1897 et 1898.

PUVIS DE CHAVANNES

Sur un pilier antique conservé à Rome, dans cet étrange musée des Thermes de Dioclétien qui porte l'enseigne *Asile pour les aveugles* et est en réalité une fête pour les yeux, on voit ceci : une tige de lierre monte en se développant, se divise en deux branches qui reviennent sur elles-mêmes selon la forme des caducées, et se croisent, se quittent de nouveau, et deviennent, sans changer leur arabesque, une tige de laurier qui, à son tour, montant plus haut, selon le même rythme, devient une tige de chêne. Et l'on rêve d'une vie qui, sans changer sa direction ni son dessein, serait d'abord fidèle comme le lierre, ensuite glorieuse comme le laurier et donnerait enfin l'impression de la force comme le chêne. On imagine une âme qui reproduirait parmi nous la merveille d'art de cet humble motif ornemental caché dans le coin d'un musée désert : croître toujours tout droit vers le même idéal, se développer sans hâte, changer sans heurt, ne se transformer qu'en s'élevant, n'arriver à la gloire que par la fidélité et ne monter dans la gloire que pour la transformer en de la force. On pense que si cela peut exister à titre d'ornement ou de symbole dans l'Art, ce n'est pas possible dans la vie. On se trompe. Tel fut Puvîs de Chavannes.

I

D'abord la fidélité, c'est le grand trait de l'homme qui vient de disparaître. Depuis le jour, en 1854, où il envahissait la salle à manger de son frère, à la campagne, pour y déployer des figures décoratives qui n'auraient trouvé accès dans aucune autre maison au monde, jusqu'à celui où, de toutes parts, la France lui ouvrit les portes de ses palais et de ses temples pour qu'il leur donnât l'immortalité, son idéal est resté le même. Il a voulu

« animer les murailles, » et ainsi faire de l'art en grand. Il a voulu en même temps peindre de nobles sujets et ainsi faire du grand art. Il a voulu, enfin, susciter parmi les impressions d'art, les plus simples, les plus saines, c'est-à-dire les plus dénuées de sous-entendus spirituels ou gaulois; les plus calmes, c'est-à-dire les plus éloignées de l'intérêt dramatique et passionné; les plus profondes, c'est-à-dire les plus dégagées du souci temporaire, de la mode régnante des mœurs ou de l'histoire au jour le jour. Il n'a voulu être ni Couture, ni Horace Vernet, ni Delacroix, ni Paul Delaroche. Il était jeune. Il était isolé. Il était inconnu. Il ne savait rien ou peu de chose. Il prit son parti de n'être rien de ce qu'étaient les maîtres de son temps. Il voulut être Puvis de Chavannes.

Aujourd'hui que ce nom veut dire quelque chose et qu'il est même tout un programme et un drapeau, — que personne, d'ailleurs, n'a suivi sans se perdre, — l'audace de cet homme semble toute naturelle. Mais cela se passait il y a près de cinquante ans. A cette époque, l'art était considéré comme un divertissement gracieux par les uns, ou un trompe-l'œil par les autres, la décoration comme un travail digne seulement des plâtriers, et l'allégorie comme un prétexte à mignardises sensuelles. Cet étonnant provincial arrivait parmi les peintres, comme un clergyman dans un bal de l'Opéra. Refusé pendant neuf années consécutives à tous les *Salons*, il essuya, quand il fut enfin reçu, tous les quolibets des débardeurs de la haute critique. Ce fut une bataille de concetti. On était au temps où Manet vivait déjà et où Gleyre ne mourait pas encore, où Castagnary avait commencé de parler et où Charles Blanc n'avait pas commencé de se taire, où les fanatiques du Guide, des Carrache et de Carlo Dolce se gourmaient avec ceux de Courbet. Tout le débat, en un mot, semblait tenir entre les partisans de la vérité brutale et ceux de la grâce alanguie, entre les peintres de la basse-cour et les peintres du boudoir : Puvis de Chavannes, apparaissant au milieu d'eux, ne pouvait recevoir des deux côtés que des horions.

Il les reçut. En 1861, Castagnary lui apprend comment il faut entendre le symbolisme. « Est-ce bien le *Travail*, que M. Puvis de Chavannes a représenté là? Je vois des forgerons qui battent le fer, des laboureurs qui défrichent un champ, des bûcherons qui équarrirent un tronc d'arbre, une accouchée qui présente le sein à un nouveau-né... Est-ce là l'allégorie du *Travail* envisagé

dans son unité rationnelle et absolue? Vous ne le pensez pas!... Est-ce bien le *Repos* que ces hommes et ces femmes debout autour d'un vieillard assis qui raconte? Le propre de l'allégorie, c'est d'être conçue si rigoureusement qu'en dehors d'elle il n'y ait pas de place pour une autre interprétation. »

Au *Salon* de 1869 en regardant la *Fondation de Marseille*, le champion du réalisme quitte le sommet des idées générales, condescend à donner au peintre des conseils particuliers sur le « tableau à faire » : « Pour moi, j'eusse tout accepté, soit la formation lente de l'humble bourgade, habitée d'abord par les pêcheurs de la côte, soit les échafaudages improvisés où une armée de maçons enrégimentés à la Haussmann auraient manœuvré des pierres de taille, soit l'idylle printanière de cette jeune fille de roi qui, voyant débarquer au rivage un bel étranger vêtu de la chlamyde, se sentit prise d'amour, et, dans un festin solennel, lui présenta l'aiguière pleine d'eau en signe de fiançailles. Que vois-je au lieu de cela? Quelques femmes assises qui font cuire un hareng... »

En 1870, Castagnary est moins bénévole. Le *Saint Jean-Baptiste* a paru : « Quelle grotesque vignette! Une image d'Épinal a certes plus de relief! Les trois figures sont disposées sur le même plan avec des attitudes d'une naïveté qui confine à l'enfance. » — Si, après la guerre, l'artiste s'efforce de représenter, en une figure plaintive, l'*Espérance*, qui tient une fleur cueillie sur une plaine que les tombes, hélas! font inégale, mais que le souvenir rend sacrée, Castagnary s'indigne : « Une belle et robuste créature affirmant l'éternité de la vie sur le sépulcre des combattans tombés eût pu donner à nos yeux, *altérés de réalités*, l'idée de la résurrection et par conséquent de l'*Espérance*. Mais cette chétive petite fille, qui tient à la main un brin d'herbe en face d'enfantins tumulus, quel rehaut de cœur peut-elle nous inspirer? Quel réconfort peut nous apporter la vue de sa triste et maigrelette personne? »

En 1876, enfin, lorsque paraît le carton de *Sainte Geneviève*, l'indignation esthétique emprunte pour s'exprimer des argumens de haute philosophie politique : « Quoi! les députés républicains voteraient des fonds pour faire hurler les peintures de M. Maillot, à côté de celles de M. Joseph Blanc, et celles de M. Joseph Blanc à côté de celles de M. Puvis de Chavannes! Ils voteraient des fonds pour tapisser d'une légende féodale les pa-

rois d'un monument que la Révolution revendique ! La transformation du temple de la philosophie en basilique chrétienne serait accomplie avec les deniers des contribuables ! On consacrerait ainsi, d'un seul coup, tous les empiétements du clergé depuis soixante ans ! Non... Non... »

Cette argumentation d'un « critique d'avant-garde » résume à peu près tous les griefs soulevés, dans tous les camps, contre Puvis de Chavannes. Elle nous semble aujourd'hui très extraordinaire. C'est que le temps a fait son œuvre. Les figures allégoriques de Puvis de Chavannes nous semblent des merveilles de clarté depuis que nous avons vu celles de M. Khnopff, et de santé depuis que nous avons vu celles de M. Carloz Schwabe. Son « christianisme » nous paraît bien philosophique et rationnel depuis que nous avons essayé l'assaut du mysticisme esthétique, des chevaliers du Graal et de leurs « éthopées. » Ses gris nous frappent par leur lumière depuis que nous avons vécu dans l'atmosphère de M. Carrière. Mais cette critique surannée reflète très exactement les impressions ressenties par les amateurs durant trente ans devant les œuvres de Puvis de Chavannes, les sourires qu'elles soulevaient, les indignations qu'elles inspiraient et enfin les ostracismes dont on les a frappées.

Trente ans de suite l'artiste s'obstina. Ce doux audacieux que rien ne soutenait, ni les théories finissantes de l'école classique, ni les cris naissans du réalisme, continua de chercher les grandes lignes décoratives, les gestes calmes, des attitudes sereines, des tonalités claires, douces et franches. Il progressa sans doute, mais toujours dans la même direction, cherchant de plus en plus ce qu'on lui criait d'éviter, dessinant de moins en moins l'anecdote, concevant plus immobiles ses figures, et plus hauts ses symboles, et plus grise sa couleur, et plus simples ses horizons. Il marcha comme un somnambule, sans entendre, sans prendre garde, suivant fidèlement la lumière qu'il était alors seul à voir, et qui éclaire tout un peuple aujourd'hui.

Il avait la foi. Il avait une idée juste. Il a eu encore autre chose pour lui ; le temps, le temps sans lequel ni la foi ni la justesse des idées ne sauraient triompher. Il a duré. De cela, on le loue unanimement aujourd'hui, et l'on a raison de le louer, et l'on ne pourrait pousser trop loin l'éloge. Seulement, il faut se garder de transformer cette justice qu'on lui rend, en une injustice pour les autres artistes tombés trop tôt devant les

obstacles de la vie. Et lorsqu'on reproche à d'autres de n'avoir pas montré la même sérénité dans la mauvaise fortune, la même impassibilité sous les horions, et le même entêtement dans un art méconnu, on oublie une chose : c'est qu'avant de rêver, il faut vivre, et que, lorsque le rêve ne fait pas vivre, il faut bien le quitter pour un aliment plus médiocre mais plus substantiel. Pour appeler ces choses par leur nom, si Puvis de Chavannes a pu passer trente ans de sa vie impunément méconnu, ce n'est pas seulement parce qu'il avait la foi, mais parce qu'il avait du pain. « Ce n'est guère qu'au collège, disait-il plaisamment, que, par l'échange de mes caricatures avec les brioches de mes camarades, mon art m'a nourri. » C'est parce qu'il avait du pain, qu'il pouvait déployer dans l'appareil très coûteux de la grande décoration des qualités qui fussent demeurées inutiles ou fatales dans des tableaux de chevalet. C'est pour cela qu'il pouvait, comme il le fit plus d'une fois, offrir gracieusement ses œuvres à des musées ou à des monumens, et les imposer ainsi à l'attention de la foule. C'est parce qu'il n'était point, pour vivre, tenu d'être un « professionnel, » qu'il put rester à son gré un novateur. En un mot, — si paradoxal que cela puisse paraître, — s'il devint un grand artiste, en effet, c'est qu'il était, de naissance et de caste sociale, ce qu'on est convenu d'appeler un « amateur. »

II

Par sa fidélité à son idéal, il mérita la gloire qui survint. Comme la figure de poète qu'il a peinte à l'Hôtel de Ville, il s'avança lentement vers le portique où se tiennent les Renommées, et les lauriers verts et or qu'on y tend n'ont touché qu'une tête blanche. Pourtant ici, le *Alles kommt zu spät im Leben* du poète serait injuste pour la Destinée. Elle l'en a comblé au moment où les acclamations n'avaient plus de dangers, à l'heure où il avait donné son maximum d'efforts, et pris l'ineffaçable pli du labeur. Et le soir mémorable où des centaines d'admirateurs accoururent de tous les points de l'horizon, de toutes les écoles, de toutes les partis, de tous les idéals, pour fêter sa soixante-dixième année dans un banquet solennel, il put, en toute sincérité, répondre, malgré la mélancolie de ces tardifs hommages : « Qui ne voudrait vieillir pour vivre un pareil jour ? »

Maintenant, jusqu'à quel point cette apo théose équivalait-elle à l'œuvre de Puvis de Chavannes, et ne l'a-t-elle pas dépassée? qu'en penseront les générations à venir, et notre enthousiasme ne leur paraîtra-t-il pas, lorsque seront passées avec nous certaines raisons éphémères de notre admiration, aussi singulier que l'enthousiasme qu'on eut, un jour, pour Jules Romain ou pour Thorvaldsen? Ce n'est point encore le moment de le rechercher. Il y faudra le temps et cette « indépendance du cœur, » qu'on ne peut trouver complète, quand disparaît un grand apôtre de la Beauté. De plus, il semble infiniment téméraire et presque sacrilège de se livrer, devant une pareille œuvre, à un examen dont l'énoncé seul indique une hostilité latente, de se demander, par exemple, pour quelles raisons au juste cette œuvre est admirable, et si Puvis de Chavannes savait dessiner! Mais quand on songe à quelles diatribes contre tout notre enseignement des Beaux-Arts aboutissent inmanquablement les apologistes de Puvis de Chavannes, on s'aperçoit que la question a deux faces, et qu'à trop voiler certaines erreurs, par respect d'un maître, on risque d'oublier ce qu'on doit aux autres maîtres, — et à la Vérité.

La vérité est que l'œuvre de Puvis, pour admirable qu'elle soit, n'est pas admirable en tout, et qu'elle n'est imitable en rien. Mieux encore que Michel-Ange, il pouvait s'écrier : « Que de gens ma peinture va perdre! » car ce qu'il avait de merveilleuses qualités lui était personnel et intransmissible; ce qu'il avait de défauts lui était commun avec beaucoup d'autres et très aisé à reproduire. C'est un peu la marque de tous les grands artistes, mais ce l'est surtout de Puvis de Chavannes. Car ce créateur d'un genre si particulier et si neuf, ce néologue des formes d'art, est cependant demeuré, en quelque manière, un « amateur. » Étant né, ayant ce qui ne s'acquiert pas, il est mort sans avoir tout ce qui s'acquiert. Formé tout seul, loin des écoles, il n'a jamais complètement réalisé, en ses travaux hautains et solitaires, l'apprentissage banal du métier qu'on y enseigne. Il l'a surpassé : il ne l'a pas remplacé.

C'était un peu un stratège qui ne saurait pas manœuvrer un peloton. Cela ne l'empêche pas de gagner des batailles, et l'on a beau jeu de rire des sergens-majors de la peinture qui viennent le reprendre sur des infiniment petits de sa conception. Mais ces infiniment petits sont précisément les seules choses qu'imitent les disciples, s'imaginant qu'en ces choses réside le

secret de la stratégie et que de ces petites laideurs se compose la totale beauté.

Or, le dessin de Puvis de Chavannes est plein de ces petites erreurs. Même là où il est correct, il n'a pas de sécurité. Même là où il est juste, il n'a pas de liberté. Pas un de ses raccourcis n'est beau et quelques-uns sont délibérément monstrueux. Certaines figures comme l'enfant du *Pauvre Pêcheur* (au Luxembourg) ne peuvent par aucun subterfuge être expliquées, et moins encore défendues. La construction de ses personnages est souvent hasardée, incertaine et choquante. Les cous sont parfois attachés non entre les deux épaules, mais en avant, sur un plan qui projette la tête horizontalement, comme celle d'un bossu. Il n'est point nécessaire d'être familier avec le canon de Polyclète, ni avec celui de Battista Alberti, ni d'avoir fait un homme écartelé dans un rond, comme Léonard de Vinci, pour s'apercevoir tout de suite que les bras, chez Puvis de Chavannes, fort longs de l'épaule au coude sont singulièrement attachés au torse ou plutôt détachés, se mouvant sans relations étroites avec les deltoïdes et les pectoraux. Partout se posent des points d'interrogation : devant la femme à genoux qui traite une vache au Panthéon, et le joueur de syrinx de la *Vision antique*, à Lyon ; devant la femme assise, les bras liés aux genoux, du *Doux Pays*, et devant celle debout, tenant la corbeille de l'*Automne* ; devant le *Saint Jean-Baptiste* dont on ne peut imaginer les jambes, et le vieillard couronné de laurier, à la Sorbonne, dont on ne peut faire, avec le buste, concorder les bras. Heureux, quand de larges voiles, des peplums ou des chlamydes viennent jeter, sur l'indécise ossature du nu, la richesse et la rhétorique de leurs plis ! Malheureusement, trop souvent de grandes toiles comme le *Bois sacré* ou l'*Été* sont envahies par des académies. Heureux encore, quand l'artiste se borne à des profils, comme dans les joueurs du *Ludus pro Patria*, ou à des mouvemens très simples et très posés, sans raccourcis, comme le père de sainte Geneviève contemplant sa fille qui est en prière. Là, il atteint presque la perfection de la *linea radiosa* des maîtres. Mais dès que le mouvement se complique, dès que le geste se développe, que les muscles se tendent ou se gonflent, le dessin de Puvis de Chavannes faiblit. Il n'a aucune virtuosité.

Ne nous en plaignons pas trop. Lorsqu'il parut, l'art était aux mains des virtuoses qui cherchaient non les expressions ou

les gestes qui signifiaient le mieux le sentiment de leur héros, mais celui qui décelait le plus leur talent de dessinateur ou de perspectiviste. Le fameux *Christ en raccourci* de Mantegna a fait école pendant de longs siècles, et les petites habiletés du Carrache ou du Guide excitaient, il y a vingt ans encore, l'admiration des amateurs. Puvis de Chavannes sentant son dessin hésitant ne pouvait tenter la grande difficulté, le morceau de bravoure. Il s'en tint ordinairement aux gestes simples, aux attitudes précises et calmes. C'est ce dont on avait besoin alors. C'était nouveau et nécessaire pour ramener l'art à la simplicité. Certains défauts le servirent en cette occasion mieux que n'auraient fait certaines qualités. Ils répondaient exactement à l'espèce d'imperfection que nous désirions secrètement dans le métier de peintre. Ses solécismes nous reposaient des rhétoriques vides. Et son succès fut fait presque autant de ses faiblesses que de ses vertus.

Nier ces faiblesses ne servirait de rien : les artistes à venir les verront clairement et seront plus sévères que nous. Ils n'accepteront nullement l'étrange argumentation imaginée par les apologistes pour transformer des erreurs de détail en vérité d'ensemble. « Ce qui vous paraît des erreurs, disent-ils, sont des « simplifications. » Ce qui vous semble incomplet, c'est de la synthèse. L'artiste eût pu faire voir chaque muscle, chaque repli, chaque ride comme Holbein. Il eût pu donner aux contours toutes leurs menues inflexions, comme l'Albane ou le Corrège. Mais, traçant de grandes figures décoratives sur un très vaste plan, pour être vues de loin et d'ensemble et pour exprimer des idées ou des formes très générales, il n'a voulu montrer que ce qui, en elles, était nécessaire, et ne profiler aux yeux que le grand contour qui résume la forme et l'idée. »

C'est là une noble ambition et une vue très juste, mais ce n'est point une excuse à des erreurs de dessin. Car il est bien entendu, pour tous ceux qui ont le sens du grand art mural, qu'il faut simplifier tout mouvement, tout modelé, toute attitude. Seulement il faut que le trait synthétique de ce mouvement soit juste au lieu d'être faux. Tout est là. Il n'est pas besoin de plus d'un trait pour souligner l'omoplate : seulement il faut que ce trait soit à la place où finit l'omoplate et non ailleurs. On peut imaginer un bras figuré par deux lignes : seulement il faut que ces deux lignes soient de proportions rigoureuses, de rapport impeccable

et qu'on en ait infléchi la courbure avec le même soin qu'un géographe trace la ligne des récifs dans un bras de mer dangereux. On voyait, parmi les dessins de Rembrandt dernièrement mis au jour à Amsterdam, un homme couché qui, de la tête au bout des pieds, semblait fait d'un même trait, comme d'un trait de plume, par un coup de paraphe. C'était de la simplification poussée jusqu'au paradoxe. Mais ce trait était juste et nul n'aura jamais l'idée de lui reprocher, qu'étant juste, il fût trop rare ou trop généralisateur.

D'ailleurs, il s'en faut que le dessin de Puvis de Chavannes soit partout, et notamment là où il est défectueux, une synthèse. Le mot « simplification » est bientôt dit, mais ce qu'il faudrait montrer, c'est qu'il s'applique exactement à ces académies où l'on voit très soigneusement figurés les boules des biceps, les échelons du grand dentelé, les creux et les renflemens de la pointe du coude, toutes choses utiles, mais non indispensables à la signification totale d'une figure. Là où l'on déplore le plus d'erreurs dans le dessin du grand artiste, ce n'est point là où il y a le plus de « simplification, » mais, d'ordinaire, où il se trouve le plus de détails. Par exemple, dans l'*Automne*, on peut imaginer la ligne du bras de la femme à la corbeille, beaucoup moins onduleuse et beaucoup plus simplifiée qu'elle n'est. Seulement on peut l'imaginer aussi mieux dessinée. En sorte que plaider la nécessité de la simplification, c'est plaider une cause juste, mais ce n'est pas plaider toujours celle de Puvis de Chavannes.

On dit encore qu'il eût été capable de dessiner de grandes académies comme Ingres, et que ses esquisses en témoignent. On les a exposées, il y a quelques années, chez M. Durand-Ruel et, plus récemment, au Champ-de-Mars. Elles n'ont rien témoigné du tout, d'abord parce qu'elles n'accusaient point la maîtrise qu'on avait dite, et ensuite parce que la plupart, étant de dimensions très restreintes, ne montraient que par approximation le talent du peintre à construire une grande figure. Tout le monde sait ce qui se passe quand on met au carré une petite esquisse d'un tour juste et d'un « à peu près » correct. Les défauts qui y étaient peu perceptibles, les membres trop longs ou trop courts de quelques millimètres, grandissant, s'affirment, tandis que le mouvement général qui, ramassé en un petit espace, paraissait original, peut devenir banal, absurde ou dégingandé. Une esquisse est un rêve, un tableau est une réalisation. Il faut qu'un artiste réalise son rêve.

Mais si l'on passe du dessin particulier de chaque figure au groupement d'ensemble, à la composition et à l'entente décorative, le rêve de Puvis de Chavannes se réalise et l'autorité du Maître apparaît. Ce n'est pas que là encore tout soit correct, et quand tout serait correct nous ne voyons pas où serait le dommage ? Si le portique du *Bois sacré* était plus congrûment construit et celui de l'*Inspiration chrétienne* mis en perspective, si les figures de la *Vision antique* et celle de l'*Hiver* avaient chacune les hauteurs qui conviennent à leurs plans respectifs, en quoi la beauté des lignes générales en serait-elle diminuée ? Et nous ne voyons pas qu'on puisse un instant prétendre que ces diverses figures sont à leurs plans. Mais si jamais le *Ubi plura nitent...* dut être prononcé, c'est ici. Si même nous avons employé le mot d'« erreurs » en regardant ces œuvres par tant d'autres côtés admirables, c'est pour qu'on ne transforme point, par une généralisation hâtive, ces défauts en qualités — et ainsi les qualités de notre Enseignement des Beaux-Arts, en défauts, — et qu'on ne propose point le dessin de Puvis de Chavannes en modèle à de jeunes artistes qui n'ont ni son entente de la composition, ni sa couleur.

La composition et la couleur, voilà où il est le Maître, et où l'avenir, nous l'espérons, lui conservera la place glorieuse que les jeunes hommes de ce temps lui ont donnée. Le premier dans notre temps, il a compris que l'art décoratif devait s'accommoder aux conditions d'éclairage, de tonalité, et à l'espace du monument à décorer et qu'ainsi, entre les qualités de la fresque et les qualités du tableau de chevalet, il y avait un départ à faire et des différences à établir. « Si l'artiste qui décore une muraille, disait-il, ne s'accommode pas aux conditions de vie de cette muraille, la muraille le vomira. » En y réfléchissant, il saisit peu à peu ces différences. Il comprit tout d'abord qu'il fallait bannir de la muraille les « trompe-l'œil, » dont la vue fatigue et irrite à la longue, et même les violens effets d'ombre et de lumière qui font des trous et trompent l'œil, en effet, sur le plan et le rôle du mur. Il estima aussi que les scènes destinées à être vues longtemps durant des cérémonies publiques ou des leçons, ou dans la vie de chaque jour, doivent être calmes, paisibles, afin de s'allier également aux sentimens les plus divers, ne pas imposer leur spectacle, mais offrir un refuge à tous les rêves. Donc pas de grandes gesticulations; pas de mouvemens rapides, pas d'équilibres instables. Ne voulant pas faire de trous dans le mur, il ne

pouvait détacher des groupes de figures les uns sur les autres, car le relief ne s'exprime pas sans ombres violentes, surtout le relief sur relief. Il ne pouvait les échelonner dans le sens de la *profondeur*. Donc pas de grappes humaines, pas de figures qui éloignées par les plans se touchent par leurs contours, mais des personnages échelonnés dans le sens horizontal, ou disséminés clairement sur des espaces aux trois quarts vides. Pas de plans se creusant et se rejoignant, mais des pans coupés très visibles allant d'un bout de la toile à l'autre. Une suite de stries horizontales dont chacune indique une profondeur égale partout. Hésitante dans ses premières œuvres : le *Travail*, la *Paix*, cette méthode se dégage dans les suivantes : le *Bois sacré*, s'affirme dans le *Ludus pro Patria* et dans la *Sorbonne*. C'est lui qui l'a créée.

En même temps, son paysage atteint la poésie par le sentiment du mystère. Il le donne en supprimant le plus possible du ciel, procédé préraphaélite, et en élevant très haut sa ligne d'horizon, procédé moderniste. Quand on tracera l'évolution du paysage depuis Van de Velde, par exemple, on verra qu'elle s'est faite toujours dans le sens de l'élévation de la ligne d'horizon, et par conséquent par la diminution ou la suppression du ciel. Puvis de Chavannes en fournit un exemple. De plus, il supprime le haut ou le bas des arbres, le commencement ou la fin des choses, ce qui fortifie le sens du mystère. Il donne l'idée de la symétrie et de l'ordre par des alignemens de troncs semblables, de même diamètre, sur le même rang. Les hautes futaies sont régulières et discrètement ornementales. Il donne l'idée de la vie facile et douce. Ses paysages tiennent ou du jardin ou de la plaine fertile. Il n'a pas de nature rebelle. A l'horizon, les bois ou les vallons s'étendent longuement, selon les lignes lentes, muettes et endormies de nos paysages du Nord. Il mêle avec une hardiesse naïve et une finesse rustique des impressions fort diverses. Ainsi, — chose très remarquable, — ses derniers plans sont modernistes et ses premiers plans sont primitifs. Tandis qu'il masse les masses, au loin, il détaille le détail, sous nos yeux : il découpe les unes après les autres des petites fleurs, des genêts, un brin de laurier. Jamais ses arbres n'ont de plans différens. Il esquive les difficultés du feuillage, soit en le massant tout d'un bloc comme dans l'*Été*, soit en dessinant chaque feuille l'une après l'autre, à la façon des primitifs, comme dans le *Bois Sacré* ou la *Sorbonne*. Ainsi il ne met en grappes ni les feuilles, ni les figures. Chaque

groupement est disposé sur le même plan, nettement dégagé du groupe suivant ou du précédent. Les longues lignes du fond relient tout ensemble, et tout est fondu et réconcilié par la couleur.

La couleur de Puvis de Chavannes est ce qui lui a valu le plus d'attaques. C'est peut-être ce qui sera de moins en moins contesté. Louer chez lui surtout et partout le paysagiste et le coloriste, peut paraître, au premier abord, un paradoxe. Mais c'est l'éloge cependant que l'avenir ne démentira pas. Qu'on imagine les figures de l'*Hiver* ou de l'*Été* ou même du *Bois sacré* privées de leur paysage, transportées seules sur un fond uni : on verra, hélas ! ce qu'elles garderont de poésie... Mais on imagine très bien le *Bois sacré* sans ses Muses, l'*Hiver* sans ses bûcherons. Ils resteront des pages magnifiques et leur poésie en sera à peine diminuée. C'est le paysage qui assure aux figures l'harmonie et l'unité.

Et l'harmonie est, en dernière analyse, le grand charme de cette œuvre. Cette couleur sourde, atténuée, qui, dans nos *Salons*, paraissait morte à côté des violentes fanfares de nos romantiques attardés, est la couleur qui convient le mieux à la peinture murale. Il suffit d'aller au Panthéon pour s'en apercevoir. A côté de cette harmonie en rouge pâle et en bleu qui est l'Enfance de sainte Geneviève les peintures si vives des autres décorateurs détonnent. Leur couleur chante brillamment, mais celle de Puvis de Chavannes psalmodie comme il faut dans ce temple. Leurs figures semblent sortir du mur ou s'y enfoncer, ou y avoir été collées par un méchant sorcier et faire des gestes désespérés pour s'enfuir. Les siennes paraissent y être nées et vivre d'une vie semblable à celle du marbre ou de la pierre de taille. Celles-là ont quelque chose de transitoire, d'agité, d'accidentel : celles-ci semblent éternelles.

La lumière qui y circule et qui semble, comme on l'a dit, « l'âme fluide et diffuse de la peinture monumentale, » est la vraie conquête de Puvis de Chavannes sur l'art décoratif d'autrefois et son vrai don à l'art décoratif de l'avenir. Il faut, pour avoir trouvé les rapports de tons qui la constituent, une rare finesse d'œil, un subtil tempérament d'artiste, une âme très sensible et très profonde, ressentant les altérations les plus fugitives de l'atmosphère et les emmagasinant longuement. Il faut aussi une rare justesse d'esprit et un robuste bon sens pour avoir dégagé des tentatives impressionnistes ce qu'elle contenait de juste : la clarté

par la juxtaposition des couleurs, et pour l'avoir hardiment substituée à la lumière par la juxtaposition des valeurs. Ce qui était discutable dans la peinture de chevalet devenait nécessaire dans la fresque, ou — ce qui revient au même — dans la toile décorative. Allons au Panthéon ou dans l'hémicycle de la Sorbonne, nous en reviendrons persuadés que si le dessin du maître disparu n'est pas impeccable, si sa perspective est incertaine, et sa myologie hasardeuse, lui seul a su ordonner devant nos contemporains les grands ensembles qui sont humains, et y répandre à flots la lumière qui est divine.

III

Et maintenant que signifient toutes ces figures où l'on a, pendant si longtemps, voulu voir des « intentions » ou des symboles? Quel est l'enseignement de cette vie commencée par la fidélité au même idéal et continuée par la gloire? Nous croyons qu'on peut en trouver beaucoup, mais que l'enseignement le plus apparent de cette œuvre et de cette vie, c'est le calme et la force. C'est d'abord le calme. Pas un de ces chefs-d'œuvre n'inquiète, ni ne surexcite. Tous reposent et s'ils évoquent quelque chose de plus grand qu'eux-mêmes, c'est l'idée d'union pour la vie commune et de paix. Cette impression est si forte qu'au lendemain de la mort du Maître, on l'a appelé : « Celui qui emporte la Paix. » Mais il n'en a pas emporté l'enseignement.

Au milieu de nos cités agitées et confuses, en plein Paris, dans le quartier bruyant des Écoles, et à l'Hôtel de Ville, à Lyon, sur la place des Terreaux, à Amiens, à Rouen, à Marseille, ses figures symboliques demeurent paisibles, calmes, moissonnant le blé, abattant les arbres, façonnant l'argile, frappant l'enclume, trayant les vaches, amarrant des bateaux, offrant du pain, « jouant pour la Patrie, » avec des gestes graves et des attitudes ingénues. Ces figures sont-elles un divertissement d'esthète ou de dilettante, la négation de la vie moderne, l'évocation d'un avenir impossible ou d'un irrécouvrable passe? Non. C'est la vie même. C'est la vie profonde de la patrie qui, sous les agitations des surfaces, persévère et continue. C'est la vie des multitudes obscures dont l'Histoire ne dit rien, « qui labourent en silence et adorent Dieu avec humilité. » Ce sont les millions de vies anonymes qui s'écoulent dans les faubourgs, où se tient la *Sainte Geneviève*, sur

les métiers de la Croix-Rousse auprès de l'*Inspiration chrétienne*, ou dans les plaines qui entourent la ville de l'*Ave Picardia nutritrix*. Ce sont les travaux humbles et incessans dont on entend le lointain et immense murmure, quand on se tient dans l'escalier du palais des Arts à Lyon. Si la politique les oublie, l'art s'en souvient. Par là, il évoque ce qu'elle nous cache, grandit ce qu'elle diminue, et nous ramène à ce qu'il y a de plus vrai dans la vie d'un peuple, de plus décisif dans son histoire et de plus permanent dans son humanité.

Le second caractère de cette œuvre c'est la force qui sauvera ses figures symboliques des sautes de vent de la mode et des reflux de l'oubli. Quand on ne les admirera plus pour leur mystère, on les admirera pour leur clarté. Quand on n'y cherchera plus d'intentions profondes, on y trouvera encore la santé, la robustesse, la sérénité des âmes sans mystère et des corps sans prétentions. Ces figures qui ne sont point accablées, tortueuses, affinées, pensives comme celles des Esthètes, qui sont moins italiennes que celles de Burne-Jones, mais plus latines, moins florentines, mais plus antiques, moins attirantes, mais plus durables, n'ont rien à craindre des réactions de l'« esprit latin. »

Les symboles en sont assez vastes pour que chaque génération qui passe y puisse mettre son rêve, ou son inquiétude, ou son désir. Si, en d'autres temps, nous y cherchâmes surtout ce qu'il semblait y avoir en elles de poésie oisive, de vie égoïstement spéculative, de dilettantisme insouciant, nous y chercherons maintenant peut-être davantage ce qui peut nous incliner aux austères pensées et aux viriles résolutions. On s'est peut-être trop attardé, en France, aux Bois sacrés, chers aux Arts et aux Muses, pendant que la patrie était livrée de toutes parts à des discordes que les Muses mêmes ne sauraient chanter avec harmonie et à des périls que les Arts ne peuvent suffire à conjurer. On a trop vécu *Inter artes et naturam*, sans se préoccuper de ce qui s'agitait sous les toits de la ville au loin aperçue, dans la fresque de Rouen, entre les chercheurs de stèles, sous les pommiers symboliques. Pendant ce temps, l'*Été* passait, ses nymphes fuyaient et les feuilles du saule prenaient les teintes fauves qui annoncent la nouvelle saison. Il est temps de regarder, au Musée de Lyon, la sévère page de Puvis de Chavannes, l'*Automne* et de s'en imprégner longuement. C'est la saison des fruits les plus fortifiants comme le raisin, les plus parfumés comme les poires, et les plus durables comme les

noix. Deux femmes debout les cueillent, tandis qu'une troisième, réfléchie, attentive, songe que la ligne effrayante qui partage la vie en deux hémisphères est maintenant franchie.

Autrefois et pendant de longs siècles, la France a connu, de l'été, les orages terribles mais aussi les resplendissans matins. Aujourd'hui elle semble, elle aussi, entrer dans l'automne de son histoire et de sa vie. L'automne d'une nation peut être long et ensoleillé, s'envelopper de gloire à la façon des vignes qui rougeoient et des châtaigniers dorés. Seulement ce n'est plus la saison des héroïques folies que font les peuples jeunes, ni des visages rieurs et insoucieux sentant devant eux les forces inépuisables et l'avenir indéfini. Comme le dit le proverbe japonais : « Les fleurs tombées ne retournent pas à leurs branches. » C'est la période des visages graves et des gestes sûrs, où toutes les forces doivent être rassemblées, toutes les expériences mises à profit, chaque pas surveillé, chaque éventualité prévue, chaque fruit mûri, comme ceux qui tombent dans la haute corbeille des nymphes du *Palais des Arts*. Si l'automne est réellement venu pour nous, les qualités brillantes et prime-sautières de la race française doivent se transformer en réflexion, en sagesse et en vigilance.

La *Vigilance*, ce fut le titre, jadis, d'une figure symbolique de Puvis de Chavannes : ce pourrait être celui de sa dernière œuvre. Nous avons aperçu pour la dernière fois le Maître devant le haut carré bleuâtre, où sainte Geneviève apparaissait, debout sur une terrasse, veillant sur Paris, la ville jeune et endormie. L'ayant peinte, le grand artiste est mort un jour de discordes civiles. Il agonisait pendant que des troupes campaient dans la capitale, au coin de chaque chantier. Il mourut la veille d'un jour où les foules nous donnèrent sur la place de la Concorde un spectacle qui n'était ni d'une *Vision antique*, ni d'une *Inspiration chrétienne* ni d'un *Doux Pays*. Sainte Geneviève veillait-elle toujours sur la Ville? Et la Ville ne donnait-elle pas un démenti à ce qui fut, avec la dernière œuvre de Puvis de Chavannes, le testament de son génie et de son cœur?

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LA FRANCE DU LEVANT

I

L'ÉVOLUTION DES INFLUENCES POLITIQUES

Il est une contrée où l'Europe, l'Asie et l'Afrique se touchent et vivent sur les mêmes rivages : terrestre et maritime à la fois, elle est un marché aux cent villes, un port aux mille bassins où s'échangent les produits de ces continents, où aboutissent et se croisent les routes commerciales du vieil univers ; la plus ancienne où l'homme retrouve les vestiges de ses pas, elle a vu recommencer les principales des religions qui devaient unir et ont divisé les sociétés ; nulle part sur un plus petit espace ne se mêlent et ne se heurtent autant de races, de cultes, de souvenirs, d'intérêts et d'ambitions. L'Europe en sait la place par la place où apparaît chaque matin le soleil, et, comme s'il laissait sur cette terre touchée la première par ses rayons quelque chose de leur éclat, elle a nommé la terre elle-même le Levant. Et la France, plus que toutes les nations, peut retrouver là de sa gloire, de ses souffrances, de sa richesse, de ses vertus et de sa vie. De nouveau, depuis quelques mois, le Levant nous intéresse, et, à propos de lui, nos droits, nos œuvres et notre avenir. Les influences sont comme les femmes : on en parle surtout quand elles sont compromises. C'est du moins ce que nos rivaux prétendent, et, pour savoir s'ils disent vrai, il faut examiner sur place. Voilà pourquoi l'envie m'a pris de retourner vers cette terre privilégiée, de mesurer aux changemens survenus dans ce que j'avais vu à

d'autres époques l'intensité et la direction des forces qui préparent des changemens nouveaux.

Mais, où je vais, la vue du présent ne suffit pas à donner l'intelligence de l'avenir. L'heure actuelle n'est qu'une scène d'un drame commencé depuis des siècles; le génie de races et de religions puissantes, traditionnelles et contraires, se combat, se combine et dure dans la mobilité successive des faits, et les nouveautés mêmes sont des conséquences. Pour comprendre les rivalités contemporaines, on pourrait d'abord interroger les origines lointaines, et, remontant au moyen âge pour assister à la naissance de l'influence morale de la France en Orient, s'attarder ensuite au xvi^e siècle pour y voir éclore notre ascendant diplomatique et nos prérogatives juridiques : c'est un travail que peut-être nous ferons quelque jour. Mais, transporté tout d'une traite de Paris dans ce caravan-sérail européen qu'est Constantinople, nous préférons franchir l'histoire comme nous avons franchi l'espace, et c'est au cœur des dix dernières années que nous nous placerons immédiatement. Étudier les influences successives qui, dans cette période courte, mais remplie, se sont combattues en Orient et tantôt supplantées, tantôt juxtaposées; suivre, dans le bassin oriental de la Méditerranée, la répercussion des diverses combinaisons d'alliances sur lesquelles repose l'Europe continentale; distinguer entre les États qui pratiquèrent, là-bas, une politique autonome, et ceux qui conformèrent strictement leur politique aux exigences de leurs alliances; et débrouiller, ainsi, la complexité des interventions européennes dans ces vastes régions que jadis on appelait la France du Levant et que l'Europe aujourd'hui semble avoir choisies comme enjeu de ses dissensions : tel sera le but de cette étude. En date comme en importance, parmi les puissances qui sont venues balancer la nôtre à la faveur des récents événemens, l'Allemagne est la première.

I

C'est en 1876 que la légation de Prusse à Constantinople devint l'ambassade d'Allemagne; c'est en 1878 que le nouvel Empire prit parti dans les affaires orientales, déchira, d'accord avec l'Angleterre, le traité de San Stefano, au Congrès de Berlin, et, moitié intérêt pour l'Autriche, moitié crainte de la puissance russe, se trouva favorable à la Turquie. Il tira aussitôt de cette attitude

un premier avantage. La France avait, depuis la guerre de Crimée et jusqu'en 1870, entretenu auprès du sultan une mission militaire de sept officiers : ils furent rappelés au moment de nos défaites pour prendre part à la défense du sol ; après la paix, la Turquie, sachant par trop d'expériences que les plus braves troupes peuvent être malheureuses, avait sollicité le retour de la mission ; par un sentiment exagéré de la réserve qu'impose le malheur, la France avait refusé, semblant oublier que les influences extérieures sont les ouvrages avancés de la défense nationale, et que le vide de toute place abandonnée attire l'adversaire. Quand le Turc eut, au Congrès de Berlin, vu la déférence de l'Europe pour l'Empire allemand, il confia à cet Empire l'office abandonné par la France et encore vacant. Les officiers désignés le furent avec soin ; ils comptaient parmi eux des hommes tels que von der Goltz, ils avaient dans le peuple turc une matière première et brute d'admirables soldats, ils surent la façonner. Le gouvernement impérial ne cessait de répéter qu'à ces soldats, pour être tout à fait bons, il fallait, outre l'éducation allemande, les armes allemandes : ainsi, dès 1889, fut obtenue une fourniture de fusils Mauser et de cartouches pour une somme de trente millions. Les industries de la guerre ouvrirent l'accès aux industries de la paix : de 1890 à 1893, les compagnies allemandes obtinrent, avec garanties d'intérêts, deux concessions de voies ferrées, celle d'Anatolie et celle de Monastir. Ce n'était encore qu'une bonne place prise près de l'Angleterre et de la France, bénéficiaires à peu près exclusifs jusque-là des travaux publics ; mais, bientôt après, les difficultés politiques offrirent à l'Allemagne l'occasion de conquérir un crédit sans partage sur le sultan. Elle sut tourner à son propre avantage les désordres d'Arménie, de Crète et de Grèce.

La race arménienne est, on le sait, distincte de toutes les autres par les origines et la foi. Ses deux millions d'hommes, à l'exception de cent mille environ qui, rattachés au catholicisme, vivent sous la protection de la France, n'ont pas de défenseurs attirés contre les excès du joug musulman. Mais, intelligens, riches, souples et habiles, ils ont su longtemps se protéger eux-mêmes, sans porter ombrage à la Porte qui les appela longtemps « la nation fidèle. » Leur intelligence leur donnait un goût très vif pour l'instruction ; leur fortune permettait à un certain nombre de recevoir cette instruction en Angleterre et en France. Enfin des missions et des écoles établies en Arménie par des protestans anglais

et américains répandaient sur le sol même des idées de dignité humaine et d'indépendance. Quelques-uns, surtout parmi ceux qui avaient vécu à Paris et à Londres, sentaient l'humiliation du joug, rêvaient de le rompre, de reconstituer la nation arménienne : ceux-là qui ne pouvaient réussir sans une révolution durent cacher leurs desseins dans des sociétés secrètes. Mais ils étaient peu nombreux et peu influens. La raison montrait aux Arméniens que l'indépendance accordée tour à tour aux autres races chrétiennes n'était pas proche pour eux. Les Monténégrins, les Serbes, les Roumains, les Bulgares, placés en Europe à l'extrémité de l'Islam, pouvaient être retranchés à la Turquie sans la tuer, mais elle ne pouvait sans s'arracher le cœur même renoncer à l'Arménie, au centre de l'Asie Mineure ; et, de plus, la race arménienne, répandue dans toute la Turquie, n'était nulle part, pas même dans la contrée qui porte son nom, en majorité. Le sentiment général se contentait de souhaiter, sous la souveraineté ottomane, la sécurité des personnes, la paisible possession des biens, la liberté du culte et de l'école ; et, entre le Turc et la race soumise, une certaine représentation nationale de ces intérêts. Au moment où des hommes d'État comme Fuad et Ali-Pacha s'efforçaient d'habiller la Turquie à l'européenne, de telles idées n'effrayaient pas le pouvoir. En 1863, un jeune Arménien revint de Paris ; architecte, chargé par Abdul-Aziz de construire Dolma-Bagdché, il tira de ses cartons, outre le plan d'un palais pour le sultan, celui d'une constitution pour l'Arménie. Les deux édifices se ressemblaient par le placage du style européen sur la pauvreté de la bâtisse turque. L'une fit valoir l'autre : auprès des sultans, l'important est d'avoir l'accès ; la familiarité a plus de droits que la compétence, et les plus grandes affaires y sont gouvernées par les conseillers les plus imprévus. Ici les intentions étaient loyales, les Arméniens furent patients. Le traité de Berlin leur promit, en récompense, des réformes plus complètes et plaça le sort de cette race sous la garantie collective de l'Europe. La paix dura jusqu'à l'avènement d'Abdul-Hamid. Il semblait qu'elle dût être consolidée par lui : ses liens avec la Jeune Turquie le désignaient comme un réformateur généreux ; il avait seulement emprunté à l'Europe l'habitude des princes héritiers qui oublient, le trône obtenu, les engagements pris. Sa politique personnelle apparut dès le début du règne.

Il voulut comprimer à la fois les mouvemens nationaux qui

préparaient le démembrement de l'Empire, et les réformes libérales qui, en encourageant l'esprit révolutionnaire même chez les musulmans, pouvaient ébranler le trône et menacer la vie du sultan : contre ces dangers il résolut de se défendre, par le retour à l'esprit islamique, par la simplicité de l'ancien despotisme, par la suprématie rendue aux races musulmanes sur les races chrétiennes. Tout ce qui était garanties constitutionnelles tomba comme une couche de plâtre, et l'Islam se reconnut. Il était à prévoir que ce changement n'irait pas sans exciter les résistances des chefs des diverses races encore sous le joug ; mais à côté de ces races, vivaient, comme le geôlier près du captif, des races musulmanes pillardes et sanguinaires. C'est sur ces auxiliaires que Abdul-Hamid compta pour changer la nature des revendications chrétiennes, donner à la résistance qu'ils devraient faire à la violence un air de violence, et transformer en rebelles contre l'autorité légitime ceux qui défendaient leurs biens, leurs femmes, leurs enfans, leur vie. Une politique profonde et silencieuse assigna ainsi certaines régions, comme des territoires de chasse, aux excès des musulmans les plus redoutés ; et, de même qu'à l'autre extrémité de l'Empire les Slaves serbes étaient abandonnés aux beys albanais, les Crétois orthodoxes mis sous la garde des Crétois circoncis, les Maronites sous celle des Druses, l'Arménie fut soumise aux caprices sauvages des Kurdes. Mais les populations arméniennes furent dans tout l'Empire la plus riche proie que le Kalife pût offrir aux croyans. Partout, en effet, cette race avait porté ses aptitudes, et dans toutes les professions établi sa supériorité. Depuis les plus hauts emplois de l'intelligence, jusqu'aux plus délicates habiletés de la main, jusqu'aux travaux les plus rudes, elle réussissait à tout : elle fournissait à souhait des portefaix, des brodeurs, des orfèvres, des agriculteurs, des commerçans, des fonctionnaires, des prêteurs et parfois des usuriers. Les pauvres avaient en eux des concurrens, les riches des créanciers, et près d'eux le juif ne trouvait plus à vivre. C'est pourquoi, le jour où l'on sentit qu'ils n'étaient plus protégés, tous les intérêts lésés par eux cherchèrent leur revanche. De 1890 à 1895, le sort des Arméniens devint donc tout à coup et de plus en plus misérable. Et, si dans les grandes villes et à Constantinople, ils furent défendus contre les pires excès par la présence de l'Europe et la proximité du gouvernement, dans les contrées lointaines, muettes et sourdes, sur les confins de la Perse, les contreforts du Caucase,

ils étaient à la merci du musulman, et, sur les pentes de l'Ararat où s'arrêta l'arche, leurs yeux cherchaient en vain la colombe qui revint à eux portant un rameau vert. Dès 1894, les massacres commencèrent à Sassoun. Les ambassadeurs anglais, français et russes réclamèrent l'exécution des réformes. Les Arméniens de Constantinople voulurent appuyer cette demande. Un jour de septembre 1895, une députation d'entre eux se recrute à Koum-Kapou, résidence de leur patriarche à Stamboul, et se rend sans armes à la Sublime Porte pour y remettre un placet. Elle en trouve l'accès interdit par des soldats. Une discussion s'élève entre elle et le colonel qui commande la troupe. Un enfant arménien, disent les Turcs, un Turc provocateur, disent les Arméniens, tue d'un coup de pistolet l'officier : aussitôt la députation est dépêchée à coups de baïonnette, et deux mille cinq cents Arméniens sont massacrés dans la ville.

À cette nouvelle, les Anglais se montrent prêts à forcer l'entrée des Dardanelles avec leur flotte et demandent le concours de la Russie et de la France, pour obtenir, grâce à elles, l'exécution des promesses souscrites à Berlin, et, par l'octroi de réformes immédiates et sérieuses, assurer aux Arméniens la sécurité et à l'Europe la paix. La Russie poursuivait d'autres desseins, et je les exposerai tels qu'ils m'apparaissent. Quand deux nations sont amies, le meilleur service à rendre à leur alliance est de constater exactement où leurs intérêts diffèrent, et doivent être ménagés par des transactions équitables. La Russie a fondé dans l'Empire ottoman son prestige moral sur la défense des populations chrétiennes : cette attitude est à la fois selon l'honneur et selon l'intérêt, car, le jour où la Russie paraîtrait indifférente à leurs maux, ces populations deviendraient indifférentes à sa grandeur. D'autre part, si la Russie consultait seulement l'ambition de s'étendre, elle serait peu favorable aux tentatives faites pour améliorer le sort des *raïas*. Le succès de ces tentatives, en effet, s'il tempère l'arbitraire turc, diminue dans les populations résignées leur impatience d'un libérateur, et, s'il crée une autonomie en faveur d'une race, accoutume cette race à vivre d'une vie nationale, et la rend hostile à son absorption dans le panslavisme. L'intérêt égoïste de la Russie serait donc de donner aux infortunes des races chrétiennes en Turquie une sympathie apparente et stérile, de les maintenir dans l'insécurité de leurs conditions, afin que, désespérant des garanties les plus indispensables sous la domination turque, elles

soient, par chacune de leurs erreurs, ramenées vers le remède unique, la réunion à la Russie.

Les réformes en Arménie offraient à la Russie une incommodité particulière. La guerre de 1878 a donné déjà aux Russes une partie des régions arméniennes : il ne saurait leur plaire d'avoir dans leur *hinterland* une race qui jouisse de réformes et de garanties étrangères aux principes du gouvernement russe, et entretienne dans la portion occidentale, déjà impériale, de l'Arménie des espoirs chimériques ou des comparaisons dangereuses. Ces calculs l'emportèrent dans le gouvernement russe, quand il fut appelé par l'Angleterre, dont il se défie, à une action commune. Ils inspirèrent l'habileté qui substituait à l'entrée immédiate des flottes une négociation avec le sultan pour obtenir l'entrée d'un seul bâtiment par nation, et remplaçait un acte de force efficace par une manifestation stérile. A ce moment, la France n'avait qu'un parti à prendre : accepter la proposition de l'Angleterre, et employer la persuasion de l'amitié auprès de la Russie pour entraîner le consentement de celle-ci. Il n'était pas alors difficile de montrer à la Russie que son désir même de ne pas disperser sur trop de théâtres son activité occupée en Extrême-Orient, et de maintenir assoupies les questions turques, lui conseillait ici l'énergie; que désarmer les Arméniens de leurs griefs était le meilleur moyen pour désarmer la question arménienne de ses périls; que cet acte de rigueur était sans péril lui-même, et que personne en Europe n'oserait soutenir par les armes la cruauté musulmane contre les trois puissances décidées à imposer l'humanité au nom de l'Europe. Enfin, le plus grand honneur de cette politique, due à notre amicale pression sur la Russie, aurait été pour la France et nous aurait rendu dans la confiance des peuples chrétiens la première place. Les Français qui venaient en Orient étaient unanimes à espérer cette sagesse : notre ambassadeur à Constantinople la conseillait avec toute la clairvoyance de son patriotisme. Une inquiétude exagérée des risques, une crainte impolitique d'indisposer par trop notre alliée, comme si tout conseil était une indiscretion, nous décidèrent à accepter sans un effort la proposition russe. Restée seule, l'Angleterre n'osa pas poursuivre son projet.

Le sultan, dès qu'il constata la division de l'Europe, se sentit libre d'en finir avec l'Arménie. C'est aujourd'hui de l'histoire qu'il voulut les grands massacres d'Asie Mineure. Des officiers partirent

d'Yldiz-Kiosk pour les ordonner. Les exécutions marquent sur cette carte de la mort les étapes des messagers impériaux. Aux ports de la Mer-Noire où ils débarquèrent, la tuerie commença pour se propager, à leur suite, jusque dans le fond du pays. 150 000 hommes, femmes et enfans tués, brûlés, ou enterrés vifs, 80 000 morts de misère, telles furent les victimes de l'inertie européenne. Elles tombèrent durant tout l'automne de 1895, sans que l'Europe même s'en doutât; c'est seulement au printemps de 1896 que la nouvelle se répandit sans exciter autre chose que des représentations vaines. Cet abandon ne laissait plus aux victimes que le désespoir et ses conseils. L'idée de réforme était noyée dans tout ce sang, l'idée de révolution subsistait seule, parce qu'elle était la vengeance. Les sociétés secrètes prirent une force extraordinaire et l'attaque de la Banque ottomane à Constantinople par une douzaine de conjurés éclata, le 26 août 1896, comme un accès de folie furieuse. Nul ne doute plus que le sultan ne connût le complot, et qu'il n'ait permis la tentative pour donner un prétexte à un troisième massacre. La Banque fut attaquée à une heure de l'après-midi : un quart d'heure après, commençait dans les rues de la capitale la chasse aux Arméniens qui devait coûter la vie à 8 000 hommes encore ; les massacreurs, pour la plupart portefaix, bateliers et rôdeurs de ports, avaient reçu des bâtons dans les postes de police ; ils assommèrent avec ordre et méthode, comme on recense : sans doute le fanatisme les poussait et l'on a vu de ces égorgeurs armer et conduire le bras de leurs enfans en bas âge afin que ceux-ci obtinssent la félicité promise à tout fidèle pour le meurtre d'un chrétien ; l'intérêt avait armé aussi beaucoup d'exécuteurs, Turcs, Albanais, Lazes, qui occupés dans la ville même, comme les Arméniens, à ces rudes métiers où l'homme devient un animal de bât, diminuaient une concurrence trop nombreuse, réglait une question de salaire, et par la mort assuraient leur vie. Mais aucun sentiment ne fut aussi fort sur eux que l'obéissance. Pour commencer l'œuvre qui leur plaisait ils attendirent l'ordre ; ils la terminèrent dès que l'ordre vint de cesser. Et le fanatisme religieux de la haine céda si visiblement au fanatisme religieux de l'obéissance, que l'acte appartint tout entier à un seul. C'est le sultan qui pour sa gloire devant l'Islam avait étendu le massacre jusque sous les canons de ces vaisseaux envoyés par l'Europe ; il semblait avoir autorisé leur présence pour faire jaillir le sang jusqu'à leurs sabords, et dans l'univer-

selle humiliation notre part n'était pas la moindre, car la France n'a pas l'habitude de se taire quand l'humanité souffre et que le droit pleure.

Non seulement cette prudence inerte compromettait notre prestige moral auprès des peuples; elle nous empêchait même d'accomplir les devoirs particuliers qui sont la charge de notre protectorat religieux. Une occasion s'offrit qui semblait nous contraindre à garder du moins intacte cette part de notre passé. Au cours des massacres en Arménie, les catholiques de cette nation n'avaient pas été inquiétés : le sultan n'avait pas à craindre leur minorité infime et ne voulait pas des interventions qu'il croyait inévitables de notre part si l'un d'eux était victime. Pourtant, à Marasch, les Franciscains étaient établis et les religieux de ce couvent italien dirigeaient dans la région des écoles : l'une d'elles, à Mudjak Desseri, avait à sa tête le Père Salvatore. Là, dans les derniers jours de 1895, une troupe de soldats procéda au massacre; le Père Salvatore protesta en homme de cœur auprès de leur colonel, Mahzar-Bey; celui-ci riposta par un coup de sabre qui fendit l'épaule du religieux, et il emmena le blessé et huit élèves de l'école. En route, il réfléchit que sa violence lui coûterait peut-être cher, que la prise était embarrassante, que l'homme parlerait, que dans l'égoïsme d'un peuple un homme de plus ou de moins ne compte pas, que les enfans sont bavards, et qu'il faut à eux aussi fermer la bouche. Il arrête la marche, fait fusiller le Père et ses huit élèves. Les cadavres à leur tour le gênent : un bûcher est dressé qui consume les victimes. La troupe s'éloigne; puis vient la neige; elle couvre d'un grand suaire tout ce pays de morts : dans cette fosse commune d'un peuple, qui pourrait retrouver les traces du crime auquel Mahzar-Bey ne pense plus? Les religieux ont la mémoire plus longue, l'absence de toute nouvelle leur crie l'assassinat. Ils cherchent et écoutent. Un jour ils apprennent qu'on vient de vendre au bazar de Marasch les sandales et la robe d'un capucin, avertissent l'ambassadeur de France qui a charge de les protéger, et celui-ci réclame du sultan une enquête. Le sultan envoie des commissaires dans l'été de 1896, l'ambassadeur donne instruction à notre attaché militaire de les suivre. Tandis que les commissaires promènent leur enquête, le colonel de Vialar poursuit la sienne, et, le jour où ils concluent que toute présomption de crime fait défaut, il leur déclare que le crime a eu un témoin et a laissé des preuves.

D'une maison près de laquelle les soldats s'étaient arrêtés une petite fille avait vu tomber les victimes et fumer le bûcher : à la place indiquée par elle des ossements ont été découverts. Les habitans qui survivent à Mudjak Desseri étaient d'accord pour affirmer qu'au moment où il fut emmené, le Père Salvatore tenait un cierge : à l'endroit de l'exécution on a trouvé un reste de corde, semblable à la ceinture des capucins, et un morceau de cierge ; la justice, qui se plaît à faire trébucher contre les plus faibles obstacles l'audace des criminels, a conservé intact près d'un bûcher ce petit morceau de cire. Les commissaires sont contraints d'enregistrer ces dires et ces constatations, l'ambassadeur réclame le jugement du colonel. Le sultan concède, le conseil de guerre acquitte. M. Cambon exige un second jugement, la condamnation à mort du colonel, déclare que, faute de cette justice, il enverra mouiller devant Alexandrette un navire dont les canons sont à longue portée. Le sultan sur cette menace réunit un second conseil de guerre, mais le navire réclamé par l'ambassadeur n'arrive pas, le gouvernement a peur des affaires. Le sultan rassuré fait condamner pour la forme le coupable à la déportation en Arabie à Taïf, et, quelque temps après, Mahzar-Bey, passager sur un des paquebots Khédivié, bon vivant et beau parleur, contait à ses compagnons de voyage qu'il gagnait sa prison, avec le maintien de son grade, l'augmentation de son traitement, et la certitude d'une faveur prochaine, car l'Europe oublie vite et le sultan se souvient.

Tandis que nous sacrifions notre influence à la crainte d'entamer quelque part une action isolée, l'Autriche, pourtant si prudente, n'hésitait pas à engager seule, et pour une bien moindre affaire, son pavillon. A Mersin, le Lloyd entretient un agent maritime : les Turcs ne l'avaient ni tué ni brûlé, mais expulsé de Mersin. Un navire de guerre autrichien vint aussitôt à Mersin, exigea, sous peine de bombardement, la réintégration de l'agent, la destitution d'un fonctionnaire turc et des excuses. Comme elle négociait en coups de canon à vue, elle obtint tout ce qu'elle voulait. Le contraste entre sa vigueur et la nôtre acheva de nous faire tort ; notre inertie donna prétexte à l'Italie pour déclarer que nous lui avions refusé le concours dû par nous à tous les catholiques ; elle fournit à l'Allemagne une preuve pour conclure que nous ne pouvions conserver le privilège, après nous être soustraits au devoir ; et notre protectorat religieux était atteint comme notre situation politique.

II

Nous touchâmes au fond de ce déclin et l'Allemagne atteignit le sommet de son habileté et de son influence, quand éclata la guerre entre les Grecs et les Turcs. La Crète avait les mêmes raisons que l'Arménie de se soulever : là aussi la politique islamique d'Abdul-Hamid avait fait aux chrétiens une existence d'insécurité et de mépris. Mais comme, en Crète, les musulmans sont quatre-vingt mille et les chrétiens trois cent mille, après quelques agressions, les musulmans, cernés dans les villes par les orthodoxes, appelèrent des renforts à leur secours, et le sultan envoya des troupes dans l'île ; leur arrivée fut le signal d'une insurrection générale.

La situation se trouva aussitôt compliquée par l'ingérence de la Grèce qui fit passer aux insurgés des munitions et, opposant à la souveraineté du Turc l'identité de race entre les Crétois et les Grecs, réclama l'île comme une portion du royaume hellénique. La Grèce, comme l'Italie, est un pays aux qualités multiples et qui se ferait une belle place à les utiliser : mais la grandeur de son histoire la condamne à la politique d'imagination, elle mesure ses ambitions contemporaines à ses forces antiques. Les « sociétés nationales, » sorte d'organisations moitié secrètes, moitié populaires, sont l'expression spontanée et constante de cette mégalomanie, et, comme elles sont la force électorale dans un pays tout démocratique, elles y rendent fort difficile un gouvernement de raison. Dans ce conflit, une issue restait pourtant ouverte à la paix honorable ; elle avait été à plusieurs reprises, après des insurrections crétoises, indiquée par l'Europe et acceptée par les sultans. Il fallait obtenir que, selon des promesses déjà anciennes, la Crète reçût un gouverneur chrétien, avec une force militaire composée à la fois de chrétiens et de musulmans, et que la souveraineté turque fût réduite à une suzeraineté et à la perception d'un tribut. Les solutions que personne ne veut en cas pareil sont celles auxquelles tout le monde finit par se résigner. Soustraire les Crétois à l'arbitraire turc était apaiser l'insurrection, calmer la révolte ; c'était enlever le prétexte à l'annexion hellénique, imposer silence à la Grèce, permettre à l'honneur turc une retraite. Il était certain que, selon l'usage, la vassalité imposée à la Crète se transformerait en indépendance à la prochaine crise de l'empire

turc. Pour toutes ces raisons il fallait interdire tout espoir de succès immédiat à la Grèce, en lui montrant toutes les chances de succès à venir : mais il fallait obtenir de la Turquie un gouvernement autonome pour la Crète. L'Angleterre encore était prête à cette politique ; en nous y associant, nous avions chance d'entraîner la Russie qui, orthodoxe, ne pouvait rester indifférente au sort de la Crète, et qui, en ce moment, pour des querelles de famille, ne voulait pas accorder à la Grèce une extension de puissance. L'Italie, malgré la Triple Alliance, suit, dans la Méditerranée, l'Angleterre comme une barque suit le sillage d'un grand vaisseau qui la remorque. Si ces puissances avaient manifesté leur volonté d'enlever la Crète au joug turc, les autres, l'Allemagne et l'Autriche, auraient-elles déclaré la guerre pour soutenir contre des chrétiens le fanatisme musulman en Crète ? Pas plus qu'à l'heure présente, où cet accord s'est établi entre l'Angleterre, la Russie, l'Italie et la France pour une action plus énergique contre le Turc, l'Allemagne et l'Autriche ne tirent l'épée pour le soutenir. Pour réaliser dès 1897 cette entente, il fallait l'intermédiaire de la France entre l'Angleterre et la Russie. Cet effort parut trop chanceux, et notre diplomatie crut prendre un mot d'ordre plus sûr en réclamant le concert de toutes les puissances et en s'interdisant toute action séparée. C'était remettre, sous le nom de concert européen, l'hégémonie à l'Allemagne. Celle-ci, en effet, avait déjà pris position publiquement et comme avec une volonté de scandale. Au lendemain des massacres de Constantinople, l'empereur Guillaume avait envoyé son portrait au sultan. Sans s'inquiéter d'autrui, elle avait manifesté sa volonté, où apparaissait la terrible simplicité de sa philosophie politique. Les différences de religion et de race ne comptaient pour rien en face de ce fait qu'un jour, l'arme d'un des deux peuples avait brisé l'arme de l'autre. La conquête avait donné la Crète à la Turquie : c'était assez pour que la Turquie seule eût droit de régler sa conduite envers ses sujets, et le respect dû à cette souveraineté légitime interdisait même un conseil. Faute que l'autre doctrine humaine et *civilisatrice*, celle de l'Europe, — quand il y avait une Europe, — fût opposée à cette théorie brutale de la force, la honte de préférer ouvertement l'Islam à la Chrétienté, celui qui frappe à ceux qui souffrent, celui qui défend son despotisme à ceux qui défendent leur vie, fut épargnée aux puissances. Et l'unique manifestation de leur concert fut un blocus dirigé contre les prétentions de la Grèce, contre les espé-

rances de la Crète, et qui semblait fait pour protéger contre l'une et l'autre la souveraineté de la Turquie.

Tant de sacrifices faits à la concorde des puissances, au lieu d'empêcher le conflit, le rendirent inévitable. Les gouvernemens avaient perdu à la fois leur autorité morale sur la Grèce et sur la Crète; la révolution et la guerre répondirent à la fois. L'Allemagne seule avait condamné la révolution et seule poussa la Turquie à la guerre. Et tout alla comme elle voulut, parce qu'elle sut vouloir. Heureuse, la guerre rendit au sultan le prestige militaire. Rien ne pouvait être plus sensible à un peuple brave, et il sut gré au seul souverain qui l'eût presque contraint à la gloire. L'empereur allemand continua ses bons offices au moment où se traitait la paix. Il tint toujours le parti ture, et, réclamant pour le vainqueur les fruits de la victoire, appuya toutes les rectifications de frontières qui étaient avantageuses aux Turcs, et insista pour qu'ils gardassent la Thessalie. Au lendemain de la paix, aucun prestige n'était comparable à celui de l'Empereur aux yeux des Turcs : ce fut l'âge d'or de l'influence allemande.

Les premiers mois de cette année virent l'apogée de cette politique. C'est alors que le ministre des Affaires étrangères, M. de Bulow, la définissait en ces termes devant le Reichstag : « L'empire allemand n'a pas d'intérêts en Orient ni dans la Méditerranée, mais il veut conserver l'amitié du sultan et lui éviter tout ennui. » C'est alors que le sultan, fort de cette assistance, refusait de rien changer en Crète, d'évacuer la Thessalie, recevait les conseils des plus grandes puissances en homme maître d'agir malgré elles et garanti contre leurs ressentimens par une protection supérieure. C'est alors que le sultan envoyait quatorze officiers à Berlin pour y servir dans la garde; que la direction des services hospitaliers et sanitaires dans les armées ottomanes était confiée à deux professeurs allemands; qu'un seul de tous les ambassadeurs, celui d'Allemagne, M. de Marschall, était, durant le Rhamadan, convié à l'Iftar et dînait avec Sa Majesté; qu'à Yldiz-Kiosk, les serviteurs de l'Allemagne se trouvèrent parmi les plus hauts dignitaires musulmans; que les projets étaient agités de confier à l'Allemagne la réfection de l'artillerie, la construction d'une nouvelle flotte, les voies ferrées de l'Asie Mineure jusqu'à Bagdad. L'habileté de l'Allemagne lui avait valu pour la paix la clientèle d'un peuple sans activité et sans industrie, pour la guerre l'alliance d'une armée nombreuse et brave. Si l'Empire n'avait pas d'inté-

rêts dans la Méditerranée, il avait des ennemis, et il ne négligea rien pour qu'ils fussent traités en adversaires par la Turquie. C'est alors que la France vit diminuer sa situation, fut même en butte aux avanies comme une quantité négligeable. Et déjà, étendant le cercle de ses ambitions, l'Empereur songeait à se créer des intérêts orientaux, il rendait public son projet de voyage qui, en Palestine, en Syrie, en Égypte, allait porter le pavillon impérial où avait été le plus fortement planté le drapeau de la France, et qui semblait fait pour effacer dans ces contrées pleines de nos souvenirs l'éclat des vieux services par la splendeur de son soleil levant.

Mais dans ce ciel mobile les nuages montent vite, et déjà quelques-uns ternissent cet azur hier si éclatant. Les Allemands eux-mêmes, malgré leur habileté, ont commis des fautes, et leur première faute a été de trop vanter leur habileté. Les Allemands n'ont pas la discrétion du succès. La dernière guerre, à les en croire, serait leur œuvre. Leur intelligence politique en a discerné le moment, leur science militaire en a tracé la mobilisation, la stratégie et la tactique, leur industrie en a fourni les armes; ils ont laissé seulement au Turc le soin de se battre et de mourir, fonctions subalternes. Ces affirmations, qui ont accru peut-être la renommée de l'Allemagne dans les pays trop lointains pour discerner le vrai et la légende, ont offensé les Turcs. Pour ce peuple avant tout militaire et sensible à la gloire de l'épée, rien ne pouvait être plus blessant que la prétention d'une autre nation à lui prendre l'honneur de ses victoires. Le dernier soldat ottoman sait que dans la dernière guerre pas une compagnie n'a été commandée par un officier chrétien; l'état-major turc est fier d'avoir seul préparé le rassemblement, les marches et la dislocation de l'armée; l'orgueil musulman, qui consent à prendre comme maîtres d'école militaires quelques officiers allemands dans le Saint-Cyr de Constantinople, n'a pas accepté que ces maîtres d'école parussent donner des leçons aux généraux de l'Islam. Dans l'armée, que la raideur et la morgue de certains parmi ces pédagogues avaient déjà mal disposée, il s'est formé une opinion pour critiquer les impeccables et chercher dans quelle mesure l'Allemagne, trop fière de ses services, les avait rendus. On a rappelé que la première fourniture de ces armes si vantées avait été de 120 000 fusils Mauser, mal faits, de gros calibre; que l'Allemagne, après les avoir rebutés pour elle-même, les avait offerts à son amie au moment où les gros calibres étaient partout abandonnés pour les petits.

On ne s'est pas fait faute de dire que les cartouches allemandes donnaient 30 pour 100 de ratés, et que, si quelqu'un doit pour cela de la gratitude au génie germanique, ce sont les Grecs et non les Turcs. Dans le gouvernement, qui à la veille de la guerre avait une confiance sans réserve envers l'Allemagne, deux partis se sont dessinés : à la tête de ceux que l'Allemagne elle-même accuse de lui être défavorables sont les deux chefs de l'armée, le grand maître de l'artillerie et le ministre de la Guerre. Dès ce moment une désillusion commençait, comme au premier défaut découvert dans un ami. L'insistance allemande à réclamer de nouvelles commandes et de nouvelles fournitures, le soin de l'Empereur à remercier par lettres autographes le sultan pour les avantages promis, témoignaient que cet ami songeait surtout à lui-même et portait ses bons offices sur une carte à payer.

Mais, si la carte était chère, les services étaient solides ; grâce à eux le sultan régnait toujours en Crète, gardait la Thessalie en gage de l'indemnité due par les Grecs, et, jusqu'au jour invraisemblable où cette nation en faillite trouverait du crédit, le gage devait rester au créancier. L'Allemagne s'intéressait si bien à la conservation de la province par le sultan qu'elle avait, preuve suprême, servi non seulement de sa parole, mais encore de son argent, cette politique. La Turquie, pour attendre le paiement de l'indemnité, avait besoin de ressources ; elle s'était adressée à la Banque Ottomane, c'est à dire aux capitaux français, comme un prodigue retourne, quand sa bourse est vide, aux vieux parens oubliés. Le gouvernement français avait saisi l'occurrence ; las de ne plus compter pour rien, et, sans se demander s'il ne tentait pas une action isolée, ni si sa demande avait grand intérêt, il avait soufflé à la Banque Ottomane la réponse : la Banque offrait de prêter 800 000 livres turques et d'en verser comptant 200 000, mais à condition que la Turquie évacuât la Thessalie. Aussitôt la Deutsche-Bank, se mêlant à l'entretien, avait été prête à avancer non seulement 800 000, mais 1 200 000 livres, soit de compte à demi avec la Banque Ottomane, soit seule et sans condition d'évacuation. La Banque Ottomane dut fournir ainsi sa part du prêt. Dans cet engagement où les deux gouvernemens de France et d'Allemagne s'étaient menacés sous le masque des deux banques, l'habileté encore et l'avantage étaient à l'Allemagne. Le sultan conclut qu'en somme ces services méritaient salaire, et il se montra large de promesses envers la puissance qui, seule en Europe, le poussait à garder la Thessalie.

III

Tout à coup, en avril dernier, l'Allemagne change d'attitude, déclare au sultan qu'elle ne peut, contre le sentiment nouveau des puissances, le maintenir en Thessalie, et elle l'engage à évacuer cette province. Le Turc ne s'étonne de rien, parce que sa finesse éveillée voit les causes de tout. La volte-face de l'Allemagne avait des raisons simples. Les emprunts antérieurs de la Grèce avaient été pour la majeure partie souscrits par des Allemands : la faillite imminente de la Grèce après sa lutte malheureuse eût lésé des intérêts allemands; un moyen s'offrait de les sauver, c'était de placer les finances grecques sous un contrôle européen. Mais cette opération, semblable à celle qui assure un conseil judiciaire aux gens incapables de gérer leurs biens, est aussi humiliante pour leur réputation qu'utile à leur fortune, et d'ordinaire ils prennent fort mal qu'on assure leur avenir. La Grèce refusait donc d'accepter le contrôle. L'occupation de la Thessalie par les Turcs était une contrainte destinée à vaincre cette résistance. Il fallait que la Grèce fût forcée d'opter entre la présence de quelques surveillans européens dans ses bureaux et la présence d'une armée turque dans l'une de ses provinces et qu'elle se convainquit qu'elle ne pourrait libérer la terre grecque sans ce sacrifice d'amour-propre. Voilà pourquoi l'Allemagne fortifiait de ses conseils la résolution des Turcs à garder la Thessalie, et pourquoi, le contrôle accepté par la Grèce, elle cessa d'entretenir les espérances des Turcs. La leçon fut dure, mais claire pour ceux-ci. Elle prouvait avec évidence que, même en servant leur avantage, l'Allemagne songeait toujours à elle, à elle seule, et les Turcs ont senti que, dans cette affaire où elle avait joué deux nations au profit de son épargne, le rôle humiliant avait été pour eux; qu'au moment où elle excitait leur honneur et semblait leur augurer un retour de force conquérante, elle voulait seulement faire peur à la Grèce du rôle pris par eux de bonne foi : elle était l'enfant volontaire, ils ont été l'ogre qui doit disparaître à la première soumission de l'enfant. Ils ont conscience qu'ils méritaient mieux. Et le sang-gêne qui les a pris pour dupes a été un second échec pour l'influence allemande.

Le troisième et le plus important a suivi aussitôt. La Thessalie évacuée, l'affaire de Crète restait à résoudre. L'Europe ne pouvait

monter une garde impossible et sans fin autour de l'anarchie crétoise. Plusieurs puissances, comprenant un peu tard que cette impuissance était une défaite pour la civilisation chrétienne dans tous les pays musulmans, ont songé à finir par où elles auraient pu commencer, et, dès le mois d'avril 1898, demandé l'installation d'un pouvoir international dans l'île, pour empêcher des massacres entre orthodoxes et ottomans, rétablir l'ordre matériel et préparer l'avènement d'un gouvernement définitif. Aux premiers mots, l'Allemagne a déclaré que de telles œuvres portaient atteinte aux droits du sultan, et elle a rappelé l'unique navire qu'elle eût envoyé dans les eaux crétoises. Quelques jours après, l'Autriche a suivi son chef de file et s'est retirée du concert. Le sultan a pu croire que la Triple Alliance se prononçait en sa faveur. Mais l'affaire de Crète a été la première fissure de la Triplice. L'Italie s'est séparée de ses alliés. Quatre puissances se sont trouvées d'accord, et, sans s'inquiéter des résolutions que pouvait préparer l'Allemagne, hier conductrice et aujourd'hui dissidente, elles se sont partagé les points de surveillance sur le littoral et ont ramené dans l'île une paix précaire comme leur installation ; mais, pour ceux que chaque heure menace, la sécurité d'une heure compte, et ces heures ajoutées les unes aux autres commençaient la prescription contre le régime turc, et le calme apportait la preuve que la source principale du désordre était l'autorité du sultan. Celui-ci, pour éviter le danger, multiplia ses défenses et ses ruses. Tantôt il annonçait l'envoi de troupes nouvelles, puis, sur la réponse des amiraux qu'elles ne débarqueraient pas, invoquait, lui qui retient selon sa volonté ses soldats au service, l'illégalité de leur maintien sous les drapeaux, invoquait, lui le souverain de l'Arménie, le respect dû à la vie humaine et l'insalubrité de l'île, pour obtenir la faculté de relever les postes et transformer ensuite cette permission en la reconnaissance de sa souveraineté. Enfin il se résigne à nommer un gouverneur chrétien, et il sollicite l'amie de l'Allemagne, l'Autriche, afin qu'elle propose un candidat choisi par lui. L'Autriche répond qu'aucun sujet du sultan ne peut plus être gouverneur en Crète ; elle aussi abandonne la souveraineté du sultan. L'Allemagne reste seule pour le défendre, mais n'empêche rien. Elle se tait, et ce sont d'autres puissances qui recommencent à élever la voix. Le mois de juillet a amené le dernier versement de l'indemnité : la Russie a rappelé sa créance de 1878 et exigé 17 millions d'acompte. La

France réclame aussi, et si la somme est moindre, la nature de la créance et le procédé qu'elle emploie atteignent plus rudement le padischah. Elle a fixé à 1 200 000 francs les sommes dues aux catholiques pour les excès dont ils ont souffert en Arménie; le sultan a refusé de reconnaître la dette: ce serait convenir que les massacres ont eu lieu parce qu'il les a voulu ou parce qu'il ne les a pas empêchés. La France coupe court aux sophismes derrière lesquels il dérobe sa responsabilité, et, faisant opposition, pour la somme fixée, entre les mains de la Banque Ottomane, traite le chef du poste comme un débiteur récalcitrant. Cet acte de vigueur, réveil de la France à Constantinople, excite au palais une surprise inquiète: un conseil extraordinaire se réunit, et la Porte commence à se demander si elle ne paie pas trop cher le luxe d'une amitié unique, si elle n'aurait pas été plus sage de ménager, par une dispersion calculée de ses faveurs, plus de puissances. Les affaires de l'Allemagne ne passent plus aussi vite par-dessus toutes les autres. Et, selon la pratique invariable des Turcs, le meilleur de leur complaisance nouvelle va à la puissance qui semble ne les craindre pas. Déjà le sultan cherche le moyen de payer, en sauvant sa face, la somme réclamée par l'Arménie. Les diplômes de médecine délivrés à Beyrouth par l'École française, et depuis si longtemps contestés, reçoivent vigueur dans tout l'Empire. Les compagnies françaises de chemins de fer voient leurs demandes accueillies avec une bienveillance qu'elles ne connaissaient plus depuis longtemps. Au contraire, Abdul-Hamid envisage avec une froideur croissante la venue de Guillaume II, et même, dans la mesure directe où un souverain musulman peut écarter un hôte impérial, il essaie d'ajourner le voyage.

L'Empereur persiste. Mais, si sa volonté reste immuable, les circonstances autour de lui changent et lui deviennent hostiles. C'est au moment où il a définitivement fixé son départ pour la Palestine que la lettre de Léon XIII maintient, par l'autorité pontificale, le protectorat catholique de l'Orient à la France. C'est au moment où Constantinople se prépare à recevoir le défenseur de l'empire ottoman que le massacre de Candie vient mettre à une nouvelle épreuve l'intégrité de cet empire. Les quatre puissances remettent, le 5 octobre, à la Porte un ultimatum: il exige que toutes les troupes du sultan abandonnent l'île, fixe le délai d'évacuation à trois semaines, donne huit jours au sultan pour répondre. Et le drogman d'Angleterre, en remettant l'ultimatum,

le commente par cette déclaration, que la réponse devra être une adhésion pure et simple et que, pour la Grande-Bretagne, le débat est épuisé. Le sultan essaie néanmoins d'une note où il semble tout consentir, et réserve par des sous-entendus son droit de garnison et sa souveraineté. Une note nouvelle lui signifie, sans discuter, le 14 octobre, que, s'il ne cède pas, les quatre puissances emploieront la force. Cette note était remise à Abdul-Hamid le jour où l'Italie, une des puissances signataires, saluait à Venise le départ de Guillaume II pour l'Orient. Le délai d'évacuation expirait la veille du jour où l'Empereur était attendu à Constantinople. La déclaration du Pape, l'ultimatum des puissances devient un véritable obstacle sur la voie triomphale. Le chef du catholicisme prévient l'Empereur que, s'il vient chercher au tombeau du Christ une prééminence religieuse, il ne l'y trouvera pas. L'ultimatum des puissances oppose aux principes de Guillaume II sur la souveraineté du sultan le principe de l'Europe chrétienne sur les droits naturels des hommes. L'un et l'autre acte placent l'Empereur entre un recul et une témérité. Qu'il prétende exercer le protectorat catholique en Orient malgré le Pape, et défende à Candie le sultan malgré l'Europe, il risque gros. Que la prudence le conseille et qu'il laisse aux catholiques le soin des intérêts catholiques et au sultan les embarras de la liquidation musulmane, il satisfera le Pape, mais décevra le Commandeur des Croyans, et si la Crète est enlevée à la Turquie sans un secours de l'Allemagne, au milieu même des fêtes données par la Turquie à son impérial ami, l'ironie des choses aura ménagé à la Turquie et à l'Allemagne, à la confiance de l'une et à l'orgueil de l'autre, une mémorable leçon. Et, en même temps que ces causes abaissent en Orient la grandeur germanique, elles commencent à y rétablir l'influence française. La France n'a jamais excité de défiances par son caractère, elle n'excite plus de jalousie par sa fortune. Elle est entre les peuples la plus capable de les persuader et de les unir. C'est surtout grâce à elle qu'à la duperie du concert européen succède l'accord des quatre puissances, c'est par elle qu'il peut se maintenir. Et tout ce qui est accord inspirera de la crainte aux Turcs et tournera en respect pour la France.

POÉSIE

LA MER

I

Entre les durs rochers qui bordent le ravin
J'ai vu monter au ciel l'éblouissante aurore ;
La face de la mer était d'un bleu divin.

D'une brume idéale enveloppée encore,
La mer ouvre son cœur, indomptable et charmant,
Au soleil matinal dont le feu la colore.

Elle sourit à son impérial amant,
Au héros casqué d'or, qui s'enflamme pour elle ;
Elle sourit, candide et bleue, infiniment.

La Vierge a retrouvé sa grâce naturelle,
Ses yeux de pur amour et son calme enchanté,
Et dans l'azur profond j'entends la tourterelle.

Mais du tranquille abîme un soupir est monté,
La lumière pâlit et la brume s'allonge
Comme une robe d'ombre autour de la beauté.

Il a surgi sur l'eau des visages de songe
Lentement tout le ciel à la mer s'est uni,
Et voici se dresser le palais du mensonge.

II

Oh ! quelles îles d'or et quel pays béni
S'épanouissent tout là-bas, dans le mystère ?
Ne vois-je pas le grand chemin de l'infini ?

Au large resplendit le splendide parterre,
Le jardin sans pareil qui s'émaille, au matin,
D'éblouissantes fleurs qu'on ne voit pas sur terre.

Sur des flots de velours, de moire, et de satin
Glisse nonchalamment la flottille des fées ;
Leurs rames que j'entends font un bruit argentin.

Elles s'en vont sur l'eau, d'algues vertes coiffées,
Elles vont. Leur gaité s'éparpille dans l'air,
L'odeur de leurs bouquets m'arrive par bouffées.

Plus loin, à l'horizon, les nymphes de la mer
Poussent de joyeux cris sur leurs caïques franches
Et jamais bataillon ne me parut si fier :

Un flot de verts cheveux leur inonde les hanches,
Une lueur de brume illumine leurs yeux ;
Sur l'azur formidable, elles sont toutes blanches.

Et voici maintenant le rocher merveilleux
D'où, quand la nuit descend, Mary-Morgane chante
Aux matelots perdus son chant délicieux.

Sa voix de pur argent, sa voix qui les enchante
Monte comme un appel au ciel en floraison,
Douce, folle, ironique et quelquefois méchante.

Mais tout homme est bien près de perdre la raison,
Quand, sous la lune claire, il a vu la sirène
De sa bouche de fleur lui tendre le poison :

En sa grotte de nacre et d'azur elle est reine ;
Chacun de ses regards est un commandement,
Sa magie au profond du gouffre vous entraîne.

Et l'heure a tressailli du grand enchantement,
Une ville de rêve apparaît dans l'abîme,
Des cloches ont tinté mélancoliquement.

Lentement, lentement, quel fantôme s'anime?
 Kéris, ah! c'est Kéris, l'impudique cité,
 Kéris, qui dans la mort expie encor son crime!

III

Et puis rien... Par degrés, le jour s'est attristé.
 Un vent tumultueux s'élève, et du ciel tombe
 Sur la mer somnolente une morne clarté.

Où donc est maintenant l'aile de la colombe?
 Où donc les bleus vaisseaux avec leurs drapeaux blancs?
 On a le cœur serré comme autour d'une tombe.

Un cri de mort s'abat sur les récifs branlans,
 Le flot sinistrement bat les roches meurtries,
 Lugubre est, dans l'air froid, l'adieu des goélands;

Et rien n'est demeuré des sublimes féeries
 Qui se jouaient naguère en ce divin décor,
 A la grâce du vent et des vagues fleuries.

L'oiseau miraculeux vient de prendre l'essor,
 Il plane, il plane, et comme lui s'est envolée
 La fée au clair visage avec ses cheveux d'or;

Déjà s'est laissé choir sur la mer désolée
 La nuit, lourde d'angoisse et grosse de sanglots;
 On n'entend que le bruit de la vague écroulée.

Le vent a redoublé de fureur, et les flots,
 Plus courroucés toujours, escaladent la dune.
 La douce Vierge ait en pitié les matelots!

IV

O mer, ô mer, ô mer, coureuse de fortune,
 Chercheuse d'infini par delà les grands monts,
 Toi que le soleil brûle et que fleurit la lune;

Belle au front couronné de sombres goémons,
 Nous savons le secret de ta tendresse brève,
 Et tes yeux sont pareils à ceux que nous aimons.

Tes vagues doucement viennent baiser la grève,
C'est toi la bonne hôtesse au souriant accueil,
La princesse idéale, et la dame du Rêve.

Mais le havre tranquille est voisin de l'écueil,
Et sitôt qu'a soufflé le vent de ta colère,
La terre s'inquiète et tremble et prend le deuil.

Courtisane d'amour qui ne songeais qu'à plaire,
Quelle âme de douleur est en toi maintenant?
Quel brouillard a soudain voilé ta face claire?

Toi qui riais, joyeuse et libre à tout venant,
Tu sombres dans la nuit, tu t'embrumes de larmes,
Plus même une lumière à ton front rayonnant.

Après l'instant béni, pourquoi ce vent d'alarmes ?
Je ne sais quel dégoût monte de ta beauté,
Un relent d'amertume est au fond de tes charmes.

Et notre cœur aussi, brusquement arrêté,
Se demande s'il rêve et quel fardeau l'opprime ;
Notre rancœur se noie en ton immensité.

Puis tu deviens la sombre et terrible maîtresse
Qui, pâle, se redresse, et gronde, et brise tout ;
Une flamme a jailli de ta morne détresse.

Pourquoi pleurer ? N'es-tu donc pas celle qui bout ?
Le feu damné, le feu d'enfer ? Ta male rage,
Cent meurtres consommés, n'est pas encore à bout.

Et tu grinces des dents comme sous un outrage.
C'est toi l'affreux récif droit en travers du port,
C'est toi l'horrible voix qui hurle dans l'orage

Tu bondis, et les rocs croulent sous ton effort,
Le monde tout entier tremble de la secousse ;
La mort, la mort, la mort, à l'infini la mort !...

O mer, ô folle mer, tu redeviendras douce,
 Avant qu'il soit longtemps reflleuriront tes yeux,
 Tes yeux d'amour candide et que rien ne courrouce.

Après l'éclair tragique et l'assaut furieux,
 Les voilà tout à coup pleins des choses qu'on aime;
 Ils vont se teindre encor de la couleur des cieux.

Et, tout émerveillés du sublime poème
 Que murmure le flot au rayon matinal,
 Jusque dans tes fureurs nous t'adorons quand même.

A côté de l'écueil a brillé le fanal,
 Le vent frais qui se lève a balayé les brumes
 Et ton charme demeure à jamais virginal.

Dormez sur l'eau tranquille, ô flottantes écumes,
 Champs de la bleue immensité, fleurissez-vous,
 Emportez nos ardeurs avec nos amertumes.

Une âme de fierté s'agite en vos remous,
 Un chant d'espoir en sort, un chant qui nous enivre;
 L'âpre sel de la mer est infiniment doux.

Rien de vil, rien de laid. Oh! comme il fait bon vivre!
 Quelle candeur limpide a la nappe d'argent!
 C'est un hiver tranquille, enguirlandé de givre.

O mer, reflète encor le grand ciel indulgent,
 Fais toujours, gaie ou triste, ineffablement belle,
 Une claire ceinture à l'univers changeant,

Trempe pour les combats le cœur qui se rebelle,
 Rends-nous libres et fiers comme toi sans retour,
 O divin réservoir de la vie éternelle,

Symbole trois fois saint de l'éternel amour!

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASÉ : *Marraine*, comédie en trois actes, par M. Ambroise Janvier de la Motte. — RENAISSANCE : *Médée*, drame en trois actes en vers, par M. Catulle Mendès. — ODÉON : *Colinette*, pièce en quatre actes, par MM. G. Lenôtre et G. Martin. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Struensee*, drame en cinq actes et un prologue, en vers, par M. Paul Meurice. — THÉÂTRE-ANTOINE : *Judith Renaudin*, pièce en cinq actes, par M. Pierre Loti.

En ces mois de rentrée les salles de théâtre ont une physionomie assez particulière. Les grandes questions relatives à la forme des chapeaux et à la façon des robes n'ont pas reçu leur solution définitive. La mode ne s'est pas encore décidée franchement. Le tailleur hésite. Le couturier se recueille. Les nuances de l'année passée semblent déjà fanées, celles de l'année nouvelle semblent criardes. L'excentricité n'a pas trouvé cette juste mesure où elle devient l'élégance; faute d'un commencement d'habitude, la « nouveauté » nous trouble, plus qu'elle ne nous charme. C'est une période de tâtonnemens à laquelle l'amateur délicat demanderait en vain une véritable impression d'art. Ce n'est pas davantage le moment où se jouent les grosses parties dramatiques. Eux aussi, directeurs et artistes se réservent. Les pièces qu'ils hasardent sont celles qui, parfois à tort, n'ont pas toute leur confiance. Elles ont un air de n'être là que pour faire attendre les autres.

De la comédie que M. Ambroise Janvier de la Motte a fait représenter sous ce titre *Marraine*, il n'y aurait guère lieu de parler, si elle n'avait inspiré à l'unanimité de la critique un jugement digne de remarque. Tout le monde s'est plaint qu'il y eût désaccord entre la finesse de ton du premier acte, et le ton de bouffonnerie des deux autres. Ce reproche est tout à fait injuste. Car le premier acte est consacré, ainsi qu'il convient, à exposer et expliquer le sujet. Une comé-

dienne, réputée pour le galbe savoureux de ses jambes, a une fille, qu'elle fait passer pour sa filleule et qu'elle élève dans la modestie. Elle veut la marier honnêtement. Elle y trouve de la difficulté. Et je crains qu'ici l'auteur n'exagère. Deux personnages surtout se recommandent à notre attention : l'infortunée Lédredon, ainsi surnommée parce que c'est une grosse fille mollasse qui fait avec indolence son métier de fille, et le solennel Piton Labaumette, président de l'œuvre pour la protection de l'enfance galante. Tel est ce premier acte. Il paraît qu'il faisait prévoir, à ceux qui ont l'expérience du théâtre contemporain, toute sorte de choses délicates et distinguées. Lédredon, Piton Labaumette et Marraine leur semblaient des types de fine comédie, et ils en attendaient un dialogue d'une fantaisie ailée. Il n'est venu que des farces de tréteaux. Ils ont été déçus. C'est leur faute, ce n'est pas celle de M. Janvier de la Motte. Sa comédie est d'un bout à l'autre parfaitement harmonieuse. D'où vient pourtant qu'elle n'ait eu qu'un demi-succès ? Peut-être eût-elle été aux nues, si elle avait eu pour principale interprète M^{lle} Réjane, au lieu de M^{lle} Mégard. Surtout il ne faut pas vouloir tout expliquer. Quand on l'aurait chassé de partout ailleurs, c'est dans la fortune des pièces de théâtre qu'on retrouverait le mystère. Pour ma part, je ne vois pas de différence appréciable entre *Marraine* et dix autres comédies appartenant à ce même genre « vie parisienne » qui a fait en ces dernières années la gloire de tout un groupe d'auteurs dramatiques, et dont les traits distinctifs sont l'indécence, la convention, et la platitude.

Elle non plus, la *Médée* de M. Catulle Mendès ne nous retiendra pas très longtemps. La vieille légende, exploitée par l'épopée et par le drame, et tant de fois remise à la scène depuis le temps d'Euripide jusqu'à celui de M. Legouvé, n'a-t-elle pas perdu sa force dramatique, et n'est-elle pas à bout de sève ? Les héros grecs ont dû presque tous leur fortune à des femmes qu'ils ont ensuite abandonnées, et ils ont recueilli l'approbation du peuple le plus raffiné ; nous est-il possible de nous placer exactement au même point de vue ? Les anciens n'ont connu que l'amour physique : les rugissemens de cet amour trompé peuvent-ils, sans nous désobliger, emplir trois actes ? Ces horreurs, avec lesquelles leur religion et leur poésie avaient familiarisé les Grecs, nous sont-elles pareillement supportables ? Y a-t-il dans l'histoire des crimes de la magicienne, fille du soleil, autre chose qu'un sujet d'opéra ou de féerie ? Toutes ces questions pourraient avoir leur intérêt ; mais elles ne seraient pas ici à leur place. Il ne s'agissait en effet que de donner prétexte à ces attitudes et à ces effets de costume où M^{me} Sarah Ber-

nhardt est sans rivale. Les vers empanachés et fleuris de M. Catulle Mendès ont été ce prétexte. La nouvelle *Médée* relève donc moins de la littérature proprement dite que de l'art spécial de la plastique. Apparemment, c'est celui que M^{me} Sarah Bernhardt appelait dans une lettre récente « l'art noble, réparateur et instructif, » et à la propagation duquel elle s'honore de s'être consacrée. N'oublions pas de plaindre en passant les pauvres filles dont M^{me} Sarah Bernhardt s'entoure comme d'inoffensives comparses, et que ni leur goût, ni leur éducation, ni leurs occupations ordinaires n'ont sans doute préparées à faire valoir la cadence des rythmes parnassiens.

C'est de pièces historiques que nous avons cette fois à nous occuper : on en a pour la circonstance écoulé tout un lot. Il est des morts qu'il faut qu'on tue. Le genre historique au théâtre est un mort qui n'a jamais vécu; c'est peut-être ce qui empêche qu'on en puisse avoir raison. Quand un genre, en plus de soixante années d'une existence bruyante, n'a pas produit une œuvre solide, c'est qu'il y a en lui un vice essentiel. De fait, par quelque côté qu'on l'envisage et par quelque biais qu'on veuille le prendre, on arrive à la même conclusion : le genre historique est un genre faux, essentiellement faux, le type du genre faux; cela même le constitue. Car met-on des personnages réels aux prises avec des événemens imaginaires, ou mêle-t-on des personnages imaginaires à des événemens réels? dans les deux cas c'est le mélange du roman avec l'histoire. Nous montre-t-on les princes et les ministres occupés à nous exposer le secret de leurs desseins? il y faut la bonhomie du vieux Dumas et cet incomparable sans gêne avec lequel il tutoyait les Henri III, les Richelieu et les Mazarin. Le triomphe du genre historique consiste à expliquer les grands effets par de petites causes; c'est donc proprement le roman chez la portière. Supposons enfin chez l'auteur une habitude des méthodes historiques, une érudition, un souci de l'exactitude, dont il n'y a d'ailleurs aucun exemple, on se heurterait encore à un anachronisme inévitable et foncier. Entre les acteurs du drame et les spectateurs il y a la différence des années ou celle des siècles. Les personnages qui dialoguent sur la scène ont vécu dans un ensemble de conditions maintenant disparues et qui les ont en partie façonnés. Nous n'apercevons leurs sentimens qu'à travers les nôtres; nous sommes devenus étrangers à beaucoup de leurs manières de penser, insensibles à beaucoup des mobiles qui les faisaient agir. Peut-être le lecteur dans la solitude, à force de conscience et d'imagination, arrive-t-il à s'échapper à lui-même, à sortir

de son milieu, à revêtir l'âme d'un autre temps. On ne peut exiger cet effort ni d'une foule, ni surtout de la foule assemblée au théâtre afin de s'y divertir. Celle-ci n'est accessible qu'à l'impression immédiate. Elle juge avec des idées et des sentimens d'aujourd'hui les choses et les gens d'autrefois. Un événement historique, dès qu'il passe par le théâtre, s'y dénature et nous apparaît sous un faux jour. Aussi, l'emploi de l'histoire au théâtre ne s'adresse-t-il qu'à la badauderie du public : nous avons le goût du bibelot; nous sommes curieux de pénétrer dans l'intimité des gens connus; au surplus, nous sommes facilement dupes, étant très ignorans. L'histoire sert encore à nous dépayser, à renouveler par l'agrément du cadre une intrigue trop banale, une situation trop usée. Nous l'acceptons donc assez volontiers si l'auteur n'a eu d'autre projet que de nous amuser. Mais s'il a eu lui-même foi dans son œuvre, s'il l'a écrite avec sérieux, s'il lui a prêté une portée morale ou sociale, c'est alors que le genre historique est intolérable.

De là vient qu'on écoute avec plaisir le vaudeville historique de MM. Lenôtre et Martin : *Colinette*. Il est clair que les auteurs ne se sont pas abusés sur l'importance de leur aimable pièce, qu'ils l'ont composée sans prétention et sans y chercher malice. Docilement ils se sont mis à l'école de Scribe; ils lui ont emprunté ses procédés, en se contentant de flatter notre goût pour les minutieuses restitutions archéologiques. De vieux gentilshommes, retour de l'émigration, un beau colonel qui, à toute heure du jour ou de la nuit, se promène en uniforme dans ses appartemens, un général de l'Empire traqué par la police, une dame d'honneur s'essayant à porter le manteau de cour, le soir de sa présentation, Louis XVIII podagre, sceptique, tournant des madrigaux et citant des vers d'Horace, ce sont des images falotes et douces. Nous feuilletons sans ennui cet album d'anciennes gravures. L'histoire de l'évasion de La Valette nous étant contée au premier acte, il s'agit de répéter cette évasion célèbre, au dernier acte, sous les yeux et avec la connivence du roi. On y arrive à l'aide de combinaisons ingénieuses et laborieuses. C'est comme une charade dont on a eu soin de nous donner d'abord le mot. S'il y a dans l'agencement lui-même de l'intrigue de furieuses invraisemblances, nous faisons exprès de ne pas nous en apercevoir. Une jeune femme honnête et spirituelle qui berne un vieux diplomate, la vertu qui triomphe avec bonne grâce de la rouerie, un prince qui désavoue sa police et veille à la sécurité des conspirateurs, voilà des spectacles auxquels nous avons trop rarement l'occasion d'assister. Nous réclamons des pièces morales et gaies; sachons louer les écrivains qui consentent à nous

en donner. *Colinette* est un charmant spécimen de théâtre en famille.

M^{lle} Yahne est une très gracieuse Colinette. M. Chelles a composé avec beaucoup de goût le personnage de Louis XVIII. M. Burguet a de la jeunesse et de la chaleur dans le rôle du marquis de Rouvray. L'ensemble est des plus satisfaisans.

En passant de *Colinette* à *Struensée*, nous passons du vaudeville au drame. C'est le genre historique se haussant au grand art. C'est terrible. Je me hâte d'ailleurs de reconnaître la valeur de l'œuvre et de constater le bon accueil qu'elle a reçu. En écrivant *Struensée*, M. Paul Meurice a témoigné une fois de plus des qualités les plus rares : patience dans l'effort, élévation morale, souci de l'art. La Comédie-Française a monté la pièce avec beaucoup de soin. Le public a écouté avec faveur six actes en vers. Il faut s'incliner devant ce remarquable concours de bonnes volontés. Ce drame est de ceux qu'on a le devoir de discuter sans indulgence. Il prête à réfléchir. Donc, nous arrivons au théâtre, comme d'honnêtes gens, informés sans doute des révolutions de Danemark, mais par l'opéra de Meyerbeer et le *Bertrand et Raton* de Scribe, autant que par la lecture des mémoires du temps. Au prologue, le jeune médecin Jean Struensée expose à son père et à sa cousine ses rêves humanitaires; il va courir le monde afin d'appliquer les idées nouvelles. L'auberge où il fait ses adieux aux siens est celle même où le sieur Freytag, lancé par Frédéric à la poursuite de Voltaire, vint lui « réclamer l'œuvre de poésie du roi son maître. » Voltaire y paraît en effet, moribond comme toujours et comme toujours en veine de sarcasmes. Cette rencontre sera pour Struensée un souvenir inoubliable. Il fait vœu d'être désormais le chevalier errant de la philosophie voltairienne. Il arrive à Copenhague, et il a la bonne fortune d'alléger les souffrances du roi Christian VII, usé de débauches, roi fainéant et dément que torture la douleur physique. Au second acte, nous retrouvons Struensée dans tout l'éclat de la faveur et de la prospérité. Il aime la reine et il en est aimé. Il est premier ministre. Il travaille à réformer l'État. Comme la Bourgogne en 1293, le Danemark est heureux. Sur ces entrefaites, un conspirateur, que Struensée a fait arrêter et qui n'est autre que Rantzau, le ministre dont il a pris la place, lui rapporte qu'on incrimine ses relations avec la reine. Aussitôt Struensée a pris son parti : il veut disparaître, il veut mourir. Nous pensons que voilà une résolution bien soudaine et dont l'utilité nous échappe. Mais apparemment, c'est de l'histoire. Désormais Struensée n'aura plus qu'une idée, l'idée fixe de se faire condamner à mort. C'est

moins facile qu'on ne pourrait croire. Les affiliés de la Sainte-Vehme se réunissent à minuit dans un château en ruines pour délibérer sur les affaires publiques. Struensée prend la parole dans leur réunion, prononce contre lui-même un discours violent et offre d'être son propre assassin. Repoussé de ce côté, il repart à la recherche d'une condamnation. Enfin, cet arrêt tant désiré, Christian VII le signe dans un moment de lucidité : car il est jaloux de son ministre et il s'est pris de haine pour son sauveur. La scène où l'on nous montre ce roi maniaque tout réjoui à l'idée du méchant tour qu'il joue, lui malade à son médecin, lui débile au maître tout-puissant, est d'une grande beauté et elle a, grâce au talent de M. Le Bargy, produit l'effet le plus saisissant. Mais le roi est repris d'un accès de son mal. Rantzau, redevenu ministre, ne se soucie pas de faire exécuter l'arrêt. Il faut que Struensée insiste et règle lui-même les détails de son supplice. Au dernier acte, la reine, avertie du péril que court Struensée, envoie à son secours. Trop tard. Struensée a devancé l'heure. C'est le fusillé volontaire. — Les complications qui emplissent ces trois derniers actes nous semblent obscures autant que bizarres. Mais probablement l'auteur n'était pas libre ; il a dû se conformer à l'histoire. Cet acharnement d'un ministre à vouloir sa perte nous paraît fort extraordinaire. Les mobiles auxquels obéit Struensée nous échappent. Mais quoi ? L'in vraisemblable peut être vrai. Les faits sont les faits. Nous sommes en présence d'un cas. Constatons et enregistrons sans chercher à comprendre. C'est de l'histoire.

Or ce n'est pas de l'histoire. — Rentrés chez nous, et justement parce que le drame de M. Paul Meurice ne nous a pas laissés indifférents, nous ouvrons nos livres. Nous y voyons avec surprise se démêler ce qui nous avait paru si embrouillé, s'éclairer les ténèbres, se dissiper ce malaise et cet ennui que causent toujours les choses mal expliquées, et s'enlever en plein relief la figure de cet aventurier hardi, brutal et, somme toute, assez vulgaire que fut Struensée. C'est le fils d'un pasteur saxon. Il s'ennuie dans sa famille dévote. Les théories de nos philosophes le séduisent par la conformité qu'il y trouve avec ses instincts. Il devient l'ennemi des religions positives. A Altona, où il a suivi son père, il étudie peu la médecine, mais il fait beaucoup de dettes. Homme de plaisir, il cherche les moyens d'être riche. Le métier d'écrivain, trop peu lucratif, ne le tente pas ; mais il songe à aller aux Indes pour faire fortune. De grands personnages avec qui il est entré en relations l'introduisent à la cour de Danemark. Le roi, qu'il a bien soigné, le présente lui-même et l'impose presque à la reine Caroline-Christine.

Celle-ci, jeune, imprudente, délaissée, se sent bientôt attirée vers ce bel homme qui a une réputation d'homme à bonnes fortunes. Les deux amans ne se cachent pas; leur liaison est publique. D'ailleurs, Struensée ne se pique pas de fidélité; il a des maîtresses, il est avec la reine insolent et fat, pendant que celle-ci pour lui plaire abdique toute dignité, court les rues déguisée en homme, se dégrade et s'encauille. L'amour de la reine n'a été pour le favori qu'un moyen de parvenir. En possession du pouvoir, il s'en sert pour appliquer des idées abstraites. C'est un homme à système. Beaucoup de ses idées sont justes, et il a vraiment en vue le bien de l'État. Mais il ne sait pas que des réformes, pour être efficaces, ont besoin d'être faites lentement avec le concours du temps comme avec l'assentiment public. Ou plutôt son impatience, son humeur despotique et brouillonne ne lui laissent pas les moyens d'attendre. Il ne tient compte ni des faits, ni des mœurs, ni des préjugés: il a entrepris d'arracher brusquement un pays à sa tradition. Le résultat de ces réformes hâtives et radicales est foudroyant. Le Danemark est bouleversé, la misère s'est accrue, le ministre étranger et qui affecte de ne se servir que de la langue allemande a choqué le sentiment national, le ministre philosophe a choqué le sentiment religieux; le peuple, qu'il flatte, l'exècre autant que l'aristocratie qu'il combat; des provinces comme de la ville, il s'élève un même cri de réprobation. Struensée, en joueur qui hasarde le tout pour le tout, avait prévu qu'il pourrait perdre la partie. Il aimait à répéter qu'il aurait le sort de Concini. Dès qu'il sent que le terrain lui manque, il ne lâche pas pied. Il se cramponne au pouvoir, il se défend avec âpreté, il s'entoure de soldats. On l'arrête une nuit pendant son sommeil. On le jette en prison. Il fait encore belle figure. Il compte sur la protection de la reine. Dès qu'il apprend qu'elle aussi, Caroline-Christine, est emprisonnée, aussitôt toute sa fermeté l'abandonne. Il essaie alors des aveux. Il donne sur ses amours avec la reine des détails cyniques. Il est lâche après avoir été violent. D'ailleurs y a-t-il eu chez lui plus d'appétit des jouissances ou plus de génie, et son œuvre a-t-elle été par ses conséquences plus utile ou plus funeste? peu nous importe. Il nous suffit que nous puissions lui rendre sa place parmi les grands aventuriers. Ce Struensée-là est un être de chair et de sang, un de ces hommes de proie, ardents, excessifs, taillés pour la lutte, armés pour la conquête et tout débordans de vie.

Comparez-lui le pauvre fantoche imaginé par M. Paul Meurice. Au lieu des premières années consumées dans la dissipation, l'ennui, et la fièvre, c'est l'innocente idylle ébauchée avec la petite Christel, l'amourette de

cousin à cousine. Au lieu de cet âpre désir de faire fortune, c'est un vague apitoiement sur la misère humaine. Au lieu de cette liaison audacieuse et intéressée avec la reine, c'est un amour exprimé en termes si respectueux et si purs que nous en venons presque à nous demander si, dans l'esprit de l'auteur, ce n'est pas un amour platonique et ne s'adressant qu'aux perfections morales de Caroline-Christine. Il n'est guère moins dévoué au mari qu'à la femme; et il se peut qu'il ait, comme ministre et comme médecin, pu juger ce que vaut Christian VII, il continue de respecter en lui la majesté royale. Cet homme a l'âme respectueuse. Il est soumis, il est doux, il baise la main qui le frappe. Il est incapable d'aucune vue d'intérêt personnel, incapable de jalousie, de rancune, de colère, et en général de tous les mouvemens qui partent du fond mauvais de notre nature. Mais il est capable de soupirer, il est tendrement élégiaque et agréablement mélancolique. Celui-là n'est pas un aventurier, c'est Grandisson; ce n'est pas un ambitieux, c'est un saint; ce n'est pas un homme d'État; ce n'est pas un homme. Il n'a ni muscles dans le corps, ni sang dans les veines. Comment pourrait-il en avoir? Il est en sucre.

C'est ici qu'on voit dans quelle mesure le poète peut modifier les données de l'histoire. Car on a coutume de nous dire que l'écrivain est maître de son sujet et que le poète a sur l'histoire toute sorte de droits. C'est un de ces principes qui défraient la critique courante. De loin ils en imposent; mais il n'y faut pas regarder de trop près. Pour ma part je ne vois pas clairement quels sont les droits de M. Paul Meurice sur l'histoire de Danemark. Ce qui est exact c'est que les hommes du plus grand génie sont encore incomplets et ne réalisent qu'imparfaitement l'idée qu'ils personnifient dans le développement de l'humanité. Le poète intervient pour compléter l'œuvre de la réalité. Il achève ce qui n'était qu'ébauché, il pousse à bout ce qui n'était qu'indiqué. Il agrandit l'individu pour lui donner les proportions d'un type. Telle est bien l'opinion que Gœthe exprime dans un passage fameux de ses conversations avec le fidèle Eckerman : « Jamais aucun poète n'a connu dans leur réalité les caractères historiques qu'il reproduisait et s'il les avait connus il n'aurait guère pu s'en servir. Ce que le poète doit connaître ce sont les effets qu'il veut produire et il dispose en conséquence la nature de ses caractères. Si j'avais voulu représenter Egmont, tel qu'il est dans l'histoire, père d'une douzaine d'enfans, sa conduite si légère aurait paru très absurde. Il me fallait donc un autre Egmont, qui restât mieux en harmonie avec ses actes et avec mes vues poétiques. Et, comme dit Claire, c'est là « mon » Egmont. » Le poète a

le droit de se séparer de l'histoire ; mais c'est à condition de faire mieux qu'elle. Il faut que l'être créé par lui soit plus vrai que l'être qui a réellement existé.

Le Struensée qu'on nous montre choque la vérité humaine, voilà ce qu'on ne saurait lui pardonner. La contradiction est perpétuelle entre les sentimens qu'on lui prête et la destinée qui reste la sienne. Or il y a quelque chose à quoi nous tenons plus qu'à la réalité des faits, et à quoi enfin il nous est impossible de renoncer : c'est la logique du cœur et c'est l'expérience de la vie. Un ambitieux ne saurait avoir l'exquise douceur d'âme et la scrupuleuse honnêteté de ce faux Struensée. Un étranger ne s'impose pas à une nation rien qu'avec des rêveries humanitaires. Un ministre ne se maintient pas dans une cour par le seul ascendant de ses vertus. Ce n'est pas avec des promenades sentimentales et des déclarations platoniques qu'un homme affole une femme et devient son maître. Ce désaccord des sentimens entre eux, du caractère avec la conduite, des paroles avec les actes, des causes avec les effets, c'est ce qu'on appelle, en bonne définition : l'absurdité.

Nous reconnaissons ici cette impuissance où ont toujours été les romantiques de rien savoir de la vie. Car *Struensée* est comme un aboutissement du drame romantique, et M. Paul Meurice ne se cache pas d'avoir voulu donner un frère à Ruy Blas. Quelle était donc notre naïveté de parler de l'histoire et de la vie ? Ce héros tendre et sombre a été fabriqué de toutes pièces en conformité avec un idéal que nous connaissons bien pour l'avoir tant de fois retrouvé dans le roman comme au théâtre. Les romantiques sont vaguement démocrates. C'est pourquoi leur héros, plébéien ou petit bourgeois, rêve de duchesses en son obscurité et soupire après l'amour des grandes dames, des très grandes dames. Être aimé de la reine, tel est pour un parvenu l'idéal de la félicité. Inversement, tromper le roi avec le premier ministre, tel sera l'idéal pour une reine qui est d'ailleurs une noble femme, pure et digne de tous les respects. N'allez pas dire à ce couple lyrique que ces jeux de la politique et de l'adultère n'ont rien ni de rare ni surtout de sublime ; ce serait le rappeler sur la terre pour laquelle il n'est point fait. Le héros romantique est un déclamateur. Il peut bien faire de grandes phrases, il ne peut pas agir. C'est pourquoi, à l'heure du danger, il s'empresse de quitter la partie. Ruy Blas, quand il voit que la reine est menacée, s'en va se promener par la ville. Struensée, dans une conjoncture analogue, prend le parti de mourir. Il abandonne Caroline-Christine à ses ennemis ; il abandonne tous ceux qui ont cru en lui, il abandonne les intérêts qui lui ont été confiés, il abandonne

l'œuvre qu'il a commencée. C'est une désertion. Ici encore on devine qu'il ne sera pas en peine pour se payer de mots sonores. A l'en croire, il se sacrifie pour ses idées, car des idées ne triomphent que si on a souffert et si on est mort pour elles. Autant dire que pour aboutir les réformes ont besoin d'avorter. Le fait est que comme Ruy Blas, comme Antony, comme Chatterton, comme René et comme Werther, tous pareillement insociables et inaptes aux conditions de la vie, il est hanté par l'idée du suicide. Il se croit un martyr, il n'est que le jeune premier fatal. — Ces déclamations passaient vers 1830, grâce à l'épée de fièvre qui s'était emparée de toute la littérature. Le temps a marché. Nous ne sommes plus au ton.

Struensée est bien joué. Il faut d'abord constater l'éclatant succès de M. Le Bargy. Il a dessiné en grand comédien le personnage de Christian VII. Il a mis dans une courte scène une intensité et une puissance d'expression qui ont transporté la salle. M. Leloir a dit avec beaucoup de justesse le rôle de Rantzau. M. Albert Lambert, chargé du rôle de Struensée, s'en est tiré à son honneur. M^{lle} Lara est gracieuse et un peu insuffisante dans le rôle de la reine.

C'est une nécessité que tous les romanciers finissent par aborder le théâtre. Je crois bien qu'il en a été ainsi de tout temps, et je ne m'en plains donc pas. Le théâtre est un genre trop voisin du roman ; il offre trop d'avantages de toute sorte ; la tentation est trop forte, M. Pierre Loti y cède à son tour. Il faut bien reconnaître que son essai n'a pas été cette fois très heureux. Nous doutons fort que les cinq actes qu'a représentés le Théâtre-Antoine ajoutent beaucoup à la gloire de l'auteur de *Pêcheur d'Islande* et de *Ramüntcho*. Son talent d'évocation devient inutile, puisque au théâtre le décorateur prend la place de l'auteur. La grâce de son style disparaît. Il ne semble pas qu'il acquière en revanche cette concision et cette rapidité de dialogue si nécessaires à la scène.

Judith Renaudin est une série de tableaux. Ces tableaux n'ont pas entre eux un lien très étroit, et on voit mal pourquoi l'auteur a choisi ceux-ci plutôt que d'autres. C'est un défaut inhérent au genre. Mais en outre ces tableaux se réduisent la plupart du temps à une sorte de parade ou de pantomime. Le caractère des personnages est à peine indiqué. Certes nous ne demandons pas à être plus amplement renseignés sur l'émotion que cause à la jeune M^{lle} Renaudin la vue du bel officier de dragons M. d'Estelan. Ces choses sont connues, depuis qu'il y a des femmes et qu'elles aiment les militaires. Mais puisqu'on veut

nous faire pénétrer dans une famille huguenote à l'époque des dragonnades, nous ne serions pas fâchés d'apprendre, autrement que par une phraséologie souvent banale, ce qui se passe dans l'âme de ces gens qui luttent pour leur foi. Le seul rôle un peu développé est celui d'un curé philosophe. Ce brave homme, qui a certainement lu Voltaire, est très dépaycé dans ce milieu d'âpres croyances. Pour lui, catholicisme ou protestantisme, au fond c'est tout un ; les nuances qu'il peut y avoir entre deux manières de servir le bon Dieu valent-elles qu'on se dispute entre voisins ? On s'est demandé si ce curé est bien authentique. Cela n'importe guère et la question est beaucoup plus grave. Il s'agit de savoir ce que vaut au point de vue de l'art et de la vérité cette exhibition sommaire d'un fait considérable qui tient à tout un ensemble d'idées et de faits et se rattache à des mœurs qui ne sont plus les nôtres. Devant un auditoire de sceptiques M. Pierre Loti nous montre des dragons qui fusillent des enfans. Il fait crier par ses personnages : « Elle n'enseigne pas la pitié, la religion que vous servez. » Et : « Faites la maison vide : c'est au nom du roi de France. » Après quoi, il déclare qu'il n'a pas fait une œuvre de parti ou que, s'il l'a faite, c'est sans le vouloir : il ne l'a pas fait exprès. Nous ne refusons certes pas de l'en croire, et même c'est par là que son œuvre redevient tout à fait intéressante.

« Il y a dans la patrie française, écrivait ici même, il y a six mois, M. Jules Lemaitre, à l'occasion de son *Ainée*, il y a donc dans la patrie française, et quoique fondus en elle pour tout le principal, des groupes qui demeurent quand même un peu susceptibles et ombrageux. Ils ont la chance d'être plus vertueux et, proportionnellement à leur nombre, beaucoup plus forts que nous ; mais cet avantage les laisse méfians. C'est qu'ils sont arrière-petits-fils de persécutés. »

Et, sans doute, il faut passer beaucoup de choses aux « arrière-petits-fils des persécutés » ; il faut même leur donner beaucoup de places ! Mais ne pourraient-ils pas, en revanche, nous parler d'autre chose que de leurs persécutions, et même, en cherchant bien, ne pourraient-ils trouver d'autre reproche à nous faire, plus actuel et plus mérité, que celui d'avoir « révoqué l'Édit de Nantes ? »

Comment l'aurions-nous fait si nous n'étions pas nés,

et de l'erreur de nos pères n'ont-ils pas tiré, depuis longtemps, d'assez fructueuses compensations ? Dans les annales de l'histoire nationale, où tous les autres peuples, mieux inspirés, ne cherchent que des raisons de penser et de sentir en commun, on dirait, en vérité, que nous ne

cherchons, nous, que des motifs de division. Ne trouvant pas dans le présent assez d'occasions de nous disputer, nous en cherchons dans le passé; nous exploitons notre histoire contre nous-mêmes; et nous mettons un point d'honneur étrange, non seulement à ne rien apprendre de l'expérience, mais à n'avoir rien oublié. Cependant, depuis 1685, beaucoup de choses ont changé au pays de France. M. Félix Faure peut être le successeur de Louis XIV : il n'en est pas l'héritier. Le ministre de la guerre ne s'appelle plus Louvois, puisqu'il s'appelle M. de Freycinet, et qu'il appartient, sauf erreur, à la « religion. » La situation de l'Église catholique n'a guère moins changé, puisque c'est contre elle que se poursuit, au nom de la tolérance et de la liberté, une persécution pacifique, systématique et hypocrite. Il est au moins curieux de constater que les « arrière-petits-fils des persécutés » tiennent tous ces changemens pour non venus, qu'ils aient gardé, après deux siècles passés, la même âpreté de rancune, et qu'ils continuent de vivre dans la République en état de représailles.

M. Antoine joue avec son talent ordinaire et des procédés toujours les mêmes le rôle du curé philosophe. M^{lle} Mellot est une Judith Renaudin par trop dépourvue d'émotion. Mais deux interprètes surtout ont donné dans cette pièce la note et le ton. Ce sont des acteurs de mélodrame. C'est d'abord M^{me} Marie Laurent, qui joue deux rôles à elle toute seule, et tous deux de façon aussi vibrante. C'est ensuite M. de Max, qui a composé un type de vieux huguenot, vraiment impayable.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE BIOGRAPHIE PSYCHO-PATHOLOGIQUE DE VICTOR ALFIERI

Vittorio Alfieri, studi psicopatologici, par G. Antonini et L. Cognetti de Martiis, avec une préface de M. Cesare Lombroso. 1 vol. in-8°, Turin, 1898.

J'ai autrefois connu un poète qui chantait les grands hommes, ou plutôt les hommes célèbres, parmi lesquels s'en trouvent, comme on sait, de petits et de grands. Mais, grands et petits, il les chantait tous, pourvu seulement que l'actualité lui remit leurs noms en mémoire. D'humeur très calme, à l'ordinaire, et s'accommodant parfaitement de vivre en bonne prose, il ne pouvait lire dans les journaux l'annonce d'un centenaire, d'un jubilé, de l'inauguration d'une statue ou d'un buste, sans qu'aussitôt sa muse, réveillée, lui dictât une ode, des stances, ou tout au moins un sonnet, à la gloire du personnage qu'on allait fêter. Peu lui importait, d'ailleurs, que celui-ci fût un artiste, un savant, ou un philanthrope : on le fêtait, il voulait le fêter aussi ; et les dictionnaires ne manquaient point pour lui fournir, après cela, sur les mérites de son héros improvisé, autant et plus de renseignemens qu'il en pouvait désirer.

Je dois ajouter que cette façon particulière de concevoir la poésie, tout en procurant à mon ami les palmes académiques avec maintes autres distinctions flatteuses, ne lui permit pas cependant de prendre rang lui-même entre ces hommes célèbres dont il s'était, spontanément, constitué le poète : c'est un premier point par où son cas diffère de

celui de l'éminent professeur Cesare Lombroso, dont la gloire, désormais, est universelle. Mais, tout comme mon ami, M. Lombroso a une façon à lui d'honorer les grands hommes; et il ne peut lire l'annonce d'une fête en l'honneur de l'un d'eux, sans se croire aussitôt obligé de publier un livre, ou tout au moins un article, pour établir que le personnage qu'on fête a été un dégénéré, un épileptique, un fou, ou un criminel. Peu lui importe, à lui aussi, que ce personnage ait écrit des livres, ou dirigé des ministères, ou gagné des batailles : et peu lui importe que sa célébrité soit de bon ou de mauvais aloi. Puisqu'on le fête, il entend le fêter aussi. Et on peut toujours être sûr qu'il trouvera, dans les dictionnaires biographiques, une ou deux anecdotes qui l'autoriseront à porter un diagnostic de dégénérescence : car il lui suffit, par exemple, d'apprendre que Darwin détestait les longues conversations, que Napoléon n'aimait pas à changer de chapeau, et que Luce de Lancival supportait sans crier une opération chirurgicale, cela lui suffit pour que tout de suite Darwin, Napoléon et Luce de Lancival lui apparaissent comme des dégénérés, et chez qui le génie était une « psychose, » la conséquence ou « l'équivalent » de l'épilepsie.

Au surplus, sa théorie de « la psychose du génie » est assez connue, ainsi que les étonnans exemples sur lesquels il l'appuie : M. G. Valbert en a rendu compte ici même, l'année passée (1), dans un article dont M. Lombroso ne semble pas avoir pleinement senti l'ironie, car peu s'en faut qu'il ne le cite comme un témoignage de la nouveauté et de l'importance de ce qu'il n'appelle plus désormais que « sa doctrine, » ou, plus volontiers encore, « la doctrine lombrosienne. » Mais ce que l'on sait moins, peut-être, c'est l'ardeur infatigable avec laquelle le fondateur de la « doctrine lombrosienne » s'acharne, depuis deux ou trois ans, à justifier sa doctrine en publiant, ou en faisant publier par ses nombreux disciples, des biographies « psycho-pathologiques, » destinées à noter les maladies des hommes célèbres, leurs infirmités, leurs vices, voire telles de leurs vertus, comme la pitié ou la générosité, où l'école lombrosiste s'accorde désormais à reconnaître des symptômes certains de faiblesse mentale. Pas un mois ne se passe sans que se produise une nouvelle biographie de ce genre, et déjà le Tasse, Léopardi, Cardan, Beccaria, Byron, Napoléon, Michel-Ange, déjà Lucrèce lui-même, — en attendant Homère, — se sont trouvés l'objet d'études spéciales d'où ressort la conclusion

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} juin 1897.

que ces grands hommes ont été, surtout, de malheureux malades, n'ayant dû leur génie qu'à leur maladie. Et voici maintenant que, sur le conseil du maître, deux lombrosistes italiens, MM. Antonini et Cognetti de Martiis, se sont mis, chacun de son côté, à étudier à ce point de vue la vie et le caractère du poète tragique Victor Alfieri, en prévision, sans doute, des fêtes que ne pourra manquer d'occasionner le prochain centenaire de sa mort. C'est M. Lombroso lui-même qui nous présente le résultat de leurs recherches, en le faisant précéder d'une préface des plus curieuses, et que je ne puis m'empêcher de signaler tout d'abord.

« *Frappe, mais écoute*, ai-je coutume de répéter toutes les fois que, devant les nouvelles preuves que nous apportons à l'appui de ma théorie de la psychose du génie, je vois les représentans les plus éminens de la littérature et de la critique détourner le visage, et se refuser non seulement à admettre, mais même à discuter cette théorie. Quand j'ai publié mon *Homme de génie*, on m'a demandé des monographies, établissant par des exemples suivis, et non plus par des anecdotes prises de droite et de gauche, la justesse de la thèse que je soutenais. Les monographies sont venues, et en très grand nombre. Et voici à présent que nos adversaires nous reprochent, tantôt d'avoir mal interprété tel vers, tantôt d'avoir tenu pour authentique tel autre, qui était douteux. Soit donc; je consens à avouer que nous pouvons commettre bien des erreurs de détail : mais la faute n'en est-elle pas un peu à vous, lettrés, qui n'avez jamais voulu nous prêter votre aide ? Et puis, ces erreurs fussent-elles plus nombreuses encore, ne sent-on pas qu'elles n'ont guère d'importance ? Quand on découvre que tour à tour tous les hommes de génie, considérés de près et avec une attention continue, que tous sans exception ont été des malades, comment des inexactitudes de détail pourraient-elles empêcher d'en conclure qu'entre le génie et la maladie existe un lien profond, essentiel ? Et cette conclusion s'impose davantage encore quand on s'aperçoit que, dans les cas très rares où le parallélisme du génie et de la dégénérescence pouvait sembler moins évident, cela tenait seulement à l'insuffisance des renseignemens biographiques : puisque, par exemple, des lettres récemment publiées ont établi, d'une façon désormais incontestable, la psychose de Michel-Ange et de Beccaria, l'épilepsie de Guerrazzi et celle de Helmholtz. »

Après quoi M. Lombroso répond, en quelques lignes rapides et tranchantes, aux diverses objections qui lui ont été adressées. C'est ainsi que M. Nordau, — « son Nordau, » comme il l'appelle, — ayant sou-

tenu que la folie ou l'épilepsie n'étaient peut-être qu'un effet accidentel du génie, il réplique que « les phénomènes épileptoïdes du génie ne sont point postérieurs aux manifestations du génie, mais les accompagnent et souvent les précèdent, par exemple chez Cardan, Léopardi, Poe, Byron et Rousseau. » A M. Mantegazza, qui lui a fait observer que bien des hommes étaient épileptiques, ou fous, sans avoir du génie, il riposte aussitôt : « Quand la folie se produit chez un homme médiocre, elle peut pour un moment en faire un homme de génie : c'est de quoi j'ai donné une série d'exemples, parmi lesquels le plus éclatant est celui de ce médiocre fou, ancien employé, qui a écrit un poème admirable sur un *Oiseau dans la cour*. Mais pour qu'il y ait génie, il faut que, en plus du ferment de l'hyperhémie cérébrale, en plus de la polarisation spéciale des cellules du cerveau qui détermine la folie, l'hystérie, etc., en plus de ces conditions existe encore une prédisposition organique spéciale, constituée par une plus grande quantité de cellules nerveuses, surtout dans les lobes antérieurs. Et le fait que, souvent, la folie donne un génie momentané, ce fait prouve déjà assez péremptoirement l'extrême influence de la folie sur le génie. » Mais on sent que toutes ces objections importunent M. Lombroso, sans qu'une seule d'entre elles lui paraisse mériter d'être discutée sérieusement. Et il finit par s'en expliquer, avec une louable franchise. « Les contradictions qu'on adresse à ma thèse, dit-il, viennent surtout de ce que la grande majorité, sinon la totalité de mes critiques, manquant eux-mêmes de génie, et par suite ne trouvant point en eux les anomalies qui en sont la condition nécessaire, ne peuvent se résigner à admettre une doctrine qui démontrerait trop manifestement leur propre médiocrité. »

M. Lombroso, au contraire, se résigne-t-il à reconnaître son « manque de génie, » ou bien aurait-il, par hasard, trouvé en lui « les anomalies qui sont la condition nécessaire du génie ? » C'est là une question psycho-pathologique à laquelle il devrait bien répondre, entre deux études sur d'autres grands hommes. Mais puisqu'il nous présente, en attendant, une biographie d'Alfieri, écrite, nous dit-il, sous son inspiration, et qui doit apporter une « confirmation décisive à sa doctrine de la psychose du génie, » essayons de voir, avec un peu de détail, sur quels documens s'appuie cette biographie, et comment procède l'école lombrosiste pour découvrir, dans la vie d'un homme de génie, les signes de la dégénérescence physique et morale.

Encore aurions-nous à nous demander, au seuil de l'ouvrage de MM. Antonini et Cognetti, si Victor Alfieri était vraiment un homme

de génie. Mais M. Lombroso a prévu la question ; et voici l'extraordinaire réponse qu'il y fait : « Alfieri, nous dit-il, n'a peut-être pas eu de génie en littérature : mais il en a eu en politique, lorsque, — par une trop juste observation que des faits tout récents sont venus confirmer, — il a engagé ses compatriotes à réagir contre cette invasion étrangère où des esprits moins clairvoyans croyaient reconnaître une conquête de la civilisation et de la liberté. » Voilà donc en quoi a consisté tout le génie d'Alfieri : et son seul titre de gloire, aux yeux de M. Lombroso, serait ainsi d'avoir eu pour les Français une haine que, cent pages plus loin, le lombrosiste M. Antonini met entièrement sur le compte de la vanité blessée et de la prévention hystérique ! Pour produire un « résultat génial » aussi mince, ce n'était vraiment pas la peine d'être un épileptique, ni un dégénéré : un « homme moyen » y aurait parfaitement suffi. Mais enfin, puisqu'on nous affirme qu'Alfieri était un épileptique et un dégénéré, puisqu'on nous avertit que l'étude psycho-pathologique de sa vie « confirme » d'une façon décisive la doctrine de la « psychose du génie, » nous allons oublier un moment qu'il « n'a pas eu de génie en littérature », pour mieux suivre les deux lombrosistes dans le détail de leurs déductions.

Celles-ci sont presque entièrement fondées sur un document unique : la célèbre autobiographie d'Alfieri publiée, après sa mort, par la comtesse d'Albany. M. Antonini joint bien, à son analyse de cette autobiographie, quelques réflexions complémentaires que lui ont suggérées l'écriture d'Alfieri et son portrait par Xavier Fabre ; et M. Cognetti, de son côté, nous offre bien toute une série d'observations sur la généalogie du poète et les influences héréditaires qu'il a pu subir : mais tout cela est absolument insignifiant, de l'aveu même des deux biographes, et la principale source d'information, pour l'un comme pour l'autre, est le récit que nous a laissé Alfieri lui-même des aventures de sa vie. Pas une fois, d'ailleurs, M. Antonini non plus que M. Cognetti ne paraissent avoir songé à contrôler l'exactitude de ce récit ; pas une fois ils n'ont admis, chez Alfieri, la possibilité d'une erreur ou d'une exagération. Ils ont tenu son autobiographie pour un document de « tout repos » : et M. Antonini, en particulier, s'est pour ainsi dire borné à la résumer chapitre par chapitre, en insistant sur les divers passages qui, suivant lui, attestaient un tempérament de dégénéré épileptoïde.

C'était là, je crois, attacher aux *Mémoires* d'Alfieri une importance historique, et pour ainsi dire scientifique, un peu excessive. On sait

en effet dans quelles circonstances le poète piémontais a écrit ces *Mémoires*, qui sont du reste fort intéressans, pleins de mouvement et de vie, et dont nous possédons trois ou quatre traductions françaises. Admirateur passionné de Rousseau, il a voulu, lui aussi, léguer à la postérité une confession qui, sous des apparences de franchise cynique, pût contribuer à faire admirer la droiture de ses sentimens et l'altière indépendance de son caractère : sans compter que, en attendant l'admiration de la postérité, il aura sans doute souhaité conquérir celle de sa royale maîtresse, la comtesse d'Albany, personne éminemment romanesque, et elle-même fort amie de l'exagération : de telle sorte qu'à toutes les pages de ces curieux *Mémoires*, écrits en grande partie à Paris durant la tourmente révolutionnaire, on sent l'emphase d'un rhéteur, ou, si l'on veut, d'un poète romantique, forçant la mesure de ses vices comme de ses vertus, et ne visant à rien qu'à paraître passionné. Considérés à ce point de vue, les *Mémoires* d'Alfieri pourraient même fournir la matière d'une étude littéraire des plus intéressantes. Ils nous feraient voir, notamment, combien le byronisme a eu peu à faire, et le romantisme tout entier, pour sortir des *Confessions* de Rousseau et de la littérature révolutionnaire. Et l'on y verrait aussi comment une volonté infatigable peut suppléer à l'absence du talent naturel : car, sans avoir la prétention de juger l'œuvre poétique d'Alfieri, nous pouvons bien affirmer que jamais une œuvre n'a été aussi *voulue*, produite au prix d'efforts aussi obstinés ; et c'est cette volonté, ce sont ces efforts incessans pour devenir un grand homme, qui forment le vrai sujet des *Mémoires* du poète. Mais l'école lombrosiste ne l'entend pas ainsi : l'œuvre d'Alfieri, suivant elle, n'est pas un résultat de la volonté, mais une manifestation morbide résultant fatalement d'un état de dégénérescence, un « équivalent » et un succédané de l'épilepsie. Et ainsi M. Cognetti, prenant à la lettre les affirmations même les plus invraisemblables du poète d'Asti, se fait fort d'en tirer un diagnostic complet de « psychose géniale. » — « Attiré et fasciné, nous dit-il, par la féconde théorie lombrosienne sur le génie, j'ai entrepris d'en établir une preuve nouvelle en étudiant la vie et le caractère d'Alfieri : car la névrose épileptique est, chez ce poète, très nettement caractérisée, et son exemple montre clairement tout ce qui entre d'inconscient, d'instinctif, et d'intermittent dans la production géniale... Et qu'on ne me reproche pas de manquer de respect à la mémoire de notre grand tragique : car mon objet est au contraire d'établir qu'il a possédé les attributs et les symptômes de la génialité, tels que les a déterminés, dans son admirable ouvrage, notre maître

Lombroso. » Cette façon de démontrer le génie d'un poète n'est-elle pas, à la fois, imprévue et touchante ?

« A l'âge de plus de cinquante-cinq ans, écrit Alfieri, mon père devint amoureux de ma mère, et l'épousa. » Conclusion : Alfieri était fils d'un vieillard, ce qui explique déjà sa dégénérescence. Mais poursuivons. Alfieri raconte qu'à sept ans il souffrit beaucoup de se voir séparé de sa sœur Julie, qu'on avait mise au couvent. « Sensibilité exagérée, note M. Antonini, hypéresthésie psychique, débilité fonctionnelle de la vie émotive : tous symptômes indiquant un cerveau atteint d'une grande névrose. »

Et c'est bien pis lorsque, au chapitre suivant, l'imitateur de Rousseau croit devoir se confesser du plaisir qu'il a eu, dans son enfance, à fréquenter les offices d'une chapelle de Carmes, où il y avait des enfans de chœur jolis comme des anges. « Passion intempestive et anormale, perversion précoce du sens génésique. » Plus de doutes, désormais, sur l'existence du tempérament épileptoïde.

A neuf ans, Alfieri quitta Asti, sa ville natale, pour aller à Turin chez un de ses oncles. « Lorsque l'heure du départ arriva, je pensai m'évanouir de chagrin : et je me souviens que je pleurai pendant toute la première poste : mais bientôt l'élan de la calèche me causa un certain plaisir, car dans la voiture de ma mère, où je ne montais que rarement, nous n'allions qu'au petit trot avec une lenteur désespérante. » Alfieri ajoute d'ailleurs, pour nous expliquer ce rapide changement d'humeur, que « la curiosité de voir des choses nouvelles, la joie de courir la poste, et mille autres petites idées d'enfans » concouraient à faire pour lui de ce premier voyage un événement des plus agréables. N'importe, M. Antonini découvre là un symptôme évident de cette « manie voyageuse qui, bientôt après, va faire errer Alfieri aux quatre coins de l'Europe. »

A Turin, l'enfant est mis au collège, et le régime qu'il y doit subir ne tarde pas à le rendre malade. « J'étais mal nourri, on ne prenait aucun soin de moi, et je dormais trop peu : aussi fus-je attaqué successivement par diverses maladies, dont la plus singulière fut celle qui fit crevasser ma tête en vingt endroits différens. Je ne grandissais point : je ressemblais à une petite bougie toute mince et toute pâle. » Cela signifie, d'après M. Antonini, que « dans son adolescence Alfieri restait atteint de la même débilité constitutionnelle et de la même dégénérescence que déjà son enfance avait fait pressentir, et qui devait s'accroître encore durant la période suivante. »

La période suivante, en effet, est caractérisée par un « état neurasthénique permanent » et par certaines « prédispositions psychopathiques. » Alfieri nous apprend, par exemple, que, lorsqu'il allait voir sa sœur au couvent où elle faisait ses études, souvent il passait tout le temps de sa visite à pleurer avec la jeune fille, qui avait alors un gros chagrin d'amour. « Ces pleurs, ajoute-t-il, me faisaient grand bien, et je m'en retournais plus soulagé, sinon plus gai. » Puis c'est lui-même qui devient amoureux. « Voici, nous dit-il, quels furent chez moi les premiers symptômes de cette passion, dont je devais par la suite éprouver les atteintes bien plus cruellement encore : une mélancolie opiniâtre et profonde ; une recherche continuelle de celle que j'aimais et que je quittais aussitôt que je l'avais trouvée ; une timidité qui m'empêchait de lui parler lorsque, par hasard, je me voyais un peu à l'écart avec elle ; l'impossibilité non seulement de jamais parler d'elle, mais même d'entendre prononcer son nom ; enfin tous les mouvemens que notre Pétrarque, peintre divin de cette passion divine, a décrits dans ses vers avec tant de justesse et d'éloquence à la fois. » La mention de Pétrarque aurait dû désarmer M. Antonini : mais non ; et après avoir signalé « la teinte paranoïque » de ce premier amour, il nous parle, à son propos, d'« hyperactivité sexuelle » et d'« érotisme idéal. »

Le chapitre suivant de son étude porte le titre qu'on va lire : « Jeunesse, période de dépression et d'exaltation. — Impulsions ambulatoires. — Amours morbides. — Équivalent épileptique. — Véritable accès d'épilepsie psycho-motrice. — Sensibilité météorique. » Voilà tout ce que M. Antonini a découvert dans les vingt pages où Alfieri raconte ses premiers voyages à travers l'Europe ! Et que si, en effet, on peut trouver que le poète a beaucoup voyagé, lui-même prend soin d'expliquer, à plusieurs reprises, les motifs qui l'ont poussé à ces constants déplacements. Il était riche, désœuvré ; il ne pouvait se résigner à la vie de courtisan qu'il aurait dû mener à Turin ; et son beau-frère, pour l'occuper, lui avait suggéré le projet de se préparer à la diplomatie en visitant les principales cours de l'Europe. Ses « impulsions ambulatoires, » d'ailleurs, lui étaient communes avec la grande majorité des jeunes gens riches de son temps ; et en Italie comme en France, comme en Allemagne et en Angleterre, le « tour d'Europe » était alors un usage au moins aussi fréquent qu'aujourd'hui. Mais M. Antonini s'obstine à découvrir, dans les voyages du jeune Alfieri, « l'indice d'une névrose épileptique qui va, bientôt après, se traduire en génie. »

Encore les voyages ne lui paraissent-ils pas, à ce point de vue,

aussi caractéristiques que les amours du jeune homme, et notamment son aventure galante avec une dame anglaise. « Je vivais dans une espèce de transport qu'il est impossible de faire comprendre à ceux qui ne l'ont jamais éprouvé. Je ne pouvais plus rester en repos : et aussitôt que j'étais obligé de m'étendre un peu, je me relevais avec des gémissemens, et me démenais dans ma chambre comme un véritable fou. Dans un des jours intermédiaires qui séparaient mes visites à ma bien-aimée, me promenant à cheval, aux environs de Londres, avec le marquis Caraccioli, je voulus lui montrer combien mon cheval était étonnant : je m'apprêtai à sauter au galop par-dessus une barrière : je tombai et, quand je me fus relevé, il me sembla d'abord que je n'avais aucun mal. Mais, après avoir fait quelques pas, dès que ma tête et mon corps commencèrent à se refroidir, j'éprouvai une douleur affreuse dans l'épaule gauche. Elle était démise, et le petit os qui l'unit au col était brisé (1). » Sait-on ce que prouve ce récit, suivant M. Antonini ? Il prouve qu'Alfieri « était dès lors atteint de cette invulnérabilité et de cette analgésie qui sont propres aux épileptiques. »

Ici se placent les deux faits « psycho-pathologiques » les plus importants de la vie d'Alfieri, ou plutôt les deux seuls faits vraiment « psycho-pathologiques » de toute cette vie, car après eux M. Antonini ne trouve plus guère à noter, jusqu'au bout de son étude, que des accès de goutte et des accès de mauvaise humeur.

Le premier de ces deux faits est celui que le savant lombrosiste définit : « un équivalent épileptique. » En voici l'histoire, racontée par le poète lui-même : « Un soir que j'avais soupé avec un ami, et que j'étais encore à causer, près de la table, avec lui, mon valet Élie entra dans la chambre pour me coiffer, comme il faisait tous les soirs ; en me serrant une boucle avec son fer, il me tira les cheveux si fortement que je crus qu'il me les arrachait : et aussitôt je me lève, dans un accès de fureur, je prends un chandelier et le lui lance à la figure... Quand je me suis demandé, par la suite, quelle avait été la cause d'un transport si brutal, je me suis convaincu que ce cheveu tiré n'était, pour ainsi dire, qu'une dernière goutte jetée dans un vase prêt à déborder. Mon caractère irascible, exaspéré encore par la solitude et par l'oisiveté, n'avait besoin que de la plus légère impulsion pour éclater. » Mais Alfieri se trompe dans son explication : la vérité, du moins suivant

(1) Nous empruntons toutes nos citations des *Mémoires* d'Alfieri à la traduction française publiée par M. F. Barrière, en 1862, dans la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France* (Librairie Firmin-Didot).

M. Antonini, c'est qu'il a eu, ce soir-là, une crise « d'obnubilation du jugement et de suspension de la conscience, » en d'autres termes un « équivalent épileptique » des mieux accentués. Et je suis prêt à l'admettre; mais je songe à la prodigieuse quantité « d'équivalens épileptiques » qui, tous les soirs, se produisent de par le monde, notamment dans les restaurans de nuit, à la suite de soupers un peu trop copieux. Encore n'y a-t-il pas à comparer, à ce point de vue, nos mœurs bourgeoises d'à présent avec celles des jeunes viveurs du siècle passé, pour qui l'action de rosser un valet, après boire, était la chose au monde la plus naturelle; et l'on peut même s'étonner qu'Alfieri, durant ces années de désœuvrement et de grossière débauche, n'ait eu que cette seule crise « de suspension de la conscience. » Il nous en aurait raconté maintes autres, sans doute, s'il ne s'était souvenu tout à coup, en écrivant ses *Mémoires*, qu'il était républicain, et que son valet était son « égal. » — « Au reste, ajoute-t-il en terminant le récit de son aventure, jamais je n'ai levé la main sur aucun de mes domestiques que comme j'aurais pu faire avec mon égal. Jamais je ne me suis servi ni d'un bâton, ni d'une arme, mais seulement de mes mains, ou du premier meuble que je trouvais à ma portée, ainsi qu'il arrive souvent aux jeunes gens dans les transports de leur colère. »

Mais ce n'est encore là qu'un « équivalent épileptique » : voici maintenant « la véritable épilepsie psycho-motrice, » voici le trait que M. Antonini et M. Cognetti ne se lassent point de citer et de rappeler et de nous offrir comme la « confirmation décisive de la doctrine lombrosienne. » Laissons de nouveau la parole à Alfieri : « Pendant le long espace de temps que durèrent mes relations amoureuses avec une femme indigne de moi, je ne faisais qu'enrager du matin au soir, ce qui finit même par me rendre malade. Vers la fin de 1773 je fus atteint d'un mal singulier. Je commençai par vomir pendant trente-six heures : et quand mon estomac n'eut plus rien à rejeter, le vomissement devint un spasme si horrible du diaphragme qu'il me fut impossible d'avalier même une goutte d'eau. Les médecins craignirent une inflammation, et me saignèrent au pied. Aussitôt l'effort pour vomir cessa, mais il fut remplacé par un tremblement général, avec des secousses si fortes que je donnais tantôt de la tête contre le chevet de mon lit, et tantôt des pieds et des coudes contre tout ce qui se rencontrait. Je passai dans cet état cinq jours entiers, durant lesquels je n'avalai que quelques gouttes d'eau. Enfin, le sixième jour, on me mit dans un bain très chaud, où on me laissa six heures : cela calma les convulsions. On me fit continuer ces bains : et une fois

que l'œsophage fut ouvert, je bus beaucoup de lait, ce qui acheva de me guérir... Une maladie si singulière n'était que le résultat de la rage, de la honte, de la douleur où m'avaient jeté mes maudites amours. » Erreur! déclarent de nouveau les deux lombrosistes : la singulière maladie dont fut frappé le poète était le produit de sa dégénérescence, et d'ailleurs elle n'était « singulière » que pour la médecine d'un âge de ténèbres, car aujourd'hui son nom est assez connu : c'est simplement une « épilepsie psycho-motrice. »

MM. Antonini et Cognetti sont médecins : nous aurions mauvaise grâce à contester leur diagnostic. Admettons donc qu'Alfieri a eu, en 1773, une crise d'épilepsie qui a duré cinq jours sans discontinuer, et sans lui enlever, du reste, un seul instant, la conscience, ni même la raison : car il nous raconte que, le cinquième jour, au plus fort de la crise, il demanda un prêtre et un notaire, et se prépara à la mort avec un grand sang-froid. « Il m'est ainsi arrivé deux ou trois fois, dans ma jeunesse, de regarder la mort en face, et toujours avec la contenance la plus ferme. » Regarder la mort bien en face, avec la contenance la plus ferme, pendant qu'on se débat dans une crise d'épilepsie nettement caractérisée, voilà qui suffirait à démontrer la « génialité » de l'auteur du *Misogallo!*

Cette crise fut unique dans la vie d'Alfieri : nouvelle, éclatante confirmation de la « doctrine lombrosienne! » Car l'épilepsie du poète, comme bien on pense, ne pouvait pas guérir : elle s'est simplement modifiée, après le grand accès de 1773, et au lieu de reparaitre sous la forme d'un tremblement nerveux, elle a pris désormais la forme du génie. « La maladie de 1773 eut vraiment pour résultat de constituer l'être poétique du jeune homme : et la façon dont il composa sa *Cléopâtre*, peu de temps après, ne peut s'expliquer que si l'on admet, avec Lombroso, non seulement une correspondance entre le génie et l'épilepsie, mais l'équivalence de l'impulsion géniale et de l'accès épileptique. » La façon dont Alfieri composa sa *Cléopâtre* est en effet assez bizarre : « Cloué des semaines entières au chevet de ma maîtresse malade, j'essayais vainement de tous les moyens pour tuer le temps, jusqu'à ce qu'un jour, à force d'ennui, je m'emparai de cinq ou six feuilles de papier et me mis, au hasard, sans aucun plan, à barbouiller une scène d'une pièce que je ne sais si je dois appeler comédie ou tragédie. Puis ma maîtresse se rétablit, et moi, sans plus penser aux scènes ridicules que j'avais écrites, je les plaçai sous un coussin de sa chaise longue où elles restèrent une année entière sans que personne y tou-

chât. » La « génialité » du poète, pour ses débuts, n'avait produit que des « scènes ridicules ; » mais on ne saurait exiger que l'épilepsie, d'un seul coup, passât du tremblement nerveux à la création d'un chef-d'œuvre.

Et voilà, absolument, tout ce que M. Antonini a découvert de « psycho-pathologique » dans la vie d'Alfieri. Tout au plus le portrait du poète, peint par Xavier Fabre, et exposé aujourd'hui au Musée des Offices, lui fournit-il encore l'occasion de constater qu'Alfieri « avait le front légèrement hydrocéphalique » et que son visage « manquait du type régional, » ce qui est un des symptômes constans de la génialité, « ainsi que l'a démontré Lombroso par d'innombrables exemples. » Et quant aux recherches de M. Cognetti de Martiis, leur principal résultat est d'établir qu'Alfieri a eu, parmi ses ascendans, des militaires, des hommes politiques, et même des lettrés, de sorte que la forme géniale de la dégénérescence s'explique, chez lui, par l'hérédité.

Voilà donc comment l'étude de la vie et du caractère de Victor Alfieri « apporte une confirmation décisive à la doctrine lombrosienne de la psychose du génie ! » Et voilà comment « tous les hommes de génie, considérés tour à tour avec une attention continue, se trouvent avoir été des malades, ce qui prouve bien qu'entre le génie et la maladie existe un lien essentiel et profond ! » S'obstinera-t-on, dans ces conditions, à ne pas vouloir prendre au sérieux la théorie de M. Lombroso, ou bien ne se décidera-t-on pas une bonne fois à reconnaître, avec M. Antonini, que « c'est désormais enfoncer une porte ouverte que de vouloir démontrer l'équivalence du génie et de l'épilepsie ? »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Peut-être n'est-il pas mauvais pour un pays, même au prix d'une épreuve pénible, d'avoir l'occasion, ou plutôt l'obligation de faire un retour sur soi-même et sur sa politique. La triste affaire de Fachoda nous a imposé cette obligation, et nous serions malavisés de la laisser échapper. Un simple incident a quelquefois des conséquences disproportionnées avec son importance propre, et tel est sans doute le cas de celui qui vient de prendre fin. Il a soulevé, non seulement en France et en Angleterre, mais dans le monde entier, une émotion qui n'est pas encore calmée. L'Angleterre n'a d'ailleurs rien fait pour qu'il en fût autrement.

Il aurait été très facile de liquider à l'amiable cette très petite affaire; mais elle ne l'a pas voulu. Dès la première conversation de M. Delcassé avec sir Edmund Monson, ou de M. de Courcel avec lord Salisbury, notre intention d'évacuer Fachoda n'a pu faire pour elle aucun doute. Nous lui demandions seulement d'y mettre, dans la forme, quelques ménagemens, comme ne refusent jamais de le faire deux nations amies, lorsqu'elles sont déjà d'accord sur le fond. Elle s'y est refusée. La question s'est alors posée de savoir si cette attitude imprévue de sa part devait nous amener à modifier la nôtre, celle que nous avons adoptée après réflexion comme la plus conforme à nos intérêts. Nous ne l'avons pas cru. Il y a quelques années, l'Allemagne a failli avoir, à propos des îles Carolines, un conflit avec l'Espagne : on se rappelle l'explosion de sentimens belliqueux qui s'est produite dans toute la péninsule. M. de Bismarck a déclaré qu'en pareille occurrence, c'était le plus raisonnable, celui qui avait conservé tout son sang-froid, qui devait céder. Il a cédé, et ni lui ni son pays n'en ont été diminués. Les Carolines ne lui paraissaient pas valoir une guerre : nous avons porté le même jugement sur Fachoda. L'Angleterre ne l'ignorait pas : faut-il croire qu'elle ait tenu à se procurer l'apparence d'un succès arraché de haute lutte? Étant donné l'état de l'opinion, cela

n'est pas impossible. Mais l'Angleterre a eu des vues plus profondes. L'incident de Fachoda une fois vidé, elle a continué ses armemens. Lord Salisbury a expliqué que, lorsque des armemens étaient commencés, on ne pouvait pas les arrêter ou les suspendre sur-le-champ. Ces explications ont peut-être paru concluantes dans l'enceinte du Guild Hall; encore n'en sommes-nous pas bien sûrs; en tout cas, elles n'ont pas conservé ce caractère au dehors. Non seulement on aurait pu interrompre les armemens en vertu du vieil axiome : *sublata causa, tollitur effectus*, mais rien n'aurait été plus simple. Il faut donc croire, — en repoussant d'ailleurs toute idée d'une agression subite, que nous regardons comme invraisemblable de la part d'une grande nation civilisée, — que l'Angleterre a voulu prolonger pendant quelque temps encore l'effet d'intimidation qu'elle s'était proposé. Mais pourquoi? Peut-être le discours du Guild Hall nous aidera-t-il dans cette recherche.

Tout le monde sait que le banquet annuel du Lord-Maire a dans les traditions de nos voisins une importance politique considérable. C'est là que le Premier ministre de la reine a pris depuis quelques années l'habitude d'établir en quelque sorte le bilan de l'année écoulée, de marquer les étapes parcourues, et aussi d'indiquer celles qui restent à franchir. Ces discours ferment une addition et en ouvrent une autre. L'addition, cette année, a été particulièrement satisfaisante : la bataille d'Omdurman devait en grossir le total dans des proportions exceptionnelles. Il semblait donc que la joie de l'Angleterre aurait été complète, et que lord Salisbury l'aurait exprimée avec chaleur et confiance. Il y a des jours heureux dans la vie d'un peuple, et généralement on en jouit sans arrière-pensée. Eh bien! non. Le discours de lord Salisbury est le plus pessimiste qu'un homme d'État européen ait prononcé depuis un très grand nombre d'années. Il n'y est question que des nuages qui s'amoncellent et des orages que, sans doute, ils renferment. Lord Salisbury, de quelque côté qu'il se tourne, n'aperçoit que des dangers, et nous serions encore plus alarmés de ceux qu'il prédit pour demain, s'il n'avait pas si fort exagéré ceux auxquels nous avons échappé hier. Il n'est pas jusqu'à l'entrée en scène des États-Unis qui ne lui paraisse devoir jouer un rôle inquiétant en Asie, et même en Europe, où il annonce pour un avenir prochain la probabilité de nouvelles complications. A la vérité, il ne s'en effraie pas pour l'Angleterre; il croit même pouvoir dire dès aujourd'hui qu'elle est appelée à en profiter; mais il ajoute, en termes très clairs, que cette action de l'Amérique est vraisemblablement

appelée à s'exercer par la guerre. Il y a, à tout cela, des réserves et des atténuations de forme; les orateurs anglais sont passés maîtres dans l'art de placer à côté d'une affirmation quelque chose qui ressemble presque à une négation; leurs phrases se balancent entre le pour et le contre et le oui et le non, dans des conditions qui ne permettent à la pensée de s'en échapper qu'à demi; mais cela suffit pour qu'on la reconnaisse, quand elle est d'ailleurs aussi explicite que l'est en ce moment celle de lord Salisbury. Comment pourrait-on s'y tromper lorsqu'on lit dans le discours du Guild Hall des phrases comme celle-ci : « Nous avons l'impression que des causes pouvant conduire à la guerre prévalent de tous côtés? » Et ces guerres risquent d'éclater avec la plus tragique soudaineté. « Elles fondraient sur nous, dit lord Salisbury, sans avoir été annoncées, avec une rapidité effrayante. Un nuage de tempêtes s'élève à l'horizon avec une promptitude qui défie tous les calculs, et il se peut que, deux mois à peine après que vous aurez reçu le premier avertissement, vous vous trouviez engagés dans une guerre qui mettra votre existence en jeu. » Voilà un grave avertissement et, bien qu'il s'adresse spécialement à l'Angleterre, il sera entendu encore ailleurs.

Quant à savoir quelles sont ces causes de guerre auxquelles lord Salisbury fait allusion, son discours ne le dit pas, ou, s'il le dit, c'est dans des termes dont il est difficile de préciser le sens exact. Il constate qu'un certain nombre de gouvernemens dans le monde « sont si mauvais qu'ils ne peuvent se maintenir, et qu'ils n'ont ni la force de se défendre, ni l'affection de leurs sujets. » Plusieurs nations sont tombées en décadence. Et il ajoute avec une étrange philosophie : « Vous voyez, au moment où ce phénomène se produit, des voisins poussés par un motif ou par un autre, soit par haute philanthropie, soit par désir naturel de se créer un empire, toujours prêts ou disposés à contester entre eux quel sera l'héritier de la nation qui déchoit. » Nous avouons avec lord Salisbury que, parmi les motifs qu'il envisage, il est parfois difficile de distinguer à leurs effets la haute philanthropie du simple et naturel désir de se créer un empire : aussi les met-il sur le même plan. Quoi qu'il en soit, la guerre apparaît au bout de toutes les avenues où s'engage sa pensée, de toutes les périodes où s'aventure sa phrase, et, après avoir dit qu'il est impossible de suspendre des armemens commencés, il en donne cette autre raison, beaucoup plus forte assurément, pour expliquer qu'on les continue. C'est d'ailleurs ce que le duc de Devonshire, président du conseil privé, disait le même jour à Eastbourne : « Tout le monde a compris que

la question de Fachoda n'était qu'un incident d'une question plus importante. » Tout le monde l'a compris, certes; seulement, on ne sait pas encore quelle est la question plus générale qui est en cause, ou du moins sur quels points particuliers l'intérêt immédiat portera et s'accentuera.

Cette incertitude même contribue à nous inquiéter; et quand nous parlons de nous, nous ne parlons pas seulement de la France; toutes les nations dont la politique n'est pas étroitement confinée dans leurs frontières doivent prendre pour elles le solennel *Caveant consules!* que leur envoie lord Salisbury. Il les invite à des compétitions prochaines autour de grands corps qui commencent à se décomposer, ou qui achèvent de le faire. Quels sont-ils? C'est d'abord la malheureuse Espagne: personne ne menace son existence continentale, mais il est évident que sa puissance coloniale est finie. Nous aimons mieux ne rien dire du Portugal. Mais sans doute les allusions de lord Salisbury portent encore sur l'Empire ottoman et sur la Chine; peut-être aussi sur la Perse; et qui sait s'il n'a pas pensé au Maroc? Une fois entré dans cette voie confuse, où l'esprit de conquête et la philanthropie sont les guides des ambitions européennes, il est plus facile d'aller très loin que de s'arrêter à mi-route. Sont-ce là les perspectives que nous ouvre lord Salisbury? On pourrait le croire à lire son discours: mais alors à quoi auraient servi tous les sacrifices qui ont été faits, depuis quelques années, au maintien du concert européen?

Ce concert, dont lord Salisbury a parlé au Guild Hall avec l'ironie qui lui est familière, a eu effectivement bien des infirmités, et il a manifesté souvent une regrettable impuissance: toutefois il a eu un mérite, qui a été de maintenir la paix. C'est pour cela qu'il lui sera beaucoup pardonné. En revanche, l'humanité et l'histoire pardonneraient difficilement à ceux qui, de propos délibéré, soit par ambition, soit même par une prétendue philanthropie, compromettraient un bien si précieux. Telle n'est pas, assurément, la pensée de lord Salisbury; il n'a rien personnellement de l'homme de proie; ses aspirations ne sont pas du côté de la guerre; il a même repoussé l'idée d'établir sur l'Égypte le protectorat britannique, parce qu'on ne pourrait pas la réaliser actuellement sans déchaîner ce fléau. Mais faut-il l'avouer? Nous ne sommes pas sûrs que cet argument, si fort sur son esprit, l'ait été au même degré sur celui d'un assez grand nombre de ses auditeurs; et ce doute est confirmé par la lecture des journaux anglais. Beaucoup blâment lord Salisbury, et son discours, si alarmant qu'il ait été, n'est pas allé au delà, mais est resté plutôt en deçà de l'opinion britannique.

Nous avons déjà signalé à plus d'une reprise cette exaltation croissante des esprits de l'autre côté du détroit. « La grande majorité de l'opinion anglaise, a déclaré lord Salisbury, abhorre la guerre. » Nous voulons le croire; mais elle l'abhorrait, il y a quelques années encore, d'une haine plus pratique. Elle avait confiance dans d'autres moyens pour augmenter la puissance et la richesse de l'Angleterre. La guerre restait à ses yeux cette dernière raison des peuples et des rois, qu'on doit toujours tenir prête, mais à laquelle il ne faut pourtant recourir presque jamais. Dans ces temps, encore si rapprochés de nous, un discours comme celui du Guild Hall aurait été impossible. Quand on pense qu'aujourd'hui il a pu être prononcé, et qu'il l'a été précisément par lord Salisbury, on est bien forcé de reconnaître qu'il y a quelque chose de changé dans l'esprit public. Et puisqu'on parle si volontiers de nuages et de tempêtes, peut-être n'est-ce là qu'une bourrasque passagère; nous l'espérons même fermement; le ciel, un moment voilé, pourra se rasséréner; mais il est des avertissemens qu'on serait coupable de négliger, et celui-là est du nombre. Nous avons à en prendre notre part, bien qu'il ne s'applique pas seulement à nous, et que l'incident de Fachoda semble un peu rapetissé dans le vaste tableau qu'a tracé lord Salisbury. Quoi qu'il en soit, après avoir examiné la situation dans son ensemble, il faut reporter nos regards sur nous-mêmes, scruter notre politique antérieure, et nous demander quelle est celle que nous devons suivre désormais. Ici encore, par son discours, lord Salisbury peut faciliter nos recherches.

« Souvenons-nous, dit-il, que nous sommes une grande nation coloniale et maritime. Il y a eu avant nous de grandes nations coloniales et maritimes. Quatre ou cinq d'entre elles sont tombées parce qu'elles avaient des frontières terrestres par lesquelles l'ennemi a pu s'approcher, et par lesquelles leur capitale a pu être frappée. » Cette observation a une plus grande portée dans le fond que dans la forme. Si on s'arrêtait à la forme, on se demanderait combien il peut rester de grandes nations maritimes et commerciales, puisque quatre ou cinq ont déjà cessé de l'être, et il faudrait conclure qu'il ne reste que l'Angleterre. Cette conclusion serait pourtant excessive. L'Angleterre est la plus grande des nations commerciales et maritimes, mais elle n'est pas la seule. Au surplus, il ne suffit pas qu'une nation soit frappée dans sa capitale pour être perdue sans retour. Nous sommes entrés pour notre compte dans presque toutes les capitales de l'Europe, ce dont les pays envahis se sont parfaitement relevés. A notre tour, notre capitale a été atteinte à trois reprises différentes,

en 1814, en 1815 et en 1871, et nous n'avons pas cessé pour cela d'être une puissance maritime considérable. Notre expansion coloniale a même pris, depuis nos derniers malheurs, un développement qu'elle n'avait pas auparavant. Il n'en est pas moins vrai qu'une nation obligée par sa situation géographique de faire front de divers côtés à la fois est amenée à diviser ses forces. A ce point de vue, la situation de l'Angleterre est heureuse et privilégiée entre toutes. Le ruban d'argent qui l'enveloppe de toutes parts lui assure une inappréciable sécurité. Toute sa défense peut être maritime. Il lui suffit, comme l'a justement rappelé lord Salisbury, d'avoir une flotte pour défendre ses rivages, et, si cette flotte est assez nombreuse, nul danger sérieux ne peut la menacer. Nous, au contraire, si nous avons une longue étendue de côtes à surveiller, nous avons aussi de longues frontières terrestres, et derrière ces frontières, cinq voisins immédiats, petits ou grands, que nous ne pouvons ni oublier, ni négliger. La distance entre notre capitale et notre frontière la plus exposée a été encore amoindrie en 1871. Ce sont là des considérations dont nous devons tenir grand compte, car si le danger maritime, si faible qu'il soit actuellement pour l'Angleterre, pourrait devenir contre elle un danger de mort, c'est le danger terrestre qui le serait contre nous. Ayant affaire à une redoutable coalition de grandes puissances, nous avons été réduits pendant de longues années à nos seules forces pour y faire équilibre, et nous avons dû par conséquent consacrer la plus grande partie de nos ressources au maintien et au développement de notre armée continentale. Depuis, l'alliance que nous avons contractée a pu, dans une certaine mesure, modifier cet état de choses ; mais ce serait une illusion de croire qu'il a été profondément changé. Bon gré, mal gré, les conditions d'existence d'un peuple lui sont imposées par sa géographie ; il y a là une fatalité à laquelle il ne peut pas échapper ; il peut seulement en atténuer les conséquences par une bonne politique. Mais est-ce une bonne politique que de laisser subsister un double danger, l'un sur terre et l'autre sur mer, et d'avoir l'ambition d'y faire face avec une égale efficacité ? Quelle que soit notre puissance, elle s'affaiblit d'un côté de ce qu'elle gagne de l'autre, et nous risquons, faute d'avoir fait un choix et d'avoir su nous y tenir, de nous montrer insuffisants partout. C'est une vérité qu'il serait inutile de nous déguiser plus longtemps, d'autant plus que nous serions seuls à la méconnaître : le plus sage est de l'envisager résolument.

Cette vérité n'a d'ailleurs rien d'absolu. Les vérités politiques ont rarement ce caractère, qui est celui de l'algèbre et de la géométrie.

Les choses humaines conservent quelque chose de relatif. Nous avons toujours été partisans d'une sage politique coloniale : une politique coloniale peut être sage de notre part, si elle est contenue dans de certaines limites. Elle peut même servir de preuve à notre sagesse, si on y voit la marque de nos résolutions pacifiques, et c'est bien ainsi qu'on l'a quelquefois jugée en Europe. Mais c'est là une démonstration qu'il ne faut pas faire avec excès, car nous devons garder la disponibilité de nos forces continentales, et rester prêts à tout événement. Est-ce bien ce que nous avons fait? Non pas toujours, assurément. Notre politique coloniale est plus d'une fois sortie des bornes prudentes. Nos entreprises se sont succédé avec une rapidité et multipliées avec une abondance inconsidérées. Nous en avons fait, depuis quelques années, l'objet principal et presque exclusif de notre politique extérieure, sans même avoir pris la peine de nous assurer l'instrument d'action qui nous aurait été le plus indispensable. Ce n'est pas d'un ministère des Colonies que nous voulons parler, mais d'une armée coloniale : nous avons fait le ministère, nous n'avons pas fait l'armée, qui aurait peut-être été plus utile. Mais ce n'est là qu'un détail dans l'ensemble. Lorsqu'on écrira l'histoire de notre politique coloniale depuis environ dix-huit ans qu'elle est entrée dans sa période active, on verra que nous avons commencé par l'entourer de toutes les précautions possibles et que nous avons fini par les négliger à peu près toutes. Nous avons débuté par la Tunisie, qui reste encore notre chef-d'œuvre, bien que la conquête militaire ne se soit pas faite sans quelques difficultés imprévues, et bien qu'elle nous ait presque brouillés avec l'Italie : il a fallu longtemps pour effacer cette impression à Rome, et peut-être y existe-t-elle encore. Mais, du moins, nous avons pris nos garanties du côté de l'Angleterre et de l'Allemagne, et tout le monde sait que nous sommes allés à Tunis avec le consentement de la première et avec les encouragemens de la seconde. Une entreprise ainsi préparée présentait le minimum d'inconvéniens possible. Voilà ce que nous avons fait en 1880; depuis, nous avons procédé autrement. Mais l'heure serait mal choisie pour énumérer les fautes que nous avons pu commettre. La plus considérable peut-être est d'avoir voulu trop faire en même temps. Si Paris avait été la Rome antique, le temple de Janus ne se serait pas fermé pendant plusieurs années de suite. Nos guerres coloniales étaient de petites guerres sans doute, mais elles étaient continuelles. Après la Tunisie, l'Annam et le Tonkin; puis nous avons établi notre protectorat sur le Cambodge; puis sont venues les difficultés du Laos et du Siam; puis nous avons eu Mada-

gascar; puis le Dahomey, sans parler de nos expéditions éternelles dans le Haut Sénégal; puis le Congo; puis le Niger. Nous en oublions sans doute. La somme d'énergie dépensée dans toutes ces entreprises est extraordinaire : les résultats ont-ils été en proportion de l'effort accompli? Oui, peut-être, si on se contente de mesurer l'étendue des territoires passés sous notre domination; non, certainement, s'il s'agit du parti que nous avons su en tirer. Notre colonisation est restée plus militaire que commerciale. Le pays avait le sentiment qu'il s'étendait sans se fortifier, et surtout sans s'enrichir. Mais il subissait une sorte d'entraînement, contre lequel il protestait quelquefois, pour finir toujours par y céder. L'attitude des Chambres, et du gouvernement devant elles, est à cet égard significative. Le gouvernement ne prononçait pas un discours sans promettre de ne pas aller plus loin; notre domaine colonial était complet, disait-il, et n'avait plus besoin que d'être bien administré : c'est à quoi on allait procéder. Et, quand le gouvernement tenait ce langage, il était couvert d'applaudissemens. Puis, lorsqu'il manquait à sa promesse, et que, en invoquant l'honneur du drapeau ou quelque grand intérêt national, il demandait la confiance du Parlement, celui-ci l'applaudissait encore et lui donnait tout ce qu'il voulait. Combien de fois n'avons-nous pas vu les choses se passer ainsi? La politique coloniale semblait obéir à une poussée qui venait on ne sait d'où, beaucoup plus du hasard assurément que d'une pensée politique, calculée et réfléchie. Il fallait faire un second pas parce qu'on en avait fait un premier, sans que personne pût dire comment le premier s'était fait. Le malheur de cette politique, si c'en est une, est d'abord que nous sommes devenus vulnérables sur un très grand nombre de points à travers le monde, et le second est que nous avons provoqué contre nous des susceptibilités de plus en plus vives, dont la dernière manifestation pèse aujourd'hui si péniblement sur nous. Il était facile à un observateur attentif de voir venir le danger; tout le monde pourtant en a paru surpris.

Nous voulons, au surplus, parler le moins possible de Fachoda. La Chambre des députés s'est tue sur la question, et elle a bien fait : il y a de certaines obligations qu'il vaut mieux accomplir dans le silence. En ce moment, les récriminations manqueraient de dignité. Le gouvernement actuel n'avait d'ailleurs aucune responsabilité dans l'affaire. Si nous voulions rechercher les responsabilités premières, peut-être ne les retrouverions-nous pas facilement, et d'ailleurs que nous servirait-il de les attribuer à celui-ci ou à celui-là? C'est notre politique générale qui est coupable. Il nous est difficile de croire que personne en

France ait pu avoir le projet, assurément peu sérieux, de reprendre de biais la question d'Égypte, et, n'ayant pas pu la résoudre au Caire, d'aller en chercher la solution à Fachoda. Ce mouvement tournant, pratiqué sur un aussi long rayon et avec des forces aussi notoirement insuffisantes, était condamné à un échec certain. Il est plus vraisemblable, comme notre gouvernement l'a d'ailleurs déclaré, que nous avons voulu nous assurer un débouché sur le Nil, et y choisir un point pour en faire le centre des intérêts français. Notre colonie du Congo et du Haut Oubangui se serait trouvée ainsi en communication avec un autre grand fleuve africain, le plus européenisé de tous, venant se déverser dans la mer européenne par excellence.

A la supposer réalisable, cette pensée pouvait être intéressante; mais, si on l'adoptait, il fallait renoncer à soutenir avec intransigeance qu'en vertu des « droits dormans, » invoqués plus tard par lord Salisbury, tout le Soudan continuerait, quoi qu'il arrivât, d'appartenir à l'Égypte et à la Porte. Si l'on croyait que ces droits pourraient être utilement opposés à l'Angleterre, qui du reste s'en servait à son tour ou les combattait suivant son intérêt du moment, on commettrait une erreur un peu naïve : l'Angleterre devait passer à travers ces prétendus obstacles comme à travers une toile d'araignée. La vérité est qu'il aurait fallu grouper d'autres intérêts avec les nôtres sur le Haut Nil, et établir entre eux une intime solidarité. Il y a eu un moment où cela n'était pas impossible. On était loin de la bataille d'Omdurman, et l'Angleterre n'avait pas encore d'idées arrêtées sur ce qu'elle ferait par la suite. Le roi du Congo a essayé alors de s'entendre avec nous : il avait à la vérité des exigences qui n'étaient pas toutes acceptables, mais ce n'était pas une raison pour les repousser en bloc, et pour refuser *a priori* l'accord qu'il nous offrait. On l'a fait pourtant, non seulement à cause des exigences auxquelles nous faisons allusion et qui n'étaient sans doute pas irréductibles, mais parce qu'il s'agissait, disait-on, d'occuper des territoires qui appartenaient au Khédive et au Sultan. C'était la politique du chien du jardinier, qui garde bravement contre les autres le potager de son maître, sans d'ailleurs en profiter lui-même. Comment y avons-nous renoncé? Comment, après avoir refusé de faire avec le roi Léopold un acte qui nous paraissait illégitime et dangereux, l'avons-nous fait sans lui? Comment, n'ayant pas voulu aller à deux à Fachoda, y sommes-nous allés tout seuls? C'est ce que nous renonçons à expliquer. Si nous avions été deux sur le Nil, nous aurions peut-être pu en appeler d'autres. Les ambitions de l'Italie n'avaient même, en les envisageant

ainsi, rien qui dût nous déplaire. Lorsqu'on est en présence d'une très grande puissance, il est de politique élémentaire de se mettre à plusieurs pour lui faire équilibre. C'est ce que nous aurions peut-être pu faire, à la condition de nous y prendre en temps opportun. L'Angleterre elle-même, à ce moment où tout était incertain, même dans son esprit, et où elle n'avait pas encore accompli l'immense effort d'où elle tire son droit actuel, n'aurait pas pu voir là un acte non amical. Sir Edward Grey n'avait pas encore prononcé son fameux mot. Cette politique n'était pas sans inconvénients, mais elle avait des avantages : ce n'est pas celle que nous avons suivie. Nous sommes allés sur le Nil dans les conditions que l'on sait. Le commandant Marchand et ses quelques compagnons ont déployé le plus admirable héroïsme, mais le plus vain. Nous avons poursuivi un but mal défini avec des moyens tout à fait impropres à l'atteindre. Il fallait ne rien faire, ou procéder comme nous venons de le dire. Ne rien faire sur ce point aurait pu nous permettre de porter notre effort sur un autre mieux choisi : agir comme nous l'avons indiqué aurait pu nous permettre d'établir sur le Nil un noyau d'intérêts européens. Nous n'avons fait ni l'un ni l'autre. On peut malheureusement échouer, même dans une politique bien combinée ; mais on est sûr de le faire lorsque tous les éléments de succès manquent à la fois.

Ce n'est pas là une excuse pour l'Angleterre. Nous n'avions eu aucune intention agressive à son égard, et la faiblesse même de notre action aurait dû la porter à nous traiter avec plus de ménagemens. Elle a préféré profiter de la situation fautive où nous nous étions mis, en même temps que de notre volonté déclarée de ne rien pousser à l'extrême, pour nous infliger ce qu'elle regardait sans doute comme une leçon. Y trouvera-t-elle elle-même grand profit ? Rien n'est plus douteux : elle n'aura que Fachoda, qu'elle aurait pu avoir à meilleur compte. Mais il importe que, nous du moins, nous retirions de l'incident tout l'enseignement qu'il comporte. L'incident, nous l'avons dit, perd beaucoup de son importance après le discours de lord Salisbury. S'il s'agit de nous dans ce discours, il s'agit aussi de beaucoup d'autres. Ces dangers de guerre que le ministre anglais aperçoit partout à la fois ne viennent donc pas de nous seuls. Il y a là pour tout le monde ample matière à réflexions. Le mal n'est peut-être pas aussi grand que le croit l'orateur du Guild Hall. Nous ne dirons pas que la guerre peut être évitée demain puisqu'elle l'a été hier, car nous ne croyons pas qu'il y ait eu hier un vrai danger de guerre. L'exagération même que lord Salisbury a donnée à un fait de portée médiocre per-

met de penser qu'il exagère également les craintes que doit inspirer l'avenir. Tout cela révèle seulement, de la part de l'Angleterre, un état de nervosité, d'inquiétude, d'impatience, qui n'avait pas encore pris ce degré d'acuité. Heureusement, toutes les autres puissances, sans exception, ont conservé leur sang-froid, et dès lors les périls signalés au banquet du Lord-Maire pourront une fois de plus être conjurés.

Mais nous devons, nous, prendre parti entre les politiques diverses qui s'offrent à notre choix : les suivre toutes en même temps serait le plus sûr moyen de n'aboutir dans aucune. Quelle que soit d'ailleurs notre préférence pour celle-ci ou pour celle-là, le moment est passé de nous laisser aller au décousu qui a caractérisé jusqu'ici nos entreprises coloniales. Après avoir répété si souvent que nos ambitions étaient satisfaites, que notre domaine était assez vaste, que notre expansion au delà des mers avait atteint les limites que nous avions voulu lui assigner, il serait temps de faire de cette affirmation une réalité. Nous avons pris d'immenses territoires que personne ne nous dispute plus ; dans les uns, la pacification est complète, dans les autres, elle est tout près de le devenir ; le jour est donc venu de mettre en valeur ce que nous avons acquis, et nous aurons besoin pour cela d'un nombre d'années d'autant plus grand que le véritable esprit colonial a grand besoin d'être réveillé ou restauré chez nous. Nous avons l'habitude de le confondre avec l'esprit de conquête, qui en est très différent. Les héros ne nous manquent pas, et le commandant Marchand n'est pas une exception en France ; ce qui est beaucoup plus rare, ce sont les colons qui, sans la moindre idée de devenir fonctionnaires, vont dans un pays lointain pour en exploiter les richesses naturelles et y faire du commerce. Il faut les encourager et leur inspirer confiance, problème difficile pour nous, et qui est depuis longtemps résolu en Angleterre. Consacrons-lui les années qui vont suivre : personne alors ne pourra nous considérer avec appréhension, et nous pourrons à notre tour regarder les autres sans jalousie.

Cette politique réservée et prudente ne nous empêchera pas de développer notre puissance maritime, car de ce côté est l'avenir. Le discours de lord Salisbury révèle une pensée qui est encore à l'état flottant : il faut déterminer et préciser la nôtre. Il serait difficile de dire ce que signifie exactement telle ou telle phrase d'une harangue qui comporte deux ou trois acceptions différentes ; beaucoup de choses y sont indiquées, que l'orateur a voulu laisser dans le vague ; mais ce vague même inquiète. On est plus rassurant lorsqu'on est rassuré. Le ton de scepticisme qui règne dans tout son discours est assez habituel

à lord Salisbury, mais il y est de plus en plus accentué. Lorsque lord Salisbury s'associe à une initiative quelconque, il semble que ce soit pour la décourager. Que l'Italie, par exemple, émue de nombreux attentats, propose de se mettre d'accord sur une législation internationale en vue d'en prévenir le retour, lord Salisbury ne demande pas mieux que de s'y prêter, mais il se hâte de dire que le succès lui paraît impossible. Que l'empereur de Russie parle d'une conférence internationale où l'on rechercherait les moyens d'arrêter le développement excessif des armemens militaires, lord Salisbury applaudit et il déclare que cette date sera très grande dans l'histoire, mais il s'empresse d'ajouter que les circonstances les plus malencontreuses ont accompagné la proposition russe et que le monde marche en sens inverse d'une généreuse inspiration. Peut-être n'a-t-il pas tort, et il paraît devoir se charger lui-même d'aider, dans un cas comme dans l'autre, à l'accomplissement de ses prédictions. De tout cela il reste un discours morose, ni satisfaisant, ni satisfait, où tout le monde peut se sentir plus ou moins atteint, bien que personne n'y soit positivement visé. Et l'Angleterre continue d'armer : simple expérience de mobilisation sans doute, mais entourée de singuliers commentaires.

Puisqu'il en est ainsi, et tout en évitant avec le plus grand soin ce qui pourrait servir de prétexte contre nous, nous devons veiller à nos relations avec les puissances continentales et les resserrer autant que possible. Dans l'évolution qui emporte le monde, l'aspect des choses change avec une rapidité inconnue jusqu'à ce jour : nous devons pourtant nous astreindre, au moins pendant quelques années, à une politique un peu stable, et lui consacrer la plus grande somme de nos efforts. C'est le seul moyen de ne pas dépendre de tous les incidens. Rien d'ailleurs ne saurait dispenser de ne pas créer ces incidens soi-même, lorsqu'on n'a pas la résolution d'y faire face. M. Charles Dupuy, dans la déclaration ministérielle qu'il a lue à la Chambre et que celle-ci a approuvée, a dit qu'il convenait toujours de proportionner l'effort à la valeur du but. Sans doute ; mais c'est au moment de s'assigner un but, et non pas au moment d'accomplir l'effort pour l'atteindre, qu'il faut méditer ce sage conseil.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA TERRE QUI MEURT

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV. — LE PREMIER LABOUR DE SEPTEMBRE

C'était le surlendemain du jour où Rousille avait vu les Michelonne, un lundi. La veille, des nuées d'orage, sorties de la mer l'une après l'autre, de l'aube jusqu'au soir, avaient passé sur le pays, et, comme des poches éventrées d'où le grain coule, avaient versé leur pluie aux terres arides. Beaucoup de feuilles, celles des hautes branches surtout, étaient tombées; les autres, encore lourdes, restaient penchées. Un parfum de forêt mouillée s'élevait vers le ciel calme et laiteux. Il ne faisait pas de brise; aucun oiseau ne chantait; la campagne semblait uniquement attentive aux dernières gouttes, formées pendant la nuit, et qui s'écrasaient au pied des arbres, avec des vibrations de métal. Quelque chose avait dû mourir, dont le monde demeurerait accablé. Et, en effet, sur les collines de Challans, au large de la Fromentière, le grincement lointain d'une charrue, les appels d'un toucheur de bœufs, disaient le commencement des labours d'automne.

A la Fromentière, Éléonore et Marie-Rose chauffaient le four dans la boulangerie, qui se trouvait aux deux tiers de la maison à gauche, et qui séparait leur chambre d'avec le réduit où couchait François. La flamme jaillissait de l'ouverture en demi-cercle béante au fond de la pièce; elle s'échappait en torsades lourdes, en groupes de pétales rouges et redressés sur leurs tiges. Éléo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1898.

nore, debout, dans une robe de mauvaise indienne qui lui collait à la peau, soulevait au bout d'une fourche en fer des bourrées d'épines entassées à ses pieds, et les poussait dans le brasier. Marie-Rose, affairée, sortait et revenait, apportant la pâte de pain dans des corbeilles de paille. Elles ne se parlaient pas : depuis longtemps l'intimité s'était relâchée entre les deux sœurs. Cependant, comme Éléonore se détournait, pour la dixième fois, vers la porte, et semblait interroger la cour déserte :

— Qu'attends-tu donc, Lionore? demanda Rousille.

— Rien, répondit maussadement l'ainée : j'ai chaud, les yeux me piquent.

Elle se mit aussitôt à séparer les braises ardentes et à les ranger en talus le long des bords du four. Quand ce fut fait :

— Aide-moi à enfourner, dit-elle.

Une à une, les mottes de pâte, marbrées de farine et de veines craquelées, étaient versées par Rousille sur une large pelle plate, qu'Éléonore glissait sur les carreaux brûlans, et retirait d'un coup sec. Il y avait vingt mottes de douze livres, de quoi nourrir toute la Fromentière et de quoi donner aux pauvres du lundi pendant une quinzaine. La dernière venait d'être placée près de l'entrée, qu'Éléonore bouchait avec une plaque de tôle; les deux sœurs s'essuyaient les joues avec leurs manches; une odeur de pain frais s'échappait par les fentes du four, quand une grosse voix rieuse appela du dehors :

— Monsieur François Lumineau, c'est-il ici?

Un visiteur qu'on voyait assez souvent à la Fromentière depuis quelques mois, le facteur, tendait une lettre à en-tête imprimé. Il ajouta pour plaisanter, pour dire quelque chose :

— Ça vient encore des chemins de fer de l'État, mam'selle Lionore! On a donc des amis, là-bas?

— Merci, dit rapidement Éléonore, en prenant la lettre et en la serrant dans la poche de son tablier; je la remettrai au frère. Il fait beau temps aujourd'hui pour courir?

— Mais oui, plus beau que pour chauffer le four, à ce que je vois.

L'homme fit demi-tour sur ses souliers éculés, et, de son pas sans élan, qui faisait sept lieues par jour pour trente sous, s'éloigna.

Éléonore, appuyée contre la porte, ne s'occupait plus de lui. Elle considérait, comme hypnotisée, la bordure de papier blanc

qui dépassait l'ouverture de sa poche. Une émotion extraordinaire s'emparait d'elle. Ses paupières se gonflaient. La poitrine se soulevait sous le corsage d'indienne taché de farine et de suie.

— Tu as des secrets, va, je sais bien, dit Marie-Rose un peu derrière elle. Je ne te les demande pas; je suis habituée, à la maison, à être seule de mon espèce. Mais je vois tout de même bien des choses. Hier encore, après la messe, tu as été, avec François, lire un papier dans la ruelle de la Michelonne, et tu faisais de grands gestes, pendant que je prenais l'argent... Oh! voilà que tu pleures!... C'est si triste, Éléonore, de voir pleurer sa sœur... sans comprendre... sans rien pouvoir lui dire!

La grande Éléonore, à la stupéfaction de Rousille, lui tendit la main, en arrière, sans se détourner, et cette main tremblait. Elle attira la petite sur son cœur qui battait follement. Pour la première fois depuis des années, vaincue par l'émotion, elle posa sa joue sur le front de Rousille, et, tout à coup, elle éclata en sanglots.

— Oui, dit-elle, oui, il y a un secret, ma pauvre Rousille, un si grand que je n'en aurai jamais deux pareils... Je ne peux pas te le dire... Il est là dans la lettre... Mais c'est François qui doit la lire d'abord, et puis le père... Dieu, que je suis malheureuse!

Rousille, tendrement, leva son visage tout contre le visage en pleurs de l'aînée.

— Mais le secret, Lionore, ça ne regarde que François, n'est-ce pas?

— Non, moi aussi, moi aussi! Oh! quand tu apprendras, Rousille!... C'est François qui m'a décidée; il m'en a tant dit que j'ai cédé... J'ai signé... à présent tout est fini... Cependant, s'il n'était pas là, vois-tu, je sens que je ne pourrais pas, que je casserais le marché, que je refuserais...

— Tu pars, Lionore? cria la petite en se reculant.

Elle ne reçut d'autre réponse que l'extrême pâleur de l'aînée.

— Tu pars! reprit-elle. Où vas-tu? Ne nous laisse pas!

Éléonore, d'abord stupéfaite, eut un geste de colère. Elle repoussa celle que, dans un moment de douleur, elle avait attirée.

— Tais-toi! fit-elle. Ne dis pas des mots pareils! Tu veux donc nous vendre?

— Je n'en ai guère envie.

— Ils viennent!... Tu les as entendus!... Tu parles pour eux, vendeuse de secrets!

— Mais non !

— Les voilà, écoute !

On entendait le pas assourdi des hommes, distans les uns des autres, qui revenaient pour le repas de midi.

Éléonore, affolée, la voix coupée par l'émotion et devenue presque suppliante, reprit :

— C'est Mathurin qui est devant... Pourvu qu'il n'ait pas compris ce que tu as dit... Rousille, rien qu'à me voir il devinera tout... Je ne peux pas retourner à la maison avec des yeux comme ça, tout rouges... vas-y à ma place... va tremper la soupe... j'irai dans un moment avec vous...

Les hommes rentraient, ils marchaient comme à l'ordinaire, sans se hâter, et François seul pouvait pressentir la nouvelle qui les attendait. La chaleur avait séché les herbes et les feuilles. Le jour voilé était d'une douceur pénétrante. Des linots, en vols bondissans, s'abattaient dans les charroyères où les chardons penchaient, brisés par le pied des bêtes. L'odeur du pain chaud s'épandait autour de la ferme.

Et, réjoui par ce parfum de vie, le grand vieux métayer entra dans la salle où Mathurin l'avait précédé. Quand elle les eut vus disparaître, Éléonore, qui guettait à la porte de la boulangerie, traversa la cour et rejoignit François dans l'étable. Celui-ci venait de jeter à terre une lourde charge de maïs, et repliait la corde sur son bras.

— Tiens ! dit-elle. Ils te demandent ! Elle m'a brûlé le sang, ta lettre !

Toute pâle encore, Éléonore tendait la lettre, et la regardait passer de ses mains dans celle de l'autre, avec un respect craintif de la destinée inconnue.

— Pour quand est-ce ? dit-elle. Dépêche-toi !

Le gars, sans émotion apparente, essaya de sourire pour marquer sa supériorité d'homme, déchira lentement l'enveloppe avec ses gros doigts mouillés, lut, réfléchit un moment, et répondit :

— Allons, c'est pour demain !

— Demain, Jésus !

— Oui, je dois être à midi à la Roche, pour prendre mon service dans les chemins de fer.

Éléonore se couvrit le visage des deux mains.

— Ah ça, ne me lâche pas, toi, maintenant ! continua l'homme. Est-ce que tu veux me lâcher ?

— Non, François, mais partir demain... demain!

— Pas demain, ce soir, tout à l'heure... Fallait bien t'y attendre. Voilà deux mois que tu es engagée avec le cafetier de la rue Neuve. As-tu signé le bail, oui ou non?

— Oui.

— M'as-tu promis de tenir mon ménage?

— Oui, François.

— Quand tu me demandais de te trouver une bonne place aussi, à la Roche, j'ai bien voulu m'occuper de toi, mais à condition que tu ferais mon ménage. J'ai besoin de quelqu'un, moi! Et tu ne veux plus venir à présent?

— Je ne dis pas...

— Eh bien! je dirai au père, moi, tout à l'heure, ce que tu m'avais promis. Reste donc : ils te feront une jolie vie à la Fromentière, quand je serai parti; sans parler du procès que l'homme de la Roche commencera tout de suite, tu entends, tout de suite, si tu refuses de prendre le débit que tu as loué! Reste! Moi, je m'en vas!

Elle enleva les mains de dessus sa figure, et, toujours dominée par l'impression du moment :

— J'irai, dit-elle; quand tu voudras, je serai prête; seulement je ne pourrais pas t'entendre parler au père; ne lui parle pas devant moi...

Elle quitta en hâte l'étable, et rentra dans la salle pour servir le dîner, tandis que François donnait à ses bœufs leur ration de fourrage et s'attardait à ce travail.

Toussaint Lumineau causait tranquillement avec Mathurin. Assis côte à côte devant la table et regardant fumer leur assiette de soupe, ils devisaient du nouveau valet qu'il faudrait embaucher prochainement.

— Je l'embaucherai à la foire de Challans, disait le père.

— C'est trop tard.

— Nous ferons de notre mieux jusque-là, mon garçon. Je le prendrai fort, je choisirai un valet du pays.

— Oui, pas un Boquin surtout! On les connaît!

Toussaint Lumineau hocha la tête, et dit doucement :

— Ne lui fais pas injure, Mathurin. J'ai renvoyé Jean Nesmy, et j'ai eu raison. Mais, pour le travail, il n'y avait que de bonnes choses à dire de lui. Ça travaillait honnêtement. Ça aimait la terre, tandis que d'autres...

La petite Rousille écoutait, les yeux baissés, comme une statue, près de la fenêtre. François entra.

— Tandis que d'autres, continua le père en élevant un peu la voix, n'ont pas assez de vaillance, tout à fait. N'est-ce pas, mon François ?

Le fils blond et rose haussa les épaules en s'asseyant.

— C'est trop dur, dit-il. Depuis que je suis revenu, je ne puis plus m'y refaire à ce métier-là.

— Ah! moitié de paysan, cria Mathurin, tu n'as pas honte ? Moi, si je pouvais marcher, le père n'aurait pas même besoin d'un valet. Regarde ces bras-là !

Et il tendait ses bras, dont les muscles saillaient sous l'étoffe de la veste, comme des nœuds de chêne emprisonnés dans l'écorce. Et le sang lui montait au visage, et gonflait jusqu'aux veines et aux glandes de ses yeux.

— Pauvre gars ! dit le père en lui touchant la main pour l'abaisser ; pauvre gars, je sais bien, ton malheur coûte cher à la Fromentière...

Il ajouta, après un petit silence :

— Nous ferons tout de même de jolis labours, mes enfans, avec François, et notre Driot, qui ne tardera guère, et le valet que je prendrai... Pour aujourd'hui, j'ai idée d'attaquer la pièce de la Cailleterie, qui n'a pas donné depuis deux ans. La pluie a dû mollir la terre. La charrue mordra bien.

Éléonore, qui venait de pousser la porte de la décharge, s'arrêta toute saisie, envoyant François remuer les lèvres comme s'il voulait répondre et dire le secret. Mais aucun mot ne sortit plus de la bouche du cadet tant que dura le repas.

Vers la fin, comme ils allaient se lever de table, Mathurin regarda le ciel par les vitres enfumées, et demanda :

— Père, emmenez-moi avec le harnais ?

— Oui, bien sûr. Va quérir la voiture, Lionore ; et toi, François, enjugue les bêtes.

Il était presque gai, le métayer de la Fromentière. Les enfans pensèrent qu'il avait l'esprit vers Driot, dont il disait le nom, maintenant, plus de dix fois le jour. Mais ce n'était que le premier labour de la saison qui le rendait content.

Un quart d'heure plus tard, le père se passa autour du corps la sangle attachée à l'étroite caisse de bois où l'infirmes était assis, et, comme on hale un bateau, il tira la charrette. Les

bœufs marchaient devant, conduits par François. Ils montèrent par le chemin où les pas de Jean Nesmy étaient encore marqués dans la poussière. C'étaient quatre bœufs superbes précédés par une jument grise, Noblet, Cavalier, Paladin et Matelot, tous de même âge et de même robe fauve, avec des cornes évasées, l'échine haute, l'allure lente et souple. Trainant sans peine la charrue dont le soc était relevé, ils gravissaient la pente, et quand une pousse de ronce, tendue en travers de la route, tentait leur muflle baveux, ils ralentissaient ensemble l'effort, et la chaîne de fer qui liait le premier couple au timon touchait terre et sonnait. François, le long de leurs flancs, s'en allait, tout sombre. Une pensée l'occupait, qui n'était point celle du travail quotidien.

Ceux qui venaient derrière lui, le métayer et l'infirmes, ne parlaient pas davantage. Mais leur esprit demeurait enfermé dans l'horizon qu'ils traversaient. Ils inspectaient avec le même amour tranquille les fossés, les barrières, les coins de champ aperçus au passage ; ils rélléchissaient aux mêmes choses simples et anciennes, et en eux la méditation était le signe de la vocation, la marque du glorieux état de ceux qui font vivre le monde. Quand ils furent arrivés en haut de la butte, dans la pièce de la Cailletterie, le père aida Mathurin à sortir de la voiture, et l'infirmes s'assit au pied d'un cormier dont les branches faisaient une ombre fine sur le talus. Devant eux, la jachère descendait en courbe régulière, hérissée d'herbes sèches et de fougères. Quatre haies dessinaient et fermaient le rectangle. Par-dessus celle du bas, on voyait les profondeurs du Marais, comme une plaine bleue sans divisions. Et le père, ayant fait sauter la cheville qui retenait le soc, rangea lui-même la charrue près de la haie de gauche, et la mit en bonne place.

— Reste là au chaud, dit-il à Mathurin. Toi, François, conduis bien droit tes bœufs. C'est un beau jour de labour. Ohé ! Noblet, Cavalier, Paladin, Matelot !

Un coup de fouet fit plier les reins à la jument de flèche ; les quatre bœufs baissèrent les cornes et tendirent les jarrets ; le soc, avec un bruit de faux qu'on aiguise, s'enfonça ; la terre s'ouvrit, brune, formant un haut remblai qui tremblait en montant et croulait sur lui-même, comme les eaux divisées par l'étrave d'un navire. Les bonnes bêtes allaient droit et sagement. Sous leur peau plissée d'un frémissement régulier, les muscles se mou-

vaient sans plus de travail apparent que si elles eussent tiré une charrette vide sur une route unie. Les herbes se couchaient, déracinées : trèfles, folles avoines, plantains, phléoles, pimprenelles, lotiers à fleurs jaunes déjà mêlées de gousses brunes, fougères qui s'appuyaient sur leurs palmes pliées, comme de jeunes chênes abattus. Une vapeur sortait du sol frais surpris par la chaleur du jour. En avant, sous le pied des animaux, une poussière s'élevait. L'attelage s'avancait dans une auréole rousse que traversaient les mouches. Et Mathurin, à l'ombre du cormier, regardait descendre avec envie le père, le frère, la jument grise, et les quatre bœufs de chez lui dont la croupe diminuait sur la pente.

— François, disait le métayer, réjoui de sentir battre dans ses mains les bras de la charrue, François, prends garde à Noblet qui mollit ! Touche Matelot !... La jument gagne à gauche !... Veille, mon gars, tu as l'air endormi !

Le cadet, en effet, ne prenait aucun goût à conduire le harnais. Il songeait qu'il fallait parler, et la peur de commencer lui tenait le front baissé. Ils tournèrent au bas du champ, et remontèrent, traçant un second sillon près du premier. Les cornes des bœufs, l'aiguillon de François, commencèrent à reparaitre au ras des herbes qu'observait Mathurin. Celui-ci, pour saluer le retour du harnais, se mit à « noter », à chanter, de toute sa voix, la lente mélodie que chacun varie et termine comme il veut. Les notes s'envolaient, puissantes, avec des fioritures d'un art ancien comme le labour même. Elles soutenaient le pas des bêtes qui en connaissent le rythme ; elles accompagnaient la plainte des roues sur les moyeux ; elles s'en allaient au loin, par-dessus les haies, apprendre à ceux de la paroisse qui travaillaient dehors que la charrue soulevait enfin la jachère, dans la Cailleterie des Lumineau. Elles réjouissaient aussi le cœur du métayer. Mais François demeurait sombre.

Quand l'attelage atteignit l'ombre du cormier :

— Père, dit Mathurin, vous ferez bien de replanter notre vigne qui s'en va. Dès que Driot sera là, faudra nous y mettre. Qu'en dites-vous ?

Car il avait toujours l'esprit en songerie vers l'avenir de la Fromentière.

Le métayer arrêta les bœufs, leva son chapeau, et ses cheveux apparurent tout fumans. Il sourit de contentement.

— Tu as de jolies idées, Mathurin ; si le grain pousse bien

dans la Cailleterie, foi de Lumineau, j'achète du plant pour la vigne... J'ai espoir dans notre labour d'aujourd'hui... Allons, cadet, range le harnais... Ménage ta jument qui a chaud, flatte-la un peu, tiens-toi dans sa vue pour qu'elle aille plus sagement.

L'attelage repartit. Une lumière ardente et voilée enveloppait bêtes et gens. Tous les flancs battaient. Les mouches criblaient l'air. Des tourterelles, gorgées de remberge, se posaient dans les ormes, fuyant les chaumes embrasés.

Comme l'infirme ne chantait plus, le métayer dit, vers la moitié du champ :

— A ton tour de noter, François! Chante, mon garçon, ça t'éjouira le cœur...

Le jeune homme continua une dizaine de pas, puis il essaya de noter : « Oh ! oh ! les valets, oh ! oh ! oh ! » Sa voix, qu'il avait plus haute que Mathurin, fit dresser l'oreille des bœufs, et s'en alla tremblante. Mais, tout à coup, elle s'arrêta, brisée par la peur dont il n'était pas maître. Il se raidit, leva le menton vers le Marais, s'efforça encore de chanter, et trois notes jaillirent. Puis un sanglot termina la chanson, et, rouge de honte, le gars se remit à marcher en silence, le visage tourné vers la jachère, devant le vieux métayer qui, par-dessus la croupe des bœufs, le regardait.

Pas un mot ne fut dit, de part ni d'autre, tant que le père n'eut pas achevé le sillon. Alors, au bas du champ, Toussaint Lumineau demanda, troublé jusqu'au fond de l'âme :

— Tu as du nouveau, François, qu'y a-t-il donc ?

Ils étaient à trois pas de distance, le père au ras de la haie, le fils de l'autre côté de l'attelage, à la tête des premiers bœufs.

— Il y a, père, que je m'en vais !

— Que dis-tu, François?... Le chaud du jour t'a touché l'esprit... Tu es malade?...

Mais il reconnut aussitôt, à l'expression des yeux de son fils, qu'il se trompait, et qu'il y avait bien autre chose qu'un malaise : un malheur. François s'était décidé à parler. Une main passée sur l'échine de Noblet, comme pour se retenir, si nerveux et enfiévré qu'il fléchissait sur ses jambes, le regard dur et insolent, il cria :

— J'en ai assez! C'est fini!

— Assez de quoi, mon gars?

— Je ne veux plus remuer la terre, je ne veux plus soigner les bêtes, je ne veux plus m'éreinter, à vingt-sept ans, pour gagner

de l'argent qui passe à payer la ferme : voilà ! Je veux être mon maître et gagner pour moi. Ils m'ont accepté dans les chemins de fer. Je commence demain ; demain, vous entendez ?

Il élevait la voix dans une sorte de rage :

— Je suis nommé. Ce n'est pas à faire. C'est fait. J'emmène avec moi Éléonore, qui fera mon ménage. Elle vient avec moi à la Roche. Elle en a assez, elle aussi. Elle a trouvé une bonne place, un débit où elle gagnera plus que chez vous. Au moins, elle pourra se marier... Et on n'est pas de mauvais enfans pour ça. N'allez pas le dire ! Ne faites pas la figure que vous faites !... On a accompli notre temps chez vous, mon père ! On a patienté jusqu'au retour d'André... A présent qu'il revient, il peut bien vous aider, lui : c'est son tour !

Le métayer était resté étourdi sous le coup. Il avait seulement beaucoup pâli. Les dents serrées, touchant sa charrue d'un bras, il demeurait sans parole, les yeux fixés sur François, comme sur un être privé de raison. Les idées, lentement, avec leur douleur, lui entraient dans l'âme.

— Mon François, ce que tu dis là ne se peut. Éléonore ne s'est jamais plainte de son travail.

— Ah ! bien oui ; pas à vous !

— Toi, tu as toujours été bien aidé. Si je t'ai reproché des fois ton nonchaloir, c'est que les années sont dures pour tous. Mais, puisque je vais prendre un valet, puisque Driot nous arrive dans quinze jours, ça fera quatre hommes, avec moi qui vaux encore un peu. Tu ne pars pas, François ?

— Si.

— Où veux-tu être mieux que chez nous ? Est-ce que le pain t'a manqué ?

— Non.

— Est-ce que je t'ai refusé des habits, ou seulement de l'argent pour ton tabac ?

— Non.

— François, c'est le cœur qui t'a changé, depuis le régiment.

— Ça se peut.

— Mais tu ne veux pas t'en aller, dis ?

Le gars fouilla dans la doublure de sa veste, et tendit la lettre.

— C'est pour demain midi, fit-il ; si vous ne me croyez pas, lisez !

Par-dessus la croupe du bœuf, le père étendit le bras. Mais il

tremblait si fort qu'il tâtonnait pour saisir la lettre. Puis, quand il l'eut entre les mains, dans un subit accès de révolte, au lieu de l'ouvrir, il la froissa, la tordit, la rompit en miettes, la jeta sous ses sabots, l'écrasa sur la terre molle.

— Tiens ! cria-t-il, il n'y a plus de lettre ! Iras-tu encore ?

— Ça n'empêchera rien, répondit François.

Il voulut passer devant le père et s'éloigner. Mais, sur ses épaules, une main puissante s'abattit. Une voix commanda :

— Arrête ici !

Et le fils dut s'arrêter.

— Qui t'a engagé, François ?

— Les chefs.

— Non, qui t'a conseillé ? Tu n'as pas fait ça tout seul. Il y a eu un monsieur, pour t'aider. Qui est-ce ?

Le jeune homme hésita un instant, puis, se sentant prisonnier, balbutia :

— M. Meffray.

D'une poussée, le père le fit courir sur l'herbe.

— Sauve-toi, à présent ! Attelle la Rousse à la carriole, et tout de suite ! J'y vais, moi, chez le Meffray !...

Il avait crié cela dans sa colère.

Mais, quand il vit son fils lui obéir et prendre le chemin de la métairie, quand il se trouva seul dans le bas de son champ, une angoisse le saisit. Il avait toujours trouvé de l'aide dans les circonstances difficiles de sa vie. Cette fois, surpris par le danger, en plein travail de labour, il tourna lentement sur lui-même, comme poussé par l'habitude, et chercha dans la campagne, aussi loin que ses yeux pouvaient porter, un sauveur, un appui, quelqu'un qui défendit sa cause, et le conseillât. Ses bœufs au repos le regardaient. Il aperçut d'abord, entre les arbres, le clocher de Sal-lertaine. Mais il secoua la tête. Non, le curé n'y pouvait rien. Le vieil et bon ami qu'il consultait volontiers, Toussaint Lumineau le savait impuissant contre les hommes de la ville, les fonctionnaires, les administrations, contre tout l'inconnu immense qui s'étendait autour de la paroisse. Son regard quitta l'église, rencontra des fermes et ne s'arrêta pas ; mais il s'arrêta un peu sur les toits aigus de la Fromentière. Ah ! le marquis, s'il avait été là ! Rien ne l'intimidait, lui, ni les galons, ni les titres, ni les paroles que les pauvres ne comprennent pas. Et rien ne lui coûtait non plus : il aurait fait le voyage de Paris pour empêcher un Ma-

raïchin de partir. Hélas ! le château était vide. Plus de maîtres... Le vieux métayer ramena ses yeux sur les deux sillons fraîchement ouverts, qui montaient devant lui jusqu'au cormier, là-bas ; alors il songea que Mathurin devait attendre et s'étonner, qu'il fallait lui dire quelque chose et ne pas l'inquiéter.

— Ohé ! cria-t-il, Lumineau !

Par-dessus la courbe du champ, dans l'air tranquille, une voix répondit :

— Je suis toujours là. Vous ne remontez pas ?

— Non. La chaîne du timon est cassée. J'emmène le harnais.

— Bien.

— Ne t'ennuie pas, Mathurin, je m'en vas par la coulée du pré. Rousille viendra te chercher.

Il y avait, au bas du champ, une brèche bouchée avec des fagots d'épines, qui donnait sur une mince bande de pré, et par où on pouvait rentrer à la Fromentière. Le métayer, pour ne pas être exposé aux questions de l'infirmes, prit cette route, et, touchant ses bœufs, revint à la ferme.

Au milieu de la cour, il aperçut la carriole attelée, près de laquelle se tenait François en habits de dimanche.

— Attache les bœufs ! dit-il rudement.

Puis, passant devant lui, ouvrant la porte de la maison, il appela :

— Éléonore ?

Rien ne répondit.

Il entra dans la salle, traversa la décharge, et trouva Rousille.

— Où est ta sœur ?

— Tout à l'heure, elle causait dans la cour avec François. Faut-il la chercher ?

— Non, ça suffit. Je la reverrai... Rousille, nous avons affaire à Challans, moi et François. Nous reviendrons avant souper. Toi, va quérir Mathurin, qui se languirait dans la Cailleterie, et ramène-le.

Sans un mot de plus, le métayer gagna l'endroit de la cour où attendait François. Il monta dans la carriole, fit signe à son fils de monter à côté de lui, et, d'un coup de fouet, enleva la jument qui n'était pas habituée à être menée durement. La Rousse partit au galop.

« Qu'ont-ils donc à courir si vite ? » pensèrent les rares témoins

qui les virent passer sur la route, témoins auxquels rien n'échappe : cabaretiers devant leurs portes ; chineurs longeant les sentes ; paysans aux aguets, dressés entre deux souches : « Qu'ont-ils donc ? Le vieux Lumineau frappe la Rousse, comme un valet qui a peur du maître, et il secoue les guides, et il ne dit rien à son gars. » Le métayer s'exaltait, en effet, dans la méditation de son chagrin. Sa colère grandissait. Il marmottait, entre ses dents, des paroles qu'il allait dire à ce Meffray, et son bras, que démangeait un besoin de lutte et de vengeance, fouettait la Rousse. François, au contraire, épuisé par l'effort qu'il avait fait, rendu à son apathie naturelle, se laissait emporter vers la destinée, et regardait la campagne sans aucune idée.

Ce fut lui qui descendit le premier sur la place de Challans, près des Halles-Neuves, et attacha la jument à un anneau scellé dans un des piliers. Puis il suivit le père qui tournait par une des rues, à gauche, et s'arrêtait devant une maison étroite, neuve, bâtie en tuffeaux et en briques. Une plaque de fonte, au-dessous de la sonnette, portait : « Jules Meffray, ancien huissier, conseiller d'arrondissement. »

Le métayer sonna vigoureusement.

— Le patron est ici ? demanda-t-il à la servante qui ouvrait.

La fille considéra ce paysan qui venait chez son maître en vêtements de travail tachés de boue, et qui n'avait pas l'air d'humeur accommodante, à en juger par le ton des paroles et par la couleur du regard. Elle répondit :

— Je crois que oui, qu'est-ce que vous lui voulez ?

— Dites-lui que c'est Toussaint Lumineau, de la Fromentière ; qu'il se dépêche, je suis pressé !

Étonnée, n'osant faire entrer Lumineau dans la salle à manger où M. Meffray recevait d'ordinaire ses clients, elle laissa le métayer et François dans le corridor tapissé de papier gris, au fond duquel l'escalier tournait. En se retirant, elle ne regardait pas François, dissimulé en arrière, honteux, mais seulement ce grand vieux, dont les épaules touchaient presque aux deux murs et qui se tenait si droit, le chapeau sur la tête, au-dessous de la lanterne en verre dépoli qu'on n'allumait jamais.

Peu d'instans après, la porte du jardin s'ouvrit ; un homme s'avança, de haute taille lui aussi, trop gros, vêtu d'un complet de flanelle blanche et coiffé d'une casquette de même étoffe. Dans sa figure rasée ses petits yeux papillotaient, gênés sans doute par la

brusque diminution de la lumière. C'était M. Meffray, le grand électeur de Challans, demi-bourgeois ambitieux, animé d'une haine secrète contre les paysans, et qui, sorti de leur race, vivant à côté d'eux dans un bourg, n'avait cependant que l'intelligence de leurs défauts, dont il usait. Averti de la façon dont Lumineau s'était présenté, redoutant les scènes violentes, il s'arrêta près de la première marche de l'escalier, posa le coude sur la rampe, porta trois doigts à sa casquette, et dit négligemment :

— On aurait dû vous faire entrer, métayer. Mais enfin, puisque vous êtes pressé, paraît-il, nous pouvons causer ici. J'ai rendu service à votre fils, est-ce à cause de cela que vous venez ?

— Justement, dit Lumineau.

— Si je peux vous servir encore en quelque chose ?

— Je veux garder mon gars, monsieur Meffray.

— Comment, le garder ?

— Oui, que vous défassiez ce que vous avez fait.

— Mais, ça dépend de lui, métayer. As-tu reçu ta lettre de convocation, François ?

— Oui, monsieur.

— Si tu désires ne pas te rendre à ton poste, mon ami, les candidats ne manquent pas pour te remplacer, tu sais. J'ai dix autres demandes que j'aurais plus de raisons d'appuyer que je n'en ai eu pour appuyer la tierne. Car, enfin, vous autres Lumineau, vous n'êtes pas avec nous dans les élections. Renonces-tu ?

— Non, monsieur.

— C'est moi qui ne veux pas qu'il parte, interrompit Toussaint Lumineau. J'ai besoin de lui à la Fromentière.

— Mais il est majeur, métayer !

— Il est mon fils, monsieur Meffray ! Il me doit son travail. Mettez-vous à ma place, à moi qui suis vieux. Je comptais sur lui pour lui laisser ma métairie, comme mon père me l'a laissée à moi. Et il s'en va. Et il emmène ma fille avec lui. Je perds deux enfans, et c'est par votre faute.

— Ah ! pardon ! je n'ai pas été le trouver ; il est venu.

— Mais sans vous il ne partait pas, ni Éléonore ! Vous appelez ça un service, monsieur Meffray ? Est-ce que vous savez seulement ce qui convient à François ? L'avez-vous vu chez moi, pour croire qu'il était malheureux ? Monsieur Meffray, il faut me le rendre !

— Arrangez-vous avec votre fils ; ça ne me regarde plus.

— Vous ne voulez pas aller parler à ceux qui ont embauché mon enfant et casser le marché ?

Toussaint Lumineau s'avança d'un pas, et, élevant la voix, tendant le bras en avant pour mieux désigner l'homme :

— Alors, dit-il, vous avez fait plus de mal à mon fils dans un jour que moi dans toute sa vie !

La lourde figure de M. Meffray s'empourpra.

— Va-t'en, vieux chouan ! cria-t-il. Emmène ton fils ! Devenez ce que vous pourrez. Ah ! ces paysans ! Occupez-vous d'eux, voilà comment ils vous remercient !

Le métayer n'eut pas l'air d'entendre. Il demeura immobile. Mais ses yeux eurent une lueur ardente. Du fond de son cœur douloureux, du fond de sa race catéchisée depuis des siècles, des mots de croyant montèrent à ses lèvres.

— Vous répondrez d'eux ! dit-il.

— De quoi ?

— Là où ils vont, ils se perdront tous les deux, monsieur Meffray. Vous répondrez de leur salut éternel !

Comme étourdi par cette phrase dont il n'avait jamais entendu le son, le conseiller d'arrondissement ne répliqua pas. Il mit du temps à comprendre une idée si différente de celles qui l'occupaient toujours. Puis il jeta un regard de mépris sur le grand paysan debout à deux pas de lui, tourna sur ses talons, et, regagnant la porte du jardin, murmura :

— Sauvage, va !

Toussaint Lumineau et son fils descendirent dans la rue. Ils allèrent côte à côte, sans se parler, jusqu'à la carriole, qu'ils avaient laissée sur la place. Là, le père détacha la jument, se tint près du marchepied, et dit :

— Monte, François, et retournons chez nous !

Mais le jeune homme se recula.

— Non, dit-il, c'est fini ! Vous ne me ferez pas changer. D'ailleurs, j'ai prévenu Lionore, qui doit être déjà partie de la Fromentière. Vous ne la retrouverez plus.

Il avait quitté son chapeau pour l'adieu, et, gêné, il regardait l'ancien, qui semblait près de défaillir, et qui, les yeux à moitié fermés, s'appuyait au brancard.

Sous le couvert des Halles, il n'y avait personne. Quelques femmes, dans les boutiques autour de la place, observaient négligemment les deux hommes.

Après un moment, François se rapprocha un peu. Il tendit la main, sans doute pour serrer, une dernière fois, celle du père. Mais celui-ci, l'ayant vu, se ranima; d'un geste il lui défendit d'avancer. Puis il sauta dans la carriole, et fouailla la Rousse, qui se remit au galop.

V. — L'APPEL AU MAITRE

Éléonore s'était laissé convaincre : elle avait fui. Cette fille, molle et faible, écoutait trop volontiers, depuis des mois, cette passion de paresse et de vanité que le père contrariait à la Fromentière, et qui s'épanouirait librement, là-bas, à la ville. Ne plus boulanger le pain, ne plus traire les vaches, être une demi-dame, porter des chapeaux à rubans, ... pour des raisons pareilles, elle s'en allait au hasard, n'ayant d'appui que son frère, qui serait absent tout le jour. Elle cédait aussi par contagion d'exemple, par ignorance de tout. Elle s'abandonnait à l'aventure, à l'habitation dans un faubourg, aux familiarités des cliens de café, sans deviner le péril, avec l'inconscience de la profonde campagne, qui ne connaît que ses propres misères.

La séparation était accomplie. Au moment où le métayer partait, dans l'espoir de ressaisir encore ses enfans, Éléonore avait rapidement quitté l'abri de la grange où elle s'était cachée, et, malgré les supplications de Marie-Rose et de Mathurin lui-même, elle avait assemblé, courant de chambre en chambre, les quelques vêtemens et le peu de linge et d'objets qui lui appartenaient. A toutes les prières de Rousille qui la suivait et la suppliait de rester, à des questions beaucoup moins émues de Mathurin, elle répondait : « C'est François qui l'a voulu, mes amis ! Je ne sais pas si je serai heureuse, mais il est trop tard maintenant, j'ai promis. » Et elle avait une si grande crainte de voir revenir le père, qu'elle était comme folle de hâte. En peu de temps, elle avait achevé son paquet, abandonné la Fromentière, gagné le chemin creux où elle attendrait, blottie derrière les haies, le passage du tramway à vapeur qui vient de Fromentine et conduit à Challans. Là, elle devait retrouver François.

Il y avait de cela plusieurs heures.

Dans l'intervalle, le père était rentré, au galop de la Rousse. « Éléonore ? » avait-il crié. « Partie ! » avait répondu Mathurin. Alors, à demi fou de chagrin, jetant les guides sur le dos de la

bête en sueur, le métayer, sans rien expliquer, s'était dirigé à grands pas vers Sallertaine. Avait-il une dernière espérance, une idée ? Ou bien sa maison désertée lui faisait-elle peur ?

Il n'avait pas encore reparu. La nuit tombait. Une brume moite, enveloppante et douce comme la mort, couvrait les terres, et fouillait jusqu'aux fentes du sol. Dans la salle de la Fromentière, devant le feu que personne n'attisait, devant la marmite qui bouillait à peine avec un bruit de plainte, les deux seuls enfans que possédait la ferme veillaient, mais combien différens ! Rousille, nerveuse, brûlée de fièvre, ne pouvait tenir en place, et tantôt se levait de sa chaise, joignait les mains et murmurait : « Mon Dieu ! mon Dieu ! » tantôt allait jusqu'à la porte ouverte sur la nuit. Là, frissonnante, elle se penchait dans l'air trouble et mêlé d'ombre.

— Écoute ! disait-elle.

L'infirmes écoutait, et disait :

— C'est le biquier de Malabrit qui ramène son troupeau.

— Écoute encore !

Des abois légers, lointains, portés dans le grand silence, venaient mourir contre les murs.

— Je ne reconnais pas la voix de Bas-Rouge, reprenait Mathurin.

Et, de quart d'heure en quart d'heure, un pas, un cri, un roulement de voiture les mettait en alerte. Qu'attendaient-ils ? Le père qui ne rentrait pas. Mais, Rousille, plus jeune, plus croyante à la vie, attendait aussi les autres, l'apparition de François ou d'Éléonore, pas des deux, de l'un seulement, — était-ce trop ? — qui se repentait et qui revenait. Que ce serait bon ! Quelle ivresse d'en revoir un ! Il semblait que l'autre aurait eu le droit de partir, si l'un des deux reprenait sa place à la maison. La petite se sentait soulevée au-dessus d'elle-même, par le devoir obscur, seule femme, seule agissante, dans l'abandon de la Fromentière.

Mathurin, assis près du feu, les pieds enveloppés dans une couverture, demeurait courbé, et la flamme rougissait sa barbe que le menton écrasait contre sa poitrine. Depuis des heures, il ne bougeait pas, il parlait le moins possible. Des larmes coulaient, par momens, le long de ses joues. D'autres fois, Rousille, en le regardant, s'étonnait de voir, dans cette physionomie absorbée par le rêve, passer une espèce de sourire qu'elle ne comprenait pas.

L'horloge sonna neuf heures.

— Mathurin, dit la jeune fille, j'ai peur qu'il ne soit arrivé malheur à notre père !

— Il raisonne de son chagrin avec le curé, peut-être, ou avec le maire.

— Je me dis ça, mais tout de même, j'ai peur.

— C'est que tu n'as pas comme moi l'habitude d'attendre. Que voudrais-tu faire ?

— Aller au-devant de lui, sur la route de Sallertaine.

— Va, si tu veux.

Rousille courut aussitôt dans sa chambre, et, à cause du brouillard, prit sa cape de laine noire. Quand elle revint, pareille à une petite religieuse, elle trouva Mathurin debout. Il avait rejeté la couverture. Les béquilles étaient couchées à terre et, par un effort de volonté, il se tenait presque droit, appuyé d'une main sur la table, et de l'autre sur le dossier de la chaise. Il regarda sa sœur avec un air d'orgueil et de souffrance domptée. La sueur perlait sur son front.

— Rousille, dit-il, qu'est-ce que tu ferais, toi, si le père ne revenait pas ?

— Oh ! ne dis pas ces choses-là, fit-elle, en se cachant les yeux avec la main. Et ne reste pas comme ça sur tes jambes, tu me fais mal !

— Eh bien ! moi, dit Mathurin gravement, je prendrais le commandement ici. Je me sens de la force. Je sens que je guérirai...

— Assieds-toi ! assieds-toi, je t'en prie : tu vas tomber !

Mais il demeura debout tandis qu'elle gagnait la porte. A peine avait-elle franchi le seuil, qu'elle entendit cette masse humaine qui s'affaissait avec un gémissement. Elle se détourna. Elle vit que l'infirme s'était rassis sur la chaise et qu'il se serrait à deux mains la poitrine, où le cœur, sans doute, battait trop vite. Alors, sans bruit, peureuse comme une chevrette qui se lève des fougères, elle s'élança dans la cour, puis dans le chemin.

La lune naissante avait pâli la brume et l'avait diminuée. On voyait loin déjà. Dans une heure, la nuit serait claire. Marie-Rose, évitant les haies, suivait le milieu de la virette qui conduisait au verger clos, puis au bord des prés. Elle courait presque. Elle avait peur. Elle ne ralentit la marche qu'à la lisière du Marais, là où le chemin, subitement élargi comme un petit fleuve côtier,

mêlait son herbe à l'herbe indéfinie. Alors, rassurée de se sentir isolée dans la lumière, elle écouta. Où était le père ? Elle espérait entendre un pas de voyageur sur la route, ou bien l'aboi du chien Bas-Rouge. Mais non : dans le paysage de brouillard et de rêve qui se formait et se déformait incessamment devant elle, parmi les clartés molles en mouvement, un seul bruit passait, le roulement lointain de la mer contre les dunes de Vendée.

Elle allait tourner à droite, suivre l'étier, gagner le pont de Sallertaine et les premières maisons amies, quand un sifflement bien connu, comme celui d'un vanneau, la rejoignit. Était-ce possible ? Tout le sang de la petite lui reflua au cœur. Elle s'arrêta court, de surprise et de ravissement. Elle n'eut pas la force de regarder derrière elle. Mais, immobile, elle écouta venir celui qu'elle avait reconnu. Il venait, par le chemin qu'elle quittait, des derniers buissons de la Fromentière. Et, debout dans l'herbe, tremblante, elle sentit deux mains se poser sur ses épaules ; puis un souffle passa dans l'aile droite de sa cape ; puis un homme se planta lestement en face d'elle, et dit :

— C'est moi, Rousille ! Vous n'avez pas peur ?

Il était là, dans sa veste brune, un bâton à la main, fier de son coup d'audace. Malgré son chagrin, Rousille ne put retenir un cri de joie. Un sourire lui monta du cœur, comme une bulle d'air qui traverse l'eau trouble, et que rien n'arrête plus, et qui s'épanouit :

— Ah ! que je suis contente ! dit-elle.

Mais elle se reprit aussitôt :

— Non, j'ai tort de vous parler comme je fais. Vous ne savez pas le malheur de chez nous : François est parti ; Éléonore est partie ; je suis toute seule à la maison, et je cherche le père qui n'est pas rentré... Je n'ai plus de temps pour vous, Jean Nesmy. Ce serait mal!...

Il voyait à mesure le sourire s'effacer sur le visage de Rousille, qui était en lumière. Et comme elle ramenait les bords de sa cape, et les croisait sur sa poitrine pour se remettre en route, il dit rapidement :

— Je sais tout, Rousille. Voilà trois jours que je demeure à Challans, pour essayer de me placer pas trop loin d'ici. Et je n'ai pas trouvé. Mais, ce soir, j'ai appris dans la ville le départ de François. Tout le monde en parle, d'une manière ou d'une autre. Moi, je suis accouru, sans me montrer. Je vous ai guettée dans le

jardin, dans l'aire. Depuis le coucher du soleil, je vous ai entendue pleurer. Mais je n'ai vu sortir que le métayer.

— Où est-il? A Sallertaine, n'est-ce pas?

— Non, il y est allé, puis il est revenu. J'étais caché ici près. Il a passé où nous sommes, et il levait les bras, et il causait avec lui-même, comme ceux qui ont l'esprit malade.

Elle demanda, effrayée :

— Il y a longtemps?

— Un quart d'heure.

— Par où a-t-il pris?

Jean Nesmy étendit la main vers les terres fermes, et montra les masses floconneuses de feuillages qui remontaient la pente, un peu plus loin.

— Dans les allées du château, je crois bien. Il a passé l'échallier à moins de cent mètres d'ici.

— Merci et adieu, Jean, il faut que j'aille!

Mais il lui prit la main, et, à son tour, il devint tout grave.

— Oui, dit-il, je comprends bien.., mais moi, vous ne m'aurez plus tout à l'heure. Demain, je retourne dans le Bocage de chez moi. Et je suis revenu pour savoir une chose de vous. Rousille, qu'est-ce que je répondrai à la mère Nesmy, demain, quand elle me demandera : « C'est-il bien vrai qu'elle t'a promis ses amitiés? Quelle parole t'a-t-elle donnée en te quittant? Mon pauvre Jean, les filles qui ont du cœur, quand elles voient s'éloigner leur bon ami, elles lui laissent une parole qui est comme un anneau d'accordailles. et qui tient compagnie. Que t'a dit celle de la Fromentière? » Si vous ne me dites rien, elle ne me croira pas!

La solitude claire les enveloppant, leurs ombres ne faisaient qu'une tache dans l'herbe pâle. Rousille, triste, sous les yeux ardents de son ami, répondit :

— Ne revenez pas avant que Driot se soit bien établi chez nous. Dans plusieurs mois, vers la moitié de l'hiver, si les gens d'ici qui vont à vos marchés rapportent qu'il travaille comme un vrai métayer, et qu'il est vu dans les foires et dans les veillées, surtout si l'on vous dit qu'il cause avec une fille de Sallertaine, revenez parler à mon père. Mon père ne veut pas d'un Boquin pour gendre. Mais si, moi, je ne veux pas d'autre mari que vous? Si André parle pour moi? Est-ce qu'on sait? Le père a dit de bonnes choses de vous, après votre départ.

— Vraiment, Rousille? Lesquelles?

— Non, pas maintenant : il faut que j'aille, adieu !

Il ôta son chapeau avec un joli geste de respect. Et il n'es-saya pas de la retenir davantage. Déjà Rousille courait sur le pré, tournant le dos à Sallertaine. Elle longea les derniers buissons des terres qui bordent le Marais. Sa cape flottait un peu, noire dans la brume. Plus d'une minute après qu'elle eut disparu par l'échalier, Jean Nesmy demeura immobile, en ce même endroit de la rive où, pour lui, les mots qu'elle avait dits étaient encore vivans. Puis, lentement, comme ceux qui apprennent par cœur et qui ne regardent point autour d'eux, il s'éloigna vers Sallertaine, pour remonter de là vers Challans. Une joie chantait en lui. Il se répétait : « A la moitié de l'hiver, si les gens d'ici qui vont à vos marchés vous rapportent qu'il travaille comme un vrai mé-tayer, revenez... »

La seule chose qu'il vit jusqu'à Challans, c'est qu'à la pointe des saules, les feuilles étaient jaunies déjà, et clairsemées.

Rousille avait pénétré, par la brèche, dans un champ de chaume, et de là dans une étroite bande de taillis. En mettant le pied sur le sable d'une allée, elle s'arrêta, prise de peur dans cette solitude, ressaisie également par le respect instinctif du domaine seigneurial, où les Lumineau, même aujourd'hui, n'entraient que bien rarement, de crainte de déplaire au marquis. C'était la lisière du parc. De toutes parts, devant Rousille, des pelouses montaient, éclairées par la lune, paisibles, et où dormait, en îles rondes et décroissantes, l'ombre bleue des futaies. L'avenue tournait au milieu d'elles. Tantôt dans la lumière et tantôt dans les bois, Rousille se mit à la suivre, l'œil aux aguets, le cœur battant. Elle cherchait des traces de pas sur le sable, elle essayait de voir dans l'épaisseur des fourrés. Était-ce le père, là-bas, cette forme sombre, le long des gaulis ? Non, ce n'était qu'un pieu de clôture vêtu de ronces. Partout des épines, des racines, des branches mortes, des touffes d'herbe dans les allées. Comme l'abandon avait grandi avec les années ! Plus de maîtres, plus de vie, plus rien. Rousille sentait, en avançant, s'aviver en elle la peine de la fuite d'Eléonore et de François. Eux aussi, sans doute, ils ne reviendraient pas au pays. Elle avait moins de peur et plus de chagrin... Tout à coup, au détour d'un massif de cèdres, le château surgit avec son haut corps de logis, ses tourelles d'angle, ses toits aigus, dont les girouettes, immobilisées par la rouille, marquaient le vent d'autrefois. Des chouettes

en chasse enveloppaient les pignons de leur vol muet. Les fenêtres étaient closes. Sur les volets du rez-de-chaussée, on avait même cloué des voliges en croix.

Si anxieuse qu'elle fût, la jeune fille ne put se défendre de considérer un moment cette façade morne, rayée par les pluies d'hiver, grise déjà comme une ruine. Et, tandis qu'elle se tenait là, devant le perron, sur le large espace découvert où tournaient jadis les voitures, elle entendit un murmure lointain de paroles. Elle n'hésita pas : « C'est le père ! » pensa-t-elle.

Il était assis à une centaine de mètres du château, à la moitié de la courbe d'un massif de bouleaux, sur un banc que Rousille connaissait bien, et, qu'on appelait, dans le pays, le banc de la marquise. Plié en deux, la tête appuyée sur ses deux poings, il regardait le château et les futaies inégales qui dévalaient la pente vers le Marais. Rousille s'approchait de lui, en longeant le massif, et il ne la voyait pas. Elle s'approchait et elle entendait les sanglots de celui qui pleurait ses deux enfans. Elle commençait à distinguer deux mots qu'il répétait comme un refrain : « Monsieur le marquis ! monsieur le marquis ! »

Et, pendant qu'elle se hâtait, sur l'herbe qui la portait sans bruit, la petite Rousille eut l'affreuse pensée que son père était devenu fou.

Non, il ne l'était pas. La douleur, la fatigue d'errer, la faim qu'il ne sentait pas, avaient seulement exalté son esprit. N'ayant rencontré d'aide et d'appui nulle part, désespéré, il était revenu là, par instinct et par habitude, près de la porte du château où, tant de fois, il avait frappé avec assurance. Le temps avait disparu pour lui. Le métayer se plaignait tout haut au maître qui n'était plus là : « Monsieur le marquis ! monsieur le marquis ! »

La jeune fille rejeta en arrière le capuchon qui lui couvrait la tête, et, debout, à deux pas de son père, elle dit très doucement pour ne pas l'effrayer :

— Père, c'est Rousille... Je vous cherche depuis une heure. Père, il est tard, venez !

Il tressaillit, et la regarda avec des yeux qui ne pensaient pas, et qui rêvaient encore.

— Figure-toi, répondit-il, que le marquis n'est pas là, Rousille ! Ma maison s'en va, et il ne vient pas me défendre. Il aurait dû revenir, puisque je suis dans la peine, n'est-ce pas ?

— Sans doute, père, mais il ne sait pas, il est loin, à Paris.

— Les autres, Rousille, ceux de Sallertaine, ne peuvent rien pour moi, parce que ce sont des pauvres comme nous, des gens qui n'ont de commandement que sur leur métairie. J'ai été chez le maire, chez Guérineau, de la Pinçonnière, chez le Glorieux, de la Terre Aymont. Ils m'ont renvoyé avec des paroles. Mais le marquis, Rousille, quand il sera revenu? Quand il apprendra tout? Ce sera peut-être demain?

— Peut-être.

— Alors, il ne voudra pas que je sois tout seul dans mon chagrin. Il m'aidera, il me rendra François; n'est-ce pas, petite, qu'il me rendra François?

Il parlait haut. Les mots s'en allèrent frapper la façade du château, qui les relança, plus doux, aux avenues, aux pelouses, aux futaies, où ils se perdirent. La nuit, toute pure, les écouta mourir, comme elle écoutait les frôlemens des bêtes dans les buissons.

Rousille, voyant le père si troublé, s'assit près de lui, et lui parla un peu de temps, tâchant de trouver une espérance, elle qui n'en avait pas. Et, sans doute, une vertu apaisante, une force consolatrice émanait d'elle. Bientôt il se leva, de lui-même, et prit le bras de l'enfant, quand elle eut dit :

— A la maison, il y a Mathurin, mon père, qui vous attend.

Il considéra longtemps, attentivement, sa jolie petite Rousille, toute pâlie par la fatigue et l'émotion.

— C'est vrai, répondit-il; il y a Mathurin; il faut aller.

Tous deux ils repassèrent devant la façade du château; ils s'engagèrent dans l'allée qui menait aux communs, et, de là, dans les champs de la ferme. A mesure qu'ils approchaient de la Fromentière, Rousille sentait que le métayer reprenait la pleine possession de lui-même. Quand ils furent dans la cour, elle dit, dans un élan de pitié pour l'infirmes :

— Mon père, Mathurin est bien malheureux aussi. Ne lui parlez pas trop de votre peine.

Le métayer, dont le courage et la claire raison étaient ressuscités, essuya ses yeux, et, précédant Rousille, poussant la porte de la salle où l'infirmes, étendu, songeait à côté de la chandelle presque consumée :

— Mathurin, dit-il, mon enfant, ne te fais pas trop de peine... Ils sont partis, mais notre Driot va revenir!

VI. — LE RETOUR DE DRIOT

« Notre Driot va revenir! » Pendant quinze jours, la Fromentière vécut de ces mots-là. Le travail avait repris dès le lendemain du malheur. Un valet de ferme, que le père avait embauché à Saint-Jean-de-Mont, un grand tout sec, tout en jambes et les hanches aussi plates que les joues, remplaçait Jean Nesmy, et couchait dans la chambre au bout de l'étable. Marie-Rose faisait à elle seule l'ouvrage que les deux sœurs se partageaient autrefois, le ménage, la cuisine, le beurre, le pain. Elle se levait plus tôt, et s'endormait plus tard. Sous sa coiffe, elle avait toujours quelque idée qui l'empêchait de songer au passé, et elle montrait en toute chose l'activité silencieuse que le métayer avait aimée chez la vieille LumINETTE. Mathurin, lui-même, s'était offert à panser les « agrouts, » c'est-à-dire la bande de dindons et de canards, à demi sauvages, qui relevaient de la Fromentière. Chaque matin, il se traînait, portant un sac en bandoulière, jusqu'au bord du premier fossé du Marais. Là, dans l'eau peu profonde, à l'endroit le plus large où étaient attachées les deux yoles de la métairie, il jetait sa charge de mauvais blé ou de sarrasin. Et, à travers l'herbe des prés, les canards aux ailes peintes de bleu, les canes grises marquées d'une double entaille au côté droit du bec, — le signe de propriété des Lumineau, — accouraient à la pâture, et se mettaient à plonger. L'infirme s'amusa à les regarder, pendant des heures, puis il se glissait dans un des bateaux, et, agenouillé ou assis, poussant la yole avec la perche, s'essayait à retrouver ce coup de ningle, sûr et rapide, qui l'avait rendu fameux, autrefois, parmi les yoleurs du pays.

Toussaint Lumineau se réjouissait de le voir naviguer à petite distance de la ferme, et se distraire l'esprit, croyait-il, de l'éternel regret. Il disait : « Le voilà qui reprend goût au yolage. Ça ne peut être que bon pour lui, et bon pour tous. » Mais, surtout, il parlait avec Mathurin, avec Rousille, avec le valet, avec les passans, avec ses bœufs parfois, et souvent même, quand il était seul, il parlait avec lui-même de l'enfant qui ne tarderait pas à revenir. C'était de l'aide qui arrivait, de la jeunesse et de la joie qui rentraient dans la Fromentière accablée. A table on ne pouvait causer d'autre chose. « Plus que douze jours, plus que dix, plus que sept! »

— J'irai le chercher jusqu'à Challans, disait Lumineau.

— Moi, disait Rousille, je lui ferai de la milière; il l'aimait tant avant le service.

— Moi, disait Mathurin, la première fois qu'il ira en yole, faire visite à un ami, je l'accompagnerai.

— Et ce qu'il nous racontera d'histoires! reprenait Rousille. Déjà, pendant son congé, je me souviens, il en avait qui ne finissaient pas. Je n'aurai plus le temps de l'écouter, par exemple! Je te le renverrai, Mathurin! Et ça changera la maison, quelqu'un qui causera beaucoup!

Elle ajoutait, avec la gravité d'une personne chargée de veiller aux dépenses :

— Ce qui nous changera aussi, père, ce sera d'acheter le journal, le dimanche. Il n'y manquera pas. Il voudra savoir les nouvelles, notre André.

— C'est jeune! disait le père, pour l'excuser.

Et tout ce qu'aimait André Lumineau, tout ce qu'on se rappelait de lui, tout ce qu'on espérait de son retour était indéfiniment répété par l'un ou par l'autre, dans la salle de la Fromentière, où la caresse de pareils discours avait dû monter plus d'une fois vers les poutres enfumées.

Cependant l'enfant dont ils s'occupaient tous n'avait été avisé par personne du départ de François et d'Éléonore. Par paresse d'écrire, mais surtout par pitié et pour le ménager, on lui avait caché l'événement qui avait tout à coup diminué le nombre de ceux qu'il allait retrouver. Car on ne savait comment il prendrait l'absence de son frère préféré, de son ami d'enfance. Et c'étaient là des choses qu'il valait mieux dire et expliquer doucement, quand il serait dans le pays, dans la maison.

Bientôt une lettre arriva, timbrée d'Alger. Elle donnait, jour par jour, les étapes du voyage. Sous les ormeaux de la Fromentière, ces mots se succédèrent à vingt-quatre heures d'intervalle, dits par l'un de ceux qui restaient et médités pieusement par les autres : « Driot doit quitter Alger en ce moment-ci. — Driot navigue sur la mer. — Driot prend le chemin de fer à Marseille. — Mes enfans, le voilà en terre de France! »

Donc, un matin qui était le dernier samedi de septembre, Toussaint Lumineau versa double ration d'avoine à la Rousse, et tira hors de la grange le tilbury dont la caisse et les roues étaient peintes en rouge. C'était une relique de l'ancienne prospérité, ce

tilbury, et on le connaissait dans toute la contrée, aussi bien que la tête ronde, les cheveux blancs, le regard clair de Toussaint Lumineau. Celui-ci, en attelant sa jument, avait la mine si réjouie que Rousille, qui ne le voyait plus rire depuis longtemps, le regardait du seuil de la maison, et qu'elle se sentait prête à pleurer, sans savoir pourquoi, comme si le printemps était réapparu. Quand il eut bouclé la dernière courroie, il passa sa belle veste à col droit, noua sur son gilet sa large ceinture bleue des dimanches, et glissa dans sa poche deux cigares d'un sou, une friandise dont il se privait, maintenant. Puis, il monta dans la voiture, et, tout de suite :

— Hue, la Rousse!

Elle filait si grand train qu'un instant plus tard, sa têtère ornée d'une rosette avait l'air d'un coquelicot emporté par le vent, rasant les haies. Bas-Rouge était de la partie. Son maître lui avait crié, dans le chemin : « Driot qui arrive, Bas-Rouge! Viens au-devant! » Et la bête ébouriffée, de son petit galop de loup déhanché, avait suivi la Rousse. Ils furent bientôt tous rendus à Challans. Le métayer traversa les rues sans ralentir l'allure. Au passage, il salua la patronne de l'hôtel des Voyageurs, répondit au salut de quelques boutiquiers, en marquant bien, par le peu d'ampleur de son coup de chapeau, toute la supériorité d'un métayer sur un trafiquant, et, bien droit sur son siège, tout fier, tendant les guides, s'éloigna vers la gare, qui est à un bon kilomètre de la ville. Les gens, derrière lui, disaient : « Il va chercher son gars; cela se voit! Lui qui a eu des malheurs, le voilà pourtant qui a son lot de chance! »

Comme la Rousse était vive, Lumineau descendit de voiture dans la cour de la gare, et se tint à la tête de la jument. De là, il voyait les rails fuyant vers la Roche, le chemin par où l'un de ses fils était parti, par où l'autre, tout à l'heure, allait rentrer à la Fromentière. Ce ne fut pas long. La locomotive se précipita en sifflant. Le métayer luttait encore contre la jument effrayée par le bruit, quand les premiers voyageurs sortirent : des bourgeois de Challans, des marins en congé, des marchandes de poisson venant de Saint-Gilles ou des Sables, enfin un beau chasseur d'Afrique, mince, la chéchia sur l'oreille, les moustaches blondes relevées, la musette bondée de choses, qui interrogea la cour d'un coup d'œil, eut un sourire, et accourut, les bras ouverts.

— Papa! Ah! quelle veine! c'est papa!

Quelques témoins, indifférens, virent deux hommes qui s'embrassaient devant tout le monde, et se serraient à s'étouffer.

— Mon Driot! disait le vieux. Que je suis content!

— Mais moi aussi, papa!

— Non, pas tant que moi! Si tu savais!

— Quoi donc?

— Je te raconterai ça. Mon Driot, que ça fait de bien de te revoir!

Ils se séparèrent. Le jeune soldat rajusta sa cravate, assura l'équilibre de sa chéchia qui tombait.

— En effet, dit-il, vous devez en avoir à me raconter, des choses, depuis le temps? Des grandes peut-être? Vous me direz tout peu à peu, à la Fromentière, en travaillant... Ça vaudra mieux que les lettres, n'est-ce pas?

Il se mit à rire, en redressant sa tête blonde.

Le père n'eut que la force de sourire. Puis, se rapprochant de la voiture, montant à gauche, montant à droite, ils grimperent dans le tilbury, d'un même élan, comme s'ils avaient eu le même âge.

— Laissez-moi conduire, demanda le fils.

Il prit les guides, et il fit claquer sa langue. La Rousse dressa l'oreille, se cabra, mais pour jouer, pour montrer qu'elle reconnaissait son jeune maître, et, allongeant le trot, la tête haute, les yeux en feu, elle dépassa les deux omnibus vides qui avaient coutume de lutter de vitesse en revenant à l'hôtel. Dans les rues, ceux qui avaient déjà salué le métayer, et d'autres encore, attendaient le passage des deux hommes : des lingères qui lissaient le linge en regardant dehors ; la petite modiste de Nantes qui s'arrête au début de chaque saison, pour prendre les commandes des dames de Challans ; des marchands aux portes des boutiques ; des paysans attablés dans les salles d'auberge ; tous amusés de voir un soldat ou flattés d'avoir un signe d'amitié des Lumiveau. Mais la Rousse trottait si vite que le père n'avait pas le temps de se recoiffer entre deux coups de chapeau. Des mots suivaient la voiture dans le sillon d'air creusé par elle :

— C'est celui qui revient d'Afrique... Joli gars!... Ça lui va bien, sa veste bleue. Et le vieux, ce qu'il est heureux!

Le métayer se serrait contre son gars reconquis. Lorsqu'ils furent au milieu de la dernière rue, le long d'une charmille qui

semait des feuilles sur la route, il enfonça ses gros doigts dans sa poche, et poussa le coude de Driot, pour lui faire remarquer les deux cigares d'un sou qu'il tenait entre le pouce et l'index. « Volontiers ! » dit le jeune homme. Il alluma le cigare, en ralentissant l'allure de la Rousse, puis, après quelques bouffées, comme les talus fleuris d'ajoncs, les champs pierreux, les ormeaux avec leur couronne commençaient à se montrer et l'enveloppaient de la douceur des choses connues, Driot, jusque-là un peu silencieux et fier à cause du monde, se mit à dire :

— Et tous ceux de chez nous, père, comment vont-ils ?

Un pli profond rida le front du métayer, entre les sourcils. Toussaint Lumineau se tourna un peu vers la campagne, troublé d'avoir à annoncer le malheur, et plus encore par l'appréhension de ce qu'allait penser le beau Driot.

— Mon pauvre gars, dit-il, il n'y a chez nous que Mathurin et Rousille.

— Et François, où est-il ?

— Figure-toi... Tu ne t'attends pas à ce que je vais te dire... Il a quitté la Fromentière, voilà quinze jours depuis hier, pour entrer dans les chemins de fer, à la Roche... Éléonore est partie avec lui... Il paraît qu'elle va tenir un café. Si tu crois !

— Vous les avez donc chassés ? fit le jeune homme en retirant son cigare de sa bouche et en fixant les yeux sur le père. Ils ne sont pas si fous que de vous quitter pour ça ?

Le père, en entendant ces mots-là, eut un frisson de joie : son Driot le comprenait ; son Driot était avec lui. Et il dit, le regardant :

— Non, des paresseux tous les deux, qui veulent gagner de l'argent sans rien faire... des ingrats qui laissent les vieux... Et puis, tu sais que François aime s'amuser... Depuis le régiment, il a toujours eu le goût de la ville...

— Je le sais bien, et je comprends qu'on aime la ville, répondit André, qui toucha la Rousse de la mèche du fouet, ... mais graisser des roues de wagon ou servir à boire... Enfin, chacun va de son bord, en ce monde. Tant mieux s'ils réussissent... Seulement je ne peux pas vous dire ce que ça me fait d'apprendre que François est parti. Moi qui me réjouissais tant de travailler avec lui !

Il demeura un peu de temps penché en avant, comme s'il ne faisait attention qu'aux oreilles fines de la jument, qui remuaient, puis il demanda, de sa voix caressante :

— Il y a donc de la misère chez nous, père ?

— Un peu, mon enfant. Mais il n'y en aura plus avec toi.

André ne répondit pas directement, ni tout de suite. Il cherchait à l'horizon un clocher d'ardoise et des sommets d'arbres, encore difficiles à reconnaître. Il avait le cœur déjà à la maison.

— Au moins, dit-il, Rousille nous reste ! Elle était jolie déjà, à mon dernier congé, et chatte, et décidée ! Vous ne sauriez vous imaginer combien de fois, en Afrique, j'ai pensé à elle. Je me faisais son portrait de mémoire. Est-elle toujours aussi accorte ?

— Elle n'est pas pour déplaire, dit le métayer.

— Et bonne fille, j'espère ? En voilà une qui ne s'en ira pas servir dans les auberges.

— Pour ça non.

Le beau soldat ralentissait l'allure de la jument, d'abord parce que la route allait tourner et descendre, et aussi pour mieux voir, dans le prolongement des terres en pente, le Marais de Vendée qui s'ouvrait comme un golfe. Il n'était revenu qu'une fois au pays dans ses trois années de service. Avec une émotion grandissante, il observait les îlots de peupliers et les menus toits roses perdus dans les espaces d'herbe. Son regard errait de l'un à l'autre. Ses lèvres tremblaient en les nommant. Toute autre émotion se taisait devant celle du retour.

— La Parée-du-Mont ! dit-il. Qu'est devenu l'aîné des Ertus ?

— Peu de chose, mon gars : il est douanier.

— Et Guérineau, de la Pinçonnière, qui était au 32^e de ligne ?

— Celui-là, il a fait comme François, il conduit les tramways dans la ville de Nantes.

— Et Dominique Perrocheau, des Levrelles ?

Le métayer leva les épaules, de déplaisir, car, vraiment, c'était trop peu de chance, d'être obligé toujours de répondre : « En allé, parti, traître au Marais ! » Il dut cependant avouer :

— Tu as appris sans doute qu'il avait gagné les galons d'or à la fin de son premier congé. Alors il en a fait un second, et on lui a donné une place, je ne sais pas où, dans les écritures du gouvernement. Un tas de mauvais drôles, tous ces jeunes-là ! Des pas-grand'chose, mon Driot !

— Ah ! j'aperçois la Terre Aymont ! s'écria André. Elle me

paraît moins loin qu'autrefois. Je vois leur meule de foin. Dites-moi, père, il y avait là deux de mes camarades, les fils de Massonneau le Glorieux, l'un plus âgé que moi, l'autre plus jeune. Que font-ils ?

Radieux, Toussaint Lumineau répondit :

— Tous deux cultivent ! L'ainé a exempté l'autre. Ce sont de bons travailleurs qui ne craignent pas l'ouvrage. Tu les verras dimanche à la messe de Sallertaine.

Le fils eut une pensée de soldat, légère, un rire sans malice :

— Va falloir s'y remettre en effet, à aller à la messe. Là-bas, la dévotion ne nous gênait guère. Souvent, le dimanche, les chefs commandaient des revues. Ils ne font pas attention comme vous... Mais, vous savez, père, je m'y remettrai bien, à la messe, même à la grande... Ça n'est pas ça qui me coûtera.

— Quoi donc, mon gars ?

Ils se turent un moment l'un et l'autre. Le chemin tournait encore, et laissait voir, à gauche, la Fromentière. D'un même mouvement, le père et le fils s'étaient dressés presque debout, et, se tenant d'une main au bord de la voiture, ils contemplaient le domaine. La Rousse trottait sans que personne s'occupât d'elle. Un sentiment tendre, noble et cruel, pâlisait le visage de Driot. La campagne accueillait son enfant. Pour lui, toute sa jeunesse éparse dans les choses s'éveillait et parlait. Il n'y avait pas une motte de terre qui ne lui criât bonjour, pas un ajonc de fossé, pas un orme ébranché qui n'eût un regard ami. Mais tout lui rappelait aussi le frère et la sœur qu'il ne retrouverait plus.

Sans distraire ses yeux de la Fromentière, il répondit après un silence et sans nommer ceux auxquels il pensait :

— J'irai les voir à la Roche... bien sûr... Mais on n'est plus tout à fait frères quand on n'est plus pays...

Un instant après, dans la cour, il enlevait à bout de bras la petite Rousille accourue au-devant de lui ; il la regardait bien en face, jusqu'au fond des yeux, en frère qui est devenu soupçonneux au régiment, et qui croit peu à la vertu des femmes ; mais, voyant que les yeux étaient francs et seulement un peu tristes, il l'embrassa et la posa à terre.

— Tu es toujours la même, sœur Rousille ! C'est bien ! Un peu de peine tout de même d'avoir perdu Lionore ?

— Tu vois ça ?

— Parbleu ! Mais me voilà ! Nous tâcherons de vivre sans eux, n'est-ce pas ?

— Et moi ? dit une grosse voix.

Le soldat quitta Rousille et se porta au-devant de Mathurin qui venait en traînant les jambes.

— Ne te dépêche pas, mon vieux ! C'est à moi de courir : j'ai de bonnes jambes !

Penché au-dessus des béquilles et caressant la tête fauve de l'ainé, André ne trouvait pas un mot de réconfort. Lui qui sortait de ces milieux militaires où tout était jeune, dispos, alerte, il ne savait plus cacher son trouble et l'espèce d'horreur que lui faisait l'infirmité de Mathurin. Cependant, pressé par le regard anxieux, le regard du patient qui demandait : « Que penses-tu de moi ? toi qui reviens, juge-moi : pourrai-je vivre ? » il finit par dire :

— Mon pauvre vieux, je suis bien content de te revoir aussi. Alors, ça ne va pas plus mal ?

D'un coup d'épaule l'infirme l'écarta, mécontent.

— Ça va beaucoup mieux, répondit-il, tu verras. Je marche plus facilement... Je me tiens debout comme il y a trois ans, quand j'ai cru guérir... Et, pour commencer, j'irai demain avec vous à la messe de Sallertaine.

Pour se dispenser de répondre, le soldat se détourna vers le père, qui avait dételé la Rousse et s'avancé en se dandinant, la figure épanouie, n'ayant d'yeux que pour son Driot retrouvé. L'un près de l'autre, ils se dirigèrent vers la maison, ils entrèrent. Mais c'était le métayer qui cédait le pas, lui qui suivait, en ce jour de consolation. L'enfant reconquis allait devant, souple, curieux comme à une première visite, content d'être regardé et écouté par les autres. Il ne s'asseyait point, et promenait de chambre en chambre son uniforme bleu et rouge, si étrange dans ce logis de semeurs de blé ; il faisait sonner ses mots pour amuser la Fromentière ; il se heurtait volontairement aux angles, pour sentir le cadre de vieilles pierres où il rentrait ; il ouvrait la huche, se taillait un morceau de pain et y mordait, en disant : « Meilleur que le pain d'Alger, mes amis ! C'est de la fournée de Rousille, pas vrai ? Il est parfait. Nous aurons une bonne métayère. »

Toujours suivi de son père, de Mathurin et de Marie-Rose, il passa de la maison dans les étables et dans les granges.

— Voilà des bœufs que je ne connaissais pas, dit-il.

— Non, mon garçon, je les ai achetés, l'hiver passé, à la foire de Beauvoir.

— Eh bien ! je parie qu'à leur figure je devine leur nom ! Celui-ci, le jaune, qui n'a pas l'air brave, c'est Noblet, et son compagnon, le petit roux, c'est Matelot ?

— Tout juste ! fit le père.

— Pour les autres, nos vieux bœufs, ils n'ont pas changé, sauf qu'ils ont pris de la force et de la corne. La charrue, avec eux, doit bien mordre. Bonjour, Paladin ! Bonjour, Cavalier !

Les bonnes bêtes, couchées dans leur fumier, entendant cette voix jeune qui leur parlait, allongeaient la tête, et, de leurs yeux songeurs, suivaient André.

Un peu plus loin, il se baissa, et prit une poignée de fourrage vert.

— Beau maïs pour la saison ! dit-il. Ça doit venir de nos pièces du haut : de la Cailleterie ?

— Non.

— De la Jobinière alors, où pas un grain ne se perd. En voilà une jolie pièce !

Le père répondait pour ses bœufs, pour ses champs, pour toutes choses, heureux parce que le dernier de ses fils, après trois ans d'absence, aimait encore la terre.

Cependant le beau cavalier riait plus qu'il n'en avait envie, et cachait les idées tristes qui lui traversaient l'esprit, au cours de sa visite. Il fit semblant de ne pas voir, dans l'appentis, les pièges à merles qu'avait construits François l'hiver passé. Plus loin, dans l'aire, comme sur la barge de paille nouvelle, si longue et si bien arrondie au sommet, il y avait un bouquet fané ; il se pencha vers Rousille et murmura :

— C'est encore François qui l'avait cueilli ? J'ai une peine que je n'aurais pas imaginée, Rousille, de ne plus retrouver François. Ça me change la Fromentière.

Mais le père n'entendit rien. Il voyait l'enfant revenu, l'avenir de la Fromentière assuré. Lorsqu'ils rentrèrent tous dans la salle commune, il passa la main sur la veste bleue du chasseur d'Afrique, et dit :

— Je t'aime bien comme ça, mais je parierais que tu ne serais pas fâché de quitter tes hardes de militaire ?

— C'est vrai, papa, répondit André, riant de l'impropriété des mots et de l'invitation déguisée du père. Je ne suis pas à la mode de Sallertaine : je vais m'y mettre.

Dans le fond du coffre, auprès du lit où il devait coucher le

soir, dans la chambre la plus éloignée, là-bas, André prit un à un les vêtemens de travail serrés le jour du départ. Il mit une coquetterie à relever sa moustache et le bord de son chapeau. Il fleurit sa boutonnière d'un brin de jasmin qui pendait le long de la fenêtre. Bientôt il retraversa la maison : il ouvrit la porte de la cuisine ; on vit se dresser, entre les vieux murs, le plus joli Vendéen du Marais, svelte dans sa veste marquée de plis, blond de cheveux, brun de visage, la mine heureuse de la joie des autres.

— Oh ! mon Driot, dit le père, gaiement, te voilà tout à fait revenu ! Tu étais mon fils tout à l'heure, mais pas autant qu'à présent !

Il ajouta :

— Viens boire avec nous ! Nous boirons à ta santé, pour que tu restes à la Fromentière : car, moi, je vieillis vite, et tu me remplaceras.

Mathurin, qui était près de la table, avec le père, devint tout sombre. Quand les verres furent remplis, il leva le sien avec les autres, mais il ne le heurta point contre celui d'André.

VII. — SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE

Les cloches sonnaient la fin de la grand'messe. L'enfant de chœur répondait : *Deo gratias*. Comme aux jours de sa jeunesse, comme aux dernières années du XII^e siècle, où elle fut bâtie au sommet de l'îlot de Sallertaine, la petite église, toute jaunie à présent par les lichens et les giroflées de muraille, voyait la foule de ses fidèles, vêtus de la même façon qu'autrefois, s'écouler dans le même ordre, franchir les mêmes portes, former sur la place les mêmes groupes homogènes.

C'étaient d'abord les valets de ferme et les fils de métayers, qui sortaient, par la porte de l'orient, du transept où ils avaient entendu la messe, faisaient le tour du chœur, et allaient se masser de l'autre côté, sur le passage des jeunes filles. Celles-ci, entre les colonnes du portail, à l'occident, apparaissaient deux à deux, se signaient en même temps, et s'avançaient les yeux baissés, regardant la pointe de leurs sabots. Elles savaient qu'on étudiait leur visage rose, leurs bandeaux bien lissés sous la pyramide de mousseline, leurs bas fleuris sous la jupe courte, et la manière dont elles marchaient, et celle dont elles croisaient les mains,

modestement, sur le tablier de soie. Le recueillement ne durait qu'une vingtaine de pas. Elles se réunissaient un peu au delà des hommes, près de la boutique des Michelonne. Et à leur tour elles attendaient. Et c'étaient alors des yeux bien ouverts, des gris, des bleus, des yeux qui n'avaient que la vie et d'autres où vivait une pensée, des lèvres rieuses, un bonheur d'être, un caquetage comme celui des oiseaux en troupe qui reconnaissent un des leurs.

Après elles, les métayers et leurs femmes, quelques veuves que signalait le ruban de velours posé à plat sur le bord de la coiffe, les gens rangés, les chefs, sortaient de la nef, et l'on voyait beaucoup de figures graves, encore pénétrées par la prière qui avait modelé leurs traits, et qu'elles semblaient continuer dehors, comme des statues en marche. Il y avait beaucoup d'hommes de haute taille, de mine fraîche et tranquille, les joues rasées sauf une petite touffe de favoris le long de l'oreille. Tous portaient le même costume de laine noire, la veste à col droit, le pantalon à pont, relevé au-dessus de la cheville par un pli cousu, la ceinture verte ou bleue couvrant la moitié du gilet, le chapeau de feutre rond galonné de velours. Ils se mêlaient aux jeunes gens, et grossissaient les groupes qui se poussaient les uns les autres et formaient maintenant, jusqu'au dernier contrefort du chœur, une large bande sombre et mouvante.

Les matrones, au contraire, fendaient la foule et passaient. Dans leurs jupes plissées, elles ressemblaient à des tours ornées et pacifiques. A leur regard sans feu, à leur sourire bref quand elles saluaient une connaissance du bourg, on jugeait que chacune d'elles, revenue des curiosités et des griseries de la jeunesse, n'avait plus de pensée que pour son lot de tendresse, d'inquiétude et de joie, qu'une motte verte du Marais suffisait à porter. Elles causaient en marchant avec des métayères comme elles, recrutaient l'une ou l'autre pour le retour, et, accompagnées, droites et dignes, descendaient vers les routes de la plaine ou vers le port des yoles.

Malgré leur départ, la place de l'église se remplissait de plus en plus. C'était le rendez-vous dominical, le lieu où, depuis des siècles, s'assemblaient les colons des terres marécageuses, où se retrouvaient, pour un court moment, les prisonniers de l'étendue coupée de fossés. Pour eux, l'assistance à la messe était un devoir religieux et aussi une occasion de réunion et de plaisir. Avant de

reprendre le chemin de la métairie, ils n'auraient pas manqué, même les plus sages et les plus honorés, d'entrer au cabaret, d'y bavarder une heure avec des amis, autour d'une bouteille de gros plant ou de muscadet, et de jouer aux cartes, surtout à ce jeu de lulette, venu d'Espagne aux temps anciens. Déjà les hôtelières se tenaient au bas de la place, sur le seuil de leur porte, et on entendait s'échapper des salles blanches les rires des premiers buveurs, les mots de convention des premiers joueurs de lulette qui s'interpellaient : « A vous ! — A moi ! — Je joue un cheval. — Moi, je fais mérienne. »

Cependant, parmi les jeunes filles groupées en arrière des hommes, le long des maisons, l'animation était plus vive que de coutume. Elles considéraient toutes la porte de l'église, par où se hissaient maintenant les bonnes femmes diseuses de rosaires, longues en leurs dévotions.

— Il va sortir ! disait la grande Aimée Massonneau, la fille du Glorieux, de la Terre Aymont. L'avez-vous vu, ce pauvre Mathurin Lumineau ? Il a voulu venir à la messe : Dieu l'en dispense pourtant !

— Oui, répondit la petite rousse de Malabrit. Voilà six ans qu'il n'a pas paru dans Sallertaine.

— Six ans, vous croyez ?

— Je me souviens : c'était l'année où ma sœur s'est mariée.

— Et pourquoi pensez-vous qu'il soit venu ? demanda Victoire Guérineau, de la Pinçonnière, une méchante langue et une jolie fille qui avait la peau rose comme une églantine. Car il a dû prendre sur lui, pour venir !

— C'est par honneur pour le père, dit une voix. Le vieux est si triste depuis qu'Éléonore et François sont partis !

— C'est pour se montrer avec son frère André, dit une autre. Un beau gars, André Lumineau ! et s'il voulait de moi...

Victoire Guérineau se mit à rire avec les autres, et reprit :

— Vous n'y êtes pas : il vient pour Félicité Gauvrit !

— Oh ! oh ! dirent toutes celles des premiers rangs... vous êtes méchante... Si elle vous entendait !

Et plusieurs se détournèrent vers le perron des Michelonne, près duquel se trouvait, au milieu d'un petit rassemblement, l'ancienne fiancée de Mathurin Lumineau. Mais presque aussitôt une rumeur courut :

— Le voilà ! Le pauvre ! comme il a du mal à se porter !

En effet, sous l'ogive badigeonnée, dans l'encadrement de la porte basse ouverte à un seul battant, un être difforme s'agitait. Serré entre le mur et le montant de bois, il luttait, pour se couler par ce chemin trop étroit. Une de ses mains, soulevant une béquille, s'accrochait à une des colonnettes de la façade, et tâchait d'attirer le corps. Une épaule seule passait, avec la tête rejetée un peu en arrière, la tête souffrante qui disait la violence de l'effort et la puissance d'une volonté qui ne céda jamais. Mathurin Lumineau paraissait étouffer. Il ne regardait personne dans cette multitude dont il était le point de mire. Son regard, un peu audessus des filles de Sallertaine, là-bas, fixait le clair du ciel avec une expression d'angoisse qui agissait sur la foule. Les conversations s'interrompaient. Des voix commençaient à murmurer : « Secourez-le donc ! il étouffe ! » Quelques hommes firent un mouvement pour se rapprocher de l'infirmes et l'aider. En ce moment même, dans l'ombre de l'église invisible, le vieux père demandait : « Veux-tu que je t'emporte, Mathurin ? Ça ne passe pas : veux-tu ? » Et l'autre répondait tout bas, avec un accent d'énergie terrible que personne dehors ne pouvait saisir : « Ne me touchez pas ! Boudre ! ne me touchez pas ! Je sortirai seul ! »

Enfin, le buste énorme se dégagea, et fut projeté en avant. L'homme eut de la peine à éviter une chute et à reprendre son aplomb. Quand il put s'arrêter, il caressa sa barbe fauve, et remit son chapeau que la secousse avait déplacé. Puis, tenant serrées ses béquilles, s'appuyant le plus qu'il pouvait sur ses jambes, Mathurin Lumineau regarda droit en face de lui, et s'avança sur les groupes d'hommes qui s'ouvrirent silencieusement. Personne n'osait l'aborder. On avait perdu l'habitude de le voir. On ne savait pas ce qu'il allait faire. Mais toute l'attention s'était concentrée sur lui, et nul ne remarqua le métayer, André, Marie-Rose, qui sortaient derrière lui et cherchaient à le rejoindre.

L'infirmes atteignit bientôt l'endroit où les jeunes filles étaient rassemblées. Elles s'écartèrent comme les hommes, plus rapidement même, parce qu'elles avaient compris ce qu'il voulait. Un chemin se fit parmi elles, et s'allongea jusqu'aux maisons.

Alors, au fond de cette avenue vivante, bordée de robes noires et de coiffes blanches, on vit, contre le mur des Michelonne, toute seule, debout, Félicité Gauvrit. Elle était le but. Elle le savait. Elle avait prévu son triomphe. Dès qu'elle avait aperçu Mathurin dans le banc des Lumineau, elle s'était dit : « Il vient pour moi.

Je me cacherais au fond de la place, et il me poursuivra. » Car elle était fière de montrer qu'on l'aimait encore, cette grande et superbe fille que personne ne voulait épouser.

Les femmes qui causaient avec elle s'étaient prudemment éloignées. La Maraîchine restait seule, sous la fenêtre des Michellonne. Droite, habillée d'étoffes raides et lourdes, comme une poupée de musée, ses bandeaux bruns luisans sous la coiffe très petite, le teint d'une blancheur insolente, le cou dégagé, les bras tombant le long de son tablier de moire, elle regardait venir à elle, entre deux haies de curieux, son fiancé de jadis. Tant de visages haussés ou penchés vers elle ne l'intimidaient pas. Peut-être reconnaissait-elle sur le dos de Mathurin la même veste qu'il portait le soir du malheur; à son cou la même cravate qu'il avait tirée de l'armoire. Elle demeurait calme et hardie. Elle souriait même un peu. Lui, il arrivait, suspendu entre ses béquilles, les yeux fixés, non pas sur sa route, mais sur Félicité Gauvrit. Ce qu'il voulait, le pauvre gars, c'était la revoir et c'était aussi lui faire entendre que la santé renaissait en lui, qu'une espérance se levait sur sa misère, et que le cœur de Mathurin Lumineau n'avait pas varié. Ses yeux sombres disaient tout cela, tandis qu'il s'approchait. Ils offraient en prière lamentable les longues souffrances de son corps et de son esprit à celle qui les avait causées : mais ses forces le trahirent. Il devint d'une pâleur extrême, quand la belle fille, devant tout ce monde, lui dit la première :

— Bonjour, Mathurin !

Il ne put répondre. D'avoir vu sourire les lèvres pourpres de la Maraîchine, et d'être si près d'elle, et de l'entendre parler du même ton que s'ils s'étaient quittés la veille, il défaillait.

Il renversa un peu sa tête rousse, entre ses béquilles, vers Driot qui se trouvait en arrière. Le regard suppliait : « Emmène-moi ! » Le cadet comprit, et passa le bras sous le bras de son frère. Puis il répondit tout haut, pour donner le change et distraire l'attention de la foule :

— Bonjour à vous-même, Félicité ! Voilà des temps que je ne vous ai vue : ça ne vous change pas.

— Ni vous ! dit-elle.

On entendit quelques rires, mais il y eut, dans le nombre de ceux qui étaient là, des âmes qui pleurèrent secrètement ou qui s'attendrirent. Quelques-unes des plus jeunes, parmi les filles de

Sallertaine, s'émurent de pitié pour le malheureux qui s'en allait confus, épuisé, soutenu par le bras d'un autre ; elles plainquirent l'infirmes qui n'obtiendrait jamais un amour comme celui que chacune d'elles, en son cœur, préparait et promettait au fiancé inconnu. L'une murmura : « Il n'est pas malade seulement des jambes ; ça lui tient tout l'esprit ! » Plusieurs femmes, des mères qui s'en retournaient avec leurs enfans, ralentirent la marche en voyant le groupe qui descendait vers la route de Challans : le vieux Toussaint, André et Mathurin, Marie-Rose en arrière. Elles se souvinrent, avec un frisson de peur, du magnifique adolescent qu'avait été l'infirmes, et elles songèrent : « Pourvu qu'il n'en arrive point autant à nos fils qui grandissent ! »

Félicité Gauvrit commençait à s'émouvoir à son tour, mais d'une émotion différente. Après le départ des Lumineau, la curiosité s'était rapidement détournée d'elle. Une partie des hommes entourait le garde champêtre qui, monté sur une borne, publiait les objets perdus et les fermes à louer ; une partie entraînait dans les auberges. Les jeunes filles, par petites bandes, se réunissaient pour le retour. A chaque moment, on voyait cinq ou six coiffes blanches, avec des saluts qui les inclinaient et les relevaient, se séparer des autres, et descendre à droite ou à gauche. Félicité, qui était demeurée seule, plusieurs minutes, sous la fenêtre des Michelonne, rejoignit un de ces groupes qui devait se diriger vers le haut Marais, à l'ouest de Sallertaine. On l'accueillit avec un peu de gêne, comme une fille compromettante, avec qui l'on ne veut pas se brouiller, mais que les mères recommandent de ne pas fréquenter. Des cris partirent à son adresse quand elle passa devant les auberges, des agaceries de jeunes gens rassemblés et buvant. Elle ne répondit rien. Ses compagnes et elle dévalèrent le petit coteau qui porte les maisons du bourg, et s'avancèrent alors en plein Marais, sur la route qui mène au Perrier.

En cette saison, et lorsque les pluies d'automne n'ont pas encore été abondantes, on peut se rendre à pied, sans le secours des yoles, dans beaucoup de métairies. La levée de terre, raboteuse et mal entretenue, flanquée de deux fossés pleins d'eau, filait au milieu des prés. Le vert fané des herbes vêtait l'étendue sans colline, sans mouvement d'aucune sorte, jusqu'à l'extrême horizon où il s'embrumait un peu. Des chevaux qui paissaient, tendaient le cou et regardaient passer le petit groupe noir et blanc dans l'immensité uniforme. Des canards, entendant du

bruit, se coulaient dans les joncs qui tremblaient de la pointe. De loin en loin un remblai en dos d'âne, plus étroit, s'embranchait sur la route. Une des jeunes filles se détachait du groupe et gagnait par là quelque maison lointaine, dont on ne devinait la place qu'à une touffe de peupliers montant du sol comme une fumée. Félicité Gauvrit sortait un instant de sa songerie, disait : « Au revoir ! » et se remettait à marcher silencieusement.

Bientôt elle fut seule sur le chemin qui continuait à fuir vers la mer. Alors elle ralentit le pas, et s'absorba toute dans sa méditation sans témoin.

Elle n'était pas heureuse. Le père Gauvrit, à soixante-cinq ans, s'était remarié avec une fille de trente, une coureuse de grèves, qu'il avait été chercher à la Barre-de-Mont, et à qui il avait donné en « droit de jeunesse, » le plus clair de son bien. Cette jeune belle-mère n'était pas tendre pour Félicité. Chacune d'elles reprochait à l'autre, non sans raison d'ailleurs, de trop dépenser et de ruiner la maison. Le frère aîné, douanier aux Sables-d'Olonne, joueur et viveur, menaçait perpétuellement le bonhomme d'un procès en reddition de comptes, l'intimidait et puisait aussi, par ce moyen, dans le capital bien diminué des Gauvrit. La vieille famille, qui avait tenu un rang dans le Marais, déclinait rapidement. Félicité ne s'en apercevait que trop. Les jeunes gens de Sallertaine et des paroisses voisines venaient volontiers aux veillées de la Seulière, dansaient, buvaient, plaisantaient avec elle, mais aucun ne s'offrait à l'épouser. La ruine probable, les divisions de la famille écartaient les prétendants.

Mais une autre raison, plus vraie et plus profondément entrée dans les esprits, empêchait les fils de métayers et jusqu'aux simples valets de ferme de demander la main de Félicité Gauvrit. C'était une sorte de lien d'honneur, une dette de fidélité, rendue plus sacrée par le malheur, et que l'opinion publique s'entêtait à maintenir, entre la Seulière et la Fromentière. Dans la pensée de tous, Félicité Gauvrit était demeurée comme une alliée des Lumineau, une fille qui n'avait pas le droit de retirer sa promesse, et qu'on ne devait pas rechercher en mariage tant que Mathurin vivrait. Quelques-uns éprouvaient aussi, peut-être, une crainte superstitieuse. Ils auraient eu peur de se mettre en ménage avec une fille dont le premier amour avait été si malchanceux.

Toutes les avances qu'elle avait faites avaient échoué.

Elle s'en était irritée et aigrie. Dans son dépit, elle avait été

jusqu'à regretter que l'infirmes n'eût pas été tué sur le coup. S'il était mort, lui qui vivait à peine, elle eût recouvré sa liberté. Le passé eût été vite oublié, tandis qu'il y avait là, pour le rappeler à tous, dans la paroisse même, un pauvre gars errant sur des béquilles, autour de la ferme qu'il aurait dû gouverner. Elle avait trouvé quelquefois que la mort mettait bien du temps à achever ses victimes. Puis elle s'était ressaisie. En fille avisée, elle avait compris que l'opinion la liait, malgré elle, aux Lumineau, et que par eux seulement elle pouvait réaliser l'ambition qui la possédait : sortir de la Seulière, échapper à la domination de sa belle-mère, gouverner une grande ferme, être plus riche et plus libre qu'elle n'était chez elle. Elle qui n'avait jamais aimé, qui n'était qu'une créature de vanité, comme la campagne en a quelques-unes, elle s'était dit : « J'attendrai. Je ne retournerai pas à la Fromentière afin qu'on m'y regrette toujours plus. Un jour, Mathurin viendra à moi ou il m'appellera. Je suis sûre qu'il ne m'a point oubliée. C'est une folie, mais qui me servira. Grâce à lui, je rentrerai chez eux, je les reverrai tous, le vieux qui se défie de moi, mais qui cédera, les jeunes qui m'aimeront, parce que je suis belle. Et j'épouserai François ou André. Je serai métayère, comme je devrais l'être, dans la plus belle ferme de la paroisse. »

Or, François, qu'elle avait essayé de séduire, s'était dérobé, mais voici que Mathurin était venu à elle. Au prix de fatigues et de souffrances sans nom, il s'était traîné jusqu'à Sallertaine pour la saluer, publiquement. Et André, devant toutes les filles du bourg, avait dit : « Voilà des temps que je ne vous ai vue : vous n'avez pas changé. »

La belle fille avait cueilli un de ces iris jaunes qui poussent en grand nombre dans les fossés du Marais. A demi rieuse, elle songeait à ce triomphe de tout à l'heure, la fleur pendante au coin de la lèvre, laissant baller ses bras qui, à chaque pas, frôlaient avec un murmure la moire du tablier. Le sourire s'en allait très loin comme le regard, à la vague limite des prés. Elle songeait qu'André ferait un joli mari, plus élégant que n'était, même autrefois, Mathurin; qu'il n'avait, du reste, qu'un an de moins qu'elle; qu'il avait eu une manière plaisante, vraiment, et assez hardie de lui dire : « Vous n'avez pas changé. » Elle pensait aussi : « A la première occasion, je les inviterai à veiller chez nous. Je suis sûre qu'André viendra. »

Lentement, elle marchait, sur la levée raboteuse et ardente de

soleil. Les grillons chantaient midi. L'odeur âcre des roseaux fanés passait par intervalles. Et, tout entière à son rêve, Félicité Gauvrit ne s'apercevait pas qu'elle était presque rendue chez elle.

Elle eut comme un réveil douloureux, en remarquant tout à coup une blancheur dans les prés, à droite. C'était la Seulière. En même temps, un doute s'éleva dans son esprit, question inquiétante, mauvaise fin de rêve : si André se dérobait, lui aussi ? Ou bien si Mathurin, grisé comme il le serait par le moindre mot de souvenir, et devenu plus pressant et plus jaloux encore, devinait trop tôt ce qu'on méditerait autour de lui ?

Au-dessus du canal, sur le milieu d'un pont en dos d'âne qui reliait les prés à la route, Félicité Gauvrit s'était arrêtée. La grande créature souple étendit les bras au soleil, fronça, dans un moment de colère, ses sourcils bruns, et cracha la fleur d'iris, qui tomba dans l'eau. Puis, l'ayant suivie du regard, elle se mira une seconde, et se redressa souriante.

— Je réussirai, dit-elle.

Et, descendant le talus du pont, elle gagna la Seulière par la traverse.

RENÉ BAZIN.

(La troisième partie au prochain numéro.)

ENTRE FEMMES

Cette étude pourra, par son titre, causer quelque déception à un certain nombre de lecteurs, voire même de lectrices. On n'y trouvera point, en effet, l'écho de propos légers ou médisans échangés au thé de cinq heures, ou lorsque les hommes ne sont pas encore revenus du fumoir. Il s'agit de tout autre chose, d'une question assez aride, intéressante cependant pour ceux que les questions sociales intéressent.

Les économistes et les hommes d'État qui envisagent avec optimisme l'avenir de nos sociétés démocratiques, comptent beaucoup sur la mutualité pour porter remède aux souffrances inséparables de la condition des travailleurs. Ils n'ont pas tort. La mise en commun d'un risque incertain, tel que la maladie, l'accident, le chômage, rend assurément de réels services, en répartissant sur un grand nombre de têtes la chance du risque. Ceux que le risque atteint bénéficient de la prévoyance de ceux qu'il épargne, et ceux qu'il épargne achètent au prix d'un modique sacrifice une sécurité qui a bien son prix.

Faut-il cependant espérer de la mutualité tout ce qu'en attendent quelques-uns de ses partisans? « Quand on découvre, dit l'auteur d'un livre intitulé *Hygiène sociale*, les effets certains de la mutualité, et qu'on pressent ses résultats possibles, il semble que l'on pénètre dans un monde merveilleux où le rêve le plus idéal prend la consistance et la réalité de la vie. » Tout récemment, un des hommes qui ont tenu la place la plus honorable dans les conseils de la République, s'exprimait ainsi, dans un discours à ses électeurs : « La mutualité a déjà franchi plusieurs étapes. Il ne lui reste plus qu'un effort à faire. Elle le fera certainement aussitôt que l'éducation économique des travailleurs sera achevée.

Quand ce cycle sera parcouru, le problème le plus aigu des temps modernes, celui qui paraît le plus insoluble, sera résolu pratiquement et pacifiquement par la réconciliation du capital et du travail. »

N'est-ce pas là s'avancer beaucoup ? Il y a quelques années, je crois avoir démontré ici même que, si la mutualité était réduite à ses propres forces, elle demeurerait impuissante à soulager quelques-uns des maux auxquels on lui demande de porter remède(1). Mais je n'avais traité la question qu'à un point de vue très général. Je voudrais aujourd'hui la reprendre, en la serrant de plus près, et étudier en particulier les applications de la mutualité entre femmes. Les ouvrières font beaucoup moins parler d'elles que les ouvriers. Cela tient peut-être à ce qu'elles ne sont point électeurs. Mais ce n'est pas une raison pour ne point s'occuper des questions qui les concernent. Il se pourrait même que ce fût le contraire.

I

Quand on feuillette le volumineux rapport que le ministre de l'Intérieur adresse tous les ans au Président de la République sur la situation des sociétés de secours mutuels, ce qui frappe au premier abord c'est l'écrasante disproportion entre le nombre des femmes affiliées à ces sociétés, et celui des hommes : 418 227 femmes contre 1 141 758 hommes, d'après le dernier rapport, qui porte sur l'année 1895. Il n'est pas malaisé d'ailleurs de trouver la cause de cette disproportion.

L'affiliation à une société de secours mutuels suppose le paiement régulier d'une cotisation. Pour arriver à verser cette cotisation, il faut que l'ouvrière soit en mesure d'économiser quelque chose sur son salaire. Or, combien y a-t-il d'ouvrières qui soient en état de le faire ? Pour répondre à cette question, je pourrais renvoyer mes lecteurs à la dernière statistique publiée par *l'Office du travail*, qui nous apprend que le salaire moyen de la femme employée dans l'industrie est de 2 fr. 20, et leur demander ensuite combien ils estiment qu'une femme qui doit pourvoir à tous ses besoins, logement, nourriture, habillement, peut économiser sur un salaire de 2 fr. 20 par jour. Mais s'ils se méfiaient, non sans raison, de ces moyennes qui souvent ne répondent pas

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} juillet 1885.

à la réalité, je les engagerais à lire les études spéciales qui ont été publiées à ce sujet, par exemple *Le travail des femmes au XIX^e siècle* de M. P. Leroy-Beaulieu, ou l'ouvrage, tout récent, de M. Charles Benoist, que l'Académie des sciences morales vient de couronner si justement. En y trouvant décomposés ces navrans budgets d'ouvriers, en y voyant avec quelle difficulté à Paris même, c'est-à-dire dans la ville où les salaires des femmes sont le plus élevés, elles arrivent à mettre en équilibre leurs recettes et leurs dépenses, ils comprendront qu'il ne soit pas absolument facile à ces pauvres femmes d'ajouter à leurs dépenses une cotisation si minime qu'elle soit.

Si donc un moindre nombre de femmes figurent parmi les mutualistes, ce n'est pas qu'elles soient moins prévoyantes que les hommes (étant moins dépensières, elles seraient, au contraire, plus portées à la prévoyance), c'est tout simplement que l'exigüité de leurs salaires ne leur permet pas d'ajouter à leurs dépenses le paiement d'une cotisation. A un trop grand nombre d'entre elles s'applique la fameuse maxime de Turgot et la non moins fameuse loi d'airain de Lassalle qui réduisent les salaires au minimum absolument nécessaire à la vie; maxime et loi absolument fausses si on les étend à l'universalité des travailleurs, mais vraies cependant pour une certaine partie d'entre eux, et, en particulier, pour un trop grand nombre de femmes qui sont obligées de s'adonner à des métiers peu lucratifs. Voilà donc du premier coup, dans le monde du travail, une nombreuse catégorie exclue des bienfaits de la mutualité. Voyons maintenant quelle est la situation des femmes auxquelles l'élévation de leurs salaires permet d'y participer.

D'après la législation qui régit les sociétés de secours mutuels, ces sociétés se divisent en sociétés reconnues d'utilité publique (celles-ci en très petit nombre), sociétés approuvées, c'est-à-dire dont les statuts ont été soumis au ministre de l'Intérieur, et enfin sociétés simplement autorisées par le préfet de police à Paris ou les préfets dans les départemens. Ne parlons ici que des sociétés approuvées. Ce sont celles dont les comptes sont les plus minutieusement tenus. Aussi bien ce qu'on en peut dire s'applique-t-il, à d'insignifiantes différences près, aux sociétés simplement autorisées.

Il existe 5326 sociétés approuvées, composées exclusivement d'hommes, 2143 sociétés mixtes, composées d'hommes et de femmes, et 227 sociétés composées de femmes seulement. Les

sociétés mixtes comptent 133 425 femmes, les sociétés exclusivement féminines en comptent 29 993, ce qui fait 163 418 femmes participant à la mutualité dans les sociétés approuvées. Mais, si l'on veut apprécier les résultats que peut donner la mutualité entre femmes, il faut laisser de côté les sociétés mixtes pour ne s'occuper que des sociétés exclusivement féminines. C'est aussi ce que nous ferons.

Ces 227 sociétés ont encaissé, en 1895, du chef de la cotisation de leurs membres *participantes* (pour parler un français de statistique), la somme totale de 367 942 francs, à laquelle il faut ajouter pour droits d'entrée 7 443 francs, et pour amendes 113 443 francs, ce qui fait une somme totale de 386 728 francs, tirée uniquement de la bourse des sociétaires. La cotisation moyenne pour l'ensemble de la France est de 10 fr. 50 en chiffres ronds. Dans le département de la Seine elle est, également en chiffres ronds, de 16 francs. Si les sociétés de secours mutuels entre femmes étaient laissées à leurs propres forces, ce serait uniquement avec le produit de ces cotisations, augmenté pour une faible part du produit des amendes et des droits d'entrée, que ces sociétés devraient faire face à leurs dépenses. Ces dépenses sont de deux sortes : les dépenses obligatoires et les dépenses facultatives. Sont dépenses obligatoires toutes celles qui sont imposées par les statuts, et qui sont la raison d'être d'une société de secours mutuels. Sont dépenses facultatives les dépenses occasionnées par les avantages supplémentaires que certaines sociétés assurent à leurs membres. Ainsi les dépenses médicales, les indemnités en cas de maladie et les frais funéraires, sont dépenses obligatoires. Il y faut ajouter les frais de gestion. Les secours aux orphelins, aux infirmes, les pensions de retraite, sont dépenses facultatives. Cette distinction faite, consultons les comptes des sociétés exclusivement composées de femmes.

En 1895, leurs dépenses obligatoires se sont ainsi décomposées :

Dépenses médicales (médecins et pharmaciens)	226 977
Indemnités de maladie	132 407
Frais funéraires	25 892
Frais de gestion	40 021
Total des dépenses obligatoires	<u>445 297</u>

Or, nous avons vu tout à l'heure que les produits des cotisations, amendes et droits d'entrée des membres *participantes* ne

dépassaient pas 386 728 francs. Le déficit est donc de 58 579 francs. Dans les sociétés simplement autorisées, qui sont au nombre de 144 et comprennent 15 178 participantes, la situation est exactement la même. Les recettes provenant des sociétaires ne s'élèvent qu'à 438 469 francs, et les dépenses obligatoires atteignent 453 362 francs. Le déficit est de 15 193 francs. Avec ses uniques ressources, la mutualité féminine ne saurait donc faire face même à ses dépenses obligatoires. Il ne semble pas qu'une contradiction sérieuse puisse être opposée à cette triste, mais irréfragable constatation.

De quoi vivent donc ces sociétés? De la bienfaisance. Leur déficit annuel est comblé par des dons, et, en particulier, par les cotisations des membres honoraires. Je n'apprendrai rien à personne en disant qu'il est peu ou peut-être point de sociétés de secours mutuels qui ne comptent un plus ou moins grand nombre de membres honoraires, c'est-à-dire de membres qui contribuent par leurs cotisations aux dépenses de la société, mais qui ne participent point à ses avantages. Ce qui est moins connu, c'est leur nombre et l'importance de leur rôle.

Au 31 décembre 1895, les sociétés approuvées, toutes ensemble, comptaient 216 227 membres honoraires contre 1 256 030 participants, ce qui donne pour chaque société un personnel moyen de 29 membres honoraires et de 136 membres participants. Mais, pour les sociétés composées uniquement de femmes, cette proportion est dépassée : elle est de 36 membres honoraires contre 138 membres participantes, et cela est fort heureux, puisque, ainsi que nous venons de le voir, les cotisations des membres *participantes* ne suffisent point à couvrir les dépenses obligatoires. Dans la réalité des choses, chaque participante coûte à sa société plus qu'elle ne lui apporte par sa contribution. Les sociétés de secours mutuels entre femmes seraient donc en constant déficit si la bienfaisance n'intervenait pour y parer. En étudiant le mécanisme de quelques-unes de ces sociétés, nous verrons sous quelles formes diverses se produit cette intervention nécessaire.

II

Parmi ces 227 sociétés de secours mutuels entre femmes, il en est trois dont le siège est à Paris et dont je voudrais parler, non pas seulement parce que certaines circonstances particulières ou

certaines communications obligeantes m'ont permis de connaître leur constitution, mais parce qu'elles se recrutent presque exclusivement dans le personnel si intéressant des ouvrières de l'habillement et de la toilette. Cette désignation, employée par la statistique, me paraît plus juste que celle d'ouvrières de l'aiguille, sous laquelle on les désigne souvent, car un certain nombre d'entre elles, entre autres les fleuristes, les modistes, les mécaniciennes, et, dans une autre catégorie, les vendeuses ne vivent pas précisément de l'aiguille, tandis que toutes vivent de l'habillement et de la toilette. Mais le terme importe peu.

Ce personnel des ouvrières de la toilette, aisément reconnaissable aux yeux d'un Parisien un peu exercé, à son aspect soigné, à sa mise élégante, à son air éveillé, aurait mérité de trouver chez un de nos grands romanciers un peintre de ses mœurs qui fût un Dickens et non pas un Paul de Kock, pour ne parler que des morts. Personne n'y aurait été plus propre que ce pauvre Alphonse Daudet qui, dans ses premières œuvres, nous avait donné des types populaires si vivans et si vrais. Seul, peut-être, il avait le sentiment de la réalité humaine; la réalité, c'est-à-dire la complexité. Les couleurs du tableau seraient aussi fausses en effet si l'on peignait ce jeune monde absolument pervers, que si on le peignait absolument idéal. Mais ce que le romancier que je rêve devrait mettre en lumière, et ce qu'il ne saurait exagérer, ce sont les difficultés de la vie pour l'ouvrière de dix-huit ans. Il la faudrait montrer, arrivant parfois de sa province ou sortant d'un orphelinat, pour tomber dans ce grand Paris, décrire sa solitude morale au milieu de cette foule, son ahurissement à l'atelier, où des compagnes déjà perverties s'appliquent à la déniaiser; peindre d'abord sa mélancolie et son dégoût, puis sa trop rapide accoutumance; bientôt la légèreté, la coquetterie, l'instinct du plaisir prenant le dessus; les leçons de la famille ou de la bonne sœur s'effaçant peu à peu de la mémoire, et les habitudes de piété cédant devant les railleries. Il ne faudrait pas négliger d'indiquer les embûches qui lui sont tendues dans le milieu même où elle vit, ni peut-être reculer devant les brutalités dont elle peut être victime. Si on la montrait succombant dans cette lutte ingrate où pas un appui n'est venu seconder sa résistance, il faudrait faire sa part à la responsabilité de l'homme, à sa légèreté criminelle, parfois aussi à la rigueur d'une famille qui, après avoir été insouciant, se montre souvent impitoyable. Il ne faudrait pas hésiter à marquer les

étapes par lesquelles l'ouvrière passe souvent de la faute à l'inconduite, puis de l'inconduite à la prostitution. Ou, si le romancier suivait un plan contraire, et s'il voulait que son héroïne sortît victorieuse de la lutte, il la devrait montrer aux prises avec les pires difficultés de la vie, en proie aux angoisses du chômage, obligée de réduire sur sa nourriture, tentée dans cette crise par des propositions malhonnêtes, et il pourrait, sans mentir à la réalité de l'observation, payer le même tribut d'hommages que le poète de l'*Aventurière* :

A ces fières vertus qui dans un galetas
Ont froid et faim, Madame, et ne se rendent pas.

Je n'ai malheureusement rien de ce qu'il faut pour être le peintre de cette réalité. Sans parler de l'imagination et du talent, il me manquerait encore une connaissance assez approfondie de ce milieu spécial. Cependant, les circonstances m'ont déjà mis en contact avec un assez grand nombre d'ouvrières pour que j'aie pu démêler parmi elles certains types assez différens : l'étourdie, qui, riieuse, coquette, dépense en ajustemens l'excédent de son salaire, court après le plaisir et finira dans la misère; la sentimentale, qui se laisse prendre d'abord aux belles paroles ou aux lettres bien tournées d'un commis de magasin, teinté de littérature, s'efforce gauchement de lui répondre dans un style aussi défectueux que son orthographe, puis, finissant par s'apercevoir *que ce n'est pas sérieux*, se résout à épouser un brave ouvrier, plutôt commun, avec lequel elle sera relativement heureuse; l'économe, un peu ambitieuse, qui aspire à s'élever peu à peu, qui rêve d'être employée pour avoir une retraite, qui met de côté pour ses vieux jours, mais qui, fourmi peu prêteuse, refusera cent sous à une ouvrière, sa compagne ou même sa sœur; la paresseuse, que bientôt le travail rebute, qui s'établit d'abord avec Paul, passe de Paul à Alfred, d'Alfred à un ami d'Alfred, bientôt de l'un à l'autre, et finira dans la rue ou à l'hôpital; enfin, la pieuse et pure qui, née tendre et un peu faible, s'est fortifiée au rude contact de la vie, qui a eu sa petite peine de cœur, ayant rêvé d'épouser un employé dont la famille n'a pas voulu d'elle, et qui, par dégoût de son milieu vulgaire, par ardeur de dévouement et par instinct de femme, finit par demander au couvent les deux biens qu'elle a vainement demandés au monde, ou du moins à ce que sa simplicité appelait le monde : la paix et l'amour. Ces observations ont engendré chez

moi deux sentimens : un grand respect pour celles qui résistent ; une grande indulgence pour celles qui succombent, à laquelle s'est joint un vague désir de venir en aide à celles qui luttent. Le meilleur moyen me paraît être pour cela de faire connaître ce qu'ont tenté jusqu'à présent ceux et surtout celles dont l'activité bienfaisante ne s'en est point tenue à ce vague désir.

III

De ces trois sociétés dont j'ai dessein de parler, la plus ancienne s'appelle : *la Société de secours mutuels entre jeunes ouvrières*. Elle sollicite en ce moment l'autorisation de changer cette dénomination un peu longue contre celle-ci, plus vivante et plus leste : *la Parisienne*. Son existence officielle date du 25 septembre 1875. Son existence morale est un peu antérieure. Elle est la fille de cette intéressante communauté des sœurs de Marie Auxiliatrice qui, fondée vers le milieu du siècle par une dame pieuse, dans l'intention un peu vague de venir en aide aux jeunes filles de la classe laborieuse, possède aujourd'hui en France plusieurs maisons importantes, et a pris, en dépit des temps, un développement qui ne cesse de s'accroître. Naguère j'assistais à une touchante cérémonie où il n'y avait pas moins de dix-sept prises de voile ou d'habit. Une des maisons dépendant de la communauté était installée à Paris, dans un fort modeste local, rue de la Tour-d'Auvergne. C'était, c'est encore une petite maison bourgeoise, accommodée tant bien que mal pour les besoins de la communauté. Pour répondre à leurs statuts, les sœurs y avaient fondé un patronage, modeste institution comme il en existe beaucoup à Paris, dont le but est de réunir les jeunes filles, les dimanches ou jours de fête, pour leur offrir des « jeux et des divertissemens honnêtes » et les détourner ainsi de la promenade sur les boulevards, en bande ou en tête à tête, dont les bonnes sœurs se méfient beaucoup.

En rassemblant ainsi ces jeunes filles chaque semaine, les sœurs ne tardèrent pas à être frappées du grand nombre d'entre elles qui étaient anémiées, souffreteuses, fréquemment arrêtées dans leur travail par des indispositions ou des maladies, à qui le bureau de bienfaisance était fermé parce qu'elles n'étaient point classées comme indigentes, et le médecin ou même le pharmacien inaccessible parce que soins et remèdes coûtent trop cher. De là l'idée de créer entre elles une société de secours mutuels qui leur assu-

rerait les soins gratuits. Mais cette idée, peu originale en elle-même, devait avoir une conséquence singulièrement heureuse. Les statuts de la société de secours mutuels, suivant une clause fort ordinaire, excluaient du droit à l'inscription les jeunes filles atteintes de maladies chroniques. Un grand nombre d'entre elles étaient atteintes d'une maladie chronique et la plus terrible de toutes : la phthisie. Comment les laisser sans soins ? De cette impossibilité morale est née la maison de Villepinte affectée aux jeunes filles poitrinaires, qui est devenue d'agrandissemens en agrandissemens une des plus importantes créations de la charité privée et une des œuvres les plus justement populaires de notre pays. C'est d'autant moins le lieu d'en parler, que M. Maxime du Camp lui a consacré ici même une étude assurément présente à toutes les mémoires, et que les deux œuvres, la société de secours mutuels et l'établissement de Villepinte, n'ont aujourd'hui rien de commun : rien, sauf, hélas ! la clientèle qui passe trop fréquemment de l'une à l'autre, et aussi le lieu de consultation qui est toujours la petite maison de la rue de la Tour-d'Auvergne.

J'ai assisté quelquefois à cette consultation et je ne connais rien de mélancolique comme l'aspect de ces jeunes filles qui viennent là se présenter au médecin, les unes si visiblement atteintes que l'œil le moins exercé n'hésiterait pas sur le diagnostic, les autres cachant encore sous l'apparente fraîcheur de la mine le mal qui commence à les ronger, mais toutes anxieuses, tremblantes, attendant, dans un silence plein d'angoisse, la décision du médecin qui doit leur faire connaître leur état véritable, et tout heureuses si, au lieu de Villepinte, il les envoie tout simplement à Champrosay, la maison des chlorotiques et des anémiées. Ce cabinet de la rue de la Tour-d'Auvergne est un des rares endroits où l'œil étranger peut voir défiler devant lui ce jeune monde des ouvrières de Paris, saisir sur le vif leurs souffrances et découvrir aussi quelles vertus elles cachent parfois sous leur air un peu évaporé. Un jour, une jeune fille s'y présentait avec une lettre de recommandation d'un pharmacien. Cette lettre était ainsi conçue : « Je vous envoie une jeune, pauvre et intéressante malade. Sa mère est paralysée et soignée par une enfant qui gagne cinquante centimes par jour, sur lesquels il faut nourrir trois personnes. C'est la jeune fille la plus sage et la plus honnête qu'on puisse trouver : toutes ses pensées étaient pour sa mère à laquelle elle envoyait tous ses gages. Aujourd'hui encore

elle voudrait pouvoir gagner de l'argent pour aider sa mère et sa sœur. » Je regardai la jeune fille. Elle avait une robe d'assez mauvais goût, un chapeau à plumes et des frisons exagérés. Rien n'indiquait au premier aspect ni tant de misère, ni tant de vertu, et je me suis promis que désormais je ne jugerai plus jamais les petites ouvrières sur l'apparence ni sur les frisons.

Laissons de côté le sentiment et revenons aux chiffres. *La Parisienne* (donnons-lui déjà ce nom que sans doute elle portera bientôt) demande à ses sociétaires une cotisation mensuelle d'un franc cinquante, soit dix-huit francs par an. En échange de cette cotisation modique, elle leur assure, en cas de maladie, les soins et les remèdes gratuits, et, en cas de décès, un convoi convenable. C'est le minimum des avantages garantis par la mutualité. Mais elle distingue entre les sociétaires mariées et les sociétaires non mariées. Aux sociétaires mariées, qui naturellement sont soignées à leur domicile, elle accorde, en plus des soins médicaux, une indemnité d'un franc par jour. En cas d'accouchement, cette indemnité est accordée pendant vingt jours. Quant aux sociétaires non mariées, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, elles sont soignées dans la maison des sœurs de Marie Auxiliatrice, qui est le siège de l'œuvre, véritable maison de famille suivant le nom qu'elle s'est donné, où quelques-unes d'entre ces jeunes filles ont même pris gîte et sont en tout temps logées et nourries au prix invraisemblable de quarante francs par mois en dortoir, et soixante francs en chambre particulière. Mais c'est là une œuvre tout à fait distincte de la société de secours mutuels, qui assure cependant aux sociétaires sans place un lit gratuit pendant un mois et les nourrit moyennant une légère rétribution. Il y a là une sorte d'assurance temporaire contre le chômage, qui complète les avantages importants assurés aux sociétaires.

Enfin, une décision toute récente du Conseil d'administration de la société a créé une caisse d'encouragement à l'épargne. Cette caisse reçoit les versements individuels des ouvrières sociétaires à partir de cinquante centimes, et les place en leur nom à la caisse d'épargne. Elles en conservent la libre disposition. De son côté, le Conseil d'administration de la société verse au compte de chaque déposante, dans la mesure où les ressources de la société le permettent, une somme proportionnée à ses propres versements. Cette somme n'est point à la disposition de la déposante, mais lui est remise dans les trois cas suivans : mariage, établissement, en-

tréc en religion. Dans ces trois cas, une prime extraordinaire peut lui être accordée, et encore dans un quatrième cas qui ne se présentera pas de sitôt : celui où, après vingt ans de présence à la société, la déposante verserait le montant de son compte d'épargne et de ses primes annuelles à la Caisse nationale des retraites pour se constituer une rente viagère. On voit que les avantages assurés aux participantes, en échange de leur modique cotisation de dix-huit francs, sont considérables. Voyons quelles sont les dépenses, que les obligations contractées par la société entraîne pour elle et les ressources au moyen desquelles elle y fait face.

D'après le dernier bilan de la société dont je puis, pour cause, certifier la parfaite exactitude, les dépenses de l'année 1897 se sont élevées à 14 004 francs. Dans ces dépenses, les frais médicaux figurent pour 1 900 francs, les frais pharmaceutiques pour 1 063. Les autres dépenses sont occasionnées par les indemnités en argent, les frais de loyer, de gestion, etc. Les recettes ont été de 14 299 francs. Elles se décomposent ainsi : recettes provenant des membres honoraires, 12 676 francs ; recettes provenant des participantes, 1 623. Les recettes provenant des participantes n'auraient donc pas suffi à faire face aux frais médicaux et pharmaceutiques. Si la société vit et même si elle est prospère, c'est uniquement parce qu'elle compte à peu près trois membres honoraires pour une participante. C'est là une constatation tout à l'honneur des membres honoraires, mais il me paraît difficile d'en tirer argument pour démontrer la toute-puissance de la mutualité.

On pourrait objecter que *la Parisienne* est moins une société de secours mutuels qu'une famille, et que cette famille s'impose pour ses enfans des dépenses un peu excessives. Il y aurait du vrai. Prenons donc une autre société qui, celle-là, présente uniquement les caractères de la mutualité : *la Couturière*. Cette société a dix-sept années d'existence et doit son origine au fils d'un homme qui s'est rendu célèbre sous le second Empire pour avoir exercé avec un succès éclatant une profession nouvelle : celle de *couturier*. La grande situation occupée dans l'industrie de la toilette par le fondateur de *la Couturière*, l'appui que lui ont prêté les pouvoirs publics, la générosité dont lui-même a fait preuve, ont permis à cette société cadette non seulement de rejoindre, mais de dépasser son aînée. Son personnel est plus nombreux, son organisation plus complète. Elle compte à son service trente-deux médecins et plusieurs pharmaciens dans chacun des arrondisse-

mens de Paris. Les avantages qu'elle assure sont les mêmes que ceux de son émule : soins médicaux, frais funéraires. Elle n'a pas cru pouvoir entrer dans la voie des retraites ; mais, à toute sociétaire qui accouche, elle alloue une somme de cinquante francs sous la condition qu'elle restera quatre semaines sans travailler, et elle ajoute une prime de vingt-cinq francs, si la mère allaite elle-même son enfant. Tout cela est excellent ; voyons ce que cela coûte et comment il est fait face aux dépenses.

Les dépenses de *la Couturière* se sont élevées, en 1897, à 30 202 fr. 40, ainsi divisés : frais de gestion, 8 358 fr. 65 ; frais médicaux, frais funéraires et secours, 21 843 fr. 80 c. En regard, nous trouvons 33 888 fr. 75 de recettes, ce qui constitue assurément une situation financière satisfaisante. Ces recettes, au point de vue de leur origine, se décomposent ainsi : intérêts des fonds placés, 5 149 fr. 75 ; cotisations des membres honoraires, 3 730 ; cotisations des sociétaires participantes, 25 009. Les dépenses étant de 30 202, le déficit serait de 5 000 francs en chiffres ronds sans les cotisations des membres honoraires et les intérêts des fonds placés qui proviennent de libéralités antérieures. Notons cependant que, dans cette société, la cotisation des participantes suffit à faire face aux frais médicaux et indemnités, ce qui est rare. Mais pour arriver à ce résultat satisfaisant, *la Couturière* est obligée de demander à ses participantes une cotisation de 25 francs. Le chiffre est élevé, supérieur de 9 francs à la moyenne générale de Paris, qui est, on se le rappelle, de 16 francs. Les sociétaires de *la Couturière* peuvent payer cette cotisation, parce qu'elles appartiennent presque toutes à la catégorie privilégiée des ouvrières de la grande couture, qui travaillent dans les maisons de la rue de la Paix ou des environs du boulevard, qui touchent des salaires élevés et souffrent peu du chômage. L'œuvre est excellente, bien administrée, mais les cotisations mêmes des membres honoraires ne suffisent pas à la maintenir habituellement en équilibre, et elle ne se tire d'affaire qu'en faisant tous les ans appel à la charité, sous la forme d'un concert ou d'un bal.

C'est à une catégorie beaucoup plus modeste d'ouvrières que s'est proposé de venir en aide *la Mutualité maternelle*. Cette société, beaucoup plus récente, doit sa création à un homme dont le nom est non moins honorablement et anciennement connu que celui du fondateur de *la Couturière*. Son dévouement a trouvé de précieux concours non pas seulement chez ses rivaux et rivales

du monde de la grande couture, mais auprès des diverses chambres syndicales qui tiennent de plus ou moins près à l'industrie de l'habillement et de la toilette, chambres de la confection et de la couture, des dentelles et broderies, de la passementerie, des corsets, etc. Il y a là un fait intéressant à noter, qui montre que les patrons, sans y prêter peut-être autant d'attention qu'il le faudrait, ne se désintéressent pas aussi complètement qu'on les en accuse de la condition du nombreux personnel qu'ils emploient. Quant au but poursuivi par la société, le nom seul, heureusement choisi, suffit à l'indiquer : c'est de créer entre les mères de famille une assurance mutuelle dont elles recueillent le bénéfice au moment de leurs couches. Aux termes des statuts, les membres *participantes* de la société ont droit à une indemnité de 12 francs par semaine, pendant les quatre semaines qui suivront leurs couches, et à une prime d'allaitement si elles allaitent elles-mêmes leur enfant. En échange de cette indemnité, les participantes prennent l'engagement de s'abstenir de tout travail pendant ces quatre semaines. La société poursuit ainsi un double but : l'un humanitaire, préserver la santé de la mère, l'autre, on peut le dire, patriotique, diminuer la mortalité des nouveau-nés. Avec raison, elle se fait gloire d'avoir ramené entre neuf et dix pour cent parmi ses sociétaires le chiffre de la mortalité des nouveau-nés qui, à Paris, s'élève entre trente-cinq et quarante. C'est assurément un résultat considérable, dont la société a le droit d'être fière. Pour y arriver, elle est obligée de veiller avec grand soin sur ses participantes pendant les semaines qui suivent l'accouchement ; celles-ci pourraient être tentées, en effet, de se remettre au travail, et le chômage absolu est la condition de l'indemnité. Aussi l'allocation des trois premières semaines est-elle portée à domicile par des inspectrices qui s'assurent ainsi que la mère est bien à la maison. La quatrième, au contraire, est touchée au bureau de la société par la mère elle-même en même temps que la prime d'allaitement si elle y a droit. Tout cela est parfait, et je n'aurais qu'à faire l'éloge de ces statuts, si je n'y trouvais une disposition ou plutôt l'absence d'une disposition qui, je l'avoue, m'étonne un peu, bien que ce silence des statuts sur un point capital ait valu à la société certains éloges.

A l'une des premières assemblées générales de la *Mutualité maternelle* devant toutes les participantes réunies, M. Bassinet, vice-président du Conseil général de la Seine (du moins il

l'était alors) a loué la société « de ne pas distinguer au point de vue de la maternité entre la jeune fille et la femme. » Je ne saurais partager sur ce point l'opinion de l'honorable M. Bassinet. Qu'on me comprenne bien. J'ose dire que je suis assez au courant des difficultés et des dangers de la vie populaire pour pousser très loin l'indulgence vis-à-vis de la fille séduite. Personne n'a plus en horreur que moi ce pharisaïsme impitoyable à la faute parce qu'elle est apparente, indulgent à l'adultère parce qu'il demeure caché. Mais n'est-ce pas cependant aller un peu loin, dans les statuts d'une société même charitable, que d'envisager la maternité légitime et la maternité illégitime absolument du même œil; et cela surtout quand ce sont des patrons qui ont rédigé ces statuts? Ne craignent-ils pas d'encourager par là, dans ce monde spécial auquel ils s'adressent, une disposition qui, à Paris, n'est que trop fréquente chez l'ouvrier et surtout chez l'employé: le mépris du mariage et la glorification de l'union libre? Ne seraient-ils pas aussi, en y réfléchissant, un peu choqués à la pensée que, le jour où l'une de leurs ouvrières penserait à se mal conduire, elle pourrait venir tranquillement au bureau de *la Mutualité maternelle* s'assurer contre les conséquences de sa faute. L'objection est, je le reconnais, plus théorique que pratique, car, en fait, d'après le dernier compte rendu, l'indemnité d'accouchement a été accordée à 649 femmes mariées et à 35 filles-mères seulement, la prévoyance n'étant pas la vertu dominante de ces dernières. Mais, en doctrine, elle n'en subsiste pas moins, et je me fais d'autant moins scrupule de signaler cette lacune des statuts, qu'il serait très facile de concilier dans la pratique ce qui est dû aux exigences de l'humanité avec le respect d'une grande loi morale et sociale. Aux termes desdits statuts, celles-là seules ont droit à l'indemnité d'accouchement qui se sont fait inscrire comme participantes à *la Mutualité maternelle* neuf mois au moins avant leurs couches, c'est-à-dire avant le début de leur grossesse et qui ont payé leur cotisation de l'année. Dans la réalité, un grand nombre de femmes demandent à être inscrites et à payer leurs cotisations, étant déjà enceintes. On les admet néanmoins, sauf à leur accorder une indemnité un peu moindre. Le compte rendu les appelle des participantes *extra-statutaires*. Le nombre de ces extra-statutaires tend d'année en année à l'emporter sur celui des statutaires: 455 extra-statutaires, en 1897, contre 229 statutaires.

Rien n'aurait été facile comme d'englober les filles-mères dans la catégorie des extra-statutaires. Tout serait ainsi concilié, et il n'y aurait pas lieu de faire aux statuts mêmes de la société une objection dans laquelle je persiste, dût-elle à certains yeux paraître un peu puritaine.

Statutaires ou extra-statutaires participent aux secours de la société moyennant une cotisation annuelle de trois francs. Ce chiffre est excessivement bas. Les fondateurs de la société l'ont fixé à ce taux, parce qu'ils ont voulu rendre la société accessible non pas seulement à l'ouvrière qui gagne de trois à quatre francs par jour ou plus, mais à la vraie ouvrière parisienne, à celle dont le salaire misérable oscille entre deux et trois francs, et encore à la condition qu'elle puisse donner toute sa journée au travail à l'atelier ou chez elle, et que, les soins du ménage absorbant une partie de son temps, elle n'en soit pas réduite à ne gagner que 1 franc ou 75 centimes par jour en travaillant aux pièces pour la confection. C'est à celles-là surtout qu'ils se sont proposé de venir en aide. Ils y ont réussi. Je m'en suis assuré en assistant dans les bureaux de la société au défilé de leur triste clientèle. Une de ces femmes m'a particulièrement frappé par son air mélancolique et décent, alors qu'accablée sous le double fardeau de sa maternité et de sa misère, elle écoutait les paroles consolantes de la directrice. Je consultais son dossier. Elle avait eu onze enfans, dont neuf étaient encore vivans. Mais celle-là était encore une heureuse, car le mari, mécanicien, gagnait six francs par jour. Une autre, qui avait à peu près autant d'enfans, était femme d'un terrassier qui ne gagnait que quatre francs cinquante. J'ai feuilleté d'autres dossiers encore, et partout j'ai pu trouver confirmation de ce fait dont la démographie pourrait bien faire une loi : que ceux-là ont le plus d'enfans qui ont le moins de ressources pour les élever. Quoi qu'il en soit, il est certain que *la Mutualité maternelle* rend de sérieux services à ses 1 762 participantes ; mais leurs cotisations ne figurent que pour une faible part dans ses ressources. Ces cotisations ont produit, en 1897, la somme de 5298 francs. Les dépenses ont été en chiffres ronds de 57 000. Comment a-t-il été fait face à l'écart ? D'abord, comme dans toutes les sociétés de secours mutuels, avec les cotisations des membres honoraires. Mais elles n'ont produit que 7 188 francs. Restait un écart de 45 000 francs à combler. Les subventions des pouvoirs publics (5 000 fr.) n'y ont pas suffi et il a fallu avoir recours aux grands moyens, c'est-à-dire à une

loterie qui a produit 37 000 francs. A quoi aura-t-on recours l'année prochaine? Sans doute à une loterie encore. Rien de mieux, mais peu à peu *la Mutualité maternelle* devient ainsi une société de bienfaisance vivant presque exclusivement de la charité publique, et se distinguant des autres par cette seule particularité qu'elle limite ses bienfaits à une catégorie d'assistées à qui elle demande de faire de leur côté acte de prévoyance. Ceci n'est pas une critique. Au contraire, c'est un éloge, car il y a là une forme nouvelle et très intelligente de la bienfaisance. Mais si j'avais entretenu, comme certains philanthropes, l'illusion de croire que la mutualité fût, à elle seule, de force à parer aux épreuves féminines, et en particulier à la plus fréquente de toutes, l'étude que j'ai faite des comptes de *la Mutualité maternelle* aurait suffi pour dissiper cette illusion.

IV

Combien les trois sociétés dont je viens de parler comptent-elles de participantes? A s'en tenir aux indications données par le dernier rapport sur les sociétés de secours mutuels, leur nombre ne dépasserait pas 2858. Depuis deux ans (et c'est là en soi-même un heureux symptôme), ce nombre s'est accru de quelques centaines. Mettons qu'il soit aujourd'hui en chiffres ronds de 3200. Il n'existe pas, à ma connaissance, d'autres sociétés de secours mutuels composées uniquement de femmes, au moins dans le milieu des ouvrières proprement dites (1). Or, dans la seule industrie de l'habillement et de la toilette, le nombre des ouvrières, d'après le dernier dénombrement de la ville de Paris, s'élève à plus de trois cent mille (exactement 303 771). On voit combien est faible, et, pour dire le mot, dérisoire, la proportion de celles qui participent aux bienfaits de la mutualité.

Cette faible proportion n'a pas, il faut le reconnaître, pour cause unique l'exiguïté du salaire féminin. Assurément il n'est pas facile à toutes les ouvrières de prélever sur leurs maigres gains les dix-huit ou les vingt-cinq francs nécessaires pour se faire inscrire à *la Parisienne* ou à *la Couturière*. L'inconstance d'humeur, la légèreté, ou des exigences déraisonnables entrent

(1) Je crois devoir en effet laisser de côté, comme se recrutant dans un monde différent, la *Société des demoiselles employées dans le commerce*. Cette société très florissante compte 215 membres honoraires et 437 membres participantes.

aussi pour partie dans ce défaut de prévoyance et empêchent le nombre des mutualistes d'aller en se développant aussi rapidement qu'on le voudrait. Beaucoup ne font dans les sociétés de secours mutuels qu'un court passage. L'une cessera de payer sa cotisation parce que, s'étant trouvée sans place, la société qu'elle considérait comme un bureau de placement n'a pas réussi à lui en procurer une sur-le-champ; l'autre, parce qu'une bouteille d'eau de Vichy par jour ne lui aura pas été accordée. Un atelier tout entier se retirera parce qu'une paire de lunettes aura été refusée à une camarade. D'autres n'ont figuré en quelque sorte que nommément sur la liste de la société. Le patron paye la cotisation de la première année. Quand la cotisation est retombée à leur charge, elles ont refusé de l'acquitter. Enfin, un grand nombre, ayant payé leur cotisation pendant deux ou trois ans, n'ayant jamais été malades, et se sentant bien portantes, trouvent qu'il est inutile de prélever plus longtemps sur leurs menus plaisirs cette prime d'assurance, ce qui ne laisse comme participantes au compte de la société que les souffreteuses. Le personnel des ouvrières mutualistes n'est donc pas seulement très restreint : il est très mobile, et on peut dire que dans ce jeune monde la prévoyance est la très rare exception. Ce qu'il faudrait pour attirer les jeunes filles vers les sociétés de secours mutuels (je dis à dessein les jeunes filles, car qui n'a pas pris des habitudes de prévoyance à vingt ans n'en prendra guère plus tard), ce serait leur assurer d'autres avantages que les soins en cas de maladie et les frais funéraires. Quand on est très jeune, on ne pense guère ni à la maladie, ni à la mort. Dans cet ordre d'idées, une création très heureuse a été la caisse de prêts gratuits.

L'idée de fonder, pour les ouvrières qui sont dans un embarras momentané, une caisse de prêts gratuits a été mise en pratique par *le Syndicat de l'aiguille*. Ce syndicat n'est pas une société de secours mutuels, mais une association formée entre patronnes et ouvrières suivant une conception bien connue, tout à fait chimérique, à mon humble avis, quand on veut l'appliquer à la grande industrie, mais qui, limitée, dans la petite industrie, à un nombre restreint d'ouvrières et de patronnes se connaissant entre elles, peut donner de bons résultats. Tel est en particulier le cas pour *le Syndicat de l'aiguille*, qui a pris dans le monde de la couture d'heureuses initiatives, entre autres celle dont je viens de parler.

La caisse de prêts, créée en 1893 par *le Syndicat de l'aiguille*,

a été fondée au capital de cinq mille francs, versés exclusivement par des souscripteurs qui s'interdisaient d'y avoir recours. Ce n'est pas une caisse de crédit mutuel. Elle est administrée par six membres : deux patronnes, deux employées, deux ouvrières. En principe, les prêts ne sont consentis que pour six mois. Ils sont proportionnels au salaire de l'emprunteuse. Les résultats de l'expérience, qui était hardie, ont été excellents. Sur 17 843 francs de prêts que la caisse a consentis en dix ans, elle n'a éprouvé que 817 francs de perte. Mais ces prêts n'ont pas été consentis uniquement à des ouvrières. Un certain nombre de petites patronnes, membres du syndicat, ont eu également recours à la caisse. Plus intéressante est donc l'expérience tentée par *la Couturière*, qui, au mois de juillet 1897, a fondé également une caisse de prêts gratuits en prélevant une somme de 10 000 francs sur le produit d'une fête de bienfaisance. Aucune participante ne prend part à la gestion des fonds de cette caisse, uniquement administrée par une délégation des membres honoraires. Bien que la caisse n'ait pas de statuts écrits, dans la pratique le minimum des prêts est de 30 francs, le maximum de 200 francs, remboursables, en un an au maximum, par fractions de cinq francs au minimum.

En quinze mois, la caisse a ainsi prêté 3 172 francs à 24 sociétaires. Les motifs allégués à l'appui de la demande d'emprunt ont toujours été l'embarras de payer un terme échu, ou la crise résultant de la morte-saison. La forme donnée à l'emprunt est celle d'un billet à échéance, pour lequel, si l'ouvrière est mariée, on demande l'aval du mari. Sur ces 24 billets, 19 ont été totalement soldés à l'échéance; 4 sont en souffrance, mais seront vraisemblablement payés. Un seul occasionnera une perte de 30 francs. Un mauvais débiteur sur 25, et surtout une perte de 30 francs sur 3 172, c'est là une proportion dont se contenterait, je crois, une société d'escompte. La tentative a donc pleinement réussi; elle a montré que ces petites ouvrières, à l'air si léger, avaient leur honneur, que leur signature était bonne, et qu'elles n'étaient incapables ni de fidélité dans leurs engagements, ni de régularité dans leurs payemens. D'autres sociétés vont, à ma connaissance, s'inspirer de cet exemple. L'idée est lancée; elle fera son chemin.

Il y aurait encore un autre moyen de faire apparaître la société de secours mutuels aux yeux de la jeune ouvrière sous un autre aspect que celui d'un médecin ou d'un croque-mort. Ce serait que le siège social de la société fût en même temps pour les adhérentes

un lieu de réunion où elles pourraient se retrouver le soir et le dimanche. Les sœurs de Villepinte ont bien fait quelque chose comme cela, en ouvrant aux participantes de la *Société de secours mutuels entre jeunes ouvrières* leur maison de famille et leur jardin de la rue de Maubeuge. Mais qu'est-ce qu'une maison dans ce vaste Paris (1)? Aussi est-ce avec joie que je vois l'idée se répandre et que j'ai visité naguère, rue du Parc-Royal, le cercle *Amicitia*, dont j'aime le nom autant que l'idée, et qui doit sa création à une générosité anonyme. Ce cercle, très bien installé, n'est point ouvert cependant à l'ouvrière proprement dite. Il est plus spécialement réservé aux jeunes filles employées dans le commerce ou l'enseignement. Je voudrais dans Paris un certain nombre de lieux de réunion plus démocratiques, ouverts, moyennant une très légère cotisation, aux jeunes filles qui vivent du travail de leurs doigts, pendant les heures de liberté dont elles disposent. Les patronages et les œuvres de bonne garde, qui existent chez les sœurs de certains quartiers de Paris, répondent en partie à cette pensée. Si les congrégations voulaient entrer résolument dans cette voie, et rattacher les uns aux autres tous les membres de ces patronages par le lien d'une société de secours mutuels, non seulement elles rendraient un singulier service à ce jeune monde sur lequel elles exercent une si heureuse influence en l'habituant à la prévoyance, mais elles pourraient mettre à sa disposition, grâce aux nombreux locaux qu'elles possèdent dans Paris, des maisons de famille et des lieux de réunion situés dans différens quartiers. Pour étendre leur action, une condition serait cependant nécessaire : il faudrait absolument qu'elles eussent le bon esprit de séculariser un peu leurs procédés, et de ne pas se montrer trop exigeantes vis-à-vis de ces jeunes filles, comme pratiques de piété. C'est aussi une habitude trop claustrale de fermer tous les soirs à neuf heures la porte d'une maison de famille. Les ouvrières que leur profession oblige à de fréquentes veillées sont exclues, par le fait de ce règlement trop étroit. D'autres même, il faut le reconnaître, ne veulent pas renoncer à la liberté de leur soirée. Quand la journée a été chaude et que le temps est beau, il fait si bon respirer un peu d'air frais jusqu'à onze heures. Bien sévère qui les blâmerait. Nous-mêmes, n'en faisons-nous pas autant?

Tout cela, objectera-t-on, est bien facile à dire. Mais comment

(1) Une nouvelle maison de famille a été ouverte tout récemment rue d'Angoulême.

les sociétés de secours mutuels entre femmes pourront-elles arriver à constituer des caisses de prêts gratuits, ou à ouvrir des cercles, puisque vous dites vous-même qu'elles ont déjà beaucoup de peine à faire face à leurs dépenses obligatoires ? Comment ? D'une façon bien simple. Par la plus grande libéralité de leurs bienfaiteurs, et en particulier par l'augmentation du nombre de leurs membres honoraires. Telle est en effet la conclusion positive et pratique à laquelle je me proposais d'arriver. En entreprenant cette étude, et en démontrant l'impuissance de la mutualité entre femmes réduite à ses propres forces, je n'ai point tendu à ce but de décourager le mouvement mutualiste en lui-même, et d'établir l'inanité de la prévoyance. Bien au contraire. J'ai voulu venir en aide, dans la modeste mesure de mes forces, à un nouvel ordre d'idées que je crois juste et qui pourrait se résumer en cette formule : Aide-toi, la charité t'aidera.

Associer la charité à la mutualité est une idée féconde. Avec ses seules ressources, la mutualité ne saurait en effet répondre à tous les besoins auxquels on lui demande de pourvoir. Il y faut encore adjoindre la charité, cette « charité surhumaine, » dont à un petit groupe de démocrates chrétiens l'illustre prisonnier du Vatican rappelait naguère la nécessité, sans doute pour corriger quelques-unes des interprétations téméraires auxquelles son Encyclique sur la condition des ouvriers a donné lieu. En tenant ce langage, il ne donnait pas seulement un haut enseignement moral ; il proclamait encore une vérité économique. Sans la charité, en particulier, la mutualité entre femmes ne saurait vivre. C'est là un fait qu'il était peut-être bon de mettre en lumière, non pour décourager la mutualité, mais pour encourager la charité.

Ajouterai-je que dans un temps où la division des esprits semble nous menacer de discordes civiles, cette association est un effort commun auquel on peut convier les esprits de bonne foi et les âmes de bonne volonté ? Sur la liste des membres des sociétés de secours mutuels, participans ou honoraires, figurent, à côté d'ouvriers et d'ouvrières, des noms catholiques, protestans, israélites, qui se retrouvent en paix. Ainsi le terrain de la charité demeure le dernier refuge de ceux qui ne veulent point connaître la haine. Il se pourrait que ceux-là devinssent un jour le noyau d'un parti vraiment national.

DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE

NOTES DE VOYAGE

I. — DU CANADA AU MAINE

Chacun sait qu'il n'y a pas de pays plus éloignés l'un de l'autre, malgré la rapidité du trajet et la facilité des communications, que ne le sont la France et l'Angleterre. En quelques heures on se trouve transporté aux antipodes ; les caractères, les mœurs, les habitudes, diffèrent absolument à droite et à gauche de la Manche. Il en est de même par delà l'Océan, entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre ; je l'éprouvai en passant du Canada dans le Maine et le Massachusetts, du pays des coureurs de bois à celui des Pères Pèlerins. Une nuit de voyage seulement et vous abordez un autre monde, mais vous avez plus vite fait encore d'aller de Calais à Folkestone, et la surprise est la même.

Je quitte Montréal le 25 mai 1897 (1), sous des torrens de pluie qui ne me permettent de rien découvrir du paysage noyé dans l'eau plus encore que dans les ténèbres. Cependant je continue à voir. Des visages, des sites qui depuis quelques semaines me sont devenus familiers, défilent, photographiés, pour ainsi dire, dans ma mémoire. Et cette évocation continue dans le sommeil. Je rêve encore du Saint-Laurent et du Saguenay, de Sainte-Anne, de la Montmorency et des rapides de Lachine quand déjà se dressent devant moi les belles découpures des White Mountains, frappées par les premiers rayons du soleil. Une éblouissante matinée de printemps succède au déluge. Les bois de pins s'étagent sur des

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 15 juillet.

pentés de granit, des nappes d'eau vive brillent, encadrées de jolis établissemens de pêche, et les villages construits en bois n'offrent aucune ressemblance avec les paroisses canadiennes ; plus de ces vieilles fermes aux murailles massives qui, coiffées d'une haute toiture, décrivent sur de grandes étendues des processions dont le terme est l'Église. L'Église ici c'est le *meeting house*, en planches comme tout le reste, se distinguant à peine des autres maisons par une espèce de petit beffroi à jour que surmonte un coq en guise de girouette. Édifice civil autant que religieux, comme l'indique son nom. Les Puritains, pères de la Nouvelle-Angleterre, tenaient en ce lieu toutes leurs assemblées, quel qu'en fût le but : louer le Seigneur, préparer une campagne contre les Indiens, régler les affaires extérieures de la colonie, admonester ou condamner, eux, les promoteurs de la liberté de penser, quiconque ne pensait pas à leur façon, Dieu étant mêlé d'ailleurs à tous les débats et à toutes les besognes.

Autant que le Canada, la Nouvelle-Angleterre était une théocratie, mais le Dieu des Canadiens demeurait le fidèle allié du roi qui envoyait aux missions des Jésuites ces ornemens de prix, cette orfèvrerie somptueuse que l'on montre encore à Lorette, tandis que le Dieu des Puritains ne voulait ni roi, ni évêque, ni pompe, ni hiérarchie, ni symboles, à ce point que le gouverneur Endicott n'hésita pas à mutiler de son épée le drapeau anglais pour en retirer la croix, signe d'idolâtrie papiste. On ne pouvait être chrétiens de manières plus opposées, et aux différences de religion s'ajoutaient, avec les antipathies de races, l'horreur de certains souvenirs. Les guerres franco-indiennes, qui se renouvelèrent si souvent fournissent aux campagnes d'inépuisables légendes. Les sauvages dépossédés recherchaient l'alliance qui leur fournissait des armes, Abénakis contre Anglais, Iroquois contre Français. Notre Nouvelle-France occupait une position beaucoup plus avantageuse que celle de sa voisine et couvrait des espaces vingt fois plus considérables, mais l'immigration augmentait sans relâche la force des troupes coloniales anglaises. A qui resterait la prééminence sur le continent d'Amérique ? Toute la question semblait être là lorsque surgit, comme dans la fable, le troisième larron. Cette lutte qui durait depuis un siècle se termina par la proclamation de l'Indépendance américaine, les colons anglais ayant constaté que les armées régulières de la mère patrie n'étaient pas invincibles. Washington dut sentir sa force

le jour où, à la tête des tirailleurs virginien, il retarda l'éclatante victoire des Français sur le général Braddock.

Combien les faits deviennent plus intéressans quand on en voit le théâtre ! Mon train passe tout près de l'endroit où une statue colossale rappelle le nom de Hannah Duston, cette fermière des environs de Haverhill enlevée par les sauvages qui ravageaient et incendiaient le pays. Nouvelle Judith, elle massacra ses ravisseurs à coups de hache tandis qu'ils dormaient.

L'État du Maine se venge pacifiquement aujourd'hui du tort que lui ont fait les Canadiens et leurs terribles alliés ; il attire par l'appât du gain dans ses manufactures Jean-Baptiste (1) qui ferait mieux de cultiver le sol natal. Et les prêtres de là-bas savent ce qu'ils disent lorsqu'ils répètent à leurs ouailles en s'efforçant de les retenir : « Le Yankee, voilà l'ennemi ! » Non seulement il est cause que les champs du Canada restent en friche, mais encore les traditions catholiques et françaises sont en péril sur ce sol voué à l'hérésie et où fut acclamée la Révolution.

On n'en est pourtant plus, dans les villages habités par les fils des Puritains, aux interminables discussions théologiques, passe-temps favori des ancêtres. Je m'en assure dès ma première halte à South-Berwick.

South-Berwick eut la bonne fortune de produire un romancier qui sait intéresser l'ancien monde comme le nouveau à une population si différente de ce que les étrangers ignorans croient être, en bloc, le peuple américain : un ramassis de gens très vulgaires, très durs et de provenances mêlées. Lisez les esquisses de Sarah Jewett ; vous verrez que le caractère des citoyens de la Nouvelle-Angleterre est avant tout la dignité : *dignified*, cette épithète revient souvent, et en effet elle exprime mieux qu'aucune autre les aspirations, la tenue, la conduite de chacun. L'apparence même du village de South Berwick est distinguée. Dans les larges avenues qui tiennent lieu de rues, les maisons ne s'alignent pas les unes contre les autres ; semées de distance en distance, elles s'entourent de jardins que borde une barrière. Celle que j'habite, à l'entrée du village, donne sur la petite place d'un aspect provincial délicieux et où les arbres jouent un tel rôle décoratif qu'on s'étonne de voir la lumière électrique éclairer ce joli coin de campagne ; la nuit, le feuillage brode des ombres chinoises dé-

(1) C'est le sobriquet de l'habitant canadien.

licates et mobiles que je ne me lasse pas d'admirer sur les stores blancs de mes fenêtres.

Partout règne un aspect général de prospérité. Les filatures de coton ne font qu'y ajouter du pittoresque; elles dressent leurs grands bâtimens près de l'écluse formée par la Piscataqua. Cette belle rivière, salée à l'embouchure, baigne les chaînes de collines, préludes des Montagnes Blanches. Un petit édifice de granit, très haut planté, domine de sa dignité supérieure les constructions de bois; c'est la Bibliothèque, fière de sa tour, de son porche monumental, des beaux vitraux qui décorent ses salles de classes et de conférences.

Comme à mon premier voyage, je suis étonnée de l'absence apparente de paysans et d'ouvriers. Toutes les maisons me font l'effet de maisons bourgeoises; bourgeois aussi le costume des hommes et, quant aux femmes, elles portent, sans exception, des toilettes de dames; on me dit que ces élégantes sont autant d'ouvrières employées dans les fabriques. En effet South-Berwick est habité surtout par des artisans enrichis, des manufacturiers. Ce qu'on appelait jadis la bonne société, ces vieux capitaines au long cours, ces vieilles demoiselles dont les amusantes manières, les façons surannées nous font sourire dans les récits de miss Jewett, ont presque entièrement disparu, — les capitaines surtout, qui avaient parcouru toutes les mers, visité l'Europe et gagné un peu partout beaucoup d'argent. Il reste d'eux, dans les plus anciennes demeures, un certain fonds d'exotisme, porcelaines de Chine, verreries de Venise, objets précieux venus de loin. La mer était le champ d'action du colon de la Nouvelle-Angleterre, comme la forêt était celui de l'habitant de la Nouvelle-France; il exploitait les pêcheries négligées par ses rivaux et montrait dans des expéditions aventureuses et lointaines une indomptable vaillance, qu'il n'appliquait à la guerre que contraint et forcé. Tout autre était l'opinion du gentilhomme canadien, chasseur et soldat, se rattachant, si pauvre qu'il pût être, aux traditions de la cour de Louis XIV, tandis que les colons anglais étaient de la même étoffe solide et résistante dont Cromwell fit ses Bras de fer (1).

Le 30 mai, jour consacré à la commémoration des morts glorieux tombés pour la cause de l'Indépendance, j'ai l'occasion de

(1) Lire Parkman, le grand historien du Canada.

voir réunis quelques types caractéristiques de l'endroit. Un usage touchant s'est établi peu à peu depuis la guerre de Sécession. Ce qui reste des hommes qui dans chaque localité y prirent part se transporte au cimetière pour décorer les tombes des camarades. Le 30 mai tombant un dimanche, la décoration annuelle est retardée ; cependant je vois les vétérans porter leur drapeau à l'église. Ils forment un groupe compact, marchant au pas militaire. Leur tenue est éminemment « respectable. » Bonnes figures énergiques et graves, profils droits taillés à grands traits, barbe rase, sauf parfois sous le menton ce petit bouquet de poil qu'on ne rencontre plus guère aux États-Unis que dans les régions reculées. Le chapeau de feutre à ganse d'or, l'uniforme bleu, montrent qu'on appartient à la société dite l'Armée de la Grande République. Ce sont des charpentiers, des forgerons, des fermiers, des gens que nous appellerions du peuple ; il y a pourtant un médecin dans le nombre. Je les reverrai la semaine suivante au cimetière où, musique et tambour en tête, ils iront planter les couleurs nationales sur les tombes de leurs compagnons disparus. Quelques-unes de ces tombes renferment le corps, d'autres ne sont que commémoratives. Et les familles suivent à pied ou en voiture, chargées de bouquets. Aux hymnes succède le chant national, *America*, sur l'air conservé de *God save the king*. Le ministre parle longuement de la guerre « qui jamais plus ne se renouvellera. » Une brise douce agite les arbres, le soleil éclaire cette scène rustique toute de recueillement, de prière, de respect, d'émotion virilement contenue.

Chaque tombe de soldat ayant été saluée à son tour, les vétérans continuent leur procession à travers la campagne ; ils vont chercher, dans les champs de repos dispersés qui apparaissent loin de toute église, et dans les cimetières particuliers attenans parfois aux fermes, le tertre vert ou la pierre levée qui recouvre un soldat.

Pendant les promenades que je fis sur les hauts plateaux du Maine, il m'arriva de voir une tache de couleur vive éclater dans la verdure ou briller sur la nappe blanche des marguerites en fleur : le drapeau, strié, étoilé, bleu, blanc, rouge, des États-Unis, le petit drapeau tout neuf du jour de la Décoration attestait qu'un des enfans de l'endroit était mort pour son pays et que son pays ne l'oubliait pas.

Mais c'est à Boston qu'il faut cette année, 1897, célébrer le

Memorial Day, l'inauguration du monument de Robert Gould Shaw ajoutant un intérêt particulier à la solennité. Nous nous transportons donc en ville pour un jour.

II. — LE MEMORIAL DAY

On connaît à Paris le monument de Shaw, puisqu'une réduction en a été envoyée par le sculpteur Saint-Gaudens à notre dernière exposition du Champ-de-Mars ; l'histoire de l'œuvre et son but sont admirables, au moins autant que l'œuvre elle-même.

Quand la Chambre du Massachusetts vota, en 1865, une statue équestre à la mémoire de Shaw et ouvrit une souscription pour rassembler les fonds nécessaires, elle eut soin de spécifier qu'il ne s'agissait pas d'un simple hommage de reconnaissance publique rendu à un soldat mort glorieusement pour la patrie, mais de la commémoration d'un grand fait historique, qui n'était autre que le triomphe définitif de la liberté. En effet, le sacrifice que le jeune colonel Shaw fit de ses préjugés et de sa vie en conduisant le premier régiment nègre à l'assaut du fort Wagner, marque la date du véritable affranchissement des esclaves appelés à l'honneur de défendre leur pays.

Ce Bostonien de race, aussi fier de ses origines que pourrait l'être aucun patricien du vieux monde, et dont le « sang bleu » est sans cesse rappelé dans les panégyriques dont il est l'objet, accepta de son plein gré ce qui autour de lui passait pour un opprobre. A vingt-six ans, marié de la veille, au seuil d'une carrière qui s'annonçait brillante, il quitta le régiment où il s'était distingué déjà pour tenter la douteuse aventure derrière laquelle il y avait pour lui une question de principe. Il brava le ridicule qui s'attachait à cette entreprise et ce fut peut-être le moment où il lui fallut le plus de courage. Au grand nombre il semblait impossible que le nègre pût avoir, comme le blanc, le sentiment du devoir militaire auquel rien ne l'avait préparé ; une écrasante majorité s'élevait contre la formation des régimens de couleur ; le président Lincoln lui-même ne se prononçait pas franchement en leur faveur, mais blâme et raillerie durent faire silence le jour où Shaw criant : *Onward!* En avant! tomba percé de coups dans les tranchées du fort Wagner avec la moitié de ses hommes. Une pareille hécatombe était la meilleure des réponses, et, pour compléter la beauté, le sens profond du drame, l'ennemi enterra Shaw, en signe de mé-

pris, pêle-mêle « avec ses nègres. » C'est ici que commence le rôle très noble de la famille du héros ; jamais le père ne voulut faire aucune tentative pour retrouver le corps ignominieusement enfoui de son fils et lorsque la statue fut votée, il conseilla de ne pas mettre en évidence une figure unique, alors que d'autres avaient droit au même honneur. Cette pensée d'absolu désintéressement, Saint-Gaudens, l'artiste américain qui porte un nom de France et qui a dans les veines un génial mélange de sang français et irlandais, mit douze années à la mûrir. Le résultat final fut le haut-relief qui représente Shaw à cheval, l'épée nue à la main, conduisant ces mêmes soldats nègres qui, tués à ses côtés, lui tiennent aujourd'hui compagnie chez les morts.

L'emplacement choisi fut en face du Capitole, au niveau de la plus belle rue de Boston. Une large brèche ayant été pratiquée dans le mur qui sépare du Parc Beacon Street, le revers du monument se trouve dans le Parc même, ce *Common* si rempli de souvenirs patriotiques. Longtemps un échafaudage de planches défia la curiosité des passans, puis arriva enfin le *Memorial Day*, choisi pour l'inauguration. Vers dix heures, nous nous trouvons, mes amies et moi, aux premières loges, sur un balcon paivoisé.

De hauts dignitaires passent en voiture : le gouverneur du Massachusetts, le maire de Boston, le Président de l'Université de Harvard, les notabilités civiles et militaires qu'on me nomme à mesure, entre autres le colonel Higginson, une des figures les plus en évidence du vieux Cambridge, qui commanda lui-même un régiment nègre dont il a écrit l'histoire. Aux fenêtres, beaucoup de dames ; des tribunes chargées de monde officiel dans la cour de la *State house* ; des grappes de gamins accrochés aux arbres, une foule considérable, mais fort tranquille dans le Parc et dans Beacon Street ; les agens la repoussent sur le passage des troupes ; celles-ci avancent en bon ordre sous une fâcheuse averse qui met trop de parapluies dans le décor. On acclame le fameux 7^e de New-York, l'un des plus beaux régimens des États-Unis, on acclame le corps des Cadets, les milices du Massachusetts, mais pour des yeux européens les gardes nationales n'ont jamais grand prestige ; d'ailleurs les uniformes américains ne sont pas beaux, s'ils sont pratiques ; c'est la marine surtout qui me paraît mériter les hurrahs. Nouvelle ovation pour l'infanterie de couleur ; ici l'enthousiasme s'adresse à la réalisation

pleine et entière d'une idée qui avait passé d'abord pour chimérique. Cet enthousiasme s'affirme et grandit sur le passage des débris du régiment de Shaw, une soixantaine de nègres, vieux, infirmes, mutilés, celui-ci la manche repliée sur un bras absent, celui-là traînant une jambe de bois. Le plus jeune compte bien cinquante ans ; c'est peut-être le petit tambour qui sur le bas-relief ouvre allégrement la marche. Pauvres diables ! Ils sont venus de divers États, plusieurs ont fait des centaines de lieues sous les lambeaux d'uniformes qui leur restent, reliques des jours de gloire et de misère, et les voici de nouveau, après trente-quatre ans, à la même place d'où ils partirent, de ce pas dont Saint-Gaudens nous fait sentir le rythme un peu traînant, caractéristique de la race, résolu néanmoins et que rien n'arrêta. Celui des poètes américains qui occupe aujourd'hui le rang de lauréat, T. B. Aldrich, a chanté dans l'Ode qui lui fut demandée en cette grande circonstance « les morts qui ne mourront point. » Voici devant nous, en effet, avec leur jeune chef, jeune à jamais, les fantômes du 54^e, ces esclaves de la veille, qui déploient le drapeau lacéré, témoin de l'assaut du fort Wagner. Il fallait, pour prouver leur valeur, les envoyer aux avant-postes. L'épreuve réussit. Quand le premier porte-enseigne tomba frappé à mort, un certain Wilkins ramassa ce drapeau sous une grêle de balles en s'écriant : — Il n'a pas touché terre, camarades ! — Et il ne le lâcha plus. Il le tient encore aujourd'hui. Wilkins fait bonne figure dans ce groupe d'épaves vénérables devant lequel l'armée défile en saluant.

Les temps ont bien changé depuis le jour du départ, et ces changemens sont tout à l'avantage de la race noire. Les ruines vénérables du 54^e semblent le sentir, quoique leur attitude ne soit certes pas celle de gens qui viennent d'être coulés en bronze pour la postérité. Par exemple, un vétéran de la marine est escorté jusqu'au bout par ses petits-enfans, aussi noirs que lui, deux jumeaux en uniforme de matelot qui marchent au pas militaire, de toute la vigueur de leurs jambes courtes, à droite et à gauche de l'aïeul. Ce n'est pas très régulier, mais ces belliqueux lilliputiens mettent au tableau une touche comique ; ils m'ont fait rire de bon cœur quand l'émotion me prenait à la gorge.

Au moment où va tomber le voile qui cache le monument, un coup de canon est tiré, auquel répondent les salves des navires dans le port. S'il y eut alors des discours prononcés, je ne les entendis pas ; on applaudit frénétiquement le sculpteur Saint-Gau-

dens. C'est un peu plus tard, dans la Music Hall, l'immense salle de concerts, qu'un assaut d'éloquence se produit, le gouverneur Wolcott, le maire Quincy, le colonel Lee, le professeur James, de Harvard, faisant tour à tour l'éloge de Robert Shaw et de cette charge désespérée « qui après tout fut un échec, mais un échec à la façon des Thermopyles, dont on parlera quand de plus hauts faits d'armes seront oubliés, car l'importance historique d'un événement ne se mesure ni à sa grandeur matérielle, ni à son succès immédiat. » Si brillans que soient les orateurs, le grand succès paraît être pour Boker Washington, professeur d'une université nègre, qui prend la parole comme représentant de la classe de couleur, et il faut convenir qu'au physique, il la représente sans aucune distinction, ce qui n'empêche qu'il n'y ait sous cette peau ténébreuse et ces traits épatés une belle intelligence. Dans un discours bref, où chaque mot porte, où abondent les idées générales, il prouve que l'abolition de l'esclavage n'a pas seulement délivré les noirs, qu'elle a encore, qu'elle a surtout délivré les blancs, dont le développement moral était impossible sous ce règne d'iniquité. Il n'exagère pas les progrès accomplis déjà par sa race, il énumère avec fermeté toutes les qualités qui lui manquent encore, mais il a foi dans l'avenir préparé par le collège, par l'école industrielle, par l'habitude prise d'un effort soutenu. Faire son devoir sur le champ de bataille n'est pas le plus difficile. Un jour viendra où rien de ce qui est permis au blanc ne sera défendu ou refusé au noir. Le ton est fier, sans aucune jactance. Boker Washington restera dans le souvenir des Bostoniens comme la figure principale, le *lion* de cette journée, avant tout comme un vivant argument en faveur de sa cause.

Nous allons, la foule s'étant dispersée, regarder en détail le monument de Shaw. La partie architecturale, confiée à M. Mac-Kim, ne me paraît pas sans reproche, mais le haut-relief de Saint-Gaudens est une œuvre dont on ne peut bien apprécier l'exécution qu'après s'être rendu compte des difficultés qu'elle offrait. Une impression d'unité toute classique se dégage de l'ensemble; en même temps, les types sont d'une réalité scrupuleusement observée. On me fait remarquer que le cheval n'a rien de conventionnel, qu'il réunit toutes les caractéristiques du cheval américain. Au-dessus du groupe en marche flotte une figure de femme, un bras étendu pour montrer le chemin, retenant de l'autre main

les palmes de la gloire et les pavots de la mort. Chez cette personnification de la destinée, je reconnais le visage régulier d'une jeune dame de Boston qui mériterait d'être Grecque. Ces traits d'observation locale ne sont pas les moins appréciés.

Nous descendons les degrés conduisant aux bancs de granit placés des deux côtés de la fontaine qui décore l'autre face du monument. Là sont inscrits, au centre de couronnes de lauriers, les noms des officiers tués dans l'attaque du fort Wagner, et une inscription suit, dont voici le sens :

Au 54^e régiment d'infanterie du Massachusetts. Les officiers blancs firent cause commune avec des hommes de la race méprisée, encore ignorans de la guerre, et risquèrent la mort comme instigateurs d'une insurrection d'esclaves au cas où on les eût faits prisonniers.

Les noirs, engagés volontaires à l'heure de la mauvaise fortune, servirent sans solde pendant dix-huit mois jusqu'à ce qu'on leur eût décerné la même paye qu'aux troupes blanches, s'exposant à l'esclavage qui les menaçait, s'ils étaient pris ; braves dans l'action, patients dans de lourds travaux, toujours gais parmi les pires privations.

Ils sont une demi-douzaine de badauds, occupant les premiers ces deux bancs de pierre qui font partie du monument, tous couleur de suie, les yeux brillans, le sourire aux lèvres. Ce sourire s'élargit tandis que l'une de nous achève tout haut la lecture qu'ils faisaient à demi voix :

Ensemble, ils donnèrent à la nation et au monde la preuve immortelle que les Américains d'origine africaine possèdent la fierté, le courage et le dévouement du soldat patriote. Cent quatre-vingt mille de ces Américains-là s'enrôlèrent sous le drapeau de l'armée en 1863-65.

Toute la journée les nègres se succèdent devant cet ineffaçable certificat d'égalité, toute la journée ils grouillent triomphans à travers la ville. L'inauguration du monument de Shaw serait un acte de haute politique, quand bien même le patriotisme et la reconnaissance n'eussent pas suffi à l'inspirer.

Mais, en rappelant ces choses à une année de distance, il me semble que ma plume retarde d'un siècle. En effet, les incidens de la guerre avec l'Espagne reculent dans un passé lointain cette guerre civile, dont on continuait, faute de mieux, à faire tant de bruit. Voilà le caractère du *Memorial Day* complètement altéré. Les processions aux tombes des soldats, d'année en année moins nombreuses, vont recevoir de terribles renforts. Les drapeaux clairsemés se multiplieront par centaines et combien d'autres

tombes resteront sans décoration sur les plages tropicales où le climat et la fièvre firent presque autant de victimes que le canon ! Je suis bien aise d'avoir vu le dernier *Memorial Day* d'une Amérique étrangère aux conquêtes qui aujourd'hui sont un fait accompli, et de loin je salue avec plus de respect que jamais le monument de Shaw, ce champion désintéressé de la fraternité humaine.

III. — UN PÈLERINAGE A CONCORD

Comparer le village de Concord, où brilla « cette blanche lumière, » le génie d'Emerson, à Stratford-sur-Avon et à Weimar, serait d'abord une banalité, le rapprochement ayant été fait plus d'une fois, et ensuite une erreur de jugement, comme le sont si souvent les comparaisons, car la dévotion qui conduit force pèlerins à Concord est beaucoup plus locale, jusqu'ici, que celle dont peuvent être l'objet, dans leurs tabernacles respectifs, Shakspeare ou Gœthe. Pourtant, Emerson, qu'on a si souvent désigné en France avec une assez vague admiration comme l'auteur de *la Nature*, commençant à être sérieusement étudié dans un groupe de philosophes et de moralistes, il peut être opportun d'aller le chercher et le surprendre au lieu qui est le plus imprégné de sa mémoire. On sait tout ce que Concord fut pour lui ; il y retrouvait le souvenir de ses aïeux, presque tous hommes d'église, l'exemple de son grand-père surtout, le prêtre patriote de la Révolution ; il y avait vécu enfant, auprès de sa mère veuve ; il y avait toujours été rappelé par des affections de famille et de choix ; enfin, après avoir abandonné l'église unitarienne, il vint y abriter une vie qui, pour n'avoir plus de but déterminé, n'en était pas moins vouée à diriger par d'autres chemins les âmes vers Dieu, justifiant en quelque sorte son paradoxe que pour être bon ministre il faut avoir quitté le ministère.

Le 3 juin, nous prenons le train qui de Boston conduit en une demi-heure à la retraite dont Emerson écrivait : « Amoureux de solitude, je m'en allai vivre à la campagne, à dix-sept milles de Boston, et alors le vent du nord-ouest avec ses neiges prit soin de moi et me défendit contre toute compagnie en hiver, tandis que les collines et les bancs de sable, intervenant entre la ville et moi, faisaient bonne garde en été. » Ces protections ne l'empêchèrent pas d'être assailli par tous les songe-creux et tous

les visionnaires du monde, lesquels, sous prétexte de consulter le Prophète, dévoraient son temps et sa vie. Si enveloppé qu'il soit de douceur et de sérénité, il crie dans ses confidences à son journal l'impatience que lui causent ces bras de mendiants sans cesse tendus vers lui et auxquels il sent qu'il n'appartient pas. Qu'ils meurent ou qu'ils s'aident eux-mêmes ! Il y aurait beaucoup à dire, du reste, sur la « douceur implacable » d'Emerson, sur sa glaciale urbanité, sur sa réserve tout aristocratique, sur sa sensibilité qui lui rendait pénible tout contact direct avec les masses ; ou plutôt il y avait beaucoup à dire avant les excellents travaux qui ont paru récemment en Amérique, la biographie, si consciencieuse, si intime, si complète, de M. Cabot (1) et l'essai de M. J. Chapman, qui est en quelques pages une œuvre de premier ordre, d'où se dégage le jugement le plus libre et le plus sûr qu'on ait encore porté sur l'homme, le philosophe et le poète.

J'éprouve une impression désagréable quand les amis qui m'accompagnent s'écrient, après m'avoir désigné de loin la fameuse prison d'État et cette énorme fabrique de Waltham d'où sortent annuellement 550 000 montres : — Voilà le lac Walden, l'ermitage de Thoreau ! Les livres de ce disciple d'Emerson, en qui le maître trouvait un mélange du Spartiate et de l'Hindou et d'abord un être profondément, absolument original, encore qu'il lui ressemblât ou parce qu'il lui ressemblait, ces livres d'un ermite en rupture irrécyclable avec la société (2), ne m'avaient pas préparée à une « solitude » que l'on découvre du chemin de fer et où les promeneurs du dimanche vont faire des pique-niques. Simplicité primitive de Walden, socialisme de Brook-Farm, envolées vertigineuses des Transcendantalistes vers la culture esthétique et sentimentale, tout cela ne serait-il qu'une pose ?

Comme s'il ne pouvait arriver que les préludes d'une Révolution soient exagérés ou même ridicules sans être pour cela moins significatifs ! Mais cette réflexion ne me vint que plus tard ; je note en toute humilité mon premier mouvement : j'abordai Concord avec quelque méfiance.

L'endroit est charmant, les collines basses, séparées par d'étroites vallées qui ne sont guère que des ravins de verdure, étant partout couvertes de beaux bois qui débordent jusque dans

(1) *A Memoir of Ralph Waldo Emerson*, by James Elliot Cabot, 2 vol. ; Houghton Mifflin, Boston.

(2) Voyez *Le Naturalisme aux États-Unis*, dans la *Revue* du 15 septembre 1887.

le village. Nous nous dirigeons sous un berceau ininterrompu d'érables magnifiques, Lexington Street, vers la maison d'Emerson. Il avait dénoncé son apparence médiocre, mais en ajoutant : « Nous y mettrons tant de livres et de papiers et, si c'est possible, tant d'amis intéressans, qu'elle aura de l'esprit autant qu'elle en peut porter. » Cette maison est en bois peint comme toutes les maisons de campagne de la Nouvelle-Angleterre; un petit chemin dallé conduit au porche que soutiennent deux colonnes; même péristyle, du côté qui représente la façade principale. Un jardin l'entoure, ce jardin où il émondait lui-même ses arbres fruitiers en avouant qu'il se faisait l'effet de l'empereur de la Chine à la tête d'une charrue symbolique, et où il piochait si maladroitement que son petit garçon lui disait avec sollicitude : — Prenez garde, papa, de vous piocher la jambe...

Mes yeux ne peuvent se détacher de cette prairie en pente douce qui descend vers la rivière qu'il traversait pour prendre le sentier conduisant à Walden à travers les champs, sa promenade favorite. Ce verger, ce potager, où il se reposait par le travail manuel d'une trop continuelle tension intellectuelle, me semblent encore remplis de sa présence. Il partageait la journée entre ses livres et la contemplation d'un coucher de soleil, d'une tempête de neige, d'un certain tournant de la Concord-River. Tout le paysage où ce voyant discernait entre elles et adorait à la fois « les harmonies qui sont dans l'âme et la matière, spécialement les correspondances entre celles-ci et celles-là, » revêt par suite un caractère idéal. — Allons voir ses livres maintenant.

Miss Emerson habite la maison paternelle; elle est absente aujourd'hui, mais nous sommes reçues par une de ses amies qui nous autorise à tout visiter. Voici, comme dans un grand nombre de maisons américaines, le vestibule où débouche l'escalier. A droite, le cabinet d'Emerson; rien n'y a été changé, sa table à écrire reste intacte; il semble que devant elle le vieux fauteuil l'attende encore. Ce n'est certes pas un cabinet d'apparat, mais un vrai laboratoire de recherches et d'idées. Les volumes de la bibliothèque, relativement peu considérable, sont vieux et usés, des compagnons fidèles, consultés tant de fois! Je remarque une première édition des poèmes de Tennyson, partout annotée, Platon, dont Emerson est sorti tout entier, Plutarque, et Montaigne qu'il aimait comme un frère pour son dédain du raisonnement systématique, pour l'indépendance avec laquelle il tenait à com-

prendre ce qu'il croyait, au lieu de s'en tenir à des formules toutes faites. Cette admiration accordée à Montaigne, de même que d'autres dogmes émersoniens a fait son chemin en Amérique, si bien que je n'ai jamais rencontré de femme qui n'affichât un enthousiasme sans bornes pour notre grand sceptique. Emerson ne goûtait guère d'ailleurs la littérature française, l'esprit français. Cet esprit agile devait le déconcerter quelquefois, comme faisait le boulevard, lorsque, visitant Paris sans plaisir, il croyait lui entendre dire : — Qui vous amène, mon grave Monsieur ?

A en juger par ce que je vois sur les murs, il avait le culte de Michel-Ange et de Raphaël. Ceci s'accorde bien avec ce que nous savons de son esthétique toute religieuse : la beauté des églises catholiques le touchait autant que leur hospitalité ; il aimait leurs portes toujours ouvertes, il aurait voulu de la peinture, de la sculpture dans les temples de son pays, et le culte idéal qu'il rêvait eût gardé des points de ressemblance avec les symboliques cérémonies romaines. Il reprochait à l'église unitarienne d'oublier un peu trop que les hommes sont poètes. Devant son écritoire, je pense à ce que nous apprend M. Cabot de sa manière de travailler. Dès que ses pensées avaient pris une forme, il les jetait sur son journal ; ce journal était l'inépuisable carrière d'où il tirait ses essais et ses conférences. Avait-il un article à faire, il en prenait les matériaux réunis sous telle ou telle rubrique et y ajoutait ce que lui suggérait le moment. Tout en se rendant parfaitement compte des lacunes et du décousu inséparables d'un pareil procédé, il refusait de *se dégrader* par la recherche d'une pensée. « Si elle vient, je l'accueille volontiers, mais si elle ne vient pas spontanément, c'est qu'elle ne viendrait pas bonne. »

Je regrette que dans ce foyer de l'inspiration on ait placé le buste qui fut fait de lui tout à la fin de sa vie, quand avaient dû disparaître la merveilleuse mobilité de l'expression et cette délicatesse qui s'alliait chez lui à l'extrême fermeté des lignes. C'est une tête de vieillard qui nous accueille ; French, le sculpteur, s'efforça en vain d'y mettre cette superbe lueur de génie qui dans la conversation éclairait soudain, d'après le témoignage de ceux qui l'ont connu, ce visage ecclésiastique aux cheveux plats, au long nez, à la bouche discrète.

— L'embarras, disait gaîment Emerson, parlant de son buste, c'est que plus il me ressemble, plus il est laid.

Le sage raillait d'un sourire sa propre décrépitude. Elle s'an-

nonça par l'embarras de la parole; à propos d'un parapluie, il disait : « Je ne sais plus son nom, mais je sais son histoire; les étrangers le prennent et l'emportent. » Une de mes amies de Boston, qui le priaît de venir dîner chez elle, obtint cette réponse : — « Comment serait-ce possible? Je ne me rappelle plus que deux mots : *si* et *mais*. »

C'est l'Emerson de ce temps-là que nous a conservé le buste de Daniel French; certes il fut noble et touchant jusqu'au bout, continuant à contempler de la piazza de sa maison, où après tant d'activité dépensée il aspirait au suprême repos, le cours fuyant de sa rivière chérie et les couchers de soleil qui pâlis-saient à l'horizon; mais ce n'est pas là l'Emerson que nous voudrions auprès de cette table à écrire où furent tracées des œuvres assez fortes pour modifier profondément l'âme d'airain de la Nouvelle-Angleterre, en attendant que leur action s'étendît au monde entier.

A côté du cabinet, s'ouvre un salon de la simplicité la plus austère. J'y remarque le cadeau de noces que Carlyle fit à M^{me} Emerson, une gravure d'après l'*Aurore* du Guide. Carlyle et Emerson se rencontrèrent tout juste assez pour nouer une de ces amitiés issues de l'attrait des contrastes; l'un d'eux croyait à la vertu de l'autorité, l'autre à celle de la liberté : ils différaient au moral autant qu'au physique. Un portrait de Carlyle, avec sa rude chevelure en désordre, sa physionomie âpre et tourmentée, représente la force presque brutale dans cet intérieur si calme, si recueilli, où se reflète pour ainsi dire l'immatérialité d'Emerson. Ce maître séraphique ne pouvait, on le lui a reproché, rien échanger de personnel avec les humains; ses relations avec la Nature étaient plus faciles. Il semble que la rivière ait gardé l'écho des vers harmonieux qu'il lui adresse en l'interpellant par son nom indien :

Ta voix d'été, Musketaquid, — Répète la musique de la pluie...

Le jardin aussi se souvient qu'il lui a dit :

Si je pouvais mettre mes bois en chansons, dire ce qu'ils donnent de délices, — Tous les hommes viendraient en foule dans mon jardin — Et laisseraient les cités désertes...

Mon jardin est une lisière de forêt qu'entourent des forêts plus anciennes. — En pente il descend vers le bord du lac bleu, — Puis il plonge dans les profondeurs.

Il y a entre lui et les choses qu'il spiritualise une intimité à rendre jaloux ses amis moins bien partagés, une tendresse à désespérer la pauvre Margaret Fuller surtout, dont le tempérament ardent et impérieux lui fit toujours un peu peur. Nous croyons la voir dans cette maison qu'elle remplit, aux beaux jours du transcendentalisme, de son éloquence passionnée, de son exaltation un peu théâtrale; elle passe avec des allures de sibylle, paraissant toujours demander à son ami « je ne sais quoi qu'il n'a pas ou qui n'est pas pour elle. »

Nous voici de nouveau dans l'avenue, et maintenant l'image évoquée par Nathaniel Hawthorne nous poursuit : « Il faisait bon le rencontrer dans notre avenue, avec ce pur rayonnement intellectuel qui émanait de sa présence comme du vêtement d'un être glorieux. Et lui, si tranquille, si simple, accueillant chaque être vivant comme s'il se fût attendu à en recevoir plus qu'il ne pouvait lui donner. Il était impossible de demeurer dans son voisinage sans respirer plus ou moins l'influence alpestre de sa haute pensée. » Si Hawthorne rendit justice à Emerson, Emerson n'éprouva jamais pour lui de sympathie très vive. Il déclarait ne pouvoir lire aucun de ses livres avec plaisir. Aveu qui n'étonne qu'à demi quand on se rappelle certains portraits impitoyables du *Bliethedale romance*, où il est facile de reconnaître, parmi les philanthropes chimériques, les utopistes obstinés, les rêveurs orgueilleux qui prétendent vainement régénérer le monde, tout le groupe de Concord, les amis d'Emerson, Hawthorne d'ailleurs parmi eux, et Emerson lui-même. Les deux grands hommes étaient voisins, mais autant la maison d'Emerson était ouverte à la foule des enthousiastes et des oisifs qui venaient le prendre pour guide de gré ou de force, autant celle de Hawthorne, que nous atteindrons tout à l'heure sur cette même avenue, se fermait aux importuns. La taciturnité, la sauvagerie du romancier étaient proverbiales. Je regarde avec émotion cette espèce de belvédère, la tour d'ivoire où l'alchimiste composait un philtre rare, inimitable, mélange d'analyse ultra-subtile et de vigueur dramatique extraordinaire dont ses romans sont imprégnés. Quelques-uns méritent certainement de compter parmi les plus beaux qui aient été de notre temps écrits en langue anglaise.

Sauf les *Contes deux fois dits*, par lesquels il débuta, les *Mousses du vieux presbytère*, que lui inspira sa première demeure à Concord, et la célèbre *Lettre rouge*, dont s'enorgueillit Salem, presque

tous virent le jour dans ce *Wayside home*, qu'il habita depuis 1852. Il le trouvait beaucoup trop accessible et, dès que lui était signalée une visite, gagnait le bois. Un sentier propice à cette fuite devait être, prétendait-il, le seul souvenir qui resterait de lui. Certes, la belle tête léonine que reproduisent ses portraits ne donnerait l'idée ni de cette modestie, ni de cette timidité.

Entre la maison d'Emerson et celle de Hawthorne, nous nous sommes arrêtées devant Orchard-House, où demeurèrent longtemps les Alcott, Alcott, bâtisseur de mondes comme l'appelait l'oracle de Concord, qui manquait quelquefois de jugement, car ce bâtisseur de mondes ne fut pas capable de mener à bien la construction d'un simple phalanstère. On sait quelle fut la fin des expériences quasi-fouriéristes de Brook-Farm et de Fruitlands, mais l'incapacité pratique n'était pas pour détourner de lui Emerson qui faisait cas de ses théories sans croire beaucoup à leur succès. D'après Emerson, l'homme doit se renouveler intérieurement avant de pouvoir améliorer son sort extérieur. Cette certitude l'empêcha toujours de se mettre en avant pour aucune réforme, sauf celles qui touchent directement à l'être spirituel, celles qui, en faisant penser et agir les hommes, au lieu de les laisser en proie aux circonstances, les conduisent à être autre chose que de misérables *accidens*.

Il explique d'une façon très particulière et où perce un grain d'égoïsme le plaisir que lui procure la société d'Alcott : « Quand je cause avec lui, c'est moins pour pénétrer ses pensées que pour m'observer sous son influence ; il m'excite et je pense librement. » Aujourd'hui le nom de celui qu'il trouvait à tort ou à raison plus *dieu* que tous les autres, est bien oublié ; mais on se souvient de la fille d'Alcott, l'auteur charmant de ces livres pour la jeunesse qui ont été traduits en français : *Little men, Little women*. Je salue avec plaisir la fenêtre devant laquelle courait sa plume sans prétention.

Nous avons failli passer sans la regarder, tant son apparence est modeste, devant l'École de philosophie, désormais close, où les beaux esprits de Concord se rassemblaient après la mort du maître pour évoquer ses leçons. On y entendit plus d'une belle conférence.

Après la maison de Hawthorne, presque à l'endroit où nous sommes conviés à voir le premier cep de vigne nouveau et colossal d'où est sorti tout le fameux raisin de Concord, qui n'a rien de

commun avec le chasselas, on tourne Merriam's Corner, le coin de route où les Anglais battirent en retraite (1775), et nous abordons le Concord historique. Voilà le vieux presbytère (*Old Manse*) bâti pour le révérend William Emerson. Juste en face, une taverne peinte en rouge conserve la trace des balles tirées dans la journée du 17 avril. Devant elle, une pierre indique l'endroit où tomba mortellement blessé le premier soldat anglais. Ces souvenirs de révolte et de guerre ajoutent à l'impression que produit la demeure où Ralph Waldo Emerson vécut son enfance pensive, où plus tard il revint auprès des Ripley, derniers habitants du logis, écrire l'essai « de la Nature, » où à son tour se développa le génie pessimiste de Hawthorne, si différent sous des influences semblables. Au bout de l'allée plantée d'arbres qui le sépare de la route, le vieux presbytère aux tons d'argent, dans un cadre de sapins noirs et de lianes échevelées, est ce que j'ai vu de plus mélancolique parmi ces antiquités bizarres, les maisons de planches de la période coloniale. Autour, le paysage présente toujours l'étendue de prairies, les buttes couvertes de chênes et de hêtres où Emerson nous raconte qu'il errait avec ses frères en récitant des vers ou en se représentant les héros du passé. Nous suivons la route sur laquelle son grand-père, le pasteur de Concord, vit, de la petite fenêtre d'un pignon, les fermiers, ses paroissiens, mettre en déroute les habits rouges; puis nous atteignons le Monument, la pierre votive dressée « en signe de reconnaissance à Dieu et en l'honneur de la liberté. »

Nous passons le pont sur la rivière sinueuse et claire qui coule à pleins bords dans le gazon, pour regarder de près la statue de Daniel French représentant le *minute-man*, un milicien de ce détachement qui, toujours sur le qui-vive, devait être prêt à la minute. C'est un jeune fermier de Concord en hautes guêtres et chapeau rond; il vient de saisir son fusil; son habit est posé à côté de lui sur la charrue qu'il abandonne. Il y en eut 450 qui se battirent ici comme de vieux soldats et qui, sans ordre ni discipline, harcelèrent ensuite jusqu'à Boston les troupes anglaises.

Sur certains sites, on croit voir planer encore l'ombre d'un grand événement; tel n'est pas le pont du Concord. Jamais campagne plus riante ne parut ignorer les violences de la guerre. Les eaux abondantes et rapides viennent, après le débordement annuel, de rentrer dans leur lit, laissant les prairies tout en fleur et d'une éclatante verdure. Des iris, des glaïeuls remplissent la

petite crique où se berce une barque à l'ancre sous d'épais ombrages retombans. On placerait ici une idylle plutôt qu'un poème épique, et cependant le *minute-man* nous dit de sa voix de bronze :

Ici, près de ce pont agreste, — l'étendard s'est ouvert à la brise d'avril, — ici les fermiers se rangèrent en bataille, — et tirèrent le coup de feu qu'entendit l'univers.

Nous revenons sur nos pas et les humbles reliques de la Révolution s'offrent à nous dans le Cabinet d'Antiquités, la lanterne par exemple de Paul Revere, qui joua un si grand rôle à la veille de la bataille de Lexington, en brillant, signal convenu, au sommet d'un clocher. Ce petit musée est dans la même rue que l'église unitarienne, l'église blanche qu'Emerson fréquentait de nouveau chaque dimanche en sa vieillesse. Et il ne se déjouait pas pour cela, n'ayant jamais voulu attaquer aucun culte, aucune forme, mais seulement éveiller les âmes à un sentiment plus vif de ce qu'elles croient, en écartant ce qui peut obscurcir ou abaisser leur croyance. Ses obsèques y furent célébrées le 30 avril 1882 au milieu du deuil général. Nous nous les représentons, si simples, plus solennelles cependant que celles d'un roi, tout en marchant, vers le *Sleepy hollow* (val dormant). Le *Sleepy hollow* est digne du nom qu'il a emprunté à une légende. Des accidens de terrain très proches les uns des autres contribuent à la beauté de cette espèce de bois sacré où les essences d'arbres les plus diverses entremêlent les nuances délicates de leur feuillage au-dessus des tombes, qui ce jour-là étaient fleuries comme elles le sont chez nous le jour des Morts. C'est qu'en effet le jour des Morts, à une date différente, il est vrai, est fêté depuis peu dans l'Amérique protestante.

On vous dira que cette façon d'honorer les morts n'implique pas que l'on prie pour eux ; mais en réalité il y a là un retour fatal aux traditions, un irrésistible besoin ressenti par tous les vivans, à quelque religion qu'ils appartiennent, de communier avec les disparus qui leur furent chers. La décoration des tombes de soldats servit de prétexte, puis il arriva que les fleurs réservées d'abord aux défenseurs de la patrie furent offertes à d'autres défunts, de sorte qu'au 1^{er} juin les cimetières d'Amérique ressemblent beaucoup à ce que sont les nôtres le 2 novembre. Les puritains, — il suffit pour s'en rendre compte de voir les lignes uniformes et serrées de tables d'ardoise plantées debout dans le

vieux cimetière colonial de Concord, — les puritains mirent une ardeur farouche à effacer tous les symboles. Leurs fils y sont revenus, et peut-être l'influence d'Emerson y a-t-elle été pour beaucoup. Le Sleepy-Hollow tout entier semble consacré à sa mémoire. Il le domine du sommet d'un monticule escarpé.

Nous gravissons le sentier tournant que veinent les racines saillantes des grands pins, et nous atteignons le bloc énorme de quartz rose, un fragment de glacier qui n'a de rival au monde que le rocher battu par les flots, mausolée de Chateaubriand. Par cette belle journée, le soleil fait étinceler le cristal vierge, pur et lumineux comme l'esprit même dont il est l'emblème. Au pied, sous un tertre sans nom, s'efface la femme du grand homme. Les pierres tombales des autres membres de la famille sont dispersées alentour. Celle d'un enfant chéri, mort à cinq ans, porte les vers dignes d'une anthologie grecque que son père lui consacra dans la pièce intitulée *Threnody* :

*The hyacinthine boy, for whom
Morn well might break and April bloom,
The gracious boy who did adorn
The world whereinto he was born
And by his countenance repay
The favor of the loving day,
Has disappeared from the day's eye.*

Sur le bloc de granit qui recouvre les restes du fidèle disciple, Henry Thoreau, est jetée aujourd'hui une gerbe d'orchis roses dont le nom revenait fréquemment sous sa plume. Heureux l'écrivain qui s'impose ainsi à des souvenirs de tendresse !

De petites bornes en marbre blanc, frappées de simples initiales, indiquent à peine la sépulture des Alcott.

Les enfans de M^{me} Ripley, l'admirable femme du révérend Samuel Ripley, oncle d'Emerson, ont inscrit sur la tombe de leur mère un fragment de la vie d'Agricola. Elle aimait à lire Tacite en latin, comme elle lisait Théocrite en grec et les auteurs français, italiens ou allemands chacun dans sa langue, avec une égale facilité. Emerson disait cependant qu'elle était encore supérieure à tout ce qu'elle savait. Dévorée du besoin d'apprendre, elle vécut en compagnie de ses richesses littéraires et scientifiques dans un état de contentement que rien ne pouvait lui faire perdre et en suffisant aux devoirs domestiques les plus multiples. Jamais l'idée de produire rien de personnel ne lui vint, elle était trop

occupée d'acquérir des connaissances nouvelles, tout en aidant son mari, qui préparait des jeunes gens à l'Université, et en élevant ses sept enfans. Cela bien souvent sans domestique, forcée de servir elle-même le déjeuner dès cinq heures du matin et de raccommoier les hardes de la famille. Sa simplicité n'avait d'égale que sa distraction; l'histoire du balai qu'elle transporta certain jour à travers la ville de Boston, tout en causant, est restée légendaire. M^{me} Ripley fut jusqu'au bout la conseillère vénérée d'Emerson, de même que « la sage Elizabeth, » Elizabeth Hoar, la fiancée de son frère défunt, était la confidente de ses plus secrètes pensées, sa *pierre de touche* .

Nous descendons vers la dernière demeure de Hawthorne, où la pervenche pousse à foison.

En errant sous les ombrages mystiques du Sleepy-Hollow, au milieu d'un imposant silence, les mots du poète : *Ici, il y a des dieux*, ne sortent pas de ma pensée, mêlés aux enseignemens vraiment divins d'Emerson. Que d'autres sourient du transcendantalisme, qui, soit dit en passant, se laissa donner, mais ne prit jamais ce nom ambitieux, qui se garda d'imposer des lois quelconques, qui n'eut que des buts larges, indéfinis, non promulgués, qui ne fut en un mot qu'un très noble état d'âme; je le respecte avec toutes ses exagérations et toutes ses puérités. Je ne reprocherai pas à Alcott ses manies, pas plus qu'à Margaret Fuller son pédantisme; je ne chercherai pas querelle à Thoreau, comme j'étais prête à le faire en arrivant, pour s'être vanté d'avoir vécu solitaire au fond des bois, dans une maison bâtie de ses mains, tout cela près du lac Walden, d'où il entendait, — le mot est cruel, — la cloche du dîner d'Emerson. Ces gens ont été après tout les champions de l'idéal, ils ont délivré leurs concitoyens des liens de la routine et du convenu; leur originalité s'est affirmée d'une façon généreuse dans ses excès mêmes, et leur héritage a contribué pour une grande part à former la société bostonienne d'aujourd'hui. Certes elle ne ressemble plus guère à la société rigide et artificielle que voulurent réformer, que transformèrent plutôt ces apôtres de la culture et de l'individualité. S'ils ne furent pas toujours très naturels, dans le sens que nous donnons à ce mot, par leur préoccupation même de revenir à la nature, d'être parfaitement eux-mêmes, de ne point se ressembler entre eux, ils furent du moins toujours sincères.

Quand, en regagnant le chemin de fer, je passe devant la

petite maison confortable de Thoreau qu'il quitta pour aller à la porte de chez lui se nourrir de racines, travailler de ses bras et coucher à la belle étoile. je ne puis refuser mon estime à la loyauté de l'intention, d'autant plus qu'elle eut pour suite des « livres de plein air » qui ont fait profiter toute une génération des deux années de vie primitive dont voulut goûter leur auteur.

IV. — SALEM ET SES ENVIRONS

Le vieux puritanisme de la Nouvelle-Angleterre, si étranger à tous nos instincts et qu'Emerson perça de si larges fenêtres pour y faire entrer l'air et la lumière, m'est apparu plus vivant qu'ailleurs à Salem, la cité mère du Massachusetts. Un nuage noir semble peser à tout jamais sur la colline sinistre où se dressa le gibet des sorcières, où se manifesta le moyen âge américain qui rappelle singulièrement le nôtre, à la grande poésie près.

Superstitions, tortures, envoûtemens, sortilèges, excommunications, rien ne manqua du reste pour remplir de ténèbres et d'horreur l'année 1692. Rappelons-nous que le procès d'Urbain Grandier avait lieu en France un peu plus tôt seulement, avec l'approbation pleine et entière du cardinal de Richelieu; n'importe, il est à noter que les protestans ne sont jamais restés au-dessous des catholiques sur le chapitre du fanatisme. En Amérique, ils les dépassèrent même de beaucoup; on chercherait vainement dans les annales du Canada des exemples semblables.

La lettre tue, c'est le cas de le dire, puisqu'un texte de la Bible, tant de fois lue, relue, scrutée et commentée, dit formellement : — Tu ne permettras pas à un sorcier de vivre. — Là-dessus, de sages gouverneurs, de savans théologiens firent sans remords dresser des potences.

Tout le monde connaît l'histoire lamentable des sorciers de Salem, comment, sur la dénonciation de huit petites filles dont plusieurs déclarèrent plus tard avoir été folles ou avoir « parlé pour rire, » vingt innocens furent livrés à la corde, sans compter ceux qui succombèrent en prison. Les médecins d'aujourd'hui reconnaîtraient dans les illusions et les convulsions des « enfans affligés » un cas bien caractérisé d'hystérie, joint au besoin de se distraire un peu, de faire du bruit, de rompre la monotonie de cette existence austère, étouffante, où la gaieté, même honnête,

eût été taxée de péché. *For fun*, par plaisanterie lugubre, macabre, faute de mieux, ces filles à qui la danse, la toilette, tout enfin était interdit se donnèrent l'amusement pervers d'agiter la communauté; elles se moquèrent une bonne fois, à tout risque, des ministres impitoyablement rabat-joie qui en étaient les arbitres. Les souvenirs de cette mystification remplissent encore Salem, qui, un peu d'art et de réclame y aidant, a l'aspect voulu pour les faire valoir. Avec ses deux fortins croulans, plantés des deux côtés d'un port désormais réduit au cabotage qui remplace mal le grand commerce asiatique d'autrefois, elle sommeille, aux trois quarts morte, pareille à un grand magasin d'antiquités, — antiquités relatives, cela va sans dire, remontant tout juste au xvii^e siècle. L'architecture même de la gare vous impressionne au débarqué, en affectant des airs de forteresse ou de prison. Deux tours noires, d'aspect rébarbatif, semblent vous dire : — C'est ici que souffrirent les malheureux accusés de criminelle connivence avec un chat noir ou un oiseau jaune, avec des formes volantes et rampantes qui ne pouvaient être que le diable. — Non loin du chemin de fer, se trouvaient le pilori et le poteau où l'on fouettait les condamnés pour des délits qui souvent n'avaient rien à faire avec le droit commun; l'obstination à ne pas fréquenter l'église suffisait. Devant nous, une assez belle rue offre à notre curiosité des boutiques remplies de vieilles ferrailles, de vieilles poteries, de mauvaises estampes, de prétendu bric-à-brac vendu très cher et qui date, cela va sans dire, de l'époque du procès. Les marchands de balais sont nombreux, ce qui est de rigueur dans un pays de sorcières. L'étranger se porte d'abord vers la pharmacie du Vieux Coin, la *Witch-house* comme on l'appelle. Au début du procès, eurent lieu chez le magistrat qui l'habitait, Jonathan Corwin, les interrogatoires continués ensuite dans la *Meeting-house*. Dès 1635, Roger Williams, arrivé d'Angleterre, avait logé dans cette même maison de planches. Il fut très cruellement chassé de la ville, et partit de là pour fonder la colonie de Providence sur des bases de liberté religieuse absolue dont il n'avait certes pas trouvé l'exemple à Salem.

Rien n'a été changé aux parois ni aux solives de la chambre où il se berça, au cœur même du plus implacable fanatisme, d'un beau rêve de tolérance universelle. Seulement la très large cheminée est devenue un couloir qui fait communiquer deux pièces; dans l'arrière-boutique, on vend des baguettes de coudrier et

différens objets relatifs aux sorcières. En écoutant bien, il semble que de faibles échos répètent encore les questions ineptes posées à ces malheureuses : — Quand vous chevauchez vos bâtons, allez-vous à travers les arbres ou par-dessus ? — Peut-on s'étonner que l'imbécillité des uns ait produit la folie des autres et que les prétendus suppôts de Satan aient fini quelquefois par avouer, sans avoir en réalité rien commis, ou par accuser le voisin, ce qui était le meilleur moyen d'obtenir miséricorde ?

Cependant le pharmacien, qui a très avantageusement remplacé magistrats et sorcières dans la vieille maison, nous vend une friandise particulière au pays, le *Gibraltar*, bonbon fortement parfumé à la menthe et dont le nom tient sans doute à la dureté de roc qui le distingue. Tandis que nous faisons connaissance avec lui, on est allé quérir le fameux George Arvedson, « seul guide compétent » de la ville de Salem. Pour mieux dire, Salem appartient à George Arvedson et il croit en être personnellement l'un des traits principaux, puisque, dès les premières politesses, il avertit ses cliens que la généalogie des Arvedson, d'origine suédoise, remonte au xv^e siècle, ce qui ne l'empêche pas de se contenter d'un dollar l'heure. Il condescend même à vous procurer des voitures et vous commande au besoin un déjeuner à « la vieille boulangerie, » *Old Bakery*, que le fait d'être antérieure à 1690 recommande apparemment à l'estime des gourmets. Lorsqu'on revient d'Amérique, par parenthèse, les objets anciens font horreur, on voudrait proscrire le mot vieux du dictionnaire, tant le culte sans aucun discernement de la vieillesse, quelle qu'elle soit, vous a souvent offusqué. Notre guide américano-scandinave sait bien ce qu'il fait, le malin, en rattachant ses origines au xv^e siècle.

D'un air d'autorité, il nous conduit à travers la ville en disant : « Je reconnais tout de suite la nationalité des voyageurs à ceci : les Français sont curieux avant tout des sorcières, les Anglais me questionnent sur Hawthorne. » Mais il ne doute pas un instant que les visiteurs, de quelque pays qu'ils viennent, ne s'intéressent à sa propre maison, la maison des Arvedson, qu'il montre avec fierté en annonçant qu'elle fut celle de son arrière-grand-père et que deux fois il y vit le jour, car, étant devenu aveugle, il recouvra la vue.

Salem est, somme toute, une très jolie ville, malgré ses allures un peu somnolentes et sa réputation tragique. L'orme, cette parure forestière de l'Amérique, s'y manifeste avec splendeur ;

on se promène sous de hautes voûtes de verdure dont nulle part je n'ai rencontré l'équivalent. Les maisons sont enguirlandées de feuillage, tapissées de « lierre de Boston. » L'une des plus belles est celle de Timothée Pickering, adjudant général des armées de Washington, l'un des chefs du parti fédéral aux États-Unis; une plaque de bronze au-dessus de la porte nous rappelle ses mérites.

Auprès des hôtels particuliers de date récente, les habitations primitives se font reconnaître à leur cheminée unique, à leurs pignons bizarres, à leurs toits en croupe, à pans rompus, *gambrel roof* ou *lintoo roof*; ce dernier indique les pans inégaux, descendant d'un côté jusqu'à terre ou il s'en faut de peu. Le premier étage en saillie servait de position pour tirer sur les Indiens quand ils attaquaient. Une de ces cabanes vermoulues est celle de Brigitte Bishop, la première sorcière exécutée, personne quelque peu excentrique, à qui l'on pouvait reprocher de vendre du cidre et d'offrir aux consommateurs les séductions d'un jeu de galet, le seul que se permissent les moins intransigeants d'entre les puritains. En outre, elle portait un corsage rouge à l'époque où les couleurs sombres étaient recommandées; ces infractions ne lui parurent pas suffisantes cependant pour motiver son arrestation, car elle s'arma d'une bêche contre ses accusateurs; mais, les voisins ayant prétendu qu'elle les paralysait en braquant sur eux le mauvais œil, ce fut assez pour convaincre de son crime des inquisiteurs calvinistes tels que Jonathan Corwin, John Haworth et le ministre Noyes, groupe sinistre de terribles honnêtes gens que vint renforcer ensuite le grand théologien de Boston, Cotton Mathers. On la pendit. On pendit bien un pauvre chien convaincu de sorcellerie! Une petite fille de quatre ans fut tout près de subir le même sort. Mais ce ne sont là que des épisodes insignifiants. Arvedson nous fait toucher les pièces authentiques du grand drame dans une salle du Palais de justice. Là nous nous trouvons devant les procès-verbaux des séances, précieusement conservés avec quelques épingles rouillées produites comme pièces à conviction. Ces grosses signatures laborieuses, ces autographes en caractères vieillots évoquent pour nous la présence même des personnages : les signes appuyés de l'entêtement, le tremblement nerveux de la peur sont visibles et comme vivants. Une page est tournée au nom de Corey, rappelant la plus affreuse peut-être de toutes ces exécutions.

Marthe Corey, intelligente autant que courageuse, ne se borna pas à affirmer son innocence, elle osa faire entendre qu'elle ne croyait pas à la magie; audace presque unique, car la bonne foi des bourreaux n'avait d'égale que la superstition de la plupart des victimes. Crédule entre tous était Giles Corey, le mari de Marthe, un bonhomme de quatre-vingts ans. Ses dépositions absurdes contribuèrent à faire condamner sa femme; quand il essaya de les retirer, il devint aussitôt suspect et fut arrêté à son tour. Alors ce vieillard, si faible jusque-là, s'imposa une expiation sublime. Il savait que le refus délibéré de répondre aux juges entraînait avec lui quelque chose de plus affreux que la mort immédiate. La punition des silencieux consistait à être *pressé* jusqu'à ce que la parole sortit, c'est-à-dire que le coupable était couché presque nu sur le seuil de son cachot, sans autre couverture qu'un poids énorme, qu'on ne retirait qu'après l'aveu. Le supplice pouvait durer plusieurs jours. Corey se laissa presser jusqu'à la mort, sans prononcer un mot.

Avec Arvedson, l'intérêt marche *crescendo*; c'est le plus habile des metteurs en scène. Il nous introduit ensuite à l'Essex Institut, grand bâtiment de briques qui renferme des collections d'antiquités américaines, indiscutables celles-là. Plusieurs salles sont remplies d'armes très lourdes, de chauferettes énormes, portées autrefois à l'église par les fidèles pendant les interminables sermons, de chenets de fer, de tournebroches, d'ustensiles certainement moins curieux pour les Européens, qui s'en servent encore, que pour les Américains de nos jours, initiés aux plus récentes inventions en fait d'engins culinaires et autres. Assortiment complet de boucles, de parapluies, de chapeaux, de perruques, de chaussures, etc., tout cela très simple en général, la loi exigeant que la toilette fût en rapport avec les ressources de chacun, ce qui donnait lieu à des enquêtes rigoureuses: ainsi se fonde la liberté.

Une vitrine recèle quelques bijoux historiques, bagues, peignes, ouvrages en cheveux. Les meubles du temps sont représentés par des rouets, par de grandes chaises à fond de roseaux, plus deux clavecins et la table sur laquelle Moll Pitcher, la devineuse de la Révolution, disait la bonne aventure. Tout prouve l'absence absolue de luxe, une austérité générale. Mais ce qu'il y a de plus intéressant, c'est la salle des portraits: gouverneurs anglais, prédicateurs et philanthropes célèbres, magistrats des

xvii^e et xviii^e siècles. Je n'aurais pu me figurer plus terrible l'icoclaste Endicott, premier gouverneur de Salem, avec ses yeux saillans d'une dureté de pierre et sa face pâle d'oiseau de proie; il est présent à trois exemplaires. Les physionomies qui se détachent des cadres vermoulus semblent se ressentir de la farouche discipline qu'il faisait régner autour de lui. Il n'y a là que des mines sévères ou renfrognées, des femmes guindées dans leurs vêtemens sombres. Quelques pastels à demi effacés attestent cependant que, même alors, on pouvait posséder l'agrément de la jeunesse. Le peintre quaker, Benjamin West, nous apparaît fort laid, personnifiant l'art terne et ennuyeux; il se hâta de passer en Angleterre où l'on sait que, favorisé par Georges III, il fonda l'Académie royale des Beaux-Arts, ce qui doit lui faire pardonner ses tableaux. Un portrait ridicule — jambes torses, habit rouge, large figure commune épanouie par le contentement de soi, — c'est celui de William Pepperell. Marchand par état, il était soldat par goût; c'est lui qui força de capituler l'imprenable Louisbourg. Le hasard l'avait servi sans doute, mais ce coup de main audacieux lui valut les plus grands honneurs militaires et le titre de baronnet. Sa suffisance et son habit chamarré tranchent sur la gravité environnante.

Quelle société maussade devaient former tous ces visages auxquels le sourire semble inconnu et que l'on dirait préoccupés de la recherche du péché irrémissible ou d'autres investigations intimes non moins désolantes! J'ai vu peu de galeries plus caractéristiques d'une race et d'une époque. On voudrait que ces effigies des précurseurs de la Révolution américaine fussent cataloguées au profit des travaux historiques de l'avenir. Un mauvais tableau représente l'une des principales scènes du procès, l'interrogatoire de Jacobs, un vieillard infirme que sa petite-fille accusa pour échapper à la prison. Les possédées se tordent et désignent le pauvre homme à la vengeance des juges; une furie, les griffes en avant, semble prête à se jeter sur lui. Toutes les figures expriment la peur, cette peur d'où naît la cruauté; Jacobs, avec ses longs cheveux blancs, son air d'honnêteté parfaite, aura beau supplier, le gibet l'attend; la rétractation formelle du témoignage arraché à une enfant de quinze ans que le remords déchire ne sera pas écoutée.

A côté de l'Essex Institut se trouve Plummer Hall, ainsi nommé du nom de son fondateur; c'est une importante biblio-

thèque, construite à l'endroit même où naquit Prescott. Salem, avec ses souvenirs, semblait prédestiné à produire un historien.

Nous entrons dans la plus ancienne des églises protestantes d'Amérique. Devant elle, les voyageurs du vieux monde se sentent vieux jusqu'à la caducité. En 1634, date de sa construction, nous avons laissé déjà bien loin derrière nous les siècles qui virent se développer la magnifique floraison des cathédrales, et l'Amérique se bornait encore à cette pauvre petite cabane de planches mal dégrossies ! On l'a transformée en une espèce de reliquaire, mais les reliques ne sont pas toutes purement religieuses ; les débris d'une chaire à prêcher, et de vieux bancs, une table de communion brisée, qui remontent aux Puritains, côtoient le pupitre de bois massif sur lequel Hawthorne écrivait ses romans. Quatre maisons à Salem rappellent ce nom célèbre : celle où naquit l'écrivain et qui se tient à l'écart, avec son toit « en jambe de cheval, » dans une rue étroite et modeste ; celle qu'il habita par la suite, d'apparence plus bourgeoise ; le bâtiment de la Douane où, tout en s'acquittant de sa besogne terre à terre d'employé, il préparait la *Scarlet Letter*, son chef-d'œuvre ; et enfin la Maison aux Sept Pignons, dont le nom sert de titre à une très forte étude de caractères. Il me semble en voir sortir un à un tous les personnages bizarres et attachans créés par ce profond psychologue, qui est lui-même bien à sa place dans l'atmosphère morose de Salem. La Maison aux Sept Pignons demeure toute pleine d'énigmes et de secrets sous les grandes branches feuillues qui l'enveloppent, presque à l'extrémité d'une rue qui aboutit au bras de mer de l'autre côté duquel se trouve Marblehead, fameux dans les fastes de l'Indépendance.

Pour finir, nous allons contempler, d'un pont à l'ouest de la ville, la montagne des Sorcières, *Gallows hill*, où avaient lieu les exécutions. Ce sommet aride se dessine nettement sur le ciel clair : on distingue un grand espace désolé où notre imagination peut placer le gibet. Le guide précise l'endroit, car il sait tout. Il n'y avait pas d'enterrement chrétien pour les sorciers et sorcières, on les enfouissait dans quelque trou, sous un rocher ; le petit-fils de Jacobs réussit cependant à emporter sur son cheval le cadavre du pauvre vieux qui repose près de sa ferme encore debout ; et une digne femme, Rebecca Nurse, excommuniée avant de mourir par une précaution habituelle, a reçu depuis lors les honneurs d'un

monument de granit. Parmi ces malheureux, il y eut une sainte, Mary Easty, qui, avant le supplice, adressa aux juges une humble et magnifique requête afin qu'ils lui accordassent, en échange de sa vie, la grâce d'autres innocens.

Assez de tableaux funèbres; en voici un très différent, d'une irrésistible drôlerie; il m'a fait éclater de rire sur le chemin même du gibet, tout à l'extrémité de ce faubourg qui rejoint par un tramway le village de Peabody, où naquit le fameux philanthrope ainsi nommé. Une enseigne bizarre se balance au-dessus d'une porte basse; on y lit en lettres tourmentées *Lio Sam*, et, la porte étant ouverte à cause de la chaleur, j'aperçois le plus curieux intérieur de blanchisserie chinoise, un vrai sujet d'écran : deux figures d'hommes pareils à de vieilles femmes; l'un d'eux, accroupi derrière son comptoir, rit et se contorsionne, sa grosse tête roulante entre ses grandes manches; l'autre s'occupe diligemment à repasser d'une main légère. La silhouette vue de dos, les épaules en l'air dans une ample camisole où toute la brise qui nous manque semble s'engouffrer, est impayable. Point de meubles, sauf un réchaud, des corbeilles éparses et partout du linge enveloppé de papier formant des paquets de formes biscornues, variées à l'infini. Il y a de ces boutiques-là dans toute l'Amérique, mais jamais Chinois n'ont jailli plus à propos pour dissiper d'un coup d'éventail les noirs fantômes du puritanisme anglo-saxon. Ce réduit tout païen me fit l'effet d'une soupape de sûreté ouverte sur des régions où il n'y a pas de terreur religieuse, pas d'examen de conscience, ni d'âme torturée par conséquent, ni de péché irrémissible, ni rien que de la couleur et de la fantaisie. Rencontrer *Lio Sam*, en vue de la montagne des Sorcières, me fut un soulagement inappréciable dont je reste reconnaissante à toute la race jaune.

V. — LA PISCATAQUA

Je ne voudrais pas laisser mes lecteurs sous l'antipathique impression que Salem peut donner des vieux puritains. Nous irons chercher ceux-ci dans des campagnes dont la beauté demande grâce pour leurs premiers habitans trop austères, cette beauté que reflètent certains poèmes d'Emerson. Seul il pouvait nous en faire sentir les nuances infinies, et peut-être a-t-il même contribué à la créer en lui prêtant une âme exquise; lisez plutôt la petite

pièce intitulée *Rhodora*. Ailleurs, il y a des bois et des pâturages, mais ils n'ont rien de commun avec ceux qu'a célébrés le poète par excellence de la Nouvelle-Angleterre, d'une voix à laquelle j'ai pensé tout à coup le jour où mon oreille fut surprise sous les grands pins par le chant de la grive-ermite. Chant unique, d'une solennelle douceur, d'une limpidité cristalline qui tombait à intervalles de la voûte des arbres comme une prière interrompue, puis reprise, puis lentement éteinte, en vous laissant la nostalgie de l'entendre encore. Certainement ce dut être une grive-ermite que le bon moine de la légende écouta cent ans de suite, sans s'apercevoir de la fuite des heures. Nous ne la connaissons pas en France; nous n'avons pas non plus ces bois de pins qui chantent et qui fleurissent, où l'on cueille des orchis admirables, des fraises sauvages en quantité, où la *star-flower* sème partout ses étoiles d'argent. Voilà pourquoi je voudrais revenir un instant à la Piscataqua. Cette ravissante rivière, tout en décrivant de nombreuses chutes, borne le Maine à l'Ouest; il fait bon suivre ses bords du côté de South-Berwick et de Salmon-Falls. Elle court entre les bois et les pâturages. Immenses, sur les plateaux qu'ils recouvrent, sont ces pâturages typiques de la Nouvelle-Angleterre, entrecoupés de rochers où les genévriers poussent par touffes épaisses. Ça et là, un cèdre battu par les vents, ou un grand sapin noir aux branches déchirées rompt l'uniformité du plateau. Des chevaux galopent en liberté; la solitude est absolue; pas un être humain. Sur les barrières grises qui bordent la prairie sont perchés des *bobolinks*, ces artistes en renom, qui presque autant que le *mocking bird* sont opposés volontiers à nos oiseaux d'Europe. Mais je ne connais d'eux que leur habit, un habit noir, avec petite pèlerine cendrée et petit capuchon du même ton, ourlé de jaune. Ils se taisent prudemment, comme s'ils craignaient de risquer leur réputation devant un public qui a entendu le rossignol.

Heureux les enfans qui ont pour s'y ébattre ces pâturages merveilleux où l'on découvre un monde! Je défie les voyageurs eux-mêmes, ces grands enfans, de résister à l'envie de mettre au pillage les trésors qu'ils recèlent : myrtilles, cornouilles, airelles, *checkerberry* au feuillage poivré et parfumé que l'on goûte comme un fruit, *waxberry* qui donne de la cire, ancolies d'un rouge de corail dont nous faisons des gerbes, ronces luxuriantes aux fleurs larges comme des églantines, aux traînes interminables; n'ou-

blions pas, entre mille autres, cette fleurette délicate, sobrement habillée de gris et appelée avec justesse *Quaker lady*, car elle a tout de bon des allures réservées de petite quakeresse.

Lorsque nous atteignons les fermes, espacées à de longs intervalles, elles nous apparaissent à travers les lilas en pleine floraison et les pommiers qui s'alignent autour d'elles. Très anciennes pour la plupart, elles sont du même gris que les *fences*, barrières, — le gris brillant du *white pine* alternativement lavé par les neiges et brûlé par le soleil. On les construisait sur la hauteur, l'approche des Indiens étant sans cesse guettée. J'entends à ce sujet des histoires terribles, celle entre autres d'une famille dont les descendans existent. Le mari et la femme furent emmenés au Canada, chacun de son côté, par les sauvages qui avaient pillé leur ferme. En route, l'enfant que la femme portait dans ses bras se mit à pleurer. Un Indien le saisit, lui brisa la tête contre un arbre et laissa le petit cadavre aux aigles alors très nombreux sur la Piscataqua. Longtemps après, le mari, qui avait réussi à s'échapper, retrouva sa femme au Canada où elle avait fini par se remarier, le croyant mort; il la reprit, la ramena chez lui et ils eurent beaucoup d'enfans qui firent souche à leur tour dans le pays.

La vie rurale n'a pas en Amérique l'aspect pittoresque qu'elle garde encore chez nous; les machines, sans relâche perfectionnées, y suppléent trop à l'effort des bras; là-haut, pourtant, dans les vastes pâtures, rien ne m'empêche de rêver la vie des Puritains d'il y a deux cents ans, avant les inventions et les progrès de l'industrie. Le colon de ce temps primitif fabrique tout chez lui, aussi bien le rude lainage à rayures qui, avec un grand chapeau, de longs bas et des culottes de cuir, habilite les hommes, que la grosse toile à carreaux dont sont faits les tabliers des femmes, occupées tout le jour à filer, à tisser et à coudre dans leur intérieur. Ils sont solidement bâtis, malgré leur régime plus que frugal de *porridge* et de pain de maïs. Les voici, se rendant au meeting, les vieux à cheval deux par deux, la femme un bras passé autour de son mari, les garçons et les filles, à pied, portant dans chaque main leurs souliers du dimanche. Gens trop vertueux et sans pitié pour qui ne l'était pas. Toutes leurs étroites pensées montaient vers un Dieu farouche qu'ils avaient, plus que ne le firent jamais aucuns dévots, formé à leur image; un Dieu qui défendait les spectacles, la musique, les cartes, tout ce qui n'était

pas en un mot le travail et le prêche. Il reste encore une forte dose de puritanisme dans l'amalgame dont est sortie l'Amérique contemporaine, mais à titre de levure, — ce mot très juste est de M. Chapman, — il a son prix inestimable. Le jour où des terres nouvelles réclamèrent la dispersion de ces impitoyables répresseurs, leur force morale congestionnée trouva une issue, se répandit, s'infiltra dans les masses, devint bien-faisante (1).

Un de leurs plus graves défauts me paraît avoir été une disposition à incriminer les avantages que tel ou tel d'entre eux possédait sur les autres. De même qu'à Salem, le révérend Burrough fut pendu, quoique ministre, pour cause de force herculéenne, ses muscles ne pouvant lui venir que du diable, et une pauvre fille Elizabeth How, condamnée pour le *charme* de douceur et de bonté qui attirait à elle les petits enfans, certain riverain de la Piscataqua faillit payer de sa vie l'intelligence supérieure qui lui avait fait découvrir un chemin de traverse extraordinairement court conduisant à la forêt. Nous allons profiter de ce chemin qui s'appelle encore le *Witchman's Trot*, la Trotte du Sorcier, pour gagner les bois de pins où prudemment il prit le large avant d'avoir la corde au cou.

Je ne connais rien de plus délicieux que de parcourir au pas de deux bons chevaux les incomparables bois de pins du Maine. Il y a bien une douzaine d'espèces de ces arbres : pins blancs, ce que nous appelons pins du Nord, pins rouges, pins résineux, pitch-pins, *hemlocks*, le sapin du Canada, d'une moins délicate élégance, mais souvent gigantesque, d'autres encore que l'on reconnaît au nombre de leurs feuilles réunies dans une même gaine cylindrique. Il s'ensuit une diversité de structure et de nuances qui empêche que l'accusation de monotonie, généralement portée contre la forêt de pins, soit applicable ici. Le voisinage de l'eau lui prête en outre une physionomie spéciale. A travers le rideau des branches apparaît par intervalles la surface bleuâtre de la Piscataqua. Une trouée dans la muraille éternellement verte nous permet d'apercevoir telle voile blanche qui s'avance fantastique comme si elle nageait dans le feuillage. A l'endroit où l'épaisseur du bois est plus marquée encore qu'ailleurs, miss Jewett me dit : — C'est ici qu'on vient en décembre

(1) *Emerson and other Essays*, by John Jay Chapman. New-York, 1898, Scribner.

couper les arbres de Noël et tous ces panaches décoratifs qui remplissent pendant la fête les maisons et les églises.

Les chevaux cependant, habitués à cet exercice, écartent de leurs têtes patientes la ramure qui partout barre le passage, et qui se referme derrière nous, car il n'y a pas de chemin apparent ; la petite voiture roule sans bruit sur la mousse et mon amie descend de temps à autre pour repousser quelque obstacle d'une main adroite et forte. La vie au grand air donne aux femmes, fussent-elles des dames, une vigueur qui passe pour être refusée à leur sexe dans les pays moins rudes et moins libres, où il ne leur est pas encore permis de compter sur elles-mêmes.

La beauté des bois de pins et des pâtures ne doit pas me rendre injuste cependant pour la côte, avec ses baies profondes, ses promontoires, ses îles et ses marais salans.

VI. — LES PLAGES DU NORTH-SHORE

Tout a été dit de Newport, la reine des plages américaines, comme on l'appelle, mais je ne crois pas qu'on ait autant parlé des bains de mer de la côte Nord du Massachusetts (North-Shore) qui n'ont à lui envier que le tapage du luxe. Personne, parmi ceux qui les connaissent, ne leur reprochera de se borner à l'élégance. Et cette élégance n'est pas extérieure seulement, elle implique aussi celle de l'esprit, les innombrables villas qui sont le séjour d'été de la meilleure société bostonienne à Manchester, à Beverly, à Magnolia, dans toutes les localités qui se succèdent jusqu'à l'extrémité du cap Ann, se vantant d'avoir reçu, de recevoir encore les écrivains, les artistes les plus célèbres. Voici Manchester par exemple : la plage, une plage de sable fin et blanc a la curieuse propriété d'émettre des sons d'harmonica lorsqu'on l'agite, d'où son nom de *Singing beach*, grève chantante. Au-dessus, le rivage est bossué par de grosses roches dont la plupart supportent les plus jolis *cottages* émergeant d'un fouillis de verdure. J'habite, chez une amie, l'un des mieux situés : il n'est qu'à cinq minutes de la mer, mais séparé d'elle par des bois superbes de chênes, de hêtres et de pins d'où semblent sortir les bateaux de pêche qui s'éparpillent dès l'aube sur cette adorable baie endormie dans le calme du mois de juin. Un massif de rochers nous protège contre le vent, il est couvert de ces roses sauvages simples, mais très odorantes qui courent ici partout ; un couple de rouges-gorges, *robins*,

gros comme des merles, au poitrail élatant, vient y gazouiller sous mes fenêtres matin et soir. Derrière cet abri, la maison semble accroupie sous son vaste toit rougeâtre à pans rompus qui s'incline vers une seconde toiture, éployée pour ainsi dire au-dessus de la piazza. Celle-ci, soutenue par des troncs de pins rouges non équarris, auxquels les branches, rustiquement taillées comme au hasard, prêtent des chapiteaux, est garnie de coussins et de bercuses; on y prend le thé, on y cause, on y vit; cette piazza enveloppe d'ombre tout le rez-de-chaussée d'où nous découvrons la mer des deux côtés. L'intérieur du cottage est décoré avec un goût sévère, sur le modèle des vieilles maisons de puritains : peinture sombre sur les murs, hautes cheminées de bois, petits carreaux de vitrage; la plupart des meubles ont été collectionnés avec soin dans les fermes d'alentour. Il s'y ajoute des objets d'art discrètement choisis, beaucoup de fleurs.

Je ne me lasse pas du spectacle dont je jouis de mes fenêtres au premier étage. L'une d'elles donne sur la pleine mer dont les vagues, très douces en cette saison, caressent une île blanche toute proche. Des cottages couleur de brique, aux toits bizarres, à pignons, à galeries, à balustres, s'égrènent parmi les roches grises et moussues. De mon autre fenêtre je découvre la presque île verdoyante qui me cache le port de Manchester. Le clocher d'une petite église se détache sur le lointain feuillu. L'eau immobile dans une vasque arrondie fait penser à celle d'un lac.

Par le raidillon du jardin, je descends vers d'autres jardins sans clôture qui s'ouvrent avec une hospitalité toute familiale, presque sans interruption, le long de la côte. La saison est trop peu avancée encore pour que les villas soient ouvertes; la plupart d'entre elles attendent encore leurs propriétaires respectifs; peut-être dans un mois y aura-t-il trop d'équipages sur les routes, trop de grandes élégantes, trop de monde; profitons vite de ce moment sans pareil. On marche au hasard au-dessus des plages qui se succèdent, toujours en vue de la mer, par des sentiers agrestes qu'envahissent la fougère odorante, le sassafras ou le laurier; libre à vous de vous reposer sous les cèdres aux branches étendues en parasol qui, plantés sur ces falaises déchiquetées que l'on dirait roussies au soleil, font penser à des pins d'Italie. Je me rappelle quelques sites merveilleux, le point entre autres où les roches forment un étroit couloir, une sorte de cañon; la

marée haute s'y engouffre écumeuse à vos pieds. Tout à coup, en pleine sauvagerie, vous vous trouvez au milieu de massifs d'azalées et de rhododendrons; ce sont les parcs des chalets voisins qui descendent vers le rivage, mêlant l'art à la nature d'une façon originale et imprévue. La merveille en ce genre est un certain parc alpestre de Beverly dont le Jardin botanique de Genève pourrait donner l'idée s'il était possible de comparer cette collection méthodique de la flore des montagnes, cette espèce d'herbier vivant, à l'admirable désordre qui, tout étudié qu'il soit ici, semble absolument naturel. Fantaisie sans rivale de botaniste et de poète. Je ne crois pas que l'on puisse pousser plus loin que les Bostoniens l'intelligence du décor.

Retournons à Manchester pour nous en convaincre, regardons quelques-unes des villas où l'architecture la plus capricieuse s'est donné carrière, toujours en faisant servir le bois aux usages de la pierre. Celle-ci, par exemple, a le caractère de la période coloniale, laquée blanche avec une piazza qui d'un côté se trouve à la hauteur du premier étage sur la mer; de l'autre, elle est de plain-pied avec le jardin. On entre dans un hall aux baies largement ouvertes, sans apparence de portes; deux grands salons à droite et à gauche, un escalier au milieu, dont le large palier carré, visible à mi-hauteur de l'étage, est décoré, à la Véronèse, d'étoffes anciennes retombantes sur la rampe où est perché un paon décoratif. Le plus joli établissement qui se puisse imaginer est formé ainsi devant une espèce de lanterne d'où la vue est magique. Dans cette maison, tous les objets précieux rapportés d'Europe donnent par leur entassement pittoresque l'idée d'une razzia. Ce satin à figures en relief, accroché en guise de rideau, fut une bannière ravie à quelque couvent; là-bas, des boiseries d'église sont converties aux usages pratiques. Tout est d'un cosmopolitisme achevé qui se retrouve chez les personnes; la conversation effleure avec une spirituelle volubilité la chronique des vieux pays. Les hôtes de céans n'aiment et ne comprennent que ceux-là, ils entremêlent dans leurs discours l'italien et le français, comme s'il leur était plus facile parfois d'exprimer leur pensée frottée aux pensées étrangères dans une autre langue que leur langue maternelle qui n'a pas de mots pour toutes leurs sensations; ils ne peuvent vivre qu'à Florence ou à Paris; ils arrivent, ils vont repartir. On me dit que la guerre a réveillé chez cette catégorie de Bostoniens l'instinct filial pour l'Amérique, mais

n'oublions pas que nous sommes en 1897, et continuons notre promenade.

A peu de distance, sur le chemin ombreux au-dessus duquel s'arrondit une espèce de porche frangé de lianes luxuriantes, voici une autre villa tout en tourelles et en pignons revêtus de bardeaux noirs qui rappellent exactement l'armure de schiste ajustée aux ressauts et aux encorbellemens de certaines maisons bretonnes ; un arceau est jeté au-dessus de la cour. On passe sous cette voûte que rougit une vigne vierge, et on entre dans un intérieur décoré de tapisseries de Beauvais, cadre charmant dédié à l'étude, — la plus confortable des bibliothèques l'atteste, — et à la rêverie surtout. Comment ne pas se perdre dans la contemplation des panoramas découverts de chaque fenêtre ? Tous les genres de vues existent ici : vue sur la pleine mer, sur la campagne, sur les rochers sauvages, sur un parterre soigneusement entretenu qui côtoie un parc naturel que la main des hommes n'a jamais touché. La mer bat cette riche végétation bien à l'abri sur son piédestal de granit.

Si vous le préférez, nous pouvons nous diriger encore vers des vergers que Daubigny eût voulu peindre, où les pommiers projettent leur ombre sur un tapis de gazon. Et toujours la grève est voisine, mélodieuse et douce. Magnolia, malgré les fleurs qui lui ont donné son nom, malgré sa belle plage en forme de croissant, malgré les rochers chantés par Longfellow, — malgré l'amusant voisinage d'un campement d'Indiens du Maine, devenus fort pacifiques et sans autre intention de pillage que leur petit commerce de paniers joliment tressés en herbes odorantes, — Magnolia, malgré ses charmes variés, n'a pas l'extrême distinction de Beverly, enveloppé dans des bois admirables où ses villas trouvent l'illusion de l'isolement. Quelques-unes sont de véritables châteaux, d'autres affectent de n'être que des maisonnettes, mais partout se manifeste un goût bien individuel et une recherche exquise. La différence entre la plage de Magnolia et ses deux voisines, Beverly et Manchester, c'est qu'elle n'est pas accaparée par une coterie de choix, qu'elle s'ouvre davantage aux simples baigneurs, qu'on y trouve beaucoup de maisons à louer, beaucoup d'hôtels. Beverly et Manchester au contraire sont des diminutifs de Boston, aussi exclusifs, aussi repliés sur eux-mêmes, aussi fermés aux intrus que peut l'être Boston lui-même.

De la piazza, où je viens de passer quelques semaines, j'as-

siste aux feux de joie du 4 Juillet, la fête nationale. Peut-être est-elle bruyante dans les villes comme l'est le 14 Juillet à Paris ; mais ici elle n'est que poétique. Tous les jardins qui couvrent les tertres s'illuminent ; on dirait des vers luisans dans les bordures, des fruits de feu suspendus aux branches. Puis l'énorme brasier s'allume à l'entrée du village, projetant sur la mer des lueurs d'incendie, tandis que d'innombrables fusées rivalisent avec les étoiles et réduisent à néant l'éclat des mouches phosphorescentes, *fire-flies*, qui défrayent notre illumination quotidienne. Chaque soir la piazza est pailletée d'étincelles, et les phares qui défendent la côte, entre autres les deux jumeaux que l'on nomme les Deux Sœurs, brillent les uns fixes, les autres à éclipse. Mais aujourd'hui tout est en feu pour fêter l'ère de la liberté américaine. Les hôtes des bois voisins en sont épouvantés, et le lendemain nous trouvons collées aux vitres diverses espèces de papillons admirables peints de nuances que les plus belles fleurs pourraient envier ; éperdus, ils sont venus se réfugier sous l'auvent de la piazza.

La population de Manchester n'a rien épargné pour cette manifestation patriotique. Curieux petit village qui possède une bibliothèque digne d'une ville importante et des églises-chalets de toutes les dénominations : baptiste, unitarienne, congrégationaliste, épiscopale, catholique. Je vais à cette dernière, où j'entends un bon prêtre extraordinairement énergique tonner contre les bicyclettes, en accusant les jeunes filles de n'avoir que des roues dans la tête, jeu de mot qui fait sourire ces demoiselles, des petites ouvrières en chaussures, *wheel* voulant dire, par extension, étourderie, billevesée. C'est le jour de la première communion qui est donnée à cinq ou six enfans dont le type quasi arabe me frappe tout d'abord ; on me l'explique ; une colonie portugaise a fourni jadis cet appoint, d'ailleurs peu considérable, de catholiques. Aux petites filles noires comme des mouches et couronnées de roses blanches, le prêtre fait promettre solennellement de ne boire aucune boisson fermentée jusqu'à leur majorité. Ce post-scriptum au renouvellement des vœux du baptême m'étonne un peu. Les catholiques ne sont ni nombreux, ni riches, ni très éclairés à Manchester. Ils appartiennent tous à la classe inférieure, je le devinerais en regardant les vieux, mais la mise des jeunes filles me ferait supposer tout le contraire. Une bonne partie de ce qu'elles gagnent passe en chiffons.

Que doivent penser de cela les ancêtres Puritains? Qu'en eût dit le Salem de 1692? Il n'est pourtant qu'à une heure de distance de Manchester, de Beverly et de Magnolia.

VII. — LE « COMMENCEMENT » A CAMBRIDGE

Je ne finirai pas le récit de ce mois de juin dans la Nouvelle-Angleterre sur un tableau de modernité esthétique : l'une de mes dernières et plus vives impressions ne fut que très relativement mondaine. Je l'éprouvai à l'université de Harvard le jour de la distribution des diplômes. Il y a cent ans, le *Commencement* de Harvard College était la grande fête populaire de l'État de Massachusetts; elle débordait sur le terrain communal comme jadis chez nous la foire du Landy. Telle qu'elle s'offre à moi dans la magnifique salle Sanders, elle a un caractère plus intime. Les invités, pourvus de cartes, envahissent le Memorial Hall, le grand édifice commémoratif élevé à la mémoire des membres de l'Université qui périrent à la guerre. Ce Hall renferme, outre un vestibule grandiose décoré de tables de marbre portant les noms des victimes, outre la grande salle des portraits où un millier d'étudiants prennent chaque jour leurs repas, une salle de spectacle, le Sanders Théâtre, destinée aux grandes cérémonies. Sur la scène figurent, aujourd'hui, 30 juin 1897, le président, les administrateurs et les professeurs de l'Université. Les lauréats remplissent le parterre; dans les galeries se presse la meilleure société de Boston et de Cambridge. Discours du président, lectures d'autres discours anglais et latins prononcés par les nouveaux bacheliers, licenciés et docteurs. Défilé des jeunes gens qui montent les degrés pour recevoir leurs diplômes. Si l'on songe que près de 3 000 étudiants sont répartis à Harvard dans les facultés des lettres et des sciences, de théologie, de droit et de médecine, on comprendra que la liste doit être longue.

Un étranger trouve beaucoup d'intérêt à cette nombreuse réunion, au spectacle donné par toute cette robuste jeunesse, à qui le surmenage paraît être inconnu, grâce à l'habitude des jeux athlétiques alternant avec les efforts du cerveau; mais enfin dans tous les pays du monde, il y a des distributions de prix équivalentes. Un *Commencement* plus nouveau pour moi fut celui de l'Université de Radcliffe, l'annexe féminine de Harvard. Il avait eu lieu

la veille, 29 juin, dans ce même local, et l'aspect d'ensemble était rendu beaucoup plus riant par la prédominance des jolies figures, des jolies toilettes. Les graduées, à qui la toge et le bonnet carré prêtaient un petit air très coquet de travestissement, entrèrent les premières, à la suite de leur présidente M^{me} Agassiz, la veuve du grand naturaliste, sa collaboratrice pour *le Voyage au Brésil*, et de miss Agnès Irwin, la doyenne (*dean*) de Radcliffe, l'une des personnes qui donnent l'impulsion la plus sage et la plus forte aux progrès de l'éducation des filles. Le comité des dames directrices; M. Arthur Gilman qui se dévoua si activement à la formation du collège dont il est le régent, et les représentans officiels de l'Université de Harvard, prennent place aussi sur l'estrade où les blanches toilettes de ce qu'on me dit être le *Glee Club*, le Club de la Joie, apportent une note brillante et gaie.

Le doyen de la faculté de théologie prononce la prière d'usage, puis les gracieuses personnes, au nombre de quarante, en qui s'incarne si bien la Joie, chantent la 10^e ode du second livre d'Horace, *Rectius vives, Licini...*, à la louange de la médiocrité. M^{me} Agassiz très imposante, en velours noir, s'approche alors d'une petite table qui porte une rose rouge et une rose blanche, les couleurs de Harvard et de Radcliffe. Sans la moindre pédanterie, comme elle parlerait dans son salon, elle passe en revue l'œuvre accomplie pendant l'année. On sait comment s'est fondée cette université féminine, sortie tout naturellement de sa grande sœur aînée. Il a fallu deux siècles pour que l'on reconnût que les jeunes filles avaient autant de droits que leurs frères à d'excellens professeurs et à une admirable bibliothèque. Cependant la co-éducation qui réussissait dans l'Ouest n'obtenait pas les suffrages des Bostoniens très européenisés sous beaucoup de rapports. L'idée vint à de bons esprits de réunir deux collèges distincts sous les auspices d'une même faculté; on la mûrit, on la discuta longtemps, cette excellente idée, car en 1878 seulement elle se réalisa; même l'incorporation proprement dite n'eut lieu qu'en 1894, après dix-sept années de succès soutenus.

Depuis lors le président et les agrégés de l'université de Harvard, qui déjà patronnaient l'Annexe, sont devenus responsables des diplômes accordés aux étudiantes. Celles-ci, sans être assises sur les mêmes bancs que les étudiants, ont part dans une large mesure aux mêmes privilèges. Un groupe de dames, appar-

tenant au meilleur monde, veille sur elles de la façon la plus maternelle dans le collège même et hors de lui, s'intéressant à leurs travaux, les aidant à organiser leurs plaisirs, les recevant avec aménité, leur offrant les inestimables avantages du contact et de l'exemple.

Voilà ce que ne rappelle pas M^{me} Agassiz, qui eut dans ces développemens une trop belle part pour vouloir en faire l'éloge. Elle expose les progrès matériels du Collège grandi par des acquisitions de terrains considérables, elle parle du besoin pressant de créer de nouveaux laboratoires et annonce les généreuses donations faites par certains particuliers en vue de créer des bourses. Les noms d'une trentaine de bachelières et d'une demi-douzaine de licenciées sont proclamés. Elles défilent devant leur présidente, qui remet à chacune un parchemin. J'aurais voulu de profondes révérences, mais il faut bien que les pensionnaires de nos pauvres vieux couvens aient au moins un petit avantage sur leurs triomphantes rivales : ce joli plongeon au plus profond des jupes que nous a légué le menuet.

M^{me} Agassiz parle en termes chaleureux de miss Kate Peterson qui, ayant rempli toutes les conditions nécessaires pour atteindre au doctorat en philosophie, n'a pu cependant obtenir ce diplôme : il n'est pas accordé aux étudiantes de Radcliffe. Les flatteuses attestations de ceux-là mêmes qui lui refusent un titre mérité se mêlent aux complimens que miss Peterson reçoit de ses compagnes. Je demande à lui être présentée, et je suis frappée de sa simplicité parfaite. Il n'eût tenu qu'à elle d'aller demander à une autre université le diplôme en règle qu'elle n'aura pas dans celle-ci, mais elle s'en est gardée, satisfaite d'avoir été à l'honneur, fût-ce sans profit. Au fond, un simple certificat de Harvard vaut tous les brevets du monde et miss Peterson ne se laisse pas tenter par des mots. Elle compte parmi ces jeunes filles, de plus en plus nombreuses, qui travaillent pour le plaisir de travailler, qui tiennent à la culture pour la culture elle-même. Avec ses joues roses, son frais sourire, cette jolie philosophe est une preuve vivante de l'excellente éducation qu'on reçoit à Radcliffe. Un prix spécial va lui permettre de se reposer en voyageant. Le prix de 250 dollars (1250 francs), réservé au meilleur essai en langue anglaise, est décerné à une bachelière, miss Dix, qui a écrit déjà de fort jolies pièces, jouées sur la scène de l'*Auditorium*.

Puis les chants recommencent, les serremens de main; de

joyeuses et cordiales conversations s'engagent, chacun paraissant oublier qu'il y a là une plate-forme et sur la plate-forme un escadron de savantes. Ce ne sont que de vraies jeunes filles aussi gaies, aussi naturelles qu'elles pourraient l'être au bal. L'influence de leurs patronnes et amies, qui n'ont rien de commun avec les institutrices de profession, mais qui possèdent l'usage du monde, l'expérience de la vie, est certainement pour beaucoup dans cette attitude; elle obtiendrait grâce auprès des plus farouches contempteurs de l'instruction supérieure des femmes. Puisse nos doctresses de l'avenir ressembler à miss Kate Peterson si parfaitement féminine dans sa souriante acceptation d'une différence injuste au fond! L'absence de formalisme du « Commencement » de Radcliffe opposée à la pompe un peu emphatique du « Commencement » de Harvard, marque assez qu'aux États-Unis comme ailleurs les femmes de goût cherchent à se faire pardonner ce qu'elles savent. Plus la femme sera l'égale de l'homme, moins elle s'efforcera de le paraître. Les voix charmantes du *Glee Club* nous le chantaient tout à l'heure, avec le vieil Horace :

Sache replier tes voiles enflées par un vent trop favorable.

Tout en repliant prudemment ses voiles, la nef de Radcliffe College est sûre, beaucoup plus que certains navires trop orgueilleux, — ou trop pressés, — d'arriver glorieusement au port.

TH. BENTZON.

MARIE-CATHERINE DE BRIGNOLE

PRINCESSE DE MONACO ⁽¹⁾

(1736-1813)

I

Disposée en amphithéâtre au bord du golfe ligurien, environnée de villas verdoyantes qui s'élèvent en étages autour de son enceinte, Gènes, avec ses palais, ses portiques, ses églises innombrables, est, parmi les grandes villes d'Italie, sinon l'une des plus belles, au moins l'une des plus riches et des plus pittoresques. L'étranger qui la visite ressent une impression profonde lorsque, au sortir du labyrinthe de ruelles, étroites et sombres, qui donnent aux vieux quartiers un aspect oriental, s'ouvrent brusquement devant lui les voies larges et claires percées au xvi^e siècle, bordées à perte de vue de somptueux édifices. La plus spacieuse de ces rues est la *via Nuova*, aujourd'hui *via Garibaldi*, et la longue suite de palais dont elle s'enorgueillit raconte éloquentement la glorieuse histoire de la ville. Ce sont les palais Spinola, Doria, Adorno, Cataldi, l'admirable palais des Doges, maintenant municipal ; c'est enfin, célèbre entre tous par ses nobles proportions comme par les merveilles qu'il renferme, le *Palazzo rosso*, le Palais rouge, qui tire son nom de la couleur des marbres de sa façade. Là vécurent, pendant des siècles, les membres d'une des plus illustres familles de la république, les Brignole-Sale, dont la dernière descendante (2), morte il y a quelques

(1) Sources principales : Archives de Monaco, de Chantilly, de Beauvais, de Versailles. — Archives nationales. — Papiers de la famille d'Estampes.

(2) M^{me} la duchesse de Galliera.

années, légua à sa ville natale la demeure de ses ancêtres, avec les meubles précieux, les tableaux des grands maîtres, tous les trésors accumulés d'une race opulente, éprise d'art et de beauté. Là vint au monde, en septembre 1739, une petite fille, dont bon nombre de ses concitoyens durent, au jour de sa naissance, envier la future destinée.

Marie-Catherine, — c'est le nom qu'elle reçut au baptême (1), — était la fille et l'unique héritière du marquis Joseph de Brignole-Sale, descendant et frère de doge (2), possesseur d'une fortune évaluée à 1 900 000 livres de rente, époux d'une patricienne de noblesse égale à la sienne (3), dont le renom d'« éclatante beauté » s'étendait des bords méditerranéens jusqu'aux rives de la Seine. A ce don de la beauté, précieux et redoutable, la marquise de Brignole joignait un esprit étendu, brillant et vif, une rare culture intellectuelle, une sorte d'« éloquence » qui coulait naturellement de ses lèvres et achevait de séduire ceux qu'avaient d'abord attirés les grâces de son visage. Parlant et écrivant le français aussi purement que sa propre langue, elle se plaisait à faire, presque chaque année, de longs séjours à Paris. Elle y fréquentait tour à tour les cénacles littéraires et les centres mondains, passait de la société des gens de cour aux salons de M^{me} Geoffrin et de M^{me} du Deffand, et, dans ces différens milieux, remportait partout un succès dont jouissait son orgueil. L'enfance de Marie-Catherine s'écoula tout entière entre ces deux patries, l'Italie et la France, dont elle n'aurait su dire plus tard laquelle était la plus près de son cœur. Les détails font défaut sur ce début de sa vie. Tout ce qu'on en peut savoir est qu'élevée dans le luxe, pourvue des meilleurs maîtres, entourée de soins minutieux, choyée comme une enfant unique, il lui manqua, dès ce premier âge, le bienfait sans lequel, chez les grands comme chez les humbles, il n'est point de jeunesse heureuse : la paisible douceur d'un intérieur familialement uni. M^{me} de Brignole, spirituelle et charmante telle que je viens de la dépeindre, gâtait ces qualités par une humeur hautaine, emportée, impatiente de toute contrainte, qu'elle dissimulait au public, et dont elle réservait l'effet à ceux qui vivaient auprès d'elle. Le marquis, homme

(1) Célébré, le 17 septembre 1739, en l'église Saint-Frémont de Gênes.

(2) Gian Francesco de Brignole (1695-1760), frère du marquis, fut élu doge de Gênes le 4 mai 1746, et conserva ces fonctions jusqu'en 1749, où il fut nommé sénateur à vie.

(3) Elle était née Anna Balbi, et appartenait aussi à une famille de doges.

d'un sens droit, d'un cœur bon et tendre, mais d'esprit un peu lent et de formes un peu rudes, ne se pliait pas docilement aux fantaisies, — parfois audacieuses, — de sa femme; et s'il céda enfin devant l'ascendant d'une nature supérieure à la sienne, cette résignation arrachée n'allait pas sans orages et sans luttes. La médiocre entente du ménage s'aggrava singulièrement, plusieurs années après la naissance de leur fille, par l'entrée en scène d'un nouveau personnage, dont le rôle fut trop grand dans l'histoire qui va suivre pour que je puisse me dispenser de le présenter avec quelque détail.

Honoré III, prince de Monaco, inaugurerait alors, dans ce minuscule et délicieux État, une dynastie nouvelle. Son grand-père maternel, Antoine I^{er} (1), n'avait laissé en mourant que des filles, dont l'aînée, Louise-Hippolyte, mariée à Jacques de Matignon, duc de Valentinois, exerça quelques mois la souveraineté conjointement avec son époux. Elle succomba à son tour le 29 décembre 1731; le duc de Valentinois, après un essai infructueux pour gouverner à lui seul le peuple monégasque, se résigna au bout de deux ans à abdiquer en faveur d'Honoré, le premier des six enfans issus de son mariage, qui, né en 1720 (2), venait d'atteindre à peine sa treizième année. Le jeune prince, en recevant le titre, n'eut pas, dans un âge si voisin de l'enfance, la charge effective du pouvoir. L'administration de la principauté resta confiée au gouverneur de Monaco, le chevalier de Grimaldi, fils naturel d'Antoine I^{er}; Honoré, comme ses prédécesseurs, passa toute sa jeunesse à la cour de France, où se compléta son éducation mondaine et militaire. Mousquetaire à cheval en 1736, il est trois ans plus tard colonel du régiment de Monaco, avec lequel il prend part à la guerre de succession d'Autriche. Il se distingue à Fontenoy, se fait blesser à Raucoux, voit son cheval tué sous lui à Lawfeld, et déploie dans cette affaire une si brillante valeur que le roi l'en récompense en l'élevant à vingt-huit ans au grade de maréchal de camp.

Mais là s'arrête la part d'éloges que peut légitimement réclamer sa mémoire; et cette bravoure indiscutable est d'autant plus à retenir qu'elle constitue sa principale et presque son unique vertu. Égoïste et dur, tyrannique avec des formes doucereuses,

(1) Prince héréditaire de Monaco depuis 1701, mort le 21 février 1731, le dernier des Grimaldi qui ait régné à Monaco.

(2) Le 10 septembre 1720. L'abdication eut lieu en novembre 1733.

cachant son ambition sous le masque d'une feinte modestie, opiniâtre, et marchant vers son but par des voies détournées et tortueuses : tel le représente le témoignage de ses contemporains, tel il apparaît aujourd'hui à la lumière de ses écrits et de ses actes. Ces fâcheuses qualités n'éclatèrent toutefois que plus tard au grand jour ; sa dissimulation habile donna longtemps le change sur sa véritable nature ; et son nom, ses alliances, son rang de prince souverain firent de lui, dans sa jeunesse, un parti recherché par ce que la cour de France comptait de plus illustre. Il n'avait pas vingt ans qu'il fut question de son mariage avec la fille du duc du Maine. La fameuse M^{me} de Staal-Delaunay servait d'intermédiaire entre les deux familles. Une négociation compliquée, politique et matrimoniale à la fois, s'engageait, en avril 1740, entre le duc de Valentinois et la duchesse du Maine, pour obtenir du roi de France qu'Honoré retrouvât à la cour le rang dont avaient joui les princes de la précédente dynastie ; la conclusion du mariage restait subordonnée à cette reconnaissance. Après trois mois de pourparlers, l'opposition du cardinal de Fleury fit échouer l'affaire (1) ; et le duc de Valentinois, sans s'attarder à des regrets inutiles, se rabattit aussitôt pour son fils sur la fille du duc de Bouillon, Louise-Henriette de la Tour d'Auvergne. Cette fois, le projet prit tournure ; le contrat fut rédigé, l'approbation du roi obtenue ; il ne restait plus qu'à signer, quand, au dernier moment, à l'étonnement général, le futur rompit brusquement l'accord et retira sa demande, « par suite de l'opiniâtreté du beau-père, » allègue-t-il dans ses lettres, par quelque inexplicable reflux de son humeur fantasque, pensa plus justement son père, qui, pour châtier cette incartade, le fit enfermer par le roi entre les quatre murs de la citadelle d'Arras. Il y resta plusieurs mois, dans une reclusion étroite, en sortit fort aigri, et très dégoûté du mariage ; près de quinze ans s'écoulèrent sans que nul autre projet fût mis en discussion.

C'est dans cet intervalle, et très probablement en 1750, qu'Honoré III rencontra à Versailles la marquise de Brignole, dont la beauté l'éblouit (2). Le prince de Monaco, par une alliance qui n'est point rare, joignait à la sécheresse du cœur un goût assez vif

(1) Les archives de la principauté contiennent une intéressante correspondance de M^{me} de Staal-Delaunay au sujet de cette négociation.

(2) *Souvenirs inédits de la marquise de la Ferté-Imbaull*. Archives de la famille d'Estampes.

pour les femmes; quelques aventures de jeunesse lui avaient même valu un renom de galanterie, qui n'était pas pour déplaire à l'imagination de la marquise. La communauté d'origine, les anciennes relations de voisinage entre leurs deux familles, sans doute aussi certaines affinités de nature, déterminèrent promptement une intimité dont le dénouement ne se fit guère attendre. Ardente et passionnée, lasse d'un époux dont elle méprisait secrètement la faiblesse, dévote de cette dévotion extérieure qui se restreint à la pratique et ne descend jamais jusque dans la conscience, habituée de bonne heure à la corruption élégante des cours de France et d'Italie, M^{me} de Brignole ne trouva de secours contre la défaillance ni dans ses sentimens, ni dans ses principes, ni dans les exemples de son entourage. Comme cette comtesse de Grôlée, sa contemporaine et son amie, que l'on pressait de faire, à l'heure dernière, sa confession générale, elle eût pu réduire son histoire à cette explication : « J'ai été jeune, j'ai été jolie, on me l'a dit, je l'ai cru; jugez du reste! »

Rendons-lui cette justice qu'elle apporta dans cette liaison une passion sincère, et qu'elle couvrit ses écarts d'un voile de décence, chose assez rare à cette époque pour qu'on lui en fasse un mérite. Le marquis de Brignole, avec sa rigide droiture et ses idées « gothiques, » n'aurait pas eu la complaisance de certains maris à la mode; l'habileté de sa femme sut maintenir le bandeau sur ses yeux. Il ne connut donc jamais toute l'étendue de sa disgrâce; mais le peu qu'il en vit fut assez pour le rendre cruellement malheureux. La présence continuelle, à son foyer domestique, d'un homme qu'il n'aimait pas et qu'il n'estimait guère mit, depuis cette époque, sa patience à l'épreuve; des scènes violentes éclatèrent à diverses reprises, notamment dans le cours de l'année 1754, quand le prince de Monaco, sous prétexte de voisinage (1), rejoignit la marquise à Gènes, et y séjourna plusieurs mois. C'est parmi ces dissentimens et ces tristes querelles que grandit Marie-Catherine, souffrant obscurément d'une situation fautive, dont elle ressentait le malaise sans en discerner les causes, perpétuellement ballottée entre deux partis opposés : une mère qu'elle admirait tout en la redoutant un peu, un père dont la bonté extrême plaisait davantage à son cœur, et la touchait « jusqu'aux larmes. » — « Jamais, s'écrie-t-elle d'un ton pénétré, il n'y eut rien d'aussi bon,

(1) Il venait à cette époque de faire un voyage dans sa principauté.

d'aussi tendre que lui!... Jamais je ne l'aimerai autant que je le dois! Je le chéris pourtant avec la plus vive tendresse (1). »

II

M^{me} de Brignole vint passer à Paris tout l'été et l'automne de 1755, en compagnie de sa fille. Celle-ci terminait alors son éducation, et débutait dans le monde, où sa beauté naissante faisait aussitôt sensation. Grande, svelte, bien faite, l'harmonieuse souplesse de sa taille paraît chacun de ses mouvemens d'une grâce inexprimable. Son visage, moins régulier peut-être que celui de sa mère, le surpassait, au dire de tous, en charme et en physionomie. Des cheveux abondans, de ce blond italien où le soleil semble avoir oublié ses rayons; des yeux d'un bleu profond, dont l'éclat innocent se voilait de mélancolie, reflétant à la fois l'ingénuité de l'enfance et l'expérience précoce des tristesses de la vie; un teint clair, uni, transparent, qu'animaient à la moindre émotion l'afflux d'un sang chaud et pur : telle apparaissait à seize ans Marie-Catherine de Brignole. « Elle est belle comme un ange! » s'écrie, la première fois qu'elle l'aperçoit, une de ses contemporaines; et cette image banale traduisait bien sans doute l'impression qu'elle laissait, car on la retrouve sous la plume de tous ceux qui l'ont approchée et qui ont parlé d'elle. M^{me} de la Ferté-Imbault (2), — qui l'a beaucoup connue et dont les notes éclairent d'un jour précieux certains points de cette histoire, — assure que le portrait de son âme n'était guère moins flatteur : « Elle a, dit-elle, un caractère charmant pour l'égalité et pour la raison; elle est douée de beaucoup d'instruction; et elle a éprouvé tant de chagrins, d'embarras, d'humiliations, qu'elle a été forcée de réfléchir dès qu'elle a eu l'âge de raison. » Simple et modeste ajoute-t-elle, sensible et point coquette, tant d'avantages réunis, — sans compter ceux du nom et de la fortune, — la firent promptement le point de mire des salons parisiens. Même son succès y fut si grand, que sa mère, encore fort admirée malgré ses quarante ans, ne tarda pas à prendre de l'ombrage. Impérieuse et superbe, la marquise de Brignole « ne souffrait point le partage; » une rivale de seize ans parut insupportable à sa maturité.

(1) Lettres de la princesse de Monaco. (Arch. de Monaco.)

(2) Fille unique de M^{me} Geoffrin (1715-1791). Ses papiers sont conservés dans la famille d'Estampes.

Ne pouvant cependant, sans s'exposer au ridicule, séquestrer brusquement sa fille et la dérober aux regards, elle résolut au moins de se montrer le plus rarement possible en public avec elle, la confia, sous de frivoles prétextes, à des mains étrangères, chargea des amies de rencontre de la conduire au bal et au spectacle (1). Ces précautions furent vaines et cette prudence inefficace. Le péril redouté n'en fondit pas moins sur sa tête; et, par une ironie sanglante, le coup le plus sensible porté à son orgueil lui vint du côté même où elle devait le moins l'attendre.

La constance en amour, — rare en tous temps, — n'était, ainsi qu'on sait, guère en honneur chez nos aïeux du dernier siècle. Le prince de Monaco ne se distinguait pas de ses contemporains. Une liaison de cinq années commençait à peser à son indépendance : plus jeune que sa maîtresse, il songeait à secouer un joug que l'humeur de la hautaine marquise rendait trop souvent incommode. Dans cette disposition, la beauté de Marie-Catherine lui fut, semble-t-il, une révélation imprévue; l'admiration du public parisien éveilla subitement la sienne; une flamme nouvelle s'alluma dans ses veines. L'accès intime dont il jouissait dans la maison de la mère lui fournit l'occasion d'entretenir avec la fille un commerce familier et dangereux; et ce qui pour bien d'autres eût paru un obstacle ne fut, pour cette âme sans scrupule, qu'une facilité de plus. M^{me} de la Ferté-Imbault, — esprit philosophique et moraliste experte, — disserte savamment sur les motifs secrets de la conduite du prince. En obtenant la main de M^{lle} de Brignole, Honoré III, affirme-t-elle, comptait « satisfaire du même coup ses trois principaux vices : » son avarice, à cause des grands biens de la famille; sa galanterie, par la possession d'une des plus jolies filles de son temps; sa jalousie enfin, car, « en épousant une voisine, il la tenait plus à sa discrétion, » dans son palais de Monaco, que s'il eût recherché quelque princesse française, protégée par la cour de Versailles. Sur ces calculs subtils, sur les moyens qu'employa Honoré pour réaliser sa conquête, j'avoue ne pas avoir d'informations précises. Un roué de quarante ans, hardi et de conscience large, n'est pas à court de ressources pour s'emparer de l'âme d'une jeune fille sans défense. Le fait indiscutable est que j'ai tenu dans mes mains, — et non sans émotion, — un court billet jauni, d'une écriture tremblée, encore presque

(1) *Souvenirs de M^{me} de la Ferté-Imbault.*

enfantine : « Moi soussignée, y lit-on, je déclare et promets à M. le prince de Monaco de ne jamais épouser d'autre que lui, quelque chose qu'il puisse arriver, ni jamais écouter aucune proposition qui pût tendre à me dégager. A Paris, ce 29 novembre 1755 — Marie-Catherine de Brignole. » Quand elle signait ainsi, à l'insu de ses parens, sous une obsession que l'on devine, l'engagement solennel qui liait sa destinée, Marie-Catherine avait seize ans depuis quelques semaines. De ces lignes, de cet instant, date tout le malheur de sa vie !

Si peu exemplaire que fût, comme épouse et comme mère, M^{me} de Brignole, on ne peut s'empêcher de la plaindre, le jour où lui fut révélée, sans doute par l'aveu de sa fille, la trahison odieuse dont elle était victime. Outrage à sa fierté, cruelle déception d'amour, jalousie d'une rivale innocente et qu'il lui était interdit de haïr, tout contribuait à rendre la plaie plus douloureuse, le coup plus pénétrant. Du caractère qu'on lui connaît, il est aisé d'imaginer ce que dut être le premier éclat de sa fureur. Nul témoignage direct n'en est parvenu jusqu'à nous, mais certaines phrases du prince, dans des lettres postérieures, laissent deviner toute l'amertume des reproches qu'il eut à subir. « Vous m'accusez de tant de choses affreuses, écrit-il plusieurs mois après, que je suis bien enfin forcé de me défendre. Peut-être même me trouverais-je en droit de vous attaquer !... — Vous finissez avec une bonté d'âme infinie, — dit-il plus loin avec dépit, — par me plaindre de ce que je ne suis *qu'un sot*. Je vous remercie de la pitié que je vous inspire ; réservez-la pour une meilleure occasion. » Lorsque le prince de Monaco décochait ces fleurettes à son ancienne maîtresse, l'irritation de la marquise était pourtant en voie de s'apaiser. Honoré venait de renoncer, de son propre mouvement, à l'idée d'un mariage révoltant et funeste ; son ambition, plus forte que sa passion même, le détournait de Marie-Catherine pour le jeter vers une autre proie.

L'espoir constamment poursuivi de retrouver à la cour de France le rang de ses prédécesseurs le poussait en effet, au mois de juillet 1756, à rechercher la main de M^{lle} de la Vallière (1), qu'il n'avait d'ailleurs jamais vue, mais qui, dit-il lui-même, « par le grand crédit de sa famille, était plus à portée que personne de

(1) Adrienne-Émilie-Félicité, fille de Louis-César de La Baume le Blanc, duc de la Vallière, et de Julie de Crussol d'Uzès. Elle épousa, à la fin de cette même année, le duc de Châtillon.

lui procurer un engagement solide » de la part de Louis XV. L'affaire, à peine entamée, prenait immédiatement une tournure favorable. La duchesse de la Vallière, à laquelle il s'ouvrait d'abord de ses desseins, l'assurait « avec des transports de joie » qu'elle lui donnerait sa fille « du meilleur cœur du monde. » Le duc emportait sa requête à Compiègne, la présentait lui-même au roi, qui n'y paraissait pas hostile. Une entrevue avec M^{me} de Pompadour donnait encore plus d'espérance; et un billet confidentiel de M. de Saint-Florentin (1) informait peu après le duc de la Vallière que « le roi consentait que M. le prince de Monaco, et ses enfans seulement, jouissent à la Cour des honneurs dont avaient joui les princes ses prédécesseurs, sans qu'il y soit rien innové, ni qu'ils en puissent prétendre davantage. » Sur quoi, Honoré triomphant voit déjà ville gagnée. Sa vanité flattée lui fait négliger sa prudence ordinaire; il informe la marquise, tristement retournée en son palais de Gênes, du succès de sa politique; et, pour se montrer beau joueur, lui renvoie du même coup, par un messager sûr, le fatal engagement souscrit par Marie-Catherine (2). Il se dessaisit sans regret d'une arme jugée désormais inutile; l'ivresse de la victoire lui a, pour un moment, rendu l'âme généreuse.

C'était, — il le vit bien, — trop tôt emboucher la trompette, et l'infortuné prince apprit à ses dépens qu'en politique, comme en amour, il ne faut point faire fond sur les promesses des hommes. La lettre du comte de Saint-Florentin, indiscrètement divulguée, soulevait tout à coup des orages à la Cour. Les ducs et pairs du royaume protestaient d'une voix unanime contre une faveur, où ils prétendaient voir l'octroi d'une « grâce nouvelle, » insolite envers un étranger. Devant « ce bruit furieux, » M^{me} de Pompadour, surprise et comme intimidée, battait en retraite et changeait de langage. Aux nouvelles instances d'Honoré, Louis XV et sa maîtresse opposaient une froideur croissante. Enfin, le 30 juillet, le duc de la Vallière recevait de la main royale un billet décisif, mettant à néant tout espoir : « Mon cousin, c'est après avoir bien examiné toutes les pièces de M. de Monaco que j'ai donné ma décision, et je n'y veux rien changer. Je serai fâché que votre mariage se rompe

(1) Ministre de la maison du Roi depuis 1749.

(2) L'enveloppe porte ces mots, de l'écriture du prince : « Ce paquet appartient à M^{me} Anna Balbi de Brignole, de Gênes, et ne doit être remis qu'à elle en mains propres, ou à son ordre signé de sa main. A Paris, ce 19 juillet 1756. » (Arch. de Monaco.)

là; mais vous n'y perdez rien de vos droits, ni de mes bontés pour vous. »

Après ce rude échec, la situation d'Honoré devenait assez délicate. Lâcher ce que l'on tient d'une main, sans avoir rien reçu de l'autre, est une mortifiante aventure et qui prête aisément à rire. Ce fut M^{me} de Brignole qui, dans cette déconvenue, vint au secours du prince et, par un revirement bizarre, lui permit de sauver sa mise. Le cœur des femmes a des replis dont l'analyse la plus subtile ne parvient pas toujours à scruter le mystère. A l'amour emporté d'autrefois, au juste courroux d'hier, succède chez la marquise, au cours des mois qui vont suivre, un sentiment nouveau, qui se développe obscurément et tue peu à peu les deux autres. Ce n'est d'abord qu'une pitié légèrement ironique pour la ruine de si belles espérances; puis, insensiblement, devant le réel abatement d'Honoré, cette compassion devient sincère; une tendresse protectrice s'éveille, dans l'âme de la femme vieillissante, pour le « pauvre enfant, » dont elle semble avoir oublié le parjure; et tout doucement, par une transition lente, un progrès presque insaisissable, l'affection transformée s'épure et se fait maternelle. Ce mariage détestable, qui lui a coûté tant de larmes, c'est elle maintenant qui le désire et l'appelle de ses vœux. Elle en renoue de ses mains le fil brutalement rompu; elle y encourage dans ses lettres celui qu'elle ne nomme plus que son « fils bien-aimé »; elle presse Marie-Catherine de tenir sa parole; elle se charge enfin, tâche plus difficile, d'obtenir le consentement du marquis de Brignole.

III

Vers le début de l'an 1757 s'entama cette affaire; et les six premiers mois virent non moins de démarches, d'intrigues, de va-et-vient et de péripéties, que s'il se fût agi d'un traité solennel entre deux grandes puissances. Le prince de Monaco, fort aigri contre la cour de France, s'était depuis un temps confiné dans sa principauté. M^{me} de Brignole passait l'hiver à Gènes, avec sa fille et son mari. Ce furent, de Gènes à Monaco, pendant toute cette période, une correspondance incessante, un envoi perpétuel de mandataires et de courriers, transmettant les nouvelles, portant des instructions, concertant une action commune entre les deux alliés. La marquise, femme de tête et d'énergie, dirige toute la

campagne ; elle y déploie la science d'un tacticien consommé, habile à alterner la ruse avec la violence. Elle dicte à Honoré la lettre de demande qu'il devra adresser à son futur beau-père ; puis elle essuie bravement le premier feu de la colère du marquis, dont l'explosion prévue la laisse dédaigneuse, impassible. Sur les lèvres du pauvre homme les objections se pressent d'abord en foule : l'âge du prétendant, de vingt ans plus vieux que Marie-Catherine, son caractère ombrageux et sournois, l'antipathie, la frayeur que témoignent ceux qui l'ont approché de près. Un refus net et absolu termine cet entretien, et semble couper court à toutes nouvelles instances. Mais M^{me} de Brignole ne se décourage pas pour si peu ; elle revient bientôt à la charge, détruit chaque argument avec une spécieuse éloquence ; et son époux alors emploie l'arme des faibles : il boude, ne répond plus, s'enferme dans ses appartemens, y fait monter ses repas, refuse des semaines entières de voir sa femme ni sa fille. Moyen plus efficace, il met sous main ses amis en mouvement, fait répandre le bruit dans le Sénat de Gênes que « l'intérêt de la République s'oppose à ce mariage ; » et l'influence de la marquise a peine à empêcher qu'un décret solennel interdise à l'héritière des Brignole de porter ses grands biens dans un État voisin (1). Enfin, dans une lettre directe, il s'adresse à ce gendre qu'on lui veut imposer, et le fait en termes si brusques, d'une rudesse si étrange, que l'orgueil d'Honoré s'en offense pour de bon. Le prince fait mine un moment de retirer sa demande ; il ne désarmera que devant les excuses de M^{me} de Brignole, qui, dans son dépit amer, n'épargne guère celui dont elle porte le nom : « Sa lettre est ridicule, écrit-elle crûment ; mais, outre qu'il n'entend rien à la force des expressions, il y a longtemps que je crois son esprit très embarrassé... — Il m'a menacée, ajoute-t-elle, de s'en aller pour ne plus jamais revenir ; que n'a-t-il pris ce parti plus tôt ! »

Les angoisses du malheureux père, pendant ces semaines de luttes, sont un spectacle pitoyable et navrant. Les prières, les fureurs, les larmes de sa femme, la crainte qu'elle lui inspire, la peinture qu'elle lui fait des sentimens de sa fille, minent peu à peu sa volonté, ébranlent sa conviction, le jettent dans des perplexités qui troublent sa raison. Le bon sens, la tendresse paternelle, la déférence conjugale, se livrent, dans cette âme faible et

1. *Souvenirs de M^{me} de la Ferté-Imbault.*

bonne, des combats acharnés. « Ce sont des *oui*, des *non*, qui se succèdent si rapidement qu'il n'y a rien à en dire, et que l'on n'y voit goutte! » Un certain Chabrol, créature du prince de Monaco, que ce dernier entretenait à Gênes pour suivre les phases de l'affaire, informe jour par jour son maître de ces scènes lamentables, et, bien que peu sensible, rend justice au marquis sur la vraie cause de tant d'hésitations. « Tout ce qu'il met ici d'extraordinaire ne vient que d'un excès de tendresse pour M^{lle} sa fille, dont il ne peut envisager la perte. » Enfin, le 21 mars, le marquis de Brignole mande Marie-Catherine dans sa chambre, et là, seul avec elle, dans un entretien de deux heures, l'adjure solennellement de dévoiler ses sentimens intimes. Si ce mariage est le vœu secret de son âme, il est prêt, déclare-t-il, à sacrifier ses répugnances; il fera « des excuses à Son Altesse, à M^{me} la marquise, à sa fille elle-même; » mais qu'elle parle en toute franchise, et décide librement de son sort.

La réponse de la jeune fille fut telle qu'on la pouvait prévoir. Le sentiment y fut pour peu de chose; la froideur excessive de ses lettres au prince témoigne éloquemment de la tranquillité de son cœur. Mais le respect de la foi jurée, l'ascendant d'une mère impérieuse, sans doute aussi le prestige, sur une imagination jeune et vive, du rang de princesse souveraine, dictèrent le *oui* fatal que prononça sa bouche. Sur quoi, « ils s'embrassèrent, et pleurèrent longtemps tous les deux (1). » Puis, pour sceller l'accommodement, le marquis fit don à sa fille « d'un petit chien qu'elle aimait fort et qu'elle convoitait de longue date; » car il savait bien, lui dit-il, que nul présent ne saurait la toucher davantage. « Mais il a des diamans, ajoute cyniquement le mandataire du prince, et cela vaudrait mieux! »

Un billet de Marie-Catherine au prince de Monaco informa ce dernier du succès de sa demande: « Je n'ai aucun mérite, Monsieur, lui dit-elle simplement, à obéir aux ordres de papa; le consentement qu'il vient de me donner n'a point prévenu le mien. Vous permettrez que je ne réponde point à ce que vous me mandez d'obligeant et de flatteur. Je m'en acquitterais trop mal, et j'ai trop d'intérêt à ne point détruire la prévention favorable où vous êtes à mon égard. » Le marquis, de son côté, pour consacrer l'accord, reparut le soir même au salon de sa femme; « il y causa

1. Lettres de Chabrol. (Arch. de Monaco.)

gaîment, et passa deux grandes heures à entendre sa fille jouer du clavecin (1). » La paix semblait donc faite, et l'on aurait pu croire, après tant de traverses, cette affaire épineuse décidément conclue. Il n'en était rien cependant. L'humeur fantasque d'Honoré, son avidité insatiable, furent plus d'une fois encore à la veille de tout rompre; la rédaction du contrat notamment réserva de fâcheuses surprises. De ces difficultés, de ces contestations mesquines, je me garderai bien de donner le détail. Le seul point à noter, parmi toutes ces chicanes, est le chagrin bruyant de la marquise, lorsqu'elle voit ses chères espérances en danger de faire naufrage. L'expression en est si outrée qu'elle toucherait au comique, si la sincérité n'y éclatait à chaque ligne : « Je suis dans un état affreux, écrit-elle au prince; je n'ose plus voir ma fille, que lui dirais-je?... Je suis pénétrée de douleur et de confusion; la plume me tombe des mains; je ne vois que des horreurs!... — Mon courage est épuisé, confie-t-elle à un autre correspondant; si le prince persiste dans ses exigences, tout sera donc fini, tout, hormis mon désespoir qui ne finira qu'avec ma vie! »

Le calme d'Honoré contraste curieusement avec ces hyperboles. Sans s'arrêter aux invectives, il poursuit froidement son chemin. Les instructions qu'il adresse à son représentant à Gênes sont sèches, nettes, positives, comme un exploit d'huissier. « Si M. de Brignole, lui mande-t-il, ne vous donne pas dès demain une acceptation signée de lui des articles dont vous m'avez envoyé copie, je vous ordonne de partir sans retard, et vous défends expressément de faire ni entendre aucune autre proposition. Je compte que vous serez exact, et je vous le conseille. » Tel est le ton habituel de ses correspondances. Une âme aussi maîtresse d'elle-même devait nécessairement triompher. Après deux mois de discussions, les résistances tombèrent : les premiers jours de juin virent la victoire du prince, l'acceptation complète de toutes ses conditions. « Il faut passer l'éponge sur le passé, » écrit avec résignation la marquise, qui se console de ses déboires en admirant avec sa fille les riches bijoux de la corbeille : « M. de Brignole lui-même, dit-elle, les a trouvés fort beaux; il invitait tout le monde à les voir, de fort bonne grâce. » La célébration du mariage fut fixée au 15 juin. Une minutieuse étiquette régla tous

(1) Lettres de Chabrol (Arch. de Monaco).

les détails de la cérémonie. En sa qualité de souverain, Honoré se dispensa de se rendre lui-même à Gênes. Un de ses gentils-hommes, Honoré de Monléon, fut chargé de le représenter, tandis que son cousin, Don Marcello Durazzo, épousait par procuration M^{lle} de Brignole (1). Puis la jeune épouse, accompagnée de ses parens et d'une suite nombreuse, prit place sur une « galère » magnifiquement parée. Une flottille de la République l'escorta en grande pompe jusqu'au point limitrophe entre les eaux de Gênes et celles de Monaco.

Jusqu'à là tout marchait à souhait. Un incident survint qui pensa tout gâter. Lorsque l'on fut en vue du port de Monaco, M^{me} de Brignole, fort entichée de sa naissance, prétendit que le prince vint en personne chercher sa femme sur le vaisseau qui la portait. Refus péremptoire d'Honoré, à qui sa dignité interdit, déclare-t-il, de « s'avancer au delà du quai de débarquement. » Indignation de la marquise, qui, dans ces conditions, s'oppose au départ de sa fille. Et le conflit engendre un débat passionné, des pourparlers interminables, un mécontentement général dans la flottille génoise, qui remet à la voile et se retire à Bordighera. Pendant ce grave discord, le temps était devenu fort mauvais ; et la triste fiancée, violemment éprouvée par la mer, méditait avec amertume, à bord de son navire ballotté par les flots, sur l'inconvénient des grandeurs et la cruauté de l'étiquette (2). La discussion dura huit jours, et faillit un moment entraîner une rupture complète. Enfin le comte Balbi, frère de M^{me} de Brignole, dépêché en ambassadeur, s'avisa pour tout concilier d'un biais ingénieux. Il fit construire un pont, de la galère génoise au quai de Monaco. Sur ce fragile échafaudage, les deux époux, suivis de leurs cortèges, s'avancèrent, à distance égale, au-devant l'un de l'autre. Le cérémonial fut sauvé, la vanité trouva son compte ; et si l'amour ne fut pas de la fête, c'est qu'on avait sans doute omis de le prier.

IV

Les débuts du ménage furent toutefois plus heureux que ces préliminaires ne l'eussent fait présager. A défaut de passion véritable, peu de femmes, dans cette première période, refusent à

(1) *Monaco*, par G. Saige, 1897.

(2) Pièces du procès au Parlement de Paris. (Arch. nationales.)

leur époux une sympathie confiante, une bonne volonté tendre, qu'il appartient à celui-ci d'arrêter en son essor ou de transformer par la suite en attachement durable. Honoré, comme tant d'autres, bénéficia d'abord de cette disposition. « Mon bonheur sera parfait, lui écrivait Marie-Catherine la veille même du mariage, si je puis effectivement espérer que le vôtre en dépende. Je ne négligerai jamais rien de ce qui y pourra contribuer... et ma vie vous prouvera que je suis incapable d'abuser de votre confiance (1). » Tout nous la montre résolue à tenir ces promesses avec une entière bonne foi. Chez cette enfant candide, un peu craintive, comprimée sous le joug d'une mère despotique, s'éveille une âme sensible, vibrante, avide de tendresse, reconnaissante des moindres attentions, toute prête, pour peu qu'il l'eût voulu, à se livrer sans réserve à l'homme dont elle porte le nom. La naissance d'un fils, le 11 mai 1758 (2), après des couches laborieuses, resserre encore cette bonne entente; et quand, deux ans après, le prince de Monaco s'absente pour précéder sa femme de quelques mois à Paris, les lettres qu'elle lui adresse respirent une affection sincère: « On me trouve triste, lui mande-t-elle le lendemain de son départ, et comment pourrais-je être autrement, n'étant pas avec vous?... Je me fais cependant friser pour être belle, mais je ne veux le paraître qu'à vos yeux. Je vous ai promis, ajoute-t-elle, un *journal* de mes actions; car, pour celui de mes pensées, vous pouvez aisément le connaître: je ne pense qu'à vous (3). »

Ce *journal* qu'elle annonce, elle le tient en effet avec une fidélité scrupuleuse. Honoré, jaloux et méfiant, non content de prescrire que, pendant son absence, Marie-Catherine demeure à Gênes, au milieu de sa famille, exige un compte exact de l'emploi de ses journées, des lettres qu'elle reçoit, des personnes qu'elle fréquente; elle se soumet docilement à cet ordre. De ces menus récits, quotidiens et détaillés, je détacherai seulement quelques lignes çà et là, petits tableaux d'intérieur ou traits de caractère. La vie qu'elle mène, dans le palais de Gênes ou dans la belle villa située aux portes de la ville, est « unie, calme et solitaire. » Les heures se passent à lire, à travailler à l'aiguille, ou

(1) Lettres de la princesse. (Arch. de Monaco.)

(2) Honoré-Charles-Maurice-Anne, duc de Valentinois. La princesse eut un second fils, Joseph-Marie-Jérôme-Honoré, qui naquit le 10 septembre 1763.

(3) Lettres des 29 septembre et 1^{er} octobre 1760. (Arch. de Monaco.)

bien encore à faire « de la très bonne musique. » Les exercices de dévotion tiennent une place importante : « Si je ne deviens pas sainte dans ce pays-ci, il y aura bien du malheur. Car, outre que j'entends tous les jours une messe fort longue, nous disons ensuite un chapelet, et une telle quantité d'oraisons que cela dure deux heures. — Je ne sais trop, ajoute-t-elle avec malice, si maman serait aussi dévote, au cas que papa ne fût pas là ! » Les soins donnés à son enfant occupent fort la jeune femme ; elle est fière de son « chef-d'œuvre, » et cette admiration s'exprime avec une naïveté touchante : « Il est en vérité toujours plus charmant ! s'écrie-t-elle. Il est fait à peindre, et la tête m'en tourne. Ce matin, nu dans l'eau, il était de toute beauté, et ressemblait beaucoup aux portraits d'enfans de Van Dyck... Il embrasse *son cher papa de Monaco*, car c'est ainsi qu'il vous appelle. Vous l'aimeriez à la folie, si vous le connaissiez. » Peu de visiteurs étrangers traversent cette paisible existence, la jalousie du prince peut se rassurer sur ce point. A peine quelques intimes, le soir, pour faire le *pharaon* : « Nous y jouons tous les soirs ; il y a cent livres en banque ; on met deux sols par carte ; mais ceux qui aiment le jeu augmentent le chiffre sans s'en apercevoir, et maman est du nombre... Elle perd depuis quelques jours assez honnêtement, ce qui la met de fort mauvaise humeur. Pour moi, en cinq jours, j'ai perdu trente francs, quoique vous soyez persuadé que je raffole du jeu, et que maman assure qu'elle le déteste. »

Dans ce familier babillage se glissent parfois quelques propos d'un ordre plus sérieux, des conseils politiques, qui témoignent d'un esprit pratique et judicieux. Elle recommande à son époux d'user avec Choiseul de prudence et de ménagemens, de « le cultiver avec soin sans se fier aucunement à lui, » car nul homme, assure-t-elle, n'est moins d'accord avec son apparence. La meilleure marche à suivre est de le prendre par l'intérêt, de lui montrer l'utilité d'avoir à Monaco « un prince de la plus sûre confiance, et qui soit pour la France un ami véritable. » Il faut surtout, dit-elle, « qu'il nous soutienne toujours contre le roi de Sardaigne ; car, si ce dernier devenait jamais le maître de nos côtes, il empêcherait le commerce de France, et serait une barrière pour les armées de terre et de mer. C'est ce qu'il convient de persuader au ministre. » Que l'on ne s'étonne pas de ce nouveau langage. Ces quelques mois de recueillement ont achevé de mûrir l'âme de Marie-Catherine et de donner l'essor à son intelligence.

Traînée en enfant par sa mère, en jouet de luxe par son mari, elle prend maintenant conscience et possession d'elle-même. Sa personnalité se dégage, ses goûts se forment, sa volonté s'affirme; et lorsque enfin, dans les derniers jours de 1760, le prince de Monaco la mande en France auprès de lui (1), ce n'est plus une timide et novice écolière, mais une femme véritable qu'il voit débarquer à Paris. La surprise qu'il éprouve de cette métamorphose tournera bientôt en dépit: avec un homme de cette trempe, du dépit à la violence, le pas est aisément franchi.

C'est aux eaux de Plombières, le 23 novembre de l'année suivante, qu'eut lieu la « présentation » officielle de la princesse de Monaco. Chacun sait l'importance qu'on attachait alors à cette cérémonie. Les yeux de toute la Cour, convoquée pour ce spectacle, se fixaient sur la femme présentée, épiant malignement un geste maladroit, une parole déplacée, un manquement à l'étiquette, une faute dans l'ajustement. Toute une réputation de beauté, de goût, d'élégance, dépendait de cette courte et difficile épreuve. Ce fut pour Marie-Catherine une journée de triomphe. Belle à miracle, modeste sans embarras, assurée sans hauteur, elle lut dans tous les regards les signes certains du succès : la bienveillance souriante du roi, l'admiration des hommes, l'envie de toutes les femmes. Chacun dès ce moment s'empressa autour d'elle : de cette cour, la plus belle du monde, elle fut une des plus belles parures ; une troupe d'adorateurs escorta tous ses pas. L'un d'eux, parmi cette foule nombreuse, se fit bientôt remarquer, non seulement par son rang qui l'élevait fort au-dessus des autres, mais par sa vive passion, sa constance, son assiduité, et ce n'était rien moins qu'un prince du sang royal, Louis-Joseph de Bourbon-Condé.

Veuf depuis huit mois (2), avec deux enfans en bas âge, le prince de Condé comptait vingt-cinq ans à peine. Il arrivait de l'armée, et, pour la première fois depuis son deuil, venait de reparaître à la Cour. Les talens qu'il avait montrés dans les premières campagnes de la guerre de Sept ans lui valaient, à cette époque, une popularité, dont il n'était pas indigne. Malgré son

(1) La princesse, en allant rejoindre son mari, laissait son fils à ses parens : « Je n'ai pas encore eu le courage, écrit-elle, d'annoncer mon départ à mon père. Maman aura moins de chagrin ; je crois que mon enfant a pris la place que j'occupais dans son cœur. »

(2) La princesse de Condé, née Rohan-Soubise, était morte le 5 mars 1760, après sept ans de mariage.

ambition et son désir de plaire, le premier abord chez lui n'était pourtant pas engageant; de la sauvagerie de son enfance, il conserva longtemps, en dépit de ses efforts, une humeur concentrée, une difficulté d'expansion, que l'on taxait souvent de dissimulation et de sécheresse de cœur. Ceux qui le connaissaient mieux lui rendaient plus de justice, et le proclamaient bon, sensible, loyal et chevaleresque. Tel est bien, en effet, le fond de sa nature; ses défauts, ses faiblesses, ne sont, pour la plupart, que le fruit de l'éducation et du milieu où il vécut. Arrivé à la vie publique sous le règne de la Pompadour, il croit trop aisément au pouvoir des petits moyens, et confond volontiers l'intrigue avec la politique. Frivole, le mot est peut-être excessif; du moins est-il enclin à traiter légèrement les choses réputées graves, tout en attachant trop de prix aux propos de salons, aux préjugés de caste, aux vanités du monde. Mais il redevient grand sur les champs de bataille. Là, il est vraiment un Condé. Dans la flamme de son regard, l'accent bref de sa voix, la netteté de son coup d'œil, l'heureuse précision de ses ordres, revit une étincelle de l'âme de son glorieux aïeul.

Sa manière d'être avec les femmes se ressent des contradictions de cette nature complexe. Il prend feu rapidement, s'indigne des obstacles, prétend du premier coup emporter toutes les résistances; et cette témérité lui a plus d'une fois réussi. Mais s'il échoue dans son attaque, il ruse, il parlemente, il louvoie et s'obstine, et ne désarme pas qu'il n'en soit venu à ses fins. La comtesse de Genlis met cette ténacité au compte de « l'ambition » du prince. Il professait, dit-elle, qu'une jolie femme est toujours propre à quelque intrigue, et que, pour s'assurer d'elle, il n'est qu'une bonne manière. Ces sont propos perfides de coquette dédaignée. Toute la suite de sa vie dément cette calomnie. Ses amours lui nuisirent plus qu'elles ne le servirent; et sa persévérance n'est que l'orgueil d'une âme qui ne peut supporter l'idée de la défaite. Une fois arrivé à son but, il reste tendre, et devient infidèle. Son cœur, ainsi qu'il dit, demeure « inébranlable, » mais son esprit voltige, et court à de nouvelles conquêtes. Son physique est d'accord avec ses prétentions : sa taille, peu élevée, est svelte, bien prise; son visage long, mince, au nez aquilin, à la bouche spirituelle, n'est pas dépourvu d'agrément. S'il n'a l'usage que d'un seul œil (1), cette déféctuosité, qui vient de naissance, est invisible

(1) Son père, le duc de Bourbon, était borgne, d'un accident survenu à la

à qui n'en est pas averti. Il a l'intelligence ouverte, cultivée, sait, lorsqu'il s'abandonne, causer avec charme, donne à ses lettres un ton élégant et facile. En faut-il davantage, quand on est prince du sang, pour devenir un soupirant dangereux auprès d'une femme de vingt ans, dénuée d'expérience, mariée à un homme d'âge mûr, avare et tyrannique, qui la gouverne avec rudesse, et va la maltraiter demain ?

Le prince de Monaco, rendons-lui cette justice, n'épargna rien pour assurer et hâter sa disgrâce. L'aveuglement dont il fait preuve au début est dans la tradition classique. Jaloux de tout le monde, il n'excepte de ses soupçons que le seul prince de Condé. Celui-ci, non moins fidèle à son rôle, fait la cour au mari, le traite en confident et en ami intime; Honoré s'en montre flatté, répond à ces avances, ne manque pas un souper du prince, l'accompagne au spectacle, emmène régulièrement sa femme aux réceptions, aux brillantes « séries » de Chantilly (1). Imprudence plus grave encore, cette époque est celle qu'il choisit pour commencer à délaisser sa femme. Il l'abandonne à Paris, isolée, sans appui, pendant des saisons entières, tandis qu'il se consacre, dans son domaine de Thorigny (2), à l'élevage des chevaux, qui devient en peu de temps sa passion exclusive. Là, seul avec ses palefreniers, il passe toutes ses journées dans les cours du château, en tenue négligée, « sans bas et sans culotte, en petite robe légère, à faire trotter ses poulains (3), » prend rapidement, à ce métier, les goûts, les mœurs et le langage des gens qui composent désormais sa société préférée. Lorsque la princesse le rappelle, le prie aimablement de hâter son retour, demande avec douceur « si les plaisirs de Thorigny lui font complètement oublier une femme qui l'aime et serait bien aise de le voir, » à peine prend-il le temps de lui répondre; il se borne le plus souvent à dicter à son secrétaire quelques lignes brèves, banales, indifférentes.

En dépit de ces maladresses, malgré tant d'ardeur d'un côté, tant de froideur de l'autre, Marie-Catherine, durant bien des années, résiste et lutte avec courage. La tendresse qu'elle inspire la touche assurément; la constance de Condé a dissipé ses premières méfiances; elle croit à la sincérité d'un amour si persévé-

chasse, et tous ses enfans, légitimes ou bâtards, naquirent borgnes du même œil. (*Mémoires de M^{me} de Genlis.*)

(1) *Souvenirs de M^{me} de la Ferté-Imbault.* (Arch. de la famille d'Estampes.)

(2) Propriété du prince de Monaco en Normandie.

(3) Lettres de la princesse de Monaco, de novembre 1762.

rant. Mais ce sentiment qu'elle partage, elle le veut chaste et sans reproche; elle se complait dans ce beau rêve et fuit, sourde à toutes les instances, les occasions de défaillance (1). Est-ce pureté instinctive d'une âme que toute souillure effraie? Orgueil d'un cœur hautain qui répugne à toute déchéance, et dédaigne, comme indigne de soi, la vulgarité de la chute? Principes de religion, respect de la foi jurée, ou, plus modestement, frayeur de la vengeance d'un mari jaloux et brutal? Peut-être une de ces causes, peut-être toutes ensemble. Nos actions les plus simples ont des mobiles complexes; nul ne peut se vanter d'en pénétrer tout le mystère. Mais, — bien qu'en telle matière l'affirmation soit délicate et provoque aisément le sourire, — les présomptions sont ici, semble-t-il, tout en faveur de la vertu. Les assurances de la princesse, celles même de ses amies, paraîtraient peut-être suspectes. Il n'en est pas de même des lettres de Condé qui datent de cette époque, lettres confidentielles, égarées dans quelque tiroir, dont le ton ne laisse guère de doute sur l'innocence de celle à qui elles furent adressées. On en pourra juger par celle, — choisie presque au hasard, — dont je donne ici la teneur, et l'on verra si rien, dans ce galant badinage, ressemble à la correspondance de deux amans heureux :

« *Paris, 6 juillet 1764.* — Il n'y a, princesse, rien de nouveau à Paris depuis votre départ (2), qu'une désolation générale. Les Amours sont en défaut, comme les chiens de M. le duc d'Orléans, et les Ris pleurent toute la journée. Cette consternation m'a engagé à venir à la Cour. Je n'y ai rien vu de remarquable, que la grande Brancas au milieu d'un camp, ayant un grand chapeau bordé pardessus sa cornette, et ressemblant à un parfait grenadier. Personne pourtant ne s'est présenté pour l'engager. M^{me} d'Egmont est ici. Dans une conversation que nous eûmes hier, elle déplorait le malheur et les inconvéniens attachés aux jours d'une jeune et jolie femme. J'ai pris la liberté de lui représenter qu'elle se divertissait toute la journée, que, selon son désir, elle pouvait se coucher avec les poules ou avec l'aurore, que les Amours étaient à ses ordres, qu'elle les chassait et les retenait suivant l'ennui ou la dissipation qu'elle en pouvait retirer, et qu'avec ces petits dédommagemens et un peu de philosophie, elle pouvait supporter le malheur de son état. Ce que je vous en dis n'est que pour vous

(1) *Souvenirs de M^{me} de la Ferté-Imbaull.*

(2) La princesse était en ce moment à Gènes, dans sa famille.

engager à soutenir les inconvéniens du vôtre... Le chevalier de Durfort est dans ma chambre. Son visage est moins altéré, il s'est blanchi à Compiègne. J'imagine que la douce peau de sa dame est comme la lance de Télèphe, qui guérissait les blessures qu'on en avait reçues. Quoi qu'il soit, le remède est bon ; je suis souvent tenté d'en user, seulement par précaution. Vous avez sur les cœurs le même empire, et les maux de votre absence seront guéris par votre retour. Adieu, princesse, je vous assure de mon attachement et de mon respect.»

V

Nous nous jugeons nous-mêmes selon notre conscience. Le monde, — et c'est justice, — forme son opinion d'après ce qu'il voit de nos actes. Condé et Monaco, ces deux noms retentissans, furent bientôt associés dans l'esprit du public. La passion affichée de l'un, l'évidente sympathie de l'autre, devinrent à la cour et à la ville le propos ordinaire. La médisance, comme on peut croire, poussa jusqu'au bout l'aventure : à ces amans épris l'on eût cru faire du tort, en supposant un seul instant qu'ils se fussent arrêtés en route. Il fut dès lors inévitable que quelque écho de ces rumeurs arrivât aux oreilles du prince de Monaco. Si l'on en croit Marie-Catherine, les premières insinuations vinrent de sa propre belle-sœur, la comtesse de Valentinois, née Ruffec, femme envieuse et intrigante, qui la détestait de longue date. Des accusations plus précises affolèrent bientôt Honoré. Une nuée de billets anonymes fondit sur le jaloux, lui disant l'heure, le lieu, les circonstances des rendez-vous, fouettant sa colère par de grossières railleries : « M^{me} de Monaco a soupé ici hier, — écrit « une amie » inconnue, — il y avait quarante personnes. En vérité, je ne conçois pas comment elle ose se montrer dans le monde!... Est-ce que vous n'imaginiez pas qu'elle serait comme sa mère? Vous n'aviez donc pas pensé à cela avant de l'épouser? » — « Saviez-vous depuis longtemps M. le Prince? interroge un autre vengeur de morale. Il y a trois ou quatre ans que cela dure. Vous auriez dû vous en apercevoir, car il passait sa vie chez vous. Nous nous disions : si le prince découvre l'intrigue, il l'enfermera à Monaco. On s'attendait que vous prendriez quelque parti violent. » On imagine, sur un tempérament brutal, l'effet de ces excitations. La première explication fut terrible : aux insultes succédèrent les gestes menaçans ; Marie-

Catherine épouvantée craignit un moment pour sa vie. Mais cette explosion passagère ne fut rien, assure-t-elle, au prix du « long supplice » qui commença pour elle. De nombreux témoignages, recueillis par la suite dans le procès de séparation, viennent confirmer ses dires. Odieuses imputations, surveillance humiliante de chaque sortie, de chaque visite reçue, de chaque mot échangé dans le monde, reproches sanglans adressés en public, scènes révoltantes devant les domestiques, réconciliations imposées, plus injurieuses que les querelles; on ne peut lire sans une pitié profonde cette monotone et triste litanie. La mauvaise chance voulut que, justement à cette époque, eussent lieu à Chantilly des réceptions extraordinaires où fut conviée toute la Cour. Le prince héréditaire de Brunswick y vint, dans l'été de 1767, passer quelques semaines chez le prince de Condé. Ce furent, pendant quinze jours de suite, des fêtes incomparables, soupers, feux d'artifices, promenades sur les canaux en des gondoles parées, « bals champêtres, » où des milliers de villageois, « vêtus d'habits de basin blanc ornés de rubans multicolores, » se mêlent aux nobles invités et dansent avec eux sur les pelouses. Le prince de Monaco, en dépit de ses soupçons, crut devoir paraître au château et y mener sa femme; mais sa jalousie en éveil sut en rendre, pour elle, le séjour intolérable. Sans cesse attaché à ses pas, il épie ses moindres paroles, lui interdit la promenade et la danse, la contraint, lorsqu'il va souper, à s'enfermer dès neuf heures dans sa chambre, y entre par surprise, plusieurs fois dans la nuit, pour s'assurer qu'elle est effectivement couchée; et, quand le prince de Condé, par une inspiration maladroite, insiste pour garder ses hôtes une journée de plus sous son toit, la colère d'Honoré est telle que, remonté chez lui, il s'élançe sur sa femme, et fait mine de la précipiter dans les fossés du château (1).

A ces procédés violens, Marie-Catherine oppose au début une inaltérable douceur. Ses lettres à son mari, durant cette année 1767, témoignent de sa patience, de sa bonne volonté. Elle est prête, pour acheter le repos, à tous les sacrifices; elle offre spontanément de renoncer à une intimité qui est l'unique bonheur de sa vie. Elle est « fâchée des inquiétudes causées par le voyage à Chantilly; » aussi a-t-elle décliné pour l'avenir toute invitation de ce genre : « Je ne suis pas, ajoute-t-elle joliment, comme le chien du jardinier; car j'ai plaisir à savoir que tout le monde

(1. Déposition des témoins. (Arch. nationales.)

s'amuse, et la pensée du plaisir des autres me console un peu de ne le point partager. » Elle se prive, pendant les absences d'Honoré, de toutes distractions, ne va plus à la Cour, reste au logis avec ses deux enfans, qui seront désormais « les seuls sujets intéressans » pour elle. « Cette vie, dit-elle sans amertume, serait peut-être ennuyeuse pour une autre; mais elle me plaît : elle est douce, uniforme et tranquille. » Pour dissiper tous les soupçons, elle autorise même son mari à décacheter ses lettres : « Vous ne trouverez dans aucune d'elles rien qui puisse blesser votre délicatesse, et vous m'offensez fort en disant que vous n'avez pas assez de confiance en moi pour les lire. » Et, quand toutes ces avances sont repoussées avec rudesse, la plainte qui lui échappe reste encore mesurée et discrète : « Je sais bien que j'ai toujours tort. Je ne m'en connais qu'un seul, que je ne me pardonne pas, c'est de m'être ruiné la santé par un excès de complaisance que personne n'aurait eu. Le proverbe a raison : Qui se fait brebis, le loup le mange ! »

L'année qui suit voit le triste ménage tourner au véritable enfer. Aux scènes, aux invectives, le prince ajoute maintenant des humiliations de tous genres. Il se lance dans la galanterie, entretient des maîtresses, affiche avec ostentation une actrice en renom de la Comédie Italienne. Un jour, en plein théâtre, il interpelle à haute voix l'Arlequin, lui défend d'approcher d'aussi près, — même sur les planches et dans la pièce, — la femme dont il se proclame le seul seigneur et maître; il cause un tel scandale que le spectacle cesse, que l'Arlequin, soutenu par le public, dit vertement son fait au prince, et que le parterre, par ses huées, contraint l'interrupteur à quitter brusquement la place. Marie-Catherine, de son côté, ne tarde pas à se donner des torts. Elle regimbe maintenant sous l'outrage, secoue ouvertement le joug, brave des défenses dont l'injustice révolte sa fierté. Cela s'excuse sans doute; mais elle va plus loin, et dépasse la mesure : elle cherche à s'étourdir, se grise dans les plaisirs frivoles, fait fi de l'opinion du monde, se compromet imprudemment par des légèretés inutiles. Une aventure, insignifiante en soi, défraie un moment la chronique. A la fin d'un souper chez M^{me} de Beuvron, la princesse et le comte de Thiard pénétrèrent ensemble dans un boudoir, isolé au bout de l'appartement; un petit meuble élégant, propre à celer des billets doux, tente leur curiosité; indiscrètement, ils cherchent à l'ouvrir, la clé dont ils se servent se brise

dans la serrure; vainement ils s'évertuent à réparer le dégât, un valet les surprend pendant l'opération; il n'est pas d'autre issue que de tout confesser à la maîtresse de maison : « Ah! Madame, dit celle-ci, cela est-il possible? Il faut que vous le disiez vous-même pour que cela puisse se croire! » Et l'histoire se répand, fait le tour des salons, provoque mille commentaires : « Le maladroît cavalier, conclut Horace Walpole, d'employer si lourdement son temps dans un boudoir, avec la plus jolie femme de France et si portée à la curiosité (1)! »

La nouvelle attitude de M^{me} de Monaco hâta l'inévitable dénouement. Le prince exaspéré ne connaît plus de ménagemens, passe des menaces aux voies de fait, prétend user de violence et séquestrer sa femme; si bien qu'elle tombe malade, crache le sang, dépérit, et Tronchin consulté s'alarme pour ses jours (2). Des parens interviennent, l'évêque du Mans, Louis-André de Grimaldi, cousin d'Honoré III, le comte de Valentinois, son frère : « Mais, moi, je dors, je mange bien, j'engraisse, répond brutalement Honoré. — Sans doute, mais avec tout cela, vous la menez au tombeau. — Tant mieux, j'en serai plus tôt quitte! » On n'en peut tirer autre chose (3). En des circonstances si extrêmes, nul ne s'étonna d'apprendre, en juillet 1769, que la princesse, quittant la maison conjugale, s'était retirée dans un couvent de Paris, Elle écrivait le même jour à l'archevêque, implorant l'autorisation de quitter cet asile pour la Visitation du Mans : « Je ne me propose pas, ajoute-t-elle mélancoliquement, d'éviter des peines. Je n'ignore pas que l'on en trouve partout, et que l'on doit faire son bonheur de ne rien espérer d'heureux. » La permission fut accordée, elle vécut un temps, au Mans, dans une tranquille retraite. Quelques lettres de Condé, respectueuses et tendres, y vinrent distraire sa solitude : « Je ne saurais, dit-il, vous peindre l'affliction où j'ai trouvé la communauté (de Paris) le jour de votre départ. Les larmes que j'ai vues couler ont adouci les miennes... Je vous regrette bien sincèrement, parce que je vous suis véritablement attaché. L'amitié que j'ai pour vous me fera passer de cruels momens, ils ne pourront être amortis que par l'assurance que vous me donnerez que vous passez des jours plus sereins, et que vous jouissez d'une santé meilleure... »

(1) Correspondance de M^{me} du Deffand avec Horace Walpole.

(2) La consultation de Tronchin est dans les pièces du procès.

(3) Déposition des témoins. (Arch. nationales.)

Les prières et les larmes de la marquise de Brignole amenèrent, une fois encore, sinon un raccommodement, du moins une courte trêve. La marquise, de son palais de Gènes, assiste avec désespoir à la rupture d'une union qu'elle a cimentée de ses mains. Éperdue devant la ruine imminente de son œuvre, elle va de l'un à l'autre, donne tort successivement à chacun des époux (1), adjure tantôt sa fille et tantôt son « aimable fils » d'avoir pitié de sa vieillesse, voit dans le malheur qui s'apprête « un châtiment du Ciel pour ses propres péchés. » Marie-Catherine, émue, cède à de telles instances. Elle revient à Paris, reprend sa lourde chaîne, fait provision de patience; et cette résignation ne sert qu'à provoquer des exigences nouvelles. Le prince l'informe un jour des déterminations qu'il a prises; il va quitter la France sans esprit de retour, emmener sa femme à Monaco; elle ne franchira plus désormais les limites de la principauté. La pauvre créature s'affole devant cette perspective; elle se voit livrée sans défense « au despotisme d'un mari qui, souverain du pays, aurait sur elle l'autorité la plus absolue; » le palais orgueilleux qui surmonte le rocher de Monaco ne serait pour elle qu'« une prison, » en attendant sans doute qu'il devint « un tombeau. » Tout plutôt que courir ce risque! Sa résolution est irrévocable: princesse étrangère, elle fait appel aux juges de France; elle remet sous leur protection « et sa liberté et sa vie (2). »

VI

« Ma femme, écrit le prince de Monaco, est sortie de ma maison le 26 juillet 1770, à onze heures du matin. Elle n'est point rentrée pour dîner, et j'appris le soir à huit heures qu'elle s'était retirée dans un couvent de Bellechasse. Le lendemain, elle se transporta dans celui de l'Assomption, où elle est restée jusqu'au

1) « Ma fille n'est point légère, écrit la marquise à son gendre; elle vous aimait solidement. Découvrez-moi votre cœur; si vous trouvez dans sa conduite quelque chose à réformer, confiez-le-moi. Mais, vous, n'avez-vous rien à vous reprocher? Ce que vous me mandez me perce le cœur... Avez-vous le courage d'ajouter à l'horreur qui m'accable, vous, mon aimable fils? N'empoisonnez pas le peu de jours qui me restent à vivre! » — Le marquis de Brignole était mort dans l'intervalle. Ses dernières lettres à sa fille témoignent de ses angoisses à son sujet: « J'ai tout lieu de craindre que vous ne soyez pas heureuse. Le silence que vous gardez me fait trembler que ce que j'ai toujours appréhendé de M. de Monaco ne fût vrai. »

(2) Première plainte de la princesse de Monaco. (Arch. nationales.)

16 janvier 1771. » On ne trouvera pas ici le détail du procès qui s'engagea, la semaine suivante, devant le parlement de Paris. Ce qu'on a lu dans les pages qui précèdent en fait assez connaître les élémens principaux. L'information, rapidement menée, fut accablante pour Honoré. Ses parens les plus proches, ses amis les plus intimes, ses plus anciens serviteurs (1), déposent unanimement contre lui, peignent sa tyrannie sous les plus effrayantes couleurs. Le prince au reste ne cherche pas à se défendre. Tout au plus envoie-t-il de brèves « observations, » pour expliquer et atténuer quelques-uns des griefs qui lui sont reprochés. Il s'y attache surtout à justifier son droit d'emmener Marie-Catherine, « sa femme et sa sujette, » dans la principauté : il n'y médite contre elle aucun mauvais dessein ; « les juges, allègue-t-il spécieusement, ne doivent pas présumer le crime ; et nulle loi ne condamne un homme à avoir les deux mains coupées, sous prétexte qu'il en peut faire mauvais usage. » Mais il ne s'arrête guère à ces contestations, et, — non sans dignité, — prend les choses de plus haut. Prince de Monaco par droit de naissance, cette souveraineté, dit-il, « constitue son état essentiel. » Il « manquerait à soi-même et à sa postérité si, dans une affaire de cette sorte, il se reconnaissait justiciable d'aucun tribunal étranger. » Il proclame donc hautement l'incompétence du parlement, la nullité de toute sentence prononcée contre lui, et adresse à Louis XV un mémoire, d'assez fière allure, pour rappeler ces principes et établir son droit. Le roi, embarrassé et mécontent, renvoya le mémoire à Choiseul (2), en recommandant le secret. Il n'y fut fait aucune réponse ; la protestation d'Honoré s'enfouit, pour n'en jamais sortir, dans les cartons du ministère, et le procès suivit son cours. Ce fut le plus rude coup porté par la cour de France à l'orgueil et aux prérogatives séculaires des princes régnans de Monaco.

Les enquêtes terminées, les témoins entendus, le parlement fixa la date du 10 décembre pour rendre sa sentence. Mais un

(1) Le prince, pour intimider ces derniers, fit publier à nouveau un antique édit de la principauté, portant que les domestiques convaincus de faux témoignage devront être « promenés, montés sur un âne, par les voies publiques, avec une rame sur l'épaule, et recevront deux fois le fouet en public. »

(2) Voici le billet du Roi à Choiseul, au sujet de cette affaire : « De Compiègne, 13 août 1770. Je vous renvoie le mémoire de M. de Monaco. Si on le communique au Procureur général, je crois qu'il pourrait le contredire en plusieurs points. Mais l'essentiel est le silence absolu qu'il promet et qu'il fera bien de tenir. Gardez le Mémoire au dépôt secret des Affaires étrangères. » Arch. de Monaco.)

grave événement remit soudain tout en question, comme si quelque étrange maléfice eût frappé ce mariage funeste, et que, malaisé à conclure, sa dissolution même dût susciter d'inattendus obstacles. Cette année 1770 avait vu s'aviver la querelle des parlemens et de la royauté; les choses s'envenimèrent dans les premiers jours de décembre, et, le 10 au matin, le parlement de Paris, par une résolution subite, suspendit ses séances et cessa ses fonctions. L'émoi fut grand dans tout le royaume; une inquiétude universelle accueillit le brusque arrêt d'un des rouages essentiels de l'État; au souci de la chose publique s'ajouta pour beaucoup celui de l'intérêt privé. Pour la princesse de Monaco, cette disparition de ses juges, le jour même assigné pour proclamer sa délivrance, fut un terrible coup de foudre. Sa tête se perdit; un véritable affolement égara son esprit, et gagna par contagion celui qui, après elle, souhaitait le plus vivement le gain de son procès.

L'épisode qu'on va lire n'est pas le plus glorieux de la vie de Condé; il fit grand bruit en son temps, et, pendant des années, le souvenir en pesa sur la réputation du prince. Condé, comme les autres princes du sang, avait embrassé publiquement la cause des parlemens. Dès l'origine de la lutte, il s'était de lui-même exilé de la cour, et, confiné à Chantilly, protestait par son langage et par son attitude contre la politique des ministres du roi. Aussi son crédit était grand auprès des magistrats; sa recommandation, dans le procès en cours, assurait le triomphe de la cause juste et bonne qui lui tenait si fortement au cœur. Le coup d'audace du 10 décembre le tira de sa quiétude. La nouvelle aussitôt reçue, il accourut à Paris; les larmes de son amie achèvent de le troubler: M^{me} de la Ferté-Imbault, qui le vit journellement pendant toute cette période, affirme qu'il semblait réellement « hors de lui. » Les jurisconsultes qu'il va voir, les politiques auxquels il s'adresse, lui laissent peu d'espoir d'une solution prochaine. Il voit déjà s'éterniser, pour celle qu'il aime avec ardeur, une situation incertaine, qui d'un moment à l'autre peut devenir dangereuse (1). Il médite pour la sauver mille projets chimériques, et les abandonne tour à tour. Un fait imprévu, la disgrâce de Choiseul, éclata sur ces entrefaites, et fournit l'occasion cherchée. Le jour même de l'événement, le prince s'en va trouver les chefs du parlement,

(1) Le prince de Monaco, si l'on en croit la princesse, songea à « faire jeter par force sa femme dans un carrosse » et à l'emmenner à Monaco.

Lamoignon, Saint-Fargeau, ses amis personnels, leur affirme hardiment que la chute du ministre présage un revirement favorable à leur cause, laisse entendre que « le roi lui-même » l'autorise secrètement à tenir ce langage (1). Que le parlement, leur dit-il, reprenne sans délai ses fonctions; cette marque de bonne volonté désarmera les dernières préventions; le prince de Condé, d'accord avec Louis XV, se chargera ensuite de rétablir la bonne entente entre le trône et la magistrature.

Ces conseils furent suivis. Le lendemain, 31 décembre 1770, le parlement de Paris, sur la foi de ces promesses, se rassembla et tint séance. La première cause appelée fut celle de la princesse de Monaco. Il n'y eut point de plaidoiries; l'affaire dura quelques minutes à peine; l'arrêt fut rendu « tout d'une voix. » Il prononçait, en faveur de Marie-Catherine, « la séparation de corps et d'habitation, » faisait défense au prince « de plus hanter ni fréquenter son épouse, ni d'attenter directement ou indirectement à sa liberté, » ordonnait la restitution intégrale de la dot. Huit jours plus tard, la lutte politique reprenait, plus violente que jamais; le chancelier de Maupeou accentuait l'attitude agressive du pouvoir; le parlement, le 8 janvier, quittait à nouveau ses fonctions; et le roi, le 17 du même mois, dans ses « lettres de jussion, » désavouait formellement son cousin le prince de Condé : « C'est en vain, dit-il aux magistrats, que vous cherchez à colorer votre résistance du vain prétexte d'espérances conçues et ensuite évanouies... Personne ne vous en a données, et personne n'a été autorisé à le faire. »

Je n'ai pas à décrire la colère d'Honoré devant le triomphe de sa femme. Le dédain de ses droits souverains, les termes sévères de l'arrêt, le subterfuge employé pour précipiter la sentence, tout augmente son dépit et son indignation (2). Un rescrit envoyé à son peuple dénonce solennellement « la révolte de son épouse, »

(1) *Souvenirs de M^{me} de la Ferté-Imbault*. — *L'Espion anglais*. — Mémoires du temps.

(2) Voici la lettre, pleine de douceuse amertume, par laquelle le prince annonce à sa belle-mère l'issue du procès : « 14 janvier 1771. Madame votre fille vous fera sans doute part, ma bonne maman, du succès de ses vœux. Cet événement intéresse trop sa réputation pour que je puisse y être indifférent; mais il ne change rien à mon état, puisque depuis six mois elle a abandonné sa maison et ses enfans. Cependant les jurisconsultes que j'ai consultés ont voulu que je fisse un acte à Monaco pour la rappeler à ses devoirs. Je ne me flatte pas que cela la détourne du mauvais chemin qu'elle a pris, et je crois qu'il ne nous reste plus d'autres ressources que de pleurer sur elle. » La marquise de Brignole répond à

la déclare « déchue de son rang, de son titre et de ses honneurs, » fait défense à quiconque de lui donner « un nom auquel elle a renoncé elle-même par sa félonie. » Il fait juger et condamner à mort, par les magistrats de Monaco, ceux de ses sujets dont les dépositions l'ont le plus vivement irrité, les fait exécuter en effigie dans la principauté. Vengeance plus effective, il frappe la mère dans ses enfans, interdit toute visite, tout commerce avec elle, fait renvoyer par son portier les lettres suppliantes où elle implore de leurs nouvelles (1).

Si l'on en croit certains pamphlets de la Révolution, un duel aurait eu lieu, à l'issue du procès, entre le prince de Monaco et le prince de Condé, duel où le premier eût été légèrement blessé; Honoré aurait, peu après, provoqué de nouveau son rival, mais Louis XV aurait cette fois interdit la rencontre. Les documens authentiques que j'ai eus sous les yeux ne soufflent mot de cette histoire, qui n'a d'ailleurs rien que de vraisemblable. Quoi qu'il en soit, c'est surtout à sa femme que s'en prend la rancune du prince de Monaco. Dès 1771, il harcèle le roi de France de mémoires et de suppliques, pour que Marie-Catherine, « étant déchue de son rang de princesse, ne soit plus désormais admise à se présenter à la Cour. » Cette requête est repoussée, et les années s'écoulent sans apaiser sa haine. A l'avènement de Louis XVI, il renouvelle ces tentatives, fait appel à l'austérité du « couple ver-

« son aimable fils » en se plaignant d'être la plus malheureuse des mères, et en reprochant à sa fille de l'avoir « moins considérée qu'une simple connaissance, puisque ce n'est qu'une fois l'affaire consommée qu'elle a appris ce qui faisait la nouvelle du public. »

(1) Une lettre de la princesse de Monaco au marquis de Castries, en date du 9 mars 1771, expose éloquentement sa douleur de cette privation : « La barbarie avec laquelle M. de Monaco me refuse constamment mes enfans me force, Monsieur, à vous importuner. Je vous demande en grâce d'obtenir de M. de M... que j'aie la satisfaction de les voir. J'ai écrit, depuis ma sortie du couvent, plusieurs fois à mon fils pour me procurer cette faveur, inutilement à la vérité, mais au moins on lui permettait de me répondre. Cette faible consolation lui a paru un trop grand bonheur pour moi. Il a eu la cruauté, depuis quinze jours, d'empêcher mon fils de me répondre, et il l'a poussée au point de défendre à son suisse de recevoir mes lettres, qui m'ont été renvoyées. J'aime trop tendrement mes enfans pour ne pas réclamer tous les droits que la nature me donne, et ne pas employer tous les moyens possibles de satisfaire le sentiment le plus cher à mon cœur. Vous êtes vous-même un père tendre, et devez juger aisément de ce que je souffre! » Dans une autre lettre, elle rappelle que, quelques années auparavant, quand son fils aîné fut inoculé, elle s'était « enfermée avec lui pendant six semaines, malgré la défense des médecins. » Le prince ne vit pas une seule fois son fils, et, pour tout remerciement, dit ensuite à sa femme : « S'il lui était arrivé malheur, c'est à vous que je m'en serais pris. »

tueux qui règne maintenant sur la France; » et il semble un moment près d'avoir gain de cause. Quand la princesse de Monaco fait demander à Marie-Antoinette la faveur de lui faire sa cour : « Je n'aime pas les femmes séparées, » répond sèchement la reine. Marie-Catherine insiste, s'adresse directement à la jeune souveraine, la prie de lui faire connaître le jour fixé pour la prochaine présentation; elle reçoit pour riposte cette lettre froide et hautaine (1) : « Je vous aurais répondu plus tôt, Madame, si je n'avais voulu attendre pour parler au Roi. Je suis fâchée d'avoir à vous mander que la présentation est décidée entièrement pour demain. Je le suis aussi de voir que cette affaire vous affecte autant. Le temps vous désabusera des conséquences défavorables que vous envisagez aujourd'hui. J'espère qu'au moins vous serez toujours dans le cas d'être contente de mes sentimens pour vous. MARIE-ANTOINETTE. » Cet ajournement sans date ressemble fort à un refus. Il faut, pour parer ce rude coup, tout le crédit du prince de Condé, une démarche auprès du roi, l'intervention puissante du vieux comte de Maurepas.

VII

La répugnance de Marie-Antoinette s'explique par les allures nouvelles qu'a prises, au lendemain de l'arrêt, M^{me} de Monaco. La séparation prononcée a levé ses hésitations, emporté ses derniers scrupules. Elle se livre sans résistance au sentiment qui, dès longtemps, la domine et l'entraîne, et le fait hardiment, sans voile, la tête haute. Pour se rapprocher de Condé, elle se fait construire à Paris un hôtel élégant, au bout de la rue Saint-Dominique, tout contre le Palais-Bourbon. A Chantilly, la liaison est encore plus publiquement avouée; elle y séjourne des saisons entières, en tête à tête avec le prince, dans une intimité complète et quasi conjugale. Entre l'hypocrisie et le scandale, son horreur du mensonge a promptement fait un choix; sa conscience, semble-t-il, ne lui reproche rien; elle s'absout de sa faute par sa sincérité. Sa passion, en effet, est ardente et profonde, et sa tendresse s'augmente de sa reconnaissance. La constance patiente de Condé, dix ans de dévouement et de soins attentifs, ont vengé les souffrances, les déceptions cruelles, les humiliations du passé.

(1) Archives de Beauvais.

Elle a trente ans à peine ; sa merveilleuse beauté brille de tout son éclat ; elle voit une vie nouvelle, heureuse, pleine de promesses, s'ouvrir en souriant devant elle.

Les deux années qui suivirent le procès parurent justifier cette confiance. Elles s'écoulaient presque entières au château de Chantilly. L'affaire des parlemens, les principes affichés dans cette lutte par le prince de Condé, le tiennent éloigné de la Cour ; il vit dans la retraite ; la société de sa maîtresse suffit à remplir ses instans ; leur existence est calme, silencieuse, sans nuages. La surprenante évolution du prince rompit trop tôt cette douce tranquillité. Le 6 décembre 1772, le chancelier de Maupeou eut la satisfaction de porter à Louis XV la lettre inattendue où Condé, changeant brusquement de drapeau, passait au parti de la Cour, et se rendait sans conditions. Les motifs de cette volte-face sont encore obscurs aujourd'hui. Fut-ce scrupule monarchique, ambition de marier sa fille dans la famille royale, ou simple lassitude d'une guerre interminable ? L'abbé Barthélemy, bien placé pour être bon juge, penche pour cette dernière hypothèse (1), et il compare le prince à ce gouverneur hollandais qui, assiégé depuis peu dans sa ville, refusait de capituler : « Je ne puis pourtant, observait-il, rendre à la première sommation une place que je dois garder. — Eh ! monsieur, lui dit son secrétaire, il y a quinze ans que vous la gardez ! — C'est juste, » dit le gouverneur, et sur-le-champ il la rendit.

Accueilli par Louis XV avec joie, Condé reparait de ce jour à Paris, à Versailles, à Compiègne, dans toutes les réunions de Cour, reprend cette vie brillante, agitée et mondaine, dont une longue habitude lui a fait un besoin. De ce jour également commencent pour son amie les soucis, les tourmens, et bientôt les chagrins. Non pas que l'affection du prince se détourne de celle dont l'existence est désormais rivée étroitement à la sienne. Il ne peut se passer de la douceur de sa présence. Elle lui est nécessaire ; elle seule possède toute sa confiance. « Vous êtes, lui répète-t-il, non seulement la meilleure, mais la seule amie que j'aie au monde... Ce n'est que pour vous seule que je puis aimer la vie. » Il est, en écrivant ces lignes, de la plus parfaite bonne foi ; la place qu'elle occupe dans sa vie est et restera la première. Mais cette fidélité du cœur, — la seule, à ses yeux, essentielle, — n'em-

(1) Lettre du 7 décembre 1772 à M^{me} du Delfand.

pèche pas les caprices, les engouemens rapides, tout ce « papilonnage » dont les mœurs de l'époque ne font qu'un jeu léger, un passe-temps élégant, qu'on ne saurait prendre au sérieux sans se couvrir de ridicule. La liste est longue, dans les chroniques du temps, des femmes qui, sans bruit ni scandale, distrairont en passant les loisirs du prince de Condé. Elles traversent son existence sans y laisser de trace, fantômes d'un jour dont le lendemain emporte la mémoire.

Ainsi du moins en est-il de Condé; mais la princesse de Monaco se trouve d'un autre avis. Comme elle s'est donnée sans réserve, elle prétend tout garder pour elle; elle se soucie fort peu des distinctions subtiles entre le caprice et le sentiment, les faiblesses de la chair et la constance du cœur. Sa passion exclusive n'admet aucun partage, et sa jalousie italienne, ingénieuse à se torturer, incapable de se contenir, éclate en larmes amères, en douloureux reproches. Vive et sincère est sa souffrance, vif et sincère aussi l'étonnement de Condé devant ces façons insolites. L'indignation naïve qu'il en ressent, le ton dont il se dispense, marquent d'un trait curieux la physionomie de ce temps: « Comment est-il possible; — écrit-il à sa maîtresse après une scène de ce genre, — que l'aigreur l'emporte toujours sur le sentiment que vous dites avoir pour moi? Il eût dû vous porter au contraire à m'écrire: « Je suis enchantée que vous ayez trouvé un moyen de « vous dissiper. » Mais il n'est pas en vous de me procurer une tranquillité qui ferait le charme de la vie! » Jamais, dit-il une autre fois, « je ne pourrai me faire à un pareil courroux pour une chose aussi simple!... Vous vous occupez de votre bonheur, et point du tout du mien. Mon cœur sent vivement tous vos torts... » Et il termine sa philippique par cette exclamation: « Ah! pourquoi Dieu m'a-t-il donné un cœur aussi sensible? Le mauvais présent qu'il m'a fait! »

Ce ne sont pourtant là que de légères querelles, des brouilleries sans lendemain, qu'une parole affectueuse apaise, que suivent des raccommodemens tendres. Un « esclandre » du prince, plus bruyant que les autres, faillit, en 1779, amener de plus graves conséquences (1). L'héroïne de l'histoire fut une des dames d'honneur de la duchesse de Bourbon, la comtesse de Courtebonne (2), veuve de jeunesse douteuse et de beauté médiocre,

(1) Correspondance de Grimm, de Bachaumont, etc.

(2) Née Gouffier.

mais spirituelle, hardie, célèbre par ses aventures. Elle était fort aimée par le marquis d'Agoult, capitaine des gardes du prince, et lui avait donné, dit-on, une promesse de mariage. Elle n'entreprit pas moins d'attacher Condé à son char, y réussit sans peine, et, fière de ce succès, afficha hautement sa conquête. D'Agoult, irrité et jaloux, montre partout l'écrit signé de l'infidèle, se répand sur son compte en propos malveillans ; et le prince, pour venger la dame, exige en termes durs la démission de l'officier des gardes. Le lendemain, 20 décembre, Condé se rendait à Versailles ; comme il touchait au pont de Sèvres, d'Agoult, qui l'attendait, apparaît brusquement, monte à la portière du carrosse, et, sans souci de la distance des rangs, demande insolemment raison du congé qu'il a reçu. A peine le prince laisse-t-il s'achever la phrase : « Soit, lui dit-il froidement, demain, au Champ de Mars, à huit heures, à l'épée ; » puis il relève la glace, et poursuit tranquillement sa route. Le combat eut lieu à l'heure dite ; il fut vif et dangereux. D'Agoult, rapporte Grimm, « se battait en homme furieux ; » il fut atteint, au premier engagement, d'une légère blessure à la cuisse ; le duel n'en continua pas moins, et Condé, peu d'instans après, reçut un coup d'épée qui lui traversa le bras et fit tomber son arme. Les témoins arrêterent la lutte, le prince se fit panser en hâte, et courut à Versailles implorer la clémence du Roi pour son imprudent adversaire. Cette faveur lui fut accordée. D'Agoult, qui, au premier moment, avait fui à Bruxelles, revint bientôt à Paris, et reprit sans encombre son service à la Cour.

Obtenir le pardon du Roi n'était pas le plus difficile ; M^{me} de Monaco se montra moins commode à fléchir. L'éclat qu'avait eu l'aventure, la vivacité du caprice de Condé, la durée insolite de cette nouvelle « passade, » portèrent jusqu'à l'excès sa peine et son irritation. Les scènes qui s'ensuivirent furent longues et violentes ; on put croire un moment à une rupture complète ; et quand le repentir du prince eut enfin apaisé tout cet emportement, l'accord ne se fit pas sans conditions sévères (1) : l'exclusion absolue de M^{me} de Courtebonne des réceptions de Chantilly, l'obligation imposée à la duchesse de Bourbon de renvoyer sa dame d'honneur. A ce prix seulement l'amant infidèle put espérer sa grâce.

(1) Correspondance de M^{me} de Bombelles (Archives de Seine-et-Oise). Je dois l'indication de ces lettres à l'obligeance de M. le comte Fleury.

VIII

Ces orages ne sont pas les seuls qui agitent l'âme de la princesse et troublent son repos. Elle souffre, — ainsi qu'il est dans l'ordre, — des suites inévitables d'une situation fautive. La grande place qu'elle a prise dans la vie de Condé, la puissante influence, en dépit des fugues passagères, qu'elle exerce sur son esprit, éveillent dans l'entourage du prince des ombrages, des craintes légitimes. Le duc de Bourbon, la princesse Louise de Condé, subissent avec dégoût le contact journalier de la maîtresse déclarée de leur père. Le respect et la crainte peuvent leur fermer la bouche, mais leur mépris pour *la Madame*, — comme ils la nomment entre eux, — éclate ouvertement dans toute leur attitude, l'hostilité de leurs regards, la glace de leur accueil, le silence écrasant qui s'établit à son approche. Moins réservée, plus agressive est la belle-fille du prince, la jeune duchesse de Bourbon (1), cette bizarre, étourdie et audacieuse princesse, spirituelle sans tact ni mesure, dangereuse sans méchanceté, ne connaissant de loi que celle de son caprice, et n'arrivant, en fin de compte, avec ce beau système, qu'à faire son propre malheur et le malheur des autres. Ne s'avise-t-elle pas, certain soir, de faire jouer à Chantilly un « proverbe » de sa façon? Les acteurs principaux sont le prince de Condé, M^{me} de Monaco et le duc de Bourbon. Tout entiers à leurs rôles, ils n'y voient pas malice; mais la représentation jette parmi le public un singulier malaise. Le sujet est l'histoire d'un homme léger et faible, dominé, sans y prendre garde, par une femme ambitieuse, intrigante et jalouse; dans chaque scène, dans chaque phrase, chaque détail de la pièce, se trouve une allusion, une raillerie transparente, une mordante parodie. Les interprètes du drame, — mis en éveil par l'embarras, les chuchotemens des spectateurs, — s'aperçoivent un peu tard qu'ils se sont joués eux-mêmes; et l'on juge du tapage qui suit cette découverte! Une orageuse explication met toute la famille aux prises; peu s'en faut qu'elle ne brouille le père avec le fils, l'époux avec sa femme. Et quand, l'année suivante, une séparation trop prévue disloque à tout jamais le ménage du duc de Bourbon, c'est à M^{me} de Monaco que l'opinion publique s'en prend de cette rupture; c'est elle que,

(1) Née princesse Bathilde d'Orléans.

bien à tort, chacun accuse tout haut de s'être patiemment ménagé cette vengeance (1).

L'accusation est calomnieuse : Marie-Catherine n'a pas tant de noirceur dans l'âme. Incapable d'une longue rancune, elle ne songe guère aux représailles ; son chagrin et ses larmes sont sa meilleure défense. A la longue, cependant, cette guerre à coups d'épingle agit sur son humeur. Sa gaité disparaît et sa douceur s'altère. Redoutant sans cesse quelque attaque, elle se tient sur ses gardes, mesure toutes ses paroles, perd de son naturel et de son abandon. Dans l'entourage du prince, on lui trouve « l'air pédant, » on se divertit tout bas de sa mine « sérieuse et guindée, » de l'austérité de ses propos, de ses singulières prétentions à « prêcher la morale (2). » La jeune comtesse de Bombelles qui, en 1781, passa quelques semaines au château de Chantilly, trace dans ses lettres à son mari un assez amusant tableau de toute cette société. On y prépare, lorsqu'elle arrive, deux comédies-vaudevilles : *l'Épreuve délicate* et *l'Amant jaloux* ; M^{me} de Monaco ne fait point partie de la troupe, et les répétitions sont joyeuses, pleines d'entrain. Le prince de Condé remplit le rôle de l'amoureux ; il fredonne ses couplets d'une voix « faible et très fausse, » mais joue avec finesse, esprit et légèreté. Il s'interrompt entre chaque scène pour causer gracieusement avec les interprètes, accable toutes les femmes de compliments galans, et débite « mille folies, » dont il rit le premier du meilleur cœur du monde. Le duc de Bourbon renchérit sur son père par sa gaité bruyante ; la princesse Louise elle-même, bonne, indulgente et douce, participe volontiers à l'animation générale. Mais parfois, au plus fort de cette joie légère, la porte du salon s'ouvre, M^{me} de Monaco paraît... et c'est, dans l'assistance entière, comme un « changement à vue. » Il semble qu'« un rideau se tire sur tous les visages ; » les fusées de rire s'éteignent, les conversations cessent ; le prince quitte brusquement la compagnie des dames, va s'asseoir avec embarras à côté de sa maîtresse, de l'air humble et contrit d'un « petit garçon » pris en faute ; et la plus piquante comédie n'est pas celle qui se joue sur les planches du théâtre.

On ne s'étonnera pas qu'en de telles conditions M^{me} de Monaco prenne Chantilly en grippe, et rêve quelque abri plus discret

(1) Correspondance publiée par M. de Lescure. — Souvenirs de M^{me} de la Ferté-Imbault.

(2) Correspondance de M^{me} de Bombelles. (Arch. de Seine-et-Oise.)

où, loin des visages hostiles, elle possède pour elle seule, quelques mois chaque année, celui qui, malgré tout, garde toute sa tendresse et tout son dévouement. Aussi ne cache-t-elle pas son contentement intime, le jour où elle découvre, après de longues recherches, dans un site qui lui plaît, à bonne distance de Paris, « ni trop loin ni trop près, » le riche et beau domaine dont la possession va la faire indépendante et libre, maîtresse d'organiser sa vie selon ses goûts. « Enfin me voici dame de Betz ! » s'écrie-t-elle joyeusement ; et la construction du château, l'aménagement du parc, l'embellissement de cette « retraite champêtre, » vont devenir pendant plusieurs années son occupation favorite. Le lieu qu'elle a choisi est le berceau antique des sires de Lévigney, la terre de Betz, près Crépy-en-Valois (1). Non loin des débris grandioses du château féodal, s'élève bientôt une vaste et splendide demeure (2), où le goût sûr de la châtelaine entasse les objets d'art, les meubles précieux, les tableaux de maîtres, une merveilleuse bibliothèque, « véritable encyclopédie des connaissances humaines. » Tout à l'entour s'étend un parc immense, dessiné par Robert, le plus beau, disait-on, « des jardins anglais » qui fussent alors en France. Des massifs d'arbres exotiques, des parterres de fleurs rares, des eaux vives et jaillissantes, les ruines du vieux château encadrées avec art dans ce décor moderne, font des « jardins de Betz » une incomparable féerie, plus d'une fois célébrée par les poètes du temps (3).

Disposant de toute sa fortune, affranchie de tout contrôle, la princesse trouve dans ces travaux un aliment précieux à son activité ; et, si ses fantaisies sont parfois singulières, du moins témoignent-elles d'une imagination vive, fertile et romanesque. Un « temple à l'Amitié » rappelle et symbolise le sentiment profond qui remplit son existence ; des marbres, des bas-reliefs, une statue de la Déesse due au ciseau de Pigalle, décorent l'élégant édifice. Au pied de la statue elle fait graver ces vers :

Du bonheur ici-bas source pure et féconde,
Tendre Amitié, mon cœur se repose sur toi.
Le monde où tu n'es pas est un désert pour moi ;
Dans le fond d'un désert tu me tiens lieu du monde.

(1) D'après une tradition rapportée par le prince de Condé, le domaine de Betz aurait jadis abrité les premiers rois de France, Clotaire et Chilpéric.

(2) Le Gendre en fut l'architecte.

(3) Voir notamment *les Jardins de Betz*, poème, par Cerutti ; Paris, 1792.

Soucieuse d'exactitude, elle consulte Barthélemy (1) sur les us des anciens pour le mobilier de leurs temples, et l'abbé lui répond gravement par une dissertation savante : « Au reste, conclut-il, l'Amitié est une déesse de tous les temps ; on peut la meubler comme on veut. » Une invention plus surprenante est celle de l'ermitage. Dans un coin reculé du parc, se cache dans le feuillage une modeste chaumière, attenant à une chapelle, à « une grotte servant d'oratoire, » à un petit enclos où poussent quelques légumes. En ce lieu solitaire habite, aux gages de la princesse, un véritable ermite. Un règlement sévère, qu'elle a rédigé de sa main (2), fixe étroitement le programme de sa vie. Vêtu d'une robe de bure, il ne pourra sortir que « pour assister aux offices avec l'habit de son état, » n'aura « nulle relation » avec les gens du voisinage, n'enfreindra jamais le silence, travaillera de ses mains, cultivera ses légumes, élèvera ses pigeons, « donnera à son entour un air agréable. » Pour tenir cet emploi, l'ermite aura de la châtelaine ses vêtemens professionnels, du bois mort à discrétion, quelques paquets de chandelles, et cent livres par an. Et le plus curieux de l'histoire est qu'Alexis Herbin, — ainsi se nomme le titulaire, — se montre content de son sort, se conforme douze ans à ce « cahier de charges, » et, relevé de ses engagements par la Révolution, continue son métier d'ermite en sa paisible cabane, où il meurt en 1814, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Dans son domaine de Betz, sous l'ombrage apaisant des arbres séculaires, seule avec ses fermiers, ses serviteurs et son ermite, Marie-Catherine retrouve le calme et la sérénité. Elle se fait une âme villageoise, se passionne pour ses foins, ses fruits et ses moissons, demande à la simple nature le baume de ses blessures et l'oubli de ses maux. Un grand bonheur vient bientôt l'y chercher, dont, depuis de longues années, elle avait perdu l'habitude. Ses fils, maintenant majeurs, mariés (3), libres de leurs actes, se souviennent de leur mère et vont la voir à Betz. A chaque séjour, ils s'y plaisent davantage, y passent des semaines et des mois. Même, vers 1788, l'ainé, le duc de Valentinois, se fait nommer maire de la commune, et en remplit l'office jusqu'à l'époque de la Terreur. Un hôte plus assidu encore est, — l'on s'en peut douter,

1) Auteur du *Voyage d'Anarchisis* 1715-1796 .

(2) Archives de Beauvais.

(3) L'ainé, le duc de Valentinois, avait épousé en 1776 la fille unique du duc d'Aumont, héritière des Mazarin. Le cadet, le prince Joseph de Monaco, s'allia en 1782 à la fille du comte de Choiseul-Stainville.

— le prince de Condé. Loin du monde de la Cour et des pernicieuses influences, il redevient, dans cette intimité champêtre, le tendre amoureux d'autrefois, fidèle, dévoué, attentif. Il s'intéresse aux choses rustiques avec simplicité, dirige les ouvriers, surveille plantations et cultures, apporte à chaque visite, pour embellir l'habitation, « des merveilles » en estampes, en livres, en tableaux (1). Ses lettres, lorsqu'il s'absente, sont plus fréquentes, plus longues, plus confiantes que jadis. Elles content à son amie toutes les nouvelles du jour, la tiennent soigneusement au courant de tout ce qui la touche. Elles expriment — ce qui plaît davantage à son cœur — un attachement chaque année plus sérieux et plus fort ; il trouve pour l'en convaincre des accents pénétrants : « Mon cher amour, je vous adore, mon premier besoin est de vous le dire... Je meurs d'impatience de vous voir, et je vous aime plus que jamais ; » c'est le refrain de toutes ses lettres. Il la rassure délicatement contre un retour possible aux légèretés passées : « Vous me parlez de galanteries ; je vous assure que j'en suis fort loin, et bien revenu de tout cela. » Et ce n'est jamais sans regret qu'il quitte cette chère correspondance : « J'étais si bien, là, avec ma plume, mon papier devant moi, et vous dans ma tête et mon cœur (2) ! »

Ce langage n'est point feint, ces assurances sont sincères. Le temps, qui brise ou fortifie, exerce ici son action bienfaisante. Sous sa main souple et forte, les angles s'atténuent, les aspérités s'aplanissent, les nuances, autrefois disparates, se fondent et s'harmonisent. Aux vives ardeurs de la jeunesse, à la passion orageuse de l'âge mûr, mêlée de combats et de larmes, succède, par une pente insensible, cette chose rare et charmante, la tendresse douce et grave d'un couple vieillissant, pacifiée, épurée, ennoblie par l'âge et la durée, faite de sécurité, de confiance et de gratitude, intimité sans crime où les âmes seules ont part, fleur d'automne au parfum délicat et subtil, plus intense que l'amitié, moins troublant que l'amour. Pour parfaire et couronner l'œuvre, une seule chose manque encore, l'épreuve décisive du malheur, supporté en commun, allégé par l'effort d'un dévouement mutuel. Ce complément cruel et nécessaire, la Révolution qui s'approche se chargera de le fournir ; et les grandes catastrophes vont susciter les grandes vertus.

(1) Correspondance du prince de Condé avec la princesse de Monaco. (Arch. de Beauvais.)

(2) Lettres de 1787 et 1788. *Ibidem.*

IX

La vie de la princesse de Monaco, pendant les dix années qui suivent, peut se résumer en ces lignes : fidélité absolue et constante à la fortune, au drapeau de Condé, partage complet et sans réserve des fatigues, des périls, des misères du vieux prince, dans la campagne sans espoir où l'ont engagé ses principes, les idées qu'il se fait du devoir monarchique. Retracer en détail cette période de son existence, ses pérégrinations, les épreuves qu'elle subit, les péripéties qu'elle traverse, serait refaire, après tant d'autres, l'histoire de l'armée de Condé (1). Je rappellerai seulement, d'une plume volontairement rapide, les phrases principales de cette longue odyssée. Elle commence au lendemain même du sac de la Bastille, le 15 juillet 1789. Le soir fatal où le prince de Condé se décide à chercher au dehors un secours pour le trône en péril, M^{me} de Monaco passe avec lui la frontière. Étrangère à la France, n'ayant rien, — semblait-il alors, — à craindre pour elle-même des bouleversements qui se préparent, elle obéit sans hésiter à la seule impulsion de son cœur. Pour ne pas quitter l'homme qu'elle aime, elle sacrifie sans un soupir son bien-être, son repos, la douceur de la vie; elle accepte avec joie sa nouvelle destinée de princesse vagabonde. Bruxelles, Lucerne, les bords du Rhin sont les premières étapes du triste pèlerinage. Si, lors du voyage en Piémont, elle devance Condé de quelques jours, c'est pour préparer ses logemens dans la villa, voisine de Gènes, qu'elle tient de sa famille (2), seul coin de terre qu'elle possédera bientôt. Un an plus tard, elle est au camp de Worms : Condé, chef de l'armée qui s'organise, y tient une véritable cour, dont elle fait les honneurs. Pour le seconder dans sa tâche, elle renonce à sa « sauvagerie, » triomphe de son dégoût du monde. Tous les officiers royalistes, gentilshommes ou roturiers, qui affluent au château de Worms, sont touchés de ses douces paroles, gagnés par sa grâce souriante (3). Gœthe, qui la vit vers cette époque chez le baron de Stein (4), n'échappe pas à cette séduction : le portrait qu'il a tracé d'elle traduit cette impression

(1) On peut consulter notamment le récent et consciencieux ouvrage de M. R. Bittard des Portes — Paris, 1896.

(2) Mémoires inédits du comte d'Espinchal.

(3) Souvenirs de M. de Romain.

(4) Près d'Ems, sur la Lahn. — *Poésie et Vérité*, par Gœthe.

en termes singuliers : « Elle se montrait, dit-il, éveillée et charmante. On ne pouvait rien voir de plus gracieux que cette svelte blondine, jeune, gaie, folâtre ; pas un homme qui eût résisté à ses agaceries. Je l'observai avec une entière liberté d'esprit, et je fus bien surpris de la trouver vive et joyeuse... »

Cette « blondine svelte, » au minois éveillé, comptera bientôt cinquante-trois ans. Sa beauté triomphante résiste aux efforts du temps, aux fatigues, aux privations de ces années de misère. Un mystérieux ressort soutient contre l'épreuve sa santé jadis frêle. Son courage, son abnégation, lui assurent à jamais, elle n'en peut plus douter, le cœur reconnaissant du seul ami qu'elle ait au monde ; cette certitude la dédommage de tout ce qui lui manque. Son âme brûle d'une joie intérieure, qui l'élève au-dessus des souffrances passagères ; le vent d'aucune tempête n'en saurait éteindre la flamme. Elle accompagne allégrement, à travers toute l'Europe, la marche infatigable des infortunés Condéens, qui courent d'échec en échec, décimés par les « Patriotes, » haïs et jaloués de leurs propres alliés, jamais découragés, toujours prêts à mourir pour leur cause. A chaque étape, dans chaque ville qu'ils traversent, ils sont certains d'apercevoir, à l'appui d'une fenêtre ou sur le seuil d'une porte, un doux visage, aux lignes encore pures, qu'encadre une chevelure blonde mêlée de quelques fils d'argent. Parfois ils défilent devant elle, la saluent de l'épée, s'inclinent avec respect devant tant de fidélité, évoquent au fond de leur mémoire les héroïques chevauchées des grandes dames de la Fronde. Au bivouac, elle partage la table de Condé, cette table d'une frugalité légendaire, où se dressent, « en guise de surtout, deux boules noirâtres, qui ne sont autres que les miches de munition, » où fréquemment, ce pain lui-même manquant, on se contente pour tout souper d'un plat de pommes de terre (1). Pour soulager tant de détresse, pour aider à payer la maigre solde de la troupe, elle abandonne peu à peu tous ses biens, vend ses diamans, son argenterie, ses souvenirs de famille. A ce métier, la ruine vient vite : quelques années après le début de la guerre, de ses dix-neuf cent mille livres de rente, il ne lui reste « pas un sol ; » l'héritière des Brignole est maintenant aussi pauvre que le dernier des Condéens.

La Révolution, comme on pense, n'a pas épargné la compagne

1) *Histoire de l'Armée de Condé*, par B. Bittard des Portes.

de son plus irréconciliable adversaire. Sa qualité de princesse étrangère ne peut la sauver d'être inscrite sur la liste des émigrés. La Terreur va plus loin, et confisque tous ses biens en France; le beau domaine de Betz est vendu aux enchères, ainsi que tout ce qu'il contient (1). Encore, grâce à sa retraite lointaine, est-elle quitte à bon compte: la plupart de ceux dont elle porte le nom sont frappés de façon plus dure. Honoré III, arrêté comme suspect le 28 septembre 1793, n'est relâché qu'au bout d'un an, et meurt six mois après, des suites de sa captivité. Son fils aîné, le duc de Valentinois, également arrêté à Paris, passe plus de quinze mois en prison (2). Son second fils, le prince Joseph, échappe au même sort par la fuite; mais la jeune femme de ce dernier, la belle-fille de Marie-Catherine, cette délicieuse princesse de Monaco-Stainville, restée auprès de ses deux filles, paie de sa tête son amour maternel. Qui ne connaît les détails de sa fin, ferme et touchante jusqu'au sublime, son refus, « pour ne pas se salir d'un mensonge (3), » de se déclarer enceinte, sa lettre à ses enfans, d'une si noble éloquence, ses cheveux blonds qu'elle coupe avec un éclat de vitre, « de peur qu'ils soient souillés par la main du bourreau, » le rouge dont elle couvre ses joues pour en dérober la pâleur aux regards curieux de la foule, et les derniers mots qu'elle adresse, au pied de l'échafaud, à l'une des femmes à son service qui va y monter après elle: « Du courage, mon amie, il n'y a que le crime qui puisse montrer de la faiblesse »? Ce meurtre s'accomplit le matin du 9 Thermidor; elle a pris place dans la dernière charrette!

Plus heureuse que les siens, Marie-Catherine au moins traverse saine et sauve l'effroyable tourmente. L'éloignement, la rareté des nouvelles, l'exaltation guerrière entretenue par d'incessans combats, atténuent même sans doute, pour la poignée de fidèles qui suivent la fortune de Condé, l'horreur des événemens qui ensanglantent le sol de la patrie. C'est sur les bords du Danube qu'ils apprennent la mort de Louis XVI; au camp de Steinstadt, près de la Forêt-Noire, celle du petit martyr du Temple; ils proclament son successeur entre deux actions de guerre. En 1797, ils sont dans les steppes de Russie; le bruit de la paix générale leur parvient, trois ans plus tard, au milieu des

(1) Le procès-verbal de la vente est aux archives de Beauvais.

(2) *Monaco*, par G. Saige, 1897.

(3) Lettre de la princesse J. de Monaco à Fouquier-Tinville. (Arch. nationales.)

montagnes de Styrie. Pas un moment, M^{me} de Monaco n'a paru se lasser de cette vie errante, incertaine; partout où le vieux prince a planté les piquets de sa tente, il l'a trouvée à ses côtés, vaillante, seraine, insoucieuse du lendemain. Lorsque enfin, en 1801, le licenciement du corps de Condé inaugure une ère de loisirs et de calme, l'Angleterre offre au couple inséparable un accueil hospitalier; et Wanstead-House, nid de verdure au bord d'une fraîche rivière, abrite sous son toit modeste leur union cimentée par douze ans de misère.

L'existence de Wanstead-House est aussi heureuse qu'elle peut être après tant de désastres; au moins est-elle unie et sans secousses. Tous deux vivent dans la solitude; les « petits travaux du jardin » suffisent à leur activité; après le souper tête à tête, le trictrac ou le loto occupent la fin de la soirée; c'est la simplicité monotone d'un ménage bourgeois et rustique. Ils en jouissent comme d'une nouveauté; et, sans porter leurs yeux au delà de l'étroit horizon, appliquent volontiers à leur sort les belles paroles du sage : *parva domus, magna quies*, un grand repos dans une petite demeure. Seuls les soucis d'argent troublent cette quiétude. Des grandes richesses d'antan, rien ne leur est resté; ils vivent de la maigre pension que fait aux princes du sang le gouvernement britannique; elle est insuffisante pour deux. Afin d'arracher quelques livres de plus, il faut humilier son orgueil, implorer les ministres, marchander sou par sou, jurer « sur son honneur » que, faute de cette dernière ressource, le seul avenir possible est « de mourir de faim (1). » En juin 1804, deux mois après la mort du duc d'Enghien, Condé en est réduit à demander à Pitt de reporter sur la princesse de Monaco une partie de la pension, désormais inutile, de son malheureux petit-fils. La lettre (2) est douloureuse à lire. C'est de la pauvreté l'effet le plus cruel, de briser le ressort des fiertés légitimes, de courber à la longue des âmes qui, sans faiblir, ont bravé les pires catastrophes.

X

La communauté de vie à Wanstead, la façon ouverte et publique dont Condé, dans ses lettres aux autorités anglaises, associe

(1) Lettre du prince de Condé. (Arch. de Chantilly.)

(2) 22 juin 1804. *Ibidem*.

à son nom celui de la princesse, laissent assez prévoir le parti que se disposent à prendre ces amoureux septuagénaires. Déjà, en 1795, lors de la mort d'Honoré III, le bruit du mariage a couru dans l'armée condéenne (1). La nouvelle était fautive. Si, comme il est à croire, le projet fut dès lors conçu, des motifs politiques en différèrent l'exécution pendant bien des années. La chose traîna même si longtemps que, lorsqu'elle arriva, personne n'y songeait plus, et que ce fut, à la Cour et dans le public, une surprise générale. Les scrupules religieux de M^{me} de Monaco sont le grand motif qu'elle invoque pour triompher des hésitations du prince et secouer sa longue inertie. Le visible chagrin dont elle souffre, la crainte de voir se rompre une intimité de quarante ans, le souvenir ineffaçable de son dévouement et de ses sacrifices (2), ne permettent pas à Condé d'ajourner davantage la satisfaction qu'elle implore. En décembre 1808, sa résolution est prise, et la date est fixée. Mais son orgueil redoute les sourires railleurs du public, les commentaires désobligeans sur cette réparation tardive. Aussi tous les préparatifs se font-ils « dans le plus grand secret. » Ses enfans eux-mêmes, écrit-il, ne devront rien savoir « qu'une fois la cérémonie faite. »

La lettre qu'il adresse au roi (3) pour obtenir son consentement est d'un ton noble et digne; il en faut citer des extraits : « J'ai une permission à demander à Votre Majesté; j'ose espérer qu'elle me l'accordera sans peine : c'est de me permettre d'épouser la veuve d'un prince souverain, duc et pair de votre royaume, la princesse douairière de Monaco. Notre bonheur mutuel y est attaché; mais il n'échappera pas à Votre Majesté que cette union est trop convenable pour que les parties contractantes eussent l'air d'en rougir, en tenant le mariage secret, et en laissant croire que Votre Majesté n'y a consenti qu'à regret... » Il demande en conséquence une lettre publique du roi accordant à sa future femme le rang de princesse du sang, avec tous les honneurs qui y sont attachés. « Si Votre Majesté, ajoute-t-il, fait notre bonheur, j'ai l'honneur de la prévenir que notre intention, — la seule qui convienne à notre âge, — est que le mariage se fasse dans une chambre, et sans la plus petite cérémonie d'invitation. Tout

(1) Voir la lettre du duc d'Enghien, citée dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1898 : *la Dernière des Condé*.

(2) Lettres de Condé. (Arch. de Chantilly.)

(3) 17 décembre 1808. *Ibidem*.

sera prêt et conclu trois ou quatre jours après que j'aurai reçu la permission de Votre Majesté. Par conséquent cela ne passera pas la semaine de Noël. » La lettre se termine par cette déclaration qui, à soixante-douze ans, est d'assez fière allure : « Si l'on représentait à Votre Majesté ma démarche comme une retraite du service de sa cause, je désavoue d'avance cette interprétation ; car je suis prêt à partir le lendemain, soit pour l'Espagne, soit pour tout autre endroit, — sans en excepter la France, — où il plaira à Votre Majesté de m'envoyer ou de me mettre à sa suite. Je ne serais pas digne de celle que j'épouse, si je pouvais balancer un moment à remplir mon devoir. »

L'approbation sollicitée ne se fit pas attendre. Le courrier du lendemain apportait à Condé deux lettres de la main royale. Dans l'une, « c'est le roi qui parle et le fait d'un ton plus grave ; » il accorde son consentement, ainsi que les prérogatives attachées au rang de princesse du sang. La seconde lettre est « du parent, de l'ami du nouveau ménage, » qui s'exprime, dit-il, « à son aise ; » elle est cordiale, spirituelle, et quelque peu railleuse (1). « Si nous sommes assez heureux, dit Louis XVIII en terminant, pour voir la fin de notre inaction, je suis bien certain que Madame la princesse de Condé attachera votre cuirasse, non sans émotion, mais d'une main assurée. » Cinq jours après, nouveau billet du Roi, adressé cette fois à Madame de Monaco (2) ; cette prose auguste est d'un aimable tour, on ne me reprochera pas d'en faire profiter le lecteur : « Ma cousine, c'est la première fois que j'écris à Madame la princesse de Monaco, et, Dieu merci, ce sera la dernière ; ainsi il faut bien employer le protocole dans toute sa rigueur. Je suis extrêmement sensible au remerciement que vous me faites ; je n'ai pourtant fait en cette circonstance qu'user de mon droit d'aînesse, et plutôt à Dieu que je l'employasse toujours aussi agréablement ! M. le prince de Condé sera, j'en suis sûr, heureux par vous ; vous le serez par lui ; et croyez, je vous prie, que cette idée contribue d'avance efficacement à ce bonheur particulier que vous voulez bien me souhaiter. Sur quoi, je prie Dieu qu'il vous ait, ma cousine, en sa sainte et digne garde. — Louis. »

Tout se passa suivant le programme arrêté. La bénédiction nuptiale fut donnée par l'évêque d'Uzès (3), le jour de Noël, à

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1898.

(2) 23 décembre 1808. (Arch. de Chantilly.)

(3) M. de Béthisy.

minuit, dans la chapelle de Wanstead, sans autre assistance que les quatre témoins (1). Puis, dans la modeste demeure, tout reprit son train coutumier, et le triomphe de la morale fut discret, simple et silencieux. Le seul changement visible est que la nouvelle princesse de Condé doit désormais paraître quelquefois à la cour de Gosfield (2), où la famille royale lui fait le plus gracieux accueil. Mais sa santé déjà chancelante éloigne le plus possible ces occasions de fatigue, et, lorsque l'étiquette la contraint d'y faire un séjour, elle y mène une vie à part et volontairement retirée. « La voir, dit un contemporain, est une faveur dont peu de gens sont honorés. » Lord Jerningham, qui eut ce rare privilège, la dépeint (3) comme passant ses journées dans sa chambre, à demi couchée sur un large fauteuil, auprès d'un feu mourant, qui seul éclaire la vaste pièce. Condé, assis presque à ses pieds « sur un tabouret bas, » lui tient assidue compagnie, et ne la laisse que vers neuf heures du soir, pour faire « le loto du Roi. »

Les soins mutuels qu'ils se prodiguent sont véritablement touchans. Quand, en 1809, le prince souffre deux mois d'un grave accès de goutte, elle ne le quitte ni jour ni nuit; elle se fatigue et se tourmente si fort, qu'elle en tombe malade à son tour; et c'est alors lui qui la veille, s'installe à son chevet, et ne permet à nulle main mercenaire de lui rendre les soins que son état exige. A dater de cette époque, la santé de la princesse décline visiblement; des douleurs vives, des fièvres persistantes, des bronchites répétées, ruinent peu à peu ses forces. Une crise plus violente éclate, les premiers jours de mars 1813. Ce n'est d'abord, croit-on, qu'un simple rhumatisme; mais la poitrine se prend ensuite, et, malgré médecins et remèdes, il faut bientôt renoncer à l'espoir: « Tout, tout est perdu pour moi, écrit le prince au duc de Bourbon, et

(1) Les deux enfans du prince de Condé reçurent la nouvelle du mariage le lendemain de la cérémonie. Voici la lettre par laquelle le prince fit part de la nouvelle à sa fille, la princesse Louise: « 24 décembre 1808. — Vous êtes une trop bonne fille, ma chère enfant, pour n'être pas bien aise de mon bonheur. Je vais épouser, par permission du Roi, la personne que j'aime le plus, et le Roi, avec toutes ses grâces ordinaires, lui assure, à cette occasion, le rang, les droits des princesses du sang. Toutes les précautions sont prises, en nous mariant séparés de biens, pour que nos enfans ne puissent jamais avoir la moindre contestation ensemble après notre mort. Je reçois votre compliment d'avance, et je ne doute pas que vous fassiez le vôtre, avec votre grâce ordinaire, à la femme que j'épouse. Le mariage va se faire dans la chapelle de Wanstead, sans la plus petite cérémonie ni invitation. Je vous embrasse. » (Arch. de Chantilly.)

(2) Séjour de Louis XVIII jusqu'en 1811, où il se fixa à Hartwell.

(3) *The Jerningham letters*, publiées par Egerton Castle.

l'abondance de mes larmes ne me permet plus que de les verser dans le sein de mon fils! » C'est elle, dans ces derniers instans, qui relève son courage; elle voit venir la mort avec douceur et fermeté, réclame d'elle-même, sans vaines terreurs, les secours de la religion, met ordre à ses affaires, et expire sans souffrances, le 28 mars au soir, la main dans la main de celui qui, pendant cinquante ans, fut sa seule affection et sa raison de vivre.

Les funérailles eurent lieu à Wimbledon, dans le comté de Surrey. Si peu somptueuses qu'elles fussent, elles dépassèrent encore les ressources de Condé : pour assurer aux restes de sa femme une sépulture convenable, le prince dut faire appel à la générosité du Régent d'Angleterre. Sur ce sol étranger, accordé par aumône, repose celle dont j'ai tenté de faire revivre les traits pâlis, à demi effacés. Son existence, qu'absorba tout entière un sentiment unique, ne fut que peu mêlée aux grands événemens de son temps; sans ambition et sans intrigue, elle ne sut qu'aimer et souffrir, et sa figure mélancolique n'eût sans doute eu droit qu'au silence de la postérité. L'histoire cependant, — si peu qu'elle parle d'elle, — n'a guère épargné sa mémoire. Sans compter les pamphlets de la Révolution, qui la traînent dans la boue, beaucoup de ses contemporains, dans leurs souvenirs ou dans leurs lettres, accompagnent son nom d'épithètes flétrissantes. Le long scandale de sa liaison publique effarouche leur pudeur; ses chagrins et son dévouement n'ont pu faire absoudre sa faute. Ceux qui liront ces lignes seront peut-être moins sévères. A cette victime des hommes, longtemps résignée, révoltée plus tard, mais jamais malfaisante et toujours malheureuse, qu'ils ne craignent point d'accorder un peu de pitié attendrie. L'indulgence n'est-elle pas souvent la meilleure forme de la justice?

PIERRE DE SÉGUR.

LA JEUNESSE

DE

LECONTE DE LISLE

Charles Leconte de Lisle quitta l'île Bourbon, le 11 mars 1837, pour venir étudier le droit en France. Il laissait ses parens désolés de son départ. « J'ai beau chercher à me faire une raison de son absence, écrivait son père, quand son souvenir me revient, et il me revient souvent, mes yeux se mouillent. Je me laisse volontiers pleurer. Puisses-tu, mon ami, n'être jamais obligé de te séparer de tes enfans à d'aussi immenses distances ; cela nuit au bonheur de la vie. » Avant de s'installer à Rennes pour y suivre les cours de la Faculté de droit, Charles devait passer quelques mois chez son oncle, M. Louis Leconte, avoué à Dinan. C'était le plus proche parent que M. Leconte de l'Isle (1), émigré depuis vingt ans, eût laissé dans la petite ville bretonne d'où il était originaire. C'était à lui qu'il confiait la surveillance et la tutelle de son fils pendant le temps de ses études, en lui donnant tout pouvoir pour l'administration du budget et la direction de la vie du jeune étudiant.

La correspondance échangée entre les parens de Bourbon et le cousin de Bretagne, les notes que j'ai prises dans les archives de l'Université et dans les journaux et revues de Rennes, — notes et correspondance éclairées ou complétées par quelques lettres de

(1) Au sujet de l'orthographe du nom, dans les lettres et documens de cette époque, il y a lieu de remarquer que le nom *Leconte* est toujours écrit en un seul mot par les trois correspondans ; l'apostrophe à *l'Isle* figure dans les signatures du père ; elle est omise dans celles du fils. Je me conformerai, en les nommant, à l'orthographe adoptée par chacun d'eux.

Charles Leconte de Lisle et par des souvenirs de famille, — m'ont permis de suivre, à Rennes, pendant près de six années (1), les traces du mauvais étudiant qui devait être un grand poète.

« Que nous serions heureux, si vous alliez l'aimer, Lucie et toi, écrivait M. Leconte de l'Isle à son parent. Mon Dieu ! si je pouvais deviner ce qu'il faudrait pour cela ! »

Par malheur, les deux cousins étaient loin d'avoir le même tempérament, et M. Leconte de Bourbon prêtait bien à tort à l'oncle de Dinan sa sensibilité paternelle. Son excuse était dans son ignorance : l'absence lointaine et prolongée avait entretenu l'illusion de ses souvenirs d'enfance ; il ne semble pas qu'il eût reçu depuis déjà longtemps des nouvelles de son cousin ; le besoin d'un correspondant pour son fils avait réveillé les relations de famille ; mais il avait, vis-à-vis de ces parens retrouvés, des ignorances avec des ardeurs de néophyte. Il écrivait : « Fais-moi connaître, je te prie, l'intérieur de ton ménage. Combien as-tu d'enfans ? Leur âge, leur nom ? Que nous nous connaissions avant de nous voir ! (2) »

Fort estimé dans sa ville natale, dont il allait bientôt devenir maire, ayant la réputation méritée d'un homme d'affaires très honnête et très laborieux, M. Louis Leconte, s'il faut le juger par sa correspondance, était d'une nature un peu sèche, d'une correction bourgeoise un peu étroite, de principes un peu durs. Il était peu fait, lui, l'avoué pointilleux d'une petite ville de province, pour comprendre et pour diriger un jeune homme élevé librement à Bourbon et déjà atteint de poésie, un enfant gâté, s'il faut

(1) Six années et non pas trois, comme l'a écrit Jean Dornis, pourtant d'après les notes du maître, ni quatre, selon M. Fernand Calmettes. Ce séjour à Rennes n'a été étudié encore par aucun des biographes de Leconte de Lisle. M. Calmettes n'en méconnaît pas l'importance, puisqu'il écrit que Leconte de Lisle, pendant ces années, fit « une étude approfondie du grec, lut beaucoup d'histoire, visita la Bretagne, apprit l'italien. Il préparait ses forces ; c'est son premier temps de germination. » C'est à peu près tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur cette période de la vie du maître, et c'est cette lacune que notre étude a pour objet de combler.

(2) Le rêve du retour au pays natal apparaît dès cette première lettre. M. Leconte de l'Isle se considérait comme un *exilé* sur la terre de Bourbon. Il avait placé dans sa maison, « de manière à l'avoir toujours sous les yeux, » une vue de Dinan que lui avait envoyée M. Louis Leconte. « Je suis fort aise, lui écrivait-il, de la revoir tous les jours, encore qu'elle soit bien gravée dans mon souvenir. » Plus tard, il pria son cousin de lui « envoyer toutes les vues de Dinan du même auteur. » Son projet bien arrêté était de rentrer au pays ; il avait déjà fait choix du capitaine et du bateau qui devaient le ramener. « Les 4000 lieues qui nous séparent ne m'enlèvent rien de mon affection pour ma terre natale. »

tout dire, car les lettres de M. Leconte de l'Isle, même aux heures où elles se feront sévères, témoignent de la plus grande tendresse et d'une faiblesse ancienne pour l'enfant exilé.

Ces lettres sont intéressantes à parcourir. Elles marquent, dès le début, les préoccupations les plus vives, les inquiétudes les plus minutieuses. Les moindres détails de la vie de l'étudiant sont l'objet de soucis constans et de recommandations pressantes. Si les parens du poète ne l'ont jamais compris, — au dire d'un biographe qui reçut les confidences du maître, ils l'ont, du moins, profondément aimé.

« Mon premier désir, écrit M. Leconte de l'Isle, est qu'il habite le quartier le plus aéré et conséquemment le plus sain. Je suis loin de vouloir et de pouvoir lui fournir un logement autre que modeste et propre, mais encore que je ne veuille pas faire une dépense folle, suis-je désireux que sa chambre soit bien propre, bien garnie de tous les meubles nécessaires et commodes, — on se plaît mieux chez soi, quand on est bien logé, — et bien située pour l'air et la vue. Il est peu difficile en nourriture. Quant à la pension, qu'elle soit saine, c'est tout ce qu'il lui faut. Sous ce rapport, il n'est pas sensuel. S'il était possible qu'une personne fût chargée de son linge (celle chez qui il logerait, par exemple), cela serait fort utile pour lui, car nul que je sache ne porta plus loin l'insouciance en pareille matière. »

L'excellent père tient à ce que son fils « soigne son costume; il se respectera davantage, quand il sera bien mis. Je n'ai pas le désir, écrit-il, qu'il soit un fashionable, mais cependant je serais désolé que sa mise ne fût pas soignée. Veuille, mon ami, y donner la main, sans permettre l'excès contraire qui jusqu'ici n'a jamais été dans ses goûts, mais que je désapprouve autant que la négligence. Qu'il soit donc toujours mis avec goût et propreté. L'homme bien mis (1) se respecte toujours plus que celui qui, en raison de son mauvais maintien, ne craint pas de se mélanger. »

(1) Un article de modes de *l'Auriliaire breton* (12 février 1838) nous donne les renseignemens suivans sur la manière d'être *bien mis* à Rennes. « Redingote-pardessus en drap peloté. La jupe ne dépasse pas le dessous des genoux; elle n'est pas fendue et l'ampleur par derrière est formée par deux gros plis grevés. La taille est très longue et d'une largeur prodigieuse. Les boutons d'un très grand diamètre; les paremens, le col et les poches garnis de velours... Le paletot est très bien porté; les habits à la française sont une fantaisie négligée. Les pantalons ajustés à la botte passent de mode; on revient aux pantalons droits; en négligé, on porte encore quelques pantalons à plis. Les chapeaux n'ont pas varié: fonds ballonné avec rebords plus larges devant et derrière que sur les côtes. »

Cette préoccupation de la « bonne tenue » revient souvent dans les lettres de Bourbon. « Nous désirons vivement, écrit encore M. Leconte de l'Isle, qu'il puisse tenir son rang, qui le force à sortir des habitudes de trop de laisser aller qui lui sont naturelles. Si je me sers du mot *rang*, je veux dire tout simplement une bonne société; peu soucieux qu'il était ici de voir le monde, nous craignons, Élysée et moi, qu'il vive trop retiré, ce qui est toujours peu avantageux pour un jeune homme, lorsqu'il est destiné, si rien ne s'y oppose, à entrer dans la magistrature. »

C'était, selon les vues de M. Leconte de l'Isle, chez M. Robinot, magistrat de Rennes, que son fils devait faire ses débuts dans le monde; il avait prié son cousin Louis de l'y présenter, mais, soit négligence du cousin, soit refus de Charles, en dépit des rappels fréquens des parens de Bourbon, la présentation ne fut pas faite. Cet « oubli » contrariait vivement M. Leconte de l'Isle. « Il n'eût pas manqué de rencontrer » chez M. Amand Robinot « des hommes de robe dont la société ne pouvait que lui être utile et la connaissance avantageuse. »

Mais ce n'est pas tout d'habiter un logement sain, de vivre d'une vie confortable, d'avoir la tenue d'un homme du monde et de fréquenter la bonne société; Charles devait encore, au gré de ses parens, se teinter d'art, non pas certes pour l'art en lui-même, mais pour ce qu'il peut ajouter d'agrément au bonheur d'une vie bourgeoise. On lui a bien recommandé à son départ, et on y insiste dans chaque lettre, de prendre des « maîtres de dessin (paysage), de musique et de danse. » Il serait bon aussi qu'il eût un maître d'armes « pendant l'hiver; » tout cela est « accessoire, » c'est vrai, et « secondaire, » mais « utile » pourtant. Le cousin de Dinan est instamment prié de faire exécuter ce programme. Malheureusement, Charles n'est pas encore musicien, mais on espère que son oncle lui indiquera un bon maître et « presque toujours, en ces matières, l'élève dépend du maître. »

Le chapitre des plaisirs était aussi prévu dans ce règlement de vie, sinon dans tous ses détails, du moins au point de vue de la dépense. Une somme de dix francs par mois y devait suffire; cependant M. Leconte de Dinan était autorisé à consentir un léger supplément à cet article et « au besoin à ne pas se tenir à cinquante francs de plus » par an. Mais M. Louis Leconte pensait sagement qu'on a toujours trop d'argent pour s'amuser, et il n'apparaît pas qu'il ait jamais dépassé la somme fixée; au contraire,

il se montra économe à l'excès des deniers de son cousin et des plaisirs de son neveu.

Mais M. Leconte de l'Isle a réfléchi que son fils allait arriver en France « pour la saison des pluies, » et l'hiver le préoccupe. Charles ne doit pas « regarder à une brasse de bois de plus ou de moins. » Non pas qu'on le croie *une demoiselle*, « mais on travaille mieux, quand on n'a pas froid; et on ne désire pas aller se chauffer ailleurs. » La maladie aussi est prévue; il faut qu'on lui indique « le meilleur médecin qu'il devra faire appeler, ainsi que la garde-malade. » On ne doit rien épargner alors. « J'aime encore mieux sa santé que sa science, écrit M. Leconte de l'Isle. Nous travaillerons pour lui, sa mère et moi; nous avons besoin essentiellement qu'il se porte bien pour être heureux. » Et, comme s'il se rendait compte qu'il formule beaucoup et de bien minutieuses recommandations, le bon père s'en excuse doucement près de son cousin. « Tu songeras que c'est un père qui envoie son fils à 4 000 lieues de lui. » Et, en déléguant ses pleins pouvoirs, il ajoute : « Remplace-moi, mon ami; supplée dans ses intérêts à ce que j'ai omis; fais pour le mieux, comme ton père fit pour moi dans ma jeunesse. »

Hélas! que ne pouvait-il déléguer avec son autorité un peu de sa tendresse! Charles Leconte de Lisle ne devait pas trouver auprès de son oncle de Dinan l'indulgence à laquelle on l'avait habitué, et la vie à Rennes allait être pour lui bien différente de celle de Bourbon.

Ce à quoi M. Leconte de l'Isle tient par-dessus tout, c'est à « savoir la vérité, toute la vérité sur son fils; si elle est pénible, il tâchera d'y remédier. Qui n'a pas commis des fautes dans sa vie? Encore vaut-il mieux connaître les erreurs de son fils que de le croire dans la bonne voie, quand il est égaré. Enfin, conclut-il, dans une de ses lettres à son cousin, sois sévère avec Charles pour la reddition de ses comptes; cela lui apprendra à avoir de l'ordre. Il n'est point habitué à garder de l'argent. Dans le principe, on ne lui confie que l'argent de ses plaisirs et de ses leçons particulières, non qu'il soit aucunement capable d'en mésuser, mais il est si étourdi qu'il laisserait son secrétaire ouvert et il pourrait être dupe. Lorsqu'il sera habitué à soigner lui-même ses affaires, il est digne de toute confiance; lui aussi, sera un honnête homme. »

Ces extraits de la correspondance de M. Leconte de l'Isle

avec son cousin ont un autre intérêt que de nous montrer sa sensibilité profonde, sa vraie tendresse, en même temps que ses ambitions modestes pour son fils ; ils commencent à nous initier à la vie nouvelle qui va être celle de l'étudiant et nous permettent déjà de connaître le caractère du poète en sa vingtième année et nous aideront à fixer sa vraie physionomie à cette époque.

Charles Leconte de Lisle arriva à Dinan peu de jours avant la nomination de son oncle à la mairie de cette ville (1). Il tombait en pleines joies d'espérance ; l'accueil fut excellent et, bien vite, en quelques lignes, il écrivait à ses parens combien M. et M^{me} Leconte avaient été bons pour leur neveu. L'oncle, lui, en annonçant à son cousin de Bourbon la réalisation imminente de son rêve municipal et l'arrivée de Charles, ne se laissait aveugler ni par les satisfactions prochaines de son orgueil, ni par l'illusion des premiers épanchemens. L'avoué perspicace avait déjà flairé dans le nouveau venu « une tendance à la coquetterie, un peu de vanité et d'amour-propre. »

En lui répondant, à la date du 27 novembre 1837, pour remercier « les protecteurs, les amis de son enfant, » M. Leconte de l'Isle s'étonne bien un peu des observations de son cousin. De la vanité ! De l'amour-propre ! « soit faiblesse de père, soit changement chez Charles, il ne s'en était pas aperçu. Il aime la toilette, me dis-tu ! J'avais craint le contraire, tant ce triste pays où je suis exilé avait jeté d'abandon dans son âme, dans sa tenue... Les excès ne valent rien ; je serais aussi peiné qu'il s'occupât trop de sa mise que je serais contrarié qu'il se négligeât. » Il semble pourtant que ce brave homme, si préoccupé du juste milieu en toutes choses, pardonnerait plutôt un *excès* de « coquetterie. » Il en donne ses raisons, toujours les mêmes : « Un costume soigné porte au respect de soi-même et vous ferme en quelque sorte, à mon avis, l'entrée des réunions trop faciles, où l'on contracte de mauvaises habitudes. » Ce qu'il juge nécessaire, c'est d'habituer le jeune homme à mettre de l'ordre dans ses dépenses et son tuteur doit en exiger le compte strictement ; le désordre, l'insouciance, la prodigalité sont telles dans ce « malheureux pays de Bourbon » que la « contagion » était inévitable. C'est à M. Louis

(1) La nomination est du 7 juillet 1837. Parti de Bourbon le 11 mars, débarqué à Nantes dans les derniers jours de juin, Charles Leconte de Lisle dut arriver à Dinan au commencement du mois de juillet.

Leconte, « qui a si bien mené sa barque, » de convertir son neveu aux pratiques de la vie régulière.

Charles, cependant, ne paraissait pas devoir s'y plier promptement. Une fois les premières lettres écrites, ce fut un oubli complet, du moins quant à la correspondance, de tous les devoirs d'un « bon fils. » Aucune nouvelle de Bretagne n'était arrivée à Bourbon, depuis les « quelques lignes » de Charles écrites au cap de Bonne-Espérance, au débarquement à Nantes, à l'arrivée à Dinan; M. Louis Leconte, lui-même, sans doute absorbé par son apprentissage des charges de sa fonction, négligeait de renseigner son cousin sur la vie de l'enfant prodigue.

M. Leconte de l'Isle patienta jusqu'au mois de février 1838, mais, le 10 de ce mois, n'en pouvant plus, il prit la plume et, en même temps qu'il envoyait l'argent de la seconde année de pension de son fils, il suppliait son cousin de rompre le silence. Que se passe-t-il? Charles aurait-il commis une faute grave? Il l'en croit incapable; du moins le lui eût-on écrit! Qu'on le rasure, et il fait appel à la « complaisance » de M. Louis Leconte, et il le remercie « bien sincèrement, » car il sait que cette surveillance doit lui peser; mais, puisque Charles n'écrit pas, qui leur donnera les nouvelles? Ah! ce silence de Charles! « Aurait-il oublié notre amour pour lui? » se demande M. Leconte de l'Isle et, à la pensée du fils que son silence fait doublement absent, il s'ingénie avec tendresse à tromper l'oubli et la distance. Il faut que Charles fasse faire sa miniature par le meilleur artiste de Rennes; on paiera la somme nécessaire; du moins, ce sera pour eux « un moyen de le revoir. »

Le 25 février, de plus en plus inquiet, il songe aux moyens pratiques d'arracher des nouvelles de France. Il envoie par Le Gol de Nantes « un petit ballotin de café; il n'est pas gros, mais c'est de la crème. » Quel est le cousin, fût-il avoué, fût-il maire, qui pourrait résister à de si douces violences?

Enfin, le 29 mars 1838, arrivait à Bourbon une lettre de France, datée du 23 octobre 1837, apportant des nouvelles de Charles. Mais quelles nouvelles! Le maire de Dinan était épouvanté de son neveu, et son effroi et sa colère semblaient même s'atténuer de réticences, pour ne pas braver l'honnêteté dans les mots. Charles était accusé « d'affecter un mépris sauvage pour tout ce que l'on est convenu de respecter dans la société; » son caractère est froid, inégal; il est peu poli; ses opinions politiques

affectent une exagération blâmable; il est *républicain*! Et M. le maire n'entend pas que son neveu le compromette! M. Louis Leconte signale encore une « prétendue myopie » qui lui paraît être de l'affectation et de la pose; il se plaint d'achats excessifs de livres, de dépenses exagérées de toilette; il signale enfin certains déportemens de ce jeune homme qui n'est pas du tout « la demoiselle » annoncée.

La surprise des parens de Charles fut grande. Sa conduite jusqu'à son départ avait toujours été si *pure*, le mot est souligné dans la lettre; son caractère était « si égal; » il s'était toujours montré « si poli avec tout le monde, qu'ils en étaient littéralement tombés des nues. » Les compagnons de voyage de Charles avaient tous « chanté ses louanges; » c'était à qui des passagers, — le capitaine le leur avait écrit, — aurait vanté sa douceur et son affabilité. « Je n'en reviens pas, je m'y perds, écrit M. Leconte de Lisle. Quant à sa timidité, ou plutôt son caractère froid et réservé, cela lui est naturel. Il est peu communicatif, peu causeur; la nature l'a fait ainsi; le temps, les femmes, la société, le changeront peut-être. » Pour ses opinions politiques, il n'a péché que par trop de franchise avec son oncle; il a cru pouvoir « s'exprimer avec celui qui lui tient lieu de père, » comme il le faisait avec son père à Bourbon. Non pas que son père soit responsable de ses idées! Il ne les lui a pas plus données « de cette espèce que les professeurs de l'École polytechnique et de tous les collèges royaux de France n'en avaient inculqué de semblables à tous les jeunes gens. Cette exaltation de pensée tient à sa jeune organisation; les idées religieuses prennent chez lui une teinte plus forte parce qu'il sait mieux soutenir son paradoxe. Certes, il ne prétend pas défendre les exagérations de son fils; cela serait impardonnable à son âge; mais il veut plaider la cause de son enfant, » pour lui conserver l'affection de son oncle. D'ailleurs, il pense qu'avec les années, tout cela s'atténuera. « Les temps et les bons conseils viendront facilement à bout de son républicanisme (1). »

Il est clair qu'en défendant son fils, M. Leconte de l'Isle veut éviter surtout de froisser son sévère cousin; il n'ajoute foi qu'à

(1) M. Leconte de l'Isle, on le voit, croyait peu à la durée des opinions républicaines de son fils, et n'admettait qu'à demi la sincérité de ses croyances religieuses d'alors; il est bon de noter pourtant qu'il n'avait pas élevé Charles, comme on l'a dit, dans la haine du catholicisme, ou dans son ignorance, comme on l'a prétendu aussi jusqu'à affirmer que Charles n'avait pas fait sa première communion.

moitié à toutes ses accusations ; quelques-unes le font sourire ; il a meilleure opinion de Charles. Et, tout récemment encore, une lettre de France, adressée à un parent de Bourbon, M. Foucque, donnait de si bonnes nouvelles du cher enfant, « un excellent garçon et d'une conduite exemplaire ! » Quant à la « prétendue myopie, » puisque le père et un oncle de Charles « étaient atteints de cette infirmité, quoi d'étonnant à ce que Charles en souffrit également ? » Quant aux dépenses exagérées, ne faut-il pas que sa chambre soit « bien située, » ses meubles « en quantité suffisante, » sa mise « constamment soignée. » Quant aux livres, M. Leconte de L'Isle consent à ce que son cousin soit juge et tranche la question.

Mais tout cela n'était rien et de plus graves nouvelles parvenaient au sujet des études de Charles.

Au commencement du mois d'octobre 1837, M. et M^{me} Louis Leconte avaient conduit leur neveu à Rennes et l'avaient installé au n^o 4 de la rue des Carmes. Ce n'était pas précisément le quartier « le plus sain et le mieux situé » de la ville ; ce qui avait déterminé leur choix, c'était le voisinage d'un parent des Leconte, M. Liger, brasseur, qui demeurait au n^o 1 de cette rue.

Mais voilà qu'avant de faire son droit, il fallait obtenir le diplôme de bachelier ès lettres ; il semble que personne n'y eût pensé jusque-là et les choses n'allèrent pas au gré de la famille. Cette « formalité » n'est pas sans ennuyer M. Leconte de L'Isle qui n'en comprend pas la nécessité. « Je viens de voir, écrit-il, qu'il était essentiel d'être bachelier avant de prendre sa première inscription ; je compte sur ton aide et sur tes connaissances de Rennes pour lui faciliter ce *ridicule* examen. » Ce n'était pas tout encore ; pour se présenter à l'examen, il fallait un certificat d'études : — « Quand donc ce gouvernement cessera-t-il de faire des sottises ! » — et M. Leconte de L'Isle avait oublié de munir son fils d'une attestation que ses études s'étaient achevées dans sa famille. L'année fut occupée par ces difficultés, que l'éloignement rendait encore moins aisées à résoudre. Enfin M. Leconte de l'Isle envoya l'attestation demandée, qui arriva un peu avant la session de novembre 1838. Peu s'en fallut que Charles ne fût encore « repoussé de l'examen » parce que son père n'avait pas « désigné d'une manière spéciale » les professeurs qui avaient dirigé ses études avant qu'il les eût continuées avec lui à Bourbon (1). On esquiva la difficulté en

(1) Quels étaient ces professeurs ? M. Auguste Lacaussade, originaire de Bour-

inscrivant le candidat comme *élève de son père et du collège de Nantes*. La faculté se contenta de ces renseignemens et le candidat fut autorisé à se présenter devant la commission d'examen. Il comparut à la date du 14 novembre 1838 et fut « déclaré admissible au grade de bachelier ès lettres. » J'ai copié sur le registre du baccalauréat ès lettres les notes qui furent attribuées à *Charles Leconte de l'Isle, né le 29 novembre (1) 1818, à Saint-Paul (Ile Bourbon)*. Les voici :

<i>Interrogations.</i>	<i>Notes.</i>
En grec (<i>Homère</i>)	Médiocre.
En latin (<i>Cicéron</i>).	Assez bien.
Sur la rhétorique	Assez bien.
En histoire et géographie.	Assez bien.
Sur la philosophie	Passable.
En mathématiques	Faible.
En physique	Très faible.
En français	Suffisant.

Cette épreuve fut sans doute insuffisante comme pierre de touche de l'avenir du jeune bachelier. D'ailleurs, Leconte de Lisle ne maudit pas ses juges, même pendant le délai réglementaire ; au lendemain de l'épreuve, il écrivait : « Fort peu préparé à mon examen, je n'étais pas sans crainte. Heureusement que les demandes qu'on m'a faites étaient faciles, puisque j'ai répondu pas-

bon, m'a dit avoir été le camarade de Leconte de Lisle « à la pension Briegne, place aux Cochons, à Nantes, au moment de la Révolution de Juillet. » Une note du maître, que l'écrivain qui signe Jean Dornis a bien voulu me communiquer, est ainsi conçue : « Venu en France à trois ans, retourné à Bourbon avec ma famille à dix ans. » En acceptant la date de M. Lacaussade, il faudrait lire *cinq ans et douze ans*. Le fait du séjour de Leconte de Lisle à Nantes est confirmé par le certificat d'études, mais l'établissement est désigné sous le nom de Collège de Nantes.

Le maître a-t-il étudié au collège de Dinan, comme on l'a affirmé ? Une lettre de lui, écrite à Rennes, à la date du 12 janvier 1838, et dont un extrait m'a été adressé par M. Bellier-Dumaine, auteur d'une *Histoire du collège de Dinan*, le montre occupé à faire « démonter entièrement pour l'emporter, » un grand bureau qui faisait partie de son mobilier de Rennes, cherchant le moyen d'expédier ses malles à Dinan et prenant soin « de payer tout » avant son départ, selon la recommandation de son oncle.

Il est probable que, prévoyant les difficultés et les lenteurs que l'éloignement des parens de Charles allait mettre à la solution de cette affaire du certificat d'études, M. Louis Leconte avait rappelé son neveu près de lui. Il est possible encore que, pour occuper les loisirs forcés du candidat, il l'ait fait entrer au collège de Dinan pour y compléter la préparation de son examen. Aucune trace du passage de Leconte de Lisle n'est restée au collège ; c'est une tradition pourtant qu'il y fut élève. En tout cas, il n'a pu y entrer avant le mois de février 1838 et y rester après la fin de l'année scolaire, en tout six mois environ.

(1) On a donné la date du 22 octobre (*Revue Bleue*, 10 juillet 1897).

sablement et que le résultat a été plus favorable que je ne le méritais. » Un peu plus loin, il ajoutait : « La ville de Rennes me plaît beaucoup, rien ne me manque, la bibliothèque, le théâtre, une chambre tranquille et point d'amis ! que demanderais-je de plus ? » Point d'amis ! Est-ce que déjà le pessimiste s'éveille ? Lisons plutôt : Et pas encore d'amis ! car on verra que les amitiés ou les camaraderies vinrent assez vite troubler le silence de cette chambre tranquille et le recueillement de cette fausse misanthropie.

Le 14 novembre, Charles Leconte de Lisle prenait sa première inscription de droit.

Cette première année (1838-1839) fut assez mal employée par l'étudiant, je veux dire au point de vue de ses études de droit. Il prit une seconde inscription en janvier 1839, mais son défaut d'assiduité aux cours lui avait fait perdre la première ; il perdit pour les mêmes motifs celle d'avril 1839 et ne crut pas devoir prendre celle de juillet. N'ayant pas le nombre d'inscriptions réglementaire, il ne put se présenter à l'examen de première année. Les admonestations de la Faculté ne lui avaient pas manqué. Le Recteur, son correspondant M. Liger, son oncle de Dinan, ses parens, furent prévenus des pénalités encourues.

Pour occuper les loisirs de son fils et lui donner quelques notions des affaires, M. Leconte de l'Isle avait demandé qu'il pût « travailler, une heure le matin et autant le soir, dans l'étude d'un avoué. » Il avait recommandé qu'il suivit un cours d'anatomie et de physiologie. « Ces connaissances sont de toute nécessité en médecine légale. J'ai rencontré en Cour d'assises, disait l'ancien chirurgien, trop de magistrats ignorans sur cette matière, incapables de concevoir nos explications, et conséquemment de fixer leur jugement. » Charles devait encore étudier « la botanique au printemps et la chimie dans les cours d'hiver. Quant aux leçons d'histoire, il en aime l'étude. Une faculté des lettres étant établie à Rennes, je ne doute pas qu'il ne se rende à ses conférences avec plaisir. » Comme distraction, « l'étude de la flûte et du paysage » est recommandée dans toutes les lettres, « ordonnée même. » Enfin, la fréquentation du monde est un des points importans sur lequel M. Leconte de l'Isle appuyait toujours.

Grande fut sa déception, quand il apprit, après un silence prolongé, l'indifférence que son fils marquait pour ses études, principales ou accessoires, la perte de ses inscriptions, l'impossibilité de passer le premier examen, tout ce gaspillage d'une année après

une autre année déjà perdue par les formalités du baccalauréat. M. Leconte de l'Isle écrivit à son fils une lettre attristée et sévère, pleine de reproches et de menaces ; M. Leconte de Dinan joignit une sèche mercuriale aux plaintes émues de Bourbon. Charles avait bon cœur, les rapports entre son oncle et lui ne s'étaient pas encore aigris ; il répondit à M. Louis Leconte :

« Mon cher oncle,

Je viens de recevoir une lettre qui m'a fait bien du mal, un mal d'autant plus profond que je sais, — que je savais, — le mériter. C'est sans doute avec une résolution sincère, inébranlable que je viens vous prier en toute humilité, — si l'on peut être humilié d'avouer franchement ses torts, et de revenir au sentier de son devoir, — de vouloir bien faire part à mon père de mes regrets, de mes remords même, et de ma décision arrêtée d'employer toute ma volonté à réparer par un travail continu le temps perdu dans de vaines espérances. Veuillez me pardonner aussi, mon cher oncle ; j'en ai besoin. J'ai bien mal reconnu votre affection et celle de ma tante. Mon indifférence a été un fait pour vous quoiqu'elle n'existât pas dans le fond de mon cœur. Pardonnez-moi donc ; dites-le-moi et vous me rendrez heureux de penser que toute amitié pour moi n'est pas éteinte en vous. Croyez-en ma sincérité, car ce ne sera pas la première fois que je vous aurai fait des promesses oubliées dans le tourbillon d'idées incessantes. Croyez-moi, je me réveille maintenant et la réalité m'apparaît, trop étrangère à mes yeux pour que je ne la reconnaisse pas. Les menaces de mon père ne peuvent exister pour moi ; je ne vois pas leur effet, mais leur cause. Je ne veux être à charge à personne, et je m'aperçois pour la première fois que, depuis ma naissance, je ne fais que cela. Eh bien ! si mes efforts sont vains, si je ne puis me réhabiliter dans le cœur de ceux qui m'aimaient, Dieu n'a pas fait en vain l'homme tout-puissant ! Mais voilà un sot orgueil, pardonnez-le-moi.

Ma résolution est irrévocablement prise. Que je ne sois qu'un vil lâche, si j'agis autrement que mon *devoir* ne me le commande.

Adieu, mon cher oncle, priez ma tante d'écrire quelques mots dans la réponse que vous aurez la bonté de m'envoyer.

Votre neveu bien amèrement repentant,

C. LECONTE DE L'ISLE (1). »

(1) Avec l'apostrophe, par exception.

Ces promesses étaient sincères, mais la réalisation n'en pouvait être immédiate. Il fallait que l'étudiant, frappé des censures universitaires, obtint l'autorisation officielle de prendre une nouvelle inscription. Le 10 décembre 1839, Charles écrit à ses parens son regret « que ses lettres ne soient pas accompagnées des preuves de sa bonne volonté à recommencer son droit. » Le ministre de l'Instruction publique et le recteur d'Académie étaient moins pressés de s'associer à son repentir, et d'aider à la levée des mesures de rigueur paternelles, car M. Leconte de l'Isle avait coupé les vivres à son fils, qui, d'ailleurs, se reconnaissait « encore fort heureux d'avoir une chambre et une pension que certainement il ne méritait pas. » Enfin, le 14 janvier 1840, toutes les difficultés ayant été aplanies, l'étudiant repentant put prendre une inscription « pour faire suite à celle prise en janvier 1839, celles de novembre 1838 et d'avril 1839 ayant été annulées : M^{me} Liger se faisait, auprès de M^{me} Louis Leconte, la messagère de la bonne nouvelle; elle garantissait les excellentes dispositions de Charles et implorait un adoucissement aux sévérités de son oncle. Elle écrivit à sa cousine :

« Charles désire une redingote; il l'a même commandée. Peut-on le laisser faire? Il en a grand besoin et il serait à craindre que, si on lui refuse tout, il pourrait se dégoûter de son droit, qu'il suit dans le moment très exactement. » Il y avait même, peut-on penser sans trop de malice, quelque exagération dans ce zèle d'étude et de claustration, car M^{me} Liger est obligée de constater qu'elle ne voit *jamais* son jeune parent.

M. Louis Leconte avait notifié aux cousins de Bourbon la reprise des études de leur fils. C'était si imprévu que M. Leconte de l'Isle avait quelque peine à croire à la sincérité de ce retour. Aussi écrivait-il à Charles, au commencement de janvier 1840, que, s'il ne passait pas « son premier examen en juillet 1840, son second en juillet 1841, et sa thèse en juillet 1842, » il deviendrait « ce qu'il voudrait. » A lui « d'orienter son budget » comme il le pourra; la somme de 1200 francs ne sera pas dépassée : « 500 ou 600 francs pour logement et nourriture, 200 pour vêtement, le reste pour les cours et livres, etc. » Et il complétait ses ordonnances dans une lettre à son cousin. « Donc, 100 francs par mois, s'il se conduit bien; sinon, qu'on le réduise de suite à 40 francs par mois, pendant trois mois, au bout desquels il aura trouvé un moyen de se suffire à lui-même. Son cœur se serre en écrivant cela, mais il

doit à sa nombreuse famille cette décision sévère; il la doit même à son fils qu'il soutiendrait dans son inqualifiable conduite. » Il veut bien oublier, mais non pas être dupe, et l'excellent père ajoute : « Puisque Charles s'est remis au travail, qu'il nous écrive; sa pauvre mère souffre beaucoup de son silence. La honte de nous avouer sa paresse l'a retenu sans doute; dis-lui, je t'en prie, que nous oublions, s'il se conduit bien et que conséquemment il peut nous écrire sans nous parler de ses fautes. »

Il ne semble pas que Charles ait obéi au désir de son père; pendant cette année 1840, il n'écrivit pas à Bourbon. Les registres de la Faculté de Droit nous apprennent qu'il prit, le 14 avril, une inscription notée comme sa troisième; une autre, sa quatrième, le 14 juillet (1); la cinquième, le 14 novembre. On lui permit de prendre la sixième le 15 janvier 1841, bien qu'il n'eût pas encore subi son premier examen; on l'invitait pourtant à s'y présenter à cette même session.

Le 29 janvier 1841, Charles Leconte de Lisle comparaisait devant ses examinateurs. Les trois juges étaient MM. Morel, Lepoitvin et Gougeon. « Le résultat du scrutin, disent les registres, a été pour l'admission, mais avec deux boules rouges et une noire. » Ce n'était pas brillant, mais c'était suffisant: Charles était bachelier en droit; on dut fêter cet heureux événement avec les camarades, dans la boutique de l'horloger Alix, où se réunissait le Cénacle, et dans les bureaux de rédaction où fréquentaient ces jeunes étudiants, qui déjà s'essayaient à la littérature.

« Encore que Rennes ne soit pas précisément une ville enchantée, a dit M. Henry Houssaye dans son discours de réception à l'Académie française, Leconte de Lisle s'y plaisait, grâce au milieu intellectuel où il vivait. »

M. Henry Houssaye n'est pas le premier à médire de la capitale de la Bretagne; il le fait, d'ailleurs, avec un sourire qui n'est pas sur les lèvres de tous les détracteurs de la vieille ville parlementaire. Baldric, évêque de Dol, appelait Rennes « un nid de scorpions et de bêtes doublement féroces. » Marbode, évêque de Rennes, a fulminé contre sa ville épiscopale une satire en vers dont la consonne d'appui, la double assonance et la triple répétition amusaient Leconte de Lisle.

(1) Il avait été mandé encore une fois, pour défaut d'assiduité, devant la Faculté, le samedi 13 juin.

Urbs Redonis, Spoliata bonis, Viduata colonis... Ce qu'un traducteur qui aggrave, tout le long de la pièce, la cruauté des accusations, M. S. Ropartz, a traduit :

La ville des Redons
Que désertent les bons
Est pleine de fripons.

Charles Alexandre, un Breton qui fut secrétaire de Lamartine, a écrit :

O terre de l'ennui, morne pays de Rennes !

et la description continue en assez beaux vers, peu galans pour *Rennes et ses environs*, comme disent les guides. Benech de Cautenac a rimé des méchancetés assez vives contre *le Cours* de Rennes, d'une repoussante saleté. Un bienheureux, le P. Grignon de Montfort, plus saint que poète, a foudroyé la malheureuse ville d'un cantique long et cruel. « Sans le Parlement, a dit M^{me} de Sévigné, Rennes ne vaut pas Vitré. » Mérimée et Taine ne paraissent pas avoir été séduits par les charmes de la vie rennaise; l'abbé Manet, — les prêtres et les poètes sont parmi les plus sévères, — a fait un véritable sermon contre les contemporains de Leconte de Lisle à Rennes.

Il y a toutefois quelques notes élogieuses dans les opinions des gens de lettres; Boulay-Paty et Hippolyte Lucas ont « chanté » la ville où ils étudièrent aussi; Arthur Young y trouvait « la table d'hôte de *La Grande Maison* fort bonne. » Brizeux disait « la douce ville de Rennes; » Émile Souvestre l'appelait « par excellence, la ville de l'élégie. » Leconte de Lisle, d'ailleurs, écrivait qu'il s'y plaisait et M. Henry Houssaye le répète, et tous les deux nous en ont donné les raisons. Quel était donc ce « milieu intellectuel, » en lequel la vie se faisait agréable et où se plaisait l'étudiant ?

M. Leconte de Bourbon pensait justement que les cours de la Faculté des Lettres auraient eu quelque attrait pour son fils; Charles y fut plus assidu qu'aux cours de Droit et rappelait volontiers le souvenir de quelques professeurs dont il avait aimé l'enseignement. Les noms de MM. Martin, helléniste distingué, qui étudiait la tragédie grecque; Delaunay, qui fit quelques leçons sur la poésie au xvi^e siècle; Charles Labitte, qui parla de Dante et de Pétrarque; Xavier Marmier, qui ne fit que passer, pour n'être déjà

plus qu'un voyageur aux pays du Nord; Varin, qui exposait l'histoire des temps mérovingiens; Le Huérou, un savant vraiment capable d'éveiller en ses élèves le sens de l'histoire, ces noms, — dont quelques-uns sont connus de tous, — étaient restés familiers au maître. Je l'ai même entendu rappeler un cours libre de langue hébraïque, — peut-être y fut-il question de Qaïn et d'Akkab? — et qui s'ouvrit en effet le 2 février 1839. MM. Lepoitvin, Gougeon et Morel, quand l'élève Leconte de Lisle ne brillait à leurs cours que par son absence, auraient pu le faire chercher aux cours de leurs collègues des Lettres. Un petit groupe de jeunes gens s'y donnait rendez-vous, sauf à se retrouver encore vers la fin du jour dans la boutique de l'horloger Alix.

Cet Édouard Alix était poète, et son album, qui m'a été communiqué, est le tombeau où dorment les premières ébauches de ces jeunes gens: *Laissez chanter l'oiseau*, de Victor Lemonnier; *Mes vœux*, de Villeblanche; *La Fleur*, de M. Mille; d'autres vers d'Émile Langlois, d'E. du Pontavice et deux courtes pièces de Leconte de Lisle. Que le tombeau reste fermé sur ces vers du maître et, si nous en avons soulevé la pierre, que ce soit uniquement pour y prendre deux strophes et à seul titre de curiosité!

L'heure est venue où la brune vallée
N'a plus d'échos pour les adieux du jour,
Où la candeur aux cieus s'est envolée,
Où tout s'enfuit de l'âme désolée,
Même l'amour!

O revenez, mes joyeuses chimères!
Oiseaux dorés, célestes passagers,
Tendez vers moi vos ailes éphémères;
Venez bercer mes tristesses amères
De chants légers!

C. LECONTE DE LISLE.

Tous ces poètes collaboraient plus ou moins à un petit journal, *Le Foyer*, qui se fondait à Rennes au moment même où Leconte de Lisle y arrivait pour passer son baccalauréat (15 novembre 1837). Chaque numéro était imprimé sur un papier de couleur différente, ce qui faisait dire à l'un des rédacteurs: « Nous pouvons nous flatter d'en faire voir à nos abonnés de toutes les couleurs. » *Le Foyer* paraissait tous les dimanches pendant la saison théâtrale. Tout s'y contait « sans le voile de l'anonyme » et certains numéros

étaient écrits entièrement en vers, depuis la manchette jusqu'à la signature de l'imprimeur.

Avis important : on s'abonne
 Sans jamais souffrir de refus,
 En payant cinq francs par personne,
 Et par la poste un franc de plus.

On y était généralement plus satirique que rêveur ; cependant quelques poètes y rimait leurs états d'âme, et ceux-là, par exception, signaient ces épanchemens de leur nom. Je dois dire que, parmi les signatures des Kerambrun, Turin, Langlois, de Léon, Letourneux, Marteville, je n'ai pas trouvé celle que je cherchais. Quelle fut la part de collaboration de Leconte de Lisle au *Foyer* (1) ? je ne saurais le dire ; les rédacteurs étaient ses amis ; je sais qu'il y écrivit, mais sans doute de ces bagatelles qu'il ne crut pas devoir signer et que, pendant longtemps, il n'aima pas à rappeler (2).

Ce petit *Foyer* était le moniteur du théâtre de Rennes et ses rédacteurs étaient parmi les plus assidus spectateurs. Le théâtre fut une des premières joies du jeune étudiant.

Est-ce aux auditions de la troupe d'opéra de Rennes qu'il prit cette horreur de la musique que devaient développer encore les répétitions des *Erinnyes* ? On y jouait les « nouveautés d'alors, » qu'il entendit du moins, dans leur première fraîcheur : *la Muette, la Juive, Robert*, « toujours une solennité, » dit un chroniqueur, *la Dame Blanche, le Postillon, le Serment, le Domino noir, l'Am-bassadrice*. Les chanteurs y étaient médiocres ; du moins, aux concerts en grande vogue, on entendait d'excellens artistes qui donnaient jusqu'à trois et quatre séances de suite : Stamaty, Delieux, Prudent, les sœurs Milanollo, les romanciers de Latour et Loïsa Puget, M. et M^{me} Yweins d'Hennin, d'autres encore, tous

(1) Plusieurs écrivent : *le Sifflet*. Je ne connais aucun journal de ce nom auquel Leconte de Lisle ait collaboré à Rennes.

(2) Pendant longtemps aussi, le maître voulut faire le silence sur ses premiers vers. A une date que je ne saurais préciser, peu de temps, je crois, après son élection à l'Académie, Leconte de Lisle me pria d'intervenir près d'un éditeur et d'un compilateur rennais, qui se proposaient de publier ses vers de jeunesse, pour leur défendre de faire paraître la plaquette projetée. Leconte de Lisle me rappelait souvent cet incident, qui l'amena, me dit-il, à prendre quelques précautions contre des exhumations possibles de ses premiers vers. Depuis, ses idées s'étaient modifiées sur ce point comme sur bien d'autres, et il avait fini par sourire au rappel de ses débuts. Un jour (même, comparant ses longs tâtonnemens poétiques aux rapides habiletés de nos jeunes maîtres, il me dit : « Plus j'y pense, mon ami, plus je crois qu'il faut avoir fait de mauvais vers ! »

applaudis et redemandés. Leconte de Lisle se rappelait surtout les soirées de comédie et de drame : *Mademoiselle de Belle-Isle*, *l'Alchimiste*, *le Fils de la Folle*, *l'Homme au Masque de fer*, *le Manoir de Montlouvier*, *le Naufrage de la « Méduse »*. L'année 1839 lui donna deux grandes impressions d'art ; il entendit, à quelques mois de distance, M^{me} Dorval et Frédérick Lemaître. Leur succès fut très grand (1) et l'impression en demeura très vive dans l'âme de ces jeunes poètes, non pas pourtant jusqu'à les distraire de leurs mauvaises habitudes d'étudiants : tapage au théâtre, charivaris à la préfecture, transferts d'enseignes, beuveries de « cidre en bouteilles » au vieux cabaret du *Fort de Plaisance* et de boissons modernes au *Café du Cirque*, décoré « à l'instar » de Paris ; duels dans les petits chemins creux de la promenade du Thabor, et autres menus divertissemens de la vingtième année.

Cependant quelques-uns y cherchaient des joies plus nobles. Leconte de Lisle était de ceux-là qui fondèrent en 1840 la Revue littéraire, *La Variété*. Ses débuts comme poète et comme écrivain datent vraiment de cette année, et, pour modestes qu'ils soient, valent qu'on s'y intéresse.

Le 19 mars 1840, *l'Auxiliaire Breton* annonçait à ses lecteurs l'apparition d'une revue littéraire, *La Variété*. En un style un peu pompeux, le chroniqueur exprimait quelques idées justes sur « l'individualisme mal entendu, » sur une sorte « d'éloignement pour l'esprit d'association, » sur le manque d'émulation, sur « la tiédeur déplorable » des Rennais. Aussi qu'advient-il « de cet isolement funeste ? Aussitôt qu'un jeune talent se sent assez de vigueur pour aspirer à quelques succès, à un peu de renommée, il tourne ses yeux vers Paris ; vite il y transporte son bagage littéraire, quelque minime qu'il soit. » Et la ville natale, un beau jour, est toute surprise que « la capitale » ait fait de ce jeune homme, inconnu ou dédaigné des siens, un artiste renommé, un écrivain célèbre.

La Variété fut une tentative de décentralisation. En ouvrant « ses colonnes à la jeunesse laborieuse et amie des arts, » elle

(1) M^{me} Dorval joua *Angelo*, *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, *les Suites d'une faute*. Frédérick se fit entendre dans *Ruy Blas*, *Trente ans* et *Kean*. La Préfecture interdit la représentation demandée de *Robert Mucaire* et de *l'Auberge des Adrets*. Frédérick dut partir clandestinement à la suite d'une émeute des étudiants et pour éviter des désordres.

avait pour but d'encourager « les talens ignorés », de les faire connaître et de « dissiper l'apathie qui étouffe tout sentiment artistique ; *émancipation de l'intelligence, tendances religieuses, appel à tous les jeunes et nobles esprits qui se sentent entraînés par l'espoir de faire quelque peu de bien, voilà notre but*, disaient encore les fondateurs de *La Variété* (1). Ils étaient trois qui s'étaient associés pour cette œuvre : N. Mille, Charles Bénézit et Charles Leconte de Lisle ; ils demandèrent à un professeur de la Faculté des Lettres, M. Alexandre Nicolas, de les présenter au public, et publièrent en tête de leur premier numéro, son *Introduction*, qui, avec quelques précautions oratoires de l'universitaire prudent pour le cas d'insuccès, louait l'initiative de « cette milice adolescente, de ces enfans de la Croisade. » Une ligne de conduite était aussi tracée à la jeune rédaction. « Les doctrines chrétiennes, disait M. Nicolas, forment l'immense dépôt de toutes les traditions spiritualistes de l'humanité, tandis que les croyances du paganisme étaient le honteux égout de toutes les passions et de toutes les absurdités matérialistes. » *La Variété* doit être, concluait le professeur, « un foyer domestique » où triomphera la pensée chrétienne, où se rallieront tous les arts « sortis du christianisme, » où les doctrines spiritualistes seront défendues. « Le paganisme vit encore au milieu de nous ; ses adversaires se doivent réunir, se nommer et combattre. Ah ! que cette flamme divine qui a brillé un instant aux mains de Platon, pour se rallumer avec tant de force dans celles des Apôtres, ne soit pas abandonnée par la jeunesse, dans cette terre chrétienne et catholique où s'est levé l'astre de Chateaubriand. »

Donc, adversaires du paganisme, ces jeunes gens voulaient combattre pour l'idée chrétienne. Ils chantaient, avant le cantique, *Catholique et Breton toujours*, et Chateaubriand, — astre à son déclin, — invoqué par eux, leur adressait quelques paroles d'encouragement, un peu désenchantées ; mais la jeunesse a des chaleurs d'illusion et d'enthousiasme où se fondent toutes les glaces de l'expérience et de l'âge. L'illustre vicomte écrivait (2) :

« Si je n'avais pas entièrement renoncé aux lettres et à la politique, je vous demanderais, tout vieux que je suis, à combattre

(1) La collection rarissime de *La Variété* forme un volume de 396 pages. Le premier numéro parut en avril 1840 ; le douzième et dernier est du mois de mars 1841. Chaque numéro se compose de deux feuilles in-8°.

(2) La lettre est datée de Paris, 14 mai 1840.

dans vos rangs. Grâce aux armes modernes, l'âge n'est plus une excuse pour refuser de descendre en champ clos ; mais, pour écrire avec succès, il faut avoir de la foi, et je n'en ai plus aucune dans la société. Tous mes vœux seront pour votre Revue littéraire. Il y a aujourd'hui en Bretagne trois ou quatre talens dont les preuves sont faites et qui seront sans doute très disposés à vous prêter secours dans vos belles études. »

Je ne sais si cette façon de passer la main tout en bénissant fut goûtée par nos enthousiastes ; du moins déclarent-ils que la lettre était « honorable » pour eux, et, comme ils avaient la foi, Leconte de Lisle et ses deux amis redoublèrent de zèle chrétien et d'ardeur littéraire, en faisant appel « aux talens inconnus. » Ils déclarèrent même que les bénéfiques — ô naïfs ! — de la Revue seraient consacrés à des œuvres de bienfaisance. A *La Variété*, « les paroles seront aumônieuses, les pensées seront la propriété de l'indigent » et tous ainsi, « riches et pauvres, poètes et puissans, » collaboreront à l'accomplissement d'une bonne pensée. Les marches de l'autel, on le voit, furent ainsi les premiers degrés que franchit le jeune poète pour arriver au fouriérisme, au bouddhisme, au panthéisme et au naturalisme. La charité et la fraternité chrétiennes furent son premier idéal ; il a aimé le catholicisme autant qu'il devait le haïr plus tard, et cela servirait à justifier ses amis et ses exécuteurs testamentaires d'avoir voulu l'ombre de la croix pour sa tombe et pour son œuvre, puisqu'ils lui firent des obsèques religieuses et qu'ils ont publié son poème *La Passion*. Ne faut-il pas ajouter aussi que ses haines s'étaient bien atténuées à la fin et que, dans ses derniers vers, Jean Dornis a voulu voir « un acte de foi ? » On peut dire sans exagération que *La Variété* fut, de toute manière, un véritable acte de foi.

M. Mille était un humoriste, Charles Bénézit était un musicien. *Les mémoires d'une puce de qualité* (une puce de Napoléon I^{er} !) et *l'Orphelin*, roman musical, de ces deux rédacteurs, se continuèrent de livraison en livraison. La collaboration de Leconte de Lisle (1) était de moins longue haleine, mais ne fut pas moins importante ; elle comprend cinq poèmes, trois études littéraires et deux nouvelles.

Les cinq poèmes sont *Issa ben Mariam*, *Lelia dans la solitude*,

(1) Les autres collaborateurs étaient Émile Langlois, Charles Vergos, Édouard Turquet, A. Lefas, Julien Rouffet, P. de Labastang, P.-E. Duval, Camille Maugé, Charles de l'Horray, Pitre Werbel, J.-M. Tiengou, etc...

La gloire et le siècle, A. M. F. de Lamennais, Rehdî et Stephany ; il faut y joindre une sixième pièce en petits vers, A. M^{te} A.-L. de L., insérée dans une des nouvelles.

Les trois *Esquisses littéraires* (c'est le titre même qui leur est donné) témoignent des études que Leconte de Lisle avait entreprises sous l'impulsion donnée par Charles Labitte dont les cours à la Faculté des Lettres obtenaient un très vif succès. Ces articles sur *Hoffmann et la satire fantastique*, *Sheridan et l'Art comique en Angleterre*, *André Chénier et la Poésie lyrique à la fin du XVIII^e siècle* étaient « l'essai consciencieux d'une trilogie raisonnée ; » il s'agissait « de faire entrevoir la réaction littéraire fondamentale qui se rattache » à ces trois noms en Allemagne, en Angleterre et en France.

La valeur critique de ces esquisses n'est pas grande, non plus que la valeur esthétique de ces poèmes ; ce n'est pas sous ce rapport que nous devons les interroger, mais seulement comme des témoins d'un état d'esprit et d'un état d'âme que nous aimerions à fixer nettement. Quelque contradiction qu'il y ait entre les croyances du poète à vingt ans et ses négations d'homme mûr, quelque variation que ses théories littéraires aient dû subir avec le temps, on ne doit rien écarter de ce qui peut faire mieux connaître une telle pensée, et les années d'étude et de formation ne sont pas les moins intéressantes à étudier.

Quand j'ai parlé du catholicisme de Leconte de Lisle, je n'aurais pas eu le droit d'être aussi affirmatif, si je n'avais pu que lui prêter les croyances que voulait défendre sa Revue ; mais j'en trouve à toutes les pages l'expression personnelle, sans qu'il soit possible d'en nier la sincérité. Ce qui frappe dans tous les poèmes de cette époque, ce sont ses convictions religieuses, très ardentes. Pour Leconte de Lisle, alors, le progrès de l'humanité est lié au christianisme ; c'est des yeux de Jésus qu'a jailli « l'aurore du monde ; » c'est « son sang sacré qui a fécondé l'avenir ; » c'est lui qui a doté « la frêle humanité

Des rayons de l'amour et de la liberté
Et de l'immortelle espérance.

Les mots *Dieu, ange, prière, foi, espoir divin, impiété, soleil de Dieu, espérance, azur divin, âme immortelle, but sacré, œuvre divine, temps religieux*, tombent tout naturellement de sa plume ; quand il s'adresse à Lamennais, il l'appelle *prophète* ; c'est

... Son geste sauveur qui désigne dans l'ombre
L'étoile de la liberté ;

c'est lui qui fait luire

Un radieux soleil de jeunesse et de fête
Sur notre vieille humanité.

Leconte de Lisle était à cette époque un catholique libéral. Et qu'on ne dise pas que ce sont là de simples formules poétiques, de purs développemens lyriques (1), comme on pourrait dire qu'il ne partageait pas les idées de M. Nicolas dans l'*Introduction* de *La Variété* ou de ses collaborateurs dans leur programme ! La prose de Leconte de Lisle est plus nette encore que ses vers et trahit la ferveur de son christianisme. Nous en trouvons un témoignage dans l'étude sur André Chénier ; il ne lui ménage pas les éloges, certes, mais il ne peut s'empêcher de noter que « la sublime et douloureuse tristesse de la Grèce chrétienne échappait à ses regards. Aveuglement coupable ou incompréhensible du poète, » il s'est laissé éblouir par l'éclat du passé : « Les rêves sublimes du spiritualisme chrétien, cette seconde et suprême aurore de l'intelligence humaine, ne lui avaient jamais été révélés. Nous ne pensons même pas qu'il les eût compris. André Chénier était païen de souvenirs, de pensées et d'inspirations. Il a été le régénérateur et le roi de la forme lyrique, mais un autre esprit puissant et harmonieux lui a succédé pour la gloire de notre France. Ce doux et religieux génie nous a révélé un Chénier spiritualiste, disciple du Christ, ce sublime libérateur de la pensée, un Chénier grand par le sentiment comme par la forme, M. de Lamartine (2). »

Si l'auteur de *Qaïn*, des *Siècles maudits* et d'*Hypatie*, le fervent de la Grèce païenne, l'ennemi du christianisme n'apparaît pas encore dans le rédacteur de *La Variété*, nous parviendrons peut-être à découvrir, dans les théories littéraires de Leconte de Lisle à cette époque, le point de départ de l'originalité du chef de l'école parnassienne.

Dans son étude sur Hoffmann, il s'attache à prouver que ce génie « bizarre et enthousiaste » fut cependant « éminemment et

(1) C'est d'un accent bien personnel aussi qu'il adjure Lélia de se rappeler les jours de sa jeunesse, où son « hymne d'innocence » cherchait Dieu dans le ciel ; qu'il lui demande de maudire l'orgueil qui fit d'elle « un ange déshérité, » de prier et de pleurer, et de se laisser emporter par « l'espoir divin » pour remonter aux cieux.

(2) La préface des *Poèmes antiques* (Ducloux, 1852) est curieuse à comparer à cette étude.

incontestablement moral. » Il le défend, comme d'une injure, de l'accusation d'avoir « mené une vie errante et sauvage, » et constate avec empressement qu'il occupait « une position élevée et honorée, » qu'il était accueilli « dans la haute société et y exerçait une influence proportionnée à la profondeur de son talent. » Ce qui surprendra moins, c'est qu'en louant les œuvres « de ce créateur d'une nouvelle forme de satire, » il condamne « les fantaisies incroyables et les caprices fous » de ses imitateurs. En terminant, il demande à M. Henri Heine de prendre la direction du mouvement allemand, « pour ramener l'esprit enthousiaste de mélancolie outrée aux beautés plus réelles d'une pensée sévère. » Et comme il ajoute que « les jeunes écrivains font tous leurs efforts maintenant pour se laisser guider par le cachet qui leur est propre et se confient avec plus de foi à leurs tendances particulières, » on pourrait peut-être déjà pressentir sous cette formule, — si peu nette soit-elle, — la première expression d'une personnalité qui se cherche et le rêve d'une réaction contre les devanciers.

Ce mépris pour la bohème de lettres se marque de nouveau dans les opinions de Leconte de Lisle sur Sheridan ; son mépris aussi pour l'improvisation littéraire s'y affirme. Le brillant auteur comique aurait pu être un *réformateur* ; il ne l'a pas voulu. « Cet écrivain indolent prodiguait avec trop de facilité les éclairs de son esprit pour qu'il se souvint de son génie. Les bizarreries artistiques de sa vie privée rejaillissaient sur ses œuvres ; il composait par saccades. » L'esprit aussi, qui « s'allie rarement au génie, » est un obstacle que Sheridan ne sut pas franchir et qui l'empêcha de fournir toute sa course. Il ne faudrait pas croire cependant que Leconte de Lisle réclamât de l'écrivain une correction exagérée ; il donne en passant, à propos de Cumberland, un coup de plume à Casimir Delavigne, « le premier de nos poètes corrects, si toutefois il n'est pas le seul à l'être, » et qui semble avoir encore un double tort aux yeux du jeune critique : d'être spirituel, — on venait de jouer *Don Juan d'Autriche*, — et d'être académicien. Pour conclure, Leconte de Lisle se demande qui réveillera la littérature anglaise endormie. Le sommeil lui semble profond, tandis qu'en France, il salue « le génie régénérateur de Victor Hugo. »

Le nom de Victor Hugo, prononcé avec sympathie, nous amène à rechercher quelles étaient les idées de Leconte de Lisle

sur la poésie. Il les a formulées dans son étude sur Chénier. La poésie, « inspiration créatrice et spontanée, sentiment inné du grand et du vrai, » était morte « dans les dernières années du xvii^e siècle. A l'énergie avait succédé la timidité académique ; à la spontanéité, la réflexion ; à Corneille, Racine ! » La poésie n'est pas ce qu'ont écrit Malherbe et Boileau. « Ces hommes » sont oubliés ! Corneille n'a pas eu d'héritier ; *Phèdre* et *Athalie* « ne révèlent qu'une prodigieuse puissance de forme, rien de plus. » Quant à Voltaire, « il a passé inaperçu ou justement méprisé par ceux qui conservaient religieusement les saintes traditions de la véritable poésie. » Le xviii^e siècle n'est intéressant qu'à son agonie, et seulement pour sa double réaction politique et littéraire. Corneille et André Chénier « se touchent, comme intelligences primitives, spontanées, originales. » Chénier aussi est un fils de Ronsard, « le seul poète du xvi^e siècle, et qui a conquis la gloire de n'avoir pas été compris par Boileau. » André Chénier est « le Messie » et, s'il avait eu le sentiment chrétien, il ne lui eût rien manqué, pour atteindre la perfection du génie, qui s'est réalisée dans Lamartine ; aussi, malgré la grandeur de ses qualités poétiques, n'a-t-il pu faire revivre que « la forme éteinte, l'expression oubliée... La facture de son vers, la coupe de sa phrase pittoresque et énergique, ont fait de ses poèmes une œuvre nouvelle et savante, d'une mélodie entièrement ignorée, d'un éclat inattendu... » Lebrun-Pindare, Lefranc de Pompignan, Lamotte, Marmontel et Dorat avaient « jeté la honte et la médiocrité sur l'inspiration lyrique. Ces incapables et ces insensés » avaient profané la poésie. Chénier parut ! Le présent fut relié au passé et se nouait à l'avenir. De son amour, de son enthousiasme et de son énergie, Chénier a « créé Lamartine, Hugo et Barbier, le sentiment de la méditation ou de l'harmonie, l'ode, l'iambe. » Notre littérature actuelle n'a « d'autre sève primitive que lui ; sans lui nous ne posséderions pas aujourd'hui ce qui fait l'envie du monde contemporain. »

J'ai tenu à conserver à ces opinions de la vingtième année leur expression même, si imparfaite et si naïve soit-elle parfois ; dans ces bouillonnemens, ce sont des germes qui fermentent. Leconte de Lisle, à cette heure, était « plein d'idées, » selon le mot de Beaumarchais, et, s'il négligeait de plus en plus le droit, ses études n'en étaient pour cela même que plus sérieuses et plus variées (1).

(1) Il annonce, dans un des numéros de *La Variété*, une série d'articles sur le

Les deux nouvelles par lesquelles se complète la collaboration de Leconte de Lisle à *La Variété* ont pour titre : *Une peau de tigre* et *Mon premier amour en prose*. La première lui fut inspirée par son passage au Cap ; la seconde est un souvenir de sa vie amoureuse à Bourbon. Elles n'offrent pas d'intérêt au point de vue de l'étude que nous avons entreprise.

Au bout d'un an, avec le nom de Leconte de Lisle inscrit à sa dernière page, mourut doucement la petite Revue littéraire bretonne qui eut l'honneur de servir aux débuts du poète et qui en a fixé le souvenir.

Le 11 mars 1841, l'étudiant inassidu était mandé de nouveau devant la Faculté. On prononçait contre lui la perte conditionnelle d'une inscription et il était marqué « sur la liste des étudiants qui seraient plus sévèrement interrogés à leur examen. » Le 22 juillet, il était encore mandé, et ne comparaisait pas ; la perte par défaut était prononcée et devenait définitive, le délinquant ayant négligé de se pourvoir ; le 23 juillet 1842, il est invité encore à comparaître, frappé de perte conditionnelle et inscrit sur la liste de sévérité. Dans l'intervalle, il avait pris quatre inscriptions, les 15 avril, 15 juillet et 15 novembre 1841, et le 13 avril 1842. Ce fut sa dernière inscription, et la Faculté comprit qu'elle n'avait plus à mander devant elle celui qui n'y voulait plus revenir. On se borna à prévenir sa famille qu'il n'avait pas pris l'inscription de juillet, comme on l'avait avertie qu'il avait omis de prendre celle de janvier.

Sa vie pendant cette année semble de plus en plus affranchie des obligations imposées par son père. Quelques lettres de lui, adressées à son oncle, nous en ont gardé le témoignage. Le 7 février 1841, il écrit :

« Votre lettre, mon cher oncle, m'a fait beaucoup de peine. La promesse que j'avais faite à ma tante de ne plus me défaire de mes vêtemens n'a pas été oubliée. Si vous avez été informé que je persistais à vendre mes habits, on vous a fait un infâme mensonge. Quant à mes mauvaises connaissances, mon cher oncle, l'influence qu'elles exercent sur ma conduite se réduit à me faire rester dans ma chambre toute la journée, si ce n'est pour aller aux cours. Nous nous rassemblons, le soir, pour causer, et à

cela se réduit mon crime. Depuis quelque temps, je suis on ne peut plus assidu à la Faculté. Si je suis appelé devant elle pour quelques absences, je viens d'écrire au doyen pour lui expliquer mes motifs et j'espère qu'il y aura égard. J'ai maintenant la ferme volonté de terminer le plus tôt possible mes études de droit ; mais, si je recevais encore de Bourbon d'aussi affreuses lettres que par le passé, je ne sais trop ce que je ferais. Je suis bien avec papa maintenant et j'ai une grâce à vous demander, c'est de ne pas lui écrire contre moi. Fiez-vous encore à ma promesse de travail ; je la tiendrai. J'aurai une éternelle reconnaissance, mon cher oncle, des peines que je vous cause.

Votre dévoué neveu,

C. LECONTE DE LISLE. »

Dans d'autres lettres, ce sont des réclamations d'argent, à cet oncle qui laisse son neveu « mourir de faim » et qui semble outrepasser les mesures d'économie prescrites. La pénurie de Charles va s'accroissant de plus en plus et les demandes se multiplient, toujours plus pressantes. Leconte de Lisle en arrive à « manquer de tout ; » il ne sait même plus « comment se faire la barbe ; » il a dû recourir « à la bonne volonté d'un de ses amis pour se procurer un peu de sirop, attendu qu'il a la fièvre et que la soif le dévore et qu'il n'a pas un centime à sa disposition. » Ce sont, il le sait bien, « demandes un peu honteuses, » mais la nécessité l'y réduit.

Les parens de Bourbon, cependant, avaient repris un peu d'espérance. On croit au prochain succès de la licence enfin conquise, et déjà on prie M. Louis Leconte de mettre en avant ses amis pour obtenir une place de substitut ou procureur du roi, ou de juge auditeur à Bourbon. Si Charles pouvait être nommé au tribunal de Saint-Denis, ce serait le rêve accompli ; car on voudrait bien le voir rentrer dans sa famille ; « malgré ses forfaits, sa pauvre mère n'a pas d'autre pensée ; ainsi est fait le cœur des parens. » Pour arriver à ses fins, M. Leconte de l'Isle écrit à un ancien camarade, M. Gesbert, avocat général à la cour royale de Rouen (1), et le prie de prendre en main les intérêts de son fils ;

(1) « Simple élève de son père, écrit M. Leconte de l'Isle, il a dépassé son professeur : il s'est adonné à l'étude et est regardé comme capable parmi les élèves. » Et il conclut, avec un retour sur lui-même : « Adieu, mon ami ; plus heureux que

il donne pour caution du jeune étudiant la bonne opinion qu'en a M. Louis Leconte, près de qui Gesbert peut se renseigner, mais, craignant quelque mauvais renseignement de l'oncle, il lui écrit aussi pour le prier d'oublier les torts de Charles. « La jeunesse a besoin d'indulgence, et, à notre âge, il sera probablement plus raisonnable, » dit-il. Hélas ! la raison ne venait pas, du moins celle qu'espéraient les parens de Charles. Un moment, pour expliquer l'abandon de ses études de droit, Leconte de Lisle parla de se faire inscrire étudiant en médecine ; cette fantaisie dura peu ; en réalité, il avait renoncé à la magistrature et à toute autre carrière « bourgeoise. » Sa décision était prise d'être un homme de lettres et rien que cela.

Pendant toute l'année 1842, Leconte de Lisle vécut sans relations presque avec sa famille, ne recevant plus d'elle que des subsides irréguliers, étudiant l'histoire et les langues, faisant quelques courses en Bretagne, tout entier à ses idées d'avenir. Ses parens le rappelaient en vain près d'eux ; il faisait la sourde oreille. De cette année datent ses premières révoltes ouvertes contre la « société, » qu'exaspéraient encore les remontrances de son père, les duretés de son oncle, et l'imbécillité de quelques « bourgeois » de Rennes.

Il projeta de dire à tous ces braves gens ennuyeux. — magistrats et professeurs, — ce qu'il pensait de leurs ridicules ; un de ses camarades de l'école, fils d'un riche notaire pourtant, s'associa à lui pour fonder un journal satirique, *Le Scorpion*. Le titre était menaçant et le premier numéro justifiait le titre, paraît-il. Ce fut du moins l'opinion des imprimeurs de la ville, à qui les deux fondateurs, Paul Duclos et Charles Leconte de Lisle, s'adressèrent vainement à tour de rôle. L'un d'eux, M. Ambroise Jausions, avec lequel des pourparlers avaient été engagés, se déroba comme les autres, dès qu'il eut pris connaissance des premiers manuscrits. Les deux journalistes ne se tinrent pas pour battus ; ils firent sommation audit Jausions d'imprimer leur journal, offrant de satisfaire, — Duclos le pouvait sans peine, — à toutes les exigences et garanties pécuniaires. L'imprimeur, ayant persisté dans son refus, fut cité à comparaître devant le tribunal civil de

moi, tu ne vis jamais *l'étranger dans ses fêtes*, comme dit Chateaubriand. Moi, depuis de longues années, je souffre de mon exil. La nostalgie est le mal le plus pénible pour l'homme qui pense.

Rennes, le 28 décembre 1842, pour être condamné à imprimer *Le Scorpion* (1), à payer 1 500 francs à titre de dommages-intérêts aux demandeurs, plus 20 francs par jour de retard. » La cause fut renvoyée au lundi suivant pour l'audition de M^e Caron, avocat de Jausions. Ledit M^e Caron fut sévère. « L'esprit du journal, dit-il, mérite la réprobation des gens de bien ; c'est ce qui explique et justifie le refus de tous les imprimeurs de fournir leur concours au journal projeté. Le prospectus déjà imprimé, et les articles proposés à l'impression, ne laissent aucun doute sur le caractère du *Scorpion*, où les personnages les plus recommandables par leur position et les plus honorables par leur caractère sont l'objet des attaques les plus vives. En imprimant de pareilles œuvres, les imprimeurs seraient complices et bientôt le ministère public serait obligé de les poursuivre... Le tribunal ne peut les contraindre à accepter une telle responsabilité. »

Tel fut aussi l'avis du procureur du Roi, M. Malherbe, et ses conclusions furent celles de M^e Caron. Le 9 janvier 1843, le tribunal donna gain de cause à l'imprimeur récalcitrant et débouta Leconte de Lisle et Duclos de leurs prétentions.

Ce fut la dernière manifestation littéraire de Leconte de Lisle à Rennes. A bout de ressources et las de cette vie de privations, dans la pénurie d'une ville de province qui devenait hostile peu à peu, il céda enfin au désir de ses parens et s'embarqua pour retourner à Bourbon (2) ; il était resté près de six ans à Rennes.

Sans doute, quand le bateau quitta le port de Nantes, regarda-t-il en arrière, non pour dire adieu à cette Bretagne qui était un peu sa patrie pourtant, mais au revoir à cette France où il rêvait de revenir pour ne la plus quitter et qu'il devait remplir à jamais de son nom.

LOUIS TIERCELIN.

(1) M^e Provins, leur avocat, se fondait sur l'article 7 de la charte de 1830, qui accordait aux Français « le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions. » L'imprimerie étant un monopole, le refus des imprimeurs équivalait à une annulation de cet article.

(2) Il y arriva vers la fin du mois de septembre 1843. Une lettre de son frère parle de l'heureuse *métamorphose* que les *idées* et les *principes* de l'indigne et bien-aimé Charles ont subie à Rennes, idées maintenant de *haute philosophie* et principes *irréprochables*.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'OSMOSE

Si, sans négliger les progrès de détail et les découvertes isolées, on veut, — comme il convient ici, — s'attacher surtout aux faits généraux et significatifs, et suivre le mouvement de la science dans le mouvement de ses doctrines, on ne peut choisir un meilleur sujet d'étude que celui de l'Osmose. Il intéresse également la Biologie et la Physique générale ; il touche aux fondemens mêmes de l'un et de l'autre ordre de sciences et y joue un rôle capital ; les développemens qu'il a pris des deux côtés sont à la fois considérables et tout récents.

Les phénomènes d'osmose présentent chez les êtres vivans une importance qu'il est utile avant toute autre chose de mettre en relief ; ils ont d'autre part, au point de vue physique, une signification qui doit être bien comprise. Ces deux points établis, à grands traits, il sera permis de pénétrer plus avant dans le détail des connaissances acquises, dans ce domaine de la science, par les physiologistes et les physiciens contemporains.

I

C'est au mois d'octobre 1826 que furent communiquées à l'Académie des sciences les premières recherches de H. Dutrochet sur l'*osmose*, — ou plus exactement sur l'*endosmose* et l'*exosmose*. L'auteur de cette découverte s'était fait connaître déjà par des tra-

vaux pleins d'intérêt : c'était un esprit original qui s'était cultivé lui-même, en dehors des écoles, par l'étude personnelle et l'observation directe de la nature. Sa carrière, qui s'acheva dans les honneurs académiques, avait commencé en dehors des hiérarchies scientifiques. Issu d'une famille ruinée par l'émigration, il avait mené, pendant les campagnes de l'Empire, l'existence errante d'un médecin des armées. Il s'était retiré de bonne heure, aux environs de Tours, et il occupait les loisirs de sa retraite et l'activité de son esprit à des recherches sur la physiologie des plantes et des animaux. Il a eu, d'ailleurs, de cette science, à part quelques idées aventureuses, une vue plus exacte et plus pénétrante que la plupart de ses contemporains.

Dutrochet fut mis pour la première fois en présence d'un fait d'osmose, au cours de l'examen qu'il pratiquait au microscope d'une moisissure aquatique déjà étudiée par Needham : il vit l'eau pénétrer à travers la membrane des capsules terminales, les gonfler, en chasser le contenu, sans qu'il pût se rendre compte de la force qui était entrée en jeu. Il retrouva le même phénomène, quelques années plus tard, incidemment, en observant la manière dont se fait l'évacuation du spermatophore de certains mollusques ; et cette fois, il comprit le caractère nouveau de ce mouvement. Il en détermina les conditions ; il sut les reproduire.

Deux liquides miscibles l'un à l'autre, une membrane de nature organique qui les sépare et qui puisse être mouillée par eux ; voilà tout ce qu'il fallait pour la production de l'osmose. De telles conditions sont précisément réalisées par la nature chez tous les êtres vivans et dans toutes leurs parties. Le phénomène qui en résulte est une manifestation dynamique, une création de force infiniment remarquable. Un double courant s'établit à travers la membrane, qui transporte chacun des liquides vers l'autre, avec des vitesses différentes et, en fin de compte, les mélange. Il y a donc, du seul fait de la mise en présence des deux liquides et de la membrane, création de courant, c'est-à-dire *impulsion*, et c'est ce qu'exprime le terme d'*osmose*, emprunté au grec. La force osmotique qui prend naissance dans des circonstances si simples et, pour ainsi dire, à si peu de frais, peut atteindre une énergie extrême. Nous verrons qu'en employant un artifice convenable pour consolider la membrane, on peut avec une solution de sucre et de l'eau distillée soulever une colonne de liquide à la hauteur de plusieurs mètres. En somme, l'osmose se manifeste par trois

effets : un effet dynamique, force ou pression osmotique, et des effets de mélange et de changement de volume dus à la pénétration réciproque des deux liquides.

L'origine de cette force osmotique, Dutrochet ne put la pénétrer ; l'état de la science à son époque ne le permettait pas. C'est une tâche qui était réservée aux physiciens-chimistes de notre temps. Du moins, s'il ne put résoudre le problème, il fut en état d'écarter les solutions fausses ou incomplètes qu'en proposèrent les savans les plus éminens parmi ses contemporains, le célèbre mathématicien Poisson, le physicien allemand Magnus, et, en France, M. Becquerel. Il ne se méprit pas davantage sur l'importance de sa découverte. « Je sais, écrivait-il en 1837, que, de prime abord, je suis allé trop loin en considérant l'endosmose comme le *phénomène fondamental de la vie*, comme son agent immédiat ; mais cette assertion, réduite à ce qu'elle a de vrai, tend encore à conserver à ce phénomène physique un rôle important parmi les causes auxquelles sont dus certains mouvemens vitaux. La découverte de l'endosmose lie désormais la Physique à la Physiologie. »

Cette appréciation a été pleinement justifiée par la suite. Aujourd'hui, en effet, l'on fait jouer à l'osmose un rôle capital en Physiologie générale. On comprendra l'importance que prennent les forces osmotiques en biologie, si l'on veut bien considérer que les conditions du phénomène sont précisément réalisées dans tous les organismes vivans et dans toutes leurs parties jusqu'aux plus petites, c'est-à-dire jusqu'aux élémens anatomiques, jusqu'à la cellule. Partout on y rencontre des liquides capables de se mélanger, séparés par des membranes qu'ils peuvent mouiller. La force osmotique y constitue le rouage intime du mouvement des liquides. Elle est l'instrument des *échanges matériels* entre le milieu et l'être vivant, c'est-à-dire, en d'autres termes, de cette manifestation universelle, la nutrition, qui, avec cette autre que l'on nomme la reproduction, sert à définir et caractériser la vie.

Si l'on veut des exemples particuliers des applications de l'osmose en biologie, on n'aura que l'embarras de les choisir dans toutes ses branches, depuis la botanique jusqu'à la médecine pratique. En physiologie végétale par exemple, le jeu de l'osmose explique le phénomène de la *turgescence* des tissus, avec ses innombrables conséquences. C'est la force osmotique qui préside, selon les récents travaux de Godlewski, à l'absorption de l'eau par

les racines et à l'ascension de la sève. Les botanistes, à l'exemple de Sachs, avaient vainement tenté d'attribuer cette montée des liquides nutritifs à l'action des forces capillaires ; mais celles-ci sont manifestement insuffisantes lorsqu'il s'agit du transport des liquides depuis le sol jusqu'à la cime des grands arbres. En thérapeutique, on rend compte de la même manière de l'action purgative des sels neutres diffusibles, tels que le sulfate de soude, qui déterminent à travers la paroi de l'intestin un courant osmotique, et un abondant afflux de l'eau du sang. Il n'est pas nécessaire de multiplier davantage les exemples particuliers ; ceux-ci suffisent à justifier les paroles de Dutrochet : « L'endosmose est un phénomène physique affecté par la nature aux corps organisés. »

Mais ce que l'auteur de la découverte de l'osmose n'avait peut-être pas prévu, c'est que ce phénomène était appelé à prendre, dans la physique générale, une place qui n'est pas moindre que dans la biologie. Les débuts de ce développement inattendu de la théorie osmotique ne remontent pas au delà d'une dizaine d'années.

II

La question de l'osmose n'est pas, en effet, une question isolée intéressant les chimistes et les physiciens, ni plus ni moins que toute autre : c'est en quelque sorte un problème central, une colonne de l'édifice. Elle est devenue comme le carrefour et le nœud d'une science particulière. Celle-ci, la chimie physique ou physico-chimie, s'est taillé son domaine, depuis vingt-cinq ans, sur les confins des deux sciences autrefois distinctes qu'elle rattache et relie entre elles. Il existe aujourd'hui, dans la plupart des Universités, à côté des chaires de physique et de chimie, un enseignement spécial de la physico-chimie. C'est le cas pour l'Université de Paris. Un cours de chimie physique a été créé à la Faculté des sciences, grâce à l'heureuse initiative d'un député de Paris, M. Denys Cochin, qui n'a pas oublié au milieu de ses nouveaux devoirs ses anciennes études de prédilection. La chimie physique s'est donc constituée partout comme une branche particulière ; elle a son organisation propre, son programme d'études, ses laboratoires, et ses publications périodiques. Elle a aussi ses représentans éminens, parmi lesquels nous nous bornerons à citer M. Raoult, en France, et M. J.-H. van t'Hoff en Hollande.

M. J.-H. van t'Hoff s'était acquis déjà un juste renom par des travaux de premier ordre dans le domaine des hautes spéculations physiques, et entre autres œuvres, par la part qu'il avait prise à la fondation de la stéréochimie. Il a proposé, en 1887, une théorie de l'osmose qui, dans tous les pays, s'est imposée à l'attention scientifique. La théorie de l'osmose de M. van t'Hoff rattache précisément cet ordre de phénomènes à la plupart de ceux qui forment l'objet de la physico-chimie. Et d'abord, il existe une étroite dépendance entre la question de l'osmose et une autre que M. Reychler appelle « le problème de prédilection de la chimie moderne. » Il s'agit de la vraie nature des solutions salines. Et, de fait, MM. Berthelot, Mendeleef et d'autres savans chimistes, depuis Blagden jusqu'à M. Raoult, ont consacré les plus ingénieux efforts à résoudre cette question : qu'est-ce, au fond, que la dissolution d'un solide dans une liqueur?

Que le fait de l'osmose soit lié à celui de la dissolution des substances dans les liquides, on le concevra immédiatement si on l'envisage dans son cas le plus simple, lorsqu'il s'exerce entre deux liquides aqueux. Un vase quelconque est divisé en deux compartimens par une cloison membraneuse; il y a d'un côté de l'eau pure, de l'autre une solution de sel dans l'eau. Le courant s'établit de l'eau pure vers la solution salée; l'eau pénètre dans le compartiment où est le sel, en augmente le volume et en élève le niveau. Il est clair que ces effets ont leur cause dans la différence des deux liquides, c'est-à-dire dans la constitution de la solution saline comparée à celle de l'eau.

Nous avons dit que les chimistes les plus habiles avaient essayé de pénétrer le mystère de cette constitution des solutions. M. van t'Hoff s'en est formé une idée particulièrement simple. Il admet que la substance dissoute existe dans l'eau à l'état de gaz ou de vapeur.

Il ne faut pas se laisser étonner outre mesure par l'inattendu dans cette proposition; un peu de réflexion fait concevoir facilement la série d'idées qui y conduit. Quand on met un morceau de sucre ou un grain de sel dans un verre d'eau, on constate, au bout d'un certain temps, que toutes les parties du liquide sont salées ou sucrées. La même chose a lieu si, au lieu d'un verre d'eau, on en emploie une bouteille ou un tonneau; le liquide est encore salé ou sucré dans toutes ses parties. C'est dire que le sel, par exemple, qui n'occupait à l'état solide qu'un espace insignifiant, s'est

étendu, s'est dilaté, pour se répartir uniformément dans tout le volume de l'eau qui lui est offert. Si le goût devient impuissant à déceler la substance dissoute ainsi raréfiée, des moyens plus pénétrants, des réactifs chimiques plus délicats, réussiront à montrer qu'elle existe en nature, avec ses propriétés caractéristiques, dans toute l'étendue de la liqueur. Et lorsque ces procédés d'investigation, plus subtils, cessent eux-mêmes de répondre, on peut accuser leur imperfection et supposer encore l'uniforme diffusion du sel dans l'espace liquide.

Toutefois, cette diffusion de la substance dissoute a ses limites, plus proches qu'on n'imagine : son extensibilité n'est point indéfinie, ou du moins elle n'est pas indéfiniment compatible avec le maintien de sa constitution et la conservation de ses propriétés. La substance composée, le sel, se résout en ses constituans ; elle se dissocie d'une certaine manière en ses composans. Cette dissociation offre un caractère particulier. Elle est précisément la même qui se produirait sous l'influence du courant électrique ; les élémens de la substance dissoute se séparent dans le même ordre de groupement qu'aux deux pôles de la pile ; la décomposition s'opère en groupes électrolytiques, en *ions*, comme l'on dit aujourd'hui. Mais ce n'est pas encore le moment de parler de cette singularité qui vient mêler l'électrolyse au problème de la constitution des solutions et ajouter un nouvel ordre de phénomènes à tous ceux qui, déjà, gravitent autour de l'osmose.

Réserve faite de cette dissociation possible de la substance dissoute, le caractère du phénomène de dissolution c'est, d'après les explications précédentes, de s'accompagner d'une diffusion qui peut être indéfinie. Le corps, tout à l'heure solide, subit un changement d'état, une extension presque illimitée. Ses particules constitutives, ses molécules physiques, s'écartent de plus en plus et, pour ainsi dire, sans terme. La limitation du volume, — sa conservation à température constante, — c'est le trait distinctif de l'état solide et de l'état liquide : les gaz au contraire sont caractérisés par l'illimitation du volume qui tend toujours à s'accroître et n'a d'autres bornes que celles du récipient qui les contient. C'est précisément là la condition de la substance dissoute, et l'on commence à concevoir qu'il ait pu venir à l'esprit d'un physicien d'assimiler son état à l'état gazeux.

Cette analogie prendra un caractère plus frappant si nous appliquons notre attention au mouvement même de dissolu-

tion et de diffusion. Représentons-nous le grain de sel de tout à l'heure successivement dissous dans un verre d'eau, dans une carafe, dans un tonneau, dans des volumes d'eau de plus en plus grands; faisons abstraction du temps qu'a exigé chacune de ces opérations; ou plutôt accélérons, comme dans une sorte de cinématographe, la succession de ces stades, et offrons ce défilé rapide à notre méditation; nous aurons alors, dans l'acte même de la dissolution, l'image de l'expansion d'un gaz.

Il n'en faut pas davantage pour concevoir l'hypothèse de M. van t'Hoff. Selon le chimiste néerlandais, la substance dissoute se trouve réellement à l'état gazeux dans son dissolvant. Celui-ci n'intervient en quelque sorte que comme un *moyen* de permettre l'expansion du corps dissous; il faut l'envisager, non pas comme une *substance* mais comme un *espace* propre à l'extension de la matière soluble. Lorsque celle-ci est parvenue aux limites du dissolvant, elle exerce contre les parois qui l'enferment — et particulièrement contre la membrane osmotique, dans le cas qui nous occupe — la même pression qu'un gaz ou qu'une vapeur arrêtés dans leur expansibilité par les parois du récipient qui les contient. Cette pression, c'est précisément, en valeur, la pression osmotique. Le corps dissous devient un gaz qui a pour pression sa pression osmotique, et un volume qui dépend du degré de concentration. Dès lors, on comprend l'énoncé de la loi que M. van t'Hoff a ainsi formulée : « La pression osmotique d'une solution a la même valeur que la pression qu'exercerait la substance dissoute, si, à la température de l'expérience, elle était gazeuse et occupait un volume égal à celui de la solution. »

Arrivés à ce point, nous sortons enfin des conceptions théoriques et nous mettons le pied sur le terrain solide de l'expérimentation. La loi précédente, en effet, permet de calculer la pression osmotique pour chaque substance déterminée soluble dans l'eau; elle en fournit une valeur théorique, un nombre, un chiffre. C'est le moment d'en juger le bien fondé. On confrontera cette valeur avec celle que fournit la mesure directe. Ce sera la concordance des chiffres ou leur discordance qui décideront.

La théorie de M. van t'Hoff est sortie victorieuse de cette première épreuve. Elle a résisté à d'autres encore. Si le corps dissous est assimilé à un gaz, il doit suivre les lois fondamentales qui régissent l'état gazeux, les lois de Mariotte et de Regnault. Cette dernière exprime l'influence des variations de température sur le

volume et la pression de la masse gazeuse. Il faut qu'elle s'applique également à la substance dissoute. La pression osmotique doit donc varier proportionnellement au binôme de dilatation, c'est-à-dire à la température absolue. Les valeurs théoriques, calculées d'après ce principe, ont été confrontées aux valeurs expérimentales mesurées par Pfeffer. L'accord a été remarquable. Par exemple, entre une solution de sucre contenant un gramme de sucre pour cent d'eau, et l'eau pure qui en est séparée par une membrane, il se développe une pression osmotique qui varie avec la température; à 32 degrés, elle est de 544 millimètres de mercure; à 44 degrés la théorie indique que cette pression doit être de 510 millimètres : l'expérience a donné 512. Pour le tartrate de soude à 13 degrés, le calcul donne 908 et l'expérience 907. Ces concordances soutenues apportent évidemment une grande force à la doctrine. Elles ne doivent pourtant pas nous aveugler sur les défauts qu'elle présente et les corrections qu'elle exige. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une critique approfondie.

La mesure directe de la pression osmotique est, en raison de quelques difficultés expérimentales, une opération extrêmement délicate. Nous ne croyons pas qu'il y ait eu, en dehors de MM. Pfeffer et Ponsot, plus de deux ou trois physiciens qui l'aient réalisée. Aussi bien, n'est-il pas nécessaire d'opérer directement. On arrive plus facilement en prenant un biais. On déduit la pression osmotique d'une solution de la mesure de la tension de la vapeur qu'elle émet (mesure tonométrique) ou encore, et plus habituellement, de la détermination du point de congélation de la liqueur (mesure cryoscopique). On obtient ainsi, non point des valeurs absolues, mais des valeurs relatives, et celles-ci suffisent d'ailleurs aux comparaisons qui sont, en définitive, le but ordinaire des recherches scientifiques.

Il ne serait pas très difficile de faire comprendre à un lecteur attentif le principe de la relation qui existe entre la pression osmotique d'une part et ces autres propriétés physiques des solutions, d'autre part, à savoir la température de congélation et la force élastique de la vapeur. Nous nous contenterons pour le moment de signaler l'existence de ces relations et l'usage que les physiciens en ont fait dans l'étude de l'osmose. Cette constatation suffit au but que nous nous proposons. Elle achève de mettre en évidence les multiples connexions de l'osmose, et sa liaison avec les phénomènes physiques les plus divers. On vient de voir

que la théorie osmotique touche à la constitution des solutions salines, à la loi d'Avogadro, et à celles qui régissent les gaz, à l'électrolyse, à la cryoscopie, à la tonométrie, c'est-à-dire à tous les hauts problèmes de la physique générale. C'est l'honneur de M. van t'Hoff d'avoir dévoilé la richesse de cette veine et d'avoir donné, à cette humble observation initiale du passage de liquide à travers la membrane cellulaire d'une moisissure un développement et une ampleur incomparables. L'événement a justifié les paroles de Dutochet voulant s'excuser de l'attention qu'il continuait de donner à un si humble objet : « Les grands spectacles de l'univers sont ceux qui frappent le commun des hommes ; le philosophe aperçoit l'immense grandeur de la nature jusque dans les choses les plus petites. »

III

L'appareil que l'on emploie depuis Dutochet pour l'étude de l'osmose est d'une extrême simplicité. C'est une petite fiole dont le goulot est surmonté d'un tube de verre gradué et dont le fond a été remplacé par une membrane taillée ordinairement dans un morceau de vessie de porc. La solution salée ou sucrée que l'on veut étudier est introduite dans cet *osmomètre*, et celui-ci est plongé dans l'eau pure. On voit bientôt le niveau s'élever dans le tube central. Cette dénivellation manifeste l'existence d'un courant qui va de l'eau vers la solution saline : un courant inverse, plus faible et moins rapide, entraîne le sel vers l'eau où l'on peut le déceler. Le courant le plus énergique et le plus rapide était nommé *endosmose*, l'autre *exosmose* : mais ces noms, d'ailleurs impropres, sont tombés en désuétude.

La dénivellation dans le tube osmométrique est donc la manifestation sensible, évidente de l'osmose. C'est elle qui en fournit la mesure. Le mouvement ascensionnel est, en effet, plus ou moins rapide suivant les circonstances : la rapidité ou la vitesse de cette montée donne une première idée de l'énergie du phénomène ; on l'appelle *vitesse osmotique* ; on en détermine la valeur par le nombre de divisions dont le niveau s'est élevé en un temps donné. Par exemple, avec une solution d'une partie de sucre contre quatre parties d'eau placée à l'intérieur de son osmomètre, Dutochet voyait le niveau s'élever de 19^{mm},5 dans le tube gradué, en l'espace d'une heure et demie : avec une solution d'une partie de

sucre pour deux d'eau, il constatait dans le même temps une ascension de 34 divisions; avec une troisième solution à parties égales de sucre et d'eau, il constatait une montée de 53 divisions; ces nombres 19,5, 34, 53, représentent les *vitesse osmotiques* respectives dans ces trois expériences.

Un autre élément que déterminait encore Dutrochet, c'était la *force osmotique*. Le mouvement ascensionnel se ralentit et finit par s'arrêter; le niveau reste indéfiniment stationnaire : il y a équilibre entre l'impulsion qui tend à faire pénétrer l'eau et le poids du liquide soulevé qui résiste à la pénétration. La hauteur du soulèvement mesure à ce moment la *force*, la *pression* ou le *pouvoir*, osmotiques. Par exemple, avec un sirop de sucre de densité 1,070 à l'intérieur et de l'eau pure à l'extérieur de la membrane, Dutrochet vit le mouvement ascensionnel s'arrêter au bout de 36 heures; la colonne d'eau soulevée équivalait à une colonne de mercure de 617 millimètres de hauteur, et à ce moment la solution de l'osmomètre contenait exactement une partie de sucre pour 7 parties d'eau. La pression osmotique était donc représentée par le nombre 0,617. — Un sirop plus concentré, de densité 1,3, produirait une endosmose capable de soulever une colonne du poids énorme de 4 atmosphères et demie. La vitesse et la pression osmotique vont en augmentant à mesure que l'on emploie des solutions plus concentrées.

Il faut se hâter de dire que les déterminations ont été répétées depuis le temps de ces premiers essais. Un botaniste très connu au delà du Rhin, M. Pfeffer, les a reprises, en 1877, en perfectionnant la construction de l'instrument et les procédés de mesure. Dans ces célèbres expériences du savant allemand qui ont fourni à la théorie de M. van t'Hoff les vérifications nécessaires, rien d'essentiel n'était changé aux méthodes de Dutrochet. L'innovation la plus importante a porté sur la membrane de l'osmomètre qui était de provenance artificielle et non d'origine organisée, et qui ne permettait de courant osmotique que dans une direction. L'exosmose était nulle : l'endosmose subsistait seule.

Peu de faits nouveaux ont été ajoutés à l'étude expérimentale exécutée par le savant français. Le progrès s'est accompli tout entier dans les interprétations et dans les applications. Les conditions de l'osmose avaient été parfaitement fixées dès le début. Dutrochet avait dit que les liquides disposés de part et d'autre de la membrane doivent être capables de se mélanger; et qu'il n'y a

pas d'osmose si l'on met par exemple en rapport de l'huile et de l'eau. Depuis les travaux du savant anglais Graham, en 1862, cette condition a été mieux précisée. On sait que l'un des liquides au moins doit être *diffusible* dans l'autre, et nous verrons tout à l'heure la signification de cette propriété.

La direction du mouvement osmotique avait été fixée pour un très grand nombre de liquides, solutions organiques d'albumine, de gélatine, de gomme, de sucre, d'alcool, d'éther; solutions de sels, d'alcalis, d'acides. Dans tous ces cas, sauf celui de l'alcool et de l'éther, le courant osmotique va de l'eau à la substance dissoute.

Dans le cas de l'alcool, le courant, au moins avec les membranes organisées, marche inversement, de l'alcool vers l'eau. Les solutions d'acides présentent un phénomène tout à fait remarquable : le courant osmotique subit une inversion suivant la température et suivant la concentration. A une température déterminée il existe un degré de concentration pour lequel il y a équilibre entre l'eau extérieure et la solution acide : on n'observe pas de courant, pas de déplacement de niveau de la colonne osmométrique : les impulsions sont égales des deux côtés de la membrane ; les deux liquides qu'elle sépare sont *isotoniques* suivant l'expression que de Vries a introduite dans la science.

C'est ce qui arrive, par exemple, à la température de 15° pour la solution d'acide tartrique de densité 1,1 dont 100 parties contiennent 21 parties d'acide cristallisé. Si la liqueur est plus concentrée, plus riche en acide, l'osmose entraînera l'eau vers le corps dissous, mais si la solution est moins riche, le mouvement se fera en sens contraire et entraînera l'acide vers l'eau. Tandis que dans le cas habituel on voit le courant osmotique, le courant prédominant, entraîner l'eau vers le corps dissous et marcher du liquide le moins dense vers le plus dense, ici on voit l'inverse.

Dutrochet détermina, avec non moins de perspicacité, la part importante qui revient à la membrane. Il en employa un très grand nombre ; des membranes animales, vessie de porc, peau de grenouille, de torpille, d'anguille, des membranes végétales telles que la gousse du baguenaudier ou les gaines du poireau, — des membranes de caoutchouc, des cloisons de grès, de porcelaine dé-gourdie, d'argile blanche ou terre de pipe, de calcaires. Il faut, pour que l'osmose ait lieu, que la membrane soit mouillée par les

liquides ; qu'elle puisse être imbibée complètement par l'un d'eux ; tout au moins, qu'elle lui soit *perméable*. C'est là une condition nécessaire, mais encore n'est-elle pas suffisante, car la porcelaine dégourdie, qui forme des cloisons poreuses, est impropre aux phénomènes d'osmose, tandis qu'une matière voisine, l'argile cuite (terre de pipe) y est parfaitement propre.

Une manière si différente de se comporter devant l'osmose, chez des corps si analogues à tant d'égards, est bien capable de fournir quelque lumière sur le phénomène qui les distingue. Leur constitution chimique diffère peu : des deux parts c'est un silicate d'alumine avec excès de silice dans le cas de la porcelaine, avec excès d'alumine dans le cas de l'argile ; leur constitution physique les rapproche plus encore, l'une et l'autre sont poreuses, perméables à l'eau et aux solutions salines au point d'en permettre la filtration.

Si l'on cherche un trait qui les distingue, on ne trouvera que celui-ci : l'argile, ou plutôt l'alumine qui en est la base, fixe l'eau et la retient combinée avec tant de force qu'elle n'en est privée que par le feu le plus violent et le plus soutenu. Or, les membranes organisées, propres elles aussi à l'osmose, se trouvent dans le même cas. La remarque est de Dutrochet. L'eau a une grande affinité pour les substances organisées qui, toutes, sont plus ou moins hygrométriques. C'est leur caractère distinctif d'absorber de l'eau qui les gonfle sans les dissoudre et, au résumé, d'en contenir une très grande quantité pour une faible proportion de matériaux propres. Cette eau n'est point déposée dans des espaces préexistants, comme elle l'est dans les pores de la porcelaine dégourdie ; elle se distribue uniformément entre les particules de la matière organisée.

La manière dont se fait cette distribution de l'eau dans la matière organisée des membranes, échappe encore à l'observation scientifique. Une théorie remarquable et assez conforme d'ailleurs aux connaissances positives acquises jusqu'à ce jour en micrographie, pour qu'on puisse dire qu'elle est une image provisoire et hypothétique sans doute, mais fidèle néanmoins des faits réels, vient combler la lacune. Nous voulons parler de la *théorie micellaire* qu'un savant éminent, Naegeli, a proposée il y a quelques années.

D'après cette doctrine, la matière organisée est formée, non pas comme les corps inorganiques de simples molécules phy-

siques, — celles-ci résultant elles-mêmes de groupemens d'atomes soumis aux forces chimiques, — mais d'associations de molécules, d'édifices moléculaires ayant figure, que Naegeli a appelés *micelles*. La micelle est, au-dessus de l'atome et de la molécule, un troisième élément de constitution. Parmi les propriétés des micelles qui se rapportent à notre sujet, il faut mentionner l'attraction qu'elles exercent sur elles-mêmes et l'attraction plus grande qu'elles exercent sur l'eau. Dans les corps organisés, desséchés, les micelles sont rapprochées, serrées en ordre compact, séparées les unes des autres par une couche d'eau mince et adhérente à leur surface. Dans le corps organisé humide, soumis à l'imbibition, les élémens micellaires avides d'eau l'ont attirée avec plus de force qu'ils ne s'attirent eux-mêmes, de telle sorte qu'ils ont été écartés pour lui faire place. C'est ainsi, par interposition des molécules aqueuses entre les micelles organiques, que se produit le gonflement. Il faut ajouter que les micelles elles-mêmes sont unies en chaînes ou filamens; ceux-ci, d'après toutes les observations microscopiques, sont disposés en réseaux à mailles plus ou moins larges dont les lacunes ou interstices logent une partie de l'eau qui imbibe la matière : et enfin, cette matière organisée est elle-même modelée en fibres, en cellules, et prend la figure des divers élémens anatomiques.

Il résulte de ces explications que l'eau peut se trouver dans la membrane osmotique organisée, à trois états qui diffèrent par le degré de mobilité de ses molécules. Une partie existe autour de chaque molécule de l'édifice micellaire; elle y est à l'état immobile : c'est *l'eau de constitution*. Une seconde portion forme comme une atmosphère autour de la micelle; elle y constitue des zones concentriques dont la plus voisine de la surface micellaire est aussi la plus fortement fixée tandis que les couches plus éloignées sont de plus en plus lâches et mobiles : c'est *l'eau d'adhésion*. Enfin, entre ces micelles entourées de leur atmosphère aqueuse, dans leurs interstices, *l'eau de capillarité*; celle-ci libre et mobile.

La diffusion à travers les membranes ne s'accomplit, selon les termes mêmes de Pfeffer, que par l'eau de capillarité et l'eau d'adhésion. L'eau qui, dans l'osmomètre, chemine dans l'épaisseur de la cloison obéit en partie à la capillarité; mais une autre partie, l'eau d'adhésion, est sujette à entrer en *union passagère* avec les atmosphères aqueuses des micelles : c'est de l'eau asservie

qui ne peut posséder à leur ordinaire degré les propriétés dissolvantes ou autres de l'eau libre.

Si elles ne sont pas la forme même de la réalité, ces images offrent l'avantage de résumer et condenser les faits à la façon tout au moins d'un procédé mnémonique. Elles font comprendre que les physiciens ont eu raison de considérer l'osmose comme un phénomène complexe résultant du concours de plusieurs causes physiques et d'y réserver une petite part à la capillarité. Mais le fait que l'osmose n'a pas lieu à travers les pores capillaires des cloisons siliceuses montre bien le rôle secondaire des forces de cette espèce. Poisson ne les faisait intervenir que pour amorcer le phénomène et expliquer l'imbibition initiale de la cloison. Le physicien allemand Magnus y ajoutait l'influence de la viscosité, les solutions les plus visqueuses passant le moins vite à travers les pores capillaires. Les faits repoussent cette explication. Une solution de gomme arabique, deux fois plus visqueuse qu'une solution sucrée, passe par osmose dans celle-ci.

En définitive, la membrane, dans le phénomène de l'osmose, constitue comme un troisième liquide, interposé aux deux autres. L'osmose devient un cas particulier de la *diffusion*. C'est une diffusion gênée, modifiée par les propriétés d'une membrane.

Les liquides miscibles mis en contact, et superposés dans l'ordre de leur densité, au lieu de rester en équilibre invariable, se pénètrent et se répandent les uns dans les autres jusqu'à former un milieu homogène. Ce mouvement de pénétration est la diffusion. C'est une propriété universelle de la matière, du même ordre que la conduction calorifique. Elle s'opère avec des vitesses très différentes selon les corps considérés. Graham et Marignac ont déterminé ces *vitesses de diffusion*. On a vérifié que la vitesse de diffusion augmente, quand la température s'accroît. Il est à remarquer que Dutrochet avait précisément fait la même constatation pour l'osmose. Pour une substance déterminée, la vitesse de diffusion augmente avec la concentration de la solution; cela est encore vrai de la vitesse osmotique. Il y a des corps à diffusion extrêmement faible et pratiquement nulle, comme l'albumine, la gélatine, la gomme, l'amidon, la dextrine, la silice, l'alumine gélatineuse. Ce sont les *colloïdes* de Graham; ils sont dépourvus de la propriété de cristalliser. Les substances qui cristallisent, les *cristalloïdes*, diffusent au contraire rapidement. Elles forment des solutions, au sens strict du mot, solutions moléculaires,

c'est-à-dire où les molécules sont isolées et également réparties entre celles de l'eau. Les colloïdes, au contraire, selon Naegeli et O. Hertwig, forment des *solutions micellaires*; leurs particules sont des molécules polymérisées, répandues entre les molécules d'eau. L'emploi des solutions colloïdales présente un grand avantage pour l'étude des phénomènes de l'osmose; elle supprime l'un des deux courans osmotiques, celui qui va de la substance vers l'eau, c'est-à-dire l'exosmose. Il ne laisse plus subsister que l'endosmose; et c'est là une simplification fort appréciable.

L'osmose fut donc considérée, à la suite des travaux de Graham, comme un cas particulier de la diffusion des liquides. Néanmoins on avait soin de noter que le degré de diffusibilité n'est pas la véritable condition qui règle l'activité de l'osmose. Cette diffusibilité n'entre en jeu qu'aux limites de la membrane; elle est entravée par la nécessité où sont les liquides d'en traverser l'épaisseur, et, comme nous l'avons dit précédemment, de participer en quelque sorte momentanément à sa constitution.

Cette condition fait bien ressortir l'importance propre de la membrane et restreint l'influence de la diffusion. Dutrochet en a fourni un exemple en plaçant de l'alcool dans un osmomètre à membrane organisée et de l'eau en dehors. Il constatait un appel énergique de l'eau vers l'alcool, c'est-à-dire du liquide le plus dense, vers celui qui l'est le moins; et ceci tient certainement à ce que la membrane animale n'est pas perméable à l'alcool pur et n'en admet point le passage. Au lieu d'une membrane organisée on a appliqué à l'osmomètre une membrane de caoutchouc, et la situation s'est trouvée renversée. Le caoutchouc est imperméable à l'eau: il a au contraire en tant qu'il est une émulsion desséchée, résineuse, de l'affinité pour l'alcool qui le ramollit sans le dissoudre. La membrane reçoit maintenant et transmet l'alcool à l'exclusion plus ou moins complète de l'eau, et le courant osmotique entraîne cette fois l'alcool vers l'eau.

On vient de voir que l'emploi de certaines substance, (colloïdes, alcool) ou de certaines membranes (caoutchouc) a pour effet de supprimer l'un des deux courans osmotiques et de n'en plus laisser subsister qu'un seul. Cet état de choses constitue, en définitive, une simplification du phénomène. On l'a recherchée pour la précision qu'elle permettrait de donner aux mesures. Lorsque Pfeffer en 1877 remit sur le métier la question de l'osmose, il eut

recours précisément à une membrane de ce genre, qui n'était perméable que pour l'un des liquides osmotiques, pour l'eau, mais qui interdisait le passage à toute matière saline. Cette espèce de cloison, qui supprime le courant exosmotique et qui n'admet de libre circulation que pour l'eau, est ce que l'on appelle une *cloison semi-perméable*. On l'obtient au moyen d'un procédé chimique qui est l'application d'une remarque faite antérieurement par Traube. Lorsque l'on fait tomber une goutte de ferrocyanure de potassium dans une solution de sulfate de cuivre, il se forme à la surface de la goutte une enveloppe membraneuse de ferrocyanure de cuivre, de consistance gélatineuse, qui empêche désormais le sulfate de cuivre de pénétrer à l'intérieur; mais cette membrane peut donner accès à l'eau; elle l'emprunte en effet à la solution sulfatée et se gonfle. On ne peut pousser bien loin les recherches avec une capsule de ce genre, parce que sa paroi est extrêmement délicate et facile à rompre. Mais on est parvenu à la renforcer, en lui donnant pour support un vase de pile en terre poreuse. Telle est la partie essentielle de l'osmomètre de Pfeffer. A ce vase est adapté un tube manométrique. On place à l'intérieur une solution de sucre; au dehors se trouve l'eau pure. L'appareil fonctionne comme celui de Dutrochet. Pfeffer l'a fait servir d'ailleurs aux mêmes recherches, conduites seulement avec une précision plus grande. Les nombres obtenus par l'auteur figurent maintenant dans les tables des constantes physiques et servent de base à toutes les déterminations qui font intervenir le phénomène osmotique. En particulier elles ont été employées aux vérifications de la théorie de van t'Hoff.

Tandis que les déterminations de Pfeffer et les spéculations de van t'Hoff renouvelaient la question de l'osmose au point de vue physique, un botaniste hollandais bien connu, de Vries, l'abordait au point de vue de la physiologie végétale par un côté tout différent. Son exemple et ses conseils déterminaient un de ses compatriotes, M. Hamburger, à poursuivre dans le domaine de la physiologie animale des études analogues. Et c'est ainsi que s'est créé en biologie un mouvement scientifique dont nous aurons bientôt à faire connaître le principe et les résultats.

CONFUCIUS

ET LA MORALE CHINOISE

Blancs, noirs ou jaunes, tous les peuples de la terre connaissent le juste et l'injuste, mais ils ne s'en font pas tous la même idée. Il n'en est point qui ne distinguent le bien du mal, les actions licites de celles qui ne le sont point; mais ce que les uns admirent ou excusent encourt la réprobation des autres, et il est des vertus auxquelles ils n'attachent pas tous le même prix. En matière de morale, de devoirs, de délits ou de quasi-délits, chacun a ses opinions particulières et ce qu'on pourrait appeler son échelle des valeurs.

Un Européen est arrivé depuis peu dans une ville chinoise; en traversant une place, il entend crier au voleur, et il remarque avec étonnement que personne ne s'avise de prêter main-forte au volé, que tout le monde s'empresse de déguerpir, de s'éclipser sans tourner la tête. Il s'informe et on lui apprend qu'un vrai Chinois se soucie peu de se brouiller avec les malfaiteurs, et moins encore d'avoir rien à démêler avec les tribunaux, que déposer en justice est une chose grave et un cas périlleux, que les témoins sont traités comme des accusés, qu'on les met sous les verrous, qu'on les rançonne, et que tel juge qui connaît le cœur humain leur fera donner la bastonnade pour leur inculquer l'amour de la vérité pure, de la vérité nue. L'Européen s'étonne et s'indigne; le Chinois ne s'indigne ni ne s'étonne. C'est une coutume, un usage reçu; discute-t-on les usages? Ainsi va le monde; mais il faut se faire des règles de conduite, et le sage fuit les juges et les sergens comme le lièvre fuit le chasseur: « Durant toute ta vie, dit un proverbe chinois, garde-toi des cours de justice avec autant de soin qu'après ta mort tu te garderas de l'enfer... Si jamais tu mets les pieds dans un prétoire, neuf buffles ne réussiront pas à t'en retirer... Quand

un homme a un procès, dix familles tombent dans la misère, et qui gagne un chat est sûr de perdre une vache... Mieux vaut avoir affaire aux serpens qu'aux juges et aux huissiers. » Ne vous fâchez pas, laissez le monde comme il est; arrangez-vous seulement pour n'avoir jamais de procès, et si vous avez l'humeur vive, la tête chaude, répétez-vous cent fois le jour : Heureux les pacifiques !

Arrangez-vous aussi pour ne laisser que quelques flocons de votre laine aux mains des gouverneurs rapaces et pillards; s'il faut mentir, mentez : ils ont le droit de prendre, vous avez le droit de mentir. C'est encore un usage reçu ; les choses se passent ainsi depuis trois mille ans ; cela prouve qu'elles ne peuvent se passer autrement, et qu'il n'y a que les imbéciles qui se fâchent. Peut-être avant peu, par une bénédiction du ciel, compterez-vous un fonctionnaire parmi les membres de votre famille, et à votre tour vous aurez part à la graisse de la terre. « Un Chinois, a-t-on dit, apprend-il qu'un de ses amis vient d'être nommé à quelque place importante, dans l'administration des douanes particulièrement, sa figure exprime un sentiment de visible envie, et il a bientôt fait de calculer que la place en question peut valoir jusqu'à 300 000 taëls. Il entend par là que son heureux ami, bon an mal an, empochera cette somme, sans scandaliser personne ni au-dessus ni au-dessous de lui, pourvu qu'il s'en tienne aux concussions que l'usage tolère et qu'il ne crée aucune difficulté à son gouvernement par sa négligence, sa dureté ou par des voleries extra-réglementaires. Vivre et laisser vivre est la devise de la Chine, et sauf certains cas exceptionnels, elle se trouve bien de lui demeurer fidèle. »

Mais si la morale chinoise est indulgente pour les gens en place, pour les juges prévaricateurs, pour les mandarins concussionnaires, il ne faut pas croire que ses miséricordes s'étendent à tous les genres de méfaits ; elle a ses sévérités, ses rigueurs. Elle autorise les domestiques à prélever une dime sur tous les fournisseurs, sur toutes les fournitures ; elle leur interdit toutes les infidélités, toutes les soustractions frauduleuses, et le maître qui les traite convenablement peut laisser ses clefs à ses armoires, il ne lui manquera jamais rien. La morale chinoise exige que les commerçans soient exacts et probes en affaires, que, coûte que coûte, ils fassent honneur à leurs engagements, et d'habitude les négocians chinois n'ont qu'une parole. Elle condamne les dissipations, les dérèglemens, elle méprise les paresseux, elle réproouve les débauchés, et il est peu d'artisans aussi laborieux, aussi sobres, aussi endurans que les ouvriers chinois. Mais avant toute chose elle tient pour sacrés les devoirs de famille, et

elle couvre d'opprobre, elle flétrit à jamais, elle note d'infamie quiconque les néglige ou les trahit. « Dans la famille chinoise, le père est maître absolu, a dit un missionnaire apostolique, auteur d'un beau livre sur Pékin. Ses fils, même avancés en âge, lui doivent le respect, l'obéissance et la vénération. Le parricide est un crime presque inconnu; la ville où il aurait été commis devrait avoir un angle de ses murs rasés, puis reconstruit à pans coupés, pour perpétuer la mémoire d'un tel forfait (1). »

M. de Brandt est sûrement l'un des hommes qui connaissent le mieux la Chine, où il a fait un long séjour et représenté l'empire allemand. Personne, si je ne me trompe, n'a jugé ce grand et étonnant pays avec plus d'impartialité et de philosophie. M. de Brandt n'est pas seulement un politique, c'est un penseur; lisez avec attention les opuscules qu'il a consacrés au Céleste Empire, l'âme chinoise aura pour vous moins de mystères (2). Elle a ceci de particulier que ses faiblesses et ses misères sont étroitement liées à ses qualités et à ses vertus, que les unes et les autres dérivent de la même source, et il est vrai de dire qu'en Chine, plus que partout ailleurs, les poisons sont des remèdes et les remèdes des poisons.

Dans la seconde moitié du vi^e siècle avant Jésus-Christ, dans le temps où la Chine, soumise au régime féodal, était partagée en duchés héréditaires et où les empereurs ne possédaient que les vaines prérogatives d'une suzeraineté souvent illusoire, un homme qui se nommait Kung-Kiu, qu'on nomma plus tard Kung-fu-tsé, et que les jésuites ont appelé Confucius, fit beaucoup parler de lui. Ses biographes assurent qu'il ne fut jamais jeune, qu'il eut toujours l'air d'un petit vieillard, et nous les en croyons sans peine. Très attaché à ses habitudes, son costume, son régime, ses procédés, ses manières cérémonieuses témoignaient de l'extrême importance qu'il mettait aux petites choses, aux détails, et d'une attention soutenue à ne jamais s'écarter des règles qu'il s'était prescrites. Il avait parfois l'humeur enjouée, une douce ironie, et dans certaines circonstances, il prouva qu'il savait rire; le plus souvent, il était morose, bourru, revêche, grondeur. Il se sentait né avec le génie de la remontrance, de la réprimande, et il se croyait tenu de reprendre, de redresser son prochain; se piquant de tout savoir, il faisait sentir onctueusement aux autres la supériorité de son

(1) *Péking, histoire et description*, par Alph. Favier, Péking, 1896.

(2) *Sittenbilder aus China; Mädchen und Frauen*, 1895. — *Die Zukunft Ostasiens*, 1895. — *Drei Jahre ostasiatischer Politik*, 1894-1897. — *Aus dem Lande des Zopfes*, 1898. — *Die chinesische Philosophie und der Staats-Conjucianismus*, 1898,

esprit. Il admirait, il louait les morts ; il méprisait les vivans et ne manquait jamais une occasion de leur dire des vérités désagréables. C'était, si l'on veut. un missionnaire, mais c'était surtout un professeur de morale, qui enseignait ses sagesses aux princes et aux peuples.

Ses ennemis ont dit beaucoup de mal de lui, ils l'ont indignement calomnié. On raconte qu'un chef de brigands, nommé Kih, auquel il prêchait la vertu, lui répartit : « Tu bavardes sans cesse, tu dérites des sentences ; à tout propos et hors de propos, tu invoques tes vieux sages, tes lèvres ne sont jamais en repos, ta langue se démène comme une baguette de tambour. Tu raisones sur le juste et l'injuste, tu décides, tu tranches, et tu es cause qu'à ton exemple, les lettrés négligent leurs occupations habituelles et se mêlent de choses qui ne les regardent point. Tu parles continuellement de piété filiale, de fraternité, et tu flagornes les riches, les puissans de ce monde. Ton vêtement bizarre, ta ceinture étroitement serrée, tes discours artificieux et ta conduite hypocrite en imposent aux princes ; dans le fond, tu ne recherches que les honneurs et les richesses. Pourquoi tout le monde me traite-t-il de brigand ? Kiu est un plus grand brigand que Kih. »

Le brigand Kih déraisonnait. A la vérité, Confucius ne dédaignait point les honneurs ; il aspirait à devenir le conseiller très consulté et très écouté des puissans de la terre ; c'est une faiblesse commune à tous les professeurs de morale, ils s'érigent volontiers en censeurs publics, en directeurs de consciences. Mais Confucius ne courtisait ni ne flattait les têtes couronnées ; il leur parlait de leurs devoirs plus que de leurs droits ; il enseignait à ses royales ouailles que les peuples n'ont pas été créés pour les princes, mais les princes pour les peuples, que le bonheur de leurs sujets devait être leur principal souci, que qui veut régner doit savoir commander à ses passions, que qui veut élever les autres doit travailler d'abord à sa propre éducation, que la maîtrise de soi-même est le plus beau de tous les gouvernemens. Il ramenait tout à la morale ; il avait peu de goût pour les dogmes, pour les subtilités de la théologie, pour les spéculations mystiques. Ce moraliste très utilitaire ne faisait état que des sciences qui peuvent servir à quelque chose ; il mettait l'art de bien penser au service de l'art de bien vivre, et, ne s'occupant guère que des choses d'ici-bas, il laissait aux curieux, aux oisifs le soin de savoir ce qui se passe dans le ciel. Il était et ne voulait être qu'un professeur de vertu, et, par une destinée vraiment extraordinaire, ce professeur de vertu a exercé sur un immense empire une influence si décisive que le caractère national des Chinois et leurs institutions portent et porteront à jamais sa marque.

La Chine est la seule nation de la terre qui ait eu pour instituteur un petit vieillard morose, de sens très rassis, grand débiteur de sentences, goûtant peu les théogonies, les contes de fées et les légendes et n'opérant jamais de miracles. Comme l'a remarqué un Anglais, les livres classiques de l'école confucienne font un contraste frappant avec la littérature des Indous, des Grecs, des Romains et des Juifs : « On y chercherait vainement une description immorale, une expression choquante, une phrase qui ne pût être lue à haute voix dans le cercle d'une famille anglaise. Tout Chinois qui aspire à servir l'État doit prouver au préalable dans des examens publics qu'il est savant en morale. L'empereur est responsable envers le ciel de tous ses actes; c'est un principe officiellement reconnu que le bonheur du peuple doit passer avant le bonheur de ses gouvernans, que les hommes capables et vertueux sont seuls dignes de gouverner les autres, que le gouvernement doit être fondé sur la vertu (1). » C'est ce que disait à sa façon Maximilien Robespierre, qui, sans le savoir, était allé à l'école de Kung fu tsé ou de Kung Kiu.

Il ne faut rien exagérer : la Chine a connu d'autres maîtres que Confucius. Elle a eu ses métaphysiciens, ses mystiques, qui prêchaient le mépris des choses d'ici-bas, le détachement, la retraite, le repos et le silence. Ils lui enseignèrent que les réalités sont de vaines apparences, l'ombre d'un songe, que rien n'existe que ce qui n'est pas : « J'ai rêvé un jour, moi, Chwang-Chau, que j'étais un papillon, qui voltigeait de fleur en fleur et prenait plaisir à ses ébats. Je m'éveillai et redevins moi-même. Que faut-il croire? Chwang-Chau a-t-il rêvé qu'il était un papillon ou ne suis-je qu'un papillon qui rêve qu'il est Chwang-Chau? Je ne saurais le dire. » Ces rêveries n'ont qu'une importance littéraire; ce sont des jeux d'esprit, dont le Chinois peut s'amuser dans ses heures de loisir, mais qui n'influent en rien sur sa conduite et sur sa vie. Il croit fermement aux réalités de ce monde; vous ne lui persuaderez jamais qu'il n'est qu'un papillon qui rêve! Il se défie des raisonnemens abstrus, la raison spéculative et critique l'intéresse peu, il n'a souci que de la raison pratique.

Pendant il est des jours où la sagesse de Confucius lui paraît un peu maigre, un peu grise, et s'il a du goût pour les sentences, il a un penchant marqué pour les superstitions qui troublent ou embellissent la vie. Il croit à des puissances occultes, avec lesquelles il faut se mettre en règle; il estime que le Feng-Shui ou l'art de se faire obéir des

(1) *Chinese characteristics*, by Arthur H. Smith.

vents et des eaux n'est pas une science méprisable, et quoi qu'il tienne beaucoup à son argent, il graissera la patte aux astrologues, aux tireurs d'horoscopes, aux géomanciens, aux devins, pour qu'ils lui fassent part de leurs secrets. Il lui importe de savoir quels jours sont favorables pour célébrer une fête, un mariage, ou pour commencer une bâtisse, si l'on peut percer une fenêtre de plus dans une maison, exhausser une cheminée, couper un arbre, combler une mare sans se brouiller avec des êtres qu'on ne voit pas et qui ont l'humeur très susceptible. Ce qui lui importe surtout, c'est de bien choisir les lieux de sépulture. La chose est de conséquence, et il consultera le géomancien : il y a des endroits funestes où les morts sont tourmentés par les puissances des ténèbres, et quand les morts ne sont pas contents, les affaires des vivans s'en ressentent.

S'il est des questions embarrassantes que les géomanciens, les astrologues peuvent seuls résoudre, c'est en Bouddha et dans ses prêtres que le Chinois met sa confiance pour tout ce qui concerne la vie d'outre-tombe, dont Confucius lui défendait de s'occuper, et qui de temps à autre lui inspire de vagues inquiétudes. Il s'est laissé dire que les prières, les litanies, les vœux, les pèlerinages peuvent avoir leur utilité, qu'en se livrant à certaines pratiques de dévotion, il se tirera à meilleur compte des épreuves qui l'attendent dans le royaume des ombres. Longtemps la sagesse confucienne fut en guerre ouverte avec le bouddhisme, dont les tendances ascétiques et la discipline monacale lui semblaient mettre en danger ces vertus familiales et domestiques qui font prospérer les États. Mais la Chine est le pays des accommodemens, des transactions ; on a fait la paix. Les lettrés d'aujourd'hui ont pour Bouddha une indulgence mêlée d'un secret mépris ; et l'homme du peuple, prudent comme un Chinois, estime qu'arrive qui plante, il est bon de prendre ses précautions et de vivre en de bons termes avec tous les dieux et tous les prêtres. Un Japonais disait un jour à M. de Brandt : « Nous naissons shintoïstes, nous vivons comme des confuciens et nous mourons comme des bouddhistes... » Selon M. de Brandt, il n'en va pas de même du Chinois : il naît confucien, c'est-à-dire que dès sa naissance il a Confucius dans le sang, qu'une doctrine morale, sans dogmes et sans légendes, sur laquelle s'est greffé le culte des ancêtres et des héros, est sa religion naturelle ; mais il faut toujours se réserver le bénéfice d'inventaire, et il n'a garde de s'interdire les superstitions utiles ou, si étranges qu'elles lui paraissent, les pratiques qui peuvent assurer son bonheur dans ce monde-ci et dans l'autre.

Il n'en est pas moins vrai que quelques concessions que le confucianisme ait faites aux dieux étrangers et aux préjugés populaires, il est resté le maître de la place, qu'il a toujours été reconnu pour la seule doctrine orthodoxe, pour la religion de l'État. Tout candidat aux fonctions publiques est tenu de prouver qu'il s'est nourri des livres et des préceptes de Confucius et de ses disciples, qu'il les sait par cœur, que le sage des sages a donné à son intelligence et à son âme la forme qu'elle gardera toujours, qu'il n'oubliera jamais qu'un fonctionnaire chinois est, comme le maître des maîtres, un professeur de vertu. « Le confucianisme, dit M. de Brandt, est l'âme de la civilisation chinoise, et on ne saurait méconnaître les services essentiels qu'il lui a rendus. De siècle en siècle, il a travaillé à la conservation de la famille et de l'État. C'est grâce à son influence que des fléaux qui ont désolé l'Europe ont été épargnés à la Chine, qu'elle n'a connu ni le fanatisme, ni l'inquisition, ni l'anarchie. Le Céleste Empire est le seul pays où une philosophie soit devenue le bien commun de tout un peuple et, durant des milliers d'années, l'ait aidé à régler ses mœurs et sa vie. »

Ce petit vieillard morose qui est venu à bout d'une si grande entreprise, et dont on a dit qu'il parlait en sage plus qu'en prophète et qu'il fut le seul des instituteurs de ce monde qui ne se soit point fait suivre par des femmes, n'a rien inventé ni enseigné rien de nouveau, rien qui lui fût personnel, et c'est sans doute à l'impersonnalité de sa doctrine qu'il a dû ses prodigieux succès : il était le plus Chinois de tous les Chinois, et la Chine s'est reconnue en lui. Il a été l'homme des traditions perdues ; il a imposé au respect des rois et des peuples de vieilles sagesse enfouies dans des livres oubliés ou négligés, qu'il a tirés de l'ombre où ils moisissaient. Il a remis en honneur le régime patriarcal des premiers temps, qu'il ne jugeait point incompatible avec une civilisation raffinée. Il pensait que la famille, au sens antique du mot, est la pierre angulaire sur laquelle repose toute société destinée à vivre, tout empire qui veut durer ; que l'individu n'est rien, qu'il n'acquiert des droits qu'en sa qualité de membre d'une communauté domestique, dont les intérêts se confondent avec les siens. Cette communauté se compose de vivans et de morts, et, pour qu'elle prospère, il faut que les vivans s'entr'aident et que les morts soient honorés, que leur souvenir se perpétue à jamais. Malheur à qui les néglige ! Ces ouvriers invisibles ne travaillent que lorsqu'on leur rend un culte ; ils ne font rien pour les oublieux et les ingrats.

La famille chinoise, comme l'a dit un Chinois, est une sorte de so-

ciété civile en participation, dont les biens sont d'habitude possédés en commun, et dont tous les membres, solidaires les uns des autres, sont tenus de se prêter assistance : « L'autorité appartient au plus âgé, qui remplit les fonctions d'un chef de gouvernement; tout le monde fait ses apports, les ressources sont rassemblées dans une même caisse, et des statuts définissent les droits et les devoirs de chacun. » Que des dissensions intestines rendent un partage nécessaire, la famille est atteinte dans son crédit et c'en est fait de son bonheur comme de sa gloire. Ce qui fait prospérer une maison, ce ne sont pas les actions d'éclat, les brillantes aventures, les vertus romantiques; c'est l'union, la discipline, le travail, l'économie, la tempérance : « Travaillez beaucoup, disait Confucius, consommez peu. Apportez une grande attention aux petites choses; rien n'a plus d'importance que ce qui semble insignifiant; c'est pourquoi l'homme de bien veille toujours sur lui-même quand il est seul. Que vos plaisirs et vos déplaisirs soient toujours mesurés! Vous arriverez ainsi à l'harmonie du cœur, et, quand l'harmonie est parfaite, l'ordre règne sur la terre comme dans le ciel, et tout pousse, et la sève monte, et tout vient à bien. »

La piété filiale est la vertu de laquelle découlent toutes les autres, et il n'y a de sacré dans ce monde que l'autorité paternelle. A le bien prendre, les vertus civiles et sociales ne sont que des vertus domestiques. Le père est un souverain entouré de ses sujets, le souverain est un père entouré de ses enfans. Il a droit à leurs respects et à leurs hommages; mais qu'il n'exige pas d'eux une obéissance servile et silencieuse: tout Chinois a le droit de remontrance. « Dans les temps anciens, disait encore le maître, quand un empereur n'avait pas de bons principes, il avait sept ministres qui l'avertissaient, et il ne risquait pas de perdre la couronne. Quand un lettré avait un ami qui se faisait un devoir de le gronder, il conservait sa bonne renommée, et quand les pères avaient des fils qui leur donnaient de sages avis, ils ne s'engageaient point dans de mauvais chemins. »

L'empereur est un père de famille, qui est tenu de faire passer avant le sien le bonheur de ses enfans, d'avoir pour eux toutes les attentions qu'ont les abeilles pour leur couvain, et de prêter l'oreille aux représentations, aux conseils des sages. Passant leur vie à causer avec les morts, à les interroger, il leur appartient d'éclairer la conscience de leur souverain, de lui remettre en mémoire les antiques traditions, de lui rappeler sans cesse que le secret du bonheur est de respecter les vieilles choses et le bourdonnement confus des vieilles paroles.

* C'est une grande erreur, dit M. de Brandt, que de qualifier d'auto-

cratique le système de gouvernement de la Chine. L'empereur et ses conseillers ont tant à compter avec les vieux principes philosophiques, avec les coutumes et la science des précédens qu'ils sont tenus de plus court qu'un souverain d'Europe pris dans les mailles d'une constitution. » Comme la puissance paternelle, l'absolutisme d'un empereur chinois est limité par le droit de remontrance et de censure des vivans et des morts, et les morts sont quelquefois des censeurs plus importuns, plus tyranniques que les vivans.

La Chine est moins un peuple qu'une immense famille, que le fils du Ciel, patriarche des patriarches, est censé gouverner. L'Empire fleuri se divise en provinces grandes comme des royaumes, où poussent toutes sortes de fleurs; elles ont tous les climats, on y parle une foule de dialectes, et elle ne sont unies les unes aux autres que par des nœuds très lâches. Mais l'unité morale y tient lieu d'unité politique : on y trouve partout les mêmes mœurs, les mêmes cérémonies, les mêmes rites, la même façon de sentir et toutes les observances qui se rattachent à l'organisation patriarcale de la famille. Les jours, les années, les siècles coulent, et la Chine ne change pas : Confucius avait le génie des fondations solides et résistantes, le génie de l'immuable.

Mais, si les vertus domestiques sont pour une nation un élixir de longue vie, elles ont aussi leurs inconvéniens, leurs tares, et souvent les biens et les maux se compensent. « Plus répandu et plus intense en Chine que dans tout autre pays, l'esprit de famille y produit par son excès de fâcheux résultats. L'étroite liaison d'intérêts établie entre tous les membres d'une famille, qui est un véritable clan, substitue à la dignité personnelle, à l'indépendance de l'individu la tyrannie d'une collectivité irresponsable, dont les exigences pervertissent le sens moral du Chinois. Comment pourrait-il avoir l'amour du bien public quand la coutume, le devoir, les bienséances l'obligent à faire passer avant toute autre considération les intérêts de la maison où il est né, de tous les siens, de toute sa parenté? » Ajoutons que l'homme qui met sa gloire à travailler pour une communauté se permet souvent de faire pour elle des choses illicites qu'il ne ferait pas pour lui-même, que l'être collectif, dont il est l'humble et dévoué serviteur, l'autorise à prendre avec la morale des libertés qu'il rougirait de prendre dans son intérêt privé. La fraude, le mensonge, le vol n'ont plus rien de honteux lorsque celui qui vole et qui ment s'acquitte d'un devoir domestique. Notre petit *moi* a des pudeurs, notre grand *moi* n'en a point.

Comment se fait-il que la Chine ait tant de griefs contre ses man-

darins, que la bureaucratie qui l'administre lui pèse sur les épaules, sur les bras et sur le cœur? Dans un pays dont la population s'élève à près de trois cent millions d'âmes, le nombre des fonctionnaires civils, salariés par l'État, ne dépasse guère le chiffre de neuf mille : c'est bien peu de chose, ce n'est rien. Mais chacun de ces fonctionnaires a des obligations énormes à remplir, et le revenu légal de son bénéfice ne suffit point pour en acquitter les charges. Il a dû le plus souvent acheter son emploi, et la société en commandite, qui lui a avancé les fonds nécessaires, entend rentrer dans ses frais. Malgré ses protestations, qu'on refuse d'écouter, ses bureaux sont peuplés de surnuméraires, de postulans, d'inutiles; on ne serait pas content de lui s'il ne trouvait moyen de les occuper et de leur procurer quelques bonnes aubaines. Ce n'est pas tout : ce fonctionnaire a une famille, qui a fêté sa nomination comme le plus heureux et le plus glorieux des événemens ; elle le tient pour sa vache à lait, et il se couvrirait d'opprobre s'il trahissait ses espérances, et, comme lui, chacun de ses surnuméraires a non seulement un père et des frères, mais des parens du quatrième, du douzième degré, pour lesquels il est tenu de faire quelque chose; c'est une dette d'honneur : ainsi l'a décidé Confucius. « Cette obligation morale de pourvoir ses parens même les plus éloignés, dit encore M. de Brandt, est une des grandes plaies sociales de la Chine et le plus grand obstacle à la prospérité de toutes les entreprises industrielles. La famille qui réclame sa part et mendie sans vergogne a bientôt fait de les mettre en faillite. » Les vertus domestiques coûtent très cher à la Chine, et la piété patriarcale est à la fois sa gloire et son fléau.

Les sociétés les plus voisines de la perfection, à laquelle on n'atteint jamais, sont celles qui réussissent à établir un système de balance et d'équilibre stable entre les prérogatives des gouvernans et les droits des gouvernés, sans sacrifier ni le bien de tous aux intérêts particuliers, ni les intérêts particuliers à la raison d'État. En Chine, la balance est en faveur du bonheur domestique; si exorbitans que soient les pouvoirs qu'il confère à ses agens, l'État est tenu en échec par la ligue des intérêts privés, et, dans les momens de détresse, lorsqu'il fait appel à l'esprit public, il ne trouve devant lui que des familles, et l'esprit public fait défaut.

Il ne faut pas croire que la doctrine de Confucius se soit imposée sans efforts et sans luttes; elle a soulevé de vives oppositions, elle a essuyé des défaites, elle a souffert des éclipses. Certains empereurs chinois, qui avaient le génie de l'administration et de la guerre, ne

pouvaient pardonner au petit vieillard morose d'avoir limité leurs droits et leur autorité, ils entendaient avoir la main libre, s'affranchir de la tyrannie des bons principes; ils les tenaient pour de faux principes et les professeurs de vertu pour des intrigans et des brouillons. Ce fut un homme extraordinaire que ce Tsin Sbi Wangti, qui dans les dernières années du second siècle avant notre ère, fonda la dynastie des Tsin. Il avait trouvé une Chine féodale, partagée en royaumes; il en fit un empire unitaire et osa prendre le nom de Hoang-ti ou de roi des rois.

Il construisit partout des forteresses et des routes militaires; il s'entoura d'une armée de 600 000 hommes, qui lui servit à affermir au dedans sa puissance et à tenir en respect les innombrables cavaliers tartares qui menaçaient ses frontières. Il fut un des plus grands souverains de la Chine, mais il se fit une détestable réputation parmi les lettrés. Les professeurs de vertu lui étaient antipathiques; dès son avènement au trône, il avait pris en déplaisance ces censeurs incommodes et leurs museaux de furet; il s'était promis de les remettre à leur place, de les renvoyer à leurs études et à leurs pinceaux : ils étaient nés pour écrire l'histoire, non pour en faire.

Un chroniqueur chinois a raconté qu'au retour d'une expédition victorieuse dans le sud, ce despote génial donna dans son palais une fête à laquelle furent priés les soixante-dix grands lettrés ou professeurs de l'Académie impériale. L'un d'eux se permit de lui déclarer sans ambages que ses confrères et lui-même n'étaient pas contents de leur empereur, qu'il en prenait trop à son aise avec les coutumes établies, avec les maximes et les décisions des sages, avec les lois qui régissent les familles bien ordonnées, qu'il ne faisait rien pour les siens, qu'après avoir réduit sous son obéissance tout le territoire compris entre les quatre mers, il n'avait rien donné ni à ses fils ni à ses jeunes frères ni aux professeurs qui lui prodiguaient leurs conseils, qu'il les laissait vivre en hommes privés, sans les gratifier d'aucun apanage : « Tu n'as d'autre loi que ta fantaisie. Un souverain qui méprise les vieux usages et les leçons de l'antiquité ne saurait prospérer longtemps. »

L'empereur ne sonna mot. Il fit un signe de tête à son premier ministre Li-tsé, qui, prenant la parole, dit en substance : « Il est permis à chacun de gouverner à sa guise, en s'accommodant aux temps nouveaux; mais c'est une vérité qu'un sot professeur ne comprendra jamais. Il y eut jadis des princes qui rassemblaient autour d'eux des lettrés et se faisaient un devoir de les consulter sur toutes choses. Tu as fondé un empire qui de génération en génération durera plus de

trois mille ans ; il t'est permis de changer de méthode et de ne prendre conseil que de toi-même. Que chacun fasse son métier ! Que les lettrés s'occupent de littérature ! Mais ils ont la fureur de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Ils exaltent le passé, ils méprisent le présent ; infatués de leur courte sagesse, front contre front, nez contre nez, ils conversent mystérieusement, médisent de tout le monde, critiquent tes lois et tes ordonnances. Dans ton palais, ils parlent bas ; descendus dans la rue, ils criaillent, ils clabaudent. Si tu veux bien m'en croire, tu leur donneras sur les doigts. Ordonne que tous les vieux bouquins dont ils font si grand cas et si grand étalage soient détruits, hormis ceux qui concernent l'agriculture et la médecine. Que quiconque possède un exemplaire de leurs livres sacrés, du *Shiking*, du *Shuking*, ou du livre des Cent Écoles, soit tenu de les remettre aux autorités des districts, qui les feront jeter au feu ! Ordonne aussi que tous les pédans qui se permettront de raisonner sur le *Shiking* et le *Shuking* soient livrés à l'exécuteur des hautes œuvres et que leurs corps soient exposés sur la place du marché ; que ceux qui louent le passé aux dépens du présent soient mis à mort avec toute leur parenté ; que ceux qui avant trente jours n'auront pas brûlé leur bibliothèque soient marqués du fer rouge et condamnés à travailler quatre ans à la grande muraille. »

L'empereur trouva que son ministre était un homme de bon conseil. Il déclara la guerre aux anciens sages et à tous ceux qui se permettaient de les louer ; il fit brûler beaucoup de livres, et les lettrés l'accusent d'avoir fait tomber quatorze cent mille têtes ; mais, en tout pays, les lettrés exagèrent toujours. La dynastie des Han vengea Confucius de la sanglante injure que lui avaient faite les Tsin ; ce fut alors que sa doctrine devint une religion d'État ; on lui éleva des temples, on lui offrit des sacrifices. La dynastie mandchoue lui conféra en 1657 le titre de Sage parfait ; en glorifiant l'homme en qui s'était incarnée la vieille sagesse chinoise, elle pensait se gagner le cœur des Célestes et les réconcilier avec la domination étrangère. Les professeurs de vertu ont eu le dernier mot, ils gouvernent encore la Chine, qui se défie avec raison de leurs mains crochues, de leurs ongles trop longs, de leurs manches trop larges, de leur suffisance hautaine, de leurs glapissements aigres, de leurs finesses de renard et de leurs appétits dévorans.

REVUE DRAMATIQUE

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE. — *Le Calice*, pièce en trois actes,
par M. Fernand Vandérem.

Une femme sait que son mari la trompe. Elle l'aime. Que va-t-elle faire? La question a été maintes fois portée de la vie au théâtre. Cette situation de la femme trompée et encore aimante a inspiré une foule de drames et de comédies, elle en inspirera une foule d'autres, à moins que les maris ne deviennent subitement fidèles ou que subitement l'amour ne cesse de s'égarer sur les têtes les plus indignes. Elle fait le sujet du *Calice*, la pièce que vient de donner M. Fernand Vandérem et qui est pour le jeune auteur un brillant début au théâtre. M. Vandérem s'était fait naguère une jolie réputation de « spirituel chroniqueur ; » il en eut vite compris la vanité. Curieux des spectacles de la vie, mêlé au monde, observateur, fureteur, il devait trouver dans le roman une forme mieux en accord avec ses ambitions littéraires. Les trois romans qu'il a donnés jusqu'aujourd'hui sont d'un écrivain laborieux, consciencieux, probe. Il s'y est fait, sans recherche de l'originalité à tout prix, une manière qui lui appartient. C'est une manière triste. M. Vandérem a beaucoup de bon sens, il a un jugement droit, il a la vision nette du réel. D'un coup d'œil qui perce à la façon d'une vrille, il pénètre jusqu'à la réalité positive et laide qui se cache sous le prestige des formes élégantes, sous le mirage des théories et des mots. Au-dessus de cette réalité il ne voit rien et il ne croit pas qu'il y ait rien à voir. Appliqué à déjouer les mensonges conventionnels de la société et de la morale, tout ce qui fait mine de s'élever au-dessus d'un certain niveau, pris à ras de terre, lui semble mensonge et convention. Qu'il y ait des raisons d'admirer l'humanité ou de la plaindre, ce n'est pas son affaire de le savoir. Il n'y a dans ses livres ni émotion, ni tendresse, ni poésie; sa manière est directe et précise, nette et nue, avec quelque chose de sec et de dur. C'est avec la même clairvoyance et la même franchise, en homme qui ne veut ni être dupe, ni duper son

monde, que M. Vandérem a abordé le problème sentimental dont l'étude sert de thème au *Calice*.

Car il est assez facile de voir comment s'est formé dans l'esprit de M. Vandérem le dessein de sa comédie. Dans ses romans il était parti de l'observation concrète; pour le *Calice*, il est parti d'une idée; l'un et l'autre procédé est d'ailleurs également légitime. Pendant longtemps la morale du théâtre avait admis que la femme trompée a le droit de se venger. Elle peut se venger en trompant à son tour; et ce n'est assurément pas très noble. Elle peut encore se venger en perdant sa rivale; et ce n'est pas très généreux. A ce point de vue tout humain s'est peu à peu substitué un point de vue plus chrétien. La théorie du pardon est déjà exposée avec abondance et avec force dans le théâtre d'Alexandre Dumas; seulement le christianisme de Dumas n'inspirait pas confiance; il fallait que la pitié à la russe vint à passer par là. Pendant les dix années où la religion de la souffrance humaine a été la religion à la mode, le roman et le théâtre ont pardonné avec frénésie. Mais voici que des doutes nous viennent. L'amour pardonne-t-il? Qu'un vieux mari, qui est pour une femme trop jeune moins un mari qu'un père indulgent, pardonne une faute causée par la disproportion des âges, cela n'est pas impossible; que des époux vieilliss, chez qui l'amour a été remplacé par une longue habitude d'affection, se pardonnent une faute ancienne, cela encore est admissible; mais entre deux êtres jeunes pour qui l'amour a sa signification complète, il ne saurait y avoir de pardon. Ce qu'on décore de cette appellation spécieuse, ce n'est que le besoin des sens qui triomphe des révoltes de la fierté, c'est le désir issu du fond obscur de notre être, et qui survit au mépris. Voyons donc les choses comme elles sont; appelons-les par leur nom. C'est ce qu'a fait l'auteur du *Calice*. Ici encore M. Vandérem a été servi par le sens aigu qu'il a du réel; il a pris pour point de départ une idée juste; il reste à voir par quels moyens il l'a traduite au théâtre.

Il y a huit ans que Simone est mariée à Jacques Danthoise. Il y a huit ans que Jacques trompe Simone. Au reste, il ne prend guère soin de cacher ses infidélités. Le père de Simone, M. Lemassier, sa tante, M^{me} Gallardon, sa sœur, Solange, ses amies, divers messieurs désireux de profiter de la situation, et enfin tout le monde est renseigné sur la conduite de Jacques. Simone est-elle seule à l'ignorer, ainsi que le donne à croire son attitude calme de femme heureuse? Un mot, un soupir, un sanglot nous font comprendre, à la fin du premier acte, que Simone sait tout. — Pourtant elle accepte d'héberger sous son toit, pendant la saison des bains de mer, une certaine M^{me} Lajiano, aventu-

rière issue de pays exotiques et vagues, et qui est la maîtresse actuelle de Jacques. C'est que Simone a beau faire; déçue, humiliée, meurtrie, elle ne parvient pas à se déprendre de l'amour qu'elle a quand même pour son mari. Elle ne se fait aucune illusion sur la qualité de cet amour. Elle a pleine conscience de sa lâcheté, et elle en rougit à ses propres yeux. C'est pourquoi elle veut garder pour elle seule ce secret dont elle a honte. Elle ne veut avoir à rougir ni devant les autres, ni surtout devant Jacques. Si quelque jour Jacques devait pénétrer son secret, elle n'aurait plus qu'à mourir. — Ce jour arrive. Jacques a surpris une conversation où Simone fait à la bonne M^{me} Gallardon l'aveu de son intime misère. Donc Simone met à exécution la promesse qu'elle s'est faite à elle-même : elle se tue.

Tout cela est clairement expliqué; le cas est posé nettement et la solution qu'on nous fait prévoir de longue main, ne cause pas de surprise. Le sujet ne dévie pas : le dialogue ne s'égaré pas. Les personnages de M. Vandérem parlent d'ailleurs une langue châtiée et sobre, sans recherche excessive d'esprit, sans brutalité inutile. C'est le ton de la meilleure comédie. Comment se fait-il donc que la pièce ait été accueillie avec une sorte de froideur et paru languissante? J'essaierai d'en indiquer les raisons, parce que cette première tentative fait grand honneur à M. Vandérem, et parce qu'il est à souhaiter qu'en restant fidèle au genre de comédie où il vient de s'essayer, il y rencontre un plein et franc succès. Il y a dans *le Calice* des défauts qui sautent aux yeux et sur lesquels il n'est donc pas nécessaire d'insister. Presque tout s'y passe en conversations; et l'on sait assez que le théâtre n'a pas pour objet d'exposer des idées, mais de les montrer, de les revêtir d'une forme sensible, de les mettre en action. Lorsque, à la fin du second acte, M. Lemassier reproche à Jacques que M^{me} Lajiano est sa maîtresse, Simone s'écrie : « Ce n'est pas vrai! » Ce mot jailli de la situation, et qui résume une attitude, est un effet de théâtre. Il y a dans la pièce de M. Vandérem trop peu de ces effets-là. Les personnages sont trop peu étudiés; ils nous sont présentés par quelques indications sommaires; ils n'ont pas de physionomie individuelle; ils n'ont tous l'air que de comparses. Je sais bien qu'ils ne sont en effet que des comparses évoluant autour de Simone : tout l'intérêt est concentré sur Simone elle seule; tout le drame se passe dans son cœur; les autres personnages n'ont donc pas de valeur par eux-mêmes, et ne servent qu'à nous renseigner sur l'énigme de ce cœur fermé. Mais justement l'erreur de M. Vandérem est d'avoir cru que le « cas » de Simone, si curieux qu'il puisse être, fût de nature à porter tout l'effort d'une comédie, et

que le personnage de Simone, tout voisin qu'il puisse être de la réalité, fût un personnage de théâtre.

Lui non plus, ce personnage n'est pas vivant. Quelque soin que l'auteur ait mis à le dessiner, il n'a pas su faire saillir les traits par lesquels s'accuse l'individualité, il n'a pas su mettre au portrait ces touches qui font qu'un être imaginaire prend corps devant nos yeux. L'idée que Simone personnifie ne s'incarne pas en elle : pure création de l'esprit, le type ne sort pas des régions de l'abstrait pour entrer dans le monde des êtres de chair et de sang. Ce sont ici les insuffisances de l'exécution ; je ne sais d'ailleurs si un dramatisse plus expérimenté eût réussi, là où M. Vandérem a échoué. Car c'est la conception même du personnage qui est en contradiction avec les exigences de la scène. Les êtres armés pour la vie du théâtre, comme aussi bien pour la vie réelle, ce sont les êtres de volonté. Rappelez-vous les héroïnes de Dumas et demandez-vous pourquoi, alors même que nous n'approuvons pas leur conduite, nous nous y intéressons si vivement ; c'est qu'elles ne s'abandonnent pas, c'est qu'elles luttent, c'est qu'elles défendent avec une âpreté passionnée, avec une énergie sans défaillances, ce qu'elles considèrent comme leur bonheur ou tout au moins comme leur raison de vivre. Chez Simone la perspicacité de l'intelligence a tué la faculté de l'action. Elle a, dans la clarté de l'évidence, aperçu l'égoïsme foncier et incurable de Jacques. Celui-ci est, dans toute la force et tout l'odieux du terme, un homme de plaisir. Il est de ceux qu'aucune femme ne peut retenir. Inconstant, inconsistant, inconscient plutôt que méchant, il s'est égaré dans le mariage, et ne pouvait s'y enfermer. Aucuns liens n'ont de prise sur cette nature insaisissable et fuyante. A quoi bon tenter une lutte inutile ? A défaut de cette forme de la lutte, il y en a une autre qui pouvait avoir une valeur dramatique. C'est la lutte que Simone, à une certaine époque de sa vie, a soutenue contre elle-même. Car, sans doute elle avait commencé par croire en son mari. Brusque ou lente, la désillusion est venue. Simone a souffert. Entre sa dignité d'honnête femme et son amour de femme passionnée, un combat a eu lieu. C'est ce combat qui eût pu faire le sujet d'un drame psychologique. C'est à cette période de la vie sentimentale de Simone qu'il eût fallu nous faire assister. Mais maintenant il s'est fait dans l'âme de la jeune femme une sorte de paix douloureuse. Elle se résigne, ou elle subit. Elle attend les événemens. Elle est à la merci d'un hasard. C'est un hasard, en effet, celui d'une conversation surprise, qui amène le dénouement. Le hasard, dans la vie, dénoue beaucoup de situations. Ou plutôt, il

semble que ce soit le hasard. En fait, et aux yeux d'un observateur pénétrant, les situations ont le dénouement que comporte leur logique. C'est cette logique, celle du caractère et des sentimens, que le théâtre doit mettre en lumière.

Ce qu'il faut encore au théâtre ce sont des partis nettement pris, et des situations nettement établies. La situation de Simone est équivoque, et il ne pouvait en être autrement. Afin de jouer cette comédie de l'ignorance, par laquelle elle sauvegarde aux yeux du monde un semblant de fierté, la jeune femme s'est prêtée à de singuliers arrangemens et à tout un luxe de compromis. Nous la voyons au second acte, entre deux maîtresses de son mari, celle d'hier et celle d'aujourd'hui, souriant à l'une et à l'autre. Elle abrite sous son propre toit les amours coupables de Jacques, en vue de leur plus grande commodité. Est-ce bien de la résignation? Suffit-il de parler de patience? A dire le vrai, Simone joue ici un rôle de complaisante. Notre sympathie pour elle diminue d'autant. Certes, nous compatissons à toute infortune, et la souffrance de Simone est réelle. Seulement il y a des souffrances d'inégale valeur, et il y a des nuances dans la pitié. Au théâtre, nous prenons parti, sans hésitation, pour la femme honnête et chaste que trompe son mari. Mais voici une femme tout enamourée et conjugalement ardente. Elle accepte les hontes répétées du partage afin de continuer à jouir de son mari. Un moment vient où, la lie du calice lui montant aux lèvres, elle trouve que cette jouissance sera désormais trop mêlée d'amertume. Elle préfère mourir. Eh bien donc, qu'elle meure!

Ces raisons peuvent expliquer l'accueil indécis qui a été fait au *Calice*. Encore vaut-il mieux, pour un écrivain qui a devant lui un long avenir, avoir écrit cette pièce plutôt que telle autre de celles où court le public d'aujourd'hui, uniquement soucieux qu'on l'amuse. M. Vandérem a dédaigné les faciles moyens de succès. Il a montré qu'une pièce de théâtre est pour lui autre chose qu'une petite drôlerie. C'est un effort qui lui sera compté. Il est dans la vraie voie.

M^{me} Réjane joue avec intelligence et souplesse le rôle de Simone qui est à peu près le contraire de ceux qu'on lui confectionne ordinairement. M. Guitry a dans le rôle de Jacques cette lourdeur et cette fantaisie épaisse où de bons juges s'accordent à reconnaître le dernier mot de l'élégance de maintenant. M. Nertann est excellent.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

L'événement le plus considérable de la quinzaine est l'accord commercial entre la France et l'Italie. Les négociations datent déjà de longtemps, mais elles avaient été tenues très secrètes, de sorte que, ni d'un côté, ni de l'autre, on ne s'attendait au dénouement qui s'est produit comme un coup de théâtre. Surprise qui n'a eu, d'ailleurs, rien de désagréable. Si l'on en juge par la lecture des journaux, tant italiens que français, la satisfaction a été vive, et elle s'est exprimée avec beaucoup de spontanéité. Toutefois, il faut se défier des premiers mouvemens, surtout lorsqu'ils sont ou qu'ils paraissent unanimes. La critique a inévitablement son tour : elle trouve partout quelque chose à reprendre. Un arrangement commercial, même le meilleur, y prête inévitablement par quelque endroit, et ne peut se justifier que par l'expérience. Quoi qu'il en soit, la première impression a été bonne, à Rome et à Paris, et cela vaut la peine d'être constaté. Avant même qu'on ait eu le temps d'étudier de près l'arrangement, on s'est montré heureux qu'il ait été conclu, et on en a espéré entre la France et l'Italie une détente qui, du domaine économique, pourrait passer à un autre. Cela permet de croire qu'il y a eu plus de malentendus entre elles que de dissentiemens véritables. A vrai dire, nous n'en avons jamais douté. Nous ignorons si le pas qui vient d'être fait sera suivi par d'autres ; mais, pour que lui-même ait été possible, il a fallu que la situation réciproque de la France et de l'Italie se fût déjà modifiée profondément depuis dix ans. Il y a dix ans, M. Crispi gouvernait l'Italie : M. Crispi, croyons-nous, vit encore, mais il n'est déjà plus qu'un souvenir.

Toutes ses prévisions ayant été trompées, tous ses calculs ayant été déjoués, on ne peut pas le regarder comme un grand prophète : cependant il n'avait pas tort de croire que les rapports commerciaux de deux pays ne sont pas indifférens à leurs rapports généraux. C'est l'influence du corps sur l'âme ; elle est quelquefois déterminante.

M. Crispi a voulu la guerre. La Triple Alliance ne pouvait pas, à ses yeux, avoir d'autre utilité pour l'Italie que de la faire participer, avec quelques chances de succès et de profit, à de grandes entreprises militaires. Si elle ne lui servait pas à cela, elle ne lui servait à rien; elle était une déception et une duperie. Peut-être ne se trompait-il qu'à demi. En tout cas, il s'est conduit en homme logique, et il a fait ce qui dépendait de lui pour préparer les esprits à une guerre plus grave, en commençant par une guerre de tarifs. C'est à lui que revient la responsabilité d'avoir dénoncé, dès 1886, le traité de commerce qui existait entre nous depuis 1881.

Toutefois, il n'a pas présenté immédiatement cette dénonciation comme une rupture. Bien que la situation de l'Europe commençât dès lors à devenir inquiétante, elle ne l'était pas encore assez pour l'amener à prendre tout de suite un parti extrême : il voulait commencer par se libérer vis-à-vis de nous, puis attendre et voir venir. La dénonciation du traité n'avait, à l'en croire, aucune intention agressive, même en matière commerciale : elle signifiait seulement que, fait en 1881, ce traité avait besoin d'être modifié et remanié. L'Italie demanda en conséquence qu'il fût prorogé et restât en vigueur jusqu'au 1^{er} mars 1888. Les négociations ont commencé aussitôt. Elles ont eu d'abord un caractère officieux. MM. Luzzatti et Ellena sont venus à Paris en quelque sorte pour tâter le terrain. Nous ne pouvons pas invoquer le témoignage du second, car il est mort depuis; mais M. Luzzatti, dont les sentimens personnels, — c'est une justice à lui rendre, — ont toujours été favorables à une entente, n'avait évidemment pas reçu à cette époque des instructions aussi conciliantes que celles dont il était porteur ces derniers jours. Cependant, M. Crispi hésitait encore à rompre. A la négociation officieuse succéda une négociation officielle qui eut lieu à Rome. Pendant ce temps, la situation politique évoluait en France et en Allemagne de manière à entretenir au dehors les craintes de nos amis et les espérances des autres. Le boulangisme faisait chez nous des progrès alarmans : nous étions dans la période des conflits de frontière avec l'Allemagne. M. Crispi arrêta ses résolutions, et, à la fin de février 1888, il nous notifia l'échec définitif des négociations. Il fallut se résigner à la guerre des tarifs. Elle a commencé le 1^{er} mars 1888, et aura duré par conséquent dix ans et neuf mois.

L'Italie en a souffert plus que nous, parce qu'elle n'était pas dans une situation générale aussi bonne que la nôtre, ni aussi propre à lui fournir facilement des compensations; toutefois, nous en avons

souffert pour notre large part. A prendre les chiffres de notre commerce réciproque, on voit que, si la diminution de nos affaires n'a pas été égale de part et d'autre, il s'en est fallu de peu. En 1887, l'importation des produits italiens en France était de 307 709 000 francs ; l'année suivante, 1888, elle n'a plus été que de 181 163 000 francs ; l'année dernière, 1897, elle est descendue à 131 738 000. La diminution a donc été immédiate, et elle a toujours été en s'accroissant. Du côté français, le mal n'a pas été beaucoup moindre. Nos exportations dans la péninsule, qui se chiffraient en 1887 par 326 488 000 francs, sont descendues en 1897 à 160 833 000. Si on veut établir une proportion, on constate que l'importation des produits italiens en France a diminué de 57 p. 100, et que l'exportation des produits français en Italie a diminué de 50 p. 100. Tel est le bilan final d'une guerre de dix ans : de part et d'autre, il y avait intérêt à y mettre fin.

On n'a d'ailleurs pas tardé à s'apercevoir, à Rome, de la faute commise. Les événemens européens sur lesquels M. Crispi avait compté ne s'étant pas produits, il restait une grande perturbation économique, sans aucune compensation. L'Italie avait majoré contre nous son tarif général ; nous avions majoré le nôtre contre elle ; au bout de moins de deux ans de ce régime, elle a commencé la première à désarmer. Dès le 1^{er} janvier 1890, elle a supprimé ses majorations. Nous aurions pu suivre aussitôt son exemple ; peut-être même l'aurions-nous dû ; cependant, nous ne l'avons pas fait. Nous étions alors en pleine voie de transformation douanière. Le Parlement se livrait à une étude et à une refonte complète de nos tarifs. C'est l'œuvre de M. Méline, approuvée par les uns, désapprouvée par les autres, et dont ce n'est pas le moment d'apprécier la valeur. On sait que le nouveau tarif est devenu la loi du 11 janvier 1892. Nous avons, à partir de cette date, appliqué notre tarif maximum à l'Italie.

Ce n'était pas encore la paix ; ce n'était pas non plus tout à fait la guerre. La forteresse douanière subsistait des deux côtés, mais on avait supprimé les œuvres d'art complémentaires qui en aggravaient l'aspect rébarbatif et aussi la force prohibitive. En somme la France et l'Italie se traitaient réciproquement comme se traitent les nations qui n'ont pas entre elles d'arrangement spécial. Cela ressemble un peu à la paix armée. Il faut reconnaître une fois de plus que, dans cette seconde période, qui s'est écoulée depuis 1892 jusqu'à aujourd'hui, c'est encore l'Italie qui a continué de prendre les initiatives conciliantes. M. Crispi est définitivement tombé, et il a été remplacé par des hommes animés d'un autre esprit que le sien. M. le marquis di Rudini d'abord,

M. le général Pelloux ensuite, sans rien modifier à la situation internationale de leur pays, ont imprimé à sa politique à notre égard une allure incomparablement plus modérée. Cette transformation a pris un caractère encore plus accentué à partir du moment où M. Visconti-Venosta est arrivé au ministère des Affaires étrangères. M. Visconti-Venosta appartient par son âge à la période où le patriotisme italien a traversé la crise héroïque d'où il est sorti victorieux : ses souvenirs le reportaient par conséquent à une France amie, dévouée, utile. Il s'est appliqué à supprimer, ou du moins à diminuer les obstacles artificiellement dressés entre nous. La Tunisie, par exemple, avait été un champ de bataille politique où les deux gouvernemens, après s'être disputé longtemps la prééminence, continuaient encore une lutte qui, depuis plusieurs années déjà, était sans objet. Le cabinet de Rome l'a compris. Les arrangemens par lesquels il a définitivement reconnu les conséquences de notre protectorat sont du mois de septembre 1896. Quelques jours après, un nouvel arrangement rétablissait entre l'Italie et la France des rapports normaux en matière de navigation, car on s'était fait la guerre économique sur mer comme sur terre. On y a mis fin. Dès lors, il n'y avait plus, de part ni d'autre, aucune raison, voire aucun prétexte, de ne pas rétablir de meilleurs rapports douaniers, en d'autres termes de ne pas passer du tarif général au tarif minimum. Ce n'est pas parce que l'Italie fait partie de la Triple Alliance que nous pouvions lui appliquer un régime plus rigoureux qu'à l'Autriche et à l'Allemagne, qui en font partie également. Le moment était venu de nous accorder mutuellement nos tarifs conventionnels. En d'autres termes, nous devons traiter l'Italie comme tout le monde, et elle devait nous traiter de même.

Dans la préparation de cet arrangement, l'esprit protectionniste n'a d'ailleurs perdu aucun de ses droits. Dire, en effet, que nous accorderons désormais à l'Italie notre tarif minimum n'est pas absolument exact : c'est l'Italie qui accorde le sien à nos produits, mais nous ne lui appliquons pas tout à fait le nôtre, puisque nous y faisons deux exceptions importantes. L'une se rapporte aux soies et aux soieries. On a jugé qu'elles étaient médiocrement, ou même insuffisamment protégées par nos tarifs conventionnels, et qu'il y aurait quelque danger pour l'industrie lyonnaise à faire bénéficier purement et simplement l'Italie de ce tarif. Les soies et soieries ont donc été tenues en dehors du nouvel arrangement. L'autre exception porte sur les vins ; non pas qu'on ait procédé pour eux comme pour les soies, car alors il n'y aurait plus eu de traité possible ; mais on a relevé le tarif mini-

mum qui les atteint. Il paraît difficile d'admettre, au premier abord, qu'en 1892, M. Méline et le Parlement soient restés au-dessous du chiffre nécessaire à une protection efficace; cependant, nos négociateurs l'ont craint, et le tarif des vins a été majoré. Nous n'entrerons pas dans le détail technique du régime ancien et du régime nouveau : il suffit de dire que le tarif minimum appliqué aux vins jusqu'à 12 degrés est augmenté en moyenne de 4 francs, et que, au-dessus, il y aura une augmentation de 2 fr. 70 par degré. Cette protection de 40 p. 100 environ suffira pour mettre notre industrie à l'abri de tout danger. On s'est proposé par ces mesures de désarmer l'opposition qui aurait pu être faite soit par l'industrie de Lyon, soit par les viticulteurs du Midi, et nous espérons qu'on y aura réussi. Ce n'est ni en France, ni en Italie, qu'une plainte fondée pourrait s'élever contre le nouveau tarif. En France, il sera inoffensif; en Italie, il apportera quelque soulagement aux populations du Midi de la péninsule et de la Sicile, qui ont particulièrement souffert au cours des dix dernières années. C'est là surtout que le bienfait du nouveau régime sera senti et apprécié. Si quelqu'un est appelé à en souffrir, nous avons le regret de dire que ce sera l'Espagne qui fournissait presque seule nos commerçans méridionaux des vins alcoolisés dont ils ont besoin pour leurs coupages. L'Espagne va rencontrer une concurrence qui diminuera dans une certaine mesure les bénéfices qu'elle faisait avec nous, et cette diminution s'accroîtra encore par suite de l'augmentation de notre tarif conventionnel. Il était impossible d'éviter cette conséquence. L'Espagne devait bien s'attendre à ce que, un jour ou l'autre, nous reprendrions avec l'Italie des relations normales. Elle a profité de nos tarifs de guerre; elle profitera encore, mais un peu moins, de nos tarifs de paix, puisque l'Italie prendra sa part de ce profit. Quant à la France elle-même, si l'on demande où sera son avantage purement matériel dans cet arrangement, il est difficile de le dire d'une manière aussi précise. Nous n'avons pas, dans notre commerce avec l'Italie, un article qui tienne une place aussi considérable, aussi prépondérante, que le fait le vin dans le commerce de l'Italie avec nous. Il faudrait citer une multitude d'articles sur lesquels s'éparpilleront en quelque sorte les bénéfices qu'il nous est permis d'attendre; mais ces bénéfices n'en seront pas moins réels. Les négociateurs italiens et les nôtres se sont efforcés de tenir la balance égale entre leurs deux pays respectifs, et sans doute ils y sont parvenus, autant du moins que cela est possible en pareille matière. Si l'on s'était trompé, le mal ne serait pas irréparable, puisque notre gouvernement, fidèle aux méthodes nouvelles, a

renoncé à donner à l'arrangement la forme d'un traité à échéance fixe, et qu'il procède par une loi et par un décret toujours révocables. Toutefois, l'intention commune aux deux parties a été de faire œuvre durable, et destinée à être développée plutôt que restreinte, à mesure que les circonstances s'y prêteront.

Est-il, en effet, téméraire d'espérer que nous entrons dans une phase nouvelle, où nos rapports avec nos voisins iront encore en s'améliorant? Cela, d'ailleurs, dépendra de l'Italie surtout. Notre liberté envers elle est entière; nous ne sommes gênés par aucun engagement de l'ordre politique pris avec une puissance quelconque; nous n'éprouverons aucune difficulté à être pour elle ce qu'elle sera pour nous.

On a déjà vu que nous avons toujours modifié notre attitude dès qu'elle avait modifié la sienne. Il n'y a jamais eu en France le moindre sentiment d'animosité à l'égard de l'Italie. Nous n'avons à aucun moment oublié le passé, ni désespéré de l'avenir. De grands malentendus se sont produits; ils doivent disparaître un jour ou l'autre; quand disparaîtront-ils tout à fait? Si le proverbe était toujours vrai, d'après lequel il n'y a que le premier pas qui coûte, le pas qui vient de se faire devrait être suivi de plusieurs autres. Mais ne nous faisons pas d'illusion sur l'importance de l'acte qui vient de s'accomplir : il serait aussi imprudent de l'exagérer que de l'amoinrir. Un obstacle disparaît entre nous, voilà tout. A chaque jour sa tâche; nous venons d'accomplir celle d'aujourd'hui. Le symptôme le plus heureux que nous ayons constaté à cette occasion est qu'il y a eu, des deux côtés des Alpes, un élan vraiment unanime de satisfaction à la nouvelle de l'arrangement. Les critiques ne sont venues que plus tard, et jusqu'ici elles n'ont été ni bien vives, ni bien nombreuses; mais au premier moment, il semble que les cœurs aient parlé en toute spontanéité, comme si deux amis, après une brouille passagère, se reconnaissaient subitement et se tendaient la main. Cela est de bon augure. Il y a cependant, en Italie, un parti qui n'est pas satisfait et qui, après la surprise du premier moment, commence à exprimer son mécontentement, c'est le parti crispinien. Il n'a pas d'analogue en France : on chercherait vainement chez nous un groupe, si minime fût-il, pour s'opposer systématiquement à un rapprochement entre les deux pays on y chercherait plus vainement encore un homme politique qui eût pour programme de maintenir entre eux et d'aigrir la mésintelligence. Nous voudrions être sûrs qu'il en est tout à fait de même à Rome, et il en serait ainsi sans l'opposition de M. Crispi et des amis qui lui

restent. Heureusement cette opposition ne paraît pas aujourd'hui très redoutable.

Quant aux autres pays, et particulièrement à l'Allemagne et à l'Angleterre, ils ont fait un assez bon accueil à la nouvelle de notre arrangement. Les journaux anglais se sont empressés de dire qu'ils étaient enchantés de tout ce qui pouvait arriver à l'Italie d'heureux et de profitable, et qu'ils connaissaient d'ailleurs assez bien ses sentimens pour ne pas douter de leur inébranlable constance. Il y a, d'après eux, entre Londres et Rome des liens qui ne sont pas près de se rompre, et qui garderont toute leur force après comme avant l'entente commerciale avec la France. Les journaux allemands ont développé le même thème, et ils l'ont fait généralement avec convenance. Quelques-uns, toutefois, ont cru devoir se livrer à l'ironie, et, comme ils l'ont un peu lourde, ils se sont félicités de voir la France fournir de l'argent à l'Italie pour développer ses armemens : à les entendre, leur pauvre alliée en avait grand besoin ! S'il en était ainsi, et si l'Italie s'était laissé guider par les sentimens qu'on lui prête, nous aurions joué un rôle un peu naïf ; mais nous n'en croyons rien, et nous serions tentés de voir plutôt du dépit dans les articles de journaux auxquels nous songeons. Ils ont été d'ailleurs assez rares. Qu'il y ait, au surplus, un certain fond de vérité dans les commentaires de la presse anglaise et allemande, nous sommes les premiers à le reconnaître. Nous avons dit et nous répétons volontiers que l'Italie, en se mettant d'accord avec nous sur le terrain économique, n'a pas encore eu l'idée de modifier sa politique générale. Elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, et l'Angleterre, ainsi que l'Allemagne, ont raison de compter sur sa fidélité aux engagemens qu'elle a pu contracter. Mais nous avons vu par son propre exemple qu'il y a plusieurs manières de pratiquer une même politique : il y a eu celle de M. Crispi, et il y a eu depuis celle de M. di Rudini et de M. le général Pelloux. La première était provocante et hargneuse, la seconde est correcte et presque amicale. Cela fait une différence appréciable. Nous aimons mieux avoir de l'autre côté de la frontière un voisin satisfait qu'un voisin mécontent, et, si d'autres se sont appliqués autrefois à le tenir contre nous dans un état d'inquiétude et de surexcitation agressives, nous préférons ceux qui le ramènent doucement aux pensées et aux mœurs de la paix. Après avoir souffert de la première politique, il est naturel que nous favorisions la seconde. Nous n'y sacrifierons aucun de nos intérêts essentiels, et nous n'approuverions pas l'arrangement commercial s'il les compromettait en quoi que ce fût ; mais il ne mérite pas ce reproche. Il est avantageux

aux deux pays, parce que c'est toujours une bonne chose que d'échanger ses produits dans des conditions égales, et nous avons éprouvé pendant dix ans que c'en était une mauvaise d'être empêché de le faire. Enfin une détente s'étant produite, il fallait lui donner une consécration. Si quelque chose nous étonne, c'est que près de deux années de négociations aient été nécessaires pour cela, car l'entente paraissait facile dans les termes où elle s'est faite. Au surplus, la conclusion en est venue à un moment opportun, et ici encore on peut voir la différence des temps. Ce n'est pas au lendemain d'une controverse pénible, et presque d'un conflit entre l'Angleterre et nous, que l'Italie d'autrefois nous aurait témoigné une sympathie qui prouve en même temps son indépendance. Et ce sont là des nuances auxquelles les diplomates ne sont pas les seuls à être sensibles.

La Commission hispano-américaine réunie à Paris pour rédiger le texte définitif du projet de paix est sur le point de terminer ses travaux. Après s'être dit de part et d'autre tout ce qu'on avait à se dire, il ne reste plus qu'à conclure. Il semble d'ailleurs qu'on soit aussi éloigné que possible de s'être entendu sur le fond des choses, et que le dissentiment ait été chaque jour en s'accroissant au lieu de s'atténuer. Mais le moment est venu où il faut qu'une des deux parties cède, ou que la guerre recommence. C'est probablement à la seconde solution qu'on s'arrêterait, s'il y avait encore quelque proportion entre les forces en présence; mais, comme il n'y en a aucune, et qu'on ne peut pas à Madrid se faire d'illusion à cet égard, c'est la première qui l'emporte. L'Espagne commettrait une véritable folie si elle essayait de résister par la force. Elle a fait, et très largement, tout ce que l'honneur lui commandait; elle ne peut aujourd'hui que s'incliner devant une nécessité inéluctable. Les dernières nouvelles annoncent que c'est ce qu'elle a fait.

Le dissentiment a porté sur deux points: la dette de Cuba et la situation des Philippines. On savait fort bien à Washington, le 12 août dernier, au moment de la signature des préliminaires de paix, qu'on n'était pas plus d'accord sur l'un que sur l'autre; mais, si l'on avait voulu s'y mettre, la guerre aurait inmanquablement et indéfiniment continué. On a mieux aimé n'y pas regarder de trop près, et renvoyer à plus tard la solution de la difficulté; en quoi on a eu raison, car il fallait avant tout empêcher la prolongation d'une guerre devenue inutile, si même elle ne l'avait pas toujours été. Mais on aurait tort aujourd'hui de se montrer surpris de ce qui arrive. Il était sûr que, dès qu'on

voudrait aborder et serrer de près les questions laissées en suspens, le conflit apparaîtrait et serait irréductible. On accuse le gouvernement des États-Unis d'avoir manqué de sincérité dans cette affaire : si on disait de générosité, ce serait plus juste. Certes, les États-Unis n'ont rien eu de ce sentiment. Ils se sont montrés impitoyables envers le vaincu. Ils ont repris et maintenu leurs prétentions premières sans en rien retrancher. Mais on ne peut pas les accuser de mauvaise foi. Si la rédaction de l'article 3 des préliminaires est ce qu'elle est, c'est qu'on a voulu qu'elle fût équivoque, et il avait été expressément convenu qu'elle ne préjugerait rien, ni contre l'Espagne, ni contre les États-Unis. Les prétentions respectives étaient restées telles quelles. L'Espagne avait assurément le droit d'espérer que les États-Unis rabattraient quelque chose des leurs, mais cette espérance était loin d'être une certitude, et elle ne saurait être invoquée aujourd'hui comme un engagement qui n'aurait pas été tenu. Sur la dette cubaine, on avait pris le parti de ne rien dire dans les préliminaires, et, sur les Philippines, celui de n'être pas très clair. L'Espagne n'avait rien de bon à attendre, ni de cette omission, ni de cette obscurité préméditées.

La difficulté principale a porté jusqu'à la fin sur la question des Philippines. Si l'on se reporte seulement au texte des préliminaires, la différence est incontestable entre, d'une part, les deux premiers articles par lesquels l'Espagne renonce à sa souveraineté sur Cuba et Porto-Rico et cède la seconde de ces îles aux États-Unis, et, d'autre part, l'article 3 qui se rapporte aux Philippines. Il n'y a plus dans l'article 3, en ce qui touche la souveraineté espagnole, ni renonciation, ni cession, et on en conclut que les Philippines ne devaient être traitées ni comme Cuba, ni comme Porto-Rico, c'est-à-dire qu'elles devaient continuer d'appartenir à l'Espagne, sauf à soumettre à certaines conditions l'exercice de son autorité. Cette conclusion paraît logique et les États-Unis ne se sont pas interdit de s'y rallier ; mais ils ont pris soin d'introduire dans l'article des termes qui leur permettaient également de se rallier à une autre.

Il est y dit que le traité de paix définitif devra déterminer « le contrôle et le genre de gouvernement des Philippines. » Le texte est plus expressif en anglais qu'en français parce que le sens du mot contrôle n'est pas tout à fait le même dans les deux langues ; il a en anglais une portée plus grande. Dire qu'on déterminera le contrôle et le genre de gouvernement à établir aux Philippines est ouvrir la porte à toutes les interprétations. Que M. Mac Kinley ait voulu, le 12 août, leur laisser

la porte ouverte, cela paraît vraisemblable ; peut-être n'avait-il pas alors le parti pris bien arrêté d'y faire passer toutes ses prétentions actuelles ; il en gardait seulement la faculté, et c'est ce qui a pu entretenir les illusions de l'Espagne. Les hommes politiques américains sont très sensibles à toutes les fluctuations de l'opinion publique, et M. Mac Kinley n'échappe pas à cette règle. Avant tout, il est le chef de son parti. Si l'opinion s'était montrée médiocrement soucieuse du sort des Philippines, et surtout si elle avait incliné dans le sens de la conciliation, les commissaires américains auraient probablement reçu des instructions qui leur auraient permis d'être moins rigoureux. Malheureusement pour l'Espagne, il y a eu des élections en Amérique depuis le mois d'août, et même très agitées. La lutte des deux partis a été ardente ; la victoire ne s'est pas dessinée avec certitude dès le commencement de la campagne, et n'a d'ailleurs pas été bien considérable à la fin. Il était inévitable qu'on parlât beaucoup, dans la campagne électorale, de la guerre soutenue contre l'Espagne et du traité qui devait s'ensuivre, et il était inévitable aussi qu'on portât à leur maximum, dans les promesses prodiguées aux électeurs, les avantages déjà assurés par ce traité. C'est ce qui est arrivé. Deux politiques ont été en présence, l'une plus modérée et à notre avis plus sage ; l'autre qu'on peut qualifier de chauvine, et qui a été celle du parti républicain. Dès lors, le sort des Philippines était fixé. Les commissaires envoyés à Paris ont été chargés de demander à l'Espagne, ou plutôt d'exiger d'elle qu'elle renonçât à sa souveraineté sur ces îles, aussi bien que sur celles de Cuba et de Porto-Rico. On chercherait ensuite, et on trouverait sans doute plus facilement quel genre de gouvernement il convenait de leur donner, et comment on exercerait sur elles un contrôle qui ne serait pas autre chose qu'une prise de possession. Les commissaires espagnols ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour résister à de pareilles exigences. Les travaux de la commission ont été interrompus à plusieurs reprises, parce qu'on avait de part et d'autre des propositions à soumettre à son gouvernement et un complément d'instructions à lui demander. De toutes les propositions espagnoles, celle qui avait peut-être le moins de chances d'être accueillie a consisté à soumettre le litige à un arbitrage, et, en effet, elle a été repoussée. Dans les conflits graves et dont le dénouement offre un intérêt primordial, un gouvernement qui se dit sûr de son droit, et qui l'est de sa force, ne subordonne jamais sa cause à l'opinion d'un arbitre. Les commissaires espagnols, cet acte de procédure une fois terminé, se sont retrouvés en face des mêmes prétentions,

qu'on leur a présentées sous la forme d'un ultimatum. Que faire? Nous compatissons très sincèrement aux douleurs de l'Espagne dans l'épreuve qu'elle traverse, mais elle a dû céder. C'en est fait de son empire colonial, qui a été autrefois sa gloire, mais qui, il faut bien le dire, avait fini par devenir pour elle un luxe un peu onéreux. Qui sait si la conservation n'en avait pas pour elle autant d'inconvéniens que d'avantages? L'intérêt de l'Espagne aujourd'hui est de se ramasser sur elle-même, et de réunir ses forces pour veiller sur ses possessions les plus rapprochées.

Les États-Unis n'avaient certainement besoin que d'eux-mêmes pour arracher au vaincu les îles Philippines, et pour lui imposer toutes leurs volontés; mais si, à défaut d'un secours qui leur était inutile, un concours moral avait pu les servir, ils l'auraient trouvé dans les manifestations du gouvernement anglais à leur égard. L'intimité qui s'est établie entre les deux puissances était bien faite pour frapper le monde d'étonnement, et pour inspirer un sentiment encore plus circonspect à la malheureuse Espagne. Comment aurait-elle pu résister aux États-Unis doublés de l'Angleterre? Ces cousins éloignés, qui ne s'étaient jamais montré la moindre sympathie réciproque, ont mis une véritable affectation à se jeter dans les bras l'un de l'autre. Ils se sont aperçus subitement qu'ils avaient partout des intérêts en parfaite harmonie. Ils le disent du moins, et nous n'avons pas d'autre raison de le croire; aussi ne le croyons-nous que d'une foi qui chancelle encore, et qui ne s'affermira qu'au bout de quelques années d'expérience. Si cette communauté d'intérêts existait réellement, deux peuples et deux gouvernemens d'esprit aussi ouvert et de sens aussi pratique l'auraient sans doute reconnue beaucoup plus tôt. Cette brusque, mais tardive révélation a quelque chose de merveilleux qui laisse la pensée incertaine. Les États-Unis, subissant une poussée de sève intérieure toute naturelle de la part d'un peuple jeune et aussi vigoureux, veulent devenir une puissance coloniale: ils disent même impériale. M. Mac Kinley sera peut-être un jour président de la République des États-Unis et empereur de quelques Indes à trouver. C'est une grande transformation, et comme une crise de croissance, à laquelle nous assistons en spectateurs attentifs, n'ayant d'ailleurs aucun motif d'en prendre ombrage. Mais pourquoi ne pas avouer notre surprise de la sympathie si vive avec laquelle l'Angleterre y assiste de son côté, comme si elle était d'ailleurs toute prête à mettre son enjeu dans la partie? L'Angleterre ne cesse pas de nous reprocher le régime douanier que nous appliquons à nos colonies, et même, quand nous

le pouvons, à nos pays de protectorat. Elle a peut-être raison dans ses critiques : si nous admirons médiocrement notre politique douanière en France, nous l'admirons encore moins dans nos possessions d'outre-mer. L'Angleterre s'en plaint parce qu'elle en souffre ; nous fermons la porte à son commerce, et tout le monde sait qu'elle est dans le monde le champion de la porte ouverte. Croit-elle, vraiment, avoir trouvé dans les États-Unis un disciple de ses doctrines ? Jamais on n'aurait vu métamorphose plus complète, ni plus instantanée. M. Méline est un dangereux libre-échangiste à côté de M. Mac Kinley, et nos tarifs de douane ont la hauteur d'un simple parapet comparés à l'immense muraille que les Américains ont construite de leurs mains énergétiques et rudes. Les Anglais, qui pourtant rêvent peu, semblent aujourd'hui se bercer de l'illusion que les États-Unis appliqueront, dans leurs colonies futures, le principe de la porte ouverte à tout le commerce international, et qu'ils mettront à leur entrée de simples tarifs fiscaux, les mêmes pour tout le monde, et que leurs marchandises paieront comme les autres. Nous le croirons quand nous le verrons ; mais, pour le moment, ce n'est pas ce que nous voyons à Porto-Rico. Les Américains y continuent les pratiques des Espagnols, qui, en fait de douanes et de navigation, sont encore plus prohibitifs que nous, plus exclusifs, plus amoureux des privilèges du pavillon national. Que feront-ils aux Philippines ? Que feront-ils partout où ils s'établiront, car il est difficile de croire que leurs ambitions soient déjà satisfaites, et qu'un aussi formidable appétit que le leur ait été rassasié dès les premiers coups de dents ? L'Angleterre regrettera peut-être un jour, non pas d'avoir éveillé cet appétit car il s'est éveillé tout seul, mais de l'avoir encore excité. Nous assisterons alors à des spectacles vraiment neufs, et qui trancheront par leur originalité sur ceux dont nous avons l'habitude ; mais rien ne nous y étonnera plus, si, par miracle, elle se maintient, que la bonne camaraderie dont l'Angleterre et les États-Unis font en ce moment le touchant étalage. Qui vivra verra.

FRANCIS CHARMES.

LE BESOIN DE CROIRE ⁽¹⁾

Messieurs; — le sujet dont je voudrais vous entretenir ce soir étant aussi délicat que complexe, vous me permettez, avant tout, de le bien délimiter et de le préciser. Ce n'est en effet ni de l'obligation ni de l'utilité, mais uniquement du besoin de croire que je vais vous parler. L'utilité de croire est évidente, étant ce que nous sommes; et, pour n'en prendre qu'un exemple, demandez-vous ce qu'il adviendrait de l'humanité, si, conformément au précepte cartésien, chacun de nous ne voulait « admettre pour vrai que ce qu'il connaîtrait évidemment être tel? » L'obligation de croire est impérieuse; et aucun de nous, — j'aurai, chemin faisant, l'occasion de vous le montrer, — ne s'y soustrait qu'à son pire détriment. Cependant, tout impérieuse ou tout impérative qu'elle soit, nous pouvons nous y dérober, comme nous le faisons malheureusement à tant d'autres obligations; et nous avons aussi toujours le droit ou le pouvoir, pour mieux dire, de négliger de faire ce qui nous serait le plus utile. Mais ce que je voudrais vous montrer, et, dans le temps où nous vivons, ce qu'il me paraît intéressant de bien établir, c'est que l'obligation elle-même ou l'utilité de croire se fondent sur l'existence d'un besoin essentiel de notre nature; — que ce besoin de croire, impliqué dans la définition même de l'homme, l'est également dans toute sa conduite et jusque dans les opérations de son intelligence; — et c'est enfin que la reconnaissance ou l'aveu de ce besoin de croire est l'une des affirmations les plus positives, des vérités les plus certaines, et des espérances les plus

(1) Conférence prononcée à Besançon, le 19 novembre 1898, à l'occasion du 8^e Congrès de la Jeunesse Catholique, tenu sous la présidence d'honneur de M^r Petit, archevêque de Besançon.

Le discours de clôture a été prononcé le lendemain, 20 novembre, par M. le comte Albert de Mun, dont il serait inutile, et même impertinent, de louer l'éloquence. Mais, si je n'avais pas eu des raisons personnelles de voir dans l'*Individualisme*, — disons dans l'excès de l'individualisme, — la source des pires maux dont nous souffrions, M. de Mun m'en aurait donné d'excellentes, et en attendant que je revienne sur ce point, je tenais à le dire et à en remercier le grand orateur.

fécondes que le siècle qui va finir puisse léguer au siècle qui va commencer. *Fides est sperandarum substantia rerum* : la croyance est le fondement de l'espérance; et on ne l'enlèvera pas à l'homme, parce qu'on ne lui enlèvera pas le besoin qu'il en a.

I

On l'a essayé, vous le savez; et, comme on l'a vainement essayé, cela seul pourrait être une preuve qu'on n'y réussira pas, — ou du moins une forte présomption. On a essayé d'écrire « l'histoire naturelle de la croyance » et vous entendez bien ce que cela veut dire : on a essayé d'analyser, de décomposer, de résoudre la croyance en élémens plus simples qu'elle-même, en particules ou en atomes, pour ainsi parler, dont la combinaison n'aurait rien que de purement accidentel, et dont la dissociation serait ainsi l'anéantissement de l'objet même de la croyance ou de la foi. On a essayé, — et toute une école d'anthropologie s'est vouée à cette tâche, — d'établir qu'il avait existé, qu'il existerait encore des populations ou des races destituées de toute croyance, des Papous ou des Bassoutos, dont le fétichisme rudimentaire ne s'élèverait pas, comme on l'a dit en propres termes, beaucoup au-dessus de la respectueuse terreur que le chien ressent, non pas même pour son maître, mais pour le fouet ou la canne de son maître. Et il est certain qu'ainsi défini, de cette manière prétendument scientifique, le besoin de croire ne serait pas intérieur à l'homme, et inhérent à sa constitution, mais extérieur, acquis, et comme superposé. L'homme n'ayant pas toujours cru, il ne serait donc pas destiné à croire toujours; et on ne pourrait pas dire, on ne dirait pas non plus que le besoin de croire est « factice, » puisque enfin, dans l'hypothèse, il serait l'œuvre du temps et des circonstances; mais on pourrait soutenir qu'il n'est pas « naturel, » c'est-à-dire indestructible ou indéracinable, et de là, cette conclusion, qu'après la croyance l'incroyance aurait un jour son tour. C'est dans le même esprit qu'on a poussé le paradoxe, et j'ose dire la logomachie, jusqu'à parler de « religions athées, » ce qui est presque aussi contradictoire que de parler de « religion naturelle. » En fait, une religion naturelle n'est pas une religion, mais une philosophie; et il n'y a pas de religions athées. Il y a seulement des athées que les géographes ou les statisticiens, sans y regarder de plus près, inscrivent au compte du bouddhisme ou du confucianisme; et, en fait, les besoins religieux n'ont jamais trouvé de satisfaction que dans les religions positives.

Je ne m'attarderai donc pas à discuter les assertions des anthropologistes, et je ne rechercherai pas après eux, dans les récits des voyageurs, ce qu'on y trouve de renseignemens sur l'état religieux des races indigènes de l'Afrique centrale ou de l'Océanie. Cela nous entrainerait trop loin, et peut-être, après tout, ne nous apprendrait pas grand-chose, s'il nous serait toujours facile de contester la valeur du témoignage, et, presque toujours, je ne veux pas dire la véracité, ni l'intelligence, mais les aptitudes, et par conséquent l'autorité de l'observateur. Et puis, en aucun ordre de choses, il n'y a de preuve plus faible que celle du consentement universel, parce qu'il n'y en a pas dont il soit plus facile d'ébranler le fondement même.

Je ne m'attarderai pas davantage à un autre ordre de preuves ou de présomptions, qui peuvent bien avoir quelque valeur, sous de certaines conditions rigoureusement définies, mais dont je crains que l'on n'ait étrangement abusé depuis quelques années; et je ne demanderai pas la démonstration de la réalité du besoin de croire à ceux qu'on a nommés, d'un nom que je trouve très heureux, « les décadens du christianisme. » Vous les connaissez, ces poètes et ces romanciers, ces auteurs dramatiques aussi, qui ne semblent avoir cherché dans la religion qu'un « frisson nouveau, » c'est-à-dire, en bon français, des sensations nouvelles et des jouissances inédites. J'ai entendu parler, en ma jeunesse, du catholicisme de Baudelaire, et peu s'en faut que, de nos jours, on n'ait transformé en une espèce de saint le bizarre personnage qui s'appelait lui-même « le pauvre Lelian. » Le catholicisme du premier ne consistait que dans l'odieux mélange qu'il faisait des termes de la mysticité avec les peintures du vice ou de la débauche, mais les repentirs du second ne lui servaient qu'à trouver dans la rechute une volupté plus âpre et plus perverse. Et en vérité, si le besoin de croire ne s'établissait que par de semblables exemples, c'est d'un tout autre nom qu'il nous faudrait le qualifier. Car la raison n'est pas la raison de la croyance, et même, nous le verrons, c'est plutôt la croyance qui serait la raison de la raison; mais il ne saurait cependant y avoir de croyance digne de ce nom que dans un être raisonnable; et la foi ne peut pas être une forme de la sensualité. C'est ce que l'on oublie trop quand on parle des « décadens du christianisme; » et puisque je rencontrais cette équivoque en mon chemin, je ne pouvais pas négliger de la dissiper.

Mais où je trouve la preuve du besoin de croire, c'est dans un autre phénomène, d'une bien autre importance, et dont on peut dire sans exagération que, dans le siècle où nous sommes, il est devenu le carac-

tère essentiel de l'incrédulité; et ce phénomène, le voici. Quiconque en notre temps a secoué l'autorité de la croyance légitime, ce n'est pas un incroyant que nous l'avons vu devenir, — et bien moins encore un libre penseur, un penseur libre et indépendant, — mais c'est un anti-croyant, pour ne pas dire un fanatique; et pas une doctrine en nos jours n'a momentanément triomphé de la religion qu'en se donnant à elle-même l'apparence d'une religion. Les exemples en seraient innombrables; car de quoi, et de qui, ce siècle finissant ne s'est-il pas fait une idole? Il s'en est fait une de la Science, et il s'en est fait une du Progrès; on l'a vu se faire une religion de l'Art, et on l'a vu s'en faire une de la Démocratie. Rappelez-vous les vers sonores, magnifiques, et quelque peu inintelligibles, d'Hugo :

Oui, c'est un prêtre que Socrate,
 Oui, c'est un prêtre que Caton;
 Quand Juvénal fuit Rome ingrate,
 Nul sceptre ne vaut son bâton.
 Ce sont des prêtres, les Tyrtées,
 Les Solons aux lois respectées,
 Les Platons et les Raphaëls!
 Fronts d'inspirés, d'esprits, d'arbitres,
 Plus resplendissans que les mitres
 Dans l'auréole des Noël's!

Maintenant, depuis quelques années, nous avons inventé la « religion de la souffrance humaine, » et celle de la « solidarité. » Oui, nos hommes d'État, tout récemment, après bien de la peine, ont découvert que nous ne formions tous ensemble qu'une seule famille; et, depuis qu'ils l'ont découvert, c'est depuis ce temps-là que nous échangeons entre nous plus d'injures et de coups que nous n'avions jamais fait...
Rara concordia fratrum!

Et ne me dites pas qu'on ne parle ainsi que par métaphore, ou bien je répondrai qu'alors, comme le besoin crée son organe, ainsi ces métaphores ont créé leur objet. Mais il n'y a pas ici de métaphore; et en réalité, pour agir sur les esprits, et surtout sur les volontés, on a compris qu'il fallait imiter l'allure de la religion; on a compris que, pour pouvoir quelque chose contre elle, il fallait d'abord essayer de lui ravir ses propres moyens d'action; et justement c'est là ce qu'il y a d'intéressant. L'application est fautive, et l'imitation n'est qu'une caricature ou une parodie! Soit! Mais quelques bonnes âmes n'ont pas laissé pourtant de s'y prendre, et, la satisfaction qu'on leur avait enlevée, leur besoin de croire l'a consciencieusement, naïvement

cherchée dans ces religions nouvelles. Vous n'en trouverez nulle part de témoignage plus éclatant ni plus significatif que dans ce que je suis bien obligé d'appeler, faute d'un mot qui convienne mieux, la religion de la Révolution.

Je ne suis pas du tout l'ennemi de la Révolution, et au contraire, si l'on n'avait pas la prétention tyrannique, de m'en imposer l'admiration... globale, je me rangerais volontiers du nombre de ses défenseurs. La Révolution nous a fait beaucoup de bien et beaucoup de mal ; ou plutôt, elle nous a fait, à nous, beaucoup de mal, et beaucoup de bien aux autres, — beaucoup de bien au monde, et beaucoup de mal à la France. Si nous étions, nous, Français, trop près du centre de son action, ses bienfaits n'ont pas laissé de se faire sentir à la circonférence, et nous en avons profité, les derniers. Mais, ce n'est pas aujourd'hui mon sujet d'en dire davantage, et tout ce qui m'importe ce soir, c'est d'attirer votre attention sur ce point que Tocqueville a si bien mis en lumière quand il a dit de la Révolution : « qu'elle était devenue elle-même une sorte de religion nouvelle, religion imparfaite, il est vrai, sans Dieu, sans culte et sans autre vie, mais qui néanmoins, comme l'islamisme, a inondé toute la terre de ses soldats, de ses apôtres et de ses martyrs. » Sans Dieu, dit-il ; et sans culte ; et sans autre vie ? Oui, mais non pas sans rites ni cérémonies, et surtout non pas sans idoles. Car enfin, est-ce qu'encore aujourd'hui, la confiance qu'ils refusent aux enseignemens de l'Église ou aux promesses de l'Évangile, quantité de très bons Français ne la mettent pas, sans hésitation ni réserves, dans la *Déclaration des droits de l'homme*, et dans les principes de 1789 ? Est-ce que, de l'assaut et de la prise de la Bastille, les historiens classiques de la Révolution, — Thiers et Mignet, Louis Blanc, Michelet, Quinet, — n'ont pas fait le symbole même de la naissance de la liberté ?

C'est la vierge fouguese, enfant de la Bastille,
Qui jadis lorsqu'elle apparut
Avec son air hardi, ses allures de fille...

vous connaissez le reste, et je me dispense de le citer. Est-ce que nous n'avons pas élevé des monumens, ou plutôt consacré des autels, celui-ci à Mirabeau, celui-là aux Girondins, un troisième à Danton, un quatrième aux Terroristes, d'autres encore à Napoléon ? Est-ce qu'aux moindres paroles qui sont tombées de ces lèvres, — et à tant de discours qui sueraient la médiocrité, si ce n'étaient les occasions tragiques où les Robespierre et les Saint-Just les ont prononcés, — nous n'avons pas attaché des significations profondes, allégoriques et mystiques, non

seulement nous, mais les étrangers? Est-ce que ce n'est pas de la piété que professent pour eux leurs sectateurs? Est-ce que nous ne rendons pas un culte à leurs reliques? Est-ce que nous ne croyons pas qu'ils ont été plus grands que nature? Est-ce que nous ne parlons pas couramment des « géans de la Convention? » Est-ce que nous ne célébrons pas en eux, je répète le mot de Tocqueville, les apôtres d'une loi nouvelle? et enfin, pour achever la ressemblance, quand un grand écrivain, qui pensait librement, a écrit ses *Origines de la France contemporaine*, vous êtes-vous jamais demandé pourquoi, et de quoi, on lui en avait tant voulu? C'est d'avoir, si je puis ainsi dire, essayé de faire descendre les idoles de leur piédestal; c'est d'avoir prétendu réduire ces « géans » à des proportions quelquefois ridiculement humaines; c'est d'avoir, en deux mots, travaillé à rabattre sur le plan de toutes les autres histoires une histoire que beaucoup de ses contemporains persistaient à se représenter comme extraordinaire, surnaturelle, — et miraculeuse.

Taine avait-il d'ailleurs complètement raison? et n'y a-t-il rien que d'humain dans la Révolution? je veux dire : une autre action que celle de l'homme ne s'y fait-elle pas sentir? C'est une autre question, qu'encore une fois je n'examine point. Je me contenterai de dire en passant que, si je l'examinais, je suppose que je la résoudrais comme J. de Maistre. Mais, assurément, le droit que j'ai, c'est de voir dans cette « religion de la Révolution » une manifestation ou une forme du besoin de croire. On avait voulu arracher ses croyances à tout un grand peuple, et on se flattait d'y avoir réussi, mais, à vrai dire, on n'avait abouti qu'à les déplacer. Le besoin de croire, détourné de son objet naturel, s'était reformé autour de l'idée révolutionnaire; et le sens même du mystère s'était réintégré dans une doctrine dont le premier article était la négation du mystère. N'y a-t-il pas là quelque chose d'assez singulier?

Car, observez, je vous prie, que tout ce que je viens de dire de la « religion de la Révolution, » j'aurais pu, je pourrais aussi bien le dire de la « religion du Progrès, » ou de la « religion de l'Humanité. » L'une après l'autre, ou en même temps, toutes ces négations initiales se sont terminées à des affirmations, et ces affirmations à un *anti-Credo. Fides est argumentum rerum non apparentium!* Sous la roue qui le broie, l'homme contemporain continue de croire au progrès. Et ne vous avisez pas de lui en montrer la contre-partie, l'illusion, peut-être, et en tout cas la précarité! Il y « croit » vous dis-je, absolument, aveuglément; et il y croit d'autant plus qu'il croit à moins

d'autres choses, en vérité, comme s'il entraînait nécessairement une quantité déterminée de croyance dans la composition même de l'esprit humain et qu'il fallût, d'une manière ou d'une autre, qu'elle se retrouvât toujours. On ne se débarrasse pas du besoin de croire. Il est ancré dans le cœur de l'homme. La négation ne le détruit pas, elle ne réussit qu'à le dénaturer. On en peut bien quelque temps interrompre le cours, on ne saurait en dessécher la source. Si vous ne croyez pas à la parole de Dieu, vous croirez à celle de l'homme; si vous ne croyez pas au surnaturel, vous croirez au merveilleux; et si vous ne croyez pas à l'esprit, vous croirez à la matière, — que d'ailleurs vous ne connaissez pas davantage; — et aux esprits par-dessus le marché.

Comment donc cela se fait-il ? à quoi répond ce besoin de croire ? et comment tant d'attaques, si violentes et si passionnées, n'en ont-elles pas eu raison ? A diverses reprises, dans l'histoire du monde, on s'est vainement efforcé de le décourager, et, si je l'osais dire plus familièrement, de le dégoûter de lui-même. Anéantir, ou à tout le moins discréditer, non pas même la foi, mais toute espèce de croyance; en démontrer l'incompatibilité avec la science et conséquemment avec le progrès; faire honte, à ceux qui croyaient, de la pauvreté de leur esprit ou de l'abjection de leur esclavage, tel a été depuis deux cents ans l'objet de toute une philosophie. Et deux cents ans, je le sais bien, c'est peu de chose dans l'histoire de l'humanité, mais nous ne pouvons pas raisonner sur l'avenir, en dehors de toute expérience; et, puisque, dans les limites de l'expérience, on n'a pas encore triomphé du besoin de croire, nous avons sans doute le droit d'en chercher l'explication dans l'essence même de la nature humaine. J'ose dire, pour ma part, que, si l'on n'a pas jusqu'ici triomphé du besoin de croire, et si nous pensons qu'on n'en triomphera pas, c'est qu'il est le fondement ou, si vous l'aimez mieux, la condition de toute morale, de toute science et de toute action.

II

De toute action, d'abord, et en effet, comment agissons-nous, si nous ne croyons pas ? Qui donc a dit que le doute était un mol oreille pour les têtes bien faites; et, à la vérité, je doute que le doute soit ce mol oreiller, même pour des têtes bien faites. Pascal et Bossuet dans un camp, ont eu la tête assez bien faite, et Diderot ou Voltaire dans l'autre, que vous ne prenez pas, j'imagine, pour des sceptiques et même pour des douteurs. Vous ne prendrez pas non plus pour tels, e

nos jours, un Renan, par exemple, ou un Taine. Ils n'ont pas eu les mêmes croyances, mais ils ont tous eu de fortes croyances, ils en ont tous eu d'obstinées et d'irréductibles. En tout cas, le doute énerve les caractères, et tôt ou tard, mais inmanquablement, si l'on s'y abandonne, il finit par dissoudre les volontés. Quelque effort que l'on fasse contre lui, si le besoin de croire reparait donc toujours, c'est que nous ne saurions agir ni, par suite, vivre sans lui. Il n'est pas seulement la condition de toute action, il en est vraiment le principe et le ressort. A l'origine de toutes les grandes actions, c'est la foi, c'est une croyance que vous y trouverez. Je dis bien : une croyance ou la foi, c'est-à-dire quelque chose que l'on ne sait pas, mais dont on n'est pas pour cela moins sûr, dont on se sent même presque plus assuré, puisque enfin nous connaissons bien quelques martyrs de la science, — et je n'ai garde ici d'en vouloir diminuer le mérite ou la gloire, — mais combien n'y en a-t-il pas eu davantage de leur croyance ou de leur foi ?

Il est surtout une forme de l'action, dont on ne voit pas comment elle serait efficace ou seulement possible, si la croyance n'en était la substance ou le corps ; je veux parler de l'action commune, celle qui exige de nous la subordination et, au besoin, le sacrifice de nous-mêmes à quelque chose qui nous dépasse. Prenez-en pour exemple tout ce qui s'enveloppe de tel dans le sentiment ou dans l'idée de patrie. « Je doute, a dit un grand écrivain, qu'il soit possible d'avoir une seule vraie vertu, un seul véritable talent, sans amour de la patrie. » Il a raison ! et de très grands peuples, comme les Romains, n'ont pas dérivé d'une autre source tous leurs talens et toutes leurs vertus. Mais n'a-t-il pas aussi raison quand il ajoute : « Si d'ailleurs on nous demandait quelles sont les fortes attaches par qui nous sommes enchaînés au lieu natal, nous aurions de la peine à répondre ? » Oui, nous aurions de la peine à répondre, et ce n'est pas la science qui nous en procurerait le moyen ! Mais nous n'en sommes pas moins assurés pour cela que d'aimer la patrie, c'est un de nos premiers devoirs. Disons-le même tout naïvement : parce qu'il est irraisonné, ou si vous l'aimez mieux, et plus exactement peut-être, parce qu'il n'est point « raisonneur, » c'est tout justement pour cela que l'amour de la patrie est le vrai lien des nations. Nos intérêts nous désunissent et nos passions nous divisent ; les combinaisons de la politique n'aboutissent qu'à des expressions géographiques ; l'âme obscure des races ne suffit point à faire un peuple, ni le despotisme des institutions, ni la communauté de langue ; mais la communauté des croyances est seule ca-

pable de ce miracle ; et, ainsi, non seulement ce qu'il y a de plus précieux, mais ce qu'il y a presque de plus sacré pour l'homme se fonde sur ce qu'il y a de plus obscur en lui. Connaissez-vous de plus bel exemple du « besoin de croire ? » On a peut-être détruit trop de préjugés, disait ce philosophe. Et moi, Messieurs, je dirai : « Ne confondons pas du moins les préjugés avec les croyances ; ne pensons pas que l'obscurité soit marque ou preuve d'erreur ; et persuadons-nous au contraire que, si le besoin de croire est la loi de l'action féconde, cela suffit, et nous pouvons être assurés qu'il est donc une loi de l'homme. »

Et les fondateurs ou les organisateurs de ces nouvelles religions dont je vous parlais l'ont bien su ! et, plus ou moins consciemment, parce qu'ils l'ont su, c'est pour cela que, de la « Révolution » ou du « Progrès » leur politique a essayé de faire des religions. Quand ils se sont sentis sûrs des principes qu'ils avaient posés, et quand ils ont voulu passer de la théorie à l'application, ils ont essayé d'imprimer à ces principes les caractères qui sont ceux de la croyance. C'est ce que font en ce moment même, et parmi nous, sous nos yeux, les apôtres du socialisme. Eux aussi, de l'état d'un système d'idées ils s'efforcent de faire passer leurs doctrines à l'état de croyances, et du même coup, remarquez-le bien, de l'état statique à l'état dynamique, du domaine de la théorie dans le champ de l'action. En ce sens, et comme on a pu dire que la question sociale était une question morale, on pourrait dire que la question sociale est une question religieuse. Ce ne sont point des solutions déterminées que les socialistes nous proposent, et même on les voit refuser de formuler un programme. C'est qu'à vrai dire ils n'en ont pas, et ils n'ont pas besoin d'en avoir ! mais ce sont de nouveaux mobiles d'impulsion qu'ils essaient de substituer aux anciens, ce sont de nouvelles croyances qu'ils essaient de susciter dans les âmes, ou, en d'autres termes encore, et parce qu'il est le principe de l'action, c'est au besoin de croire qu'ils s'adressent, et c'est lui dont ils voudraient à tout prix s'emparer.

Condition de l'action, — et, vous venez de le voir, de l'action individuelle comme de l'action sociale, de la formation du caractère et de la grandeur des nations, — je dis qu'en second lieu, ce qui nous assure qu'aucun scepticisme ne triomphera jamais de ce besoin de croire, c'est qu'il est également, et de plus, la condition de la science. Vous vous rappelez la parole de Pilate : « Et Pilate dit : Qu'est-ce que la vérité ? » Qui de vous, qui de nous, une fois au moins en sa vie ne s'est posé cette question ? Oui, qu'est-ce que la vérité ? où est-elle ? com-

ment l'atteindrons-nous ? par quels moyens ? quelle certitude avons-nous du peu que nous en connaissons ? et cette certitude, enfin, sur quoi la fondons-nous ? Je réponds hardiment : nous la fondons et nous ne pouvons effectivement la fonder que sur la croyance, ou, si vous le voulez, que sur un acte de foi. Car aujourd'hui, — sans parler des bornes où se heurte de tous côtés notre ambition de connaître, — c'est ne rien dire que de nous définir, comme on le fait encore dans nos écoles, la vérité par l'évidence, et l'évidence par la conformité de l'idée avec son objet. Aucun objet n'est conforme à l'idée que nous en avons, et cet axiome, vous le savez, est l'un des fondemens de la science moderne. Les qualités des corps ne sont pas dans les corps, mais en nous, et ce que nous appelons le monde n'est qu'une projection de nous-même en dehors de nous. S'il s'établit un rapport entre la nature des objets et l'impression que nous en recevons, ce rapport ne nous apprend rien de ce qu'ils sont en eux-mêmes, et n'est de son vrai nom qu'une « représentation. » Ainsi l'acteur qui joue Polyeucte ou Saint-Genest n'a rien de commun avec un martyr chrétien, et nos Agrippine ou nos Cléopâtre, heureusement pour elles, rien de commun avec leur personnage. Le monde est en représentation devant nous, et nous en saisissons ce que nous pouvons, mais rien qui lui ressemble au fond, qui lui soit conforme, qui soit donc vrai, si la vérité n'est que la conformité de l'idée avec son objet. Et cependant, doutons-nous de la science ? doutons-nous sérieusement de la réalité du monde extérieur ? doutons-nous du progrès de la connaissance ? doutons-nous de la régularité du cours de la nature ? Non, nous n'en doutons pas. Nous avons raison de ne pas en douter ! Et pourquoi n'en doutons-nous pas ? Ce n'est pas moi qui vous le dirai, ce sont trois des maîtres de la pensée moderne, ce sera l'auteur du *Discours de la Méthode*, un Français et un idéaliste ; ce sera l'auteur de la *Critique de la Raison Pure*, un Allemand et un criticiste ; ce sera l'auteur des *Premiers principes*, un Anglais et un positiviste.

Descartes commence par faire hypothétiquement table rase de tout ce que lui ont appris la tradition et l'autorité. Il détruit tout pour tout reconstruire, ou du moins il s'en flatte ; et, en effet, du milieu même des ruines que son doute systématique avait accumulées, voici surgir un nouvel édifice dont la grandeur n'est faite de rien tant que de sa simplicité. Mais, la solidité de cet édifice lui-même, sur quoi repose-t-elle ? Sur la qualité, me dites-vous, des matériaux qui sont entrés dans sa construction ? sur la rigueur des calculs qui y ont présidé ? sur la correspondance ou la cohésion de toutes ses parties ? Oui, si l'on le

veut, mais avant tout et fondamentalement sur un acte de foi, si c'est sur la croyance à la véracité du Dieu qui l'a guidé, lui, Descartes, et dans la disposition des parties, et dans l'observation de la méthode, et dans le choix des matériaux. « Et je reconnais très clairement, — c'est ainsi qu'il s'exprime, — *que la certitude et la vérité de toute science dépend de la seule connaissance du vrai Dieu*, de sorte qu'avant que je le connusse, je ne pouvais savoir parfaitement aucune chose. » Voilà, je pense, un acte de foi !

Un siècle entier s'écoule, un siècle et demi, le siècle de Malebranche et de Leibniz, de Fontenelle et de Bayle, de Voltaire, de Rousseau. Dans un monde intellectuel renouvelé par les découvertes des uns ou les discussions des autres, un professeur allemand, l'homme le moins pareil qu'il puisse y avoir à notre Descartes, reprend ce problème de la certitude, le pose, le discute, et le résout d'une manière nouvelle : c'est Emmanuel Kant. Si nous voulons accepter les conclusions de sa critique, nous sommes les jouets d'une fantasmagorie, et, dans tout ce que nous nous flattons de connaître, une analyse un peu pénétrante nous montre que nous ne retrouvons que la constitution de notre propre esprit. C'est ici l'anéantissement de toute certitude rationnelle, et c'est le doute universel jeté même sur les affirmations de la certitude expérimentale. Mais nous ne voulons pas de ce doute, et nous n'en voulons pas parce que nous voulons vivre. Comment donc en sortirons-nous ? Kant nous le dit en propres termes : « *Nous supprimons le savoir pour y substituer la croyance.* » Et c'est-à-dire, en son langage, que, quand nous douterions de tout le reste, nous ne douterions pas de notre liberté, nous ne douterions pas de l'existence de la loi morale, ni de l'immortalité de l'âme, ni de l'existence de Dieu, ni de tout ce qui s'en déduit de légitimes conséquences. Ou, en d'autres termes encore, c'est la croyance qui fonde le savoir et, — détour inattendu, qu'on a souvent reproché à Kant comme une contradiction, mais qui n'en est pas une, — c'est encore par un acte de foi qu'il nous faut débiter dans la recherche de la vérité.

Franchissons cependant un autre espace encore, d'une centaine d'années, ou à peu près. D'autres progrès se sont accomplis. Si la science, en d'autres temps, n'en a peut-être pas réalisé de moins essentiels, peut-être n'en a-t-elle jamais réalisé de plus frappants qu'en nos jours, dont on ait fait des applications plus saisissantes, qui aient ressemblé davantage à une prise de possession des secrets de la nature par l'intelligence humaine. La philosophie s'est faite elle-même scientifique. Et, nous le disions tout à l'heure, science et philosophie,

l'une et l'autre et l'une aidant l'autre, elles ont pu croire qu'elles allaient devenir une religion. Mais à quoi toutes ces ambitions et tous ces progrès ont-ils abouti? Voici la réponse de M. Herbert Spencer à cette question : « Dans l'affirmation même que toute connaissance est relative est impliquée l'affirmation qu'il existe un non relatif... De la nécessité même de penser en relations, il résulte que le relatif lui-même est inconcevable s'il n'est pas en relation avec un non relatif réel... Il nous est impossible de nous défaire de la conscience d'une réalité cachée derrière les apparences, et de cette impossibilité résulte notre indestructible croyance à sa réalité. » Vous l'entendez! il dit « croyance », aussi lui, comme Kant et Descartes; et il aboutit comme eux à un acte de foi. La solution du positivisme ne diffère pas de celle du criticisme, qui ne différerait pas de celle de l'idéalisme; différens chemins nous ramènent tous au même point; et, condition de l'action ou de la pratique, le besoin de croire nous apparaît comme condition de la pensée et de la certitude.

On peut aller plus loin, et on peut préciser le contenu de cet acte de foi. Ce qui est impliqué dans la définition même du relatif ou du contingent, c'est le nécessaire ou l'absolu, nous disent les Spencer, les Kant et les Descartes, et Spencer hésite à le nommer de son vrai nom, mais Descartes et Kant le lui donnent, et ils l'appellent Dieu. Leur acte de foi n'en est donc pas un dans le sens vulgaire ou familier du mot, comme d'un élève qui croirait à l'autorité de son maître ou d'un enfant à la parole de son père. Encore moins croient-ils par impuissance ou par désespoir de connaître. Leur dogmatisme n'est point le refuge de leur pyrrhonisme. C'est la certitude qu'ils cherchaient, avec la confiance de pouvoir y atteindre, et ils l'ont trouvée, non dans l'expérience ou dans la démonstration, mais dans la croyance. Il faut croire pour savoir, voilà le résultat de leurs investigations; la science a pour fondement la croyance. Et que faut-il croire? Il faut croire que, dans les affirmations de la science, — de la science rationnelle ou expérimentale, — s'enveloppe ou s'implique l'affirmation fondamentale du mystère de toutes les religions. Quand les anciens apologistes se proposaient d'établir la vérité du catholicisme, ils étageaient, pour ainsi dire, la succession de leurs preuves, et ayant démontré la vérité de la religion en général contre les incrédules, ils établissaient ensuite la vérité du christianisme contre le Juif, par exemple, ou contre le Turc, pour aboutir à l'établissement de la vérité du catholicisme contre le protestantisme. Les conclusions dernières du criticisme nous ramènent à la première de ces positions, qui est celle de la philosophie scolastique,

dans ses *Sommes contre les Gentils*; et dans un instant j'essaierai de vous montrer que les conclusions du positivisme nous ramènent à la seconde, qui est celle de la théologie.

Mais, auparavant, je ne saurais omettre de dire quelques mots des rapports de la morale avec le besoin de croire. Ici encore, vous le savez, l'effort adverse a été considérable, et, après avoir essayé de fonder la loi morale sur « la nature, » puis de l'émanciper de toute métaphysique, sous le nom de « morale indépendante, » c'est de ses « variations » aujourd'hui que l'on prétend arguer contre elle; et il est vrai qu'on ne prouve point ces « variations, » mais on n'en parle pas moins. Eh bien! admettons-les, ces variations, pour un moment. Il ne resterait plus alors qu'à les caractériser, et à montrer qu'elles ne sont autre chose que l'adaptation progressive de quelques principes immuables à des états sociaux successifs, mobiles, et changeans. C'est encore ce que l'on n'a pas fait. Et quand on l'aurait fait, ou quand on l'aura fait, — car cela serait instructif et intéressant à savoir, — il resterait à chercher d'où procèdent ces changemens eux-mêmes; et, si l'on y regardait d'assez près, on verrait que la vraie cause en est non pas du tout dans « un degré d'élévation vers le pôle, » ni dans un progrès de la science ou de la philosophie, ni dans un changement ou dans une révolution de la nature humaine, mais dans un changement ou dans une révolution des croyances.

Et quelle en est la raison? C'est que la morale n'est rien que l'ensemble des préceptes qui gouvernent la conduite. Et d'où voulez-vous, d'où veut-on que dérivent eux-mêmes ces préceptes, sinon de l'idée que nous nous formons de notre destination? Mais là même est précisément le domaine de la croyance. Que devons-nous croire de nous-mêmes? de notre rôle en ce bas monde? comment devons-nous traiter nos semblables? sont-ils faits pour nous? sommes-nous faits pour eux? ou tous ensemble sommes-nous faits pour travailler à une œuvre commune? devons-nous user de la vie comme n'en usant pas? ou devons-nous croire qu'elle ne nous a été donnée que pour en jouir? Toutes ces questions assurément sont bien simples, elles sont bien banales; ce sont des questions quotidiennes. Nous les tranchons, sans nous en douter, à toute heure et en toute occasion. Toutes nos délibérations les posent et toutes nos résolutions les décident. Mais qui ne voit qu'elles relèvent ou qu'elles dépendent de la « croyance » et qu'à l'origine des unes ou au terme des autres nous retrouvons l'acte de foi? Tant valent nos « croyances, » tant vaut notre morale, — je ne dis pas nos actes, il faut faire sa part à la faiblesse humaine, — et nos principes

de conduite, réciproquement, jugent nos croyances. C'est peut-être ce que ne savent pas assez ceux qu'on voit tous les jours attaquer les croyances en protestant, très sincèrement, qu'ils veulent garder la morale. Il ne faut pas commencer par abattre l'arbre dont on veut continuer de récolter les fruits.

Ai-je besoin d'ajouter qu'ici encore le contenu de l'acte de foi qui fonde la morale ne saurait être quelconque ? et qu'il faut qu'il soit substantiellement une affirmation de l'absolu ? Le caractère même du devoir l'exige, qui peut bien comporter des adoucissements, et des distinctions, mais point de restrictions, ni de transactions. Il est ou il n'est pas. L'impératif est catégorique ou il n'est plus l'impératif ; il devient le conseil qu'on peut suivre ou ne pas suivre, l'invitation à laquelle on peut se soustraire, la sollicitation qu'on écoute ou qu'on n'écoute pas. « La conscience est comme le cœur, a-t-on dit justement et avec force, il lui faut un au-delà. Le devoir n'est rien s'il n'est sublime, et la vie devient frivole si elle n'implique des relations éternelles. » Mais ces « relations éternelles, » nous l'avons vu, la croyance seule est capable de nous les assurer. Pas de morale sans croyance, et pas de croyance qui, pour mériter son nom, ne doive impliquer l'absolu.

III

Quelles conclusions tirerons-nous maintenant de là, quels conseils ou quelles indications ? Car on parle quelquefois, même en public, pour parler, pour le plaisir ou pour l'honneur, mais l'on parle aussi quelquefois pour agir, pour essayer d'agir, pour grouper les bonnes volontés autour de quelque idée qu'on croit juste ; et c'est justement ce que je fais aujourd'hui. Si nous devons donc à la croyance tout ce que j'ai tâché de vous montrer que nous lui devons, nous croirons premièrement qu'il faut croire, et j'avoue que le conseil, au premier abord, a un peu de l'air d'une naïveté. Mais regardons-y de plus près, nous verrons bien qu'il n'en a que l'air, et quiconque de nous s'efforcera loyalement de le suivre, il aura rompu sans retour avec les paradoxes du scepticisme, du dilettantisme, et même du rationalisme.

Pour ma part, si j'ose ici me citer moi-même, il y a tantôt vingt-cinq ans que j'ai commencé de combattre le dilettantisme, et Dieu sait les railleries de toute sorte que m'a valuées cette persistance ! En ce temps-là, Messieurs, que je vous félicite, pour la plupart, de n'avoir pas connu, « la qualité essentielle d'une personne distinguée, — c'est du Renan que je vous cite, — était le don de sourire de son œuvre,

d'y être supérieur, de ne pas s'en laisser obséder; » et, en effet, ne nous représentons-nous pas bien Dante « souriant » de son *Enfer*, ou Michel-Ange de son *Jugement dernier*, Spinoza de son *Éthique* ou Calvin de son *Institution chrétienne*? Mais Calvin et Spinoza, Michel-Ange et Dante n'étaient pas des « personnes distinguées. » Le don leur avait été refusé, ce don précieux de ne pas croire à leur œuvre ou de ne pas s'en laisser obséder, je veux dire le don de se moquer du monde et d'eux-mêmes tout les premiers. Ils s'appliquaient sérieusement à des choses sérieuses, comme des fanatiques! et au lieu de prendre la fleur ou la quintessence de tout pour en respirer au passage l'aristocratique parfum, ils avaient, — suprême inélégance! — le mauvais goût, ils avaient le pédantisme de mettre dans tout ce qu'ils entreprenaient toute leur volonté, toute leur intelligence, et quelquefois tout leur cœur. Il faut le dire, toute une génération, dont je suis, a été nourrie à l'école de ce dilettantisme, et vous en trouverez encore de délicieux représentans parmi nous. Mais je crois que le temps en est aujourd'hui fini. Nous ne nous soucions plus, vous ne vous souciez plus d'être une « république athénienne. » Si nous n'étions que quelques-uns jadis à protester contre ce bas idéal de jouisseurs, nous devenons tous les jours plus nombreux. Nous le serons plus encore demain, après-demain, je l'espère, et si je n'obtenais que cet effet de cette conférence, nous n'aurions assurément, ni vous, ni moi, perdu notre temps. Croire qu'il faut croire, et s'efforcer de croire, et de cet effort vers la croyance faire le fondement de sa croyance même, non, encore une fois, cela n'est pas une naïveté, ou, si l'on veut que c'en soit une, elle enferme alors plus de sens que les plus étincelans paradoxes.

Les rationalistes s'en apercevront bien, après les dilettantes; et les rationalistes, entendons-nous, ce ne sont pas ceux qui font usage de leur raison, jusque dans les choses de la foi, mais ce sont ceux qui ne souscrivent qu'aux vérités rationnelles, et ce sont ceux qui nient l'existence de l'inconnaissable ou celle du mystère. Vous remarquerez à ce propos que je ne vous ai pas dit, et je ne vous dis point que nous sommes environnés de mystères, que tout en nous-mêmes est mystère, ou que nous sommes pour nous le plus mystérieux des mystères. Cette manière de raisonner a quelque chose d'équivoque, ou plutôt ce n'est pas une manière de raisonner, c'en est une de jouer sur le mot de « mystère. » Mais je vous ai dit, ou, ce qui valait mieux, je vous ai fait dire par un positiviste que, non seulement il y avait dans le monde plus de choses que notre science ou notre philosophie n'en pourront jamais connaître, mais encore quelque chose d'absolu qui

conditionnait le relatif, qui nous en apparaissait comme la raison d'être, qui la serait toujours ; et voilà vraiment le mystère des mystères. Aucun raisonnement ne percera ce mystère, aucun rationalisme n'aura raison de cet inconnaissable. Et dira-t-on peut-être qu'en ce cas, et on l'a dit, nous n'en sommes pas plus avancés ! Ce n'est pas ce que je pense ! Nous pouvons faire un pas de plus, et retournant leurs propres moyens contre nos adversaires, c'est à eux-mêmes que nous pouvons demander de nous y aider.

Nous ne savons pas toujours nous servir de nos adversaires ; nous ne savons pas dégager de ce que nous appelons leurs erreurs, la part de vérité qu'elles contiennent ; et, en disant cela, je songe à l'espèce d'acharnement que nous avons déployé quelquefois contre le positivisme. Sans doute, c'est que les disciples d'Auguste Comte ont souvent dénaturé, — comme Littré, par exemple, — et souvent mutilé la doctrine du maître. Ils l'ont coupée pour ainsi dire en deux ; et, d'un système à la formation duquel avaient presque également concouru l'auteur du *Pape* et celui de l'*Esquisse de l'histoire des Progrès de l'Esprit humain*, Joseph de Maistre et Condorcet, ils n'ont retenu que la part du second. C'est à nous qu'il appartient, dans un esprit plus impartial, de faire aussi la part du premier. Ne craignons donc pas de reconnaître qu'en dépit de ses erreurs, et d'un peu de folie, — je parle au sens propre, — qui s'est mêlé parfois à ses spéculations, Auguste Comte aura été le grand « penseur » du siècle qui finit. Rendons-lui pleinement et hardiment justice. Ne doutons pas qu'une influence comme la sienne, qui certes n'a rien eu de celle qu'exercent le charme dangereux du dilettantisme ou le prestige d'un grand style, doive avoir son explication dans la justesse de quelques-unes de ses idées. Et puisque enfin d'un système, je l'ai dit et j'aime à le répéter, il n'y a jamais que les morceaux qui soient bons, ne pensons donc ni ne nous obstinons surtout à raisonner en bloc, et tâchons plutôt d'absorber en nous, pour nous l'incorporer, ce qu'il y a de vrai dans la doctrine.

Or, si nous nous plaçons à ce point de vue, nous en tirons ce grand avantage de pouvoir poser comme fait, et comme fait historique, — c'est-à-dire objectif, — tout ou presque tout ce que nous avons dit du besoin de croire. C'est un fait que la Révolution française a essayé de revêtir, et, autant qu'il était en elle, de développer en son cours les caractères qui sont ceux d'une religion. C'est un fait que le fond d'un Romain, comme on l'a dit, était « l'amour de la patrie, » et que si Rome a conquis le monde, c'est qu'elle s'est crue de tout temps destinée à le conquérir

C'est un fait que Kant a écrit, et dans le sens que vous avez vu, qu'il « se proposait de substituer la croyance au savoir. » C'est un fait qu'une morale indépendante, ou entièrement dégagée de toute métaphysique et de toute religion, n'est pas une morale. Si le positivisme ne peut pas nier ces faits, il est donc, de par son principe, obligé d'en tenir compte. Ils ont pour lui, comme pour nous, exactement la même consistance que ceux dont l'ensemble forme la physique ou l'histoire naturelle. L'élévation de la colonne de mercure dans le baromètre est un fait, et le caractère apocalyptique de la Révolution française en est un autre. La relation de ce caractère avec le « besoin de croire » est également un fait. C'est ce que ne peut nous refuser aucun positiviste, et, s'il ne nous le refuse pas, ou en nous le refusant, s'il viole manifestement son principe, nous n'en demandons pas davantage... pour commencer.

Je dis : pour commencer. C'est qu'en effet, — et pour ne rien dire du maître et de sa religion de l'humanité, — plusieurs positivistes ne s'en tiennent pas là. Connaissez-vous Cournot ? Il n'est pas très connu ; il ne l'est pas assez ; et je le compte parmi les philosophes de ce temps dont la valeur a passé de beaucoup la réputation. Il a écrit quelque part : « La langue que nous parlons n'est après tout qu'une langue *comme une autre* ; le gouvernement qui nous régit est un gouvernement *comme un autre* ; — ces lignes sont datées de 1872, — mais, de bonne foi, la religion que nos pères nous ont transmise n'est pas une religion *comme une autre*. Elle remplit dans l'histoire du monde civilisé un rôle unique, sans équivalent, sans analogue. » Ce langage est celui d'un vrai positiviste. Il a raison : « La religion que nos pères nous ont transmise n'est pas une religion comme une autre. » Elle diffère essentiellement, elle a différencié pratiquement, et en fait, de toutes celles qu'on lui a opposées ou comparées. *Positivement*, — et je donne à ce mot toute sa portée, — « elle a rempli dans l'histoire du monde civilisé un rôle unique, sans équivalent, sans analogue. » On peut définir historiquement, objectivement, ce rôle. Auguste Comte lui-même l'a fait, et il l'a fait admirablement. D'autres le font tous les jours, qui ne savent pas qu'ils sont en ce point ses disciples, et qui ne perdraient rien à l'apprendre. Le rôle historique du christianisme est un fait contre lequel ne sauraient prévaloir ni les subtilités d'une exégèse ennemie, ni les raisonnemens d'un naturalisme que condamnent tous les vrais philosophes. Humainement parlant, il s'est trouvé dans le christianisme une vertu sociale et civilisatrice qui ne se retrouve dans aucune autre religion. Il n'a pas dans l'histoire de commune mesure.

Ce qu'il a fait, aucune autre religion ne l'a fait. Il est unique ! Et ne voyez-vous pas la conséquence qui en résulte ? S'il est unique, il est bien près d'être ce qu'on appelle « extraordinaire ; » il l'est de fait ; et il l'est non point en vertu d'une idée préconçue, mais vraiment d'une certitude objective et positive ou positiviste.

Et nous pouvons aller plus loin ! Nous pouvons, comme positivistes, mettre à part, et placer au-dessus de toutes les communions chrétiennes celle qui satisfera le mieux et le plus pleinement notre « besoin de croire. » Si donc le « besoin de croire » implique nécessairement la constitution d'une autorité qui fixe la croyance, ou plutôt et pour mieux dire, qui la maintienne inaltérée d'âge en âge, qui la dégage en toute circonstance de l'arbitraire des opinions individuelles, et qui la ramène, aussi souvent qu'il le faut, à son premier principe ; — si l'on ne conçoit pas de croyance indépendamment d'une tradition qui en soit le dépôt, qui en rende compte, ou sans une continuité qui en soit comme la garantie ; — si la croyance, héritée des ancêtres et transmissible à ceux qui nous suivront, non seulement se partage aux vivans comme aux morts, mais ne souffre pas de ce partage, et s'il semble au contraire qu'elle en soit fortifiée ; — s'il n'y a pas de lien plus solide que celui des croyances, si ce sont elles qui rapprochent, qui unissent, qui solidarisent les hommes, et littéralement qui les organisent en sociétés, et non les intérêts, ou les passions, ou les idées pures, la conséquence n'est-elle pas évidente ; et précisément n'est-ce pas la situation du catholicisme ? Le catholicisme est social. C'est ce que personne encore, de nos jours, n'a mieux montré qu'Auguste Comte, et si personne ne l'a mieux montré, que lui a-t-il manqué pour faire le dernier pas ? ou pour essayer de le faire ? pour se dégager du point de vue de « l'immanence » et pour oser se placer résolument au point de vue de la « transcendance ? » Il lui a manqué deux choses, et deux choses qui n'en sont qu'une. Il lui a manqué le courage de reconnaître la fausseté de cette prétendue « Loi des trois états », où jusqu'à son dernier jour il a vu sa grande découverte ; et il lui a manqué un peu d'humilité. Manquer d'humilité, vous le savez, hélas ! c'est ce qu'on pourrait appeler la grande hérésie des temps modernes ; et si toutes les hérésies ne sont à vrai dire que l'épanouissement doctrinal d'un vice premier de la nature humaine, notre grand vice à nous, dans notre siècle, ou même depuis quatre ou cinq cents ans, c'est l'orgueil. Nous n'avons retenu de la *Genèse* que le mot du serpent : *Et eritis sicut Dii*.

Vous me permettrez de m'arrêter ici. J'ai tâché de vous mon-

trer que le « besoin de croire » n'était pas moins inhérent à la nature et à la constitution de l'esprit humain que les catégories d'Aristote ou de Kant. Il y a des pensées qui ne peuvent naître, se former, et se développer que sous ou dans la catégorie de la croyance. Je vous ai fait voir ensuite, j'ai tâché de vous faire voir, que cette catégorie n'était pas la moins générale de toutes, puisque, comme disent les philosophes, elle « conditionnait » l'action, la science, et la morale. Et comme tout cela demeurait encore « subjectif, » ou pouvait encore en être argué, comme on pouvait nous dire que l'universalité du « besoin de croire » ou de « l'acte de foi » n'implique pas l'existence de leur objet, j'ai usé des moyens que m'offrait le positivisme pour franchir le passage du « subjectif » à l'« objectif », et de l'objectif au seuil du transcendantal ou du surnaturel... Mais si je voulais aller plus loin, je sortirais de mon sujet et surtout de mon domaine; je passerais du terrain de la psychologie et de l'apologétique sur le terrain de la théologie. Je ne m'en sens pas la force, et je ne crois pas en avoir le droit. Je ne crois pas avoir non plus le droit, dans un sujet d'une telle importance, je crois même avoir le devoir de ne pas m'avancer au delà de ce que je pense actuellement. C'est une question de franchise et c'est une question de dignité personnelle. Quel que soit le pouvoir de l'intervention de la volonté dans ces choses, — et il est considérable, — aucun de nous n'est le seul maître du travail intérieur qui s'accomplit dans les âmes. Mais, si quelques-uns de ceux qui m'écoutent se rappellent peut-être en quels termes, ici même, il y a bientôt trois ans, je terminais une conférence sur *la Renaissance de l'Idéalisme*, ils reconnaîtront que les conclusions que je leur propose aujourd'hui sont plus précises, plus nettes, plus voisines surtout de l'idée qui vous a rassemblés en Congrès; — et pourquoi, si c'est un grand pas de fait, n'en ferais-je pas un jour un autre, et un plus décisif?

F. B.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA TERRE QUI MEURT

TROISIÈME PARTIE.)

VIII. — LES CONSCRITS DE SALLERTAINÉ

L'après-midi de ce dimanche d'automne fut marquée par une paix plus profonde encore qu'à l'ordinaire. L'air était tiède ; la lumière voilée ; le vent, qui s'était levé avec la mer et poussait plus loin qu'elle sa marée, en traversant l'immense plaine herbeuse, ne récoltait pas un bruit de travail, pas une plainte de charrue, pas un heurt de pelle, de marteau ou de hache. Les cloches seules parlaient haut. Elles se répondaient les unes aux autres ; celles de Sallertaine, du Perrier, de Saint-Gervais, de Challans, qui a une église neuve pareille à une cathédrale, de Soullans caché dans les arbres des terres montantes. Les volées de la grand'messe, le tintement de l'Angelus, les trois sons des vêpres leur laissaient peu de repos. Elles lançaient au loin les mêmes mots entendus bien des fois, compris depuis des siècles : adoration de Dieu, oubli de la terre, pardon des fautes, union dans la prière, égalité devant les promesses éternelles ; et les mots s'envolaient dans l'espace, et se nouaient avec un frisson, et c'étaient comme des guirlandes de joie jetées d'un clocher à l'autre. Parmi les remueurs de terre, les gardiens de bestiaux, les semeurs de fèves, bien peu

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1^{er} décembre.

ne leur obéissaient pas. Les routes, désertes toute la semaine, voyaient passer et repasser, hâtant la marche, les familles qui habitaient aux limites de la paroisse et, plus lentes, celles qui demeuraient à distance de promenade. Dans le canal élargi qui aboutit au pied de l'église et sert de port à Sallertaine, il y avait toujours quelque yole en mouvement.

Vers le soir, le bruit des cloches cessa. Les buveurs eux-mêmes avaient quitté les auberges, et regagné les métairies assoupies dans la clarté blonde du couchant. Un silence universel envahissait la campagne. Peu bruyante les jours de travail, elle était, à la fin de la semaine, pendant quelques heures, toute recueillie et muette. Trêve dominicale qui avait sa signification grande, où se refaisaient les âmes, où les familles groupées, calmes, songeuses, comptaient leurs vivans et leurs morts.

Mais, ce jour-là, la paix fut de courte durée.

Mathurin Lumineau et André se reposaient dans le chemin vert de la Fromentière, en dehors de la haute porte de pierre, sous les ormeaux qui servaient d'abri provisoire aux charrettes et aux herses. L'infirme, couché en demi-cercle sur les traverses de bois d'une des herses, un vieux manteau sur les jambes, se remettait de l'effort et de l'émotion du matin. André, par amitié pour lui, n'avait pas voulu retourner au bourg avec le père, et, étendu à plat ventre dans l'herbe, lisait le journal à haute voix. De temps en temps il commentait les nouvelles, lui qui avait couru le monde: il expliquait où se trouvaient Clermont-Ferrand, l'Inde, le Japon, Lille en Flandre; et, en le faisant, il tordait sa petite moustache blonde, et toute la fleur de sa jeunesse, un peu d'amour-propre naïf, apparaissaient dans sa physionomie ouverte et amusée.

Vers quatre heures, sur la gauche de Sallertaine, un clairon sonna. Ce devait être à mi-distance entre la paroisse des Lumineau et celle de Soullans, en plein Marais. Mathurin, réveillé de la torpeur où la lecture l'avait plongé, regarda André, qui avait laissé tomber le journal, à la première note, et qui, le visage levé, l'oreille tendue, souriait à la fanfare.

— Ce sont les gars de la classe, dit l'ainé. Ils vont partir bientôt, et ils se promènent.

— Ils jouent la fanfare des chasseurs d'Afrique, répondit le cadet avec une flamme dans les yeux. Je la reconnais. Il y a donc un ancien de chez nous dans le Marais?

— Oui, le fils d'un bourrinier du Fief. Il a fait son temps dans les zouaves.

Il y eut un silence, pendant lequel les deux hommes écoutèrent la sonnerie de l'ancien zouave. Leurs pensées, en ce moment, étaient bien différentes. André revoyait, en imagination, dans les lointains du Marais qu'il fixait, une ville blanche, des rues étroites, une troupe de cavaliers sortant d'une porte crénelée dont la voûte faisait écho. Mathurin observait l'expression de son frère, et pensait : « Il a encore l'esprit là-bas, d'où il vient. » Ses traits se détendirent et ses yeux se dilatèrent une seconde, comme ceux d'une bête qui découvre sa proie, puis il se replia sur son rêve habituel.

— Driot, dit-il, après un long moment, tu aimes cette musique-là?

— Mais oui.

— Tu regrettes le régiment?

— Non, par exemple! Personne ne le regrette.

— Alors, qu'est-ce qui te plaisait là-bas?

Le jeune homme interrogea le visage de l'ainé, d'un coup d'œil, comme s'il cherchait : « Pourquoi me demande-t-il cela? » Puis il répondit :

— Le pays... Écoute encore... C'est la diane, à présent...

La sonnerie de clairon, grêle et précipitée, cessa bientôt. Des voix fortes, mal exercées, cinq ou six ensemble, entonnèrent le *Chant du départ*. Quelques mots arrivèrent jusqu'à la Fromentière : « Mourir pour la patrie... le plus beau... d'envie... » Les autres se perdaient dans l'espace. Mais le bruit s'était rapproché. Les deux frères, immobiles sous le couvert des ormes, poursuivant chacun le songe où la première note l'avait jeté, écoutaient monter vers eux les conscrits de Sallertaine.

Toussaint Lumineau écoutait aussi. Il s'en revenait, après les vèpres, doucement, accompagné par son ami Massonneau, un grand métayer maigre, qui avait la peau brune comme un grain de froment, les cartilages du cou saillans comme un brechet de poule, et, dans la mâchoire, un tic nerveux qui lui faisait, à chaque instant, lever le menton, d'où son surnom de Glorieux. Lumineau et le Glorieux causaient des derniers événemens de la Fromentière. Ils représentaient, l'un et l'autre, la vieillesse et la sagesse du Marais. Ils connaissaient les noms et les surnoms, les parentés, l'histoire de tous ceux qui vivaient à Sallertaine, et celle

d'au moins deux générations disparues. Arrivés aux dernières maisons du bourg, un peu après le pont qui traverse l'étier, ils s'arrêtèrent sous le coup de la même impression, et tournèrent le visage du côté du vent.

— Entends-tu, Glorieux? dit Lumineau. Ils sonnent de la trompette et ils chantent, les pauvres enfans! Mais les parens de ceux qui partent peuvent bien pleurer.

— Oui, dit Massonneau en relevant le menton : les parens sont à plaindre.

— Je les nommerais tous, rien qu'à écouter d'ici la voix de leurs gars, reprit Lumineau. Vous, bonnes gens de la Bonnellerie et vous du Grand-Paiement; vous de Juche-Pie; vous des Linotières et vous de la Belle-Blanche, je reconnais la voix de vos gars. Qu'ils ne fassent pas comme mon François! C'est là où ils vont que son cœur a changé. La ville m'a pris mon enfant.

— Comme elle a pris celui de la Pinçonnière, dit le Glorieux.

— Comme celui des Levrelles.

— Comme celui de la Parée-du-Mont.

La litanie eût pu être longue. Massonneau l'interrompit, parce que la musique se rapprochait décidément de la bordure du Marais.

— Ils se reprennent à chanter, dit-il. Les voilà qui montent par chez toi, Lumineau.

Les conscrits de Sallertaine montaient, en effet, vers la Fromentière. Tantôt leurs voix, tantôt les notes de cuivre du clairon s'envolaient au-dessus du Marais silencieux. Elles s'en allaient loin, emportées par le vent, comme la graine de souci, qui va tomber partout. Et partout, sans qu'il y parût rien, des âmes s'agitaient, d'anciennes douleurs s'éveillaient, d'humbles gens, habitans des fermes isolées ou des villages, écoutaient, avec un serrement de cœur, passer les conscrits de Sallertaine.

Quand ceux-ci eurent gagné le pré de la Fromentière. Mathurin, qui les suivait au bruit, depuis longtemps, et, avec son sens merveilleux d'observation, se rendait compte de leur route, dit à André :

— Ils se sont déjà arrêtés dans trois métairies. Je pense qu'ils font la quête de la classe. Tu n'as pas connu ça, toi? Voilà deux ans seulement qu'ils ont eu l'idée de passer dans les maisons où il y a une fille de leur âge, et ils lui demandent une poule pour se racheter du service. Rousille est du tirage... Tu devrais prendre une poule, que tu leur donneras, quand ils passeront.

— Je veux bien ! dit André en riant, et en se levant d'un bond. J'y cours. Et que font-ils des poules ?

— Ils les mangent, donc ! Ils font deux, trois, quatre diners d'adieu. Dépêche-toi : ils arrivent.

André disparut dans la cour de la métairie. On entendit bientôt son rire clair, ses pas précipités du côté de l'aire, puis les cris d'effroi d'une poule qu'il avait dû saisir. Quelques minutes plus tard il revint, tenant par les pattes l'oiseau, dont les ailes rondes, mouchetées de gris et de blanc, touchaient l'herbe et se relevaient au rythme de la marche.

Au même moment, un coup de clairon retentit au bas du verger clos. Mathurin s'était à demi redressé sur la herse, et, les deux mains appuyées aux traverses, les bras tendus, sa tête ébouriffée en avant, il guettait l'arrivée des promeneurs. André se tenait debout à côté de lui. En face d'eux, juste dans l'ouverture du chemin qui descendait au Marais, le soleil se couchait. Son globe énorme, orangé par la brume, emplissait tout l'espace entre les deux talus, au sommet de la butte sans arbres.

Et voici que, dans cette gloire, trois filles apparurent. Elles montaient, enlacées, la plus grande au milieu, toutes trois vêtues de noir avec des coiffes de dentelles. Le jais de leurs mouchoirs de velours brillait sur leurs épaules. Elles s'avançaient en balançant leur tête. C'étaient des filles de Sallertaine. Mais la lumière était derrière elles, et nul n'aurait pu dire leur nom, excepté Mathurin, qui, dans celle du milieu, avait reconnu Félicité Gauvrit. A quelques pas en arrière venaient le sonneur de clairon, un porte-drapeau, et cinq jeunes hommes en ligne, qui tenaient, pendues par un lien de chanvre ou couchées sur un bras, les poules récoltées dans les fermes.

La troupe suivit le chemin, fit une centaine de mètres, et s'arrêta entre les ormeaux et le mur ruiné de la Fromentière.

— Bonjour, les frères Lumineau ! dit une voix.

Il y eut des rires dans la bande excitée par la course et par le muscadet des métairies. L'infirme fléchit sur ses poignets, et regarda du côté d'André.

Félicité Gauvrit, sans quitter ses compagnes, s'était portée un peu en avant de la bande, et considérait, d'un air de complaisance, le dernier fils de la Fromentière, qui tendait la poule grise à bout de bras.

— Vous avez donc deviné, André ? reprit-elle. Ce que c'est que

les garçons d'esprit!... Allons, prenez la poule de Rousille, Sosthène Pageot.

Un vigoureux gars, rougeaud, la mine hébétée comme ceux que le vin commence à étourdir, sortit du rang et prit l'oiseau. Mais à l'attitude moqueuse d'André, au silence qu'il gardait, Félicité devina que celui-ci s'expliquait mal la présence de la fille de la Seulière en pareille compagnie, car elle ajouta, négligemment :

— Vous pouvez croire que je ne cours pas tous les jours le Marais avec des conscrits. Si je le fais aujourd'hui, c'est pour rendre service. Ces deux amies que vous voyez, et qui sont de la classe, ont été désignées par le sort pour quêter. Mais elles n'osaient pas aller seules, et la quête aurait manqué sans moi.

Elle s'exprimait bien, avec une certaine recherche qui dénotait l'habitude de la lecture.

— Ça aurait été dommage, dit le jeune homme, sans conviction.

— N'est-ce pas? D'autant plus qu'on ne me voit pas souvent dans vos quartiers.

Elle détourna la tête vers les fenêtres de la Fromentière, les étables, les meules de foin, soupira, et dit, presque aussitôt, d'un ton enjoué :

— Vous veillerez bien un de ces soirs avec nous, André? Les Maraichines vous espèrent.

Il y eut des signes d'approbation, à sa droite et à sa gauche.

— Peut-être, fit André. Il y a si longtemps que je n'ai dansé à Sallertaine : l'envie peut m'en reprendre.

Elle le remercia d'un petit clignement d'yeux. Alors seulement elle eut l'air de remarquer Mathurin Lumineau, qui la regardait, lui, avec tant de passion et de douleur mêlées. Elle prit, pour lui parler, une expression de pitié et de gêne aussi, qui n'était pas toute feinte :

— Ce que je dis à l'un, vous comprenez, Mathurin, je le dis à toute la maison... Si ce n'était pas une fatigue pour vous?... J'ai eu plaisir à vous revoir à la messe, ce matin... Cela prouve que vous allez mieux...

L'infirme, incapable de répondre autre chose que des mots tout faits et tout prêts dans son esprit, balbutia :

— Merci, Félicité;... vous êtes bien honnête, Félicité...

Ce nom de Félicité, il le disait avec une sorte d'adoration, qui sembla émouvoir, tout abrutis qu'ils fussent, deux ou trois des conscrits de Sallertaine.

— De quel régiment étais-tu, Mathurin ? demanda le porte-drapeau.

— Troisième cuirassiers !

— Clairon, une fanfare de cuirassiers pour Mathurin Lumineau ! En avant, marche !

Les trois filles du Marais, le clairon, le porte-drapeau, les cinq jeunes hommes rangés en arrière quittèrent l'ombre des ormeaux, et remontèrent le chemin vers les Quatre-Moulins. Une poussière traversée de rayons s'éleva au-dessus d'eux. La fanfare fit trembler les vieilles pierres de la métairie.

Quand le dernier bonnet de dentelles eut disparu entre les ajoncs et les saules de la route, Mathurin dit à son frère qui avait repris le journal et le lisait distraitement :

— Croirais-tu, Driot, que, depuis six ans, c'est la première fois qu'elle passe ici ?

André répondit, trop vivement :

— Elle t'a déjà écrasé une première fois, mon pauvre gars. Il faut prendre garde qu'elle ne recommence pas !

Mathurin Lumineau grommela des mots de colère, ramassa ses béquilles, et s'éloigna de quelques pas, jusqu'au dernier arbre contre lequel il se tint debout. Les deux frères ne se parlèrent plus. Tous deux, vaguement et poussés par l'instinct, ils regardaient le Marais où les derniers rayons de jour s'éteignaient. Audessous des terres plates, le soleil s'abaissait. On ne voyait plus, de son globe devenu rouge, qu'un croissant mordu par des ombres, et sur lequel un saule d'horizon, un amas de roseaux, on ne sait quoi d'obscur, dessinait comme une couronne d'épines. Il disparut. Un souffle frais se leva sur les collines. Le bruit de fanfare et de voix, qui s'éloignait de plus en plus, cessa de troubler la campagne. Un grand silence se fit. Des feux s'allumèrent, çà et là dans l'étendue brune. La paix renaissait : les douleurs, une à une, finissaient en sommeil ou en prière du soir.

Le vieux Lumineau, qui arrivait du bourg, reconnut ses deux fils le long des arbres du chemin, et, les voyant immobiles, dans la contemplation des terres endormies, ne pouvant deviner leurs pensées, dit d'une voix claire :

— C'est beau le Marais, n'est-ce pas, mes gars ? Allons, rentrons de compagnie : le souper doit attendre.

Il ajouta, parce que, dans l'ombre, André s'avavançait le premier :

— Que je suis content que tu sois revenu de l'armée, toi, mon Driot!

IX. — LA VIGNE ARRACHÉE

L'hiver était venu. La Fromentière paraissait calme et heureuse. Celui qui eût parcouru les champs, et regardé les hommes qui les cultivaient, n'eût pas eu de crainte pour l'avenir de la métairie. Le valet nouveau ne se dérangeait point, comme disait Toussaint Lumineau, c'est-à-dire qu'il peinait régulièrement quatorze heures par jour sans prononcer quatorze mots. André faisait l'orgueil et la joie du père qui, lui-même, ne s'épargnait guère. Bon laboureur, bon semeur, matinal, soigneux des bêtes et de toute chose, il se remettait au travail de la terre avec une ardeur qui prouvait, chez le jeune homme, une vocation inébranlable et la résolution de demeurer paysan.

Cependant, au fond de ce cœur inquiet et tendre, l'ennui grandissait. André ne pouvait s'habituer à ne plus voir François. L'ami de ses vingt premières années, le compagnon sans lequel l'image même de la Fromentière ne s'était jamais présentée à son esprit, lui manquait. Une semaine après son retour au pays, André était allé embrasser son frère et Éléonore à la Roche-sur-Yon. Il les avait trouvés installés dans une maison de faubourg, un peu gênés déjà, maugréant, l'un contre la dureté des chefs, l'autre contre la clientèle qui ne venait pas, sans regret pourtant de ce qu'ils avaient fait, et définitivement conquis à la ville par la facilité de la vie sans contrôle et sans prévoyance. Il était revenu de là sans la moindre tentation de suivre leur exemple; plus sévère même contre ceux qui avaient renié le travail des champs, mais frappé d'une idée fixe : il cherchait partout François. La Fromentière, où François ne vivait plus, lui paraissait déserte et vide. C'était une obsession dont il ne pouvait se débarrasser, une souffrance qu'il ne disait à personne, mais que chacun, sans le vouloir, renouvelait. Le métayer, dont la colère était tombée, surtout depuis qu'il savait que les affaires de ses enfans de la ville n'étaient pas brillantes, recommençait à parler volontiers de François, comme pour encourager secrètement les autres à se souvenir, et à tenter de ramener l'ingrat. Il disait : « Aujourd'hui, nous ensemencerons la Cailleterie, où François n'a fait que deux sillons; » ou bien : « Donne-nous ce soir des

châtaignes cuites sous la cendre, Rousille, comme François les aimait. » Il pensait bien agir ainsi, et rassembler en quelque manière ceux que le malheur avait dispersés. Rousille l'imitait. Les choses parlaient plus souvent encore et nommaient l'absent : c'étaient la fourche dont il se servait d'ordinaire, un panier tressé par lui, une corde enroulée sur une poutre de l'étable par une main qui n'était plus là, ou simplement des coins de champs ou de chemins qu'un souvenir avait marqués, une souche creuse, un buisson, et tout le Marais même, à vrai dire, où, pendant des années, deux enfans presque du même âge, frères qui ne se quittaient pas, avaient ensemble conduit les vaches, sauté les fossés à la perche et chassé les oiseaux.

Pauvre François, lent à l'ouvrage, dépensier, porté au plaisir, la légende se faisait déjà pour lui à la Fromentière ! Un regret tendre et touchant lui gardait sa place et l'exagérait même dans la famille diminuée. André s'ennuyait, et, déçu dans la joie du retour, n'aimait plus la Fromentière nouvelle comme il avait aimé l'ancienne.

Elle avait tant changé ! Il l'avait connue animée par le bruit et le travail d'une famille nombreuse et unie, dirigée par un homme dont l'âge avait respecté la vigueur et la gaité même, servie par plus de bras qu'elle n'en demandait, aveuglément chérie et défendue, comme les nids qu'on n'a point encore quittés. Il la retrouvait méconnaissable. Deux des enfans s'étaient enfuis, laissant la maison triste, le père inconsolé, la tâche trop lourde aussi pour ceux qui restaient. Rousille s'épuisait. André sentait bien qu'il ne suffirait pas pour entretenir la Fromentière en bon état de culture, pour l'améliorer surtout, comme il avait médité si souvent de le faire, lorsqu'en Afrique, pendant les nuits chaudes où l'on ne dort pas, il songeait aux ormeaux de chez lui. Il eût fallu au moins deux hommes jeunes et forts, sans compter l'aide du valet. Il eût fallu François auprès d'André !

Celui-ci luttait contre le découragement qui l'envahissait, car il était brave. Chaque matin il partait pour les champs avec la résolution de tant travailler que toute autre pensée lui serait impossible. Et il labourait, hersait, semait, ou bien il creusait des fossés, ou plantait des pommiers, sans prendre de repos, avec tout son courage et tout son cœur. Mais toujours le souvenir de François lui revenait ; toujours le sentiment de la déchéance de la métairie. Les journées étaient longues, dans la solitude ; plus

encore à côté du nouveau valet, manœuvre indifférent, que les projets ni les regrets de ce fils de métayer ne pouvaient intéresser. Le soir, quand André rentrait, à qui se serait-il confié et qui l'eût consolé ? la mère n'était plus là ; le père avait trop de peine déjà à garder lui-même ce qu'il faut d'espérance et de vaillance pour ne pas plier sous le malheur ; Mathurin était si peu sûr et si aigri, que la pitié pouvait aller à lui, mais non l'affection vraie. Il y aurait eu Rousille, peut-être. Mais Rousille avait dix-sept ans quand André l'avait quittée. Il continuait de la traiter en enfant, et ne lui disait rien. D'ailleurs, c'est à peine si on la voyait passer, la petite, toujours préoccupée et courant. Morne maison ! Le jeune homme y souffrait d'autant plus qu'il sortait du régiment, où la vie était dure sans doute, mais si pleine de mouvement et d'entrain !

Les semaines s'écoulaient, et l'ennui ne céda pas. Fatigué de ce repliement sur soi-même, André peu à peu laissa son esprit s'écarter hors du monde douloureux où il s'efforçait vainement de reconnaître la maison de sa jeunesse. Il était comme ces paysans des côtes, travailleurs taciturnes qui regardent la mer par-dessus les dunes, et que tourmente un peu de songe quand le vent souffle. Triste et touché par le malheur, il se rappela la science lamentable qu'il avait acquise au loin : il pensa qu'on peut vivre ailleurs qu'à la Fromentière, au bord du Marais de Vendée.

La tentation devint pressante. Deux mois après qu'il eut repris possession de la chambre où les deux frères couchaient autrefois, un soir que toute la métairie dormait, André se mit à écrire à un soldat de la légion étrangère, qu'il avait connu et laissé en Afrique : « Je m'ennuie trop, mon frère et ma sœur ont quitté la maison. Si tu sais une bonne occasion de placer son argent en terre, soit en Algérie, soit plus loin, tu peux me l'indiquer. Je ne suis pas décidé, mais j'ai des idées de m'en aller. Je suis comme seul chez nous. » Et les réponses vinrent bientôt. Au grand étonnement de Toussaint Lumineau, le facteur apporta à la Fromentière des brochures, des journaux, des prospectus, des plis qui étaient gros, et dont André ne se moquait pas, comme faisaient Rousille et Mathurin. Le père disait en riant, car il n'avait aucun soupçon contre André : « Il n'est jamais entré tant de papier à la Fromentière, Driot, que depuis les semaines de ton retour. Je ne t'en veux pas, puisque c'est ton plaisir de lire. Mais moi, ça me lasserait l'esprit. » Le dimanche seulement, il lui arrivait de souffrir

un peu de ce goût trop vif qu'avait son fils pour l'écriture et la lecture. Ce jour-là, presque toujours, après vèpres, il ramenait avec lui quelque vieux compagnon, le Glorieux de la Terre-Aymont ou Pipet de la Pinçonnière, et ils allaient ensemble rendre visite aux champs de la Fromentière. Ils montaient et descendaient par les sentes pleines d'herbe, l'un près de l'autre, inspectant toutes choses, s'exprimant avec des signes d'épaule ou de paupière, échangeant de rares propos qui avaient tous le même objet : les moissons présentes ou futures, belles ou médiocres, menacées ou sauvées. En cette saison d'hiver, c'étaient les guérets, les blés jeunes et les coins de luzerne qu'on étudiait. Et Toussaint Lumineau, qui n'avait pas réussi à prendre au passage et à emmener son André, confiait au métayer de la Terre-Aymont ou de la Pinçonnière, arrêté dans le même rayon tiède, à la cornière d'une pièce : « Vois-tu, mon fils André est d'une espèce que je n'ai pas encore connue et qui ne ressemble pas à la nôtre. Ça n'est pas qu'il méprise la terre. Il a de l'amitié pour elle, au contraire, et je n'ai rien à reprocher à son travail de la semaine. Mais depuis qu'il est revenu du régiment, son idée, le dimanche, est dans la lecture. »

Rousille aussi s'étonnait quelquefois. Elle avait trop à faire dans la maison pour s'occuper du travail ou des amusemens des autres. Chargée du ménage, prise par les mille soins d'une ferme, elle ne voyait guère André qu'aux heures des repas, et devant témoins. A ces momens-là, André, soit par un effort de volonté, soit que la jeunesse fût plus forte que l'ennui et réclamât son heure, se montrait gai d'ordinaire, et insouciant. Il plaisantait volontiers Rousille et tâchait de la faire rire. Elle cependant, comme elle était femme et qu'elle souffrait, avait le don de deviner les souffrances des autres. Et à des signes bien légers, à des regards arrêtés sur les hautes vitres de la fenêtre, à deux ou trois mots qui auraient pu s'expliquer autrement, son âme tendre avait compris qu'André n'était pas tout à fait heureux. Sans en savoir davantage, elle l'avait plaint. Mais elle était loin de se douter de la crise que traversait son frère et du projet qu'il méditait.

Un seul de ces témoins de la vie avait pénétré les desseins d'André : c'était Mathurin. Il avait remarqué la tristesse grandissante d'André, l'inutile effort du jeune homme pour retrouver l'ancienne égalité d'humeur et la vaillance calme dans le travail

quotidien. Il le suivait quelquefois aux champs; il épiait à la maison l'arrivée du facteur, et se faisait remettre les lettres et les papiers adressés à son frère. Les moindres détails restaient gravés dans sa mémoire songeuse, et en sortaient un jour, sous forme d'une question qu'il posait prudemment, avec une indifférence affectée. Il savait, par exemple, que la plupart des lettres que recevait André portaient, les unes le timbre d'Alger, les autres celui d'Anvers. Et comme ce dernier nom ne disait rien à Mathurin, André avait expliqué :

— C'est un grand port de Belgique, plus grand que Nantes où tu as passé une fois.

— Comment peux-tu connaître du monde si loin de chez nous et si loin de l'Afrique ?

— C'est bien simple, ajoutait le cadet : mon meilleur ami, à Alger, est un Belge de la légion étrangère, qui a toute sa famille dans la ville d'Anvers. Tantôt Demolder m'écrira, et tantôt ce sont les parens qui m'écrivent, pour me donner les renseignemens dont j'ai besoin...

— Des nouvelles de tes camarades, alors ?

— Non, des choses qui m'intéressent, sur les voyages, les pays... Un des enfans s'est établi au delà de la mer, en Amérique. Il a une ferme aussi grande que la paroisse de chez nous.

— Il était riche ?

— Non ; il l'est devenu.

Mathurin n'insistait pas. Mais il continuait d'observer, d'ajouter les indices aux indices. Quand André laissait traîner une brochure d'émigration, une annonce de concessions à donner ou à vendre, Mathurin relevait la feuille, et tâchait de découvrir les endroits où les sourcils du frère s'étaient froncés, où quelque chose comme un sourire, un désir, une volonté, avait traversé les yeux du cadet.

De preuve en preuve, il avait acquis la conviction que Driot méditait de quitter la Fromentière. Quand ? Pour quel pays lointain où la fortune était facile ? C'étaient là des points obscurs. Alors, en ce mois de décembre, où les tête-à-tête sont plus nombreux à cause des bourrasques, des journées de neige et de pluie, lorsqu'il était seul avec André, dans l'étable ou dans la maison, il disait perfidement :

— Parle-moi de l'Afrique, Driot ? Raconte-moi les histoires de ceux qui se sont enrichis ? Ça m'intéresse de t'entendre causer là-dessus.

D'autres fois il demandait :

— La Fromentière doit te paraître petite et pauvre, à toi qui lis dans les livres? Bien sûr, elle ne donne pas comme autrefois! Mathurin ne doutait plus, lorsque Driot doutait encore.

L'année s'acheva ainsi. Une nouvelle année commença.

L'hiver était pluvieux, mais il gelaît toutes les nuits. On voyait, au matin, les fils d'araignées, tendus d'une motte à l'autre et couverts de brume glacée, remuer au vent comme des ailes blanches. La glèbe fumait au soleil tardif, et les ailes blanches devenaient grises. Les plus gros travaux de la campagne étaient suspendus. Les hommes des terres hautes abattaient quelques souches ou remplaçaient des barrières. Ceux du Marais ne faisaient plus rien. Pour eux les vacances étaient venues. Les fossés et les étiers débordaient. La plupart des fermes, enveloppées par les eaux et comme flottantes au-dessus d'elles, n'avaient de communication avec les bourgs ou entre elles qu'au moyen des yoles remises à neuf, qui couraient en tous sens sur les prés inondés. C'était le temps joyeux des veillées et des chasses.

Le sol n'était cependant pas si dur qu'on ne pût le défoncer, et Toussaint Lumineau avait résolu, selon le conseil donné par Mathurin, d'arracher la vigne qui dépendait de la Fromentière, et que le phylloxera avait détruite.

Le métayer et André montèrent donc jusqu'au petit champ bien exposé au midi, sur la hauteur dénudée que coupe la route de Challans à Fromentine. Ils avaient devant eux, et ne voyaient pas autre chose, sept planches de vieille vigne entre quatre haies d'ajonc, un sol caillouteux, et les ailes de deux moulins qui tournaient.

— Attaque une des planches, dit le métayer; moi, j'attaquerai celle d'à côté.

Et enlevant leur veste, malgré le froid, car le travail allait être rude, il se mirent à arracher la vigne. L'un et l'autre, ils avaient causé d'assez belle humeur en faisant la route. Mais, dès qu'ils eurent commencé à bêcher, ils devinrent tristes, et ils se turent pour ne pas se communiquer les idées que leur inspiraient leur œuvre de mort et cette fin de la vigne. Lorsqu'une racine résistait par trop, le père essaya deux ou trois fois de plaisanter et de dire : « Elle se trouvait bien là, vois-tu, elle a du mal à s'en aller, » ou quelque chose d'approchant. Il y renonça bientôt. Il ne réussissait point à écarter de lui-même, ni de l'enfant qui

travaillait près de lui, la pensée pénible du temps où la vigne prospérait, où elle donnait abondamment un vin blanc, aigrelet et mousseux, qu'on buvait dans la joie, les jours de fête passés. La comparaison de l'état ancien de ses affaires avec la médiocre fortune d'aujourd'hui l'importunait. Elle pesait plus lourdement encore, et il s'en doutait bien, sur l'esprit de son André. Silencieux, ils levaient donc et ils abattaient sur le sol leur pioche d'ancien modèle, forgée pour des géans. La terre volait en éclats; la souche frémissait; quelques feuilles recroquevillées, restées sur les sarmens, tombaient et fuyaient au vent, avec des craquemens de verre brisé; le pied de l'arbuste apparaissait tout entier, vigoureux et difforme, vêtu en haut de la mousse verte où l'eau des rosées et des pluies s'était conservée pendant les étés lointains, tordu en bas et mince comme une vrille. Les cicatrices des branches coupées par les vigneronns ne se comptaient plus. Cette vigne avait un âge dont nul ne se souvenait. Chaque année, depuis qu'il avait conscience des choses, Driot avait taillé la vigne, biné la vigne, cueilli le raisin de la vigne, bu le vin de la vigne. Et elle mourait. Chaque fois que, sur le pivot d'une racine, il donnait le coup de grâce, qui tranchait la vie définitivement, il éprouvait une peine; chaque fois que, par la chevelure depuis deux ans inculte, il empoignait ce bois inutile et le jetait sur le tas que formaient les autres souches arrachées, il haussait les épaules, de dépit et de rage. Mortes les veines cachées par où montait pour tous la joie du vin nouveau! Mortes les branches mères que le poids des grappes inclinait, dont le pampre ruisselait à terre et traînait comme une robe d'or! Jamais plus la fleur de la vigne, avec ses étoiles pâles et ses gouttes de miel, n'attirerait les moucheronns d'été, et ne répandrait dans la campagne et jusqu'à la Fromentière, son parfum de réséda! Jamais les enfans de la métairie, ceux qui viendraient, ne passeraient la main par les trous de la haie pour saisir les grappes du bord! Jamais plus les femmes n'emporteraient les hottées de vendange! Le vin, d'ici longtemps, serait plus rare à la ferme, et ne serait plus de « chez nous. » Quelque chose de familial, une richesse héréditaire et sacrée périssait avec la vigne, servante ancienne et fidèle des Lumineau.

Ils avaient, l'un et l'autre, le sentiment si profond de cette perte, que le père ne put s'empêcher de dire, à la nuit tombante, en relevant une dernière fois sa pioche pour la mettre sur son épaule :

— Vilain métier, Driot, que nous avons fait aujourd'hui!

Cependant il y avait une grande différence entre la tristesse du père et celle de l'enfant. Toussaint Lumineau, en arrachant la vigne, pensait déjà au jour où il la replanterait; il avait vu, dans sa muette et lente méditation, son successeur à la Fromentière cueillant aussi la vendange et buvant le muscadet de son clos renouvelé. Il possédait cet amour fort et éprouvé, qui renaît en espoirs à chaque coup du malheur. Chez André, l'espérance ne parlait pas de même, parce que l'amour avait faibli.

Tous deux, bruns dans le jour finissant, ils se remirent en marche le long de la bordure d'herbe, puis sur la pente des champs qui ramenaient vers la ferme. Le corps endolori et penché en avant, leur outil sur l'épaule, ils considéraient l'horizon rouge au-dessus du Marais, et les nuages que le vent poussait vers le soleil en fuite. C'était un soir lamentable. Autour d'eux, des guérets, des terres nues, des haies dévastées, des arbres sans feuilles, de l'ombre et du froid qui tombaient du ciel. Et ils avaient bien fait deux cents mètres avant que le fils se décidât à parler, comme si la réponse devait être trop dure pour le père qui suivait le même chemin de travail.

— Oui, dit-il, le temps de la vigne est fini dans nos contrées : mais elle pousse ailleurs.

— Où donc, mon Driot?

Dans les demi-ténèbres, l'enfant étendit sa main libre, au-dessus de la Fromentière noyée en bas dans l'ombre. Et le geste allait si loin, par delà le Marais et par delà la Vendée, que, sous ses habits de grosse laine, Toussaint Lumineau sentit le froid du vent.

— Les autres pays, dit-il, qu'est-ce que ça nous fait, mon Driot, pourvu qu'on vive dans le nôtre?

Le fils comprit-il l'anxieuse tendresse de ces mots-là? Il répondit :

— C'est que, justement, dans le nôtre, il est de plus en plus malaisé de vivre.

Toussaint Lumineau se souvint des paroles, à peu près semblables, qu'avait dites François, et il se tut, pour essayer de s'expliquer à lui-même comment André pouvait les répéter, lui qui n'était cependant ni paresseux ni porté pour les villes.

Devant les hommes qui descendaient aux marges des terres brunes, la Fromentière avec ses arbres apparaissait comme un

dôme de ténèbres plus denses, au-dessus duquel la nuit d'hiver allumait ses premières étoiles. Le métayer n'entraît jamais sans émotion dans cette ombre sainte de chez lui. Ce soir-là, mieux que d'habitude, il sentit cette douceur de revenir qui ressemblait à un serment d'amour. Rousille, entendant des pas qui s'approchaient, ouvrit la porte et éleva la lampe à l'extérieur, comme un signal.

— Vous rentrez tard ! dit-elle.

Ils n'avaient pas eu le temps de répondre, qu'un son de corne prolongé, nasillard, retentit au fond du Marais, bien au delà de Sallertaine.

— C'est la corne de la Seulière ! cria, du bout de la salle, la voix de Mathurin.

Les hommes entrèrent dans la clarté chaude du foyer. La petite lampe fut reposée sur la table.

Mathurin reprit :

— On veille ce soir à la Seulière. Veux-tu y venir, Driot ?

L'infirmé, les bras appuyés sur la table et agités d'un mouvement nerveux, soulevé à demi, les yeux flambans d'un désir longtemps contenu qui éclatait enfin, faisait peine à voir et faisait peur, comme ceux dont la raison chancelle.

— Je ne suis guère d'humeur à danser, répondit négligemment André ; mais peut-être ça me ferait du bien, aujourd'hui.

Le métayer, silencieusement, appuya la main sur l'épaule de son malheureux aîné, et les yeux enfiévrés se détournèrent, et le corps obéit, et retomba sur le banc, comme un sac de froment, dont la toile s'élargit quand il touche terre.

Les hommes soupèrent rapidement. Vers la fin du repas, Tous-saint Lumineau, dont l'esprit s'était remis à penser aux paroles d'André, voulut prendre à témoin celui de ses enfans qui n'avait jamais varié dans l'amour exclusif de la Fromentière, et dit :

— Croirais-tu, Mathurin, que ce Driot déraisonnait, ce soir ? Il prétend que la vigne a fait son temps chez nous ; qu'elle pousse mieux ailleurs. Mais quand on plante une vigne, on sait bien qu'elle doit mourir un jour, n'est-ce pas ?

— Beaucoup sont mortes avant la nôtre, fit rudement l'infirmé. Nous ne sommes pas plus malheureux que les voisins.

— C'est justement ce que je dis, répondit André, et il releva la tête, et on vit ses yeux qu'animait la contradiction et ses moustaches fines qui remuaient quand il parlait. Ce n'est pas seule-

ment notre vigne qui est usée, c'est la terre, la nôtre, celle des voisins, celle du pays, aussi loin et plus loin que vous n'avez jamais été. Il faudrait des terres neuves, pour faire de la belle culture.

— Des terres neuves, dit le père, je n'en ai jamais connu par ici. Elles ont toutes servi.

— Il y en a pourtant, et dans bien des contrées...

Il hésita, un instant, et énuméra pêle-mêle :

— En Amérique, au Cap, en Australie, dans les îles, chez les Anglais. Tout pousse dans ces pays-là. La terre a plaisir à donner, tandis que les nôtres...

— N'en dis pas de mal, Driot : elles valent les meilleures !

— Usées, trop chères !

— Trop chères, oui, un peu. Mais donne-leur de l'engrais, et tu verras !

— Donnez-leur-en donc ! Vous n'avez pas de quoi en acheter !

— Qu'il vienne seulement une belle année, pas trop sèche, pas trop mouillée, et nous serons riches !

Le métayer s'était redressé, comme sous une injure personnelle, et il attendait ce que Driot allait répondre. Celui-ci se leva, emporté par la passion. Et tous le regardaient, même le valet de ferme, qui essayait de comprendre, le menton serré dans sa main calleuse. Et tous ils sentaient vaguement, à l'aisance du geste, à la facilité de sa parole, que Driot n'était plus tout à fait comme eux.

— Oui, fit le jeune homme, fier d'être écouté, il y aurait peut-être quelque chose à faire, ici, dans les vieux pays. Mais on ne nous apprend pas ces choses-là dans nos écoles : c'est trop utile. Et puis l'impôt est trop lourd, et les fermages trop hauts. Alors, pendant que nous vivons misérablement, ils font là-bas des récoltes magnifiques. J'apprends ça tous les jours. Nos vignes crèvent, et ils ont du vin. Le froment pousse chez eux sans engrais, et ils nous l'envoient dans des navires aussi chargés de grain que l'était, à ce que vous racontez, le grenier de l'ancien château d'ici...

— Des farces ! Tu as lu ça dans les livres !

— Un peu. Mais j'ai vu aussi des navires dans les ports, et les sacs de froment coulaient de leur bord comme l'eau des étiers par-dessus les talus. Si vous lisiez les journaux, vous sauriez que tout nous est apporté de l'étranger, à meilleur compte que

nous ne pouvons le produire, le blé, l'avoine, les chevaux, les bœufs, et qu'il y a, contre nous autres, les Américains, les Australiens, et qu'il y aura bientôt les Japonais, les Chinois...

Il se grisait de paroles. Il n'était que l'écho de quelques lectures qu'il avait faites, ou de conversations qu'on avait tenues devant lui. La Fromentière l'écoutait avec stupeur. Chine, Japon, Amérique, ces noms volaient dans la salle comme des oiseaux inconnus, amenés par la tempête dans des régions lointaines. Les murs de la métairie avaient entendu tous les mots de la langue paysanne, mais pas une fois encore ils n'avaient sonné sous le choc de ces syllabes étrangères. L'étonnement était marqué sur tous les visages éclairés par la lampe et levés vers Driot, qui continua :

— J'en ai appris, des choses! J'en apprends tous les jours. Et, tenez, quand on revient, comme moi, d'arracher une vigne, ça fait enrager de penser qu'il y a des pays, en Amérique, et je pourrais vous dire leur nom, où on peut aller sans délier sa bourse...

— Allons donc! s'écria le valet.

— Oui, le gouvernement paye le passage du cultivateur. Il le nourrit à l'arrivée. Il lui donne, pour s'établir, trente hectares de terre...

Cette fois, le père hochait la tête, désarmé par l'énormité de l'affirmation, et dit, d'un air de mépris :

— Tu racontes des menteries, mon garçon. Trente hectares, ça fait soixante journaux. Moi, je ne lis pas souvent, c'est vrai. Mais je ne me laisse pas raconter toutes les histoires que tu crois comme Évangile. Soixante journaux! Les gouvernemens seraient vite ruinés, s'ils faisaient un cadeau pareil à tous ceux qui en ont envie... Tais-toi... Ça me chagrine d'entendre mal parler de la terre de chez nous... Puisque tu veux la cultiver avec moi, Driot, fais comme nous, n'en dis pas de mal... Elle nous a toujours nourris.

Il y eut un silence embarrassé, dont le valet profita pour se lever et gagner son lit. L'appel de la Seulière courut de nouveau dans la nuit. Mathurin ne prononça pas une parole, mais il regarda son frère. Celui-ci, mécontent, excité par la discussion qu'il venait d'avoir, comprit l'interrogation muette, et répondit vivement, de manière à faire sentir que sa volonté était libre :

— Eh bien! oui, j'y vais.

— Je te ferai la conduite jusqu'à la yole, repartit l'infirmé.

Toussaint Lumineau devina un danger.

— C'est déjà trop que ton frère aille à la Seulière, dit-il. Mais toi, mon pauvre gars, d'aucune manière ça ne te serait bon de veiller là-bas. Il fait froid dehors... Ne va pas plus loin que le pré aux canes, et reviens vite.

Il suivit des yeux l'infirmé qui, en grande hâte, avec le surcroît d'énergie que lui donnait l'émotion, se soulevait sur ses béquilles, longeait la table, descendait les marches, et, derrière André, s'enfonçait dans la nuit...

Les fils étaient dehors. Le vent glacé soufflait par la porte laissée ouverte. Hélas! que le gouvernement de la maison devenait difficile! Assis sur le banc, la tête appuyée sur un coude et regardant l'ombre de la cour, le métayer réfléchissait aux choses qu'il avait entendues ce soir, et à l'impuissance où il se trouvait, malgré sa tendresse et sa grande expérience, de se faire obéir, dès qu'il ne s'agissait plus du travail de la métairie. Mais il ne demeura pas longtemps sans demander à sa fille, enfermée dans la décharge voisine, — la moindre parole sonnait si bien dans les chambres vides!

— Rousille?

La petite ouvrit la porte, et s'avança un peu, tenant un plat creux qu'elle essuyait sans le regarder.

— J'ai peur que Mathurin ne retourne la voir...

— Oh! père, il ne ferait pas ça... D'ailleurs, il ne doit pas avoir ses souliers, et il n'oserait pas paraître à la Seulière...

Elle se pencha, chercha sous le lit de Mathurin, puis dans le coffre, et se releva en disant :

— Si... il les a emportés... Il les avait mis d'avance... Le premier son de corne a passé vers six heures.

Le père se mit à marcher à grands pas. Inquiet, il s'arrêtait, de minute en minute, pour écouter si un bruit de béquilles heurtant les cailloux n'annonçait pas le retour de Mathurin.

X. — LA VEILLÉE DE LA SEULIÈRE

Toussaint Lumineau n'avait pas tort de s'inquiéter. Ses deux fils étaient descendus ensemble jusqu'à cet endroit du pré de la Fromentière, où le fossé élargi servait d'abreuvoir aux bêtes et

de refuge aux deux yoles de la métairie. Là, André n'avait guère fait de résistance, quand Mathurin avait demandé : « Emmène-moi ? Je veux aller voir Félicité. » Aventureux, imprudent pour lui-même, soldat d'hier, encore tout pénétré des maximes de la caserne, il avait dit seulement : « Ça n'est guère raisonnable, mais si ça t'amuse ! » Il avait aidé l'infirmes à monter dans la meilleure des yoles, à s'étendre à l'avant, du côté où le bateau s'effile. Lui-même s'était mis debout à l'arrière, sur la plate-forme en pente et coupée en ligne droite, et, saisissant une longue perche, il avait commencé à yoler, c'est-à-dire à pousser le bateau, en appuyant le fer de la ningle tantôt au fond de l'eau, tantôt sur le bord des terres.

Maintenant, ils étaient loin, au milieu du Marais, dans la nuit extrêmement froide et sans lune. Les nuages continuaient de courir vers la mer. Les ténèbres cependant n'étaient pas entières. Il y avait là-haut, dans le gris du ciel, des trainées plus pâles, des mailles claires continuellement déformées et brisées par le mouvement des nuées, et que reflétait au passage la surface des eaux : non plus seulement celle des fossés, mais la nappe elle-même des prés, inondés par les pluies d'hiver, changés en autant de lacs d'où émergeait à peine le dos rond des talus. Toute lueur était multipliée. L'ombre avait des remous de clarté. Et cela permettait à André de ne pas se tromper de route. La yole suivait les canaux qui se coupent à angle droit. Elle n'avancait que lentement, contrariée par les aiguilles de glace que le froid formait et lançait en gerbes autour des herbes et des cailloux du bord. Si le vent ne s'élevait pas, tout le Marais serait pris avant le jour. André le savait, et s'efforçait d'arriver le plus vite possible à la Seulière. Il comprenait l'imprudences qu'il avait commise en emmenant avec lui Mathurin, par une nuit pareille et si loin. L'infirmes, lui, ne bougeait pas. Il se taisait, pour ne pas appeler sur lui l'attention de son frère, qui aurait pu retourner en arrière. Mais quand il se vit à plus de deux kilomètres de la Fromentière, sûr désormais d'arriver jusqu'à la ferme où l'on veillait, il rompit le silence. Couché sur le dos, le visage caché le long du bordage de la yole, il demanda :

— Driot, quand tu as parlé, ce soir, des terres qu'on donne aux travailleurs qui émigrent, tu ne plaisantais pas ?

— Mais non.

— Est-ce qu'on t'a proposé de t'en donner ?

Il avait relevé la tête, sans bruit, et il guettait, avec ses yeux et ses oreilles à la fois, la réponse d'André. La réponse ne vint pas. Dans l'immense étendue des prairies inondées, on n'entendait que le frissonnement de l'eau refoulée par la yole et qui montait en marée, avec de petits rires aigus, sur la boue durcie des rives. L'infirmes reprit :

— François te manque, n'est-ce pas? Ça te change la maison, de ne plus y voir que moi?

Le jeune homme qui se tenait si ferme à l'arrière, silhouette à peine inclinée dans l'ombre, se courba précipitamment.

— Vaque à toi ! cria-t-il ; reste couché, Mathurin !

Une nuit complète se fit autour d'eux. Ils passaient sous un de ces ponts de pierre, d'une seule arche, qui bossuent le Marais çà et là. Quand ils se furent redressés, Mathurin remarqua que le yoleur avait ralenti la marche, comme ceux dont l'esprit travaille. Encouragé par là, résolu à se faire livrer le secret qui intéressait l'avenir de la Fromentière, l'infirmes insista.

— Nous ne sommes que deux ici, André ; pourquoi ne pas dire tout ce que tu penses? Tu voudrais travailler des terres plus neuves que les nôtres : tu veux t'en aller, toi aussi, mais plus loin que François et pour faire autre chose?

Alors le cadet cessa de yoler. Il demeura droit, sur le plancher du bateau, et il laissait la ningle flotter derrière lui.

— Puisque tu l'as deviné, Mathurin, garde le secret, dit-il... C'est vrai que j'ai reçu des propositions... Je pourrais avoir, au delà de la mer, toute une métairie et un troupeau de chevaux, à moi, pour mes deux mille francs... Des amis s'occupent de l'affaire... Mais je ne suis pas décidé. Je n'ai pas dit oui.

— Tu as peur du père?

— J'ai peur de le laisser dans l'embarras. Si je m'en allais, qui est-ce qui conduirait la Fromentière? Il y a bien Rousille, qui pourrait se marier.

— Pas avec le Boquin toujours! Ça n'irait pas entre nous ! Mais le père a dit non, et il ne reviendra pas là-dessus.

— Alors, je ne vois pas qui prendra la Fromentière?

Une voix dure, impérieuse, qui trahissait toute l'émotion de l'infirmes, cria :

— Je ne compte donc plus?

— Mon pauvre Mathurin...

— Je suis mieux ; je vais guérir! continua Mathurin sur le

même ton. Quand mon tour sera venu de commander, personne que moi ne commandera à la Fromentière, tu entends !

André, pour ne pas l'exaspérer, répondit :

— Ce serait heureux pour tout le monde, ta guérison... Je l'espère aussi, Mathurin.

Mais les colères de l'infirmes ne se calmaient pas si vite, ni pour si peu. Se redressant d'un seul effort, au risque de faire chavirer la yole, se traînant sur ses genoux et sur ses poignets jusqu'à l'arrière, Mathurin lutta un instant avec son frère :

— Donne-moi ta place, cadet ; il faut que tu me voies yoler !

Il s'empara de la longue perche, et, assis sur le banc d'arrière de la yole, se mit à la pousser avec une sûreté de main et une vigueur étonnantes. La vitesse fut bientôt telle, malgré les glaçons et les herbes, qu'André n'aurait pu en donner une semblable au bateau qui filait droit, sans heurter nulle part. Mathurin emplissait de son corps toute la largeur entre les deux bordages, et son buste énorme se courbait, se tournait, avec l'aisance robuste de la santé. Et plus il allait, plus il accélérail le mouvement de ses bras et multipliait les coups de la ningle sur les bords qui fuyaient. Bientôt il tourna à droite, par un canal qu'il suivit pendant quelques centaines de mètres. Des rayons de lumière apparurent au bord de l'eau, et augmentèrent d'éclat. Ils s'échappaient de la porte de la Seulière. Les bâtimens de la ferme sortirent vaguement des ténèbres. La rumeur de voix humaines qui chantaient courut dans la nuit, mêlée au bruit des pas martelant le carreau. Puis, en deux coups de perche, Mathurin arrêta presque son bateau, et le fit couler au milieu d'une dizaine d'autres yoles rangées bord à bord. Avant qu'André eût songé à l'aider, il avait roulé, avec ses béquilles, sur le tertre où s'allongeait la maison, et il se relevait, tout seul.

— Bien conduit, Mathurin ! dit le cadet, en sautant.

L'autre, essoufflé, rouge, content comme d'une victoire, se retourna :

— Ne te gêne donc pas ! dit-il. Celui qui conduit une yole comme moi, peut bien conduire une métairie !

Et d'un coup d'épaule, il ébranla la porte.

Quelqu'un cria, de l'intérieur :

— Doucement donc ! Quels sont ceux-là qui enfoncent les portes ?

La porte s'ouvrit avec fracas, et sur le seuil, illuminé par la

vive lueur des lampes, Mathurin Lumineau apparut. L'entrée d'un revenant n'aurait pas produit plus d'effet. Le bruit cessa tout à coup. Les filles, effarées, s'écartèrent et se groupèrent le long des murs. D'étonnement, plusieurs gars ôtèrent leur chapeau, qu'ils avaient gardé pour danser ; des métoyères se levèrent, à demi, des chaises où elles étaient assises. On hésitait à reconnaître le nouvel arrivant, à pareille heure, et dans ce lieu. Lui, brusquement frappé par l'air chaud, las et rouge, mais fier de la stupéfaction qu'il provoquait, droit sur ses béquilles, riant dans sa barbe rousse, il dit d'une voix éclatante :

— Salut à tous !

Et, s'adressant aux femmes groupées, qui se penchaient au fond de la salle, et caquetaient déjà :

— Qui veut danser une ronde avec moi, mes galantes?... Qu'avez-vous à me regarder comme ça ? Je ne reviens pas. J'amène mon frère, le beau Driot, pour faire vis-à-vis.

On le vit s'avancer, et derrière lui le dernier fils de la Fromentière, mince et haut, la main au front, saluant militairement. Alors, dans toute la salle, ce furent des éclats de rire, des questions, des bonjours. Les danseuses se précipitèrent vers eux aussi vite qu'elles s'étaient écartées. Des mains d'hommes se tendirent de toutes parts. Les éclats sonores de la voix du vieux Gauvrit dominèrent le tumulte. Du fond de la seconde chambre, il criait, déjà un peu pris de vin :

— La plus belle fille pour danser avec Mathurin ! La plus belle ! Qu'elle se montre !

Ce ne fut pas pour obéir à son père que Félicité Gauvrit s'avança. Mais, un instant décontenancée par cette brusque entrée, observée par les femmes et par les hommes, elle comprit qu'elle devait payer d'audace, et, s'approchant de Mathurin Lumineau, ses yeux noirs dans les yeux de l'infirme, elle lui jeta les bras autour du cou, et l'embrassa.

— Je l'embrasse, dit-elle, parce qu'il a plus de courage que la moitié des gars de la paroisse. C'est moi qui l'avais invité !

Étourdi, enivré par tous les souvenirs qui s'éveillaient en lui, Mathurin se déroba une fois de plus. On le vit pâlir, et, tournant sur ses béquilles, fendre le groupe d'hommes qui se trouvait à sa gauche, en disant : « Place, place, mes gars, je veux m'asseoir ! »

Il s'assit, dans la seconde chambre, à côté de plusieurs anciens, dont le vieux Gauvrit, qui s'écartèrent, et, pour première marque

de bienvenue, lui versèrent un plein verre de vin blanc de Sal-lertaine. Selon l'usage et la formule consacrée, il leva le verre, et dit, tout pâle encore :

— A vous tous, je bois de cœur et d'amour !

Bientôt, il parut oublié, et les danses reprirent.

La métairie où l'on veillait, une des plus neuves du Marais, était divisée en deux pièces inégales. Dans la plus petite, quelques hommes, retirés des plaisirs bruyans de la danse, buvaient, et jouaient des parties de lulette avec le maître de la maison. Dans l'autre, par où les Lumineau venaient d'entrer, on dansait. Les tables avaient été rangées le long des murs, entre les lits ; les rideaux de ceux-ci, relevés de peur des accrocs, s'étaient étalés sur les courtes-pointes. Une demi-douzaine de matrones, qui avaient accompagné leurs filles, se tenaient autour de la cheminée, devant un feu de bouses sèches, — le bois de ce pays sans arbres, — et sur la plaque du foyer, chacune avait sa tasse, où elle buvait, à petits coups, du café mélangé d'eau-de-vie. En arrière, des lampes à pétrole posées un peu partout éclairaient les groupes des danseurs. Ils étaient à l'étroit. Une atmosphère fumeuse, une odeur de sueur et de vin remplissait la maison. L'air glacé du dehors soufflait par le bas de la porte et, parfois, faisait frissonner les Maraichines sous leur lourde robe de laine. Mais peu importait. Dans la salle, c'était un débordement de rires, de paroles et de mouvement. Jeunes gens, jeunes filles, ils venaient des fermes isolées, bloquées par l'inondation périodique ; ils étaient las de repos et de rêve. Une fièvre agitait ces reclus, pour peu de temps échappés et rendus à la vie commune. Tout à l'heure, sur l'immense nappe tremblante et muette, toute cette joie se disperserait. Ils le savaient. Ils profitaient de l'heure brève.

Les danses recommencèrent donc, tantôt la maraichine, sauterie à quatre, espèce de bourrée ancienne, que les assistans soutenaient d'un bourdonnement rythmé ; tantôt des rondes chantées par une voix d'homme ou de femme, reprises en chœur et accompagnées par un accordéon que manœuvrait un gamin de douze ans, bossu et souffreteux ; tantôt des danses modernes, quadrilles ou polkas, pour lesquelles il n'y avait qu'un seul air dont la mesure seule variait. La plupart des jeunes filles dansaient bien, quelques-unes avec un sentiment vif du rythme et de l'attitude. Autour de leur ceinture, les plus soigneuses et les mieux habillées avaient noué un mouchoir blanc, pour que le danseur ne gâtât

pas l'étoffe de la robe quand, après chaque refrain, il enlevait sa danseuse à bout de bras et la faisait sauter le plus haut possible, afin de montrer la légèreté des Maraichines et la force des Maraichins. On se retrouvait, gens de la même paroisse et du même coin, on poursuivait les intrigues de l'hiver précédent, on se parlait d'amour pour la première fois, on se donnait rendez-vous au marché de Challans ou à quelque veillée prochaine dans une autre ferme; on se montrait les nouveaux venus. Parmi ces derniers, André Lumineau était le plus recherché, le plus gai, le moins embarrassé pour inventer des choses drôles et les dire.

Les heures passaient. Deux fois, le père Gauvrit avait traversé les deux chambres, ouvert la porte, et prononcé : « La lune monte et on la verra bientôt, le vent s'élève et il gèle dur. » Puis, il était revenu prendre sa place autour de la table où les joueurs de luette l'attendaient, entre deux armoires. Mathurin Lumineau avait consenti à jouer. Mais il jouait distraitement, et regardait moins ses cartes qu'il ne guettait le passage, les mots, les gestes de Félicité Gauvrit. Déjà, à plusieurs reprises, l'habile et superbe fille s'était arrêtée avec son danseur dans la seconde pièce, pour échanger quelques paroles avec Mathurin. Elle rayonnait d'orgueil. Sur sa figure hardie, régulière, qui dominait la plupart des bonnets de tulle, elle portait la joie de son triomphe, car après six ans, la folie d'amour qu'elle avait inspirée durait encore, et lui ramenait les fils de la Fromentière.

Il était dix heures. Une petite Maraichine, au visage rousselé comme le plumage d'une grive, lança les premières notes d'une ronde :

Quand j'étais chez mon père,
Petite à la maison,
M'en fus à la fontaine,
Pour cueillir du cresson.

Vingt voix de jeunes gars, et autant de voix de femmes reprirent en chœur :

Les canes, canes, les canetons,
Les canes de mon père, dans les marais s'en vont!

Et la ronde tourna dans les deux chambres. A ce moment, Félicité Gauvrit, qui avait refusé de prendre place dans la chaîne des danseuses, s'approcha de la table où était Mathurin, et celui-ci,

aussitôt, jeta les cartes à un de ses voisins, et se leva entre ses béquilles.

— Restez, Mathurin, dit-elle. Ne vous gênez pas pour moi. Je viens les voir danser.

Mais elle avançait une chaise, dans le coin de la pièce, et aidait Mathurin à s'y asseoir, et elle-même s'asseyait près de lui. Ils étaient dans la demi-ombre que projetait l'armoire. L'infirmes ne regardait point Félicité Gauvrit et elle ne le regardait pas davantage. Ils se trouvaient côte à côte, devant l'armoire de cerisier, et leurs yeux semblaient s'intéresser à ces danseurs qui passaient et repassaient dans la chambre. Mais, ce qu'ils voyaient, c'était tout autre chose : l'un le passé, les rendez-vous d'amour, les sermens échangés, le retour de Challans dans la charrette, l'affreuse souffrance prolongée pendant des années, l'abandon, qui prenait fin en cette minute même ; l'autre apercevait l'avenir possible et peut-être prochain, les salles de la Fromentière où elle commanderait, le banc d'église où elle trônerait le dimanche, les saluts qu'elle recevrait des filles les plus fières du pays, et le mari qu'elle aurait, ce cadet des Lumineau, André, qui menait là-bas la ronde avec une enfant de quinze ans, celle qui chantait les couplets.

Mathurin parlait à voix basse, par petits mots que l'émotion coupait de silences ; et il était pâle, et il avait peur que cette minute de bonheur ne fût déjà finie. La fille de la Seulière, les mains à plat sur son tablier, grave, réservée, répondait sans se hâter, des phrases que personne n'entendait. Bien des yeux se tournaient vers le couple étrange, que formaient les fiancés d'autrefois. La ronde tournait. Le refrain faisait sonner les murs.

La voix claire et rieuse de la petite Marâtchine chantait :

La fontaine est profonde,
Coulée y suis au fond.
Par le chemin z'il passe
Trois cavaliers barons.

« Que donnerez-vous belle ?
Et nous vous tirerons ?
— Retirez-moi, dit-elle,
Après ça nous verrons »

Quand la belle fut tirée
S'en fut à la maison,
Se mit à la fenêtre,
Chantit une chanson.

« Ce n'est point ça, la belle,
 Que nous vous demandions :
 Ce sont vos amitiés
 Si nous les méritons. »

La danse s'animaient de plus en plus. Les grands gars maraichins prenaient les jeunes filles par la taille, et les faisaient sauter si haut que les coiffes de mousseline touchaient le plafond. Les commières buvaient une dernière tasse de café. Les joueurs de lulette regardaient la sarabande se démener dans la poussière, dans la lumière inégale des lampes qui fumaient. Mathurin et Félicité, plus rapprochés, causaient toujours. Mais la fille de la Sculière avait abandonné une de ses mains entre celles de l'infirmes, et c'étaient les mains velues et démesurées qui tremblaient, et c'était la petite main blanche qui semblait ne pas comprendre ou ne pas vouloir répondre.

La ronde finissait :

« Mes amitiés, dit-elle,
 Sont point pour des barons ;
 Ell' sont pour le gars Pierre,
 Le valet de la maison. »

Félicité, pour la première fois, regarda Mathurin, et dit en riant, d'un ton de confiance :

— C'est l'histoire de Rousille, cette chanson-là !

— Vous ne savez pas ce qu'elle voulait ? repartit Mathurin : se marier avec notre valet, devenir la maîtresse de la Fromentière. Mais, moi, je veillais ! J'ai fait chasser le Jean Nesmy. Et je vous jure qu'il ne reparaitra pas de sitôt à la maison. A présent...

Il baissa la voix, il se pencha, le bout de ses cheveux fauves toucha la pointe du bonnet blanc qui ne recula pas :

— A présent, si tu veux encore de moi, Félicité, c'est toi qui seras la maîtresse de la Fromentière !

Elle n'eut pas le temps de préparer une réponse. Elle se trouva debout. Le dernier refrain de la ronde avait fini dans un murmure d'étonnement. Un homme était entré, et s'était avancé dans la première chambre jusqu'au milieu. Il dépassait les groupes de toute sa tête blanche, coiffée du chapeau qu'il n'avait pas même touché du doigt en entrant. Ses vêtements étaient couverts de gelée. Sur le bras gauche, il portait un vieux manteau, une loque brune, qui pendait. Et, sévère de visage, les yeux demi-fermés à

cause de l'éclat des lumières, il cherchait quelqu'un. Tous s'écartèrent devant le métayer de la Fromentière.

— Mes gars sont ici? demanda-t-il.

— Oui donc, répondit une voix derrière lui. Me voici, père!

— Bien, Driot, fit l'ancien, sans se retourner. Je n'ai pas peur pour toi, quoique ça ne soit pas ici la place de mes enfans. Mais, en vérité, il gèle à croire que tout le Marais sera pris avant le soleil levant. Et Mathurin pourrait en mourir, blessé comme il est! Pourquoi l'as-tu amené?

Dans le silence de tous, le métayer parcourut du regard la grande salle. Un mouvement de quelques-uns des assistans lui désigna Mathurin au fond de la salle voisine. Le père aperçut l'infirme et, près de lui, celle qui avait été cause de tant de souffrances et de larmes...

— La garce! murmura-t-il. Elle l'aguiche encore!

Et il fendit impérieusement les groupes, ses épaules rejetant les danseurs à droite et à gauche.

— Gauvrit, dit-il en saluant de la tête le bonhomme qui s'était levé et s'avavançait en titubant, Gauvrit, ça n'est pas pour te faire un affront. Mais j'emmène mes gars. La mort est dans le Marais, par des temps pareils.

— Je ne pouvais pas empêcher tes fils de venir, balbutia Gauvrit. Je t'assure, Toussaint Lumineau...

Sans l'écouter, le métayer haussa la voix :

— Hors d'ici, Mathurin! dit-il. Et prends la couverture que j'ai apportée pour toi!

Il jeta le vieux manteau ruiné sur les épaules de l'infirme, qui se leva sans mot dire, comme un enfant, et suivit le père. Les assistans, quelques-uns moqueurs, la plupart émus, regardaient cet ancien qui, à travers tout le Marais, venait arracher son fils à la veillée de la Seulière. Des filles disaient entre elles : « Il n'a pas eu seulement une parole pour la Félicité ; » d'autres : « Il devait être beau, quand il était jeune. » Il y eut une voix, celle de la petite qui avait chanté la ronde, qui murmura : « André est tout le portrait du père. »

Ni Toussaint Lumineau ni ses fils n'entendirent. La porte de la Seulière se refermait derrière eux. Ils tombaient brusquement dans la nuit où courait le vent glacé. Les nuages étaient remontés très haut. Emportés à une allure désordonnée, fondus en larges masses, ils formaient des nappes d'ombre, successives, dont la

lune argentait les bords. Le froid pénétrait les vêtemens et traversait la chair. La mort passait, pour les faibles. Le métayer qui savait le danger, dégageda au plus vite les deux yoles arrêtées parmi d'autres au port de la Seulière. Il monta dans la première, fit signe à Mathurin de se coucher au fond, et poussa au large. L'infirme obéit encore. Pelotonné sur le plancher du bateau, couvert du manteau de laine, il ressembla bientôt, immobile, à un monceau de goémon. Mais, sans qu'on y prit garde, il s'était étendu, la tête tournée du côté de la Seulière, et, soulevant d'un doigt l'étoffe qui le protégeait, il regardait la ferme. Tant que la distance et les talus des canaux lui permirent de distinguer la raie lumineuse de la porte, il demeura les yeux attachés sur cette lueur pâissante, qui lui rappelait maintenant un souvenir nouveau. Puis le manteau retomba, couvrant le visage joyeux et en larmes de l'infirme. André suivait, dans la seconde yole.

Par les mêmes fossés, le long des mêmes prés, ils repassaient, luttant contre les rafales de vent qui soufflaient. La tempête se déchainait et empêchait la glace de s'étendre. Le métayer, qui n'avait plus l'habitude de yoler, n'avancait pas beaucoup. De loin en loin, il disait : « Tu n'as pas trop froid, Mathurin ? » et, d'une voix un peu plus haute : « Es-tu toujours là, André ? » Dans le sillage, une voix jeune, répondait : « Ça va ! » La fatigue était grande, mais il s'y mêlait de la joie de ramener les deux fils. Le métayer, sans raison apparente, et bien qu'il fût des semaines sans penser à elle, songeait, en ce moment, à la mère Lumineau. « Elle doit être contente de moi, rêvait-il, parce que j'ai enlevé Mathurin à la Seulière. » Et parfois il croyait voir, au détour des canaux, des yeux bleus pareils à ceux de la vieille mère, qui souriaient, et puis s'inclinaient et se couchaient avec les roseaux, sous la yole. Alors il s'essuyait les paupières avec sa manche, il se secouait pour dissiper l'engourdissement qui le saisissait, et il répétait, à l'un de ses enfans : « Es-tu toujours là ? »

Le second fils, lui, ne rêvait pas. Il réfléchissait à ce qu'il venait de voir et d'entendre, à la passion insensée de Mathurin, à la violence de cet homme qui rendrait difficile, quand le père ne serait plus, la vie d'un chef de ferme à la Fromentière. Ce soir-là, dans son esprit inquiet, la tentation des terres nouvelles avait encore grandi.

Les yoles, avec le temps, gagnèrent le pré aux canes.

XI. — LE SONGE D'AMOUR DE ROUSILLE

Les après-midi de dimanche étaient maintenant pour Rousille des heures de solitude. Elle ne pouvait retourner au bourg et assister aux vêpres que si le valet gardait la maison. Et une fois par quinzaine, il avait stipulé qu'il pourrait se rendre à Saint-Jean-de-Mont, chez sa sœur Finette, qui était sourde-muette. Mathurin, qui restait autrefois à la Fromentière tous les jours de sa triste vie, ne manquait plus la grand'messe de Sallertaine, rencontrait Félicité Gauvrit, la saluait, sans lui parler le plus souvent, pour ne pas déplaire au métayer, la regardait passer sur la place, et, sitôt après, s'attablait dans les auberges avec les joueurs de lulette. Quant à André, il semblait à présent ne plus tenir à cette maison de la Fromentière, et le dimanche, dès qu'il le pouvait, il s'échappait, pour courir les villages, près de la mer, recherchant de préférence les anciens marins et les voyageurs qui parlaient des pays où l'on fait fortune.

Rousille ignorait ce qui attirait ainsi son frère au loin. Une fois, elle s'était plainte à lui, gentiment, qu'on la laissât toute seule. Il s'était mis à rire, d'abord. Puis le rire était tombé, rapidement, et André avait dit : « Ne te plains pas si je te laisse seule, Rousille. Tu profiteras peut-être un jour de mes promenades. Je travaille pour toi. »

Le quatrième dimanche de janvier, la Fromentière était donc gardée par Rousille. Mais Rousille ne s'ennuyait pas. Elle s'était abritée derrière la ferme, dans l'aire à battre, au pied du grand pailler, le visage tourné vers le Marais qu'on apercevait entre deux buissons de la haie. Le vent du nord l'aurait glacée, mais la paille, autour d'elle, conservait la chaleur comme un nid. Rousille avait la tête enfoncée, les coudes rentrés dans l'épaisseur molle des dernières fourchées qu'on avait tirées du tas, mais qu'on n'avait pas encore enlevées. Elle pouvait voir, tant l'air était limpide, le clocher du Perrier, les fermes les plus éloignées, et jusqu'aux bandes rougeâtres, qu'on ne découvre que rarement, et qui sont les dunes boisées de pins dont la mer est bordée, à plus de trois lieues. Elle regardait de ce côté-là, mais son esprit allait plus loin que le pré du père, plus loin que le grand Marais, plus loin que l'horizon, car Jean Nesmy avait écrit.

Rousille avait dans sa poche la lettre qu'elle touchait du bout de ses doigts. Depuis le matin, elle savait par cœur et se récitait à elle-même la lettre de Jean Nesmy. Le sourire ne quittait pas ses lèvres, si ce n'est pour monter à ses yeux. L'inquiétude était refoulée, oubliée : on l'aimait toujours, la petite Rousille. La lettre en faisait foi. Elle disait :

Le Château, paroisse des Châtelliers, 25 janvier.

« Ma chère amie,

« Nous sommes tous en bonne santé, et c'est de même chez vous, je l'espère, quoique l'on ne soit jamais sûr quand on est si loin. Je me suis loué dans une métairie qui est sur un dos de col-line, en sortant de la lande de Nouzillac dont je vous ai parlé. On a bien six clochers autour de soi, quand il fait beau, et je pense que, n'était la montagne de Saint-Michel, on apercevrait les arbres du Marais où vous êtes. Malgré ça, moi, je vous vois toujours devant mes yeux. Le samedi, d'ordinaire, je reviens chez la mère Nesmy, ainsi que mon frère, le plus grand après moi, qui s'est loué aussi chez des métayers de la Flocellière. Nous causons de vous, chez la mère, et je dis souvent que je ne suis pas si heureux que je l'étais avant de vous connaître, ou que je le serais, si tout le monde à la maison vous connaissait. Ils savent votre nom, par exemple ! Les plus petits et ma sœur Noémi, quand ils viennent le samedi soir à ma redevance, dans les chemins, crient, pour me faire rire : « As-tu des nouvelles de Rousille ? » Mais la maman Nesmy ne veut pas croire que vous ayez de l'amitié pour moi, parce que nous sommes trop pauvres. Si seulement elle vous voyait, elle comprendrait que c'est pour la vie. Et je passe mon temps de dimanche à lui conter comment c'était à la Fromentière.

« Rousille, voilà quatre mois que je ne vous ai vue, selon ce que vous m'aviez commandé. J'ai su seulement, à la foire de Pouzauges, par un du Marais qui venait acheter du bois, que votre frère André était rentré au pays, et qu'il travaille comme le métayer de la Fromentière aime qu'on travaille chez lui ; aussi je ne serai pas longtemps sans retourner vous voir. J'arriverai un soir, quand les hommes seront encore dehors, et que vous penserez peut-être à moi, en faisant cuire la soupe dans la grande salle. Je m'approcherai du côté de l'aire, et quand vous m'entendrez ou que vous me verrez, ouvrez la fenêtre, Rousille, et

dites-moi, avec un de vos petits regards de sourire, dites-moi que vous avez toujours pour moi de l'amitié. Alors la mère Nesmy fera le voyage, comme cela se doit, et vous demandera à votre père, et s'il dit oui, je vous jure par mon baptême que je vous emmènerai chez moi, pour être ma femme. Je vous ai dans le sang; je n'ai point d'autre idée dans l'esprit; je n'ai pas d'autre bonne amie dans le cœur. Portez-vous bien. Je vous salue de tout mon cœur.

« JEAN NESMY. »

Une à une, comme les grains du chapelet qu'on égrène et qui se mettent d'eux-mêmes sous les doigts, les phrases de la lettre repassaient dans la mémoire de Marie-Rose, et l'image de Jean Nesmy était devant ses yeux, grands ouverts sur la campagne. La jeune fille le revoyait, serré dans sa veste à boutons de corne, avec son visage osseux, ses yeux ardents qui riaient pour elle seulement et pour les beaux travaux finis, quand, à la tombée du jour, la faucille pendue à son bras nu, il regardait les javelles qu'il avait abattues et liées dans les chaumes. « Le père ne parle plus contre lui, songeait-elle. Même, il l'a défendu une fois contre Mathurin. Moi, il ne m'a pas vue me plaindre, ni refuser le travail, et je crois qu'il me veut du bien de l'avoir servi de mon mieux. Si André s'établissait à présent, et amenait une autre femme à la Fromentière, mon père ne refuserait pas, peut-être, de me laisser me marier. Et m'est avis que cet André a des raisons pour s'absenter le dimanche, et pour se promener à Saint-Jean, au Perrier, à Saint-Gervais... »

Elle souriait comme ceux qui ont une espérance. Ses yeux avaient pris la couleur de la paille fraîche qui l'enveloppait.

Et loin, sur le chemin des prés, elle vit un joli gars découplé qui se balançait en marchant, et tenait, sur l'épaule, une ningle pour sauter les fossés. « Driot! murmura-t-elle. Je vais le plaisanter sur ses courses du dimanche. »

Bientôt, elle vit André monter le long du verger clos, puis passer entre les haies dépouillées du chemin. Elle toussa pour l'appeler, quand il fut à petite distance. Il leva la tête. Sa physionomie, qu'il avait toute soucieuse, s'épanouit légèrement. Au lieu de continuer vers la cour de la Fromentière, il sauta dans un petit champ qui la bordait, longea la rangée de ruches qui dormaient leur sommeil d'hiver, et s'arrêta devant Rousille, dans

l'aire, appuyé sur sa ningle. Et il essayait de reprendre l'expression un peu moqueuse et protectrice qu'il avait habituellement devant sa sœur. Il se croyait obligé de rire avec elle comme avec les enfans.

— Je te cherchais, dit-il.

— Oh ! tu me cherchais bien mal. Tu avais la tête basse. Je crois plutôt que tu songeais à une autre qu'à moi.

— Vraiment ?

— Oui ; d'où arrives-tu, avec ta ningle, coureur ? Pas des vèpres ?

— Non, de Saint-Jean. L'eau est grande et joliment froide. Au delà du Perrier, tout est inondé aux deux côtés de la route.

— Tu as passé par les métairies, je suppose ? Tu t'es arrêté à la Seulière ?

— Tu ne me connais guère : est-ce que j'irais contre...

Il voulait dire : « contre les intrigues de Mathurin que sa passion d'amour a ressaisi ? » mais il s'arrêta court.

Elle reprit, sans s'apercevoir de la réticence, parce qu'elle avait l'âme en joie :

— Aux Levrelles ? Non. C'est au moulin de Moque-Souris, alors, où il y a cette jolie Marie-Dieudonnée, la plus belle fille de meunier qu'il y ait jusqu'à Beauvoir ?

— Pas plus.

Elle reprit, tâchant d'être grave, mais sans parvenir à refouler la joie qui rayonnait de son âme :

— C'est que je désire beaucoup que tu te maries, Driot. Et je pense que ce sera facile, gentil comme tu l'es... Non, tu ne peux pas savoir combien je le désire !

André redevint soucieux, comme il l'était dans le chemin, et dit :

— Je le sais très bien, au contraire...

— Non, tu me crois toujours une petite. Mais j'ai vingt ans, Driot. Je devine quand on souffre. Toi, par exemple, tu es en peine de notre François. Il te manque plus encore qu'à notre père. Si tu te maries, tu l'oublieras un peu. Quand tu seras chez toi, à la Fromentière, marié selon ton goût, tu n'auras plus l'idée dans le passé, comme aujourd'hui.

— Et surtout, répondit André, il y aura une ménagère dans la maison, et la petite Rousille pourra se marier avec son bon ami.

D'un mouvement jeune de ses épaules, de ses reins, de ses bras, de sa nuque, qui prirent un point d'appui dans la paille et furent projetés en avant, elle se mit à genoux, afin de fouiller plus facilement dans sa poche. Elle se pencha elle-même au-dessus de l'ouverture, cachée dans les plis innombrables de l'étoffe, où sa main cherchait la lettre, puis elle tendit le carré de papier blanc, doucement, en le suivant des yeux, en l'élevant jusqu'à la hauteur de son front, vers son frère André.

— Je ne la montrerai qu'à toi, André... lis ma lettre... Je veux te prouver que j'ai confiance en toi... Et puis, tu comprendras que le cœur devient si léger, quand on reçoit une lettre pareille, si léger qu'on ne le sent plus. Ça te donnera envie d'en recevoir une...

Il prit la lettre, sans manifester la plus petite impatience et sans remercier. Mais à mesure qu'il lisait, l'émotion le gagnait, non pas la jalousie d'amour, mais la pitié pour cette petite, qui avait l'âme en fête entre deux malheurs. Car il venait de se décider à quitter la métairie et la Vendée. Une nouvelle un peu prévue, redoutée depuis longtemps, bien grave pour la Fromentière, l'avait décidé, cette après-midi même. Et il revenait, l'âme en deuil, comptant les chagrins qu'il allait faire naître. Et pour avoir rencontré cette joie et cette espérance de Rousille, ces yeux qui s'obstinaient à sourire à la vie, cette fleur de la métairie en ruine, il eut le sentiment qu'il devait épargner l'enfant, au moins ce soir-là, et ne pas lui dire tout de suite ce qu'il savait.

Quand il eut achevé la lecture, il plia lentement la lettre, et la remit à Rousille qui, impatiente d'une réponse heureuse, toute son âme dans ses yeux et les lèvres déjà allongées pour sourire, demanda :

— Crois-tu que notre père voudrait bien, si toi tu te mariais, et si tu lui parlais pour mon Jean ?

— Tu t'en irais dans le Bocage, Rousille ?

— Il le faudrait bien, à cause de Mathurin, qui ne pourra jamais nous souffrir près de lui.

Elle fut surprise de la façon dont André la regarda, si sérieusement et si tendrement. Il lui prit la main dans les siennes, la main qui tenait encore la lettre, et dit :

— Non, je ne parlerai pas pour toi. Mais je ferai autre chose, bientôt, que je ne puis pas te dire, et qui te servira. Le jour où je l'aurai fait, ton mariage sera décidé, à moins que le père ne

veille la fin de tout. Et ce n'est pas dans le Bocage que tu habiteras, Rousille, c'est à la Fromentière, à la place de la mère Lumineau, avec qui on était heureux, dans le temps de notre jeunesse. Crois bien ce que je te dis, et ne te mets pas en peine de Mathurin.

Il abandonna la petite main qui retomba sur la robe, et ajouta :

— J'ai idée que tu seras heureuse, toi, Rousille.

Elle ouvrit la bouche pour répondre. Il lui fit signe qu'il ne parlerait plus. Rousille n'en demanda pas moins, rapidement, voyant qu'il s'éloignait :

— Une seule chose, André, dis-m'en une seule ? Promets-moi que tu travailleras toujours la terre, parce que notre père aurait tant de peine...

André répondit :

— Je te le promets.

Rousille le regarda s'en aller, tourner au coin de la maison, pénétrer dans la cour. Qu'avait-il ? Que signifiaient ces paroles de mystère ? Pourquoi avait-il dit les dernières si tristement ? Elle se le demanda un moment, mais ce fut un trouble bien court. A peine la solitude s'était refaite autour d'elle, Rousille entendit de nouveau chanter les mots de la lettre d'amour. Ils arrivaient dans son cœur l'un après l'autre, comme des vagues transparentes, dont chacune s'ouvre à son tour et couvre toute la plage. « Le secret ne doit pas être bien gros, dit-elle, puisque Driot continuera de travailler la terre, et que le père sera heureux, et que je serai heureuse aussi. »

Elle se rappela le sourire qu'avait eu un instant son frère, et pensa : « Ce n'est rien. » La paix se refit en elle, complète. Au bord du marais de Sallertaine, en cette après-midi finissante, il y eut, pendant une heure encore, une enfant qui croyait les mauvais jours passés, et souriait à la vie.

Elle souriait encore ; elle n'avait pas quitté le pailler de l'aire, lorsque, dans la grande salle de la maison, André dit au père qui rentrait :

— Tout va mal, père, décidément.

Le métayer, les yeux pleins de ses récoltes en herbe qu'il venait d'inspecter, dit tranquillement :

— Non, les en air sont beaux ; les avoines de printemps sont belles : qu'est-ce qui va mal ?

— J'ai appris, dans Saint-Jean-de-Mont, qu'on allait vendre les meubles du château, mon père !

Toussaint Lumineau resta sans comprendre, un moment.

— Oui, tous les meubles, répéta André. Les journaux l'annoncent. Tenez. Si vous n'y croyez pas, voici la liste ! Elle est complète.

Il tira de sa poche un journal, et désigna du doigt une annonce, où le père lut laborieusement :

« Le dimanche vingt février, à huit heures du matin, il sera procédé par le ministère de M^e Oulry, notaire à Challans, à la vente du mobilier du château de la Fromentière. On vendra : meubles de salon et de salle à manger, tapisseries anciennes, bahuts, tableaux, lits, tables, vaisselle, cristaux, vins, armes de chasse, garde-robe, bibliothèque, etc. »

— Eh bien ? demanda André.

— Oh ! dit le père, qui est-ce qui aurait dit cela, voilà huit ans ? Ils sont donc devenus pauvres à Paris ?

Il resta silencieux, ne voulant pas juger trop durement son maître.

— C'est la ruine, dit André. Après les meubles, ils vendront la terre, et nous avec !

Le chef de la Fromentière, successeur de tant de métayers des mêmes maîtres, se trouvait au milieu de la salle. Il leva ses paupières fatiguées, jusqu'à ce que ses yeux reçussent l'image du petit crucifix de cuivre pendu à la tête du lit. Puis il les rabaissa, en signe d'acceptation.

— Ça sera un grand malheur, dit-il. Mais ça n'empêchera pas de travailler !

Et il sortit, peut-être pour pleurer.

XII. — L'ENCAN

Pendant les jours qui suivirent, il fut souvent question, entre les hommes de la Fromentière, de la vente des meubles du marquis. André attaquait ouvertement les maîtres : « Ils sont ruinés, disait-il, tous les nobles disparaîtront de même parce qu'ils ne font rien ; tant pis pour eux ! » — « Tant pis pour les métayers également, répondait le père ; ils ne gagnent pas souvent à changer. »

Toussaint Lumineau était atteint par l'événement qui se pré-

parait, non seulement dans une affection véritable et ancienne pour la personne de ses maîtres, mais dans son amour-propre de paysan. Il éprouvait une humiliation à entendre parler de la déchéance de cette famille à laquelle une longue tradition liait les Lumineau ; il prenait sa part des blâmes, sa part de la honte ; il se sentait instable désormais, exposé aux aventures comme tant d'autres, et il enviait les fermiers qui vivent sur les domaines libres d'hypothèques et possédés par des propriétaires opulents.

— Non, disait-il, tu as tort de parler comme tu fais, Driot. Nos maîtres peuvent avoir des raisons que nous ne savons pas. Peut-être M. le marquis marie sa fille. Il a besoin d'argent. Ça coûte aux riches comme aux pauvres d'établir les enfans.

— S'ils n'ont que ce moyen-là d'avoir de l'argent, répliquait André, ils sont bien bas ! Quand je pense qu'ils vendent même les portraits que j'ai vus, dans des cadres d'or, un jour que j'allais payer la ferme avec vous !

— Bah ! ils n'étaient peut-être pas ressemblans, les portraits ! Et puis le marquis doit en avoir d'autres. Dans ces familles-là, est-ce qu'on peut connaître tout ce qu'ils ont, nous autres !

— Et les hardes, est-ce que ça se vend ? Il ne leur faut guère d'honneur, pour laisser tout vendre chez eux comme on ferait dans la maison d'un failli.

— Je vais te dire, André : moi, je crois qu'on vendra moins de choses qu'on n'en a mis sur les affiches. C'est pour attirer le monde...

Mais le métayer avait conscience de la faiblesse des raisons que son respect pour ses maîtres lui faisait trouver. Il se dérobaît assez vite, prétextait un travail, abrégait le repas. André ne s'en montrait pas moins agressif, et son irritation semblait croître, au contraire, à mesure qu'approchait la date fixée pour la vente. C'est qu'il avait besoin, le pauvre garçon, de s'exciter lui-même contre quelque chose ou contre quelqu'un, pour se donner courage. Le vingt février était l'époque qu'il avait secrètement arrêtée pour quitter la Fromentière, quatre jours avant le départ d'un navire d'émigrans qu'il devait rejoindre à Anvers. Sa violence n'était pas faite de haine, mais du chagrin qui grandissait en lui. Il essayait de médire de la Fromentière, parce qu'il allait l'abandonner et qu'il l'aimait encore.

Et ainsi le dimanche vingt février arriva.

Ce jour-là, le château de la Fromentière sortit de son silence,

mais pour quel bruit et quelles conversations ! Il revit des visiteurs, mais lesquels ! Il était venu du monde de très loin, des marchands de curiosités de Nantes, de la Rochelle et de Paris. Avant huit heures du matin, on se montrait, devant le perron à deux branches du château, quelques hommes rougeauds, courts, replets, dont plusieurs avaient des barbes rousses et des nez de tiercelets, et qui causaient discrètement, assis sur des chaises, — à vendre, — qu'on avait disposées en lignes dans l'espace libre, sablé de ce gros sable qui craquait si bien autrefois sous la roue des voitures. Sur la plus haute marche, devenue une estrade, se tenaient le notaire, maître Oulry, discrètement joyeux derrière ses lunettes ; le crieur public, indifférent, comme un fossoyeur, à tant de reliques dont il allait annoncer la dispersion ; les déménageurs, en manches de chemise malgré le froid de la saison. Les deux escaliers de pierre, tachés de boue, salis jusqu'à la moitié des balustrades, disaient le flot des visiteurs admis la veille et l'avant-veille à pénétrer dans le château. Un certain nombre de curieux erraient encore à l'intérieur, profitant de la première occasion qu'ils avaient de voir une demeure seigneuriale. Tout cependant y était désordonné, terni, couvert de poussière et de rouille. Les voliges qui fermaient depuis des années les fenêtres des appartemens du rez-de-chaussée avaient été déclouées d'un côté, et pendaient le long des persiennes ouvertes. Dans la salle à manger et dans les deux salons qui se faisaient suite, on avait entassé presque tous les meubles des chambres, les ustensiles de cuisine, la vaisselle ; les tableaux, retournés, faisaient lambris le long des canapés et des fauteuils ; il y avait quatre pendules sur les cheminées, des candélabres dans les foyers, des chenets sur un guéridon, des rayons de bibliothèque sur le drap du billard, des paniers de vins fins dans le boudoir cerise de l'ancienne marquise douairière, des panoplies sur une table de cuisine. Du haut des murs, pendaient des lambeaux de papier déchiré, des cordons de tirage coupés. Partout un désordre pareil à celui des élémens d'un corps dissociés par la mort. Et, se faulant dans les ruelles ménagées entre ces objets entassés, on voyait des êtres insolens, habitués au maniement de la guenille, d'anciens domestiques renvoyés de la Fromentière, des revendeuses, des cafetiers, passer la main avec une volupté envieuse sur les sculptures des bahuts, gratter le cadre des tableaux pour juger la matière dont ils étaient faits, ouvrir les placards et les tiroirs, et rire d'un gros

rire, en désignant quelques intimes souvenirs produits au grand jour par cette vente et profanés par elle : photographies, lettres, missels, chapelets, restes d'âmes disparues. Plus haut, dans les étages, quelques gars en sabots faisaient le tour des chambres, s'asseyaient, les jambes en dehors, sur l'appui des croisées, se couchaient sur des matelas laissés encore entre les bois de lits.

Dans le parc, à mesure que le jour tardif de février divisait les brumes et les taillait en lourds copeaux que le vent poussait au-dessus des futaies, les cabriolets, les victorias raccommodées avec des cordes, les tilburys, quelques calèches séculaires, jadis armoriées, et tombées au louage, quelques voitures élégantes se succédaient. On dételaient sur les pelouses. Les chevaux étaient attachés à des chênes, une botte de foin sous les naseaux. D'autres paissaient, entravés. Les carrioles levaient leurs brancards en diagonale sur les hachures des taillis. Les environs du château ressemblaient à un champ de foire. Car déjà les écuries et les remises avaient été envahies. Là, des chevaux de charrue, deux ou trois ensemble, tournaient dans les boxes. Les conducteurs, pale-freniers d'auberge, coiffés de chapeaux de paille ronds, admiraient les vastes proportions des dépendances, restaient hypnotisés devant les boules de cuivre des stalles, les serrures nickelées, les barreaux tournés des séparations. « Que c'était beau tout de même ! » disaient-ils. Ils devinaient, vaguement, la splendeur ancienne de ce domaine. Quelque chose les arrêtait et les rendait stupides : comment un homme avait-il pu perdre une fortune pareille ? comment se ruine-t-on quand on a des centaines de mille livres de rente ? Et, naturellement, ils supposaient des vices qui n'avaient eu qu'une bien faible part dans le désastre, car ils disaient, en crachant sur le ciment quadrillé : « Tas de jouisseurs ! »

Devant le perron, la foule augmentait rapidement, acheteurs et curieux mêlés. Trois cents personnes, assises sur des bancs et des chaises, formaient une masse compacte, circulaire, immobile ; et sur la ligne de circonférence, au contraire, c'était un va-et-vient continu. Après les marchands d'antiquités et les revendeurs, qui occupaient les premiers rangs, il y avait un lot considérable de boutiquiers, anciens fournisseurs du marquis, et de rentiers de Challans avec leurs femmes, des demi-bourgeoises habillées comme pour le jour de Pâques, l'œil animé, parlant haut, et qui portaient au corsage les premières fleurs de la Fromentière, qu'elles avaient été couper elles-mêmes, dès l'arrivée, dans les serres abandonnées

au pillage. Elles se moquaient, entre elles, du mauvais état des appartemens qu'elles venaient de visiter, des fenêtres poussiéreuses, des avenues pleines d'herbes, des fondrières dans les carrefours du parc. « C'est plus propre que ça chez nous, disaient-elles. Dieu merci, on a plus d'honneur que les marquis ruinés. » Elles rappelaient, en faisant mine d'en savoir très long, les fêtes d'autrefois. On voyait derrière elles des paysans de Saint-Gervais, de Soullans, de Saint-Urbain, mais des hommes seulement. Il en était venu très peu de la paroisse même. La vente n'était point pour eux. Qu'auraient-ils fait là? Il avait semblé à beaucoup de ceux qui avaient connu la famille, que c'eût été une injure d'assister à ce spectacle humiliant. Une dizaine d'anciens de Saller-taine, tout au plus, et non des plus importans, se tenaient aux derniers rangs. Ils n'osaient pas s'asseoir. Timides comme si le propriétaire du château était encore devant eux, attristés, ayant suivi la foule par désœuvrement de dimanche, ils se souvenaient de quelques bonnes paroles de « monsieur Henri », de saluts, de sourires jeunes de M^{lle} Ambroisine. Hélas! de tant d'argent jeté à profusion, de tant de services rendus, de beaucoup de cordialité, de politesse, de vraie bonté dépensée par les marquis de la Fromentière pendant des siècles, cela seul, après huit ans, demeurait : le petit regret inscrit dans le pli de quelques visages de fermiers.

Il y avait moins de gentilshommes encore. On ne voyait là, dissimulés parmi les groupes, que le baron de la Hauvelle, à qui sa manie de collectionneur faisait oublier ses devoirs de solidarité; le comte de Buart, gros, bête et rouge, qui venait pour la cave; le petit d'Escaron, qui venait pour une poulinière. Mais le notaire avait reçu beaucoup de commissions d'enchères, et, les jours précédens, avant l'invasion de la plèbe et l'exposition publique, des châtelaines s'étaient fait conduire au château, des jeunes et des vieilles, des amies et des habituées de la Fromentière, et, guidées par le garde-chasse, on les avait vues parcourir les chambres et les salons avec des effaremens et des exclamations, déplier le linge et discuter les tapisseries anciennes. Enfin, un seul des Lumineau assistait à la vente, Mathurin, l'infirme pour qui tout spectacle nouveau, même pénible, était une trêve à la douleur et à l'ennui. Quand il avait annoncé : « J'irai », le père avait dit : « Moi, ça me ferait faire trop de mauvais sang. Vas-y, puisque tu peux voir des choses pareilles, et quand ils en seront à vendre les hardes,

préviens-moi, Mathurin, parce que je veux avoir un souvenir de monsieur le marquis. » A gauche du perron, assez loin du cercle que formait la foule, Mathurin Lumineau s'était assis à la lisière d'un massif d'arbres verts. Enveloppé de sa capote de laine brune, plus taciturne, plus songeur que jamais, il avait fini par se dissimuler à peu près entre les branches de deux sapins, et de là, comme à l'affût, il écoutait, et il promenait sur la façade du château, sur les acheteurs et les passans, son regard bleu, où, par momens, la colère s'allumait.

A huit heures et demie, les enchères commencèrent. Le crieur, un petit homme exsangue, doué d'une voix formidable, cria, du haut du perron, aux assistans, aux bêtes, aux futaies depuis huit années silencieuses :

— Le meuble de salon de monsieur le marquis, six fauteuils, un canapé, quatre chaises satin vieil or, bois noir, style Louis XV, clous dorés, à quinze cents francs ! On donne les housses par-dessus le marché. A quinze cents francs !

— Quinze cent vingt, ajouta-t-il, avec un roulement d'yeux, quinze cent cinquante... seize cents.

A seize cents francs, le meuble de satin vieil or fut adjugé. Et pendant que le notaire faisait mettre aux enchères les rideaux, Mathurin put suivre du regard les fauteuils, le canapé, les chaises, qu'il avait vus une seule fois dans sa vie et par hasard, un jour de terme, enlevés par les déménageurs, et rangés dans une voiture, qui emporta de suite ces premières dépouilles du château. Après les meubles de salon, on vendit les tables, les armoires, les lits plus disputés que le reste, la vaisselle, souillée de poussière et disposée par piles sur la balustrade du perron, des pendules, un billard.

Et la vente, sauf une interruption de dix heures à midi, remplit la journée entière. La voix du crieur ne se lassait pas. Des curieux remplaçaient toujours ceux qui se retiraient. La poussière sortait à flots, dans le pâle soleil de février, par toutes les fenêtres basses. Une cohue emplissait les appartemens. Beaucoup d'acheteurs opéraient eux-mêmes le déménagement de leur lot. D'autres, qui ne devaient prendre possession que plus tard des meubles qu'ils avaient acquis, inscrivaient leur nom à la craie sur le côté des bahuts de vieux chêne, ou sur les boiserie des salons, au-dessus de petits tas d'objets disparates. Des tentures déclouées tombaient du haut des corniches, coulaient

sur les barreaux des échelles, et s'affaissaient dans un nuage.

Cependant, vers quatre heures, le nombre des spectateurs diminua. Les chevaux entravés furent sortis des massifs où ils avaient pénétré. Des voitures de tout genre reprirent le chemin de la petite ville et des bourgs. Mathurin n'avait pas quitté son abri à l'extrémité du massif de sapins. Une inquiétude, un soupçon, l'agitait violemment. Par deux fois, il avait cru reconnaître, là-bas, du côté des communs, la silhouette alerte de Jean Nesmy. Ce petit homme vêtu de brun, le chapeau rabaissé sur les yeux, qui ne s'était pas avancé à découvert, mais que Mathurin avait aperçu, tantôt ici et tantôt là, dans les taillis de l'autre côté de la pelouse, ce ne pouvait être que le valet renvoyé, l'amoureux de Rousille. Et Mathurin attendait le père, qu'un gamin était allé prévenir de la fin prochaine de la vente.

Dans le jour bleui, sur la droite du château, le vieux Lumineau parut, et Marie-Rose près de lui. Ils avaient un peu honte, malgré l'ombre qui commençait. Rousille n'alla pas bien loin. Elle s'arrêta à plus de cent pas de la façade, sur le banc de la marquise, et, tout effarée, contempla cette scène de deuil qui s'achevait, tandis que le père se dirigeait vers le perron, afin d'acheter un souvenir. Parmi les deux cents personnes qui se massaient encore autour de l'escalier de granit, les femmes dominaient. Elles étaient restées pour voir les « hardes et objets de toilette » que le notaire de Challans venait d'annoncer. Et le crieur leva au-dessus de sa tête une étoffe légère, mousseuse, d'un violet pâle, qui se développa, pendit, et se froissa au vent.

— Une robe de demoiselle, soie mauve, collerette de mousseline, dix francs! cria l'homme.

— Montrez! dirent des voix de femmes.

Rousille vit descendre, sur le fond blanc du perron, la petite chose presque vivante, le fourreau de soie oublié qui avait retenu quelque chose de la grâce souple de M^{lle} Ambroisine de la Fromentière. Des mots lui arrivèrent, une rumeur de plaisanteries grossières que faisaient entre eux les fripiers, en touchant ces reliques de pure jeunesse.

— Peut-on vendre ça! murmura-t-elle.

Elle avait horreur de cette profanation, et elle voulait déjà s'en aller.

Mais, en même temps, deux émotions vives, deux surprises la fixèrent à son banc. De l'autre côté de la pelouse, en face d'elle,

au bout du massif de sapins, elle reconnut Mathurin, qui s'était avancé hors de la protection des branches, et qui regardait vers le banc de la marquise en montrant le poing. Et derrière elle, tout près, elle entendit une voix qui s'échappait des lauriers-thym échevelés, et qui disait :

— Ma Rousille, Jean Nesmy est venu !

Elle se contint, ne se détourna pas, ne fit pas un mouvement, mais, se sentant épiée, elle eut le sang-froid de ses aïeules que le péril trouvait prêtes. Elle n'ouvrit qu'à peine ses lèvres, et, comme si elle respirait seulement, pour calmer sa poitrine oppressée, elle répondit à celui qui remuait les feuilles en arrière :

— Prenez garde ! Mathurin nous guette.

— Il m'a déjà vu, je crois bien.

— Alors, sauvez-vous vite ! Vous reviendrez plus tard.

— Quand ?

— Cette nuit, dans l'aire, quand je mettrai ma chandelle sur la fenêtre basse.

Mathurin se trainait sur ses coudes, pour s'approcher et pour s'assurer qu'une ombre humaine était bien mêlée, dans le massif, aux ombres des branches et des troncs d'arbres. Jean Nesmy se faufila entre les cépées, et sauta dans les taillis déserts. Autour du perron, déjà saisi par l'ombre, des exclamations, des rires s'élevèrent de la foule diminuée.

— Je la veux ! C'est le souvenir que je veux ! disait la forte voix de Toussaint Lumineau.

Le crieur public tenait par le bâton, et présentait une canne à poignée de corne, avec une bague d'or.

— Ça dépend, mon bonhomme, répondit-il au milieu des ricanemens des bourgeois et bourgeoises de Challans ; ça dépend ! Il ne suffit pas de dire : « Je veux », dans les ventes. Combien mettez-vous ?

— Deux francs ! dit un revendeur.

— Cent sous ! cria le métayer.

Personne ne rit plus. L'enchère était inusitée. Toussaint Lumineau l'avait jetée, beaucoup pour écarter toute prétention contraire, un peu par vanterie, comme il eût dit, et pour prouver que le métayer n'était pas ruiné comme le maître. Il fendit les derniers rangs, tendit un écu, la main levée, saisit la canne, et, n'osant s'appuyer dessus, la mit sous son bras.

Il sortit alors, en se dandinant, du groupe des acheteurs qui

se disputaient les derniers vestiges du mobilier de la Fromentière, poignées de choses hâtivement adjugées, données presque pour rien. Il tourna cette masse confuse, remonta vers le bord du massif où Mathurin s'était de nouveau arrêté.

— En route ! dit-il, j'ai mon souvenir, j'ai la canne de M. Henri !

— Vous l'avez achetée trop cher ! dit l'infirmes.

— Mon pauvre gars, fit le métayer d'un ton de reproche, il me l'aurait donnée, s'il avait été là. Je l'ai payée cher pour que personne ne me la dispute... Tous ces commis-là se seraient moqués de moi, sans ça !

Il désignait, d'un coup d'épaules, le notaire, le crieur, les gens de loi invisibles qui, dans sa pensée, devaient être mêlés à cette procédure qui s'achevait.

Modérant son pas, pour ne pas trop presser Mathurin, dont les béquilles se heurtaient contre les taupinières des pelouses, le métayer traversa l'espace libre où la brume bleue s'épaississait. On entendait des claquemens de fouets. Des feux rouges de lanternes couraient sous les futaies sans feuilles. Des ramiers tournaient au-dessus, inquiets. La petite Rousille voyait venir son père. Elle était restée à la même place, sur le banc, l'âme épanouie, avec un peu trop de son rêve dans les yeux, car le père demanda sévèrement :

— Ce n'est pas le jour de rire, petite : qu'as-tu donc ?

— Rien, fit-elle en se levant,

— Marche donc par devant, répondit Mathurin. Tu pourrais faire des rencontres ?

Elle s'en alla devant, en effet, par les allées, puis par le sentier, le long des haies dépouillées. Son bonnet blanc ne se tournait ni à droite, ni à gauche. Mais fière comme celles qui luttent pour leur amour, marchant de son pas relevé, elle descendait la première vers les ormeaux de la métairie, et ses yeux grands ouverts dans le crépuscule, ses yeux où personne ne pouvait lire, effleurant les choses, n'en regardant aucune, s'emplissaient de tendresses perdues.

Elle pénétra dans son domaine, et se mit à tremper la soupe qui avait bouilli en son absence. Les hommes restèrent dehors à causer.

Quand ils revinrent, elle eut l'impression bien nette que Mathurin l'avait une fois de plus trahie, et que le père était en dé fiance.

André rentra le dernier, à près de huit heures. Le métayer avait voulu l'attendre pour souper. Il s'était assis, avec Mathurin, sous l'auvent de la cheminée, et, se chauffant, prenant et maniant la canne de M. Henri chacun à son tour, ils parlaient de la triste journée qui s'achevait; des hommes de Sallertaine qui avaient suivi les enchères; des ouvriers qu'on avait entendus, à la dernière minute, reclouer les voliges sur les fenêtres basses, et des lumières qu'on avait vues errer derrière les vitres des étages, comme aux jours d'autrefois, quand la haute maison blanche était pleine d'invités.

— Nos maîtres ne reviendront plus, disait Toussaint Lumineau. Moi qui avais toujours cru en eux! C'est fini!

— C'est fini! répéta André, en montant, dans l'ombre, les marches du seuil. Je suis content de n'avoir pas vu ça.

Il avait l'air las et ému. Le tour de ses yeux était brillant, comme si le beau jeune Maraîchin allait pleurer. Toussaint Lumineau crut que la honte de cette vente publique, dont lui-même avait tant souffert, avait touché de la même manière le cœur de son enfant, et que c'était l'unique raison de la longue absence de Driot.

— Mets-toi à table, dit-il, tu dois avoir appétit. La soupe est prête.

— Non, je n'ai pas faim, dit André.

— Ni moi, dit le père.

Mathurin seul se traîna jusqu'au banc, et se servit une assiette de soupe, tandis que le père demeurait assis devant le feu et que Driot, debout, l'épaule appuyée contre l'angle saillant du mur, sous l'auvent, considérait alternativement son père et son frère.

— Où donc as-tu été? demanda le métayer.

André fit un geste en guirlande.

— De l'un chez l'autre : chez votre ami Guérineau, de la Pinçonnrière; chez le meunier de Moque-Souris; aux Levrelles; chez les Massonneau...

— Bon homme, le Glorieux, interrompit le père, bonne famille, la sienne.

— J'ai été voir aussi les Ricolleau de Malabrit...

— Si loin que ça!

— Les Ertus de la Parée du Mont...

Toussaint Lumineau fixa, cherchant à deviner, les yeux clairs de son fils.

— Qu'avais-tu à faire chez tant de monde, mon gars?

— Une idée...

Il ne put soutenir longtemps l'interrogation du regard paternel, et se mit à considérer l'angle sombre où était le lit.

— Une idée... Tenez, pendant que j'étais en route, j'aurais voulu faire le tour complet, et m'en aller jusqu'à la Roche, voir François.

— François? murmura le métayer... Tu es donc comme moi, mon bon gars : tu as souvent ta pensée devers lui?

Lentement, le jeune homme hocha la tête, et répondit :

— Oui, ce soir surtout, ce soir plus que tous les soirs de ma vie, j'aurais voulu l'avoir à côté de moi.

Les mots d'André étaient dits avec une si forte émotion, avec une solennité si douloureuse, que Mathurin, qui ne savait pas la date du départ d'André, comprit qu'elle était arrivée, et qu'André n'avait plus que des minutes à vivre à la Fromentière. Un flot de sang lui monta au visage ; ses lèvres s'entr'ouvrirent ; un tremblement s'empara de tout son corps, tandis que ses yeux, sans un battement de paupières, s'attachaient sur André. Ils luisaient d'une vie extraordinaire, ces yeux où il y avait de l'orgueil triomphant, et aussi, en cette heure suprême, un peu de pitié et d'amitié, de remords peut-être. André devina qu'ils lui disaient adieu.

Le père, cependant, rapprochait sa chaise de la table, et, levant la canne, horizontalement, à la hauteur de la lampe, pour qu'André la vit mieux, il caressait l'anneau d'or avec ses doigts qui avaient de la terre aux jointures. Il croyait la pensée de son fils déjà revenue au présent, ou tendue vers le même avenir que la sienne.

— Moi, dit-il, voilà ce que j'ai acheté, en souvenir de monsieur Henri... Bien souvent il a tapé contre ma porte avec le bout de cette canne-là : « Pan ! pan ! pan ! Es-tu là, mon vieux Lumineau ? » André, quand tu seras le maître à la Fromentière...

Le jeune homme, qui était derrière le métayer, sentit, à ces mots-là, tout son courage se fondre. Il ne put retenir ses larmes, et, craignant que le père ne se détournât vers lui, il se recula, silencieusement, du côté de la porte.

Toussaint Lumineau ne l'entendit pas. Il continua :

— Quand tu seras le maître à la Fromentière, tu ne verras plus jamais nos maîtres. Je croyais que la métairie ne serait pas

vendue... Je l'espère encore un peu, mais nos marquis ne paraîtront plus... Mon gars, les temps qui viennent pour toi ne ressembleront pas à ceux que j'ai connus !

Driot pleurait, en regardant les vieux murs de la salle, à l'endroit où ils étaient usés par l'épaule des Lumineau.

— Ne t'en fais pas de chagrin, mon petit : si les maîtres s'en vont, la terre reste !

Driot pleurait, en regardant le chapelet de la mère Lumineau, pendu au chevet du lit.

— La terre est bonne, quoique tu aies mal parlé d'elle. Tu le reconnaîtras.

Driot pleurait en regardant Mathurin.

— Tu te feras à elle, et elle aussi se fera à toi !

Driot pleurait en regardant le père, qui maniait toujours la canne blonde.

Il considéra un peu de temps, dans la lumière de la lampe, les mains lasses, les mains calleuses, entaillées de blessures faites au service de la famille, pour la secourir et l'élever, les mains jamais découragées. Et poussé par le respect, par le chagrin aussi, il fit une chose qui ne se faisait plus à la Fromentière, depuis que les fils étaient grands et que la mère était morte. Il s'avança dans l'ombre, derrière le père, se pencha, et embrassa l'ancien sur son front ridé.

— Brave gars ! dit Toussaint Lumineau, en lui rendant son baiser.

— Je vais me coucher, murmura André : je n'en peux plus !

Il serra la main de Mathurin, d'une étreinte rapide. Mais il mit longtemps à faire les dix pas qui le séparaient de la porte intérieure communiquant avec la décharge où travaillait Rousille. En fermant la porte, il regardait encore dans la salle, par la fente qui diminuait. Puis on l'entendit parler un peu avec sa sœur. Puis on ne l'entendit plus.

La grande nuit enveloppait la ferme. Et c'était la dernière où le toit de la Fromentière devait abriter Driot.

RENÉ BAZIN.

(La dernière partie au prochain numéro.)

RICHELIEU DANS SON DIOCÈSE

1617-1618

Du mois d'avril 1617, date de l'assassinat du maréchal d'Ancre, au mois d'avril 1624, époque à laquelle Richelieu rentra au ministère, il s'écoula sept années. Sept ans, c'est un long morceau de la vie humaine. Sept ans de disgrâce, c'est une longue épreuve pour un ambitieux.

Ambitieux, Richelieu l'était. Mais, comme il le dit lui-même, d'un joli mot de cavalier, « son ambition n'était pas telle qu'il ne lui tint la bride en main. » L'évêque sort de la jeunesse, et touche à peine à la maturité. Il y a encore, dans son désir du pouvoir, quelque chose d'ardent et de passionné. Cependant, la gravité des problèmes de la vie l'émeut déjà plus profondément, et la force qui le pousse n'est pas seulement l'appétit des honneurs, de la fortune et des hauts emplois.

Les circonstances, qui préparent de loin et par une série d'efforts séculaires de telles existences, leur impriment d'avance un caractère exceptionnel. Ces grands hommes ont une conformation particulière. Ils montent naturellement, comme les aigles, vers les régions supérieures où la vue est plus étendue et où l'on est seul. S'ils n'y allaient pas, ils auraient la nostalgie des espaces non parcourus, avec la lassitude des facultés non employées. La vie leur serait inutile et insupportable.

D'ailleurs, ils ne vont pas là-haut de leur seul mouvement. Tout le monde les pousse. De la foule, il part une sorte de cri et d'exhortation incessante vers ceux qui sont reconnus aptes à diriger les autres. Sous la discipline formelle de la société, il y a

une discipline intime qui fait et fera, de tout temps, avec les subordonnés des subordonnés et avec les chefs des chefs. De vieux soldats d'Afrique ont raconté qu'en temps de guerre, quand une compagnie se trouvait au loin, perdue, entourée d'embûches, il arrivait une heure où tous se tournaient instinctivement vers un homme qui n'était, peut-être, qu'un simple soldat, mais qu'on sentait plus capable de tirer tout le monde d'affaire. Tant qu'on était en péril, il commandait, on obéissait. Le péril passé et l'anxiété disparue, chacun reprenait sa place, et la hiérarchie sociale se substituait de nouveau à la hiérarchie naturelle un moment apparue... Si c'est de l'ambition de répondre à l'appel des foules, ces hommes sont des ambitieux.

L'ardeur de la lutte s'en mêle aussi, et aussi la vanité. Ces tempéramens de conducteurs des peuples sont susceptibles, nerveux, inquiets. Ils portent leur supériorité toute frémissante sur le bout des doigts. Tout les agite, les irrite. Ils sont souvent froissés; ils froissent plus souvent encore. Si ceux qui les jugent de loin les désirent et les élèvent, ceux qui les voient de près les détestent et les abaissent. Il s'établit ainsi une sorte de jeu vif, ardent, où chaque incident est une partie gagnée ou perdue, où chaque jour amène sa joie ou sa déconvenue; et il résulte, de cet émoi constant, une excitation nerveuse qui entretient et nourrit la passion ambitieuse.

Il se dégage, en outre, de l'expérience de la vie un autre stimulant singulièrement énergique : c'est l'espèce d'épreuve journalière qu'un homme de ce mérite fait instinctivement de sa propre valeur, de son aptitude, de sa supériorité. Penché sur le jeu, il s'aperçoit que son avis est le bon, que si on le suit, on gagne, que si on le néglige, on perd. Il discerne le point délicat, le nœud de chaque affaire; il met le doigt dessus, et dit : « Je battrai les Autrichiens là. » Et plus il renouvelle l'essai, plus il le voit réussir. Même dans les affaires insignifiantes, il s'exerce, et se plaît à deviner d'avance comment elles se dérouleront, à prévoir l'issue, à indiquer les moyens d'agir sur les événemens et de les modifier. Cette expérience quotidienne développe singulièrement la confiance en soi, l'autorité, mais aussi l'orgueil. Un jour viendra où l'homme qui l'a renouvelée pendant une vie entière sera pris de vertige, n'écouterà plus rien, se croira infailible. Alors il est perdu et Sainte-Hélène l'attend... Mais avant, quand il doute encore, quand il garde quelque retenue et que chaque circonstance

affermit son courage hésitant, comment résisterait-il à la tentation de mettre la main à la pâte, puisqu'il a constaté que les choses vont bien s'il s'en mêle et mal s'il s'abstient. Il se jette donc dans la lutte, plein de foi et, je dirai, de bonne foi. L'ambitieux est l'homme qui est toujours persuadé qu'il fait mieux que les autres et qu'on ne peut se passer de lui.

Enfin l'homme se sent gros de l'œuvre qu'il doit accomplir. Une tâche particulière est préparée pour lui. Il va vers elle, comme l'aiguille tourne au nord, invinciblement. Des désirs vagues, des aspirations incertaines, des espérances inconsistantes et brumeuses traînent au-dessus des foules. Il faut la présence d'un certain homme pour qu'elles se polarisent, se condensent, se fassent lumière, éclair, pluie bienfaisante ou orage destructeur. Celui qui a cette force en lui le sait. Il a le sentiment que sa vie sera remplie par une tâche et, sa vie, il la donne à l'œuvre qui l'attend.

Instinct naturel, facultés exceptionnelles, consentement de tous, vanité, orgueil, amour de la gloire, devoir et passion, tout concourt ainsi à développer, en certaines âmes, le goût de la domination, qui, quand il se joint à la vertu, fait le héros, et qui serait peut-être la plus noble des passions de l'homme, s'il n'y avait l'abnégation et le sacrifice.

Dans les temps de disgrâce, tous les ambitieux n'agissent pas de même. Je n'ose pas dire que c'est alors qu'on peut les juger ; car il ne faut juger personne sur ses faiblesses, mais sur ses mérites : cependant leur âme se montre à nu dans ces heures pénibles. On a vu des ambitieux qui, jamais las et jamais rassasiés, n'ont fait de leur disgrâce qu'une longue plainte et qui, attachés au rocher, ont remué le monde de la secousse de leurs chaînes. Comme Samson, ils auraient, s'ils eussent pu, ébranlé les colonnes du temple et tout ruiné autour d'eux. Leur passion est si forte qu'elle opprime leur jugement ; leur volonté, pourtant si énergique, n'est pas assez puissante pour se dominer elle-même. Ceux-là sont de vrais ambitieux, des bêtes puissantes et carnassières, organismes énormes que le vieil atavisme des luttes antédiluviennes a légués aux époques récentes comme des témoins d'un autre âge.

Il en est d'autres qu'une civilisation plus raffinée a polis et qu'un équilibre plus délicat maintient dans la limite de la dignité personnelle et de l'élégance sociale. Ceux-là, quand le vent

souffle contre eux, croisent les bras et attendent. Leur orgueil souffre, mais il n'est pas abattu. Il résiste, de lui-même, à la tentation qui est la plus vive, pour leur nature combative, celle de prouver qu'ils ont raison. Ils replient leur dialectique dans le silence et répriment leur conviction dans un sourire. Ils attendent, confians dans le retour des choses, dans une espèce d'équité qui gît au fond de l'âme des foules, et dans un jugement impartial qui, peut-être, leur sera refusé même après leur mort. Quand ils sont encore jeunes, ils adoptent ce parti d'autant plus volontiers qu'il n'exclut pas un certain calcul. Certainement, ce qu'il y a de plus habile au monde c'est de bien faire; mais ce qu'il y a de plus sage c'est de se taire.

Une fois passées les premières semaines tumultueuses que nous avons racontées, Richelieu entra dans la disgrâce avec la décision prise de ne laisser fléchir, pour aucune raison, la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il attendrait l'heure où on lui rendrait justice et où les deux partis rivaux seraient d'accord pour recourir à lui. Il écrit, vers le milieu de 1617, à M. d'Haligre : « Je suis réduit en un petit ermitage parmi des livres qui ne peuvent vous rendre aucun service; » en août 1617, au nonce : « Je vis dans mon diocèse parmi le contentement de mes livres et les actions de ma charge. » Bientôt après : « Je suis résolu de couler doucement le temps parmi mes livres et mes voisins. » Sur la fin de 1617 : « J'estimois qu'étant du tout attaché à ma charge et à mes livres, je serais exempt de calomnies. » Et enfin, au début de 1618 : « En cet éloignement, j'ai vécu en ma maison parmi mes livres. » Je ne pense pas qu'il soit possible de pousser plus loin, pour un homme aussi actif, le parti pris du détachement et de l'étude.

Non seulement il le dit, mais, en homme sérieux qu'il est, il fait ce qu'il dit. Sa correspondance, du moins pendant les deux premières années de son exil, chôme et s'éteint. On dirait qu'il retient son souffle. On l'entend à peine. Il ne s'adresse plus qu'à des femmes, à des prêtres, entretenant tout juste ses relations du monde et ne s'appliquant guère plus qu'à la surveillance de ses affaires particulières. Il se fait petit, et il a raison; car l'orage gronde toujours sur sa tête.

Par un artifice de procédure, on l'a impliqué au procès de la maréchale d'Ancre. Le procureur général Servin, toujours excité contre ce qui est d'église, l'a accusé véhémentement d'avoir eu, avec le maréchal d'Ancre, une correspondance contraire aux intérêts de l'État. La cour lui fait sentir la menace. Le 12 juillet, Déagent, reprenant effrontément une conversation qui a si mal tourné pour Richelieu, se félicite d'avoir pu faire en sorte que, malgré le réquisitoire de Servin, l'évêque n'ait pas été compris au procès.

Cette poursuite contre la pauvre femme était inique. Ce n'était pas à elle qu'on en voulait, mais à la reine, et celle-ci ressentait cruellement l'injure. Mais Richelieu ne bouge pas. Il n'en est plus à croire aux promesses qu'avec un aplomb infatigable lui renouvelle Déagent : « M. de Luynes vous a continué toujours sa bonne volonté m'ayant, depuis peu, par deux fois, donné sa parole de votre retour, sans me pouvoir assurer du temps. Il est vrai que les esprits sont toujours fort aigris ici contre vous. » Tantucci lui-même essaye de se justifier. On lui fait subir une sorte d'interrogatoire où il découvre la figure piteuse d'un renard pris au piège. Il écrit d'interminables lettres où tout est expliqué avec une candeur empressée qui se heurte au parti pris de silence de l'exilé.

Ce qu'il y a de plaisant c'est que tout le monde se met à plaindre cette pauvre maréchale que tout le monde a poussée sur l'échafaud : « Sa mort, dit Déagent, lui a attiré autant d'honneur que sa vie lui avait attiré de haine et de blâme. » « Cette mort, dit, à son tour, Tantucci, a été tellement regrettée que c'est miracle. Mais le Roi avait peur, tant qu'elle était vivante. » Finalement, c'est le Roi, c'est ce pauvre adolescent affolé à plaisir, qui reste le seul responsable de tout !

L'évêque de Luçon est à Richelieu d'abord, puis dans son prieuré de Coussay. Il revoit les champs paternels et les longs horizons montueux de sa jeunesse. Il écoute, de loin, tous ces bruits qui viennent de la cour et assiste bientôt à une autre ruine, celle de son influence auprès de la reine mère. En son absence, toutes les haines et toutes les ambitions sont déchainées contre lui. Ruccellaï, qui avait fait le mort et s'était réfugié dans son abbaye de Champagne, reparait. Il écrit, le 26 juillet, à la reine pour la louer de sa conduite, pour lui offrir ses services et pour la supplier de le recevoir à Blois. Nous voyons, par les lettres

des officieux adressées à l'évêque de Luçon, que son parti est fort désemparé et que la place est prête pour ses rivaux, c'est-à-dire pour ceux qui poussent à une rupture complète avec la cour et à une prise d'armes.

Luynes, sentant que la reine a perdu son conseiller le plus prudent et son meilleur appui, la pousse vers les fautes irréparables. D'une part, on la blesse par toute une série de mauvais procédés qui, avec son caractère irascible, lui rendent la vie insupportable; d'autre part, on envoie auprès d'elle ce Modène, confident de Luynes, pour surveiller toutes ses actions, pour corrompre ses serviteurs, pour écarter les fidélités, tantôt un secrétaire mis là par Richelieu, tantôt une sœur de celui-ci qui devait prendre service auprès de la reine. Et tout cela profite à Bonzy, à Ruccellaï et à leur cabale.

Richelieu ressent vivement toutes ces piqûres. Il écrit à sa sœur : « Je suis si malheureux, principalement cette année... » et il déplore, à voix basse, « ... un temps auquel il semble que l'on est mis en oubli par ses amis. » En septembre, il a un moment de véritable découragement. Abattu, souffrant de son éloignement et de son isolement, le cœur lui crève. Après trois mois de silence, il reprend la plume. C'est une lettre à Déagent, où il implore ses bons offices, « en considération de l'amitié que vous m'avez toujours promise, » et à laquelle, dit-il, il continue à croire, « quelques efforts que l'on ait faits pour le lui aliéner. » C'est une lettre à Luynes, pour le « supplier » de le « protéger » auprès de Sa Majesté. C'est une lettre au roi lui-même, où il rappelle la promptitude avec laquelle il a été au-devant des désirs de la cour, en s'éloignant du séjour de la reine mère : « Depuis ce temps-là, j'ai vécu en ma maison, priant Dieu pour la prospérité de Votre Majesté, et recherchant parmi mes livres une occupation convenable à ma profession. On m'a toujours témoigné que la volonté de Votre Majesté était que, dans quelque temps, je retournasse près de la Reine votre mère. Même, il lui a plu me mander qu'Elle en était assurée de bonne part ; sur cela j'ai attendu l'honneur de ses commandemens. Je croyais, Sire, qu'en me gouvernant de la façon non seulement demeurerais-je exempt de blâme, mais même que mes actions seroient approuvées de ceux qui me voudroient le moins de bien. N'ayant pas eu ce bonheur que je me promettais, je tâcherai de l'acquérir à si bien faire que ceux qui me rendent de mauvais offices se ferment la bouche d'eux-mêmes : c'est, Sire,

le but que je me propose, suppliant Dieu de ne me point faire miséricorde si j'ai jamais eu aucune pratique ni pensée contraire à votre service. »

Ces protestations sont vaines. Aussi, avec sa sûreté de coup d'œil habituelle, l'évêque se décide, en même temps, à une démarche qui sera capitale pour le reste de sa carrière.

Il avait, dans sa jeunesse, contracté des liens d'amitié avec un homme dont l'autorité occulte était grande sur le roi, sur la reine mère et sur la cour : c'était le Père capucin Joseph du Tremblay. Pendant le premier ministère de Richelieu, une sorte de froid était survenu entre eux, probablement à la suite de la rupture du duc de Nevers, grand ami du Père Joseph, avec le maréchal d'Ancre et ses partisans. Quoi qu'il en soit, depuis dix-huit mois, les deux amis n'avaient plus eu entre eux, aucune relation. Le Père Joseph, d'ailleurs, avait passé presque tout son temps en Italie, s'employant activement à la réalisation de son rêve d'une croisade contre le Turc. Rentré en France vers le mois de juin 1617, il s'était trouvé mêlé de nouveau aux affaires de la famille royale. Il avait écrit lui-même au cardinal Borghèse, neveu du pape, qu'il s'employait à un rapprochement entre le roi et la reine mère. Dans les circonstances si pénibles qu'il traverse, Richelieu prend le parti de recourir au bon père : « Mon père, je veux vous témoigner par cette lettre, que j'ai de la confiance en vous, puisque, bien qu'il y ait plus d'un an et demi que nous ne nous soyons vus, je vous veux écrire avec la même franchise que si nous n'avions bougé d'ensemble. Je suis si gros de déplaisir... que je veux vous ouvrir mon cœur... » Et alors, c'est un récit de tout ce qu'il a enduré depuis quatre mois, c'est un tableau, un peu chargé peut-être, de son humilité, de sa résignation chrétienne : « Je ne recherche que le repos pour cet effet. Je vous proteste devant Dieu n'avoir eu ni n'avoir d'autre pensée... » Il sait que le Père Joseph a des attaches à la cour et notamment « qu'il voit et estime grandement M. Déagent. » Il le prie de prendre sa cause en main. C'est une œuvre pie, car la vie de l'évêque, dans son prieuré et dans son diocèse, est toute consacrée à un grand travail contre l'hérésie. Il touche ici, auprès du Père Joseph, la corde sensible et évoque les vieux souvenirs des missions communes dans le Poitou : « Ce m'est un grand crève-cœur de voir que travaillant contre l'hérésie, les huguenots prennent occasion de rabaisser ce que je fais contre eux par les bruits qu'ils répandent qu'on fait courir de moi dans la cour. »

On ne s'attendait guère à voir là les huguenots. Mais toute flèche est bonne, et le pieux capucin ne peut rester insensible à un langage si humble à la fois et si édifiant. Il sait, d'ailleurs, que les intérêts de l'évêque de Luçon sont vus d'un œil favorable par la cour de Rome. Il escompte d'avance le secours qu'un homme comme Richelieu peut apporter à la cause à laquelle il a consacré sa vie. D'ailleurs, la lettre de l'ami le touche. Il y a, entre ces deux âmes, des affinités dont l'avenir fera le lien le plus fort qui puisse unir de grandes existences. Aussi, dès ce moment, le Père se met à préparer de loin, avec sa patiente ténacité et son expérience consommée des dessous de la politique, l'heure où il pourra donner à l'oreille, au moment opportun, le conseil heureux qui rappellera Richelieu de l'exil et lui ouvrira de nouveau le chemin de la confiance royale.

Mais cette heure, si on peut la pressentir dès maintenant, n'est pas encore sonnée, et Richelieu retombe dans ses tristesses et dans son silence. Il a bien raison quand il écrit qu'il n'a d'autre consolation que ses livres : car il n'a pas d'autre occupation. Son tempérament actif a dû se renfermer dans son cabinet. Il est vrai que, là encore, il reste un homme d'action et un combattant. Même dans le choix du sujet sur lequel il porte son application, il n'a pu s'arracher à la polémique courante, et en ce moment où il semble se consacrer tout entier à ses devoirs d'évêque, il touche au problème le plus difficile de la politique du temps, et dont la solution absorbera les forces de sa vie tout entière : le problème protestant, ou, pour mieux dire, la coexistence de plusieurs églises dans un État unifié.

C'est encore l'homme d'État qui dicte, au moment où le théologien et sorboniste écrit son premier ouvrage de polémique religieuse : *Les Principaux points de la Foi de l'Église catholique défendus contre l'écrit adressé au Roi par les quatre ministres de Charenton.*

En France, toutes nos querelles politiques, depuis quatre siècles, ont un fond de religion. Le Français, logique, idéaliste et autoritaire, n'est satisfait que quand il a rattaché à des idées générales et à un système les raisons qui le font agir, soit passion, soit intérêt, soit même caprice. Or, il trouve un système tout fait dans la doctrine religieuse où il a été nourri ou bien qu'il a choisi lui-même. C'est ainsi que chez nous, la religion fait le parti ou, du moins, l'autorise. Ainsi s'explique également l'im-

portance, qui paraît d'abord singulière, de certains livres de controverse dans notre histoire. Les *Provinciales* de Pascal ont une portée politique qui égale, si même elle ne le dépasse, leur intérêt théologique.

Au début du XVII^e siècle, la querelle du protestantisme et du catholicisme se poursuivait simultanément dans les faits, l'épée au poing, et dans les livres, la plume à la main. Les gouvernements ne pouvaient s'y montrer indifférens. Le roi Jacques était un polémiste. Henri IV, débonnaire, présidait aux laborieuses discussions de textes engagées entre un Du Perron et un Duplessis-Mornay. Les femmes y assistaient. Tout le monde écoutait ces disputes scolastiques, sans les bien comprendre peut-être, mais avec le plus vif intérêt, car il y allait pour chacun non seulement de la cause religieuse à laquelle il appartenait, mais du parti dans lequel il s'était engagé corps et biens.

Vue sous cet angle, la littérature de controverse qui encombre les bibliothèques du XVII^e siècle s'éclaire de son vrai jour. Quand Bossuet écrit l'*Histoire des Variations des Églises protestantes*, il est en harmonie avec le gouvernement qui vient d'accomplir la révocation de l'Édit de Nantes.

Dans ces luttes séculaires, la Compagnie de Jésus combattait au premier rang. L'ordre, ou plus exactement « la Compagnie, » avait été créée pour la bataille. Elle bataillait courageusement. Quand il y a des coups à donner ou à recevoir, on est bien sûr de trouver un jésuite dans l'affaire. — qu'il s'agisse des chefs éminens, comme Bellarmin ou Cotton, ou des enfans perdus comme Le Moine ou Garasse.

Le Père Cotton, dont nous venons de prononcer le nom, avait joué un rôle décisif dans les événemens qui avaient permis à la Compagnie de s'introduire en France, vers la fin du XVI^e siècle. La chose s'était faite comme par miracle. Quand les bons pères, au fort des guerres de religion, amorcèrent leur entreprise, tout le monde y paraissait contraire. Et, cependant, en quelques années, Henri IV, protestant de la veille, leur ouvrait toutes grandes les portes du royaume. Avant de mourir, il leur léguait son cœur pour être gardé dans leur maison de la Flèche.

Le Père Cotton, qui avait tant contribué à ce succès, conserva, jusqu'à la mort de Henri IV, une réelle influence sur ce prince. On disait à la cour que le Roi avait du coton dans les oreilles. Après l'assassinat il resta le confesseur du jeune roi et de la

reine-mère. Toujours puissant, toujours actif, toujours combattant, c'était un homme qui s'était fait respecter, aimer, ou craindre de tout le monde. Mais il semble bien que son activité jamais au repos et son zèle pour la reine finirent par le compromettre dans la cabale du maréchal d'Ancre. Après la mort de celui-ci il devint suspect. Le nonce Bentivoglio lui-même l'accuse d'intrigues et d'indiscrétion. Dans le secret du confessionnal, il aurait posé au roi Louis XIII quelques questions embarrassantes. Quoi qu'il en soit, il n'était pas l'homme de Luynes. Celui-ci voulait être le maître. Il le remplaça. On ne chercha pas hors de la Compagnie, et, au Père Cotton on substitua, en qualité de confesseur du Roi, un autre jésuite, le Père Arnoux : ce fut ainsi que la tradition s'établit de réserver à l'ordre cette importante mission.

Le Père Arnoux avait de la faconde; mais c'était un caractère moins prudent que l'autre et dont la rudesse apparente cachait mal une tendance marquée au servilisme et à l'intrigue. Louis XIII ne gagnait pas au change. Le Père Arnoux eut-il la prétention de faire oublier les joutes oratoires où son prédécesseur avait brillé? Voulut-il débiter par un coup d'éclat? Quoi qu'il en soit, vers le milieu de 1617, deux mois après qu'il eut été choisi pour remplir les fonctions de confesseur, prêchant à Fontainebleau, il prononça devant le Roi deux discours où il se faisait fort de démontrer que tous les textes de l'Écriture sainte cités par les protestans dans leur Confession de foi étaient fausement allégués et, pour donner à ce défi plus de poids, il remit entre les mains du Roi et fit circuler dans la cour une liste des textes au sujet desquels il prétendait prouver la fragilité de la thèse protestante.

Accuser des protestans d'ignorer la Bible, c'était la plus cruelle des injures. Les meilleures plumes des pasteurs furent taillées aussitôt et, non sans émotion, indignation et vitupère, les plus qualifiés d'entre eux descendirent dans la lice. Ils firent au Père Arnoux une réponse savante, précédée d'une préface courte et incisive, qui résumait, en somme, la thèse protestante sur le dogme, sur la discipline et sur les affaires du monde. Cette réponse était intitulée : *Défense de la confession des Églises réformées de France contre les accusations du sieur Arnould, jésuite*, et elle était signée des quatre ministres de Charenton : Montigni, Durand, du Moulin et Mestrezat.

Aussitôt la publication, tout l'accompagnement ordinaire de

ces sortes d'événemens se produisit : la Sorbonne intervint, le Parlement se saisit; le Conseil évoqua l'affaire. La cour, qui, parmi tant de difficultés intérieures, n'avait pas besoin de cette complication, eût bien voulu étouffer l'incident. Mais les plumes étaient déchaînées. Les chaires et les prêches retentissaient des discussions et des contradictions les plus véhémentes. Richelieu pensa que l'occasion était excellente pour ne pas laisser oublier qu'il existait, qu'il avait, comme évêque, la garde du troupeau du Christ, et pour faire entendre le mot de l'homme d'État dans une question qui touchait tout autant à la politique qu'à la religion. En moins de trois mois, il écrivit, imprima et publia un livre de deux cent cinquante pages, fortement charpenté, solidement écrit, bourré de textes et de citations qui témoignaient sinon d'une érudition spéciale, bien particulière, du moins d'une rare faculté d'assimilation. On pourrait résumer en deux mots le caractère général de ce livre : c'est un « Exposé de la foi de l'Église catholique sur les matières de controverse, » ressemblant, par beaucoup de points, au livre que Bossuet publia sous ce titre, cinquante ans plus tard.

C'était un coup hardi, pour un évêque, d'écrire un ouvrage d'une telle portée ; c'est un grand mérite, pour un théologien, de l'avoir fait sans donner prise à une critique décisive ; mais c'est un succès plus rare et plus précieux encore, pour un homme d'État, d'avoir pu le publier sans soulever des mécontentemens graves, soit chez ceux qu'il combattait, soit chez ceux mêmes dont il prenait la défense. Ce morceau est un chef-d'œuvre de tact et de mesure, qualités rares alors dans ce genre d'écrits. Toute l'habileté consiste dans la franchise et la modération avec laquelle les problèmes les plus délicats sont abordés. Dès les premières lignes de la préface, l'évêque le prend sur le ton de la conciliation, de la courtoisie, et de la tolérance. On dirait qu'il a déjà en tête le projet de réunion des Églises qu'il caressera à différentes époques de sa carrière politique. Il fait la concession décisive du débat libre et égal entre les deux systèmes. Il écarte résolument l'appel à la force, rejetant ainsi la maxime qui avait été celle de tout le xvi^e siècle et au nom de laquelle s'étaient faites les guerres de religion : *cujus regio, ejus religio*. « En ce débat, dit-il, j'userai de la plus grande modération... et traiterai mes adversaires avec tant de douceur que, s'ils se dépouillent de passion, ils auront sujets d'en être contens. Par là, ils connaîtront que mon dessein

est de leur faire du bien et non du mal, de les guérir et non de les blesser, qu'au lieu d'être haïs de nous, comme ils disent, nous les aimons véritablement... Et afin qu'ils ne pensent pas... que, parlant de leur conversion, je veuille inciter Votre Majesté (le livre est dédié à Louis XIII) à les y porter par force, je lui dirai que les voies les plus douces sont celles que j'estime les plus convenables pour retirer les âmes de l'erreur : l'expérience nous faisant connaître que, souvent, aux maladies d'esprit, les remèdes violens ne servent qu'à les aigrir davantage. » Nous sommes loin de la Saint-Barthélemy; et nous sommes loin aussi de la révocation de l'Édit de Nantes.

Dès le début de sa vie politique, Richelieu dégage les principes de mutuelle tolérance sur lesquels doit reposer la vie nationale dans un État où diverses Églises subsistent. Pour que personne ne s'y trompe, il ajoute : « Par ce moyen Votre Majesté, correspondant au glorieux titre de Très-Chrétien que la piété de ses prédécesseurs lui a acquis, se rendra le plus signalé roi du monde et affermira, de plus en plus, le repos et *la paix* dans son État. » Ainsi, cet homme qui a, de l'autorité de l'État, une conception si fière, l'adoucît cependant, quand il touche au point sensible de l'âme humaine, à cette « prunelle de l'œil » qui est la liberté des consciences. Il devine, un des premiers, que la mission du gouvernement moderne est de dominer et d'apaiser ces conflits et non de les soulever et de les irriter. Évêque aujourd'hui, cardinal demain, il impose à son autorité religieuse une limite. Il contient les zélés, appelle à lui les hommes de bonne volonté et les hommes de foi. Avec ces concitoyens de croyances diverses, qui, la veille, se ruaient les uns sur les autres, il veut faire une société unie, une nation.

Sa discussion habile et pressante suit, pied à pied, la réponse que les ministres avaient faite aux propositions du Père Arnoux. Qui l'emporte dans ce duel de plume? On ne saurait répondre sans être accusé de partialité. C'est le débat philosophique de la volonté de Dieu et de la liberté de l'homme, c'est le débat théologique de la foi et des œuvres, de l'efficacité de la grâce, du nombre des prédestinés et des élus; c'est le débat historique de la liberté d'examen et de la tradition; c'est enfin le débat politique de l'obéissance totale à la volonté du prince, ou de la résistance, selon le *criterium* d'une conscience qui n'a son contrôle que dans elle-même.

Du côté du protestantisme, tout se résume en un mot : la suppression des intermédiaires. Dieu parle à l'homme directement. Il n'a d'autre langage que le Livre qu'il a dicté lui-même. Pourquoi le prêtre? pourquoi le sacerdoce? pourquoi le sacrifice de la messe? pourquoi le culte des saints et de la Sainte Vierge? pourquoi les images? Une conscience éclairée et droite suffit, quand Dieu l'a appelée à lui, quand il l'a destinée, du fond de sa volonté impénétrable. Oui, cela suffit; et les œuvres elles-mêmes ne peuvent que venir en aide à la foi. Du côté du catholicisme, c'est l'universalité qui l'emporte et non l'individualité. Il s'agit de l'humanité et non de l'homme; de l'Église et non du fidèle. La hiérarchie et l'autorité sont nécessaires pour parer au pire de tous les maux : le désordre, l'anarchie, suites fatales de l'examen libre et du sens individuel; l'anarchie, à laquelle la religion a arraché l'homme et qui le ressaisit, quand la religion relâche la prise qu'elle a sur lui.

Les deux thèses sont radicalement opposées. C'est Ormuzd et Ahriman; elles se combattront tant qu'il y aura des hommes et une société, et ce sont les faits seuls qui les apaiseront pour essayer de les concilier dans une mutuelle tolérance.

Richelieu caractérise, par les paroles les plus fortes, le sens et la portée du débat : « Au fond, votre but, dit-il aux pasteurs, est *de vous chercher vous-mêmes*, vous affranchissant en ce monde de toute la peine et de toute la sujétion qui se peut trouver à bien faire. Car, pourquoi dites-vous l'Écriture unique règle de votre salut, sinon pour vous affranchir de l'obéissance de l'Église et de la sujétion des traditions... A quelle fin niez-vous que saint Pierre ait été le chef de l'Église universelle sous Jésus-Christ, sinon pour n'être point soumis à l'autorité de son successeur?... » Il fait toucher du doigt le danger du système qui confie à chaque particulier la décision suprême sur la foi et sur la destinée : « Vous trompez le peuple en lui persuadant qu'entre tous les moyens externes qui peuvent servir à notre salut, la lecture de la Bible est le seul auquel il peut trouver de la certitude, ce qui est faux, puisque autrement les simples et les ignorans qui n'ont point de lettres ne peuvent avoir la foi. Ceux qui étaient chrétiens devant que l'Évangile fût écrit, ceux qui, du temps de saint Irénée croyaient, comme il témoigne, en Jésus-Christ, *sans papier et sans encre*, ne l'eussent pu avoir... Il n'y a personne qui ne reconnaisse que vous trompez le peuple et le portez à sa perte, puis-

qu'en le privant de sa guide ordinaire qui est l'Église, vous ne lui en donnez pas d'autre... Pareil à celui qui, trouvant un aveugle dans un mauvais chemin plein de précipices, lui ôte son bâton et sa conduite, sans lui en donner d'autres, montrant ainsi le dessein qu'il a de le perdre. »

Ce ton direct et pénétrant est bien la note de tout l'ouvrage. On y trouve, le plus souvent, cette alacrité, ce sens des réalités, et ce naturel qui vont presque jusqu'à la bonhomie et qui donnent un singulier accent à cette philosophie sagace et profonde : ainsi, quand, à propos de la prédestination, il prend directement à partie les ministres : « Car, dites-moi, messieurs, je vous supplie, je parle à vous en votre particulier, où est-il dit en l'Écriture, en termes exprès que l'un de vous, par exemple Pierre du Moulin, soit assuré de son salut ? S'il n'est point dit, comment le pouvez-vous croire comme article de foi ? »... « Est-il vraisemblable que Dieu, qui a fait l'Écriture pour nous apprendre en icelle le moyen de nous rendre justes devant lui, ait voulu y écrire expressément cent articles, par exemple, la créance desquels ne nous justifie pas... et qu'il n'ait pas voulu expressément écrire celui par la créance duquel vous enseignez que nous sommes justifiés, celui auquel consiste l'essence et le fondement de votre religion, et qui en est le *gond*, la *proue* et la *poupe*, pour user de vos termes ; mais qu'il l'ait laissé au discours et à l'illation d'un chacun, soit habile ou ignorant, soit idiot et tel qu'il ne sache aucunement les règles qu'il faut suivre pour faire une bonne conséquence. »

L'argumentation se promène ainsi avec abondance, clarté, autorité et prestesse sur tous les sujets qu'ont abordés les ministres : les indulgences, le sacrifice, l'élévation de l'hostie, les âmes du purgatoire, les messes dites privées où les assistans ne communient pas, la communion sous une seule espèce, le sacerdece. Mais là où l'on sent la main du maître, c'est quand il aborde le problème politique.

Ce grand artisan de la discipline nationale en France ne laissera pas échapper l'occasion de dire leur fait à ceux qu'il considère comme des ouvriers de discorde. Ici, il frappe à coups redoublés. On dirait qu'il prend déjà La Rochelle : « Or, afin qu'il ne semble pas que je vous impose, je ferai paraître clairement que vous donnez une puissance beaucoup plus grande au peuple que celle que vous déniez au Pape, ce qui est grandement désavantageux aux Rois : n'y ayant personne qui ne juge

que ce soit chose beaucoup plus périlleuse d'être commis à la discrétion d'un peuple qui s'imagine quelquefois être maltraité, et qui est une bête à plusieurs têtes qui suit d'ordinaire ses passions, qu'à la correction d'un père plein d'amour pour ses enfans... Depuis que vos erreurs ont été introduites dans le monde par Luther et Calvin, vous n'avez laissé passer aucune occasion où vous avez pu user de votre pouvoir prétendu sans l'avoir fait. Vous avez mis des armées sur pied contre Charles-Quint... Vous avez pris les armes contre trois rois de France : François II, Charles IX et Henri III... » Et, après une longue énumération, ce coup de massue sur la tête des bons ministres qui, s'adressant au Roi, avaient vanté leur fidélité aux princes : « Quiconque lira les histoires, qui vérifient ce que je dis, verra, qu'après un siècle, vous avez troublé deux Empereurs, dépouillé actuellement un Roi, exclu un autre de son royaume, déposé une reine, fait la guerre à une autre pour la priver de sa couronne, pris les armes contre quatre rois, déposé d'autres princes temporels, fait mourir un Roi, rendu captive une reine vertueuse et sage, laquelle en violant les lois divines et humaines, vous avez fait mourir par un genre de mort du tout inhumain et digne de pitié. »

La thèse, comme on le voit, tourne, de plus en plus, à la politique ou plutôt à la philosophie sociale : c'est, encore une fois, la question de la discipline, de la tradition, de l'ordre humain, dans l'ordre ecclésiastique et divin, qui va planant sur ces pages vivantes où l'un des esprits les plus clairs et les plus hauts qui aient touché à ces matières s'échauffe au feu d'une discussion communicative. Il en veut à la Réforme et, comme il dit, *il la hait* d'avoir détruit le bel idéal d'unité qu'avait conçu le moyen âge, d'avoir déchiré la robe sans couture. « La Religion prétendue réformée est digne de haine, parce qu'elle fait schisme en l'Église. » C'est là son grand point. Cet homme est l'*Unité* incarnée. C'est un Français, un Romain, un Latin. Il aspire à l'ordre social et à la discipline. Il ne comprend pas qu'on puisse marchander l'obéissance à la volonté suprême qui dicte la loi.

C'est par là qu'il termine. S'efforçant d'arracher ses derniers voiles à la pensée de Luther et de Calvin, il renouvelle l'éternel procès de la communauté hiérarchisée contre l'individu indépendant ou révolté. Il cite d'abord : « Ni le pape, ni l'évêque, ni aucun homme, a dit Luther, n'a pouvoir d'obliger le chrétien à une syllabe, si ce n'est de son consentement... Je vois, dit-il au

même endroit, que ni les hommes ni les anges ne peuvent imposer aucune loi qu'en tant qu'ils le veulent ; *car nous sommes libres de toutes lois.* » A cette affirmation si forte du docteur de Wittemberg, l'évêque, le prélat, le dignitaire de l'Église oppose l'affirmation pleine de hauteur et d'ironie de la thèse contraire. Il ne discute plus ; car il sait que, sur ce point, l'antagonisme est irréductible : « Donc, il paraît que vous enseignez disertement que les lois humaines n'obligent en aucune façon les consciences. Telle est votre doctrine ! Elle est détestée de l'Église catholique et le doit être universellement de tout le monde, attendu qu'elle ouvre une grande porte à la désobéissance, en ce qu'on ne saurait mieux apprendre à mépriser l'autorité de l'Église, des rois et des magistrats et à violer leurs lois et ordonnances, qu'en persuadant à un chacun qu'il ne peut y en avoir aucune qui oblige les consciences. »

Pour dire toute ma pensée, je crois qu'ici le théologien entraîne le politique et le trompe. Il serait facile au protestantisme de répondre que, si la Réforme a porté atteinte à l'unité catholique et à la domination romaine universelle, elle n'a nullement affaibli le ressort de la puissance politique, ni enseigné le mépris des lois. On réunirait facilement nombre de passages empruntés aux œuvres de Luther et de Calvin affirmant l'autorité du pouvoir et resserrant les nœuds de la société civile. De grandes nations se sont constituées et vivent dans un ordre parfait, en se conformant aux principes des docteurs de la Réforme. Ceux-ci se sont certainement arrêtés sur la pente de l'anarchisme qui était l'aboutissant de leur système. Et précisément, là où ils se sont fixés, là où ils font tête, c'est quand il s'est agi de la notion de l'État. C'est sur la notion de l'État qu'ils se sont appuyés pour résister à la domination universelle, spirituelle et temporelle, telle que l'avait conçue la papauté du moyen âge.

De sorte que, si l'on va au fond des choses, on constate que — par une singulière contradiction inaperçue, d'ailleurs, de lui-même, — Richelieu est en communauté de vues avec ses adversaires, au moment même où il les combat. Sa préface corrige son livre ou, plutôt, elle le complète. Puisque les faits ont détruit l'harmonie ancienne, encore faut-il vivre, encore faut-il chercher quelque part le point d'appui qui manque désormais. Et ce point d'appui, il le trouve, à son tour, dans la notion de l'État. Or, c'est justement là que les docteurs protestans se sont arrêtés

de leur côté, en reculant devant les conséquences ultimes de leur système.

Peu à peu se dégage, ainsi, de part et d'autre, par la force des faits, la conception d'une vie nationale indépendante de la croyance religieuse de chacun des citoyens. Et c'est là précisément où en est Richelieu. S'il considère que c'est un crime au citoyen de s'insurger contre l'État ou de chercher à constituer un État dans l'État, crime qui appelle la répression par la force, il ne songe nullement à recourir à la force quand il s'agit de la foi. Tout au contraire, il s'en défend. Il souscrirait volontiers aux paroles de Bodin : « Que le prince renonce à la violence. S'il veut attirer ses sujets à sa propre religion, qu'il use de douceur. La violence n'aboutit qu'à rendre les âmes plus revêches : par elle, on tombe dans les plus grands maux auxquels puisse s'exposer un État : les émotions, troubles et guerres civiles. » En un mot, l'homme d'État fait déjà la paix à laquelle l'évêque ne consent par encore. La conception de l'unité est ramenée à l'unité nationale et elle s'y tient. Ainsi, cette forte intelligence reste, plus qu'elle ne s'en rend compte peut-être, fidèle à elle-même. En effet, l'homme qui a écrit le livre et la préface n'est-il pas le même qui, après avoir pris La Rochelle, deviendra l'allié des protestans, faisant, de cette contradiction apparente, l'axe d'une existence où se retrouvent toujours le sens pratique, la mesure et un vigoureux esprit de modération ?

La rédaction et la publication de ce traité furent, pour Richelieu, une forte et salutaire distraction durant l'été de 1617. Au début d'octobre, il écrivait au garde des sceaux pour lui demander le privilège, et, le 7 du même mois, il obtenait l'approbation des docteurs de Poitiers. Bientôt, il envoyait des exemplaires de son livre, imprimé dans cette ville, à ses amis, aux docteurs de la Sorbonne, à ses confrères, les évêques, au Père Suffren, confesseur de la reine mère, et il recevait de partout des complimens et des félicitations. Plusieurs pasteurs protestans répondirent promptement. Mais l'ardeur qu'ils mirent à transporter la querelle sur le terrain politique indique combien ils étaient encore éloignés de partager les tendances hautement modérées de leur contradicteur.

Le livre, en un mot, produisit tout l'effet sur lequel l'évêque pouvait compter. Il tint le public en haleine et força l'attention et l'estime des hommes graves. Le succès fut tel que les adver-

saires personnels de Richelieu en conçurent du dépit. « Plus cette action me donna de réputation, plus elle me chargea d'envie, » dit-il lui-même. Et, en effet, il était à une de ces époques de la vie où la supériorité naissante n'a pu encore se dégager du premier cortège des jalousies particulières et des haines médiocres.

Cependant, à Paris, le favori, le rival s'affirmait dans la faveur du roi et dans l'habitude du pouvoir. Il se gorgeait de tout ce que sa situation pouvait lui apporter de satisfactions immédiates. Dès le lendemain de la mort du maréchal, il avait obtenu les charges de lieutenant-général de la Normandie et de premier gentilhomme de la Chambre, les places du Pont-de-l'Arche et de Quillebœuf. En mai, pour mieux surveiller le Roi, il prend, au Louvre, l'appartement de M^{me} de Guercheville. Le 7 juin, il est reçu conseiller au Parlement. En août, il se fait attribuer toute la confiscation de la maréchale d'Ancre, y compris les terres revenues à la Couronne. Il songeait à épouser la sœur naturelle du Roi, M^{lle} de Vendôme, et à faire couler ainsi dans les veines de ses enfans le sang des Bourbons. En présence de l'opposition naissante autour de lui, il renonça à ce projet. Mais, le 13 septembre, il épousait M^{lle} de Montbazon, « laquelle étoit d'une grande maison, fort belle et avoit des biens suffisamment. » Il devenait ainsi le beau-frère du duc de Rohan et l'allié des plus grandes familles du royaume. Il eut la valeur de cinq cent mille livres en mariage. Tout était, pour lui, revenant-bon. « Tout résonait d'éloges à sa gloire. » La cour, le public, le royaume s'inclinaient devant cette fortune plus soudaine encore et plus inexplicable que celle du maréchal d'Ancre.

Il fallait consolider tout cela. Il fallait donner à la politique suivie à l'égard de la reine mère l'appui de ce qu'il y avait de plus autorisé dans le royaume. Luynes eut l'idée de recourir à une espèce de contrefaçon de l'assemblée des États. Sous le prétexte, habilement choisi, de réformes à accomplir dans le royaume (il y a toujours des réformes à accomplir en France), il fit convoquer une réunion des notables avec mandat d'étudier rapidement un certain nombre de propositions empruntées aux cahiers de 1614. L'assemblée se composait de treize membres du clergé, seize de la noblesse, et vingt-cinq représentans des cours souveraines. Elle devait se réunir à Rouen, Luynes ayant préféré « cette seconde capitale de la France, » parce qu'elle était

aussi le chef-lieu de sa lieutenance générale de Normandie.

Le Roi vint en personne. Mais Luynes fit son entrée à part, à la tête de 500 chevaux. En raison de sa qualité de lieutenant général, il présida lui-même la séance d'ouverture des États de la province et il parla avec bonne grâce, aux applaudissemens de tous.

L'assemblée des Notables s'ouvrit, le 4 décembre, en présence du Roi, par un discours du chancelier, le vieux Sillery. Puis, on se mit au travail. En vingt jours, la besogne fut faite et le paquet de réformes accepté, sous de légères modifications. Le cahier fut remis au Roi par le cardinal Du Perron, le 26. Il contenait un plan général de refonte des Conseils du Roi, la suppression de la Paulette, la limitation du chiffre des pensions, en un mot, il donnait satisfaction à la plupart des aspirations justifiées, qui, depuis si longtemps, se manifestaient par tout le royaume. Ce fut une congratulation générale pour un si beau et si prompt résultat. Louis XIII donna rendez-vous aux députés, à Paris, le lendemain du jour des Rois, pour leur faire connaître sa réponse qu'il promit sincère et favorable. Mais cette promesse ne tint pas, et il n'en fut plus jamais question. Fontenay-Mareuil conclut judicieusement : « Cette assemblée demeura, comme toutes les autres, sans effet. Mais comment aussi, verroit-on ôter les désordres d'un lieu où il y a un favori qui ne subsiste que par le désordre et qui en est lui-même le plus grand de tous ? »

Cependant, Luynes surveillait, du coin de l'œil, tout ce qui se passait du côté de la Loire, soit à Blois, soit à Coussay. Ce solitaire muet l'inquiétait toujours. L'évêque a beau faire le mort : on le sait vivant et bien vivant. Il gêne. On trouve, qu'à Coussay, il a encore trop d'air ; il est trop près. On lui donne l'ordre de se renfermer dans son évêché, parmi ces marais dont les fièvres sont pour lui si perfides. Son frère Richelieu, son beau-frère Pontcourlay doivent aussi se retirer dans leur maison.

L'évêque, le premier, leur conseille la patience. Sur le bruit qui lui est parvenu que la Reine a fait quelque démarche pour le faire revenir auprès d'elle, il écrit à son frère pour demander « qu'elle arrête le cours des poursuites qu'elle fait pour mon rétablissement. »

Cette pauvre Marie de Médicis est, en effet, bien abandonnée. En proie à tous les intrigans, elle tombe dans tous les pièges. Elle se ressouvient de son ancien ministre et conseiller Barbin

qui se morfondait à la Bastille attendant toujours les résultats de la poursuite intentée contre lui. Celui-là, Luynes le détestait, plus encore peut-être que Luçon. Il disait que la reine mère, conseillée par lui, « était l'unique ennemi de l'État. » Par un artifice vraiment machiavélique, on fit tomber la reine mère et Barbin dans un piège trop facile à préparer. On montra au prisonnier un visage moins sévère. On lui accorda quelques menues faveurs ; on le laissa se promener dans l'étroite cour de la Bastille ; on lui permit de correspondre au dehors ; le commandant de la Bastille avait pour lui des sentimens de bienveillance : on le laissa libre de les manifester. La reine, avertie, crut qu'elle pourrait, sans inconvénient, reprendre quelques relations avec son ancien serviteur. Elle lui écrivit, bien sottement, pour lui demander conseil, « n'ayant plus personne auprès d'elle en qui elle se fiât. » Il répondit, d'abord fort sagement, puis plus habilement, puis plus fortement, selon son caractère. Plusieurs grands seigneurs furent mis au courant. Luynes lui-même, qui avait gagné les courriers et qui lisait toutes les lettres, paraissait désireux de recourir à ce moyen pour rechercher un rapprochement avec la reine mère. Il trompait ainsi, non seulement Marie de Médicis et Barbin, mais ses meilleurs amis, comme le duc de Rohan, son beau-père, Montbazou, qui était honnête homme et s'employait de bonne foi au succès de l'affaire, et des personnages importans dont la rancune pouvait lui être dangereuse, Bellegarde et d'Épernon. « Tous se rapportaient à Barbin » qui, par l'ascendant naturel de son caractère, avait repris, du fond de sa prison, une sorte d'autorité.

Lui et la reine s'enferraient. Elle commit l'imprudence d'envoyer à Paris un émissaire maladroit et brutal, Chantelouye, qui vint à la cour, parlant haut et annonçant le prochain retour de l'exilée. Luynes n'attendait que cette occasion. Il se dévoila tout à coup, exhiba la copie de toutes les lettres qu'il avait fait saisir et parmi lesquelles il y en avait de compromettantes, cria au complot. Le Roi fut effrayé. On arrêta le commandant de la Bastille et son lieutenant, Bournonville et Persen. On mit la main sur quelques pamphlétaires à gages qui payèrent pour tous et furent brûlés vifs en place de Grève. On emplit la Bastille et le For-l'Évêque. On resserra Barbin, et on mit les fers au feu pour un procès qui pouvait le conduire à l'échafaud. En un mot, on terrorisa, par tous les moyens, cette malheureuse reine, affolée

de tout le mal que son imprudence venait de commettre.

Enfin, quoique l'évêque de Luçon paraisse bien s'être tenu en dehors de cette intrigue, on profita de l'occasion pour l'éloigner une bonne fois, et une lettre, datée du 7 avril, lui intima l'ordre de se rendre, par les voies les plus rapides, à Avignon, c'est-à-dire en exil. Son frère et son beau-frère recevaient, de leur côté, le même commandement : « Je ne fus pas surpris, à la réception de cette dépêche, écrit-il, ayant toujours attendu, de la lâcheté de ceux qui gouvernaient, toute sorte d'injuste, barbare et déraisonnable traitement. » Il ajoute qu'il se conforma, sans le moindre délai, à l'ordre du Roi. La lettre lui était arrivée, selon la remarque qu'il en fait lui-même, en un temps de pénitence : le mercredi saint. Il partit pour Avignon, le vendredi saint, sans même prendre le temps de célébrer la messe de Pâques dans son Église cathédrale, et sans attendre, après les jours de deuil, le jour que l'Église consacre au triomphe et à la résurrection.

GABRIEL HANOTAUX.

LA GRÈVE DU BATIMENT

Les ouvriers fédérés de la métallurgie.

Considérant, que depuis cinquante ans que le suffrage universel est établi en France, les mandats du peuple n'ont jamais rien fait pour améliorer ou changer le sort des travailleurs déclarent qu'ils sont décidés à partir de demain à faire leurs affaires eux-mêmes.

(Ordre du jour voté le 12 octobre 1898. — *Petite République Française*, 14 octobre 1898.)

M. Jules Guesde a dit dans un de ses ouvrages que les grèves étaient les grandes manœuvres du socialisme, et à ce point de vue l'étude en est toujours instructive, car elle permet de faire un dénombrement des forces révolutionnaires et de calculer la mesure de leur influence dans les milieux ouvriers ; mais la grève récente du bâtiment emprunte aux circonstances dans lesquelles elle a pris naissance un intérêt spécial, et, malgré son peu d'importance relative, elle marquera probablement une date dans l'histoire économique de notre pays. Jamais en effet on n'avait vu s'accuser si ouvertement le divorce qui existe entre le monde parlementaire avec sa politique de fictions et les travailleurs cherchant à assurer la représentation et la défense de leurs intérêts professionnels ; car les ouvriers de la métallurgie, dont nous citons plus haut l'ordre du jour, ne sont pas les seuls à constater que la souveraineté dérisoire conférée par le suffrage universel les laisse désarmés lorsqu'il s'agit des questions vitales. Jamais non plus les divisions entre les différentes sectes socialistes, et les courans opposés qui se contrarient au sein des classes laborieuses, ne s'étaient accentués si nettement. En temps ordinaire, la classification de tous ces partis est rendue impossible par la difficulté de préciser le sens des noms dont ils se nomment eux-

mêmes, et que d'ailleurs ils prennent souvent dans les acceptions les plus éloignées de leur étymologie.

Cette fois, la question de la grève générale a opéré une sélection en forçant chacun à prendre position et à arborer ses véritables couleurs.

La grève a passé par trois phases successives. Au début le conflit s'était élevé sur le terrain professionnel au sujet d'une demande d'augmentation des salaires. Les patrons eux-mêmes, ce qui est assez rare, reconnaissent en principe le bien-fondé de cette réclamation; et la question se posait moins entre les entrepreneurs et leurs ouvriers qu'entre les entrepreneurs et le Conseil municipal. Il s'agissait moins de savoir si on paierait que de savoir qui paierait.

L'intervention du Conseil municipal a placé le débat sur le terrain administratif et politique et a failli le faire dégénérer de la manière la plus dangereuse; grâce au préfet de la Seine et à l'attitude des entrepreneurs, la crise s'est dénouée par une transaction onéreuse seulement pour les finances de la Ville.

Mais au moment même où patrons et ouvriers se réconciliaient aux dépens des contribuables, la grève parut entrer tout à coup dans une nouvelle phase et tourner à la grève générale. Pendant plusieurs jours, les murs de Paris furent couverts d'appels à la guerre sociale, et on craignit l'arrêt de tous les services publics. Il faut le reconnaître, la grève générale, ce rêve de tous les révolutionnaires, a échoué moins par le fait du gouvernement que par la sagesse des grandes associations ouvrières qui ont eu le courage et l'autorité nécessaires pour opposer leur *veto* aux excitations des meneurs socialistes et pour les vaincre sur leur propre terrain à la Bourse du travail.

La lutte entre les syndicats organisés dans un intérêt professionnel et les fédérations socialistes, entre la tradition et la révolution, est, à notre avis, le trait caractéristique de cette grève. Déjà dans l'histoire des Trade-Unions anglaises on avait pu voir, à deux reprises, les ouvriers, groupés corporativement, faire preuve d'une initiative et d'une énergie bien rares pour résister aux éléments socialistes qui avaient, dans une certaine mesure, collaboré à la formation de leurs associations, et la vertu inhérente à la forme corporative éliminer rapidement tous les ferments étrangers. Mais les syndicats français, constitués depuis la loi de 1884, n'ont pas eu encore le temps d'acquiescer la cohésion

et la puissance des grandes unions anglaises, et on peut s'étonner de la vitalité qu'ils ont montrée en cette circonstance en repoussant par leur patriotique révolte la propagande des internationaux et des anarchistes.

Si, comme nous espérons le prouver au cours de ce travail, la grève du bâtiment s'est terminée par la victoire de la partie la plus saine des travailleurs, le fait est assez important pour être mis en lumière, mais d'autres enseignemens ressortent encore de cette étude. C'est d'abord la nécessité d'assurer la représentation légale de tous ces braves gens qui cherchent à l'aveugle, au milieu de l'anarchie actuelle, l'organisation nécessaire. C'est aussi l'avantage de la publicité imposée aux associations, et la révélation du rôle considérable que sont appelées à remplir les bourses du travail, actuellement abandonnées aux intrigues des socialistes et qui devraient, comme l'a indiqué M. de Molinari, devenir une des bases de la reconstitution du régime du travail. C'est encore la révélation d'un état de choses nouveau, inconnu de l'enseignement officiel, suspect aux économistes, ignoré des intellectuels, introduisant dans l'édifice vermoulu de notre constitution des organismes empruntés aux vraies traditions nationales, et c'est enfin le début d'un personnel non moins nouveau destiné peut-être à remplacer le personnel politique qui achève de se déconsidérer dans ces dernières crises.

Voilà ce que nous avons cru apercevoir dans cette courte grève commencée le 14 septembre et terminée le 19 octobre, et ce que nous voudrions rendre sensible, non par des déductions ou des raisonnemens toujours sujets à discussion, mais par des faits, des documens et des chiffres. Étude consolante, puisque, au milieu de nos tristesses, elle révèle dans la nation des réserves inépuisables d'initiative, de vigueur et de dévouement, et qu'elle prouve que la décadence qui attaque les couches superficielles n'a pas encore atteint le cœur de la France ! Mais étude inquiétante, parce qu'en constatant les obstacles de tout genre qui s'opposent à une réforme sociale, on voit trop clairement que les travailleurs n'y sauraient procéder à eux seuls, et qu'il leur faudrait rencontrer dans le gouvernement le secours éclairé qui leur a été donné en Angleterre et dans d'autres pays. C'est une tâche qui paraît malheureusement bien lourde et bien difficile pour ceux qui gèrent actuellement nos destinées.

I. — LA GRÈVE CORPORATIVE DES TERRASSIERS

Paris n'est plus, depuis quelques mois, qu'un immense chantier où il semble qu'on ait pris plaisir à accumuler en même temps la plus grande somme de travaux possible. De quelque côté que se dirige le promeneur, il se heurte partout à des clôtures en planches, à des amoncellemens de terre, à des tranchées béantes et à des puits inquiétans, d'où sortent, en même temps que des miasmes délétères, des fumées suspectes et des bruits de machines. Les plus belles promenades sont encombrées et barrées, on n'y voit que des arbres abattus et de lourds tombereaux chargés de déblais. Le Conseil municipal, le gouvernement et les grandes compagnies de chemins de fer se sont donné le mot pour livrer la ville aux terrassiers et aux démolisseurs.

Les travaux sont de trois sortes :

1° Les travaux de l'Exposition, y compris le pont Alexandre III, qui sont exécutés pour compte de l'État ;

2° Les travaux du Métropolitain et les réfections d'égouts qu'ils nécessitent, qui se font pour compte de la ville de Paris ;

3° Les travaux de prolongement des gares d'Orléans et de l'Ouest, qui se font pour compte des compagnies de chemins de fer.

Enfin il faut encore faire état des constructions de maisons de rapport et de grands hôtels édifiés en vue de l'Exposition de 1900, qui se font pour compte de particuliers.

Jamais à aucune époque on n'avait vu pareille fièvre de travail, et quand, au mois de septembre dernier, le Conseil municipal décida la mise en adjudication des travaux du Métropolitain, on put prévoir que la main-d'œuvre deviendrait insuffisante, et qu'en vertu des lois chères aux économistes, les salaires devraient nécessairement renchérir. En d'autres termes, l'imprévoyance des pouvoirs publics devait amener une première crise, sans compter celle, plus grave encore, qui ne manquera pas de se produire au moment de l'arrêt simultané de toutes ces entreprises. Gouverner, c'est prévoir ! a-t-on dit. Il ne semble pas que nos gouvernans aient beaucoup prévu l'avenir, et les responsabilités qu'ils ont encourues pourront un jour paraître lourdes.

Les ouvriers qui exécutent ces travaux appartiennent à des catégories bien tranchées. Ce sont d'abord les ouvriers attachés

aux travaux d'entretien de la ville et des compagnies de chemins de fer, travaillant toute l'année et se considérant presque comme des fonctionnaires ou des employés. Parmi eux il y a des ouvriers d'élite, spéciaux pour certains travaux. C'est un petit monde en général très tranquille, très économe et très rangé, vivant en famille et se préoccupant de l'avenir. Puis viennent les simples manœuvres employés aux travaux extraordinaires, mais également domiciliés dans Paris et occupés d'une manière à peu près permanente. Enfin, pour tous les travaux nouveaux, c'est la foule nomade des terrassiers, des chemineaux, qui passent de chantiers en chantiers, pauvres gens arrachés aux champs et le plus souvent déclassés, vivant au jour le jour, dans des alternatives de gaspillage insouciant et de misère, qui s'en vont mendiant le long des grandes routes de France.

Ces différentes catégories, pour des raisons différentes, sont assez réfractaires à toute organisation. Les ouvriers attitrés de la Ville redoutent de se compromettre dans les syndicats; les autres n'ont pas assez de fixité dans leur travail et dans leur salaire pour se plier à la discipline corporative; et la grande masse des chemineaux, sans domicile et sans lendemain, n'a ni le désir ni la possibilité de faire partie de semblables associations.

Cependant, il existait, au moins sur le papier, un commencement d'organisation, et, en septembre dernier, les terrassiers étaient représentés par quatre syndicats régulièrement constitués et ayant déposé leurs statuts conformément à la loi du 21 mars 1884. C'étaient : 1° *La Chambre syndicale des ouvriers puisatiers, mineurs et terrassiers du département de la Seine*, créée en 1888. Siège social, Bourse du Travail; nombre des adhérens déclaré, 110 membres. 2° *L'Union des ouvriers terrassiers, puisatiers, mineurs du département de la Seine*, créée en 1894. Siège social, Bourse du Travail; 86 membres. 3° *Chambre syndicale des ouvriers démolisseurs français*, créée en 1896. Siège social, 211, boulevard de la Gare; 153 membres. 4° *Le Syndicat national des ouvriers des ports, entrepôts et magasins généraux*, créé en 1897. Siège social, Bourse du Travail; 10 membres. On voit qu'il ne s'agit là que d'une organisation rudimentaire et que ces quatre syndicats, qui réunissent à eux quatre moins de 400 adhérens, ne sauraient être considérés comme représentant un groupe qui, à Paris seulement, comptait de 50 000 à 60 000 travailleurs. C'est un des plus grands dangers de l'état inorganique du monde actuel du travail que

cette facilité, pour quelques meneurs, de créer, à l'abri de la Bourse du Travail, de pseudo-syndicats qui, en temps ordinaire, n'exercent aucune influence et passent inaperçus des ouvriers eux-mêmes, mais qui, aux heures de crise, se trouvent seuls prêts à parler au nom de tous et rallient autour d'eux toute la corporation. C'est ce qui est arrivé pour les terrassiers, et ces syndicats, insignifiants la veille, ont groupé autour d'eux tous les travailleurs et dirigé tout le mouvement. Mais il importe de remarquer que, dans ces conditions, ils n'avaient ni réserves, ni ressources pour soutenir la lutte, et ne pouvaient compter que sur le concours incertain des autres corporations.

Les entrepreneurs, au contraire, sont depuis longtemps syndiqués, et leurs chambres forment trois groupes dont l'un se réunit rue de Lancry, 10, à l'hôtel des Chambres syndicales; dont l'autre a son siège 10, rue du Faubourg-Montmartre, et dont le troisième est rue de Lutèce, 3, dans l'hôtel des Chambres syndicales de l'Industrie et du Bâtiment. Ces chambres syndicales existent depuis 1868, et comprennent la presque totalité des entrepreneurs, mais l'organisation est encore assez incomplète, et plusieurs tentatives de réforme n'ont pas abouti. L'excès de la concurrence causé par le système des adjudications qui met aux prises, périodiquement, les entrepreneurs, rend une entente entre eux assez difficile, et dans le cas actuel nous verrons que les divisions entre patrons et la difficulté de réunir les trois groupes ont été une des causes de prolongation de la grève.

Le 9 septembre dernier, le syndicat des terrassiers adressa une première mise en demeure aux chambres syndicales des entrepreneurs. Les réclamations des ouvriers portaient sur un point précis : ils réclamaient le paiement intégral des prix de main-d'œuvre inscrits dans la série officielle des prix de la Ville de Paris, édition de 1882, et ils protestaient contre l'engagement que les entrepreneurs avaient pris l'habitude de faire signer aux ouvriers qu'ils embauchaient pour éviter, en cas de conflit, l'application des prix de série par le Conseil des prud'hommes. Les ouvriers se croyaient en droit de l'exiger après les déclarations faites à maintes reprises par le Conseil municipal et la délibération du 27 avril 1888, approuvée par M. Floquet, ministre de l'Intérieur, assurant à l'ouvrier le prix minimum obligatoire de la journée fixée à la série sans rabais.

On sait comment s'établissaient autrefois, après accord entre

les délégués des patrons et des ouvriers, ces séries de prix qui servent de base aux adjudications de la Ville. Mais, depuis la grève de 1881, les patrons avaient refusé de concourir à la confection de ces séries, et celle de 1882 avait été établie sans leur concours. Ce point est essentiel à établir, car il a donné lieu à des récriminations violentes. En fait, les prix portés dans cette série n'ont jamais été appliqués, et le Conseil municipal n'avait pu insérer dans les cahiers des charges la clause du salaire minimum, la délibération de 1888 ayant été annulée par le Conseil d'État. Au moment de la grève, les ouvriers étaient donc payés 0 fr. 45 et 0 fr. 50 de l'heure, c'est-à-dire aux prix de la série de 1880, et le Conseil municipal le savait si bien que, tout en parlant très haut du respect de la série de 1882, il faisait établir par ses ingénieurs ses cahiers des charges et les bordereaux de ses adjudications en prenant pour base les prix réellement payés. A tous les points de vue la responsabilité de la crise retombait ainsi sur lui. En tenant compte du renchérissement forcé de la main-d'œuvre par suite de tous les travaux en cours et de la cherté des vivres au moment de l'Exposition, l'augmentation de 0 fr. 10 de l'heure réclamée par les ouvriers n'avait d'ailleurs rien d'excessif. Mais les entrepreneurs, liés par leurs contrats, ne pouvaient supporter une augmentation de 20 pour 100 portant sur la main-d'œuvre; ils perdirent du temps en discussions et ne répondirent pas immédiatement à la lettre du Syndicat des terrassiers.

Le 13 septembre, les ouvriers travaillant aux chantiers Courcelles-Champ-de-Mars se mirent en grève; ils parcoururent en bandes les autres chantiers, invitant leurs camarades à se joindre à eux pour soutenir leurs revendications. Le soir, ils tinrent une première réunion, à la suite de laquelle 2000 puisatiers et mineurs occupés aux travaux de réfection des égouts décidèrent de se joindre aux terrassiers. La grève fut proclamée, et le syndicat convoqua tous les membres de la corporation, syndiqués ou non syndiqués, pour le lundi 14, à une première réunion, salle Lan-geron, puis à une seconde réunion, à 2 heures de l'après-midi, à la Bourse du Travail, « pour examiner les conditions dans lesquelles la lutte était engagée et les mesures à prendre pour qu'elle aboutit à une victoire prompte et décisive. »

Le mouvement était lancé : dès le lendemain, les chantiers des Moulineaux et des Invalides sont désertés, et il ne reste plus que 271 ouvriers au chantier de la Cour des Comptes. Dans la journée,

200 grévistes l'envahissent et forcent les ouvriers à abandonner le travail. La police est impuissante à protéger les ouvriers qui voudraient travailler, et les grévistes font successivement fermer tous les chantiers, à l'exception de ceux dont les entrepreneurs ont payé les prix de série. A 4 heures, les chantiers de l'Exposition sont envahis; tous les travaux sur la voie publique sont abandonnés; 18 000 ouvriers sont sans travail. Le mouvement s'étend à la banlieue. Un conseiller prud'homme, nommé Chevalier, conseiller municipal de Saint-Ouen, un des instigateurs de la grève, se met à la tête d'une bande de grévistes pour aller débaucher les ouvriers qui travaillent encore au pont de Saint-Ouen. 3 000 terrassiers et manœuvres, réunis dans la journée à la Bourse centrale du Travail, rue de Bondy, ratifient la déclaration de grève, et s'engagent à ne reprendre le travail que lorsque les entrepreneurs auront accepté leurs réclamations. Le 15 et le 16, l'agitation continue; des patrouilles de grévistes parcourent les chantiers pour faire cesser le travail ou en empêcher la reprise; il se produit quelques rixes au chantier de la Cour des Comptes et au pont d'Iéna, des charrettes sont dételées et renversées, des ouvriers sont menacés et même frappés, le chantier de Mazas est envahi et le travail arrêté; cependant l'ensemble des grévistes reste très calme et s'abstient de tout acte de violence.

Tous les jours, le syndicat tient une réunion dans la grande salle des grèves de la Bourse du Travail; on y entend successivement presque tous les députés et conseillers municipaux socialistes de Paris, qui viennent soigner leur popularité. Dès les premiers jours, on y voit accourir les députés Coutant, Renou, Paulin Méry, Baulard, Dejeante. A la séance du 16, présidée par le citoyen Chevalier, le député Laloge fait repousser une proposition de certains entrepreneurs qui offrent de prendre l'engagement sur papier timbré de payer pendant cinq années consécutives les prix de la Ville de Paris et de ne plus réclamer la signature. La réunion décide l'envoi de délégués au Syndicat des ouvriers des ports (débarquemens en Seine), et au Syndicat des démolisseurs, pour leur demander la cessation du travail.

La grève est à peu près générale pour toute la corporation et, le 17, la Chambre syndicale des démolisseurs et le syndicat des débardeurs déclarent adhérer à la grève. La réunion de la Bourse du Travail prend alors le caractère d'une véritable manifestation; au dire de *la Petite République* et de *la Lanterne*,

10 000 ouvriers s'y pressent dans les salles ou dans les couloirs. Le citoyen Perrault préside, ayant comme assesseurs les citoyens Chevalier et André et comme secrétaire le citoyen Réveillon. Plusieurs membres de divers syndicats prennent la parole; mais on constate que les politiciens et les socialistes du Conseil municipal cherchent à prendre la direction du mouvement. Le député Renou et le conseiller municipal Brard viennent presser le vote d'un ordre du jour préconisant la grève à outrance.

Le même jour, les entrepreneurs de travaux publics se réunissent rue de Lancry, à l'hôtel des Chambres syndicales, et, après une assez vive discussion, les membres, assez peu nombreux, qui sont présents, votent un ordre du jour ainsi conçu :

Les entrepreneurs de travaux publics et de terrassements, réunis au siège du syndicat, après avoir étudié l'historique et envisagé les conditions de la grève, reconnaissent qu'ils n'ont *aucun motif de trouver injustifiées les revendications* des grévistes, et déclarent, cette affirmation faite, qu'ils ne *demanderaient pas mieux que d'y faire droit*, à la condition toutefois que les pouvoirs publics prennent l'initiative de faire la revision des prix qui régissent actuellement les entreprises.

Cette déclaration précise bien à son tour le terrain sur lequel les entrepreneurs entendent se placer et dont ils ne se départiront pas durant toute la durée de la crise. Ils voulaient faire comprendre aux ouvriers qu'en la circonstance, les intérêts des patrons et les leurs étant identiques, ils n'avaient qu'à s'unir pour vaincre la résistance du Conseil municipal, de l'État et des compagnies de chemins de fer qui, par leur système d'adjudication et de concurrence sans limites, ne cessaient de provoquer la baisse des prix et de la main-d'œuvre. Mais elle fut mal comprise des ouvriers, et, loin de contribuer à l'apaisement, elle provoqua une grande irritation, dont les socialistes et les meneurs révolutionnaires profitèrent pour faire nommer, le 18 septembre, un comité central de la grève destiné à centraliser le mouvement jusque-là dirigé par les chefs des syndicats intéressés. Ce comité se composait du citoyen Perrault, président; des citoyens Jaher et André, assesseurs, et des citoyens Chevalier et Robin, secrétaires. A cette occasion on vit paraître à la Bourse du Travail, en dehors des délégués des syndicats, MM. Landrin, conseiller municipal; Dejeante, député de Belleville; Faberot, ancien député; Thomas, maire du Kremlin-Bicêtre, et Karl, du groupe des étudiants révolutionnaires.

Le 19 septembre, la Chambre syndicale du pavage, de la terrasse, du granit, du bitume, des égouts et canalisations se réunissait enfin en assemblée générale à son siège social, 3, rue de Lutèce, et se prononçait contre l'augmentation de salaires demandée par les ouvriers. Le président G. Curtet était chargé de transmettre cette décision aux syndicats ouvriers.

Le Comité central de la grève était au fond très inquiet. Les patrons semblaient disposés à la résistance et l'argent manquait ; le chômage se prolongeait depuis une semaine, et les souscriptions ouvertes dans certains journaux n'avaient encore produit que des résultats dérisoires. Quelques syndicats avaient voté des subventions, mais ces subventions ne dépassaient pas en général une centaine de francs, et il fallait nourrir 15 000 à 20 000 ouvriers sans travail. Le Comité décida l'envoi de deux délégués chargés de répondre à l'appel du juge de paix du IV^e arrondissement, qui, conformément à la loi, avait lancé un appel à la conciliation. Mais cette tentative n'aboutit pas, car, la grève s'étant étendue à tous les arrondissemens, les juges de paix de Paris chargèrent le juge de paix du X^e arrondissement, M. Melsheim, de convoquer les présidens des syndicats en lutte. Ce n'était du reste qu'une simple manifestation destinée à concilier les sympathies du public. En même temps, le Comité central faisait décider que les délégués demanderaient à être entendus par le bureau du Conseil municipal de Paris. Et, cette fois, la démarche devait avoir des résultats considérables et donner une nouvelle direction à la grève.

II. — L'INTERVENTION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Navarre, président du Conseil municipal de Paris, avait convoqué le bureau du Conseil ; il reçut à l'Hôtel de Ville les délégués des terrassiers, et, après avoir entendu leurs réclamations, il leur déclara que leur cause était juste ; qu'ils avaient raison d'exiger des entrepreneurs le paiement intégral des prix de série ; et qu'ils pouvaient compter sur le concours le plus efficace du Conseil municipal. Dès le lendemain, 20 septembre, il faisait inviter par dépêche les présidens des trois chambres syndicales patronales à venir conférer avec lui à l'Hôtel de Ville. Les présidens refusèrent de se rendre à cet appel.

L'attitude des membres du bureau du Conseil municipal était

en effet assez difficile à comprendre et à justifier. Ils ne pouvaient se poser en arbitres, puisque la Ville était partie au débat; que les travaux dont il s'agissait étaient exécutés pour son compte; et que l'administration municipale était liée vis-à-vis des entrepreneurs par des contrats réguliers résultant des adjudications. En réclamant une augmentation de salaire qui n'était pas inférieure à 20 pour 100, le Conseil modifiait donc dans un sens onéreux pour les adjudicataires les conditions acceptées par lui. D'autre part, il ne lui appartenait pas de se faire juge dans sa propre cause et d'interpréter lui-même la portée des conventions; en le faisant, il sortait de ses attributions et pouvait encourir de graves responsabilités. M. Navarre et le bureau le savaient bien, mais, en agissant comme ils venaient de le faire, ils avaient un double but. Ils se rendaient populaires et ils entrevoient la possibilité d'amener les entrepreneurs à résilier leurs contrats. C'était alors la mise en régie des travaux, l'ouverture dans tout Paris de ces chantiers et ateliers nationaux restés chers aux socialistes français, et acceptés comme mesure de transition par Karl Marx, César de Paepe et les nombreux disciples de Benoit Malon. Le groupe socialiste du Conseil municipal était presque entièrement acquis à cette idée et ne voyait pas sans un secret espoir la formation de cette sorte de garde prétorienne mise au service de la commune de Paris. Les intérêts corporatifs étaient relégués au second plan. Le groupe socialiste du Conseil était décidé à tenter une campagne décisive, comptant sur les embarras du cabinet Brisson.

Mais d'autres révolutionnaires allaient également entrer en ligne. Les allemanistes, blanquistes et autres fractions du parti jugeaient le moment venu de tenter la grève générale, objectif de tous les congrès ouvriers depuis le Congrès de Nantes en 1894, et le prologue obligé de la révolution sociale. Les divisions survenues entre les différents groupes socialistes et l'opposition faite à l'idée de la grève générale par les guesdistes, les marxistes, les politiciens et les parlementaires, en avaient jusqu'alors retardé la réalisation. L'occasion semblait tout indiquée pour faire dégénérer la grève du bâtiment et organiser la guerre de classes.

D'autres menées plus dangereuses encore s'ourdissaient dans les milieux favorables à la révision du procès Dreyfus. Certains journaux se faisaient remarquer par leurs souscriptions. Le convent maçonnique réuni rue Cadet envoya, le 19 septembre,

une somme de 500 francs. Le Grand Orient de France se faisait inscrire pour une somme égale. Dans l'ardeur de la lutte, on semblait perdre de vue les ouvriers, mais eux poursuivaient leur but et acceptaient tous les concours, sans s'écarter du terrain professionnel. Pendant que d'anciens députés, MM. Jaurès et Gérault-Richard, et le conseiller municipal M. Landrin haranguaient, dans la grande salle de la Bourse du Travail, la masse désœuvrée et nerveuse des grévistes, la Fédération du bâtiment s'occupait de répondre à la note des entrepreneurs et d'établir que, contrairement à leurs affirmations, les ouvriers ne touchaient que 0 fr. 50 et 0 fr. 60 de l'heure. Elle affirmait sa résolution de n'accepter aucune reprise du travail tant que les entrepreneurs n'auraient pas pris l'engagement de payer les prix de série pendant une durée indéterminée.

De leur côté, les entrepreneurs, après s'être concertés en vue d'une action commune, faisaient savoir au Conseil municipal qu'ils iraient porter leur réponse à l'Hôtel de Ville dans la journée du 23 septembre. Le président fit aussitôt aviser le Comité central de la grève d'envoyer une délégation pour discuter, s'il y avait lieu, les propositions qui lui seraient soumises.

L'entrevue n'amena aucun résultat, les patrons se bornèrent à établir avec chiffres à l'appui, devant le Bureau du Conseil municipal, que, par suite des rabais consentis dans les adjudications, il leur était impossible de payer intégralement les prix de série. Le Bureau du Conseil, après avoir pris acte de leur refus, vota dans la soirée même un secours de 20 000 francs pour les grévistes, et le président l'annonça aussitôt au Comité central réuni en permanence à la Bourse du Travail.

On comprend facilement l'enthousiasme causé par cette lettre, dont il fut donné lecture à l'assemblée générale. Des remerciemens furent aussitôt votés au Conseil municipal, et on s'occupa de la répartition des secours. Des bureaux d'inscription et de distribution furent créés dans les différens arrondissemens, pour la plupart dans les mairies ; ce qui manquait surtout, c'était l'argent, car, en dépit des appels pressans de *la Petite République française* et de *la Lanterne*, les associations ouvrières n'apportaient qu'un bien faible concours. Les souscriptions de 500 francs du Conseil municipal de Boulogne, les 300 francs versés au nom du Syndicat des omnibus, et les 100 francs par semaine promis par le député Laloge ne peuvent pas être comparés aux souscriptions recueillies

par l'Union des Mécaniciens anglais lors de la dernière grève. Cependant l'influence du Conseil municipal et des socialistes fut assez grande pour faire refuser les 800 francs envoyés par M. Paul Déroulède et les 2 000 francs offerts aux démolisseurs et aux charretiers par M. Henri Rochefort.

Le matin du 24, le juge de paix du X^e arrondissement fit afficher à la Bourse du Travail une lettre adressée, conformément à la loi du 27 décembre 1892, aux patrons et aux ouvriers pour les engager à accepter la conciliation. Cette tentative, qui présente un réel intérêt, car elle constitue une des premières applications de la loi sur l'arbitrage, resta sans résultat, les patrons ne s'étant pas considérés comme régulièrement convoqués et n'ayant pas répondu à l'invitation du juge de paix. Le Bureau de la grève envoya au contraire immédiatement la liste des délégués des grévistes. Le 27, le juge de paix leur fit connaître par lettre qu'il considérait sa mission comme terminée par suite du silence des entrepreneurs. Ce même jour, M. Navarre allait voir M. Brisson et obtenait de lui l'approbation du vote du Conseil général. Le 26, le Bureau du Conseil général, convoqué d'urgence, votait à son tour une subvention de 10 000 francs pour les grévistes.

Presque à la même date, se produisait une autre intervention qui mérite d'être signalée, car elle prouve à la fois l'état d'anarchie dans lequel se débat le monde du travail et le besoin d'une représentation légale qui se fait sentir parmi les ouvriers. Depuis plusieurs années déjà, les conseillers prud'hommes cherchent à sortir du rôle modeste que leur assigne la loi pour se poser en représentans élus de la classe des travailleurs, renouvelant ainsi, à leur insu sans doute, la tentative d'usurpation tentée par les parlemens au xviii^e siècle : ils crurent le moment venu de prendre la direction du conflit, et firent paraître un manifeste au nom de la corporation du bâtiment. Le document nous semble très significatif, et nous croyons devoir en citer quelques passages. Il est adressé aux ouvriers de la corporation du bâtiment par les prud'hommes appartenant à cette corporation. Après avoir constaté que les terrassiers luttent pour l'application de la série officielle de 1882 et affirmé que « le détournement, par les entrepreneurs, d'une partie des salaires, a été opéré avec la tolérance et la complicité du Conseil municipal ; » après avoir rappelé les efforts du Conseil des prud'hommes pour s'opposer à la signature, qui empêche l'application du tarif, il conclut ainsi :

Victimes des mêmes abus, leur cause est la nôtre, car l'embauchage au rabais au moyen de la signature se pratique dans toutes les corporations du bâtiment...

Abandonner nos camarades en lutte, c'est aider nos ennemis et les encourager dans leurs mauvais desseins, aussi bien que méconnaître nos intérêts et devenir ainsi par notre indifférence responsables de notre défaite.

Citoyens,

A la coalition des exploiters de la misère et de leurs protecteurs habituels, opposons l'union et la solidarité pour le triomphe d'une cause aussi populaire que juste : l'abolition de la signature, le respect des salaires. Voilà notre devoir.

Cette note, qui montre l'état d'âme de ces juges corporatifs tels que les choisit la législation actuelle, ne semble pas du reste avoir produit grand effet : tous comprenaient que la solution ne dépendait plus que du Conseil municipal. Aussi est-ce à lui que les entrepreneurs s'adressent directement par l'entremise de M. Charles Blanc, préfet de police, pour proposer deux solutions. La première, c'est *l'unification des prix de série de la Ville*. Les entrepreneurs exposent, dans la note écrite qui contient leurs propositions, qu'étant obligés d'employer successivement les mêmes ouvriers aux différens travaux dépendant des services des ingénieurs de la ville, il leur paraît peu logique que ces prix varient suivant les services et déclarent que ce n'est qu'à cette condition qu'ils pourraient supporter l'augmentation demandée. La seconde solution consiste à mettre les ouvriers terrassiers ou leur syndicat au lieu et place des entrepreneurs pour l'exécution des travaux de terrassement à exécuter pour le compte de la Ville et du Département et à leur faire toucher directement les prix convenus lors des adjudications. Les entrepreneurs abandonnaient les frais d'adjudication par eux versés pour ces travaux pour toute la période de leurs marchés.

En même temps ils adressaient à M. Brisson, président du Conseil, un mémoire justificatif dans lequel ils insistaient sur la situation faite aux entrepreneurs de la Ville. « Les deux assemblées, disaient-ils, en prenant une attitude que leur conseille sans doute le souci de leur popularité, assument une responsabilité dont elles doivent accepter les conséquences. En encourageant les ouvriers à réclamer, à exiger même, comme minimum, le salaire fixé à la série... elles doivent de toute évidence fournir à leurs adjudicataires le moyen de satisfaire ces exigences. »

Le mémoire explique ensuite que, dans les bordereaux dressés par les ingénieurs de la Ville pour servir aux adjudications récentes du Métropolitain, on prévoyait deux catégories de terrassiers, les uns payés 0 fr. 60, les autres 0 fr. 55, soit un prix moyen de 0 fr. 575. Avec les rabais de 10 et 15 pour 100 exigés par l'administration, les prix élémentaires de la série se trouvaient réduits à 0 fr. 42 et 0 fr. 44 le prix de l'heure d'ouvrier : « En payant 0 fr. 50, les entrepreneurs sont au-dessus des prix prévus dans les traités. Dans ces conditions, accorder une plus-value de 20 pour 100 sur les salaires serait la ruine assurée pour la majeure partie des entrepreneurs ayant des marchés en cours. C'est la Ville de Paris qui tient la clef de la question, et c'est du Conseil municipal seul que dépend la solution qu'il est le premier à pousser les ouvriers à réclamer. Il n'a qu'à décider que pour tous les travaux adjugés il sera tenu compte aux entrepreneurs de la Ville de l'augmentation de dépenses justifiées, résultant de la plus-value de la main-d'œuvre accordée par eux à partir du 1^{er} octobre 1898. »

La Chambre syndicale des entrepreneurs de travaux publics, dont le siège est faubourg Montmartre, 10, protesta en même temps, et un manifeste fut adressé aux ouvriers, leur donnant les mêmes explications et établissant les prix de la main-d'œuvre d'après les cahiers des charges dressés par l'administration.

Le Conseil municipal se réunit le 3 novembre pour « aviser aux moyens de mettre fin à la grève » et se trouva saisi des propositions des entrepreneurs qui lui furent communiquées par le président, M. Navarre. Les explications données par lui furent assez embarrassées. Après avoir constaté quelques exagérations dans les chiffres indiqués au mémoire, il ajouta que les rabais souscrits dans les adjudications publiques ne pouvaient pas être légitimement appliqués aux salaires, qui doivent être considérés comme des salaires minimum; mais, lorsque des conseillers lui demandèrent pourquoi cette clause n'avait pas été insérée dans les cahiers des charges et émirent le vœu de l'y faire figurer à l'avenir, il dut avouer que, par suite des décisions du Conseil d'État, cette clause était considérée comme illégale et ne serait pas approuvée par l'administration. La première solution indiquée par les entrepreneurs fut repoussée comme onéreuse par les finances de la Ville et dangereuse dans l'application. La seconde proposition fut également repoussée, le Conseil n'admettant pas

la rétrocession aux ouvriers et insistant pour que les entrepreneurs renonçassent à leurs marchés au profit de la Ville. Le président fut chargé de notifier cette décision aux chambres syndicales patronales.

Le 6 octobre, les trois présidens vinrent apporter leur réponse au président. On pouvait espérer que les pourparlers aboutiraient et que la grève prendrait fin, puisque la Ville consentait à exécuter en régie les travaux de terrassement, en allouant aux ouvriers les prix de série et qu'il ne s'agissait que de substituer la Ville aux entrepreneurs, pour que les propositions fussent identiques. On se croyait si certain d'un accord que M. Navarre, en apprenant que les présidens lui demandaient une entrevue, pria ses collègues du Conseil municipal de suspendre la séance et fit prendre toutes les dispositions pour faire sanctionner immédiatement par le Conseil la mise en régie des travaux. Mais, au dernier moment, une difficulté se produisit. Les entrepreneurs déclarèrent qu'ils n'entendaient abandonner que les travaux de terrassement proprement dits et garder à leur charge le transport des terres. Les membres du bureau protestèrent, et les délégués furent obligés de demander un nouveau délai pour consulter leurs mandans.

Ce retard était très regrettable, car la situation commençait à devenir menaçante du côté de la Bourse du Travail. Le juge de paix du X^e arrondissement avait cru devoir tenter, le 6 octobre, une nouvelle tentative de conciliation : cette fois, les délégués des patrons s'y étaient seuls présentés et les ouvriers avaient fait défaut. Il en était résulté une polémique assez vive dans les journaux et les réunions. En même temps un conflit violent éclatait entre le Conseil municipal et le préfet de la Seine à l'occasion des adjudications du Métropolitain.

Le 8 octobre, les présidens des chambres syndicales patronales font connaître leur décision par une note publique.

Les entrepreneurs de travaux, réunis à leur siège social, rue de Lancry, 10, à l'unanimité des membres présents, acceptent la proposition de la Ville de Paris de consentir à la résiliation des marchés. Mais la Chambre syndicale n'ayant pas le moyen d'apporter au Bureau du Conseil la signature de tous les entrepreneurs titulaires de baux d'entretien ou de marchés contractés avec la Ville de Paris, les entrepreneurs demandent à être convoqués individuellement pour traiter la question.

Les présidens ayant fait annoncer qu'ils se rendraient le len-

demain 9 octobre à l'Hôtel de Ville, avant la séance du Conseil municipal, ils y furent reçus par le Bureau du Conseil, qui s'était adjoint MM. Humblot, Boreux et Bechmann, ingénieurs, chefs des services des eaux, de la voie publique et des égouts. Après une discussion assez longue, les présidents des chambres syndicales se retirèrent et le préfet de la Seine fut appelé. Le Bureau délibéra ensuite à huis clos sur les propositions à soumettre au Conseil municipal. En séance, après avoir donné lecture des propositions des entrepreneurs, le président mit aux voix le projet de résolution suivant : « Le Préfet de la Seine est invité à procéder d'urgence à la résiliation de tous les marchés de travaux publics passés avec la Ville de Paris. » A la suite de protestations nombreuses, et après discussion, en comité secret, de deux contre-propositions de MM. Bassinet et Le Breton, le Conseil adopta la proposition suivante :

Le Conseil, considérant que le conflit survenu entre les entrepreneurs et ouvriers du bâtiment et des grands travaux publics compromet l'intérêt général et l'ordre public ;

Vu l'urgence des travaux en suspens et le droit supérieur de l'autorité municipale, tel qu'il résulte du contrat même, délibère :

ARTICLE PREMIER. — M. le Préfet de la Seine est invité à mettre les entrepreneurs en demeure de reprendre les travaux municipaux dans un délai de vingt-quatre heures.

ART. 2. — Vu l'urgence, M. le Préfet de la Seine mettra en régie lesdits travaux aux risques et périls des entrepreneurs non exécutans.

ART. 3. — Subsidiairement, le Préfet est autorisé à résilier à l'amiable les marchés en cours, au mieux des intérêts de la Ville de Paris et de l'ordre public.

La résolution fut votée par 55 voix contre 1.

Cette mesure radicale mettait fin au conflit, puisque le Conseil municipal se chargeait lui-même, en cas de refus des entrepreneurs, de donner satisfaction aux terrassiers en leur assurant les prix de la Ville de Paris.

Les arrêtés furent signés par le préfet de la Seine le dimanche 9 octobre, et notifiés le même jour ; les entrepreneurs avaient vingt-quatre heures pour remettre leurs chantiers en activité : passé ce délai, les ingénieurs devaient en prendre possession pour faire exécuter les travaux en régie. « Cette régie anormale, explique le préfet, s'applique uniquement à la main-d'œuvre des terrassements, et les entrepreneurs restent soumis aux obligations de leurs marchés en ce qui concerne la surveillance et la

direction des travaux. L'administration dressera le compte des journées des terrassiers, elle en remboursera le montant aux entrepreneurs dans les conditions stipulées par les cahiers des charges des entreprises pour le cas où les ingénieurs requièrent l'entrepreneur d'avoir à fournir des ouvriers chargés d'exécuter des travaux qui n'ont pas été compris dans le marché. » La combinaison adoptée présentait, on le voit, de grandes analogies avec les propositions faites dès le début par les entrepreneurs, auxquelles elle donnait toute satisfaction. La Ville offrait du reste de résilier les marchés de ceux qui n'accepteraient pas, et de faire remettre les travaux en adjudication. Enfin, pour ceux qui refuseraient toute transaction, c'était la régie pure et simple. Disons tout de suite que, grâce aux efforts du Préfet de la Seine et des ingénieurs, sur 215 entrepreneurs ayant des travaux à exécuter pour le compte de la Ville de Paris, 2 seulement ont refusé de répondre et ont rendu nécessaire une mise en régie.

Une telle solution ne répondait évidemment pas à l'attente de la partie socialiste du Conseil municipal, qui accusa tout haut le Préfet de s'être entendu avec les entrepreneurs pour éviter la mise en régie. En réalité, l'intervention du Conseil a servi à faire la pacification entre les patrons et les ouvriers au détriment des finances de la Ville, et les partisans de l'autonomie communale n'y ont même pas gagné le retrait de l'arrêté du Conseil d'État qui interdit la clause du salaire minimum.

Mais c'est surtout à la Bourse du Travail que le désappointement fut grand et donna lieu à des récriminations violentes. Le Comité de la grève protesta, et, à la réunion du 9 octobre, M. Renaud précisa nettement les prétentions des syndicats.

La mise en régie des travaux de la Ville ne saurait nous donner satisfaction complète. C'est sans doute une première victoire, mais ce n'est pas une solution... Une fois les travaux en cours achevés, que fera-t-on? On aura recours, comme par le passé, au système des adjudications, et les salaires seront de nouveau avilis. C'est un premier motif pour continuer la grève. Il y en a deux autres. D'abord, tous les grévistes ne travaillent pas pour la Ville de Paris, beaucoup d'entre eux effectuent des travaux particuliers. De ceux-là on ne parle pas, ils seraient donc sacrifiés dans la combinaison. Ensuite plusieurs corporations du bâtiment ont cessé de travailler par esprit de solidarité, d'autres vont suivre cet exemple, les terrassiers doivent se solidariser avec tous les camarades du bâtiment comme ils se sont solidarisés avec eux.

Et comme conclusion, un autre gréviste, M. Febvre, ajouta :

Nous ne reprendrons le travail qu'à la condition expresse que les entrepreneurs s'engagent par contrat à nous payer les prix que nous réclamons, soit 0 fr. 60 et 0 fr. 70 de l'heure, ou qu'une loi soit votée par la Chambre des députés pour nous assurer ce salaire. Toutes les autres solutions doivent être considérées comme des attermoiemens.

III. — LA GRÈVE GÉNÉRALE

Pendant ces laborieuses négociations entre le Conseil municipal et les chambres syndicales, la situation s'était singulièrement aggravée. Malgré le calme apparent des ouvriers, les esprits commençaient à se monter, et de tous côtés arrivaient à Paris des aventuriers de la pire espèce, étrangers aux corporations en lutte, mais à la recherche de toutes les occasions de désordre. Les révolutionnaires ardents, allemanistes, syndicaux révolutionnaires, anarchistes, appartenant à ces innombrables sectes que MM. de Seilhac et Roussel ont essayé de classer, affluent à la Bourse du Travail et y fomentent une violente opposition contre les politiques et les parlementaires du Conseil municipal. Peu à peu le personnel change, les rhéteurs du parti marxiste disparaissent et sont remplacés par l'ex-député Faberot, les syndicaux révolutionnaires Briand et Riom, par M. Guérard, le secrétaire général du Syndicat des chemins de fer et d'autres non moins violents. Dès les premiers jours d'octobre, ils attendent l'occasion et cherchent à exploiter les fautes commises pour faire dégénérer la grève des ferrassiers en grève générale.

Cette idée de la grève générale, lancée, au lendemain de la fermeture de la Bourse du Travail en 1893, au Congrès corporatif de Paris, a triomphé depuis dans tous les congrès, malgré les efforts des marxistes et des broussistes. A Nantes en 1894, à Limoges en 1895, à Tours en 1896, à Toulouse en 1897, elle a été préconisée sans relâche, votée par des majorités sans cesse croissantes, et un comité permanent en prépare l'exécution. Elle est devenue le mot d'ordre de tous les impatiens, de tous les socialistes qui n'attendent plus rien de l'action légale. Pour eux, « vingt-cinq ans de parlementarisme ont tué les plus fermes croyances dans la vertu du suffrage universel, et maintenant il n'est pas un prolétaire conscient qui n'espère en la suprême ressource, la force. » Et la seule manière rationnelle de déployer cette force, c'est, d'après l'un de leurs orateurs, « la grève générale, qui doit être le moyen de forcer à descendre dans la rue, le même jour, sur

tous les points du territoire, et pour la défense d'une revendication matérielle, ce peuple que la politique a émasculé et éloigné de l'idée révolutionnaire. »

Rendus prudents par l'échec d'une tentative prématurée faite au mois de juillet, ils manœuvrent d'ailleurs habilement et commencent par transformer la grève des terrassiers en grève générale du bâtiment. Leur appel a déjà été entendu à la suite de l'échec de la deuxième tentative de conciliation le 4 octobre. Les serruriers réunis à la Bourse du Travail déclarent adhérer à la grève générale du bâtiment. Les peintres se mettent également en grève et formulent leurs revendications. Les ouvriers débardeurs des ports et entrepôts adhèrent à leur tour. Les maçons et tailleurs de pierre se réunissent pour décider la grève, et si la question reste en suspens, le travail, en fait, est arrêté par suite de l'envahissement des chantiers. Les sculpteurs suivent l'exemple des peintres, et le mouvement tend à se généraliser.

Le préfet de la Seine et le préfet de Police croient devoir prévenir M. Brisson, président du Conseil des ministres, des desseins des révolutionnaires. Ils lui déclarent que les renseignemens recueillis par eux ne leur laissent aucun doute et que le plan des organisations syndicales qui poussent à la grève générale est hautement avoué : il s'agit, pour une action politique, de créer une agitation perpétuelle. Le président du Conseil, très effrayé, se décide enfin à faire venir de partout des troupes destinées à renforcer la garnison de Paris, insuffisante pour assurer les services d'ordre. Tous les chantiers sont gardés par des postes d'infanterie ou des piquets de cavalerie en tenue de campagne. Au Champ-de-Mars, aux Tuileries, des troupes bivouaquent et les quais de la Seine ont l'aspect d'un vaste camp. Les ouvriers fraternisent volontiers avec les soldats, et, sous l'émotion causée par les derniers incidens de l'affaire Dreyfus, la population en général fait aux officiers et à leurs hommes l'accueil le plus cordial et le plus enthousiaste. Les journaux évaluent à plus de 30 000 hommes les renforts dirigés sur Paris et publient chaque jour la liste des régimens qui arrivent. Ces précautions sont loin d'être inutiles en présence des étrangers suspects qui ne cessent d'accourir et de la fermentation qui règne à la Bourse du Travail, où 7 000 à 8 000 grévistes sont en permanence, et où tous les syndicats tiennent successivement leurs réunions.

Le dimanche 6 octobre, le travail est partout arrêté et tous les

chantiers sont fermés. Les ingénieurs de l'Exposition ont pu garder quelques hommes en organisant des dortoirs et des réfectoires dans le chantier des Champs-Élysées, et la Compagnie d'Orléans a fait venir des employés de province pour continuer les travaux de la gare du quai d'Orsay.

Le même jour, les menuisiers en bâtiment adhèrent à la grève, ainsi que les parqueteurs, qui, dans un ordre du jour très significatif, déclarent « qu'ils croient devoir s'associer au mouvement par esprit de solidarité, mais qu'ils n'ont pas pour but d'obtenir une augmentation de salaires, ni aucune modification au contrat intervenu entre leur syndicat et celui des entrepreneurs. » Ils s'en excusent auprès des patrons dans une lettre très courtoise. Les maçons et tailleurs de pierre se mettent définitivement en grève, ainsi que les scieurs de long, mouleurs et découpeurs à la mécanique.

Le Comité de la grève lance une proclamation pour inviter toutes les autres corporations à suivre cet exemple.

Certains conseillers municipaux, lit-on dans cette affiche, désireux de faire de la conciliation, vont essayer de donner le travail en régie; cela part d'un bon sentiment, mais on peut entièrement satisfaire les intéressés.

D'autre part toutes les corporations ayant diverses revendications à formuler, le moment est donc venu pour le prolétariat d'obtenir, par une entente commune et par un mouvement général, toutes les justes réclamations présentées aux *exploiteurs* depuis si longtemps sans obtenir de résultats.

L'appel se termine par ces mots :

Soyez convaincus que dans quelques heures, ce sera le tour des chemins de fer, du gaz, des omnibus, de la métallurgie à déclarer la grève. C'est l'heure des revendications générales. Préparons-nous à faire notre devoir.

Le caractère de la grève a changé, on sent que cet appel est l'œuvre de la Commission de la grève générale nommée en 1896 au Congrès de Tours : le mouvement cesse d'être corporatif, il devient politique et révolutionnaire. Les revendications mêmes des corporations qui viennent de se mettre en grève n'ont plus le caractère professionnel. Au début ces réclamations portaient sur trois points précis : Application intégral des prix de la série de 1882; Suppression de la signature; Application des décrets et loi de mars 1848 sur le marchandage. Le 4 octobre, les peintres demandaient encore la nomination d'une commission mixte de

patrons et d'ouvriers pour reviser la série de 1882 et un jour de repos par semaine. Mais ils réclamaient en outre la journée de huit heures, été comme hiver, et 8 francs par jour. Les scieurs, découpeurs et mouluriers à la mécanique, outre les revendications communes, demandaient l'interdiction d'employer aux machines des ouvriers inexpérimentés ou âgés de moins de 18 ans, et la responsabilité directe des patrons en matière d'accidens. Enfin, on allait voir se produire avec le Syndicat des chemins de fer le programme des revendications formulées dans les congrès socialistes et déjà notifié au ministre des Travaux publics le 12 juillet 1898.

La Fédération du bâtiment s'engage de plus en plus dans cette voie et fait afficher sur les murs de la Bourse du travail de véritables appels à la guerre sociale. Voici la fin d'une de ces affiches :

Exploités!

Plus de 100 000 de vos frères de misère, se dressant contre le patronat impitoyable, vont, ainsi que leurs femmes et leurs enfans, affronter souffrances et privations pour la revendication humaine du droit à l'existence.

Camarades!

Vous ne les abandonnez pas! Par votre solidarité, par les sacrifices que vous vous imposerez, vous aiderez à leur triomphe.

Prolétaires!

Nous comptons que le prolétariat universel répondra à votre appel en faveur des affamés en lutte contre leurs exploiters.

Vive l'émancipation ouvrière par les ouvriers!

La Fédération du bâtiment.

Les peintres ne sont pas moins violens et « flétrissent » les ouvriers des sociétés coopératives de production qui n'ont pas interrompu le travail. Les terrassiers font également appel à la solidarité et « vouent au mépris » les renégats qui ne répondraient pas à leur appel. Les coltineurs et les ferblantiers zingueurs adhèrent à leur tour à la grève.

De leur côté, les entrepreneurs de maçonnerie font placarder un appel aux ouvriers, les invitant à reprendre le travail le lundi suivant, et ils adressent une lettre au président du Conseil pour protester contre les injures et les attaques du Comité de la grève et contre les violences dont leurs ouvriers sont l'objet. Les entrepreneurs du Métropolitain annoncent aussi la rentrée des chan-

tiers pour le lundi matin 10 octobre, et une partie des grévistes paraît disposée à se contenter des résultats obtenus.

Le même jour, les comités de la Bourse du Travail, démasquant leurs batteries, font appel aux chambres syndicales des boulangers, aux syndicats des omnibus, des cochers, des ouvriers du gaz, et surtout aux syndicats des employés des chemins de fer pour les engager à déclarer la grève générale. En même temps, le Comité central de la grève fait demander à être entendu par le bureau du Conseil général pour l'entretenir de la situation. La démarche est urgente, car l'argent fait défaut. En dépit de la propagande et des appels retentissans, le fonds de grève n'a pas atteint 80 000 francs, y compris les 30 000 francs de la Ville et du département et les subventions votées par certaines communes suburbaines; certains journaux réduisent même ce chiffre à 50 000 francs, et le chiffre des ouvriers sans travail atteint 80 000. Les distributions de secours sont donc illusoires, et les bons de soupe ou de légumes que donnent certains restaurateurs ou marchands de vins sont un palliatif bien insuffisant. Le mécontentement commence à éclater : à la réunion du 10, à la Bourse du Travail, le trésorier Renaud est pris violemment à partie, et il a besoin de l'appui du révolutionnaire Boicervoise pour se disculper des attaques dirigées contre lui. L'assemblée est visiblement hésitante, et le secrétaire général des chemins de fer M. Guérard, le grand promoteur de la grève générale, ne parvient à obtenir la prolongation de la grève qu'en annonçant qu'avant trois jours, son syndicat aura organisé la grève des transports, qui mettra les capitalistes à la merci du prolétariat.

Les compagnies de chemins de fer savaient déjà à quoi s'en tenir sur l'importance du Syndicat Guérard, qui fait parade de ses 60 000 adhérens et qui, d'après ses recettes et de l'aveu même de ses chefs, compte à peine 15 000 à 16 000 membres actifs, recrutés parmi les ouvriers des ateliers et de la voie. Son action sur les employés est à peu près nulle, et la vraie représentation de cette importante corporation, qui comprend 400 000 employés et ouvriers, consiste plutôt dans le Syndicat des mécaniciens et chauffeurs dont M. Guimbert est le président et dans l'Association amicale des Ouvriers des Chemins de fer, qui compte 74 000 membres. Ces deux syndicats se montraient très opposés à la grève. Le gouvernement crut cependant devoir prendre des mesures de précaution, on fit venir des régimens pour garder les gares, les

embranchemens et les aiguilles, ainsi que des soldats pouvant au besoin suppléer les employés qui manqueraient à l'appel. En même temps, les manutentions militaires se préparaient à subvenir aux besoins de l'alimentation en cas d'une grève des boulangers.

C'est dans ces conditions qu'eut lieu la dernière conférence entre le Comité central de la grève et le Bureau de l'Hôtel de Ville. M. Brunet, socialiste révolutionnaire, secrétaire général, demanda au président Navarre si la décision du Conseil municipal ne portait que sur les travaux qui sont dépendans de la Ville de Paris. M. Navarre s'étonna de cette question et répondit qu'il n'avait pas le droit de disposer de l'avenir; que la loi ne lui permettait pas de renoncer au système des adjudications, ni même d'y insérer la clause d'un tarif minimum imposé aux entrepreneurs; que c'était l'objet d'une proposition de loi déposée par M. Vaillant à la Chambre des députés. Il ajouta qu'il n'avait pas qualité pour intervenir dans les chantiers de l'Exposition, qui relèvent du ministère du Commerce, ni dans les chantiers des compagnies de chemins de fer. Il ne pouvait qu'engager les grévistes à se rendre auprès des ministres compétens. Sur la demande des délégués, il consentit à les accompagner dans ces visites, avec le Bureau du Conseil municipal, et leur promit également l'appui du Conseil général.

Le lendemain 12 octobre, les présidens des deux conseils se présentaient chez le ministre du Commerce et s'entretenaient avec lui, en l'absence des délégués des grévistes, qu'un malentendu avait retenus. Le ministre du Commerce répondit qu'il ne pouvait songer à mettre en régie les travaux de l'Exposition qui, en fait, n'avaient pas été interrompus. MM. Navarre et Thuillier, accompagnés de plusieurs membres des bureaux des conseils, allèrent ensuite au ministère des Travaux publics, où les attendaient les délégués des grévistes en costume de travail. Le nouveau ministre, M. Godin, leur parut peu au courant de la question; déclara n'avoir pas connaissance de la proposition Lavy; et, après leur avoir dit qu'il était sans action sur les compagnies de chemins de fer, ne put que donner aux grévistes l'assurance de sa sympathie personnelle. Il n'y avait pas à se le dissimuler, le Comité central de la grève n'avait rien à attendre de ce côté et il n'avait plus d'autre ressource que de tenter la grève des chemins de fer pour entraîner la grève générale. Les socialistes politiques et parle-

mentaires étaient complètement débordés; ils allaient faire place aux révolutionnaires et aux anarchistes.

De son côté, le Conseil municipal se sentait joué. Les présidents Navarre et Thuillier avaient fait ce même jour, 11 octobre, une dernière démarche auprès de M. Brisson, pour lui demander d'inviter formellement le préfet de la Seine à exécuter intégralement la décision du Conseil municipal et à mettre les travaux en régie. Le président du Conseil s'était borné à répondre aux deux présidents qu'il tiendrait le plus grand compte de leur démarche et qu'il allait en conférer avec le préfet de la Seine. Le préfet n'eut pas de peine à démontrer que la régie, onéreuse pour les finances de la ville, était inutile, puisque la plupart des entrepreneurs s'étaient déclarés prêts à donner aux ouvriers les salaires que ceux-ci avaient réclamés, et il fit publier par l'Agence Havas la note suivants :

M. le Préfet de la Seine a reçu cet après-midi une délégation des entrepreneurs de la Ville de Paris. Les entrepreneurs acceptent la mise en demeure qui leur a été adressée et s'engagent à payer aux ouvriers le prix de 0 fr. 60 de l'heure.

Cette communication porta au plus haut point l'exaspération des socialistes du Conseil, qui voyaient échouer leur plan et perdaient l'occasion d'appliquer leur théorie des ateliers communaux; mais, en dépit du Conseil municipal et des meneurs de la Bourse du Travail, tout le monde comprend que la grève est terminée et que l'accord se fera, en dehors d'eux et malgré eux, entre les corporations patronales et ouvrières. Déjà, sans attendre le résultat des démarches auprès des ministres, les démolisseurs réunis à la Bourse du Travail ont, par 145 voix contre 86, décidé de reprendre le travail si les patrons signent l'engagement de les payer 0 fr. 65 et 0 fr. 50 de l'heure, chiffres offerts par les entrepreneurs dans leur dernière affiche. L'accord est immédiatement conclu. Beaucoup de terrassiers ont déjà repris le travail, et il est évident que le syndicat ne tardera pas à proclamer la fin de la grève.

IV. — LES GRANDES CORPORATIONS

Cette défection compromettait singulièrement le succès de la grève générale, mais les meneurs s'étaient trop avancés pour pou-

voir reculer. M. Guérard se lance dans la mêlée avec l'obstination héroïque de la vieille garde au soir de Waterloo, et *la Petite République* du 14 octobre annonce d'un accent de triomphe que 18 000 compagnons serruriers ont abandonné le travail et que la fédération des métallurgistes, forte de plusieurs milliers d'adhérens, a voté à l'unanimité l'ordre du jour très significatif que nous reproduisons en tête de cet article. Un souffle révolutionnaire semble passer sur le monde du travail.

C'est, à ce moment décisif, qu'un élément nouveau apparaît, et l'agitation factice qui se fait autour de la Bourse du Travail s'efface devant l'action irrésistible des véritables syndicats professionnels. La poussée socialiste et révolutionnaire s'arrête devant l'esprit conservateur et traditionnel des grandes corporations organisées qui n'entendent pas se laisser entraîner par un mouvement qu'elles désapprouvent. Tant qu'il ne s'était agi que de la grève des terrassiers, elles s'étaient montrées sympathiques, comprenant que ces syndicats de manœuvres, sans organisation et sans ressources, avaient besoin de rechercher des concours étrangers; mais, quand elles voient les révolutionnaires faire dévier le mouvement corporatif vers une tentative de guerre sociale, elles se décident à sortir de leur réserve.

Les charpentiers donnent le signal. Leur corporation est probablement la seule qui ait survécu à la Révolution française, et elle comprend actuellement les groupes des Compagnons passans, des Compagnons du Devoir, de Liberté, et de la Fédération des charpentiers de la Seine. Elle possède un patrimoine corporatif, des cours professionnels, et une hiérarchie soigneusement conservée avec ses pratiques d'affiliation : elle a gardé au plus haut point l'esprit corporatif. A la suite de l'appel adressé par le Comité de la grève à tous les ouvriers du bâtiment, elle se réunit en assemblée générale, le dimanche 11 octobre, dans la grande salle de la Bourse du Travail, et vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

Sans se déclarer satisfaits de la non-application des prix de journée portés à la série de la Ville de Paris, année 1882, et faisant toutes réserves sur ce point quant aux revendications qu'ils peuvent formuler plus tard, considérant que leurs ressources ne sont pas suffisantes pour soutenir actuellement une grève qui, par l'état actuel des travaux en ce qui les concerne et l'époque de l'année où nous sommes, serait d'une longue durée; — conscients de l'obligation où ils seraient de ne compter que sur eux-mêmes, et ne voulant

pas réduire, par les secours qui pourraient leur être offerts, les ressources des corporations déjà en grève, fidèles à leur passé où, dans leurs grèves successives, ils ne se sont jamais départis du plus grand calme et ont toujours mérité les sympathies du public par leur respect de l'ordre; ils déclarent ne pouvoir s'associer au mouvement actuel, qui, n'ayant pas été préparé, prête à l'équivoque quant à la réussite d'une grève absolument corporative; adressent aux grévistes raisonnables leurs sympathies et leurs souhaits de réussite en s'engageant à ne pas aider à l'exécution de leurs travaux à titre de réciprocité pour le jour où ils déclareront à leur tour la grève, jour dont ils entendent rester les seuls maîtres et juges.

Cette décision des charpentiers eut un grand retentissement: elle indique bien le sentiment intime des associations ouvrières, dont l'objectif est purement professionnel. En même temps, le Syndicat des fumistes protestait contre un avis annonçant le vote de la grève et contre l'intrusion dans la salle où se tenait leur réunion de gens étrangers à la corporation qui cherchaient à fausser le vote et à exercer une pression sur le bureau. Le Bureau déclare qu'il a préféré lever la séance et qu'il réserve sa décision. La résolution de ne pas admettre d'étrangers dans les réunions corporatives, était du reste générale. Déjà les serruriers, qui comptaient parmi les plus violents, avaient expulsé de la salle où ils délibéraient le célèbre conseiller municipal Brard, un des protagonistes de la grève. Même mésaventure arrivait au député de Charenton, M. Baulard, qui se fait mettre à la porte le 10 octobre par la réunion des ferblantiers, plombiers, zingueurs.

Cependant le comité de la Bourse du Travail s'entête: il espère pouvoir entraîner les indécis et effrayer les timides. Il lance un nouvel appel dont le style déclamatoire contraste d'une manière frappante avec le calme plein de dignité des charpentiers. Il fait l'historique de la grève, et montre l'intérêt de solidarité qui a décidé les peintres, les parqueteurs, les sculpteurs à soutenir les terrassiers dans leur lutte contre le capital. Il rappelle les revendications communes à tous les travailleurs: l'application de la série de 1882, la suppression de la signature devant la juridiction du Conseil des prud'hommes, l'application de la loi de mars 1848 sur le marchandage, et enfin, ce qui est nouveau, la révision de la série de 1882 dans le sens de la journée de huit heures avec un minimum de salaires. Il accuse « le gouvernement qui se dit républicain » de ne pas soutenir les travailleurs et « fait appel à tous ceux qui pourront l'aider dans cette lutte où le capital et le travail sont engagés. » Il ter-

mine en disant : « Pas de renégats. Vive la grève générale ! »

Le même jour, le Syndicat Guérard décrète la grève des chemins de fer. Il est vrai que, sur 240 sections consultées, 40 seulement ont répondu, et que, sur ce nombre, il n'y en a eu que 28 à se prononcer pour la grève ; il paraît également certain que le Conseil d'administration s'est divisé par moitié, 12 voix contre 12, sur la question de l'opportunité. Le bureau se prononce néanmoins pour l'offensive et fait placarder deux affiches, dont la première, adressée aux ouvriers et employés des chemins de fer, est ainsi conçue :

Syndicat national des travailleurs des chemins de fer de France et des colonies.

Aux Travailleurs des chemins de fer.

Camarades,

Les groupes se sont prononcés, la grève est déclarée. Elle doit commencer immédiatement et ne cessera qu'aux conditions principales suivantes :

- 1° Aucun gréviste ne sera inquiété ; tous devront être réintégrés, ainsi que les camarades récemment révoqués pour cause syndicale ;
- 2° Augmentation générale des salaires et appointemens ;
- 3° Retraite pour tous ;
- 4° Retraite proportionnelle ;
- 5° Diminution de la durée du travail.

Pas d'excès, pas de violence, ni contre les chefs, ni contre le matériel. La situation est excellente ; jamais nous n'aurons une occasion plus propice, suivons l'admirable mouvement de solidarité qui, de Paris, s'étend à la province. Plus nous serons nombreux, plus vite nous triompherons.

Courage, camarades, que pas un ne faiblisse à son devoir ! Votre sort est entre vos mains.

Le Conseil d'administration.

L'autre affiche était adressée mi-partie au public, mi-partie aux ouvriers des corporations. Elle signalait les abus dont le personnel des chemins de fer était victime, parlait de femmes « payées 2 fr. 50 par mois », et terminait ainsi :

Unissons-nous pour la conquête des réformes économiques ; que tous solidarisent leurs efforts, et la grève à laquelle nous avons été acculés contre notre gré sera de courte durée.

Signé : le Conseil d'administration du Syndicat des travailleurs des chemins de fer de France et des colonies.

C'est alors que le procureur de la République fit opérer une perquisition au siège du syndicat, cité Riverain, 9, et au domicile

des administrateurs, sous prétexte d'une infraction à la loi sur les syndicats.

L'émotion causée dans le public par ces affiches fut très grande ; beaucoup de gens se laissaient intimider par le ton d'assurance du Syndicat ; mais, grâce aux mesures prises, aucun incident sérieux ne se produisit, et le service ne fut pas arrêté un seul instant, ni à Paris, ni en province.

L'entrée en ligne du Syndicat Guérard ranima un peu l'entrain des grévistes. Le 13, les peintres réunis à la Bourse du Travail votent encore la continuation de la grève. Les menuisiers font de même, ainsi que les plombiers, couvreurs, zingueurs, malgré les protestations de la Chambre patronale de couverture, plomberie, assainissement et hygiène. Mais c'est un dernier effort, et la grève s'arrête, paralysée, non pas par l'attitude du gouvernement ou par l'épuisement des grévistes, mais par l'intervention des vrais syndicats ouvriers, qui n'entendent pas servir plus longtemps de prétexte à des tentatives qu'ils réprouvent. L'esprit corporatif se réveille, et les premiers à réagir sont ceux mêmes qui ont commencé la grève. Le 13, les terrassiers se réunissent une dernière fois à la Bourse du Travail ; leurs sentimens sont si connus qu'un seul membre du Comité, le citoyen Grangier, assiste à la réunion. Un seul orateur parle en faveur de la continuation de la grève. Les 2000 assistans protestent et votent la reprise des travaux municipaux et départementaux, en y mettant une seule condition, destinée à sauver les apparences, c'est que le gouvernement fasse retirer les troupes. Les débardeurs, qui ont obtenu des entrepreneurs 6 francs par jour avec un engagement de trois ans, décident également la reprise du travail.

La grève est finie ; les ouvriers, très satisfaits du résultat obtenu, n'entendent pas le compromettre en s'engageant dans une aventure comme celle de la grève générale, et ils prouvent aux agitateurs de la Bourse du Travail qu'ils veulent bien se servir d'eux, mais non pas les servir.

Aussi, le 14 octobre, la Fédération des mécaniciens-chauffeurs de France et d'Algérie, un des syndicats professionnels les plus puissans et les mieux organisés, répond-il à l'invitation du Syndicat Guérard par la circulaire suivante :

Camarades,

Des ambitions étrangères à la corporation des agens de chemins de fer ont déclaré la grève, à la suite de délibérations mystérieuses et sans contrôle.

Alors que les plus graves questions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, préoccupent les patriotes, nous estimons que désorganiser un service public, tenter de paralyser l'unité nationale au risque d'affamer Paris est un crime de lèse-patrie.

A qui M. Guérard fera-t-il croire qu'il suffirait d'un geste de lui pour remettre sur pied simultanément l'œuvre si délicate de la mobilisation qu'une grève générale compromettrait sûrement? C'est de la folie pure.

Mécaniciens et chauffeurs,

Nous attendons l'amélioration de notre sort non d'une entreprise de bouleversement, mais bien d'une étude réfléchie de nos desiderata.

Le Sénat aura prochainement à examiner la loi sur les agens de chemins de fer votée par la Chambre; nous espérons qu'il aura à cœur de garantir la situation des mécaniciens et des chauffeurs et d'améliorer leurs conditions de travail.

Mais de telles réformes ne se peuvent effectuer que dans le calme, avec, pour soutien, la confiance de la nation. Or, désorganiser la vie sociale par la grève serait s'aliéner pour toujours les sympathies nationales, que nous avons acquises par l'attitude ferme et patriotique dont nous ne nous sommes jamais départis en présence des pires invitations aux désordres et à l'indiscipline.

Camarades, vous resterez sur vos machines, confians dans le pouvoir des lois et forts du sentiment de votre devoir.

Paris, 14 octobre 1898.

Cette belle et patriotique proclamation du président Guimbert constitue un document important dans l'histoire du mouvement corporatif. Elle était suivie d'une protestation de l'Association amicale des chemins de fer, syndicat professionnel fondé le 18 avril 1884, qui compte 9000 adhérens et 1100 membres d'honneur.

Camarades,

La douloureuse expérience de 1891 ne suffit pas; la presse aujourd'hui nous révèle qu'un syndicat d'employés de chemins de fer ne craint pas de faire appel à la grève dans les circonstances difficiles où le pays se trouve en ce moment.

Fidèle au mandat que vous lui avez confié, votre conseil d'administration proteste avec la dernière énergie contre cette mesure et vous engage à vous abstenir de toute manifestation. Les sollicitations ne vous manqueront pas. Dans l'intérêt général et dans votre propre intérêt, sachez y résister.

Ayons le courage de notre modération, et ne nous lançons pas dans une lutte dont nous serions les premières victimes.

Continuons à faire notre devoir, nous n'en serons que plus forts et mieux écoutés.

Vous savez tous que, si nous avons la fermeté de protester contre la grève, notre indépendance nous permet de soutenir énergiquement nos revendications.

L'attitude si ferme prise par les vrais représentans de la corporation arrêta toute tentative de grève, et, dès le 14 au matin, il fut évident que l'appel du Syndicat Guérard ne serait pas obéi. Le personnel se trouva au complet, et les absences s'élevèrent à Paris et en province à un chiffre insignifiant.

Les autres grandes corporations firent de même. Les ouvriers du gaz, qui avaient été formellement sollicités d'adhérer à la grève, refusent de se joindre au mouvement. Il en est de même de l'importante Corporation des boulangers, sur laquelle le Comité de la grève avait cru pouvoir compter. Les Bouchers et employés des abattoirs de Paris, auprès desquels les meneurs avaient fait une propagande des plus actives, se prononcent également contre la grève générale. Le Syndicat du personnel des omnibus, dont on se rappelle les anciennes grèves, publie à son tour l'ordre du jour qui suit :

Considérant que la question suivante a été posée aux délégués des 48 dépôts de la compagnie : « Les employés de votre dépôt sont-ils partisans de la grève ? »

Considérant que 43 dépôts se sont uniquement prononcés pour la négative, que si la réponse des 5 autres n'est pas encore parvenue, le conseil croit savoir qu'elle sera conforme aux précédentes ;

Le conseil décide : La grève n'aura lieu pour aucune catégorie du personnel des omnibus.

Le Syndicat des cochers se prononce également contre la grève. Le Syndicat des fumistes et le Syndicat des ouvriers en voitures, dans des réunions tenues à la Bourse du Travail, déclarent que la grève générale ne pourrait amener que la misère pour les ouvriers sans aucun profit pour le prolétariat. Ainsi, à l'exception des peintres, des menuisiers et des maçons, toutes les corporations sérieusement organisées refusent d'obéir aux injonctions des organisations factices qui prétendent être les organes des syndicats, et le langage que tiennent leurs bureaux ressemble beaucoup à celui des anciennes trade-unions. La grève peut donc être considérée comme complètement finie le 14 octobre, et la Chambre syndicale des entrepreneurs de menuiserie et de parquets, « après avoir constaté que la grande majorité des ouvriers a su résister à des conseils dangereux, destinés à faire croire à un mouvement corporatif que rien ne motive, » insiste auprès de tous les patrons pour que, sans aucune arrière-pensée, ils accueillent comme par le passé dans leurs ateliers les ouvriers qui les

ont abandonnés, poussés par un sentiment de solidarité sincère mais certainement exagéré. »

Quant au Syndicat Guérard, il fait le 15 octobre une tentative de conciliation, en écrivant au juge de paix du X^e arrondissement pour le sommer de soumettre le programme des revendications des ouvriers de chemins de fer aux directeurs des compagnies, et enfin, le 17 octobre, dans une dernière réunion à la salle Chaynes, devant une centaine d'auditeurs dont moitié sont des étrangers à la corporation, il lit d'une voix émue un ordre du jour constatant l'insuccès de la grève. Le lendemain il donnait sa démission, ainsi que tous ses collègues du conseil d'administration. La grève générale avait abouti à un échec indéniable.

CONCLUSION. — CE QUI RESSORT DE CETTE GRÈVE

Le dénouement imprévu de la bruyante campagne en faveur de la grève générale, préparée depuis si longtemps dans les réunions publiques, les congrès socialistes, et les bourses du travail, est un événement d'une portée considérable, dont il importe de rechercher les causes profondes. Le simple récit que nous venons de faire prouve à quels mécomptes sont exposés ceux qui croient pouvoir étudier le mouvement corporatif dans les journaux socialistes ou dans les livres de certains économistes. L'agitation toute de surface qui se produit autour des bourses du travail ne doit pas faire méconnaître le grand courant qui porte partout les travailleurs à constituer des groupemens professionnels et à demander l'amélioration de leur condition à cette organisation corporative, qui pendant tant de siècles avait assuré à leurs ancêtres la liberté et la dignité du travail.

Bien que les groupes professionnels ne soient pas encore reformés en France, comme ils l'ont été en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, ils représentent déjà une force sociale assez grande pour s'opposer aux envahissemens du socialisme cosmopolite; dans cette dernière grève, il a suffi de leur intervention pour tenir en échec tous les organismes révolutionnaires. C'est une constatation rassurante, mais cela prouve la nécessité de régler et de discipliner cette force.

L'attitude des ouvriers dans cette grève révèle chez eux un état d'esprit dont il convient de tenir compte. Exclusivement occupés de leurs revendications professionnelles, ils se sont laissés

volontiers cajoler par les uns, haranguer par les autres ; ils ont accepté tous les concours et tous les subsides, sans s'abandonner à personne et sans perdre de vue le véritable objet du litige ; sitôt qu'ils ont obtenu satisfaction, ils ont repris le travail, déjouant par leur attitude les plans concertés pour exploiter leur résistance. On a peine à reconnaître en eux le type de l'ouvrier d'il y a trente ans, insouciant de l'avenir, et toujours prêt à se lancer dans toutes les aventures au profit des meneurs du parti.

Le calme étonnant des grévistes, qui, pendant plus de quinze jours, en présence d'un ministère affolé, d'une police impuissante et désarmée, ont su résister aux pires sollicitations, est également caractéristique. Le peuple, le vrai peuple, est las des agitations stériles ; il tient à ses droits politiques, mais il tient surtout à assurer son lendemain, et il a fini par comprendre le vide des déclamations des politiciens. Il veut avant tout faire lui-même ses affaires ou du moins sa principale affaire, c'est-à-dire s'assurer le pain quotidien pour lui et pour sa famille et obtenir la part qui doit lui revenir dans les produits de son travail. Cette préoccupation, qui existe depuis un siècle chez les ouvriers anglosaxons, commence à se faire jour chez les ouvriers français, désabusés des mirages de la politique.

Nous avons vu quel rôle a joué dans cette grève la Bourse du Travail : à la suite des derniers incidens, il semble que les corporations l'aient en quelque sorte reconquise sur les socialistes, qui en avaient fait leur place forte. On comprend combien il serait important de leur en garantir la possession par une législation sur les chambres de travail et par une réglementation bien comprise. La Bourse du Travail tend de plus en plus à devenir un rouage essentiel dans l'organisation du travail. Malgré les vices de sa constitution, elle a rendu en cette circonstance de réels services en assurant la publicité et par suite une certaine sincérité dans les délibérations des grévistes. Elle a permis aux modérés d'y intervenir, ce qu'ils n'auraient pas pu faire si les réunions avaient eu lieu comme autrefois dans l'arrière-salle de quelque cabaret borgne, véritable coupe-gorge où les meneurs seuls osaient s'aventurer. Il n'est vraiment pas possible que l'État semble ignorer plus longtemps l'existence de ce million d'hommes associés en dehors de toute ingérence administrative, qui réclament, comme les ouvriers anglais, la reconnaissance de leurs droits et la protection des lois. Nous savons bien qu'ils vont à l'encontre

de la conception jacobine qui prétendait tout diviser géométriquement et mathématiquement, sans tenir compte des affinités ni des liens sociaux ; mais, comme on ne peut plus songer à les supprimer, il serait temps d'organiser ces forces nouvelles qui pèseront bientôt sur l'avenir politique. Depuis longtemps déjà, des esprits clairvoyans ont signalé cette préoccupation des travailleurs, d'assurer autrement que par le mécanisme actuel du suffrage universel la représentation de leurs intérêts les plus immédiats ; mais les politiciens n'ont point encore daigné prendre en considération ni les projets de réforme sociale de M. Le Play et du marquis de La Tour du Pin, ni les études de M. Charles Benoist sur la nécessité de donner de nouvelles bases au régime représentatif en modifiant notre système électoral (1).

Ce qui nous paraît ressortir de cette grève, c'est qu'il est temps de se mettre à l'œuvre, et de faire les affaires du peuple, ou de l'aider à les faire, s'il lui est difficile, dans l'état actuel de la société, de les faire lui-même, et s'il est bien démontré qu'il ne pourrait l'essayer, en cette fin de siècle, qu'à son pire détriment, d'abord, et, ensuite, au risque des pires convulsions sociales. La liberté, qui est la condition nécessaire de tout, ne saurait suffire à rien, et le rôle de l'État n'est pas de travailler à vide, mais de pourvoir à l'organisation, au maintien et au progrès de la solidarité sociale.

(1) Voyez, sur cette question de l'*Organisation du suffrage universel*, la *Revue* des 1^{er} juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895 et 1^{er} avril, 1^{er} juin, 1^{er} août et 1^{er} décembre 1896.

CHARLES LE COUR GRANDMAISON.

LA LANGUE DE MOLIÈRE

« Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et d'écrire purement » : ainsi s'exprimait La Bruyère, en 1689, quinze ou seize ans après la mort de Molière ; et, — si l'on fait attention quelles étaient alors les fréquentations du maître d'histoire du duc de Bourbon, Malézieu, Boileau, Racine, Bossuet, Fénelon peut-être, — ce jugement si sévère ne doit pas être considéré comme le sien seulement, mais comme celui de tout un petit cercle de délicats. Quelques années plus tard, en 1697, dans l'article POQUELIN de son grand *Dictionnaire*, Bayle disait, de son côté, qui était le côté de Hollande : « Il (Molière) avait une facilité incroyable à faire des vers, mais il se donnait trop de liberté d'inventer de nouveaux termes et de nouvelles expressions : il lui échappait même fort souvent des barbarismes. » Et, en 1713 enfin, dans sa *Lettre sur les Occupations de l'Académie française*, Fénelon, un Fénelon désabusé pourtant et détaché de bien des choses, mais non pas de celles de l'esprit, enchérissant sur La Bruyère et sur Bayle, disait à son tour : « Encore une fois je le trouve grand, — c'est toujours Molière, — mais ne puis-je pas parler en toute liberté sur ses défauts ? En pensant bien il parle souvent mal ; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias. J'aime bien mieux sa prose que ses vers. Par exemple *l'Avare* est moins mal écrit que les pièces qui sont en vers... Mais en général, il me paraît, jusque dans sa prose, ne parler point assez simplement pour exprimer toutes les passions. » Ces citations peuvent suffire ; et, n'ayant point d'ailleurs souvenance que

personne au XVIII^e siècle ait protesté formellement contre l'opinion de Fénelon, de La Bruyère, et de Bayle (1), nous pouvons en conclure que, d'une manière générale, les contemporains et les successeurs de Molière, tout en rendant hommage à son génie, ont jugé qu'il « écrivait mal ; » — ou du moins qu'il « n'écrivait pas bien. »

Ce n'est donc pas, comme il s'en vantait, une « hérésie littéraire », qu'Edmond Scherer a soutenue de nos jours, ni surtout lancée dans la circulation, quand, après une lecture de Molière, et plus particulièrement du *Misanthrope*, il s'avisa de dire, voilà seize ans passés, en une phrase elle-même assez étrange et d'un style douteux, que « Molière, avec des qualités de *fond* qui dominaient tout, était d'ailleurs aussi mauvais écrivain qu'on le puisse être. » Les Moliéristes, à cette occasion, se fâchèrent tout rouge, les uns en prose et les autres en vers. On renvoya Scherer à Genève. Celui-ci le traita de :

...Vadius au large ventre
Gonflé de bière d'outre-Rhin.

Un autre lui apprit que, si Molière était « inégal, » c'était par là qu'on devait principalement l'admirer, « l'inégalité étant la pierre de touche du génie ! » Les plus polis discutèrent quelques-uns des exemples que Scherer avait produits à l'appui de son opinion. On feignit, au surplus, de croire qu'il était le premier qui eût osé parler du style de Molière avec cette irrévérence. Et, finalement, on n'oublia que d'examiner les raisons que lui-même, et avant lui Fénelon, Bayle, et La Bruyère, pouvaient bien avoir eues d'être de leur opinion.

C'est précisément ce que je voudrais faire.

La publication des trois volumes de M. Ch. Livet : *Lexique de la Langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps*, en est une bonne occasion. J'y joindrai la traduction d'un livre sur *la Syntaxe française du XVII^e siècle*, dont je ne sais, en passant, s'il nous faut nous réjouir ou nous attrister que l'auteur, M. A. Haase, soit un Allemand, et la traductrice, M^{lle} Obert, une Russe. Et, comme il faut bien qu'il y ait des questions de principes engagées dans le procès qu'on fait au style de Molière, nous tâcherons de les reconnaître et de les mettre en lumière. Car pour-

(1) Cf. cependant Voltaire : *Siècle de Louis XIV.*

quoi ne fait-on pas du style de Racine ou de celui de La Fontaine des critiques analogues? C'est que celles que l'on fait du style de Molière sont, à vrai dire, plus que grammaticales; elles mènent à des considérations de philologie, d'histoire, d'esthétique; il y va de ce qu'on appelle le « pouvoir du style; » et, puisque sans doute aucune critique de ce genre, ou même d'un autre, n'empêchera Molière d'être tout ce qu'il est, c'est ce qu'il y a d'intéressant à montrer.

I

J'ai cité La Bruyère d'après la quatrième édition de ses *Caractères*, et, en effet, c'est la première où l'on trouve son jugement du style de Molière : « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon... et d'écrire purement. » Qu'était-ce donc pour La Bruyère qu'« écrire purement? » C'était sans doute, et avant tout, pour lui comme un peu pour tout le monde, écrire « correctement; » et, il faut bien l'avouer, Molière, même dans ses chefs-d'œuvre, n'a pas toujours écrit correctement. Je ne parle pas ici de prétendues incorrections qui ne sont devenues telles que depuis lui, sans que d'ailleurs on sache pourquoi, sur l'autorité de quel grammairien ou de quel commentateur. Je me rappelle que Génin, dans son *Lexique comparé de la Langue de Molière*, a noté d'incorrection ce vers de *l'École des femmes* :

L'air dont je vous ai vu lui jeter cette pierre...

C'est Arnolphe qui parle à Agnès, et il faudrait donc avoir écrit, dit Génin : « L'air dont je vous ai vue... » Génin s'est trompé. L'usage était libre au xvii^e siècle et, en prose comme en vers, on accordait ou on n'accordait pas le participe. M. Haase [Cf. p. 223, 224, 225] en donne de nombreux exemples. Mais le plus démonstratif de tous, parce qu'il en est le plus authentique, est sans doute celui-ci, que j'emprunte à l'édition originale de *l'Instruction sur les États d'oraison*. On avait imprimé dans le texte : « Faites-moi, Seigneur, oublier les mauvais fruits de ces mauvaises racines que j'ai vues (veues) autrefois germer dans le lieu saint. » Et Bossuet fait un erratum tout exprès pour nous dire : « Au lieu de vues, lisez vu. » Nombre d'incorrections que l'on reproche à Molière sont ainsi « la correction » même de la langue de son temps. Voltaire, dans son *Commentaire*, en a re-

proché d'analogues à Corneille; et Condorcet, pour peu qu'on l'en eût pressé, se fût chargé d'en montrer plus de dix dans Pascal. Mais, en réalité, ce n'est pas du tout une incorrection que d'écrire, par exemple : « Si je n'étais sûre que ma mère était honnête femme, je *dirais* que ce *serait* quelque petit frère qu'elle *m'aurait donné* depuis le trépas de mon père » (*Mal. imag.*, III, 8); et au contraire c'est nous qui écrivons mal quand nous écrivons autrement. Ce n'en est pas non plus une que de dire :

Je m'en vais te bailler une comparaison
Afin de concevoir la chose davantage.

(*École des femmes*, II, 3.)

c'est-à-dire : « afin que tu conçoives; » ou encore : « Votre Majesté a beau dire, et MM. les prélats ont beau donner leur jugement, ma comédie, *sans l'avoir vue*, est diabolique » (*Placet au Roi*), c'est-à-dire « sans que ceux qui la décrivent l'aient vue. » Et à peine est-ce une incorrection de dire avec Maître Jacques : « Vos chevaux, comment voudriez-vous *qu'ils* traînaient un carrosse, *qu'ils* ne peuvent pas se traîner eux-mêmes. » (*Avare*, III, 1.)

Il est vrai qu'il y en a d'autres, et de plus graves, comme dans ces quatre vers de *l'École des femmes* (I, 6) où Horace dépeint Agnès à Arnolphe :

Simple, à la vérité, par l'erreur sans seconde
D'un homme *qui* la cache au commerce du monde,
Mais *qui* dans l'ignorance où l'on veut l'asservir
Fait briller des attraits capables de ravir.

Le premier *qui* se rapporte à Arnolphe lui-même, qu'Horace, ainsi qu'on sait, ne connaît pas encore, à ce moment de la pièce, pour le tuteur d'Agnès, et le second *qui* à Agnès. Voici un autre exemple. C'est Elmire qui s'adresse à Tartuffe, dans la grande scène du IV^e acte :

Qu'est-ce *que* cette instance a dû vous faire entendre
Que l'intérêt qu'en vous *on* s'avise de prendre,
Et l'ennui *qu'on* aurait *que ce nœud qu'on* résout...
Vint partager du moins un cœur *que* l'on veut tout?

Ce n'est pas l'enchevêtrement des conjonctions qui est incorrect, ni lourd, dans ces vers; et Sainte-Beuve a même ingénieusement montré, trop ingénieusement peut-être, quel parti, dans

la situation très scabreuse d'Elmire, une actrice habile pouvait tirer de l'embarras de la phrase :

Qu'est-ce que... cette instance a dû vous faire entendre
Que... l'intérêt... qu'en vous on s'avise de prendre,
Et l'ennui... qu'on aurait...que... ce nœud qu'on résout...

Mais... le mot d'« instance » n'exprime ici que d'une manière bien vague ce qu'Elmire veut dire; mais... les deux *on* qui se rencontrent et se contrarient dans le troisième vers ne se rapportent pas au même sujet, — « l'ennui qu'on aurait, » c'est Elmire; « ce nœud qu'on résout, » c'est Orgon; — et mais enfin... « résoudre un nœud » ce n'est pas former ou conclure un projet de mariage, et au contraire, en bon français, ce serait plutôt le rompre. Reconnaissons-le donc : si la pureté du style s'entend de la correction, et la correction de la parfaite régularité, nous n'irons pas jusqu'à dire avec le jeune Vauvenargues, « qu'il y a peu d'écrivains moins corrects et moins purs que Molière, » mais les incorrections sont nombreuses dans son œuvre, dans sa prose comme dans ses vers, et sans en excepter même celles de ses pièces que, comme son *Tartuffe*, il a eu tout le temps, entre 1664 et 1669, de revoir à loisir.

Les chevilles aussi y abondent, le remplissage, et ce que Malherbe appelait familièrement « la bourre » dans les vers de Ronsard :

Vous savez mieux que moi, *quels que soient nos efforts,*
Que l'argent est la clef de tous les grands ressorts.
(*École des femmes*, I, 6.)

ou encore :

C'est être bien coiffé, *bien prévenu de lui*
Que de nous démentir sur le fait d'aujourd'hui.
(*Tartuffe*, IV, 3.)

ou encore :

Et n'allez pas quitter, *de quoi que l'on vous somme,*
Le nom que, dans la Cour, vous avez d'honnête homme.
(*Misanthrope*, I, 2.)

et encore :

Pour moi, je ne tiens pas, *quelque effet qu'on suppose,*
Que la science soit pour gâter quelque chose.
(*Femmes savantes*, IV, 3.)

Je sais ce que l'on répond : que ces prétendues « chevilles » ne laissent pas, après tout, d'ajouter quelque petite chose au sens; que Molière, comme Boileau, comme Racine, et généralement comme tous nos classiques, « fait le second vers avant le premier; » qu'il écrit vite, qu'à peine se relit-il, et qu'en tout cas on ne vit jamais de « correcteur d'épreuves » plus négligent. J'ajouterai, si l'on le veut, que, lorsqu'il écrit en prose, il écrit plus vite encore, et cela s'induit de la quantité de « vers blancs » dont la prose de *l'Avare* ou de *don Juan* est semée :

Et qui vit sans tabac est indigne de vivre...
 Ce serait un chapitre à durer jusqu'au soir...
 La beauté me ravit partout où je la trouve...
 Le plaisir de l'amour est dans le changement...

ou encore :

Le ladre est resté ferme à toutes mes attaques...
 Je vous commets au soin de nettoyer partout...
 Il n'est si pauvre esprit qui n'en fit bien autant...
 Je ne vous dirai point qu'ils sont sur la litière...

Il semble ici qu'on surprenne Molière dans le travail de la composition : il trouve d'abord un vers et demi ;

On sait que ce pied-plat...
 Par de sales emplois s'est poussé dans le monde,

et, quand il en a le temps, une cheville lui donne la rime :

On sait que ce pied-plat, *digne qu'on le confonde*,
 Par de sales emplois s'est poussé dans le monde.

(*Misanthrope*, I, 4.)

ou bien :

Le ciel...
 Pour différens emplois nous fabrique en naissant.

et Molière d'ajouter :

Le ciel, *dont nous voyons que l'ordre est tout-puissant*,
 Pour différens emplois nous fabrique en naissant.

(*Femmes savantes*, I, 1.)

Mais toutes ces justifications n'empêchent pas les chevilles d'être des « chevilles; » et si la pureté du style consiste sans doute pour une part dans sa limpidité — c'est-à-dire dans l'absence

d'inutilités qui en troublent le cours, — nous comprenons ce que La Bruyère a voulu dire, et pourquoi Fénelon préférerait la prose de Molière à ses vers.

C'est également ce que voulait dire Bayle. Il reprochait à Molière « de s'être donné trop de liberté d'inventer de nouveaux termes et de nouvelles expressions, » et, au fait, nous voyons par le *Lexique* de M. Livet que personne, avant ni depuis Molière, ne s'est servi du mot de *rapatriage*, par exemple, ou de celui de *tabler*, dans le sens de *s'attabler* :

Faites trêve, Messieurs, à toutes vos surprises,
Et pleins de joie allez *tabler* jusqu'à demain.

(*Amphitryon*, III, 6.)

A-t-il aussi peut-être inventé les mots de *goguenarderies* et de *pimpesouée*? « Voilà une belle mijaurée, une *pimpesouée* bien bâtie; » [*Bourg. Gentilh.*, III, 9]? le mot d'*exhilarant*? les expressions assez inaccoutumées de *cachemens de visage*, de *détournemens* ou de *baissemens de tête*? Elles n'ont d'ailleurs pas fait fortune; et, en dépit de lui, nous ne disons pas davantage des « visites *muguettes*, » ni une « *ondée* de coups de bâton » [*Fourb. de Scain*, III, 2]. Nous ne disons pas non plus :

Et, d'une *stade* loin il sent son grand monarque.

(*Mélicerte*, I, 3.)

Mais ce ne sont pourtant pas là ce que Bayle appelait les « barbarismes » de Molière, et, à cet égard, la note (E) de l'article POQUELIN vaut la peine qu'on la cite. La voici tout entière :

« *Il lui échappait... des barbarismes...* J'en pourrais marquer « cent exemples; mais je me bornerai à deux que je tire d'une « pièce que l'on a mise à la tête de ses œuvres dans quelques « éditions. C'est un remerciement au Roi; il y donne un tour « merveilleux, et peut-être n'a-t-il rien fait de meilleur en matière « de petits ouvrages. Considérez bien ces quatre vers : il s'adresse « à sa Muse :

Vous pourriez aisément l'étendre, [votre compliment]
Et parler des transports qu'en vous font éclater
Les surprenans bienfaits que, sans les mériter,
Sa libérale main sur vous daigne répandre.

« Cela veut dire, selon le sens de l'auteur, que sa Muse avait

« reçu de grands bienfaits, encore qu'elle ne les méritât point ;
 « mais selon la grammaire, cela signifie qu'encore que le Roi
 « ne méritât point ces bienfaits, il ne laissait pas de les répandre
 « sur la Muse de Molière. C'est donc s'expliquer barbarement.
 « Voici l'autre exemple :

Les Muses sont de grandes prometteuses
 Et comme vos sœurs les causeuses,
 Vous ne manquerez pas sans doute par le bec.

« Le sens de l'auteur est que sa Muse ressemblerait à ses
 « sœurs, qui ont beaucoup de babil ; mais selon la grammaire
 « cela signifie clairement et uniquement qu'elle ne manquerait
 « pas de caquet, comme les autres Muses en manquent. Remar-
 « quez bien que, par *barbarisme*, je n'entends pas des expressions
 « ou des paroles tirées des autres langues, et inconnues à la fran-
 « çaise ; j'entends un arrangement qui choque les règles et que
 « nos bons grammairiens regardent comme barbare.

« On voit dans le même poème *marquis repoussable* ; terme
 « barbare. On y voit *prévenant amas* ; autre terme barbare : car
 « le mot *prévenant* n'est en usage qu'au figuré, et ne signifie pas
 « un homme qui a passé devant d'autres. »

Il est vrai que cette « note » soulève une petite difficulté. La première édition du *Dictionnaire* de Bayle est de 1697, et on lit bien dans la neuvième édition des *Caractères*, qui est de 1696 : « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement, » mais dans les cinq éditions précédentes, 1689-1696, La Bruyère s'était contenté de mettre : « Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon et d'écrire purement. » Bayle, qui était à l'affût de toutes les nouveautés, a-t-il remarqué l'addition. et a-t-il voulu dans sa note en préciser le sens ? et La Bruyère avait-il voulu, lui, se conformer à l'autorité de l'Académie, dont il était, et qui venait tout justement, en 1694, de définir ainsi le barbarisme : « Faute qu'on fait contre la pureté de la langue, en se servant de mauvais mots ou de mauvaises phrases ? » Mais je croirais plutôt qu'y ayant deux espèces de fautes contre « la pureté de la langue, » l'une qui consiste à n'en pas observer scrupuleusement toutes les règles ; et l'autre à en altérer ou à en obscurcir la clarté de diverses manières, — par de nouvelles expressions, qu'on essaie de mettre en usage au hasard de ce qu'il en adviendra, — c'est la première qu'en l'appelant *barbarisme*, La

Bruyère a cherché à distinguer expressément de la seconde, qu'il a nommée du nom de *jargon* :

Mon Dieu ! je n'avons pas *étugué* comme vous
Et je parlons tout droit comme on parle chez nous...
(*Fem. sav.* II, 6.)

dit Martine dans *les Femmes savantes* ; et je sais bien que Bé-lise s'écrie : « Quel *solécisme* horrible ! » mais, pour La Bruyère « solécisme » ou « barbarisme, » comme pour Bayle, c'est tout un ; et le « jargon » qu'il a voulu que l'on ne confondit ni avec l'un ni avec l'autre est autre chose encore.

On persiste néanmoins à l'entendre du langage que Molière a mis dans la bouche de Martine elle-même, de quelques-uns de ses valets ou de ses grotesques, de ses paysans, le Lucas de *George Dandin*, la Mathurine de *Don Juan* ; et on l'a aussi entendu des patois, du haut allemand ou du languedocien que bargouinent Scapin dans les *Fourberies*, ou Nérine dans *Pourceaugnac*. C'est justement ce que La Bruyère s'était efforcé d'éviter. Le « jargon » qu'il se plaint que Molière ait trop souvent employé, c'est le jargon précieux ; c'est le langage conventionnel de la galanterie de son temps ; c'est une espèce d'affectation et de mauvais goût dont Molière n'a jamais pu se défaire entièrement. Relisez, par exemple, les premières scènes de l'*Avare*, où sans doute on ne prétendra pas que Molière ait voulu tourner en ridicule Élise ni Valère : « Vous repentez-vous de cet engagement, dit Valère, où mes feux ont pu vous contraindre, » et il ajoute : « *Ne m'assassinez point par les sensibles coups d'un soupçon outrageux.* » Et du même ton, Élise lui répond : « Oui, Valère, je tiens votre cœur incapable de m'abuser ; je crois que vous m'aimez d'un véritable amour... *et je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner.* » Y a-t-il rien de moins naturel ? Voyez encore ces vers d'*Amphitryon*, que cependant on est convenu de trouver mieux écrit que les autres pièces en vers :

Votre amant, de vos vœux jaloux au dernier point,
Souhaite qu'à lui seul votre cœur s'abandonne ;

.....
Il veut de pure source obtenir vos ardeurs,
Et ne veut rien tenir des nœuds de l'hyménée,
Rien d'un fâcheux devoir qui fait agir les cœurs,
Et par qui, tous les jours, des plus chères faveurs
La douceur est empoisonnée.

(*Amphitryon*, I, 3.)

Il n'y a presque rien de plus fade dans les opéras de Quinault, qu'au surplus la critique du XVIII^e siècle a mis presque au même rang que les tragédies de Racine ou les comédies de Molière (1). Et vainement dira-t-on que Jupiter ici s'amuse d'Alcèmène et de lui-même! On ne fera pas que là, comme ici, et ailleurs, Molière ne soit plein de ces gentillesses. J'ai même pensé parfois sur ce propos que, s'il s'était moqué si cruellement de la préciosité, c'est qu'il en tenait; et il le savait. Nous nous acharnons souvent dans la satire aux défauts qui sont précisément les nôtres, ou qui le seraient, si nous n'y prenions garde; et que servirait-il d'être Molière si l'on ne poursuivait ses propres vices... dans la personne des autres?

Il reste enfin le « galimatias, » et cette « multitude de métaphores, » qui feraient, au dire de Fénelon, un si choquant contraste avec « l'élégante simplicité » de Térence. Et nous convenons qu'on n'a jamais, dans aucune langue, écrit plus élégamment que Térence, ni plus simplement, tandis qu'aucun grand écrivain n'est plus abondant que Molière en métaphores inutiles, et n'y met moins d'élégance ou de choix. Voici quelques vers franchement détestables :

Ne vous y fiez pas, il aura des ressorts
 Pour donner contre vous raison à ses efforts,
 Et, sur moins que cela, le poids d'une cabale,
 Embarrasse les gens dans un fâcheux dédale.

(Tartuffe, V, 3.)

Mais cette prose est-elle beaucoup meilleure : « Les applaudissemens me touchent, et je tiens que dans tous les beaux arts c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, *que d'essuyer sur des compositions les barbaries d'un stupide...* Il y a plaisir, ne m'en parlez point, à travailler pour des personnes qui

(1) Il n'est pas d'ailleurs douteux que Quinault ait manié ce style de la galanterie d'alors avec une habileté rare :

Vous juriez autrefois que cette onde rebelle
 Se ferait vers sa source une route nouvelle
 Plutôt qu'on ne verrait votre cœur dégagé :
 Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine,
 C'est le même penchant qui toujours les entraîne
 Leur cours ne change point et vous avez changé.

Il n'y a guère de style plus « coulant » que celui de Quinault, dans les bons endroits; et, par une affinité qui mérite qu'on la signale, peu de poètes ont tiré plus volontiers leurs comparaisons de ce qu'il y a dans la nature de mouvant et de fluide.

Mais cela ne veut pas dire qu'il écrive « mieux » que Molière.

soient capables de sentir les délicatesses d'un art... et qui sachent, *par de chatouillantes approbations, vous régaler de votre travail.* » (*Bourgeois gentilhomme.*) Et ce ne sont pas là, — on le sait, ou du moins on peut s'en convaincre aisément, — ce ne sont pas de ces passages artificieusement choisis, dont on aurait peine à retrouver les semblables; c'est une manière d'écrire habituelle à Molière :

Non, non, il n'est point d'âme *un peu bien située*
 Qui veuille d'une estime ainsi prostituée,
 Et la plus glorieuse a des régals peu chers
 Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers.

(*Misanthrope*, I, 1.)

Le premier de ces deux *on*, c'est nous, et le second c'est les autres : nous avons vu que cette faute était ordinaire à Molière. « Avoir des régals peu chers » n'est pas d'une meilleure langue que le fameux « Et nous berce un temps notre ennui » du sonnet d'Oronte; et la métaphore est assurément moins jolie. S'il n'est pas douteux que « la plus glorieuse » se rapporte, selon le sens, à « estime, » c'est à « âme » que la grammaire le rejoindrait naturellement. Une « âme un peu bien située » n'a jamais été synonyme d'« un cœur bien placé. » Tous les défauts du style de Molière sont réunis dans ces quatre vers. Considérons encore ces quelques lignes de *l'Avare* : « Je n'aurais rien à craindre, dit Élise à Valère, si tout le monde vous voyait des yeux dont je vous vois, et je trouve en votre personne de quoi avoir raison aux choses que je fais pour vous. Mon cœur, pour sa défense, a tout votre mérite, appuyé du secours d'une reconnaissance où le Ciel m'engage envers vous. » « Avoir raison aux choses que l'on fait » est une locution barbare, que des locutions analogues, si l'on s'évertuait, comme M. Livet dans son *Lexique*, à en chercher, et qu'on en trouvât, n'excuseraient point. « Mon cœur, pour sa défense, » est amphibologique, si ce n'est nullement du « mérite » de Valère ou de son propre penchant, à elle, qu'Élise ici songe à « se défendre, » mais du jugement que le monde fera du choix de son « cœur. » Le « secours d'une reconnaissance où le Ciel engage Élise envers Valère; » ce « secours » appuyant ce « mérite; » et ce « mérite » suffisant à « la défense de ce cœur, » sont du pur galimatias. Combien d'autres exemples ne pourrait-on pas apporter! Des « naturels rétifs » qui se « raidissent contre le droit chemin de la raison; » les « malheureux restes d'une succession

déchirée, » un « monstre plein d'effroi » que l'on s'est formé

De l'affront que nous fait un manquement de foi;

une « pleine droiture » « où l'on se renferme; » de « molles complaisances » qui

Donnent de l'encens à nos extravagances...

il semble qu'il y ait là de quoi justifier toutes les critiques. Boileau lui-même, — bon écrivain d'ailleurs, mais qui n'est pas d'ordinaire ce qu'on appelle heureux en métaphores, — n'en a pas de plus surprenantes.

Je voudrais de bon cœur qu'on pût, entre vous deux,
De quelque ombre de paix raccommoder les nœuds.

(*Tartuffe*, V, 3.)

« Raccorder les nœuds d'une ombre de paix, » quel éclat de rire si c'était quelqu'un de nos journalistes qui s'avisât de réconcilier en ces termes deux adversaires politiques! Et il est possible que tout cela soit comme entraîné dans la rapidité du discours, ou sauvé par la vérité de l'imitation des caractères et par la force des situations, mais il est certain que cela est; que cette prose, que ces vers sont bien de Molière; et qu'on ne les trouve pas seulement dans les pièces de sa jeunesse, *le Dépit amoureux* ou *l'École des maris*, et dans ses farces, *Monsieur de Pourceaugnac* ou *Scapin*, mais dans ses chefs-d'œuvre, dans *l'École des femmes* et dans *Tartuffe*, dans *le Misanthrope* et dans *l'Avare*, dans *Don Juan* et dans *les Femmes savantes*.

« C'est, dit-on, qu'il improvise; » et, en effet, il travaille vite, beaucoup plus vite que Boileau, plus vite que Racine; — à peine plus vite cependant que Corneille. Sept ou huit ans ont suffi à Corneille, de 1640 à 1647, pour composer presque tous ses chefs-d'œuvre : *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *le Menteur*, *la Mort de Pompée*, *la Suite du Menteur*, *Théodore*, *Rodogune* et *Héraclius*. Aussi bien Molière l'a-t-il dit lui-même :

... le temps ne fait rien à l'affaire;

et il n'a pas eu moins de cinq ans, de 1664 à 1669, pour corriger, revoir et achever son *Tartuffe*, s'il l'eût voulu, et qu'il l'eût pu. En revanche, l'une de ses pièces qui passe pour être des « mieux écrites » est son *Amphitryon*, et c'est une de celles qu'il a com-

posées le plus rapidement. Qu'est-ce à dire, sinon que l'explication, que la raison des incorrections ou des négligences qu'on lui reproche, de son galimatias ou de ses barbarismes, est ailleurs ? Mettons à part son jargon, qu'il eût aisément évité, s'il n'avait cru devoir quelquefois se guinder pour plaire aux beaux esprits et à la Cour. Les défauts du style de Molière ne sont pas seulement le revers ou la rançon de ses qualités ; ils en sont la condition même. Il eût écrit moins bien, s'il avait mieux écrit. Et ceux qui l'ont jugé si sévèrement se sont jugés eux-mêmes, pour l'avoir prétendu juger à leur mesure, au lieu de la sienne, ou plutôt encore pour avoir méconnu le vrai caractère de son style, l'objet de sa « rhétorique, » et les exigences premières de la représentation ou de la peinture de la vie.

II

L'une des premières leçons que donnent encore nos rhétoriques, c'est qu'il ne faudrait pas écrire comme l'on parle, et assurément elles ont raison, — si l'on parle mal. Mais, si l'on parle bien, quel motif aurait-on d'écrire autrement qu'on ne parle ? On ne pensait pas, du temps de Molière, qu'il pût y en avoir ; et, tout au contraire, non seulement avec les précieuses, avec Voiture et avec Balzac, mais avec Vaugelas en personne, on estimait généralement que « la parole qui se prononce est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. » A la vérité, cette opinion, que j'emprunte à la célèbre *Préface des Remarques sur la Langue française*, était relativement nouvelle aux environs de 1640, — les *Remarques* sont de 1647, — et il semble bien que les écrivains du siècle précédent, Rabelais, Ronsard surtout, Montaigne, se fussent plus souciés de la « figure » que du son ou de la « musique » des mots. Ils étaient de la famille des *visuels* : ce sont ceux qui voient leur phrase écrite plutôt qu'ils ne l'entendent parlée. Mais, sous l'influence de diverses causes. — telles que le développement de l'esprit de cour ou de conversation ; la nature des modèles qu'on imite, et qui de Grecs sont devenus uniquement Latins ; telles encore que la fortune des « genres communs, » éloquence de la chaire et théâtre, — voici, qu'entre 1610 et 1640, presque tous nos écrivains deviennent ce que l'on appelle aujourd'hui des *auditifs*, et leur style un style oratoire.

C'est ce qu'il faut bien savoir, si nous leur voulons être équitables, c'est-à-dire les juger sur ce qu'ils ont eux-mêmes voulu faire, et d'après leurs propres principes. Ils n'écrivent point pour être lus, mais pour être entendus. Ils ne racontent point, ni même n'exposent ou ne raisonnent : ils discourent. Ils ne se soucient pas d'être pittoresques ou colorés, mais éloquens. L'arrangement de leur phrase n'est point calculé ni destiné pour les yeux, mais pour l'oreille. Lisez Cassaigne, à ce propos, dans la *Préface* qu'il a mise aux *Œuvres de Monsieur de Balzac*, ou encore Godeau, dans son *Discours sur les Œuvres de Monsieur de Malherbe*. L'un et l'autre ils ne louent de rien tant leur auteur que d'avoir en français découvert et fixé « les nombres, » Balzac de l'éloquence, et Malherbe de la poésie. Sans le nombre, c'est-à-dire sans l'harmonie, écrit Godeau, « il n'y a point de pensées qui ne dégoûtent incontinent ; » et le grand mérite de Balzac, aux yeux de Cassaigne, c'est « d'avoir montré que l'éloquence doit avoir ses accords, aussi bien que la musique. » Mais ce n'est pas assez de dire que la langue du xvii^e siècle, en général, est « oratoire ; » cela est évident des *Sermons* de Bossuet ou des *Provinciales* de Pascal. Ce n'est pas non plus assez de dire que les « comédies de Molière sont faites avant tout pour être jouées ; » et il en faut dire autant des tragédies de Racine ou de Corneille. Il faut encore aller plus loin, et il faut poser comme fait que le caractère le plus général du style classique, de 1636 à 1690, a été d'être un style parlé.

Je ne dis pas « périodique, » après ou d'après Taine, et je ne dis pas non plus « organique, » avec Scherer. J'ai appris à me défier de ce mot « d'organique », sous lequel personne encore n'a su dire clairement ce qu'il entendait, s'il n'y mettait qu'une métaphore, ou s'il attribuait à la « phrase » je ne sais quelle vie naturelle et indépendante. D'un autre côté, le mot de « périodique » suppose un arrangement de parties, des artifices et des apprêts, un balancement, une pondération, un équilibre, qu'on pourra bien trouver dans Voiture ou dans Balzac, — et plus tard dans Fléchier ou dans Massillon, qui sont, eux, vraiment des rhéteurs, — mais non pas du tout dans Bossuet ni dans Pascal, et encore bien moins dans La Fontaine ou dans Molière. Le vrai style parlé se définit plus simplement, plus naïvement. Il essaie d'imiter ou de reproduire le jaillissement même de la parole, lorsqu'on fait parler les autres, comme font Racine ou Molière ; et, quand on parle soi-

même, pour son compte et en son nom, comme Bossuet et comme Pascal, la génération de la pensée. La pensée se présente à nous totale et indivise, confuse et indéterminée, embarrassée, si je puis ainsi dire, de contrepensées qui la complètent ou qui la restreignent. Si, pour l'exprimer, nous commençons par la décomposer, et qu'ensuite nous la recomposons au moyen du langage, nous en avons fait l'analyse, et c'est le style écrit. Mais, au lieu de la décomposer, si l'on se propose d'en reproduire les accidens eux-mêmes, et ainsi de conserver à la parole qui la rend je ne sais quel air d'improvisation, c'est le style parlé. Tel est le style de Pascal : « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé... » Tel est le style de Bossuet : « Nous lisons dans l'histoire sainte, c'est au premier livre d'Esdras, que, lorsque ce grand prophète eut rebâti le temple de Jérusalem, que l'armée assyrienne avait détruit, le peuple, mêlant ensemble le triste ressouvenir de sa ruine et la joie d'un si heureux rétablissement, une partie poussait en l'air des accens lugubres, l'autre faisait retentir des chants d'allégresse... » C'est le mouvement même de la pensée, et il semble qu'on la voie naître sur les lèvres de l'orateur. Tel est aussi le style de Molière ; et, de cette conception du style, résultent aussitôt quelques particularités à faire dresser les cheveux sur les têtes des maîtres d'école, mais qui ne sont point du tout pour cela des incorrections.

C'est ainsi que Molière est plein de tournures elliptiques, imitées de la liberté de la conversation, et du genre de celles que Bayle, on l'a vu, n'a pas craint d'appeler des « barbarismes. » Reprenons un des exemples que nous en avons donnés : « Ma comédie, écrit Molière, *sans l'avoir vue*, est diabolique. » En quoi consiste ici l'incorrection ? Il serait vraiment difficile de le dire ! Et cependant, après Bayle, Sainte-Beuve l'a notée quelque part comme telle, dans un coin de son *Port-Royal*. Autant vaut reprocher à Racine d'avoir commis un solécisme dans le vers fameux d'*Andromaque* :

Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait, fidèle ?

Si l'on ne l'oserait plus aujourd'hui, nous ne reprocherons donc pas davantage à Molière d'avoir mis cette phrase dans la bouche de don Juan, parlant aux frères de son Elvire : « Oui, je suis don Juan lui-même, et *l'avantage du nombre* [que vous avez sur moi] *ne m'obligera pas à vouloir déguiser mon nom.* » Toute autre

tournure, moins elliptique, serait moins rapide, et surtout moins « parlée : » don Juan raisonnerait, il ne « causerait » plus. Oui, dit Horace à Arnolphe,

Oui, mon père m'en parle, et qu'il est revenu,
Comme s'il devait m'être entièrement connu.

(*École des femmes*, I, 6.)

Que gagnerions-nous à ce que Molière eût écrit : « *Oui, mon père m'en parle et [à, ce qu'il m'en dit par ailleurs, il ajoute] qu'il est revenu;* » et qui ne voit ce que la vivacité du dialogue y perdrait? Voici encore deux vers des *Femmes savantes* :

Faites, faites paraître une âme moins commune
A braver, comme moi, les traits de la fortune.

(*Femmes savantes*, V, 4.)

Rien n'était plus aisé que d'écrire :

En bravant, comme moi...

ou encore :

Et bravez, comme moi, les traits de la fortune.

Pourquoi Molière ne l'a-t-il pas fait? Et si l'on répond encore, puisque enfin on n'a guère fait jusqu'ici d'autre réponse : « C'est qu'il improvisait; » je réponds à mon tour : « Oui, et en improvisant, il écoutait son personnage; il entendait parler Philaminte; il écrivait sous la dictée du modèle qu'il avait devant lui. » Les exemples abonderaient de ces « incorrections » qui en sont, si l'on le veut, pour les yeux, mais non pas pour l'oreille. Les dialogues sont faits pour être parlés, comme les sermons pour être « prononcés; » je dirais volontiers comme les lettres, celles de M^{me} de Sévigné, par exemple, étaient faites pour être « lues à haute voix. » en famille ou dans le cercle de ses amis. Ils y reconnaissaient la vivacité prime-sautière de sa conversation, et un excès de régularité les eût au contraire choqués. Pareillement Molière, et pareillement tous leurs contemporains, ou presque tous. La Fontaine entre autres, jusque dans ses *Fables*, et Racine, et Boileau lui-même.

On l'oublie encore quand on reproche à Molière, comme l'a fait Scherer, de « cheviller abominablement, » et que d'ail-

leurs on en donne pour exemple ces deux vers du *Misanthrope* :

Serait-il à propos, et de la bienséance,
De dire à mille gens tout ce que d'eux on pense !
(*Misanthrope*, I, 1.)

Il n'est peut-être pas « de la bienséance, » observait à ce propos un critique malicieux, que je reproche, moi jeune homme, à un homme d'âge comme M. Scherer, l'excès ou l'erreur de sa sévérité, mais cela est pourtant « à propos ; » et cela suffit à prouver qu'il n'y a donc pas de pléonasme ou de cheville dans les deux vers qu'on incrimine. Mais quand on en citerait d'autres, et de mieux choisis :

Pour moi, je ne tiens pas, quelque effet qu'on suppose,
Que la science soit pour gâter quelque chose ;
(*Femmes savantes*, IV, 3.)

on pourrait encore discuter, dire que la cheville n'en est pas une, qu'elle ajoute quelque chose au sens ; et surtout on pourrait dire, il faudrait même dire que des vers conçus et faits eux-mêmes pour être « dits » sur le théâtre, ne sauraient aller à leur but sans donner un peu de relâche à l'attention du spectateur et à la continuité du débit de l'acteur.

Je veux donc qu'il y ait de la « bourre » dans les vers de Molière, mais on remarquera qu'il y en a aussi dans sa prose, et s'il n'y en avait pas, nous aurions presque le droit de nous en plaindre. Il faut des temps d'arrêt dans la conversation ; la parole ne suit pas immédiatement la pensée ; un style non seulement concis et ramassé, mais trop dense, fatiguerait promptement l'interlocuteur.

Perse en ses vers obscurs, mais serrés et pressans,
Affecta d'enfermer moins de mots que de sens ;

aussi est-il Perse, et ses vers ne manquent-ils de rien tant que de naturel. Il n'est pas conforme à la réalité, même en prose, que tous les mots aient le même intérêt ou, pour ainsi parler, la même prétention. « *Quoi qu'on die* » a du bon, le *quoi qu'on die* de Trissotin, et Molière s'en moque, mais il y a plaisir à le voir en user.

Et enfin tout le mal, quoique le monde glose,
N'est que dans la façon de recevoir la chose.
(*École des femmes*, IV, 8.)

ou encore :

Sortirai-je pour lui, *quelque éclat dont il brille,*
De la pudeur du sexe et du devoir de fille?

(*Tartuffe*, II, 3.)

et encore :

Et je ne vois rien là, *si j'en puis raisonner,*
Qui blesse la pensée, et fasse frissonner ;

(*Femmes savantes*, I, 1.)

Toutes ces « chevilles, » manifestement, soulagent l'attention de l'auditeur. Elles nous donnent le temps de respirer. Je ne sais si l'on ne pourrait ajouter qu'elles règlent la diction de l'acteur. A tout le moins l'avertissent-elles de la monotonie de notre alexandrin. Elles l'obligent à changer de ton. Elles le ramènent au naturel. Elles rapprochent encore le discours de l'allure de la conversation. Il n'a pas l'air étudié, calculé, compassé. Grâce à ces chevilles, le personnage n'apporte point sa phrase toute faite ; il ne la récite point comme venant de son auteur, mais de son fond, à lui, qui parle ; il la cherche en notre présence, devant nous, et la trouve à peine avant nous, presque en même temps que nous. Et puisque rien n'est plus « précieux » que de vouloir faire un sort à chaque mot, on conçoit que rien n'ait répugné davantage au grand ennemi de la préciosité.

Ce qui est encore moins naturel, aux yeux de Molière et de la plupart des honnêtes gens de son temps, c'est de suivre ses métaphores. Ils ne vont pas tout à fait aussi loin que ce prince de Conti, qui prétendait qu'encore vaut-il mieux dire : « Je suis crotté... comme une horloge, » que de rester court sur une comparaison. C'était se donner un peu trop de liberté. Ce qui est toutefois certain, c'est que ces métaphores incohérentes, — qui amusent tant nos journalistes, sous la plume de leurs confrères, — ne sont point au XVII^e siècle pour arrêter les meilleurs écrivains. En voulez-vous, de qui ? de Corneille, dans son *Menteur* ?

Ce malheureux jaloux *s'est blessé le cerveau*
D'un festin qu'hier soir on m'a donné sur l'eau.

En voulez-vous de M^{me} de Sévigné ? Elle déplore la mort de l'archevêque d'Arles, et elle écrit : « Il n'y a point d'esprits ni de cœurs *sur ce moule* ; ce sont *des sortes de métaux* qui ont été altérés par la corruption du temps : enfin il n'y en a plus *de cette*

vieille roche. » Que si d'ailleurs on préférerait un exemple de Bossuet, il y en a, comme celui-ci, que j'emprunte au *VI^e Avertissement aux protestans* : « Pour voir jusqu'où peut aller *le travers d'une tête qui ne sait pas modérer son feu*, il faut considérer sur quoi le pasteur se fonde ; » et nous lisons encore, où cela, dans les *Sermons*, ou dans les traités que Bossuet n'a pas revus? Non! mais dans l'*Oraison funèbre d'Henriette de France* : « C'est en cette sorte que les esprits *une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes.* »

Les annotateurs, commentateurs et critiques, un peu embarrassés, se donnent ici beaucoup de peine; ils s'évertuent pour chercher à Bossuet ou à Corneille des justifications lointaines et subtiles. Mais il n'y en a qu'une qui serve, et ils se tireraient bien plus commodément d'embarras s'ils se souvenaient que, de faire des métaphores qui se suivent, c'est justement un des caractères les moins douteux de la préciosité du style. Et que font, je vous prie, Cathos ou Madelon, quand elles disent à Mascarille : « De grâce, contentez un peu l'envie que ce fauteuil a de vous embrasser? » Elles suivent leur métaphore, puisqu'on dit très bien « les bras d'un fauteuil. » Pareillement, Trissotin, dans le couplet célèbre :

Pour *cette grande faim* qu'à mes yeux on expose,
Un plat seul de huit vers me semble peu de chose,
 Et je pense qu'ici je ne ferai pas mal
 De joindre à l'épigramme ou bien au madrigal
Le ragoût d'un sonnet, qui, chez une princesse
 A passé pour avoir *quelque délicatesse*,
Il est de sel attique assaisonné partout
 Et vous le trouverez, je crois, *d'assez bon goût*.

On ne peut mieux suivre encore sa métaphore, ni d'ailleurs être plus ridicule. Lisez là-dessus M^{me} de Lambert, Fontenelle, Marivaux, Montesquieu lui-même, jusque dans son *Esprit des Lois*. Il n'y a pas de caractère plus significatif de la préciosité; et, en tant que la préciosité n'est qu'un vice du langage, rien n'en explique mieux la nature, en même temps que les raisons profondes que Molière a eues de la combattre.

On pourrait dire en un certain sens que nous ne parlons que par métaphore; et, assurément, de tous les moyens qu'on connaisse d'enrichir une langue, s'il y en a de plus apparens, de plus matériels en quelque sorte, il n'en est pas de plus légitime, ou de plus conforme à l'évolution naturelle du langage que la métaphore.

Mais le malheur est aussi qu'il n'y en ait pas de plus ingénieux. On cherche entre les objets des rapports nouveaux, des rapports subtils, des rapports cachés; on en découvre; cela conduit à en chercher d'autres; et, insensiblement, une manière de parler s'introduit, qui, de singulière, ne tarde pas à devenir bizarre, et, de bizarre, incompréhensible. Qu'on appelle donc un miroir « le conseiller des Grâces, » il n'y a rien là qui nous étonne et nous n'y voyons qu'une façon de dire un peu apprêtée. Mais au lieu de dire : « Approchez-vous ce fauteuil, » si l'on dit : « Voiturez-nous ici les commodités de la conversation, » voilà qui est d'un goût douteux, et nous comprenons que Molière n'ait pas pu supporter ce jargon.

C'est qu'en premier lieu, selon son expression,

Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité.

On ne parle pas naturellement comme cela. Il faut s'y être étudié. D'un divertissement la conversation deviendrait une fatigue, ou plutôt un supplice, si l'on était obligé de la soutenir sur ce ton. Le style « précieux » est d'autant plus éloigné du style « naturel » qu'il est plus différent du vrai style « parlé. » On dit : « Nicole, apporte-moi mes pantoufles et mon bonnet de nuit; » et on peut avoir des raisons de ne pas le dire, mais on n'en a jamais de le dire autrement. « Vous voulez dire, Acis, qu'il fait froid; dites : il fait froid; » et ainsi diront, — pas toujours, mais généralement, — La Bruyère après Molière, et Voltaire après La Bruyère. Tout le reste ne sera que « jeux de mots, qu'affectation pure. » C'est pourquoi nous ne nous embarrasserons pas de suivre nos métaphores; nous ne verrons pas dans la régularité de nos comparaisons la grande règle du style; et si, par hasard, nous en étions tentés, il nous suffira de songer à la nature de la comparaison et de la métaphore.

C'est probablement ce qu'aura fait Molière, et, en y songeant, il se sera sans doute aperçu que toute métaphore et toute comparaison n'étaient vraies que jusqu'à un certain point. Deux objets peuvent avoir un, deux, trois caractères de communs, mais quelque ressemblance que l'on découvre entre eux, ils ne sont pas identiques, puisqu'ils continuent d'être deux. C'est ce que n'ont pas vu les précieuses, et c'est ce que Molière a parfaitement su. Toute comparaison n'est bonne qu'autant qu'on ne la pousse point;

et rien ne la rend plus mauvaise, n'en fait mieux ressortir l'artifice ou la fausseté, que de vouloir la suivre trop loin. Elle ne sert plus alors d'éclaircissement ou d'illustration à la pensée, mais elle l'obscurcit. Et ce n'est plus seulement le style qui en est gâté, mais la nature elle-même des choses qui s'en trouve faussée. C'est encore ce que Molière, étant Molière, n'a pas pu ne pas voir. « Comparaison n'est pas raison, » dit un commun proverbe. et précisément c'est cela qu'il veut dire. Une comparaison ou une métaphore ne nous rendent compte de rien. Elles ornent le discours, mais elles n'en sauraient faire le fond. Nous les indiquerons donc, et nous ne les développerons pas. Mais surtout nous ne les suivrons point ! Si l'imitation de la nature est l'objet ou l'un des objets de l'art, nous comprendrons que l'application que nous mettrons à suivre nos métaphores, nous détournerait de notre but. Et nous comprendrons enfin que, dans la mesure où les langues s'enrichissent par ce que l'on pourrait appeler la fructification naturelle des métaphores, c'est justement à une condition, qui est, qu'à un moment donné, elles cessent d'être des métaphores.

C'est ce que Molière a encore très bien vu. Prenons ces deux vers, souvent cités, du *Misanthrope* :

Le poids de sa grimace où brille l'artifice
Renverse le bon droit et tourne la justice.

Je consens qu'ils soient assez mal écrits. Mais pourquoi sont-ils mal écrits ? Précisément parce que ces expressions métaphoriques de « Poids, » de « Briller, » de « Renverser » sont encore métaphoriques ; ou, si l'on le veut, n'ont pas encore été, ne sont pas même aujourd'hui suffisamment dépouillées de leur sens premier, propre et concret. Le « poids » d'une grimace, aujourd'hui même, n'est pas tout à fait synonyme de « l'effet que produit une grimace, » ni « renverser » le bon droit, de le « violer » ou d'en « triompher. » Mais le principe est juste ; et, sous prétexte que dans *pecunia* on retrouve toujours *pecus*, il serait pédantesque de n'en vouloir user que dans les phrases où l'on pourrait faire entrer... un bœuf. C'est une erreur où tombent souvent les étymologistes, avec leur manière de voir sous tous les mots les mots dont ils dérivent. Il n'y aurait plus moyen d'écrire ni de parler si nous continuions de parler grec ou latin en français. Les comparaisons n'enrichissent vraiment les langues qu'à la condition

de s'abrégér d'abord en métaphores, qui sont des comparaisons dont on n'exprime que l'un des deux termes ; et de figurées ou de concrètes, ces métaphores, à leur tour, doivent devenir abstraites ; ou, si l'on le veut, et en rapprochant l'évolution de la parole de celle de l'écriture, elles doivent, de « représentatives, » devenir d'abord « hiéroglyphiques, » et d'« hiéroglyphiques » finalement « idéographiques. »

Est-ce à dire, après cela, que le galimatias de Molière se justifie toujours par ces motifs ou s'excuse toujours par ces observations ? Non, sans doute, et nous l'avons dit nous-même assez clairement. Il n'y a pas non plus d'observation, et encore moins de théorie grammaticale, ou philologique, qui puisse excuser ou justifier ces quatre vers d'Hugo :

Quand *notre âme*, en rêvant, descend dans *nos entrailles*,
Comptant dans *notre cœur* qu'enfin la glace atteint,
Comme on compte les morts sur un champ de batailles,
Chaque douleur tombée et chaque songe éteint.

C'est ici la part de la faiblesse humaine ! et, dans aucune langue peut-être on n'est plus exigeant qu'en français, sinon sur la qualité, du moins sur la réalité de l'image. Mais que, pour toutes les raisons que nous avons dites, Molière ait affecté d'éviter, et, en l'évitant, de railler, par l'exemple qu'il donnait du contraire, un vice de langage qui était à ses yeux le plus caractéristique de la préciosité du discours, c'est ce que l'on peut, je crois, affirmer. Il y a certainement de l'intention, dans sa manière de ne pas suivre ses métaphores.

Mon cœur *aura bâti* sur ses attraits naissans,
Et eru *la mitonner* pour moi durant treize ans...

(*École des femmes*, IV, 1.)

On ne nous fera pas croire que Molière, s'il l'eût voulu, n'eût pas pu « accorder » ces métaphores entre elles. Et on pourra d'ailleurs prétendre qu'il eût donc mieux fait, en ce cas, de le faire, mais on aura du moins rapporté son « galimatias » à son principe. Quand il n'enferme pas sa pensée dans un de ces vers devenus proverbes :

Il est de faux dévots ainsi que de faux braves ;

(*Tartuffe*, I, 3.)

Molière tourne, pour ainsi dire, autour d'elle ; il en exprime, à

la façon de Montaigne, — par des comparaisons, non pas « suivies » mais « successives, » — les différens aspects ou encore les divers degrés d'approximation. Ainsi Pascal : « *Trois degrés d'élévation vers le pôle renversent la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité... le droit a ses époques... l'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime... Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà.* » Et Bossuet à son tour : « *Multipliez vos jours, comme les cerfs... Durez autant que ces grands chênes... entassez dans cet espace, honneurs, richesses, plaisirs, que vous profitera cet amas... que vous servira d'avoir tant écrit dans ce livre... puisque enfin une seule rature doit tout effacer.* » Encore Pascal n'est-il qu'un écrivain, et Bossuet un orateur; mais Molière, de plus, est auteur dramatique, et ces sautes inattendues de métaphores, si je puis ainsi parler, qui lui servent, d'une manière générale, à nous donner l'impression du naturel même, lui servent donc, de plus, par une conséquence nécessaire, à produire des effets parfois très comiques; elles lui servent à caractériser des personnages qui ne sauraient tous parler la même langue; et elles lui servent enfin à nous procurer ce sentiment de vie qui est la grande marque de son style.

Alexandre Dumas fils, dans une de ses *Préfaces*, discutant cette question de la langue de Molière, s'est demandé si quelques-unes de ces incorrections ne seraient peut-être pas en littérature la condition même de la vie? Et, au fond, toute la controverse du naturalisme et de l'idéalisme dans l'art ne roule que sur ce point. L'idéal ne s'atteint qu'au prix de quelques sacrifices, ou de quelques partis pris, et ce qu'on sacrifie pour l'atteindre, il semble bien que ce soit un peu de la vie, quand surtout cet idéal ne s'élève pas au-dessus de la simple correction. On lit dans une lettre de M^{me} de Sévigné : « M^{me} de Brissac avait aujourd'hui la colique; elle était au lit, belle et coiffée à coiffer tout le monde : je voudrais que vous eussiez vu ce qu'elle faisait de ses douleurs, et l'usage qu'elle faisait de ses yeux, et des cris, et des bras, et des mains qui traînaient sur sa couverture, et les situations, et la compassion qu'elle voulait qu'on en eût (21 mai 1676). » Qui ne voit ici ce que la vérité, la vivacité, la vie de ce petit tableau perdraient à la froideur d'une exacte correction?

Mais disons quelque chose de plus. Il y a deux ou trois écrivains, dans l'histoire de notre littérature, qui ont eu ce don de la vie et qui l'ont eu, comme l'on dit, éminemment. C'est Balzac,

en notre temps, Honoré de Balzac, le romancier de la *Comédie humaine*, dont l'œuvre nous apparaît tous les jours plus vivante, en dépit ou peut-être à cause de ses défauts, qui furent ceux de toute une époque, et ainsi qui donnent à ses romans cette valeur documentaire dont nous sommes aujourd'hui si curieux; — c'est Saint-Simon, au siècle précédent, qui a réalisé, lui, ce miracle d'animer, de faire vivre ce qu'il y a de moins intéressant au monde, les intrigues de cour, et de communiquer à tout ce qu'il touche l'espèce de fièvre dont il est constamment agité; — et c'est Molière enfin au xvii^e siècle. On en convient, on le reconnaît : Arnolphe et Tartuffe, Agnès et Célimène, Alceste, Orgon, Chrysale, nous n'avons point à la scène de personnages plus vivans, de même que nous n'avons point de récit ou de tableau, j'ose dire plus « grouillant, » que celui de la mort du grand Dauphin, si ce n'est telle ou telle description de Balzac. Mais, justement, chose assez singulière! il n'y a point de grands écrivains dont on ait critiqué plus continûment ni plus sévèrement le style et, il faut le dire, avec plus de raison ou d'apparence de raison. Quel est donc ce mystère, ou plutôt ce problème? J'avoue que je n'en saurais donner l'explication. La grammaire, « qui sait régenter jusqu'aux rois, » serait-elle incompatible avec la vérité de l'observation de la vie? Voilà qui ferait trop de plaisir aux mauvais écrivains. Mais, quelle que soit la cause, tel est le fait : ni Balzac, ni Saint-Simon, ni Molière ne sont toujours corrects, mais ils sont toujours vivans. Il se pourrait qu'entre l'irrégularité de leur style et l'intensité de vie que nous aimons dans leur œuvre, il y eût quelque relation mystérieuse. Et je laisse à de plus heureux d'en trouver la formule, mais de cette relation, quand il s'agit de juger du style de Molière, il serait difficile de ne pas tenir quelque compte.

Il le serait également d'oublier que tous ses personnages ne sauraient parler la même langue, Alceste ou Célimène s'exprimer comme Martine ou George Dandin; et que, si cela est assez évident quand ce sont ses « valets » ou ses « paysans » que l'on entend, cela l'est moins, mais n'est pas moins vrai, quand ce sont ses « femmes savantes, » ou ses « bourgeois, » ou ses « gentils-hommes ». Lui reprocherons-nous d'avoir parlé quelque part d'un « vin à sève veloutée, armé d'un vert qui n'est point trop commandant? » Évidemment, c'était le jargon des gourmets de l'époque. Nous avons rappelé quelques phrases du maître de

musique dans le *Bourgeois gentilhomme* : « Les applaudissemens me touchent, et je tiens que dans tous les beaux-arts c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots et d'essuyer sur des compositions la barbarie d'un stupide... » Il est clair ici que le maître de musique s'écoute et prend plaisir à s'écouter parler. Son galimatias fait un trait de son caractère. Pareillement Trissotin dans *les Femmes savantes*, et Bélise, et Philaminte, et Armande. Caractérisés comme le sont les personnages de Molière, c'est à eux, c'est à leur caractère, à leur condition, à leur situation qu'il faut demander la raison d'une bizarrerie de langage qui est quelquefois la leur. Il y a dans Arnolphe un mélange de sottise naturelle et de contentement de soi-même, il y a de la finesse et de la prétention, et il y a dans Tartuffe du calcul et de la maladresse, il y a de l'hypocrisie et de la grossièreté. Si de toutes ces nuances on retrouve, et on doit retrouver quelque chose dans la manière dont ils parlent, imputerons-nous au « style de Molière » ce qui est caractéristique des personnages ? « Et comment voulez-vous qu'ils traînent votre carrosse, dit Maître Jacques dans *l'Avare*, qu'ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes ? » Supposé que ce soit une incorrection, nous voyons aisément qu'elle est voulue : Maître Jacques est « peuple » et parle donc comme le « peuple. » Et c'est ainsi qu'il pourrait y avoir quelque ironie — par fidélité de ressemblance — jusque dans le langage que Molière prête à ses Valère et à ses Clitandre.

Encore une fois, c'est qu'il écoute parler ses personnages au lieu de leur imposer, comme feront ses successeurs, sa manière, à lui, de parler : sa gaité légère et cynique de viveur, comme Regnard ; sa froideur d'ironiste, comme Lesage ; ou sa subtilité de psychologue et ses recherches de précieux comme Marivaux. Il n'intervient pas en auteur dans leurs discours, et, pour me servir d'une expression qu'il aime, son Alceste ou son Philinte ne sont point les « truchemens » de ses opinions, mais des leurs. C'est une condition du genre. La fidélité de l'imitation est le premier mérite, le mérite essentiel de la représentation de la vie : et, sans doute, on peut se proposer de faire entrer autre chose dans une comédie, mais à peine la gloriole d'avoir « bien écrit ». *Le Distrait*, *Turcaret*, *le Glorieux*, *le Méchant*, sont des comédies assez bien écrites, qui font honneur à leurs auteurs, mais qui peut-être en font moins à la scène française, et dont la froideur pourrait venir d'être précisément trop bien écrites.

En tout cas, on ne saurait nier qu'elles en soient moins comiques, — sinon moins « satiriques, » — et précisément encore, Molière n'est pas un satirique, mais un comique. Si la différence est difficile à définir, elle n'en est pas moins considérable, et Voltaire, par exemple, en est une preuve, qui a si bien manié la satire, mais dont les comédies, *l'Enfant prodigue* ou *Nanine*, sont médiocres. Est-ce aussi parce qu'elles sont bien écrites ? On n'oserait le dire, et cependant, expérience faite, on y relèverait moins de prétendues incorrections, d'apparent embarras du discours, de « lourdeur, » et moins de métaphores hasardées que dans celles de Molière. C'est qu'il y a justement des « embarras » et au besoin des « incorrections, » il y a même un « galimatias » où se peignent les caractères ; et j'entends ici non les caractères généraux, l'hypocrite ou l'avare, mais Harpagon ou Tartuffe en personne, tels que leur vice, mais aussi tels que leur condition, leur origine, leur manière de vivre et tout ce qui constitue leur individualité les a faits. Eux aussi, c'est de tout cela qu'ils sont comiques, de la naïveté même avec laquelle ils le laissent voir, de la façon dont ils se trahissent eux-mêmes dans leurs discours. N'est-ce pas peut-être ce qui a échappé à quelques critiques du style de Molière ? et, jusque dans sa manière d'écrire, si la vie qui est, comme on l'a dit, « une comédie pour ceux qui pensent » est au contraire « une tragédie pour ceux qui sentent, » ne serait-ce pas, à vrai dire, le comique et la comédie même qui leur déplairait ? La distinction des « genres » n'est pas arbitraire dans l'histoire de la littérature ou de l'art, et elle se fonde sur d'autres caractères, qu'on pourrait énumérer, mais sur aucun plus profondément ni, pour ainsi parler, plus éternellement que sur la diversité des familles d'esprit.

III

Que penserons-nous donc de la langue et du style de Molière ? de sa langue d'abord, et de son style ensuite ; car ce sont deux choses, qu'on a tort de confondre, ou du moins d'envelopper dans le même jugement. Sa langue est celle de son temps, — un peu archaïque peut-être, — mais la langue bourgeoise, non pas la langue aristocratique ni la langue philosophique ou théologique ; la langue de Paris, celle des Halles et du Palais, non de Port-Royal ou de la Cour ; la langue de Boileau, non celle de Voiture, ni

même de Malherbe ou de Corneille, et encore moins la langue de Pascal ou de Bossuet, qui sont de « robe » ou même d'Église. Molière, né bourgeois, est avant tout de sa condition, et il l'est demeuré jusqu'au bout. Aussi les caractères de cette langue sont-ils les caractères du genre d'esprit et de la façon de vivre, de sentir ou de penser qu'elle traduit. Les mots en sont pleins, énergiques, un peu lourds; l'allure en est habituellement ironique ou moqueuse; la métaphore y rapetisse, elle y rabaisse, elle y ridiculise volontiers ce qu'elle exprime. On a le droit, aussi, de la trouver vulgaire, et en effet, du fond de ces existences médiocres, où ne s'agitent généralement que des préoccupations assez bourgeoises, comment ramènerait-elle rien de très noble ou de très généreux? Mais, en revanche, elle a les qualités de ses défauts, la santé, la franchise, le naturel, et, — dans les choses qui sont de son domaine, — le poids, l'autorité, la force.

Et ce que le soldat, dans son devoir instruit,
Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
Le valet à son maître, un enfant à son père,
A son supérieur le moindre petit frère,
N'approche point encor de la docilité,
Et de l'obéissance, et de l'humilité,
Et du profond respect où la femme doit être,
Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître.

(*École des femmes*, III, 2.)

Voilà vraiment du Molière, du bon Molière, du meilleur Molière, du vrai fils de Jean Poquelin. Prenons encore le « couplet » de la Flèche, dans l'*Avare* : « Le seigneur Harpagon est, de tous les humains, l'humain le moins humain, le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré;... » ou relisons *George Dandin*. On ne saurait parler plus « bourgeois », et tout ce qui manque ou tout ce qu'on voudrait à Molière quand il écrit son *Garcie de Navarre*, il l'a dans ces peintures de la réalité moyenne. Ainsi Boileau n'a rien écrit de mieux que certains vers de son *Lutrin*, où les sentimens qu'il prête à ses personnages, n'ayant rien que d'assez vulgaire, trouvent leur expression accomplie dans sa langue de tous les jours, au vocabulaire, au timbre, à l'accent de laquelle il est fait dès l'enfance.

Étant un peu vulgaire, il n'est pas étonnant que cette langue soit un peu « prosaïque; » et, sans doute, c'est pourquoi Fénelon, qui était un bel esprit, préférait la prose de Molière à ses vers. Il

la trouvait plus naturelle. C'était avoir le nez bien fin, eût-on pu lui répondre. Mais ce qui est certain, c'est qu'on aimerait mieux que des vers prosaïques ne fussent point des vers; et notons-le, en passant, c'est pour cette raison qu'à mesure que la comédie se rapprochait d'une imitation plus fidèle de la vie commune, on l'a écrite plus rarement en vers. On en pourrait donner d'autres raisons, mais celle-ci est la principale. Si dans ce vers de l'*École des femmes* :

Vos chemises de nuit et vos coiffes sont faites,

ou dans ces deux vers de *Tartuffe* :

Et fort dévotement il mangea deux perdrix
Avec une moitié de gigot en hachis,

l'intention comique n'était pas marquée fortement, et le trait de caractère accusé, tout le monde voit bien que ce seraient à peine des vers. On ne peut pas tout dire en vers; le vers ne se plie pas à l'expression de certains détails; ce qu'il y a de chantant et de lyrique en lui proteste contre leur prosaïsme. C'est pourquoi, dans la prose de Molière, notre admiration se trouve plus au large, et comme celle de Fénelon, elle n'est pas plus vive, mais elle est plus libre. Ou encore, et en d'autres termes, quand une langue est déjà prosaïque de nature, le vers en accuse la lourdeur, et c'est ce qui arrive fréquemment à Molière. C'est ce qu'on verra bien si l'on compare sa langue à celle de La Fontaine, qui est poète, qui l'est dans ses *Fables*, qui l'est même dans ses *Contes*, où pourtant on ne dira point qu'il soit préoccupé de sentimens bien nobles. Mais le fond de sa langue n'est point « prosaïque; » il l'a épurée, raffinée à l'école des précieuses; et, pour ce seul motif, on ne croirait pas qu'il enseigne, ou à peu près, la même philosophie que Molière. On remarquera d'ailleurs qu'aux yeux des grammairiens, la langue de La Fontaine, plus poétique, n'est pas plus « pure » que celle de Molière et qu'elle est pleine de ces irrégularités, ou de ces singularités notées d'incorrection par la logique un peu pédantesque du xviii^e siècle.

Et le prosaïsme ou la vulgarité « bourgeoise » de la langue de Molière, s'ils ne sont pas aggravés, sont du moins empêchés de s'élever au-dessus d'eux-mêmes par les exigences de la comédie. Car la vraie comédie, celle qui se propose, non pas précisément de corriger les mœurs, mais d'en ridiculiser les excès, et

je ne veux pas dire d'instruire, ni d'agir, mais pourtant d'obliger les spectateurs à quelque réflexion, cette comédie, qui est celle de Molière, et dont le caractère confine souvent à celui du drame, ne saurait être une école de beaux sentimens. Est-ce peut-être pour cela que Molière, qui a su faire admirablement parler Dorine ou Madame Jourdain, — sans rien dire de Bélise ou de Philaminte, qui sont des ridicules, — n'a su au contraire faire parler ni ses amoureux ni ses jeunes filles? On souffre d'entendre l'Angélique du *Malade imaginaire* s'exprimer en ces termes : « Est-il rien de plus fâcheux que la contrainte où on me tient, *qui bouche tout commerce* aux doux empressemens que notre mutuelle ardeur nous inspire? » Cette enfant-là parle comme son père, et ce serait bien fait qu'elle épousât Thomas Diafoirus! On n'aime pas beaucoup non plus entendre Henriette dire à sa sœur, dans les *Femmes savantes* :

De grâce, souffrez-moi, par un peu de bonté,
Des bassesses à qui vous devez la clarté;
Et ne supprimez point, voulant qu'on vous seconde,
Quelque petit savant qui veut venir au monde.

(*Femmes savantes*, I, 1.)

Une jeune fille fait-elle de ces plaisanteries? N'est-elle pas trop raisonnable aussi, d'une raison qui n'est pas de son âge, quand elle dit à Clitandre, qu'elle aime :

Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie
Que les fâcheux besoins des choses de la vie,
Et l'on en vient souvent à s'accuser tous deux
De tous les noirs chagrins qui suivent de tels feux.

(*Femmes savantes*, V, 5.)

Et voilà ce que c'est que d'avoir entendu répéter trop souvent :

Qu'on vit de bonne soupe...

Mais ce qui excuse ici Molière, c'est qu'après tout la délicatesse des sentimens, ou la grâce, n'ont guère de place dans la comédie, et encore bien moins l'élévation, la tendresse, la générosité, l'héroïsme ou le sacrifice. La comédie, telle que l'a conçue Molière, est généralement, nécessairement dure à ses personnages, qui sont l'incarnation de nos ridicules ou de nos vices, et elle ne l'est au nom d'aucun principe supérieur de morale, mais des exigences de la vie commune. Ce qui condamne Arnolphe, c'est qu'il

faut des « époux assortis, » et il ne convient pas que nous épousions celle dont nous pourrions être le père. Ce qui condamne Alceste, c'est la continuité de sa mauvaise humeur, et la vie ne serait pas « tenable » si nous n'avions parmi nous quelques Philinte ou quelques Célimène. Et ce qui condamne Harpagon, c'est la laideur de son avarice, l'argent n'ayant de prix qu'autant qu'on en use et qu'on l'applique à se rendre la vie plus facile ou plus douce. Mais rien de tout cela ne prête beaucoup à l'éloquence, ni n'achemine l'esprit vers les hauteurs. Nous sommes ici vraiment dans ce qu'on appelle, par métaphore, la prose de l'existence. La comédie qui nous en dégagerait sortirait elle-même de la réalité, deviendrait romanesque ou sentimentale, ne serait plus la représentation de la vie. Nous y demeurons donc. Il faut qu'à cette réalité la langue s'accommode et s'accorde. Et ainsi, à toutes les raisons qui s'unissaient pour imposer à la langue de Molière les caractères qui sont les siens, cette autre raison s'ajoute qu'il n'eût pu s'en émanciper qu'au grand dommage du caractère même de son œuvre.

C'est pourquoi nous dirons maintenant de son « style » qu'il n'est pas sans défauts, mais ces défauts ne l'empêchent point d'être unique en son genre, et dans notre histoire littéraire, pour des qualités qui tiennent étroitement à ces défauts mêmes. Je ne parle pas de la gaieté, qui en jaillit, à la rencontre, comme d'une source inépuisable! « Cet homme-là ferait rire des pierres; » et voilà tantôt deux cent cinquante ans que nous nous amusons, comme d'un carnaval, de son *Malade imaginaire*, qui est à vrai dire la plus navrante des bouffonneries. Mais son style a le naturel, il a l'ampleur, il a la force, il a la fantaisie, la fantaisie caricaturale, énorme, inattendue; et il manque de grâce ou de délicatesse, mais il a la profondeur. Et je n'ai pas besoin de relever, de commenter et de justifier tous ces mots l'un après l'autre. Mais plutôt je noterai que, s'ils sont justes, Molière aura toujours des critiques de son style, parce qu'il y aura toujours plusieurs sortes de gens pour concevoir l'art d'écrire autrement que lui.

Des grammairiens d'abord, et j'entends ici par ce mot non point les philologues, mais je pourrais dire, au contraire! tous ceux qui pensent, mondains d'ailleurs ou pédans, que l'art d'écrire et de bien écrire se réduit à des règles certaines. Je ne répondrais pas que ce n'eût pas été, de notre temps, le cas d'Edmond Scherer, ou celui de Bayle au xvii^e siècle. Qu'ont-ils en effet voulu dire, Bayle

avec ses « nouveaux termes » et ses « barbarismes, » et Scherer quand il n'a pas craint d'appeler Molière un « aussi mauvais écrivain qu'on le puisse être, avec des qualités de fond qui dominent tout? » Tout bonnement que le style de Molière n'était pas conforme aux règles de leur rhétorique. Je crains seulement qu'ils n'aient pas songé que ces règles n'affectaient que le dehors du style, si je puis ainsi dire, l'observation de quelques usages, les fantaisies de la mode, et nullement le fond. A moins encore qu'ils n'aient cru que le style s'appliquait du dehors sur la pensée, comme une sorte de vêtement qui ne ferait pas corps avec elle, et qu'ainsi, de même qu'un Antinoüs ou une Vénus peuvent être fort mal habillés, de même, en parlant mal, on peut cependant bien penser. Il n'y a pas d'erreur plus fâcheuse, et finalement, dans l'histoire de notre littérature nationale, il n'y en a pas qui ait contribué davantage à énerver la prose elle-même du xviii^e siècle finissant. Tout le monde « écrivant bien, » personne alors n'écrit bien; et ni les vers de l'abbé Delille ne se distinguent de ceux de Lebrun, ni les mots de Rivarol de ceux de Chamfort, ni une page de Marmontel d'une page de Laharpe. C'est que l'art d'écrire et l'art de penser n'en font qu'un; et on le sait bien; et en le redisant je n'ai pas la prétention de rien apprendre à personne! mais, en fait, on juge du style comme si l'on ne le savait point, et aussi longtemps qu'on en jugera de la sorte, il se trouvera des critiques pour redire du style de Molière ce que Bayle et Scherer en ont dit.

Il se trouvera aussi des « délicats » ou des « dédaigneux, » comme Vauvenargues et comme Fénelon, qui, sans toujours s'en rendre compte, n'aimeront pas dans le style de Molière la qualité même d'esprit, la nature de génie, et la philosophie dont ce style est l'expression. Telle était déjà l'opinion de l'auteur des *Satires* devenu celui de l'*Art poétique*, et, d'hommes de lettres ou de basochien, homme de cour. Et en effet, il n'y a presque point une plaisanterie de Molière, au moins dans ses grandes pièces, qui n'insinue toute sa philosophie. Nous la retrouvons jusque dans ses farces; et son *Malade imaginaire* ou son *Médecin malgré lui* ne sont que des apologies de la nature. Il est permis de ne pas aimer cette philosophie, et plus d'une fois, pour notre part, nous avons usé largement de la permission. Mais alors, au lieu de dire, comme Fénelon, « qu'en pensant bien il parle souvent mal, » on dirait peut-être, avec plus de justice et d'impartialité, qu'en par-

lant comme il pense, Molière pense souvent mal. C'est sa pensée qu'en ce cas nous n'aimons point; mais étant ce qu'elle est, il faut bien convenir qu'on ne saurait l'exprimer plus clairement que lui, ni surtout d'une manière qui s'enfonce ou se grave plus profondément dans la mémoire. Il y avait, après cela, dans le style de Molière, nous l'avons vu, quelque chose de populaire ou de bourgeois, qui ne pouvait manquer de déplaire à l'esprit très distingué, hautain, et souverainement aristocratique de Fénelon. C'est encore une des raisons de sa sévérité. Il le trouvait, — et c'était aussi l'opinion de Boileau, —

... trop ami du peuple en ses doctes peintures;

non sans motif d'ailleurs, au sens où l'un et l'autre entendaient ce mot de « peuple; » et puisque, sans doute, il y aura toujours de tels esprits, et que même il sera bon qu'il y en ait, — parce qu'il faut aimer « le peuple » mais non pas toujours le suivre, ni le croire toujours infallible, — il y aura donc toujours aussi d'excellens juges pour adresser au style de Molière les critiques de Fénelon.

Et enfin il y en aura pour renouveler contre lui les critiques de La Bruyère, s'il y aura toujours parmi nous des *stylistes*, on veut dire de curieux artisans de mots, qui ne se contenteront pas de traiter le langage comme une œuvre d'art, mais qui attacheront moins de prix au fond des choses qu'à la manière de les dire. Évidemment, si Molière nous donne une leçon, ce n'est pas celle-là! Nulle préoccupation ne lui a été plus étrangère, ou plutôt, quand il a paru quelquefois s'en laisser toucher, comme dans son *Garcie de Navarre*, c'est justement alors qu'il a peut-être le moins bien écrit. Je ne pense pas qu'il y en ait non plus de moins familière à Pascal ou à Bossuet. Quand on croit avoir quelque chose d'essentiel à dire, on ne demande aux mots que de nous aider à le dire; on ne joue pas d'eux comme d'un instrument; on ne les fait pas uniquement ou principalement servir à la manifestation de sa propre *virtuosité*. Pour tous ceux qui conçoivent le style de cette manière, — et ils sont nombreux, depuis Ronsard, en passant par Voiture et par nos romantiques, jusqu'à nos Parnassiens, — le style de Molière en sa rudesse, on serait tenté de dire avec un de ses personnages, en sa beauté rudanière, semblera toujours manquer d'un dernier degré d'achèvement ou d'art. Ils n'y trouveront aucune de ces recher-

ches qui constituent pour eux le travail même et le triomphe du style. Et comme il nous faut pourtant de ces « stylistes » ; comme ce sont eux qui peut-être empêchent les langues humaines de dégénérer en une pure algèbre ; comme il est vrai enfin qu'une langue est une œuvre d'art et qu'on a donc toujours le droit de la traiter comme telle ; il y aura donc toujours des juges, et de bons juges, pour critiquer dans le style de Molière, je ne veux pas dire son « jargon » et ses « barbarismes, » ni même ses « négligences, » mais la liberté de son allure, et je ne sais quelle insouciance bourgeoise, ou même utilitaire, de tout ce qui n'a pour objet que de caresser agréablement l'oreille, d'amuser l'esprit, ou de surprendre la curiosité.

En revanche, il aura pour lui, non seulement les Moliéristes, — les « Moliéristes » sont des dévots ou des « maçons », des francs-maçons dans l'admiration desquels il n'entre pas un atome de critique, — mais tout ce qu'il y aura toujours en France de Gaulois. Et peut-être ceux-ci n'admireront-ils pas toujours en lui ce qu'il a de meilleur. Ils feront, eux aussi, la confusion que nous disions des idées ou de la philosophie de Molière avec son style. Ils n'admettront pas qu'il y ait rien à reprendre ou à critiquer dans des pièces qui, comme *Tartuffe* ou les *Femmes savantes*, font si bien les affaires de leurs préjugés ou de leurs passions : passions héréditaires, ou du moins héritées des conteurs de nos vieux fabliaux, et préjugés passés dans le sang de la race. Mais de plus libéraux, qui sauront distinguer et choisir, tout en refusant d'accepter la philosophie de Molière, et en la combattant au besoin, reconnaîtront que, si jamais une manière d'écrire fut analogue, adéquate, adhérente à une manière de penser, c'est celle de Molière. Et si par hasard quelque Moliériste trouvait cet éloge un peu mince, je le prierai de considérer qu'entre toutes les qualités qui font le grand écrivain, il n'y en a pas de plus rare, ni, dans quelque genre que ce soit, qui en fasse un représentant plus éminent de ce genre, que celle qui consiste : — à dire constamment tout ce que l'on veut dire ; — à ne dire que ce que l'on veut dire ; — et à le dire précisément avec l'exacte portée, la résonance, pour ainsi parler, et dans les termes qu'on l'a voulu dire. On écrit déjà fort bien quand on en dit à peu près la moitié.

LES SOURCES DE L'ÉLECTRICITÉ

Pendant de longs siècles, on n'a connu d'autres phénomènes électriques que ces deux faits élémentaires : certaines matières, telles que l'ambre jaune (*électron*), acquièrent par le frottement la propriété d'attirer les corps légers, et la pierre d'aimant possède naturellement celle d'attirer le fer. En dehors de l'ambre, toutes les résines, le verre, et en général tous les corps mauvais conducteurs de l'électricité peuvent acquérir cette faculté d'attraction après avoir été frottés. En changeant un peu les conditions de l'expérience, on arrive à produire une étincelle qui, lorsque l'électricité a atteint un degré de tension suffisant, s'élanche vers les corps qui sont au voisinage du corps électrisé.

L'étincelle électrique n'a été connue qu'à la fin du xvi^e siècle. Il a donc fallu à l'humanité près de deux mille ans pour écrire, en quelque sorte, la préface de l'histoire des découvertes électriques. L'antiquité et le moyen âge l'ont à peine soupçonnée. Il en est de même de toutes les grandes conquêtes de l'esprit humain : les débuts sont lents et pénibles.

La rapidité des progrès que toutes les connaissances font de nos jours contraste singulièrement avec les hésitations des premiers pas de la science. L'évolution suit la formule des progressions géométriques. Le concours d'un nombre sans cesse plus grand de chercheurs, la base de plus en plus large sur laquelle ils appuient leurs investigations, assurent des révélations toujours plus nombreuses et plus rapprochées. Chose digne de remarque, elles sont souvent simultanées en des pays divers. Plus l'arbre

grandit, plus il produit de fruits dont la maturité a lieu au même moment, comme sous la chaude caresse du soleil d'été.

I

L'étincelle électrique, étudiée par Franklin dans les phénomènes météorologiques, n'aurait probablement pas beaucoup aidé au développement des connaissances de l'électricité sans le hasard qui vient toujours au secours du génie. C'est lui qui servit Galvani dans les recherches qui, à la fin du siècle dernier, ont été le véritable point de départ de la science électrique, alors que, jusque-là, n'existait qu'un ensemble d'expériences, enfantines, curieuses et amusantes.

L'expérience des grenouilles de Galvani est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la raconter une fois de plus. Interprétée d'une façon inexacte par son auteur, elle eût égaré les recherches hors de la vraie voie, si le compatriote et contemporain de Galvani, Volta, n'avait démontré que les contractions des grenouilles sont dues non à un fluide animal, mais à une action chimique. C'est ainsi qu'il arriva à la notion du premier générateur continu d'électricité sous forme de courant : la pile électrique.

Volta reconnut que le contact de deux métaux humides donne naissance à l'agent des phénomènes de contraction qu'avait constatés Galvani. Il en renforça les effets en superposant des disques alternés de zinc, de cuivre et de draps imprégnés d'une solution saline. Il reconnut que les effets obtenus, en mettant en rapport la première rondelle de zinc avec la dernière rondelle de cuivre, sont d'autant plus puissans que la colonne est plus haute, c'est-à-dire que le nombre des élémens qui la composent est plus grand. Tant que les rondelles de drap conservent leur humidité, le flux d'électricité se produit d'une façon ininterrompue entre les pôles opposés, positif et négatif, de la pile. C'est le nom qu'on a donné aux deux corps différens qui la composent et qu'on réunit par un fil conducteur dans lequel s'écoule ou paraît s'écouler le courant. On a été amené immédiatement à assimiler ce phénomène à l'écoulement d'un fluide, qui se produit lorsque le circuit extérieur de la pile est fermé, et qui s'interrompt aussitôt que ce circuit est ouvert. Tout se passe, en effet, comme s'il s'agissait d'un fluide émanant de la pile et coulant dans la canalisation extérieure qui la complète. Seulement, ici, la canalisation n'est pas un tuyau, c'est

un fil plein, qu'on doit choisir parmi les meilleurs conducteurs, et qui est généralement un fil de cuivre.

Les expériences de Volta, commencées en Italie et continuées en France, où il fut appelé par Bonaparte, eurent un retentissement immense. Elles ont dégagé la notion exacte des phénomènes électriques sous une forme qui a rendu possibles les grandes applications industrielles.

Peu à peu fut mise en évidence l'ubiquité de l'électricité. On sait maintenant que tout frottement des corps produit de l'électricité. Les nuages, quand ils glissent les uns sur les autres ou sur un obstacle, dégagent l'électricité sous sa forme la plus violente : l'éclair et le tonnerre. Les plus infimes parcelles des corps, lorsqu'elles s'associent entre elles ou se séparent au cours des réactions chimiques, dégagent une certaine quantité d'électricité. C'est un phénomène général qui domine toutes les transformations dues à l'affinité, aux élans qui portent les atomes les uns vers les autres ou qui les éloignent.

On voit, dès lors, combien a pu se développer la fabrication des piles électriques. La forme que leur avait donnée Volta n'a pas persisté autant que leur nom. Elle était peu appropriée à un usage pratique; car, aussi bien sous l'influence du poids de la colonne que sous celle de l'évaporation, les rondelles se sèchent, et la pile cesse de fonctionner. Il faut, pour qu'une pile marche sans interruption, qu'elle baigne dans une solution liquide. Ordinairement, c'est plutôt sous la forme d'un vase, d'un bocal, que se présentent les piles. Aucune de celles qu'on emploie aujourd'hui n'a la forme que lui a donnée son créateur. La première, en date, est la pile dite à couronne de tasses, dont chaque élément est une tasse contenant un liquide acidulé, dans lequel on plonge des tiges ou électrodes de zinc et de cuivre. En réunissant chaque zinc au cuivre qui le suit et en terminant la couronne par une extrémité zinc d'un côté, et par une extrémité cuivre de l'autre, on a l'équivalent de la pile de Volta, avec une disposition différente des éléments et la possibilité d'un fonctionnement ininterrompu.

En variant la nature des corps en présence, leur forme, leur disposition réciproque, le ou les liquides qui les baignent, on a pu créer une quantité très considérable d'éléments qui peuvent être associés en nombre quelconque suivant les effets à obtenir. Un ensemble d'éléments forme une batterie. On les accouple, soit en

réunissant chaque pôle d'un élément avec le pôle contraire de l'élément suivant (disposition en tension), soit en groupant ensemble tous les pôles positifs et tous les pôles négatifs et en réunissant les deux pôles composés, ainsi obtenus, par le circuit extérieur (disposition en quantité). Chacun de ces arrangemens convient à la nature des résultats qu'on a en vue : *soit une forte pression, soit un fort débit.*

C'est avec les phénomènes produits par de pareilles piles qu'ont été obtenus les premiers effets des courans électriques. Ils ont permis de dissocier divers corps, de décomposer l'eau et plusieurs sels en leurs élémens, et ont amené la découverte de quelques corps simples : le sodium, le potassium, etc. Mais la forme même de ces appareils, leur fragilité, leur volume, les liquides souvent corrosifs qu'ils renferment, les rendent peu transportables, difficiles à manier et, en définitive, peu commodes. La faible intensité des courans individuels de chaque élément nécessite de grands espaces et un matériel énorme pour obtenir un écoulement électrique susceptible de résultats pratiques. Aussi les piles n'occupent-elles, dans la hiérarchie des générateurs d'électricité, qu'une place modeste. Néanmoins, c'est avec leur concours que fonctionnent encore pour la plupart les grands services de la télégraphie et de la téléphonie. En dehors de ces applications, elles fournissent l'électricité domestique : appels, sonneries, alimentation de petits moteurs.

Malgré le rôle considérable des piles dans l'histoire des grandes applications industrielles, celles-ci auraient donc été, pour ainsi dire, étouffées dans leur germe, s'il ne s'était trouvé un autre moyen de produire les courans électriques. Ce procédé nouveau a été imaginé à la suite des travaux qui ont conduit plusieurs savans, entre autres OErsted et Ampère, à l'étude de l'action des courans sur les aimans et des aimans sur les courans, travaux qui ont eu pour couronnement la preuve de l'identité des sources du magnétisme, de l'électricité, de la lumière, peut-être même de l'attraction universelle : tous ces phénomènes ne sont, en définitive, que des formes de mouvement.

Ampère a découvert le principe des effets réciproques des aimans et des courans et la transmutation de l'un des phénomènes dans l'autre. Cette conception a eu des conséquences considérables dans l'ordre pratique comme dans l'ordre théorique ; car, d'une part, elle a prélué à l'invention des machines magnéto-électriques

et dynamo-électriques, de l'autre aux recherches qui aboutissent à la démonstration, vaguement entrevue depuis longtemps, de l'unité des forces physiques et de l'unité de la matière.

Les travaux de l'Association britannique, complétés par ceux du Congrès réuni à Paris en 1881, lors de la première exposition d'électricité, ont donné à ces recherches une base solide en créant la terminologie électrique et en précisant les unités qui servent à mesurer les courans.

Tout courant électrique est assimilable à un courant d'eau circulant dans une canalisation, ouverte ou fermée, sous l'impulsion d'une pression ou d'une chute initiale. Le flux de liquide est réglé par cette *pression* ou par la différence de hauteur qui existe entre le point le plus haut et le point le plus bas de la canalisation. Pour une hauteur de chute déterminée, le débit ou *intensité* de l'écoulement dépend de la largeur et de la profondeur du canal, de sa longueur, de la nature plus ou moins rugueuse de ses parois, en un mot de la *résistance* de la conduite. Il en est de même des courans électriques, ou du moins tout s'y passe comme s'il y avait analogie complète entre l'écoulement du fluide électrique et celui de l'eau. On considère donc, dans les courans électriques, trois élémens principaux : la *pression* ou *tension*, qui détermine l'écoulement; l'*intensité* ou la *quantité* du débit, et la *résistance* que le conducteur oppose au passage du courant. Ces élémens sont liés par une loi dont la découverte est due au célèbre physicien bavarois Ohm. La pression, l'intensité, la résistance et leurs dérivés sont mesurés à l'aide d'unités spéciales dont le nom consacre la mémoire des grands physiciens qui ont fait progresser la science électrique. L'unité de pression est appelée *Volt*, en l'honneur de Volta; l'unité d'intensité est appelée *Ampère*; l'unité de résistance électrique est appelée *Ohm*.

Ces unités étant définies, de même qu'on dit qu'un corps pèse tant de kilos, on dit qu'un conducteur a une résistance de tant d'*ohms*, qu'un courant s'écoule avec une intensité de tant d'*ampères*, sous une pression de tant de *volts*.

Les trois principales unités électriques qui résultent de la loi de Ohm : le volt, l'ampère et l'ohm, sont susceptibles d'expressions pratiques qui permettent de se représenter d'une façon précise ce que c'est qu'un courant de tant d'ampères, circulant dans une canalisation de tant d'ohms, sous une pression de tant de volts. L'habitude rend familières à l'électricien la notion de l'ampère,

qui est l'intensité du courant capable de précipiter 4 grammes d'argent par heure; celle du volt, qui est la force électromotrice ou pression d'un élément de pile Daniell; celle de l'ohm, qui est approximativement la résistance électrique que présentent 100 mètres de fil de fer télégraphique de 4 millimètres au passage du courant. De cette façon un courant électrique peut être mesuré comme un courant d'eau circulant dans une conduite, ou comme une pièce de drap vendue par le marchand. Cela est indispensable pour la solution des problèmes multiples qu'entraînent les applications industrielles de l'électricité.

II

Ampère a attaché son nom aux lois qui régissent les actions réciproques des aimans et des courans. Il a montré qu'un courant électrique peut faire naître le magnétisme dans une masse de fer doux. L'expérience est facile à répéter. Si l'on place une aiguille de fer doux dans l'axe d'une spirale formée par un fil conducteur que traverse un courant, on constate que l'aiguille s'aimante dès que le courant passe, et se désaimante dès qu'il s'arrête. Cette expérience si simple contient le principe des électro-aimans et, par suite, celui du fonctionnement des machines magnéto et dynamo-électriques qui ont rendu possible la production de l'énergie électrique par grandes quantités.

Les premières machines magnéto-électriques, celles de Pixii et de Clarke, étaient surtout des curiosités de laboratoire. On ne connut de machine susceptible d'applications industrielles que lorsque l'électricien belge van Malderen construisit la machine qui reçut le nom de « Machine de l'Alliance. » Cet appareil, dont le type perfectionné par M. de Meritens n'existe plus qu'en de rares échantillons utilisés dans certains phares électriques, n'avait rien de comparable aux élégantes dynamos que l'on construit actuellement. C'était un ensemble disgracieux, lourd, mal ajusté, difficile à monter et facilement déréglable, d'aimans naturels en fer à cheval et de petites bobines de fils conducteurs disposées en couronnes sur des disques tournans. Cette machine, qui appartenait au type des générateurs de courans alternatifs, a servi, avec ses qualités et ses défauts, à l'alimentation des premières bougies Jablochkoff, lorsque celles-ci donnèrent son premier essor à l'éclairage électrique industriel.

Déjà, à la même époque, d'autres électriciens avaient réalisé des types de machines dynamo-électriques, moins coûteuses, plus puissantes et d'un emploi plus commode. Gramme surtout, puis Siemens, en Allemagne, suivis bientôt par de nombreux inventeurs, ont été les initiateurs de la construction de modèles répondant de plus en plus aux exigences croissantes de l'industrie. Les plus grosses machines « l'Alliance » absorbaient une force maxima de trois à quatre chevaux-vapeur. Les machines électriques construites aujourd'hui atteignent une puissance de plusieurs milliers de chevaux. Celles qui ont été construites en vue de capter les chutes du Niagara sont de cinq mille chevaux.

Le mode de fonctionnement des machines dynamo-électriques est difficile à expliquer d'une façon suffisamment claire, sans le double concours d'un langage scientifique précis et de dessins figuratifs soutenant la description. Nous allons cependant tenter d'en donner au moins une idée.

Toute machine de ce genre a deux organes principaux : les électro-aimans *inducteurs* qui déterminent la production du courant dans les bobines, et l'anneau *induit*, tournant avec une grande vitesse dans le *champ magnétique*, créé par les premiers.

Autant de mots à expliquer. L'électro-aimant comporte un noyau de fer doux, autour duquel est enroulé un fil de cuivre de grosseur variable, protégé par une enveloppe isolante, généralement en soie. Les spires successives de ce conducteur, soigneusement juxtaposées, se superposent ensuite en plusieurs couches, comme le fil de coton ordinaire dans la bobine sur laquelle il s'enroule. Un électro-aimant rappelle, du reste, dans sa construction, une bobine dans l'axe de laquelle serait placée la barre de fer doux qui doit acquérir l'aimantation. Cet organe, inerte tant que le fil n'est traversé par aucun courant, devient actif dès qu'il est mis en communication avec un générateur d'électricité. Le noyau de fer s'aimante et reste aimanté tant que le courant passe.

En disposant convenablement une série d'électro-aimans, on arrive à créer un milieu spécial, qu'on appelle *champ magnétique*, et à délimiter une portion de l'espace dans laquelle le magnétisme est perceptible à l'aide d'une boussole, comme la chaleur est constatée, à l'aide d'un thermomètre, autour d'un corps dégageant du calorique.

Si, maintenant, dans ce milieu qui est le siège de phénomènes magnétiques, on fait tourner, avec une grande vitesse, soit une

bobine de fil de cuivre isolé, soit un ensemble de bobines disposées en couronne sur un disque, soit un anneau, en un mot un conducteur enroulé sur lui-même avec la variété de dispositions que comporte cet arrangement, ce fil devient, à son tour, le siège d'ondulations électriques qui se propagent dans sa masse et qu'on recueille pour les transformer en force, en lumière ou en chaleur. A première vue, cette disposition semble pécher par sa base, puisque, pour obtenir un courant, il faut exciter les électro-aimans et les rendre agissans à l'aide d'un autre courant initial. Cela paraît être un véritable cercle vicieux. C'est pour éviter cette pétition de principe qu'au début on employait non des électro-aimans, mais des aimans naturels ou fabriqués d'avance pour créer le champ magnétique. Par ce moyen, qui ne s'est pas généralisé, on n'obtient pas des intensités de courant suffisantes pour les besoins. Avec les électro-aimans, au contraire, il est possible, en graduant la puissance du courant excitateur, d'avoir un champ magnétique très intense.

Pour la production du courant excitateur, on profite de ce qu'on appelle le magnétisme rémanent du fer doux. Si doux qu'il soit, en effet, le fer, n'eût-il été soumis qu'une seule fois à l'action du courant, conserve toujours une quantité de magnétisme assez faible, mais suffisante pour *amorcer* la machine pendant une période très courte et permettre d'obtenir un courant, dont une partie est dès lors utilisée pour renforcer le champ magnétique et produire l'intensité nécessaire. Ordinairement, on dérive une portion du courant produit pour la faire servir au maintien de l'excitation des électro-aimans. Les machines susceptibles de s'amorcer d'elles-mêmes portent le nom caractéristique d'*auto-excitatrices*. En raison de la forme des élémens inducteurs et induits et de leurs dispositions réciproques, on peut varier à l'infini le mode de fonctionnement et l'aspect extérieur des dynamos. Le nombre de celles qu'on a imaginées est très grand, et il ne se passe pas de mois qu'on ne voie surgir des types nouveaux.

Les dynamos présentent cette différence capitale avec les piles que, dans ces dernières, le flux électrique se produit toujours dans le même sens, tandis que, dans les premières, le déplacement relatif des inducteurs et des induits détermine, à chaque tour de rotation du système, des changemens successifs du sens de l'ondulation. L'état normal des dynamos est donc de produire des courans alternativement dirigés dans un sens et dans l'autre, par-

tant d'une intensité nulle, puis croissant jusqu'à un maximum positif, décroissant ensuite jusqu'à zéro, puis augmentant en sens inverse jusqu'à un maximum négatif, pour descendre jusqu'à zéro, et repasser alors par les mêmes phases.

On emploie quelquefois les courans alternatifs, tels qu'ils sont produits. Plus généralement, à l'aide d'artifices et d'organes spéciaux appelés *collecteurs*, on arrive à redresser le courant dans sa phase négative, c'est-à-dire à lui donner le même sens que dans sa phase positive. On obtient ainsi un flux, de sens constamment le même. Ces machines sont dites à *courans continus*.

En multipliant le nombre des sections des collecteurs, on superpose les effets des courans produits par chacune des sections induites et on arrive à les uniformiser de telle façon qu'on recueille aux balais de la dynamo, non pas un flux variable passant par des oscillations répétées de zéro à maximum et de ce maximum à zéro, mais un flux régulier présentant des variations pratiquement insensibles.

Par ces explications un peu arides, bien que nous les ayons simplifiées autant que possible, nous avons indiqué quel est, dans ses lignes générales, le principe du fonctionnement des machines qui utilisent les phénomènes d'induction pour la génération des courans électriques. Il ne reste plus qu'à signaler un dernier exemple de production des courans électriques, qui montre combien sont multiples les causes qui les engendrent.

Cette fois, ce n'est pas une réaction chimique, ni un frottement, ni une action magnétique que nous avons à considérer. Le phénomène est tout autre. Imaginez une sorte d'anneau formé de deux métaux disposés en demi-circonférences soudées à leurs extrémités. Chauffons l'une des soudures et refroidissons l'autre, de manière à produire une différence de température. De même qu'une différence de niveau ou de pression entre deux points d'une canalisation liquide détermine un écoulement de ce liquide, de même cette différence de température détermine un courant, de la soudure la plus chaude à la soudure la plus froide, courant qu'on met en évidence avec une aiguille aimantée. Ce phénomène, reconnu par Seebeck, a servi de base à la construction des piles dites thermo-électriques. Il est facile de combiner une série d'éléments formés de deux métaux et de les réunir dans une sorte de poêle à gaz, de façon à chauffer tout un groupe de soudures, tandis que l'autre groupe se refroidit à l'air extérieur. Tel est le

principe de l'appareil de M. Clamond, appareil théoriquement intéressant, mais dont l'emploi est resté limité aux usages des laboratoires de recherches.

Il existe, enfin, deux types d'appareils qui prennent une place très importante à côté des générateurs d'électricité : les *transformateurs* et les *accumulateurs*.

Les premiers, dont le prototype est la bobine de Ruhmkorff, sont fondés sur le principe suivant : le travail que développe un courant est égal au produit de sa force électromotrice, ou pression, par son intensité. Une somme de travail déterminée peut donc être obtenue en faisant varier en sens inverse ces deux éléments. Leur produit ne changera pas si, par exemple, doublant la force électromotrice, on réduit de moitié l'intensité.

L'importance pratique de cette transformation est évidente. Supposons qu'on ait à utiliser, pour l'éclairage d'une ville, le courant électrique obtenu au moyen d'une chute d'eau assez éloignée ; il y a intérêt à transporter le courant de l'usine génératrice jusqu'aux abords de la ville, à une tension ou pression assez élevée, afin de pouvoir employer des conducteurs de diamètre aussi petit que possible. En effet, pour une même somme d'énergie à transporter, plus la pression est forte, moins le courant est considérable, et plus on peut diminuer les dimensions de la canalisation. Le cuivre coûte cher, et la canalisation est toujours un élément de dépense important. C'est ainsi qu'on établit quelquefois des distributions d'air comprimé à de très fortes pressions pour diminuer le diamètre des conduites de transmission. Pour le courant électrique, ce principe est le même. Le courant transporté est détendu au voisinage des points où il doit être utilisé, et ce sont les transformateurs qui produisent cette modification des facteurs du courant, en lui conservant la même production d'énergie.

Les transformateurs ont de fréquentes applications en maintes circonstances, et ils déterminent souvent le choix du courant alternatif de préférence au courant continu. La priorité de leur invention a été très chaudement disputée et a donné lieu à des conflits judiciaires retentissants.

L'application des transformateurs et des courants alternatifs aux transports de force à grande distance s'est surtout généralisée depuis les expériences de Francfort-Lauffen, dans lesquelles on a, pour la première fois, employé non pas des courants alternatifs

ordinaires, mais les groupes de 3 courans alternatifs de phases différentes.

Pour développer ici la théorie des courans polyphasés, il faudrait entrer dans des explications mathématiques qui n'ont leur place que dans les ouvrages spéciaux. Bornons-nous à dire que l'emploi des courans alternatifs polyphasés rend possible le transport de l'énergie électrique dans des conditions économiques qui ne pouvaient être atteintes en bien des cas par les courans directs et par les courans alternatifs ordinaires. Leur découverte est certainement le plus grand progrès qu'on ait réalisé depuis dix ans dans le domaine des applications électriques.

Tout autre est le mode de fonctionnement et d'application des appareils qu'on a appelés *accumulateurs* et dont le prototype est la pile secondaire imaginée par Planté. Ils donnent un moyen de conserver l'électricité fabriquée d'avance et de ne la consommer qu'au moment voulu, soit sur place, soit en transportant les récipients dans lesquels elle est *accumulée* aux points où elle doit être mise en œuvre. Les accumulateurs sont fondés sur l'expérience suivante.

Tout le monde connaît le voltamètre, petit appareil qui sert ordinairement à démontrer, dans les cours de physique, comment se fait l'électrolyse de l'eau, c'est-à-dire sa décomposition par l'électricité. Cet appareil est un simple vase en verre, à la base duquel aboutissent, par leurs extrémités, les conducteurs d'une pile communiquant avec deux lames de platine. Si le voltamètre est rempli d'eau acidulée par quelques gouttes d'acide sulfurique on constate, dès que le courant passe, la production de bulles d'oxygène au pôle positif, de bulles d'hydrogène au pôle négatif. Séparons le vase de la pile et réunissons les deux lames de platine par un fil métallique, nous reconnaitrons que ce fil est traversé par un courant de sens inverse au premier. C'est ce phénomène élémentaire qui a été le principe des piles secondaires, ou accumulateurs, qui restituent l'électricité qu'elles ont reçue.

M. Planté, le premier, a donné une forme pratique à ces appareils, en remarquant que, si l'on emploie pour électrolyser l'eau deux lames ou électrodes de plomb, on obtient un contre-courant énergique. Le phénomène qui se produit est le suivant : l'oxygène qui se dégage au pôle positif attaque la feuille de plomb et la recouvre d'une couche d'oxyde pulvérulent; l'hydrogène se dégage au pôle négatif. Lorsqu'on passe de la période de charge

à la période de décharge, le phénomène inverse se produit : l'hydrogène se dégage à la plaque positive, y réduit le peroxyde ou protoxyde, qui se combine avec l'acide sulfurique et forme du sulfate de plomb, l'oxygène se dégage sur la plaque négative et produit aussi de l'oxyde. Si l'on procède à une nouvelle période de charge, on revient à la décomposition primitive, et les électrodes se recouvrent, l'une d'une couche plus épaisse de peroxyde, l'autre d'une couche pulvérulente de plomb réduit. Ces couches, dont l'épaisseur augmente avec la durée de la période dite de *formation*, facilitent la pénétration de la masse des électrodes et sont, par conséquent, favorables à une production de courans de plus longue durée. Aussi l'ingéniosité des inventeurs s'est-elle exercée à trouver des combinaisons d'éléments qui permettent de supprimer la période de formation en couvrant les électrodes de matières pulvérulentes, facilitant la pénétration du liquide, tout en ayant une adhérence suffisante et une solidité qui les empêche de se transformer en boue.

De là, un très grand nombre de types différens, dont la plupart consistent en cadres de plomb présentant des rainures, des sillons et des cavités, dans lesquels on applique une pâte composée d'oxyde de plomb malaxé avec une dissolution sulfurique qui transforme partiellement l'oxyde en sulfate. De telles plaques séchées à l'air prennent une consistance assez grande pour que l'oxyde ne se désagrège pas au contact du liquide acidulé. Une seule charge suffit alors pour mettre l'élément en état de donner une puissance considérable d'emmagasinement. Les éléments de même polarité sont réunis entre eux électriquement et placés dans des récipients en verre ou en bois doublés intérieurement de plomb ou de caoutchouc durci. On préfère généralement les bacs en verre lorsque les dimensions des accumulateurs ne sont pas trop grandes, cette disposition permettant de suivre plus attentivement les phases de l'opération.

La plupart des accumulateurs ont pour base l'emploi du plomb, qui est, sinon le seul, du moins le meilleur corps utilisable pour cet usage. Or, le plomb est lourd et les accumulateurs sont des appareils dont le principal mérite est d'être transportables. Il y a donc entre les conditions de leur utilisation et celles de leur fabrication une contradiction qui limite, ou du moins restreint encore leur emploi. Néanmoins les accumulateurs d'électricité sont beaucoup moins encombrans que les accumulateurs de gaz, d'air ou

d'eau sous pression; aussi ces sortes d'appareils rendent-ils de grands services. L'usage en est déjà très répandu aux États-Unis pour le mouvement des voitures automobiles; il commence à l'être également en Europe et notamment à Paris.

III

La première en date des applications industrielles de l'électricité est la production de la lumière. Du jour où l'on a constaté que l'électricité fait naître une étincelle, le problème était posé; il ne s'agissait plus que de donner de la continuité à cette étincelle et de transformer en phénomène permanent un phénomène essentiellement fugitif et discontinu.

C'est Humphry Davy qui l'a résolu en créant le foyer lumineux auquel on a donné le nom d'*arc voltaïque*. Si l'on interrompt le circuit d'un courant électrique et si l'on réunit les extrémités ainsi disjointes par deux baguettes de graphite, on voit, dès qu'on les rapproche, jaillir entre leurs pointes une série d'étincelles qui produisent une lueur éclatante et une véritable flamme, dans laquelle sont transportées les particules de charbon qui vont du pôle positif au pôle négatif. Le charbon positif s'use ainsi deux fois plus vite que le charbon négatif. Si l'on veut avoir une lumière permanente, il faut qu'un mécanisme approprié rapproche les charbons au fur et à mesure de leur usure.

Ce mécanisme a reçu le nom de *régulateur*. Le plus ancien est celui qui fut imaginé par le constructeur français Serrin et qui, pendant de longues années, a été la seule lampe électrique connue. Combinée avec la machine l'Alliance ou la machine Gramme, elle a, jusqu'en 1876, servi à quelques rares expériences d'éclairage électrique: éclairage de chantiers de travaux, projections à distance, etc. Au moment du siège de Paris, un projecteur était installé à Montmartre. L'éclairage électrique n'en était qu'à de très modestes débuts. L'inconvénient du régulateur Serrin et des appareils analogues réside en ce qu'il n'est possible de placer qu'une lampe par circuit et qu'on ne peut ainsi diviser la lumière électrique. De là, la nécessité d'avoir des foyers puissans qui produisent des ombres très nettement accusées et fonctionnent, par conséquent, dans des conditions d'éclairage très défavorables.

La première tentative de division de la lumière électrique fut faite par Jablochhoff, qui supprima, du même coup, le mécanisme

d'horlogerie compliqué, délicat et coûteux des régulateurs. L'invention de la bougie Jablochhoff eut un grand retentissement en 1876. On peut dire que Gramme, Jablochhoff et Edison ont été les véritables initiateurs de l'éclairage électrique.

La bougie Jablochhoff peut être citée comme pendant à l'anecdote célèbre de Christophe Colomb. Alors que de nombreux ingénieurs s'efforçaient de réaliser des mécanismes compliqués pour opérer le rapprochement des pointes de charbon au fur et à mesure de leur usure, Jablochhoff eut l'idée de les juxtaposer parallèlement en les séparant par une matière isolante qui oblige le courant à remonter aux extrémités des charbons. Ceux-ci étant parallèles, l'arc a toujours la même longueur, à la condition que l'usure de chacun soit exactement la même, ce qui nécessite l'emploi des courants alternatifs. Avec les courants directs, le charbon positif s'usant deux fois plus vite que le charbon négatif, la bougie Jablochhoff aurait exigé l'usage de deux charbons de diamètres inégaux, ce qui aurait nui à la simplicité qui est la caractéristique du système.

La bougie Jablochhoff a eu son heure de vogue, et celui qui l'inventa, son heure de célébrité. On se rappelle l'éclat dont elle brilla sur l'avenue de l'Opéra au moment de l'exposition de 1878. Elle a suscité de nombreuses imitations et, en même temps, elle a stimulé l'ingéniosité des partisans des lampes à arc : les mécanismes en ont été simplifiés, et avec elles on a fini par résoudre le problème de la division de la lumière électrique.

Mais l'invention des lampes à incandescence a porté un coup fatal à la bougie Jablochhoff. Cette invention, dont Edison a eu le bénéfice moral et matériel, bien que l'idée ne soit pas de lui, est fondée sur la propriété qu'ont les corps faiblement conducteurs, tels que le charbon, de s'échauffer et de devenir incandescents lorsqu'ils sont traversés par un courant électrique. Mais le charbon incandescent brûle et se consume au contact de l'air. Pour assurer aux lampes une certaine durée, il fallait donc soustraire le filament de charbon traversé par le courant au contact de l'air. C'est ainsi qu'on a été conduit à enfermer ce filament dans une ampoule de verre dans laquelle on a préalablement fait le vide. Tout le monde est familiarisé avec la vue de ces petits globes lumineux, dont l'allumage se fait en tournant un simple bouton. Ils donnent un éclat très vif, mais non blafard, comme celui des lampes à arc ; ils ne chauffent ni ne vicient l'atmosphère. Aussi

l'emploi s'en est-il si rapidement généralisé, qu'à Paris plusieurs grandes compagnies sont venues disputer au gaz un monopole jusqu'alors incontesté.

La substitution d'un éclairage à l'autre n'a même apporté aucun trouble aux habitudes des consommateurs. De part et d'autre, c'est par un compteur que la dépense est évaluée. Les appareils à gaz, les lustres ont prêté aux petites lampes à incandescence leurs formes simples et élégantes; les canalisations extérieures et intérieures se dissimulent facilement soit dans le sol, soit dans les tentures des appartemens.

Ce n'est guère que sous le rapport de la dépense que l'éclairage à incandescence peut être considéré comme inférieur jusqu'ici à l'éclairage au gaz. Mais en attendant que le premier cesse d'être un éclairage de luxe, il faut songer aux avantages accessoires qu'il procure, à l'air qu'il ne vicie plus, aux peintures qu'il n'altère pas, à la facilité avec laquelle il s'allume et s'éteint : avantages dont on jouit, et dont on s'habitue à ne pas chiffrer la valeur.

L'éclairage par les lampes à arc ne redoute aucune comparaison d'économie, ni avec le gaz, ni avec le pétrole, ni avec le bec Auer, et il pourra en être prochainement de même pour l'éclairage à incandescence, lorsque les grandes compagnies auront trouvé, ce qui ne tardera pas, des consommateurs d'électricité sous forme de chauffage ou de force motrice, pendant les heures du jour où le besoin de lumière électrique ne se fait pas sentir.

Dans le domaine du transport et de la distribution de l'énergie, l'électricité a apporté une solution nouvelle, dont le germe se trouve dans une expérience que M. H. Fontaine fit, en 1873, à l'exposition de Vienne. Cette expérience est fondée sur le principe de la réversibilité des dynamos. Ce principe est le suivant : une dynamo produit un courant électrique par rotation; réciproquement, si on introduit un courant dans une dynamo, elle se mettra à tourner. Dans l'expérience de Vienne, une dynamo, actionnée par un moteur, envoyait son courant à une seconde dynamo qui était en rapport avec une pompe.

On se rappelle le retentissement qu'ont eu, vers 1881, les expériences de transport de force faites entre Paris et Creil, le long de la ligne du Nord, et sous le patronage de la Compagnie, par M. Marcel Deprez. Ces expériences, les comptes rendus qui en

ont été faits, les polémiques qu'elles ont suscitées et les expériences nouvelles de M. H. Fontaine ont définitivement posé le problème sur le terrain industriel. Les expériences qui, une dizaine d'années après, ont eu lieu entre Francfort et Lauffen, ont définitivement mis le transport de la force dans le domaine des choses industrielles, et il y a pris, depuis, un incomparable essor.

En principe, une transmission électrique de force comporte toujours deux dynamos dont l'une, dite *génératrice*, peut être installée au point où se trouve la force à transporter, et dont l'autre, dite *réceptrice*, est placée à la distance où elle doit être employée.

Dans un grand nombre de circonstances, la force à utiliser est une chute d'eau perdue dans la montagne. C'est un cas qui se présente fréquemment dans les Alpes ou dans les Pyrénées. Cette force, jusqu'alors stérile, peut être mise en œuvre pour l'éclairage des villages voisins ou pour la création de centres industriels, comme ceux du Niagara, aux États-Unis, et de Bellegarde, en France. Dans d'autres cas, quoiqu'on n'ait pas à sa disposition de forces naturelles, il y a souvent avantage à se servir de transmission électrique pour la répartition, dans une grande usine, d'une puissante force initiale obtenue avec un groupe de machines.

Il est, enfin, une industrie qui a reçu une extension véritablement extraordinaire par le concours que lui a donné l'électricité : c'est l'industrie des chemins de fer et des tramways.

Deux solutions sont en présence. La première est applicable aux villes dans lesquelles on ne veut pas de lignes aériennes, à Paris, par exemple. Les voitures de tramways portent dans deux coffres, placés sous les banquettes, des accumulateurs qui sont chargés dans une usine centrale. Le courant de ces accumulateurs est dirigé dans une dynamo placée sous le châssis de la voiture. Cette dynamo tourne sous l'impulsion de ce courant et actionne l'essieu de la voiture par l'intermédiaire d'une chaîne d'engrenage.

La seconde solution, plus économique et plus généralisée, est appliquée à la plupart des villes où les considérations esthétiques sont mises au second plan. Dans ce cas, l'usine électrique, placée aux abords de la ville dans laquelle doit s'étendre le réseau de tramways, est reliée, d'un côté, à une canalisation électrique formée d'un gros fil de cuivre suspendu au-dessus des voies, de

l'autre, aux rails eux-mêmes. Le circuit est donc ouvert si aucune voiture ne circule sur la voie. Quand, au contraire, une voiture vient à entrer sur la ligne et que, par un système quelconque, on établit une connexion entre le fil supérieur et le rail, le circuit est fermé par la voiture. En pratique, le châssis de celle-ci porte une dynamo qui actionne l'essieu moteur du tramway. Le courant du fil supérieur est recueilli à l'aide d'une longue tige métallique qui porte, à son extrémité, une petite poulie en cuivre dont la gorge vient rouler au-dessous du fil. C'est par cette poulie, ou *trolley*, que le courant électrique pénètre dans la dynamo et lui imprime un mouvement de rotation. Le courant retourne au réservoir commun par les rails.

Ce procédé est si simple, d'une pratique si commode, que l'industrie des tramways électriques par trolley s'est développée au delà de toute prévision. Avant peu d'années, il n'est pas une ville de France, d'une importance moyenne, qui ne sera dotée de son réseau municipal. De l'intérieur de la ville, ce réseau poussera des pointes jusqu'à la banlieue, jusqu'aux villages voisins et, bientôt, notre pays possédera un réseau de communications secondaires, qui remplira les mailles du grand réseau des chemins de fer.

Dans l'énumération de toutes les applications de l'électricité, il faut ajouter l'électro-métallurgie, car il n'est, pour ainsi dire, pas de branche de l'art de l'ingénieur à laquelle elle ne soit appelée à donner un utile concours.

L'application de l'électricité aux procédés de préparation et de réduction des métaux comprend deux branches principales : l'électro-métallurgie par voie humide ; l'électro-métallurgie par voie sèche.

La première a été pendant longtemps limitée à la galvanoplastie, mais depuis que l'on connaît un moyen d'obtenir des courants plus intenses que ceux des piles, diverses industries électro-métallurgiques par voie humide ont pris naissance et ont créé une branche absolument nouvelle d'applications industrielles de l'électricité. La galvanoplastie, découverte par Jacobi, a pour but la reproduction en relief, par un dépôt métallique, d'objets moulés en creux. L'électrotypie qui permet d'obtenir des planches de cuivre, reproduisant des gravures, en est l'une des applications les plus intéressantes.

L'argenture, la dorure, le cuivrage, le nickelage et, d'une

façon générale, la production de dépôts superficiels sur certains objets pour en modifier l'aspect, les soustraire à l'oxydation, etc., sont des procédés variés de la galvanoplastie. On sait l'essor qu'ils ont pris en France.

Plus récemment, c'est à la production même des métaux les plus usuels que l'électro-métallurgie par voie humide a été appliquée; elle fournit un moyen de les obtenir à un état de pureté absolue. Or on sait l'influence énorme que peut avoir cette pureté dans certains cas. Pour le cuivre, elle est liée, d'une façon intime, avec sa conductibilité, c'est-à-dire avec le développement même des plus considérables applications électriques. Aussi l'électrolyse du cuivre brut, en vue d'avoir ce métal raffiné, a-t-elle pris une importance croissante avec les progrès de l'électricité et a-t-elle été entraînée par le même mouvement en avant. Les cuivres bruts renferment généralement des impuretés dont les unes, comme l'or et l'argent, doivent être extraites en raison de leur grande valeur, bien qu'elles ne soient pas toujours nuisibles, et dont les autres, comme l'arsenic, le fer, l'étain, etc., exercent, au contraire, l'influence la plus fâcheuse sur les qualités électriques du métal. L'électrolyse permet de les séparer et d'obtenir des cathodes de cuivre cristallisé, tout à fait pur, avec lesquelles la conductibilité du cuivre atteint son degré le plus élevé et devient presque égale à celle de l'argent.

L'électro-métallurgie par voie sèche est plus récente. Elle n'a été rendue possible que lorsqu'on a trouvé le moyen d'utiliser la chaleur considérable de l'arc voltaïque, en modifiant les conditions de production de cet arc et en concentrant la chaleur dans des creusets absolument infusibles. Il nous suffira de citer, parmi ces applications les plus récentes : la production de l'aluminium et celle du carbure de calcium.

On connaît les propriétés précieuses de l'aluminium, ce métal léger qu'on n'avait pu obtenir, jusqu'à ces dernières années, que par des procédés de laboratoire et qui avait conservé un prix extrêmement élevé, encore que les corps dont on l'extrait soient des plus répandus dans la nature. L'argile peut être considérée comme le premier et le plus abondant des minerais, bien qu'on s'adresse plus ordinairement, pour avoir l'aluminium, à des corps moins connus, tels que la bauxite, ou alumine hydratée, ou la cryolite (fluorure double d'aluminium et de sodium), corps plus rares qu'on ne trouve guère qu'au Groënland.

Le traitement électrique de ces corps a été, tout d'abord, utilisé pour la production du bronze d'aluminium, dont les qualités spéciales de dureté sont connues et appréciées des constructeurs. Puis, avec les progrès de l'électro-métallurgie, on l'a appliqué à la production de l'aluminium lui-même, industrie qui met en œuvre actuellement, en France, en Allemagne et aux États-Unis, des usines très considérables. Cette production, surexcitée par l'introduction de l'aluminium dans le petit matériel léger des armées, a fait rapidement descendre le prix de ce métal, qu'on peut obtenir aujourd'hui à environ 4 francs le kilo. Il valait plus de 80 francs il y a quelques années. Comme il arrive souvent, on l'a cru bon à tous les usages et il y a eu quelques mécomptes dans son application à la construction de petits navires de peu de poids, destinés à la navigation sur les grands cours d'eau africains. Néanmoins, sa légèreté extraordinaire lui assure des débouchés commerciaux de plus en plus nombreux.

Plaine d'avenir aussi, malgré quelques déboires de début, plutôt imputables à l'ignorance et à la trop grande précipitation de quelques inexpérimentés, est l'industrie de l'éclairage par l'acétylène, à la base de laquelle est un procédé électro-métallurgique.

L'acétylène est un gaz carburé obtenu en traitant par l'eau le carbure de calcium, matière nouvelle que M. Moissan a découverte en 1892 en traitant, dans un four électrique, un mélange de charbon et de chaux vive en poudre. C'est là une des applications électro-métallurgiques dont les progrès ont été les plus rapides.

Enfin, il faut citer, comme un procédé électrique, susceptible d'utilisation dans la pratique, celui de la soudure employée à réunir par fusion les extrémités de corps métalliques, tels que les rails, les conducteurs de cuivre, etc.

L'électricité justifie donc les espérances qu'on fonde sur elle pour les progrès de l'industrie dans le siècle prochain. Il sera le siècle de l'électricité, comme celui qui se termine a été le siècle de la vapeur.

LAZARE WEILLER.

POÉSIE

L'ÉTABLE

Par ordre de César Auguste et pour connaître
Le nombre de sujets dont il était le maître,
On recensait alors le monde tout entier ;
Et pour qu'on l'inscrivit, Joseph, le charpentier,
S'en fut à Bethléem, son pays d'origine.
Il cheminait, suivi d'un âne à maigre échine,
Dont les sabots butaient aux pierres des ravins
Et qui portait, assise entre les deux couffins,
Marie humble et voilée, et tout près d'être mère.
C'était l'hiver ; la nuit était exquise et claire ;
Et deux astres surtout, au sombre azur des cieux,
Brillaient, plus radieux que les plus radieux,
Guidant de loin déjà les Bergers et les Mages.

A travers plaines, monts, torrens, cités, villages,
Les deux époux allaient au but, pleins de souci,
Car la femme souffrait. Ils se hâtaient ainsi
Depuis des jours, faisant halte près des eaux vives,
Et, pendant leur repas de pain noir et d'olives,
L'âne broutait, cherchant l'herbe entre les cailloux.

C'était l'hiver, la nuit, mais le temps était doux ;
Un calme solennel planait sur la nature.

Or, après un faux pas de son humble monture,
 Marie ayant gémi, l'homme étendit le bras
 Et, lui montrant au fond des ténèbres, là-bas,
 Une faible lumière, il dit :

« Voici l'auberge. »

O femme douloureuse ! ô mère ! ô Sainte Vierge !
 Il te faudrait un lit, une chambre et du feu.
 Mais nul ne sait qu'en toi tu portes l'Homme-Dieu.
 Dont bientôt l'univers chantera les louanges.
 Le secret n'est connu que de vous et des anges,
 Pauvre et timide couple arrêté sur le seuil !

L'aubergiste n'a pas son air de bon accueil.
 Ce bonhomme à bâton, cette femme sur l'âne,
 Il les juge d'un seul regard et les condamne.
 Mendians, vagabonds, qui sait ? peut-être pis.
 Du reste, aux alentours, les chameaux accroupis
 Et les mulets tapant du pied dans l'écurie
 Prouvent qu'une cohue est à l'hôtellerie ;
 Et, dans la salle basse où l'âtre flambe et luit,
 On entend chanter, rire, et parler à grand bruit
 Les marchands à qui sont ces animaux de charge.

« Pas de place pour vous, dit l'hôtelier, au large !
 Tout est plein, bonnes gens. Au large ! »

Mais, tout bas,

Il grogne entre ses dents :

« Ce n'est point, en tous cas,
 Pour ces gueux que ma table et mes chambres sont faites. »

O Messie annoncé par la voix des Prophètes,
 Christ que le monde attend et qui viens le sauver,
 Je t'adore à genoux. Quoi ? Tu veux éprouver,
 Dieu de paix, de bonté, de douceur, d'innocence,
 La dureté des cœurs même avant ta naissance.
 Toi qui pourrais, aux cieux ouverts et fulgurans,
 Paraître et triompher, tu veux que tes parens
 Soient outragés au seuil de cette hôtellerie,
 Et tu permets, Seigneur, que ta mère Marie,

Succombant sous le poids de son divin fardeau,
 Ne trouve pas un gîte et pas un verre d'eau.
 Oui, tu le veux ainsi, Dieu né dans la misère,
 Afin que le chrétien voie en tout homme un frère
 Et, dans tout malheureux, un frère préféré,
 Et qu'à jamais pour lui le pauvre soit sacré.
 Mais le monde à ton ordre est-il resté docile,
 Divin Maître ? Devant tant d'errans sans asiles,
 Qui donc aujourd'hui songe aux parens de Jésus,
 Jadis, à Bethléem si durement reçus ?
 Hélas ! qui se souvient de la Sainte Famille ?

Donc, sous tous les regards de la nuit qui scintille,
 Les voyageurs sont là, l'air si triste tous deux
 Que l'hôtelier finit par avoir pitié d'eux.
 D'ailleurs, il s'aperçoit que la femme défaille.

« Holà ! valets... Un coup de fourche dans la paille,
 A l'étable... Ces gens y passeront la nuit. »

Et c'est dans cet endroit abject qu'on les conduit ;
 C'est là qu'on fait un lit de paille sur la fange
 Pour celle que sacra le salut de l'archange ;
 Et, tandis que Joseph donne à l'âne son foin
 Et cherche à s'installer pour la nuit, dans un coin,
 Troublé par les intrus, un vieux bœuf qui rumine
 S'éveille, et d'un gros œil mauvais les examine.

Mais que se passe-t-il dans les hauteurs du ciel ?
 Minuit ! Voici l'instant promis par Gabriel !
 Une voix, à travers l'abîme solitaire,
 Dit : « Gloire au Dieu très-haut ! Paix aux bons sur la terre ! »
 Puis on entend le vol d'un ange qui s'enfuit.
 O sainte nuit ! Suave et formidable nuit,
 Nuit où va s'accomplir, dans cette étable immonde,
 Le plus immense fait de l'histoire du monde !
 O nuit, quelle splendeur ! Les constellations
 Ont de tendres regards d'amour dans leurs rayons.
 Chaque étoile, ce soir, palpite, tout émue,
 Comme un cœur qu'une intime allégresse remue,

Et suit de loin, avec un sourire d'ami,
 Les bergers laissant là leur bétail endormi,
 Et, là-bas, au désert, sous l'azur diaphane,
 Les trois rois d'Orient venant en caravane.

Et, pendant cette nuit, monde payen, tu dors,
 Repu, cruel, content, sans espoir ni remords,
 A tes faux dieux de marbre et de bronze incrédule.
 Et les pleurs de l'esclave aux fers, dans l'ergastule,
 Et les lions, au fond du Cirque, rugissant
 Vers leur prochain repas de chair d'homme et de sang,
 Ne t'éveilleraient pas de ton sommeil sans rêve.
 C'est pourtant cette nuit que ton règne s'achève,
 Vieux monde, et que surgit le Dieu de la bonté.
 Bientôt, par ta bassesse et par ta lâcheté,
 Un Tibère, un Néron auront leur temple à Rome.
 Mais le Dieu qui mourra pour nous, le Dieu fait homme,
 Jésus, notre Sauveur, vient de naître aujourd'hui.
 Tu dors et n'en sais rien. Mais le Ciel le sait, lui !
 Et c'est pourquoi, ce soir, dans la nuit étoilée,
 Où flotte doucement une musique ailée,
 S'en vont vers Bethléem le pasteur et le roi :
 C'est pourquoi le ciel est en fête, et c'est pourquoi,
 Devant l'humanité meilleure qu'ils pressentent,
 Tout le firmament prie et tous les astres chantent !

« Rêves, chimères, dit un sceptique en riant,
 Légende fabuleuse et conte d'Orient. »

J'ai nié comme lui... Pardon, Dieu véritable !...
 Mon âme était alors l'infecte et sombre étable
 Ouverte à tes parens, les pauvres voyageurs,
 Car, hélas ! chez le moins coupable des pécheurs,
 Ne fût-ce qu'en désir, ne fût-ce qu'en pensée,
 Que de honte secrète et de fange amassée !
 En mon âme logeait un vice coutumier,
 Tel qu'un vil animal vautre sur son fumier ;
 Et, dans l'ombre malsaine et d'un miasme imprégnée,
 Le remords me guettait, monstrueuse araignée !

Mais Jésus qu'à présent je prie, agenouillé,
N'a pas reçu le jour dans un lieu moins souillé.
Si le moindre frisson de repentir pénètre
Dans un cœur saturé de mal, Dieu peut y naître,
J'ai connu cet espoir et cette vérité,
Un jour béni, quand la douleur m'a visité.
J'ai prié, demandant pardon de mon offense ;
Humblement j'ai rouvert au Dieu de mon enfance
Mon âme, cet asile impur et ténébreux.
Il y daigna descendre et, maître généreux,
Qui même à l'ouvrier tardif donne un salaire,
Il y règne aujourd'hui, la parfume et l'éclaire.
Prières ! Sacremens ! O bienfaits inouïs !
Comme l'étable, aux yeux des bergers éblouis,
Brilla d'une clarté merveilleuse et subite,
Mon âme resplendit, depuis que Dieu l'habite.
Sur la nuit bleue où vibre un hymne de Noël,
S'ouvre le toit obscur qui me cachait le ciel,
Et le hideux remords, l'araignée en sa toile,
Rayonne tout à coup et devient une étoile !

FRANÇOIS COPPÉE.

LA FRANCE DU LEVANT

II ⁽¹⁾

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME II

Constantinople, 17 octobre. La veille de l'arrivée.

Il y a trois villes dans Constantinople, aucune n'a l'air d'attendre un empereur.

Sur la haute colline d'où Péra domine le Bosphore, l'Europe vit et pense par ses colonies nationales, ses diplomates et ses institutions religieuses. Là, il est vrai, l'arrivée de Guillaume II intéresse et préoccupe. Que vient-il faire ? En chargeant *Cook and Co* de transporter et nourrir à forfait à travers le Levant la cour d'Allemagne comme une bande de touristes économes, l'empereur obéit-il seulement à une certaine impuissance de rester en place, et ce potentat soupçonné de bouleverser le monde, ne serait-il ambitieux que de s'y promener ? ou, comme ces négocians avisés qui emportent même dans leurs voyages de vacances leur carte d'échantillons, et pour qui le meilleur des délassemens est une bonne affaire, vient-il rappeler au sultan l'aptitude de l'Allemagne à construire des ports, des voies ferrées, à prêter de l'argent, à fournir toutes les choses nécessaires à la vie et à la mort, et la convenance pour la Turquie de manifester

(1) Voyez la *Revue* du 13 novembre

son amitié à l'empereur par des faveurs au commerce allemand? Prétend-il davantage? quelques concessions de territoire, un de ces gages qu'aujourd'hui les grands États prennent volontiers, pour se donner patience, sur les pays en déclin, sur les peuples à héritage? Enfin, les gains matériels ne lui suffisant plus, aspire-t-il aux conquêtes morales, et lesquelles? Songe-t-il à acquérir dans l'Islam un protectorat protestant, songe-t-il à disputer à la France le protectorat catholique? Mais ces incertitudes ne forment pas même, toutes vives soient-elles, une rumeur de l'immense cité : ce n'est qu'un bruit de plumes sur le papier des ambassades, un vol assourdi de paroles dans quelques salons et quelques cercles, un murmure de prières dans les couvens. Et Pera semblerait ignorer l'hôte de demain si le portrait de Guillaume ne s'offrait aux vitrines des photographes et des papetiers.

Galata qui étend plus bas, au pied de sa belle tour et le long du port, ses rues marchandes, tient aussi plus bas ses pensées. Des Grecs, des Italiens, et la race mêlée des Levantins forment la masse de cette population née pour le trafic et seulement intelligente du gain. Pour eux il n'y a qu'une question allemande : plus l'Allemagne enverra de ses marchandises en Orient, plus ils seront satisfaits, parce qu'elle sait fabriquer au plus bas prix, donner les apparences du fini et de la solidité à son travail, et que, par suite, ils ont, grâce à elle, la double chance d'acheter bon marché et de vendre cher. Il faudra déchanter le jour où les Allemands, au lieu de fabriquer cette pacotille pour les marchands orientaux, viendront eux-mêmes servir les consommateurs. Autant le commerce de Galata aime les Allemands comme fournisseurs, autant il les redoute comme concurrents, et la prévision qu'ils voudront prendre tout le bénéfice de leur industrie jette une ombre sur l'avenir. Mais un voyage d'empereur ne saurait avoir d'influence sur le prochain inventaire, et Galata n'a pas le loisir de rêver aux choses qui ne rapportent rien.

De l'autre côté du Bosphore, au bout de ce pont jeté entre deux mondes sans les unir, commence la ville des Musulmans, Stamboul. Naguère capitale, elle tenait assemblés quatre cent mille fidèles autour du Padishah, le chef suprême, et de la Sublime Porte, conseil des hauts serviteurs qui savaient mettre quelque indépendance dans la servitude et de la tradition dans le despotisme. Veuve, depuis Abdul-Aziz, de ses sultans qui l'ont quittée pour mieux la voir, et, émigrés dans leurs palais du Bosphore,

l'admirent, mais ne l'habitent plus; vide de sa Sublime Porte, depuis qu'Abdul-Hamid exerce seul tout le pouvoir et a attiré autour de lui le gouvernement sur la colline d'Yldiz-Kiosk, Stamboul est aujourd'hui le Versailles de l'Islam. Ses rues de petites échoppes ouvertes et de grandes maisons closes, que dominent les masses blanches de ses mosquées, la lourdeur de leurs dômes et la sveltesse de leurs minarets, sont l'image de sa vie : partagée entre les vulgarités de la matière et les exaltations du fanatisme religieux, elle n'a pas de jours sur la raison humaine et sur la place publique. Cette immense ville dort, mange, prie et ne pense pas. Elle n'a jamais eu moins de pensées qu'aujourd'hui. En enlevant à la Sublime Porte la décision des affaires, Hamid a traité en suspect le pouvoir même, et détruit la compétence qui entretenait, au moins, dans une élite de fonctionnaires, une espèce de sentiment public. Il y a des journaux, mais qui non seulement ne représentent aucune doctrine, sauf l'adoration devant la souveraineté sans bornes du sultan, mais cachent les faits les plus certains, si cette souveraineté a à s'en plaindre : pour se borner au plus récent exemple, les Turcs ont pu lire que l'impératrice d'Autriche était morte, mais non de quelle mort. Sans doute les nouvelles et les idées n'ont pas besoin du papier pour se répandre, la conversation les propage, et la belle langue des Turcs excellerait, comme au temps de Monsieur Jourdain, à dire beaucoup de choses en peu de mots. Mais l'on ne saurait croire combien de ces mots sont défendus : interdits, les mots de révolution, de réformes, de liberté; interdits les noms même du sultan et de son prédécesseur. Si l'on parle de révolution, c'est qu'on la désire, si on parle de Mourad c'est qu'on le regrette, si on parle d'Hamid c'est qu'on l'attaque. Et alors il se défend par les coups discrets et sûrs qui épargnent à la victime les angoisses de l'attente, au souverain le scandale des exécutions, au peuple la connaissance du mal. Un espionnage devenu la grande force de l'État et le plus sûr titre aux faveurs surveille les propos de la rue, trahit les entretiens de l'amitié, dissout la solidarité de la famille. Chacun se garde de chacun, et il y a tant d'oreilles ouvertes pour tout entendre que toutes les bouches se ferment. La peur a transformé en muets du sérail tous les musulmans. Les plus muets sont les hommes capables d'avoir un avis sur les intérêts de la Turquie et sur l'avenir de l'amitié entre le sultan et Guillaume : ils sont les plus suspects. Les fonctionnaires et l'armée, qui depuis six mois n'ont pas

reçu de solde, n'étaient pas, paraît-il, sans regretter la dépense des fêtes, présage pour eux de nouveaux jeûnes; mais le sultan, a dit le journal officiel, daignera payer un mois de traitement à ses serviteurs, et la plupart vont regretter seulement que leur maître ne reçoive pas six empereurs. Le clergé qui peuple les mosquées et les écoles ne peut être favorable aux honneurs rendus par le chef des croyans à un infidèle : mais moins que personne il murmure contre « ce qui était écrit. » Pour la multitude inculte des petits ouvriers, vendeurs ambulans, portefaix, bateliers, Guillaume est un vassal qui vient rendre hommage au Grand Seigneur, souverain de toutes les couronnes; une lueur de fierté pour l'Islam brillerait dans leur âme obscure, s'ils ne savaient que le bien et le mal de l'Islam finissent pour eux en surcroît d'impôts. Tous sentent que leur opinion ne saurait rien empêcher, que la politique de leur maître est comme lui au-dessus de leur consentement, hors de leur portée; que même en croyant louer, ils courraient risque de déplaire, et ils laissent passer la volonté du sultan comme on laissait passer jadis la justice du roi. On voit encore aux terrasses du vieux sérail la pierre lisse et inclinée sur laquelle les vizirs malheureux, les favoris en disgrâce, les épouses soupçonnées, les eunuques infidèles, se succédaient, cousus dans un sac, glissaient sans bruit dans le Bosphore, et disparaissaient sans troubler même, fût-ce par un bouillonnement d'eau, trace fugitive de leur chute, la sérénité de la mer : tels, sous les yeux de ce peuple sans opinion générale, les événemens passent entourés de mystère et tombent dans les profondeurs de son indifférence, sans même que les bulles d'air appelées les paroles remontent à la surface.

C'est le sultan seul, non Constantinople, qui reçoit l'empereur; seul Abdul-Hamid a fait des préparatifs, et ils sont hors de la ville. A la place où Galata et Pera cessent de s'étendre le long du Bosphore, la colline qui les porte se continue en une végétation, vigoureuse et parfumée, de grands bois et de jardins fleuris. Parmi les frondaisons touffues qui, du bas de la côte, montent à son sommet, ceintes d'un grand mur et formant un seul domaine, çà et là émergent, tantôt fiers et en pleine lumière, tantôt modestes et dans l'ombre, des palais, des villas, des kiosques. Ce caprice d'un sultan à qui ne suffisait pas un harem de femmes et qui s'est donné un harem de maisons, est Yldiz la bien gardée. Ce domaine de plaisance est un asile de sûreté; une triple en-

ceinte de murailles couvre le repos et la vie du maître, et chaque soir, par des ordres imprévus, il désigne entre ses demeures celle qui le recevra la nuit : étrange existence de sultan blême qui sans cesse change de couche, poussé non par la volupté, mais par la peur.

C'est là qu'il recevra Guillaume. Au faite de la colline, où la verdure des bois paraît plus sombre sur la pâleur du ciel, une sorte de chalet suisse met la tache claire de ses toits et de ses façades. Il semble petit, il est assez grand pour que sa salle d'honneur ait trente mètres ; il contient des appartemens pour l'empereur, pour l'impératrice, le tout meublé à l'euro péenne, avec une profusion entassée, avec le disparate qui fait la laideur des belles choses, avec un mauvais goût à peu près égal à celui de presque tous les Européens quand ils veulent s'installer à l'orientale. Ici rien n'est oriental que la dépense, cette prodigalité de construire une telle maison pour un hôte de cinq jours, comme on dresserait une tente à l'ombre d'un palmier.

Hors d'Yldiz rien n'a été mis en état, que les rues par lesquelles l'empereur doit se rendre à l'ambassade, à l'école et au cercle Allemands : le tout est sis à Péra. Deux vieilles maisons faisaient là sur la grande rue une saillie si forte qu'il restait juste la place à une voiture : elles ont été éventrées. Pour cacher la blessure béante et aussi les amas de décombres qui, çà et là, remplacent les édifices partout où l'incendie et l'insouciance musulmane font leur œuvre, on a aligné des palissades pleines. Sur elles quelques Turcs promènent lentement de longs pinceaux, et elles prennent peu à peu une couleur jaune d'ocre, sous laquelle disparaît aussi la crasse de quelques murs trop lépreux. La chaussée n'est pas oubliée. Le pavage à Constantinople se fait avec des blocs de pierre irréguliers où, entre les plus gros, établis d'abord, on enfonce, tant bien que mal, les plus petits. Ils s'ébranlent vite et disparaissent, laissant des fondrières noires où se couchent les chiens, où toutes les espèces de détrit us s'amassent et pourrissent sous toutes les variétés de puanteur. Où l'empereur passera, on nivelle avec de la terre et l'on jette une couche de sable. Tout semble propre et restera tel jusqu'à ce que la prochaine pluie lave ce fard des vieilles rues en pente, et transforme en fondrières plus profondes les rues basses où cette boue viendra s'amoncèler. N'oublions pas le travail moins visible, mais le plus important, la recherche des révolutionnaires par la police. Les sujets ottomans ne peuvent

pénétrer à Constantinople que sous la sauvegarde de permis sévèrement contrôlés et difficiles à obtenir pour les *raïas* des races suspectes. Les Arméniens déjà établis dans la ville sont sous une surveillance continue, et un certain nombre ont été arrêtés sans qu'ils soient accusés d'aucun mal et afin que la tentation de ce mal ne leur vienne pas. Les Européens sont traités avec un peu plus de formes mais une égale méfiance; chaque jour, des étrangers ont été embarqués pour leurs pays d'origine. La surveillance est particulièrement agressive contre les Italiens. Depuis l'assassinat de l'impératrice d'Autriche, il semble qu'on ait peur de tous, même des bons ouvriers, et ils sont nombreux à Constantinople. Une partie de ces malheureux a quitté la ville, une partie vient d'être enfermée dans un hôpital, où elle attendra sous verrous le départ de Guillaume II.

Sur cette veille de fête, triste comme un lendemain, pèse d'avance une double contrainte : le peuple craint le gouvernement et le gouvernement craint le peuple. D'ordinaire, la foule, autant que le souverain, accueille les grands étrangers, et le chef de l'État présente la nation à son hôte; elle est le plus vaste, le plus intéressant et le plus flatteur des spectacles que s'offrent les princes; ils ne se lassent pas de sa présence, de ses sourires, de ses acclamations. Ici, au contraire, où le nombre des habitans, la variété des races, l'éclat des costumes, la magnificence de la nature assemblaient d'avance une incomparable pompe, la nation est étrangère et la foule importune. Abdul-Hamid marche toujours poursuivi par la menace du poète et prévoit que les os des victimes enfanteront peut-être des vengeurs. Plus que son peuple ne le redoute et ne lui obéit, lui redoute l'approche de son peuple. Les foules, même quand elles ne se révoltent pas, peuvent recéler l'assassin, lui faciliter l'approche et la fuite. Voilà pourquoi le sultan abrite son hôte près de lui, loin de la ville, et lui offre là un tête-à-tête dans sa solitude habituelle. Voilà pourquoi l'empereur débarquera à Dolma-Bagtché, au-dessus d'Yldiz, pourquoi les deux souverains passeront aussitôt d'un palais dans l'autre, et, dans le court chemin, seront séparés de toute foule par des masses épaisses de troupes. Inquiet sans cesse pour sa vie, Abdul-Hamid a trouvé la joie de pourvoir plus attentivement à sa propre sûreté en pourvoyant à celle de son hôte, et de se rassurer en paraissant craindre pour autrui. Quel début de fête que ce silence, quels

préparatifs que ce vide, quels conviés que les hôtes de ces vaisseaux fugitifs et de ces prisons pleines ! Et surtout quelle misère de la puissance dans ces deux souverains si absolus l'un et l'autre, résignés à s'emprisonner eux-mêmes, et, captifs qui rêvent d'évasion à travers les grilles, contraints à mettre en sûreté contre l'anarchie leurs songes de domination.

L'arrivée, mardi 18 octobre.

Grâce à la plus aimable des offres nous embarquons, quelques amis et moi, sur une « mouche » élégante et rapide au quai de Galata. A l'avant est déjà le « zaptié, » dont l'uniforme nous assurera la liberté de notre route malgré les consignes : sous tous les régimes et dans tous les pays, le gendarme veille au nom de la loi sur les privilèges de quelques-uns.

Il est huit heures du matin, et le soleil semble de la triplice. A peine quelques nuages, minces et frangés comme des écharpes, flottent dans l'azur profond mais pâle. Par un contraste qui est un charme, la lumière d'Orient luit sous un ciel de France. Cette lumière matinale vient par-dessus l'Olympe lointain, se heurte à la montagne de Scutari qui reste sombre sous le voile de ses cyprès, colore de rose la pointe du Sérail, nimbe d'une ligne mince et éclatante le cintre des dômes et les arêtes des mosquées, se répand en une poussière dorée sur le miroir de la mer calme. Toute cette clarté, comme une autre mer, remplit de sa masse puissante le vide ouvert entre l'Asie et l'Europe, et frappe droit Galata, Pera et la rive occidentale du Bosphore. Le fleuve, qui a pour berges deux continens, coule entre une Asie morne, dont les palais, les prés et les forêts dorment dans la même ombre terne, et une Europe dont le soleil avive toutes les nuances, met en relief tous les contours, et dont les palais brillent sur les bords enflammés des eaux. Et cette opposition complète la beauté de cette place et de cette heure.

Le long du port, un mouvement de foule se dessine sans hâte vers Dolma-Bagtché. La plupart des têtes portent le turban blanc, roulé fin et ajusté avec soin, qui indique les gens des mosquées. Ces curieux sont pour la plupart des *softas*, ces étudiants ecclésiastiques dont la jeunesse accroît le fanatisme et l'audace, et qui auraient manifesté un certain déplaisir des honneurs préparés à un infidèle. Comme eux notre mouche se meut doucement dans

la direction de Bagtché. Autour de nous évoluent nombre de petits vapeurs et de caïks. Quelques musulmans de condition aisée ont pris place dans les caïks, mais presque tous les spectateurs appartiennent aux colonies européennes. Les femmes, pour la joie de leurs yeux et des nôtres, sont les plus nombreuses, et leurs toilettes claires s'enlèvent en clartés douces sur le fond aux teintes violentes des embarcations. Celles-ci vont et viennent, si serrées qu'à quelques mètres on ne voit plus la mer : les légers mouvemens de ses petites vagues donnent aux couleurs qui la couvrent quelque chose de sa vie. Et tous les yeux sont tournés vers l'espace brillant et vide où, entre l'Europe et l'Asie, va paraître l'empereur.

Il est annoncé pour neuf heures. Elles sonnent et derrière la pointe du Sérail glisse un navire blanc qui vient du large. Lourde de formes et rapide de marche, il apparaît d'abord par le travers, puis il contourne la pointe et s'avance droit sur nous, suivi en ligne de file par un cuirassé et par un croiseur. Les trois navires sont pavoisés, le premier porte à son grand mât le pavillon impérial, où l'aigle noir étend ses ailes sur un fond jaune : c'est le *Hohenzollern*. En entrant dans le Bosphore, les navires de guerre se couvrent de fumée, des éclairs s'allument à la bouche de chaque pièce, et le tonnerre des saluts gronde de la mer à la terre. Le *Hohenzollern* arrive en face de Dolma-Bagtché, s'arrête ; les deux autres navires, par une belle évolution, passent à sa droite et à sa gauche, lui présentant leur avant ; et, tandis que leurs équipages poussent des hurrahs, les ancres tombent.

Sur la rive, Dolma-Bagtché plonge dans le Bosphore ses degrés de marbre, et sur sa terrasse de marbre allonge sa façade basse et démesurément longue, et plate à force d'ornemens. L'on croirait, quand on regarde les caprices princiers du plâtre et du stuc épars le long du Bosphore, que les sultans, par une de ces métamorphoses familières dans le sérail, ont pris leurs confiseurs pour en faire des architectes. Mais la distance efface les pauvretés de ce luxe et ne laisse resplendir que le baiser éblouissant du soleil au front poli de Dolma. Un grand tapis rouge jeté sur la blancheur de la terrasse unit les degrés où clapote le Bosphore à la porte principale du palais. Derrière cette porte est le sultan, invisible comme l'empereur ; mais quelques pachas de sa cour, et mieux encore quelques Albanais de sa garde, debout hors du seuil, annoncent la présence du maître.

Il envoie vers l'hôte attendu. Une chaloupe à vapeur se détache du rivage; derrière les glaces de son salon apparaissent des uniformes si brodés et battant neufs que l'on croirait une vitrine de tailleur, et que, comme La Bruyère, l'on tiendrait quitte des personnes. On nomme pourtant près de moi le ministre de la marine et Fuad-Pacha, heureux hommes qui appartiennent à de tels habits! Mais qu'est leur splendeur, tout européenne et moderne, près de la grâce étrange, de l'archaïsme superbe, du bijou gigantesque aux tons de vieil or qu'on nomme la barque du sultan? Elle aussi s'avance, portée par les eaux: longue et basse de corps, elle pose sur les vagues sans y enfoncer son ventre d'écaille, allonge son col grêle, soulève sa fine tête de bête sacrée et semble marcher sur la mer par les vingt grandes pattes de ses rames. Et à son arrière monte très haut une poupe sculptée à jour, de plus en plus étroite, et qui se termine, aérienne comme un nid, glorieuse comme un ostensor, et solitaire comme un trône. Ainsi les deux embarcations, l'une emblème de la Turquie nouvelle, l'autre messagère de l'Islam ancien et magnifique, se balancent et attendent aux pieds du César.

C'est chez lui, sous ses propres couleurs, que Guillaume II gagnera la terre. Un canot allemand de douze rameurs a accosté l'échelle qui, sur le flanc du *Hohenzollern*, dessine les traits grêles de son plan incliné et de ses deux paliers. Un capitaine de vaisseau est descendu et a pris la barre. Des officiers casqués, traversés de grands cordons et superbes, qui se tenaient en groupe au haut de l'échelle, s'écartent, et se rangent en une attitude de respect immobile. Voici l'empereur. Revêtu d'un uniforme noir, la tête couverte du kalpack à grande aigrette blanche, sans broderies, sans décorations, il paraît plus sombre encore sur le fond brillant de son escorte.

Il a voulu surprendre les regards et frapper les imaginations par l'absence même de ce qui les séduit d'ordinaire: la splendeur de ses officiers porte pour lui les insignes de sa puissance, et cette puissance paraît plus imposante en son dédain de paraître. La simplicité peut être la plus habile des mises en scène: Napoléon ne tenait pas pour rien à la redingote grise et au petit chapeau. Tandis que Guillaume descend l'échelle, il se détache mat et noir sur le mur blanc du *Hohenzollern*, comme une de ces découpures qu'inventa le marquis de Silhouette. Beaucoup plus petit que son aïeul et son père, il est encore de belle taille. La min-

ceur souple de la jeunesse qui donnait naguère un charme romantique à sa personne, disparaît sous un embonpoint précoce, la graisse commence à gonfler les joues, alourdit le bas du visage, et surtout épaisit le buste. Il ne reste de maigre, et plutôt de décharné, que son bras gauche, ce membre infirme et dont la misère rappelle à l'orgueil de Guillaume que les plus grands empereurs eux-mêmes sont de pauvres hommes.

Debout dans le canot, il fait asseoir d'abord l'impératrice, qui descendait derrière lui, s'assied à côté d'elle, six personnages de sa suite prennent place sur les bancs de côté, et les rames, jusque-là dressées, trempent d'un même mouvement dans la mer. Le canot s'avance à travers les embarcations habilement maladroites qui manœuvrent pour le voir de plus près. Cette marche sinieuse et rapide se poursuit au milieu d'un grand silence; nous voyons au-dessus du sillage fuyant, parmi la confusion des broderies, des ordres en sautoir, et d'une robe mauve, l'aigrette marquer la place de l'empereur. Au moment où il pose le pied sur les marches de Dolma-Bagché, le sultan apparaît, mince et pâle, dans l'ombre de la porte. Les deux souverains s'avancent l'un vers l'autre, mais le mouvement d'un bateau plus près que nous de la terre nous les a cachés au moment où ils s'embrassaient. Si banals et vains que soient les baisers de princes, j'ai regretté de ne pas voir celui-là. Il s'échangeait sur le seuil même du palais où Abdul-Aziz fut déposé et étouffé, en vue du palais tout proche où le successeur d'Aziz, Mourad, déposé à son tour, vit, dans un silence qui est déjà la tombe. Le sultan a-t-il songé que sans l'assassinat de son oncle et le malheur de son frère, il n'ouvriait pas ses bras à l'empereur d'Allemagne? L'empereur a-t-il songé qu'il y a des familles où les princes sont particulièrement fragiles? Et si quelque clarté demeure dans le cerveau de Mourad, quelles ont pu être ses pensées quand ce captif, devenu étranger à tous les bruits de la terre, a tout à l'heure entendu le canon? A-t-il cru à la fin du sultan, à une révolution, attend-il la mort, attend-il la couronne? Quelles tragédies étouffe ici le silence!

Je pensais à ces choses, tandis que devant cet autre palais devenu prison, entouré de sentinelles, flanqué de deux casernes, et interdit à toute approche, passe notre chaloupe. Les souverains entrés à Dolma-Bagché, nous nous hâtons pour atterrir à la première escale et voir leur entrée à Yldiz-Kiosk. Mais, bien que des voitures nous attendissent à Orta-Keui, quand elles nous

eurent ramenés derrière Dolma-Bagtché, à la route qui monte vers Yldiz, les souverains étaient passés déjà, et les troupes de haie ou d'escorte commençaient à regagner leurs casernes. Nous assistons à leur défilé.

Si l'on veut connaître le nombre et la date des influences européennes qui ont tour à tour présidé à la constitution de l'armée turque, il suffit de considérer la coupe des uniformes et leur ancienneté. Ce régiment de lanciers qui descend les rues, sanglé dans une veste bleue à plastron rouge, le shapska en tête et le pantalon collant, est de façon allemande; il est vêtu de neuf. Le régiment de chasseurs qui le suit, précédé de ses timbaliers et de ses fifres, tout vert, portant la culotte bouffante dans la botte, la tunique large à poches extérieures, et la toque d'astrakan, semble un régiment russe : ses uniformes sont fanés et montrent aux coutures ces teintes plus claires qui révèlent le printemps de la nature et l'automne de la garde-robe. Plus élimés encore sont ces turcos et ces zouaves, jadis empruntés à l'Islam par la France, rendus par la France aux Ottomans, et leur air loqueteux ne dit que trop combien sont loin les jours de la Crimée et de la Syrie. Le seul costume qui ait vraiment une originalité orientale appartient, ironie des choses, aux Ottomans les plus occidentaux. La garde albanaise, composée de géans, serait superbe sous sa veste, sa culotte et son bonnet de laine blanche à soutaches noires, si l'industrie européenne, s'exerçant même ici, n'avait remplacé la chaussure nationale — l'opanké, longue bande de peau qui entoure le pied et s'enroule autour de la jambe, — par de gros souliers et des guêtres basses de cuir jaune. Ainsi ces hommes sauvages qui commencent en demi-dieux finissent en chasseurs de la plaine Saint-Denis. On dirait que l'Amérique même, devenant une puissance militaire, donne ici des modèles : un régiment passe, de couleur poussière, terne de la tête aux pieds, sans un bouton brillant, sans un galon de métal, les cartouches sur la poitrine, le sac attaché bas; pour les yeux accoutumés aux uniformes actuels, c'est un costume de chasseur plus que de soldat; mais le soldat a-t-il moins que le chasseur besoin de marcher à l'aise et de cacher sa présence? Chose remarquable, cette nouveauté a été conseillée par les Allemands, et ils l'expérimentent peut-être sur le Turc pour s'instruire eux-mêmes. En attendant, ils ont donné à toute l'armée ottomane leurs armes, leurs manœuvres, leur rectitude, leur pas et jusqu'à leurs bottes.

Sous tous ces accoutremens, et tant d'habitudes empruntées aux autres, le Turc ne ressemble qu'à lui-même. La raideur qu'il a apprise de Berlin n'a pu lui enlever la souplesse native de ses allures; malgré les lourdes bottes qui le font souffrir, il garde l'élasticité de sa marche. Bien supérieur en cela à ses éducateurs, tandis qu'ils transforment leurs recrues en soldats par une contrainte continue de la volonté sur la nature, lui, sans y penser, et par sa nature est soldat. Sa tenue est souvent négligée, ses armes sont toujours propres : il savait se servir d'elles avant qu'il les reçût du sultan; il continuera à les porter quand il reviendra à sa maison ou sous sa tente. La sobriété, le courage, l'obéissance sont les lois de toute sa vie. Toutes ces vertus sont empreintes sur les visages, avec la naïveté des forces instinctives, et donnent à cette armée un air de puissance tranquille et de dignité redoutable.

Ces troupes passent, laissant après elle une odeur de fauve, tandis que leurs musiques jouent les airs à la mode de nos cafés-concerts. Constantinople, où elles rentrent, ne s'est pas dérangée pour les suivre, mais les attend, et la multitude qui les regarde, vaut elle-même d'être regardée. Et ce qui frappe ici n'est pas comme dans les troupes certain air d'Europe, mais le contraste profond de nature entre cette foule et les nôtres. En Europe les grands spectacles mettent la moitié d'une ville dans la rue et aux fenêtres, et là l'on a pu dire qu'assembler les hommes c'est les émouvoir. Chacun sent au contact des autres s'aviver ses passions ordinaires, l'impatience de l'heure, l'envie de la meilleure place, la colère contre les hommes trop grands, les femmes trop grosses, les gens arrivés les premiers, toutes les espèces de gêneurs; puis ces passions individuelles s'unissent et se fondent en une intelligence, en une volonté et un mouvement collectifs, d'ordinaire une philosophie gaie qui tourne en complaisances, en rires, en causeries, les premières irritations, un besoin de tromper l'attente par des poussées, des lazzis, des chants; enfin, quand l'heure est favorable et la vision belle, une solidarité irrésistible emporte chaque être dans une vie plus vaste, et dans chaque goutte d'eau passe toute la puissance du fleuve : alors c'est la communion des frémissemens, des acclamations et des larmes. Ici quatre ou cinq mille Ottomans tout au plus sont sortis de chez eux. Dans cette masse, si petite pour une telle ville, ni cris, ni gestes, ni mouvement, et, sauf qu'elle est là, pas même une apparence de curiosité. Appuyés contre les murs, assis quand la

voie est large, étendus sur les divans des cafés, les hommes ne se pressent, ni même ne se touchent. Les terrasses couronnées de femmes brillent aux reflets des haïks; mais ces femmes, accroupies sous les cloches soyeuses qui les déforment, ont l'aspect de ballons dégonflés à demi. Chacun est venu sans hâte, s'est placé sans bruit, semble en s'établissant ne pourvoir qu'à son repos et demeure inerte comme si nul spectacle ne valait l'effort d'une tête qui se tourne et d'un col qui se tend. Les yeux sont ouverts et immobiles, aucune flamme n'en jaillit, aucune expression n'en spiritualise l'éclat tout animal. Ces gens laissent les objets passer devant leur vue, ils ne regardent pas; s'ils regardent ils ne paraissent pas penser; s'ils pensent ils n'ont pas besoin de le dire. Voisins, ils ont rapproché sans les détruire les solitudes intérieures que chacun d'eux continue à habiter. Cette immobilité du corps et cette absence de l'esprit est la seule communauté parmi ces hommes si divers. Et peut-être, décourageant le psychologue de découvrir l'homme moral, met-elle plus en valeur l'être de matière, la variété de ces races aussi nombreuses que les provinces, la richesse de ces costumes aussi divers que les individus. La foule ici n'est pas une âme, c'est de la couleur vivante.

Le soir du même jour.

Après cette matinée, c'était assez de majestés contemporaines. J'étais allé me reposer d'elles auprès des grandeurs mortes à Kadi-Keui, l'ancienne Chalcedoine, voisine de Scutari. Le soir je suis rentré à Constantinople par le dernier bateau. Le soleil venait de disparaître, descendant d'un ciel sans nuage dans une mer sans vagues. Une légère vapeur qui s'était levée aussitôt à l'horizon s'était colorée de feux si rouges qu'ils semblaient des foyers et non des reflets. Puis tout s'était éteint dans les profondeurs de l'éther devenu noir. L'ombre se faisait complaisante, comme l'avait été le jour, aux fêtes préparées, car elles devaient finir le soir en illuminations. Et d'après les nouvellistes, tandis que trente mille lampes électriques ramèneraient la pleine clarté dans la demeure impériale et ses alentours, les jardins d'Yldiz, tenant suspendues comme des fruits dans tous leurs feuillages des lanternes de toutes couleurs, pavoiseraient la nuit de lumière.

Du bateau je regarde. Sur la colline d'Yldiz une lueur, un peu plus blanche sur le sommet où les trente mille lampes jettent leurs rayons: partout ailleurs une lumière très douce et très faible

comme de vers luisans dans l'herbe. A la pointe du Sérail, appuyés aux murs des palais abandonnés par le sultan, quelques cordons et quelques arcs de lumière traçant des portiques. Rien dans Constantinople ne luit que cette mince et pâle épure de lam-pions. La capitale passive continue à laisser faire son maître, et il suffit à ce maître que la capitale présente aux hôtes d'Yldiz un fond de décor.

L'ombre victorieuse des efforts faits pour la dissiper, la force de la nature qui ternit et dissout ces atomes de lumière est la vraie maîtresse de cette heure. En l'honneur d'un chrétien le sultan illumine les arbres de ses jardins et les pierres de ses palais : l'âme musulmane ne s'éclaire pas. C'est elle qui, absente de ce jour et de cette soirée, les rend minuscules, et leur donne un air de fête perdue dans un désert. De leurs maisons obscures les croyans contemplant la pauvreté de cet hommage rendu à l'infidèle et obscurément en jouissent. Leur ville préférée, Scutari, sous le deuil de ses cyprès, n'a pas un seul feu de joie. Mais, tandis que pour l'empereur s'allume cette lueur sans rayonnement, pour eux le croissant mince de la lune nouvelle, et une brillante étoile qui scintille devant lui, élèvent au-dessus de Sainte-Sophie et font monter dans la gloire du ciel les emblèmes de l'Islam.

En mer, 20 octobre.

Quand un souverain est digne de son nom, un surnom consacre le mérite particulier qui fait l'originalité de sa gloire. Ces surnoms abondent dans l'histoire, et l'on a peine à comprendre les guerres, les famines et les malheurs continus des peuples sur lesquels régnaient tant de pacifiques, de pieux, de justes et de grands. L'empereur d'Allemagne obtiendra sans doute quelqu'un de ces titres et peut-être les méritera tous : mais à l'heure présente je lui vote celui de Guillaume le Déconcertant.

Tout le monde sait que ce monarque n'a pas la modestie farouche, qu'il aime à occuper les yeux, les imaginations, et qu'il ne croit pas à la grandeur sans bruit. Jamais il n'avait annoncé aucune de ces entreprises aussi à l'avance, et avec autant de fracas. Appeler l'attention sur elle c'était appeler autour de lui les curieux, et surtout ces curieux de profession qu'on appelle journalistes. Il est entré dans les mœurs de faciliter à ceux-ci leur tâche quand on veut informer le public. Or, loin que des facilités aient

été préparées pour eux, des ordres rigoureux ferment les approches du navire et du camp impérial, non seulement aux journalistes étrangers, mais aux journalistes d'Allemagne. Le gouvernement ture complète par sa censure cette consigne de passer au large, et j'ai vu de mes yeux une lettre où le directeur du télégraphe demandait au correspondant d'un journal si celui-ci préférerait que sa dépêche partît allégée de certaines appréciations ou ne partît pas. Des moyens plus détournés, mais plus ingénieux, concourent à écarter de la route impériale même les voyageurs moins dangereux que les faiseurs d'opinion. Je désirais, avec quelques amis, débarquer comme Guillaume II à Caïffa, et suivre de là à Jérusalem le chemin de caravane. Nous savions que le désert appartient à MM. Cook, qu'il vaut pour eux une ferme en Brie, qu'ils ont accaparé les chevaux, les mulets, les tentes et les guides : nous leur avons demandé passage sur leur domaine. Après trois jours de dépêches échangées avec Caïffa, le représentant de M. Cook nous a exprimé ses regrets de ne pouvoir se charger de nous. Il a bien, outre le cortège impérial, des touristes et en grand nombre, mais ce sont des voyageurs qu'il a pris dès l'Allemagne, et qu'il ramènera en Allemagne. Que tes tentes sont belles, ô Cook ! et que tes pavillons sont éclatans ! Mais ils ne s'ouvrent qu'au peuple choisi. Et ainsi les combinaisons d'une agence contribuent à assurer à l'empereur un cortège de nationaux. Toutes ces coïncidences ont un air de calculs ; il semble qu'après avoir attiré l'attention de loin, l'empereur travaille à éviter les regards, à effacer ses traces. Guillaume prétend-il qu'on parle de son voyage et ne désire-t-il pas qu'on le voie ?

Ce doute suffirait à nous décider. Nous ne serons pas de la caravane, mais nous la précéderons à Jérusalem. C'est là que le touriste deviendra pèlerin, c'est là que se prononceront les paroles et que s'accompliront les actes d'importance. Mais, autres obstacles. La seule ligne régulière qui mène commodément et vite de Jérusalem à Jaffa est celle des Messageries Maritimes ; or le bateau ne fait ce service que tous les quinze jours, et la semaine où nous sommes est celle où il n'y a pas de service. Un seul moyen nous reste d'assister à l'arrivée et au séjour de l'empereur en Palestine, c'est de partir dès aujourd'hui par un bateau russe qui va en Égypte. Il touchera Alexandrie le 24, et de là un autre navire nous ramènera vers le nord à Jaffa, où nous débarquerons le 26, si la mer le veut.

Jérusalem, 26 octobre.

La nuit tombait quand le train s'est arrêté en pleine campagne, une petite gare portait écrit le mot : *Jérusalem*. Quatre cents voyageurs descendent, courent à leurs bagages, les disputent aux porteurs, se pressent aux issues gardées par la police turque, protestent contre son attentive lenteur à lire les tes-kiéré. Tous les autres idiomes sont étouffés, écrasés entre les sons rudes et gutturaux des pèlerins germaniques, et la preuve apparaît une fois de plus que la langue allemande est la plus belle de toutes pour se mettre en colère. Un cawas du consulat français nous épargne la dispute et l'attente, et, hors de la gare, tout bruit s'éteint dans la paix du soir.

Le croissant élargi d'une lune qui sera bientôt pleine jette une clarté dans les profondeurs du ciel et sur la face tourmentée de la terre. Le plateau où nous sommes descend en avant de nous et se creuse en vallée : elle s'étend et tourne autour d'un éperon rocheux qui s'élève au milieu d'elle, et que de grands murs dominent. Leurs longues lignes crénelées, leurs tours carrées et massives enserrent une ville, l'annoncent et la cachent. Nulle part d'arbres, d'herbe, d'eaux ; tout est pierres et poussière, ce qu'il y a de moins vivant dans la nature. Et le plateau, et la vallée, et les terres et les murailles ont la même teinte de cendre. Il y a des lieux qui ont une conscience. Cette terre des Juifs, semblable aux Juifs eux-mêmes quand après leurs fautes ils se couvraient de cendres, porte le deuil d'un inconsolable souvenir. Elle a donné la mort et un tombeau à celui qui apportait la vie au monde : elle garde depuis dix-huit siècles la pâleur de cette mort et la stérilité d'un sépulchre. Cette tristesse nous entoure et nous pénètre comme une atmosphère : elle est en nous quand nous descendons vers les murailles qui vues de plus bas paraissent plus hautes encore : elle est en nous quand nous longeons l'enceinte et remontons la rampe qui mène à la porte prochaine. Soudain, comme nous touchons le pied des murs, la voie s'infléchit à l'angle d'une tour : voici des lumières, des cafés, un arc de triomphe et le va-et-vient des habitans. Cette petite vie offense et chasse les pensées, et le chant d'un chamelier fait taire la voix des siècles.

L'entrée dans Jérusalem, samedi 29 octobre.

Guillaume II entre aujourd'hui dans Jérusalem. A trois heures il doit arriver à la porte de Jaffa, descendre de cheval et se rendre

à pied au Saint-Sépulcre. De son camp aux remparts de la ville, à travers le faubourg neuf, de maigres arcs de triomphe, de jeunes arbres écorchés à la hâte, gauches en leur dignité neuve de mâts et reliés par des guirlandes de fleurs artificielles, jalonnent la voie impériale. Elle aboutit non à la porte, mais à ce qui fut la porte de Jaffa. Les Turcs de Jérusalem sont aussi vandales au besoin que les édiles d'Avignon. Les uns et les autres traitent de même leurs admirables murailles qui ne sont pas sans ressemblance et, sous prétexte de dégager les abords, la porte de Jaffa et cinquante mètres de la poterne où elle s'ouvrait viennent d'être abattus. Par l'ouverture béante de sa fortification, la ville apparaît, dépouillée de sa ceinture comme Suzanne surprise, et quiconque ne descend pas des deux vieillards sent une pudeur se révolter en lui contre ce viol du regard.

A quelques pas de la porte détruite et dans la rue principale du faubourg, quelques Français attendent sans impatience, non moins intéressés par la foule et le théâtre que par le principal acteur. Nous sommes au *Crédit Lyonnais*, et le directeur nous fait avec une courtoisie parfaite les honneurs de sa résidence et de ses quatre balcons. Ils s'ouvrent au midi, une pluie de lumière ruisselle sur eux et si ardente que la chaleur de leurs fers est presque douloureuse à la main : mais qu'est-ce que souffrir un peu pour si bien voir ? La voie pavoisée sur laquelle ils s'avancent se prolonge au loin à droite, vers l'Occident d'où viendra le pèlerin couronné : à gauche, elle se termine tout près, à l'endroit où il mettra pied à terre, arrêtée contre le saillant énorme de la citadelle. La quadrature de deux donjons reliés par une courtine borne là et retient le regard. Presque jusqu'à leur sommet ces remparts ont pour toute beauté leur hauteur nue et puissante ; près de leur faite l'élégante saillie de leurs échauguettes à mâchicoulis est mise en relief par la vigueur des ombres, tandis que, perçant l'épaisseur des pierres, quelques ouvertures en ogive laissent passer des éclats de lumière, et que les larges créneaux élèvent dans le ciel une majesté de couronne murale. En face, la campagne étend, sous les feux du soleil, la profondeur de trois plans successifs. Le plus lointain appuie à la masse de la citadelle une ligne ondulée de montagnes bleues, telles que les primitifs aimaient à les peindre au fond de leurs tableaux, aériennes et dominant l'architecture compliquée d'une ville forte. Ces montagnes sont la région de Bethléem, la seule qui en terre sainte sourie, comme l'enfance

dans la vie du Christ. Et, comme le bonheur dans la vie de l'homme, cette vision de grâce est la plus distante, la plus haute, celle qui occupe le moindre espace : l'horizon est rempli presque tout entier par une colline plus voisine, stérile et pâle, qui, assez basse à l'Orient pour ne pas voiler Bethléem, se relève d'un mouvement continu, monotone, et couvre tout de sa stérilité poudreuse. Sur son penchant, au-dessous de Bethléem, des constructions européennes montrent leurs grands toits de tuiles pâles et leurs fenêtres de fabriques : une colonie allemande se livre à l'industrie dans ce village qu'elle a nommé Berlin. Un moulin le domine qui, nouveau Sans-Souci, tend en vain au vent ses bras immobiles. La jachère se déploie ensuite, maîtresse du sol jusqu'à l'occident où un vaste édifice élève sur la hauteur son corps de logis en retraite entre deux pavillons massifs. Il contient une école professionnelle fondée en 1882 par le P. A. Ratisbonne. Il a arboré les couleurs françaises, et ce sont elles qui d'ici paraissent monter le plus haut dans le ciel. Enfin, en face et tout près de nous, un petit bois d'oliviers couvre une colline qui elle-même a la couleur et la forme allongée de l'olive. Le feuillage pâle des arbres que le soleil frappe de rayons presque perpendiculaires lui renvoie un reflet plus pâle encore, la masse de leurs ramures dessine autour de leurs troncs une ombre noire comme s'ils plongeaient leurs racines dans un humus profond, et ce jeu de la lumière met au centre du paysage une illusion de fertilité. La base de cette olivette et les terrains inférieurs disparaissent aux regards, cachés par la ligne droite des constructions basses qui bordent en face de nous l'autre côté de la rue.

Les terrasses de ces rez-de-chaussée portent une foule enturbannée, debout ou assise à l'orientale. Les spectateurs du premier rang laissent pendre le long du mur leurs jambes bronzées, et leurs babouches font des taches multicolores sur la blancheur crue de la façade passée à la chaux. Au pied du mur, devant des cintres uniformément cerclés de bleu qui donnent accès aux échoppes et aux cafés, une autre foule occupe le trottoir, établie sur de petits tabourets bas, et, dans l'ombre ronde des boutiques, apparaît encore une autre profondeur de turbans, de faces et de corps. Pourquoi cette vue me remet-elle en mémoire deux mots d'Hugo, ces « torchons radieux » dont notre goût se moqua si fort ? Qui se trompait alors, le public ou le poète ? En France, sous notre lumière raisonnable qui éclaire les choses sans les transformer, des

loques sont des loques ; et encore leur laideur n'est-elle pas différente sous les brumes des Flandres ou sous le ciel de Provence ? Mais le soleil d'Asie, roi et enchanteur, n'illumine pas seulement, il transforme tout ce qu'il touche, il fait disparaître la substance vile des choses dans la magie de ses rayons. La plupart des hommes rassemblés sous nos yeux n'étaient couverts que de guenilles, tout élimées, trouées, et sales ; mais lavées, purifiées, ennoblies par ce soleil, celles-là étaient vraiment radieuses et il savait avec ces haillons faire de la pourpre et de l'or. Quelle variété de races et de costumes ! Je note au hasard un groupe placé sur la terrasse en face de moi. Un homme aux traits fins, au corps mince, porte sous une veste de cachemire blanc un jupon blanc rayé de damas ; d'instinct, il a uni aux plis soutenus et aux ton mat de la laine, la souplesse brillante de la soie, comme un artiste qui étudierait combien de reflets il peut y avoir dans une couleur : c'est un catholique de Jérusalem. Près de lui, un homme à veste rouge montre sous un épais turban aux tons clairs la face brune, la barbe noire et le profil dur que la tradition donne à Judas : c'est un Bethlémitain. Trois autres, de la même ville, abritent sous des ombrelles vertes et brunes des têtes moins sinistres et la richesse lourde, en ce jour étouffante, de leurs vêtements. A côté deux Syriens grecs, qui semblent frais et sveltes en leurs justaucorps et leurs culottes de toile blanche ; un moine grec à la robe flottante et aux cheveux relevés en chignon sous la tour noire de son haut bonnet ; trois femmes, l'une drapée d'une voile rouge sur une robe bleue, les autres en noir : leur visage découvert les dit chrétiennes. Deux Turcs au teint aussi clair que celui des femmes, habillés de même d'un gilet serré et de pantalons bouffans à petites raies havane et grises, ont, en guise d'ombrelle, jeté sur leurs têtes fraternelles le manteau de l'un d'eux. Derrière, plusieurs fellahs de haute stature, à la chemise largement ouverte et qui laisse voir leur poitrine bronzée, ramènent pour s'abriter du soleil, au-dessus de leur turban jaune, le haut de leur *aboï*, grosse dahmatique à larges pans gris et bruns. Qu'on imagine, qu'on mêle et qu'on répande tout le long de la rue des groupes semblables, qu'on les masse plus serrés dans l'espace béant à l'entrée de la ville, qu'on multiplie les combinaisons infinies des teintes par l'infinie variété des formes, on imaginera ce dont jouissaient nos yeux. La sévère citadelle a aussi sa parure. Sur les plates-formes, les harems d'officiers et de dignitaires

turcs jettent parmi les vieilles pierres l'éclat gai de soieries aux couleurs d'étendards ; quelques visages intrépides apparaissent sans voiles derrière les créneaux ; et tandis que deux de mes compatriotes discutent si, plus curieuses ou plus coquettes, ces Ottomans préfèrent voir ou être vues, j'admire, sur le fond lumineux du ciel qui remplit l'ogive d'une meurtrière, la silhouette élégante et pure d'une femme debout et voilée.

Le moment approche. Les jeunes filles de la colonie allemande, portant l'écharpe noire blanche et rouge, se hâtent vers l'estrade qui leur a été préparée presque au-dessous de nos balcons ; des pachas roulent en voiture vers la porte de Jaffa où ils recevront l'empereur ; une compagnie d'infanterie turque vient de s'aligner et forme la haie sur une centaine de pas et d'un seul côté de la rue. Cela ne suspend pas encore les habitudes de la cité, le va-et-vient des indigènes sur leurs chevaux ou leurs mules. Les chiens dorment, le ventre étendu sur la route qu'on a arrosée et qu'ils trouvent fraîche. Un porteur d'eau promène sur son dos son outre, une peau de chèvre qui, gonflée, a repris une forme d'animal distendu, gras et luisant. Deux hommes qui poussent trois ânes s'arrêtent, se baissent, le porteur d'eau par un mouvement de reins penche vers eux une patte de sa chèvre, et de là un filet clair tombe dans leurs bouches noires.

Un appel de trompette retentit. Sa note unique et longue sonne de loin ; un appel plus proche le transmet ; un troisième répond à la porte de Jaffa. Aussitôt le chemin que va suivre l'empereur apparaît vide entre les rangs alignés des mâts et du peuple. Un groupe de cavaliers s'avance. Leur uniforme brun soutaché de jonquille inspire aux Ottomans le même respect qu'à nos compatriotes le chapeau en bataille et les buffleteries blanches des gendarmes, et les gendarmes sont ici comme en France l'escorte des criminels et des souverains. Ils mènent la marche d'un bon pas. Après eux une voiture où le consul d'Allemagne, raide dans sa grande tenue, semble célébrer l'élévation, déjà annoncée, de son poste en consulat général. Dans une seconde voiture, une femme blonde, ayant sur le visage une beauté qui se fanera vite et la bonté qui, plus heureuse, n'a rien à craindre des ans, salue avec grâce et désir d'être aimable : c'est l'impératrice. Derrière et aussitôt l'empereur. Vêtu d'un uniforme à bandes, collet et paremens rouges, qu'égaient des broderies d'argent, un grand cordon jaune sur la poitrine, le casque en tête, et solide sur son

cheval, il remplit bien son personnage d'empereur et d'empereur allemand. L'immobilité fière et du visage et de l'attitude, le geste rare, bref, condescendant, dédaigneux de sa main droite, qui pour tout salut se porte à son casque, révèlent l'empereur de tous les empereurs, l'Allemand de tous les Allemands le plus pénétré de sa grandeur et le plus enflé de ses droits. Mais l'uniforme, le geste, la personne sont comme idéalisés par un grand voile blanc qui s'enroule autour du casque, s'entr'ouvre devant le visage, le protège à droite et à gauche contre une curiosité trop précise, laisse seulement deviner derrière son rempart onduleux l'éclat des yeux, la courbe fière du nez, le pli héroïque de la moustache blonde, retombe sur les épaules, et flotte sur le dos. Ce rien métamorphose tout. Il donne je ne sais quel prestige d'insaisissable, de mystérieux, d'irréel, de symbole, de beauté à cette apparition blanche sur un cheval blanc. Ce rien révèle l'originalité la plus personnelle de ce monarque, le caractère qu'il ne tient d'aucun des siens, son besoin d'imposer aux imaginations par les ressources de son imagination, son désir d'accroître l'ancien prestige du pouvoir par des prestiges nouveaux, sa puissance d'évoquer des visions imprévues par un art instinctif et profond des lieux, des occasions, des costumes même, sa volonté d'attacher à son pouvoir réel des ailes de légende, de compléter le souverain par le héros du roman, et d'unir à l'aigle noire de la Prusse le cygne blanc du Saint-Graal. Le même sens de l'originalité et du décor apparaît dans l'ordonnance de la suite immédiate, et l'on reconnaît encore là l'œil du maître. Une cinquantaine d'officiers superbes, quelques-uns gigantesques, l'entourent : le costume colonial jaune que portent les officiers anglais dans l'Inde a servi de point de départ à la fantaisie impériale. Mais les ornemens militaires des épaules, la large ceinture de cuir qui soutient le revolver, la gourde et la bourse, et fait penser au bourdon et à l'aumônière, la couleur de ces vêtemens basanés comme des pourpoints de buffle, le cimier du casque et le couvre-nuque tombant sur les épaules avec la forme du réseau d'acier qui tombait du heaume, donnent à cette troupe un faux air de croisés, — de croisés, il est vrai, qui auraient la jaunisse.

Mais, à eux sont mêlés en nombre presque égal des hommes qui n'appartiennent pas à l'armée, la maison civile, j'imagine, et les auxiliaires indispensables à un empereur quand il veut faire l'opinion, écrivains, télégraphistes et photographes. Ceux-là,

jaunes toujours, mais dépouillés des ornemens de la grâce militaire, avec leurs grosses guêtres, et leurs blouses ballonnant sur leur large ceinture, et sous l'ampleur de leurs casques énormes, ressemblent à une équipe de scaphandriers amenés pour explorer la Mer-Morte.

Suit à pied une troupe de cinquante à soixante personnes, de ces personnes distinguées et graves qui se croiraient dépouillées de leur dignité si elles apparaissaient en public sans habit et chapeau de ville. Ces hommes sérieux portent au cou un large cordon noir d'où pend une croix émaillée de blanc et de noir. Ce sont des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ils viennent assister à la consécration du temple protestant que l'empereur inaugurerait lundi.

Enfin une procession de voitures vulgaires, où sont tassés des officiers allemands, des fonctionnaires allemands, et, en queue, des hommes qui, n'ayant ni épée ni broderies, mais portant des lunettes d'or, rasés et satisfaits d'eux, doivent être des savans allemands.

C'est tout, et l'on pense : « Quoi ! ce n'est que cela ? » Les touristes allemands eux-mêmes, malgré leur désir de tout admirer, n'ont pas trouvé matière, et leur déconvenue s'est manifestée par leur silence devant ce cortège. Et le spectacle ne devient beau qu'au moment où, le cortège étant passé, la foule s'ébranle, remplit la rue, mêle dans un mouvement doux toutes les teintes de ses costumes, pavoise le chemin par cela seul qu'elle le parcourt ; où, vue de haut, la masse de ces turbans en marche, pareils de forme et opposés de couleur, semble un champ de dahlias sur lesquels passerait une brise.

L'empereur, descendu de cheval, se dirige maintenant vers le Saint-Sépulcre. Il y trouvera un accueil moins solennel encore. Ce n'est pas que, là même, l'Église n'ait des honneurs pour les monarques. Mais ces honneurs religieux, symbole de l'union entre l'État et l'Église, sont réservés par l'autorité ecclésiastique aux princes en unité de croyances avec elle. Or, au Saint-Sépulcre, toutes les sectes chrétiennes ont droit de cité, sauf les protestans. Aucun des rites co-possesseurs de la Basilique ne peut recevoir avec les pompes liturgiques Guillaume II, parce qu'il n'est pas de leur croyance ; et il n'y peut recevoir les hommages de son propre clergé, parce que les rites protestans n'ont pas accès dans la Basilique. L'empereur n'entend être ignoré nulle part : il a

tenu à obtenir des cultes étrangers au sien tous les respects que la conscience ne les obligerait pas à lui refuser. Des négociations ont été ouvertes pour régler la manière dont il serait reçu. Même au Saint-Sépulcre, les religions sont de grandes ou de petites puissances. Les grandes sont la latine, la grecque et l'arménienne : celles-ci, tandis que les autres se contentent d'une chapelle, se partagent presque tout l'édifice, et elles ont chacune à Jérusalem un patriarche. D'eux on eût voulu obtenir des pompes, ils n'ont voulu promettre que des politesses, et l'empereur doit s'en contenter. Les patriarches ne revêtiront pas leurs ornemens pontificaux ; ils ne seront pas à la tête de leurs clergés ; il n'y aura pas de cérémonies religieuses. Les patriarches en leur costume de ville attendront Leurs Majestés : le Latin à la porte de la Basilique ; l'Arménien à la pierre de l'Onction, où fut embaumé le corps du Christ, le Grec au seuil du Saint-Sépulcre, et le seul encens offert à Guillaume sera celui de trois discours volontairement vides ; et, par crainte des bombes ou des poignards, vide aussi sera l'édifice. Ce sont là des honneurs de machine pneumatique. Bien que notre consul général ait ménagé à quelques Français le moyen de pénétrer dans la Basilique, j'ai mieux aimé voir l'entrée dans Jérusalem. Mais un ami qui avait préféré le parti contraire m'a raconté la visite de l'église. L'empereur, son casque pendu à sa ceinture, est passé de patriarche en patriarche, les a écoutés d'un air impassible, leur a répondu par un serrement de main sans effusion, a accepté leur compagnie comme celle de cicerone, dans la partie de l'édifice qui leur appartenait, a tout parcouru d'un regard bref, n'a contemplé rien avec vénération. Il tenait à la main un stick : badine ou cravache, c'était trop. Au Christ seul appartient d'entrer avec un fouet dans le temple, parce qu'il en chasse les marchands. Dans la partie la plus sacrée de la Basilique, le Sépulcre, Guillaume II a pénétré seul avec l'impératrice. Là sans doute il a laissé tomber le masque hautain qu'il porte pour les hommes et qui n'impose pas à Dieu.

La visite n'a pas duré plus d'une heure. Voici à la porte de Jaffa les troupes qui reprennent l'immobilité ; voici rassemblés les chevaux que l'on promenait en main ; voici le cortège qui passe de nouveau et en sens inverse sous nos balcons. Son désarroi apparaît plus crûment encore. Derrière les gendarmes, avant la voiture de l'impératrice, deux hommes vêtus de complets gris et couverts de chapeaux à larges bords passent sur de solides

courtauds. Ce sont M. Cook et son principal associé : et leur présence ne semble naturelle qu'à eux. L'usage n'est pas encore que les machinistes figurent dans le cortège de Lohengrin. Lohengrin suit, entouré plus près encore qu'à l'aller par son escorte ; à sa gauche, chevauchant botte à botte, un cavalier immense, couvre de son corps l'empereur ; à sa droite marchent deux gardes du sultan, sortes de turcos à turban vert. Lui, n'a pas du tout l'air d'un homme qui a peur, mais il a tout à fait l'air d'un homme qui se garde. Il porte comme son escorte le revolver à la ceinture. Derrière le peloton des fidèles qui veillent sur leur seigneur, il n'y a plus de cortège, mais une débandade qui s'allonge sans ordre et sans fin ; à pied ou en voiture, pachas, officiers, savans, chevaliers de Saint-Jean, le patriarche grec, et trois franciscains, se suivent et ne se ressemblent pas. Plus différente encore est une dernière figure de cet étrange défilé. Vous rappelez-vous l'entrée de dame Peluche dans *On ne badine pas avec l'amour*? Ainsi doucement balancée sur une mule qu'un enfant tient par la bride, une vieille dame s'avance. Est-il besoin de dire que sa robe est prune ? Un ridicule jaune pend de sa taille sur le flanc de la bête, un chapeau triste et édifiant comme une coiffe emprisonne sa tête vénérable, son honnête visage encadré de cheveux gris semble une figure de bonne conscience : elle s'avance avec une dignité souriante et distribue de tous côtés de petites révérences que les Allemands accueillent par des bravos. C'est la présidente des diaconesses allemandes ; elle déploie ici beaucoup de zèle, et elle s'éloigne plus applaudie que l'empereur.

C'est justice. Le grand acteur a manqué son entrée.

Son échec a eu pour cause un excessif désir d'étonner les hommes. Il n'y a guère, au service des souverains ambitieux de conquérir les imaginations par les yeux, que trois moyens d'imposer : les pompes religieuses, les fêtes militaires et le luxe de cour. La pompe religieuse eût été la plus utile à un monarque préoccupé d'établir un protectorat religieux. Mais la religion se refusait à consacrer son arrivée. La majesté militaire ne lui était pas moins interdite ; il ne pouvait s'entourer de troupes allemandes sur un territoire étranger ; et, quant aux troupes ottomanes, non seulement il n'aurait tiré d'elles qu'un prestige d'emprunt, mais c'eût été trop de demander qu'une fraction importante de ces forces, en escortant l'empereur au Saint-Sépulchre, rendit hommage à la religion chrétienne. Restait la pompe de cour ; mais

le prestige extérieur d'une cour se mesure au nombre et au luxe des dignitaires, des équipages, de la livrée, et tous ces luxes auraient coûté cher, transportés de si loin dans un tel pays. Or les Hohenzollern ne furent jamais prodigues. Tout conseillait donc à Guillaume la simplicité. En face du tombeau du Christ sacrifier toute fausse gloire à l'humilité du chrétien sera toujours pour un prince le parti le plus naturel, le plus sage et le plus noble. Mais il est des hommes à qui tout paraît plus facile que d'être simples. Guillaume voulait une entrée solennelle, et solennelle sans qu'elle fût onéreuse. C'est cette difficulté qui, mettant en œuvre l'imagination de l'empereur l'a amené à remplacer les moyens ordinaires et coûteux d'étonner les hommes par cette poésie d'une arrivée à travers le désert, d'un campement sous les murs, d'un hommage inattendu à la vie orientale et d'un rapprochement opéré, par la beauté originale des costumes, entre l'Europe et l'Asie. Ainsi il a composé son itinéraire, son personnage et les groupes de ses compagnons. Mais soit inaptitude à considérer les ensembles, soit plutôt conviction que lui seul suffit à donner leur caractère et leur éclat aux solennités où il préside, il n'a pas étendu ses regards jusqu'au bout de son cortège. Comme ces grands artistes qui dans leurs tournées de province promènent superbement la beauté de leur jeu et la splendeur de leurs costumes parmi les pauvres décors des petits théâtres, et rendent plus minable la friperie des comparses, l'empereur, en sa blancheur vaporeuse de chevalier, a rendu plus vulgaire l'apparence extra-moderne de sa suite, le sans-gêne des blouses jaunes et la banalité des habits noirs. Un si mince appareil n'était pas fait pour conquérir Jérusalem, que l'afflux constant des pèlerinages, les pompes rivales de ses cultes et l'éclat oriental des costumes et des cérémonies rendent, de toutes les villes, la ville la plus difficile à étonner.

Au mont des Oliviers, dimanche 30 octobre.

Notre consul général a bien voulu m'offrir une promenade sur le mont des Oliviers, « chez les Russes. » On désigne ainsi au sommet de la colline un vaste espace planté de cyprès et de pins, où la Russie a une chapelle et une grande tour.

Le mont des Oliviers s'élève à l'est de Jérusalem. Des murs, une sente descend dans la vallée de Josaphat et remonte, droite

et raboteuse, le penchant de la colline. Ce chemin, consacré par les siècles, est peut-être celui que prit le Sauveur pour faire, dans l'angoisse et l'acceptation du prochain sacrifice, la dernière veillée de sa vie terrestre. Mais les voies de l'Homme-Dieu sont trop étroites pour les empereurs. Le sultan a fait établir une large route qui, par un grand contour au nord et une rampe douce, gagne la crête du mont, et Guillaume II rend à Hamid sa politesse en usant aujourd'hui du nouveau tracé. Il est quatre heures, les flèches, toujours brillantes mais plus obliques, du soleil, glissent sur nous sans nous blesser, et de la terrasse consulaire nous avons vu déjà l'escorte galoper le long de la rampe. Nous partons à notre tour, une bête de volée devant celles du timon : ce ne sera pas trop pour haler notre calèche sur les deux pouces de poussière qui servent ici de macadam. Nous nous élevons, dérivant autour de Jérusalem un circuit qui rappellerait le *Viale dei Colli* autour de Florence, vers San Miniato, si le pays des fleurs et des montagnes aimables pouvait être évoqué dans la région des terres incultes et des formes désolées. La ville abaisse peu à peu ses hauts murs et livre à nos regards, par-dessus ses collines et ses vallées couvertes de maisons à terrasse, les grands édifices de la foi, les dômes élevés à des religions ennemies, et derrière lesquels le couchant met la gloire commune de ses rayons. De ces monumens le plus proche, le plus vaste, le plus beau dans sa solitude unique est la mosquée d'Omar. Près du rempart qui domine la vallée de Josaphat, l'édifice élève la régularité de son enceinte octogone et de l'enceinte semblable qui, plus étroite et dressée sur la première, soutient la coupole aux courbes d'ogive arabe. Nous ne pouvons jouir de sa gloire la plus vantée, des vitraux qui jettent des feux de pierres précieuses sur l'or des plafonds sculptés et sur l'éclat des mosaïques byzantines. Mais ses revêtemens extérieurs de faïences aux tons verts et bleus sont admirables de douceur claire sous la haute calotte aux longues stries de plomb. Surtout d'ici éclate sa beauté suprême, son isolement sur l'esplanade immense qui étend le long du rempart sa blancheur dallée et nue. Autour de sa prière, l'Islam a su faire le vide. Il n'a voulu autour d'elle que des souvenirs. Il a pour seuls voisins les innombrables morts qui dorment à ses pieds dans la vallée, il a construit sa demeure sur la mort même, où avait été le temple dont il ne reste pas une pierre, et sur la fin de tout ce qui fut et n'est plus, il dit magnifiquement

par la voix de cette solitude : Dieu seul est Dieu. Et nous, quand notre regard cherche le tombeau de ce Dieu, trouverons toujours autour du sanctuaire les misères, les demeures et le vain bruit de ce qui passe ? trouverons-nous toujours les marchands qui seuls ont survécu dans la ruine du Temple et encombrant toutes les avenues du sépulcre ? trouverons-nous toujours assises à la porte du sépulcre même, au lieu de l'ange, les dissensions religieuses ?

La voiture a achevé de gravir la rampe. Elle roule maintenant sur un plateau étroit et long qui forme, du nord au sud, la cime de la montagne. La vue n'est plus bornée au versant qui s'achève en l'étroite vallée de Josaphat et d'où apparaît Jérusalem. Le long de l'autre versant, le regard plonge bien plus bas sur un pays plus aride encore. Au fond de vastes gradins qui descendent, rugueux et stériles comme des éboulis, s'étend une large vallée, blême, à face de fièvre. En son milieu une étroite teinte de verdure indique un fleuve, invisible sous ses berges, et dont on aperçoit seulement l'embouchure dans un commencement de lac aux eaux ternes. Sur la rive opposée du fleuve et du lac, au loin, le sol se relève, d'un seul et puissant effort, en une longue chaîne aux profils réguliers, aux plissemens usés par le temps et qui mettent l'ombre ténue d'innombrables rides sur la vieillesse de la montagne. Cette montagne elle-même est tout un pays haut, dont les plateaux moutonnent derrière la première chaîne. L'œil suit, jusqu'à l'extrême horizon, leurs lignes de plus en plus lointaines, toujours stériles et toujours nettes dans le vide lumineux de l'air. C'est l'immensité dans l'espace et dans la tristesse, et cette terre semble ne s'étendre si vaste que pour contenir plus de misère. Cette vallée unit la Galilée à la Palestine ; ce fleuve est le Jourdain ; cette anse où il se jette, la mer Morte ; ces montagnes lointaines, les déserts de Moab. Et tandis que le regard embrasse ces vastes contrées, elles évoquent des souvenirs plus grands encore.

Mais c'est près de nous maintenant qu'il convient de jeter les yeux. Le cawas ouvre la portière. Voici la tour des Russes, des troupes rangées derrière leurs faisceaux, un enchevêtrement de voitures auxquelles la nôtre va se joindre. L'empereur a mis pied à terre et n'est pas loin. Nous faisons quelques pas vers la tour. Au coin de la chapelle abritée sous son ombre débordent comme les derniers rangs d'une assistance : tout ce monde, debout et tête nue, regarde et semble écouter. Par une manœuvre diploma-

tique et dont l'honneur revient à notre consul général, au lieu de nous mettre à la suite du groupe, nous tournons le petit édifice. Un spectacle imprévu s'offre à nous.

En plein air, sur une large esplanade qui règne devant la chapelle, un grand tapis est étendu. A une extrémité de ce tapis brille l'or de deux fauteuils, solennels comme des trônes, sous l'ombre légère des jeunes pins. Sur les fauteuils, l'empereur et l'impératrice sont assis; derrière, leur suite est groupée; en face d'eux et debout au centre du tapis, un Allemand parle. Nous venons de déboucher à sa hauteur; un seul rang de personnes borde devant nous le grand côté du tapis; nous approchons mêlés à elles; nous avons sous les yeux l'orateur, les souverains, leur suite, et si près que rien des paroles, des gestes ni des visages ne nous échappe. Mais ce sont visages, gestes et paroles de cour. L'homme qui discourt est le premier pasteur de Leurs Majestés. Il leur fait un prêche. Sa voix nette et simple, son attitude naturelle et recueillie ont, sans effort d'éloquence, un accent de gravité et une force de conviction. Soit qu'il s'incline comme sujet, soit qu'il se redresse, comme prêtre, il s'entend au difficile état de parler au nom de Dieu à un empereur. Il rappelle à Guillaume son père, qui fut aussi pèlerin de Jérusalem; il remercie le fils d'avoir, suivant cet exemple, rendu un hommage à la foi; il ne doute pas que cet acte de foi ne soit utile; il demande au ciel de veiller sur le souverain et de l'inspirer.

L'empereur écoute tête nue, avec un air de respect qui lui manquait la veille. Au moment où le sermon s'élève à la prière, il s'agenouille avec l'impératrice, leurs fronts s'abaissent tandis que le pasteur consacrait chacun de ses vœux par des supplications de plus en plus instantes, et, bien après que la voix s'est tue en un dernier *amen*, ils demeurent prosternés comme s'ils écoutaient Dieu même leur parler dans le silence. L'impératrice, les mains jointes et appuyées sur son ombrelle, semblait croire et adorer en une effusion confiante! La piété de Guillaume II n'était pas si simple. Un genou en terre, l'autre servant de soutien à son bras gauche, la main droite retenant les plis d'un grand burnous qui voilait d'une transparence soyeuse les teintes bleues et l'argent de son uniforme, le buste et la tête inclinés, le visage immobile comme le corps, il était une belle statue de la prière, un pendant du *Penseroso*. Il n'y avait à reprendre précisément que l'excès dans cette perfection, cet arrangement des draperies,

cette harmonie des couleurs, cette composition de l'attitude, ce soin, après l'avoir choisie, de n'y plus rien changer. Il semblait que Guillaume voulût donner aux assistans, se donner à lui-même le spectacle d'un empereur dans ses rapports avec Dieu ; que, s'il songeait à Dieu, il songeât surtout aux hommes ; qu'il jouât son rôle de personnage représentatif et qu'en lui l'artiste, en même temps acteur, fit tort au croyant. Les statues de la prière ne prient pas.

Ce n'est pas à dire que ce croyant ne soit pas sincère. Sa foi profonde et mystique en l'autorité des princes suffirait à lui rendre la religion nécessaire : il veut à ce pouvoir la hauteur d'une origine surhumaine, il lui faut Dieu pour sacrer l'empereur. Cette conception, en rattachant sa croyance de chrétien à sa dignité de monarque, rend cette croyance inaccessible au doute, mais donne à ce christianisme pour fondement, au lieu de l'humilité, l'orgueil. Et cet orgueil doit bannir toute banalité des entretiens que ce maître de peuples demande au maître des rois. Ou je m'abuse fort, ou l'empereur, en lui rendant hommage, lui rappelle les obligations de Dieu envers les princes ; lui démontre l'injustice que commettrait la Providence si, ayant chargé un être privilégié de la représenter auprès des nations, elle refusait à son mandataire une assistance constante ; et quand il a besoin de faveurs et qu'elles tardent, il sait réclamer son dû. Tout à l'heure, il a paru oublier un instant sa cour, son costume, sa pose, et s'absorber en une solitude intérieure. Si c'était un recueillement de la créature devant son créateur, cette vision n'avait rien de l'abandon, de la confiance, de la tendresse. Ses yeux fixaient la terre à quelques pas devant lui ; ses moustaches, seules dressées vers le ciel, semblaient menacer au lieu d'implorer ; sous ses cheveux noirs et aplatis par le casque, se dessinait un front volontaire. Sur ce front était écrit je ne sais quel désir non satisfait, surpris d'avoir attendu et impatient qui semblait toute sa prière, et son cou aux fortes attaches semblait pousser en avant cette prière obstinée, avec un mouvement de bélier qui bat un mur. Je donne mon impression comme je l'ai éprouvée : elle n'est pas un jugement ; et d'ailleurs il ne faut pas défigurer, par des hypothèses sur le mystère des intentions, les actes qui portent en eux-mêmes leur sens et leur beauté.

Quand l'empereur s'est relevé, un air lent et religieux s'est fait entendre. Joué d'abord par des instrumens, il a été repris par

l'assistance, mais doucement, comme si c'étaient les voix qui accompagnaient l'orchestre. Dans ce murmure de paroles chantées, je distinguais les notes fluettes et justes de l'impératrice. Avec elle toute la cour entonnait le cantique. Ces hommes et ces femmes avaient tout à l'heure l'aspect tout ensemble important et subalterne qu'on prend auprès de tous les princes : maintenant cet acte religieux, cette affirmation de foi ennoblissait ces visages. Et cette cour élevée au-dessus de ses adorations accoutumées pour un homme, cet homme même faisant trêve à son propre culte, rendant à Dieu les hommages que d'ordinaire il reçoit, et fléchissant aux yeux de tous le genou devant le maître invisible, tout cela était imposant. Le secret de la grandeur, si vainement cherché hier avait été trouvé aujourd'hui par Guillaume II, et la poésie de cet acte religieux planait encore sur lui, tandis qu'à la tête de son cortège silencieux et dans la nuit tombante, il redescendait vers Jérusalem.

Restait néanmoins à savoir pourquoi il avait, Allemand et luthérien, choisi pour célébrer son culte un terrain russe et la dépendance d'une église orthodoxe. Nous l'avons demandé quand l'esplanade, vide de la majesté impériale, sembla de nouveau déserte, que notre consul général y retrouva son collègue de Russie, que celui-ci nous fit les honneurs d'une coquette salle contiguë à la chapelle, et que nous travaillâmes à l'alliance en buvant une tasse de thé russe.

Guillaume II avait fait savoir son désir d'honorer là le jour du dimanche ; il avait donné pour raison que nulle place ne lui semblait aussi belle, d'une beauté aussi religieuse. L'artiste, le curieux d'émotions rares, l'évocateur des lointains passés se révélait dans un tel souhait, et ne pouvait souhaiter mieux. Quand les anciens patriarches voulaient se sentir plus près de Dieu, ils l'invoquaient, dit l'Écriture, dans les « lieux hauts. » Quel temple est comparable à ce lieu haut qui, de toutes parts, domine la Terre de Dieu, où la nature même est la Bible, la Bible ouverte à la fois à toutes les pages ? où l'Ancien et le Nouveau Testament mêlent leurs saintetés ? Dans ces déserts le vrai Dieu eut ses premiers adorateurs. Ce lac bitumineux où il engloutit les villes qui n'avaient pas gardé sept justes, raconte les colères de sa justice. Cette route, par laquelle les Hébreux vinrent de la servitude dans la Terre promise, dit les miracles de sa bonté. Toute cette Galilée, toute cette Palestine est une vallée de Josaphat, une cendre de

prophètes, de rois, de juges, de prêtres, de guerriers ; ici l'humanité est si vieille que des générations de cités y sont tombées en poussière comme des générations d'hommes : et tout ce passé a préparé, a prédit, a adoré d'avance le Christ et la rédemption. Et voici Bethléem, où naquit avec ce Christ la vie nouvelle du monde. Voici le chemin de la Montagne où cette vie nouvelle fut révélée aux hommes avec les ineffables paroles sur les béatitudes de ceux qui pleurent. Voici le Jourdain qui, de Tibériade aux eaux amères et mortes de Sodome et de Gomorrhe, coule, comme la vie du Sauveur coula, de ses premiers et doux miracles, à l'amertume, trop stérile encore, de ses souffrances et de sa fin. Et plus proche que tout le reste, et tout entière sous le regard, s'étend Jérusalem, siège de l'ancienne loi et de la nouvelle, qui les a toutes deux méconnues, qui, en tuant le juste s'est condamnée elle-même, qui a collaboré seulement par son crime au salut du monde, qui, dans sa puissance détruite et ses fils dispersés, rend témoignage à sa victime, et qui, cherchant en vain une pierre du vieux temple, a depuis, pour unique vie, le tombeau vide où elle croyait avoir à jamais caché son forfait. Oui, partout ici le regard vole d'autels en autels, et en changeant de vision ne fait que changer de prière.

Et rien n'est plus digne de respect que le désir de méditer, en face de ces miracles, et, comme Moïse faisait soutenir ses bras vieillis pour les élever vers le Seigneur en face de la Terre promise, d'appuyer les incertitudes de sa foi sur les certitudes de l'histoire, et de chercher la ferveur dans un tel temple. Rien, sinon la foi simple de ceux qui de tout lieu savent faire ce temple, et auxquels, pour fléchir le genou en toute humilité et espérance, il suffit de se connaître et de connaître Dieu.

ÉTIENNE LAMY.

CORRESPONDANCE

A l'occasion de la publication d'un fragment des *Souvenirs du comte de Montalivet*, dans la livraison du 15 novembre dernier, nous avons reçu de M. le comte Duchâtel la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

La *Revue des Deux Mondes* a publié, dans son numéro du 15 novembre dernier, un article intitulé : *Fragmens et souvenirs du comte de Montalivet. La Révolution de 1848.*

J'ai pris connaissance de cet article, pendant un voyage en Angleterre. Dès mon retour à Paris, je tiens à vous faire savoir que, dans un récit inédit des mêmes événemens, mon père relate tout différemment ce qui a trait à la nomination du maréchal Bugeaud.

En même temps que cette lettre, je vous serai obligé de vouloir bien publier le fragment ci-joint du manuscrit de mon père.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

T. DUCHATEL.

« L'expression du mécontentement de la majorité parlementaire parvint jusqu'au Roi. Tous les ministres se rendirent chez lui vers quatre heures. Il nous dit avec un peu d'amertume que l'on faisait retomber sur lui seul toute la responsabilité du changement, qu'il y avait à cela de l'injustice ; qu'il avait, il est vrai, pensé que l'intérêt de la monarchie, à son grand regret, exigeait le changement de Cabinet, mais que M. Guizot et moi avions partagé son avis. M. Guizot répondit, en termes très nets et très précis, que nous n'avions fait qu'une chose, nous mettre à son entière disposition, sans exprimer d'autre sentiment, et en ajoutant que poser, dans les circonstances actuelles, une pareille question, c'était la résoudre. MM. de Salvandy, Hébert et Jayr ne ca-

chèrent pas leurs regrets et leur désapprobation de la mesure prise par le Roi. La conversation finit avec un commencement d'aigreur, comme il arrive après les séparations, le Roi, dont l'imagination était très vive, n'étant en ce moment préoccupé que de l'impression fâcheuse produite par le renvoi des ministres.

« Vers six heures, le Roi nous fit appeler de nouveau, M. Guizot et moi. Il désirait donner le commandement général au maréchal Bugeaud, et nous demanda de traiter l'affaire avec les deux généraux Jacqueminot et Sébastiani pour qu'ils acceptassent ce commandement et ne donnassent pas leurs démissions. Nous allâmes à l'État-major. Le général Jacqueminot répondit qu'il se retirerait à l'instant même, que du reste le désordre était apaisé pour le moment, et que toutes les mesures étaient prises. Nous rapportâmes cette réponse au Roi qui jugea convenable d'attendre l'avis du Cabinet qu'il allait former. Des ministres dont le renvoi est annoncé n'ont plus d'autorité morale; mais, entre nos mains, le pouvoir était encore plus violemment et plus complètement brisé qu'il n'arrive aux Cabinets qui tombent dans des circonstances ordinaires. Le ministère était sacrifié à un tumulte de la rue, à ce qu'on nommait les préventions populaires. Il n'avait plus, ni autorité pour commander, ni force pour couvrir les agens. Cette disposition des esprits nous frappa d'une impression triste, quand nous traversâmes les groupes d'officiers qui remplissaient l'État-major.

« On connaît les funestes incidens de la soirée, et le fameux coup de pistolet tiré devant les Affaires étrangères. Le parti républicain exploita l'émotion de la population avec une habileté infernale. Rien n'est plus inflammable, plus facilement accessible aux impressions soudaines et aveugles que le peuple de Paris. Il est douteux que, sans le coup de fouet donné aux passions de la multitude par la scène des tombereaux chargés de cadavres, le désordre se fût ranimé et se fût le lendemain changé en révolution.

« Je passai une partie de la soirée à l'État-major. Puis je revins au ministère donner les ordres de circonstance. Les nouvelles devenaient plus mauvaises et l'aspect des choses prenait une teinte sinistre. On entendait vers minuit sonner le tocsin à Saint-Sulpice. Un peu après minuit, le Roi m'envoya chercher; je me rendis sur-le-champ aux Tuileries.

« Le Roi était dans son cabinet avec le duc de Montpensier, M. Guizot, le général Trézel, le maréchal Bugeaud et M. de Montalivet. L'agitation du Roi et de son fils était extrême. On pouvait voir sur leurs visages l'empreinte de ce trouble, qui précède les grandes catastrophes. Le duc

de Nemours vint quelques momens après : il était plus calme, mais sans action. Le Roi me dit que M. Molé était venu lui annoncer à la fin de la soirée qu'il n'avait pas pu réussir à former un Cabinet, que MM. Passy et Dufaure avaient refusé d'entrer, qu'il était donc obligé de résigner la mission que le Roi lui avait confiée. Le Roi avait envoyé chercher M. Thiers : mais, en attendant, le flot grossissait, le danger devenait plus grave, il n'y avait plus de gouvernement, et il était nécessaire d'avoir sur-le-champ un chef militaire, d'une autorité personnelle assez grande pour porter le fardeau de la situation jusqu'à l'installation du nouveau ministère. Le maréchal Bugeaud était naturellement désigné. Le Roi me demanda de contresigner la nomination du maréchal comme commandant supérieur de la garde nationale. Il ajouta que c'était au nom de son salut personnel et du salut de la monarchie qu'il faisait cet appel au dévouement de ses anciens ministres.

« Le duc de Montpensier et M. de Montalivet faisaient des objections. Ils craignaient que M. Thiers ne désapprouvât cette nomination et qu'elle ne lui servit de prétexte pour refuser le ministère. Le Roi répondit qu'il se croyait assuré du contraire, que M. Thiers ne la ferait peut-être pas, mais que certainement il l'accepterait une fois faite et que c'était là une de ses principales raisons pour insister sur la nomination immédiate. Alors, le duc de Montpensier me prit à part et me pressa vivement de ne pas me prêter aux désirs du Roi. Son insistance me surprit plus qu'elle ne me toucha. Je revins vers la table sur laquelle était le projet d'ordonnance, et je signai. Il était environ deux heures du matin. »

REVUE LITTÉRAIRE

UN LIVRE SUR LA « COMÉDIE NOUVELLE »

Il y a un Français qui pendant vingt-cinq années n'a mis les pieds à la Comédie-Française, ni au Vaudeville, ni aux Variétés, ni aux Folies-Bergère. Il est vrai que ce Français habite en Angleterre. Mais c'est à peine une excuse. Son cas restera pour beaucoup de gens inconcevable et leur semblera même un peu inconvenant. Puis la tentation a été la plus forte, M. Filon a eu la curiosité de savoir ce qui se passe dans ces théâtres qui ont charmé sa jeunesse. Il a pensé que vingt-cinq ans, c'est un long espace de notre vie mortelle, et que, tant de choses ayant changé sur le théâtre du vaste monde, quelques changemens aussi pouvaient bien s'être faits dans le monde des théâtres. Il est retourné à la Comédie-Française, au Vaudeville, aux Variétés et ailleurs, afin d'y éprouver de l'étonnement. Il nous conte ses impressions dans un livre de critique qu'il intitule *De Dumas à Rostand* (1). Le titre risque de nous induire en erreur, puisqu'il semblerait indiquer que le théâtre en s'éloignant de Dumas ait abouti à Rostand; mais l'auteur voulait inscrire sur la couverture deux noms dont les syllabes fussent retentissantes; au surplus il importe peu, et un titre n'est qu'un titre. Le livre est agréable et instructif; et, si abondante que soit la littérature spéciale dont nous entourons les productions de l'art dramatique, il ne fait double emploi avec aucun autre. La raison en est sans doute aux rares qualités de l'écrivain, à sa culture très étendue, à sa verve spirituelle, à la franchise de sa critique; elle est encore dans cet éloigne-

(1) Augustin Filon : *De Dumas à Rostand*. Esquisse du mouvement dramatique contemporain, 1 vol. in-18, chez Armand Colin.

ment qui l'a tenu longtemps en dehors de notre atmosphère. Ceux qui, par devoir professionnel, fréquentent régulièrement les salles de spectacle y éprouvent moins le sentiment de la différence que celui de la continuité. En cela pareil à la nature, l'art dramatique ne procède pas par bonds. Et parfois il nous faut un effort assez énergique pour ne pas céder à l'illusion de croire que la pièce à laquelle nous assistons fait suite à celle d'hier, ou, si vous voulez, que c'est une même pièce qui, de soirée en soirée et d'un théâtre à l'autre, se prolonge à travers l'année tout entière. Spectateur intermittent, M. Filon était mieux placé que nous pour discerner ce qu'il y a de nouveau dans la comédie d'aujourd'hui, pour distinguer les étapes qui ont été fournies et séparer de la masse les œuvres qui font date. Au surplus M. Filon ne s'était jamais désintéressé du mouvement de notre littérature théâtrale; cela serait par trop dangereux: un homme qui serait devenu tout à fait étranger aux artifices du théâtre, je craindrais qu'il ne fût incapable de s'y prêter à nouveau et qu'il ne donnât, à la manière de Tolstoï, quelque rude coup d'épaule dans leur ordonnance compliquée. M. Filon n'a pas de ces intransigeances de sauvage. L'île où il habite n'est pas une île déserte. On y peut lire chaque semaine, ou chaque jour, les articles des « maîtres de la critique dramatique » : ce sont MM. Sarcey, Lemaitre, Faguet, Henry Fouquier, Paul Perret et F. Duquesnel. M. Filon est un désabusé. Dans l'exil volontaire où il se confine, il y a belle heure qu'il a dit adieu aux dernières de ses illusions. Mais il reste plein de respect pour la critique dramatique et sa « puissante hiérarchie; » c'est donc que ce respect n'est pas une illusion. Et il a conservé ce goût pour les choses et les gens de théâtre que, bien décidément, tout Français a dans les moelles et dans le sang. Si nous ne faisons pas tous des pièces de théâtre, crainte de les mal faire, du moins parlerons-nous de celles des autres. Si d'aventure nous avons serré la main d'un comédien ou si nous avons été reçus dans la loge d'une actrice, nous en concevons de la vanité, et nous nous arrangeons pour qu'on ne l'ignore pas. M. Filon parle du théâtre en homme qui l'aime, qui y retrouve un plaisir avivé par l'absence.

A ne voir les choses que par l'extérieur, il paraît qu'elles n'ont guère changé pendant un quart de siècle. Les marchands de billets ont conservé leurs positions, et les contrôleurs sont restés à leur poste. C'est tout juste si M. Filon a eu lieu de constater que *l'Entr'acte* ne paraît plus et que le marchand de caramels a introduit une légère modification dans sa mélopée. Au surplus, le lustre est aussi aveuglant, les loges sont aussi incommodes, la corporation des ouvreuses est

aussi rébarbative. C'est bien ce qui explique que la littérature dramatique soit de toutes les formes de la littérature la plus opiniâtrément traditionnelle, et celle où les changemens sont le plus longs à s'imposer. L'immeuble lui-même est ici conservateur de la tradition; l'atmosphère de la salle en est tout imprégnée; les murs, les coulisses, les portans des décors lui sont autant de barrières protectrices. Et depuis le concierge jusqu'au régisseur, tous les fonctionnaires de la maison sont intéressés à son maintien. Un spectacle à monter étant une entreprise qui exige une mise de fonds, le directeur hésite à tenter la chance par des moyens qui n'ont pas encore été éprouvés; les acteurs ont leurs procédés qu'ils ont appris à l'école de leurs prédécesseurs; le public a ses habitudes où il n'aime guère qu'on vienne le déranger. Les dilettantes, épris de nouveauté et attentifs à la question d'art, sont en petit nombre au théâtre; ils fournissent pendant les premières représentations un faible contingent; on a hâte d'en être débarrassé. Le vrai public, ce public payant, dont les intéressés ne parlent qu'avec une dévotion reconnaissante, forme une masse compacte, solide dans sa résistance et qu'il est difficile d'entamer. Il ne lit guère, il ne vient chercher au théâtre qu'une récréation; tout effort effraie sa paresse naturelle. C'est cet énorme poids mort, c'est cette formidable force d'inertie qui arrête l'élan de tout novateur. C'est pourquoi l'art du théâtre est si souvent stationnaire. Supposez un dormeur qui ne s'éveillerait de son sommeil à travers les siècles que pour saluer l'avènement d'une forme de comédie nouvelle; son repos n'aurait été troublé qu'à de rares intervalles. Depuis la mort de Molière, il aurait en cent ans tout juste tendu deux fois l'oreille, au joli caquetage des personnages de Marivaux, et aux grelots de la *Folle journée*. Il se serait dans ce siècle rendormi au lendemain de la *Dame aux Camélias*. Il aurait aujourd'hui une assez bonne occasion de s'éveiller. Le moment est intéressant. Cette fameuse « crise du théâtre, » sur laquelle on a tant et si pédantesquement disserté, a cédé la place à d'autres crises qui sont peut-être de plus de conséquence. Il s'est formé une école d'écrivains dramatiques qui se sont « affirmés, » en ces dernières années, par le seul moyen qu'il y ait de s'affirmer au théâtre : c'est le succès. Le théâtre a gagné en intensité de vie tout ce que, durant la même période, a perdu le roman.

Sous quelles influences s'est opérée l'évolution du théâtre ? Il faut noter d'abord que les événemens de 1870 n'y ont en rien contribué. C'est une remarque que fait justement M. Filon. Il semblait, au lendemain de l'année terrible qu'il se fût produit dans l'esprit français une

modification profonde. On laissa passer le flot de la littérature de circonstance ; puis on se retrouva tels qu'on s'était quittés la veille. Une fois de plus, on eut la preuve que les dates de l'histoire politique et celles de l'histoire littéraire ne coïncident pas. Les fournisseurs attirés du théâtre étaient les mêmes et ils fournissaient le théâtre des mêmes articles que ne cessait de réclamer un public qui n'avait pas changé. Tant qu'Augier et Dumas étaient là, il n'y avait à espérer aucun renouvellement. On ne percevait pas les craquemens de l'édifice qu'ils avaient élevé et que soutenait leur présence. Vivre est la grande habileté pour un artiste qui ne veut pas laisser périr la forme d'art qu'il a créée. Après *les Fourchambault*, Augier quittait volontairement la lutte ; après *Francillon*, Dumas lui-même ne se souciait plus de hasarder dans des aventures toujours incertaines un nom glorieux. Et comme on n'a pas encore trouvé le moyen d'aller à la bataille sans suivre un chef, on se rangea sous la bannière de M. Becque. Curieux changement de front, et bien fait pour réjouir l'ironie d'un philosophe !

« Quand je me suis endormi, écrit M. Filon, M. Becque frappait à la porte de tous les théâtres avec des manuscrits qu'on s'empressait de lui rendre, et quand il réussissait à faire jouer un drame, on riait à se rendre malade. Cela faisait époque, cela passait en proverbe ; on disait : « rire comme *Michel Pauper*. » Quand j'ai rouvert les yeux à la lumière des lustres et les oreilles aux rumeurs du monde théâtral, j'ai appris avec un peu d'étonnement que M. Henry Becque était un maître, un chef d'école, très discuté, mais très suivi et très imité, que M. Lemaitre le comparait à Molière et que sa candidature à l'Académie française avait été posée sans que personne en parût scandalisé ou égayé. » En fait, *la Parisienne* et *les Corbeaux* ont été le point de départ de toute l'évolution du théâtre contemporain. Derrière M. Becque venait, en rangs pressés, l'armée de ses disciples. C'est alors que fut fondé le Théâtre-Libre. On était au mois d'octobre 1887. C'est une date. La courte et orageuse histoire du Théâtre-Libre est au centre de l'histoire du mouvement de rénovation dramatique. Ce n'est pas un mince honneur. Encore faut-il voir comment le Théâtre-Libre a servi la cause de l'art. C'est d'abord et sans doute en portant les derniers coups à un genre à bout de sève, et en tuant ce mort. Mais c'est ensuite, — et on ne l'a pas assez remarqué, — en tuant la propre formule dont il s'autorisait lui-même. Car c'était bien le naturalisme que les auteurs de M. Antoine s'efforçaient d'installer au théâtre, et s'ils y étaient parvenus, ceux qui ont le souci de l'honneur de notre littérature le leur pardonneraient difficilement. Mais il se produisit un curieux

phénomène. L'introduction du naturalisme dans le roman s'était faite par concession au goût de la foule. Au contraire les fournisseurs du Théâtre-Libre se tinrent à l'écart non seulement de la foule, mais même du public ordinaire des théâtres. Ils travaillaient pour un public spécial, toujours le même, et que nous nous dispenserons de qualifier d'élite. Dans cet isolement où ils s'étaient relégués, dans cette atmosphère surchauffée et violemment factice, leur art ne pouvait manquer de s'étioler et de périr. Ce fut l'affaire d'une trentaine de soirées. Les naturalistes ont tué sous eux le naturalisme théâtral. Ils nous en ont prestement débarrassés. C'est la bonne besogne dont on ne saurait trop les remercier.

Délivré pareillement de l'ancien système qui n'était plus viable et du nouveau qui ne l'avait jamais été, le théâtre redevenait vraiment libre. Il accueillait plus ou moins les modes multiples et variées auxquelles se prêtait la littérature comme pour mieux se prouver à elle-même qu'elle avait échappé au cauchemar naturaliste. La mode du théâtre suit à quelque distance la mode du roman. Le roman d'analyse avait été remis en honneur par M. Paul Bourget. M. de Vogüé nous avait appris à goûter les romanciers russes ; les dramatises norvégiens avaient fait leur entrée en scène. Comme au début du siècle, on assistait à une furieuse poussée de cosmopolitisme. Au Théâtre-Libre succédait l'Œuvre, où opéraient les symbolistes. Et il y avait les chansonniers du Chat-Noir, les esthètes et les fervens de la pantomime, les fantaisistes, les parodistes, les fumistes et d'autres encore, nés d'hier, sitôt disparus et déjà oubliés : toute une éclosion ou tout un pullulement. Mais en art rien n'est inutile, rien ne se perd. La stagnation seule est sans remède. De ces reconnaissances en toutes les directions, et des aventures même où l'entraînèrent quelques Jocrisses d'avant-garde, la comédie est sortie renouvelée. Les « jeunes » auteurs d'aujourd'hui, pour la plupart académiciens, y ont gagné d'avoir entre les mains une forme d'art assez souple pour que chacun puisse, à peu près, la plier au gré de son talent personnel.

Il y a donc à l'heure actuelle un système dramatique qui, en tant que système, est définitivement aboli. C'est celui qui, prenant ses origines dans la comédie de Beaumarchais, fut organisé par Scribe, et amené par Dumas et Augier à la vie littéraire. Ce système a vécu ; mais c'est bien joli que d'avoir pu vivre, et nous éviterons d'affecter à son égard un dédain trop superbe. Il reposait sur ce principe, qu'au théâtre l'intérêt de curiosité prime toutes les autres sortes d'intérêt. Il consistait essentiellement dans l'invention d'une architecture drama-

tique, conçue pour elle-même et qui, au besoin, pouvait se suffire et être son propre objet. A l'intrigue savamment agencée on ajoutait, et parfois même on adaptait, l'étude des mœurs, l'analyse des sentimens, la peinture des caractères, l'examen des problèmes moraux ou sociaux, la discussion des thèses. C'étaient autant de précieux ornemens, mais ces ornemens étaient de surcroît. D'habiles transitions ménageaient le passage du plaisant au grave, et du grave au doux. Amusante au début, la comédie, suivant les théories de Diderot et de Mercier, inclinait peu à peu à devenir pathétique, pour se terminer par être consolante, sans avoir un instant cessé d'être spirituelle. C'était le triomphe du mélange des genres. Le chef-d'œuvre de ce système de complication consistait dans l'invention de l'intrigue parallèle. « Cette seconde intrigue, triste si la première était gaie, gaie si la première était triste, réfutation ou parodie, antithèse ou reflet, la rappelait en la transposant dans un autre ton, ou, au contraire, s'opposait franchement à elle. Parfaitement distinctes au début, ces deux intrigues parallèles finissaient par converger et devaient coopérer au dénouement. Si elles y manquaient, la critique tenait l'auteur pour un apprenti qui ne savait pas son métier et le renvoyait à l'étude des modèles. » Le rôle le plus significatif en était celui du « Desgenais » fertile en aphorismes et en bons mots, véritable spectateur transporté sur la scène, témoin de l'action, jugeant les coups, expliquant les intentions de l'auteur, et placé par lui à côté des personnages pour distribuer aux uns le blâme de ses sarcasmes, aux autres la récompense suprême de son estime. Ce rôle nous est devenu insupportable : il avait fait les délices de nos pères. C'est surtout sur ces deux points que le système a fléchi : c'est par là qu'à la reprise les pièces de Dumas et d'Augier nous font l'effet d'être surannées.

Notons d'ailleurs que ce qui était systématique et par conséquent fragile dans la comédie de Dumas et d'Augier c'était la réunion de tant d'éléments disparates. Mais chacun pris en lui-même avait sa valeur. Il ne serait pas difficile de trouver dans la comédie du xvii^e siècle de beaux exemples d'intrigue parallèle, et l'emploi de raisonneur y est abondamment tenu. De même, on a bien pu briser le système ; mais les morceaux en étaient bons. Force a été de les reprendre. On s'était évertué à nous démontrer qu'il ne doit pas y avoir de sujet dans une pièce, et que les philistins eux seuls peuvent se plaire aux « pièces bien faites ; » en dépit des théoriciens farouches de la « pièce mal faite, » l'invention, l'imagination, la fertilité des ressources, l'ingéniosité des moyens, sont restés des mérites dont il est plus facile de médire que

de se passer. On nous avait déclaré d'une façon non moins catégorique qu'il ne faut plus mettre d'esprit dans le dialogue, car cela n'est pas naturel et nous n'avons guère coutume de faire des mots dans la vie journalière. L'esprit ne se portait plus. Il se porte encore, et même il se porte assez bien. Plusieurs, parmi les plus gracieuses comédies de ce temps seraient de purs riens, si on en supprimait l'esprit du dialogue, et ce dialogue nous plaît par ce qu'il a d'outrageusement conventionnel, par un perpétuel défi qu'il jette à la nature et au bon sens. En fait nous n'avons horreur de rien tant que de la platitude. Pareillement que n'a-t-on pas dit contre l'emploi des thèses au théâtre? Elles faussent la réalité et ne nous laissent qu'à demi convaincus. Or, nous avons vu reparaitre la pièce avec thèse, et même la thèse sans pièce. Ne prétendait-on pas aussi que c'était fini de la sensibilité et de la fantaisie et que l'âge moderne est un âge de prose? Mais c'est la poésie qui a fait au théâtre la plus triomphante rentrée; c'est vers elle qu'on a vu courir tout Paris et toute la province; c'est elle qui sur son aile s'en est allée porter jusqu'aux confins du monde la renommée de notre imagination rajeunie.

Il reste qu'il s'est produit au théâtre un déplacement du point de vue et un renversement des rôles. Il ne suffit pas de dire que l'intrigue s'est simplifiée; elle se subordonne aux autres élémens; elle est réduite à n'être que le moyen qui sert à les mettre en valeur. Psychologue, moraliste, théoricien, l'auteur dramatique pose d'abord le sentiment qu'il veut analyser, le cas qu'il veut débattre, la thèse qu'il veut prouver; il ne s'avise qu'ensuite des incidens qui lui permettront de mettre sa pensée dans tout son jour. Ou encore, s'il est complètement un artiste, apercevra-t-il dans une vision synthétique l'idée faisant corps avec le milieu et l'action qui lui conviennent. Peintre de mœurs, l'intrigue ne lui servira que de lien pour rattacher les scènes prises directement dans la vie. Peintre des caractères, elle ne lui servira qu'affin que ces caractères, sous l'action des circonstances, révèlent leur contenu et développent leur principe. « Placez les personnages dans une situation initiale qui mette en jeu leur vice dominant, leur passion maîtresse. Puis laissez-les aller tout seuls, ne vous mêlez plus de rien : vous gâteriez tout. Pas de nœuds, pas de péripéties, rien que le développement des caractères. » C'est ainsi que par sa conception essentielle la comédie d'aujourd'hui rejoint celle du xvii^e siècle et que le progrès s'y fait par un retour à la tradition. C'est en ce sens qu'on a pu dire qu'à l'art de Scribe nos auteurs opposent l'art de Molière.

Cet art nouveau ou renouvelé aura-t-il d'ailleurs plus de vitalité

que celui qu'il remplace ? Que vaudront les œuvres qu'il inspirera ? Et celles mêmes qui nous charment aujourd'hui, quel air auront-elles dans quelques années, quand elles auront perdu leur attrait de fraîcheur ? C'est ce que personne ne sait, et c'est ici l'affaire du talent ou du génie, c'est-à-dire la part laissée au hasard. Ce qui est certain, c'est qu'il s'est fait dans la technique du théâtre un changement réel. Il y en a un autre qui n'est guère moins frappant. Car, si importante que soit la question de la forme, celle du contenu a aussi sa valeur. Il n'est passans intérêt de savoir ce qu'on met dans les pièces. M. Filon a bien raison de dire que si, d'une part, nous sommes artistes, d'autre part, nous sommes moralistes. La réunion de ces deux traits est caractéristique de notre littérature. « Les Français ont toujours aimé à regarder au dedans d'eux-mêmes, à raisonner sur leurs sentimens et leurs passions... Dans leurs sermons, dans leurs romans, dans leurs histoires, ce sont encore et toujours des moralistes. Les moralistes, en un mot, c'est la fleur de notre génie, l'essence même de la France. » Nous sommes tous, sans toujours en convenir, pareils à ces bonnes gens qui, le livre fermé, demandent : « Qu'est-ce que ça prouve ? » Nous aimons à épiloguer sur la règle des mœurs, et il nous plaît d'emporter du théâtre des conseils, quitte à ne pas les suivre. La morale du théâtre d'aujourd'hui est profondément différente de celle du théâtre d'hier. Il est assez instructif de voir quel changement s'y est produit.

On a, dans ces derniers temps, beaucoup raillé la morale de Dumas et d'Augier. Et il est vrai qu'elle prête sur plus d'un point à la critique. Incertaine sur ses bases, la morale du théâtre d'alors oscillait du romantisme à une sorte de bourgeoisisme exaspéré. Un jour elle réhabilitait la courtisane et le lendemain elle la flétrissait ; elle attaquait la famille tout en la défendant ou, si l'on préfère, elle la défendait en l'attaquant. Il y avait de la confusion et du « brouillamini » là dedans ; et cela venait surtout de ce que Dumas et Augier, hommes de théâtre plutôt que penseurs, comme c'était leur droit, avaient du moraliste surtout les ambitions. Ceux à qui ils confiaient le soin de prêcher les bons principes et d'élever la voix au nom de la vertu étaient souvent mal préparés pour jouer ce noble rôle et insuffisamment qualifiés. Chez Dumas, les Jalin et les Ryons, ayant fait la fête six jours de la semaine, se posaient le septième en avocats du devoir. Chez Augier, de jeunes noceurs, qu'on avait crus jusque-là occupés surtout à collectionner les dettes, se redressent tout à coup, font la leçon à leurs parents, vengent l'honneur de la famille. Et encore, la morale d'après laquelle se déterminent ces personnages est assez épaisse ; elle accepte

bien des compromis et ignore bien des scrupules. Honnêtes gens, si l'on y tient, mais qui manquent singulièrement de délicatesse !

Tout cela est exact. Il se peut que cette morale soit moins pure que celle du stoïcisme et qu'elle soit assez éloignée de l'idéal chrétien : encore est-ce la morale d'une société organisée, qui a de la cohésion, qui se tient, et qui veut se tenir, qui croit en elle-même, et pense qu'elle a des droits dont le premier est d'exister et des devoirs dont le premier est de durer. Cette société fait une distinction, comme elle peut, entre ce qui est bien et ce qui est mal. Elle range d'un côté les honnêtes gens et d'autre côté les coquins, quitte à modifier, s'il y a lieu, un classement qui ne saurait être qu'approximatif. Elle est d'avis que, s'il y a dans la destinée bien des injustices et dans les conditions bien des inégalités, elle les répare en quelque manière en donnant son estime, non au succès, mais au mérite. Elle se doute que parmi les principes dont elle se recommande plusieurs sont des conventions et elle s'efforce de distinguer celles-ci de ceux-là. Elle se rend compte que son organisation n'est pas parfaite, et elle s'efforce de l'améliorer. La morale du théâtre d'aujourd'hui est justement le contraire. C'est celle d'une société qui ne croit plus à rien, mais surtout qui ne croit pas à sa propre durée ; qui a pris le parti de finir et ne veut plus que finir gaiement ; et qui, uniquement soucieuse de s'amuser, se donne à elle-même le spectacle de sa décomposition et de sa déliquescence, afin d'y trouver du plaisir.

Essayez de faire la revue du personnel de la comédie nouvelle. La femme n'y apparaît plus qu'à l'état de révoltée. Elle est ibsénienne, individualiste, féministe ; ou peut-être n'a-t-elle cure d'aucune de ces belles choses et le pédantisme des théories ne lui fait-il pas illusion ; mais elle trouve commode de secouer toute espèce de joug, de suivre tout uniment son bon plaisir et de se débarrasser de ce qui la gêne. En vain lui objecterait-on qu'on ne se souvient pas d'avoir jamais vu une société sans hiérarchie, ni une famille sans chef. Elle se soucie de la famille comme de la société et de l'une et de l'autre comme du temps qu'il fait. La vie est courte, et on n'a pas assez de loisir pour écouter les vendeurs de morale. La « révoltée » d'aujourd'hui est parente de la femme incomprise d'autrefois. Mais il faut tenir compte du progrès. La femme incomprise cédait à une illusion qui pouvait avoir sa noblesse. Elle avait du vague à l'âme, et elle croyait sincèrement que ses langueurs, ses tristesses, ses rêveries impatientes venaient de l'âme. La femme d'aujourd'hui ne parle plus de son âme, et si on lui en parlait, ce jargon suranné la ferait sourire. Mais elle a des sens, et comme d'ailleurs

elle est détraquée, ses sens sont exigeans. Car l'amour est resté, bien entendu, le thème à peu près unique de toutes les comédies. Cet amour, depuis qu'il y a des dramatises, des romanciers et des poètes, on s'était efforcé de le parer de toute sorte de prestiges, et de diminuer, de refouler ou de dissimuler la part de l'instinct, puisque, après tout, il est impossible de l'éliminer. Nous avons changé tout cela. Ceux qui disent que nous avons tué l'amour sont pour nous très injustes. Il y a au contraire dans le théâtre d'aujourd'hui un débordement de frénésie sensuelle. On a fait flamber sur la scène toutes les ardeurs de l'amour. On en a dévoilé tous les mystères. On a ouvert toutes les alcôves. On a crié devant les hommes et les femmes assemblés tout ce qui jadis se chuchotait. Un type de femme s'est campé hardiment sous les feux du lustre et sous le feu des regards : c'est l'amoureuse. Et depuis qu'elle a conquis le théâtre, celui-ci a perdu jusqu'à la notion, si simplement belle, de l'honnête femme.

Au surplus, à voir les hommes qu'on nous montre au théâtre, on comprend sans peine que les femmes ne se résignent pas à subir leur loi, et on devine que si elles continuent de les aimer, il faut que ce soit pour leur beau physique. Car il n'y a pas moyen qu'elles s'exaltent pour leurs perfections morales. Cela est curieux, tout de même, quand on y songe, que parmi tant de messieurs qu'on voit se promener sur les planches, élégans et fleuris, il n'y en ait jamais un qui exprime une idée noble, un sentiment généreux. Si encore ils avaient l'ambition de parvenir, la religion de l'intérêt, le culte de la force ou de quoi que ce soit ! S'ils avaient cette férocité où on a voulu pendant quelque temps voir le signe distinctif de la jeunesse contemporaine ! Mais ils ne sont pas même féroces. Ils ne sont pas violens. Ils ne sont pas méchans. Ils ne sont rien. Ils ne sont pas... L'incapacité de faire aucun effort est tout leur caractère. Ils se laissent aller, ils s'abandonnent. Ils assistent en témoins ironiques à la débandade de leur conscience et à la déroute de leur volonté. Des pleutres et encore des pleutres. En vérité, quand on assiste aux pièces d'aujourd'hui, on ne se sent pas extrêmement fier d'appartenir au sexe masculin.

Le divorce étant inscrit dans la loi, et ayant introduit dans la société un ferment de dissolution si actif, porté à nos mœurs un coup si décisif que la magistrature elle-même s'en est émue, on pouvait croire que le théâtre, fidèle à son rôle de critique, allait se retourner contre le divorce. Il n'en a rien été jusqu'aujourd'hui. C'est contre le mariage qu'il continue de s'acharner : et il a juré de mettre en lambeaux le peu qui reste de cette vieille institution. Le mari nous est encore donné

comme le tyran par définition et par profession de mari. La femme est l'opprimée, pour qui tous les moyens de vengeance sont légitimes. On ne divorce pas assez, mais surtout pas assez facilement. C'est la dernière remarque dont se soit avisée la morale du théâtre. — Ce qui est plus significatif encore, c'est une sorte de transposition qui s'est faite. Car il est juste de le reconnaître : on parle encore du ménage, de la paix du ménage et de ses querelles, de la fidélité et de la trahison. Seulement le ménage dont il s'agit, c'est l'autre : le ménage illégitime. On entend encore des époux invoquer le souvenir de longues années d'une intimité sans nuages, ou se reprocher leurs torts réciproques : seulement on apprend bientôt que ni le maire ni le curé n'ont présidé jadis à leur union.

De même, le théâtre ne s'abstient certes pas de nous introduire dans le monde des filles ; mais le langage y est celui de la bonne bourgeoisie. Inversement, si on nous mène dans la bonne société, c'est pour nous y faire entendre les plus honteux propos. C'est un des effets qui sont devenus classiques et où se complait l'ironie facile des écrivains. Écoutez ce qui se dit sur la scène : y parle-t-on d'existence rangée, de tenue respectable, et d'une éducation soignée pour les enfans ? n'en demandez pas davantage : vous êtes chez une femme entretenue. Ou bien entendez-vous un argot quasiment incompréhensible, fleuri de termes ignobles ? vous voilà bien renseignés : vous êtes dans le meilleur monde. Toutes les notions sont confondues et tous les mondes sont mêlés. Et ces fantoches grimaçans et trépidans sont emportés dans une sorte de mouvement fou, agités par une gaieté lugubre et par une tristesse à mourir de rire. C'est l'enterrement dansant la sarabande.

Cet aspect de notre théâtre ne pouvait échapper à la clairvoyance de M. Filon non plus qu'à celle même d'observateurs moins perspicaces. Il crève les yeux. M. Filon d'ailleurs ne songe guère à reprocher aux « jeunes » auteurs d'avoir poussé au sombre le tableau. Il les en féliciterait plutôt comme d'une preuve de l'exactitude de leurs peintures. « Je ne vaux rien, tu ne vaux pas grand'chose. Embrassons-nous. » Ce dénouement de la plupart de nos comédies lui semble calqué sur la vie. « Ce serait, dit-il quelque part, l'instant de flétrir M. Becque au nom de la morale ; mais il ne faut pas compter sur moi pour cette besogne. Le mariage, tel que nous le voyons, déformé et corrompu par la vie moderne, me paraît presque aussi méprisable que l'adultère. Rendez-lui sa sincérité, sa beauté, sa sublimité première, et je serai un de ses plus énergiques partisans. Faussée, avilie

par mille abjects compromis, notre morale n'est peut-être plus bonne qu'à l'ignominieux usage qu'en font Clotilde et Lafont. Pour moi, je ne dépenserais pas la millième partie d'une goutte d'encre à la défendre, non plus que la société malpropre qui est bâtie dessus. » Et ailleurs : « *Le Nouveau Jeu* nous apprend que si cela continue il n'y aura bientôt plus en France ni pères, ni mères, ni maris, ni femmes ; que la famille est dissoute et que l'amour, même avec le fameux attrait du « fruit défendu, » est en train de devenir une chose parfaitement insipide et ennuyeuse. Vous avez entendu des personnes graves dire en gémissant que « le respect s'en va. » Le respect s'en va parce qu'il n'y a plus rien à respecter. » Ce sont gentillesses de pessimiste. Et ces condamnations sommaires prouvent une fois de plus que ce n'est rien de joli que la société française, quand on l'aperçoit de Londres à travers la littérature contemporaine. Elle a meilleur air quand on l'envisage directement, en elle-même, et sans parti pris de littérateur. Mais ce n'est pas impunément que la comédie nouvelle est sortie du Théâtre-Libre : il lui est toujours resté quelque chose de ses origines : et quand on veut faire des portraits ressemblans, c'est un tort de s'être d'abord fait la main par la caricature. Il y a pourtant un signe dont je ne nie pas la gravité. Ce qui m'inquiète, ce ne sont pas les tableaux qu'on me montre sur la scène, mais ce sont les applaudissemens que j'entends dans la salle. Une société qui applaudit au spectacle de sa prochaine dissolution, cela chez nous s'est déjà vu ; une société qui acclame ceux qui travaillent à la détruire, cela en France n'est pas nouveau. C'est pourquoi ceux qui se souviennent et ceux qui voient ne peuvent songer à l'avenir sans angoisse.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE DERNIER ROMAN DE THÉODORE FONTANE

Der Stechlin, par T. Fontane, 1 vol. Berlin, 1898.

La littérature allemande vient de perdre, coup sur coup, deux de ses meilleurs romanciers, le Berlinois Théodore Fontane et le Suisse Conrad Ferdinand Meyer. Tous deux étaient d'ailleurs fort âgés, et Conrad Ferdinand Meyer avait même, depuis longtemps, renoncé à écrire. Mais Fontane, au contraire, qui avait débuté dans le roman à soixante ans passés, a continué d'écrire jusqu'au dernier jour; et si le roman qu'il a publié la veille de sa mort, *Der Stechlin*, n'a peut-être pas la valeur littéraire de quelques-uns de ses ouvrages précédents, aucun de ses ouvrages n'est en revanche plus personnel, plus typique, mieux fait pour donner une idée de son talent et de sa manière. Le vieil écrivain s'y est mis tout entier; il y a laissé libre cours à son humeur naturelle, affranchi enfin de ces préoccupations de genre ou d'école qui souvent l'avaient conduit à forcer, dans ses romans, la part de l'intrigue, ou à choisir des sujets d'un ordre trop spécial; et ainsi *Der Stechlin* est, en quelque sorte, son testament, l'image fidèle de ses qualités comme de ses défauts. Tel du moins il m'apparaît, et c'est à ce point de vue que je vais essayer de l'analyser, me réservant d'étudier plus à loisir, une prochaine fois, la personne et l'œuvre de Conrad Ferdinand Meyer.

Der Stechlin est un roman de plus de cinq cents pages, aussi long que *David Copperfield* ou qu'*Anna Karénine* : mais son sujet pourrait se raconter en vingt lignes.

Un vieux gentilhomme prussien, Dubslav von Stechlin, reçoit un

télégramme lui annonçant que son fils va venir le voir, en compagnie de deux de ses amis, dans le château désert où il achève sa vie. Et en effet les trois jeunes gens arrivent; le vieillard, en leur honneur, invite à diner les notables du village; et l'on dîne, et l'on cause, et l'on joue au billard; et le lendemain les jeunes gens repartent pour Berlin, après avoir visité le château et les environs. Ils s'arrêtent cependant encore, en chemin, chez la sœur aînée du vieux Dubslav, qui est supérieure d'un couvent luthérien, à quelques kilomètres de Stechlin; et là encore ils dînent, et ils causent; puis, l'heure du train approchant, ils prennent congé. C'est la première partie du roman: elle remplit un peu plus de cent trente pages.

La seconde partie nous transporte à Berlin. Woldemar de Stechlin, le fils du major, a fait la connaissance d'un ancien diplomate, le comte Barby, veuf, et qui demeure avec ses deux filles. Woldemar trouve un charme sans cesse plus fort dans la société de ces deux jeunes femmes, spirituelles et jolies; il passe auprès d'elles toutes ses heures de loisir; et, un dimanche d'été, il les conduit avec leur père dans un petit restaurant des bords de la Sprée. On goûte, on cause, et l'on rentre en ville. Cela tient encore environ cent pages.

Troisième partie: le vieux Stechlin se présente aux élections du Reichstag, en remplacement d'un conservateur: il est battu par le candidat socialiste. Quatrième partie: au retour d'un voyage à Londres, Woldemar demande en mariage la plus jeune des filles du comte Barby, il va la présenter à son père et à sa tante; on célèbre la noce; et le jeune couple part pour l'Italie. Cinquième et dernière partie: le vieux Stechlin prend froid, son état empire de jour en jour, et il meurt. Son fils, prévenu trop tard, ne peut même assister à son enterrement: mais, moins d'un an après il quitte l'armée, pour s'installer à Stechlin avec sa jeune femme.

Voilà tout le roman. Je ne crois pas avoir omis un seul fait de quelque importance; et les faits que j'ai notés sont eux-mêmes entourés de tant de hors-d'œuvre, descriptions, dialogues, anecdotes, discussions politiques, historiques ou mondaines, que c'est à peine si l'on s'avise de les remarquer. La demande en mariage, par exemple, se cache à la fin d'un chapitre où il n'a été question que de Londres, d'Edith au col de cygne, et de la peinture préraphaélite; et rien, dans ce qui précède, ne nous indique que Woldemar se soit décidé à se marier; et pas un moment, jusque-là, nous ne devinons de laquelle des deux jeunes femmes il est amoureux. Il ne cesse pas de s'entretenir avec l'une ou l'autre, durant des centaines de pages; mais leurs

entretiens portent sur la musique, la théologie, les néologismes, la différence des mœurs anglaises et des mœurs allemandes. Nulle trace, non plus, d'une préoccupation générale; pas l'ombre d'un symbole, ni d'une thèse. Loin de mettre en relief l'opposition de l'ancienne génération et de la nouvelle, à propos du vieux Stechlin et de son fils, c'est comme si l'auteur avait cherché à l'atténuer, en supprimant tout contact du père et du fils, en évitant d'insister sur les différences de leurs caractères, en leur prêtant à tous deux les mêmes pensées et les mêmes sentimens. On peut dire, d'ailleurs, que les diverses parties du livre n'ont entre elles aucun lien, ou plutôt que les parties relatives au père et celles qui se rapportent au fils sont comme deux récits distincts entremêlés après coup. Impossible d'imaginer une absence plus complète de plan, d'intrigue, et d'action. Les personnages ne font que causer, le plus souvent à table; ils causent des sujets les plus variés et les plus imprévus, depuis le péché originel jusqu'aux romans du comte Tolstoï; et cela tient plus de cinq cents pages, d'un petit texte serré.

Tout porte à croire que, dans ces conditions, une traduction française du dernier roman de Fontane n'aurait guère de chances de nous émouvoir: nous soupçonnerions l'auteur de se moquer de nous, ou de radoter. Et cependant la vérité est que Fontane a écrit son livre le plus sérieusement du monde, et que, malgré ses quatre-vingts ans, il y a mis plus de verve, plus de souffle, plus de jeune fraîcheur que dans aucun autre. Mais c'était là sa façon de concevoir le roman: et les mêmes défauts se retrouvent dans tout le reste de son œuvre, dans *l'Adultera*, dans *Effi Briest*, dans *Stine*, dans ces *Irrungen Wirungen* que les lettrés allemands tiennent pour son chef-d'œuvre.

Irrungen Wirungen, par exemple, n'est rien que le tableau des médiocres amours d'une blanchisseuse berlinoise et d'un jeune officier. Les amans se promènent dans la campagne, au clair de lune, et causent entre deux baisers: l'officier parle de son régiment, l'ouvrière de son atelier; et l'auteur nous fait assister aussi aux conversations des parens de la jeune fille, des voisins, des cliens de la blanchisserie. L'œuvre est, en vérité, moins longue que *Der Stechlin*, et elle aboutit à un dénouement, puisque l'officier quitte sa maîtresse pour faire un beau mariage. Mais il la quitte de la manière la plus naturelle, en ami; et elle s'y résigne aussitôt, de sorte que ce dénouement, prévu dès le début du livre, n'a rien de plus romanesque que la mort du vieux Stechlin. Et si le dernier roman de Fontane est de moitié plus long, peut-être en revanche est-il plus rempli, ayant plus de personnages avec un décor plus varié.

D'autres fois cependant, comme je l'ai dit, Fontane paraît avoir essayé de compliquer l'intrigue de ses récits, afin d'en faire des romans du genre des nôtres. Mais son instinct y répugnait si fort que, même avec une intrigue, ses romans restent presque toujours dépourvus d'action; les péripéties sont expédiées en quelques lignes, comme à contre-cœur, pour laisser de nouveau la place aux peintures, aux dialogues, à une notation infinie de menus détails. Et ces romans sont d'ailleurs la partie la plus faible de l'œuvre de Fontane, celle aussi que ses compatriotes ont le moins goûtée; tandis que *Stine*, *Irrungen* *Wirrungen*, *l'Adultera*, tous ces livres où il ne se passe rien, deviennent sans cesse plus familiers au public allemand. Ils n'ont pas, et ne sauraient avoir, la vogue populaire des romans de M. Sudermann ou des nouvelles de M. Heyse; mais, tout en les lisant moins, on les estime davantage. On sent que ce sont des œuvres qui compteront dans l'histoire de la littérature nationale, et que les connaisseurs ont raison de les admirer. Et en effet ceux-ci, les jeunes et les vieux, s'accordent dans l'éloge des romans de Fontane. Les défauts que nous y avons signalés ne semblent pas les choquer; ils ne trouvent à redire ni à la pauvreté de l'action, ni à la longueur des dialogues, ni au manque d'unité; et volontiers ils avoueraient que ces romans les touchent surtout par la perfection de leur forme, par ce qu'ils ont d'élégant, de pur, presque de classique.

Parfaits, les romans de Fontane ne le sont certes pas, ni classiques, au sens où nous avons coutume d'entendre ce mot. Mais ils sont allemands, et c'est ce qui les rend si chers aux lettrés allemands. Car les progrès de la civilisation ne sont pas encore parvenus, Dieu merci, à imposer à l'Europe entière un idéal uniforme. On ne se fait pas encore la même idée de la beauté en Italie qu'en Norvège, quelque zèle que mettent d'ailleurs les Italiens à devenir Scandinaves. Et pour ce qui est du roman, en particulier, la célébrité des romans de Fontane prouve que l'Allemagne reste fidèle à son ancienne manière de le concevoir, qui n'a rien de commun avec notre manière française. Ce qui, dans ces romans, nous paraît contraire aux règles essentielles du genre, la pauvreté de l'action, le manque d'unité, et la lenteur du développement, et la surabondance des hors-d'œuvre, ces défauts se retrouvent dans tous les grands romans de la littérature allemande, depuis ceux de Gœthe et des romantiques jusqu'à ceux de Freytag et de Gottfried Keller; et ils n'y sont des défauts que pour nous, avec notre habitude d'exiger d'un roman les qualités opposées. Après

comme avant le naturalisme, en effet, nous continuons à considérer le roman comme une sorte de drame écrit, où les personnages doivent agir, où les faits doivent « marcher, » et marcher autour d'une idée ou d'un fait central. Mais au contraire, pour les Allemands, la séparation est absolue entre le roman et le drame. Le roman, pour eux, n'a besoin ni d'action, ni d'intrigue; il peut même se passer d'un centre, et traiter à la fois plusieurs sujets différens : car le roman tel qu'ils le demandent, et tel que le leur ont donné tous leurs romanciers, est simplement quelque chose comme une *chronique*, une agréable restitution de types et de milieux qui leur sont familiers. Libre à l'auteur, après cela, d'y introduire toute la fantaisie ou tout le réalisme qu'il voudra, d'être Jean-Paul Richter ou Gustave Freytag : l'essentiel est qu'il leur présente des figures dont ils puissent imaginer la vie, et qu'ensuite il laisse ces figures vivre librement devant eux.

C'est ce qu'a toujours fait Théodore Fontane. Ses romans sont toujours restés de longues *chroniques*, où des personnages d'une humanité moyenne étalaient à l'aise, devant le lecteur, les mille petits détails de leur vie journalière. Un chroniqueur, jamais il n'a été autre chose : il l'était d'instinct et d'éducation; et quand, à soixante ans, il a écrit son premier roman, il s'est borné à transporter dans un cadre nouveau les qualités qu'il avait employées, pendant les vingt années précédentes, à raconter par le menu l'histoire des villes et des villages de la Marche prussienne. Les quatre volumes de ses *Promenades à travers la Marche de Brandebourg*, ses *Châteaux historiques*, sa biographie de *Christian-Frédéric Scherenberg*, tout cela peut servir de préface à *Irrungen Wirrungen*, à *Grete Minde*, et à *Der Stechlin*. On y retrouve les mêmes procédés minutieux de description et de narration, le même dédain de l'action dramatique, le même mélange d'impressions actuelles et de vieux souvenirs.

On y retrouve aussi la même poésie. Car je me trompais en disant que Fontane n'avait été rien qu'un chroniqueur; il avait été, de plus, un poète, et l'on s'en aperçoit bien quand on lit sa prose (1). On s'en aperçoit non seulement à la pureté et à la grâce du style, mais à la douceur du ton, au charme des images, à la délicate beauté des pensées et des émotions. Je ne crois pas qu'il y ait, dans ses quinze romans, un seul personnage tout à fait mauvais; et les plus médiocres ont encore un certain naturel qui nous empêche de les mépriser, tant nous sentons que la souriante indulgence du romancier intercède pour eux. Dans

(1) M. Jean Thorel a parlé, ici même, en d'excellens termes, des vers de Fontane. — Voyez la *Revue* du 13 mai 1896.

Der Stechlin, par exemple, l'usurier qui rançonne le vieux baron, le parvenu grossier qui abuse de sa complaisance, ni l'un ni l'autre ne sont si méchants, qu'ils n'aient le vieillard, et n'aient un vrai chagrin à le voir mourir. Et à côté d'eux combien de braves gens : le pasteur, le maître d'école, le garde forestier, la valet de chambre ! Tous ont leurs travers qu'ils ne cherchent pas à cacher, et la plupart sont, en somme, de pauvres esprits : mais la bonté de leur cœur nous fait aimer jusqu'à leurs défauts. Par mille nuances successives, avec un art incomparable, l'auteur nous intéresse, nous attache à eux. Et nous en venons à souhaiter que la suite du récit les ramène devant nous : nous prenons plaisir à leurs longs bavardages ; nous nous inquiétons de leurs tristesses et de leurs maladies.

Mais une figure domine toutes les autres : celle du vieux baron Dubslav de Stechlin. Elle n'occupe qu'une moitié du roman, dont la seconde moitié, la moitié berlinoise, est en somme assez médiocre, malgré de jolis passages ; mais c'est certainement la plus belle figure d'homme que Fontane ait peinte jamais, la plus vigoureuse et la plus touchante. Aussi bien s'était-il, toute sa vie, préparé à la peindre, car il a incarné en elle une espèce d'hommes qu'il n'avait pas cessé d'étudier et d'aimer, cette ancienne noblesse provinciale de la Marche de Brandebourg, qui s'obstine à dédaigner l'ordre de choses nouveau, garde fidèlement les traditions du passé, et, seule désormais, représente l'élément prussien dans l'Allemagne moderne. Ce petit monde déjà à demi disparu, personne ne l'a mieux connu que Théodore Fontane. Né avec lui, aux environs de 1815, il l'a vu se former, se développer, s'épanouir, et peu à peu s'effacer, pour céder la place à un monde plus jeune. Il lui a donné un rôle dans chacun de ses livres, aussi bien dans ses romans que dans ses chroniques, tantôt nous décrivant son éclat de jadis, tantôt opposant sa droiture et sa politesse aux mœurs cosmopolites du Berlin d'aujourd'hui. Lui-même, d'ailleurs, quoique d'origine bourgeoise, c'est à ce monde qu'il appartenait. Il en avait les manières et les sentimens, le patriotisme un peu étroit, la bonhomie courtoise et la fine malice. J'imagine qu'il aura dû prêter à son héros plus d'un trait de sa propre nature ; mais, à coup sûr, il a mis tout son cœur à nous le dépeindre, et le portrait qu'il nous en a fait est vraiment admirable.

C'est malheureusement un portrait tout en petites touches successives, de sorte qu'il faut lire le livre entier pour pouvoir l'apprécier. Chacun des entretiens du vieillard, chacune des innombrables scènes où

il paraît devant nous ajoutent à sa physionomie un détail nouveau ; et ainsi on le regarde vivre sans songer un instant à le définir. Voici cependant quelques passages qui indiqueront tout au moins son allure extérieure ; et voici, d'abord, le cadre où l'auteur l'a placé :

« Au nord du comté de Ruppın, tout contre la frontière de Mecklembourg, s'étend, de la petite ville de Gransee jusqu'au delà de Rheinsberg, une longue chaîne de petits lacs entourés de bois : pays pauvre et triste, à peine peuplé : un ou deux vieux villages, çà et là, quelques verreries, des maisons de gardes. Un de ces lacs s'appelle le Stechlin. Entre des bords plats il repose, garni tout à l'entour d'une ceinture de vieux hêtres dont les branches effleurent l'eau de leur pointe, s'affaissant sous leur propre poids. Des bouquets de joncs et de roseaux émergent, par endroits, à la surface du lac ; mais aucune barque n'y trace son sillon, aucun oiseau n'y chante. Seul parfois un vautour y reflète son vol. Tout y est calme, silencieux, endormi. Et cependant, de temps à autre, le lac endormi se réveille. Cela se produit toutes les fois que sur un point quelconque du globe, en Islande, ou à Java, le sol mugit et frémit, ou que les volcans des îles Hawaï lancent dans la mer une pluie de cendres. Alors le Stechlin s'émeut, et un mince filet d'eau jaillit, puis retombe. C'est ce que savent tous ceux qui habitent la région : et, quand ils en parlent, ils ne manquent pas d'ajouter : « Oui, le jet d'eau, c'est l'ordinaire, presque le banal : mais lorsque, là-bas, à l'autre bout du monde, se passe quelque chose de grand, comme il y a cent ans à Lisbonne, alors le Stechlin ne se contente pas de fumer et de s'agiter ; alors, au lieu du filet d'eau, on voit jaillir du lac un coq rouge, et de tout le pays on l'entend chanter ! »

« Tel est le Stechlin, le lac Stechlin. Mais le lac n'est pas seul à porter ce nom : c'est aussi le nom du bois qui l'entoure. Et Stechlin est aussi le nom du long et étroit village qui se dresse à l'extrémité méridionale du lac. Une centaine de maisons et de cabanes, formant une rue : et, brusquement, à l'endroit où commence l'allée des châtaigniers qui conduit au couvent de Wutz, la rue s'élargit et devient une place. C'est là que se trouvent tous les édifices publics de Stechlin : le presbytère, l'école, l'auberge, cette dernière doublée d'une épicerie. Dans un coin, au milieu du cimetière, s'élève la vieille église romane, et plus loin, sur la hauteur, au delà d'un petit pont de planches, on aperçoit la maison seigneuriale, une grande bâtisse peinte en jaune, avec un toit élevé et deux paratonnerres. Et cette maison, elle aussi, s'appelle Stechlin, le château de Stechlin...

« Et de même que tout, à l'entour, portait le nom de Stechlin, de

même faisait aussi le maître du château. Lui aussi était un Stechlin. Dubslav de Stechlin, major en retraite, et ayant déjà fortement dépassé la soixantaine, était le type d'un gentilhomme de la Marche, un de ces originaux chez qui il n'y a pas jusqu'aux faiblesses qui ne prennent l'apparence d'autant de qualités. Il gardait encore absolument intact l'orgueil commun à tous ceux qui ont conscience « d'avoir été là avant les Hohenzollern ; » mais il refoulait cet orgueil tout au fond de son âme ; et, quand par aventure il l'exprimait au dehors, il s'efforçait du moins de l'envelopper d'ironie. Aussi bien son instinct le portait-il à mettre derrière toute chose un point d'interrogation. Mais le plus beau trait de sa nature était une profonde, une sincère humanité ; l'obscurité et l'exagération étaient les deux seuls défauts qu'il n'excusait pas. Il écoutait volontiers un libre avis, y prenant d'autant plus de plaisir qu'il était plus vif et plus radical ; et peu lui importait, après cela, qu'il différât du sien. Les paradoxes étaient sa passion. — Je n'ai pas assez d'esprit pour en faire moi-même, disait-il, mais j'aime infiniment que les autres en fassent : on y trouve toujours quelque chose à retenir. Des vérités inattaquables, il n'y en a pas : ou, s'il y en a, elles sont trop ennuyeuses. — Et il se plaisait à entendre bavarder, et lui-même, à l'occasion, bavardait volontiers. »

Il bavarde, en effet, à tout propos, mais avec tant d'imprévu et tant de sagesse qu'on ne se lasse pas de son bavardage. « Je n'ai reçu ta dépêche qu'une heure avant ton arrivée, dit-il à son fils. Ah ! le télégraphe ! Il a des avantages, c'est certain, mais il a aussi bien des inconvénients. Au point de vue de la politesse, par exemple, que de mal il a déjà fait ! J'admets que la brièveté soit une vertu ; mais vraiment la brièveté qu'impose le télégraphe ressemble trop à de la grossièreté. Toute trace de courtoisie disparaît ; le mot *Monsieur*, lui-même, est tout à fait supprimé. J'avais autrefois un ami qui disait qu'un carlin était d'autant plus beau qu'il était plus laid ; et de même un télégramme est d'autant meilleur qu'il est plus grossier. C'est sa nature qui le veut ainsi. Mais du reste il correspond bien à l'esprit nouveau. Tout homme qui découvre un moyen d'épargner cinq pfennigs est aussitôt tenu pour un génie ! »

« Tout déchoit, dit-il encore, après avoir constaté la décadence de la plaisanterie. Tout devient plus médiocre, et de plus mauvaise qualité. C'est ce qu'on appelle le temps nouveau : toujours quelques degrés plus bas ! Et mon pasteur, d'ailleurs un très brave homme, figurez-vous qu'il prétend que cela doit être ainsi ! Il m'affirme que c'est en cela que consiste la civilisation, à descendre toujours quelques de-

grés plus bas ! Il dit que le régime aristocratique a fait faillite, et que maintenant c'est le tour de la démocratie !... Et ce goût de la réclame, et ce culte du maître d'école ! Mais tous les maîtres d'école sont fous, je vous le certifie ! J'en ai un ici, dans mon village, que j'ai beaucoup étudié. Il s'appelle Krippenstappel, ce qui est déjà un signe assez inquiétant. Il a un an de plus que moi, et vraiment c'est, dans son genre, un exemplaire de luxe. Avec cela, un maître d'école excellent : mais il est fou, lui aussi, comme les autres ! »

Le récit de l'élection, où il se résigne à être candidat, les réunions qu'il est forcé d'organiser, son voyage à la petite ville où a lieu le vote, le banquet qu'il offre à son comité après son échec, son retour au château, sont autant de petites scènes d'un réalisme discret et charmant ; et chacune d'elles est pour Fontane une nouvelle occasion de nous faire pénétrer dans l'intimité du vieux gentilhomme. Voici, par exemple, le retour du candidat après la défaite :

La voiture de Stechlin était déjà devant l'auberge, et le cocher, pour se désennuyer, faisait claquer son fouet. Dubslav sortit sur le perron, mais le pasteur, qui devait revenir avec lui, n'arrivait toujours pas... Enfin on partit. Dans la ville tout bruit avait déjà cessé, mais sur la route cheminaient encore, par petites troupes, des ouvriers de la verrerie, qui s'étaient attardés à fêter le succès du candidat socialiste. Et ainsi la voiture courait, dans la nuit, lorsqu'en arrivant au lac Nehmitz, le cocher aperçut une ombre qui barrait le chemin. Il arrête les chevaux. — « Monsieur, il y a quelqu'un qui est couché : je crois que c'est le vieux Tuxen. — Tuxen, l'ivrogne de Dietrichs-Ofen ? — Oui. Je vais un peu voir ce qu'il a. » Sur quoi, après avoir remis les rênes à Dubslav, le cocher descendit et se mit en devoir de réveiller l'ivrogne. — « Hé ! Tuxen ! Qu'est-ce que tu fais là ? Sans le clair de lune nous t'aurions passé sur le corps ! — Oui ! oui ! » grogna l'homme, mais on voyait qu'il ne comprenait pas. Et alors Dubslav descendit aussi, et il aida le cocher à soulever le vieil ivrogne, pour l'asseoir dans le fond de la voiture. Mais le mouvement acheva de réveiller Tuxen : — « Non, non, Martin, dit-il au cocher, mets-moi plutôt sur le siège, près de toi ! » On le mit sur le siège, et longtemps il resta sans rien dire : car il avait honte, devant le vieux baron. Enfin celui-ci reprit la parole et dit : — « Eh bien, Tuxen, tu ne peux donc pas renoncer à l'eau-de-vie ? Tu te couches là, au milieu du chemin ! Et avec ce froid ! Et sans doute tu auras voté pour Katzenstein ? — Non, notre maître, pour Katzenstein nous n'avons pas voté ! » Il y eut de nouveau un silence : puis Dubslav dit : — « Allons, ne mens pas ! Tu n'as pas voté pour Katzenstein ; mais pour qui as-tu voté ? — Pour le compagnon Torgelow ! » Dubslav se mit à rire. — « Pour ce Torgelow, qu'on vous a envoyé de Berlin ! A-t-il donc déjà fait quelque chose pour vous ? — Non, pas encore ! — Eh bien ! alors, pourquoi as-tu voté pour lui ? — Mais, notre maître, on dit qu'il va faire quelque chose pour nous, et qu'il est pour les pauvres gens. Et nous aurons, chacun, un morceau de terre. Et puis on dit qu'il est plus ma-

lin que les autres! — C'est possible, mais il n'est pas, à beaucoup près, aussi malin que vous êtes bêtes. As-tu déjà souffert de la faim? — Non, cela jamais. — Eh bien! cela pourra encore l'arriver! — Ah! notre maître, comment serait-ce possible? — Hé Tuxen, qui sait? Mais voici Dietrichs-Ofen! Allons, descends, et prends garde à ne pas tomber! Et puis, tiens, voilà quelques sous: mais que ce ne soit plus pour aujourd'hui, tu m'entends? Pour aujourd'hui tu as bu ton compte. Et maintenant va vite te coucher, et ne manque pas de rêver de ton « coin de terre! »

Ainsi, peu à peu, le vieillard se rapproche de nous, et son bon sourire nous devient plus cher. Puis, un jour il se sent malade: il continue à sourire et à bavarder, mais nous sentons que l'ombre de la mort s'est projetée sur lui. Et dès ce moment la chronique de Théodore Fontane se resserre, se concentre, prend un caractère d'émotion fiévreuse. Désormais Dubslav de Stechlin reste seul en scène, et chaque jour l'ombre s'allonge au-dessus de sa tête, et il la voit bien, mais il s'obstine à feindre de ne pas la voir. Ces cent dernières pages du livre sont certainement un des récits de mort les plus beaux qu'on ait écrits; impossible de rien imaginer de plus simple, ni de plus touchant. Une discrétion parfaite, nulle trace d'emphase, pas un mot qui trahisse le chagrin de l'auteur. Et d'heure en heure, sous nos yeux, la vie du vieux Stechlin s'atténue, s'éteint.

Nous assistons à ses dernières promenades, à ses entretiens avec le pasteur, à la façon réservée et courtoise dont il prend congé de la vie. Quand il devine la fin toute proche, il fait venir près de lui un enfant, la petite-fille d'une mendiante du village. Il l'installe devant la fenêtre, dans la vaste chambre où il agonise, il lui montre des images, lui raconte des fables; et la vue de ces cheveux blonds apaise ses regrets.

Quelques semaines après avoir décrit la mort du vieux Stechlin, le vieux Fontane est mort, à son tour. Et j'imagine qu'il aura été heureux de pouvoir, en s'en allant, léguer à ce « monde nouveau » qu'il dédaignait, lui aussi, cette douce et noble peinture du seul monde qui lui tenait au cœur.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Parmi tous ces volumes qui jettent une note éclatante et gaie au milieu des tristesses de l'année expirante : livres d'histoire, d'archéologie et d'art, œuvres d'imagination, de voyages et de science, combien en est-il qui parlent aux yeux en même temps qu'à l'esprit, qui aient pour eux l'agrément et l'utilité ? Bien peu sans doute, mais quelques-uns d'une qualité rare et quant aux autres, plus simples de composition, moins élégans de forme ou plus grossièrement illustrés, on ne saurait les trouver trop nombreux puisqu'ils sont ainsi à la portée de tous et, par l'évocation du passé, d'un monde inconnu, d'une gracieuse féerie ou d'une ingénieuse légende, nous font oublier un moment les soucis du présent et les inquiétudes de l'avenir.

Entre tous les livres à gravures publiés cette année, s'il en est un qui se distingue par ce double caractère d'histoire et d'art, le format somptueux, le luxe des compositions, la beauté typographique, la recherche savante et le talent de l'écrivain associé à celui de l'artiste, c'est assurément cette magnifique monographie de *Versailles et les deux Trianons* (1), d'une exécution irréprochable, qui est bien digne de ce que l'on pouvait attendre du goût et de l'habileté des éditeurs de la *Vie de Jésus-Christ*.

Si le secret d'un temps, ainsi qu'on a pu le dire, est presque toujours dans l'art qu'il nous a laissé, on peut assurément l'affirmer pour Versailles où la grandeur du règne, la volonté d'une direction unique se manifestent dans la majesté de l'œuvre d'une si parfaite ordonnance, tandis que la puissance des décorateurs y éclate jusque dans les moindres détails, et force l'admiration. Aucune ville autant que Versailles, avec la perspective infinie de ses larges avenues qui par-

(1) *Versailles et les deux Trianons*, par M. Philippe Gille. 2 vol. gr. in-4°, avec eaux-fortes, héliochromies, héliogravures, relevés et gravures sur bois par M. Marcel Lambert. Alfred Mame.

tent en rayonnant du château placé sur une colline, ses rues percées à angle droit, son parc tracé à la française, ses merveilles et ses souvenirs, ne présente un caractère parfait de symétrie et d'harmonie, d'un art complet et un dans toutes ses manifestations. Le siècle de Louis XIV, le plus éclairé qui fut jamais, se trouve représenté tout entier ici avec la physionomie des mœurs et des hommes, le tableau des idées et des arts. Pour préciser l'image vivante du grand siècle, il ne suffit pas de parcourir la ville royale ; il faut l'interroger directement, pénétrer dans son intimité. Alors, toutes ses pierres parlent à qui sait les entendre, les échos de ses salles résonnent encore des voix de Louis XIV, de Bossuet, Massillon, Villars, Turenne, Molière, Racine. Dans les glaces des galeries passent toujours, pour l'œil évocateur, les silhouettes des Marie-Thérèse, des La Vallière, Montespan, Maintenon, de la duchesse de Bourgogne, de Marie Leczinska, de la Pompadour, de la Dubarry, de la reine martyre. C'est Versailles qui donna le ton à la mode et à l'art et fixa pour longtemps le goût de l'Europe. C'est à Versailles que se donnèrent rendez-vous tous ceux qui sentaient en eux l'instinct du beau pour obéir tous à une unique discipline, qu'elle fût celle de Le Brun, de Mignard ou de Le Nôtre, chacun concourant, sans chercher la gloire personnelle, à une œuvre inattaquable au point de vue du goût. Rien n'était d'ailleurs livré au hasard par ceux qui commandaient ; mais tout était le résultat d'une admirable organisation, comme on peut s'en convaincre par la publication des *Comptes des bâtimens du roi sous le règne de Louis XIV*, faite par M. J. Guiffrey d'après les états du commis de Mansart, Marinier, et qui a mis fin à bien des légendes. A l'aide de ces chiffres, on peut constater que la dépense de Versailles (116 millions de livres. Marly étant compté pour 4, Clagny, bâti pour M^{me} de Montespan, pour 2, les machines de Marly pour 4, les travaux de l'Eure pour 8), est loin d'avoir atteint les chiffres fabuleux qui ont été donnés pour établir que le désastre de nos finances venait de là.

Pour décrire toutes ces merveilles, M. Philippe Gille a eu recours aux innombrables documens et ouvrages anciens sur la matière, aux estampes, dessins, plans, etc., des collaborateurs du grand roi, qui renferment de très curieux renseignemens, mais qui doivent être contrôlés par d'autres, tels, par exemple, que les tableaux des vues de Versailles, dont la collection est réunie dans plusieurs salles du rez-de-chaussée du château, et dans lesquels Van der Meulen, les Martin Cotelle, Allegrain nous montrent les constructions, le parc, les fontaines, les bosquets, les parterres d'eau tels qu'ils étaient et non pas,

comme les ont représentés certaines gravures, tels qu'ils étaient projetés. Cette monographie dont M. Gille a puisé aux sources mêmes les élémens, est donc aussi exacte qu'elle est belle, et, d'après les premiers chapitres comme par les dessins et planches en couleur et relevés de M. Marcel Lambert, d'une grande allure et d'une exécution parfaite, on peut augurer que l'ouvrage complet pourra supporter la comparaison avec les plus remarquables monographies de Versailles exécutées du temps de Louis XIV lui-même.

Nec pluribus impar, — il suffit à plusieurs, — et c'est encore de Versailles qu'il sera le plus souvent question dans *le Dix-huitième Siècle* (1). Après le siècle de Louis XIV, qui a produit un art nouveau dans sa splendeur, d'une majesté et d'une élégance bien conformes au génie français, et dont le château de Versailles est le plus beau monument, il est intéressant d'interroger le xviii^e siècle, qui fut par excellence le siècle de l'esprit et de la discussion, des grâces et des amours, des philosophes et des salons. Au Grand-Trianon de Louis XIV a succédé le Petit-Trianon de Louis XV, de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Entre tous ceux qui peuvent nous faire admettre dans l'intimité du Roi, des grands personnages de ces règnes, des habitués de la Cour, quels meilleurs guides pourrions-nous trouver que les représentans de cette société brillante et dissipée? Les voilà bien tous réunis, ces hommes du dernier siècle, en une galerie où l'on va de l'un à l'autre, où l'on écoute parler ceux mêmes qui l'ont illustré, les représentans qui y ont vécu et dont les confidences ou les anecdotes sont plus instructives que bien des dissertations érudites. A côté de physionomies charmantes de femmes intelligentes et frivoles, ceux qui ont vu les grandes luttes du siècle, ont pris part aux plaisirs de la Régence, du règne de Louis XV, aux bergeries de Trianon, ont contribué au mouvement mondain ou philosophique, ont combattu avec Voltaire, Rousseau, Diderot, préparé la Révolution et assisteront aux scènes de la Terreur. Saint-Simon, Duclos pour la Régence; d'Argenson, l'avocat Barbier, le duc de Luynes, Rousseau, Voltaire, Montesquieu, Marmontel, Bachaumont pour le règne de Louis XV; Bezenvul, M^{me} de Genlis, M^{me} du Hausset, M^{me} Campan pour l'époque de Marie-Antoinette : tels sont les auteurs qui nous disent ce qu'ils ont vu, les événemens auxquels ils ont été mêlés.

Comme les plus belles pages de ces auteurs, les meilleurs exemplaires de l'art d'autrefois sont rassemblés à l'aide des meilleurs pro-

1. *Le Dix-huitième siècle*, 1 vol. gr. in-8°, illustré de 40 planches en taille-douce et de 300 gravures. Hachette.

cédés de nos jours dans des planches en taille-douce et plus de 500 gravures ou illustrations. Tout cela disposé avec art dans le texte et hors du texte nous reporte de la manière la plus aimable au milieu d'un monde disparu. Cet ensemble fait grand honneur à la maison Hachette, et d'autant plus que ce livre peut être mis entre toutes les mains.

Le *Léonard de Vinci* (1) de M. Eugène Müntz nous fait pénétrer en pleine Renaissance italienne. Comme peintre, poète, sculpteur, savant, philosophe, Vinci est la personnification la plus éclatante du *Cinquecento*, où il apparaît comme une sorte d'initiateur sacré dans tous les ordres de la connaissance. Ses chefs-d'œuvre marquent une date dans l'histoire de la peinture, qui doit à Léonard son évolution suprême. Ses manuscrits prouvent qu'il embrassa le cercle entier du savoir humain. Son génie universel est fait d'une intime union de la science et de l'art, qui doivent toujours se compléter l'une par l'autre, ainsi qu'il l'a expliqué dans son *Traité de la peinture*, et c'est cette alliance même qui fait le caractère expressif de son œuvre, où, dans la pureté du trait, la précision de la forme, il enferme l'infini du mystère, de l'expression, du sentiment et de la pensée et de toutes les émotions humaines. M. Eugène Müntz a suivi le développement de l'œuvre du Vinci depuis les origines. Tous les musées du monde et toutes les collections ont été mis à contribution et c'est, ou peu s'en faut, la reproduction de l'œuvre entier de Léonard : tableaux, dessins, esquisses que M. Müntz fait passer sous nos yeux depuis la *Méduse* et l'*Adoration des Mages* de la Galerie des Offices à Florence, jusqu'à la *Joconde*, la *Vierge aux Rochers*, *Sainte Anne*, têtes de madones exquis, figures mystérieuses, captivantes et énigmatiques où toute l'âme transparait et qui sont créées pour l'adoration et pour l'amour. Le sujet ne pouvait être traité avec plus de largeur d'esprit, plus de science que dans cet ouvrage. édité avec luxe, et qui réunit tout ce qui peut captiver les yeux et charmer l'esprit.

Ce que Léonard fut pour l'Italie, un rénovateur, *Velazquez* (2) le fut pour l'Espagne. N'a-t-il pas lui aussi avec son génie traduit toute son époque, et, par son intuition, sa vision pénétrante, représenté toute cette cour triste et morne, entourée de bouffons, de nains et de fous, où tout était lugubre jusqu'au rire ?

A l'exemple des autres arts, la peinture avait longtemps suivi en Espagne une voie étroite et aride, l'affranchissement ne commence

(1) *Léonard de Vinci*, par M. Eugène Müntz. 4 vol. in-8° jésus. avec planches en taille-douce, hors texte en couleurs et 200 gravures. Hachette.

(2) *Velazquez*, par M. A. de Beruete. 1 vol. in-4° jésus. illustré. H. Laurens.

qu'avec le Greco. Mais ce n'est qu'avec Ribera et Velazquez que l'école s'épanouit dans toute sa force. Avec eux, l'art espagnol devient réaliste et puissant. Ce que cherche avant tout don Diego, c'est le caractère et la vérité. Il est réaliste dans la belle acception du mot, il peint la nature comme il la voit et comme elle est. On éprouve en face de ses personnages l'impression que l'on ressent devant des êtres vivans. Velazquez, sans nulle complaisance envers ses modèles, peint tout, même les détails secondaires, d'après son roi, d'après les infantes, d'après les personnages quels qu'ils soient qui posent devant lui et il obtient ainsi, son art impeccable étant donné, des portraits d'un caractère surprenant de grandeur et de réalité, portraits suggestifs et impressionnans, dont les silhouettes mâles et vigoureuses sont gravées dans nos souvenirs en traits ineffaçables. Tels ce petit prince *don Balthazar*, si hardiment, si fièrement campé sur son genêt d'Espagne galopant, l'écharpe au vent, à travers les bruyères du Pardo, tandis que les sommets nuaqueux brillent au loin derrière lui, — et l'adorable *Infante*, la pâle infante aux yeux bleus, debout dans son costume d'apparat, qui tient à la main une rose pâle comme sa frêle personne, peut-on voir un plus heureux assemblage de tons délicats, ces tons gris rosés argentés, ces cheveux d'un blond cendré? — le portrait du *duc d'Olivarès* avec son air d'orgueilleuse suffisance; — les *Menines*; — enfin ce merveilleux portrait de Philippe IV, noble et fier. L'admiration de M. de Beruete pour don Diego et sa passion pour son sujet l'ont bien inspiré. Même après les historiens de Velazquez et les savantes études de MM. Carl Justi et Émile Michel, il a pu redresser plus d'une erreur, éclairer certaines parties mal connues de l'œuvre et de la vie de don Diego, tandis que les belles photogravures de MM. Braun et Clément la font passer sous nos yeux.

La plus belle étude que l'on puisse faire du monde oriental et de l'extrême Orient, on la trouvera dans le *Voyage en Orient de S. A. I. le Césarevitch* (1) (aujourd'hui S. M. Nicolas II), qui, après avoir effectué le périple de l'Asie, parcouru les plus vieilles contrées du monde, et pris contact avec les civilisations des plus anciennes races, est, de Vladivostok, revenu vers l'Europe en troïka par l'interminable route de la Sibérie, qui, sous ses auspices, va s'ouvrir à la civilisation. C'est le récit de ce voyage aux extrémités du continent que continue ce deuxième volume, dont la publication, si attendue, a été retardée par les grands événemens qui se sont accomplis depuis l'apparition du premier.

1 *Voyage en Orient de S. A. I. le Césarevitch*, par le prince Oukhtomsky, t. II, traduit par M. Louis Leger, illustré de 122 compositions par M. N.-N. Karazine, 1 vol. in-4°. Delagrave.

Le césarevitch a rapporté de son voyage toutes les notes et vues à l'aide desquelles a été composé ce livre, remarquable à tous égards, dont la rédaction a été confiée à l'un de ses compagnons de route, le prince Oukhtomsky, homme de pensée et d'action, qui par ses travaux antérieurs, ses recherches approfondies sur l'Orient, notamment sur ses religions était plus que personne en état de comprendre les pays qu'il allait visiter, et qui, en peu d'années, a assisté à la réalisation de son rêve d'alors : voir la Russie tenir en respect le Japon, imposer son amitié à la Chine, protéger la Corée. Le voyage en Orient de S. A. I. le Césarevitch, accompli sous la direction du général prince Nad.-And. Baryatinsky, marque une étape glorieuse dans la vie du jeune souverain et dans l'histoire. Il a puissamment contribué à consolider, à étendre l'influence de la Russie dans le monde asiatique, trop longtemps immobile, où une grande révolution morale et économique est en train de s'accomplir, puisque la Sibérie deviendra prochainement un pays de transit international, tandis que la Chine, la Corée et la Mongolie seront bientôt accessibles par voie de terre. La traduction du journal de route faite par M. Louis Leger ne peut manquer de trouver aujourd'hui la plus grande faveur en France. Le panorama de la marche princière s'y déroule avec une variété de détails qui ne cessent de captiver l'attention. Les illustrations originales, le plus souvent hors texte, sont dues au grand artiste russe. M. N.-N. Karazine, le Gustave Doré de la Russie, qui excelle à reproduire ou à composer des scènes pittoresques, à synthétiser les paysages fantastiques de l'Orient. Inutile d'ajouter que le texte et les illustrations ont été imprimés et tirés avec le plus grand luxe par la maison Delagrave.

Avec ce volume sur *Charles VII et Louis XI* (1), le dernier de la série que M^{me} de Witt avait entrepris de publier, s'achève l'œuvre de reconstitution historique qu'elle a commencée avec *les Premiers Rois de France*. Nous assistons à l'entrée de Charles VII, entouré de sa garde écossaise, dans ces villes d'où il a chassé les Anglais, puis à ces assauts conduits par le Roi de Bourges devenu le Victorieux. Dans cette suite de gravures d'après les monumens, de reproductions en couleur d'après les manuscrits de l'époque, c'est tout un demi-siècle de la Renaissance qui s'évoque à nos yeux.

L'*Épopée du costume militaire français* (2) est encore un livre rare

(1) *Charles VII et Louis XI*, par M^{me} de Witt, 1 vol. gr. in-8° jésus, chromolithographies et gravures d'après les manuscrits et monumens de l'époque. Hachette.

(2) *Épopée du costume militaire français*, par M. H. Bouhot, avec dessins de Job, planches hors texte et en couleur, 1 vol. gr. in-4, L.-Henry May.

consacré à la gloire des armées françaises, et qui, sous le symbole de l'uniforme, — dans des pages où l'érudition n'exclut jamais le charme, où le récit est toujours singulièrement intéressant, piquant, animé et conforme à l'histoire, tandis que l'illustration est vraiment heureuse et bien entendue, — montre ce qu'ont été dans leurs succès et dans leurs revers les soldats de la France. C'est l'homme d'armes, tel qu'il fut et tel qu'il est devenu, pris sur la réalité, sans pose, dans sa fierté du drapeau, sa simplicité touchante, son endurance, son abnégation et son héroïsme. Le troupier n'y apparaît pas dominateur en ses harnais de gala, dans le fourbissement de ses armes, flambant neuf, ni muscadin frisé, ni don César de Bazan, planté en saint-sacrement comme les peintres le représentent de préférence. Il est humain, avant tout et vrai, dans ces tableaux, qui ne sont point exclusivement ni de revues, ni de luxe, ni de scènes galantes, mais qui ne reproduisent pas seulement des épisodes et des désastres. Les compagnons de Jeanne d'Arc y traînent la jambe sous leurs loques, les bataillons de Sambret-et-Meuse y sont en sabots, Turenne n'a pas toujours la perruque à raie et à cadennettes. Quand il bat les Impériaux, il est fait comme un masque au mercredi des Cendres. Le petit chapeau de Napoléon, celui de février 1814, rougi par le vent, défoncé par les giboulées, minable et triste, émeut plus que la toque de velours emplumée du sacre.

L'Épopée est faite aussi de la chronique de la vie aux camps, des exercices pendant la paix. On y voit à la caserne le soldat s'éprendre de son fourniment et lui « faire le poil. » Mais elle est faite aussi de ces histoires hautaines et tristes, cueillies au vol de la bataille, pendant les marches et les campemens, simplement transcrites et mises par Job en belle lumière. On y entend des dialogues comme celui-ci : « Il faut raccommo-der cela, grenadier, ton habit est percé. — Pardine, Sire, si vous croyez que les kaiserlicks tirent sur des becfignes! — Tu es blessé? — C'est plus que probable; mais, avec vos sacrées revues, est-ce qu'on a le temps de s'inspecter le cuir! » Tout y est juste, bien observé et bien rendu. Le Gaulois nu y tire la langue; Cambronne, doré sur toutes les coutures, lâche une bordée célèbre. Bardée de fer, blanche ou tricolore, c'est toujours la Gaule, la France du Français, la terre des braves. Et l'uniforme, comme le drapeau, a, depuis, synthétisé le culte guerrier, en a fait quelque chose de très grand et de très sublime, qu'il n'a jamais été plus opportun de rappeler qu'aujourd'hui! La forte impression que laisse la lecture de ce beau livre, M. Job a bien su l'exprimer dans ses deux cent cinquante compositions d'un caractère si original, d'une individualité si tranchée, œuvre

d'un véritable artiste, à la fois pleine de verve et d'esprit, tout imprégnée de la philosophie de l'histoire et de la vie. Le livre, édité avec grand luxe, fait grand honneur à l'éditeur May.

La vie de Turenne (1), dont on ne sait si c'est l'histoire elle-même ou toutes les anecdotes auxquelles l'auteur, chemin faisant, fait allusion qui offrent le plus d'intérêt, est contée avec cette simplicité, ce ton naturel et de bon aloi qui plait tant dans les histoires de *Jeanne d'Arc*, de *Du Guesclin*, de *Bayard*, par M. Th. Cahu (1). Et quand il est question des traditions de gloire et de patriotisme, comment ne pas évoquer ce nom de *l'Alsace* (2), qui éveille tant de souvenirs tristes mêlés d'espérances ?

M. Louis Barron, qui connaît admirablement la France pour l'avoir parcourue en tous sens, nous conduit un peu partout dans *le Nouveau Voyage en France* (3), au bord de la mer, dans les montagnes et à travers plaines.

C'est encore en France que nous fait voyager M. Gaston Donnet dans *le Dauphiné* (4), si admirable dans ses paysages tantôt âpres et sévères comme les gorges des Pelvoux, des Belledonne et du Queyras, tantôt riants et gracieux, quand on redescend aux vallées de la Drôme. Le récit, toujours instructif, amusant est soutenu d'excellens croquis de types, de scènes et de détails intimes pris sur le vif.

M. Louis Olivier nous montre les progrès accomplis en Tunisie, d'après le récit même des savans les plus compétens (5).

M. Marius Bernard continue ses excursions sur la Méditerranée par les *Côtes orientales* (6), de Venise à Salonique, qui apparaissent aux yeux éblouis avec cet étonnant mélange de races dont les habiles dessins de M. H. Avelot donnent une si juste idée.

Que ne pouvons-nous parler longuement de plus d'un voyage intrépide ou d'une expédition remarquable, dont les récits publiés d'abord dans *le Tour du Monde : Trois ans de lutte aux déserts de l'Asie*, par le Dr Sven-Hédin, exemple extraordinaire de persévérance et de vigueur morale, — *Au Chili*, par M. C. de Cordemoy, — *Au pays des Ba-Rotsi et au Zambèze*, par M. Alfred Bertrand, sont, à l'occasion des étrennes,

(1) *Turenne*, par M. Th. Cahu, 1 vol. in-4° illustré. Société d'édition et de librairie.

(2) *L'Alsace*, par M. Charles Grad, 1 vol. gr. in-8° illustré. Hachette.

(3) *Le Nouveau Voyage en France*, par M. Louis Barron, 1 vol. in-folio, illustré. Mame.

(4) *Le Dauphiné*, par M. Gaston Donnet, 1 vol. illustré. L.-Henry May.

(5) *La Tunisie*, par M. Louis Olivier, 1 vol. in-8° illustré. Delagrave.

(6) *Les Côtes orientales*, par M. Marius Bernard, 1 vol. in-8°. H. Laurens.

édités par la maison Hachette ; du *Journal d'un Marin*, de M. P. Vigné d'Octon, publié chez M. L.-Henry May.

Ce sont les aventures merveilleuses, les péripéties émouvantes, les sentimens généreux qui plairont toujours à la jeunesse. Elle trouvera amplement à se satisfaire dans la Chanson de geste de *Huon de Bordeaux* (1), véritable poème épique de la fin du XII^e siècle et l'un des premiers qui aient combiné les élémens merveilleux des contes venus de Bretagne ou d'Orient avec la matière sévère des vieux poèmes purement nationaux. Le principal attrait du poème est peut-être le récit lui-même, l'enchaînement facile des aventures dont il se compose et dont chacune provoque la surprise et l'émotion. Il nous transporte tantôt dans le monde féodal en France et tantôt en Orient, et le dénouement en est harmonieux, habilement mêlé d'angoisses et de sourires. Toujours plein d'entrain et de mouvement, d'une saveur franche et d'une allure primesautière ; le récit est amusant : il a la bonne humeur, la grâce et la légèreté, ce je ne sais quoi de particulièrement français qui fait le charme de notre littérature de tous les temps. C'est assez pour le faire aimer, et ce serait assez pour que ce beau livre ait la vogue auprès de tous, jeunes et vieux, mais il est, de plus, merveilleusement illustré et imprimé, avec les aquarelles et les encadremens de pages de Manuel Orazi, reproduits en fac-similés, et les caractères dessinés par M. Eugène Grasset, dont le tirage est de tous points parfait.

Dans les romans, contes moraux et honnêtes où la moralité n'exclut pas l'agrément et dont quelques-uns sont relevés par le charme du style, une observation toujours fine et délicate, tout le monde a lu *Mon Oncle et mon Curé* (2) ce joli récit, où Reine de Laval, — vive et ingénue, à la fois pleine de candeur et de hardiesse et dont la pensée sait côtoyer tous les écueils sans qu'elle-même y perde rien de son charme de vraie jeune fille, — nous raconte les épreuves, les chagrins de sa triste enfance, mêlés à ses rêves d'amour, à ses espérances. Citons encore *la Roche-qui-tue* (3), épisode des guerres de la Révolution et de la défense de la Bretagne contre les Anglais ; *le Bateau-des-Sorcières* (4) scènes de mœurs bretonnes très bien observées, et *le Démon des Sables* (5), récit des péripéties de la campagne d'Égypte, de M. Gustave

1) *Aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux*, mises en nouveau langage, par M. Gaston Paris, 1 vol. in-4° illustré par Manuel Orazi. Firmin-Didot.

2) *Mon Oncle et mon Curé*, par Jean de La Brète, 1 vol. in-8° illustré. Plon.

3) *La Roche-qui-tue*, par M. Pierre Maël, 1 vol. petit in-4° illustré. Mame.

4) *Le Bateau-des-Sorcières*, par M. Gustave Toudouze, 1 vol. in-4° illustré. Mame.

5) *Le Démon des Sables*, par M. Gustave Toudouze, 1 vol. in-8° illustré. Hachette.

oudouze; *Jean Tapin* (1), histoire d'une famille de soldats (1792-1830), par le capitaine Danrit; les *Compagnons de l'Alliance* (2), roman d'une conspiration sous le premier Empire; le *Sabre à la main* (3), tout vibrant de patriotisme, par M. Marcel Lugnet; *Fils de bourgeois* (4), qui clôt l'histoire de la famille des *Bardeur-Carbansane*, d'un si vif intérêt historique, et qui retrace si bien la vie française depuis un siècle; *Liberté conquise* (5), récit de la lutte engagée par les serfs contre le pouvoir féodal, par M. Massillon-Rouvet; *Souvenirs d'un écolier russe* (6), par M. Pozniakoff, enfin ce charmant conte de M. René Bazin, *Histoire de XXIV sonnettes* (7) et le *Petit Ami des pauvres* (8), de M^{me} la comtesse de Courville, avec ses histoires tristes et gaies, combien gracieuses, naturelles et simples; sans oublier *Les Pourquoi et les Parce que de M^{lle} Suzanne*, par M. Desbeaux (9).

Parmi les récits d'aventures qui conservent la préférence de la jeunesse, tout simplement parce qu'ils sont dus à la plume d'écrivains qui ont une brillante imagination et ne la mettent qu'au service de beaux sentimens, il faudrait nommer tous ceux que publie la maison Hetzel, invariablement fidèle au programme de son fondateur, et toujours si au courant de ce qui peut amuser ses jeunes lecteurs. Le *Magasin d'éducation et de récréation* (10), dont la supériorité en ce genre ne s'est pas démentie depuis plus de trente ans, — le seul recueil périodique qui ait été récompensé par l'Académie française, — offre cette année, comme à l'ordinaire, la plus grande variété de sujets, et le choix des auteurs y répond au soin de l'illustration. C'est tout d'abord l'infatigable Jules Verne, dont le nouveau roman, *le Superbe Orénoque*, réserve les plus étonnantes surprises jusqu'au dénouement quand Jeanne le Kermor... C'est André Laurie, le romancier qui s'est fait une spécialité de l'éducation sous toutes les latitudes, qui nous conduit cette fois en Amérique avec *l'Oncle de Chicago*, puis les Mémoires d'*Un collégien de Paris* pendant le siège, par M. H. Malin; — *le Vieux Ramasseur de*

(1) *Jean Tapin*, par Danrit, 1 vol. in-4° illustré, par P. de Simant. Delagrave.

(2) *Les Compagnons de l'Alliance*, par M. Guétary, 1 vol. in-4° illustré. Mame.

(3) *Le Sabre à la main*, par M. Marcel Lugnet, 1 vol. in-4° illustré. Mame.

(4) *Fils de Bourgeois*, par M. Jacques Naurouze, 1 vol. in-4° illustré. Colin.

(5) *Liberté conquise*, par M. Massillon-Rouvet, 1 vol. in-4° illustré. H. May.

(6) *Souvenirs d'un écolier russe*, par M. Pozniakoff, 1 vol. in-4°. A. Hennuyer.

(7) *Histoire de XXIV sonnettes*, par M. René Bazin, 1 vol. in-18, illustré. H. Oudin.

(8) *Le Petit Ami des pauvres*, par M^{me} la comtesse de Courville, 1 vol. in-18 illustré, H. Oudin.

(9) *Les Pourquoi et les Parce que de M^{lle} Suzanne*, par M. Emile Desbeaux, 1 vol. illustré. Ducrocq.

(10) *Le Magasin d'éducation et de récréation*, 1 vol. gr. in-8°. — *Le Superbe Orénoque*, par Jules Verne, 1 vol. gr. in-8° illustré. — *L'Oncle de Chicago*, par

pierres et la Famille de la Marjolaine, où M. Aimé Giron a prodigué autant d'esprit que d'émotion, enfin, dans la *Bibliothèque Blanche*, *Chemin glissant*, adapté d'après Marko Wowzock par Stahl, dont le souvenir est aussi vivant que l'œuvre impérissable.

Les grandes aventures comme les voyages excentriques ou de fantaisie ont conservé leur prestige. Quoi de plus émouvant dans son actualité que *l'Île en Feu* (1), où M. Bousсенard retrace les plus dramatiques épisodes de la guerre de l'indépendance cubaine, ses héroïsmes, et jusqu'à la mort de Maceo; de plus passionnant que les chasses du prince Nicolas D. Ghika durant *Cinq mois au pays des Somalis* (2); d'une fantaisie plus amusante, d'une verve aussi intarissable et éblouissante que *l'Enfant prodigue* (3) par M. Louis Morin; *les Fées en train de plaisir* (4) par Arsène Alexandre, *Crackville* (5), par M. P. Legendre, avec les ingénieux dessins de Métivet, ou les abracadabrantes *Aventures de Cadi Ben-Ahmour* (6); *la Fin du Cheval* (7), avec les réflexions philosophiques de Pierre Giffard, et les dessins de Robida qui ne le sont pas moins dans leur mordante ironie; enfin *Sur le Turf* (8), avec les spirituels croquis de Crafty? C'est de ceux-ci qu'on peut dire, comme Montaigne disait de certains auteurs de son temps, « ils ont de quoy rire par tout, il ne faut pas qu'ils se chatouillent. » Sans doute tout cela n'est pas très catholique. Quelques-uns de ces livres sentent le fagot, mais il y a fagots et fagots, même pour la Noël, et si quelques lecteurs de goût trop sévère ou par trop désabusés ne sont pas satisfaits, que ne se contentent-ils de regarder se dérouler les mois chrétiens dans le calendrier de Rudnicki (9), que beaucoup voudront avoir sous les yeux pour commencer l'année?

J. B.

M. André Laurie, 1 vol. in-8° illustré. — *Un collégien de Paris en 1870*, par M. H. Malin, 1 vol. in-8° illustré. — *Le vieux Ramasseur de pierres*, par M. Aimé Giron, 1 vol. in-8°. — *Le Chemin glissant*, par P.-J. Stahl, d'après Marko Wowzock, 1 vol. in-18, illustré. J. Hetzel et C^e.

(1) *L'Île en Feu*, par M. Louis Bousсенard, 1 vol. in-4° illustré, Ernest Flammarion.

(2) *Cinq mois au pays des Somalis*, par le prince Nicolas D. Ghika, 1 vol. in-8°. Berger-Levrault.

(3) *L'Enfant prodigue*, par M. Louis Morin, 1 vol. in-4° illustré. Delagrave.

(4) *Les Fées en train de plaisir*, par M. Arsène Alexandre, 1 vol. in-4° illustré, Société d'édition et de librairie.

(5) *Crackville*, par M. P. Legendre, 1 vol. in-4° illustré. Société d'édition.

(6) *Aventures de Cadi Ben-Ahmour*, texte et illustrations par M. Edmond Gros, 1 alb. in-4°. Delagrave.

(7) *La Fin du Cheval*, par M. Pierre Giffard, illustré par Robida. 1 vol. in-4°. Colin.

(8) *Sur le Turf*, texte et dessins de Crafty, 1 vol. in-4°. Plon.

(9) *L'Année Chrétienne*. avec 12 compositions de Léon Rudnicki. Delagrave.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

11 décembre.

Le discours que sir Edmund Monson a prononcé il y a quelques jours, au banquet annuel de la Chambre de commerce anglaise de Paris, a produit partout une stupéfaction qui n'est pas encore complètement dissipée. On se demande quelle a été l'intention de l'orateur. Il a fait savoir depuis, par une note communiquée à une agence, que son intention avait été bonne, et que son attitude antérieure ne permettait pas de croire qu'il ait pu en être autrement. L'expression avait peut-être trahi sa pensée, ou ne l'avait pas traduite d'une manière assez claire; mais cette pensée était tout amicale. Nous le voulons bien. Sir Edmund Monson a, en effet, le droit de rappeler que, depuis qu'il représente la Reine à Paris, il a compris et rempli son rôle dans un véritable esprit de conciliation. Au cours de la dernière crise, tout en exécutant avec fermeté les instructions qu'il avait reçues, il a évité ce qui aurait fait inévitablement dégénérer en conflit une controverse délicate et pénible. Mais ces souvenirs, loin de nous aider à comprendre son discours, contribuent plutôt à le rendre inexplicable. Si les Anglais qui éprouvent encore pour nous des sympathies et qui, par leur situation même, sont obligés à notre égard à une plus grande réserve, sont amenés, sans le faire exprès, à tenir un pareil langage, que faut-il penser des autres? Toutefois, nous ne voulons rien exagérer. Les explications que sir Edmund Monson a données à l'Agence Havas doivent, en ce qui le concerne, mettre fin à l'incident. Sa personne est désormais hors de cause. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour apprécier une manifestation qu'il a, dans une certaine mesure, désavouée.

Peut-être a-t-il seulement cédé à cette manie sermonneuse qui est dans le caractère de sa race. Les Anglais sont volontiers pédagogues. M. de Bismarck, dans ses *Pensées et Souvenirs*, répète souvent que, lorsqu'il comptait le plus sur leurs sympathies, et aussi lorsqu'il

n'y comptait pas, il savait bien que ces sentimens s'exprimeraient surtout par des leçons sous forme d'articles de journaux. Articles de journaux ou discours, c'est un peu la même chose, et les discours ne nous ont pas plus manqué que les articles. Ils se sont multipliés avec une telle abondance que sir Edmund Monson les a comparés à une pluie d'étoiles filantes. Il y a, paraît-il, des saisons pour cela en Angleterre. C'est surtout pendant les vacances du Parlement que les hommes politiques éprouvent le besoin d'apporter des explications à leurs électeurs ; et de quoi pourraient-ils parler, sinon de la question du jour ? Ils en parlent donc, et sir Edmund nous avertit charitablement qu'il ne faut pas attacher alors beaucoup d'importance à leurs paroles. On voit que, s'il ne nous a pas ménagés, il n'a pas été moins caustique envers ses compatriotes, fussent-ils ministres. Il a dit son fait à tout le monde avec une égale impartialité : c'est peut-être pour cela que tout le monde lui a dit le sien. Il n'a pas eu, suivant l'expression consacrée, une bonne presse, même chez lui. Sans doute, certains journaux l'ont approuvé, mais d'autres l'ont blâmé, et, puisqu'il a parlé de la parfaite unanimité qui existe aujourd'hui dans l'opinion britannique, il est permis de constater qu'elle s'arrête à son discours. Beaucoup des plus fermes partisans de la porte ouverte ont avoué que ce principe, quelque sacré qu'il soit, ne devait pas s'appliquer à l'importation en pays étranger de certains produits oratoires essentiellement faits pour être consommés sur place. C'est ce dont sir Edmund ne s'était pas rendu compte. Il a cru trouver un encouragement et une excuse dans les libertés de langage que s'étaient permises des « personnages haut placés, » sans se souvenir qu'il venait lui-même d'en faire justice, et non sans ironie. Non content de s'appuyer sur l'exemple dangereux des ministres anglais, sir Edmund, qui sentait confusément le besoin de s'entourer du plus grand nombre d'autorités possible, a fait également allusion aux procédés de ce qu'il a appelé la « diplomatie nouvelle, » diplomatie dont il s'est déclaré l'adepte « dans une certaine mesure. » Mais n'a-t-il pas dépassé la juste mesure ? Et enfin, qu'est-ce que c'est que cette nouvelle diplomatie ? Serait-ce, par hasard, l'absence de toute diplomatie ? Il faut, paraît-il, aller en chercher le modèle un peu loin, de l'autre côté de l'Atlantique. Sir Edmund Monson en attribue, sinon l'invention, au moins les progrès à l'« originalité de l'esprit américain. » Nous avons lu les journaux américains ; ils ne se montrent pas du tout flattés de la solidarité que le malencontreux orateur paraît vouloir leur faire partager. Enfin, dans tout l'univers civilisé, l'impression a été la même, et sir Edmund Monson n'y a

pas trouvé un défenseur. Il a rappelé le vieil adage : *suaviter in modo, fortiter in re*; mais la diplomatie d'autrefois s'entendait mieux à l'appliquer que celle de maintenant. Quelles que fussent les passions qui fermentaient dans une nation et qui agitaient son gouvernement, les diplomates restaient imperturbablement corrects et polis. Ils savaient que, de leur part, le moindre geste trop vif, le moindre éclat de voix pouvaient déchaîner des tempêtes, et ils s'en absteinaient avec soin. Nous persistons à croire que cette antique école avait du bon, et qu'on y reviendra. Les Américains eux-mêmes, au risque de perdre quelque chose de leur originalité, modifieront leur manière. Lorsqu'ils restaient chez eux, ils pouvaient tout se permettre; mais depuis qu'ils se sont engagés dans une politique internationale dont les développemens doivent les mettre en rapports quotidiens avec toutes les puissances de l'Europe, ils comprendront la nécessité d'une réforme; et elle se fera en eux tout naturellement.

Mais en voilà assez sur la forme insolite d'un discours : c'est le fond surtout qui nous intéresse, et sur le fond il n'y a aucune différence appréciable entre le langage de sir Edmund et celui que tiennent, depuis quelques mois, ses compatriotes les plus en vue. Les reproches qu'on nous adresse, qu'ils soient exprimés sur les bords de la Seine ou sur ceux de la Tamise, sont exactement les mêmes, c'est-à-dire également injustes. De quoi nous accuse-t-on, en effet, et que signifie ce grief sans cesse renouvelé de pratiquer à l'égard de nos voisins une politique de piqûres d'épingle? Les mots ont un tel pouvoir par eux-mêmes, qu'à force d'être répétés ils finissent par s'emparer des esprits, et nous sommes d'autant moins surpris que les Anglais croient à nos torts envers eux, qu'en France même, l'opinion, dans sa loyauté un peu crédule, se demande si effectivement nous ne nous en serions pas rendus coupables. Beaucoup s'en vont répétant qu'il faut désormais abandonner la politique des coups d'épingle. Si nous l'avons suivie, certes, il n'est que temps d'y renoncer; mais nous voudrions bien savoir où, quand, comment, nous l'avons fait? Nous avons eu, depuis quelques années, à régler avec l'Angleterre un nombre assez considérable de questions, dont quelques-unes étaient compliquées et délicates. Il y en a eu notamment en Asie et en Afrique, au Siam, à Madagascar, à Zanzibar, en Tunisie, sur le Niger. Partout, nous sommes arrivés à des arrangemens dont les deux pays, le lendemain du jour où ils ont été conclus, se sont tout d'abord déclarés contens. Sir Edmund Monson lui-même, dans son discours à la Chambre de commerce, a parlé de la longue négociation, — elle a duré huit mois, — qui a ré-

cemment abouti au règlement de la question du Niger. « Elle s'est terminée, a-t-il dit, par un arrangement véritablement honorable et satisfaisant pour les deux parties. » Voilà donc une affaire où il n'y a pas eu de piqure d'épingle. Mais qu'on nous en cite une où il y en ait eu. Serait-ce au Siam? La négociation, là encore, a été lente et laborieuse, mais, en fin de compte, nous avons accepté les propositions faites par l'Angleterre elle-même, et tout s'est si bien terminé à sa satisfaction qu'elle a cru devoir ajouter quelque chose à la nôtre, par l'engagement de régulariser notre situation respective en Tunisie. De longs mois n'en ont pas moins été encore nécessaires pour arriver à la solution promise, et l'Angleterre a été la dernière de toutes les puissances qui ait consenti à un accord définitif avec nous. Où est la piqure d'épingle? Est-ce à Zanzibar que nous l'avons donnée à l'Angleterre? Nous avons renoncé pour elle aux vues anciennes que nous avons pu avoir sur cette partie de l'Afrique, et aux droits politiques qui dérivent du traité de 1862, et nous lui avons demandé en retour la reconnaissance de notre situation à Madagascar, et un commencement de règlement des affaires de l'Afrique occidentale. Où est le coup d'épingle? En vérité, lorsque nous avons vu, depuis, l'usage ou l'abus qu'a fait l'Angleterre des droits que lui a donnés la bataille d'Omdurman, nous aurait-il été interdit d'invoquer alors ceux que nous avait donnés notre expédition à Tananarive? De quelque côté qu'on se tourne, notre politique s'est constamment faite au grand jour, et elle a été exempte de cet esprit de taquinerie sournoise qu'on lui attribue si gratuitement. C'est une légende que l'on crée contre nous, et contre laquelle nous protestons. Fachoda même n'a pas été un trait de cette prétendue politique. Tout le monde connaissait la mission Marchand; nos journaux coloniaux avaient donné sur elle les détails les plus abondants; des livres même avaient été écrits sur son compte. Personne ne s'est indigné que nous l'ayons envoyée sur le Nil; on s'est indigné seulement qu'elle soit arrivée à son but. Mais nous ne voulons pas revenir, — à quoi bon? — sur une controverse épuisée. Nous avons quitté Fachoda : que veut-on de plus?

Faut-il prendre plus au sérieux un autre reproche qu'on nous adresse, et que sir Edmund Monson n'a pas manqué de reproduire, car il a tenu à être complet? « Nous demandons à la France, a-t-il dit, de traiter avec nous tout différend avec le désir sincère d'arriver à un arrangement équitable, sans nourrir l'arrière-pensée de gagner une victoire diplomatique, ou de conclure un contrat dans lequel l'avantage serait tout de son côté. » Si nous avons jamais nourri cette arrière-pensée,

nous l'avons médiocrement réalisée, et, si nous avons cru le contraire, c'est que nous nous sommes contentés de peu. Mais, cette fois encore, qu'on nous dise où, quand, comment nous avons laissé apercevoir de pareilles prétentions. Nous savons fort bien, pour notre compte, qu'il n'y a rien de plus risqué que ce qu'on appelle « une victoire diplomatique, » parce que ces victoires amènent presque toujours une réaction ou une contre-partie; mais ce danger, il y a longtemps que nous ne nous y sommes pas exposés. Toutes les fois que nous avons conclu un arrangement avec l'Angleterre, nos coloniaux ont déclaré à grands cris que nous avions été dupés, et il a fallu leur expliquer ce qu'a si bien dit sir Edmund Monson, à savoir qu'un arrangement comporte inévitablement des concessions, c'est-à-dire des sacrifices réciproques. En Angleterre aussi, des réclamations, des récriminations du même genre se sont produites en pareille occurrence, car, si nous avons nos chauvins, l'Angleterre a les siens, et des deux côtés de la Manche cette espèce d'hommes est la même. Elle est d'ailleurs utile, malgré ses exigences, pourvu qu'on ait soin de ne pas s'y asservir. Mais, chez nous, il y a toujours eu des hommes publics, des orateurs, des écrivains pour rappeler qu'un contrat ne pouvait être durable qu'à la condition de n'être pas léonin, et, finalement, l'opinion les a crus. En a-t-il été de même chez nos voisins? Alors, que signifie cette levée de boucliers contre la France? Ce n'est pas nous qui cherchons de grands et éclatans succès et qui poursuivons des victoires diplomatiques, mais bien les Anglais, et sir Edmund aurait dû adresser ses leçons à ses compatriotes. Un mauvais vent a soufflé sur eux. Sans doute il n'y aura là qu'une de ces bourrasques passagères qui tombent et se dissipent après avoir sévi quelque temps, toujours trop longtemps à notre gré. On assure déjà que le calme commence à revenir. Nous l'espérons, nous le souhaitons surtout, quoique les symptômes favorables ne soient encore ni bien nombreux, ni bien distincts.

Le récent discours que M. Chamberlain a prononcé à Wakefield n'est certainement pas un de ces symptômes. Il peut se résumer ainsi: nous avons tant d'amis que nous n'avons vraiment pas besoin de l'amitié de la France, et que ce serait de notre part une grande faute de la payer plus cher qu'elle ne vaut. Dans sa perspicacité, M. Chamberlain a reconnu que le danger de l'heure présente pour l'Angleterre était de priser trop haut l'amitié de la France, et de faire trop de sacrifices pour l'obtenir. A quoi bon? On peut s'en passer. M. Chamberlain passe triomphalement en revue toutes les autres

amitiés dont l'Angleterre dispose. Il y a d'abord les États-Unis : tout le monde sait que, pour le moment, les relations des deux pays vont jusqu'à l'intimité la plus étroite. On le dit beaucoup en Angleterre, on le dit un peu moins en Amérique, mais on s'en montre flatté. Admettons que la réciprocité des sentimens que se portent l'Angleterre et les États-Unis soit durable ; en quoi aurions-nous à nous en alarmer ? M. Chamberlain continue, en se tournant du côté de l'Orient : « Je crois, dit-il, qu'un accord avec la Russie est désirable et même nécessaire, si nous ne voulons pas arriver à de grandes complications. La difficulté n'est pas insurmontable. » Et M. Chamberlain poursuit son raisonnement comme si elle était déjà surmontée. Peut-être est-ce aller un peu vite en besogne. Mais, à supposer que l'entente anglo-russe se réalise en Extrême-Orient, nous n'en serions pas fâchés pour la Russie et nous n'aurions aucun motif d'en prendre ombrage. Nous avons également des rapports avec la Russie, et nous ne croyons pas qu'ils soient appelés à souffrir d'un rapprochement éventuel qui s'opérerait entre Saint-Pétersbourg et Londres sur un sujet déterminé. Et pourquoi n'en dirions-nous pas autant de l'Allemagne ? M. Chamberlain, qui propose son amitié à tout le monde, sauf à nous, ne manque pas de l'offrir à une aussi grande puissance que l'empire allemand, et, en l'offrant, il la fait valoir. « L'amitié de l'Angleterre, dit-il, dans l'état actuel, est une chose précieuse. » Sans doute, bien que tout dépende des conditions où on l'obtient. M. Chamberlain expose que, dans ces derniers temps, l'Angleterre et l'Allemagne ont échangé leurs vues sur un certain nombre de questions, et qu'elles ont constaté que leurs intérêts n'étaient en opposition sur aucune. Soit ; mais M. Chamberlain fait beaucoup de bruit autour d'un incident assez ordinaire. Nous avons, nous aussi, échangé des vues et fait des arrangemens coloniaux avec l'Allemagne, et très vraisemblablement l'occasion s'en présentera encore. Dans l'expansion de notre politique d'outre-mer, si nous avons eu parfois des difficultés avec nos voisins de l'Ouest, nous n'en avons jamais eu avec nos voisins de l'Est. L'entente avec ces derniers a toujours été facile, et nous avons pu constater à plus d'une reprise que, bien loin d'être en conflit, nos intérêts pouvaient se combiner au point de se prêter un mutuel appui. Cela s'est vu en Afrique ; cela s'est vu en Asie où, trop récemment encore pour que M. Chamberlain l'ait oublié, la France, la Russie et l'Allemagne se sont trouvées d'accord en dehors de l'Angleterre. Ce sont là des faits usuels, surtout en un temps où la politique des grandes nations est devenue si complexe, et embrasse des territoires si divers et si éloignés les uns des autres, qu'il

n'est plus possible de la réduire à l'étroitesse d'un seul principe ou même d'une seule alliance. Mais nous n'avons pas tiré de ces accidens les conséquences grandioses qu'en tire M. Chamberlain lorsqu'il s'écrie : « Je pense que nous pouvons espérer qu'à l'avenir la plus grande puissance navale du monde et la plus grande puissance militaire auront des rapports de plus en plus fréquens et que leur influence combinée pourra être employée en faveur de la paix, etc. » Ce bel enthousiasme n'est pas aussi communicatif qu'on pourrait le croire, et M. de Bulow, dans le discours qu'il vient de prononcer au Reichstag, ne semble le partager qu'avec discrétion. « Le concert que nous avons établi sur certains points avec l'Angleterre ne porte pas préjudice, dit-il, à de très précieuses relations avec d'autres nations. » Mais quel magnifique tableau ! La plus grande puissance maritime du monde, la plus grande puissance militaire du monde, le plus grand des États civilisés, — ce sont les États-Unis que M. Chamberlain désigne ainsi, — enfin la Russie, et même le Japon, car il ne faut rien négliger, tel est le prodigieux faisceau de forces diverses que compose l'orateur de Wakefield, un peu pour en éblouir ses compatriotes, et un peu aussi pour nous en intimider. Peut-être les premiers s'en laisseront-ils émerveiller, mais nous n'avons aucune raison de nous en laisser effrayer. N'ayant de mauvais desseins ni contre l'Allemagne, ni contre la Russie, ni contre les États-Unis, ni contre le Japon, ni même contre l'Angleterre, nous croyons qu'aucun de ces pays ne peut en avoir contre nous, et, pour la plupart d'entre eux, nous en sommes même parfaitement certains. Nous croyons de plus que, même quand on possède d'aussi puissantes amitiés, et, à supposer qu'elles soient toutes parfaitement sincères et solides, celle de la France conserve néanmoins sa valeur propre, et que ce n'est pas faire preuve d'une grande sûreté, ni d'une grande noblesse d'esprit que de la traiter comme négligeable.

Cela dit, nous en revenons toujours à demander ce que l'Angleterre veut de nous. Il est impossible de rester longtemps encore dans l'état où elle nous entretient et s'entretient elle-même. Si elle n'a plus rien à nous demander, qu'elle mette fin à des polémiques sans objet. Si, au contraire, elle estime qu'il y a lieu de régulariser avec nous un certain nombre de questions, qu'elle le dise sans tant de fracas. Elle trouvera de notre part le même esprit que par le passé. Les dernières circonstances, quelque désobligeantes qu'elles aient été pour nous, n'ont pas modifié nos dispositions. Il semble que le moment soit propice pour revenir à une politique normale. Nous avons envoyé

un nouvel ambassadeur à Londres; M. Paul Cambon ne fera pas mieux que M. le baron de Courcel, qui avait la confiance des deux gouvernemens, et dont la mission n'a pris fin que parce qu'il l'a voulu, mais on peut entamer avec lui des affaires de plus longue haleine, puisqu'il arrive à Londres pour y rester longtemps. Son envoi en ce moment montre, de la part du gouvernement de la République, le désir de ne laisser aucune solution de continuité dans ses rapports avec l'Angleterre. Nos sentimens sont ce qu'ils doivent être après ce qui s'est passé, mais la politique de bouderie n'est pas la nôtre, elle serait au-dessous de notre dignité. Nos intérêts seuls nous touchent; nous sommes prêts à les discuter avec l'Angleterre, à les défendre s'il le faut, mais aussi à les concilier avec les siens, dans toute la mesure où elle nous le rendra possible. En politique, on doit, sinon oublier bien des choses, au moins les considérer comme périmées. C'est du côté de l'avenir que nous regardons. S'il nous faut encore subir quelques discours, nous continuerons d'opposer un silence imperturbable à une aussi extraordinaire verboté, et nous ne désespérons pas que cette attitude ne nous vaille des sympathies, même parmi les nations dont M. Chamberlain se croit si sûr d'avoir monopolisé l'amitié.

Les affaires de Crète, qui viennent d'aboutir, non pas sans doute à un dénouement définitif, mais à un résultat très important et, à beaucoup d'égards, décisif, ont montré qu'au milieu d'autres préoccupations, nous savions persévérer dans la politique que nous avons adoptée, sans que rien ne pût nous en détourner ou nous en distraire. Les quatre puissances, depuis qu'elles sont livrées à elles-mêmes, ont donné le spectacle et le modèle du plus parfait accord. Cela est dû, pour une grande part, aux quatre amiraux qu'elles avaient en Crète. Lord Salisbury, au banquet du lord maire, a fait l'éloge de l'amiral anglais en déclarant qu'il avait fait la meilleure des diplomaties. C'est aussi notre sentiment, et peut-être lord Salisbury ne croyait-il pas si bien dire. On a vu d'ailleurs un de ces amiraux devenir ministre des affaires étrangères de son pays et s'acquitter de sa tâche nouvelle avec une habileté qui ne laissait rien à désirer. Qui aurait cru qu'un condominium militaire réussirait si bien, et qu'il se terminerait sans qu'aucune des parties cherchât à en tirer un avantage exclusif? Tout arrive.

Au moment où nous écrivons, le prince Georges de Grèce est sur le point de quitter Athènes pour se rendre à La Canée. Il s'y rend avec le titre de haut commissaire des puissances, chargé d'opérer la

pacification de l'île et d'y établir une administration régulière. Ses pouvoirs auront une durée de trois ans, et seront renouvelables. Son premier soin devra être, d'accord avec l'assemblée nationale où tous les élémens crétois seront représentés, d'instituer un système de gouvernement autonome, capable d'assurer dans une égale mesure la sécurité des personnes et des biens, ainsi que l'exercice de tous les cultes. Il devra en outre procéder immédiatement à l'organisation d'une gendarmerie ou d'une milice locale, à même de garantir l'ordre. Tels sont les termes à peu près textuels du mandat qui lui a été confié, et qu'il a accepté avec l'autorisation du roi son père. Comme, pour toutes choses, il faut de l'argent, chacune des quatre puissances lui fera une avance d'un million à valoir sur l'emprunt futur. Le prince aura donc quatre millions pour les premiers besoins : très probablement ils seront bientôt épuisés, — non pas les besoins, mais les millions. Quant au sultan, sa suzeraineté est formellement reconnue, et son drapeau flottera sur un des points fortifiés de l'île ; mais c'est tout ce qui restera de lui, un symbole, un souvenir. Le prince Georges ne sera même pas son vassal. Ce n'est pas sans motifs qu'on lui a donné le simple titre de haut commissaire : pour le nommer gouverneur, il aurait fallu obtenir l'assentiment, et même l'investiture du sultan, et on n'y aurait certainement jamais réussi. Lorsque le sultan a su que les puissances avaient fait choix d'un prince hellène pour l'envoyer en Crète, sa douleur a été vive et il s'est répandu en protestations, qu'il a adressées à toutes les puissances. Il aurait accepté toute autre solution de préférence à celle-là ; mais, au point où on en était, c'est précisément celle-là qui était indiquée. C'était celle qui devait être accueillie le plus favorablement en Crète ; elle y était désirée et attendue, et le sultan avait si maladroitement manœuvré depuis quelques mois que ses préférences ou ses répugnances ne pouvaient plus être que d'un poids léger dans la balance. Au reste, cette solution s'est imposée par les fautes, non seulement du sultan, mais des puissances, et par une conjuration des événemens qui a été la plus forte. Ce n'est pas à dire que les quatre puissances n'étaient pas disposées à s'y rallier ; elles la désiraient au contraire depuis longtemps ; mais, pour réaliser ce désir, il a fallu, d'abord qu'elles se trouvassent délivrées du *veto* de l'Allemagne, et ensuite qu'elles n'eussent plus de ménagemens à garder envers la Porte. On sait comment l'Allemagne, suivie de l'Autriche, a quitté le concert européen, tout en protestant qu'elle y restait fidèle par le cœur. Après cette retraite, l'empereur Guillaume n'avait plus qu'à accepter les décisions des quatre puissances, et c'est ce qu'a

fait très galamment son ministre des affaires étrangères devant le Reichstag. « Nous ne pouvons pas nous dissimuler, a dit M. de Bulow, en présence de la façon dont on a pris en main le problème crétois, que ce n'est pas le nombre des cuisiniers qui rend la soupe meilleure. » En fait, l'empereur Guillaume avait perdu tout moyen de s'opposer au choix des autres puissances, et de rendre à son ami le sultan le service qu'il aurait le plus apprécié. On assure que, dans les conversations que les deux souverains ont eues récemment à Constantinople, il n'a pas été question entre eux de la Crète ; nous le croyons sans peine, car que se seraient-ils dit ? C'est le jour même où l'empereur entra à Constantinople que les dernières troupes ottomanes quittaient les eaux candiotes. La coïncidence était fâcheuse.

Ce dénouement ne se serait pourtant pas produit, ou du moins il aurait été retardé, si la Porte, comprenant mieux la situation, avait mis tous ses soins à éviter un conflit qui ne pouvait que très mal tourner pour elle. L'Europe, après tant d'autres, faisait un nouvel aveu d'impuissance lorsque, au mois de juin dernier, à la suite d'une longue négociation dont la Russie avait pris l'initiative, elle organisait, sous le contrôle des amiraux, un comité exécutif pris dans l'assemblée crétoise, et partageait l'administration de l'île entre ce comité, d'une part, et les amiraux, de l'autre. C'était la reconnaissance d'une assemblée qui avait été considérée jusqu'alors comme révolutionnaire, et à laquelle on donnait un titre régulier pour administrer la plus grande partie du pays. Cette solution bâtarde se contentait de perpétuer un *statu quo* qui pesait à tout le monde, et qui ne durait que par ce qu'on espérait le voir cesser bientôt. Elle ne pouvait satisfaire ni l'assemblée qui voulait être complètement débarrassée de la sujétion de la Porte, ni la Porte qui voulait conserver ses droits souverains et continuer de les exercer, ni les amiraux qui sentaient le mécontentement grandir de part et d'autre et qui annonçaient comme inévitable une explosion prochaine. Toute la question était de savoir d'où elle viendrait : elle est venue des musulmans. Les amiraux, pour se procurer les ressources indispensables à la nouvelle administration, avaient décidé de percevoir eux-mêmes les dîmes et les droits de douane. Les musulmans dépossédés ont perdu la tête et se sont livrés aux massacres de Candie. Dès lors le gouvernement provisoire, si péniblement institué, avait vécu. Le comité exécutif donnait sa démission et ne la reprenait provisoirement que pour laisser le temps de trouver autre chose. Mais quoi ? L'initiative, cette fois, est venue du gouvernement italien. L'Italie, qui avait fait acte d'indépendance en restant dans le concert

des quatre puissances, y a joué un rôle important. C'est elle qui a proposé une démarche décisive auprès de la Porte, pour lui demander formellement que l'île fût confiée aux puissances et que les autorités ottomanes, aussi bien que les troupes turques, en fussent retirées dans un bref délai. La proposition, bien accueillie à Paris, à Saint-Pétersbourg et à Londres, a été exécutée avec une grande énergie. La Porte a usé de tous les moyens dilatoires qui étaient en son pouvoir; elle a présenté toutes les objections et toutes les contre-propositions que pouvait inventer la diplomatie la plus subtile; elle a demandé finalement que quelques troupes turques restassent dans quelques villes de la côte pour y servir de symbole à la souveraineté ottomane. Les puissances y auraient peut-être consenti si M. Delcassé n'avait pas émis une opinion défavorable. On a accordé à la Porte un drapeau, rien de plus, et, en somme, on a eu raison. Les dépêches des amiraux et les rapports de nos agens ne cessaient de répéter que, si l'on voulait le rétablissement de l'ordre, on ne l'obtiendrait que par une solution radicale. L'assemblée crétoise promettait une pacification immédiate, si les derniers soldats turcs disparaissaient; mais, dans le cas contraire, il ne fallait pas y compter. L'assemblée tiendra-t-elle sa promesse, maintenant que ses désirs sont accomplis? Les premières apparences le font croire. L'enthousiasme aujourd'hui est immense. Le Comité exécutif a lancé une proclamation qui ordonne le désarmement de toute la population chrétienne, déclare que les chrétiens n'ont plus aucun droit de détenir les propriétés des musulmans dans l'intérieur du pays, et leur recommande de traiter désormais ces musulmans en frères. Le mouvement est si beau qu'on se demande s'il durera. En tout cas, il serait bon que le prince se rendit dans l'île sans retard, afin de profiter de ces premières impressions, qui sont excellentes. Il sera admirablement accueilli à La Canée; il trouvera autour de lui un empressement général; chacun s'appliquera à l'aider dans sa tâche, mais cette tâche reste lourde, et il est à prévoir qu'après le premier épanchement de la joie populaire, d'autres difficultés reparaitront.

On dira peut-être qu'il y a quelque chose de merveilleux dans les facilités que rencontre cette solution, et que l'événement donne un démenti aux craintes exprimées autrefois par la diplomatie européenne, lorsqu'elle a fait obstacle au débarquement du prince Georges en Crète et à la prise de possession de l'île par les troupes grecques. Mais tout est affaire d'occasion et d'opportunité. Ce qui est vrai un jour ne l'est plus le lendemain : l'art de la politique est de savoir

attendre et de saisir le bon moment. Nous ne croyons pas, encore aujourd'hui, que la diplomatie européenne ait éprouvé des appréhensions absolument chimériques lorsqu'elle s'est opposée à un agrandissement de la Grèce, même en dehors du continent, alors que la guerre avait éclaté en Thessalie et que toutes les principautés balkaniques, anxieuses et impatientes, n'étaient que difficilement retenues ou contenues dans leurs frontières. La moindre imprudence aurait pu amener des hostilités générales. Il est facile de nier le danger lorsqu'il est passé, mais un danger qui était reconnu à Londres, à Rome, à Vienne, à Berlin, et même à Saint-Petersbourg, aussi bien qu'à Paris, ne pouvait pas manquer de quelque réalité. Les esprits étaient partout surexcités. Le calme est venu ensuite, puis la lassitude. Personne, maintenant, n'aurait l'idée de rallumer la guerre qui s'est éteinte. Voilà pourquoi ce qui était périlleux, il y a deux ans, a cessé de l'être; mais il ne faut pas raisonner sur les mêmes choses sans tenir compte de la différence des temps. Cette candidature du prince Georges était depuis longtemps dans la pensée du gouvernement russe; toutefois, il s'était bien gardé de la découvrir hâtivement, et il avait eu raison. Il l'a fait au mois de janvier dernier; c'était encore trop tôt; on a dû la replonger dans l'ombre. L'opposition de la Porte avait encore quelque force. Maintenant, tout est changé. Les temps changeront encore, et, si le prince Georges répond à la confiance et aux espérances que les quatre puissances ont mises en lui, il a les chances les plus sérieuses d'accomplir un jour la grande œuvre que le patriotisme hellénique préparait depuis longtemps dans ses rêves, et dont les chrétiens de Crète poursuivaient la réalisation à travers des péripéties douloureuses. Elle ne pouvait aboutir qu'avec les sympathies de l'Europe, et notamment des quatre puissances qui, à aucun moment de leur histoire, n'ont déclaré se désintéresser des affaires d'Orient.

FRANCIS CHARNES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT CINQUANTIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVII^e ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1898

Livraison du 1^{er} Novembre.

	Pages.
SOTILEZA, dernière partie, par M. JOSÉ-MARIA DE PEREDA.	5
RICHELIEU ET MARIE DE MÉDICIS A BLOIS, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie française.	46
JOURS RECREUX, par M. HENRI DE RÉGNIER.	66
ORANGE ET NÉERLANDE. — LE COURONNEMENT DE LA REINE, par M. CHARLES BENOIST.	96
UNE MAISON DE VERRE, par M. JULES HENRIVAUX.	112
LE CATHOLICISME AUX ÉTATS-UNIS, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.	140
L'OCCUPATION ÉGYPTIENNE DU HAUT NIL, par M. HENRI DEHÉRAIN.	182
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — PHYSIOLOGIE DE L'ALIMENTATION, par M. A. DASTRE.	201
UN ANGLAIS QUI AIMAIT LA FRANCE, par M. G. VALBERT.	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	229

Livraison du 15 Novembre.

LA TERRE QUI MEURT, première partie, par M. RENÉ BAZIN.	241
FRAGMENTS ET SOUVENIRS DU COMTE DE MONTALIVET. — LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848.	281
LE PROBLÈME CHINOIS. — I. PÉKIN. — LA CLASSE DES LETTRÉS, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU.	314
A L'ABBAYE DE SOLESMES, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	342
L'OR DU KLONDYKE, par M. A. DE FOVILLE, de l'Académie des Sciences morales.	377

	Pages
PUVIS DE CHAVANNES, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE.	406
LA FRANCE DU LEVANT. — I. L'ÉVOLUTION DES INFLUENCES POLITIQUES, par M. ÉTIENNE LAMY.	121
POÉSIE. — LA MER, par M. GABRIEL VICAIRE.	140
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Marraine</i> AU GYMNASÉ; — <i>Médée</i> A LA RENAISSANCE; — <i>Colinette</i> A L'ODÉON; — <i>Struensée</i> A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — <i>Judith</i> <i>Renaudin</i> AU THÉÂTRE-ANTOINE, par M. RENÉ DOUMIC.	145
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE BIOGRAPHIE PSYCHO-PATHOLOGIQUE DE VICTOR ALFIERI, par M. T. DE WYZEWA.	157
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	169

Livraison du 1^{er} Décembre.

LA TERRE QUI MEURT, deuxième partie, par M. RENÉ BAZIN.	481
ENTRE FEMMES, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.	522
DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE, par TH. BENTZON.	542
MARIE-CATHERINE DE BRIGNOLE, PRINCESSE DE MONACO, 1736-1813, par M. PIERRE DE SÉGUR.	583
LA JEUNESSE DE LÉCONTE DE LISLE, par M. LOUIS TIERCELIN.	629
QUESTIONS SCIENTIFIQUES. — L'OSMOSE, par M. A. DASTRE.	657
CONFUCIUS ET LA MORALE CHINOISE, par M. G. VALBERT.	673
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Calice</i> AU VAUDEVILLE, par M. RENÉ DOUMIC.	685
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	690
LE BESOIN DE CROIRE, CONFÉRENCE FAITE A BESANÇON, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française.	702

Livraison du 15 Décembre.

LA TERRE QUI MEURT, troisième partie, par M. RENÉ BAZIN.	721
RICHELIEU DANS SON DIOCÈSE, par M. GABRIEL HANOTAUX, de l'Académie fran- çaise.	768
LA GRÈVE DU BATIMENT, par M. CHARLES LE COUR GRANDMAISON, sénateur.	789
LA LANGUE DE MOLIÈRE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie fran- çaise.	823
LES SOURCES DE L'ÉLECTRICITÉ, par M. LAZARE WEILLER.	856
POÉSIE. — L'ÉTABLE, par M. FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie française.	875
LA FRANCE DU LEVANT. — II. LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME II, par M. ÉTIENNE LAMY.	880
CORRESPONDANCE. — LETTRE DE M. LE COMTE DUCHATEL.	911
REVUE LITTÉRAIRE. — UN LIVRE SUR LA « COMÉDIE NOUVELLE », par M. RENÉ DOUMIC.	914
REVUES ÉTRANGÈRES. — LE DERNIER ROMAN DE THÉODORE FONTANE, par M. T. DE WYZEWA.	926
LES LIVRES D'ÉTRENNES, par M. J. BERTRAND.	936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . .	947



BINDING SECT. JUN 1 1967

AP Revue des Deux Mondes
20
R5
pér.4
t.150

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
